

COLLECTION
DES
INVENTAIRES-SOMMAIRES

DES
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790,

PUBLIÉ PAR ORDRE

DE SON EXCELLENCE M. LE COMTE DE PERSIGNY, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.



PREMIÈRE PARTIE.

ARCHIVES CIVILES.



60984 81800

RAPPORT

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.



SIRE,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté les deux premiers volumes de l'INVENTAIRE-SOMMAIRE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

Votre Majesté regrettait, dans la Préface d'une de ses œuvres, que l'idée émise un jour par Napoléon I^{er} n'eût pas été exécutée. Le fondateur de votre dynastie voulait que les savants créassent des catalogues, par ordre de matières, des sources authentiques où les auteurs écrivant sur une branche quelconque du savoir humain pourraient aller puiser leurs renseignements.« Aujourd'hui, ajoutiez-vous, Sire, l'homme désireux de s'instruire ressemble à un voyageur qui, pénétrant dans un pays dont il n'a pas la carte topographique, est obligé de demander son chemin à tous ceux qu'il rencontre. »

La publication dont j'ai l'honneur de soumettre la première partie à Votre Majesté est en voie de réaliser ce projet de l'Empereur.

Les Archives départementales, formées en 1790, dans les chefs-lieux des préfectures actuelles, par la réunion de tous les titres provenant des intendances, cours des comptes, bailliages, évêchés, monastères, châteaux, etc., constituent un vaste et magnifique ensemble de documents authentiques, comparable en richesse et de beaucoup supérieur en nombre à l'important dépôt des Archives centrales de l'Empire.– Si ce dernier dépôt, renferme le Trésor des Chartes royales et les actes émanés des anciennes administrations établies au siège même du Gouvernement, les Archives départementales comprennent, de leur côté, toutes les collections de nature analogue que possédaient nos provinces, c'est-à-dire la France entière à l'exception de Paris. Elles contiennent donc d'abord, d'une manière spéciale et complète, ce qui se rapporte à l'histoire des provinces, des communes et des propriétés particulières, ainsi qu'aux intérêts des familles qui les ont habitées.

Elles offrent, en outre, un grand nombre de titres précieux pour l'histoire générale, et notamment les actes promulgués par les souverains dans le royaume pour notifier leur avènement, annoncer leurs plans de réforme, demander adhésion à leur politique, etc. Telles, par exemple, les lettres de Philippe le Bel réclamant l'appui de ses vassaux dans la lutte contre le Saint-Siège, organisant les élections générales des représentants du pays, prescrivant l'arrestation des Templiers et justifiant cette mesure ; telles aussi ces circulaires dans lesquelles Charles IX décline la responsabilité de la Saint-Barthélémy, etc.

A un autre point de vue, les Archives départementales fournissent encore à l'étude de l'histoire générale et de l'administration publique d'innombrables matériaux. Avant l'organisation uniforme de la France en départements, chacune de nos provinces avait conservé plus ou moins son autonomie, et, à mesure qu'on remonte dans le passé, les individualités provinciales prennent un caractère plus indépendant de l'action du pouvoir central.– Ce ne sont plus alors des parties d'un empire, mais de véritables États souverains (Bourgogne, Provence, Lorraine, Bretagne, etc.), qui traitent parfois d'égal à égal avec le roi de France, possèdent une administration propre, une représentation en quelque sorte nationale, une cour princière protectrice des sciences et des arts et entretiennent des relations diplomatiques séparées, soit avec la France, soit avec l'étranger.

On comprend, dès lors que les éléments de l'histoire générale et de l'administration publique de notre pays soient aussi divisés que le pays l'était lui-même, et que l'étude de nos provinces dans leurs rapports entre elles et avec Paris puisse seule donner l'intelligence complète et la juste appréciation de l'ensemble des faits.

S'il était besoin de démontrer cette solidarité d'intérêt historique, il suffirait, Sire, de rappeler un exemple qui a déjà frappé l'attention de Votre Majesté. La précieuse correspondance de Charles le Téméraire, indiquant jour par jour la marche de ses armées et révélant ses projets (documents conservés aux archives de Dijon), n'intéresse-t-elle pas autant d'histoire du règne de Louis XI que celle de la Bourgogne elle-même ? Et, pour descendre à une époque plus rapprochée de nous, comment se rendre compte de l'importance de la Ligue, sans en avoir étudié les nombreuses

ramifications provinciales, dont les archives de nos départements nous livrent aujourd'hui le secret ?

Enfin, si nous abordons l'histoire des sciences et des arts, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de toutes les branches, en un mot, des connaissances humaines ou de l'administration, l'étude particulière des documents que recèlent nos provinces ne sera pas moins féconde. N'est-ce pas dans les archives de leur patrie ou des villes qu'ils ont habitées que l'on rencontre, sur nos grands hommes, le plus de renseignements ? Peut-on faire l'histoire du droit, de la médecine, de la littérature, de la sculpture, de la peinture, etc., sans consulter les titres que nous ont conservés Valence et Toulouse sur Cujas, Montpellier sur Rabelais, Rouen sur Corneille, Marseille sur Puget, Nancy sur Callot, etc. ; et, pour des questions que l'on pourrait croire toutes modernes, qui se douterait, par exemple, si les archives des Bouches-du-Rhône n'en fournissaient la preuve, que déjà au xv^e siècle la France et le Piémont projetaient de concert le percement des Alpes ?

En résumé, Sire, les Archives départementales contiennent l'histoire de nos provinces dans ses moindres détails, des éléments de tous genres pour l'histoire générale du pays et une quantité innombrable d'actes relatifs aux familles et aux propriétés particulières.

Il était donc désirable que ces riches dépôts, inexplorés et trop méconnus jusqu'à ce jour, fussent mis en valeur au profit des intérêts qui s'y rattachent.

La loi du 10 mai 1838, en classant parmi les dépenses ordinaires des départements les frais de garde et de conservation de leurs archives, avait permis d'en effectuer la mise en ordre et de réaliser successivement plusieurs améliorations. Mais il était réservé à l'initiative de Votre Majesté d'imprimer à cette partie de l'administration une impulsion décisive.

Le décret impérial du 22 juillet 1853, que j'avais préparé d'après vos ordres, donna aux Archives départementales une organisation plus large et plus régulière

Habilement secondé par les chefs de service de mon ministère, et notamment par le personnel du Bureau des Archives, je confiai à l'expérience d'Inspecteurs généraux sortis de notre savante École des Chartes le soin de visiter les archives des départements, des communes et des hôpitaux, afin d'en surveiller la conservation et le classement, de diriger le personnel, d'après une méthode uniforme, et de relier entre eux les efforts jusque-là isolés des archivistes dans le but de les faire concourir à l'exécution de l'Inventaire que je voulais créer.

Les travaux antérieurs n'avaient eu pour résultat que la publication d'un Tableau général donnant, pour chaque dépôt d'Archives départementales, le titre et l'état numérique des fonds qu'il comprenait ; cela ne pouvait pas suffire. Il importait surtout de faire connaître le contenu même de ces fonds, de révéler les ressources qu'ils offrent pour tous les genres de recherches.

Dans ce but, Sire, je prescrivis, en 1853, une méthode d'*inventaire-sommaire* qui donne l'analyse de chacun des articles (cartons, liasses ou volumes) dont les archives sont composées. En

même temps que ce travail assure la conservation des documents exposés jusques alors à de si regrettables dilapidations, en constatant publiquement leur nombre et leur état matériel, il en indique la date et le contenu par des citations de natures diverses, dont la réunion formera, pour ainsi dire, une table générale des matières.

L'établissement de cet inventaire-sommaire donna presque immédiatement d'importants résultats, et, dans un rapport adressé à Votre Majesté le 20 juin 1854, je pouvais déjà lui annoncer que cette opération, en pleine exécution dans toutes les préfectures, avait amené la découverte d'un grand nombre de titres précieux. Les archivistes départementaux, formés pour la plupart à l'enseignement de l'École des Chartes, ont secondé les vues de l'Administration centrale avec zèle et dévouement, et, grâce à leurs efforts, que je regarde comme un devoir de récompenser en faisant améliorer de plus en plus la position de ces fonctionnaires, les inventaires des archives civiles étaient, l'année dernière, après huit ans d'un travail assidu, généralement terminés. Il restait, pour mettre en lumière toute leur valeur, à en entreprendre la publication ; dès ma rentrée au ministère de l'intérieur, je me suis occupé d'en préparer les voies et moyens.

J'ai fait appel aux départements, plus intéressés que personne à publier le catalogue des richesses historiques qu'ils possèdent et des documents d'intérêt particulier dont la loi les autorise à délivrer des expéditions rétribuées. L'empressement à peu près unanime avec lequel les Conseils Généraux ont adopté ma proposition et voté les frais d'impression nécessaires montre que les avantages d'une œuvre aussi importante ont été appréciés

Dès à présent, cette publication s'exécute simultanément dans toute la France même modèle, dans un même format, et tirée à un nombre d'exemplaires suffisant l'échange entre les préfectures et faire une large part à la publicité ; elle constituera département un centre de recherches d'autant plus faciles que, par les soins de mon ministère il sera dressé une table générale, résumé et complément de l'œuvre.

Les deux volumes que j'ai l'honneur de placer sous les yeux de Votre Majesté concernant 54 préfectures, renferment 1,683 pages de texte et présentent l'analyse de 12 manuscrits, 5,670 plans, 10,978 liasses contenant un total de 732,946 pièces, ancienne remonte au commencement du VIII^e siècle.

J'ose espérer que Votre Majesté trouvera ce travail digne de sa haute approbation, surtout si elle daigne considérer que la première feuille n'a été mise sous presse qu'au mois de janvier dernier.

Elle peut ainsi prévoir la marche rapide que cette publication est destinée à suivre et l'importance des résultats qui s'ajouteront chaque jour à ceux que j'ai l'honneur de lui signaler.

A l'exemple des départements, et dans le même format, plusieurs administrations communales et hospitalières ont commencé à faire imprimer l'inventaire de leurs collections, et cette seconde opération, exécutée conjointement avec la première, permet, dès à présent le moment où l'ensemble de ces travaux, encouragés par votre auguste patronage constituera un véritable monument national.

Je suis, avec un profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ

Le très-humble serviteur et fidèle sujet,

Le Ministre de l'intérieur,

F. DE PERSIGNY

Approuvé :

NAPOLÉON.

Par décret impérial, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été promus ou nommés dans l'Ordre impérial de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier. – M. Eugène de Stadler, inspecteur général des Archives départementales : services dans l'organisation de l'Inventaire.

Au grade de chevalier. – M. Aimé Champollion-Figeac, chef du bureau des Archives départementales, sur l'histoire de France.

2^e RAPPORT

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.



SIRE,

Un de mes prédécesseurs a eu l'honneur de présenter à Votre Majesté, le 3 août 1862, les deux premiers volumes de l'*Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, et un rapport destiné à faire connaître le but et les avantages de cette publication.

Depuis cette époque, grâce aux encouragements de Votre Majesté, ce travail a pris une extension considérable et il n'a cessé d'être poursuivi avec une activité dont je me plais à signaler les résultats. Tous les départements ont commencé la publication de leurs inventaires, à l'exception des trois départements récemment annexés à l'Empire, dont les Archives n'ont pu encore être constituées entièrement, et de deux autres qui attendent que la situation de leurs finances leur permette de l'entreprendre. L'Administration peut mettre aujourd'hui à la disposition du public 35 volumes complètement terminés. Les fascicules divers distribués aux conseils généraux en représentent à eux seuls une quantité au moins égale. Enfin, le nombre des pièces ou registres analysés s'élève au chiffre de 4,608,239.

Seize des principales villes de l'Empire se sont empressées de suivre l'exemple donné par les départements, et sept d'entre elles ont terminé déjà leur publication.

Je signalerai particulièrement à Votre Majesté le premier volume imprimé par la ville de Lyon.

On y trouve une précieuse correspondance politique avec les souverains de France, d'Espagne, de Savoie, avec les chefs de la Ligue, les agents du Roi Catholique et du Saint-Père. Les arts n'y sont pas oubliés et l'histoire biographique y recueillera de curieux détails sur l'origine, les travaux et les succès des peintres et des sculpteurs employés à l'occasion de fêtes et d'entrées solennelles, d'artistes de tous genres, parmi lesquels on remarque Pierre Evrard (1455), Péréal (1511), Sébastien de Bologne, l'architecte Philibert de Lorme, un grand nombre de graveurs de plans, de monnaies, de médailles, le relieur Pierre Maury, Nicolas Grolier, etc.

Quatre administrations hospitalières ont également commencé l'impression de leurs Archives. L'Assistance publique à Paris vient d'achever le premier volume, relatif à l'Hôtel-Dieu. Ce document retrace rue par rue et maison par maison la topographie de l'ancien Paris, et abonde en intéressantes indications.

Des titres importants pour les intérêts de l'État et des communes se retrouvent et dans les documents antérieurs à 1790. Le classement et l'inventaire en ont fait découvrir un certain nombre dont on ignorait l'existence ou que l'on croyait détruits, et il a suffi de les produire pour obtenir, en 1863 et en 1864, la solution de procès pendants depuis longues années. Ces titres figurent particulièrement parmi les anciens cartulaires, parmi les cadastres, les terriers, les plans de routes, les partages de biens communaux, les concessions de terrains vagues et incultes. J'ai remarqué, dans ces mêmes collections, des renseignements précieux sur de grands travaux effectués ou étudiés avant 1790, tels que : défense des côtes maritimes à Rouen, au Havre, à Dieppe, à Saint-Valery-en-Caux, etc. ; mesures contre les inondations en Touraine ; endiguement du Rhin ; établissement de canaux, projets sur les mines, les carrières, les haras, les pépinières, les opérations du service des ponts et chaussées, l'extinction de la mendicité et du paupérisme. Les actes qui nous sont restés sur les fondations d'hôpitaux, la création des manufactures, l'organisation d'ateliers de travaux d'utilité publique, fournissent des éléments pleins d'intérêt pour l'étude de questions qui préoccupent encore aujourd'hui tous les gouvernements.

A côté des actes administratifs émanés du pouvoir central ou de sa représentation directe, il en est qui se rattachent à la vie politique du pays, à l'intervention de ses députés dans les affaires générales de l'État et dans les affaires particulières des provinces et des villes. Tels sont les papiers relatifs aux États-Généraux, aux assemblées des notables, aux assemblées provinciales, précieux documents qui sont tout à la fois le testament de l'ancienne société et la préface de la Révolution française.

Comme les provinces et les communes, les familles ont un intérêt incontestable à cette publication. En effet, les simples états de répartition de l'impôt ne servent pas seulement à délimiter d'anciennes propriétés ; ils déterminent aussi et constatent la situation nobiliaire d'un grand nombre de personnes au moment de la Révolution. Les élus chargés de faire la répartition des impôts n'admettaient pas sans des preuves rigoureuses l'exemption des charges financières que procuraient à ceux qui les possédaient légalement les terres nobles et les titres nobiliaires.

Aussi, voit-on un illustre savant du XVII^e siècle, Claude Saumaise, se montrer aussi habile défenseur de ses prétentions nobiliaires que perspicace archéologue lorsqu'il s'agit de déchiffrer une antique inscription, et l'histoire constate-t-elle sans étonnement que les échevins de Lyon

apportaient plus de persévérance à faire rechercher, après les troubles de la Ligue, les lettres patentes qui leur conféraient l'anoblissement, qu'à préserver la cité des invasions des Bohémiens, Egyptiens, bateleurs et nécromanciens, qui venaient augmenter les charges de *l'Aumône générale*, plus spécialement fondée pour les ouvriers sans emploi ou invalides.

Les jugements des intendants, connus sous le nom de *maintenue de noblesse*, complètent l'ensemble des documents servant à éclairer l'histoire et l'état des familles.

Notre ancienne organisation judiciaire est représentée dans les archives des préfectures par un grand nombre de registres et de dossiers provenant des Parlements provinciaux, des sièges royaux du premier degré : Présidiaux, Sénéchaussées et Bailliages. A ces documents concernant la justice du royaume, s'ajoutent les actes des justices seigneuriales qui représentent jusqu'au seuil même de la Révolution les derniers vestiges des pouvoirs locaux, issus de la féodalité.

La jurisprudence de ces tribunaux variait à l'infini. En Bourgogne, par exemple, il n'en coûtait que 10 francs d'amende, en l'année 1385, pour avoir aidé à rançonner les ambassadeurs du comte de Savoie et du marquis de Montferrat ; mais cette procédure avait nécessité des « *écritures qui occupaient 50 pieds de long,* » et le pied était taxé un gros et demi. A Rouen, au XIII^e siècle, la médisance de la part d'une femme était punie d'une immersion dans la Seine, répétée trois fois de suite. Le meurtre d'une femme *mal famée* se rachetait par 5 francs d'amende. Dans l'Orléanais, les faux témoins avaient la langue percée avec un fer rouge, et étaient ensuite battus de verges de la main du bourreau par les rues de la ville.

L'histoire du génie français dans ses manifestations multiples est écrite dans nos Archives. L'Université y retrouve les traits de sa puissante organisation et l'éclat dont elle a brillé dans les écoles d'Avignon, de Caen, de Poitiers, de Toulouse, etc. Des documents pleins d'intérêt révèlent le progrès accompli pendant les derniers siècles dans l'architecture, les beaux-arts et leur application à l'industrie, dans les procédés relatifs à la peinture sur verre, à la tapisserie, à la peinture sur émail et à la sculpture sur pierre et sur bois, qui tint une si grande place, non-seulement dans l'ornementation des monuments publics, mais encore dans la décoration des habitations privées.

Tels sont encore, pour l'architecture civile et religieuse, les titres nombreux qui concernent l'église de Brou, chef-d'œuvre du seizième siècle, la Sainte-Chapelle de Dijon, le Palais des Dauphins, le château de Gaillon et ses peintures dues à des maîtres italiens, enfin les habitations royales de Fontainebleau, de Vincennes, Blois, Amboise, etc.

Dans un autre ordre de faits, les Inventaires des Archives départementales signalent à l'attention du public lettré des documents très-importants pour l'appréciation d'un des événements les plus graves de l'ancien régime, la révocation de l'Édit de Nantes, et d'une de ces institutions les plus décriées, les lettres de cachet. Les historiens pourront désormais réviser, sur ces deux questions, avec les éléments d'information les plus certains, les opinions les plus accréditées jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur de signaler aussi à Votre Majesté une foule de renseignements curieux relatifs aux personnes. A l'aide des Archives, on peut aujourd'hui suivre pas à pas la plupart des hommes qui ont un nom célèbre dans notre ancien gouvernement, et reconstituer, même à leurs débuts dans la vie publique, la biographie de quelques-unes de nos illustrations littéraires, scientifiques ou militaires. Entre mille autres faits du même genre, on y apprend que Georges Cuvier remplissait dans sa jeunesse les modestes fonctions de greffier de la commune de Bec-en-Cauchois. Les délibérations de cette commune, toutes rédigées par lui et transcrites de sa main, nous en fournissent la preuve. Pierre Corneille tenait les registres de la fabrique de l'église de Rouen, et, quoique

marguillier, il y inscrivait parfois ses réflexions personnelles contre les mesures adoptées par ses collègues. Une petite localité de Seine-et-Marne, la commune d'Avon, presque inconnue aujourd'hui, conserve des livres paroissiaux du plus haut intérêt et qui révèlent l'état civil des plus grands artistes, au premier rang desquels se placent Léonard le Flamand, François de Bologne, Sébastien Serlio, le Rosso, Antoine Jacquet de Grenoble, le Primatice, Nicolo dell'Abbate, Jean de Hoëy, Fréminet, Ambroise Dubois et des savants illustres, tels que le mathématicien Bezout, le naturaliste Daubenton, etc.

Cet exposé sommaire suffira pour établir l'intérêt que présente, aux points de vue les plus divers, l'œuvre entreprise par M. le duc de Persigny.

C'est là, Sire, je puis le dire avec confiance, l'une des enquêtes les plus considérables qui aient jamais été ouvertes sur le passé de la France. Elle embrasse sous toutes ses faces la vie multiple de l'ancienne société française. Elle jette un jour vif et nouveau sur les relations du pouvoir central avec les gouvernements provinciaux et les administrations communales, les relations des cités entre elles, la situation de chacune de ses castes, et elle nous fait assister, par des actes authentiques, au grand et laborieux développement de notre patrie.

Les conseils généraux, qui jusqu'ici ont pourvu à toutes les dépenses du service des Archives, continueront, je n'en doute pas, leur concours empressé à une publication qui a obtenu les suffrages unanimes du monde savant.

En ce moment, je vais étudier le système le plus convenable pour la rédaction de tables générales alphabétiques, qui, à mesure de l'impression, permettraient d'embrasser d'un coup d'œil tous les documents relatifs à une même question administrative ou historique.

En terminant ce rapport, Sire, je considère comme un devoir de signaler à l'Empereur les services rendus par le Bureau des Archives, les inspecteurs généraux placés sous mes ordres et les archivistes départementaux, auxiliaires aussi modestes qu'érudits, sortis, pour la plupart, de l'École impériale des Chartes, et dont le dévouement mérite les plus grands éloges.

C'est à tous ces efforts réunis qu'on doit la marche rapide du grand travail dont je viens de soumettre à l'Empereur les principaux résultats.

Je suis avec un profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant
et très-fidèle serviteur et sujet,

Le ministre de l'intérieur,

LA VALETTE

INVENTAIRE-SOMMAIRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790,

REDIGÉ PAR M. CHARLES DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, ARCHIVISTE.

SEINE-INFÉRIEURE.

ARCHIVES CIVILES.— SÉRIES C et D.

TOME PREMIER.



PARIS,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES
DE PAUL DUPONT.

1864

ARCHIVES CIVILES DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

SÉRIES C ET D.



Ce volume contient l'inventaire des séries C et D des Archives du département de la Seine-Inférieure.

La série C se compose des fonds de l'Intendance et du Bureau des finances de la Généralité de Rouen, des Subdélégations, des Élections, de la Commission intermédiaire de la haute Normandie et de quelques-uns des Bureaux intermédiaires qui en dépendaient. La Normandie eut pendant longtemps une assemblée provinciale, qui tenait habituellement ses séances, une fois chaque année, dans la capitale de la province ; mais cette assemblée avait été supprimée dès le milieu du XVII^e siècle, et il est probable que ses Archives n'ont point été conservées. Ce n'est donc pas dans un fonds particulier, mais dans les divers dépôts publics, principalement dans les registres de délibérations des villes et dans les cahiers imprimés des remontrances des États, qu'il faut chercher les éléments de son histoire.

L'institution des *Intendants de justice, police et finances*, ou *commissaires départis pour l'exécution des ordres du Roi dans les provinces*, fut, par ses conséquences, un des faits les plus importants du règne de Louis XIII. Elle fut créée, non par mesure générale, mais par suite de commissions de dates diverses. Elle s'annonça par le rétablissement des chevauchées par toutes les provinces du royaume, « selon le département qui étoit baillé aux Maîtres des Requêtes par le Chancelier ou le Garde des sceaux de France, auxquels ils devoient rapporter leurs procès-verbaux ce des contraventions qu'ils trouveroient avoir été faites aux ordonnances, et autres cas qui mériteroient punition ou correction. » C'est ainsi que le sieur Lauson fut envoyé en Normandie, en vertu d'une commission du Roi datée de Nantes, 12 juillet 1626.

A partir de cette époque, les commissaires du Roi ne cessent d'avoir l'œil sur l'administration de la province ; bientôt, d'ambulatoires qu'ils étoient, ils devinrent sédentaires, et la Normandie se trouva surveillée par trois Intendants, un par chaque Généralité. Leur autorité s'étendit de plus en plus, à mesure que les esprits s'habituèrent à cette magistrature nouvelle ; elle finit par embrasser presque tous les objets de l'administration.

Pendant les troubles de la Fronde, une déclaration du 19 juillet 1648 révoqua les commissions de ces hauts fonctionnaires. L'autorité royale se vit obligée de les sacrifier à la jalousie et à la rancune des Cours souveraines. Réunies le 13 juin 1648 dans la chambre de saint Louis, elles n'avaient eu rien de plus pressé que de réclamer la suppression de ces inspecteurs fâcheux, agents trop fidèles, à leur gré, du pouvoir central.

Le *Courrier burlesque de la guerre de Paris* annonce en ces termes le succès remporté par le Parlement :

« Dès la première ouverture,
« Il révoqua les intendants
« Dans la campagne brigandans ;
« Maudits tyrannaux, demy princes,

« Malheurs attachez aux provinces,
« Facteurs du défunct Richelieu,
« Fléaux quatriesmes de Dieu.
« Cet arrest, mis sur les registres,
« Inquiéta fort les ministres,
« Qui, sans ceste sorte de gent,
« Auroient souvent manqué d'argent. »

Cette concession, arrachée au pouvoir par la révolte, était trop préjudiciable aux intérêts de l'État pour être de longue durée.

Pendant le séjour qu'il fit à Rouen, au mois de février 1650, Louis XIV nomma M. de La Marguerie, maître des requêtes de son hôtel, *Intendant de la justice, police et finances de la province de Normandie* ; il le chargea « de visiter toutes les villes et lieux qu'il jugeroit à propos « d'informer des désordres et malversations commises au fait des finances, des contraventions aux ordonnances et arrêts du Conseil, et des violences et exactions qui se font ou se pourroient faire par les gens de guerre, et par ceux qui avoient été commis à la levée des derniers du Roi » (1^{er} février 1650.)

Peu de jours après, Dyel de Miromesnil reparaît à Rouen avec le titre d'Intendant ; il en déjà exercé les fonctions après M. Claude Paris et concurremment avec Etienne Pascal. Ce fut en vain que le premier président du Parlement de Normandie alla réclamer à Paris, auprès des ministres, contre cette violation de la déclaration du 19 juillet 1648. L'Intendant resta fonction ; l'on ne put même obtenir de lui qu'il communiquât sa commission à la Cour. Au février 1655, Miromesnil assistait avec Favier et Morant, Intendants de Caen et d'Aler, États de la province de Normandie, en qualité de commissaire de Sa Majesté.

M. Floquet rappelle un fait honorable à la mémoire de ce personnage. « Étant, dit-il un des juges de Cinq-Mars et de de Thou, il eut le courage d'ouvrir l'avis de l'absolution pour de Thou. Seul entre tant de personnes, il ne fléchit point à la violence, et osa dire son sentimer ce liberté. »

A partir de M. de Miromesnil, nous avons pu établir la liste des Intendants de la Généralités de Rouen jusqu'à l'époque de la Révolution. Elle trouve naturellement sa place ici, comme dater un grand nombre de pièces analysées dans ce volume avec mention du nom des Intendants. Nous aurions désiré fixer avec une précision rigoureuse la date de la nomination de ces administrateurs mais cela nous a été impossible : ils exerçaient leurs fonctions en vertu de commissions du n'étaient sujettes à aucun contrôle, qu'ils n'étaient tenus de faire vérifier dans aucun greffe. Il a donc fallu nous contenter de relever pour chacun d'eux les dates extrêmes des actes où leur nom figure. Ceux-là du XVIII^e siècle étant généralement plus connus, nous nous sommes borné pour ceux-là à l'indication des années.

Thomas Morant, baron du Mesnil-Garnier, 3 décembre 1657– 5 janvier 1659.

Jean Bochard, sieur de Champigny, Noroy et Bouconvilliers, 16 septembre 1659 – 11 août 1663.

Jean-Baptiste Voysin de La Noiraye et du Mesnil (d'abord Intendant en Picardie), 2 juin 1664 – décembre 1665 (depuis Intendant de Touraine).

Jacques Barrin, marquis de La Galissonnière (d'abord Intendant d'Orléans), 22 mars 1666 – 27 mars 1672.

Jean de Creil, sieur de Soisy, 5 août 1672 – 16 octobre 1675.

Louis Le Blanc, 20 novembre 1675 – 26 novembre 1682. Sa correspondance officielle, en 11 volumes in-folio, a été achetée, il y a quelques années, par la Bibliothèque impériale (S. F., n^{os} 5360 et suivants).

Claude Méliand, seigneur de Bréviande (d'abord Intendant des Généralités d'Alençon et de Caen), 20 septembre 1683 – 23 février 1684 (depuis conseiller d'État).

René de Marillac, sieur d'Ollainville et d'Attichy (d'abord conseiller au Parlement de Paris, avocat général au Grand Conseil, Intendant de la Généralité de Poitiers), 11 juillet 1684 – 31 juillet 1686.

De La Briffe, 1686.

Feydeau de Brou, 1687 – 26 décembre 1688. M. de Launoy son successeur, fut presque aussitôt révoqué.

Michel Chamillart, fils d'un Intendant de la Généralité de Caen (d'abord conseiller au Parlement, 2 février 1689 – février 1690 (depuis Intendant des finances, ministre d'État, secrétaire d'État avec le département de la guerre).

Michel Larcher, marquis de Baye, (d'abord conseiller au Grand Conseil, grand rapporteur de France, Maître des Requêtes, commissaire aux Grands Jours pour la réformation de la justice), 25 février 1690 – 12 janvier 1692 (depuis Intendant de Champagne, président en la Chambre des Comptes de Paris).

Urbain Le Goux, chevalier, sieur de La Berchère, marquis de Dinteville et de Santenay, comte de Rochepot, baron de Toisy (d'abord Intendant des Généralités de Moulins, d'Auvergne et de Mon-tauban), 27 septembre 1692 – 3 novembre 1693.

Jérôme Bignon 1693 – 21 janvier 1694 (depuis Intendant de Picardie et d'Artois, conseiller d'État et prévôt des marchands).

Henri-Lambert d'Herbigny (d'abord Intendant des Généralités de Moulins, Grenoble, Montauban, Lyon), quelques mois de l'année 1694.

Antoine-François Le Fèvre d'Ormesson (d'abord commissaire aux Grands Jours pour la réformation de la justice), 23 mars 1694 – 30 juillet 1695 (depuis Intendant de la Généralité de Soissons).

Yves-Marie de La Bourdonnaye, sieur de Couëtion (d'abord Intendant de la Généralité de Poitiers), 24 octobre 1695 – 15 mai 1700.

Jean-Baptiste Desmarets, seigneur de Vaubourg, baron de Cramailles (d'abord Intendant de Béarn, d'Auvergne, de Lorraine, de Franche-Comté), septembre 1700.

Henri-François Lambert d'Herbigny, chevalier, marquis de Thibouville (d'abord Intendant des Généralités de Montauban et de Lyon), septembre 1701, mort à Rouen le 29 juin 1704.

Claude-Joseph Sanson, 9 août 1704.

Guillaume-Urbain de Lamoignon, marquis de La Motte, comte de Launay-Courson, 3 septembre 1704 – 4 août 1709 (depuis Intendant de la Généralité de Bordeaux).

Charles-Bonaventure Quantin, sieur de Richebourg, 14 septembre 1709-1712.

Nicolas-Étienne Roujault, 1712-1715.

Jean-Prosper Goujon, sieur de Gasville, de Ris, de Coutte, Yville, Thorigny, baron de Châteauneuf, 1715-1732.

Louis-François de La Bourdonnaye, seigneur de Launay, Loyselière, fils d'Yves-Marie, ci-dessus cité, 1733-1755.

Antoine-Joseph de Feydeau de Brou, désigné pour succéder à M. de La Bourdonnaye le 23 juin 1755, n'ayant point encore vingt-quatre ans révolus, mort en fonction le 3 juin 1762.

Jean-Baptiste-François de La Michodière, comte d'Hauteville, seigneur de La Michodière et de Romène (d'abord Intendant de la Généralité de Lyon), 1762-1768 (depuis prévôt des marchands de Paris).

Louis Thiroux de Crosne, gendre du précédent (d'abord rapporteur dans le procès de Calas, adjoint à l'Intendance de la Généralité de Rouen), 1768 – 11 août 1685 (depuis lieutenant général de police à Paris). C'est le plus célèbre des Intendants de Rouen.

Pierre-Charles Laurent de Villedeuil, sieur de Villemenon, Bras-de-Fer, Bombon (d'abord secrétaire des commandements du comte d'Artois), 1785-1787, (depuis secrétaire d'État en remplacement du baron de Breteuil).

Etienne-Thomas de MauSSION, seigneur de Jambeville et Frémainville (d'abord Intendant de la Généralité de Chartres), 1787 – 1^{er} juillet 1790 (il mourut à Paris sur l'échafaud le 25 février 1794, pendant la Révolution).

Nous avons suivi pour le classement du fonds de l'Intendance l'ordre prescrit par la circulaire du ministre de l'intérieur du 29 avril 1841 (seconde partie du cadre), les papiers de l'Intendance

pouvant sans difficulté se répartir dans toutes les divisions indiquées pour les papiers des temps modernes.

Ainsi les articles C, 1-6, lettres patentes, déclarations, correspondent à la série K, *lois, ordonnances et arrêtés*.

Les articles C, 7-182, personnel administratif (Intendants, subdélégués, syndics), police administrative (ordres du Roi, saufs-conduits, désarmement, etc.), santé publique, subsistances, états de population, agriculture, arts et métiers, manufactures, commerce, droits à l'entrée et à la sortie, foires et marchés, correspondent à la série M, *Personnel et administration générale*.

Les articles C, 183-229, états de situation des villes, biens communaux, administration municipale, édifices publics, octrois, voirie urbaine, correspondent à la série O, *Administration et comptabilité générale*.

Les articles C, 230-631, tailles, fourrage, ustensile, capitation, dixièmes, vingtièmes, impositions extraordinaires, impositions territoriales, impositions pour droits d'usage, impositions diverses, aides, postes et messageries, correspondent à la série P, *Finances*.

Les articles C, 632-648, domaines, correspondent à la série Q.

Les articles C, 649-834, guerre, correspondent à la série R.

Les articles 835-908, ponts et chaussées, roulage, navigation, péages, ports, ateliers de charité, corvées, correspondent à la série S, *Travaux publics*.

La série T, instruction publique, sciences et arts, n'est représentée que par 5 articles, C, 909-913.

Les articles C, 914-950, correspondent à la série U, *Justice*.

Les articles C, 951-994 correspondent à la série V, *Cultes*.

Les articles C, 995-1007, hôpitaux, enfants trouvés, secours, correspondent à la série X, *Établissements de bienfaisance*.

Les articles C, 1008–1040, relatifs à la mendicité, correspondent à la série Y, *Établissements de répression*.

Les articles C, 1041–1107, états des expéditions envoyées des bureaux de l'Intendance, faits à noter, loteries, monnaie, noblesse, offices, privilèges, voyage de Louis XVI à Cherbourg, etc., correspondent à la série Z, *affaires diverses*, ne rentrant pas naturellement dans les séries précédentes.

Le fonds de l'Intendance contient peu de pièces antérieures à 1700 ; on n'y trouve aucun registre des ordonnances de l'Intendant, et il est probable qu'il n'y en a jamais existé.

Une autre remarque importante à faire au sujet des archives de l'Intendance, c'est que, jusqu'à M. de Crosne, il n'y a point eu de bâtiment spécialement affecté à l'Intendant. Chaque intendant se logeait où il voulait ; de là des déménagements nombreux, aussi fâcheux pour les affaires qui étaient en instruction que pour la conservation des Archives.

On ne saurait néanmoins méconnaître l'importance de cette partie de notre dépôt pour l'histoire des villes, des communes, de l'industrie, du commerce et de l'administration de la Généralité pendant le cours du dernier siècle.

La Généralité de Rouen, l'une des trois de la province de Normandie, était composée de 14 Élections, renfermant, en 1785, en totalité, 1865 paroisses, 740, 700 individus, dont les contributions s'élevaient à la somme de 27,400,000 livres. Elle s'étendait, sur la rive droite de la Seine, un peu au delà des limites de la province ; sa largeur de Dieppe à Vigny était de 30 lieues, d'Aumale à Dives de 34 lieues. On estimait son étendue à 587 lieues carrées.

La Subdélégation n'était point, à proprement parler, dans la Généralité de Rouen, une division territoriale. Les subdélégués qui résidaient dans les chefs-lieux d'Élection étaient chargés des affaires de toutes les paroisses de leur Élection. Les autres n'étaient chargés que des affaires relatives à la ville dans laquelle ils demeuraient. L'Intendant avait des subdélégués à Andely, Caudebec, Chaumont, Eu, Évreux, Gisors, Lyons, Neufchâtel, Pont-Audemer, Poul-de-l'Arche et Rouen, qui étaient autant de chefs-lieux d'Élection. Il en avait aussi à Dieppe et au Havre pour les Élections d'Arques et de Montivilliers, et à Fécamp, Gournay, Honfleur, Louviers, Magny,

Nonancourt et Vernon. Généralement, les subdélégués, nommés par l'Intendant, si ce n'est pendant les premières années du XVIII^e siècle, qu'on fit de leurs fonctions des offices, cumulaient avec leur charge administrative un titre judiciaire. Ils étaient habituellement choisis parmi les magistrats de la localité.

Deux seules. Subdélégations sont représentées dans la série C par des papiers d'une assez médiocre importance : la Subdélégation de Lyons, C, 1108–1110, la Subdélégation de Rouen, C, 1111–1113.

Le Bureau des finances de Rouen date du milieu du XVI^e siècle. Au mois de janvier 1551, Henri II créa dans chacune des 17 Généralités du royaume un trésorier général des finances. En 1557, il désunit la charge de général de celle de trésorier, et voulut que dans chaque recette générale il y eût un trésorier et un général, exerçant leur charge séparément. Charles IX réunit les charges de général et de trésorier sous le nom de trésoriers de France et généraux des finances, et décida qu'il y en aurait cinq par Généralité.

Dans la suite, ce nombre fut augmenté ; on mit à la tête des Bureaux un président, un second président, et enfin, vers la fin du XVII^e siècle, un premier président.

« Les Bureaux des finances avaient pour attribution générale, et relativement à leur première destination, la direction et intendance du Domaine du Roi et de tous les droits qui en dépendaient. Les ordonnances qu'ils rendaient, en qualité de directeurs du Domaine, n'étaient soumises en aucun cas aux appels.

« La deuxième partie de leur compétence était la direction des finances..... L'assiette de la taille, toutes les opérations qui pouvaient en diminuer l'inégalité, l'inspection sur toutes les autres impositions qui n'étaient point en ferme, l'examen de la conduite des percepteurs, les informations à prendre sur les dangers que couraient les domaines du Roi, les précautions à prendre pour prévenir ou rendre moins funeste la prévarication, toutes les fonctions de cette nature faisaient une partie de leur attribution administrative.

« Le dernier objet de leur compétence était la voirie, c'est-à-dire... le droit d'inspecter et d'ordonner sur toute sorte de chemins, de quelque nature qu'ils fussent, royaux, vicinaux, rues des villes et villages, sentiers dans les campagnes, sur les ponts et chaussées, sur les pavés, sur les alignements des édifices, sur les canaux, rivières et cours des eaux, droits de péage. » (*Mémoire sur l'institution des Bureaux des finances et l'utilité de leurs fonctions*, imprimé en 1789.)

Le Bureau des finances de Rouen forme un fonds considérable, bien qu'il s'y rencontre d'assez grandes lacunes. Il comprend les articles C, 1114 – 1717, répartis en plusieurs catégories, dont voici les principales : plumitifs des ordonnances, de 1581 à 1785, C, 1114 – 1206, – C, 1224. Plumitifs des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine, en exécution de l'arrêt du 9 juillet 1684, de 1685 à 1790, C, 1207 – 1223. Vérification de lettres patentes et d'arrêts du Conseil, de 1585 à 1673, C, 1225 – 1268. Vérification des provisions d'offices, de 1594 à 1767, C, 1274 – 1341. Plumitifs des sentences de la voirie, de 1697 à 1731, C, 1342 – 1367. États arrêtés au Conseil royal des finances pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen, de 1612 à 1781, C, 1379 – 1437. États de la dépense des étapes, de 1698 à 1715, C, 14391 – 458. Collection d'édits, déclarations, arrêts du Conseil et autres pièces concernant les finances, de 1613 à 1790, C, 1459 – 1478. Requêtes adressées au Bureau, de la fin du XVII^e siècle à 1789, C, 1480 – 1605. Terriers des vicomtés d'Andely et Rouen, des domaines d'Arques, Caudebec et Montivilliers, XVII^e et XVIII^e siècles, C, 1606 – 1671. Enregistrement de titres translatifs de propriété, contrôle des titres de propriété, ensaisinement, XVIII^e siècle, C. 1672 – 1695.

ÉLECTIONS. – Les Élus durent leur nom à l'élection populaire, qui fut à l'origine la source de leur autorité. Plus tard, leur nomination fut attribuée aux généraux des finances, et enfin, sous Charles VII, en 1445, les commissions d'Élus furent érigées en titres d'offices.

Outre la connaissance que les Élus avaient de l'assiette de la taille, des fraudes commises aux droits des fermiers généraux, ils avaient encore celle des privilèges des nobles, suivant l'édit de 1596, qui renvoyait devant eux en première instance, et devant la Cour des Aides en appel, toutes les causes des personnes privilégiées relatives à l'imposition ou exemption de la taille.

On comptait dans la Généralité de Rouen 14 Élections.

Le fonds de l'Élection d'Arques se compose, pour la majeure partie, de rôles de taille, de tableaux de paroisse pour la nomination des collecteurs. Il forme 372 articles, C, 1718 – 2090.

Les articles C, 2091 – 2108, représentent ce qui provient des autres Élections. Les fonds d'Élections et une partie de celui du Bureau des finances avaient été par mégarde déposés, lors de la Révolution, au greffe du tribunal de Dieppe et du Palais de justice de Rouen. Ils ont été tout récemment réintégrés aux Archives départementales par ordre de S. Exe. M. le Ministre de l'intérieur.

Commissions et Bureaux intermédiaires, C, 2109 – 2214. Ces administrations n'ont point eu une longue durée ; il ne faut cependant méconnaître ni leurs travaux ni le résultat de leur administration. Elles forment comme le point de départ du nouveau régime administratif de la France. Il suffira de rappeler que le règlement du 15 juillet 1789 divisa la Généralité de Rouen en 11 départements : « Élection de Rouen de Pont-Audemer, de Pont-L'évêque, deCaudebec, de Montivilliers, d'Arques, d'Eu et de Neufchâtel, de Lyons, Chaumontet Magny, d'Andely et Pont-de-l'Arche et d'Évreux. »

D'après le plan qui fut adopté, la Généralité était représentée par une assemblée dite provinciale, siégeant à Rouen une fois chaque année, et, dans l'intervalle des sessions de cette assemblée, par une Commission intermédiaire. De même, chaque département était représenté par une assemblée de département, et, dans l'intervalle des sessions de cette assemblée, par un Bureau intermédiaire. Le même système était appliqué aux paroisses qui furent érigées en municipalités.

Ces Commissions et Bureaux intermédiaires cessèrent leurs fonctions vers la fin de juillet 1790 ; mais les documents de ce sept mois appartiennent de droit, aux archives modernes. L'autorité royale avait cessé de fait dès la fin de l'année 1789, et une législation nouvelle régissait déjà la France à partir de 1790, sous le nom d'administrations de département et de district.

On remarquera surtout, dans les fonds de la Commission et des Bureaux intermédiaires, les procès-verbaux de l'Assemblée provinciale, des assemblées de département et les rapports sur le bien public.

Thouret, qui joua un rôle important dans l'Assemblée constituante, avait été procureur-syndic de la Commission intermédiaire de la haute Normandie.

La série D se compose des fonds suivants :

1° *Collège de l'Oratoire de Dieppe*, fondé en 1614 par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, fut installé dans une maison déjà célèbre par deux personnages auxquels elle avait successivement appartenu, Jean Ango et le commandeur Aymar de Chastes. Ce Collège a subsisté sous la direction des Oratoriens jusqu'en 1792. (Articles D, 1 – 14.)

2° *Collège des Jésuites de la ville d'Eu*, fondé en 1582 par Henri, duc de Guise, dit le Balafré, et Catherine de Clèves, son épouse. Le pape y unit, en 1584, le prieuré de Saint-Martin-au-Bosc, de la dépendance de l'abbaye du Bec-Hellouin. On conserve un cartulaire et quelques chartes anciennes de ce prieuré. (Articles D, 15 – 25.)

3° *Collège des Jésuites de Rouen*, fondé, après bien des tentatives infructueuses, en 1583, par le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, qui fut le Roi de la Ligue ; mais il ne fut ouvert qu'après sa mort, sur la fin de l'année 1592. Les Jésuites avaient de plus, à Rouen, la direction du *Séminaire Joyeuse*, ainsi nommé du nom du cardinal de Joyeuse, qui le fonda en 1615 en faveur de trente boursiers, dont la nomination fut réservée par lui à ses héritiers ; et un *Noviciat* fondé dès 1605, sur la paroisse Saint-Vivien, dans le quartier de la *Slarèquerie*, par Elisabeth Du Moucel, veuve de Guillaume de Novince, sieur d'Aubigny, président au Bureau des trésoriers de France en la Généralité de Caen. Divers prieurés furent unis au Collège de Rouen en vertu de bulles et de lettres patentes et sur la résignation des prieurs titulaires. Ce furent ; Notre-Dame-du-Parc ou de Grandmont, près Rouen, en 1592 ; Saint-Biaise de Bacqueville-en-Caux, en 1607 ; la Madeleine des Deux-Amants, en 1617 ; Saint-Nicaise de Gasny, en 1690 ; Saint-Ouen de Gisors, en 1711. Les pères du Noviciat de Rouen, malgré la résistance assez vive que leur opposèrent les religieux de l'abbaye de Saint-Ouen, réussirent à se mettre en possession du prieuré de Saint-Gilles-Jouxte-Boulleng, dont Michel de Mouchy, le prieur titulaire, s'était démis en leur faveur dans les premières années du xvii^e siècle. Le fonds du Collège de Rouen comprend les archives particulières de ces divers établissements, et contient, par suite de cette circonstance, plusieurs chartes anciennes et de précieux renseignements sur un grand nombre de localités. Après la suppression de la Compagnie

des Jésuites, le Séminaire Joyeuse, le Collège de Rouen, comme celui de la ville d'Eu, furent maintenus, sous des administrations nouvelles et sans de grands changements dans le règlement des études. La *Résidence* de Dieppe, fondée par le cardinal de Joyeuse en 1619, fut définitivement supprimée, et la régie des biens qui en dépendaient fut confiée à l'économe-séquestre des revenus des Jésuites du Collège de Rouen ; c'est ce qui explique la présence, dans l'inventaire de la série D, et à la suite du fonds du Collège de Rouen, de deux registres relatifs à cette maison. Le fonds du Collège de Rouen s'étend du n° 26 au n° 323.

Viennent ensuite des établissements d'instruction publique d'un ordre moins élevé :

4° Le *Collège des Bons-Enfants*, fondé à Rouen vers le milieu du XIV^e siècle, qui prit quelque importance vers la fin du XVI^e, fut supprimé dans les premières années du XVII^e, et donné au monastère des Feuillants de cette ville. (Article D, 324.)

5° Le *Collège d'Aumale*, fondé en 1595 par Charles de Lorraine, duc d'Aumale, qui eut pour premier principal Jacques Gallemant, dont la vie a été imprimée, et pour bienfaiteur Louis Callon, ami de saint Vincent de Paul. Ce Collège ne paraît avoir eu quelque réputation que dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre l'expulsion des Jésuites, à la suite de l'attentat de Châtel, et l'année 1604, où ces religieux rentrèrent en possession de leurs collèges. (Article D, 325.)

6 Le *Collège d'Offranville*, fondé en 1602 par Jean Véron, sieur d'Offranville, curé de la même paroisse, conseiller du Roi au Parlement de Normandie. Après que le Collège de l'Oratoire de Dieppe eut été établi, celui d'Offranville ne fut plus qu'une simple école où l'on enseignait, à l'occasion, en outre de la lecture et de l'écriture, les premiers rudiments du latin. (Article D, 326.)

A la suite de ces Collèges, nous aurions désiré voir représentés dans cet inventaire les petits Collèges de Saint-Nicolas de La Taille, de Vergetot, de Pavilly, dont on constate l'existence au XVIII^e siècle. Malheureusement, il n'en est parvenu aucun document dans les Archives du département, non plus que du Collège du Havre, fondé vers la fin du XVI^e siècle, mais qui n'eut jamais qu'une médiocre importance, et de celui de Gournay, dépendant autrefois de la collégiale de Saint-Hildevert, et auquel fut annexée, en 1600, une prébende canoniale dont se démit, à cette intention, Marian de Martinbos, chancelier et grand vicaire du cardinal de Bourbon. Il était encore sur un assez bon pied au XVIII^e siècle ; il tomba dans une complète décadence, par suite de l'ouverture d'un Collège à l'abbaye de Saint-Germer, qui n'était qu'à une lieue de la ville de Gournay.

On sait qu'il existait autrefois dans la plupart des chapitres une charge *d'écolâtre* ou de *maître des écoles*, à laquelle étaient attachés des droits plus ou moins étendus, suivant les diocèses, quant à la direction de l'école capitulaire. A Rouen, de même qu'à Paris, cette charge était remplie par le chancelier ; c'était lui qui nommait le principal de l'*École de grammaire*, établie sur la paroisse de Saint-Laurent, dans une maison qui appartenait au chapitre. Cet établissement, florissant aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, était en décadence au XV^e, et fut abandonné au XVI^e. Mais, peu de temps après, un arrêt du Parlement releva la charge de chancelier, en lui attribuant une sorte de juridiction sur l'enseignement dans le diocèse, juridiction qui semble n'avoir jamais été ni parfaitement reconnue ni nettement définie. Le fonds de la *Chancellerie de Rouen* comprend les articles D, 327–328.

La *Communauté des maîtres écrivains jurés de la ville de Rouen* avait le privilège de l'enseignement, de l'art d'écrire et de l'arithmétique et de la vérification des écritures dans la ville de Rouen. Ses premiers statuts, de 1520, furent confirmés par l'archevêque François de Harlay. Ils donnent une idée favorable du développement de l'instruction au XVI^e siècle. Ces maîtres eurent de fréquents débats pour soutenir leur privilège contre les professeurs non jurés, contre les prêtres qui, libres d'enseigner le latin, prétendirent plus d'une fois enseigner l'écriture ; contre les protestants, exclus de la maîtrise par le fait de leur religion, et auxquels on contestait, d'autre part, le droit d'enseigner, sans lettres de maîtrise, contre le chancelier de la cathédrale, et surtout contre les Frères de la Doctrine Chrétienne. Les papiers de cette communauté fournissent plus d'un renseignement curieux pour l'histoire de l'instruction primaire en France antérieurement à 1790. (Articles D, 329 – 344).

Par l'établissement des Collèges, on avait pourvu à l'enseignement secondaire. La communauté des maîtres écrivains procurait l'enseignement primaire non-seulement à Rouen, mais dans les villes et bourgs du diocèse, aux personnes qui avaient le moyen de payer leurs leçons. Il y avait de plus une infinité d'écoles de villages, plus ou moins bien dotées par les fabriques et des personnes charitables, et tenues par des clercs, des vicaires et des curés.

Mais on était loin d'avoir pourvu d'une manière satisfaisante à l'enseignement des filles dans les campagnes, et à celui des enfants pauvres des deux sexes dans les grands centres de population.

C'est dans ce but que furent établis les Ursulines, la Congrégation-de-Notre-Dame, la Providence, les Sœurs des Écoles Charitables, celles d'Ernemont, et enfin l'institut des Frères de la Doctrine Chrétienne. Par ces communautés commença, sur une grande échelle, un enseignement populaire et véritablement gratuit.

Les Ursulines, instituées en 1537, par sainte Angèle de Brescia, pour l'éducation gratuite des jeunes personnes, s'établirent à Paris en 1604, par les soins de Marie L'huillier, veuve de M. Le Roux, sieur de Sainte-Beuve ; à Dieppe, en 1624 (fondatrice Marie Desmarest), D, 344 – 369 ; à Elbeuf, par suite de la vente qui leur fut faite du monastère du Val-de-Grâce, en 1648, D, 370 – 382 ; à Eu, en 1616, (fondatrice Catherine de Clèves), D, 383 – 390 ; à Gournay, en 1625, D, 391 – 392 ; au Havre, en 1627 (fondatrice Marguerite Barbey), D, 393 – 398 ; à Rouen, en 1617, D, 399 – 426.

La *Congrégation de Notre-Dame*, approuvée par le pape Paul V, en 1616, à la demande de Messire Antoine de Lenoncourt, évêque de Nancy, eut deux établissements dans le diocèse de Rouen ; l'un, à Rouen, fondé en 1645 par Catherine Le Fèvre, supprimé par Monseigneur de Saulx-Tavanes, D, 427 – 425 ; le second, à Caudebec, fondé en 1639 par des religieuses de la ville de Soissons, D, 426 – 435.

La communauté des Sœurs des écoles du Saint-Enfant-Jésus, autrement dite de la *Providence*, doit sa fondation au R. P. Nicolas Barré, religieux Minime. Elle commença en 1662, à Sotteville, près Rouen, et fut bientôt transférée à l'intérieur de la ville ; elle eut un grand nombre d'écoles, la plupart étaient en dehors du diocèse, D, 436 – 445.

Vers la même époque, en 1669, Marie Houdemare établit à Rouen les Sœurs des Écoles Charitables, autrement dites *Sœurs grises*, associées à l'hôpital général et spéciales pour la ville de Rouen, où elles comptèrent jusqu'à huit écoles, D, 442 – 447.

La communauté des Sœurs d'Ernemont reconnaît pour fondateur Barthélémy de Saint-Ouen, sieur d'Ernemont. A la fois hospitalières et maîtresses d'école, elles durent leurs succès à la protection des archevêques de Rouen, dont elles reconnaissaient absolument la juridiction ; au moment de la Révolution, cette communauté était très-florissante et possédait un grand nombre d'écoles dans le diocèse. Plusieurs hôpitaux avaient été confiés à ses soins. Les biens des Bénédictines de Dieppe et des Bernardines d'Yvetot servirent à doter les écoles des Sœurs d'Ernemont fondées dans ces deux villes, D, 452 – 472.

Les Nouvelles Catholiques avaient pour objet l'instruction des jeunes filles protestantes converties, ou-dont on désirait la conversion. Elles furent fondées à Rouen, en 1667, par Robert Le Confier, maître des comptes de Normandie. Il est à regretter que leur maison ait servi, postérieurement à la révocation de l'édit de Nantes, à l'internement forcé de personnes de la religion prétendue réformée, D, 473 – 536.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne viennent en dernier lieu ; leur établissement à Rouen est loin d'être le premier en date ; il n'est que de l'année 1705, mais il devint le premier en dignité. Ce fut à Rouen, en effet, à la maison de Saint-Yon ; que le fondateur de cet institut, J.-B. de La Salle, fixa sa résidence et le noviciat de sa communauté, et ce fut là qu'il mourut, le 7 avril 1717. Les Frères avaient, en outre de Saint-Yon, qui était en même temps que noviciat école de pensionnaires libres et maison de correction, la direction des Écoles de Charité établies pour les pauvres dans les quatre quartiers de la ville pendant la seconde moitié du xvii^e siècle. Ces écoles relevaient de l'administration du Bureau des pauvres valides ; elles étaient en décadence quand les Frères obtinrent qu'elles leur fussent confiées, D, 537 – 545.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne avaient une maison à Dieppe ; il n'en existe aucune trace dans les Archives.

L'Inventaire de la série D se termine par une liasse de pièces relatives au Palinod, ou Académie de l'Immaculée-Conception, qui occupe une place honorable dans l'histoire des anciennes sociétés littéraires de la France, D, 546.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, établie en 1744, fut supprimée lors de la Révolution. Mais on n'a rien conservé au dépôt départemental des Archives de cette compagnie.

Charles DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE,

Archiviste de la Seine-Inférieure.



Département de la Seine-Inférieure.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A
1790.**

SÉRIE C.

(Administrations provinciales. – Intendance. – Élections. – Bureau des Finances. – États provinciaux. – Principautés. – Régences.)

INTENDANCE DE LA GÉNÉRALITÉ DE ROUEN.

C. 1. (Liasse.) – 113 pièces, papier

1789. – Lettres patentes, déclarations du roi Louis XVI, accompagnées des lettres d'envoi des ministres aux intendants, des intendants aux subdélégués et aux municipalités et des avis de réception. – Ordonnance du Roi contre les troupes de brigands répandues dans le royaume, qui attaquent les châteaux et enlèvent les archives ; affiche imprimée portant la signature autographe de Louis XVI. – Déclaration du Roi pour le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité dans le royaume. – Arrêt du Conseil d'État pour ordonner la libre circulation des grains dans l'intérieur. – Proclamation du Roi concernant la tranquillité publique. – Déclaration du Roi pour l'établissement d'une loi martiale. – Procès-verbal de ce qui se passa à Dieppe à l'occasion de la promulgation de cette loi.

C. 2. (Liasse.) – 261 pièces, papier.

1789. – Lettres patentes, déclarations du roi Louis XVI, accompagnées des lettres d'envoi des ministres aux intendants, des intendants aux subdélégués et aux municipalités et des avis de réception. – Lettres patentes portant sanction de décrets de l'Assemblée nationale concernant l'émission des vœux dans les monastères et la constitution des municipalités. – Le comte de Saint-Priest mande à l'intendant de Rouen de ne remettre aux nouveaux corps administratifs que les papiers qui leur seront nécessaires pour leur administration et qui pourront être rendus publics sans inconvénient ; quant aux autres, qui doivent rester *dans le sein de la confiance* et qui compromettraient l'honneur des familles, ou la sûreté des subdélégués, l'intendant doit les faire garder soigneusement, en attendant les arrangements définitifs.

C. 3. (Liasse.) – 129 pièces, papier.

1790. – Lettres patentes, déclarations du roi Louis XVI accompagnées des lettres d'envoi des ministres aux intendants et des avis de réception. – Lettres patentes du Roi sur un décret de l'Assemblée nationale pour la constitution des assemblées primaires et des assemblées administratives. – Discours prononcé par le Roi à l'Assemblée nationale, le 4 février. – Lettres patentes, sur décrets de l'Assemblée nationale, ordonnant la division de la France en 83 départements ; – concernant les droits féodaux.

C. 4. (Liasse.) – 171 pièces, papier.

1790. – Lettres patentes, déclarations du roi Louis XVI. accompagnées des lettres d’envoi des ministres aux intendants et des avis de réception. – Proclamation du Roi, sur un décret de l’Assemblée nationale, concernant les comptes à rendre par les États provinciaux, Assemblées provinciales, Commissions intermédiaires, intendants et subdélégués aux nouveaux corps administratifs, et la remise des pièces et papiers relatifs à l’administration de chaque département. – Lettres patentes déclarant qu’aucun citoyen ne peut être inquiété à raison de ses opinions ; – concernant la confection et vérification des rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de l’année 1789, et portant que les fonctions des commissaires départis, intendants et subdélégués cesseront au moment où les Directoires de département entreront en activité.

C. 5. (Liasse.) – 258 pièces, papier.

1789-1790. – Lettres adressées à l’intendant par les syndics et les membres des assemblées municipales pour lui accuser réception des lettres patentes du Roi et des décrets de l’Assemblée nationale, et l’informer de la transcription de ces documents sur les registres de la commune. – Élections d’Andely, Arques, Caudebec, Chaumont et Magny, Évreux, Eu, Gisors, Lyons. – Lettre de l’assemblée municipale de la Croix-Saint-Leufroy portant les signatures de l’abbé de Foy, Pierre Hédiard, Claude Lemarié et Delaunay.

C. 6. (Liasse.) – 249 pièces, papier,

1789-1790. – Lettres adressées à l’intendant par les syndics et les membres des assemblées municipales, pour lui accuser réception des lettres patentes du Roi et des décrets de l’Assemblée nationale et l’informer de la transcription de ces documents sur les registres de la commune. – Élections de Montivilliers, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-de-l’Arche, Pont-l’Évêque et Rouen.– Les membres de la municipalité de Lannoy remontent à l’intendant que la transcription des lettres patentes est un travail long pour quelqu’un qui n’a pas l’usage d’écrire et ne peut espérer aucune gratification.

C. 7. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1757-1789. – Personnel administratif. – Lettres adressées par les ministres, les contrôleurs généraux des finances, les intendants des finances, les secrétaires d’État à l’intendant, pour lui faire part soit de leur nomination, soit des pouvoirs qui leur étaient attribués. – Lettres signées de MM. de Moras, Terray, le duc d’Aiguillon, Turgot, Amelot, Saint-Germain, Necker, Boullongne, le prince de Montbarey, de Vergennes, Joly de Fleury, de Miromesnil, de Beaumont, de Calonne, le baron de Breteuil, de Fourqueux, de Villedeuil, le comte de Brienne, le comte de Saint-Priest, La Tour Du Pin.

C. 8. (Liasse.) – 113 pièces, papier.

1742-1788. – Personnel administratif.– Congés accordés aux intendants, notes sur les deux bureaux de l’intendance de Rouen, le bureau du secrétariat et celui du cabinet, et sur leurs diverses attributions.– Frais de bureau.– Correspondance relative aux frais d’impression et aux mémoires présentés par les imprimeurs du Roi J.-B. Besongne, Le Boullenger, Lallemand et Oursel.– Note sans date ni signature, sur les attributions données aux intendants de provinces.– Mémoire en forme de déclaration présenté par 31. de Crosne, relatif à la pension qu’il touchait sur le trésor royal, en conséquence de l’ordre du Roi du 7 janvier 1779. M. de Crosne rappelle qu’il est né à Paris, le 4 juillet 1736, sur la paroisse de Saint-Méry, qu’il fut nommé adjoint à l’intendance de Rouen en 1768, intendant en titre la même année, avec une pension de 4,000 fr.– M. Lambert prévient M. de Maussion, intendant, que le Roi veut qu’on tienne la main à l’exécution de la décision du 15 mars 1778, relative à la résidence des intendants dans leurs Généralités. Ils n’avaient droit qu’à un congé de trois mois par an, ou de six mois tous les deux ans.

C. 9. (Liasse.) – 213 pièces, papier.

1740-1787. – Personnel administratif.– Subdélégations.– Correspondance relative aux subdélégués ; états des paroisses dont se composait chaque subdélégation.– (On trouve le renseignement suivant dans un des états des subdélégués : « La Généralité de Rouen n'est point divisée « par subdélégations, elle l'est seulement par élections ; les subdélégués qui résident dans les chefs-lieux d'élections sont chargés des affaires de toutes les paroisses de leur election ; les subdélégués qui ne résident point dans les chefs-lieux d'élections ne sont chargés que des affaires relatives à la ville dans laquelle ils demeurent : tels sont les subdélégués domiciliés à Louviers, Honfleur, Fécamp, Saint-Valery, Aumale, Chaumont, Gournay, Vernon et Nonancourt. »)

C. 10. (Liasse.) – 255 pièces, papier (1 sur parchemin).

1723-1770. – Personnel administratif.– Syndics des paroisses.– Correspondance relative à leur election par les habitants des paroisses, à leur nomination d'office, destitution et décharge par les intendants.– Commission à Charles Opert pour faire les fonctions de syndic de la paroisse de Brumesnil, election d'Arques, aux gages de 7 livres, à raison du denier 50 sur les tailles.– État des syndics décédés, déchargés, ou qui, par d'autres motifs, sont à changer pour l'année 1769, dans l'élection de Neufchâtel, et de ceux nommés par les habitants, ou qui doivent l'être d'office, soit à défaut de nomination, soit à cause de l'incapacité des nommés. Cet état fut dressé par M. Bézuel subdélégué, de concert avec M. Margue, receveur des tailles.– Lettre de M^{me} Cailly de Joyeuse en faveur de Jacques Ferment, syndic de la paroisse de la rue Saint-Pierre : « Les mutins, ses adversaires, m'ont joué indignement ; je suis seigneur, ils sont mes vassaux. » – Ordonnance de M. Bézuel, subdélégué de Neuchâtel. Les habitants de Criquiers s'assembleront en état de commun, au son de la cloche, issue de messe ou de vêpres, le jour qui suivra la réception du. présent ordre, à l'effet de choisir et nommer l'un d'entre eux qui soit bon et solvable, sachant lire et écrire, et qui ait les qualités prescrites par l'ordonnance de M. l'intendant pour remplir les fonctions de syndic et collecteur des vingtièmes ; autrement, il sera nommé un syndic d'office.

C. 11. (Liasse.) – 249 pièces, papier.

1771-1787. – Personnel administratif.– Syndics des paroisses.– Correspondance relative à leur election par les habitants des paroisses, à leur nomination d'office ; destitution et décharge par les intendants.– Une lettre du secrétaire de l'intendance de Rouen, adressée au père procureur de l'abbaye de Jumièges, contient les renseignements suivants sur la nomination des syndics : « Il est d'usage, lorsqu'un syndic demande sa décharge, ou que les habitants d'une paroisse demandent sa destitution..., que, soit le syndic, soit les habitants, adressent une requête à M. l'intendant à ce qu'il soit ordonné que les habitants de la paroisse s'assembleront, à l'effet de nommer une autre personne... Lorsque cette formalité est remplie, les habitants s'assemblent au jour qui leur est indiqué par l'ordonnance dont la requête est souscrite, et procèdent à l'élection d'un syndic dont ils sont garants et responsables ; ils arrêtent, à cet effet, une délibération qu'ils sont tenus de rapporter pour être homologuée par M. l'intendant. Il arrive quelquefois que, dans ces sortes d'assemblées, il y a beaucoup de cabale et de brigue, et que les suffrages sont tellement partagés qu'il n'est pas possible de statuer sur les délibérations qui sont présentées ; alors, M. l'intendant, pour mettre fin aux divisions... et pour assurer la perception des deniers du Roi, et le service attaché aux fonctions du syndicat, prend le parti de nommer un syndic d'office. » – Ordonnance de M. Bertier, intendant de la Généralité de Paris, concernant les fonctions des syndics dans chaque paroisse.

C. 12. (Liasse.) – 138 pièces, papier.

1770-1771. – Personnel administratif.– Syndics.– Troubles à Gasny, à l'occasion d'un syndic appelé Jean-Louis-Marie, nommé en vertu d'une délibération des habitants, au préjudice et au mépris de la nomination faite d'office du sieur Nicolas Le Goux par l'intendant.

C. 13. (Liasse.) – 166 pièces, papier.

1734-1788. – Police administrative.– Ordres du Roi, correspondance générale, états des personnes détenues par ordres du Roi dans les maisons de force et couvents de la Généralité de Rouen. Les lieux où l'on détenait, en vertu d'ordres du Roi, étaient : Saint-Yon, établissement situé

à Rouen, au faubourg Saint-Sever, et tenu par les Frères de la Doctrine Chrétienne ; la maison des Pénitents de Sainte-Barbe-de-Croisset, et l'Hôpital général de Rouen.– Circulaire imprimée de M. de Breteuil à MM. les intendants, au sujet de l'exécution des ordres du Roi.– Établissement de la maison de Saint-Yon et révoltes qui y éclatèrent.

C. 14. (Liasse.) – 285 pièces, papier.

1731-1789. – Police administrative.– Ordres du Roi.– Correspondance entre le ministre, l'intendant et les subdélégués, au sujet de demandes adressées au Roi aux fins d'obtenir l'internement d'aliénés, de mauvais sujets et de filles libertines, dans des couvents ou des maisons de force (pièces rangées par ordre alphabétique).– A... Les parents d'une demoiselle, ayant craint qu'elle ne fît un mariage peu en rapport avec sa position, avaient sollicité des ordres du Roi pour qu'elle fût enfermée dans un couvent. L'intendant annonça bientôt au ministre que, toute réflexion faite, les parents avaient cru que le plus sur moyen de l'empêcher de faire un mariage déshonorant était de lui en proposer un convenable. « Ils l'ont fait, ajoutait-il, et elle est mariée depuis quelques jours. »

C. 15. (Liasse.) – 280 pièces, papier.

1749-1789. – Police administrative.– Ordres du Roi.– Bai....– Bay....– Barry, dit de Saint-Alban, accusé d'avoir tenté de débaucher les ouvriers de la manufacture de porcelaine établie à Vincennes, et d'avoir même emmené en Angleterre ceux qui avaient le secret de la composition. Ordre de l'arrêter dans l'intendance de Rouen.– Révocation d'ordres du Roi contre une dame détenue dans la maison du Bon-Pasteur de Lisieux. « L'intendant l'avertira que, si elle abusait de sa liberté, en se permettant de nouveaux excès, elle se mettrait dans le cas d'être punie sévèrement. »

C. 16. (Liasse.) – 293 pièces, papier.

1732-1789. – Police administrative.– Ordres du Roi.– Beau.... – Biz.... – Besongne, imprimeur à Rouen, demande la révocation des ordres du Roi pour conduire sa mère en prison. M. Bertin répond que les ordres du Roi ne pourront être révoqués que lorsque M^{me} Besongne aura donné une preuve de sa soumission en se rendant en prison. – Un particulier ayant demandé des ordres pour que son fils fût enfermé au château de Caen, le comte de Saint-Florentin invite M. de Brou à examiner si les faits allégués méritent une punition aussi grave. Il exposera au réclamant qu'il vaudrait mieux, puisque son fils était engagé, lui laisser faire quelques campagnes ; qu'il faudrait, en tout cas, qu'il obtînt son congé et indiquât une maison plus convenable que le château de Caen, où il n'y avait de lieu sûr que les cachots.

C. 17. (Liasse.) – 201 pièces, papier.

1735-1790. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Bl... –Bon... – Deux particuliers, voyant que leur frère était sur le point de se déshonorer en épousant une tille libertine qu'il avait prise comme servante, avaient réclamé contre elle une lettre de cachet, pour qu'elle fût enfermée dans un hôpital. Le comte de Saint-Florentin écrit à ce sujet à l'intendant : « Si elle n'est pas libertine, la disproportion des conditions n'est pas une raison pour exciter l'autorité du Roi. Si, au contraire, cette fille est véritablement libertine, la famille doit exciter la justice pour la faire enfermer. » – M. de Vergennes écrit à M. de Crosne, au sujet d'ordres demandés contre un particulier par ses parents, que, ce particulier n'étant sous l'autorité de personne et ne pouvant être enfermé à titre de correction paternelle, il n'était pas possible de proposer au Roi de le priver de sa liberté, parce que la famille craignait qu'il ne s'exposât à des condamnations flétrissantes.

C. 18. (Liasse.) – 245 pièces, papier (2 sur parchemin).

1711-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Bon... (de). – Boy... – Lettre de M. de La Vrillière à M. de Richebourg, intendant, pour l'inviter à prendre connaissance, comme juge en dernier ressort, des irrévérences commises dans l'église de Trousseauville, et des mauvais traitements faits au curé et à sa domestique par des seigneurs des environs. – Lettre de cachet adressée par le Roi au marquis de Bcuvron, pour qu'il ait à remettre entre les mains du porteur un

négociant détenu au Vieux-Palais de Rouen, contre lequel ses créanciers avaient obtenu un décret de prise de corps.

C. 19. (Liasse.) – 213 pièces, papier.

1738-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Bra... – Buz... – Délibérations des propriétaires et habitants de Lintot, près Omonville. Ils arrêtent qu'une femme de cette paroisse serait conduite à l'Hôtel-Dieu de Paris, pour y être renfermée pour cause de folie, et que les frais de nourriture et de conduite seraient répartis au marc la livre des vingtièmes sur les propriétaires, et au marc la livre de la taille sur les habitants. – D'après les dispositions précises de l'article 151 de la coutume de Normandie, à défaut de parents, les habitants des paroisses étaient obligés de dénoncer en justice les particuliers qui tombaient en démence, et de les tenir en sûre garde, même de satisfaire aux frais de leur détention. Mais l'intendant leur fit entendre que, dans aucun cas, les habitants ne pouvaient se permettre de soustraire, de leur autorité privée, un individu quelconque à la société, et les avertit d'adresser un mémoire à M. de Vergennes, à l'effet d'obtenir un ordre du Roi.

C. 20. (Liasse.) – 306 pièces, papier.

1733-1788. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Cai... – Ces... – Mention du prieuré de Bourgachard, comme lieu de détention spécial aux ecclésiastiques. – Lettre du comte de Brienne, secrétaire d'État, au sujet d'un gentilhomme du régiment des chasseurs des Pyrénées. Il avait été condamné à mort par le conseil de guerre pour avoir quitté son poste et frappé son caporal. Le Roi, en considération de sa famille et à la sollicitation du duc d'Harcourt, commua sa peine en celle d'une détention perpétuelle, à la charge par la famille de payer la pension ; il fut conduit chez les frères de Saint-Yon à Rouen. Mais, comme le prix de la pension (300 l.) était au-dessus des moyens de ses parents, on le transféra dans la maison des Bons-Fils de Saint-Venant, qui était beaucoup moins chère, et le Roi voulut bien payer sa pension.

C. 21. (Liasse.) – 241 pièces, papier.

1731-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Chal... – Cl... – Un particulier demande au ministre la permission de faire passer un mauvais sujet aux colonies ; il lui fut répondu que le Roi ne donnait jamais d'ordre pour cela, et que les parents n'avaient d'autre parti à prendre que de s'adresser à l'officier chargé de la recrue de troupes des colonies et d'obtenir un engagement volontaire.

C. 22. (Liasse.) – 217 pièces, papier.

1744-1785. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Col..., – Coq... – Lettre du comte de Saint-Florentin à l'intendant pour l'inviter à faire défendre, de la part du Roi, à une femme de Dieppe de s'éloigner de cette ville de plus de 10 lieues, sans une permission par écrit de l'intendant ou du subdélégué. Cette femme avait livré sa fille à la prostitution et se permettait contre elle toute sorte de violences. – La famille d'une veuve ayant demandé qu'elle fût mise, par ordre du Roi, dans un couvent, le ministre invite l'intendant à s'assurer s'il n'entraîne point dans les vues des parents de la mettre à couvert des poursuites de ses créanciers.

C. 23. (Liasse.) – 228 pièces, papier.

1738-1790. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Cor... – Cuv... – le comte de Saint-Florentin annonce l'envoi d'ordres du Roi pour faire conduire à Bicêtre un diacre du diocèse de Rouen. Le mémoire de la famille ayant été communiqué à l'archevêque de Rouen, l'intendant est invité à se concerter avec ce prélat pour l'exécution des ordres et à tenir la main à ce que les frais de conduite et de pension fussent exactement payés par les parents.

C. 24. (Liasse.) – 131 pièces, papier.

1734-1789. – Police administrative.– Ordres du Roi. – Dab... – Dav... – M. de Vergennes écrit à M. de Crosne, intendant, au sujet d'ordres du Roi sollicités par un père contre son fils, lequel s'était évadé de la *Tour aux libertins* de Rouen, que le Roi ne donnait pas d'ordres particuliers pour faire passer les mauvais sujets aux colonies, et qu'en tout cas ce serait au département de la marine qu'il faudrait s'adresser pour les obtenir.– Ordres du Roi obtenus par l'évêque d'Evreux, contre un ecclésiastique renfermé au couvent de Sainte-Barbe de Louviers, pour le forcer à rentrer dans le diocèse de Saint-Claude dont il était originaire.

C. 25. (Liasse.) – 189 pièces, papier.

1741-1784. – Police administrative.– Ordres du Roi.– De... – De la... – Ordres décernés sur la demande des parents pour la translation d'un particulier des prisons du bailliage de Rouen au château de Bicêtre, afin d'éviter une punition déshonorante qui rejaillirait sur eux. M. Bertin mentionne que le Procureur Général du Parlement n'avait pas vu d'inconvénient à venir au secours de cette famille.– Une femme ayant demandé que son mari fût enfermé à Bicêtre, comme étant tombé dans un état de folie furieuse et qu'il y fût reçu gratuitement, attendu la pauvreté de sa famille, M. Bertin charge M. de Crosne de s'assurer de la vérité des faits allégués, du consentement des parents et d'avertir cette femme qu'il fallait nécessairement, ou qu'elle payât la pension de son mari, ou qu'elle engageât les administrateurs de Bicêtre à le recevoir gratuitement.

C. 26. (Liasse.) – 251 pièces, papier.

1747-1789. – Police administrative.– Ordres du Roi.– Delh... – Dr... – Ordre du Roi à Étienne Souche, garde de la prévôté de l'hôtel, d'arrêter deux demoiselles de la Généralité d'Alençon et de les conduire aux frais de leur famille dans la *Tour aux libertins* de Rouen.– Permission au sieur Dousessey, ci-devant conseiller au Parlement de Rouen, d'aller vaquer à ses affaires à Mortain et à Bayeux.– Une fille ayant demandé qu'on lui permît de se retirer avec sa mère, qui était séparée de son mari, et que celui-ci fût condamné à lui payer une pension, M. Bertin écrit à l'intendant que le Roi ne peut guère employer son autorité dans des querelles de famille de cette espèce, qui regardent naturellement la justice ordinaire. Il le prie cependant de vérifier s'il y aurait quelques circonstances particulières qui pussent engager S. M. à prendre connaissance de cette demande.

C. 27. (Liasse.) – 210 pièces, papier.

1750-1788. – Police administrative.– Ordres du Roi.– Duc... – Dupr... – Révocation des ordres par lesquels le Roi avait interdit aux nommés Dufay, Le Bigre, Riouffe, Rouvrel et Pilore, l'entrée aux Assemblées de la communauté des chirurgiens de Rouen. L'intendant les avertira d'apporter aux assemblées un esprit de paix et d'union, et de n'avoir d'autres vues que celles du bien de leur communauté.– Ordres du Roi pour recevoir au dépôt de mendicité de Rouen une femme condamnée à la détention perpétuelle par arrêt du Parlement.

C. 28. (Liasse.) – 172 pièces, papier.

1734-1788. – Police administrative.– Ordres du Roi.– Dupu... – Duv... – Sur la plainte faite par un particulier contre le séducteur de sa femme qui l'avait conduite à Paris, le ministre prie l'intendant de s'informer du coupable et des dispositions de sa famille à son égard. Bien que cette affaire fût de nature à être poursuivie en justice réglée, il laisse espérer que le Roi viendra au secours du mari, attendu sa pauvreté et sa situation.

C. 29. (Liasse.) – 230 pièces, papier.

1735-1789. – Police administrative.– Ordres du Roi. – Ed... – Fol... – Le comte de Saint-Florentin annonce à M. de Brou, intendant, l'envoi d'ordres du Roi pour faire arrêter, conduire et recevoir dans la maison de Saint-Aubin, près Rouen, un particulier dont l'esprit était aliéné.

C. 30. (Liasse.) – 269 pièces, papier.

1755-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Fon... – Fro... – Un particulier ayant demandé des ordres pour faire enfermer sa femme dans une maison de force, le ministre écrit à l'intendant de vérifier les faits allégués, de s'assurer du consentement de la famille entière par la signature des parents paternels et maternels, et d'exiger du mari la soumission de payer les frais de conduite et de pension.

C. 31. (Liasse.) – 155 pièces, papier.

1730-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi – Gab... – Gau... – M. le lieutenant général de police ayant cru convenable de rendre la liberté à certains individus détenus à Bicêtre, M. Bertin, en adressant leurs noms à M. de Crosne, le charge d'écrire aux parents, et de leur faire entendre que ces sortes de punitions, quoiqu'elles soient ordonnées sur de justes motifs, ne peuvent pas cependant être perpétuelles. M. de Crosne, répondant à la lettre de M. Bertin, insiste, d'après les observations des parents, pour que la détention de l'un de ces particuliers soit continuée : « Il avait été arrêté pour vol et il se trouvait dans les liens d'une procédure criminelle lorsque le Roi avait bien voulu donner des ordres pour le faire enfermer à Bicêtre ; une correction d'un an ne paraissait pas assez rigoureuse pour qu'on fût assuré qu'il ne retomberait pas dans ses premiers excès. ». – Précis pour M. l'abbé de Garges-villes, chanoine de Beauvais, victime de la cupidité, de l'animosité d'autrui et de l'excès de sa bonne foy.

C. 32. (Liasse.)– 238 pièces, papier.

1733-1788. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Gel... – Gou... – Un frère du lieutenant général de Rouen, voulant contracter mariage avec une femme qui joignait à une naissance très-obscurer une vie des plus abandonnées, ses parents résolurent de s'y opposer et demandèrent que cette femme fût enfermée dans le couvent du Bon-Pasteur. M. de La Bourdonnaye, intendant, invité à prendre les informations nécessaires et à donner son avis, répondit que, cette fille étant revenue de son ancien libertinage, il ne conviendrait pas de la traiter comme une fille actuellement débauchée, et qu'il y aurait lieu de la mettre dans une autre communauté que celle du Bon-Pasteur, établie spécialement pour la correction des filles d'une vie déréglée ; il propose, comme lieu de détention pour elle, la maison des Bénédictines de Pont-de-l'Arche. – Ordre de saisir les papiers du père Gomeau, bénédictin, qui cherchait à exciter l'esprit de parti parmi les religieux de son ordre et protestait contre le chapitre de la congrégation de Saint-Maur.

C. 33. (Liasse.)– 164 pièces, papier.

1742-1787. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Gra... – Gru... – Un mari ayant sollicité des ordres du Roi contre sa femme, détenue en prison pour accusation d'adultère, l'intendant est invité à s'assurer des dispositions des parents les plus proches, paternels et maternels, par un mémoire signé d'eux, dans lequel ils se réuniront pour invoquer l'autorité du Roi et se soumettront à payer la pension dans la maison qu'ils indiqueront. Lettre de M. de Miromesnil, premier président du Parlement, concernant cette affaire.

C. 34. (Liasse.)– 234 pièces, papier.

1731-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Gu... – Gy... – Le maire et les échevins de la ville de Dieppe ayant demandé qu'un particulier fût enfermé par ordre du Roi, afin de prévenir les suites fâcheuses de sa violence, M. Bertin invite l'intendant à vérifier les faits allégués et, dans le cas où ils seraient exacts, à écrire aux administrateurs de Bicêtre, pour savoir s'ils voudraient faire remise de la pension.

C. 35. (Liasse.) – 146 pièces, papier.

1758-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Hal... – Haz... – Les paroissiens d'Hacqueville ayant demandé des ordres du Roi contre un jeune homme attaqué de folie pour le conduire à Bicêtre, M. Bertin avertit l'intendant que, dans le cas où la folie serait constatée, il faudrait que la famille ou la paroisse se chargeât de payer la pension. M. de Crosne répondit : « Il n'y a dans la Généralité de Rouen aucune maison destinée à recevoir les personnes attaquées de

folie, et, s'il est de nécessité que la pension de ce jeune homme soit payée à Bicêtre pour qu'il y soit envoyé, je ne vois aucun moyen d'en débarrasser la paroisse d'Hacqueville ; les parents du jeune homme sont dans la plus grande pauvreté., J'ai fait proposer aux habitants de contribuer entre eux pour cette pension ; ils représentent que, chargés d'impositions, ils sont hors d'état de fournir aucun secours à ce particulier. »

C. 36. (Liasse.) – 228 pièces, papier.

1707-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Heb... – Hur... – Un Allemand nommé d'Hermanne, secrétaire du ministre de l'électeur palatin Grevenbroch, parti de Paris avec une femme qu'il avait débauchée, est arrêté à Dieppe et reconduit à Paris en vertu d'ordres du Roi accordés sur la demande dudit Grevenbroch.

C. 37. (Liasse.) – 201 pièces, papier.

1751-1788. – Police administrative. – Ordres du Roi. – I.-J.-K. – Ordres du Roi pour faire sortir le frère Jodas de l'abbaye de Beaulieu et lui enjoindre de se retirer à la communauté de Cherbourg, sa maison de profession. – Un jeune homme ayant dissipé beaucoup au delà des effets dont il pouvait disposer, quoiqu'ils fussent considérables, sa famille demanda qu'il fût enfermé pour un temps à Saint-Yon, parce qu'autrement sa ruine serait inévitable ; M. de Saint-Florentin charge M. de Brou, intendant, de prendre les éclaircissements nécessaires et de lui transmettre son avis.

C. 38. (Liasse.) – 219 pièces, papier.

1738-1784. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Lab... – Lav... – M. Rolland, ingénieur, intercède auprès de l'intendant en faveur d'un jeune homme contre lequel son père avait obtenu des ordres du Roi. Il prie l'intendant de vouloir bien rester dépositaire de ces ordres pendant un délai de six mois, afin de voir si ce jeune homme tiendrait la promesse qu'il avait faite de changer de conduite.– Lettre de M. Thomas de la Marche ; ayant appris la récente suppression de la Chambre des Comptes dont il était membre, il demande que son exil soit fixé à sa terre de Manneville-la-Raoul.

C. 39. (Liasse.) – 144 pièces, papier.

1732-1787. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Leba... – Lebr... – M. de Chauvelin demande des renseignements à M. de La Bourdonnaye, intendant, au sujet d'ordres du Roi sollicités à l'effet de faire enfermer dans un couvent une jeune fille de mauvaise vie, qui avait entraîné dans le libertinage un fils de famille. – M. Bertin prie M. de Crosne, intendant, de vérifier si certains individus contre lesquels on réclamait l'autorité du Roi ne seraient pas déjà dans les liens de la justice, et s'il n'y aurait pas lieu à des réclamations fondées de la part des juges.

C. 40. (Liasse.) – 262 pièces, papier.

1740-1788. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Lec... – Lefev... – Ordres du Roi contre un nommé Louis Lefèvre, soupçonné d'être embaucheur et espion des Anglais. – Lettre de M. Virieu-Beauvoir à l'intendant au sujet d'une dénonciation anonyme et calomnieuse contre le curé de Lanquetot. Il lui rend compte en même temps des mesures qu'il a prises pour mettre le Havre à l'abri d'un coup de main des Anglais. « Si vous venez au Havre, vous trouverez que nous avons fait une défense comme il n'y en a jamais eu ici, où nous pouvons faire beaucoup plus de mal aux Anglais avec beaucoup moins de monde, et qui peut durer toujours avec un petit entretien tous les ans de 30 ou 40 journées de soldat, qui ne coûte rien. »

C. 41. (Liasse.) – 128 pièces, papier.

1733-1785. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Lefo... – Leh... – Un particulier, renfermé à Bicêtre dès 1729, pour cause de démence reconnue, ayant commis, dans un accès de fureur, un meurtre après son élargissement, la famille demanda qu'on arrêtât le cours de la procédure qui s'instruisait et qu'il fût de nouveau renfermé. Consulté à ce sujet par M. de Chauvelin, M. de La

Bourdonnaye, intendant, fait observer qu'on regardait généralement ce particulier comme fou et que, dans le pays, on croyait la folie héréditaire dans sa famille ; en conséquence, il appuie la demande : « Aussi bien, ajoute-t-il, ne pourrait-on jamais, en définitif, opérer contre lui de condamnation régulière, puisque quand après avoir essuyé tout le feu de la procédure, le procureur du Roi viendrait à demander qu'il fût admis à la preuve de ses faits justificatifs, la démence qui serait facile à prouver le mettrait infailliblement à l'abri de la rigueur des lois. »

C. 42. (Liasse.) – 222 pièces, papier.

1725-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Lej... – Lem... – M. le cardinal de La Rochefoucauld ayant adressé à M. de Vergennes un mémoire contre un curé, pour le faire renfermer dans un couvent, l'intendant est invité à prendre les informations nécessaires. – Ordre du Roi pour faire punir par 24 heures de prison le fils de la maîtresse de poste de Dieppe, qui avait manqué à M. le comte d'Ecquevilly. – A propos d'ordres du Roi sollicités par des parents contre un jeune homme, M. de Vergennes fait observer à l'intendant que ce jeune homme n'est pas sous leur autorité, que leur principal objet est d'empêcher le mariage qu'il veut contracter, et qu'il faudrait des motifs bien puissants pour accueillir leur demande. – Lettre d'envoi d'ordres du Roi pour obliger un curé à se retirer au séminaire de Bourgachard.

C. 43. (Liasse.) – 224 pièces, papier.

1734-1788. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Lemp... – Lesi... – Un mari demande que sa femme soit transférée de l'Hôpital de Rouen, où elle avait été enfermée pour cause de libertinage, dans la maison du Bon-Pasteur de Lisieux. L'intendant est chargé par M. Berlin de vérifier les faits allégués et de s'assurer du consentement de la famille, en faisant signer les parents paternels et maternels les plus proches de la femme. – Lettre, d'envoi d'ordres du Roi pour faire recevoir au dépôt de mendicité de Rouen une fille condamnée par le Parlement à la détention perpétuelle. – Les parents d'un jeune homme ayant demandé qu'il fût enfermé par ordre du Roi dans la maison de force de Saint-Venant, pour dissipation, M. le comte de Saint-Florentin demande des renseignements à l'intendant et l'informe que les motifs allégués ne paraissent pas assez déterminants.

C. 44. (Liasse.) – 150 pièces, papier.

1737-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Lest... – Levig... – Ordres du Roi pour empêcher le sieur Levailant, gentilhomme verrier, de sortir du royaume et d'en emmener des ouvriers. Invitation à l'intendant de le faire arrêter sur-le-champ, s'il persiste à réaliser son projet d'émigration. – Lettre d'envoi d'ordres de Roi pour faire conduire au séminaire de Bourgachard le curé de Menillct. Signée : Amelot. – Une femme, mère de quatre enfants illégitimes, ayant été condamnée à mort pour un vol modique au bailliage de Caudebec, M. de Miromesnil écrit à M. de Crosne qu'il se propose d'écrire au Roi pour que la peine soit commuée en celle de la détention perpétuelle ; il lui demande s'il serait possible de détenir la mère au dépôt à Rouen, où elle continuerait d'allaiter celui de ses enfants qui est encore à la mamelle, et dans quel endroit il pourrait placer les autres jusqu'à ce qu'ils fussent en état de gagner leur vie.

C. 45. (Liasse.) – 220 pièces, papier.

1740-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Levil... – Lu... – Lettre d'envoi d'ordres du Roi pour faire enfermer deux filles qui voulaient sortir du royaume avec le sieur de Lang, Suédois de nation. Signée : d'Argenson. – Des ordres du Roi ayant été demandés contre une femme qui voulait faire un mariage déshonorant, M. Berlin charge l'intendant de vérifier l'exposé du mémoire qui lui avait été adressé, et de s'assurer si ceux qui l'avaient signé étaient les parents paternels et maternels les plus proches de cette fille, et si toute la famille se réunissait pour demander qu'elle fût enfermée.

C. 46. (Liasse.) – 280 pièces, papier.

1731-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Mab... – Maz... – Révocation d'ordres du Roi contre un gendarme de la garde du Roi, coupable de rapt, ordres qui l'éloignaient de vingt lieues de Rouen. Cette révocation eut lieu par suite d'un arrangement fait entre les deux familles. – Un père ayant demandé des ordres du Roi pour faire enfermer à Saint-Yon son fils, dont le seul vice était une aversion marquée pour tout ce qui pouvait contribuer à son éducation, M. Bertin charge M. de Crosne d'examiner si ce défaut est un motif suffisant-pour engager le père à former une telle demande, et pour vérifier si le mémoire est signé des parents paternels et maternels les plus proches.

C. 47. (Liasse.) – 230 pièces, papier.

1731-1787. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Men... – Mon... – Lettre de Bourgelat à M. de La Michodière, intendant, au sujet d'un nommé Menard, de Lyon. On y lit ce qui suit : « Je vous félicite d'avoir fait connaissance avec l'illustre M. Humes ; des gens de ce mérite sont rares. Heureux qui peut les cultiver, au moins quelques mois de sa vie ! Je vous sommerai de la parole que vous voulez bien me donner de me faire dîner avec lui ; car j'espère pouvoir me mettre en route sur la fin de ce mois. » – Ordre d'arrêter et de conduire au Mont-Saint-Michel, Mondant, ministre protestant, qui avait réuni près de deux mille de ses coreligionnaires dans une carrière des religieux de l'abbaye du Valasse. On voit qu'il parvint à se dérober aux poursuites de la maré-chaussée.

C. 48. (Liasse.) – 253 pièces, papier.

1730-1787. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Mor... – Mul... – Lettre de Dumay, professeur de philosophie au collège des Quatre-Nations, en faveur d'un jeune homme de Guingamp, en Bretagne, arrêté pour vagabondage, auquel s'intéressait M^{me} Louise. – Des ordres du Roi ayant été sollicités contre un voleur, M. Bertin prie M. de Crosne, intendant, de vérifier s'il n'y aurait point de poursuites commencées pour raison des vols que ce particulier avait commis et de réclamations fondées à craindre de la part des juges ordinaires.

C. 49. (Liasse.) – 223 pièces, papier.

1731-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Na... – Ou... – Ordre au frère Nicolas, de Dieppe, religieux capucin, de sortir du couvent de Rouen et de se retirer dans celui de Lunel, de la province de Toulouse. – Ordre de mettre en liberté un lieutenant au régiment de Limousin, enfermé à Saint-Yon, ensuite au couvent des Bénédictins de Beaumont-en-Auge, sur la demande de son colonel cl de deux de ses oncles, capitaines au même régiment, ses tuteurs. Ses oncles avaient un grand intérêt à perpétuer sa détention et à s'opposer à son mariage avec une demoiselle peu riche, mais d'une famille égale à la sienne, à qui il avait promis de l'épouser. « Le Roi, écrit le comte de Saint-Germain, à qui j'ai rendu compte de ces détails, a jugé que quelques traits d'inconduite et un dérangement peu considérable n'étaient pas des motifs suffisants pour perpétuer sa détention..... et Sa Majesté a décidé que, s'il étoit réellement majeur, il seroit mis en liberté. »

C. 50. (Liasse.) – 272 pièces, papier.

1734-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Pa... – Ph... – Lettre de M. de Miromesnil à l'intendant pour le remercier d'avoir suspendu l'exécution des ordres du Roi contre trois particuliers. – Le comte de Saint-Florentin écrit à M. de Brou, intendant, que le couvent du Désert, près Blaye, demande à être déchargé d'un Carme déchaux de la province de Normandie ; il le prie de faire avertir le supérieur des Carmes de Rouen d'indiquer une maison de sa province pour y placer ce religieux.

C. 51. (Liasse.) – 253 pièces, papier.

1736-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Pi... – Pr... – Au sujet d'ordres du Roi sollicités par une sœur contre son frère pour aliénation mentale, M. Berlin écrit à M. de Crosne : « Il serait plus régulier et plus sûr de s'adresser à la justice, qui, après avoir pris les informations nécessaires, peut ordonner l'interdiction et la détention de la personne dont la démence est prouvée... Si l'on a besoin d'ordres pour le faire mettre dans une maison de force, lorsque la justice

aura prononcé, je proposerai volontiers à Sa Majesté de les donner. » – Une famille ayant demandé des ordres du Roi pour faire enfermer un de ses membres à Bicêtre, afin l'empêcher la suite d'un procès instruit contre lui pour vol d'une vache, M. Bertin charge l'intendant d'en conférer avec M. de Belbeuf, et dans le cas où ils ne verraient aucun inconvénient à accorder les ordres, de lui adresser un mémoire signé des parents les plus proches, par lequel ils s'engageraient à payer les frais de conduite et la pension.

C. 52. (Liasse.) – 251 pièces, papier.

1732-1787. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Qué... – Rive... – Ordres du Roi en conséquence d'une délibération du conseil ecclésiastique, qui enjoint au curé de Neuville-Bos de se retirer dans le diocèse de Coutances. – Lettres d'envoi d'ordres du Roi contre un aliéné, qui avait commis un vol dans un accès de folie. Arrêté pour ce délit il avait été constitué dans les prisons de Rouen ; mais les juges, après avoir constaté son état, s'étaient déterminés à laisser à la famille le temps de faire intervenir l'autorité du Roi pour faire mettre ce malheureux en lieu de sûreté.

C. 53. (Liasse.) – 311 pièces, papier.

1737-1787. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Rivi... – Ru... – Ordres du Roi pour faire renfermer un maître de musique de Rouen, qui avait demandé au ministre une somme de douze millions pour racheter de son inventeur une liqueur inflammable, qui devait amener la destruction du royaume et le bouleversement de l'Europe. Il avait été enfermé à Bicêtre en 1760 pour fausse dénonciation, exilé à vingt lieues de Paris, détenu en l'hôtel de la maréchaussée de Rouen, exilé de nouveau à cinquante lieues de Paris. Pendant plus de vingt ans, il intrigua les ministres et les intendants par ses extravagances. Il est à remarquer qu'aucun médecin ne fut consulté au sujet de sa folie.

C. 54. (Liasse.) – 285 pièces, papier.

1730-1786. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Sai... – Sur... – Correspondance relative au projet d'un prisonnier de Saint-Yon pour le recouvrement d'un droit appartenant au Roi. – Les religieuses de la congrégation de Notre-Dame-de-Trouville, proche Vernon, exposent à l'intendant, avec la permission de l'évêque d'Évreux, la triste situation d'une de leurs sœurs, qui avait perdu la raison, Elles réclament une lettre de cachet. pour la faire recevoir à la Salpêtrière, offrant de payer pour elle, sa vie durant, une pension annuelle de 150 livres. Elles rappellent que leur communauté, composée de trente-quatre religieuses destinées aux écoles gratuites, n'a qu'un revenu fort modique.

C. 55. (Liasse.) – 292 pièces, papier.

1739-1789. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Tard... – Turm... – Huit particuliers arrêtés pour tapage, au spectacle du Havre, ayant été mis en liberté par les officiers du Bailliage, furent réintégrés dans la prison de la citadelle, en vertu de lettres de cachet. – La famille d'une demoiselle ayant demandé des ordres du Roi pour la faire enfermer au couvent de La Charité de Caen, afin de la soustraire au mauvais exemple de son père, M. Bertin prie l'intendant de vérifier si les faits allégués sont exacts : « En supposant même que cela soit, ajoute-t-il, ce que les parents demandent n'est pas sans difficulté. « Outre qu'il est assez extraordinaire de soustraire une fille à l'autorité paternelle, surtout lorsqu'elle-même ne le demande pas, on ne peut guère forcer le père à payer une pension et des maîtres contre son gré. » En conséquence, il le charge d'exhorter les parents à un engagement amiable.

C. 56. (Liasse.) – 305 pièces, papier.

1731-1788. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Lettres V-Z. – Ordres du Roi décernés contre un aventurier qui, sous le nom de baron ou comte de Velasco, avait couru l'Europe, trompé l'ambassadeur du Roi à Constantinople, la cour de Dresde et le ministre du Roi en Pologne. – Une femme ayant demandé que son mari fut enfermé dans un couvent, pour éviter l'opprobre dont sa famille serait couverte si le ministère public faisait contre lui des poursuites, le comte de Saint-

Florentin charge l'intendant de prendre des informations et de voir s'il n'y aurait point action commencée en justice. – Lettre d'envoi d'ordres du Roi pour faire retenir un jeune homme pendant dix-huit mois dans la Tour-aux-Normands.

C. 57. (Liasse.) – 143 pièces, papier.

1789-1790. – Police administrative. – Ordres du Roi. – Correspondance relative à l'exécution du décret de l'Assemblée nationale, concernant les prisonniers enfermés en vertu d'ordres ministériels ou particuliers. – Il en résulte que, en 1789, il n'y avait point de prisonniers dans d'autres établissements religieux que Saint-Yon.

C. 58. (Liasse.) – 274 pièces, papier.

1772-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Acher-Avenel. – Lettre du ministre Bertin pour avertir l'intendant que Sa Majesté s'était fait une règle de n'accorder de sauf-conduits que du consentement du plus grand nombre des créanciers, ou lorsqu'il serait lu par Sa Majesté à ceux qui auraient recours à son autorité. – Affaire Amavet ; ses créanciers de Fécamp s'opposent à un nouvel arrêt de surséance qu'il s'efforçait l'obtenir. Ce particulier était à la tête de la compagnie pour le roulage général de France, que M. de Calonne avait supprimée sur les réclamations du commerce ; on lui avait accordé privilège exclusif pour le transport du poisson frais par tout le royaume, au moyen de la glace.

C. 59. (Liasse.) – 285 pièces, papier.

1753-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Bache-Berruyer. – Lettre de Pierre-Joseph Buchoz, médecin botaniste, auteur de différents ouvrages de médecine, adressée à l'intendant, pour s'opposer à tout arrêt de surséance en faveur du sieur Besogne, libraire de Rouen, son débiteur.

C. 60. (Liasse.) – 270 pièces, papier.

1735-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Billoquet-Buol. – Sauf-conduit accordé au sieur Bongars de Rocquigny, maître de verrerie, sur cette considération que le mauvais état de ses affaires tenait aux circonstances de la guerre, etc.

C. 61. (Liasse.) – 172 pièces, papier.

1775-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Caban-Cavelier. – M. Bertin prie M. de Crosne de voir si un particulier qui avait demandé un sauf-conduit méritait par sa probité et sa bonne conduite que le Roi vînt à son secours. – Mémoire pour le sieur Louis-Salve-Saire-Sauve Albitte- de Vallinon, écuyer, gardc de la porte ordinaire du Roi, contre Louis-François-Adrien de Caqueray, écuyer, sieur deMontreuil, demeurant en la paroisse de Beaubray. (Imprimé.)

C. 62. (Liasse.) – 228 pièces, papier.

1772-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Ceron-Croix. – M. de Vergennes informe l'intendant que le Roi a accordé aux héritiers et créanciers de la succession Chauvel, la commission qu'ils ont demandée et qui doit être composée des juges de Rouen avec quelques anciens négociants. L'intendant lui propose MM. Le Couteulx de Canteleu, Hellot, Taillet, Dufour, Le Vavasseur, Ribard, Lefebvre l'aîné. – Refus d'accorder un sauf-conduit à un commerçant de Rouen parce qu'il n'est point entré en paiement avec ses créanciers. – Mémoire pour les créanciers chirographaires et derniers en ordre dans la succession du feu sieur J. Chauvel, en son vivant négociant au Havre, et dont la masse s'élève à plus de 600,000 livres. (Imprimé.)

C. 63. (Liasse.) – 390 pièces, papier.

1736-1788. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Damien-Déporte. – Sauf-conduit à Darbouville, comédien engagé avec la directrice des spectacles de la basse Normandie. – M. Chauvelin demande à M. de Gasville, intendant, des renseignements sur une demande de sauf-

conduit pour le sieur Darganchy, lequel avait ruiné sa fortune à la poursuite d'un procès criminel contre les assassins de sa femme.

C. 64. (Liasse.) – 199 pièces, papier.

1774-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Desabaye-Devoize. – Mémoire et consultations pour la dame Desabaye, contre les sieurs Daubouin et Flambart, ayant épousé les demoiselles Desabaye, filles du premier mariage du sieur Desabaye (imprimé). Ces consultations portent la signature de plusieurs avocats de Rouen : Roger, Le Sueur, Hervieu, Breant, Duval, Bigot, syndic de l'ordre, Le Bourgeois de Belleville, Jansse, Malfillastre, Tocqueville, Deslinières, etc. – Sauf-conduit refusé à un fabricant d'Yvetot, actuellement maître d'école audit lieu. « Il ne peut que solliciter l'indulgence de ses créanciers dès qu'il est obligé d'attendre le décès de son beau-père pour les satisfaire. » – Mémoire de M. Devoize adressé à Messieurs les créanciers des sieurs Jean-Baptiste Famin, Devoize et compagnie à Barcelone. (Imprimé.)

C. 65. (Liasse.) – 231 pièces, papier.

1772-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Dhostel-Du Gravier. – Au sujet d'un arrêt de surséance demandé par un particulier, M. de Yergennes prie l'intendant de vérifier si, d'après les causes de son embarras, la nature de ses engagements, les mesures qu'il est dans le cas de prendre pour y satisfaire et les dispositions de la majeure partie de ses créanciers, il y a lieu de lui accorder la grâce qu'il sollicite. – Un marchand de bœufs de Brionne ayant demandé un quatrième sauf-conduit, M. de Vergennes charge l'intendant de lui rappeler qu'en lui envoyant le dernier, on l'avait averti qu'il ne lui en serait point accordé d'autre. L'intendant verra cependant si, d'après la situation actuelle de ce débiteur, il y a lieu de lui continuer le secours de l'autorité.

C. 66. (Liasse.) – 191 pièces, papier.

1771-1788. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Dulac-Durand. – En adressant un nouveau sauf-conduit d'un an pour un débiteur, M. Bertin prie l'intendant de le prévenir qu'il ne sera pas possible de lui en procurer un troisième, et qu'ainsi il est essentiel qu'il satisfasse ses créanciers, ou qu'il prenne des arrangements avec eux. – Arrêt du Parlement de Rouen, rendu au profit du sieur Nicolas Dumois, ancien négociant à Rouen, accusateur contre le nommé Loyson, ci-devant huissier au Grand Conseil, et le sieur Louis Féline, négociant à Paris. – Arrêt notable du Parlement du Roi qui décharge le sieur Féline, banquier à Paris, de l'accusation de Nicolas Dumois, ci-devant marchand forain à Rouen, comme fausse et calomnieuse. (Imprimé.)

C. 67. (Liasse.) – 199 pièces, papier.

1773-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Duruel-Duvernay. – Sauf-conduit de six mois en faveur d'un chevalier de Saint-Louis, « durant lequel temps Sa Majesté fait très-expresses inhibitions et défenses à tous huissiers, sergents ou autres de l'arrêter, ni inquiéter ; et à tous concierges et geôliers des prisons de l'y recevoir à peine de désobéissance et d'interdiction de leurs charges ». – Adjudication des réparations à faire à la ferme de M. Duruel, à Colemare, décrétée- à la requête des sieurs Ferry. – Demande de renseignements par M. Bertin, au sujet d'un sauf-conduit sollicité par la demoiselle Duvernay, directrice du spectacle de Caen.

C. 68. (Liasse.) – 151 pièces, papier.

1752-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Eichoff-Fromageau. – M. Eichoff, négociant de Hambourg, établi au Havre, ayant demandé un arrêt de sur-séance, M. de Vergennes prie l'intendant de vérifier si, d'après les causes de son embarras, la nature de ses engagements, les sûretés et les ressources qu'il présente pour les remplir, et surtout les dispositions de la majeure partie de ses créanciers, il y a lieu de lui accorder la grâce qu'il sollicite. L'embarras de ce négociant tenait aux spéculations qu'il avait faites la dernière année de la guerre, au vil prix où les marchandises d'Europe s'étaient trouvées dans nos colonies, à la cherté des denrées de nos îles sur les lieux et à leur abondance en France. – Le comte de Saint-Florentin prie M. de La Bourdonnaye, intendant, d'examiner s'il y a lieu d'accorder au sieur Fromageau, entrepreneur de bâtiments, un

sauf-conduit de six mois, afin qu'il puisse vaquer librement à la construction ordonnée par un arrêt du Conseil d'une maison dans la ville du Havre pour le logement du lieutenant-de-Roi.

C. 69. (Liasse.) – 259 pièces, papier.

1754-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Gabrié-Gossey. – M. Berlin, dans une lettre à M. de Crosne, lui rappelle que les sauf-conduits sont surtout deslinés à mettre des négociants malheureux et de bonne foi en état de vaquer à leurs affaires. – Supplique du sieur Le Borgne, négociant, à Nosseigneurs les commissaires du Conseil, contre le sieur Joachim-André-Louis Gossey, au nom et comme syndic de la masse des créanciers de son ancienne maison de commerce, sous la raison de veuve Delacroix-Gossey et Compagnie. – Parère relatif à la même affaire. – Réponse du sieur Terson aux moyens du sieur Gossey. Réponse et solution péremptoire du sieur Terson à la réfutation du sieur Gossey. – Réfutation du sieur Gossey à la réplique imprimée du sieur Terson, communiquée à l'audience du 23 février 1786.

C. 70. (Liasse.) – 174 pièces, papier.

1732-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Halbons-Hauteterre. – Imprimé contenant seize arrêts du Parlement de Rouen et autres Cours concernant le sieur Louis-Guillaume Hallé de Rouville, chevalier, ci-devant mousquetaire de la garde ordinaire du Roi. Les titres souscrits par lui et par son frère s'élevaient à près de 239,700 livres.– M. Chauvelin demande à M. de La Bourdonnaye des renseignements au sujet d'une demande d'arrêt, de surséance formée par un laboureur, qui attribuait son insolvabilité aux pertes qu'il avait faites par la mortalité de ses bestiaux. A-t-il été seulement malheureux et peut-on espérer qu'en lui accordant la grâce qu'il sollicite ses créanciers seront payés ?

C. 71. (Liasse.) – 193 pièces, papier.

1767-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Heroult-Korneth. – Un particulier ayant demandé la cassation de deux sentences consulaires de Rouen et des lettres d'anticipation d'appel au Parlement, qu'il présentait comme attentatoires à son arrêt de surséance, M. de Villedeuil écrit à l'intendant qu'il s'est fait un scrupule de proposer au Roi cette cassation contre l'avis des juges consuls et le privilège dû aux frais du créancier saisissant : « Les arrêts de surséance, ajoute-t-il, ne sont déjà vus que de trop mauvais œil, sans ajouter encore à cette défaveur par une cassation si rigoureuse. »

C. 72. (Liasse.) – 261 pièces, papier.

1772-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Labbey-Lecluse. – Demande d'un sauf-conduit par un nommé Laurence, bourgeois de Dieppe, lequel s'était ruiné en voulant établir un hôtel de bains de mer en cette ville. L'intendant déclare que le sieur Laurence a toujours eu une bonne conduite et que le désastre de ses affaires ne doit être attribué qu'aux circonstances de la guerre, qui ont ruiné son établissement. – Réclamation d'un débiteur contre l'arrêt de surséance obtenu par le sieur Le Barbier, privilégié du Roi, pour l'épurement du charbon de terre à Rouen.

C. 73. (Liasse.) – 160 pièces, papier.

1777-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Lecomte-Lefevre. – Sauf-conduit refusé au sieur Lefevre, ci-devant receveur de la loterie royale, parce qu'il paraissait n'avoir aucune ressource pour se libérer et que d'ailleurs il était décrété de prise de corps.

C. 74. (Liasse.) – 200 pièces, papier.

1755-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Legendre-Le Prevost. – En adressant un sauf-conduit à l'intendant, le baron de Breteuil le prie d'avertir le réclamant de ne rien négliger pour faire juger son procès, parce qu'il ne serait pas possible de lui accorder de bien longs délais. – Sauf-conduit de six mois accordé par le Roi à un habitant de Manerbe : « L'usage qu'il en fera déterminera Sa Majesté sur le renouvellement qu'il pourra se trouver dans le cas de solliciter. »

C. 75. (Liasse.) – 109 pièces, papier.

1772-1788. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Le Roux-Lesueur. – Un voiturier de la paroisse de Viquemare ayant demandé un arrêt de surséance de huit années, M. de Vergennes écrit à M. de Crosne : « Vous savés que le Roi n'accorde pas de délais aussi considérables. Je vous prie cependant de vérifier si, d'après la conduite de ce particulier, la nature de ses dettes, les mesures qu'il est dans le cas de prendre pour se libérer et surtout les dispositions de la majeure partie de ses créanciers, il y a lieu d'aller à son secours. » – Avis des syndics de la Chambre de commerce, au sujet d'une demande d'un sauf-conduit de six mois.

C. 76. (Liasse.) – 201 pièces, papier.

1737-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Letang-Louvet. – Les administrateurs généraux de la loterie de France écrivent à M. de MauSSION, intendant, pour lui recommander une requête du régisseur des loteries contre un manufacturier de papier de Darnétal, relativement à la fabrication et à la fourniture du papier filigrané, à l'usage de la régie des loteries. – Sauf-conduit accordé à James Lind, Anglais, demeurant à Dieppe, avec avertissement de ne rien négliger pour compter et s'arranger avec ses créanciers.

C. 77. (Liasse.) – 297 pièces, papier.

1751-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Mabon-Motte. – Le collecteur, autrement dit le porte-bourse de Beaumont-en-Auge, ayant demandé une sauvegarde de dix-huit mois pour vaquer au recouvrement des impositions pendant l'année 1770, M. d'Ormesson écrit à l'intendant qu'il lui paraît juste de faciliter à ce particulier le moyen de s'arranger avec ses créanciers, mais que ce ne doit pas être par la voie d'une sauvegarde ; au moyen d'un arrêt du Conseil motivé par la charge de collecteur. – Renseignements sur la manufacture de cristaux et émaux établie au Petit-Quevilly par le sieur Mayer-Oppenheim.

C. 78. (Liasse.) – 234 pièces, papier.

1735-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Mouchel-Prieur. – Le sieur de Parnajon, mis dans l'impossibilité de toucher le revenu de son habitation de Saint-Domingue, avait demandé un arrêt de surséance. L'intendant écrit à ce sujet à M. de Vergennes : « Dans son système, il lui faudrait une surséance illimitée et qui durât autant que la guerre ; cette grâce est aussi contraire aux principes de Sa Majesté dans cette matière, qu'opposée à la justice. » – Avis des syndics de la Chambre de commerce de la province de Normandie, au sujet d'une demande de sauf-conduit.

C. 79. (Liasse.) – 290 pièces, papier.

1774-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Quesnel. – Rouzée. – Sauf-conduit refusé à un boulanger d'Yvetot : « Il ne peut qu'implorer l'indulgence de ses créanciers, puisqu'il n'a pas de ressources pour les satisfaire. » – M. de Vergennes écrit à l'intendant de Rouen d'avertir un huissier de La Ferté-en-Bray, que les sauf-conduits n'empêchaient que les contraintes civiles et qu'ainsi il pouvait exécuter un décret de prise de corps contre un boucher de Vimont, qui avait obtenu un sauf-conduit de six mois.

C. 80. (Liasse.) – 173 pièces, papier (2 sur parchemin)

1775-1788. – Police administrative. – Sauf-conduits. – S. Maclou-Subito. – Sauf-conduits accordés à Flavien-Marie Scanegally, professeur de physique expérimentale à Rouen ; au sieur Sturgeon, entrepreneur de la manufacture royale de faïence française au charbon de terre, établie à Saint-Sever ; refusé à l'abbé Stuard, maître de pension à Rouen, d'après la décision du Roi, qui exige, pour l'obtention de cette grâce, le consentement de la majeure partie des créanciers et des ressources certaines pour leur paiement. L'abbé Stuard prétendait descendre de la maison royale de ce nom ; sa famille, d'après lui, se serait retirée en France avec le Prétendant.

C. 81. (Liasse.) – 220 pièces, papier.

1773-1789. – Police administrative. – Sauf-conduits. – Lettres T-Y. – Sauf-conduit refusé au nommé Thomas, lequel avait pris à bail des sieurs Boilay, fermiers des revenus de M. le cardinal de La Rochefoucauld, à Dieppe, les droits de coutume et de vicomté.

C. 82. (Liasse.) – 282 pièces, papier.

1733-1787. – Police administrative. – Désarmement de tous ceux qui n'avaient pas le droit de port d'armes, en exécution de l'ordonnance du Roi du 14 septembre 1766. – États de ceux qui déposèrent leurs armes et de ceux qui en ayant refusèrent de les remettre, lesdits états dressés par subdélégation. – Désarmement des braconniers de Courcelles et de la principauté d'Anet. Dans le dossier des braconniers de Courcelles se trouve une lettre de M. de Meunier, secrétaire de Monsieur, adressée à l'intendant de Rouen, portant : « Je vous demande permission de vous offrir un essai sur les États-Unis, que j'ai inséré dans la partie de l'encyclopédie méthodique dont je suis chargé, et que j'ai fait tirer séparément pour l'usage de mes amis. Ce morceau peut vous être utile, et je vous le présente. Monsieur, avec confiance, car il a été composé sous les yeux de M. Jefferson, qui va le faire traduire en Amérique. Il ne contient aucune erreur ; et, si j'en crois M. de La Fayette, le ministre des républiques du Nouveau-Monde, il débrouille assez bien tout ce qui a rapport à l'administration, aux finances, aux dettes et au gouvernement des treize États. »

C. 83. (Liasse.) – 147 pièces, papier.

1747-1789. – Police administrative. – Chasse dans les bois et les forêts. – Plaintes par les paysans contre les seigneurs et les conservateurs des forêts et des chasses, au sujet de la trop grande quantité de gibier.

C. 84. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1737-1789. – Police administrative. – Passeports. – Lettres de Miromesnil, alors premier président au Parlement de Normandie, à M. de Crosne, intendant, pour lui recommander la demoiselle Vaudesaude, hollandaise, qui demandait un passeport pour se rendre en Hollande. – Passeports de la mairie de Paris aux malheureux ouvriers que l'établissement des ateliers de charité y avait attirés. On leur fournissait trois sous par lieue pendant sept jours.

C. 85. (Liasse.) – 253 pièces, papier.

1732-1789. – Santé publique. – Correspondance relative aux chirurgiens, eaux minérales, inoculations, remèdes. – Lettre d'envoi contenant l'annonce d'ouvrages approuvés par la Société royale de médecine ou publiés par ordre du gouvernement. – États des sources ou fontaines d'eaux minérales qui se trouvent dans la Généralité de Rouen. – Déclaration du Roi portant établissement d'une commission royale de médecine pour l'examen des remèdes particuliers et la distribution des eaux minérales.

C. 86. (Liasse.) – 128 pièces, papier.

1762-1787. – Santé publique. – Correspondance relative aux épidémies qui régnèrent à Poses, Tournedos, Vernon, Val Dampierre, Sainte-Marguerite-lez-Aumale, La Fresnaye, Montreuil, Saint-Clair, La Neuve-Grange, Saint-Martin de Bocherville, Retonval, Amécourt, Duclair et environs, Vesly (à propos de l'épidémie de Vesly, M. de Laubel, médecin du Roi, écrit que c'est une des plus effrayantes qu'il ait vues depuis vingt-huit ans), Smermesnil, Eragny, Neufmarché, Vatteville, le Havre, Néaufle, Oissel. – Lettre de Vicq d'Azyr à M. le duc de La Rochefoucauld pour lui recommander M. Michel, chirurgien, comme médecin pour les épidémies et maladies populaires. – Lettre de Lépecq de La Clôture, inspecteur de santé en Normandie, au sujet de l'épidémie du Havre. – Lettre du même au sujet des détenus dans la prison des galériens de Rouen. Observations météorologiques et nosologiques faites à Rouen par le même. Observations météorologiques et nosologiques faites à Gisors par M. de Laubel, médecin.

C. 87. (Liasse.) – 232 pièces, papier.

1770-1773. – Santé publique. – Correspondance relative à l'épidémie de Louviers. – Comptes des dépenses faites pour l'hôpital de Sainte-Barbe, mémoire des médecins et des apothicaires, états des malades et listes des morts. – Lettre de Lépecq à l'intendant au sujet de l'épidémie de Louviers. – Compte relatif à l'épidémie de Louviers, rendu à M. de Crosne, intendant de la Généralité de Rouen, par Lépecq, docteur professeur en la faculté de médecine de Caen, agrégé au collège des médecins de Rouen, envoyé par son ordre au secours de ladite épidémie, fièvre putride maligne, avec éruption pourprée ou milliaire, très-contagieuse par sa nature. – Mémoire sur la même épidémie, fait à la réquisition de Messieurs les maire et échevins, par Henriquet, conseiller, médecin ordinaire du Roi et médecin de l'Hôtel-Dieu de Louviers : « L'on compte six à sept mille âmes dans les trois paroisses de Louviers, deux cents morts depuis le 1^{er} janvier au 25 septembre 1770, et mille malades. » – La ville dépensa, à l'occasion de l'épidémie, 11,279 livres. On paya à M. Lépecq pour vingt jours de voyage et de séjour, à raison de 20 livres par jour, 240 livres.

C. 88. (Liasse.) – 119 pièces, papier.

1728-1765. – Santé publique. – Correspondance relative à l'envoi et à la distribution des remèdes d'Helvetius, dits *remèdes du Roi*. – Lettre de Maurepas à M. de Gasville, intendant, pour lui annoncer l'envoi d'un arrêt du Conseil concernant la distribution des remèdes spécifiques. – Lettres des contrôleurs généraux aux intendants pour leur annoncer l'envoi de boîtes de remèdes à faire déposer dans les élections, entre les mains des sœurs grises, des curés ou autres personnes intelligentes et charitables, qui auront à les distribuer avec soin et exactitude aux pauvres malades. États de la distribution de ces boîtes. – Lettres d'Helvetius, de Diest, cousin d'Helvétius, de Lassone, conseiller d'État, premier médecin de la Reine, au sujet de ces remèdes. Circulaires imprimées jointes aux lettres de ces médecins et par lesquelles on voit que la distribution des remèdes d'Helvétius a commencé sous Louis XIV, et qu'après une interruption de plusieurs années l'usage en fut repris, en vertu d'arrêts du Conseil d'État des 29 mars 1721 et 5 juin 1722.

C. 89. (Liasse.) – 173 pièces, papier.

1766-1776. – Santé publique. – Correspondance relative à l'envoi et à la distribution des remèdes d'Helvétius. – États de distribution. – M. d'Inveau mande à M. de Crosne, intendant, que le Roi vient d'ordonner, par arrêt de son Conseil du 1^{er} mars 1769, que les prises de remèdes fixées précédemment à 126,910 seront, à compter de cette année, portées à 932,136 ; ces remèdes, étant particulièrement destinés aux campagnes, ne devront pas être distribués aux établissements publics ni aux hôpitaux. – Lettres du même au sujet des dragées de Keyser à employer dans les dépôts de mendicité. – Deux lettres de Keyser. – Poudre spécifique pour guérir plusieurs maladies, de la composition de M^{lle} Renault, de Caen, laquelle a référé son secret au sieur abbé Lot, chapelain de l'hôpital général de Rouen. (Imprimé.)

C. 90. (Liasse.) – 171 pièces, papier.

1777-1780. – Santé publique. – Correspondance relative à l'envoi et à la distribution des remèdes du Roi. – États de distribution. – M. de Miromesnil remercie M. de Crosne d'avoir envoyé à M. le président d'Acquigny et au curé de la paroisse de Tourville-Miromesnil des boîtes de remèdes. – Lettre de M. Haudiquier, curé de Montjavoult, à l'intendant, pour lui rendre compte des résultats des remèdes envoyés.

C. 91. (Liasse.) – 199 pièces, papier.

1781-1785. – Santé publique. – Correspondance relative à l'envoi et à la distribution des remèdes du Roi. – États de distribution. – M. de Hauteterre, subdélégué de Nonancourt, réclame des boîtes de secours pour les pauvres de son département et signale comme y ayant un droit tout spécial, à cause de leur misère, Marcilly, Marcilly-sur-Eure, Louye, Ézy, la Madeleine-de-Nonancourt. – M. Leudet, curé de La Cerlangue, demande une boîte de médicaments pour sa paroisse, où on ne comptait pas moins de trois cents pauvres. – Lettre de la Société royale de médecine à l'intendant, pour lui annoncer l'envoi de certains ouvrages. Signé : Vicq d'Azyr.

C. 92. (Liasse.) – 163 pièces, papier.

1786-1787. – Santé publique. – Correspondance relative à l'envoi et à la distribution des remèdes du Roi. – États de distribution. – Minute d'une lettre de l'intendant à M. de La Millière, pour lui rendre compte de l'emploi des soixante-douze boîtes de remèdes destinées par le Roi aux pauvres de la Généralité. « On ne saurait douter, dit-il, de la satisfaction avec laquelle ce bienfait est reçu dans les campagnes de cette Généralité, d'après l'empressement avec lequel on demande à participer à la distribution. »

C. 93. (Liasse.) – 145 pièces, papier.

1788-1789. – Santé publique. – Correspondance relative à l'envoi et à la distribution des remèdes du Roi. – Lettre de M. Engren, subdélégué d'Évreux, au sujet de la mortalité sur les enfants trouvés, en nourrice dans la paroisse de Mery. – Le curé de la Cerlangue demande des secours pour sa paroisse : « Depuis dix ans, écrit-il, elle est vivement saccagée des mans, qui ont détruit plusieurs fois la moitié de la récolte, même une année les trois quarts ; en 1779, elle fut dévastée par une grêle affreuse ; samedi dernier, 12 de ce mois, elle vient d'éprouver un fléau d'un autre genre, qui opère sa ruine totale : un ouragan sans exemple a arraché une grande partie des pommiers ; il y a des rangées de vingt et trente pommiers entièrement détruites... Je crois, avec plusieurs personnes, qu'il y a eu secousse et tremblement de terre ; tous les édifices ont été ébranlés, etc. » – Lettre de MM. de Lassone père et fils, chargés de la fourniture des remèdes du Roi.

C. 94. (Liasse.) – 139 pièces, papier (4 plans)

1583-1714. – Santé publique. – Correspondance concernant la construction d'un lazaret au Hoc, près du Havre, sur le modèle de celui de Marseille, par les soins de frère Nicolas Bourgeois, Augustin. Ce lazaret remplaça celui de Launay, petit établissement situé à deux lieues de Rouen. – « Mémoires présentés à l'intendant de Rouen, M. Roujault, par les officiers des amirautés, de la police des maisons de ville et autres, qui prétendaient avoir quelques droits à des fonctions à exercer dans l'étendue de la Généralité de Rouen, par rapport à l'exécution des ordres du Roi au sujet des précautions à prendre contre la maladie contagieuse. »

C. 95. (Liasse.) – 111 pièces, papier.

1775-1777. – Santé publique. – Correspondance concernant le cours d'accouchement de M^{me} Le Boursier Du Coudray, au moyen d'une machine. – Mémoire sur les cours publics d'accouchement faits à Moulins par M^{me} Du Coudray, suivi du brevet qui l'autorise à tenir des cours dans toutes les provinces du royaume (imprimé). – Correspondance entre M. Malafait, secrétaire général de l'intendance de Caen, et M. Roycr, secrétaire général de celle de Rouen, au sujet des cours faits par M^{me} Du Coudray, à Caen, où elle était venue sur la demande de M. de Fontette. – Lettres circulaires de M. de Fontette en faveur de cette dame (imprimés). – (On voit, par les lettres de M. de Crosne et de M^{me} Du Coudray, que M. de Crosne eût désiré faire commencer les cours d'accouchement dans sa Généralité dès 1775. Ils n'eurent lieu, pourtant, qu'en 1777.) – Circulaires de M. de Crosne en faveur de M^{me} Du Coudray, et annonçant l'ouverture du cours d'accouchement... « Ils se firent à Évreux, dans l'hôtel de la « maréchaussée ; le premier commença le 15 avril, le « second le 1^{er} septembre ; il y eut de plus, dans l'intervalle, un cours pour les chirurgiens qui voulurent apprendre le mécanisme de la machine, afin de devenir démonstrateurs » – « Lettre d'un citoyen amateur du bien public à M^{***}, pour servir de défense à la mission de la dame Du Coudray, qui forme des sages-femmes partout le royaume, de la part du Roi, attaquée dans un écrit public. » (Brochure de 22 feuilles.)

C. 96. (Liasse.) – 166 pièces, papier.

1777. – Santé publique. – Cours d'accouchement de M^{me} Du Coudray. – Lettres adressées à l'intendant par les subdélégués, les curés des paroisses et autres particuliers auxquels avait été adressée la circulaire du 28 février, annonçant l'ouverture d'un cours d'accouchement à Évreux, pour le 15 avril. – Ils lui rendent compte des choix qu'ils ont faits et des moyens qu'ils ont

employés pour payer les frais de voyage et d'éducation des élèves. – Les fonds furent faits ou par les paroissiens, ou par les curés, ou par les seigneurs et les personnes principales des paroisses.

C. 97. (Liasse.) – 108 pièces, papier.

1777. – Santé publique. – Cours d'accouchement de M^{me} Du Coudray. – Correspondance concernant les choix, faits par les villes de chirurgiens pour suivre les cours, les sages-femmes élèves de ladite dame et le visa mis par l'intendant sur les certificats qu'elle leur délivrait. – M. de Crosne répond à M. de Limègue, lieutenant de Maire de Brionne, que les élèves de M^{me} Du Coudray, dans les différentes Généralités où elle a donné des cours, ont exercé, en vertu de ses certificats, la profession de sages-femmes sans éprouver aucun obstacle, et qu'il en doit être de même dans la Généralité de Rouen.

C. 98. (Liasse.) – 102 pièces, papier.

1777-1788. – Santé publique. – Correspondance concernant l'envoi fait par l'intendant aux curés et autres particuliers, du livre de M^{me} Du Coudray, et aux villes de la Généralité, des machines propres à la démonstration des accouchements. – Correspondance concernant le cours d'accouchement du sieur Henocque, médecin à Foucarmont, et le choix fait par les villes de chirurgiens pour aller à Évreux suivre le cours de M^{me} Du Coudray.

C. 99. (Liasse.) – 143 pièce ; papier.

1778-1780. – Santé publique. – Correspondance relative aux cours d'accouchement, à la réception des sages-femmes, aux gratifications des chirurgiens qui, d'après l'invitation de l'intendant, avaient ouvert des cours dans les principales villes de la Généralité. – Etat des élèves sages-femmes et des élèves chirurgiens du sieur Pillore, membre du collège des chirurgiens de Rouen, pour la seconde année de son cours gratuit d'accouchement ; ce cours commença en 1778, par ordre du gouvernement et sous les auspices de M. de Crosne. Il avait été établi pour les femmes qui se destinaient à la profession de sage-femme ; mais, dès la seconde année, il y vint très-peu de femmes et on y admit les élèves en chirurgie.

C. 100.(Liasse.) – 105 pièces, papier.

1759-1789. – Épizooties. – Correspondance entre l'intendant et les subdélégués et vétérinaires. – « Instruction de l'école royale vétérinaire sur l'esquinancie gangreneuse qui attaque les bêtes à cornes en différentes provinces du royaume. – Arrêt du Conseil d'État du Roi, contenant des dispositions pour arrêter les progrès de la maladie épizootique sur les bestiaux dans les provinces méridionales du royaume. » – Autre arrêt pour prévenir les dangers des maladies des animaux, et particulièrement de la morve. – Ordonnance de l'intendant de Rouen, qui fait défense d'introduire dans les foires et marchés aucuns animaux malades, et autorise toutes personnes à en faire la dénonciation (imprimés). – Épizootie de Massy. Bulletin du sieur Coquet, vétérinaire. Consultation de la Société royale de médecine.

C. 101.(Liasse.) – 283 pièces, papier.

1775. – Épizooties. – Correspondance concernant l'épizootie. – Instructions pour les syndics, relatives à l'épizootie, par M. Vicq d'Azyr, médecin envoyé par le gouvernement. – Autre instruction, rédigée par le même, pour les soldats des détachements destinés à former une chaîne pour circonscrire la maladie. – Arrêt du Conseil du Roi, qui prescrit de nouvelles dispositions pour arrêter le progrès de la maladie épizootique sur les bêtes à cornes (imprimés). – Instructions de l'intendant de Rouen, relatives à la même affaire. – Dans une lettre autographe adressée à l'intendant, Vicq d'Azyr lui conseille, pour intercepter toute communication entre les cantons sains et ceux qui sont infectés, de défendre de vendre et d'acheter des vaches dans l'intérieur du cordon, et de suspendre pendant un mois, quant à la vente des bestiaux, les marchés de Londinières, Envermeu, Foucarmont, Eu et Neufchâtel. Il lui annonce qu'il a payé comptant le tiers des bestiaux qu'il a fait tuer, et se déclare fort aise d'avoir pu contribuer pour quelque chose à la sagesse de l'administration et à la bienfaisance des vues de M. de Crosne.

C. 102.(Liasse.) – 228 pièces, papier.

1747-1780. – Subsistances. – Correspondance concernant les états de quinzaine du prix des grains et la réduction des mesures locales à la mesure de Paris. – États des dimensions de la plus grande des mesures matrices employées pour le mesurage des grains dans les divers marchés de la Généralité de Rouen. – États du poids des mesures locales pour les blés et autres grains, et du boisseau de l'étape qui représente celui de Paris, constaté par le grain dans les deux mesures, pour servir à déterminer le rapport de leur contenance.

C. 103.(Liasse.) – 98 pièces, papier.

1751-1788. – Subsistances. – Commerce des grains à l'intérieur du royaume. – Correspondance ministérielle et lettres patentes relatives à cette matière. – Lettres patentes sur arrêt du Conseil d'État concernant la liberté du commerce des grains de province à province. – Déclaration du Roi pour la liberté du commerce des grains.

C. 104.(Liasse.) – 277 pièces, papier.

1757. – Subsistances. – Correspondance entre l'intendant de la Généralité de Rouen, ses collègues, ses subdélégués et le contrôleur général, relativement à la circulation des grains. – Commissions d'acheter et séditions causées en divers lieux par la cherté des grains. – Comptes de la vente de diverses cargaisons de blés venant de l'étranger. – États des pertes faites par les négociants qui les avaient achetés. – Indemnités accordées par le gouvernement. – M. Méliand, intendant de Soissons, répond à M. de Brou, intendant de Rouen : « Toujours, dans le système de la liberté du commerce des grains, je ferai mon possible pour vous en procurer. Mais la subsistance du pays et celle de Paris m'obligent à prendre des précautions ; j'ai dit à vos marchands que le bled était à meilleur marché en Champagne qu'ici, et qu'ils peuvent aisément gagner la rivière. »

C. 105.(Liasse.) – 150 pièces, papier.

1705-1769. – Subsistances. – Correspondance entre l'intendant de la Généralité de Rouen, ses collègues, ses subdélégués et le contrôleur général, relativement à la circulation des grains. – Commissions d'acheter et séditions occasionnées par la cherté des subsistances. – Prix de la vente des bestiaux en différents marchés de la Généralité de Rouen. – M. de Machault écrit à l'intendant : « L'intention de Sa Majesté étant dorénavant que la circulation et le commerce des grains de province à province ne pût être interrompue que par des raisons supérieures, elle ordonne qu'il ne soit fait de défenses par les intendants pour arrêter la circulation des subsistances, sans qu'elle les ait préalablement approuvées. »

C. 106.(Liasse.) – 256 pièces, papier.

1771-1789. – Subsistances. – Correspondance entre l'intendant de la Généralité de Rouen, ses collègues, ses subdélégués et le contrôleur général, relativement à la circulation des grains. – Commissions d'acheter et séditions occasionnées par la cherté des subsistances. – Mémoire des sieurs Valtier, Morel et Grenet, bourgeois de Rouen, au sujet de la cherté excessive de la viande en Normandie : elle se vendait, dans les villes, 12, 14 et 15 sous la livre. – M. Pocholle, subdélégué de Dieppe écrit à l'intendant : « La cherté du bled commence à jeter l'alarme dans nos campagnes et à occasionner des attroupements ; je ne puis vous dissimuler, Monseigneur, que la faiblesse de nos approvisionnements et l'insurgence trop naturelle au peuple me donnent de grandes inquiétudes pour l'hiver prochain (l'hiver de 1788), et peut-être même pour avant ce terme. »

C. 107.(Liasse.) – 108 pièces, papier.

1768-1775. – Subsistances. – Pillage des blés ; émeute à Rouen. – États des grains perdus, pillés, et des restitutions. – États des dépenses pour chevaux et messagers envoyés au sujet du pillage des grains.

C. 108.(Liasse.) – 210 pièces, papier.

1775. – Subsistances. – Correspondance concernant la cherté des grains, la situation des marchés, les troubles populaires qui eurent lieu dans les subdélégations d'Andely, Aumale, Caudebec, Chaumont, Dieppe, Eu et Évreux.

C. 109.(Liasse.) – 200 pièces, papier.

1775. – Subsistances. – Correspondance concernant la cherté des grains, la situation des marchés, les troubles populaires qui eurent lieu dans les subdélégations de Fécamp, Gisors, Gournay, Honfleur, Louviers, Lyons et Magny.

C. 110.(Liasse.) – 300 pièces, papier.

1775. – Subsistances. – Correspondance concernant la cherté des grains, la situation des marchés, les troubles populaires qui eurent lieu dans les Élections de Neufchatel, Nonancourt, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Pont-l'Évêque, Rouen, Saint-Valery-en-Caux, Vernon et Yvetot.

C. 111.(Liasse.) – 125 pièces, papier.

1749-1770. – Subsistances. – États des apparences et des produits des récoltes dans la Généralité de Rouen. – Lettre d'envoi, par M. de Machault, à l'intendant de Rouen, des états imprimés qui doivent contenir les renseignements donnés par les subdélégués sur les apparences de la récolte de l'année : « Je vous prie de leur recommander de vous rendre, le plus tôt qu'il sera possible, un compte exact du produit que les récoltes donnent lieu d'espérer, et de m'envoyer l'état général, avec vos observations, dans le courant du mois de juillet." – Minute d'une lettre écrite à M. d'Omesson, par l'intendant, au sujet des apparences des récoltes. Elles ne seront que des deux tiers d'une année ordinaire. – Il y aurait lieu d'accorder sur la (taille une diminution de 200,000 livres et de la répartir d'abord sur les paroisses grêlées, en second lieu sur celles qui ont le plus souffert par les intempéries des saisons. Il fait remarquer les inconvénients auxquels donne lieu la répartition des diminutions après le département. – État des paroisses de la Généralité de Rouen qui ont été grêlées et ravagées par les orages.

C. 112.(Liasse.) – 174 pièces, papier.

1771-1789. – Subsistances. – États des apparences et des produits des récoltes dans la Généralité de Rouen. – État, par subdélégations, de l'apparence des récoltes des légumes, fourrages, vins et fruits, suivis d'observations générales sur ce qui reste des précédentes récoltes ; sur l'état actuel des bestiaux ; sur les causes contraires au succès des récoltes et sur les pertes occasionnées par grêle et autres accidents ; sur la situation du pays par les productions qui sont un objet de ressources, et celles dont il se trouvera dépourvu par la diminution ou l'augmentation que l'on peut conjecturer sur le prix des denrées, et par les circonstances particulières à certains cantons.

C. 113.(Liasse.) – 253 pièces, papier.

1757-1770. – Subsistances. – Secours de riz accordés aux familles les plus nécessiteuses de la Généralité. – Lettres des curés ; états des pauvres des diverses paroisses, notamment de toutes celles de l'Élection d'Eu. – M. Trudainc de Montigny annonce à M. de Crosne l'envoi qui va lui être fait de 223 quintaux de riz pour faire les 400 quintaux destinés à répandre des secours dans la Généralité de Rouen.

C. 114.(Registre.) – Papier, 119 feuillets.

1788. – État des naissances, mariages, sépultures et professions en religion de la Généralité de Rouen (29,645 naissances, 7,642 mariages, 27,385 morts, 552 émigrations par mer, dont 534 par le port du Havre, 74 morts en religion, 59 sépultures par ordonnance de police, 15 suppliciés, 33 bannissements hors du royaume).

C. 115.(Liasse.) – 101 pièces, papier.

1772-1788. – Correspondance de l'intendant avec le contrôleur général et les subdélégués, relative aux états de population et aux états des hôpitaux. – Minutes de circulaires adressées aux subdélégués. – Modèles et projets d'états. – État des principales villes du département (Généralité de Rouen) et de la population relative en 1776. – Rouen, 2,738 naissances, 678 mariages, 2,576 morts. – Le Havre, 693 naissances, 167 mariages, 700 morts. – Évreux, 185 naissances, 52 mariages, 182 morts. – État des hôpitaux des principales villes de la Généralité de Rouen, relativement à la population en 1777. On n'indique d'enfants trouvés que dans cinq hôpitaux : 385 à Rouen, 14 au Havre, 39 à Dieppe, 3 à Eu, 2 à Blangy.

C. 116.(Liasse.) – 140 pièces, papier.

1771-1789. – Correspondance relative aux états de population et aux états des hôpitaux. – Subdélégations d'Andely, Aumale, Caudebec, Eu, Évreux, Fécamp, Gisors, Gournay. – Lettre du subdélégué d'Eu : « Il n'y a dans l'élection d'Eu aucune juridiction royale où l'on dépose les registres les baptêmes, mariages et sépultures. Les registres des paroisses se déposaient à Abbeville, Neufchâtel, Dieppe et Amiens. Les registres des paroisses qui composent le comté d'Eu sont déposés à Abbeville ; ces paroisses sont au nombre de quatre-vingt-six. Quelques-unes néanmoins les déposent à Neufchâtel et à Dieppe. » – État de la population de la ville de Fécamp, comprenant les chefs de famille, avec indication de leur qualité, de leurs enfants, valets et servantes.

C. 117.(Liasse.) – 174 pièces, papier.

1772-1787. – Correspondance relative aux états de population et aux états des hôpitaux. – Subdélégations d'Harfleur, du Havre, Honfleur, Louviers, Lyons, Magny, Neufchâtel, Nonancourt, Pont-Audemer, Pont-l'Évêque, Rouen, Vernon. État de population de l'hôpital général de Rouen. – Enfants trouvés en 1776, 321 ; décédés, 191 ; enfants trouvés en 1777, 379 ; décédés, 345.

C. 118.(Liasse.) – 236 pièces, papier.

1709-1788. – Agriculture. – Cultures, inventions de machines agricoles. – Correspondance et mémoires relatifs à cette matière. – Essais de culture de garance et du raigrass, aux environs de Rouen, par les soins de MM. Dambournay, Le Couteulx de La Norraye et Rondeaux de Sétry. – Lettre de M. de Mustel à M. de Crosne, intendant, pour le prier de déterminer le ministre à affecter une somme suffisante pour la distribution gratuite de semence de pomme de terre aux cultivateurs. – Lettre du même où il conteste à Parmentier l'honneur d'avoir inventé le pain de pomme de terre. – Gratification à Nicolas Maubert, maréchal et laboureur à Bczu-le-Long, pour une charrue de son invention. – Essai sur le parcage des moutons pendant toute l'année et sur l'amélioration des laines nationales, fait à Ireville près Évreux, par M. de Dun d'Ireville, subdélégué d'Évreux. – Demande de renseignements sur le projet de déclaration qui avait pour objet de restreindre le droit de parcours. – Lettres et mémoires sur les moyens de remédier à la disette des fourrages. – Quelques pièces relatives aux vétérinaires.

C. 119.(Liasse.) – 263 pièces, papier.

1730-1989. – Agriculture. – Haras. – Correspondance de l'intendant avec le ministre et les subdélégués relative à ces objets. – Lettre de M. de Brancas, directeur des Haras de France, à M. de La Bourdonnaye, intendant : « J'envoy tous les ans en Danemarck et autres pays où il y a de bonnes races de chevaux, mais tout cela ne remplit ni mes idées ni mes désirs. » – Signalement des chevaux destinés pour les haras de Rouen. – États des lieux et des jours où se tiennent les foires et marchés pour les chevaux et poulains dans la Généralité de Rouen. – Deux dénombremens de toutes les espèces de chevaux dans le département de Rouen. – Exemptions, privilèges des gardes-étalons ; nomination des gardes-étalons ; poursuites et condamnations pour infraction aux ordonnances relatives aux haras. – Le Roi réunit à la charge de grand écuyer les haras des Généralités de Rouen, Caen, Alençon, Limoges et Auvergne. La comtesse de Rohan, comtesse de Brionne, occupe cette charge, pendant la minorité de son fils, le prince de Lambesc.

C. 120.(Liasse.) – 98 pièces, papier.

1753. – Agriculture. – Haras. – Ordonnances de l'intendant de la Généralité, M. de La Bourdonnaye ; – les syndics rapporteront, par-devant les subdélégués de leurs élections respectives, le dénombrement exact de tous les chevaux, poulains, juments et pouliches de toute espèce existant dans leurs paroisses. – Dénombrements particuliers pour quatre-vingt-dix-huit paroisses.

C. 121.(Liasse.) – 86 pièces, papier.

1767-1787. – Agriculture. – Destruction des loups et des chiens enragés. – Correspondance relative à cette matière. – Loup-lévrier pris par les paysans pour un jésuite ou un sorcier. Lettre adressée à l'intendant à ce sujet : « La plupart des gens de la campagne (à Saint Denis-le-Thibout et aux paroisses voisines) ne marchent plus qu'armés de bâtons ferrés ou autrement ; la superstition augmente encore leur crainte : les uns disent que cet animal est un jésuite, une vieille femme ; d'autres un sorcier sous la forme d'un loup, qui, ainsi métamorphosé, rit et parle comme un homme, ne craint que l'arme blanche et charme l'arme à feu. »

C. 122.(Liasse.) – 145 pièces, papier.

1692-1787. – Arts et métiers. – Édits des rois Louis XIV, Louis XV et Louis XVI ; arrêts du Conseil d'État, arrêts de la Cour de Parlement de Rouen relatifs aux communautés d'arts et métiers. – Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen, qui déclare que les communautés d'arts et métiers ne seront réputées communautés que lorsqu'elles seront autorisées et érigées en jurandes par lettres patentes dûment enregistrées en la Cour ; et à l'égard des villes, bourgs et autres lieux où il n'y aura point de jurande, les arts et métiers seront libres. – Mention d'un arrêt du Conseil, qui permettait aux différents particuliers qui travaillaient à Rouen, dans le lieu appelé *Le Petit-Château*, de se faire recevoir maîtres, en payant le quart *du prix fixé par le tarif*.

C. 123.(Liasse.) – 254 pièces, papier (1 sur parchemin).

1714-1783. – Arts et métiers. – Correspondance et états relatifs à l'abonnement de quelques communautés d'arts et métiers de Rouen pour la milice. – Capitation. – Droits payés pour la réception à la maîtrise. – Election des syndics et *adjoints des communautés*. – Rentes constituées par les communautés, etc., etc.

C. 124.(Liasse.) – 76 pièces, papier.

1703-1776. – Arts et métiers. – États des corps d'arts et métiers des différentes villes de la Généralité de Rouen. – Rôle de répartition arrêté par l'intendant de la somme à laquelle le Roi, par arrêt du Conseil du 13 mars 1703, a modéré les communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen, pour jouir du bénéfice de l'hérédité et réunion des offices de trésoriers des bourses communes. – État de situation des corps de métiers en jurande des villes et bourgs de la Généralité de Rouen, qui sont dans le ressort du Parlement de Rouen, et des professions qui, sans être en jurande, ont payé des finances au Roi pour la réunion des offices créés à différentes époques dans les corps de métiers.

C. 125.(Liasse.) – 235 pièces, papier.

1691-1786. – Arts et métiers. – Correspondance relative aux gardes-jurés, inspecteurs et contrôleurs des arts et métiers. – Création de ces offices ; gages ; demandes de réunion. – Edit du Roi portant création de maîtres et gardes et jurés-syndics des corps des marchands et des arts et métiers dans toutes les villes et bourgs clos du royaume. – Création d'inspecteurs et contrôleurs des maîtres et gardes dans les corps des marchands, et des inspecteurs et contrôleurs des jurés dans les communautés d'arts et métiers du royaume.

C. 126.(Liasse.) – 289 pièces, papier.

1625-1788. – Arts et métiers. – Correspondance et états des manufactures à Andely, Aumale, Bolbec, Cany, Caudebec, Darnétal. – États généraux des manufactures du département d'Aumale. – États des maîtres et veuves des différentes communautés d'arts et métiers de Caudebec. – Copie des

statuts des tanneurs de Caudebec enregistrés au Parlement. – Copie d'un mémoire présente au Conseil par les maîtres drapiers-drapants de Darnétal, sur la manufacture de draps de ce bourg.

C. 127.(Liasse.) – 258 pièces, papier.

1731-1789. – Arts et métiers de Dieppe. Correspondance relative aux apothicaires, bouchers, boulangers, bourreliers, cafetiers, chandeliers, chapeliers, chaudronniers, cordonniers, cuisiniers-traiteurs-pâtisseries, épiciers, fondeurs, potiers d'étain, libraires, maçons, couvreurs, merciers. – Compte présenté par Jean Breton, Nicolas Angot, syndics, et Étienne frères et Louis Trépassé, à MM. les maîtres de la communauté des bouchers, de là recette et dépense par eux faites au nom de leur communauté. – Lettre de M. de Tolozan à M. de Crosne, pour lui annoncer que le bureau des communautés d'arts et métiers ne voyait point qu'il y eût lieu d'accorder à Adrien Legrand les lettres de maîtrise de cordonnier à Dieppe, qu'il sollicitait en considération des blessures qu'il avait reçues pendant son service dans la marine. – Refus de la même grâce à un nommé David Putel, ouvrier cordonnier de Dieppe, lequel avait été pris à Oran par les Algériens et retenu six ans en captivité, jusqu'au jour où il fut délivré par les PP. de la Rédemption.

C. 128.(Liasse.) – 149 pièces, papier.

1731-1788. – Arts et métiers de Dieppe. – Correspondance relative aux menuisiers-tourneurs-tonneliers, orfèvres, horlogers, peigniers, tabletiers, saleurs, savetiers, serruriers, tailleurs-fripiers, tapissiers, tonneliers. – Procès-verbal dressé par Joseph Boullenc, bailli de Dieppe, subdélégué de l'intendant, en exécution des ordres de l'intendant, des raisons que les maîtres savetiers-carreleurs de la ville de Dieppe alléguaient à l'appui de leur demande de lettres patentes portant confirmation de leurs statuts.

C. 129.(Liasse.) – 163 pièces, papier.

1734-1788. – Arts et métiers. – Correspondance et états relatifs aux manufactures d'Elbeuf, Eu, Évreux, Fécamp, Forges. – « Règlement et statuts concernant les manufactures de draps qui se font au bourg d'Elbeuf en Normandie, pour être observés à l'avenir sous le bon plaisir du Roi. » – Lettre de M. de Dun d'Ireville, subdélégué d'Évreux, mentionnant l'envoi fait à Franklin des échantillons de la future fabrique de draps d'Évreux ; celui-ci les avait trouvés, disait-il, au-dessus de l'idée qu'il s'était faite des manufactures de France ; il avait fait passer ces échantillons à son neveu, qui parlait pour l'Amérique et devait revenir au printemps. – Statuts des maîtres orfèvres de Fécamp. – Fabrique de couperose, vitriol, huile de vitriol, entreprise à Fécamp par M. Brown. – Projet d'une manufacture de toile ou de velours de coton à Forges, par M. de Bosmelct.

C. 130.(Liasse.) – 189 pièces, papier.

1449-1788. – Arts et métiers. – Correspondance et états relatifs aux manufactures de Gisors, Gournay, Harfleur, Honfleur. – Production et vérification aux assises de Gisors, tenues par Guillaume Michel, licencié ès lois, lieutenant général du bailli, de statuts et ordonnances rédigés aux XV^e et XVI^e siècles pour les divers corps de métiers de cette ville : les drapiers, les corroyeurs, les tisserands en toile, les boulangers, les pelletiers, les peigneurs et cardeurs en laine, les drapiers-chaussetiers, les bonnetiers, les mégissiers-gantiers, les épiciers et chandeliers, les tanneurs, les tisserands en drap et les passementiers. – États des métiers de Gournay. – États des métiers de Harfleur. – Fabrique d'amidon à Honfleur.

C. 131.(Liasse.) – 183 pièces, papier (1 sur parchemin).

1644-1790. – Arts et métiers du Havre. – États des métiers de cette ville. – Correspondance, comptes et états divers relatifs aux apothicaires, basdestamiers, bouchers, charcutiers, boulangers. – Copie des statuts des maîtres apothicaires, ciriers, épiciers, droguistes et confiseurs de la ville du Havre-de-Grâce. – Il y avait au Havre, en 1704, 4 apothicaires, 5 bouchers, 35 boulangers, 5 brasseurs, 35 calfats, 37 charpentiers, 10 chaudronniers, (6 chirurgiens, 12 cordiers, 30 cordonniers, 12 cuisiniers, 19 drapiers, 22 maréchaux, 21 menuisiers, 48 merciers, 5 orfèvres, 15 plâtriers, 36 savetiers, 5 tailleurs, 6 tisserands, 30 tonneliers, 3 treviers-voiliers, etc.

C. 132.(Liasse.) – 123 pièces, papier (1 sur parchemin).

1756-1789. – Arts et métiers du Havre. – Correspondance, comptes et états relatifs aux chapeliers, charpentiers, chirurgiens, cordonniers, couturières, cuisiniers-traiteurs. – Elisabeth Lecocq, qui se livrait depuis longtemps, à l'exemple de sa mère, au soulagement et au pansement des pauvres malades, sans exiger aucune rétribution, se voyant inquiétée par les chirurgiens, réclama la protection du Roi pour se mettre à couvert de leurs tracasseries. M. Berlin prie M. de Crosne de vérifier si elle est capable d'administrer très-sagement des secours aux pauvres malades, et si elle le fait gratuitement ; dans ce cas, il lui paraîtrait convenable de proléger une bonne œuvre qui ne peut qu'être très-utile.

C. 133.(Liasse.) – 269 pièces, papier.

1733-1788. – Arts et métiers du Havre. – Correspondance et états relatifs aux épiciers, faienciers, imprimeurs, lingères, maçons, maréchaux, ferblantiers, éperonniers, menuisiers, merciers. – Avis de M. de La Bourdonnaye, intendant de Rouen, sur les nouveaux status des épiciers chandeliers de la ville du Havre. Cette corporation sollicitait la confirmation de ses statuts « pour suppléer à ceux qu'elle avait fait confirmer par lettres patentes de 1644, et auxquelles l'ancienneté du caractère, plus encore le vieux style, empêchait d'avoir recours. » – M. de Tolozan mande à M. de Crosne que le lieutenant de Roi de la place du Havre pouvait bien avoir le droit de louer le terrain dépendant de ladite place. mais qu'il ne pouvait rendre privilégiées les loges et boutiques qu'on y faisait bâtir.

C. 134.(Liasse.) – 221 pièces, papier.

1596-1789. – Arts et métiers du Havre. – Correspondance et états relatifs aux orfèvres, horlogers, pâtisseries, potiers d'étain, remouleurs, selliers, serruriers, tailleurs, tanneurs, tapissiers, tonneliers, vinaigriers, voiliers. – Arts libres. – Brouetiers, brasseurs du faubourg d'Ingouville. – Copie des statuts des tonneliers du Havre.

C. 135.(Liasse.) – 188 pièces, papier.

1705-1786. – Arts et métiers de Louviers. – Correspondance et états relatifs aux drapiers. – État des arts et métiers de la ville de Louviers au commencement du XVIII^e siècle. – Les fabricants de drap de Louviers demandent au Conseil le titre de manufacture royale. – MM. Petou, Ducretot et Le Camus, fabricants de drap à Louviers, sollicitent un privilège exclusif, pendant un certain nombre d'années, pour filer la laine et le coton dans tous les degrés de finesse possible, à l'aide d'une mécanique qu'ils se proposent d'établir dans cette ville, sur la rivière, en société avec deux Anglais qu'ils avaient attirés dans le pays.

C. 136.[Liasse.) – 128 pièces, papier.

1695-1787. – Arts et métiers. – Correspondance et états relatifs aux manufactures de Lyons, Magny, Montivilliers, Neufchâtel, Nonancourt, Pacy, Pavilly, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Pont-l'Évêque. – État des métiers de Lyons, de Magny, de Montivilliers, de Neufchâtel. – États des maîtres des arts et métiers qui composent chaque communauté dans la ville de Pont-Audmer. – Mémoire en faveur d'un projet de manufacture royale privilégiée de draps fins de Louis et Charles Berrenger, de Pont-de-l'Arche. – État des arts et métiers de Pont-de-l'Arche.

C. 137.(Liasse.) – 243 pièces, papier (1 sur parchemin).

1581-1784. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux arts libres, aux amidonniers, apothicaires, ciriers, épiciers, droguistes, confiseurs, aubergistes, balanciers, bastiers, bourreliers, bonnetiers. – « Mémoire des maîtresses ouvrières brodeuses en tavelle, bonnetières en étoffe, enjoliveuses des chefs fretés et autres ouvrages dépendant dudit métier de la ville de Rouen à l'encontre des merciers. » A l'appui de leurs prétentions, ces ouvrières produisirent un arrêt de la Cour de Parlement par lequel les merciers grossiers avaient été déboutés de l'entérinement des lettres patentes en forme de déclaration, du mois de décembre 1577, qui leur donnait permission d'enrichir et enjoliver plusieurs ouvrages de leur métier, au préjudice des *tissoliers en soye et laine*,

des chapeliers, des ouvriers de cordons à chapeau, des broderesses de chapeaux, des esguilletières, etc.

C. 138.(Liasse.) – 148 pièces, papier.

1736-1988. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux bouchers-charcutiers, boulangers-pâtisseries, boursiers, boutonnière, brodeurs.– « Observations sur l'avantage ou les inconvénients d'assujettir tous les bouchers de la campagne à la maîtrise. »

C. 139.(Liasse.) – 129 pièces, papier.

1731-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux cabaretiers-cuisiniers et traiteurs, cafetiers, limonadiers, cardiers, cartiers, chandeliers, chapeliers, charbonniers, charpentiers, charrons, carrossiers, chaudronniers, chirurgiens. – Projet d'établissement d'une communauté de maîtres de billard à Rouen. On voit que le Parlement, par arrêt du 1^{er} septembre 1786, avait réduit les salles de billard, pour la ville et les faubourgs, au nombre de vingt-quatre, six par chaque quartier.– Mention de statuts pour les cardiers de l'année 1481. – Observations de M. de La Bourdonnaye, conseiller et intendant de la Généralité de Rouen, sur le projet de statuts et règlements présenté par la communauté des maîtres en chirurgie de la ville, faubourgs et Bailliage de Rouen.

C. 140.(Liasse.) – 83 pièces, papier.

1714-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux marchands de cidre, coffretiers-tabletters, cordiers. – « Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen, qui fait défenses à toutes personnes d'insérer dans les cidres aucuns ingrédients ou corps étrangers de quelque nature et qualité qu'ils soient, sous peine d'être poursuivies extraordinairement et punies de peines pécuniaires ou corporelles, même de mort, suivant l'exigence des cas. »

C. 141.(Liasse.) – 100 pièces, papier.

1736-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux cordonniers-savetiers et aux corroyeurs.– Précis pour les sieurs Guillaume Merre, Germain Le Cœur, Louis Mangin et Antoine Aubert, tant pour eux que pour leurs joints, tous maîtres de la nouvelle communauté des cordonniers en neuf et eu vieux de la ville de Rouen, contre les anciens maîtres syndics de ladite communauté et M. le Procureur Général. – État des maîtres et veuves de la communauté des corroyeurs, baudrieurs et maroquiniers de la ville de Rouen. La communauté reçoit de chaque apprenti pour les quatre gardes 12 livres ; pour la réception à la maîtrise d'un fils de maître, 4 livres ; d'un apprenti qui a fait son temps, s'il a fait chef-d'œuvre entier, 12 livres ; d'un apprenti qui ne fait que demi-chef-d'œuvre, 300 livres.

C. 142.(Liasse.) – 129 pièces, papier.

1731-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux couteliers, couturières, couvreurs, cuisiniers-traiteurs. – « Mémoire de tous les outils servant à la fabrique de la monnaie et autres métiers, lesquels ont ordinaire de passer sur la meulle des esmouleurs et non par les mains des couteliers. » – État des maîtres et veuves de la communauté des couteliers ; cette communauté invoquait en sa faveur des statuts du roi Charles VI (janvier 1402). – Tableau des maîtres de la communauté des cuisiniers, traiteurs, rôtisseries, pâtisseries, cabaretiers et aubergistes de Rouen, créés par édit du Roi, enregistrés au Parlement de Rouen le 8 mars 1799.

C. 143.(Liasse.) – 170 pièces, papier (4 sur parchemin)

1708-1788. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux drapiers, écrivains, éguilletiers, émouleurs, éperonniers, épiciers. – Mention des statuts donnés par le bailli de Rouen aux émouleurs, en l'année 1407. – Lettres patentes du Roi portant établissement d'une communauté d'écrivains dans la ville de Rouen.

C. 144. (Liasse.) – 200 pièces, papier (1 sur parchemin).

1709-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux faïenciers-vitriers, ferblantiers, filassiers, fondeurs, forains-colporteurs-porte-balles, formiers, fournisseurs, fripiers, futailleurs, gantiers-par fumeurs-poudriers, marchands de grain, horlogers, joueurs d'instruments. – Placet de Denis Dorio à Monseigneur le contrôleur général, pour le prier de lui accorder la permission d'établir des fourneaux dans la ville de Rouen « pour y utiliser son secret de faire un rouge particulier sur la peinture des fayences et qui résiste au feu avec sa couleur rouge. » – Statuts des maîtres horlogers de la ville et banlieue de Rouen. – Manufacture de faïence de M. Sturgeon à Saint-Sever, près Rouen. On y faisait cuire la faïence au feu de charbon de terre.

C. 145. (Liasse.) – 236 pièces, papier (10 sur parchemin).

1595-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux libraires-imprimeurs. – Copie des statuts des compagnons et apprentis de l'état d'imprimeur de Rouen. – Saisie chez Claude Jore, imprimeur-libraire à Rouen, d'un ouvrage portant pour titre : *Nouveaux Entretiens sur les sciences secrètes*. – Saisie d'un ouvrage intitulé *la Vie d'Elizabeth, reine d'Angleterre*, et des *Annales de la Cour et de Paris*.

C. 146. (Liasse.) – 222 pièces, papier (17 sur parchemin).

1731-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux lingères, maçons-couvreurs-sculpteurs-tailleurs de pierres, maréchaux - taillandiers. – Statuts et règlements dressés pour le régime et gouvernement de l'état et communauté des maîtres maréchaux ferrants et grossiers travaillant au roulage de la ville, faubourg et banlieue de Rouen.

C. 147. (Liasse.) – 154 pièces, papier (1 sur parchemin).

1731-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux menuisiers ébénistes, merciers, quincailliers, miroitiers-lunetiers. – Deux mémoires pour les maîtres des merciers-drapiers unis de la ville, faubourgs et banlieue de Rouen, contre les passementiers de Rouen et les toiliers de Darnétal.

C. 148. (Liasse.) – 263 pièces, papier.

1738-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux joailliers-lapidaires, papetiers, passementiers. – Liste des noms et surnoms des maîtres marchands fabricants passementiers de la ville, faubourgs et banlieue de Rouen. – Même liste pour les orfèvres. – Arrêt de règlement du Parlement de Rouen, qui fait défenses à toutes personnes autres que les maîtres orfèvres de faire le commerce d'orfèvrerie directement ni indirectement (imprimé).

C. 149. (Liasse.) – 276 pièces, papier.

1733-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux pâtissiers, peigniers, pelletiers, perruquiers-barbiers-baigneurs-étuvistes, plâtriers, plumassiers, savetiers, sculpteurs-graveurs, selliers, serruriers. – Copie de lettres de Louis XI, confirmatives de statuts donnés par le bailli de Rouen aux pelletiers, en 1462 (Orléans, janvier 1470). – Autres statuts des pelletiers. – Avis de M. de La Rourdonnaye, intendant de Rouen, sur les nouveaux statuts des maîtres de l'art de peinture et sculpture de la ville de Rouen.

C. 150. (Liasse.) – 203 pièces, papier (3 sur parchemin).

1739-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux tabletiers, tourneur, tailleurs-fripiers, tanneurs, tapissiers. – « Statuts et rite règlements des marchands fripiers de la ville, faubourgs et banlieue de Rouen accordés par le roi Louis XV, avec plusieurs arrêts, tant du Conseil que du Parlement, et sentence rendue en conséquence. » – Mention des statuts des fripiers de l'année 1419.

C. 151.(Liasse.) – 240 pièces, papier (1 sur parchemin).

1708-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance relative aux teinturiers. – Découverte par le sieur Gonin de procédés de teinture sur le coton, au moyen desquels il donne à différentes couleurs un brillant et une solidité qu'ils n'avaient point eus jusqu'alors. M. de Boullongne le charge de se rendre à Rouen pour y former des élèves. – Procès-verbaux d'expériences. – Tracasseries que suscitent aux élèves de Gonin les maîtres teinturiers ; elles se terminent par l'arrestation des quatre gardes de la communauté. – Secret de teinture rouge d'Andrinople, acheté du sieur Alterac par huit toiliers de Rouen. – Un sieur Duclos invente, vers la même époque, un procédé de teinture rouge d'Andrinople et reçoit des encouragements du gouvernement. – Établissement de teinture anglaise des sieurs Jacques Morin et Jacques Hope à Rouen.

C. 152.(Liasse.) – 104 pièces, papier.

1715-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux marchands de toiles, toiliers, tondeurs, tonneliers-boisseliers. – Articles proposés par les députés au Conseil royal du commerce, pour servir d'addition au règlement concernant les toiles blancards fleurets dans la Généralité de Rouen.

C. 153.(Liasse.) – 212 pièces, papier.

1705-1789. – Arts et métiers de Rouen. – Correspondance et états relatifs aux vergetiers, vinaigriers, vitriers. – « Articles des statuts et règlements pour les maîtres vinaigriers, aigriers, moutardiers, limonadiers, distillateurs, faiseurs et vendeurs d'eau-de-vie, esprit de vin et autres liqueurs composées d'eau-de-vie, esprit de vin, grains et fruits, en la ville, faubourgs et banlieue de Rouen, confirmés en 1707. » (Imprimé.) – Arts et métiers de Saint-Valery-en-Caux, de Vernon et d'Yvetot.

C. 154.(Liasse.) – 55 pièces, papier.

1664-1782. – Arts et métiers. – Jurisdiction des manufactures, correspondance et arrêt du Conseil relatifs à cette matière. – « Recueil des règlements concernant les manufactures et qui maintiennent les maire et échevins de la ville de Rouen dans l'exercice de la police d'icelles, à l'exclusion de tous les autres juges, et qui leur attribuent la connoissance des procès et différends qui peuvent naître entre les maîtres et les ouvriers employés aux dites manufactures. » (Imprimé à Rouen, chez Viret.) – Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour ce qui concerne la compétence des manufactures entre Messieurs les conseillers, maire et échevins de la ville de Rouen, et Messieurs les officiers en la police générale du Bailliage de ladite ville. – Pièce produite par les maire et échevins de Rouen dans un procès engagé avec le lieutenant de police sur la juridiction de la ville concernant les manufactures.

C. 155.(Liasse.) – 63 pièces, papier.

1737-1787. – Manufactures. – Correspondance concernant les manufactures, la taxe d'industrie, l'émigration d'ouvriers, les règlements. – Arrêt du Conseil d'État du Roi qui permet aux fabricants étrangers de s'établir dans le royaume.

C. 156.(Liasse.) – 14 pièces, papier.

1750-1785. – Manufactures. – Correspondance et mémoires concernant la draperie, l'établissement d'une manufacture de draps fins déliés à l'usage des peuples d'Espagne, de Portugal et d'Italie, par privilège exclusif, avec le titre de manufacture royale dans la ville de Carcassonne (s.d.) ; – sur le commerce des laines d'Espagne. – Autre mémoire contre le projet de la fabrique des draps pour le Levant (s.d.).

C. 157.(Liasse.) – 104 pièces, papier.

1724-1789. – Manufactures. – Compagnie des Indes. – Correspondance concernant les toiles peintes et les mousselines. – Arrêt du Conseil d'État du Roi portant règlement pour empêcher l'entrée, l'usage et le port des étoffes des Indes, de la Chine et du Levant, et qui fixe les récompenses accordées aux employés des fermes sur les saisies qui seront faites desdites étoffes. – Correspondance au sujet de la marque nouvelle des mousselines et toiles de coton, en exécution d'un arrêt du Conseil.

C. 158.(Liasse.) – 12 pièces, papier.

1762-1772. – Manufactures dans la Généralité de Rouen. – États des manufactures de draperie. Dans un état sans date on signale comme étant complètement tombée la manufacture de Gisors (12 tableaux). – « État du nombre de pièces d'étoffes de coton et autres marchandises étrangères fabriquées dans les manufactures royales et autres établies dans la Généralité, avec la comparaison de l'année 1771. » On y voit indiquées la manufacture royale de velours de Saint-Sever de Rouen, trois autres manufactures à Rouen, celles de M. Adam, passementier, de M. Davoust et de la veuve Langlois ; les manufactures royales de velours de Vernon et d'Évreux ; la manufacture de velours de M. Pouchet à Dieppe. La manufacture de Saint-Sever entretenait 180 métiers battants et occupait 1,500 fileuses. – Ce mémoire est de M. Goy, inspecteur des manufactures.

C. 159.(Liasse.) – 207 pièces, papier.

1739-1786. – Manufactures dans la Généralité de Rouen. – Correspondance concernant le camelot, le coutil façon de Bruxelles, l'étamage à couche épaisse du sieur Paute, les fils, les mousselines, les papeteries, la manufacture de plomb laminé à Déville, les poteries à Neufchâtel, et les verreries. – Arrêt du Conseil d'État du Roi en faveur des maîtres et gardes de la communauté des marchands et fabricants de papier de la ville et Généralité de Rouen, au sujet de l'arrosement des prairies situées le long des rivières du département et en conformité de l'ordonnance de M. l'intendant. – Projet de quelques gentilshommes verriers de la Généralité de Rouen d'aller s'établir à l'étranger ; le gouvernement s'y oppose. – Privilège du sieur Mayer-Oppenheim et Compagnie pour la manufacture de cristal blanc. (Cette manufacture avait été établie à Quevilly en vertu d'un arrêt du Conseil du 4 mai 1784. Cet industriel était aussi propriétaire avec privilège exclusif de la verrerie de cristal anglais établie à Birmingham dans le Warwick.)

C. 160.(Liasse.) – 212 pièces, papier.

1586-1786. – Manufactures dans la Généralité de Rouen. – Correspondance, états, règlements relatifs aux toiles. – « Édité et règlement du Roi sur les abus qui se commettent ès manufactures de fil de lin, chanvre et estoupes, et droicts que Sa Majesté a ordonné estre payez par les acheteurs d'icelles. » – Six états des manufactures de toile de la Généralité de Rouen. – Mémoires des inspecteurs tendant à prescrire le petit teint dans les toiles et mouchoirs de coton et dans les toiles à fleurs brochées, contre la disposition des articles 20 et 23 du règlement et l'article 6 de l'arrêt du Conseil du 1^{er} avril 1748. – « Mémoire général sur les différentes espèces de toileries, toiles fortes et blancards et d'étoffes de passementerie qui se fabriquent dans la Généralité de Rouen. »

C. 161.(Liasse.) – 103 pièces, papier ; 2 sur parchemin.

1738-1788. – Manufactures à Rouen. – Correspondance relative : – aux blanchisseries ; à la fabrique d'une étoffe nommée Bonbrestoff, pour le commerce de Guinée, d'espagnolettes, de jarretières, de molletons. – Manufacture royale de mousselines de Hellot et Massac établie à Rouen. – Raffinerie de sucre, entreprise Cottart et Deschamps. – Manufacture royale de velours établie à Rouen en 1756.

C. 162.(Liasse.) – 229 pièces, papier ; 2 sur parchemin.

1738-1789. – Marque des étoffes. – Arrêts du Conseil d'État. – Lettres patentes et correspondance ministérielle au sujet de la marque des étoffes et de l'établissement des bureaux de marque et de visite. – Mémoire des syndics adjoints et députés des marchands merciers-drapiers de Rouen concernant l'inspection des étoffes. – Arrêt du Conseil qui ordonne que les gardes-jurés et

autres préposés au service des bureaux de visite et de marque seront tenus de remettre leurs comptes aux intendants. – Mémoire pour l'établissement d'un bureau de marque à Ourville. – Autre arrêt du Conseil qui ordonne qu'il sera incessamment établi, au bourg de Cany, une balle aux toiles, ainsi qu'un bureau pour la visite et la marque desdites étoffes.

C. 163.(Liasse.) – 133 pièces, papier.

1724-1778. – Marque des étoffes. – États des pièces de toilerie, toiles fortes et blancards présentées et marquées au bureau général de visite de Rouen. – État des manufactures de toile de la Généralité de Rouen pour les six premiers mois de l'année 1727. – On y voit indiqués les lieux de fabrique, les noms des toiles, les matières employées, le prix de ces matières ; le nombre des métiers battants, des métiers sans travail, des fabricants, des pièces de toile fabriquées, des personnes employées à la fabrication. – A Rouen, dans la ville et les faubourgs, on comptait alors 457 fabricants de toiles, 14,988 ouvriers pour les siamoises, 2,664 pour les toiles rayées fil et coton, 3,160 pour toiles tout coton, 400 pour futaines et basins, 344 pour mouchoirs fil et coton, 3,704 pour mouchoirs tout coton. Il avait été fabriqué dans la Généralité 28,427 pièces de toiles, et il s'y trouvait 2,809 métiers battants. Ce mémoire porte les signatures de MM. Le Cheron et Clément.

C. 164.(Liasse.) – 280 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1781-1783. – Marque des étoffes. – Comptes de recettes et dépenses rendus à l'intendant par les receveurs du droit de marque des toiles et toileries. – État des frocs qui ont été marqués au bureau de la manufacture de Bolbec, depuis le 1^{er} janvier 1778 jusqu'au 31 décembre de la même année, à raison d'un sou par pièce. – En 1778, 1,895 pièces. Il n'y en eut, en 1779, que 1,225, et que 1,026 en 1780. – « Tableau indicatif des étoffes fabriquées dans les manufactures royales et autres établies dans la Généralité de Rouen, qui y ont été visitées et marquées dans le cours des années 1753 à 1761, de la longueur ou aunage de chaque pièce, du prix de l'aune, etc... » Signé par M. Morel, inspecteur des manufactures.

C. 165.(Liasse.) – 300 pièces, papier.

1783-1786. – Marque des étoffes. – Comptes de recettes et dépenses rendus à l'intendant par les receveurs du droit de marque des toiles et toileries. – Arrêts du Conseil d'État portant nouveau règlement pour les toiles peintes et imprimées dans le royaume ; – établissant pour la visite et la marque des toiles peintes des bureaux en différents lieux, notamment à Rouen et à Bolbec. – Compte des recettes et dépenses rendu à Monseigneur l'intendant de la Généralité de Rouen, par le sieur Le Carpentier-Soudière, receveur du droit de marque des toiles et toileries de ladite Généralité.

C. 166.(Liasse.) – 265 pièces, papier.

1787-1789. – Marque des étoffes. – Comptes de recettes et dépenses rendus à l'intendant par les receveurs du droit de marque des toiles et toileries. – Observations de M. Goy, inspecteur des manufactures de la Généralité de Rouen, sur un mémoire présenté à l'intendant par les principaux manufacturiers de toiles peintes à Rouen, les sieurs Roger fils, Torcal et Long, Le Lièvre, Heutte et Gabory, Lambert Vimeux. – Ils demandent qu'au lieu de les assujettir à porter leurs toiles au bureau d'inspection, on établisse une presse dans chacune de leurs manufactures et qu'il leur soit accordé un commis pour plomber leurs toiles. – Compte, présenté à Monseigneur l'intendant par les gardes des maîtres drapiers de Rouen, de la perception d'un sou six deniers par plomb apposé aux marchandises apportées à leur bureau.

C. 167.(Liasse.) – 134 pièces, papier.

1741-1756. – Contraventions aux règlements des manufactures, saisies de produits manufacturés défectueux ; requêtes adressées au contrôleur général des finances et renvoyées par lui à l'intendant. – Correspondance des inspecteurs des manufactures, Godinot et Morel, avec les intendants elle contrôleur général du commerce. – Mémoire d'observations touchant les toiles de Mortagne, Laigle, Vimoutiers, qui s'envoient dans les colonies françaises d'Amérique et y sont décriées à

cause de leur mauvaise qualité. – M. de Trudaine recommande à MM. Morel et Godinot de donner toute leur attention pour empêcher, en tout ce qui dépendra d'eux, que les circonstances fâcheuses, et qui arrêtent les progrès du commerce, ne découragent les fabricants.

C. 168.(Liasse.) – 142 pièces, papier.

1757-1759. – Contraventions aux règlements des manufactures, saisies de produits manufacturés défectueux ; requêtes adressées au contrôleur général des finances et renvoyées par lui à l'intendant. – M. de Montaran prie M. Godinot de lui envoyer tous les mois, si cela se peut, ou tous les trois mois au moins, un état distingué par nature de toutes les toiles et toileries qui se fabriquent dans l'Inspection de Rouen, avec les observations analogues au but qu'on se propose, qui est de connaître l'état actuel du commerce et des manufactures, et les moyens qu'on pourrait mettre en usage pour les perfectionner et les augmenter. – Il lui recommande beaucoup de sagesse et de circonspection : « Vous devez sentir, lui dit-il, combien il serait dangereux d'inquiéter par des perquisitions trop exactes des « fabricants répandus dans la campagne, ou des manufactures encore naissantes, que les moindres soupçons peuvent déranger et peut-être même dégoûter. »

C. 169.(Liasse.) – 166 pièces, papier.

1760-1761. – Contraventions aux règlements des manufactures, saisies des produits manufacturés défectueux ; requêtes adressées au contrôleur général des finances par les contrevenants et renvoyées par lui à l'intendant. – M. de Trudaine accuse réception à MM. Morel et Godinot, inspecteurs des manufactures, de l'état qu'ils lui ont envoyé des mousselines fabriquées, pendant l'année 1759, dans les trois manufactures des sieurs Hellot et Massac, Tierson et La Nabe, Benezet et Danse. Il les exhorte à continuer leurs soins pour le bien des manufactures et à lui en donner des nouvelles de temps en temps. On voit, par une lettre de M. de Brou, que les fabriques avaient diminué pendant le cours de cette année.

C. 170.(Liasse.) – 150 pièces, papier.

1762-1764. – Contraventions aux règlements des manufactures, saisies des produits manufacturés défectueux ; requêtes adressées à l'intendant de la Généralité par les contrevenants, ordonnances rendues sur ces requêtes. – Les maîtres drapiers-merciers d'Évreux exposent à l'intendant que c'est à tort que M. de Boisroger, inspecteur des manufactures, les accuse de lui refuser le paiement de ses droits. Ils étaient autrefois quinze ou seize drapiers revêtus du titre de maîtrise ; maintenant vend qui veut, à leur préjudice, sans autre droit que le seul bruit de la liberté du commerce. Ils ne sont plus que quatre maîtres ; leurs concurrents refusent de s'associer à leurs charges.

C. 171.(Liasse.) – 164 pièces, papier.

1765-1766. – Contraventions aux règlements des manufactures, saisies des produits manufacturés défectueux ; requêtes adressées au contrôleur général des finances par les contrevenants et renvoyées par lui à l'intendant. – En marge des requêtes se trouvent écrites les ordonnances de l'intendant. – Copie d'une lettre de M. de Trudaine à M. de La Michodière. Le sieur Lefebvre, fabricant à Elbeuf, pourra apposer sur les draps de Silésie qu'il fait fabriquer un plomb semblable à celui qu'on met, à l'entrée du royaume, aux draps de Silésie venant de Hollande.

C. 172.(Liasse.) – 146 pièces, papier.

1767-1769. – Contraventions aux règlements des manufactures, saisies des produits manufacturés défectueux ; requêtes adressées au contrôleur général des finances par les contrevenants et renvoyées par lui à l'intendant. En marge des requêtes se trouvent écrites les ordonnances de l'intendant. – Échantillons joints aux dossiers. M. de L'Averdy écrit à M. de La Michodière de faire mainlevée d'une pièce de mouchoirs confisquée sur Guillaume Poyet fils, maître toilier de Rouen, qui avait remonté le bleu de sa pièce avec du bois d'Inde. – Cette contravention était une des plus punissables, – On usa d'indulgence envers le contrevenant parce

qu'on trouva qu'il était en faute moins par mauvaise volonté que par confiance en un prétendu secret dont on lui avait conseillé de faire l'épreuve.

C. 173.(Liasse.) – 232 pièces, papier.

1769-1789. – Contraventions aux règlements des manufactures, saisies des produits manufacturés défectueux ; requêtes adressées à l'intendant de la Généralité par les contrevenants. – Ordonnances de l'intendant rendues sur ces requêtes. – M. Terray écrit à l'intendant : « J'approuve fort qu'en continuant l'usage proposé par M. de La Michodière et approuvé par M. Trudaine père, vous prononciez sur les requêtes qui vous sont présentées par les propriétaires des marchandises saisies pour de légères déficiences, et que vous les leur fassiez rendre, parce qu'en pareil cas il est très-suffisant de couper les bandes et les chefs des pièces, ou de les séparer en deux ou plusieurs parties, suivant le degré de déficiences. Cette police, qui me paroît bonne en tout temps, devient même nécessaire dans les circonstances présentes, où il est important d'encourager et de soulager les fabricants, au lieu d'aggraver leur situation par des procès devant les juges des manufactures. »

C. 174.(Liasse.) – 310 pièces, papier.

1762-1772. – Contraventions aux règlements des manufactures, avis de l'inspecteur donnés sur la demande de l'intendant. – Procès-verbal dressé par Pierre et Jean Labitte, gardes en charge au bureau d'Aumale contre Jean Boyenval, de la communauté des maîtres fabricants d'Aumale, demeurant à Montmarquet, pour mauvaise confection de serges. Dans ce procès-verbal les gardes constatent que chez nombre de fabricants les serges n'ont pas la qualité d'autrefois. – Les avis de 1770 à 1771 portent la signature de M. Godinot.

C. 175.(Liasse.) – 164 pièces, papier.

1731-1789. – Commerce. – Correspondance relative aux marchandises prohibées et aux droits à l'entrée sur les objets suivants : – alquifoux, armes blanches, beurres, bois, bonneteries, cafés, chanvres et lins, chapeaux, charbons de terre, cires, coquilles de nacre, coton, couperoses, coutils, couvertures, cuirs. – Arrêt du Conseil d'État du Roi qui déclare suspensifs les appels interjetés par l'adjudicataire général des fermes, des ordonnances ou jugements des sieurs intendants, portant mainlevée de la saisie -en matière de prohibé.

C. 176.(Liasse.) – 138 pièces, papier.

1731-1789. – Commerce. – Correspondance relative aux marchandises prohibées et aux droits à l'entrée sur les objets suivants : – dentelles, étains, fers, fils blancs, ouvrages provenant des manufactures de Flandre, fromages houblon, huiles d'Italie, lingots destinés à être convertis en traits d'argent, liqueurs, livres, morues, ornements d'église. – M. Necker, directeur général des finances, annonce à l'intendant la permission accordée par le Roi à brasseurs du royaume de tirer du houblon d'Angleterre jusqu'au 15 octobre 1778.

C. 177.(Liasse.) – 137 pièces, papier.

1732-1785. – Commerce. – Correspondance aux marchandises prohibées et aux droits à l'entrée sur les objets suivants : – peaux, peignes de buis et d'ivoire, plomb, rhapontic, sels, serpillières, soies de Nankin, sucre, toiles de Nankin, toiles peintes ou imprimées, tourtes tourteaux, tresses et rubans, varechs d'Angleterre, viandes salées, vitriol aigre. – Les maîtres de verreries s'étaient adressés au ministre pour faire supprimer le droit de 3 % établi par l'arrêt du 30 août 1718 sur la denrée venant d'Angleterre, parce que les côtes de Normandie n'en produisaient point assez. – Mémoire pour prouver que les côtes de Normandie fournissent une quantité suffisante de varech. Ce mémoire est accompagné d'un état des paroisses de l'Amirauté de Cherbourg, dans lesquelles on récoltait des cendres de varech.

C. 178.(Liasse.) – 102 pièces, papier.

1732-1786. – Commerce. – Correspondance relative aux droits à la sortie sur diverses matières et produits manufacturés, notamment sur les bestiaux et laines nationales. – Projet d'arrêt du Conseil relatif à l'importation et à l'exportation des bestiaux, accompagné d'un projet de tarif. – D'après cet arrêt, les bestiaux auraient pu sortir librement à l'étranger en payant un droit de 3 0/0 de leur valeur, et entrer de l'étranger en France en payant un droit de 1 0/0, à toutes les entrées du royaume. – Lettre d'envoi de M. Bertin. – Avis des subdélégués de la Généralité. – Minute de la réponse de M. de Brou, intendant, au ministre. – « Je suis persuadé, écrit M. de Brou, que rien ne peut encourager davantage le commerce des bestiaux, que de faire cesser la prohibition qui subsiste aujourd'hui sur leur sortie ; cette prohibition est absolument opposée au progrès de l'agriculture, et, si la maladie épidémique, arrivée en 1740, a pu la rendre né cessaire, il eût été du moins à désirer qu'on n'eût laissé subsister que pendant peu de temps une défense qui a diminué sensiblement le commerce des bestiaux dans plusieurs élections de ma Généralité. »

C. 179.(Liasse.) – 172 pièces, papier.

1740-1789. – Commerce. – Prohibition. – Poursuites de l'adjudicataire général des fermes, chargé de la régie des traites pour introduction de matières prohibées ; ordonnances de l'intendant. – Arrêt du Conseil d'État portant règlement, au sujet des contestations entre l'Amirauté de France et les fermiers généraux sur la compétence des matières de la contrebande et du commerce prohibé. – Réflexions sur l'introduction prétendue des étoffes anglaises à Rouen, au Havre et à Dieppe, annoncée par la lettre de M. de Trudaine à l'intendant de Rouen.

C. 180.(Liasse.) – 73 pièces, papier.

1731-1786. – Commerce. – Correspondance et mémoires relatifs au commerce. – Mémoire tendant à prouver la nécessité d'établir à Paris un bureau de commission (s. d.) – Lettre de M. Necker à l'intendant ; il l'informe que le Roi, voulant donner au commerce toutes les facilités désirables pour l'approvisionnement des provinces du royaume, s'est déterminé à lui accorder, du 30 février au 31 juillet 1778, l'exemption du droit de fret, en cas de cabotage par les navires étrangers employés au transport des grains des différents ports du royaume dans ceux de Bordeaux, Blaye, Libourne, Bayonne, Port-Vendres, Cette et Toulon.

C. 181.(Liasse.) – 230 pièces, papier.

1723-1788. – Pêches et pêcheries. – Correspondance ministérielle au sujet de la démolition des pêcheries établies sans titre. – « État des pêcheries ou rangs d'étaliers de guideaux qui sont le long de la côte des Amirautés de Caudebec, le Havre, Honfleur, Touques et Dives, dont les propriétaires sont tenus, aux termes de l'ordonnance de 1681 et de l'arrêt du Conseil du 25 mai 1722, de justifier, par titres antérieurs à l'année 1344, la validité de leur possession pour y être maintenus. » – La dame veuve Marie, propriétaire de la terre et vicomte de Blossenville, demande qu'il lui soit permis de faire construire, sur les côtes de la paroisse de Saint-Nicolas de Veules, deux parcs de clayonnage pour y pêcher, à l'exception de tous autres, et ce pour lui tenir lieu d'un droit de mille harengs que les vicomtes de Blossenville exigeaient autrefois de chaque navire chargé de hareng débarquant au port de Veules, comme il paraissait par les aveux des 18 novembre 1419, 1^{er} mars 1502, 6 février 1525. Cette permission lui fut accordée par arrêt du Conseil du 30 avril 1733. – Procès-verbal de la situation des parcs aux huîtres d'Étretat. – Mémoire sur la nature de l'huître, les procédés en usage pour sa pêche et les lieux où se trouvent les huîtrières, par MM. Chardon et l'abbé Dicquemare.

C. 182.(Liasse.) – 124 pièces, papier.

Fin du XVII^e siècle à 1788. – Foires et marchés. – Correspondance ministérielle relative à des demandes d'établissement ou de rétablissement, de confirmation et de prolongation et à la police des foires et marchés. – Mémoire des maire et échevins de la ville de Rouen contre les prieur et consuls des marchands et les officiers du Bailliage, au sujet de la police des foires.

C. 183.(Liasse.) – 142 pièces, papier.

1746-1777. – États de la situation des finances des villes de la Généralité de Rouen. – En 1777, le produit annuel des revenus patrimoniaux de Rouen s'élevait à 114,000 livres, les charges annuelles de ces revenus à 111,294 livres ; le produit annuel des revenus des octrois à 263,849 livres, les charges annuelles de ces revenus 293,536 livres. Total des revenus, 377,849 livres 11 sols. Total des charges et dépenses, 404,830 livres. – Le maire et les échevins de Harfleur joignirent à l'état qu'ils fournirent, en 1777, deux mémoires intitulés : « Mémoire sur la propriété des fossés de la ville d'Harfleur ; – Anecdotes concernant la ville d'Harfleur. »

C. 184.(Liasse.) – 278 pièces, papier.

1737-1783. – États détaillés des revenus et charges des villes de la Généralité, dressés conformément à des instructions ministérielles. Quelques-uns sont de 1763, la plupart de 1782 et 1783. – Tableau de la recette et de la dépense de la ville de Rouen pendant neuf années, pour en faire une année commune, de 1729 à 1737. Revenus, 90,417 livres ; charges ordinaires, 89,788 livres. – Les états particuliers adressés par les subdélégués donnent les résultats suivants pour 1782 : – Aumale, revenus, 689 livres ; charges, 4,442 livres ; – Dieppe, revenus, 33,783 livres ; charges, 9,623 livres ; – Elbeuf, revenus, 7,861 livres ; charges, 9,324 livres ; – Eu, revenus, 3,416 livres ; charges, 3,217 livres ; – Évreux, revenus, 1,664 livres ; charges, 1,742 ; – Gisors, revenus, 3,369 livres ; charges, 4,406 livres ; – Gournay, revenus, 6,342 livres ; charges, 7,259 livres ; – Harfleur, revenus, 3,430 livres ; charges, 3,490 livres ; – Le Havre, revenus, 117,665 livres ; charges, 99,576 livres ; – Honfleur, revenus, 22,199 livres ; charges, 23,229 livres ; – Louviers, revenus, 1,905 livres ; charges, 3,653 livres ; – Lyons, revenus, 587 livres ; charges, 1,019 livres ; – Montivilliers, revenus, 1,172 livres ; charges, 1,191 livres ; – Neufchâtel, revenus, 3,297 livres ; charges, 3,233 livres ; – Nonancourt, revenus, 505 livres ; charges, 524 livres ; – Pont-Aude-mer, revenus, 3,439 livres ; charges, 4,137 livres ; – Pont-de-l'Arche, revenus, 876 livres ; charges, 1,509 livres ; – Tréport, revenus, 639 livres ; charges 302 livres ; – Vernon, revenus, 2,925 livres ; charges, 3,484 livres. – Instruction pour la formation des états de situation à fournir par chaque ville (s.d., imprimé).

C. 185.(Liasse.) – 118 pièces, papier.

1628-1787. – Tableaux des élections de la Généralité de Rouen transmis à l'intendant par les subdélégués et indiquant, en regard des noms des communes, les noms et qualités des seigneurs, la population par approximation, le montant de la taille en principal, la nature de l'exploitation, les biens communaux et les manufactures. – Élections d'Andely, Aumale, Caudebec, Chaumont et Magny, Eu, Évreux, Gisors, Gournay, Lyons, Montivilliers, Neufchâtel, Nonancourt, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Saint-Valery-en-Caux, Vernon.

C. 186.(Liasse.) – 99 pièces, papier.

1726-1785. – Municipalités. – Correspondance relative à l'organisation municipale de la ville d'Andely. – État des officiers municipaux des Hôtels de Ville de la subdélégation d'Andely, transmis à l'intendant par M. Ouldart, subdélégué. Les habitants d'Andely, afin d'arriver au nombre nécessaire pour avoir un maire, avaient compté les enfants au berceau, les pensionnaires et les domestiques. L'intendant désigne à M. Bertin M. J.-B. Desfresche, pour la place de maire d'Andely. « Les précédents maires étaient l'un gentilhomme, l'autre le sieur Vaudichon, officier de judicature ; si la ville d'Andely avait le droit d'élire, elle choisirait aujourd'hui dans l'ordre des marchands, et il y a lieu de croire que le sieur Desfresche aurait les suffrages. » – M. de Vergennes nomme Simon-Charles-Martin Le Fevre, procureur au Bailliage d'Andely, premier échevin de ladite ville, en remplacement du sieur Lesage, décédé. – Aumale. – pièces justificatives du compte de la ville d'Aumale.

C. 187.(Liasse.) – 111 pièces, papier.

1704-1706. – Aumale. – pièces justificatives du compte de la ville d'Aumale. – Nicolas Seneschard, manufacturier, demeurant au hameau des Deffents, paroisse de Conteville, reconnaît avoir reçu de Pierre Bailleul, procureur syndic d'Aumale, 300 livres pour l'engagement qu'il avait

fait de sa personne pour servir *notre bon Roy en qualité de soldat pour ladite ville d'Aumale, pour tout le temps que S. M. avisera bien.*

C. 188.(Liasse.) – 102 pièces, papier.

1765-1768. – Correspondance relative à l'administration de la ville d'Aumale. – Lettre de M. Beuvain, subdélégué, à l'intendant pour lui recommander la ville d'Aumale : « Pauvre petite ville..., son commerce, qui autrefois excitoit l'envie de ses voisins, alloit depuis longtemps en dépérissant, et l'arrêt du Conseil du 7 septembre 1762 lui a porté le dernier coup... Présentement l'on ne voit plus ni vendeurs, ni acheteurs et la ville n'est plus fréquentée. » – Listes des maires d'Aumale pour la composition du corps de ville. – Dépenses faites pour la ville d'Aumale. – Nominations de maires par le Roi à cause des mésintelligences des habitants, notamment du sieur Claude-André de Normanville de Roupiez.

C. 189.(Liasse.) – 135 pièces, papier.

1779-1789. – Correspondance relative à l'administration de la ville d'Aumale. – Lettre de l'abbé Terray à M. de Crosne pour faire augmenter, s'il y a lieu, les gages des deux filles de la Providence pour l'instruction gratuite des jeunes filles. – Elles ne recevaient que 300 livres, allocation qui n'avait pas varié depuis 1687. – Difficultés entre la noblesse et le tiers-état d'Aumale pour les élections de membres du corps municipal. – Nouveau règlement fait par le Roi pour l'administration de la ville d'Aumale. – Arrêt du conseil de liquidation des biens et charges de la ville et communauté d'Aumale.

C. 190.(Liasse.) – 122 pièces, papier.

1765-1789. – Municipalités. – Correspondance relative à l'administration municipale de Bolbec et de Brionne. – Modération à 1,500 livres de la finance due par les habitants de Bolbec, pour la réunion à la ville des offices municipaux créés par édit du mois de novembre 1771.

C. 191.(Liasse.) – 245 pièces, papier.

1731-1781. – Municipalités. – Correspondance relative à l'administration municipale de Caudebec et de Chaumont. – Débat entre le maire et les échevins de Caudebec. – Plainte de ce que le maire, ne sachant pas lire, avait d'habitude recours à sa femme pour prendre connaissance des lettres administratives qui lui étaient adressées.

C. 192.(Liasse.) – 168 pièces, papier.

1695-1787. – Municipalités. – Correspondance relative à l'administration municipale de Dieppe. –» Tarif des droits appartenans à messieurs les archevêques de Rouen, comtes et seigneurs hauts-justiciers de Dieppe et qu'ils sont en actuelle possession de faire percevoir en ladite ville, dressé par nous, Antoine Le Fevre d'Ormesson, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son Hôtel et commissaire départi pour l'exécution des ordres de S. M. en la province de Normandie, Généralité de Rouen, sur un ancien chartrier contenant lesdits droits et autres titres et pancartes, qui nous ont été présentez, de l'ordre de messire Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen... »

C. 193.(Liasse.) – 204 pièces, papier.

1461-1783. – Municipalités. – Correspondance relative à l'administration municipale d'Elbeuf, Eu ; Évreux, Fécamp, Gisors, Gournay. – État du produit des denrées qui se consomment années communes dans la ville d'Eu. – Privilège réclamé par le chapitre d'Évreux de faire siéger le député du corps ecclésiastique immédiatement après les officiers municipaux et avant les autres notables. – Contrat d'échange du comté de Gournay contre la terre de Montrichard.

C. 194.(Liasse.) – 195 pièces, papier.

1492-1789. – Municipalités. – Correspondance relative à l'administration municipale de la ville d'Harfleur. – Vidimus de lettres patentes contenant plusieurs privilèges accordés ou confirmés par Charles VIII aux habitants d'Harfleur, en récompense de leur fidélité pendant l'occupation anglaise. – Mémoire des habitants d'Harfleur pour obtenir la confirmation de leurs privilèges. – Mémoires, suppliques desdits habitants pour obtenir que leur ville pût, comme par le passé, asseoir sa taille d'une manière réelle et proportionnelle. – Sentences, délibérations relatives aux fonctions de la police réclamées par l'Hôtel de Ville d'Harfleur à l'encontre du lieutenant général du Bailliage de Caux résidant à Montivilliers. – Extraits des registres plumitifs de la juridiction de l'Hôtel commun de la ville d'Harfleur. – Réunion à l'Hôtel de Ville d'Harfleur de l'office de lieutenant de police.

C. 195.(Liasse.) – 105 pièces, papier.

1732-1789. – Municipalités. – Correspondance relative à l'administration municipale de la ville du Havre. – Connétablie. – Dettes. – Don gratuit. – Droits de sortie. – Éclairage. – Foires et marchés. – Garde bourgeoise. – « Mémoire sur le fait de la garde bourgeoise du Havre et sur les exemptions qu'on en prétend. » – La garde bourgeoise, composée de quatre-vingts hommes, présente à l'intendant le dessin de son drapeau et lui demande de l'autoriser.

C. 196.(Liasse.) – 219 pièces, papier.

1734-1786. – Municipalités. – Correspondance relative à l'administration municipale de la ville du Havre. – Garnison. – Génie militaire. – Impositions. – Juridictions consulaires. – Mairie. – Maisons (formes des). – Octrois. – Passage du Havre à Honfleur appartenant à l'Hôpital Général. – Police. – Sœurs de la Miséricorde, destinées à l'instruction de la jeunesse, établies au Havre. – Lettre du maire et des échevins du Havre à l'intendant en faveur de ces religieuses.

C. 197.(Liasse.) – 300 pièces, papier ; 1 en parchemin.

1731-1787. – Municipalités. – Correspondance relative à l'administration municipale de Honfleur, Lyons, Louviers, Magny, Montivilliers, Neufchâtel, Nonancourt, Pont-de-l'Arche, Pont-l'Évêque, Saint-Valery, Vernon, Yvetot. – « Mémoire présenté par la noblesse, la robe et les gens vivant noblement de la ville de Neufchâtel, pour solliciter une lettre du ministre qui défendît, de mettre dans les places de maire et échevins d'autres personnes que celles qui appartenaient à la noblesse ou qui vivaient noblement. » -- Lettre de de MM. Quesney, maire, de La Herissaye, Pierre Coulon, (Coubard, échevins de Honfleur, à M. de Crosne pour solliciter la faveur de ce magistrat au sujet des impositions de l'année 1766 et obtenir de lui d'être traités comme les habitants du Havre. – Ils lui rappellent que la guerre a amené la cessation complète du commerce et la perte de la plus grande partie des vaisseaux de Honfleur pris par l'ennemi, et que ses mariniers sont morts au service du Roi, ou dans les prisons des Anglais. – Lettre des officiers municipaux de Louviers à M. de Crosne, intendant, pour lui faire connaître la triste situation de leur ville par suite des maladies épidémiques, de la chute du commerce et de l'émigration des ouvriers.

C. 198.(Liasse.) – 235 pièces, papier.

1674-1789. – Municipalités. – Correspondance relative à l'administration municipale de Rouen. – Arquebusiers et cinquanteniers. – Bains sur la Seine. – Chantiers au bois. – Moulins de Rouen. – Maisons de jeu. – Major de Rouen. – Milice bourgeoise. – Projet d'établissement d'un mont-de-piété à Rouen, présenté à M. le comte de Vergennes, secrétaire d'État, par le sieur Jacques Chateigner. – Arrêt du Conseil d'État du Roi portant règlement pour l'Hôtel de Ville de Rouen. – Lettre de M. L. Dambourney à M. de Crosne, pour solliciter sa protection en faveur de M. Rondeaux de Sétry, conseiller maître en la Cour des Comptes de Normandie, que les suffrages publics avaient inscrit le second sur la liste des trois sujets présentés au Roi par la cité pour la place de maire.

C. 199.(Liasse.) – 132 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1740-1788. – Municipalités. – Correspondance relative à l'administration municipale de Rouen. – Recettes et dépenses. – Rivière de Robec ; dérivation de trois pouces d'eau pour le service du

dépôt de mendicité. – Société philanthropique. – Spectacle. – Arrêt de la Cour de Parlement portant règlement pour les spectacles. – Vidanges. – Vieux Palais. – Voitures de place de la ville et faubourgs de Rouen. – Lettres patentes du Roi sur arrêt, des 4 juin et 19 novembre 1782, portant privilège exclusif d'établir des voitures et des carrosses de place dans la ville et faubourgs de Rouen, au profit du sieur Chateigner.

C. 200.(Liasse.) – 148 pièces, papier ; 2 sur parchemin.

1742-1789. – Municipalités. – Édifices publics. – Correspondance relative aux Andelys. – Auditoire et prison du Bailliage. – Devis des ouvrages à faire au siège présidial, signé : Dubois, ingénieur du Roi pour les ponts et chaussées. – Pont situé hors la porte du Petit-Andely. – Breteuil, prison. – Cany, auditoire et prison ; arrêt du Conseil d'État qui confirme l'adjudication des réparations à y faire. – Lettre de M. Bradechal, lieutenant général au bailliage royal de Cany ; il expose que les prisonniers des deux sexes sont confondus et que dans le mauvais temps le geôlier est forcé d'abandonner la geôle, pour éviter leurs menaces et le danger auquel les eaux qui séjournent dans la prison exposaient sa santé. – Répartition de 44,000 livres imposées sur certaines paroisses pour la construction à neuf de l'auditoire et des prisons, sur un emplacement cédé par le marquis de Cany. – Caudebec, casernes, prison. Séparation pratiquée au bâtiment pour le logement des femmes. Dépôt des mendiants. – plan de la carrière de Caudebec située sur le revers de la côte de la Justice. – Chaumont, curage de la rivière ; réparation aux abreuvoirs.

C. 201.(Liasse.) – 176 pièces, papier ; 5 sur parchemin.

1703-1789. – Municipalités. – Édifices publics. – Correspondance, devis. – Dieppe. Canal de Dieppe à l'Oise. – Fontaines. – Jardin de *Monsieur*. – Manufacture de tabac. – Prisons. – Lettre de M. Lemoyne, maire de Dieppe, nommé par la ville pour se rendre en Angleterre, à l'effet de se concerter avec les pêcheurs anglais et de faire des démarches auprès de la Cour de Londres, pour faire agréer un cartel relatif à la liberté de la pêche. Il annonce qu'il sera de retour pour le jour où se plaidera l'affaire du canal. – Pétition des notables de Dieppe pour qu'il soit sursis au changement des officiers municipaux jusqu'à ce que l'exécution des ouvrages du canal et des moulins projetés soit assurée. – Devis et marché en bloc des ouvrages qu'il convient de faire pour la construction d'une manufacture de tabac à Dieppe, suivant les plans du sieur Aumont, architecte. – Rapport de M. Quiefdeville sur la prison de Dieppe, qu'il *déclare* à tous égards la plus mauvaise et la plus malsaine qu'on puisse imaginer. – Elbeuf, pavage. – Eu, maison de ville, corps de garde et pont ; porte de Picardie. – Évreux, séminaire. La chambre ecclésiastique du diocèse d'Évreux demande qu'il soit fait une nouvelle imposition de 75,000 livres pour la construction du séminaire.

C. 202.(Liasse.) – 10 pièces, papier ; 43 sur parchemin.

1637-1786. – Municipalités. – Édifices publics. – Hôtel de Ville d'Elbeuf. – Lettres patentes sur arrêt qui permettent à la ville d'Elbeuf de contracter un emprunt de 20,000 livres pour l'Hôtel de Ville.

C. 203.(Liasse.) – 151 pièces, papier ; 5 sur parchemin.

1753-1787. – Municipalités. – Édifices publics. – Gisors, prisons. – Gournay, fontaines, – Honfleur, dépôt de sel. – Correspondance et délibérations concernant l'établissement des fontaines publiques de Gournay. – Lettres adressées à ce sujet à l'intendant par M, Bodin, procureur syndic de l'Hôtel de Ville, et M, Paterelle, subdélégué.

C. 204.(Liasse.) – 218 pièces, papier ; 4 sur parchemin.

1719-1789. – Municipalités. – Édifices publics. – Le Havre, casernes, citadelle, fortifications, manufacture de tabac. – Lettre de Chauvelin à l'intendant ; il lui demande des éclaircissements sur la possibilité de tirer de l'eau des sources trouvées par les échevins dans un terrain appelé *la Vallée de consolation* et de l'amener dans la ville, tant pour les besoins des habitants que pour les armements. – Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que l'enceinte de la ville du Havre sera augmentée et qu'il sera bâti deux forts sur la hauteur d'Ingouville. – Observations à la suite du

mémoire présenté au sujet des forteresses projetées sur la côte d'Ingouville. – Observations faisant suite à celles présentées au Grand Conseil, en 1788, par M. Le Prévost, délégué de la ville du Havre. – plan soumis au Grand Conseil par M. Le Prévost fils, pour faire annuler l'arrêt qui prescrivait la construction de deux forts sur la côte d'Ingouville, avec chiffres indiquant les pieds d'eau qui restent de basse mer.

C. 205.(Liasse.) – 117 pièces, papier.

1732-1787. – Municipalités. – Édifices publics. – Le Havre. – Correspondance et devis concernant le pavage de la ville et le prétoire. – Adjudications d'ouvrages aux juridictions royales, Bailliage et Amirauté.– Devis pour la reconstruction des bâtiments du prétoire, des halles et du poids-le-Roi de la ville du Havre. – Toisé général des ouvrages de maçonnerie, couvertures et autres, faits et fournis par Etienne Villetard, pour la construction du bâtiment du prétoire des juridictions royales du Havre, en conformité de l'adjudication du 19 mai 1758. – Prisons. – Lettre de M. de Rumare, lieutenant général du Bailliage du Havre, au sujet du mauvais état des prisons. – Lettres de M. Duchemin, assesseur, Pinel, procureur du Roi du bailliage du Havre, pour demander la permission de couper par un plancher la chapelle des prisons, afin de former une chambre pour les femmes détenues. – M. Débonnaire de Forges annonce à l'intendant l'envoi des plans, devis et détails estimatifs relatifs aux ouvrages à faire pour agrandir les prisons du Havre et leur procurer toute la sûreté et la salubrité nécessaires.

C. 206.(Liasse.) – 185 pièces, papier.

1720-1787. – Municipalités. – Édifices publics. – Magny, Montivilliers, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Saint-Valéry, Yvetot (fontaines et prisons). – Logement de la *maréchaussée* à Roquemont. – « Devis des ouvrages nécessaires pour reprendre en sous-œuvre une pile de l'arche marinière du grand pont de la ville du Pont-de-l'Arche, réparer trois autres petites voûtes dans le fossé au passage dudit lieu et faire un petit pont en charpente sur la grande route de Rouen à Paris par Vernon. »

C. 207.(Liasse.) – 86 pièces, papier ; 4 sur parchemin.

1738-1782. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen. – Abreuvoir du faubourg Saint-Sever. – Aqueducs. – Observations du sieur Saint-Germain sur les réparations à faire au ruisseau de la place Cauchoise à la Seine. – Bailliage. – Correspondance, arrêts du Conseil d'État et pièces de comptabilité relatives aux travaux à faire au Bailliage ; devis de l'architecte Jarry, affiches d'adjudication.

C. 208.(Liasse.) – 97 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1743-1790. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen. – Bailliage. – Prisons et bâtiments de la juridiction. – Barbacane. – Bureau des finances. – Correspondance, arrêts du Conseil d'Etat relatifs aux travaux à faire à ces bâtiments. – Jacques Le Roy, concierge des prisons du bailliage, demande, pour empêcher les évasions, une garde sédentaire de trois hommes et un caporal qui seront logés sous les *degrés*.

C. 209.(Liasse.) – 78 pièces, papier (15 plans).

1720-1789. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen. – Casernes. – Correspondance, comptes et pièces de comptabilité concernant le casernement des troupes à Rouen et l'établissement des casernes. – Comptes des frais de casernement. – Minute d'une lettre de M. de Crosne à M. Necker, pour lui rendre compte des travaux pour le casernement et solliciter, à cet effet, une plus forte imposition sur la Généralité. – Devis de corps de casernes à construire entre la rue Saint-Hilaire et l'hôpital général ; signé : Fontaine. – plans dressés par cet ingénieur (le projet ne fut point exécuté). – Mémoire présenté au Roi par M. Durand, procureur et député de la ville, pour l'établissement d'une caserne à usage de trois brigades de maréchaussée, renvoyé à l'intendant par le duc de Choiseul. – État de ce qui est dû au sieur Coquerel pour les frais de casernement d'un détachement des dragons de La Rochefoucauld à Grandmont, près Rouen.

C. 210.(Liasse.) – 85 pièces, papier.

1773-1782. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen. – Caserne Saint-Sever. – Minutes de lettres écrites de la main de M. de Crosne ; – détails estimatifs, réceptions de travaux, notes, quittances. – Devis des ouvrages de maçonnerie et de charpente à faire pour la construction d'un escalier sur la rivière, en face de la caserne Saint-Sever ; signé : de Cessart, ingénieur en chef des ponts et chaussées et ports maritimes de la Généralité.

C. 211.(Liasse.) – 119 pièces, papier.

1777-1788. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen. – Caserne Martainville ou du Pré-au-Loup. – Correspondance et pièces de comptabilité relatives à cette construction. – Règlement des ouvrages faits et à faire pour loger 760 soldats et 4 officiers ; dépense évaluée à 424,890 livres. Signé : de Cessart.

C. 212.(Liasse.) – 135 pièces, papier.

1781-1789. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen. – Chambre des Comptes. – Chantiers de construction, – Petit Château du bout du pont. – Collège. – Cour des Aides. – Correspondance, mémoires, états estimatifs des travaux. – Adjudication à Louis Gaillard de deux calles à former dans les nouveaux chantiers de construction près le lieu de santé de Rouen, moyennant 13,300 livres. – M. Orry demande à M. de La Bourdonnaye l'état des réparations à faire au petit Château de Rouen, pour mettre la fabrique d'Owry en état de travailler. – Devis dressé conformément à cette demande ; affiche imprimée pour l'adjudication des travaux. – « Devis des ouvrages à faire pour la construction d'une aile de bâtiment, côté du nord, et d'un bâtiment en retour d'équerre du côté du couchant, sur la face de la rue, qui formeront ensemble la moitié de la cour des classes des RR. PP. Jésuites. » Signé : Martinet.

C. 213.(Liasse.) – 164 pièces, papier (1 sur parchemin) ; 1 plan.

1733-1787. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen. – Fourches patibulaires. – Halles. – Magasins à poudre de Grandmont. – Magasin à tabac. – Magasin à sel. – Maison de l'exécuteur des hautes œuvres. – Palais de justice. – Portes de la ville – Romaine. – Tournelle des galériens. – Vicomté de l'eau. – Adjudication au rabais des ouvrages à faire à l'église de Grandmont, près Rouen, pour y établir un magasin à poudre, au nommé François Thibault, moyennant 31,728 livres.

C. 214.(Liasse.) – 254 pièces, papier ; 3 plans.

1638-1786. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen. – Hôtel de l'Intendance. (Jusqu'en 1781, l'intendant n'eut point de logement fixe ; il recevait de la ville une indemnité de 3,000 livres, et se logeait où il voulait. M. de Crosne reconnut les inconvénients qui résultaient du changement des bureaux de l'Intendance. Il s'arrangea avec les PP. Dominicains de Rouen, qui construisirent sur leur terrain un hôtel et le lui baillèrent en emphytéose le 3 février 1781. C'est l'hôtel actuel de la Préfecture.) – 3 plans de l'hôtel de l'Intendance ; vente par les Dominicains à MM. Taillet et Grenier de leur ancienne église.

C. 215.(Liasse.) – 17 pièces, papier.

1755-1764. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen. – Hôtel de ville. – Arrêt du Conseil et lettres patentes sur icelui portant qu'il sera construit un hôtel de ville vis-à-vis la place du Vieux-Marché, et qui autorise les conseillers, maire et échevins à faire toutes les acquisitions des fonds et héritages situés au lieu indiqué pour son emplacement, suivant le plan qui en a été dressé, et ce, aux clauses et conditions portées auxdits arrêts et lettres patentes enregistrés en la Cour du Parlement de Rouen (imprimé). – Comptes rendus par le receveur des deniers patrimoniaux et d'octrois de la ville de Rouen à Messieurs les commissaires de la bâtisse, pour être examinés par les commissaires et remis par eux à l'intendant.

C. 216.(Liasse.) – 54 pièces, papier (21 sur parchemin).

1567-1717. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen, – Hôtel des consuls. – Titres de propriété. – État de la cotisation faite sur les marchands de la ville de Rouen, pour rembourser le nommé Massias et faire l'acquisition d'une place pour assembler les marchands et tenir la juridiction consulaire suivant les lettres patentes du Roi du 6 novembre 1565. – Acquisition, par les prieur et juges consuls, de deux maisons situées rue de l'Estrade, vis-à-vis l'hôtel consulaire, où étaient jadis l'horloge et le greffe des assurances.

C. 217.(Liasse.) – 244 pièces, papier (48 sur parchemin).

1632-1748. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen. – Hôtel des consuls. – Acquisition d'emplacements. – pièces de comptabilité relatives à la construction du bâtiment consulaire et aux contestations survenues entre Pillet, entrepreneur de la construction dudit bâtiment,, et les prieur et juges consuls. – On voit que le bâtiment de l'hôtel des consuls, conservé de nos jours et avec sa destination primitive, fut construit sur les plans du sieur BlondeL, architecte du Roi et membre de son académie. Vanloo fit le tableau de la chapelle, lequel lui fut payé 800 livres ; un sculpteur nommé La Datte exécuta la statue du roi Louis XV pour 2,600 livres.

C. 218.(Liasse.) – 131 pièces, papier (6 sur parchemin).

1710-1790. – Municipalités. – Édifices publics. – Rouen. – Hôtel de la Monnaie. – Adjudication de réparations et de constructions nouvelles à faire à l'Hôtel de la Monnaie.

C. 219.(Liasse.) – 46 pièces, papier.

1712-1786. – Municipalités. – Octrois. – État général des octrois des villes et communautés de la Généralité de Rouen, avec énonciation des titres qui les établissent, de la forme de leur comptabilité et de la compétence sur les contestations qui y sont relatives.

C. 220.(Liasse.) – 84 pièces, papier.

1643-1786. – Municipalités. – Octrois. – Andely. – Aumale. – Caudebec, – Chaumont. – Dieppe. – Évreux. – Gisors. – Gournay. – Le Havre et Honfleur. – « Pancarte des droits qui se doivent lever pour la ferme du quayage, suivant que S. M. l'a ordonné pour les causes et raisons contenues en ses patentes et déclarations vérifiées où besoin a été et en conséquence de l'assemblée tenue en l'Hôtel de ville commun en la ville de Dieppe par S. A. le duc de Longueville, le vingt-neuvième jour de septembre 1654. » (Imprimé à Dieppe.) – Arrêt du Conseil d'État rendu sur le procès-verbal du sieur Voisin de La Noiraye, commissaire départi en la Généralité de Rouen, et sur le rapport du sieur Pussort, portant règlement pour le paiement des dettes de la ville de Dieppe, pour l'acquiescement des pensions, gages, appointements et charges ordinaires de la ville et pour la levée des droits d'octroi. (Imprimé.)

C. 221.(Liasse.) – 48 pièces, papier (3 sur parchemin) ;

1566-1786. – Municipalités. – Octrois de Louviers, Magny, Neufchâtel, Nonancourt, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Pont-l'Évêque. – Comptes des bourgeois et habitants de Nonancourt. – Mémoire des maire, manants et habitants de Nonancourt, contre M. le procureur général du Roi de la mairie et justice de Nonancourt, – au sujet « d'un hôpital auquel se retiraient tous pauvres passants, mandians et pèlerins, qui y étaient traités du peu de revenu qu'y avaient donné les bourgeois de la ville ». Les bourgeois nommaient l'administrateur de cet établissement.

C. 222.(Liasse.) – 126 pièces, papier.

1703-1789. – Municipalités. – Octroi des marchands de la ville de Rouen. – Correspondance administrative. – Arrêts du Conseil, ordonnances de l'intendant et pièces de comptabilité relatives à cet octroi. – Arrêt du Conseil du Roi qui permet aux directeurs des octrois d'emprunter 20,000 livres pour acheter des blés pour l'approvisionnement de la ville ; – d'affecter au même objet 300,000 livres ; – d'emprunter 100,000 livres pour procurer, par le travail, des moyens de subsistance aux ouvriers sans travail. – Pensions et gratifications accordées sur l'octroi des

marchands à MM. de Boisroger, Godinot et Goy, inspecteurs des manufactures, Marie Booth, veuve Wild ; aux demoiselles Cousin de Neufchâtel ; Dambournay, secrétaire de la Société d'agriculture de Rouen ; Gonin, pour épreuves de teinture, en vertu d'arrêts du Conseil ; Lamandé, ingénieur chargé de l'inspection du pont de bateaux ; Mullay, ouvrier anglais, dans l'art de couper les cannelés en coton, façon d'Angleterre ; d'Osmont, commandant du Vieux Palais, et Roger, ancien premier secrétaire et subdélégué général de l'intendance de Rouen. – Pension de 400 livres à la demoiselle O'Flanagan, Irlandaise, chargée de former des élèves à la filature ; certificats en sa faveur des commissaires ordinaires des diocèses de Mende et Alby, où elle s'était rendue sur l'appel des États de Languedoc. – Compte de l'octroi des marchands.

C. 223.(Liasse.) – 151 pièces, papier (2 sur parchemin).

1694-1790. – Municipalités. – Octrois de la ville de Rouen. – Tarifs, arrêts du Conseil y relatifs. – Tarif des droits à lever sur les marchandises entrant à Rouen par terre et par eau. – Arrêt du Conseil d'État portant réduction des droits sur les beurres et fromages. – On rappelle que la ville de Rouen avait payé 105,000 livres pour la suppression des contrôleurs des octrois et péages et qu'elle s'était engagée à acheter des blés en pays étranger jusqu'à concurrence de 300,000 livres, pour le soulagement de ses pauvres. – État des revenus et dépenses de Rouen en 1762. Les revenus étaient de 377,849 livres ; les dépenses de 404,830 livres. – Mémoire présenté à l'intendant par les négociants de Rouen, opposants à un nouveau règlement pour l'octroi, dans lequel ils se plaignent du dépérissement du commerce, qu'ils attribuent à la multiplicité des droits locaux et particuliers dont la ville est chargée.

C. 224.(Liasse.) – 9 cahiers, papier, 192 feuillets.

1731-1740. – Municipalités. – Octrois de la ville de Rouen et pompes publiques. – Comptes. – Recette en 1731, 422,402 livres ; dépense, 258,713 livres. – En 1740, recette, 754,458 livres, dépense, 602,164 livres. – En 1731 on paya au sieur de Lorme, entrepreneur des ouvrages à faire au pont, 17,000 livres et 1,500 livres à M. Martinet, ingénieur des ponts et chaussées chargé de l'inspection des travaux ; – au sieur de La Vigne, confiseur, 260 livres pour confitures envoyées par la ville au sieur Pasquier, député au Conseil de commerce.

C. 225.(Liasse.) – 19 cahiers, papier, 320 feuillets.

1741-1750. – Municipalités. – Octrois de la ville de Rouen et pompes publiques. – Comptes. – En 1749 ; recette, 308,949 livres, dépense, 167,444 livres. – On paya cette année-là 3,000 livres à M. d'Haristoy, entrepreneur de la manufacture royale établie à Darnétal, pour la teinture des cotons, façon d'Andrinople.

C. 226.(Liasse.) – 16 cahiers, papier, 254 feuillets.

1751-1763. – Municipalités. – Octrois de la ville de Rouen et pompes publiques. – Comptes que rendent devant M. de La Bourdonnaye, intendant, les conseillers, maire et échevins, de la dépense par eux faite des deniers destinés tant à la réparation et réédification des ponts et talus de la ville de Rouen, qu'aux autres dépenses occasionnées par l'inondation survenue vers la fin de l'année 1740, par celles arrivées en 1751, 1753 et 1754. par la débâcle des glaces, lesdits deniers provenant de l'augmentation de l'octroi sur les boissons.

C. 227.(Liasse.) – 8 cahiers, papier, 284 feuillets.

1771-1777. – Municipalités. – Octrois de la ville de Rouen. – Comptes. – En 1777, la recette monte à 777,549 livres ; la dépense à 557,712 livres ; – à M. de Cessart, ingénieur, pour la conduite des travaux du pont, 750 livres ; – au sieur Guillibaud, directeur de la manufacture de velours de coton établie à Saint-Sever, 400 livres ; à M^{me} Wood, faisant les fonctions de contre-maître à la manufacture des sangles à l'anglaise établie à Pont-de-l'Arche, 500 livres,

C. 228.(Liasse.) – 43 pièces, papier.

1752-1786. – Municipalités. – Octrois des villes de Vernon et Saint-Valéry. – Correspondance et comptes. – Octroi accordé par Charles VIII (13 mars 1454) sur la vente en détail des vins et boissons. – Octroi accordé par Louis XI (septembre 1474) sur les bateaux montant et descendant le pont de Vernon. – Octroi concédé par Louis XIII sur les boissons à l'entrée de la ville et faubourgs (novembre 1640). – État transmis à l'intendant par M. Doré, subdélégué.

C. 229.(Liasse.) – 145 pièces, papier.

1759-1788. – Municipalités. – Voirie urbaine. – Rouen. – Ordonnances d'alignement, rendues sur les rapports des ingénieurs pour les rues des Augustins, du Battoir, du Chemin-Neuf, de Coquereau, Crevier, Fleuriquet, des Jacobins, aux Juifs, de La Madeleine, des Maîtresses, de Malpalu, Potard, etc. – Ouverture et direction des rues.

C. 230.(Liasse.) – 98 pièces, papier (8 sur parchemin).

1711-1715. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi. – Arrêts du Conseil portant diminution sur la taille. – États de répartition de la taille et de la diminution par Élections ; modèles des commissions adressées par le Roi à l'intendant, aux trésoriers du Bureau des finances de Rouen et aux élus dans chaque Élection, et de celles adressées par ceux-ci aux procureur-syndic et habitants de chaque paroisse. – On imposa sur les contribuables de la Généralité de Rouen pour les tailles, crues y jointes, taillon, solde des officiers des maréchaussées, étapes et autres, en 1711, 2,400,575 livres ; en 1715, 2,453,649 livres. – Les diminutions sur la taille furent, en 1712, de 200,000 livres ; en 1715, de 60,000 livres. – En 1713, 1714, 1715, on leva sur les trois Généralités de Normandie une somme de 30,000 livres pour ouvrages à faire aux ports de Honfleur, Fécamp, Saint-Valery et Tréport.

C. 231.(Liasse.) – 64 pièces, papier (12 sur parchemin).

1716-1720. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi. – Arrêts du Conseil, etc. – Imposition sur les contribuables de la Généralité de Rouen pour les tailles, crues y jointes, taillon, solde des officiers des maréchaussées, étapes des gens de guerre et autres : en 1716, 2,579,788 livres ; – en 1719, 2,757,051 livres. – Les diminutions sur la taille furent : en 1716 et 1717, de 50,000 livres. – Point de diminution en 1718, attendu la suppression du 10^e denier. – Pendant cette période 30,000 livres furent levées sur les trois Généralités pour ouvrages à faire aux ports de la Haute-Normandie.

C. 232.(Liasse.) – 88 pièces, papier (10 sur parchemin).

1720-1730. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi. – Arrêts du Conseil, etc. – On imposa sur les contribuables de la Généralité de Rouen pour les tailles, crues y jointes, taillon, solde des officiers de la maréchaussée, étapes et autres en 1721, 2,625,882 livres ; – en 1725, 3,040,478 livres ; en 1729 et en 1730, 2,830,780 livres. – Une somme de 120,000 livres, levée en 1726, sur les trois Généralités fut employée aux réparations extraordinaires du port de la ville de Dieppe. – État des paroisses de vignoble de la Généralité de Rouen qui ont eu le plus à se plaindre de la mauvaise récolte du vin. – État de la culture de la vigne dans la Haute-Normandie.

C. 233.(Liasse.) – 187 pièces, papier (4 sur parchemin).

1731-1738. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi, etc. – On imposa sur les contribuables dans la Généralité de Rouen, pour les tailles, crues y jointes, taillon, solde des officiers des maréchaussées, étapes et autres : en 1731, 2,833,568 livres ; – en 1735, 2,720,231 livres ; – en 1740, 2,795,211 livres.

C. 234.(Liasse.) – 178 pièces, papier.

1750-1755. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi, etc. – On imposa sur les contribuables de la Généralité de Rouen pour les tailles, crues y jointes, taillon,

solde des officiers des maréchaussées, étapes et autres : en 1750, 2,833,052 livres ; – en 1752 et 1753, 2,835,013 livres ; – en 1755, 2,072,319 livres.

C. 235.(Liasse.) – 138 pièces, papier.

1756-1760. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi. – États des répartitions par Élections de la taille et des diverses impositions, fourrage, ustensile, capitation, modèles des commissions adressées par le Roi à l'intendant, etc. – On imposa sur les contribuables de la Généralité de Rouen pour les tailles, crues y jointes, taillon, solde des maréchaussées, étapes et autres : en 1756-1759, 2,835,013 livres ; – en 1760, 2,847,944 livres.

C. 236.(Liasse.) – 178 pièces, papier.

1761-1765. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi. – États de répartition par Élections, etc. – On imposa sur les contribuables de la Généralité de Rouen pour les tailles, crues y jointes, taillon, solde des maréchaussées, étapes et autres : en 1761-1762, 2,847,944 livres ; – en 1765, 2,926,571 livres.

C. 237.(Liasse.) – 247 pièces, papier (2 sur parchemin).

1766-1770. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi. – États de répartition par Élections de la taille et des diverses impositions, etc. – On imposa sur les contribuables de la Généralité de Rouen pour les tailles, crues y jointes, taillon, solde des maréchaussées, étapes et autres : en 1766, 2,983,408 livres ; – en 1767, 2,942,657 livres ; – en 1768-1769-1770, 2,631,468 livres.

C. 238.(Liasse.) – 253 pièces, papier (8 sur parchemin).

1771-1775. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi. – États de répartition par Élections, etc. – Itinéraire de l'intendant de Rouen. – On imposa sur les contribuables de la Généralité pour les tailles crues y jointes, taillon, solde des maréchaussées, étapes et 2 sous pour livre : en 1771-1775, 2,631,468 livres.

C. 239.(Liasse.) – 223 pièces, papier (18 sur parchemin).

1776-1780. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi. – États de répartition par Élections, etc. – Itinéraire de l'intendant. – On imposa sur les contribuables de la Généralité de Rouen pour les tailles, crues y jointes, taillon, solde des maréchaussées, étapes et 3 sous pour livre : en 1776-1778, 2,671,468 livres.

C. 240.(Liasse.) – 195 pièces, papier (15 sur parchemin).

1781-1785. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi. – États de répartition par Élections, etc. – Itinéraire de l'intendant de Rouen – On imposa sur les contribuables de la Généralité pour les tailles, impositions accessoires et capitation : en 1781-1782, 6,343,986 livres, dont 2,671,939 livres pour la taille ; en 1783-1784, 6,344,307 livres, dont 2,671,939 livres pour la taille.

C. 241.(Liasse.) – 270 pièces, papier (10 sur parchemin).

1786-1788. – Tailles et autres impositions. – Extraits du brevet de la taille arrêté par le Roi. – États de répartition par Élections, etc. – On imposa sur les contribuables de la Généralité de Rouen pour la taille, les accessoires, la capitation et les 4 sous pour livre : en 1786-1788, 6,339,217 livres, dont 2,671,939 livres pour la taille.

C. 242.(Liasse.) – 202 pièces, papier (2 sur parchemin).

1731-1789. – Tailles et autres impositions. – Règlements et dispositions générales relatives à l'imposition de la taille. – Exemples et modèles pour la nouvelle forme de l'imposition de la taille.

C. 243.(Liasse.) – 259 pièces, papier (6 sur parchemin.)

1735-1787. – Tailles et autres impositions. – Observations des subdélégués et de l'intendant sur un projet de déclaration du Roi concernant l'assiette de la taille dans la province de Normandie. L'intendant écrit à diverses personnes, notamment aux subdélégués, pour les informer du jour du département. – Chevauchées des élus. – États des dommages par eux constatés. – Unions et désunions de paroisses et de hameaux pour l'imposition de la taille. – Correspondance relative à l'imposition pour la milice garde-côtes. – Tarif pour la répartition de diverses impositions.

C. 244.(Liasse.) – 42 pièces, papier.

1760. – Tailles et autres impositions. – Tableaux de département par Élections et paroisses de la taille, des impositions du fourrage, de l'ustensile, de la capitation et de la milice garde-côtes. – Dans l'Élection de Rouen, la taille fut de 255,057 livres, la capitation de 117,400 livres, la milice garde-côtes de 6,820 livres.

C. 245.(Liasse.) – 56 pièces, papier.

1761-1762. – Tailles et autres impositions. – Tableaux de département par Élections et paroisses de la taille, des impositions du fourrage, de l'ustensile et de la capitation. – En 1761, dans l'Élection de Rouen, la taille fut de 254,067 livres, le fourrage de 65,050 livres, la capitation de 116,930 livres, la milice garde-côtes de 6,820 livres. l'ustensile de 45,030 livres.

C. 246.(Liasse.) – 56 pièces, papier.

1763-1765. – Tailles et autres impositions. – Tableaux de département par Élections et paroisses de la taille des impositions, de l'ustensile, de la capitation et de la milice garde-côtes en 1763 ; – de la taille, de la capitation, du fourrage et de l'imposition du Havre en 1764 ; – de la taille, de la capitation, du fourrage en 1765.

C. 247.(Liasse.) – 42 pièces, papier.

1766-1768. – Tailles et autres impositions. – Tableaux de département par Élections et paroisses de la taille, de la capitation, du fourrage et des frais de milice. – En 1768, Pont-Audemer payait 17,680 livres détaille, 9,948 livres de capitation, 8,033 livres pour le brevet militaire.

C. 248.(Liasse.) – 42 pièces, papier.

1769-1780. – Tailles et autres impositions, – Tableaux ; de département par Élections et paroisses de la taille, de la capitation et des frais de milice. – En 1777, Caudebec payait 4,330 livres de taille, 2,709 livres de capitation, 2,327 livres pour le second brevet.

C. 249.(Liasse.) – 42 pièces, papier.

1780-1783. – Tailles et autres impositions. – Tableaux de département par Élections et paroisses de la taille, accessoires et capitation. – En 1781, Neufchâtel payait 4,743 livres de taille, 2,836 livres d'accessoires, 3,343 livres de capitation.

C. 250.(Liasse.) – 14 pièces, papier.

1784. – Tailles et autres impositions. – Tableaux de département par Élections et paroisses de la taille, accessoires et capitation. – Pont-de-l'Arche payait 2,326 livres de taille, 1,380 livres d'accessoires, 1,489 livres de capitation.

C. 251.(Liasse.) – 42 pièces, papier.

1785-1787. – Tailles et autres impositions. – Tableaux de département par Élections et paroisses de la taille, accessoires et capitation. – En 1785, Andely payait 3,789 livres détaille, 2,267 livres d'accessoires, 2,431 livres de capitation.

C. 252.(Liasse.) – 103 pièces, papier.

1710-1711. – Tailles. – États et projets d'états de département de la taille par Élections et paroisses, noms des seigneurs et nombre de feux pour chaque paroisse ; département fait par Charles-Bonaventure Quantin de Richebourg, intendant, et Georges Jubert de Bonnemare, trésorier de France. – 1708-1711, Pont-Audemer fut imposé à 20,900 livres.

C. 253.(Liasse.) – 106 pièces, papier.

1712-1715. – Tailles. – États et projets d'états de département de la taille par Élections et paroisses. – En 1714, le département de la taille fut fait par Nicolas-Etienne Roujault, intendant, et par Georges Jubert de Bonnemare. – Le nombre, de feux de Caudebec est porté à 500, d'Eu à 620, de Montivilliers à 300, de Pont-Audemer à 1,350.

C. 254.(Liasse.) – 122 pièces, papier.

1716-1719. – Tailles. – États et projets d'états de département de la taille par Élections et paroisses. – Département fait par Jean-Prosper Goujon, sieur de Gasville, intendant, et par Georges Jubert de Bonnemare, premier président au Bureau des finances de Rouen. – En 1719, le nombre de feux d'Arques est porté à 133, d'Auffray à 171, de Bacqueville à 238, d'Envermeu à 179, de Quillebeuf à 260.

C. 255.(Liasse.) – 84 pièces, papier.

1720-1725. – Tailles. – États de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Département fait par M. Goujon de Gasville, intendant, et par Georges Jubert de Bonnemare, premier président au Bureau des finances. – Taille de l'Élection de Rouen en 1724, 276,459 livres. – Sur cette somme, 16,931 livres pour le rétablissement des chemins, tant de la Généralité de Rouen que des 19 autres Généralités du royaume, en exécution de l'arrêt du 5 juillet 1723.

C. 256.(Liasse.) – 110 pièces, papier.

1726-1739. – Tailles. – États de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Projets d'états de département de la taille pour les Élections de la Généralité, moins celles de Rouen et Montivilliers en 1733 ; pour celles d'Arques, Eu, Montivilliers, Pont-de-l'Arche, Pont-l'Évêque, 1734 ; pour celle de Pont-de-l'Arche 1735-1736 ; d'Évreux et de Pont-de-l'Arche, 1737 ; de Pont-de-l'Arche, 1738 ; d'Andely, Arques, Caudebec, Chaumont, Eu, Gisors, Montivilliers, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Pont-l'Évêque, Rouen, 1739.

C. 257.(Liasse.) – 70 pièces, papier.

1740-1744. ;– Tailles. – États de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Département fait par M. de La Bourdonnaye, intendant, et par François Duvert, trésorier général de France au Bureau des finances de Rouen. – Taille de l'Élection de Rouen en 1740, 237,022 livres. – Sur cette somme 2,964 livres pour le nettoisement du Havre et de La Rochelle et l'enlèvement de la barre du port de Bayonne, suivant l'arrêt du 19 mai 1739, et 1,137 livres pour la construction d'ouvrages à faire aux ports de Honfleur, Fécamp, Saint-Valéry, Dieppe et Tréport, suivant l'arrêt du 19 mai 1739.

C. 258.(Liasse.) – 70 pièces, papier.

1745-1749. – Tailles. – États de département par Elections et paroisses des sommes imposées. – Taille de l'Élection de Rouen en 1749, 260,591 livres.– Sur cette somme, 168 livres pour les appointements de l'ingénieur des ponts et chaussées, et 48 livres pour les appointements et gratifications des inspecteurs des ponts et chaussées, suivant l'arrêt du 22 août 1716.

C. 259.(Liasse.) – 56 pièces, papier.

1750-1751. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Dans les projets on indique le nombre de feux, les seigneurs et les impositions de plusieurs années précédentes.– Taille de l'Élection de Rouen en 1750, 261,041 livres ; sur cette somme 330 livres pour les appointements de l'inspecteur des manufactures de la Généralité, suivant l'arrêt du 11 juillet 1718. – La ville de Pont-de-l'Arche, 450 feux ; Caudebec-lez-Elbeuf, 420 feux ; Pont-Audemer, 1,350 ; Quillebeuf, 260 ; Caudebec-en-Caux, 500 ; Montivilliers, 300 ; Harfleur, 566 ; Auffay, 171 ; Arques, 33 ; Saint-Valery-en-Caux, 792.

C. 260.(Liasse.) – 56 pièces, papier.

1752-1753. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. Indication du nombre de feux, seigneurs et impositions des années précédentes. – Taille de l'Élection de Rouen en 1537, 253,590 livres. – Sur cette somme 10,171 livres pour les gages, appointements et solde des officiers et archers des maréchaussées créés par édit de mars 1720, et des trésoriers généraux desdites maréchaussées, créés par édit de février 1719, suivant les arrêts des 22 août 1719 et 29 novembre 1720.

C. 261.(Liasse.) – 56 pièces, papier.

1754-1755. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Comparaison de la quantité et qualité des terres des paroisses de Criquebeuf, Daubeuf et Cesseville, y jointes les estimations par prix commun des notables des paroisses voisines de chacune d'icelles faites sur les estimations des experts par prix particuliers. – État au net et tableau de la quantité d'acres des bonnes, médiocres et mauvaises terres de 18 paroisses de l'Élection de Pont-de-l'Arche.– Tableau des augmentations et diminutions données à chaque paroisse de l'Élection de Pont-de-l'Arche depuis 1743 jusqu'en 1755 inclusivement, avec les motifs de chaque augmentation ou diminution,

C. 262.(Liasse.) – 56 pièces, papier.

1756-1757. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – État des paroisses de l'Élection d'Arques, des seigneurs d'icelles, du nombre de feux dont elles sont composées, des impositions des 3 dernières années et des changements qui tombent sur l'année 1757.

C. 263.(Liasse.) – 72 pièces, papier.

1758-1759. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées.– État des paroisses de l'Élection de Caudebec, des seigneurs d'icelles, du nombre des feux des impositions des 3 dernières années, et de celle de l'année 1758, avec une colonne d'observations. – « Caudebec : seigneurs, les religieux de Saint-Wandrille, 500 feux. Il n'y a point de ferme de labourage, mais quelques prairies où l'on blanchit des toiles et des cotons ; cette ville est le débouché des grains de toute la campagne pour Rouen et pour l'étranger, et les bords y sont impraticables ; le commerce de cette ville est réduit au détail et à quelques tanneries. Il n'est plus question de la manufacture de chapeaux anéantie par la désertion des ouvriers en 1684. Il en arrivera autant des ouvriers des cotonnades, si on ne protège le pays, qui est uniquement occupé de cette nouvelle manufacture. »

C. 264.(Liasse.) – 101 pièces, papier.

1759. – Tailles. – États des privilégiés, élus, prévôts de la connétablie, gardes-étalons, maîtres de poste, assujettis à la taille aux termes de la déclaration du Roi du 17 avril 1759 (Élections de Caudebec et d'Eu), états signés par les collecteurs et les syndics. – Le sieur Pierre Vignerad, de la paroisse de Riville, exempté en qualité de commensal de la maison du Roi piqueur au premier vol pour corneille de la grande fauconnerie de France ».

C. 265.(Liasse.) – 56 pièces, papier.

1760-1763. – Tailles. – États de département par Élections et paroisses des sommes imposées par MM. Feydeau Brou, intendant, et François Nicolas Ruellon, trésorier de France au Bureau des finances.– La taille de l'Élection de Rouen, fixée d'abord à 260,067 livres, avait été réduite à 255,067 livres pour l'année 1760, en vertu d'un arrêt du Conseil du 30 octobre 1759.

C. 266.(Liasse.) – 56 pièces, papier.

1764-1767. – Tailles. – États de département par Élections et paroisses des sommes imposées par MM. J.-B. François de La Michodière, intendant, et François-Nicolas Ruellon, trésorier de France au Bureau des finances.– La taille de l'Élection de Rouen était, en 1768, de 239,624 livres, à savoir, 187,740 livres pour la taille et crues, 3,970 livres pour le taillon de la gendarmerie, 10,170 livres pour les gages des maréchaussées, 15,960 livres pour les étapes, 21,784 livres pour le dixième, ou 2 sous pour livre du tout, etc.

C. 267.(Liasse.) – 184 pièces, papier.

1768-1769. – Tailles, – États de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Projet de la répartition de la remise accordée par le Roi pour ces deux années. – État des pertes de chaque paroisse, accidents particuliers, accidents généraux. – État des pertes causées par grêles et inondations aux paroisses de l'Élection de Pont-Audemer, ainsi que des incendies, pertes de bestiaux et maladies arrivés aux taillables pendant le cours de l'année 1768. – « La Ville de Pont-Audemer. – Tous les différents commerces de cette ville sont considérablement tombés ; l'on estime la perte à plus de 20,000 livres par an, perte qui est commune aux marchands et artisans qui manquent de travail, lesquels ont beaucoup de peine à vivre, eu égard à la cherté des denrées. » – État des malheureux contribuables de Pont-Audemer.– Observations des officiers de l'Élection d'Arques assemblés pour l'examen des mémoires des pertes fournis par les paroisses de la dite Élection. « La perte du blé dans les 221 paroisses qui la composent évaluée à plus du quart. La perte sur les avoines, orges, vesces, lins et chanvres presque totale. »

C. 268.(Liasse.) – 98 pièces, papier.

1770. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Projet de répartition de la remise accordée par le Roi pour cette même année. – État des pertes causées par grêles et inondations aux paroisses de l'Élection de Pont-1'Évêque, ainsi que des incendies, pertes de bestiaux et maladies arrivés aux taillables pendant l'année 1769, ledit état transmis à l'intendant par M. Brunel. – Projet de répartition de la somme de 1,890 livres, accordée par Sa Majesté sur la taille de 1770, aux taillables de l'Élection d'Andely qui ont fait des pertes sur la récolte de 1769.

C. 269.(Liasse.) – 77 pièces, papier.

1771. – Tailles. – États et projets de département par Élections et paroisses des sommes imposées.– Projets de répartition de la remise accordée par le Roi pour cette même année. – État des malades de maladies épidémiques de la paroisse de Grostheil, Élection de Pont-Audemer, depuis le mois d'octobre de l'année 1765 jusqu'au 15 octobre 1770, non compris les maladies de flux de sang. – Plus de 400 personnes ont été malades du flux de sang, 92 ont succombé à la maladie épidémique. – Lettre de Miromesnil à M. de Crosne en faveur du sieur Prunier, son fermier de la vallée de Saint-Aubin-sur-Scie. Lettre du même à son fermier et se terminant par ces mots : « Je suis, Prunier, tout à vous. » – Mémoire sur la perte occasionnée à Aumale par l'inondation du 26 mai 1770.

C. 270.(Liasse.,) – 75 pièces, papier.

1772. – Tailles. – États et projets de département par Élections et paroisses des sommes imposées.– Projets de répartition de la remise accordée par le Roi pour cette même année.– Tableau général de l'Élection de Chaumont et Magny, suivi de détails sur la situation des paroisses, leur sol, leur production, l'industrie des habitants, indiquant en outre les noms des seigneurs, le nombre de feux, le montant des tailles et des pertes. – La notice sur Magny est détaillée. « A l'exception des gens de justice, qui sont en petit nombre et dont les gains sont des plus modiques, de deux ou trois

militaires peu favorisés de la fortune, du receveur des tailles et de quelques bourgeois et officiers chez le Roi, vivant de leur médiocre revenu, Magny n'est peuplé que de petits marchands, de pauvres aubergistes, cabaretiers et artisans, dont la plupart se trouvent réduits à la mendicité, dès que l'âge ou les infirmités ;ne leur permettent plus de travailler. »

C. 271.(Liasse.) – 65 pièces, papier.

1773. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Plumitif des taxés d'office. – Furent taxés d'office à Lyons : la veuve de Jean Polet, mère de onze enfants, 44 livres ; le sieur Feugueur, lieutenant de la maîtrise, 3 livres ; Le sieur Osmont, commis de la recette des tailles, 3 livres. – Projet de répartition de la remise accordée par le Roi cette même année. – États des paroisses qui ont éprouvé des pertes dans le cours de l'année 1772 par suite de grêle, inondations, pertes de bestiaux et maladies, suivant les procès-verbaux dressés et déposés aux greffes des Élections.

C. 272.(Liasse.) – 28 pièces, papier.

1774. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Plumitif de département des tailles de l'Élection de Montivilliers ; renseignements sur l'agriculture, l'industrie particulière, le nombre de feux de chaque paroisse. – Notices sur Montivilliers et sur Fécamp, etc.

C. 273.(Liasse.) – 30 pièces, papier.

1775. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Plumitif de la taille de l'Élection de Neufchâtel ; notice sur la ville de Neufchâtel, sur son commerce. « Il y avoit une tannerie assez considérable ; depuis le rétablissement des droits, elle a été diminuée successivement ; elle n'est plus rien. Il y avoit une fabrique de chapeaux assez considérable, elle fournissoit les troupes ; 10 ou 12 maîtres employoient une quantité d'ouvriers ; ils ne sont plus que trois ; ils n'emploient ensemble que 10 à 12 ouvriers. Une manufacture de siamoise s'élève, elle emploie 18 métiers, elle appartient et est dirigée par deux sœurs mesdemoiselles Cousin, aidées de leur père, etc.» – Plumitif des taxés d'office par l'intendant. – Furent taxés d'office à Évreux : le directeur de la manufacture de velours, 6 livres ; Henri Lion, médecin de l'hôpital, 6 livres ; la dame Boullard, sage-femme, à cause des services qu'elle rendait aux pauvres, 4 livres ; la dame Malassis, imprimeur, à cause des services qu'elle rend gratuitement à la ville, 15 livres ; Nicolas Roussel, jardinier, à cause de ses dix enfants vivants, 1 livre.

C. 274.(Liasse.) – 35 pièces, papier.

1776. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Plumitif des taxés d'office. – Furent taxés d'office à Pont-de-l'Arche : MM. Thierry, chirurgien des pauvres ; Le Routier, greffier de la subdélégation ; Louis Langlois, concierge des prisons ; Jean-François Cirot, pompier de la ville ; Guill.-Rocq. Lemercier, syndic.

C. 275.(Liasse.) – 28 pièces, papier.

1777. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – Extrait du rôle de la taille de Saint-Valery-en-Caux pour constater le nombre des malheureux et chargés d'enfants, lesquels ne peuvent supporter qu'une ligne très-médiocre de l'imposition ; 55 personnes notées comme ayant eu plus de dix enfants. Nombre des malheureux et chargés d'enfants : 349.

C. 276.(Liasse.) – 28 pièces, papier.

1778. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – État des taxés d'office de l'Élection de Gisors. – 13 particuliers taxés d'office comme ayant plus de dix enfants vivants. – 11 particuliers taxés d'office dans l'Élection d'Andely pour le même motif.

C. 277.(Liasse.) – 28 pièces, papier.

1779. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – État des taxés d'office de l'Élection de Neufchâtel. – Le sieur Le Hure, médecin des hôpitaux, depuis 1776, est taxé d'office par l'intendant à 6 livres, comme rendant des soins gratuitement à l'hôpital militaire et à l'Hôtel-Dieu de Neufchâtel. Le sieur Eugène Le Borne est taxé d'office à 2 livres, parce qu'il était allé à Evreux suivre les cours d'accouchement de mademoiselle Du Coudray. « L'intérêt de l'humanité a déterminé cette taxe qui avoit été promise ; le cours public d'accouchement a été fait à Neufchâtel dans le mois de mai ; 13 femmes l'ont suivi ; il se continuera chaque année ; cette taxe doit subsister. »

C. 278.(Liasse.) – 76 pièces, papier.

1780. – Tailles. – États et projets d'états de département par Élections et paroisses des sommes imposées. – États des pertes et projets de répartition de la remise de la taille pour la même année. – État des diminutions accordées à tous les particuliers qui ont souffert des pertes en leur récolte de 1779 par la grêle en l'Élection de Rouen. « État des diminutions proposées accordera titre de remise sur la taille de 1780 en faveur des particuliers qui ont supporté des pertes dans l'Élection de Rouen, arrêté en la Chambre du Conseil de l'Élection de Rouen, le 24 avril 1780. » Signé : Delahaye, Deschamps, Barré, Lebissonnais de Maisonval.

C. 279.(Liasse.) – 66 pièces, papier.

1781-1783. – Tailles. – États des pertes et projets de répartition de la remise de la taille. – Projets de la répartition de la taille par Élections et paroisses en 1783. – État de répartition des sommes à accorder à titre de remise, pour l'année 1781, aux paroisses qui ont le plus souffert dans l'Élection de Rouen ; particuliers auxquels des remises ont été accordées. (On comptait cette année-là au service 50 matelots de la paroisse du Val-de-la-Haye.)

C. 280.(Liasse.) – 43 pièces, papier.

1784. – Tailles. – État des pertes et projets de répartition de la remise de la taille accordée par le Roi. – Projets de répartition de la taille, etc., par Élections et paroisses. – Plumitif des cotés d'office de l'Élection de Caudebec ; 56 particuliers cotés d'office comme ayant plus de 10 enfants vivants ; 30 comme garde-étalons ou garde-haras.

C. 281.(Liasse.) – 44 pièces, papier.

1785-1786. – Tailles. – États des pertes et projets de répartition de la remise de la taille accordée par le Roi. – Projets de répartition de la taille, etc., par Élections et paroisses. – Plumitif des cotés d'office de l'Élection d'Eu, année 1786. – 39 particuliers imposés d'office par l'intendant comme ayant plus de 10 enfants vivants.

C. 282.(Liasse.) – 90 pièces, papier.

1787-1789. – Tailles. – États des pertes et projets de répartition de la remise de la taille accordée par le Roi. – Rôles et assiettes de la taille sur les habitants taillables et contribuables de quelques paroisses de la Généralité de Rouen. – Noms de tous les taillables avec indication du chiffre de leur taille.

C. 283.(Liasse.) – 14 pièces, papier.

1700-1763. – Tailles. – États de comparaison par Élections et paroisses de la taille aux années 1700, 1730, 1763. – Élection de Rouen : la taille de 1763 est de 247,321 livres ; le 20^e de 1762 était 84,184 (le 20^e est à la taille comme 10 est à 29 livres 10 s.) ; la taille de 1730 était de 251,900 livres ; la taille de 1700 était de 180,433 livres ; la taille de 1700 est à celle de 1763 comme 10 livres est à 13 livres 15 sols.

C. 284.(Liasse.) – 32 pièces, papier.

1738-1772. – Tailles tarifées ou proportionnelles. – Mémoire pour la manutention de l'établissement des tailles tarifées. – Rôles des tailles des paroisses d'Annebault, Roscasselin, Boisgantier, Boscroger, Corbie, Criquebeuf-la-Campagne, Loconville, Martagny, Taillemontier.– Suppression du tarif en la ville d'Eu.

C. 285.(Liasse.) – 157 pièces, papier.

1710-1786. – Tailles tarifées ou proportionnelles. – Établissement de la taille proportionnelle à Andely, Aumale, Bolbec, Caudebec, Fécamp, Montivilliers, Saint-Valery, Vernon, etc. – Délibération des habitants d'Aumale pour l'établissement du tarif.

C. 286.(Liasse.) – 70 pièces, papier (1 sur parchemin).

1649-1764. – Tailles tarifées ou proportionnelles. – Établissement et réformation du tarif à Pont-Audemer. – Observations que fournissent les sieurs Canel, premier échevin ; Talon, receveur de la ville de Pont-Audemer ; Bosquier et Delaunay le jeune, prud'hommes de ladite ville pour eux et leurs joints, ayant accepté le projet de réformation de tarif tendant à établir que le tarif actuel qui se perçoit en ladite ville y affecte et détruit presque totalement le commerce ; qu'il est injuste dans la nature des droits qu'il contient, et que le projet de réformation de ce même tarif formé sous l'autorité de l'intendant doit lui être préféré. – Arrêt du Conseil d'État du Roi, qui permet aux maire, échevins et habitants de la ville de Pont-Audemer de continuer à lever pendant vingt années le droit du tarif (imprimé).

C. 287.(Liasse.) – 53 pièces, papier.

1758-1759. – Tailles d'office et proportionnelles. – Rôles des tailles d'office, tailles proportionnelles, etc., des paroisses d'Ailly, Les Authieux, Berville-en-Roumois, Boissy, Conteville, Les Damps, Fesqucs, Fleury, Forest, Fréauville, Hébécourt, Marques, Mont-Javoux, Mont-Herlent, Noyers, Pont-l'Évêque, Riberpré, Saint-Cyr-du-Vaudreuil, Saint-Marin-la-Corneille, Saint-Philibert-sur-Boisse, Smerménil, Totes, Tournedos.

C. 288.(Liasse.) – 220 pièces, papier.

1742-1788. – Tailles. – Privilèges et exemptions de tailles ; – Correspondance ministérielle à ce sujet ; dénonciations des habitants des paroisses. – Déclaration du Roi, portant suspension de divers privilèges d'exemption de tailles. – Procès de M. le comte de Trie avec le sieur Julien, député de la communauté de Sigy, au sujet d'un rôle d'office fait en 1779, dans lequel le comte de Trie se trouva imposé sous le nom de : *les occupants 15 acres de bois*. Le comte prétendait avoir le droit d'exploiter ces 15 acres de bois, en exemption de tailles, en vertu des privilèges de la noblesse.

C. 289.(Liasse.) – 300 pièces, papier (3 sur parchemin).

1763-1789. – Tailles. – Rôles et taxes d'office des syndics, garde-étalons, etc., et de personnes qui se prétendaient lésées par les collecteurs. – Arrêt du Conseil qui ordonne l'exécution des règlements concernant les taxes d'office des garde-étalons, et fait défense aux collecteurs de les augmenter sans s'être pourvus devant MM. les intendants.

C. 290.(Liasse.) – 287 pièces, papier (6 sur parchemin).

1692-1789. – Tailles. – Contentieux. – Correspondance ministérielle au sujet de la compétence en matière de tailles. – Ordonnances de l'intendant. – Requête du sieur Jacques Ringot, soldat provincial, contre les habitants de la paroisse de Héricourt, à l'effet de jouir de l'exemption de la taille pour ses biens propres et ceux qui lui venaient du chef de sa femme, en raison de ce qu'il avait servi pendant six années. – Lettre de l'évêque d'Évreux à M. de Crosne pour réclamer contre des autorisations données par ceUii-ci à des communautés de prendre dans les fabriques les fonds nécessaires pour réparer ou reconstruire les presbytères. « Un pareil emploi des deniers des fabriques serait tout à fait contraire à l'esprit des fondateurs. »

C. 291.(Liasse.) – 235 pièces, papier.

1731-1786. – Tailles. – Requêtes en faveur des habitants de certaines paroisses de la Généralité de Rouen, aux fins d'obtenir pour elles une modération de taille. – Arrêt du Conseil du 9 août 1723, accordant une diminution de 5,190 livres aux quatre paroisses de Léry, Les Damps, Notre-Dame et Saint-Cyr-du-Vaudreuil, en considération de ce qu'on avait détruit la plantation du tabac ; elles en jouissaient encore en 1737 (pièces classées par ordre alphabétique de paroisses).

C. 292.(Liasse.) – 300 pièces, papier.

1710-1788. – Tailles. – Requêtes adressées à l'intendant pour obtenir décharge ou modération des tailles. – Certificats à l'appui. – Avis des propriétaires et habitants des paroisses. – Ordonnances de l'intendant. – Lettre de M. de Monlaut, réclamant contre l'imposition à la taille d'un terrain qui lui appartenait à Baclair, paroisse de Nointot, se fondant sur ce qu'il se proposait de le faire valoir par ses mains (château de Baclair, près Bollec). – lettre de M. Patry, maire de Neufchâtel à l'intendant : les habitants de cette ville veulent maintenir l'imposition au sieur Lecouflet, fermier de l'Hôtel-Dieu, et s'opposer à l'exécution de l'ordonnance de l'intendant. « Ils se sont assemblés clandestinement et ont signé, au nombre de 86, une délibération contre Lecouflet. Il est à propos d'empêcher ces sortes d'assemblées mystérieuses, qui peuvent être de conséquence, et sont prohibées par différentes lois. »

C. 293.(Liasse.) – 164 pièces, papier.

1767-1771. – Tailles. – Rentes sur les tailles. – Arrêts du Conseil et instructions relatifs aux rentes sur les tailles. – Etats généraux des titres nouveaux.

C.294. (Liasse.) – 350 pièces, papier.

1768. – Tailles. – Rentes sur les tailles. – Certificats donnés par M. de Saint-Seine, subdélégué de l'Intendance de Rouen, commis à cet effet par l'intendant aux parties prenantes, de la représentation et de la remise des titres nouveaux expédiés à leur profit.

C. 295.(Liasse.) – 283 pièces, papier (7 sur parchemin).

1761-1768. – Tailles. – Rentes sur les tailles. – Correspondance relative à la vérification des titres nouveaux. – Lettres d'envoi à l'intendant de titres nouveaux à être remis aux parties en échange des reconnaissances de M. Harvain. – Lettres signées d'Amelot.

C. 296.(Liasse.) – 210 pièces, papier.

1769-1776. – Tailles. – Rentes sur les tailles. – Lettre de M. d'Ormesson à M. de Crosne, intendant à Rouen, pour faire publier, dans la Généralité de Rouen, que les propriétaires des parties assignées sur les Etats du Roi, qui ont obtenu titres nouveaux, lesquels n'ont point encore été représentés, pourront, jusqu'au dernier décembre 1775, les adresser à M. d'Ormesson, avec les quittances des finances et les pièces justificatives de la propriété.

C. 297.(Liasse.) – 96 pièces, papier.

1708-1715. – Fourrage. – États de répartition arrêtés par les intendants de Lamoignon, de Riechbourg et Roujault, des sommes imposées pour le fourrage et autres dépenses militaires du quartier d'hiver. – La Généralité de Rouen imposée à 370,500 livres.

C. 298.(Liasse.) – 84 pièces, papier.

1733-1743. – Fourrage. – États de répartition par Élections et paroisses arrêtés par M. de La Bourdonnaye, intendant, des sommes imposées pour le fourrage et autres dépenses militaires du quartier d'hiver, pour l'entretien, habillement et autres dépenses concernant la milice. – La Généralité de Rouen imposée à 458,596 livres.

C. 299.(Liasse.) – 98 pièces, papier.

1744-1750. – Fourrage. – États de répartition arrêtés par M. de La Bourdonnaye, intendant, des sommes imposées pour le fourrage et autres dépenses militaires du quartier d’hiver, pour l’entretien, habillement et autres dépenses concernant la milice. – La Généralité de Rouen imposée à 492,321 livres.

C. 300.(Liasse.) – 74 pièces, papier.

1751-1756. – Fourrage. – États de répartition arrêtés par les intendants MM. de La Bourdonnaye et Feydeau de Brou des sommes imposées pour le fourrage et autres dépenses militaires du quartier d’hiver, pour l’entretien, habillement et autres dépenses concernant la milice. – La Généralité de Rouen imposée à 413,765 livres.

C. 301.(Liasse.) – 70 pièces, papier.

1758-1762. – Fourrage. – États de répartition arrêtés par l’intendant Feydeau de Brou des sommes imposées pour le fourrage et autres dépenses militaires du quartier d’hiver, pour l’entretien, habillement et autres dépenses concernant la milice. – L’Élection de Rouen imposée à 65,029 livres.

C. 302.(Liasse.) – 56 pièces, papier.

1763-1766. – Fourrage. – États de répartition arrêtés par M. de La Michodière, intendant, des sommes imposées pour le fourrage et autres dépenses militaires du quartier d’hiver, pour l’entretien, habillement et autres dépenses concernant la milice. – La Généralité de Rouen imposée à 797,588 livres.

C. 303.(Liasse.) – 70 pièces, papier.

1767-1779. – Fourrage. – États de répartition arrêtés par MM. de La Michodière et Thiroux de Crosne., intendants, des sommes imposées pour le fourrage et autres dépenses militaires du quartier d’hiver, pour l’entretien, habillement et autres dépenses concernant la milice. – La Généralité de Rouen imposée à 708,690 livres.

C. 304.(Liasse.) – 56 pièces, papier.

1703-1709. – Ustensile. – États de répartition arrêtés par MM. Lambert d’Herbigny et de Lamoignon, intendants, des sommes imposées pour l’ustensile des troupes. – En 1704, la Généralité de Rouen imposée à 664,768 livres pour l’ustensile des troupes de cavalerie et dragons, non compris une somme de 1,500 livres, à laquelle Sa Majesté avait taxé la ville de Louviers pour l’ustensile des troupes d’infanterie, etc.

C. 305.(Liasse.) – 56 pièces, papier.

1710-1714. – Ustensile. – États de répartition arrêtés par MM. de Richebourg et Roujault, intendants, des sommes imposées pour l’ustensile des troupes. – La Généralité imposée à 934,340 livres pour l’ustensile, non compris d’autres sommes imposées sur certaines villes de la Généralité pour l’ustensile des troupes d’infanterie.

C. 306.(Liasse.) – 98 pièces, papier.

1734-1745. – Ustensile. – États de répartition arrêtés par M. de La Bourdonnaye, intendant, des sommes imposées pour l’ustensile des troupes. – La Généralité de Rouen imposée à 571,30-4 livres.

C. 307.(Liasse.) – 70 pièces, papier.

1746-1759. – Ustensile. – États de répartition arrêtés par MM. de La Bourdonnaye et Feydeau de Brou intendants, des sommes imposées pour l’ustensile des troupes. – La Généralité de Rouen imposée à 729,036 liv.

C. 308.(Liasse.) – 62 pièces, papier.

1701. – Capitation. – Rôles de capitation des officiers et employés du Roi en la Généralité de Rouen, dressés par M. J.-B. Desmarests de Vaubourg, intendant, en conséquence de la déclaration du Roi du 12 mars de l’année 1701. M. de Montholon, premier président au Parlement, taxé à 1,500 livres. – M. de Bonnetot, premier président à la Chambre des Comptes, à 620 livres. – M. de

Hocqueville, premier président à la Cour des Aides, à 600 livres ; – le rôle tic là Chambre des Comptes mentionne les demeures des conseillers.

C. 309.(Liasse.) – 15 pièces, papier.

1702. – Capitation. – États arrêtés par M. d'Herbigny, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes de la capitation dans les villes, bourgs et paroisses des Élections de la Généralité. – Les paroisses de l'Élection de Rouen taxées à 31,878 livres.

C. 310.(Liasse.) – 25 pièces, papier.

1703. – Capitation. – États arrêtés par M. d'Herbigny, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes de la capitation dans les villes, bourgs et paroisses des Élections de la Généralité. – Rôles des officiers de la chancellerie, de la maréchaussée de la Haute-Normandie et des employés des cinq grosses Fermes.

C. 311.(Liasse.) – 24 pièces, papier.

1703. – Capitation. – États de répartition de la capitation des officiers de justice et de la noblesse en chaque Élection de la Généralité. – Rôles des officiers de justice arrêtés par M. d'Herbigny, intendant ; ceux de la noblesse, par l'intendant et par une personne noble désignée par le Roi dans chaque Élection. – Charles de Marle, chevalier, seigneur de Lisores, Nicolas de La Montagne, chevalier, seigneur de La Chapelle, Jean de Belloy, chevalier, seigneur de Provemont et Fissencourt, Georges Feudrin, écuyer, sieur de La Fontelaie, lieutenant civil et criminel au Bailliage de Montivilliers, Charles de Moussure, écuyer, sieur de Mortemer, Nicolas Le Fort, écuyer, sieur de Bonnebos, Charles de Beaulieu, chevalier, marquis de Beethomas, François de Serand, chevalier, seigneur de Beuzeval, et le marquis de Mouchy.

C. 312.(Registre.) – 218 feuillets, papier.

1703. – Capitation. – Rôle arrêté par M. d'Herbigny, intendant, de la capitation du quartier Martainville de Rouen, comprenant, en tout ou partie, les paroisses Saint-Denys, Saint-Cande-le-Vieux, Saint-Martin-du-Pont et les 11 centaines de la paroisse Saint-Maclou, l'indication des rues et de la condition des personnes.

C. 313.(Liasse.) – 12 cahiers, papier, de 76 feuillets.

1704. – Capitation. – États arrêtés par M. d'Herbigny, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes dans les villes, bourgs et paroisses des Élections de la Généralité de Rouen.

C. 314.(Liasse.) – 40 cahiers, papier, de 688 feuillets.

1705. – Capitation. – États arrêtés par M. de Lamoignon, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes, dans les villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Capitation des villes d'Aumale, Caudebec, Gisors, Le Havre, Louviers, Montivilliers, Neufchâtel, Pont-Audemer. Pont-de-l'Arche, Vernon, Yvetot.

C. 315.(Liasse.) – 61 pièces, papier.

1706-1709. – Capitation. – États arrêtés par M. de Lamoignon, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes et des deux sols pour livre dans les villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Capitation de la noblesse de l'Élection d'Andely, arrêtée par l'intendant et un gentilhomme nommé par le Roi. – États de la capitation de la maréchaussée du Bailliage d'Évreux.

C. 316.(Liasse.) – 48 pièces, papier.

1710-1712. – Capitalion. – États arrêtés par M. de Richebourg, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes et des deux sols pour livre dans les bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – État de répartition de l'imposition de l'office d'inspecteur conservateur général des domaines aliénés de la Généralité de Rouen, sur les

officiers de la chancellerie établie près le Parlement de Rouen. – Extrait de l'état de répartition de la capitation des officiers de justice de l'Élection d'Évreux, de la noblesse et de la maréchaussée de la même Élection. – Capitation de la noblesse des Élections d'Eu, Montivilliers, Pont-Audemer, Ponthé-à-Arche.

C. 317.(Liasse.) – 45 pièces, papier.

1713. – Capitation. – États arrêtés par M. Roujault, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes des habitants des bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Projets et rôles de la répartition de la capitation, de la noblesse des officiers et employés du Roi des diverses Élections de la Généralité.

C. 318.(Liasse.) – 16 cahiers, papier, de 234 feuillets.

1714. – Capitation. – États arrêtés par M. Roujault, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes des habitants des bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité de Rouen. – Rôles de répartition sur la noblesse, les officiers et employés du Roi des diverses Élections de la Généralité.

C. 319.(Liasse.) – 27 cahiers, papier, de 182 feuillets.

1715. – Capitation. – États arrêtés par M. Roujault, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes des habitants des bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité de Rouen. – Rôles de répartition sur la noblesse, les officiers et employés du Roi des diverses Élections de la Généralité.

C. 320.(Liasse.) – 18 pièces, papier.

1716. – Capitation. – États arrêtés par M. de Gasville, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes des habitants taillables des bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles de répartition de la capitation de la noblesse, des officiers et employés du Roi.

C. 321.(Liasse.) – 28 pièces, papier.

1717. – Capitation. – États arrêtés par M. de Gasville, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes des habitants taillables des bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles de répartition de la capitation de la noblesse, des officiers et employés du Roi.

C. 322.(Liasse.) – 64 pièces, papier.

1718-1722. – Capitation. – États arrêtés par M. de Gasville, intendant, des sommes auxquelles montent les rôles pour le recouvrement des taxes de la capitation des habitants taillables des bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles de répartition de la capitation de la noblesse, des officiers et employés du Roi (manquent les rôles pour les années 1720 et 1721).

C. 323.(Registre.) – 43 feuilles, papier.

1722. – Capitation. – État de répartition arrêté par M. de Gasville, intendant, de la capitation des bourgeois des faubourgs de Rouen et de leurs domestiques ; – paroisses Saint-Gervais, Saint-André, Saint-Sever, Saint-Hilaire, Saint-Paul. – Renseignements sur les maîtres de manufactures de faïence du faubourg Sainl-Sever et les ouvriers qu'ils employaient.

C. 324.(Liasse.) – 45 pièces, papier.

1727-1728. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de Gasville, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les deux sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par ordre particulier de Sa Majesté et par arrêt de son Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles de la capitation des

bourgeois de Rouen par paroisses et par centaines dans chaque paroisse : Saint-André, – Saint-Maclou, etc.

C. 325.(Liasse.) – 28 pièces.

1728. – Capitation. – Rôles des bourgeois de Rouen par paroisses et par centaines dans chaque paroisse : Sainte-Marie-la-Pelite, – Saint-Vivien.

C. 326.(Liasse.) – 35 pièces, papier.

1729. – Capitation. – Rôles des bourgeois de Rouen par paroisses et par centaines dans chaque paroisse : Saint-André, – Saint-Maclou.

C. 327.(Liasse.) – 27 pièces, papier.

1729. – Capitation. – Rôles des bourgeois de Rouen par paroisses et par centaines dans chaque paroisse : Sainte-Marie-la-Petite, – Saint-Vivien.

C. 328.(Liasse.) – 22 cahiers, papier, de 452 feuillets.

1732-1735. – Capitation. – Rôles des habitants de Dieppe, Le Havre, Ronfleur, Magny, Vernon, Yvetot. – États de répartition arrêtés par M. de La Bourdonnaye, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les deux sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par ordre particulier de Sa Majesté et par arrêt de son Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité.

C. 329.(Liasse.) – 21 cahiers, papier de 494 feuillets.

1736-1738. – Capitation. – Rôles des habitants du Havre et d'Yvetot. – Mention dans le rôle du Havre de MM. Bégon, intendant de marine, Gaulette, capitaine de port, Sicard, commissaire aux classes, etc.

C. 330.(Liasse.) – 17 cahiers, papier, de 300 feuillets.

1738-1739. – Capitation. – Rôles des habitants de Caudebec, Le Havre, Magny, Pont-Audemer, Rouen (paroisse), Saint-Sever, Yvetot. – Rôle particulier pour les apothicaires droguistes de la ville de Rouen.

C. 331.(Liasse.) – 28 pièces, papier.

1740-1741. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de La Bourdonnaye, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les deux sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par ordre particulier de Sa Majesté et par arrêt du Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité.

C. 332.(Liasse.) – 46 pièces, papier.

1742. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de La Bourdonnaye, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les deux sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par ordre particulier de Sa Majesté et par arrêt de son Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Elections de la Généralité. – Rôles des bourgeois de Rouen par paroisses et par centaines dans chaque paroisse : Saint-André-de-la-Ville, – Saint-Maclou.

C. 333.(Liasse.) – 38 pièces, papier.

1742. – Capitation. – Rôles des bourgeois de Rouen par paroisses et par centaines dans chaque paroisse : Sainte-Marie-la-Petite, – Saint-Vivien. – États des noms, surnoms, rues et enseignes des cabaretiers et aubergistes de la ville de Rouen.

C. 334.(Liasse.) – 42 pièces, papier.

1743-1745. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de La Bourdonnaye, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les deux sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par ordre particulier de Sa Majesté et par arrêt de son Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Elections de la Généralité.

C. 335.(Liasse.) – 42 pièces, papier.

1746-1748. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de La Bourdonnaye, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les deux sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par ordre de Sa Majesté et par arrêt de son Conseil sur les habitants taillables des diverses Elections de la Généralité.

C. 336.(Liasse.) – 24 pièces, papier.

1748-1749. – Capitation. – Rôle de la noblesse de l'Élection de Dieppe, avec des observations sur chaque article pour servir à l'avenir d'éclaircissement sur les décharges ou modérations qui seraient demandées. – États de répartition arrêtés par M. de La Bourdonnaye, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les deux sols pour livre d'icelle, accordés être levés par ordre particulier de Sa Majesté et par arrêt de son Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Elections de la Généralité. – Rôles de la capitation des bourgeois de Rouen, demeurant en la paroisse de Saint-Denis, dans la seconde centaine de Saint-Nicaise et dans les 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e centaines de Saint-Vivien.

C. 337.(Liasse.) – 10 pièces, papier.

1750. – Capitation. – Rôles des habitants du Havre. Magny, Yvetot. – Rôles de la capitation des officiers de justice de l'Élection d'Évreux et de la noblesse des Elections de Pont-de-l'Arche et de Pont-l'Évêque.

C. 338.(Liasse.) – 32 pièces, papier (dont 5 cahiers, de 284 feuillets).

1751. – Capitation. – Rôles des habitants du Havre. Magny et Yvetot. – Rôles et projets de rôles par Elections de la capitation de la noblesse et des employés du Roi dans la Généralité.

C. 339.(Liasse.) – 18 pièces, papier (dont 8 cahiers, de 298 feuillets).

1752. – Capitation. – Rôles des habitants du Havre Magny et Yvetot. – Rôles et projets de rôles par Elections de la capitation de la noblesse et des employés du Roi dans la Généralité.

C. 340.(Liasse.) – 9 cahiers, papier, de 283 feuillets.

1754. – Capitation. – Rôles des habitants du Havre et d'Yvetot. – États des non-valeurs, décharges et modérations de la capitation de la ville de Rouen.

C. 341.(Liasse.) – 18 pièces, papier.

1755. – Capitation. – Rôles des habitants du Havre-Magny et Yvetot. – Rôles et projets de rôles par Elections de la capitation de la noblesse et des employés du Roi dans la Généralité.

C. 342.(Liasse.) – 21 pièces, papier.

1757. – Capitation. – Rôles et projets de rôles par Elections de la noblesse et des employés du Roi dans la Généralité. – Rôles de la capitation des maîtres et des veuves de la communauté des marchands merciers-drapiers unis de la ville de Rouen.

C. 343.(Liasse.) – 18 pièces, papier.

1771. – Capitation. – Rôles et projets de rôles par Elections de la noblesse et des employés du Roi dans la Généralité. – Rôles de la communauté des marchands merciers-drapiers unis de la ville de Rouen.

C. 344.(Liasse.) – 73 pièces, papier (dont 12 cahiers, de 264 feuillets).

1757. – Capitation. – Rôles de répartition des sommes imposées tant pour le principal de la capitation que pour les quatre sols pour livre sur les maîtres et les veuves des diverses communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen (rangés suivant l'ordre alphabétique des communautés).

C. 345.(Liasse.) – 30 pièces, papier.

1758-1759. – Capitation. – Rôles de répartition sur les maîtres et les veuves de la communauté des marchands merciers-drapiers unis de la ville de Rouen, au marc la livre de leur capitation, en exécution de l'arrêt du Conseil pour le paiement des dépenses faites à l'occasion de l'assemblée des milices gardes-côtes. – Rôles de la capitation des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Rôles des habitants du Havre, de Magny et d'Yvetot.

C. 346.(Liasse.) – 29 pièces, papier.

1760-1761. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. Feydeau de Brou, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les quatre sols pour livre ordonnés être levés par arrêt du Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles de répartition sur les maîtres et les veuves de la communauté des marchands merciers-drapiers unis de la ville de Rouen au marc la livre de leur capitation, en exécution de l'arrêt du Conseil du 28 juillet 1761, pour le paiement des dépenses faites à l'occasion de l'assemblée des milices gardes-côtes.

C. 347.(Liasse.) – 29 pièces, papier.

1762. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. Feydeau de Brou, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les quatre sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par arrêt du Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôle de répartition sur les maîtres et les veuves de la communauté des marchands merciers-drapiers unis de la ville de Rouen au marc la livre de leur capitation, en exécution de l'arrêt du Conseil pour le paiement des dépenses faites à l'occasion de l'assemblée des milices gardes-côtes.

C. 348.(Liasse.) – 93 pièces, papier.

1763. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de La Michodière, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les quatre sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par arrêt du Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen.

C. 349.(Liasse.) – 94 pièces, papier.

1764. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de La Michodière, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les quatre sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par arrêt du Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen.

C. 350.(Liasse.) – 93 pièces, papier.

1765. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de La Michodière, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les quatre sols pour livre d'icelles, ordonnés être levés par arrêt du Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen.

C. 351.(Liasse.) – 95 pièces, papier.

1766. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de La Michodière, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les quatre sols pour livre d'icelle, ordonnés être

levés par arrêt du Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen.

C. 352.(Liasse.) – 95 pièces, papier.

1767. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de La Michodière, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les quatre sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par arrêt du Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen.

C. 353.(Liasse.) – 95 pièces, papier.

1768. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de La Michodière, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les quatre sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par arrêt du Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen.

C. 354.(Liasse.) – 95 pièces, papier.

1769. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de Crosne, intendant, des sommes auxquelles montent le principal de la capitation et les quatre sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par arrêt du Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen.

C. 355.(Liasse.) – 92 pièces, papier.

1770. – Capitation. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Noms des maîtres, indications des rues où ils faisaient leur résidence. – Les merciers-drapiers unis de Rouen et leurs domestiques étaient au nombre de 1,163.

C. 356.(Liasse.) – 94 pièces, papier.

1771-1772. – Capitation. – Rôles des habitants du Havre, des officiers du Parlement de Normandie, des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen, notamment de celle des marchands drapiers-merciers unis.

C. 357.(Liasse.) – 10 cahiers formant ensemble 371 feuillets, papier.

1773. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles et officiers de justice de la Généralité. – Rôles des habitants du Havre, d'Yvetot et des marchands drapiers-merciers unis de la ville de Rouen.

C. 358.(Liasse.) – 16 cahiers formant ensemble 349 feuillets, papier.

1774. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité. – Rôles des habitants du Havre, de Magny, d'Yvetot et des marchands drapiers-merciers unis de la ville de Rouen.

C. 359.(Liasse.) – 12 cahiers, formant ensemble 351 feuillets, papier.

1775. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité. – Rôles des habitants du Havre, d'Yvetot et des marchands drapiers-merciers unis de la ville de Rouen.

C. 360.(Liasse.) – 81 pièces, papier.

1775. – Capitation. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Requête présentée à l'intendant par les boutonniers-faiseurs-de-chapeaux, aux fins d'obtenir une modération ; – ils exposent que leur communauté est presque réduite à rien par l'usage qui s'était

introduit des boutons de pincebec et d'acier, et par la tolérance accordée aux boutons d'étoffe que les édits avaient autrefois prohibés.

C. 361.(Liasse.) – 12 pièces, papier.

1776. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité. – Rôle des marchands merciers-drapiers unis de la ville de Rouen. – Bordereaux des comptes par Élections.

C. 362.(Liasse.) – 90 pièces, papier.

1776. – Capitation. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Requête des boursiers-gantiers aux fins d'obtenir une modération ; – ils remontent que, depuis 15 ans, leur fabrique est tombée à un tel point, que, de 8 métiers qui existaient autrefois à Rouen, il n'en subsiste plus qu'un seul et encore le plus souvent inoccupé.

C. 363.(Liasse.) – 12 pièces, papier.

1777. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité. – Rôle des marchands merciers-drapiers unis de la ville, faubourgs et banlieue de Rouen.

C. 364.(Liasse.) – 82 pièces, papier.

1777. – Capitation. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Ordonnance de M. de Crosne : « ayant reconnu, par la multiplicité des requêtes des membres des communautés au sujet de leur capitation, l'inégalité que doit faire craindre une répartition arbitraire, et voyant en même temps avec peine l'incertitude des jugements qu'il est obligé de rendre, il prend le parti de remettre la répartition de cette imposition entre les mains des gardes, et règle la manière dont ils doivent la faire. »

C. 365.(Liasse.) – 41 pièces, papier.

1778. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité. – Rôle des marchands merciers-drapiers unis de la ville, faubourgs et banlieue de Rouen.

C. 366.(Liasse.) – 111 pièces, papier.

1779. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité. – Rôles des communautés d'arts et métiers et des marchands merciers-drapiers unis de la ville et banlieue de Rouen. – Bordereau des comptes par Élections.

C. 367.(Registre.) – 37 feuillets, papier.

1779. – Capitation. – Rôles du Parlement et de la Cour des Comptes de Normandie. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 368.(Liasse.) – 61 pièces, papier.

1780. – Capitation. – États de répartition arrêtés par M. de Crosne, intendant, des sommes auxquelles montent la capitation et les quatre sols pour livre d'icelle, ordonnés être levés par arrêt du Conseil sur les habitants taillables des villes, bourgs et paroisses des diverses Élections de la Généralité. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 369.(Registre.) – 37 feuillets, papier.

1780. – Capitation. – Rôles du Parlement et de la Cour des Comptes de Normandie. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 370.(Liasse.) – 38 pièces, papier.

1781. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité. – Rôle de la ville d'Yvetot.

C. 371.(Registre.) – 39 feuillets, papier.

1781. – Capitation. – Rôles du Parlement de la Cour des Comptes de Normandie. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 372.(Liasse.) – 74 pièces, papier.

1781. – Capitation. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Ordonnance de M. de Crosne, intendant, par laquelle il commet le maire et les échevins de la ville de Rouen pour faire la répartition de la capitation sur les bourgeois qui 113 sont attachés à aucune communauté.

C. 373.(Liasse.) – 45 pièces, papier.

1782. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 374.(Registre.) – 39 feuillets, papier.

1782. – Capitation. – Rôles du Parlement et de la Cour des Comptes de Normandie. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 375.(Liasse.) – 55 pièces, papier.

1603-1782. – Capitation. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Copie des statuts du métier de brasseur de bières doubles, simples et cervoises de la ville de Rouen, de l'an 1485, renouvelés en 1603 (copie du XVIII^e siècle).

C. 376.(Liasse.) – 40 pièces, papier.

1783. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 377.(Registre.) – 38 feuillets, papier.

1788. – Capitation. – Rôles du Parlement et de la Cour des Comptes de Normandie. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 378.(Liasse.) – 47 pièces, papier.

1783. – Capitation. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Rôle de la répartition de 530 livres sur les 36 maîtres composant la communauté des drapiers-fabricants.

C. 379.(Liasse.) – 42 pièces, papier.

1784. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 380.(Registre.) – 41 feuillets, papier.

1784. – Capitation. – Rôles du Parlement et de la Cour des Comptes de Normandie. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 381.(Liasse.) – 49 pièces, papier.

1784. – Capitation. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Rôle de répartition de 4160 livres sur les 527 maîtres composant la communauté des fabricants de toile.

C. 382.(Liasse.) – 45 pièces, papier.

1785. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 383.(Registre.) – 47 feuillets, papier.

1785. – Capitation. – Rôles du Parlement et de la Cour des Comptes de Normandie. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 384.(Liasse.) – 49 pièces, papier.

1785. – Capitation. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Rôle de répartition de 2,630 livres sur les 238 maîtres composant la communauté des vinaigriers-cafetiers-limonadiers.

C. 385.(Liasse.) – 42 pièces, papier.

1786. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 386.(Registre.) – 47 feuillets, papier.

1786. – Capitation. – Rôles du Parlement et de la Cour des Comptes de Normandie. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles et privilégiés de la Généralité.

C. 387.(Liasse.) – 40 pièces, papier.

1787. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité. – Rôles de la capitation de la ville d'Yvetot.

C. 388.(Registre.) – 52 feuillets, papier.

1787. – Capitation. – Rôles du Parlement et de la Cour des Comptes de Normandie. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles et privilégiés de la Généralité.

C. 389.(Liasse.) – 43 pièces, papier.

1787. – Capitation. – Rôles des communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen. – Rôle de la répartition de 630 livres sur les 33 maîtres composant la communauté des imprimeurs-libraires.

C. 390.(Liasse.) – 46 pièces, papier.

1788. – Capitation. – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité. – Rôle de la capitation de la ville de Dieppe.

C. 391.(Registre.) – 59 feuillets, papier.

1788. – Capitation. – Rôle du Parlement et de la Cours des Comptes de Normandies – Rôles par Élections des employés des fermes, nobles et privilégiés de la Généralité.

C. 392.(Registre.) – 138 feuillets, papier.

1788. – Capitalion. – Rôle des bourgeois de la ville de Rouen (quartier Beauvoisine), comprenant les paroisses Saint-Godard, Saint-Laurent, Sainte-Croix-Saint-Ouen, Saint-Patrice, Saint-Marlin-sur-Renelle, Saint-Jean.

C. 393.(Registre.) – 120 feuillets, papier.

1788. – Capitalion. – Rôle des bourgeois de la ville de Rouen (quartier Cauchoise), comprenant les paroisses Saint-Vincent, Saint-Pierre-du-Châtel, Saint-Cande-le-Jeune, Saint-André-de-la-Ville, Saint-Éloi, Saint-Sauveur, Saint-Michel, Sainle-Marie-la-Petite, Sainte-Croix-des-Pelletiers.

C. 394.(Registre.) – 112 feuillets, papier.

1788. – Capitalion. – Rôle des bourgeois de la ville de Rouen (quartier Martainville), comprenant les paroisses Saint-Maclou, Saint-Denys, Saint-Martin-du-Pont.

C. 395.Registre.) – 127 feuillets, papier.

1788. – Capitalion. – Rôle des bourgeois de la ville de Rouen (quartier Saint-Hilaire), comprenant les paroisses Saint-Vivien, Saint-Nicaise, Saint-Amand, Saint-Étienne-la-grand'-Église.

C. 396.(Registre.) – 183 feuillets, papier.

1788. – Capitalion. – Rôle de la répartition des sommes imposées sur la ville de Rouen pour la conversion de la corvée en une prestation ou contribution en argent, fixée au tiers de la capitalion par l'arrêt du Parlement du 14 août 1787, portant enregistrement de la déclaration du Roi du 27 juin précédent.

C. 397.(Registre.) – 89 feuillets, papier.

1789. – Capitalion. – Rôles de répartition sur les bourgeois domiciliés à Rouen, paroisses Saint-Godard, Saint-Laurent, Sainte-Croix-Saint-Ouen, Saint-Patrice, Saint-Lô, Saint-Martin-sur-Renelle, Saint-Jean cl Saint-Herbrand ; sur leurs domestiques et sur ceux des ecclésiastiques, nobles, officiers de justice et privilégiés, conformément au mandement de MM. les députés composant le Bureau intermédiaire du département de Rouen 30 septembre 1789, signés par M. de Maussion, intendant.

C. 398.(Registre.) – 64 feuillets, papier.

1789». – Capitalion. – Rôles de la répartition sur les bourgeois domiciliés à Rouen, paroisses Saint-Vincent Saint-Pierre-du-Châtel, Saint-Cande-le-Jeune, Saint-André, Saint-Éloi, Saint-Sauveur, Saint-Michel, Saint-Pierre-l'Honoré, Sainte-Croix-des-Pelletiers, Saint-Vigor ; leurs domestiques, sur ceux des ecclésiastiques, nobles officiers de justice et privilégiés, conformément au mandement département de MM. les députés composant le Bureau intermédiaire du département de Rouen, signés par M. Maussion, intendant.

C. 399.(Registre.) – 60 feuillets, papier.

1789. – Capitalion. – Rôles de la répartition sur les bourgeois domiciliés à Rouen, paroisses Saint-Maclou, Saint-Denys, Saint-Martin-du-Pont ; sur leurs domestiques et sur ceux des ecclésiastiques, nobles, officiers de justice et privilégiés, conformément au mandement des décomposant le Bureau intermédiaire du département de Rouen, signés par M. de Maussion, intendant.

C. 400.(Registre.) – 60 feuillets, papier.

1789. – Capitalion. – Rôles de répartition sur les bourgeois domiciliés à Rouen, paroisses Saint-Vivien, Saint-Nicaise, Saint-Amand, Saint-Nicolas, Saint-Étienn-la-grand'Église ; sur leurs domestiques et sur ceux des ecclésiastiques, nobles, officiers de justice et privilégiés, conformément au mandement des députés composant Bureau intermédiaire de Rouen, signés par M. de Mausion, intendant.

C. 401.(Registre.) – 83 feuillets, papier.

1798. – Capitalion. – Rôle des officiers du Parlement et de la Cour des Comptes de Normandie. – Rôles par Élections des employés du Roi, nobles, officiers de justice et privilégiés de la Généralité.

C. 402.(Liasse.) – 29 pièces, papier.

1718-1777. – Capitalion.– Rôles des cent arquebusiers et de la cinquantaine de la ville de Rouen on y indique la profession et la demeure des indivicus (Rôles signés parles capitaines.)

C. 403.(Liasse.) – 315 pièces, papier.

1713-1787. – Capitation. – États du montant, de la capitation, non compris les deux sols pour livre. – Etals postérieurs du montant de la capitation cl quatre sols pour livre, et des ordonnances expédiées sur celte imposition.– La fixation demandée par le contrôleur général fut, pour les années 1760-1763, de 1,602,000 livres ; pour 1764, de 1,616,000 livres ; pour 1765-1767, de 1,608,000 livres ; pour 1768-1769, de 1,741,000 livres ; pour 1771, de 1,767,600 livres ; pour 1772, de 1,751,420 livres ; pour 1773, de 1,754,600 livres ; pour 1776, de 1,799,097 livres ; pour 1787, de 1 million 861,817 livres. Dépenses : gratification de 1,000 livres continuée pendant plusieurs années au sieur Pavie, pour la filature de coton qu'il avait établie à Évreux ; – 552 livres à M. d'Ireville,

subdélégué de l'intendant, pour la perle qu'il avait éprouvée sur les blés expédiés par lui d'Evreux pendant la cherté de 1769.

C. 404.(Registre.) – 142 feuillets, papier.

1782. – Capitation. – Registre de recette indiquant, par ordre de dates, les versements faits par les contribuables.

C. 405.(Liasse.) – 130 pièces, papier.

1696-1716. – Capitation. – Comptes des receveurs, requêtes des contribuables, ordonnances de décharge et modération. – Le sieur Dumesnil, curé de Lintot, atteste que la demoiselle de Larrey est femme et légitime épouse de Pierre de Larrey, absent de sa paroisse depuis sept ans.

C. 406.(Liasse.) – 299 pièces, papier.

1721-1723. – Capitation. – Requêtes présentées par les contribuables à M. de Gasville, intendant ; avis des subdélégués ; déclarations de biens ; ordonnances de décharge et de modération. – Élections d'Andely, Arques, Caudebec, Chaumont et Magny, Eu. – Requêtes de Isaac-Joseph Desmares, ancien brigadier des gardes du corps du Roi, demeurant à Merccy ; Nicolas Lemoyne, vicomte de Vernon ; Charles Letellier, sieur d'Orvilliers, lieutenant général d'épée au bailliage d'Andely ; Gosselin de Martigny, seigneur du Caule, écuyer de main du Roi ; François Martel, comte de Clères, mestre de camp de cavalerie ; Victor de Manneville, conseiller du Roi au Châtelet de Paris, seigneur de Banthelu, près Magny ; du président Renault, sieur de Brunel, et Drocourt, etc.

C. 407.(Liasse.) – 222 pièces, papier.

1721-1724. – Capitation. – Requêtes présentées par les contribuables à M. de Gasville, intendant ; avis des subdélégués ; déclarations de biens ; ordonnances de décharge et de modération. – Élections d'Évreux, Gisors, Gournay, Honfleur, Lyons, Montivilliers, Neufchâtel et Pont-Audemer. – Requêtes de Jacques-Paul Amfrye de Chaulieu, sous-lieutenant des gardes de Mgr le duc de Bourgogne, mestre de camp de cavalerie ; – Thomas Froland, curé d'Amfreville au diocèse de Coutances ; – Pierre Froland, prieur de Saint-Antoine ; Louis Froland, ancien avocat au Parlement de Paris, héritiers du feu sieur Nicolas Froland, leur frère ; – Thomas de Basin court, lieutenant particulier ancien au siège du bailliage de Lyons et subdélégué de l'intendant ; – de Triepillavoine, 1^{er} capitaine au régiment d'infanterie du Soissonnais ; – Louis de Martainville, 1^{er} capitaine au régiment du Maine ; – Jacques Duval d'Esprémesnil, directeur de la Compagnie des Indes ; – du sieur de La Boissière, lieutenant pour le Roi à Dieppe, ayant épousé demoiselle de Boulainvilliers, etc.

C. 408.(Liasse.) – 229 pièces, papier.

1721-1725. – Capitation. – Requêtes présentées par les contribuables à M. de Gasville, intendant ; avis des subdélégués, déclarations de biens ; ordonnances de décharge et de modération. – Élections de Pont-de-l'Arche, Pont-l'Évêque, Rouen. – Requêtes de Nicolas Alexandre de Boucourt, président au Bureau des finances, à Rouen ; – Jeanne Dulys, veuve de Thomas Lenormand, écuyer, sieur Du Val, garde de S.A.R. Mgr le duc d'Orléans ; – François de Bonnechose, sieur Des Essars, lieutenant du vicomte d'Auge au siège de Cambremer ; – Guillaume-Louis Haillet, lieutenant général criminel au siège présidial de Rouen, etc.

C. 409.(Liasse.) – 82 pièces, papier.

1721-1723. – Capitation. – États arrêtés par M. de Gasville, intendant, des décharges, modérations et non-valeurs par lui ordonnées sur les taxes de la capitation dans chaque Élection. – États particuliers pour les officiers de la chancellerie, la noblesse, la judicature et les employés des fermes du Roi. – Procès-verbaux des non-valeurs et nouveaux deniers. – États des invalides de la marine trouvés sur le rôle de la capitation des bourgeois de la ville du Havre.

C. 410.(Liasse.) – 80 pièces, papier.

1725-1727. – Capitation. – Requêtes des contribuables : – Robert-Charles de Médine ; – Le Pelletier de Martainville, 1^{er} capitaine dans le régiment du Maine-cavalerie ; – Guillaume Bardel, avocat au bailliage et vicomté d’Auge ; – Jacques et Jean-Baptiste Prémord, héritiers de Pierre Prémord, leur frère, vicomte d’Honfleur ; – Adrien de Pacaronny, seigneur de Berthenon-ville ; – Alexandre d’Orléans, marquis de Rothelin, et Charles d’Orléans, abbé de Sainte-Marie-de-Cormeilles.– Acte de décès de François-Marc-Antoine-Alexis d’Orléans, comte de Rothelin, cousin d’Alexandre et de Charles, décédé le 18 janvier à Neaufle et inhumé au même lieu le 30 janvier suivant.– Certificat de Jourdan, brigadier des gardes du corps du Roi, compagnie de Noailles, en faveur de François de Camille, etc.

C. 411.(Liasse.) – 152 pièces, papier.

1728. – Capitation. – États des décharges et modérations accordées par l’intendant. – États des doubles emplois et non-valeurs.– Requêtes des contribuables. – Catherine Davoult, veuve de M. Barthélémy d’Alleaume de Trefforest, 1^{er} avocat général en la Cour des Comptes de Rouen ; – Louis-Emercy de Rocquigny de Matonville ; – Louis de Lestendart, sieur de Lifremont ; – Michel de Roncherolles, baron Du Pont-St-Pierre ; – François Houpeville de Semilly, lieutenant général de police à Rouen, etc. – Ordonnances de décharge et de modération.

C. 412.(Liasse.) – 253 pièces, papier.

1729. – Capitation. – États des décharges et modérations accordées par l’intendant. – États des doubles emplois et non-valeurs. – Requêtes des contribuables : – Georges d’Hôtel, président de l’élection et procureur du Roi au bailliage de Gisors ; – Élisabeth de Mazy, veuve de messire François Le Couturier d’Armenouville, contrôleur général de la vénerie et fauconnerie de France ; – César-Antoine de La Luzerne, comte de Beuzeville, mestre de camp au régiment des cuirassiers du Roi ; – Marc-Anthoine de Bertengles, président en l’Élection de Lyons ; – Louis de Malortie, chantre et chanoine en l’église collégiale de N.-D. d’Ecouis, etc. – Ordonnances de décharge et de modération.

C. 413.(Liasse.) – 115 pièces, papier.

1730-1732. – Capitation. – États des décharges et modérations accordées par l’intendant. – États des doubles emplois et non-valeurs. – Comptes des receveurs. – Requêtes des contribuables : – du sieur Le Febvre, président en l’Élection de Pont-Audemer ; – Tannegui Le Vavasseur et Charles Grandin, prêtres, l’un et l’autre assesseurs audit lieu ; – Abel Toussaint de Thiville, comte de Bapaume, – Jean-Charles-Thomas Des Taisnières, procureur fiscal en la haute justice de Gournay pour le duc de Luxembourg ; – Macé Potin, bailli de ladite haute justice ; – Jacques Mordant de Rouville, ancien colonel du régiment infanterie du Beaujolais ; – Louis de Mouchy de La Fosse, prévôt de marine du département de Haute et Basse-Normandie, etc. – Ordonnances de décharge et de modération.

C. 414.(Liasse.) – 143 pièces, papier.

1735-1743. – Capitation. – États des décharges et modérations accordées par l’intendant aux bourgeois de la ville de Rouen. – Comptes des receveurs des tailles des Élections et autres comptables chargés de la recette de la capitation. – Bordereaux des comptes.

C. 415.(Liasse.) – 164 pièces, papier.

1744-1749. – Capitation. – Comptes rendus à l’intendant par les receveurs des tailles des diverses Élections de la Généralité de Rouen. – Taillables, officiers de la chancellerie, nobles et employés du Roi.

C. 416.(Liasse.) – 54 pièces, papier.

1750-1760. – Capitation. – Bordereaux des comptes. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant aux habitants de la ville, faubourgs et banlieue de Rouen. – État des non-valeurs dressé par Robert d'Écambots, huissier, archer de la prévôté générale des monnaies et maréchaussée de France, à la requête de M^e Richard-André Mengin, chargé du recouvrement de la capitation de la ville de Rouen.

C. 417.(Liasse.) – 220 pièces, papier.

1764-1767. – Capitation. – Lettres d'envoi des mandements de l'intendant aux officiers municipaux. – États des décharges ; – comptes des receveurs de la capitation rangés par Élections et accompagnés de pièces justificatives. – Requêtes des contribuables : – Pierre Le Sueur, procureur du Roi en l'Élection de Pont-l'Évêque ; – Guy de Bonnechose, de la paroisse de Banneville ; – Robert Lucas, conseiller au bailliage de Pont-Audemer ; – Pierre Le Grix, officier de l'Hôtel royal des Invalides ; – Louis-Alexandre Framboisier, président en l'Élection de Lyons ; – François-Bernard Follope, avocat au bailliage de Gournay-en-Bray ; – Pierre-Bonté d'Apremont, ancien capitaine au régiment Dauphin-infanterie ; – Le Blanc, président au grenier à sel d'Évreux ; – Jacques Dodard, échevin d'Yvelot ; – Philippe-Louis Bréard, bailli le Cany-Caniel ; – Nicolas-Claude-Jacques Hauterre, élu en l'Élection d'Andely, médecin de l'hôpital St-Louis de Vernon ; – François-Louis Le Prévost, lieutenant général au siège des eaux et forêts de la vicomté de Rouen ; – Etienne Aufrye, garde du Roi en la prévôté de son hôtel, demeurant à Rouen, etc.

C. 418.(Liasse.) – 136 pièces, papier.

1768. – Capitation. – Comptes des receveurs rangés par Élections et accompagnés de pièces justificatives. – Requêtes des contribuables : – Nicolas Housard de la Poterie, président en l'Élection de Pont-de-l'Arche ; – Jacques de La Houssayc de la rue Bénard, major de Verdun ; – Claude-André de Normanville, sieur de Roupiez, maire d'Aumale ; – dame Étienne de Bray, veuve de François Haize, lieutenant général, civil et criminel au bailliage du Havre-de-Grâce ; – Julien Alaterre, adjudicataire général des fermes unies de France ; – la veuve de M. Jean Darius, avocat élu en l'Élection d'Évreux ; – M^{me} Thérèse de Belleval, veuve de Pierre-Aimard de Fontaine, ancien cheval-léger de la garde ordinaire du Roi ; – Charles Barrois, capitaine aide-major du bataillon de milice de Vernon ; – Certificats de M. de Noue, major du régiment des dragons de Languedoc ; – Montgardé, brigadier des armées du Roi ; – Vernege, maréchal des camps ; – et du chevalier de Canelaux, major du régiment de cavalerie de Clermont, etc.

C. 419.(Liasse.) – 77 pièces, papier.

1770-1774. – Capitation. – Bordereau de comptes. – Avis des subdélégués. – Ordonnances de l'intendant. – États des modérations et décharges accordées par l'intendant sur la capitation des nobles, officiers de la chancellerie, officiers de justice, privilégiés et employés aux fermes du Roi. – (En regard des noms des personnes sont les articles du rôle, la date des ordonnances et le montant des modérations.)

C. 420.(Liasse.) – 185 pièces, papier.

1775-1776. – Capitation. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant. – États des non-valeurs. – pièces justificatives des comptes. – Requêtes d'Amable Guérard de La Quesnerie, avocat au Parlement ; – de François Laîné, dit Joli-Cœur, soldat invalide, tenant l'auberge du Palais-Royal, rue d'Elbeuf, à Rouen, etc.

C. 421.(Liasse.) – 163 PIÈCES, papier.

1777. – Capitation. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant. – États des non-valeurs. – pièces justificatives de dépenses pour les Élections d'Andely, Arques, Chaumont et Magny, Eu, Évreux, Gisors. – Requêtes des contribuables : – Pierre-Charles Cébron, greffier en chef de la maîtrise de Pacy, Ezy et Nonancourt ; – François Soret, ancien procureur au bailliage d'Évreux ; – Adrien Le Doulx de La Masse, avocat du Roi au présidial d'Évreux ; – Henri-Alexandre de Cougny, ancien mousquetaire ; – François Delespine, receveur des droits de l'amiral

au siège de l'amirauté d'Eu et Tréport ; – Philippe de Dampont, ancien officier de cavalerie ; – Nicolas Villetard, élu en l'Élection d'Andely, Vernon et Gournay ; – Pillorée, chirurgien de Rouen, père de douze enfants vivants. – Certificats du marquis de Villaines, officier-major des gardes du corps du Roi de la compagnie de Luxembourg ; – Levasseur, trésorier provincial du corps royal de l'artillerie et du génie au département du duché de Bourgogne ; – Polonceau, trésorier principal de l'extraordinaire des guerres en la Généralité de Rouen ; – Louis de Bouchet, marquis de Sourches, prévôt de l'hôtel de Sa Majesté. – Etat des ordonnances expédiées sur la capitation pour dépenses diverses. – Dépenses pour les nouvelles casernes, 40,000 livres ; – pour les élèves envoyés aux écoles vétérinaires, 1,096 livres.

C. 422.(Liasse.) – 175 pièces, papier.

1777-1778. – Capitation. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant. – États des non-valeurs. – pièces de dépenses pour les Élections de Lyons, Montivilliers, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Pont-l'Evêque. – Requêtes des contribuables : – Charles Duperron, contrôleur des fermes du Roi à Honfleur ; – Pierre Le Sueur, procureur du Roi en l'Élection de Pont-l'Evêque ; – Nicolas de La Tour, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment d'Anjou ; – Henri-Léonor-Louis de Bellemare, officier au régiment de Xaintonge ; – Charles Engren, vicomte du duché-pairie d'Aumale ; – Marie-Anne Compoin du Boslchard, veuve de messire Toussaint Hoquart, chef d'escadre des armées navales de Sa Majesté ; – État des ordonnances expédiées sur la capitation pour dépenses. – Gratifications aux chirurgiens qui ont fait des cours sur les accouchements, 2,200 livres. – Gratifications pour les frais de voyage et de séjour des chirurgiens qui sont venus à Rouen pour apprendre le mécanisme de la machine servant aux démonstrations sur les accouchements.

C. 423.(Liasse.) – 122 pièces, papier.

1779. – Capitation. – États des modérations et décharges accordées par l'intendant. – Comptes des receveurs des Élections. – Requêtes de MM. de Pelletot et de Geffosse, conseillers honoraires au Parlement de Rouen. – État des ordonnances expédiées pour dépenses sur la capitation : – frais de bureaux de l'intendant, 15,200 livres ; – gratifications aux secrétaires retirés, 900 livres ; – aux subdélégués, 3,000 livres ; – aux pères de dix enfants vivants, 500 livres ; – aux particuliers qui ont tué des loups, 2,136 livres.

C. 424.(Liasse.) – 150 pièces, papier.

1780-1781. – Capitation. – Comptes des receveurs. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant. – États des non-valeurs. – Lettres de M. le Sens de Folleville en faveur de M. Helot de Bonnemare, lieutenant général de police à Pont-Audemer ; – de M. de Belbeuf en faveur du sieur Louvet, conseiller du Roi en l'Élection d'Eu. – Requêtes du comte Dary, lieutenant-colonel d'infanterie, major du régiment de Foix ; – de M. Renault, président au grenier à sel de Gisors ; – et du marquis de Toustain, etc.

C. 425.(Liasse.) – 155 pièces, papier.

1782-1783. – Capitation. – Comptes des receveurs. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant. – États des non-valeurs. – Requêtes de Marin Lieudé de Sepmainville, secrétaire du Roi à la chancellerie près le parlement de Besançon, demeurant à Evreux ; – Beuvain, subdélégué d'Aumale ; – Pierre-Paul Thibault, négociant à Rouen et secrétaire du Roi ; – Jacques Dumont, négociant et administrateur de l'Hôtel-Dieu de Rouen, etc.

C. 426.(Liasse.) – (66 pièces, papier.)

1783. – Capitation. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant. – États des non-valeurs. – « État d'observations sur celui des non-valeurs de la capitation bourgeoise de la ville de Rouen. » – Requêtes des communautés des tanneurs-corroyeurs, des passementiers fabricants d'étoffes de soie, des marchands fabricants de toile en fil de coton, des marchands de cidre. – État des communautés réunies de la ville de Rouen pour servir à la répartition de la capitation.

C. 427.(Liasse.) – 175 pièces, papier.

1783. – Capitation. – pièces justificatives des dépenses des comptes de la capitation rangées par Élections. – Extraits de rôles, certificats, ordonnances de décharge. – Requêtes des contribuables : – messire Louis de Griault, prieur de Saint-Ymer ; – Louis-Dorothée Héliot, conseiller du Roi au bailliage de Pont-l'Evêque ; – Étienne Arvillon de Sozay, chanoine de Rouen ; – Philippe Le Grix de Neuville, ancien capitaine au régiment de Beauvoisis ; – Charles Aviat Du Parquy, receveur particulier des finances en l'Élection de Lyons ; – Jean-François de Marengo, major de cavalerie ; – Jean-Alexandre Castagny de Bergeron, receveur particulier des finances en l'Élection d'Évreux ; – Nicolas Olivier, avocat en Parlement et assesseur en la maréchaussée d'Évreux ; – Jean-Pierre Dumeilet, seigneur de Boutigny, capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Roussillon ; – Antoine-François Du Bosc, marquis de Vitermont, capitaine aux gardes françaises, etc.

C. 428.(Liasse.) – 65 pièces, papier.

1784. – Capitation. – Comptes rendus à l'intendant par les receveurs. – Bordereaux des comptes. – États des décharges, modérations et non-valeurs : l'état des décharges accordées par M. de Maussion, intendant, sur la capitation, et les quatre sols pour livre des nobles, des officiers du Parlement, de la Cour des Comptes, du bailliage, des employés et des privilégiés de la ville, faubourgs et banlieue de Rouen.

C. 429.(Liasse.) – 182 pièces, papier.

1784. – Capitation. – pièces justificatives de dépenses du compte de la capitation rangées par Élections. – Requêtes, extraits de rôle, certificats, ordonnances. – Requêtes de Guillaume Poussin, sieur de Clennont, ancien capitaine de canoniers ; – René-François Le Pelletier de La Pelletrie, procureur général domanial du duc d'Orléans ; – Pierre-Étienne Patry, lieutenant honoraire en l'Élection de Neufchâtel ; – Jean-Baptiste-François Guérout, sieur de Tourville, lieutenant général du bailliage de Caux ; – Anne Geoffroi de Bonnissent, lieutenant-colonel au corps royal et sous-directeur de l'artillerie des trois évêchés de Toul, Metz et Verdun ; – Saillenfest de Fontenelle, sénéchal honoraire du Port-au-Prince, île et côte de Saint-Domingue ; – Le Nourry de Mordalle, capitaine de cavalerie ; – Jean-Paul Guesnier des Bordeaux, procureur du Roi ancien au Présidial d'Andely et président en l'Élection d'Évreux, etc.

C. 430.(Liasse.) – 70 pièces, papier.

1785. – Capitation. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant. – États des non-valeurs. – Comptes des receveurs. – Commission pour le département de la taille, accessoires et capitation (imprimé). – Extrait du brevet général arrêté au Conseil, signé : Louis. – M. de Vergennes invite M. de Crosne à mettre le contrôleur général à portée de présenter au Roi le tableau de la situation de la province de Normandie, et de proposer à Sa Majesté les secours à accorder en moins imposé effectif et en travaux de charité.

C. 431.(Liasse.) – 181 pièces, papier.

1785. – Capitation. – pièces justificatives de dépenses du compte de la capitation pour la ville de Rouen. – Requêtes, extraits de rôles, certificats, ordonnances. – Requêtes de François Le Bissonnais de Maisonval, procureur du Roi en l'Élection de Rouen ; – madame Chambray de Menille ; – Le Normand du Cernay, officier de Monsieur ; – Jean Bicherel, conseiller auditeur en la Cour des Comptes.

C. 432.(Liasse.) – 235 pièces, papier.

1785. – Capitation. – pièces justificatives des dépenses diverses du compte de la capitation pour les Élections de la Généralité de Rouen. – Requêtes, extraits de rôles, certificats, ordonnances. – Requêtes de Louis de Mordant, ancien lieutenant général au bailliage de Yernon ; – Marie-Louis de Larchier de Courcelles, lieutenant au régiment de Royal-Lorraine ; – dame Marie-Anne Faupoint, veuve de Charles-Robert Bournisien, sieur de Montmerel ; – Isaac-Antoine Dumont do Bostaquet,

sieur de La Fontelaye, ancien mousquetaire de la première compagnie de la garde du Roi ; – Martin-Louis Carel, président en l'Élection de Caudebec ; – Antoine-Nicolas de Saint-Ouen, capitaine de dragons ; – Georges-Faucon Richard, ancien lieutenant-colonel de cavalerie ; – Louis-Pierre Du Fay, d'Elbeuf, premier capitaine du bataillon provincial de la marine, etc.

C. 433.(Liasse.) – 168 pièces, papier.

1786. – Capitation. – Comptes, bordereaux, états des décharges et modérations accordées par l'intendant. – États des non-valeurs. – États des décharges pour la ville, faubourgs et banlieue de Rouen sur la capitation et quatre sols pour livre des nobles, des officiers du Parlement, de la Cour des Comptes, du bailliage, des employés et des privilégiés, pour servir de reprise dans le compte de la prochaine année.

C. 434.(Liasse.) – 149 pièces, papier.

1786. – Capitation. – pièces justificatives des dépenses du compte de la capitation de la ville de Rouen, tant de la capitation bourgeoise que celle des nobles, officiers de justice et privilégiés. – Extraits de rôles, ordonnances de l'intendant. – Ordonnance de M. de Villedeuil qui décide que les sieurs Jean et Isaac Achard, citoyens de Genève, l'un consul impérial royal apostolique à Rouen, l'autre chancelier du consulat, demeureront, quoique faisant le commerce, exempts personnellement de toute imposition de capitation, guet, garde et milice.

C. 435.(Liasse.) – 227 pièces, papier.

1786. – Capitation. – pièces justificatives des dépenses du compte de la capitation pour les Élections de la Généralité de Rouen. – Requêtes, certificats, extraits de rôles, ordonnances. – Requêtes de Charles Auber, lieutenant des eaux et forêts de la vicomte d'Auge ; – dame veuve Libaude, faisant valoir la verrerie royale de Romesnil ; – Pierre Le Bon, lieutenant général de police honoraire au bailliage de Neufchâtel ; – Nicolas Pinel, lieutenant criminel de l'Amirauté du Havre ; – Jean-Charles Ducaurroy de La Croix, conseiller rapporteur du point d'honneur, demeurant à Eu ; – Guillaume de Bertout, Palma Carillo, vicomte d'Ottignies, etc.

C. 436.(Liasse.) – 66 pièces, papier.

1787. – Capitation. – Comptes, bordereaux, états des décharges et modérations accordées par l'intendant. – États des non-valeurs.

C. 437.(Liasse.) – 236 pièces, papier.

1787. – Capitation. – pièces justificatives des dépenses du compte de la capitation de la ville de Rouen. – Requêtes, certificats, ordonnances. – Requêtes de Jean-Prosper Labbey de Saint-Vaast, procureur du Roi au bailliage de Pont-1'Évêque ; – des quatre frères Coquerel, anciens officiers chevaliers de Saint-Louis ; – Jeun-Baptiste Hucher, manufacturier de couvertures, au bourg de Darnetal, etc.

C. 438.(Liasse.) – 223 pièces, papier.

1787. – Capitation. – pièces justificatives des dépenses du compte de la capitation pour les Élections d'Andely, Arques, Caudebec, Chaumont, Magny, Eu. – Requêtes, certificats, extraits de rôles, ordonnances. – Requêtes de Marie-Louis Larchier de Courcelles, capitaine d'infanterie ; – Nicolas-Laurent Villetard, avocat élu en l'Élection d'Andely ; – Jean Brière de Mouvault, procureur du Roi au bailliage de Magny, etc.

C. 439.(Liasse.) – 270 pièces, papier.

1787. – Capitation. – pièces justificatives des dépenses du compte de la capitation pour les Élections d'Évreux, Gisors, Lyons, Montivilliers, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-de-1'Arche, Pont-1'Évêque. – Requêtes, certificats, extraits des rôles, ordonnances. – Requêtes de Jean-Denis

Regnault, lieutenant général criminel au bailliage et siège présidial d'Évreux ; – Charlemagne-Adrien Buzot, greffier en chef en l'Élection d'Évreux ; – Jean-Louis Buzot, conseiller du Roi au bailliage dudit lieu ; de La Chaussée, capitaine au corps royal d'artillerie, régiment de Besançon ; – Joseph de Challenge de La Liègue, etc.

C. 440.(Liasse.) – 325 pièces, papier.

1786-1789. – Capitation. – Requêtes en décharge et modération de capitation, avis des subdélégués, ordonnances de l'intendant. – Requêtes de messire Léon de Brévedent, ancien officier de cavalerie ; – Alexandre Lefèvre, sieur Du Bouley, chef de bataillon au régiment de Vintimille ; – Nicolas-François de Trousseauville, ancien major de dragons, procureur syndic pour le clergé et la noblesse du département de Pont-Audemer ; – Michel-Pierre de Fréville, sieur de l'Orme, procureur du Roi en l'Amirauté de Quillebeuf ; – Jean-Augustin Horcholle, lieutenant de police de Neufchâtel ; – le chevalier de Boury, lieutenant des vaisseaux du Roi ; – Jacques Quesnel, ancien lieutenant dans le régiment des cuirassiers, etc.

C.441. (Liasse.) – 350 pièces, papier.

1760-1787. – Capitation. – Requêtes de manufacturiers et d'artisans de la ville de Rouen, aux fins d'obtenir décharge de la capitation et de la taxe d'industrie. – Avis des subdélégués, certificats, extraits de rôles. – Requête du sieur Mouchard, manufacturier de faïence ; avis contre lui, signé : Vallet, oncle et neveu, Pavie, Macarel, Heugue l'aîné, Guillaume Heugue, de La Mettairie, Le Sas l'aîné, tous manufacturiers de faïence à Saint-Sever ; – autre avis des manufacturiers de faïence établis au même lieu, contre le sieur Le vavasseur, – signé : Michel Vallet, Mathieu Vallet, Dubois, Pierre Jourdain, Macarel, Dumont, Himbert, de La Mettairie.

C. 442.(Liasse.) – 270 pièces, papier.

1715-1775. – Capitation. – Requêtes aux lins d'obtenir décharge ou modération de capitation. – Ordonnances de l'intendant, avis de la ville de Rouen, lettres des subdélégués. – Lettres du chevalier de Meighan, de Wargemont, du marquis d'Estourmel, de Saint-Germain, commandant d'artillerie à Hesdin ; – du duc de Meurdrac, – d'Esneval, – Cousin, avocat du Roi au bailliage de Caux ; – Savary, ancien grand maître des eaux et forêts ; – Le Sens de Folleville ; – Ango de Lezeau, sieur d'Écouché ; – l'abbé Terrisse, doyen de l'église de Rouen, – de Houdetot, etc.

C. 443.(Liasse.) – 235 pièces, papier.

1776-1789. – Capitation. – Requêtes aux fins d'obtenir décharge ou modération de capitation. – Ordonnances de l'intendant. Lettres des subdélégués. – Requêtes du sieur de Boislabbé, pourvu depuis 40 années de l'office de lieutenant particulier assesseur criminel au bailliage de Pont-Audemer ; – du comte de Moy ; – Duchien, garde d'artillerie au château du Vieux-Palais de Rouen ; – Caumartin ; – du chevalier de Médine, capitaine des vaisseaux du Roi ; – de Belbeuf, procureur général au Parlement, etc. – Le sieur Delarue, clerc tonsuré, âgé de plus de 50 ans, s'étant imaginé d'enseigner l'art d'écrire à des enfants, pour se procurer quelque moyen de subsistance, fut forcé par les écrivains experts vérificateurs de lever une lettre de maîtrise et de se faire recevoir dans leur communauté. En conséquence, on l'impose à la capitation et aux droits de visite ; mais, l'intendant l'en décharge comme ecclésiastique.

C. 444.(Liasse.) – 219 pièces, papier.

1718-1765. – Capitation. – Correspondance ministérielle relative à des requêtes en décharge et modération de capitation, ou de doublement de capitation. – « Mémoire présenté à S. E. le cardinal de Fleury par Jacques-Joseph de Noient, contre le sieur Du Boseage, écuyer, conseiller du Roi et receveur des tailles de l'Élection d'Arqués. » Lettre de M. d'Ormesson à M. de La Michodière, intendant, en faveur du sieur Hautecloque, officier en chef du gobelet de la Reine, demeurant à Gournay. – Ordonnance du Roi qui exempte à perpétuité les invalides de la marine du paiement de la capitation.

C. 445.(Liasse.) – 129 pièces, papier.

1766-1775. – Capitation. – Correspondance ministérielle relative à des requêtes en décharge et modération de la capitation, ou du doublement de la capitation. – Règlements et décisions. – Requête de Sébastien Duclos, maître passementier à Rouen, autorisé par arrêt du Conseil à teindre du coton façon d'Andrinople. – Lettre de M. de Miromesnil à M. de Crosne en faveur de M. Vasse, procureur du Roi de la Vicomte de l'Eau et président de l'Élection de Rouen. – Lettre des maire, échevins et procureur du Roi de la ville de Rouen à l'intendant pour le prier de réduire à la somme de 31,326 livres celle de 33,820 livres, qu'il leur avait donnée à répartir pour la capitation bourgeoise, signé : Malfilastre, Le Bourgeois de Belleville, Lezurier, Durand.

C. 446.(Liasse.) – 178 pièces, papier.

1777-1786. – Capitation. – Correspondance ministérielle relative à des requêtes en décharge et modération de la capitation, ou du doublement de la capitation. – Règlements et décisions. – Requetes de M. de Beethomas, ancien président à mortier au Parlement de Rouen ; – du sieur de Beausse, capitaine postiche au régiment de la Roche-Lambert, grenadiers royaux ; – Lemoine, courrier du cabinet du Roi et receveur des gabelles à Vernon ; – Estancelin, lieutenant des eaux et forêts du comté d'Eu ; – Henri, président au grenier à sel de Honfleur ; – Gallois de Maquerville, premier avocat général de la Cour des Comptes ; – du marquis de Lezeau, etc. – Déclaration du Roi concernant les privilèges des gens de mer.

C. 447.(Liasse.) – 290 pièces, papier.

1786-1789. – Capitation. – Correspondance de l'intendant avec les receveurs particuliers au sujet des comptes, avec les subdélégués et les particuliers au sujet des requêtes en modération et décharge de la capitation. – Lettres du baron de Pontécoulant, – du marquis de Champigny, – de Voussy, ancien lieutenant-colonel de cavalerie à Gisors ; – du vicomte de Lespinasse, maréchal de camp ; – de Simon, chirurgien à Eu, etc.

C. 448.(Liasse.) – 88 pièces, papier.

1713-1749. – Dixième. – Projet d'arrêt du Conseil transmis à M. Desmarets, contrôleur général des finances. – Sur les représentations des prieur et juges-consuls de Rouen, la ville de Rouen aurait été exemptée du dixième du commerce et de l'industrie, moyennant une somme de 150,000 livres. – Correspondance entre le contrôleur général et M. de La Bourdonnaye, intendant de Rouen, concernant le second et le troisième dixième établis l'un en 1733, l'autre en 1741, la perception de deux sols pour livre établie par l'édit du mois de décembre 1746 et la suppression du dixième par l'édit du mois de mai 1749, qui établit à la place le vingtième. – Difficultés qu'éprouva M. de La Bourdonnaye à faire accepter le dixième dans la Généralité. – Observations qu'il présenta contre le dixième de l'industrie. – Lettre de cet administrateur constatant n'avoir point conservé de rôles des premiers dixièmes.

C. 449.(Liasse.) – 77 pièces, papier.

1714. – Dixième. – Comptes rendus à l'intendant par les receveurs des tailles des diverses Élections de la Généralité de Rouen, des recettes et dépenses de l'imposition du dixième denier du revenu des biens, ordonné être payé par les propriétaires nobles ou roturiers taillables, en exécution de la déclaration du Roi du 14 octobre 1710 ; des arrêts du Conseil des 9 décembre 1710 et 31 janvier 1711, et des rôles arrêtés en conséquence. – Bordereaux des comptes. – États classés par Élections des décharges et modérations accordées par l'intendant pour rentes ecclésiastiques, titres cléricaux, réparations de moulins, doubles emplois ou autres causes, à diminuer sur le dixième des biens employés dans les rôles. – États classés par Élections. – États particuliers pour les villes de Pont-Audemer, Dieppe, Rouen. – État du montant du dixième denier de chaque paroisse de l'Élection de Pont-de-l'Arche où se trouvent indiqués le nom du syndic ou autre habitant chargé d'en faire la levée, ses occupations, ses biens en propre ou tenus à ferme, ses impositions des trois dernières années, les biens d'église et ceux que les privilégiés font valoir.

C. 450.(Liasse.) – 105 pièces, papier.

1715. – Dixième. – Comptes rendus à l'intendant par les receveurs des tailles des diverses Élections de la Généralité des recettes et dépenses de cette imposition du dixième. – Bordereaux de comptes. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant sur cette imposition. – Requêtes des administrateurs, supérieure et sœurs de l'hôpital et écoles gratuites d'Ernemont ; – de Guillaume Le Daim, maître ordinaire en la Cour des Comptes de Normandie ; – Robert Leperon, lieutenant de la compagnie franche du Vieux-Palais de Rouen, etc

C. 451.(Liasse.) – 124 pièces, papier.

1716. – Dixième. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant sur cette imposition. – Requêtes de Marc-François de Châlons, baron de Crétot, conseiller au Parlement de Rouen, – Nicolas d'Esquinemare, prieur, curé de Bally, – de Boisguillebert, président et lieutenant général civil au bailliage et siège présidial de Rouen, – Gilles Le Diacre, sieur de Martimbos, lieutenant général au Pont-l'Évêque, – Louis de Becdelièvre, marquis de Cany, conseiller au Parlement, – Nicolas Marlot, ancien conseiller échevin de Rouen, etc.

C. 452.(Liasse.) – 78 pièces, papier.

1717. – Dixième. – Comptes rendus à l'intendant par les receveurs des tailles des diverses élections de la Généralité, des recettes et dépenses de cette imposition. – Bordereaux des comptes. – État de la somme de 162,232 livres, à laquelle monte le dixième du revenu des biens-fonds situés dans les villes, bourgs et paroisses de l'Élection de Rouen. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant. – États particuliers pour les villes de Dieppe, Eu, Louviers, Pont-de-l'Arche et Rouen.

C. 453.(Liasse.) – 22 pièces, papier.

1717. – Dixième. – Rôles de l'imposition du dixième sur diverses paroisses de la Généralité de Rouen. – Angoville (Élection de Pont-l'Évêque), Bethencourt, La Boissière, Bourgault, La Chapelle-Hainfrai, Clermont, Criqueville-en-Auge, Deauville, Saint-Fromont-de-Fécamp, Saint-Jean-de-Folleville, Goutranville, Grand-Douct, Ganseville, Launay-sur-Calonne, Mesnil-sur-Blangy, Mers, Monceaux-en-Auge, Pontfol, La Roque-Baignard, Saintc-Paix-du-Mont, Vatielot-sur-mer ; ces rôles sont signés par M. de Gasville, intendant.

C. 454.(Liasse.) – 40 pièces, papier.

1735-1748. – Dixième. – Rôles arrêtés par M. de La Bourdonnaye, intendant, en exécution des déclarations du Roi du 17 novembre 1733 et 29 août 1741 pour les paroisses d'Avremesnil, Blumesnil, (Ambrumesnil), Bonnetot, Brunville-sur-mer, La Chaussée, Dancourt, Étables, Linetot, Manéhouville, Saint-Marc-en-Caux, Tourville-sur-Arques et Flamavilletc. – Comptes rendus à l'intendant par les receveurs des tailles des diverses Élections de la Généralité de Rouen, des recettes et dépenses du dixième du revenu des biens-fonds, offices, droits et de l'industrie.

C. 455.(Liasse.) – 188 pièces, papier.

1741-1751. – Dixième. – Contentieux. – Décisions du Conseil pour surtaxes, doubles emplois, etc. – Lettres d'envoi d'ampliations du Conseil, signées : de Fulvy. – Avis donné à l'intendant que le Roi a accordé au duc d'Orléans un abonnement annuel pour le dixième du revenu de ses biens, signé : OITY.

C. 456.(Liasse.) – 147 pièces, papier.

1752-1773. – Vingtièmes. – Édits, arrêts du Conseil, règlements et dispositions générales y relatifs. – Correspondance concernant l'exécution de l'édit du mois de novembre 1771, qui porte prorogation des des deux vingtièmes et de différents autres droits et l'établissement de deux nouveaux sols pour livre en sus des droits qui appartiennent aux villes, communautés et particulier.

– Malgré de nombreuses réclamations, M. Terray demande à M. de Crosne que le Roi entende que l'Etat ne soit pas privé plus longtemps d'un secours que les circonstances ont fait regarder comme indispensable. – Mémoire à l'occasion des huit sols pour livre sur les droits des hôpitaux de la ville de Rouen.

C. 457.(Liasse.) – 192 pièces, papier (1 sur parchemin :

1750-1788. – Vingtièmes. – Édits, arrêts du Conseil, décisions, règlements, instructions pour les directeurs et les contrôleurs des vingtièmes. – Correspondance entre le contrôleur général et l'intendant, concernant l'augmentation des vingtièmes, la fixation de la Généralité de Rouen, la forme des rôles, les principes à suivre pour l'imposition, les plaintes portées au Roi par le Parlement de Normandie. – Ordonnance de M. de La Michodière, intendant, qui prescrit les formalités à observer pour obtenir des décharges ou des modérations d'imposition. – Arrêt du Conseil d'État qui casse et annule l'arrêt rendu au Parlement de Rouen, toutes les chambres assemblées, le 16 juin 1777, touchant la perception des vingtièmes et fait défense au dit Parlement d'en rendre de pareils à l'avenir.

C. 458.(Liasse.) – 171 pièces, papier.

1737-1783. – Vingtièmes. – Personnel. – Correspondance entre le contrôleur général, l'intendant des finances et l'intendant de la Généralité au sujet des appointements, gratifications, changements, congés, retraites et destitutions des directeurs (Sevrey, Menessier, Le Peintre, contrôleurs et employés des dixièmes et vingtièmes (un directeur et douze contrôleurs) ; – états des gratifications – noies sur le mérite et les services de chacun ; – plaintes contre un contrôleur.

C. 459.(Liasse.) – 149 pièces, papier.

1784-1789. – Vingtièmes. – Personnel. – Correspondance entre le contrôleur général, les intendants des finances et l'intendant de la Généralité au sujet des appointements, gratifications, congés, retraites des directeurs (Mabile et Moreau), contrôleurs et employés des vingtièmes ; – états des gratifications ; – notes sur le mérite et les services de chacun. – Correspondance avec les receveurs.

C. 460.(Liasse.) – 96 pièces, papier.

1756-1789. – Vingtièmes. – Personnel de l'administration. – Syndics préposés au recouvrement, leur nomination, leurs fonctions et leurs privilèges. – Ordonnance de M. de Brou, intendant, au sujet de la nomination des syndics : « Il ne sera plus nommé à l'avenir de syndic, ni d'aide syndic que parmi ceux qui seront mariés, ou qui, l'ayant été, auront au moins deux enfants. » – « Les syndics ne pourront être destitués par les paroisses qu'après avoir présenté à l'intendant une requête à ce sujet contenant des raisons essentielles. » – Modèles d'ordonnances des intendants au sujet des syndics. – Arrêt du Conseil qui commet les sieurs intendants pour arrêter les rôles du troisième vingtième et deux sols pour livre d'icelui.

C. 461.(Liasse.) – 213 pièces, papier.

1769-1789. – Vingtièmes. – Correspondance concernant les préposés au recouvrement insolubles. – M. de Maussion, intendant, refuse de confirmer la délibération des officiers municipaux du Havre, par laquelle la dame veuve Moulin de La Perelle avait été nommée pour faire la recette des vingtièmes, industrie et capitation de cette ville, attendu que le maniement des deniers royaux entraîne la contrainte par corps et que les femmes ne peuvent y être soumises. – Plaintes contre les syndics, poursuites des syndics contre des particuliers pour l'imposition des vingtièmes. – Correspondance de l'intendant avec le contrôleur général des finances, les directeurs et les receveurs des vingtièmes au sujet de ces difficultés. – Ordonnance de M. de Brou, intendant, qui prescrit les formalités à observer pour obtenir des décharges ou des modérations sur l'imposition des deux vingtièmes (imprimé).

C. 462.(Liasse.) – -271 pièces, papier.

1750-1780. – Vingtièmes. – Contentieux. – Décisions du Conseil. – Minutes d'ordonnances de l'intendant. – Plusieurs propriétaires de maisons, situées dans le bout de la rue de Crosne à Rouen, réclament pour elles l'exemption de vingtièmes, accordée par la décision du Conseil, du 30 août 1787, à celles qui étaient bâties dans le nouveau quartier de Cauchoise ; cette demande est rejetée. – Lettre de M. de Villedeuil à M. de Vergennes, contenant l'historique des grands travaux entrepris depuis 1757 dans le quartier Cauchoise.

C. 463.(Liasse.) – 169 pièces, papier.

1761-1780. – Vingtièmes. – Requêtes en décharge ou diminution de vingtièmes, correspondance ministérielle à ce sujet, réclamations de M. d'Aubusson, ancien commandant du bataillon de Rouen, – du prince de Rohan, pour sa terre de Néaufle, – de madame de Mazerolles, pour sa terre de Barneville, – du comte de Trie, pour les terres de Saint-Lucien et d'Argueil, – de la comtesse de Chastellux pour sa terre de Thil à Morgny. – Minute d'une lettre de M. de Crosne à M. d'Ormesson au sujet de deux parcs aux huîtres établis à Dieppe par le sieur Le Prince, négociant. – Le maréchal d'Harcourt prétend que le petit château de la ville de Rouen, attribué par lui à son aide de camp, le sieur de La Vallière ne doit pas être assujetti aux droits de vingtièmes.

C. 464.(Liasse.) – 171 pièces, papier.

1781-1787. – Vingtièmes. – Requêtes en décharge ou diminution des vingtièmes. – Correspondance ministérielle à ce sujet. – Réclamations de madame la marquise de Querhoënt, pour sa terre de Rouvray, – du duc de Penthièvre, pour la baronnie de Longroy et la seigneurie de Baqueville, – de Jean Le Fèvre, pour le moulin Beauvallet de Thibouville, près Pont-Audemer, – des habitants de Fleury, Élection de Chaumont, pour 35 arpents de marais ; – de M. d'Esneval, en faveur de ses vassaux de Pavilly qui avaient affronté les plus grands dangers pour arrêter l'incendie de son château. – Supplique de Gabriel Renard, ancien receveur des vingtièmes de la paroisse du Bourg-d'Ault. – Indication des maisons emportées par la mer, incendiées ou en ruine dans ladite paroisse.

C. 465.(Liasse.) – 243 pièces, papier.

1750-1763. – Vingtièmes. – Lettres d'envoi d'ampliations de décisions du Conseil, rendues sur requêtes de particuliers en matière de vingtièmes, notamment de la comtesse de Champigny, pour sa terre de Normanville, – de la marquise de Menilles, pour ses terres de Pinson et du Blancfossé, – de M. Viard, pour un moulin à moudre du bois de teinture à Maromme, – de M. Costard, écuyer tenant l'académie du Roi à Rouen. (Ces lettres portent la signature de MM. de Fulvy et de Courteille.)

C. 466.(Liasse.) – 302 pièces, papier.

1764-1774. – Vingtièmes. – Lettres d'envoi d'ampliations de décisions du Conseil, rendues sur requêtes de particuliers en matière de vingtièmes, concernant : MM. de Croismare, ancien commandant de la petite écurie du Roi ; – de Dun d'Yreville, lieutenant général d'Évreux ; – Breuil, fermier et régisseur des biens des religionnaires fugitifs. (Ces lettres portent les signatures de MM. de Courteille et d'Ormesson.)

C. 467.(Liasse.) – 121 pièces, papier,

1757-1770. – Vingtièmes. – États des décharges et modérations des premier et second vingtièmes et deux sols pour livre du dixième des biens-fonds des diverses Élections de la Généralité. – Ces états sont revêtus de la signature du directeur des vingtièmes, M. Sevrey, et de celle des intendants, MM. de Brou et de Crosne.

C. 468.(Liasse.) – 100 pièces, papier.

1771-1780. – Vingtièmes. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant sur les premier et second vingtièmes des biens-fonds, d'industrie des offices et des droits des diverses Élections de la Généralité. – Ces états sont revêtus de la signature des directeurs des vingtièmes, MM. Sevrey, et Moreau, et de celle de M. de Crosne, intendant.

C. 469.(Liasse.) – 82 pièces, papier.

1781-1784. – Vingtièmes. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant sur les premier, second et troisième vingtièmes et quatre sols pour livre du premier vingtième des biens-fonds, offices et droits des diverses Élections de la Généralité. – Ces états portent la signature de M. Moreau, directeur des vingtièmes, et de MM. de Crosne et de Villedeuil, intendants. – États des personnes qui ont écrit à l'intendant pour lui demander la décision de leurs requêtes, tendances à décharge ou modération de vingtièmes.

C. 470.(Liasse.) – 177 pièces, papier.

1785-1787. – Vingtièmes. – États des décharges et modérations accordées par l'intendant sur les premier, second et troisième vingtièmes et quatre sols pour livre du premier vingtième des biens-fonds, industrie, offices et droits des diverses Élections de la Généralité. – Ces états portent la signature de M. Moreau, directeur des vingtièmes, et de MM. de Villedeuil et de Maussion, intendants. – Bordereaux de comptes.

C. 471.(Liasse.) – 220 pièces, papier (1 sur parchemin).

1761-1776. – Vingtièmes. – Requêtes en décharge ou modérations adressées à l'intendant ; minutes de réponses. – Lettres de MM. De Crétot, de Louviers, Poullétier de Lasalle, de Savary, de Gasville d'Iville, d'Eprenesnil, sieur de Marefosse, du président de Sainl-Hilaire, des barons de Caulaincourt et de Pontécoulant. – Lettres de M. de Pommery, où, à propos de vingtièmes, il fait part à M. de Crosne de nouvelles concernant la cour : « Le Roi vient de suspendre le voyage de Compiègne, pour se faire inoculer avec les princes ses frères et madame la comtesse d'Artois. »

C. 472.(Liasse.) – 150 pièces, papier.

1777-1779. – Vingtièmes. – Requêtes en décharge ou modération des vingtièmes adressées à l'intendant ; – minutes de réponses. – Lettres de MM. le vicomte de Talaru, Lescalopier, conseiller d'État ; – de Repainville, conseiller de la grand'chambre au Parlement de Paris ; – de Vatimesnil, – de la comtesse de Lenoncourt, – du cardinal de La Rochefoucauld, – et de M. de Maupcou, chancelier de France. – Lettre autographe de M. de Crosne à M. Roger, secrétaire général de l'Intendance.

C. 473.(Liasse.) – 180 pièces, papier.

1780-1789. – Vingtièmes. – Requêtes en décharge ou modération adressées à l'intendant ; – minutes de réponses. – Lettres de madame la présidente Dumoucel, – de MM. d'Imbert, lieutenant-colonel du régiment des grenadiers royaux de Lyonnais ; – de Bellisle, chancelier du duc d'Orléans ; – Pocholle, subdélégué de Dieppe ; – le comte de Maulde, brigadier des armées du Roi.

C. 474.(Liasse.) – 187 pièces, papier.

1782-1789. – Vingtièmes. – Requêtes relatives aux biens-fonds de Caudebec. – Avis des contrôleurs, décisions des intendants.

C. 475.(Registre.) – 40 feuillets, papier.

1782-1790. – Vingtièmes de l'Élection d'Andely ; – requêtes des contribuables, avis du directeur des vingtièmes et ordonnances de l'intendant.

C. 476.(Liasse.) – 161 pièces, papier.

1750-1788. – Vingtièmes. – Correspondance de l'intendant avec le contrôleur général, concernant l'imposition des biens-fonds du duc d'Harcourt et les abonnements faits avec le duc d'Orléans et le comte d'Eu. – Arrêt du Conseil d'État qui fixe à 4,400 livres l'abonnement des deux vingtièmes, et 4 sols pour livre du premier des biens-fonds possédés par le duc d'Orléans et le duc de Chartres. – Déclarations des biens possédés dans la Généralité de Rouen par le duc d'Orléans et le comte d'Eu. – Lettres concernant les plaintes des agents du clergé relativement à des impositions sur les fonds des communautés ecclésiastiques. – Lettre M. de Courteille annonçant à l'intendant l'envoi d'une décision du Conseil, qui ordonne l'assujettissement au vingtième des titres cléricaux.

C. 477.(Liasse.) – 92 pièces, papier.

1751-1789. – Vingtièmes. – Correspondance de l'intendant avec le contrôleur général au sujet des vingtièmes sur les revenus patrimoniaux des villes et sur les bois de haute futaie. – État des paiements à faire sur le produit de l'octroi pour loyer de maisons, logement des officiers, fourniture de lits et autres dépenses concernant les troupes qui ont été en garnison à Rouen. – Déclarations des bois de haute futaie passés aux greffes des maîtrises. – Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les futaies qui seront coupées à l'âge de 60 ans et au-dessus, dans les provinces et Généralités non abonnées, seront exemptes des impositions des vingtièmes.

C. 478.(Liasse.) – 132 pièces, papier.

1758-1787. – Vingtièmes du commerce et de l'industrie. – Décisions du Conseil ; requêtes des communautés d'arts et métiers au sujet de cette imposition : – des marchands merciers-drapiers unis, – des apothicaires et épiciers, et des couturières de Rouen. – Exemption de vingtièmes pour les cotes de 3 livres et au-dessous en faveur des artisans non réunis en corps et communauté que les circonstances de la guerre privaient de leurs moyens de subsistance. – État général du montant des cotes d'industrie de 3 livres de chaque vingtième et au-dessous exemptées par S. M. de ladite imposition. – Décisions du Conseil rassemblées en forme d'instruction pour les opérations relatives aux vingtièmes d'industrie.

C. 479.(Registre.) – 69 feuillets, papier.

1757-1780. – Vingtièmes de l'industrie de la banlieue de Rouen. – Requêtes des contribuables avec l'avis du directeur et les ordonnances de l'intendant.

C. 480.(Liasse.) – 109 pièces, papier.

1755-1789. – Vingtièmes. – Correspondance relative aux comptes des vingtièmes et à leur vérification. – Instruction pour la confection des rôles des vingtièmes et quatre sols pour livre du premier vingtième, accompagnée d'une lettre de Turgot. – Lettre de M. de Courteille au sujet de la vérification des requêtes et des mutations de propriété par le ministère des contrôleurs. « M. le contrôleur général a écrit à M. le premier président du Parlement de Rouen, pour lui faire connaître la nécessité de ces vérificateurs, et même il lui a marqué que jusqu'à ce que les circonstances eussent permis de diminuer les charges sur les peuples, il ne serait fait usage d'aucunes des augmentations produites par les opérations de ces employés, « etc. » Demandes de vérifications générale des biens-fonds d'Hebécourt, Haricourt et Boisjérome, adressées par les habitants de ces paroisses. – Requêtes des habitants de Montreuil et Copierre. – Vérification générale des biens-fonds de la paroisse de Saumont-la-Poterie.

C. 481.(Liasse.) – 180 pièces, papier.

1751-1774. – Vingtièmes. – Comptes rendus des recettes et dépenses des deniers provenant du recouvrement des vingtièmes et des biens-fonds, offices, droits et industrie, signés par l'intendant et présentés par les receveurs des tailles des diverses Élections de la Généralité : –Édouard Massu (Andely), Pierre-Joseph Fiquet Du Bocage (Arques). Jean Fiquet (Caudebec), Antoine Guyard (Chaumont et Magny), Louis-Réné Félix (Eu), Pierre Barbette (Évreux Jacques Chassigne

(Gisors), David Osmont (Lyons), de Boissel (Montivilliers), Antoine-Nicolas Margue (Neufchâtel, Pierre Manchon (Pont-Audemer), Jean-Nicolas Le Cordier de Boisival (Pont-de-l'Arche), Gaspard-Norbert Arvillon de Sozay (Pont-l'Évêque), Nicolas de Marchis (Rouen Richard-André Mengin de Fondmarin (ville de Rouen).

C. 482.(Liasse.) – 180 pièces, papier.

1775-1778. – Vingtièmes. – Comptes rendus à l'intendant par les receveurs des tailles des diverses Élections de la Généralité des recettes et dépenses des deniers provenant du recouvrement des vingtièmes des biens-fonds, offices, droits et industrie ; signés par l'intendant.

C. 483.(Liasse.) – 180 pièces, papier.

1779-1782. – Vingtièmes. – Comptes rendus à l'intendant par les receveurs des tailles des diverses Élections de la Généralité, des recettes et dépenses des deniers provenant du recouvrement des vingtièmes des biens-fonds, offices, droits et industrie ; signés par l'intendant.

C. 484.(Liasse.) – 168 pièces, papier.

1783-1785. – Vingtièmes. – Comptes rendus à l'intendant par les receveurs des tailles des diverses Élections de la Généralité, des recettes et dépenses des deniers provenant du recouvrement des vingtièmes des biens-fonds, offices, droits et industrie ; signés par l'intendant.

C. 485.(Liasse.) – 92 pièces, papier.

1786-1787. – Vingtièmes. – Comptes des recettes et dépenses des deniers provenant du recouvrement des biens fonds, offices, droits et industrie ; signés par l'intendant et présentés à son approbation par les receveurs des tailles des Élections de la Généralité : – Louis Mengin Duval d'Ailly (Andely), Pierre-Romain Fiquet d'Auseville (Arques), Athanase-Hippolyte Fiquet d'Ypreville (Caudebec), Louis-François Brière (Chaumont et Magny), Louis-Gaspard Félix (Eu), Jean-Alexandre Castagny de Bergeron (Évreux), Claude-Joseph Aviat de la Chapelle (Gisors), Charles-Nicolas Aviat Du Parquy (Lyons), Charles-Laurent Roland Savoës (Montivilliers), Antoine-Nicolas Margue Du Mesnil Neufchâtel), Pierre-Jean-François Boulard (Pont-Audemer), Anne-Henri. Le Cordier de Boiseval (Pont-de-l'Arche), Louis Foin (Pont-l'Évêque), Adrien-Pierre Aviat (Élection de Rouen), Louis-Henri Mengin Duval d'Ailly (ville de Rouen).

C. 486.(Liasse.) – 114 pièces, papier.

1753-1781. – Vingtièmes. – Bordereaux des comptes rendus par les receveurs des vingtièmes de la Généralité. – États du montant des rôles.

C. 487.(Liasse.) – 356 pièces, papier.

1760. – Vingtièmes. – pièces justificatives du compte du premier et du second vingtième des biens-fonds de la ville de Rouen. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de la compagnie des chevaliers de l'Arc de Rouen au sujet du clos affecté à leurs exercices ; – de Jean-Eustache de Lys, – Marie-Armande de Lambert d'Herbigny, veuve de M. Le Sens de Folleville, procureur général de la Cour des Comptes de Normandie ; – Marie Pavyot de La Hauteville, etc.

C. 488.(Liasse.) – 384 pièces, papier.

1760. – Vingtièmes. – pièces justificatives du compte des trois vingtièmes des biens fonds et industrie de la ville de Rouen. – Ordonnances signées par MM. Alexandre et de Saint-Seine, subdélégués généraux de l'Intendance. – Élection de Chaumont et Magny. – Ordonnances et requêtes.– Requête d'Alexandre duc de La Rochefoucauld et de La Roche-Guyon, – de Vivien Decamps de Fréfontaines, ancien porte-étendard des gendarmes de la garde ordinaire du Roi, etc.

C. 489.(Liasse.) – 347 pièces, papier.

1761. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections d’Andely, Chaumont et Magny, Eu, Évreux, Gisors, Lyons et Neufchâtel. – Avis du directeur, ordonnances de l’intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Pierre Crommelin de Villette, marquis de Muïds, – Pierre Le Fuel, curé de Sainte-Geneviève de Vernon, – Bernard Aubert, docteur en théologie, archidiacre de Paris, – Pierre Lhomme, ancien échevin de la ville d’Eu, – Jean Léonard de Dun d’Ireville, lieutenant général du bailliage d’Évreux, etc.

C. 490.(Liasse.) – 363 pièces, papier.

1761. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte de la ville de Rouen. – Avis du directeur, ordonnances de l’intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Jean-Prosper Dandasne, président à mortier, – et de Charles Marin de Quintanadoine, conseiller au Parlement de Normandie ; – de Louis de Beedelièvre, marquis de Cany, – Jean Galmy, apprêteur privilégié à Rouen ; – des interprètes-courtiers-conducteurs des maîtres de navires germaniques pourvus par l’amiral de France ; – des courtiers-conducteurs des maîtres de navires français, etc.

C. 491.(Liasse.) – 298 pièces, papier.

1765-1766. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections d’Andely, Chaumont et Magny, Évreux, Gisors, Lyons, Neufchâtel et des faubourgs de Rouen. – Avis directeur, ordonnances de l’intendant, reconnaissances des contribuables. – États de recouvrement. – Requêtes de Nicolas Jubert de Bouville, marquis de Cleres, maréchal des camps et armées du Roi ; – François Taillet, Détancourt, négociants à Rouen ; – Jacques Le Sage, procureur du syndic du grand Andely ; – du maire et des échevins de Rouen, etc.

C. 492.(Liasse.) – 319 pièces, papier.

1768. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections d’Andely, Arques, Caudebec, Chaumont, Eu, Évreux, Gisors, Lyons, Montivilliers, Neufchâtel. – Avis du directeur, ordonnances de l’intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Françoise-Catherine de Mauléon, veuve de messire Louis de Fontette, seigneur du Vaumain ; – planter et compagnie, fieffataires de la tour ou château de Vernonnet ; – Nicolas Hauterre, docteur en médecine, demeurant à Vernon ; – Jean-Martin Cousin, avocat au Parlement de Paris, demeurant à Dieppe ; – Boullenc, ancien maire de la même ville ; – Pierre Collet de Canlelou, – François Deschamps, – Louis Aubé, syndics du Havre, Harfleur, Vernon, etc.

C. 493.(Liasse.) – 340 pièces, papier.

1768. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections de Pont-Audemer, Pont-de l’Arche, Pont-l’Évêque, Rouen (ville et faubourgs). – Avis du directeur, ordonnances de l’intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de madame de planta, veuve de M. de planta, lieutenant-général des armées du Roi et colonel du régiment suisse de son nom ; – Jean-Baptiste Cavalier de Launey, receveur des droits du prince de Condé à Harfleur ; – François-Louis Le Seigneur de Reuville, conseiller au Parlement ; – François-Bruno Deshays de Colleville, peintre du Roi et membre de son Académie royale de peinture ; – Jean-Adrien Adam, syndic de Pont-l’Évêque ; – Jean-Baptiste Le Brument, architecte ; – Michel Le Canu, opticien, académicien titulaire de Rouen ; – Fauvel, sucrier au faubourg Saint-Gervais ; – Pierre Hayet, fabricant de drap à Elbeuf, etc.

C. 494.(Liasse.) – 152 pièces, papier.

1771-1773. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections d’Andely, Caudebec, Chaumont, Gisors, Neufchâtel, Pont-de-l’Arche. – Avis du directeur, ordonnances de l’intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Françoise Le Tellier, ancienne receveuse des loteries au bureau de Vernon ; – Antoine de Monsures, capitaine au régiment d’Artois ; – Charles Ménard, sieur du Vieux-Rouen, conseiller au Parlement ; – Pierre Le Brun, sieur d’Heurgival, ancien avocat du Roi à l’hôtel de ville de Vernon, etc.

C. 495.(Liasse.) – 263 pièces, papier.

1773. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections d'Andely, Arques, Caudebec, Chaumont, Évreux, Gisors, Montivilliers, Neufchâtel. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Gabriel de Clieu, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; – Louis Le Cordier de Bigards, comte de La Heuse ; – Charles-Henri-Alexandre Dumoucel, ancien président à mortier au Parlement ; – Michel Leveau, jaugeur royal, réformateur des poids et mesures dans l'étendue du bailliage de Caudebec ; – Claude-Charles marquis de Guiry, grand bailli d'épée du bailliage royal de Magny, etc.

C. 496.(Liasse.) – 206 pièces, papier.

1773. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections de Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Pont-l'Évêque et Rouen. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes du marquis de Boisdennemets, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant des gardes du corps de Sa Majesté ; – Charles-Pierre de Bailleul, ancien président au Parlement ; – Pierre-Denis Le Tendre, sieur de Tourville, avocat du Roi au bureau des finances ; – Jean-Claude Trugard, lieutenant général de police au bailliage de Rouen ; – Claude de Gasville d'IVille, ancien capitaine de cavalerie ; – de La Borde, capitaine au régiment de Navarre ; – Nicolas Thillaye, pompier privilégié du Roi.à Rouen, etc.

C. 497.(Liasse.)– 357 pièces, papier.

1773. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des quartiers Beauvoisine et Cauchoise de la ville de Rouen. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de François Augier d'Angerville, correspondant de l'Académie des sciences de Paris ; – Charles-François Toustain de Limésy ; – Etienne-Vincent Mashuel, – Pierre Scyer, – Abraham-François Viret, imprimeurs à Rouen ; – Pierre Fouquet, négociant au Havre, etc.

C. 498.(Liasse.) – 308 pièces, papier.

1773. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des quartiers Martainville, Saint-Hilaire et des faubourgs de la ville de Rouen. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Le Couteulx, ancien premier président de la Cour des Comptes ; – Juan-Adrien Levavasseur, maître honoraire en la même Cour ; – Jean-Louis Laisné, quartenier et administrateur de l'hôpital général des valides ; – Jean-Gabriel Hellot, valet de chambre ordinaire du Roi ; – Bertrand Le Cointe, mouleur en figures de plâtre ; – François Heugue, manufacturier de faïence, etc.

C. 499.(Liasse.) – 184 pièces, papier.

1783. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des vingtèmes des Élections d'Andely, Arques, Caudebec, Chaumont et Magny. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Jacques René Doulcet de Pontécoulant, brigadier des armées de Sa Majesté, baron de Baudemont ; – Jean-Baptiste Lemoyne de Bellisle, secrétaire des commandements du duc d'Orléans ; – Richard Bradechal, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Cany ; – Maurice Paris, conseiller au Présidial de Caudebec ; – Nicolas-Louis Le Porquier, lieutenant-général civil et criminel au bailliage et comté de Chaumont et subdélégué de l'intendant au département dudit lieu ; – Riquier, propriétaire de la manufacture royale de Vernon, etc.

C. 500.(Liasse.) – 113 pièces, papier.

1783. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Elections d'Eu, Évreux, Gisors, Montivilliers, Neufchâtel. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Begouen, négociant au Havre ; – de Saint-Mandé, faisant valoir la verrerie du Landel ; – Antoine Le Gendre feudiste, propriétaire de la sergenterie noble de Saint-Saens ; – Jean-Baptiste Oursel, subdélégué de l'intendant au département du Havre, etc.

C. 501.(Liasse.) – 222 pièces, papier.

1780. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections de Pont-Audemer, Pont de l'Arche, Pont-l'Évêque et Rouen. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de François Ruellon, official métropolitain ; – du marquis de Valençai, gouverneur de Honfleur ; – Gilles-Gabriel de La Roque de Butanval, commissaire général des Suisses et Grisons ; – Pierre-Marc de Languedoc, président à mortier au Parlement ; – Pierre-Denis Baucher, premier avocat du Roi au bailliage de Pont-Audemer ; – Jacques Havet, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Lyons et subdélégué de l'intendant en l'Élection dudit lieu ; – Nicolas Le Bercheux, syndic de Saint-Aubin-la-Campagne, etc.

C. 502.(Liasse.) – 215 pièces, papier.

1780. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte de la ville et faubourgs de Rouen. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Denis Davoult, grand chantre de la cathédrale ; – Joseph Béhic, ancien député au Conseil de commerce ; – François-Nicolas Pimont, imprimeur en indiennes à Darnetal ; – François Heugue, manufacturier de faïence au faubourg Saint-Sever ; – Guéda et Gosselin, marchands d'estampes sur le port, reçus maîtres merciers à Rouen, etc.

C. 503.(Liasse.) – 245 pièces, papier.

1783. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections d'Andely et Arques. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de MM. du Boseguerard, maître en la Chambre des Comptes, – de Courteilles, conseiller au Parlement, acquéreurs de la seigneurie de Tosny ; – du comte de Bouville, marquis de Panilleuse ; – de Jean Chauvin sieur d'Offranville, maréchal des camps et armées ; – Louis de Hauteclouque de Monthurel, porte-étendard des gendarmes de la porte du Roi ; – Louis de Flavigny, propriétaire de la manufacture royale d'Andely ; – Dulague, professeur d'hydrographie au collège royal de Rouen, etc.

C. 504.(Liasse.) – 180 pièces, papier.

1783. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections de Caudebec et Chaumont. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de M. de Vieux-Maisons, conseiller de grand'chambre au Parlement de Paris (réclamations en faveur des habitants de Jouy) ; – plaintes contre le contrôleur ; – renseignements détaillés sur la situation de cette paroisse ; – Adrien de Rouen de Bermonville, président de la Cour des Aides de Rouen ; – Jçan-Baptiste-Hector-Louis Lemarié, subdélégué de l'intendant, en la ville et au département de Magny ; – Hyacinthe Courvoisier, inspecteur des haras du comte d'Artois, etc.

C. 505.(Liasse.) – 177 pièces, papier.

1783. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections d'Eu, Évreux, Gisors. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Louis-Charles de Lannoy, lieutenant général des années du Roi, gouverneur des ville et château d'Eu et Tréport ; – messire de Lestandart, gentilhomme de la manche du Roi, et premier homme d'armes de France ; – Louis-Jacques d'Arandel, ancien capitaine de milices, chevalier de La Haye, bailli de Vernon ; – Seffrye, subdélégué de l'intendant au département d'Andely ; – des habitants de la ville et communauté de Gisors, etc.

C. 506.(Liasse.) – 156 pièces, papier.

1783. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections de Lyons, Montivilliers et Neufchâtel. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de François Beuvain de Beauséjour, lieutenant de l'Élection de Neufchâtel ; – François Millot, habitant de l'île Saint-Domingue, ancien maire du Havre ; – Louis Chaussé, inspecteur de la

manufacture royale de tabac de ladite ville ; – Louis Le Bas, – Alexandre Semichon, syndic de Vattetot-sur-Mer et du Vieux-Rouen ; – Alexandre de Caïron, marquis d'Emalleville, etc.

C. 507.(Liasse.) – 274 pièces, papier.

1783. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte des Élections de Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche et Pont-l'Évêque. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Grésil, doyen du chapitre de Rouen ; – François de Busca, ancien lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Noailles ; – Charles Galli, avocat au Parlement, trésorier du duc de Chartres ; – Chef d'hostel, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen ; – Charles-François de Campion de Montpoignant ; – du maire et des échevins d'Elbeuf, etc. – Requête des religieux de Beaumont cri Auge. « Sans cesse occupés du pénible et important ministère de l'éducation et instruction de la jeune noblesse confiée à leurs soins depuis plus de cinq ans, lors de la distribution de l'École royale et militaire de La Flèche en divers collèges, par ordre de Sa Majesté, ils n'ont pu avoir le loisir d'arrêter définitivement leurs comptes. »

C. 508.(Liasse.) – 125 pièces, papier.

1783. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte de l'Élection de Rouen. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Pierre-Emmanuel de Miollis, premier lieutenant au régiment de la Sarre ; – Robert Durand, ancien prieur, consul, officier des milices bourgeoises et négociant à Rouen ; – J.-B. Curmer, manufacturier au bourg de Darnetal ; – Marie-Anne Gasqurel, veuve de Barthélémy de Bonnechose, sieur de La Francardière ; – des habitants de Letteguive ; – des propriétaires de Gouy, usagers dans les communes de Gouy, représentés par Dantan, leur syndic, etc.

C. 509.(Liasse.) – 295 pièces, papier.

1783. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte de la ville de Rouen. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Requêtes de Haillet de Couronne, au sujet de l'ancienne salle de spectacle qui lui appartenait (il n'en retire que 400 ou 450 livres. Il y a même eu des années où il n'a rien perçu des comédiens : « la plupart de ces gens-là s'en allant après une ou deux représentations sans rien payer ») ; – de madame Champossin, veuve Lecat, pour une maison rue de Crosne, dont la jouissance lui avait été accordée sa vie durant en reconnaissance de services distingués rendus à l'Hôtel-Dieu par son mari ; – Pierre Fouquier, privilégié du Roi, pour la fabrication des toiles piquées à l'imitation de celles d'Angleterre ; – Flavien-Marie Scanégatly démonstrateur en physique ; – Claude-Louis Vidoux Fontaine, architecte, ancien maître des ouvrages de la ville de Rouen ; – François Heugue et Gabriel Saas, fabricants de faïence ; – Sturgeon, Macnemara et autres, entrepreneurs associés de la manufacture royale de faïence établie rue d'Elbeuf ; – Eudel, commissaire des poudres et salpêtres. Ce dernier se plaint de l'imposition aux vingtèmes de la fabrique de poudre de Maromme et de la raffinerie et nitrière établies à Rouen près le *Chemin-Neuf*, sur les terrains cédés par la ville en vertu de contrats des 20 janvier 1780 et 11 juin 1782.

C. 510.(Liasse.) – 160 pièces, papier.

1783. – Vingtèmes. – pièces justificatives du compte de la banlieue de Rouen. – Avis du directeur, ordonnances de l'intendant, reconnaissances des contribuables. – Réclamations contre l'imposition aux vingtèmes de maisons de plaisance dans les paroisses des environs de Rouen, Canteleu, Boisguillaume et Bon-Secours. – Requêtes de Jean-Pierre-Prospère, marquis de Belbeuf : – Jean-Jacques Binet, sieur des Viviers, major du château du Vieux-Palais de Rouen ; – Gabissol, avocat et procureur du Roi, en la Vicomté de l'Eau ; – Détancourt frères, propriétaires du Mont-Fortin depuis 1709, – Gontrand Lallemand, maire de Rouen ; – Paul-Auguste Le Chevalier, avocat au Parlement ; – Pain Des Essarts, doyen de la Ronde ; – Pierre Seyer, imprimeur de Monseigneur le cardinal de La Rochefoucauld.

C. 511.(Liasse.) – 418 pièces, papier.

1784. – Ordonnances de l'intendant servant de pièces justificatives au compte des vingtièmes des Élections de la Généralité de Rouen.

C. 512.(Liasse.) – 375 pièces, papier.

1785. – Ordonnances de l'intendant servant de pièces justificatives au compte des vingtièmes des Élections d'Andely, Arques, Caudebec, Chaumont, Eu, Évreux, Gisors, Lyons, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Pont-L'Évêque.

C. 513.(Liasse.) – 347 pièces, papier.

1787. – Ordonnances de l'intendant servant de pièces justificatives au compte des vingtièmes de la ville de Rouen.

C. 514.(Liasse.) – 382 pièces, papier.

1786. – Ordonnances de l'intendant servant de pièces justificatives au compte des vingtièmes des Élections d'Andely, Arques, Caudebec, Chaumont, Eu, Évreux, Gisors, Lyons, Montivilliers, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Pont-L'Évêque.

C. 515.(Liasse.) – 397 pièces, papier.

1786. – Ordonnances de l'intendant servant de pièces justificatives au compte des vingtièmes de la ville et faubourgs de Rouen.

C. 516.(Liasse.) – 227 pièces, papier.

1787. – Ordonnances de l'intendant servant de pièces justificatives au compte des vingtièmes des Élections d'Andely, Arques, Caudebec, Chaumont, Eu, Évreux, Gisors, Lyons, Montivilliers, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Pont-l'Évêque.

C. 517.(Liasse.) – 278 pièces, papier.

1787. – Ordonnances de l'intendant servant de pièces justificatives au compte des vingtièmes de l'Élection de la ville et des faubourgs de Rouen.

C. 518.(Registre.) – In-folio, 34 feuillets, papier.

1779. – Rôles d'office des vingtièmes de l'industrie et 4 sols pour livre du premier vingtième de la ville de Rouen. Ces rôles sont revêtus de la signature de l'intendant. – Rôle des négociants, 10 noms indiqués : Ferey, Antoine Le Couteulx, Louis Le Couteulx, Deschamps, Blondel, Grenier, Garvey, Durand, Mery, Lallemand.

C. 519.(Registre.) – In-folio, 40 feuillets, papier.

1779-1780. – Rôles des vingtièmes sur les propriétaires ou pourvus d'offices, et sur les communautés laïques, chargées de rentes foncières, viagères ou hypothèques de la ville et de la banlieue de Rouen, en conformité des édits de mai 1749 et novembre 1771.

C. 520.(Registre.) – In-folio, 48 feuillets, papier.

1780. – Rôles d'office des vingtièmes de l'industrie et 4 sols pour livre du premier vingtième de la ville de Rouen. – Rôle des marchands de faïence, 15 noms indiqués : François Heugue, Imbert, Jourdain, Michel Valette, Vavasseur, Guillaume Heugue, la veuve Framboisier, Dubois, De La Metterie Flandin, Macarel, François Heugue fils, Dumont, Mathieu Valette, Saas.

C. 521.(Registre.) – In-folio, 70 feuillets, papier.

1781. – Rôles d’office des vingtièmes de l’industrie et 4 sols pour livre du premier vingtième de la ville de Rouen. – Rôle des vergetiers, raquetiers, 14 noms indiqués, 4 seulement pour la rue des Vergetiers.

C. 522.(Registre.) – In-folio, 72 feuillets, papier.

1782. – Rôle d’office des vingtièmes de l’industrie et 4 sols pour livre du premier vingtième de la ville de Rouen. – Rôle des marchands faisant le commerce des grains ; 77 noms indiqués.

C. 523.(Registre.) – In-folio, 98 feuillets, papier.

1783. – Rôle d’office des vingtièmes de l’industrie et 4 sols pour livre du premier vingtième de la ville de Rouen.– Rôle des cardiers, 22 noms indiqués ; – des rubaniers, 70 noms ; – des marchands et commissionnaires de vins en gros, 6 noms.

C. 524.(Registre.) – In-folio, 70 feuillets, papier.

1784. – Rôle d’office des vingtièmes de l’industrie et 4 sols pour livre du premier vingtième de la ville de Rouen. – Rôle des courtiers de change, 33 noms indiqués ; – des boulangers des *franches-aires*, 6 noms.

C. 525.(Registre.) – In-folio, 68 feuillets, papier.

1785. – Rôle d’office des vingtièmes de l’industrie et 4 sols pour livre du premier vingtième de la ville de Rouen. – Rôle des loueurs de carrosses, 4 noms indiqués ; – des loueurs de chevaux, 9 noms ; – des voituriers par eau, 8 noms.

C. 526.(Registre.) – In-folio, 64 feuillets, papier.

1786. – Rôle d’office des vingtièmes de l’industrie et 4 sols pour livre du premier vingtième de la ville de Rouen. – Rôle des débitants de boissons et maîtres de pension autres que ceux qui sont compris dans la communauté des cuisiniers-traiteurs, 84 noms indiqués.

C. 527.(Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1787. – Rôle d’office des vingtièmes de l’industrie et 4 sols pour livre du premier vingtième de la ville de Rouen.– Rôle des négociants, 5 noms seulement y figurent, ceux de madame veuve Ferey, des sieurs Le Couteulx, Deschamps, Garvey et Méry.

C. 528.(Registre.) – In-folio, 66 feuillets, papier.

1788. – Rôle d’office des vingtièmes de l’industrie et 4 sols pour livre du premier vingtième de la ville de Rouen. – Rôle des manufacturiers de faïence, 14 noms indiqués : François Heugue, de La Houssiette, Jourdain, Valette, Vavasseur, Bérenger, Dubois, De La Metterie, Flandrin, Heugue, Dumont, Pottier, la veuve Guillaume Heugue.

C. 529.(Liasse.) – 30 cahiers, 1031 feuillets, papier.

1752-1788. – Rôles des vingtièmes des paroisses rangés par arrondissements et cantons. – Rôles des paroisses du canton de Baqueville (arrondissement de Dieppe). – Tarif et évaluation du produit de chaque nature de biens. – Observations générales fournissant des renseignements sur les principaux propriétaires, le syndic, les marchés, l’agriculture et l’industrie. – Rôle de Baqueville ; – tableau de tous les biens et revenus composant cette paroisse distingués par nature, qualité et quantité, et produits de chaque espèce. – Total général des revenus de Baqueville, porté, en 1755, à 49,620 livres.

C. 530.(Liasse.) – 25 cahiers, 510 feuillets, papier.

1749-1779. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Belencombres (arrondissement de Dieppe). – État de la paroisse de Belencombres : 44 maisons, 24 acres. 1 vergée de mesure, 137 acres, 2 vergées de terre labourable, 35 acres de prés et 37 de bois taillis, en 1779.

C. 531.(Liasse.) – 15 cahiers, 743 feuillets, papier.

1758-1771. – Rôles des 13 quartiers de la ville de Dieppe ; – des hameaux voisins, Janval, Épinay, Vaudruel et Caudecôte (canton de Dieppe). – Rôle de Neuville ; – indication des biens appartenant aux établissements religieux ; – hôpital de Dieppe ; – Dames de la Visitation ; – religieux de Longueville ; – fabriques de Saint-Jacques de Dieppe et de Neuville ; – confrérie de Saint-Remi.

C. 532.(Liasse.) – 32 cahiers, 1058 feuillets, papier.

1753-1780. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton d'Envermeu (arrondissement de Dieppe) ; – seigneur de la paroisse (en 1755), le président de Courvaudon, dont le fief relevait directement du Roi ; – sur la rivière d'Eaulne, deux moulins à blé et, un moulin ; huile.

C. 533.(Liasse.) – 29 cahiers, 1186 feuillets, papier.

1753-1781. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton d'Eu (arrondissement de Dieppe) ; – indication des biens appartenant au duc de Penthièvre, des revenus de la forêt d'Eu et des charges en déduction.

C. 534.(Liasse.) – 31 cahiers, 507 feuillets, papier.

1752-1788. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Longueville (arrondissement de Dieppe) ; – Longueville : 52 feux, filature de lin. – Tarif des biens : en bonne qualité l'acre de terre labourable valait, en 1772, 30 livres, l'acre de la mesure et de prairie 60 livres, l'acre de bois taillis 25 livres.

C. 535.(Liasse.) – 26 cahiers, 572 feuillets, papier.

1757-1789. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton d'Offranville (arrondissement de Dieppe). – Ambrumesnil. – Grèges.– État de la paroisse d'Arqués : 113 maisons, 46 acres de mesures, 457 acres de terre labourable et 78 acres de prairie. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1779. 30 livres, l'acre de mesure 50 livres, l'acre de prairie 60 livres.

C. 536.(Liasse.) – 16 cahiers, 559 feuillets, papier.

1758-1781. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton d'Offranville (arrondissement de Dieppe). – Hotot, – Varangueville. – Offranville. – Tarif des biens : en bonne qualité l'acre de terre labourable valait, en 1781, 36 livres, l'acre de mesure et de prairie 75 livres.

C. 537.(Liasse.) - 35 cahiers, 684 feuillets, papier.

1749-1788. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Tôtes (arrondissement de Dieppe). – Madame la duchesse de La Force possédait le fief de cette paroisse en 1755. – Tarif des biens : en bonne qualité l'acre de terre labourable valait de 12 à 14 livres, l'acre de mesure et de clos planté 30 livres.

C. 538.(Liasse.) – 15 cahiers, 382 feuillets, papier.

1779-1785. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Bolbec (arrondissement du Havre). – Rôle d'Alliquerville. Industrie : fabrique de siamoise et filature de lin et de coton. – Tarif des biens : en bonne qualité l'acre de terre labourable valait 18 livres ; l'acre de mesure, 40 livres ; l'acre de bois taillis, 13 livres.

C. 539.(Liasse.) – 25 cahiers, 524 feuillets, papier.

1776-1781. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Criquetot (arrondissement du Havre). – Rôle de Criquetot, 209 feux, en 1773 ; – taille répartie à raison de 2 sous 9 deniers pour livre de l'occupation ou de l'évaluation ; – bourg relevant directement de M. d'Astron ou de la vidamie de Pavilly. – Tarif des biens : en bonne qualité l'acre de terre labourable valait 22 livres, l'acre de mesure 45 livres.

C. 540.(Liasse.) – 20 cahiers, 490 feuillets, papier.

1775-1781. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Fécamp (arrondissement du Havre). – Rôle particulier pour chacune des neuf paroisses. – Tarif des biens : en bonne qualité l'acre de terre labourable valait, en 1775, 30 livres, l'acre de mesure 40 livres, l'acre de prairie 50 livres. – (L'obstacle au bien-être de la population est attribué à la défense faite par les officiers municipaux de Fécamp de couvrir en paille les maisons à reconstruire. Les propriétaires préfèrent les abandonner.)

C. 541.(Liasse.) – 30 Cahiers, 484 feuillets, papier.

1771-1785. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Goderville (arrondissement du Havre). – Rôles de Goderville, 79 feux. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable, valait en 1777 22 livres, l'acre de mesure, 45 livres.

C. 542.(Liasse.) – 5 cahiers, 380 feuillets, papier.

1775. – Vingtièmes. – Rôles des quatre quartiers et des environs de la ville du Havre, dressé par Bouvallet, contrôleur. Le vingtième fut de 49,911 livres, ce qui faisait une différence de 9,566 livres sur celui de l'année précédente.

C. 543.(Liasse.) – 6 cahiers, 208 feuillets, papier.

1773-1776. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton d'Ingouville (arrondissement du Havre). – Rôle de Saint-Michel-d'Ingouville relevant du Roi par l'acquisition qu'il a faite du marquisat de Gravelle de S. À. S. le prince de Conti, 240 feux. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait en 1774 36 livres, l'acre de prairie 30 livres, l'acre de mesure 45 livres.

C. 544.(Liasse.) – 20 cahiers, 374 feuillets, papier.

1759-1785. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Lillebonne (arrondissement du Havre). – Tarif des biens de la paroisse Saint-Denis de Lillebonne : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait en 1772 20 livres, l'acre de mesure et de prairie 50 livres.

C. 545.(Liasse.) – 33 cahiers, 394 feuillets, papier.

1775-1781. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Montivilliers (arrondissement du Havre). – Rôle de la ville d'Harfleur, biens appartenant à l'hôtel de ville et charges à prélever sur ses revenus patrimoniaux. – Tarif des biens : en bonne qualité l'acre de terre labourable valait, en 1775, 30 livres, l'acre de mesure 40 livres, l'acre de prairie 50 livres. – Rôles particuliers pour les hameaux de La Porte de L'Heure, de La Pêcherie et de Colleville dépendant de la paroisse Saint-Martin-d'Harfleur.

C. 546.(Liasse.) – 28 cahiers, 410 feuillets, papier.

1774-1782. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Saint-Romain-Colbosc (arrondissement du Havre). – Rôle de Saint-Romain. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1775, 25 livres, l'acre de mesure 40 livres. – Dans la paroisse 84 acres de mesure, et 1,032 acres de terre labourable. – Rôle de Beaucamp, 25 feux.

C. 547.(Liasse.) – 22 cahiers, 080 feuillets, papier.

1759-1780. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton d'Argueil (arrondissement de Neufchâtel). – Rôle d'Argueil. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1779, 16 livres, l'acre de mesure 50 livres, l'acre de prairie, 70 livres. – Rôle de Bois-gautier : – indication des fiefs, de l'industrie, de la situation de cette paroisse ; 12 feux, y compris la maison presbytérale.

C. 548.(Liasse.) – 18 cahiers, 518 feuillets, papier.

1754-1777. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton d'Aumale (arrondissement de Neufchâtel). – Rôle de la ville et faubourgs d'Aumale : – indication des biens appartenant à Monseigneur le duc de Penthièvre. – Rôle d'Aubeguimont : – tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1753, 12 livres, l'acre de mesure 30 livres.

C. 549.(Liasse.) – 29 cahiers, 910 feuillets, papier.

1752-1781. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Blangy (arrondissement de Neufchâtel). – Rôle de Blangy, corps municipal, fiefs, nature du terrain, nombre des cotes et manière dont s'imposait la taille. – En bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1752, 22 livres, l'acre de mesure et de prairie, 30 livres.

C. 550.(Liasse.) – 32 cahiers, 740 feuillets, papier.

1759-1781. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Forges (arrondissement de Neufchâtel). – Rôle de La Rosière. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1778, 46 livres, l'acre de mesure, 54 livres, l'acre de prairie, 60 livres.

C. 551.(Liasse.) – 18 cahiers, 618 feuillets, papier.

1772-1782. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Gournay (arrondissement de Neufchâtel). – Rôle de Boshyon, plein fief de haubert appartenant à M. de Bonissent et relevant du comté de Gournay. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1782, 18 livres, l'acre de mesure, 36 livres. – Rôle de Gournay. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1774, 15 livres, l'acre de mesure, 60 livres, l'acre de prairie, 70 livres.

C. 552.(Liasse.) – 31 cahiers, 590 feuillets, papier.

1749-1781. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Londinières (arrondissement de Neufchâtel). – Rôles des dixièmes qui ont servi pour la perception du vingtième.– État des vérifications des biens-fonds de la paroisse de Maintru, avec le prix commun des biens et denrées dressé par M. Amblard, contrôleur : 796 acres de terre, 8 de biens ecclésiastiques, 788 de biens laïques, représentant ensemble, en 1748, un revenu de 11,062 liv. 9 s. – 40 feux, 116 habitants.

C. 553.(Liasse.) – 30 cahiers, 784 feuillets, papier.

1749-1796. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Neufchâtel (arrondissement de Neufchâtel). – État des vérifications des biens-fonds de la paroisse de Fresles, avec le prix commun des biens et denrées dressé par M. Amblard, contrôleur : 996 acres de biens, 10 de biens ecclésiastiques, 986 de biens laïques, représentant ensemble, en 1745, un revenu de 19,027 livres. – 72 feux. 208 habitants.

C. 554.(Liasse.) – 20 cahiers, 580 feuillets, papier.

1759-1778. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Saint-Saëns (arrondissement de Neufchâtel). – Rôle de Sommery. – Tarif des biens : en bonne qualité l'acre de terre labourable valait, en 1773, 15 livres, l'acre de mesure, 30 livres. – 170 feux.

C. 555.(Liasse.) – 21 cahiers, 612 feuillets, papier.

1753-1782. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Boos (arrondissement de Rouen). – Rôle de Boos. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1779, 24 livres, l'acre de mesure. 48 livres ; 13 propriétaires possédant 28 acres de mesure, 288 acres de terre, le tout évalué 6,900 livres, non compris les biens ecclésiastiques.

C. 556.(Liasse.) – 28 cahiers, 558 feuillets, papier.

1752-1784. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Buchy (arrondissement de Rouen). – Dans le rôle de Buchy, on signale les habitants de cette paroisse comme étant d'un caractère peu docile. « Le contrôleur a été obligé, pour former le présent rôle, de se servir d'un procès-verbal qui

a été fait par les principaux habitants depuis quatre ans....., la plupart des fermiers et propriétaires s'étant absentés pour ne pas donner de renseignements. » Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1778, 16 livres, l'acre de mesure, 60 livres.

C. 557.(Liasse.) – 31 cahiers, 490 feuillets, papier.

1751-1782. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Clères (arrondissement de Rouen). – Rôle de Cailly. – M^{me} de Joyeuse, dame et patronne ; – fief Floquet, 90 feux ; – le coton, principale branche de commerce du bourg. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1782, 16 livres, l'acre de mesure, 32 livres, l'acre de prairie, 64 livres.

C. 558.(Liasse.) – 26 cahiers, 588 feuillets, papier.

1752-1782. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Darnetal (arrondissement de Rouen). – Rôle de Saint-Léger-du-Bourdeny. – Renseignements sur les seigneurs et le genre d'industrie du pays. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1780, 18 livres, l'acre de mesure, 50 livres, l'acre de prairie, 70 livres.

C. 559.(Liasse.) – 23 cahiers, 662 feuillets, papier.

1764-1781. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Duclair (arrondissement de Rouen). – Rôle de Duclair. Les vingtièmes s'élevaient, en 1780, à 2,531 livres. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait 24 livres, l'acre de mesure, 40 livres.

C. 560.(Liasse.) – 10 cahiers, 718 feuillets, papier.

1759-1780. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton d'Elbeuf (arrondissement de Rouen). – Rôle de Cléon. – Le duc d'Elbeuf, seigneur de cette paroisse ; les chanoines de Cléry, patrons : la culture consistant en fèves, navets et sarrasin ; la plupart des habitants fileurs de laine pour la manufacture de draps d'Elbeuf ; 90 feux, 273 habitants. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1758, 24 livres, l'acre de mesure et de prairie, 40 livres.

C. 561.(Liasse.) – 12 cahiers, 684 feuillets, papier.

1760-1782. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton du Grand-Couronne (arrondissement de Rouen). – Rôle de Grand-Couronne ; – fief de l'Épinette appartenant à M. Pommeraye ; – tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1781, 10 livres, l'acre de mesure et de prairie 50 livres.

C. 562.(Liasse.) – 18 cahiers, 548 feuillets, papier.

1759-1780. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Maromme (arrondissement de Rouen). – Rôle de Maromme : – nombreux moulins tant à blé qu'à papier. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1780, 20 livres, l'acre de mesure, 50 livres, l'acre de prairie, 60 livres. – Rôle de Canteleu : – manufactures d'indienne et de teinture en coton rouge ; commerce de craie ou blanc d'Espagne, tiré de côtes avoisinant la rivière ; 45 caves creusées dans la roche contenant ensemble 37,480 muids de sel, et servant de dépôt général pour tous les sels de Rouen et de Paris.

C. 563.(Liasse.) – 22 cahiers, 480 feuillets, papier.

1757-1785. – Vingtièmes. – Rôles des paroisses du canton de Pavilly (arrondissement de Rouen). – Rôle de Barentin. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait de 15 à 20 livres, l'acre de mesure, 30 livres, l'acre de prairie, de 50 à 60 livres. – Seigneurs : les religieux de Fécamp, MM. d'Esneval, de Bonnebos, de Mortemer et la commanderie de Sainte-Vaubourg (avec des extensions de fiefs).

C. 564.(Liasse.) – 19 cahiers, 556 feuillets, papier.

1773-1776. – Vingtièmes. – Rôles des biens patrimoniaux de l'hôtel de ville de Rouen. – Rôles des paroisses de la ville de Rouen. – Notre-Dame de la Ronde, – Saint-Amand, – Saint-Étienne-la-grande-Eglise. – Rôle des vingtièmes des biens patrimoniaux de la ville de Rouen.

C. 565.(Liasse.) – 13 cahiers, 640 feuillets, papier.

1773-1776. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses. de la ville de Rouen, –Saint-Gervais, – Saint-Lô.– Échoppes appartenant à l'hôtel de ville dans la cour du palais, occupées par un huissier, un recors, un graveur et cinq ou six libraires.

C. 566.(Liasse.) – 20 cahiers, 668 feuillets, papier.

1773-1774. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses de la ville de Rouen, – Saint-Maclou, – Saint-Nicolas. – Note indiquant que la douzième centaine de Saint-Maclou fut supprimée en 1788. Elle comprenait les berceaux situés le long du quai servant de magasins aux marchands de cidre. Ces berceaux furent démolis en 1786. On en construisit d'autres pour le même usage sur le boulevard du Mont-Riboudet, paroisse Saint-Gervais.

C. 567.(Liasse.) – 26 cahiers, 854 feuillets, papier.

1773-1781. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses de la ville de Rouen. – Saint-Ouen de Longpaon dans la banlieue. – Saint-Vivien. – Rôle de Saint-Pierre de Carville.– Fabriques de ratines, d'espagnolettes et de couvertures. – Le marquis de Seignelay, seigneur du bourg au droit de madame de Montmorency, sa femme. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait 25 livres ; l'acre de mesure, 60 livres.

C. 568.(Liasse.) – 22 cahiers, papier, 434 feuillets.

1785. – Vingtèmes.– Rôle des paroisses du canton de Cany (arrondissement d'Yvetot).– Rôle de Cany. – Biens possédés par la confrérie du Rosaire, la chapelle Saint-Gilles et l'hôpital de Grainville-la-Teinturière.

C. 569.(Liasse.) – 17 cahiers, papier, 592 feuillets.

1759-1784. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Caudebec (arrondissement d'Yvetot). – Rôle de Caudebec. – Biens possédés par le chevalier Picquet, par la fabrique, les religieuses, l'hôpital, la chapelle Saint-Léger, la chapelle Saint-Julien-le-Pauvre, la chapelle Saint-Clair, les capucins de Caudebec, et les moines de Saint-Wandrille. – Rôle de Guerbaville. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable et de sablon valait, en 1781, 18 livres ; l'acre de marais, 20 livres ; l'acre de mesure et de prairie, 50 livres.

C. 570.(Liasse.) – 19 cahiers, papier, 452 feuillets.

1750-1788. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Doudeville (arrondissement d'Yvetot). – Rôle de Doudeville. – Fiefs de Doudeville : Le Plessis, Boisremont, Le Fresné et Selletot. – « La taille est l'imposition la plus arbitraire dans toutes les paroisses ; les habitants ne savent jamais quels sont les principes sur lesquels ils en ont fait la répartition. » – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1773, 20 livres ; l'acre de mesure, 40 livres.

C. 571.(Liasse.) – 19 cahiers, papier, 384 feuillets.

1773-1785. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Fauville (arrondissement d'Yvetot). – Rôle de Tremauville. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1761, 25 livres ; l'acre de mesure, 50 livres. – M. de Géfosse, seigneur honoraire de la paroisse.

C. 572.(Liasse.) – 21 cahiers, papier 592 feuillets,.

1752-1785. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Foutaine-le-Dun (arrondissement d'Yvetot).– Rôle d'Angiens : – les religieux de Fécamp, ceux de Saint-Georges, les Feuillants, la commanderie de Sainte-Vaubourg, les religieuses de Saint-Amand, MM. de Clercy, de La Heuse et de Bailleul, seigneurs en partie. « Les habitants de cette paroisse, connue ceux de presque tout le pays de Caux, se livrent pour la plus grande partie, depuis le bon laboureur jusqu'au moindre locataire, au travail de la siamoise. » – 115 feux, 360 personnes. – Tarif des biens : en bonne

qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1751, 16 livres ; l'acre de mesure, 40 livres. – Dans cette commune, 3 mesures de capacité différentes en usage. Le boisseau de grains des religieux de Fécamp contenait 16 pots et pesait 40 livres ; celui des religieux de Saint-Georges contenait 12 pots et pesait 30 livres. Il en est de même dans les paroisses d'Autigny, La Gaillarde, Grainville-la-Renard, Houdetot, Saint-Pierre-le-Petit, Saint-Pierre-le-Viger. (Tous ces rôles ont été dressés par M. Amblard, contrôleur.)

C. 573.(Liasse.) – 44 cahiers, papier, 410 feuillets.

1759-1788. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton d'Ourville (arrondissement d'Yvetot). – Rôle de Cleuville. – Les femmes filent du lin. Les hommes s'occupent de la culture de la terre. La taille est inégalement répartie. Parmi les fermiers, les uns la payent à raison de 2 sous 6 deniers, les autres à raison de 2 sous 9 deniers du prix de leurs fermages. Le prince de Monaco, seigneur de la paroisse. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable, valait, en 1780, 20 livres ; l'acre de mesure, 50 livres.

C. 574.(Liasse.) – 15 cahiers, papier, 586 feuillets.

1745-1788. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Saint-Valery (arrondissement d'Yvetot). – État des vérifications des biens-fonds de la paroisse de Manneville-lez-Plains avec le prix commun des biens et denrées, par M. Amblard, contrôleur. 751 acres de terre, 123 de biens ecclésiastiques, 628 de biens laïques, représentant ensemble, en 1749, un revenu de 19,014 livres. – 79 maisons. – 137 feux. – 503 personnes. – État des vérifications des biens-fonds de la paroisse de Saint-Valery-en-Caux par le même contrôleur, fondu dans un rôle plus récent.

C. 575.(Liasse.) – 20 cahiers, papier. 485 feuillets.

1759-1785. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton de Valmont (arrondissement d'Yvetot). – Rôle de Colleville, dressé par M. Bonvallet, contrôleur. – Cette paroisse relève directement de mademoiselle de Colleville, dont le fief est mouvant du Roi ; la taille s'y répartit à raison de 2 sous 8 deniers. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1776. 30 livres ; l'acre de mesure, 40 livres.

C. 576.(Liasse.) – 23 cahiers, papier, 374 feuillets.

1773-1788. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton d'Yerville (arrondissement d'Yvetot). – Rôle d'Yerville. – Fief de Pimont-Yerville, appartenant au comte de Lamire, quart de fief de haubert relevant du Roi. – *Tarif des biens* : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1775, de 15 à 18 livres ; l'acre de mesure, 40 livres.

C. 577.(Liasse.) – 14 cahiers, papier, 530 feuillets.

1773-1785. – Vingtèmes. – Rôles des paroisses du canton d'Yvetot (arrondissement d'Yvetot). – Rôle d'Auzebosc. – Fief de la châellenie d'Auzebosc appartenant à M. d'Espommare et relevant du Roi. – Fabrique de siamoise. – Tarif des biens : en bonne qualité, l'acre de terre labourable valait, en 1773, 25 livres ; l'acre de mesure, 40 livres.

C. 578.(Liasse.) – 71 pièces, papier.

1710-1712. – Impositions extraordinaires. – États de répartition arrêtés par l'intendant des sommes imposées suivant l'arrêt du Conseil : – pour les frais de la voiture des grains pour l'armée de Flandre ; – pour les frais du bois et de la chandelle fournis aux 28 escadrons qui cantonnèrent, au mois de mars 1711, sur la rivière de Bresle.

C. 579.(Liasse.) – 112 pièces, papier.

1711-1741. – Impositions extraordinaires. – États de répartition : – pour l'ensemencement des terres de Picardie, – les logements des officiers de marine et autres, – le remboursement des offices

d'inspecteurs et conservateurs des domaines aliénés, – de la finance des taxations attribuées aux offices de syndics et greffiers des rôles supprimés, – la réparation du port et jetée de Dieppe, – la suppression des offices de trésoriers des octrois.

C. 580.(Liasse.) – 113 pièces, papier ; 2 sur parchemin.

1773-1784. – Imposition territoriale. – Lettres patentes ordonnant, pour la formation des routes et le remboursement des offices liquidés des Cours supérieures, une imposition dite *territoriale*, portant sur tous les propriétaires possesseurs d'héritages, et dont la répartition devait se faire par des personnes élues dans des assemblées de paroisse. – Vive opposition de la part des princes ; – à Rouen, les assemblées n'eurent pas lieu, presque personne n'ayant tenu compte des convocations ; malgré tout, l'imposition fut levée aux années 1774, 1777 ; – lettre de Necker par laquelle il reproche à M. de Crosne, intendant, de n'avoir pas prévenu le gouvernement à temps pour aviser à la prorogation de cette imposition, qui inaugurerait, suivant lui, un système plus équitable de contributions. – Réponse de M. de Crosne ; se justifiant, il fait connaître au ministre les réclamations sans nombre que l'imposition territoriale avait soulevées, la fâcheuse sensation qu'elle avait produite dans le Parlement, déjà fort irrité de l'établissement des vingtièmes. – Cette imposition territoriale fut abandonnée et on fit face aux dépenses qu'entraînait la confection des grandes routes au moyen d'une somme de 40,000 livres, comprise dans le second brevet, et d'une somme pareille prise sur le revenant-bon de l'imposition du casernement. – De 1776 à 1784, on faisait environ 7 lieues de chaussées par année, ce qui nécessitait l'expropriation de 280 arpens.

C. 581.(Liasse.) – 89 pièces, papier.

1774-1776. – Imposition territoriale. – Rôles de répartition de l'imposition territoriale dans les paroisses de la ville et de la banlieue de Rouen. – Indication des noms des propriétaires, des noms des locataires, des revenus et des impositions. – Quelques rôles font connaître les rues où demeuraient les contribuables.

C. 582.(Liasse.) – 160 pièces, papier.

1774-1776. – Imposition territoriale. – Rôles de répartition de l'imposition territoriale dans diverses paroisses, la plupart situées dans l'Élection de Rouen. – Indication des noms des propriétaires, des noms des locataires ou fermiers, des revenus et des impositions. – Rôle de la ville de Vernon. – Ordonnance de M. de Crosne, adressée aux syndics, trésoriers, propriétaires et habitants des paroisses, pour la levée de l'imposition territoriale.

C. 583.(Liasse.) – 242 pièces, papier.

1740-1790. – Impositions locales, pour réparations de ponts, de chemins, de puits à l'usage du public, et pour frais de procédure dans les affaires intéressant une communauté d'habitants. – Rôles de répartition des sommes à lever sur les habitants des paroisses rendus exécutoires par l'intendant. – Imposition sur les habitants de Doudeville pour les ouvrages à faire à la grande mare commune. – Imposition sur les habitants d'Étainhus pour la pension d'un aliéné.

C. 584.(Liasse.) – 211 pièces, papier.

1708-1741. – Impositions sur les communautés laïques. – États des sommes à imposer sur les communautés laïques de la Généralité de Rouen pour leurs droits d'usage, à raison d'un 20^e du revenu d'iceux, sur le pied de la liquidation qui fut faite en exécution de la déclaration du Roi du 9 mars 1700, et pour leur droit de confirmation à cause de l'avènement de Louis XV à la couronne.

C. 585.(Liasse.) – 91 pièces, papier.

1742-1782. – Impositions sur les communautés laïques. – États des sommes à imposer sur les communautés laïques de la Généralité de Rouen pour leurs droits d'usage. – Arrêt du Conseil d'État du Roi concernant la perception des nouveaux sols pour livre ordonnée par l'édit du mois d'août 1781, en sus du principal des droits d'usage dus par les communautés laïques.

C. 586.(Liasse.) – 35 pièces, papier.

1787. – Impositions diverses. – État des chefs de famille taillables de chaque paroisse divisés en 13 classes, suivant la taxe de la taille et de la capitation. – États des ecclésiastiques, nobles et privilégiés de chaque paroisse et des vingtièmes et capitation auxquels ils sont assujettis, soit pour eux, soit pour leurs domestiques, avec le nombre de domestiques dont leurs maisons sont composées. – États dressés par les receveurs des impositions chacun pour son Élection, en conformité d'une lettre de M. de Crosne.

C. 587.(Liasse.) – 115 pièces, papier.

1709-1778. – Impositions diverses. – Comptes rendus à l'intendant par les receveurs de la Généralité des recettes et dépenses faites à l'occasion du recouvrement des impositions ordinaires et extraordinaires, dixième, équipement de milice, indemnités de terrain pour les grandes routes, etc.

C. 588.(Liasse.) – 175 pièces, papier.

1779-1780. – Impositions diverses. – Comptes rendus à l'intendant par les receveurs de la Généralité des recettes et dépenses faites à l'occasion du recouvrement des sommes imposées pour l'équipement de la milice, le casernement et les indemnités de terrain pour les grandes routes, etc.

C. 589.(Liasse.) – 300 pièces, papier.

1762-1776. – Impositions diverses. – Avis des subdélégués, ordonnances de l'intendant sur des demandes en décharge ou modération d'impositions.

C. 590.(Liasse.) – 280 pièces, papier.

1777-179. – Impositions diverses. – Ordonnances de l'intendant sur des demandes en décharge ou modération d'impositions.

C. 591.(Liasse.) – 330 pièces, papier.

1756-1786. – Impositions diverses. – Requêtes et mémoires présentés à l'intendant de la Généralité, aux fins d'obtenir décharge ou modération d'impositions.

C. 592.(Liasse.) – 350 pièces, papier.

1754-1787. – Impositions diverses. – Requêtes et mémoires présentés à l'intendant de la Généralité, aux fins d'obtenir décharge ou modération d'impositions.

C. 593.(Liasse.) – 190 feuillets, papier.

1709-1788. – Impositions diverses. – Correspondance relative aux syndics, collecteurs et receveurs. – Plaintes contre ces fonctionnaires. – Collecteurs nommés d'office. – Demandes en décharge de collecte. – Procès contre les collecteurs de Caudebec-les-Elbeuf accusés de concussion.

C. 594.(Liasse.) – 165 pièces, papier (3 sur parchemin).

1715-1789. – Aides. – Correspondance relative aux fermiers, sous-fermiers, employés des aides et de la régie. – Lettre du contrôleur général Orry à l'intendant, pour lui annoncer la prise de possession de Nicolas Desboves, comme adjudicataire général des fermes. – Envoi de l'arrêt du Conseil qui nomme Henri Clavel régisseur des droits, dans la régie générale. – Lettre de M. de Calonne à l'intendant, pour l'informer de la nomination de M. Colonia comme intendant au département des fermes générales. – Arrêt du Conseil d'État qui nomme Jean-François Kalandrin régisseur des droits compris dans la régie générale. – Arrêt du Conseil d'État pour la prise de possession du bail des fermes générales sous le nom de Jean-Baptiste Mager.

C. 595.(Liasse.) – 230 pièces, papier.

1764-1786. – Aides. – Inventaire des registres servant à la manutention et à la régie des aides dans les directions de Dieppe, Le Havre, Neufchâtel, Yvetot. – États des personnes employées pour l'exécution des ordres du contrôleur général. – Correspondance relative au traitement des employés.

C. 596.(Liasse.) – 95 pièces, papier.

1714-1763. – Aides. – Boissons. – Correspondance relative aux droits d'aides ou d'entrée désignés sous le nom d'anciens et nouveaux cinq sols. – Déclaration du Roi concernant les hameaux et écarts. – Mémoire de M. de La Bourdonnaye au sujet des hameaux et écarts en état d'être assujettis aux droits d'aides. – M. de Gaumont, intendant des finances, lui écrit à ce sujet : « Jamais travail n'a mérité d'être tant applaudi ; vous avez mis dans le plus grand jour une matière des plus ingrates, en la faisant connaître dans son principe et dans ses progrès, et en pénétrant avec tant de justesse le véritable esprit de la déclaration de 1714, qui en fait la dernière loi. M. le contrôleur général a regretté que vous ne soyez pas entré dans l'Intendance de Rouen trois années plutôt, parce qu'il aurait proposé ces observations pour règle à tous ceux qui ont un pareil travail à faire. » – Les habitants de Baons-le-Comte demandent à être affranchis des droits d'entrée. – Réponse de l'intendant, consulté par M. Chauvelin. Baons-le-Comte n'est plus depuis très-longtemps qu'un simple village de 32 feux ; on n'y aperçoit plus rien qui puisse annoncer un bourg, et il en a perdu les marques, les avantages et les privilèges.

C. 597.(Liasse.) – 166 pièces, papier.

1731-1789. – Aides. – Boissons. – Arrêts, règlements et correspondance ministérielle relatifs à cet objet. – Lettre de M. de La Bourdonnaye à M. de Fulvy contre le projet de défendre l'exportation des cidres et poirés en dehors de la Généralité de Rouen. L'exportation n'avait lieu que des Élections de Pont-1'Évêque et de Neufchâtel. Les cidres de Pont-1'Évêque servaient principalement à la consommation de Rouen, et l'on en faisait beaucoup d'eau-de-vie. On avait planté beaucoup de pommiers en Picardie depuis trente ans ; cette province, « qui autrefois tiroit régulièrement une grande quantité de cidre de l'Élection de Neufchâtel, n'en tiroit plus du tout dans les bonnes années. » – Lettres faisant connaître qu'il y eut disette de pommes en 1742, 1750, 1753, 1754, 1786. – Arrêt du Conseil d'État qui ordonne qu'à compter du jour de la publication d'icelui, l'entrée du poiré dans la ville et dans les faubourgs de Paris sera et demeurera prohibée (imprimé). – M. de Courteille consulte M. de La Michodière sur la demande des États du Languedoc formulée dans l'article 6 de leur cahier. Ils demandaient que les vins de cette province qui passeraient par Toulouse, Bordeaux et Rouen, pour arriver à Paris, fussent exempts de payer sur la route toute espèce de droits établis au profit des villes où ils ne feraient que passer. Un tonneau de vin envoyé à Paris, vendu sur le pied de 500 livres, payait 501 livres 7 sols de droits.

C. 598.(Liasse.) – 285 pièces, papier.

1743-1789. – Aides. – Boissons. – Eau-de-vie. – Poursuites du régisseur général des aides contre des provisionnaires d'eau-de-vie pour consommation abusive. – Mémoire pour servir de réponse à la demande formée par les régisseurs généraux de transporter à trois lieues de la ville du Havre des magasins d'eau-de-vie existant à Ingouville. – Arrêt du Conseil d'État relatif aux eaux-de-vie du royaume.

C. 599.(Liasse.) – 292 pièces, papier.

1731-1789. – Aides. – *Domaine d'Occident*, ou droits d'un pour cent sur les marchandises venant directement ou indirectement des îles et colonies françaises d'Amérique. – Comptes rendus à l'intendant par les receveurs du *domaine d'Occident* aux bureaux de Rouen, Honfleur, Le Havre, Fécamp et Dieppe. – Correspondance relative à ces droits.

C. 600.(Liasse.) – 346 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1741-1780. – Aides. – Droits des inspecteurs aux boucheries. – Contentieux. – Ordonnances de l'intendant sur les procès-verbaux dressés contre les contrevenants par les commis aux droits d'inspecteurs aux boucheries ; – suppliques des prévenus ; – avis des subdélégués. – Arrêt du Conseil d'État qui charge Dominique Compant, bourgeois de Paris, de faire pour le compte de Sa Majesté, pendant six années, à partir du 1^{er} octobre 1777, la régie, recette et exploitation des droits des inspecteurs des boucheries.

C. 601.(Liasse.) – 183 pièces, papier.

1781-1786. – Aides. – Droits des inspecteurs aux boucheries. – Contentieux. – Ordonnances de l'intendant sur les procès-verbaux dressés contre les contrevenants par les commis aux droits d'inspecteurs aux boucheries ; – suppliques des prévenus ; – avis des subdélégués. – Arrêt du Conseil d'État du Roi concernant les droits d'inspecteurs aux boucheries (imprimé).

C. 602.(Liasse.) – 386 pièces, papier.

1789-1788. – Aides. – Droits des inspecteurs aux boucheries. – Contentieux. – Ordonnances de l'intendant sur les procès verbaux dressés contre les contrevenants par les commis aux droits d'inspecteurs aux boucheries ; – suppliques des prévenus ; – avis des subdélégués. – Arrêt de la Cour qui fait défense à tous bouchers de tuer aucune génisse pendant le courant de l'année 1787, à peine de 50 livres d'amende.

C. 603.(Liasse.) – 272 pièces, papier.

1789-1790. – Aides. – Droits des inspecteurs aux boucheries. – Contentieux. – Ordonnances de l'intendant sur les procès-verbaux dressés contre les contrevenants par les commis aux droits d'inspecteurs aux boucheries ; – suppliques des prévenus ; – avis des subdélégués.

C. 604.(Liasse.) – 153 pièces, papier.

1701-1785. – Aides. – Cartes à jouer. – Édits, déclarations et correspondance ministérielle relatifs à cet objet. – Cachets, bandes de contrôle, feuilles et figures de cartes à jouer. – Cartes d'ancien moule d'Amy fils. – Copie du marché fait par la régie avec M. Lemarchant, entrepreneur de la manufacture du papier pot établie à Brouains. – État du papier filigrané fourni par la manufacture de Brouains.

C. 605.(Liasse.) – 317 pièces, papier.

1748-1790. – Aides. – Cartes à jouer. – Contentieux. – Ordonnances de l'intendant sur les procès-verbaux dressés contre les contrevenants par les employés de la régie ; – suppliques des prévenus. – Arrêt du Conseil d'État qui proroge pendant le temps d'une année, à commencer du 1^{er} octobre 1711, la connaissance des contraventions qui arriveront touchant la ferme des cartes et tarots aux sieurs intendants et commissaires départis dans les provinces et Généralités du royaume.

C. 606.(Liasse.) – 117 pièces, papier.

1707-1759. – Aides. – Sel. – Correspondance entre le ministre et l'intendant. – En 1707, les faux-sauniers, réunis par bandes, se répandent dans le pays de Bray et dans le Vexin ; ils menacent de venir vendre du sel à Gisors en plein jour. – Lettres des subdélégués de Gisors et d'Andely et du receveur des tailles de Gisors à M. de Courson, intendant, relatives à l'importance de ce commerce de contrebande, et faisant voir combien l'administration était embarrassée pour s'y opposer ; – de Chamillard à M. de Courson ; il l'invite à faire passer incessamment à Gournay une des quatre compagnies du régiment de cavalerie de Marteville, afin de détruire entièrement l'attroupement des faux-sauniers ; – de M. Orry, annonçant l'envoi d'ordres du Roi pour faire arrêter quatorze particuliers des environs de Honfleur et de Touques qui avaient eu part au débarquement d'un brigantin anglais chargé de sel.

C. 607.(Liasse.) – 214 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1760-1790. – Aides. – Sel. – Correspondance entre le ministre et l'intendant. – Arrêt du Conseil d'État qui maintient l'exécution de l'ordonnance du mois de mai 1680, concernant la délivrance de différents sels de privilège, et règle la perception de huit sols pour livre auxquels ils sont assujettis (imprimé). – M. de Crosne, consulté par M. Terray, élève quelques objections contre l'augmentation projetée de la quantité de sel d'impôt, la population de la Généralité n'étant pas plus considérable en 1772 qu'en 1697. – Réponse du contrôleur général : « L'impôt du sel était trop faible dans la Généralité de Rouen, puisque, suivant les rôles de 1772, le nombre des contribuables était de 148,097, qui devaient, à raison d'un minot pour 14, consommer pour pot et salière 220

muids ; cependant ils n'étaient imposés qu'à 191 muids. » – Réclamations de la prieure de Saint-Au-bin-lez-Gournay, des religieux de Foucarmont et du Valasse, contre la réduction de leur franc-salé. – Le contrôleur général demande un état de ces communautés. – Plaintes contre les mesures à sel. – Arrêt du Conseil d'État qui confirme les bouchers de Dieppe dans l'exemption des sous pour livre sur les sels d'Écoussin dont ils se servaient pour la conservation des peaux. – Sentence des officiers du grenier à sel de Honfleur qui déclare Marie Roch atteinte du crime de faux-saunage, et porte règlement pour la franchise de la ville de Honfleur.

C. 608.(Liasse.) – 118 pièces, papier.

1739-1763. – Aides. – Sel. – Département, de l'impôt du sel sur les paroisses ressortissant des greniers à sel de Darnetal, Dieppe, Eu, Tréport, Fécamp, Harfleur, Honfleur, Le Havre, Saint-Valery-en-Caux.

C. 609.(Liasse.) – 185 pièces, papier.

1764-1777. – Aides. – Sel. – Département de l'impôt du sel sur les paroisses. – États généraux contenant le dénombrement des paroisses, des feux et des personnes composant les huit greniers à sel d'impôt de la Généralité de Rouen.

C. 610.(Liasse.) – 153 pièces, papier, 5 sur parchemin.

1785-1789. – Aides. – Sel. – Commission de l'impôt au sel et département dudit impôt sur les paroisses qui dépendent des divers greniers à sel de la Généralité de Rouen.

C. 611.(Liasse.) – 305 pièces, papier.

1731-1789. – Aides. – Contraventions et contrebande. – Procès-verbaux et signalements. – Lettre de M. Orry à M. de La Bourdonnaye, au sujet de la demande des fermiers généraux, tendant à obtenir que toutes les communications de la ville de Rouen avec le rempart fussent bouchées. – Lettre-circulaire de Turgot relative aux associations de contrebandiers organisés dans le royaume, de manière à fournir les fonds nécessaires et à préparer les moyens d'exécuter les entreprises les plus criminelles contre l'autorité du Roi. – Lettres des subdélégués. – Réponse de l'intendant au contrôleur général : « Je sais que les directeurs et employés des fermes et des aides se plaignent de bruits qu'ils disent être répandus dans les campagnes, et qui les rendent plus timides dans leurs exercices ; mais j'ai fait faire à ce sujet des informations par tous mes subdélégués, et il n'en est pas un seul qui ne m'assure que les esprits sont tranquilles, qu'il n'est question ni d'association, ni de projets de révolte. »

C. 612.(Liasse.) – 250 pièces, papier.

1770-1781. – Aides. – Contentieux. – Doubles des procès-verbaux dressés par les employés de la régie et déposés aux bureaux de l'Intendance ; – un grand nombre sont signés par M. Royer, subdélégué général de l'intendant.

C. 613.(Liasse.) – 280 pièces, papier.

1782-1784. – Aides. – Contentieux. – Doubles des procès-verbaux dressés par les employés de la régie, déposés aux bureaux de l'Intendance. – Charges de provisionnaires d'eau-de-vie. – Tableau des charges, ventes et restes des papiers de dominoterie fabriqués par Jean Prével.

C. 614.(Liasse.) – 305 pièces, papier.

1785-1787. – Aides. – Contentieux. – Doubles des procès-verbaux dressés par les employés de la régie déposés aux bureaux de l'Intendance. – Confiscation de marchandises prohibées, saisies à bord du navire hollandais la *Dame-Jeanne*.

C.615. (Liasse.) – 192 pièces, papier.

1788-1789. – Aides. – Contentieux. – Double des procès-verbaux dressés par les employés de la régie, déposés aux bureaux de l'Intendance, signés par M. Turgis, subdélégué général de l'intendant, et par M. Lefebvre, subdélégué général adjoint.

C. 616.(Liasse.) – 9 cahiers, papier, formant ensemble 98 feuillets.

1786-1789. – Aides. – Cahiers de perception des droits d'aides, droits de pied-fourché et d'inspecteurs des boucheries, d'entrées des eaux-de-vie et boissons. – Droits de courtiers-jaugeurs aux bureaux de Bois-Guillaume, Bosc-le-Hard, Croisset, Franqueville et Quevilly.

C. 617.(Registre.) – In-folio, 235 feuillets, papier.

1788. – Aides. – Registre de perception des droits d'aides. – Déclaration de ventes de boissons. – « Direction de la banlieue de Rouen, département de Buchy ; – portatif tierce de mars 4788. – Régie générale de Jean-François Kalandrin, 2^e année. »

C. 618.(Registre.) – In-folio, 79 feuillets, papier.

1789. – Aides. – Registre de perception des droits d'aides portant pour titre : « Régie générale des aides et droits y réunis, 3^e année du bail de Kalandrin, de janvier 1789. Ville de Rouen, bureau du quatrième, registre pour la recette des droits d'octroi, aide de solde et 20 sous du pont pendant le temps de foire. »

C. 619.(Registre.) – In-folio, 100 feuillets, papier.

1789. – Aides. – Registre de perception des droits d'aides, sous le nom de Kalandrin, 3^e année de son bail. – Déclarations des brasseurs.

C. 620.(Registre.) – In-folio, 103 feuillets, papier.

1790. – Aides. – Registre de perception des droits d'aides, intitulé : « Direction de la banlieue de Rouen, département de Darnetal ; agenda de recensement pour le cru ; régie générale de Jean-François Kalandrin, 4^eannée, de janvier 1790. »

C. 621.(Liasse.) – 211 pièces, papier.

1781-1788. – Postes et messageries. – Lettres patentes, arrêts du Conseil, etc., relatifs au service des postes. – Arrêt du Conseil d'Etat servant de règlement pour les fondions des fermiers des coches, carrosses et messageries des maîtres de poste et des loueurs de chevaux du royaume (imprimé). – Ordonnance de Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, minisire et secrétaire d'État, surintendant général des courriers, postes et relais de France, portant renouvellement des défenses aux maîtres de poste de mener en traverse plus loin que deux postes (imprimé). – Permissions d'employer des chevaux de posle accordées par l'intendant. – Correspondance relative à la petite poste de Rouen.

C. 622.(Liasse.) – 289 pièces, papier.

1760-1788. – Postes et messageries. – Privilèges et exemptions d'impositions en faveur des maîtres de poste. – Gratifications aux maîtres de poste pour leur tenir lieu d'exemptions d'impositions. – Réponses fournies par les subdélégués aux questions posées dans la lettre de M. de Choiseul relativement au nombre de maitres de poste établis dans la Généralité de Rouen. – Observations sur l'avantage, l'utilité ou l'inutilité de chaque poste, le nombre des postillons et des chevaux, le nombre d'arpents de terre que chaque maître fait valoir, ce qu'il payerait de taille et de toutes autres impositions. – Évaluations en argent de ce que peut valoir à chaque maître de poste son privilège.

C. 623.(Liasse.) – 185 pièces, papier.

1757-1789. – Postes et messageries. – Demandes d'établissements de postes. – Autorisations sollicitées par les maîtres de poste pour augmenter leur prix et le nombre de leurs chevaux. – Plaintes au sujet du mauvais état des routes. – Le duc de Choiseul appelle l'attention de M. de Brou sur l'état des chemins qui communiquent à la poste du Havre : « Ils sont devenus si mauvais, depuis 1756, qu'on a cessé de les entretenir, qu'ils sont presque impraticables et qu'on ne peut y conduire aucune simple chaise sans y mettre trois chevaux. » – Le même charge M. de La Michodière de faire rétablir la route de Rouen à Lisieux : « Elle est si étroite en certains endroits que deux voitures ne sauraient y passer, qu'elle est absolument impraticable depuis Ponteau-de-Mer(*sic*) jusqu'à Lisieux. »

C. 624.(Liasse.) – 152 pièces, papier.

1743-1790. – Postes et messageries. – Personnel. – « État des postillons de la Généralité de Rouen qui paraissent mériter la préférence de la pension, par l'ancienneté de leurs services et leurs infirmités. ». Dressé conformément à la demande du duc de Polignac. – Brevets des maîtres de poste ; – gratifications. – Poste de Moulineaux donnée au sieur Duclos.

C. 625.(Liasse.) – 254 pièces, papier.

1761-1784. – Postes et messageries. – Indemnités accordées aux maîtres de poste pour pertes de chevaux au service de la diligence. – Lettres signées par M. Rigoley d'Ogny.

C. 626.(Liasse.) – 197 pièces, papier.

1756-1781. – Postes et messageries. – Affaires portées au Conseil des dépêches. – Plaintes contre les maîtres de poste et les malfaiteurs qui arrêtaient les courriers. – Lettres portant la signature du comte d'Argenson, du duc de Choiseul, de MM. Jannel et Rigoley d'Ogny. – Ordres du Roi. – Le duc de Choiseul invite M. de Brou à donner ordre aux brigades de maréchaussée de se mouvoir sur la route de Rouen à Dieppe et de ne rien négliger pour découvrir les brigands qui deux fois avaient volé le courrier. – Sentence de l'intendant rendue en conséquence des ordres à lui adressés par le comte d'Argenson, par laquelle deux particuliers sont condamnés à 50 livres d'amende au profit du postillon delaposte de Bourg-Achard. – Plaintes de MM. de Marillac, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de la Reine ; du président d'Esneval d'Acquigny ; Le Moyne, maire de Dieppe ; de Verneuil, président en la Cour des Aides de Montauban, le marquis de Seignelay ; Bertin, ministre d'État ; Haillet de Couronne, etc.

C. 627.(Liasse.) – 226 pièces, papier.

1782-1790. – Postes et messageries. – Affaires portées au Conseil des dépêches. – Plaintes portées contre les maîtres de poste, ou par ceux-ci contre des particuliers. – Lettres portant la signature de M. Rigoley d'Ogny et du duc de Polignac. – Ordre du Roi contre des postillons. – Plaintes du comte de Caumont, du vicomte de Belzunce, de l'abbé Lallemand, vicaire général d'Avranches, de la marquise de Mireville, de M. de Merleval, capitaine au régiment d'infanterie de la Sarre, etc.

C. 628.(Liasse.) – 223 pièces, papier.

1670-1788. – Postes et messageries. – Copies de jugements. – Arrêts du Conseil du Roi, sentences de la prévôté de l'hôtel relatifs aux messageries. – Mémoires des fermiers des diligences et messageries adressés à l'intendant. – Ordonnance de M. de La Bourdonnaye, rendue à la requête de Jean Fourmentin, fermier des messageries, carrosses et chaises roulantes de Normandie et de Bretagne, par laquelle sont déclarés dûment saisis la chaise et les chevaux d'un voiturier pour s'être permis de conduire de Dieppe à Rouen deux particuliers qui, sans lui, se seraient servis des voitures dudit fermier.

C. 629.(Liasse.) – 334 pièces, papier.

1766-1780. – Postes et messageries. – Contentieux. – Ordonnances rendues par l'intendant sur les plaintes formées par les fermiers des messageries ; – suppliques des prévenus. – pièces de procédure. – Supplique de Nicolas Chauvidon, Jean Chauvidon, Roger, Baillif et consorts, sous-fermiers des chevaux et chaises de messageries quittes de La Bouille (impôt) à Rouen, Pont-Audemer, Bernay, Lisieux, contre les loueurs de chaises, qui ne cessaient d'entreprendre sur leurs privilèges.

C. 630.(Liasse.) – 388 pièces, papier.

1780-1790. – Postes et messageries. – Contentieux. – Ordonnances rendues par l'intendant sur les plaintes formées par les fermiers des messageries, suppliques des prévenus, pièces de procédure. – Supplique des sieurs Gonord et joints, sous-fermiers des diligences d'eau de Rouen à Paris par le prix de 27,000 livres par an. – Lettre du duc de Polignac à M. de Villedeuil. – Le maître de poste de Tilliers se plaint de ce qu'au mépris de l'ordonnance du Roi du 4 février 1786 un conducteur de marée ne s'est point rangé pour faire place à la poste, et a accroché la voiture de l'abbé Coquille de Longchamp, syndic général de l'Université de Caen.

C. 631.(Liasse.) – 81 pièces, papier.

1753-1788. – Poste aux lettres. – Correspondance relative à l'affranchissement des ports de lettres. – Lettres signées par le comte d'Argenson, le duc de Choiseul, Jannel, Rigoley d'Ogny, le comte de Brienne. – Arrêt du Conseil d'État concernant la franchise pour la correspondance militaire. – État de la correspondance à laquelle est assujetti M. le chevalier du Tertre, commissaire principal des guerres au département du Havre et seul commissaire du corps royal de l'artillerie de Normandie.

C. 632.(Liasse.) – 74 pièces, papier.

1774-1790. – Domaines. – Personnel. – Correspondance relative aux directeurs des Domaines et au logement des employés. – États des dossiers remis au secrétariat de l'Intendance par M. Hurtrelle, directeur des Domaines. – État du produit des domaines et droits domaniaux de la Généralité de Rouen pendant les six années du bail de Thomas Le Fort, fermier des Domaines.

C. 633.(Liasse.) – 21 pièces, papier.

1700-1788. – Domaines. – Amortissement et nouveaux acquêts. – Édits, arrêts du Conseil, états des droits d'amortissement. – Déclaration du Roi qui règle la manière de lever les droits de francs-fiefs et d'amortissement. – Édit du Roi concernant le recouvrement des droits d'amortissement, francs-fiefs et nouveaux acquêts, et création de receveurs généraux et de contrôleurs desdits droits. – États des droits d'amortissement, francs-fiefs et nouveaux acquêts payés dans la Généralité de Rouen. – Mémoire sur les droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts demandés à des bourgeois de la ville de Rouen.

C. 634.(Liasse.) – 216 pièces, papier.

1762-1788. – Domaines. – Amortissement et nouveaux acquêts. – Poursuites de l'administration des Domaines contre des particuliers et des communautés pour le paiement des droits d'amortissement et nouveaux acquêts. – Lettre d'envoi d'un arrêt du Conseil qui autorise les Grands-Augustins de Rouen à faire construire un corps de bâtiment à usage de magasin pour la régie des vivres. – Devis et plans dressés par le sieur Le Brument, architecte. – L'évêque d'Acqs écrit à l'intendant, de la part de Madame Louise et en qualité de visiteur général de l'ordre des Carmélites, relativement à une affaire que les Carmélites de Rouen avaient avec le Domaine pour un droit d'amortissement. – Deux lettres de l'abbé de Foy, datées de La Croix près Gaillon. – Réclamation du maire et des échevins de Vernon au sujet d'un droit d'amortissement. – Contrat par lequel le duc de Penthièvre cède, à titre de fief seigneurial ; aux habitants de Vernon, les remparts et

la tour dite du *Vieux René*, avec les portes et les fossés, pour en faire des promenades qui serviraient à la décoration de ladite ville.

C. 635.(Liasse.) – 206 pièces, papier.

1755-1790. – Domaines. – Centième denier. – Correspondance ministérielle. – Plaintes. – Réclamations. – Ordonnances de l'intendant sur les poursuites de l'administration des Domaines.

C. 636.(Liasse.) – 393 pièces, papier (2 sur parchemin).

1744-1789. – Domaines. – Contrôle des actes. – Arrêts du Conseil. – Correspondance ministérielle. – Ordonnance de l'intendant sur les poursuites de l'administration des domaines. – Lettre de Chauvelin, contrôleur général, au sujet de l'association très répréhensible faite par les habitants d'Avranches, pour porter au Parlement la connaissance des plaintes formées contre la régie et la perception du contrôle dont la connaissance était réservée aux intendants par la déclaration de 1710. – Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les curés, vicaires ou desservants dans les paroisses et tous autres dépositaires des actes de sépulture, seront tenus d'en donner communication aux préposés de l'administration des domaines à leur première réquisition, soit que ces actes soient inscrits sur des registres particuliers, soit qu'ils le soient sur des registres communs aux actes de baptêmes et mariages (imprimé).

C. 637.(Liasse.) – 69 pièces, papier.

1712-1782. – Domaines. – Don gratuit. – États du produit des droits perçus dans les villes de la Généralité, sous le nom de *Don gratuit*, en exécution de l'édit du mois de septembre 1710. – Correspondance relative au don gratuit.

C. 638.(Liasse.) – 209 pièces, papier.

1712-1788. – Domaines. – Droits de francs-fiefs. – Correspondance ministérielle à ce sujet. – Ordonnances de l'intendant sur les poursuites de l'administration des domaines ; – suppliques, réclamations des particuliers.

C. 639.(Liasse.) – 210 pièces, papier.

1732-1786. – Domaines. – Droits divers. – Correspondance relative aux droits sur les aciers, l'amidon, le beurre, le bois, les cuirs, les fûts et futailles. – Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour la perception du droit sur l'amidon. – États du prix du bois à brûler et du charbon dans les différentes villes de la Généralité de Rouen.

C. 640.(Liasse.) – 141 pièces, papier (2 sur parchemin).

1710-1789. – Domaines. – Droits divers. – Correspondance relative aux droits sur les grains, les papiers, les cartons et les vins. – Ferme du tabac. – Droits de courtiers-jaugeurs ; – de marque d'or et d'argent ; – de coutume en général. – Arrêts du Conseil d'État qui rétablissent la perception des droits de hallage sur les grains et farines à Lyons-la-Forêt ; – des droits de hallage et de travers sur les grains à Gisors ; – qui maintiennent à Aumale le droit de *palette* et ordonnent qu'il sera perçu à raison du 48^{me} des grains.

C. 641.(Liasse.) – 270 pièces, papier (2 sur parchemin).

1731-1790. – Domaines. – Droits divers. – Correspondance relative aux droits aliénés, droits réservés, droits d'aubaine, de confirmation, de fouage et monnéage, de joyeux avènement, de petit scel, de poids-le-roi et du timbre. – Amendes au profit de l'État. – Mémoire présenté à Louis XVI par les habitants de Rouen, pour obtenir l'abolition du droit de poids-le-roi.

C. 642.(Liasse.) – 316 pièces, papier.

1760-1765. – Domaines du Roi. – Significations d'arrêts du Conseil, ordonnant la vente de certaine partie des domaines. – Publications d'affiches ; – actes d'opposition. – Domaines engagés : – la prairie d'Andely, les Sept-Villes de Bleu ; bois taillis de 11 acres assis en la garde du Bosc, vicomté de Pont-de-l'Arche ; bois de Saint-Ouen, de 200 arpents, en la même vicomté ; 71 acres en prairies et communes à Grand-Couronne, 27 acres à Saint-Éloi-de-Fourques, 50 acres appelés le Parc-de-la-Feullie, plusieurs pièces de terre dans les forêts de Bord, Longbouel, Lyons, Pont-de-l'Arche, Roumare, Rouvray, 16 acres de pâture à Gamaches, fief-ferme du manoir de Léry, buisson des Hattingues à Mortemer, murs et débris du château de Neufchâtel et pièce de terre nommée l'Éperon, servant autrefois aux exercices des gens de guerre, dans la même ville ; fief de Portraiture et maîtrise de Maromme, communes de Parfondeval, 15 acres aux champs Pont-de-l'Arche, bac et passage de Portjoie, terrain inculte situé à Quevreville-la-Poterie, ferme, du Madrillet, à Sotteville, près Rouen ; prés, marais et tourbières de Saint-Sulpice et Toustainville, près Pont-Audemer.

C. 643.(Liasse.) – 66 pièces, papier.

1708-1771. – Domaines du Roi. – Aliénations. – Rôles des sommes que le Roi en son Conseil ordonne être payées par les propriétaires et possesseurs de biens domaniaux aliénés pour être eux, leurs successeurs et ayants cause, confirmés à perpétuité en la jouissance desdits biens, conformément à l'édit du mois d'août 1708. – Déclaration du Roi portant révocation de plusieurs aliénations et exemptions de différents droits. – Correspondance entre l'intendant et ses subdélégués au sujet de l'exécution de cette déclaration. – État des droits qui ont fait ou dû faire partie des revenus du Roi et qui, par leur nature, sont susceptibles de rentrer dans les mains de Sa Majesté, en exécution de l'article 9 de la déclaration du Roi du 1^{er} juin 1771. – (Pour la ville de Rouen, les droits de vicomté appartenant au prince de Condé étaient évalués par approximation de 80 à 90,000 livres.)

C. 644.(Liasse.) – 231 pièces, papier (3 sur parchemin).

1781-1788. – Domaines du Roi. – Aliénations. – Arrêts du Conseil : – concernant les domaines engagés ; – ordonnant l'arrentement en détail des marais, landes et terrains vacants dépendant du domaine dans les Généralités de Rouen et d'Alençon ; – cassant l'arrêt du Parlement de Rouen par lequel les aliénations du domaine, en Normandie, avaient été déclarées nulles ; – relatif aux terrains vacants, landes, atterrissements, marais et bruyères situés dans l'étendue des domaine et vicomté de Pont-Audemer ; – prescrivant les formalités à observer par les seigneurs, les communautés d'habitants et les particuliers qui désireraient obtenir, à titre de fief ou d'arrentement, partie de terrains vains et vagues, grèves, relais de la mer ; – autorisant les engagements pour la durée du règne de Louis XVI, de ses domaines et fonds domaniaux. – Correspondance ministérielle au sujet de l'exécution de ces divers arrêts. – Lettres portant les signatures de Necker, Debonnaire de Forges, Barentin, Lambert. – Deux projets proposés par des particuliers pour subvenir aux besoins de l'État. – Lettre de M. de Vergennes à l'intendant : « Je vous prie de voir si le projet du sieur « Lamyrault peut mériter quelque attention ; il ne faut rien négliger lorsqu'il s'agit d'un objet aussi intéressant. »

C. 645.(Liasse.) – 119 pièces, papier (6 sur par chemin).

1573-1779. – Domaines du Roi. – Échanges. – Arrêt du Conseil qui ordonne l'exécution du bail fait à Joseph Famin des terres d'Ivry et de Garennes, et de l'acte relatif au péage des bateaux de sel. – Ces terres venaient d'être cédées au Roi par le prince de Conti, pour les domaines de Beaumont-sur-Oise, Chambly, Pontoise, Mantes et Meulan. – Mémoires, titres et contrats des officiers royaux des domaines donnés en échange par le Rio à Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, pour parvenir à la liquidation des indemnités qui pourraient leur être dues. Le comte d'Eu avait cédé au Roi la principauté de Dombes, en échange des vicomtés d'Argentan et d'Exmes, du comté de Dreux, du duché de Gisors, etc. – Lettre de M. Débonnaire de Forges à l'intendant pour le consulter sur la proposition faite au Roi par le comte d'Albon de lui céder la principauté d'Yvetot.

C. 646.(Liasse.) – 257 pièces, papier (1 sur parchemin).

1778-1790. – Domaines du Roi. – Marquisat de Gravelle. – Arrêts du Conseil, devis, rapports de l'ingénieur, correspondance relative à des constructions et à des réparations exécutées au château de Gravelle et aux moulins et fermes en dépendant, notamment au moulin de Touvais, paroisse de Rouelles.

C. 647.(Liasse.) – 128 pièces, papier (3 sur parchemin).

1781-1789. – Domaines du Roi. – Marquisat de Gravelle. – Arrêts du Conseil, devis, rapports de l'ingénieur. – Correspondance relative à des constructions et à des réparations exécutées aux fermes de Fontaine La Mallet, – aux fermes de Bellevue et du Catelet, sises en la paroisse des Grandes-Ventes.

C. 648.(Liasse.) – 116 pièces, papier.

1696-1786. – Domaines du Roi. – Correspondance relative aux châteaux, aux trésors, aux concessions, dons, arrentements ou accensements de marais et de landes. – Le contrôleur général Orry demande à être informé du nombre, de l'état et de l'utilité des châteaux existant dans la Généralité de Rouen. (La réponse à cette lettre n'est point au dossier.) – Note sur le château d'Arques : « Ce château n'est plus qu'une ruine dont les démolitions ont été enlevées en partie par ceux qui en ont eu besoin dans le voisinage ; on ne peut faire aucun usage de ce château, à moins de vendre ce qui reste de matériaux et ensuite l'emplacement. Après la mort de M. de Rassent, qui en était gouverneur, un gentilhomme avait levé ce gouvernement moyennant une somme de 10 à 12,000 fr. en billets de banque. Ces charges ont été supprimées ; M. de Manneville, gouverneur de Dieppe, en a demandé l'union. » – Mémoire du sieur Couet, à l'effet d'obtenir du Roi l'inféodation à perpétuité d'une grande quantité de biens vains et vagues de Normandie, pour les tenir de Sa Majesté, moyennant une rente de 12 fr., à charge de les rendre à la culture. – État alphabétique des landes, bruyères et marais, dont le sieur Couet demandait la concession. – Lettre de Pontchartrain à M. de La Bourdonnaye, intendant ; il le prie de se rendre à Rosay avec un nommé Louvre de Courbettes, lequel avait donné avis à Sa Majesté d'un prétendu dépôt de 10 millions caché sous terre dans les forêts du château de Rosay, ancienne propriété de feu le sieur de Frémont.

C. 649.(Liasse.) – 70 pièces, papier.

1713-1789. – Guerre. – Amnisties. – Armes. – Ordonnance du Roi portant amnistie générale en faveur des soldats qui ont déserté avant le 1^{er} janvier 1787 (imprimé.) – Ordres du Roi et correspondance ministérielle relatives aux amnisties. – Correspondance au sujet de l'armement. – Etat des armes déposées dans les places de guerre de la Généralité, citadelle du Havre, châteaux de Rouen, de Dieppe, et de Pont-de-l'Arche, lesdits états transmis à M. Roujault, intendant, par MM. de Moy, de Ribouville, de Guiry, commissaires d'artillerie à Dieppe et au Havre, Langlois, commandant au château de Pont-de-l'Arche. – Lettres signées par le marquis de Paulmy, le maréchal duc de Belle-Isle, le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, le prince de Montbarey et le maréchal de Ségur. – Ordres du Roi portant la signature de Louis XV.

C. 650.(Liasse.) – 226 pièces, papier.

1713-1783. – Guerre. – Artillerie et génie. – Aumôniers militaires. – États des recettes et dépenses faites par les trésoriers généraux de l'artillerie et du génie, par les mains de la veuve Balme, trésorière provinciale au département de la Haute-Normandie, lesdits états arrêtés par l'intendant de la Généralité. – Extraits des États généraux des officiers et employés de l'artillerie ; – correspondance ministérielle au sujet de leurs appointements. – Lettres signées par de Boyne, le marquis de Monteynard, le maréchal de Ségur et le comte de Latour. – Deux lettres de M. Pocholle, subdélégué de l'intendant Dupin, relativement au nouveau magasin d'artillerie de Dieppe ; dans l'une il rend compte de ses impressions au sujet, de la situation politique. – État du traitement des aumôniers militaires de la Généralité, 800 livres en 1716 : au religieux de la Madeleine de Rouen

qui allait dire la messe au château du Vieux-Palais ; – 240 livres à l'aumônier de la citadelle du Havre ; – 38 livres 15 sols à celui du château de Pont-de-l'Arche.

C. 651.(Liasse.) – 114 pièces, papier.

1750-1787. – Guerre. – Capotes. – Correspondance et états relatifs à la fourniture de capotes. – Lettres signées par le comte d'Argenson, le marquis de Paulmy, le maréchal de Ségur. – Deux lettres du marquis de Mathan à M. de Crosne, où il lui fait part des nouvelles du jour. – « Instruction pour les commissaires des guerres à l'égard de l'entretien des capotes des sentinelles. » (Imprimé.)

C. 652.(Liasse.) – 334 pièces, papier.

1760-1789. – Guerre. – Casernement. – Comptabilité relative aux frais de casernement et à la fourniture de lits militaires dans les différentes villes de la Généralité, notamment à Dieppe, au Havre et à Rouen. – État du logement que l'enferment les casernes de la citadelle du Havre. – État des pertes occasionnées par le casernement des troupes dans les différentes villes, bourgs et paroisses de la Généralité. – Supplique des aubergistes de la ville d'Évreux à l'intendant, au sujet du casernement dans cette ville du régiment des hussards de Chamborant.

C. 653.(Liasse.) – 230 pièces, papier.

1748-1788. – Guerre. – Chauffage et éclairage. – Correspondance de l'intendant avec les secrétaires d'État, les subdélégués, les maires et échevins des villes au sujet de la fourniture de bois et de lumière aux troupes de la Généralité. – États de fournitures. – Traités passés avec les fournisseurs. – Lettres signées par le marquis de Paulmy, le duc de Choiseul, le maréchal de Ségur, les comtes de Brienne et de La Tour Dupin. – Lettres du maréchal duc d'Harcourt, de Veimerange, intendant de l'armée, etc. – Mémoire du sieur Doré, subdélégué de Vernon, où il expose ses droits à une indemnité de 17,604 livres pour la perte du bâtiment la *Félix*, chargé de bois destiné au chauffage des troupes du Havre et de Dieppe.

C. 654.(Liasse.) – 415 pièces, papier.

1756-1761. – Guerre. – Chauffage et éclairage. – États des fournitures faites par Thomas Brémontier aux troupes de la Généralité. – Quittances à l'appui fournies par les officiers des détachements logés en Haute-Normandie, à cause de la guerre avec l'Angleterre. – « États des postes établis par ordre du duc d'Harcourt pour la garde des batteries le long de la côte du Havre, du nombre d'hommes qui a occupé ces différents postes et de la quantité de bois qui a été fournie chaque jour conformément au règlement fait par M. de Brou, intendant. » Signé : de Montrozier, ordonnateur des guerres.

C. 655.(Liasse.) – 168 pièces, papier.

1779-1780. – Guerre. – Chauffage et éclairage. – États des fournitures faites aux troupes, notamment aux régiments de Lorraine, du Vexin et du Limousin. – Indication des places, des corps, des postes et des signaux. Bordereaux des dépenses. – Correspondance. – Règlement de M. de Brou, intitulé : « État des fournitures qui doivent être faites aux troupes en garnison ou en quartier. » (Imprimé.)

C. 656.(Liasse.) – 194 pièces, papier.

1781-1782. – Guerre. – Chauffage et éclairage. – États des fournitures faites aux troupes, notamment aux régiments de Picardie et de Lorraine. – Indication des places, des corps, des postes et des signaux. – Bordereaux de dépenses. – Correspondance. – Copie d'une lettre du marquis de Beuvron à M. de La Grave, commissaire principal des guerres. – Ordre de maintenir au Vieux-Palais un corps de garde jour et nuit et d'y entretenir un feu au compte du Roi, pour la surveillance d'un prisonnier.

C. 657.(Liasse.) – 206 pièces, papier.

1783-1784. – Guerre.–Chauffage et éclairage. – États des fournitures faites aux troupes, notamment aux régiments de Brest, Ségur-Dragons, Strasbourg-Artillerie. – Indication des places, des corps, des postes et des signaux. – Bordereaux de dépenses : – pièces signées par MM. de La Grave, le chevalier Du Tertre et de La Saussaye, commissaires des guerres. – Marchés passés avec les sieurs Louis-François Malleux et Louis Paon.

C. 658.(Liasse.) – 203 pièces, papier.

1785-1786. – Guerre. – Chauffage et éclairage. – États des fournitures faites aux troupes, notamment aux régiments de Maréchal de Turenne, de Lorraine et de Neustrie. – Indication des places, des corps, des postes et des signaux.– Bordereaux de dépenses : –pièces signées par MM. les chevaliers Du Tertre et de Plainville, commissaires des guerres. – Marchés avec les sieurs Louis Paon et Louis Doré.

C. 659.(Liasse.) – 210 pièces, papier.

1787-1788. – Guerre. – Chauffage et éclairage. – États des fournitures faites aux troupes, notamment aux régiments de Maréchal de Turenne, de Navarre et de Picardie. – Indication des places, des corps, des postes et des signaux. – Bordereaux de dépenses : – pièces signées par MM. de La Grave, le chevalier Du Tertre et de La Saussaye, commissaires des guerres. – Marchés avec les sieurs Louis Paon et Nicolas Joachim Mengin.

C. 660.(Liasse.) – 293 pièces, papier.

1789-1790. – Guerre. – Chauffage et éclairage. – États des fournitures faites aux troupes, notamment aux régiments de Béarn., Bourbon, Champagne-Cavalerie, Penthièvre-Dragons. – Indication des places, des corps, des postes et des signaux. – Bordereaux de dépenses : – pièces signées par MM. de La Grave, le chevalier Du Tertre, de La Saussaye et de La Barre, commissaires des guerres.

C. 661.(Liasse.) – 80 pièces, papier.

1758-1786. – Guerre. – Commissaires des guerres. – Correspondance ministérielle concernant ces fonctionnaires. – « Reddition de compte de la tournée faite par Bonnier de Saint-Cosme, commissaire ordonnateur des guerres au département de Normandie. » – Commissaires des guerres : à Rouen, M. Godde, – à Dieppe et au Havre, M. Rabiél de Coupiane, du corps royal de l'artillerie ; – à Pont-Audemer, M. de Plainville, ancien capitaine de grenadiers, avec commission de lieutenant-colonel, aux appointements de 3,000 livres chacun. – État dressé par le même Bonnier de Saint-Cosme de tous les hôpitaux de charité de la Généralité de Rouen, où étaient reçus les soldats malades. – Lettre du maréchal de Ségur à M. de Villedeuil, où il se plaint de l'inexactitude que les commissaires des guerres apportaient dans l'exercice de leur charge. – Lettres signées par le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, le comte de Saint-Germain et le prince de Montbarey.

C. 662.(Liasse.) – 25 cahiers, in-folio, papier, formant 229 feuillets.

1721-1726. – Guerre. – Compte des recettes et dépenses faites par Jean-Baptiste Moufle, Louis-Charles Guilleux-Mallo, trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, par les mains de leur commis en la Généralité, M. de Jort de Fribois, tant pour la subsistance, solde et entretien des troupes qui ont été en quartier ou en garnison dans ladite Généralité, qu'autres dépenses concernant l'extraordinaire des guerres. – Ces états font connaître les noms des régiments, ceux des officiers réformés auxquels on payait une pension de retraite, les dépenses des garnisons en chauffage, bois et lumière, et celle des hôpitaux pour les soldats malades. – Un compte par mois, sauf lacunes ; l'année 1726 seule est complète (tous les comptes sont revêtus de la signature de l'intendant) ; – 50 livres payées au sieur Coqueterre de Chapelle, brigadier de la maréchaussée de la Haute-Normandie, pour courses faites avec ses cavaliers, suivant les ordres de l'intendant, pour le service

de la milice. – Fusils et baïonnettes tirés des magasins du Vieux-Palais en décembre 1726, et transportés par mer pour l'armement des milices de la Généralité de Caen.

C. 663.(Liasse.) – 24 cahiers, in-folio, papier, formant 326 feuillets.

1727-1728. – Guerre. – Comptes des recettes et dépenses faites par Joseph Durey de Sauroy, trésorier général des guerres, par les mains de son commis en la Généralité, M. de Jort de Fribois. Au sieur Longuemare, administrateur de l'hôpital du Havre, 1,011 livres pour 4,046 journées de soldats malades du bataillon d'invalides en garnison dans la citadelle du Havre, pendant l'espace de neuf mois entiers, à raison de cinq sous par jour.

C. 664.(Liasse.) – 22 cahiers, in-folio, papier, formant 259 feuillets.

1729-1730. – Guerre. – Comptes des recettes et dépenses faites par Jacques-Réné Cordier, sieur de Launay, et Joseph Durey de Sauroy, trésoriers de l'extraordinaire des guerres, par les mains de leurs commis en la Généralité, MM. de Jort de Fribois et de La Vergne. – 5 livres par mois à Charles Brasseur, dit Dumont, et à son camarade, pour avoir servi le canon de la citadelle du Havre ; – 31,576 livres au sieur Nepveu, à titre de remboursement de ce qu'il avait avancé pour la solde des sergents et soldats composant les 5 bataillons de milice de la Généralité, à raison de 2 sous par jour à chaque sergent et d'un sou à chaque soldat.

C. 665.(Liasse.) – 23 cahiers, in folio, papier, formant 226 feuillets.

1731-1732. – Guerre. – Comptes des recettes et dépenses faites par Jacques René Cordier, sieur de Launay et Joseph Durey de Sauroy, trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, par les mains de M. de La Vergne, leur commis en la Généralité, et de M. Robillard, pour M. Marchand, caution de M. de La Vergne ; – au sieur Du Ruel, capitaine du bataillon de milices, 150 livres pour six mois d'appointements ; – au sieur Bigot de Lescure, lieutenant, 75 livres pour le même temps.

C. 666.(Liasse.) – 24 cahiers, in-folio, papier, formant (avec les pièces annexées) 304 feuillets.

1733-1734. – Guerre. – Comptes des recettes et dépenses faites par Jacques René Cordier, sieur de Launay, et Joseph Durey de Sauroy, trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, par les mains de M. Robillard, leur commis ; lettres du secrétaire d'état de la guerre, d'Angervilliers ; ordonnances du Roi Louis XV pour faire payer les payes de gratification aux capitaines des bataillons de milices qui ont été en garnison dans les places frontières pendant l'année, et à ceux des compagnies suisses d'Heuberger et de Paraviciny. – Extraits de l'état général de l'extraordinaire des guerres. – États des appointements des officiers réformés, revêtus de la signature du secrétaire d'État.

C. 667.(Liasse.) – 24 cahiers, in-folio, papier, formant (avec les pièces annexées) 230 feuillets.

1735-1736. – Guerre.– Comptes des recettes et dépenses faites par Jacques René Cordier, sieur de Launay, et Jean-Baptiste Moufle, trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, par les mains de M. Robillard, leur commis ; – ordonnance du Roi Louis XV ; – lettres du secrétaire d'État de la guerre, d'Angervilliers, à M. de Bourdonnaye, pour lui demander un relevé exact des noms des officiers réformés retirés dans la Généralité qui n'existeraient plus ou qui auraient changé d'état, et des renseignements sur le sort de chacun d'eux. – Extraits de l'état général de l'extraordinaire des guerres. – États des appointements des officiers réformés, revêtus de la signature du secrétaire d'État.

C. 668.(Liasse.) – 24 cahiers, in-folio, papier, formant avec les pièces annexées) 232 feuillets.

1737-1738. – Guerre. – Comptes des recettes et dépenses faites par Joseph Durey de Sauroy et Jacques-Réné Cordier, sieur de Launay, trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, par les mains de M. Robillard, leur commis ; – ordonnances du roi Louis XV pour la fixation du prix et la disposition des fourrages aux capitaines de cavalerie et de dragons en la Généralité de Rouen ; – pour la solde des soldats surnuméraires dans les compagnies détachées de l'hôtel royal des

Invalides. – Extraits de l'état général de l'extraordinaire des guerres. – États des appointements des officiers réformés, revêtus de la signature du secrétaire d'État de la guerre, d'Angervilliers.

C. 669.(Liasse.) – 23 cahiers, in-folio, papier, formant 182 feuillets.

1739-1740. – Guerre. – Comptes des recettes et dépenses faites par Jean-Baptiste Moufle et Joseph Durey de Sauroy, trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, par les mains de M. Robillard, leur commis. – Deux extraits de l'état général de l'extraordinaire, revêtus de la signature du secrétaire d'État de la guerre, d'Angervilliers. – 2,100 livres pour six mois d'appointements à M. d'Artbiculle, ordonnateur des guerres ; – 1,800 livres pour le même temps à M. Héron, commissaire des guerres.

C. 670.(Liasse.) – 28 cahiers, in-folio, papier, formant 239 feuillets.

1741-1743. – Guerre. – Comptes des recettes et dépenses faites par Jacques-Réné Cordier, sieur de Launay, Jean-Baptiste Moufle, Jean-Baptiste de Pange, trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, par les mains de M. Robillard, leur commis en la Généralité. – A la citadelle du Havre, 8 compagnies d'invalides ; – au château de Dieppe, 2 compagnies d'invalides ; – 1/2 compagnie de Suisses à Honfleur ; – 5 bataillons de milices ; – bataillons de Rouen, de Neufchâtel, de Pont-Audemer, de Vernon et de Gisors ; – en Haute-Normandie, 5 compagnies de cavalerie : compagnies de Lignereux, de Trie, Houdetot-Belleval, Civile et Baussan.

C. 671.(Liasse.) – 12 cahiers in-folio, papier, formant 306 feuillets.

1744-1946. – Guerre. – Comptes de recettes et dépenses faites par Jacques-Réné Cordier, sieur de Launay, Jean-Baptiste Moufle, Jean-Baptiste de Pange, trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, par les mains de M. Robillard, leur commis en la Généralité. – Ordonnance du Roi Louis XV pour la fixation du prix et la distribution des fourrages aux troupes en la Généralité. – Appointements des officiers réformés, ingénieurs, Du Trou de Villétang, colonel du régiment de la marine ; des Roches, capitaine du régiment de Picardie ; Thieffry, capitaine du régiment de Champagne ; Ricard de Sacquepée, capitaine du même régiment ; Deyrignac, capitaine au régiment de Quercy ; Cavin de Marolles, lieutenant du régiment de Quercy ; le chevalier de Saint-Ouen, lieutenant du régiment de Royal-Vaisseaux.

C. 672.(Liasse.) – 12 cahiers, in-folio, papier, formant 337 feuillets.

1747-1749. – Guerre. – Compte des recettes et dépenses faites par Pierre-Charles de Villette et Jean-Baptiste de Pange, trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, par les mains de M. Robillard, leur commis en la Généralité. – Appointements des officiers réformés : – le comte de La Londe, Le Mercier de Vieuville, le chevalier de Montferrand, de Saint-Marc, de La Fresnaye, Beauvais de Vouty, Geoghegan, Boutren, Guyard de Rinfreville, de Theuville, etc.

C. 673.(Liasse.) – 6 cahiers, in-folio, papier, formant 164 feuillets.

1750-1752. – Guerre. – Compte des recettes et dépenses faites par Jean-Baptiste de Pange et Pierre-Charles de Villette, trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, par les mains de M. Robillard, leur commis en la Généralité. – En garnison à Rouen, 10 compagnies d'invalides, demi-compagnie d'Heuberger, régiment de Dampierre, régiment d'Egmont, deux compagnies de Fitzjames, brigade de Bulkley.

C. 674.(Liasse.) – 119 pièces, papier (deux cahiers de 45 feuillets).

1753-1789. – Guerre. – Comptes, des recettes et dépenses faites par Pierre-Charles de Villette, trésorier généra de l'extraordinaire des guerres, par les mains de M. Blondel, son commis en la Généralité. – Ordonnances de paiements, quittances relatives aux dépenses du service militaire, du temps de MM. de La Michodière, de Crosne, de Villedeuil et de Maussion, intendants. – « Instruction pour les trésoriers principaux de la guerre » (imprimé). – Lettre de M. Héron, commissaire des guerres, à l'intendant, au sujet des camps de Honfleur et de Dives.

C. 675.(Liasse.) – 173 pièces, papier.

1760-1789. – Guerre. – Congés. – Correspondance ministérielle : – signalements, sommations militaires. – Lettres du duc de Choiseul au sujet des soldats qui obtiennent des congés de semestre pour se rendre chez eux sous le faux prétexte de faire des recrues, empruntent aux particuliers et s'installent dans des auberges où ils font des dépenses qui sont ensuite réclamées sur les corps. – Lettres signées par les marquis de Cremilles, de Monteynard, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur et le comte de Puysegur.

C. 676.(Liasse.) – 344 pièces, papier.

1772-1774. – Guerre. – Convois militaires. – Ordonnances de l'intendant. – Mandements des maires et échevins. – Soumissions, quittances, certificats, réclamations au sujet des convois, voitures, chevaux de selle fournis aux régiments par les paroisses. – État des sommes payées aux collecteurs des paroisses pour avances faites aux soldats du régiment provincial de Pont-Audemer lors des assemblées qui se tirent à Neufchâtel. – Lettre de M. Du Vignau à M. de Crosne ; il lui recommande la requête du sieur Lefebvre, entrepreneur des convois militaires à Rouen, et lui donne des nouvelles des opérations de l'armée navale, à propos de la guerre d'Amérique : « En arrivant au Havre le 18, je n'y ai plus trouvé M. de Foureroy ; il était parti la veille pour aller rejoindre M. le comte de Vaux à Saint-Malo, où ce général est arrivé mercredi dernier au soir. »

C. 677.(Liasse.) – 382 pièces, papier.

1774. – Guerre. – Convois. – Ordonnances de l'intendant ; – mandements des maires et échevins au sujet des convois, voitures, chevaux de selle fournis aux régiments par les paroisses. – Mémoire de paiements faits pour le compte du Roi par Laurent Le Guay, syndic de Cailly, de voitures et de chevaux employés au transport des troupes ; – quittances à l'appui signées des porteurs d'ordres, capitaines aides-majors et quartiers-mâîtres.

C. 678.(Liasse.) – 367 pièces, papier.

1774-1775. – Guerre. – Convois. – Ordonnances de l'intendant ; – mandements des maires et échevins au sujet des convois, voitures et chevaux de selle fournis aux régiments par les paroisses. – Feuille de route délivrée par l'intendant à Pierre Courayer, soldat au régiment provincial de Pont-Audemer ; il se rendra le 15 du mois de mai 1775 à Neufchâtel, où il restera jusqu'à ce qu'il lui soit ordonné de retourner dans sa paroisse ; il lui sera payé, dans le cas où il aurait plus de 4 lieues à faire, 2 sols par lieue par le collecteur de sa paroisse sur la réquisition des officiers municipaux ou du syndic ; s'il y a plusieurs jours de marche, le syndic de chaque paroisse lui fournira un logement comme aux soldats des troupes de Sa Majesté.

C. 679.(Liasse.) – 342 pièces, papier.

1775-1776. – Guerre. – Convois militaires. – Ordonnances de l'intendant. – Mandements des maires et échevins au sujet des convois, voitures et chevaux de selle fournis aux régiments par les paroisses. – État des sommes payées par le receveur collecteur de la ville d'Évreux, pour différents passages de troupes en ladite ville, suivant l'ordonnance de l'intendant – État des avances faites au compte du Roi par le sieur Isabel, maire de Pont-l'Évêque, à l'occasion de chevaux qu'il a été obligé de commander pour le transport de plusieurs déserteurs de ladite ville à Honfleur.

C. 680.(Liasse.) – 582 pièces, papier.

1778. – Guerre. – Convois militaires. – Certificats délivrés par les officiers municipaux et les subdélégués de l'intendant aux entrepreneurs des voitures des troupes, pour fourniture de charrettes et de chevaux. (Imprimés.)

C. 681.(Liasse.) – 408 pièces, papier.

1778. – Guerre. – Convois militaires. – Certificats délivrés par les officiers municipaux et les subdélégués de l'intendant aux entrepreneurs des voitures des troupes, pour fourniture de charrettes et de chevaux. (Imprimés.)

C. 682.(Liasse.) – 254 pièces, papier.

1762-1789. – Guerre. – Convois militaires. – Certificats délivrés par les officiers municipaux et les subdélégués aux entrepreneurs des voitures des troupes, pour fourniture de charrettes et de chevaux. – Correspondance entre l'intendant, les subdélégués et les ministres, au sujet du service des convois. – Lettres signées par le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, de Sartines, le comte de Saint-Germain et le prince de Montbarey. – Ordonnances de l'intendant, rendues à la requête des syndics des paroisses, contre les laboureurs, pour refus d'obéir aux ordres de fournir des chevaux et des charrettes aux troupes. – Instructions données par M. le marquis d'Harcourt aux commandants des détachements d'infanterie chargés de l'escorte des convois destinés à l'approvisionnement de Paris et de Versailles, par terre et par eau.

C. 683.(Liasse.) – 341 pièces, papier.

1755-1789. – Guerre. – Corps de garde. – Correspondance entre l'intendant, les subdélégués, les ingénieurs, les capitaines des gardes-côtes et les ministres, au sujet de l'établissement et de l'entretien des corps de garde, et de la fourniture de guérites pour les capitaineries. – Devis, détails estimatifs, adjudications. – Lettres du comte d'Estrées, de Machault, du prince de Montbarey, du duc d'Harcourt, commandant en la province de Normandie, et du maréchal duc d'Harcourt ; – de MM. Bauldry et Le Cloustier, ingénieurs du Roi à Dieppe ; Magin, capitaine réformé, ingénieur ordinaire du Roi, chargé en chef des villes et ports de Fécamp, d'Yport, de Rouen et de Pont-de-l'Arche. – État des corps de garde construits ou à construire le long des côtes.

C. 684.(Liasse.) – 108 pièces, papier.

1749-1789. – Guerre. – Correspondance concernant les camps de Honfleur et de Sainte-Adresse, les cantonnements, les *cartouches*, la cavalerie et les chevaux de remonte. – Ordonnance de Louis XV concernant la cavalerie française. – Feuille contenant des nouvelles sur les préparatifs de l'Angleterre pour le siège du Havre : concernant les soldats provinciaux. – Ordonnances de l'intendant pour les faire jouir, après leur congé, des privilèges qui leur étaient dus. – Congés jusqu'à la prochaine assemblée. – Certificats pour constater l'admission d'un soldat dans les troupes provinciales. – Lettre du comte de Brienne à l'intendant, pour lui demander des éclaircissements sur le nombre de chevaux qu'on pourrait acheter annuellement dans la Généralité. – Lettres signées par MM. Foulon, de Chastellard, par les commissaires des guerres, Héron, le chevalier Du Tertre, de Merleval et de La Saussaye ; par le maréchal duc de Belle-Isle, le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, le maréchal Du Muy, le comte de Saint-Germain, le prince de Montbarey et le maréchal de Ségur.

C. 685.(Liasse.) – 302 pièces, papier.

1763-1789. – Guerre. – Correspondance concernant les soldats des colonies, – les avantages faits par les villes ou les provinces aux officiers généraux qui y commandaient. – Lettre de M. de Boyne à M. de Crosne, nu sujet de la demande du sieur Peuffier, chirurgien du Rourgtheroude : « L'intention du Roi n'est point qu'il soit envoyé, ni retenu de mauvais sujets dans les colonies, ni même dans les régiments qui y sont employés. » – Lettre du duc de Choiseul, pour inviter l'intendant à rendre public l'arrêt du Conseil qui interdit la négociation des papiers de Canada appartenant aux personnes condamnées par le jugement du Châtelet. ; – concernant rétablissement, dans la Guyane française, d'une compagnie de maréchaussée ; le sieur Lair, prévôt général, se rendra à Caen pour former cette compagnie et se procurer le nombre de juments et d'étalons nécessaires pour en multiplier l'espèce dans la colonie ; – du chevalier de Turgot, gouverneur de la Guyane. – Ordre à l'intendant, par le comte de La Tour Dupin, de faire fournir par la ville de Rouen au marquis d'Harcourt, maréchal de camp, commandant en Haute-Normandie, le logement dû à son grade pendant l'hiver de 1789-1790. – Lettres signées par le marquis d'Harcourt, le prince de

Montbary, de Sarlines, les maréchaux de Castries et de Ségur, les comtes de Brienne et de La Tour Dupin.

C. 686.(Liasse.) – 140 pièces, papier.

1759-1789. – Guerre. – Débiteurs militaires. – Lettres adressées à l'intendant par le duc de Choiseul, le marquis de Crémilles, le marquis de Monteynard, le maréchal de Ségur et le comte de Puységur, au sujet des dettes contractées envers des particuliers, ou laissées à la caisse des corps par des officiers et des soldats ; – réponses et informations de l'intendant ; – ordres adressés à cet administrateur pour forcer les militaires débiteurs à prendre les dispositions nécessaires pour satisfaire à leurs engagements ; – mesures rigoureuses prescrites contre quelques-uns.

C. 687.(Liasse.) – 234 pièces, papier.

1758-1762. – Guerre. – Dépenses. – Correspondance et états concernant l'armement des côtes de Normandie et les envois de canons et de munitions d'artillerie à Dieppe, Tréport, Criel et Épouville. – Lettre du duc d'Harcourt : il demande à M. de Brou de lui envoyer 25 charrettes à munitions pour le service de l'artillerie, 100 haches et 200 serpes. – Lettres signées par Bertin, le maréchal duc de Belle-Isle, le marquis de Crémilles et le duc de Choiseul. – 50,808 livres dues pour transport et autres dépenses concernant l'artillerie dans la Généralité de Rouen. – Lettres du chevalier de Chastellard, de MM. de Lévignen et de Fontette, intendants à Alençon et à Caen ; – Héron et de Montrozier, commissaires des guerres.

C. 688.(Liasse.) – 205 pièces, papier.

1763-1789. – Guerre. – Dépenses. – Correspondance ministérielle. – États divers. – « État pour servir au paiement des appointements des officiers qui composent l'état-major du régiment provincial de Pont-Audemer. » Signé : Merleval. – État des ordonnances de l'intendant expédiées sur le trésorier de la guerre. – Lettre de Necker à M. de Maussion, au sujet de renseignements à obtenir des officiers municipaux de chaque ville sur les dépenses militaires qui étaient à sa charge ; – réponses des municipalités. – Lettres signées par le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, le comte de Saint-Germain, le maréchal de Ségur, le comte de Puységur et Necker.

C. 689.(Liasse.) – 93 pièces, papier.

1709-1789. – Guerre. – Correspondance relative aux décorations, aux déserteurs, aux prisonniers militaires détenus dans les prisons du bailliage de Rouen. « Jugement que le conseil de guerre assemblé à l'hôtel royal des Invalides a rendu le 1^{er} octobre 1785 contre le sieur Stanislas de Pierre de Viautaix, ci-de-vant lieutenant au bataillon de milice de Lons-le-Saulnier. » (Imprimé.) – Envoi d'une ordonnance du Roi contre les embaucheurs et fauteurs de désertion. – Ordre à l'intendant d'adresser un exemplaire aux maires, syndics et officiers municipaux de toutes les villes, bourgs et communautés de son département, – Lettres signées par le duc de Choiseul, le duc d'Aiguillon, le comte de Saint-Germain, de Miromesnil, le maréchal de Ségur et le comte de Puységur.

C. 690.(Liasse.) – 242 pièces, papier

1764-1789. – Guerre. – Écoles militaires. – Lettres de gentilhommes à l'intendant, à l'effet d'obtenir pour leurs fils l'admission aux écoles militaires et au collège de La Flèche. – Lettres de MM. Lambert de Beaulieu, de Saint-Vincent, de Pellegars-Malhortie, d'Arandel, Caqueray de Lorme, de Pommereu, Le Roux Du Feugueray, Le Forestier, major au fort, à Metz ; de Morceng, lieutenant général criminel au bailliage de Pont-Audemer. – « Mémoire des questions auxquelles les parents des enfants qui seront présentés pour les écoles royales militaires doivent répondre exactement. » – « Mémoire des titres qu'il est nécessaire de produire pour être reçu au nombre des élèves des écoles royales militaires et au collège de La Flèche. » (Imprimés.) – Lettres signées par le duc d'Harcourt et par le duc de Choiseul, etc.

C. 691.(Liasse.) – 303 pièces, papier.

1786-1789. – Guerre. – Effets militaires. – Correspondance relative aux fournitures de lits, tentes, canons, fusils et marmites aux soldats et gardes-côtes. – États des dépenses de la garde-côte de La Roque de Risle. – Dépenses extraordinaires à l’occasion du camp des 6 bataillons de milices gardes-côtes de Notre-Dame de Grâce, près Honfleur, commandé par le comte de Beaujeu. – Lettre de A. Sanchez, consul d’Espagne, à l’intendant, pour se plaindre de la violence faite, à Rouen, au sieur planter, vice-consul d’Espagne, par M. Héron, commissaire des guerres. – Lettres de MM. le chevalier de Coué, Du Portal, de Chastellard, de Montrozier, de Chenicourt, lieutenant-colonel du corps de l’artillerie et sous-directeur des places de la Normandie ; de La Morlière, major du corps royal de l’artillerie. – Lettres signées par le duc d’Harcourt, le marquis de Paulmy, de Moras, le maréchal duc de Belle-Isle et le marquis de Crémilles.

C. 692.(Liasse.) – 317 pièces, papier.

1760-1789. – Guerre. – Effets militaires. – Correspondance relative aux fournitures de lits, tentes, canons, fusils, marmites aux soldats et gardes-côtes. – États des effets défectueux d’artillerie dont il faut débarrasser les magasins de la Haute-Normandie. – Prêt d’armes par le Roi pour équiper, à Blangy et à Eu, des compagnies de bourgeois qui s’étaient donné des uniformes et le nom de *Volontaires de Penthièvre*, et devaient servir d’escorte au duc de Penthièvre pendant son séjour dans le comté d’Eu, en l’année 1788. – Lettres de MM. Hesnard et Blangy, maires de Blangy et d’Eu, à M. de Maussion, relativement à cette affaire. – État du nombre d’hommes et garçons des dix-sept paroisses qui composent la capitainerie de Honfleur, depuis seize jusqu’à soixante ans. – Lettres de MM. d’Avremenil, Chambon de La Barthe, le chevalier Du Tertre. – Lettres signées par le duc d’Harcourt, par le maréchal de Belle-Isle, les marquis de Crémilles et de Vault, le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur et le comte de Puységur.

C. 693.(Liasse.) – 418 pièces, papier.

1714-1789. – Guerre. – Étapes. – Correspondance, comptabilité relatives à cet objet. – Feuilles intitulées : *Copie de la route de la Cour, chemin que tiendront les troupes*. – Arrêt du Conseil d’État ordonnant qu’il sera procédé par MM. les intendants des provinces et Généralités du royaume à l’adjudication de la fourniture de l’étape aux troupes de Sa Majesté, pour l’année 1736. – Ordonnance du Roi portant règlement sur les voitures qui doivent être fournies aux troupes pendant leur marche (imprimé). – État du prix des denrées composant les rations de bouche et de fourrage de l’étape en 1732 et 1735 dans les divers gîtes d’étapes de la Normandie. – Lettres signées par d’Ormesson, le comte de Saint-Germain, le prince de Montbarey, Necker, le maréchal de Ségur, le comte de Brienne, le comte de La Tour-Dupin et le marquis de La Fayette.

C. 694.(Liasse.) – 200 pièces, papier.

1759-1779. – Guerre. – Correspondance relative au bombardement du Havre. – État de la flotte anglaise. – Bulletins du duc d’Harcourt à l’intendant. – Lettres à M. de Silhouette sur les effets du bombardement. – Évaluation à 532,000 livres du désastre causé par les bombes le 4 juillet 1759. – Avis au maréchal de Belle-Isle des décisions adoptées par les marquis de Berville, de Rostaing, de Langeron et M. Du Portail, réunis en conseil de guerre pour aviser aux mesures à prendre en cas d’une descente des Anglais. – Lettres sur les manœuvres de la flotte anglaise en vue des côtes de Normandie. – Lettre de M. Oursel, subdélégué du Havre, à l’intendant, pour lui annoncer l’arrivée dans cette ville du petit-fils du docteur Franklin ; il décrit l’épée qui doit être offerte de la part du congrès au marquis de La Fayette. – Lettre du même au même, au sujet du départ pour Saint-Malo des comtes de Vault, de Puységur et du marquis de Jaucourt ; – conjectures sur leurs projets.

C. 695.(Liasse.) – 214 pièces, papier.

1753-1790. – Guerre. – Correspondance relative à l’emplacement des troupes et aux engagements de recrues. – Certificats. – Engagements pour 8 ans avec les préposés à l’enrôlement des recrues, suivis des déclarations et des signalements (30 livres pour l’engagement, généralement payées par tiers, et 10 ou 15 livres pour boire). – Réclamations contre des enrôlements. –

Ordonnance de l'intendant, en forme de placard, intitulée : *Soldat provincial engagé dans les autres troupes, condamné à une prolongation de dix ans de service, après avoir reçu vingt-cinq coups de plat de sabre.* – Lettres du chevalier de Lubersac, capitaine au régiment de Royal-Cravate ; Fréclame le prix de l'engagement d'un particulier qui avait été ensuite réclamé comme milicien. – Lettre du maire et des officiers municipaux de Dieppe à M. de Maussion, pour l'informer de l'insurrection des paysans, principalement depuis Saint-Laurent-en-Caux jusqu'à Dieppe. – Envois de troupes au Bourgdun, à Cany, Bacqueville et Doudeville, pour y maintenir la tranquillité. – Lettres signées par le comte d'Argenson, le marquis de Paulmy, le maréchal de Belle-Isle, le marquis de Crémilles, le duc de Choiseul, le duc d'Aiguillon, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur et le comte de La Luzerne.

C. 696.(Liasse.) – 212 pièces, papier.

1760-1789. – Guerre. – Correspondance relative à l'équipement, à l'état civil, aux exemptions et aux exercices d'équitation. – Adjudications par l'intendant de la fourniture du petit équipement aux hommes de milice (chemises, vestes de tricot doublées de serge, souliers, guêtres avec jarretières de cuir et boucles, chapeaux à bords de fil et havre-sacs). – État des chapeaux bordés d'argent fin à tirer du magasin de Rouen, où ils avaient été déposés par le régiment de Royal-Étranger-cavalerie. – Ordonnance de M. de Crosne, réglant la manière de procéder à la levée d'hommes en la Généralité de Rouen, afin d'entretenir les bataillons de garnison au complet de 710 hommes (imprimé). – Demande par le régiment des hussards de Chamborant, en garnison à Évreux, de la halle de cette ville pour les exercices d'équitation. – Lettre du duc de Choiseul concernant l'établissement des écoles d'équitation : quatre pour la cavalerie, à Douai, Metz, Besançon et La Flèche ; une pour les dragons, à Cambrai.

C. 697.(Liasse.) – 122 pièces, papier.

1696-1784. – Guerre. – Fortifications. – Correspondance relative aux châteaux de Dieppe et de Pont-de-l'Arche et au Vieux-Palais de Rouen. – Lettre de Ventabren, ingénieur, à l'intendant, pour se justifier des reproches qui lui étaient faits de retarder, par ses lenteurs et ses incertitudes, le rétablissement de la ville de Dieppe. Il se recommande de la confiance que lui témoignèrent toujours MM. Colbert, Seignelay et de Launoy. – Projet des ouvrages les plus indispensables à faire au château de Dieppe. – Devis des ouvrages à faire au château de Pont-de-l'Arche et au Vieux-Palais de Rouen, quelques-uns signés par le chevalier de Caligny, directeur des fortifications. – Adjudications desdits ouvrages à divers entrepreneurs, entre autres au sieur Millet Des Ruisseaux. – Extraits de l'état des ingénieurs que le Roi a choisis pour servir dans les places, et des appointements qui leur sont donnés. – État des ouvrages ordonnés pour la défense de la côte par M. le marquis de Berville, commandant dans la Haute-Normandie. – Lettres de MM. Bauldry, de Bonneval, Daudrieu, Demarest, Deyrignac, Duprat, Le Cloustier, Le Felle-Ricard, ingénieurs du Roi. – Lettres signées par le maréchal d'Asfeld, le maréchal de Belle-Isle, le marquis de Crémilles, le duc de Choiseul, les maréchaux Du Muy et de Ségur, les comtes de Puységur et de La Tour-Dupin.

C. 698.(Liasse.) – 42 pièces, papier.

1721-1755. – Guerre. – États des recettes et dépenses faites par M. Nicolas-François Le Bret, MM. Rondé, père et fils, Jean Lemaistre, trésoriers généraux des fortifications de France, par les mains de Pierre Hovret du Haut-Breuil, et de Jean-Marin Grégoire leurs commis au département de Haute-Normandie, pour les ouvrages des fortifications faites au Havre, aux châteaux de Rouen et de Pont-de-l'Arche, et pour les appointements des ingénieurs qui ont servi dans les places de la Haute-Normandie, les-dits états signés par l'intendant, MM. Martin, de L'Egouthait, le chevalier d'Osseville, de Bomparc, Des Roches, Thieffry, Du Trou de Villétang, de Champollion, Bauldry, de Quélen, de Saint-Ouen, de Sarcus, Ricard, Le Cloustier Des Nouettes, Demarets, Filley, Le Veux, de La Chèze, Cavin de Marolles, Mazet Du Taisan, Deyrignac, Mesnil-Durand, de Caux de Blaquetot, de Bernières.

C. 699.(Liasse.) – 170 pièces, papier.

1766-1789. – Guerre. – Fortifications du Havre. – Correspondance relative aux travaux, notamment à la construction de la nouvelle enceinte. – Adjudications, devis, bordereaux des fonds, minutes d'ordonnances relatives aux indemnités de terrains. – « Devis des ouvrages que le Roi ordonnera être faits au Havre à sa citadelle, à la Tour de François I^{er}, aux écluses et épis en dépendant. » – Marché avec le sieur Thibault, entrepreneur. – Lettres signées par le duc de Choiseul, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur, les comtes de Puysegur et de La Tour-Dupin.

C. 700.(Liasse.) – 120 pièces, papier.

1708-1763. – Guerre. – Fourrage. – Correspondance. – États des fournitures faites aux brigades des gardes du corps en quartier à Gisors, Vernon et Gournay ; – aux troupes ayant cantonné au mois d'août 1759 dans les environs du Havre, suivant les ordres de M. de Monirozier, commissaire ordonnateur des guerres. – Fixation du prix de la ration de fourrage dans les différentes villes de la Généralité. – Lettres signées par Desmarests, Cany, Voysin, le marquis de Paulmy, le maréchal de Belle-Isle, le marquis de Crémilles, le duc de Choiseul, le maréchal de Ségur, les comtes de Puysegur et de La Tour-Dupin.

C. 701.(Liasse.) – 235 pièces, papier.

1775. – Guerre. – Fourrages. – Ordonnances signées par M. de Crosne pour le paiement des fourrages. – États des rations fournies au compte du Roi. – Mémoire des dépenses extraordinaires de fourrages nécessitées par l'envoi de détachements sur divers points de la Généralité de Rouen, pour réprimer les émeutes causées par la cherté du blé. – Le maréchal duc d'Harcourt demande pour les détachements des régiments de Penthievre et de Languedoc, laissés à Eu et à Neufchâtel à cause de la maladie des bestiaux, le même traitement qu'on leur a fait précédemment à l'occasion du service des blés, à savoir : 2 sols par jour de haute paye à chaque soldat. – Lettre de Turgot à l'intendant pour l'inviter à satisfaire à cette demande. – Lettres signées par le maréchal Du Muy et le comte de Saint-Germain.

C. 702.(Liasse.) – 255 pièces, papier.

1776-1788. – Guerre. – Fourrages. – Correspondance entre l'intendant et les directeurs généraux et adjoints des fourrages militaires. – États de consommation. – États du prix du quintal de foin, du quintal de paille et des douze boisseaux d'avoine, dans les diverses subdélégations de la Généralité. – Fournitures de fourrage aux chevaux de remonte de la légion royale assemblée à Elbeuf. – Règlement général sur la fourniture des fourrages aux troupes à cheval (imprimé). – Lettres signées par le comte de Saint-Germain, le prince de Montbarey et le maréchal de Ségur.

C. 703.(Liasse.) – 110 pièces, papier.

1718-1750. – Guerre. – Gardes-côtes. – Correspondance. – États des officiers de la garde-côte supprimés par édit du mois de janvier 1716 ; – des paroisses composant les cinq capitaineries gardes-côtes du gouvernement du Havre, vers la même époque. – Devis pour les entrepreneurs des corps de garde et magasins à établir le long de la côte. – Lettre de Bauffremont, prince de Listenois. – Certificats de M. Desroches, ingénieur. – Lettres signées par le comte de Maurepas et d'Angervilliers. – Maurepas mande à l'intendant que l'intention du Roi est qu'il ne soit mis à la tête des compagnies que des gentilshommes, ou des gens vivant noblement, qui aient servi.

C. 704.(Liasse.) – 190 pièces, papier.

1755-1756. – Guerre. – Gardes-côtes. – Correspondance. – Règlement pour le service qui se fera dans l'étendue des côtes de la province de Normandie. – Nouvelle répartition des capitaineries. – Instruction et solde des tambours. – Police et discipline. – Exemption en faveur des fermiers de l'hôpital général de Rouen. – Mauvais traitement fait à un soldat par des employés aux Aides ; – punition des coupables. – Projet d'une compagnie salariée par M. de Beaunay. – Capitainerie volante à Fécamp. – Transport d'armes. – Fournitures de capotes, de guérites, de bois et de chandelle. – L'intendant est invité à s'entendre avec M. le comte de Raymond, au sujet d'une

proposition faite au ministre par le duc d'Harcourt ; celui-ci voulait qu'on fît renfermer dans le comble de l'église de chaque paroisse des capitaineries des munitions de poudre et de balles tirées des magasins du Havre, qu'on y pratiquât un retranchement et que le syndic de la paroisse fût chargé de veiller à la conservation de ces effets. – État des capitaineries, noms des capitaines et des lieutenants. – Lettres signées par le comte d'Estrées, Machault, le duc d'Harcourt, le duc de Montmorency et Pallu.

C. 705.(Liasse.) – 309 pièces, papier.

1756-1757. – Guerre. – Gardes-côtes. – Correspondance. – Levée des milices. – Contrôles des compagnies transmis à l'intendant par les capitaines. – Distribution d'armes. – États des armements, équipements et effets des milices déposés dans les corps de garde et magasins. – Fournitures de fusils, râteliers, faisceaux d'armes, capotes, tambours, etc. – Lettre de M. Durand d'Aubigny, ministre du Roi à Liège, à l'intendant, pour lui annoncer l'envoi à Rouen de 200 fusils sur 12,000 que le Roi avait commandés. – Comptes des dépenses de la garde-côte rendus à M. de Brou, par Marin Troussey. – Lettres signées par le maréchal de Belle-Isle, le duc d'Harcourt, le comte d'Estrées.

C. 706.(Liasse.) – 265 pièces, papier.

1758. – Guerre. – Gardes-côtes. – Correspondance et états de dépenses relatifs à ce service ; – Établissement de deux camps : le camp de Grâce à Harfleur, et celui de N.-D. des Vertus, à Dieppe. – États des fournitures faites par le sieur Bremontier aux sept bataillons de milice garde-côte qui ont campé à N.-D. des Vertus au commencement de l'année ; – des dépenses faites par le même en dehors de son marché, en conséquence d'ordres particuliers de l'intendant, pour le service des camps de la Généralité de Rouen. – Ordres généraux pour la dépense des camps et bordereaux de caisse. – Lettres de MM. Héron, Seigneur, commissaires des guerres ; – duc d'Harcourt, de Moras, d'Ormesson, de Boullongue, Massiac ; du maréchal de Belle-Isle, Berryer, le comte de Beaujeu.

C. 707.(Liasse.) – 151 pièces, papier.

1758. – Guerre. – Gardes-côtes. – Comptabilité. – Pain de munition. – Service d'artillerie. – Réparations de fusils et de bayonnettes, et autres frais d'armement. – Fourrages accordés aux officiers généraux. – Service de la maréchaussée aux camps. – Appointements. – MM. Desson, de Brévedent, de Beaunay, Le Neuf de Tourneville, d'Heuqueville, de Thiboutot, de La Barre-Foucard, de Janville, d'Aubermesnil, d'Avremesnil, de Civille, de Belleville, de Saint-Léger, capitaines généraux ; le comte de Beaujeu, inspecteur général des milices gardes-côtes. – Gratification aux subdélégués et autres personnes employées pour le service des camps, entre autres à MM. de Montrozier, Héron, commissaires des guerres ; Desparts, employé au camp de Criel et d'Étretat ; Seigneur, employé au camp de Honneur. – Certificat de M. Chambon de La Barthe.

C. 708.(Registre.) – 52 feuillets, in-folio, papier.

1756-1753. – Guerre. – Gardes-côtes. – Signalements de la capitainerie de Berneval ; – état-major de Belleville, capitaine général ; de Ménibus, major ; de Sauchay, aide-major ; – cinq compagnies : les compagnies d'Assigny, Auquemesnil, Saint-Martin, Graincourt, Saint-Nicolas, ayant pour capitaines : MM. d'Inerville, Darandel, Le Sénéchal, de Touvent, Le Fèvre.

C. 709.(Liasse.) – 132 pièces, papier.

1758-1760. – Guerre. – Gardes-côtes. – Correspondance. – Tirage de miliciens. – Contrôles des compagnies ; – requêtes pour leur licenciement. – Lettre entièrement écrite de la main de M. de Moras, contrôleur général, à M. de Brou, au sujet d'un conflit entre ce magistrat et le duc d'Harcourt, à l'occasion de la levée, du licenciement et du remplacement de la garde-côte. – M. de Moras loue la conduite de M. de Brou et annonce qu'il aura une explication avec le maréchal de Belle-Isle. – Règlement concernant le service de la garde-côte de la province de Picardie, 1758. (Imprimé.) – Lettres signées par le maréchal de Belle-Isle, le marquis de Crémilles, de Moras, d'Ormesson, Massiac, Boullongne.

C. 710.(Liasse.) – 306 pièces, papier.

1760. – Guerre. – Gardes-côtes. – Comptes des recettes et dépenses (pain de munition, viande, ceintures et grenadières, sacs, marmites et bidons, réparations d'effets, bois et lumière, paille, entretien de corps de garde, appointements, gratifications, frais d'hôpitaux). – Extraits de revues faites par les commissaires ordinaires des guerres au camp du Butin, dans la capitainerie de La Roque de Risle ; à celui de Pennedepie, dans la capitainerie de Honfleur, etc., etc. – Quittance donnée par le chevalier de Mirabeau, capitaine des vaisseaux du Roi, colonel d'infanterie, inspecteur général des milices gardes-côtes, d'une somme de 300 livres qui lui avait été payée pour indemnité de logement dans la Haute-Normandie. – Lettre signée par le maréchal de Belle-Isle.

C. 711.(Registre.) – In-folio, papier, 78 feuillets.

1759-1761. – Guerre. – Gardes-côtes. – Enregistrement des noms des soldats qui composent les compagnies détachées des milices gardes-côtes de la capitainerie de Berneval, de l'inspection de la Haute-Normandie, avec leurs signalements, noms propres, surnoms, noms de guerre, lieu de naissance, dates de l'enrôlement et de la mort ; – signé et parafé par M. d'Avremesnil, inspecteur des côtes de la Normandie.

C. 712.(Liasse.) – 215 pièces, papier.

1761-1778. – Guerre. – Gardes-côtes. – États des licenciements et contrôles des remplacements. – Contrôle des officiers des états-majors. – État des officiers réformés ou retirés avec la haute paye, ou par congé absolu, et des invalides existant dans chaque subdélégation. – Rôle ; alphabétique général, exact et détaillé de tous les habitants des 17 paroisses qui composent les compagnies du guet de la capitainerie de La Roque de Risle, dressé conformément à l'article 12 du règlement du 15 février 1758. – Lettre signée par le duc d'Harcourt.

C. 713.(Liasse.) – 120 pièces, papier.

1775-1778. – Guerre. – Gardes-côtes. – Correspondance relative au dénombrement des habitants des paroisses gardes-côtes, depuis 16 ans jusqu'à 60 ans, dénombrement dont avait été chargé M. Le Chevalier, subdélégué de Honfleur. – Informations et poursuites contre des chirurgiens accusés de manœuvres frauduleuses pour faire exempter des garçons du tirage. – Ordonnance du Roi concernant la garde-côte. – Lettre signée par le prince de Montbarey.

C. 714.(Liasse.) – 158 pièces, papier.

1775-1779. – Guerre. – Gardes-côtes. – Correspondance entre l'intendant, ses subdélégués et le ministre de la guerre. – Ordre de faire procéder au dénombrement des hommes de 16 à 60 ans, dans les paroisses qui contribuent au service de la garde-côte. – Le comte de Mathan, nommé à l'inspection générale des canonnières gardes-côtes de la Picardie et d'une partie de la Normandie jusqu'au Havre. – Invitation à l'intendant de prévenir M. Mistral, commissaire général des ports et arsenaux de la marine, ordonnateur au Havre, des jours fixés pour le tirage du contingent de la Généralité de Rouen, dans la levée des 11,500 hommes à prendre parmi les habitants des paroisses assujetties à la garde-côte. – M. Godde, chargé de la levée des hommes qui doivent fournir à l'entretien et au service des classes. – Gratifications de 1,500 livres audit Godde. – Refus des habitants de Fécamp de faire assemblée pour le tirage au sort. – Réclamation des habitants de Saint-Valery-en-Caux. – État des magasins destinés à resserrer les effets d'armement des compagnies de canonnières gardes-côtes de la Généralité de Rouen. – Extrait de l'ordonnance du Roi concernant les gardes-côtes des provinces de Picardie, Normandie, Bretagne, etc. (imprimé.) – Lettres signées par de Sartine, le maréchal Du Muy, le prince de Montbarey, le duc d'Harcourt et le garde des sceaux de Miromesnil.

C. 715.(Liasse.) – 105 pièces, papier.

1779. – Guerre. – Gardes-côtes. – Correspondance entre l'intendant, ses subdélégués et le ministre de la guerre. – Adoucissements apportés, en faveur de l'agriculture, à l'ordonnance du 3 janvier,

relative aux matelots classés. – Le prince de Montbarey fait par à M. de Crosne de certaines dispositions qui concernent son département dans l'ordonnance du 13 décembre, au sujet des compagnies de canonnières gardes-côtes. – États de population des paroisses sujettes à la garde-côte dans la subdélégation du Havre, divisions de Montivilliers et d'Harfleur. – États des paroisses de la subdélégation de Fécamp qui, suivant le local et la population, paraissent devoir servir à la formation des compagnies de canonnières des divisions de Fécamp, Maniquerville et Criquetot. – États des effets d'équipement nécessaires pour les seize divisions de canonnières gardes-côtes du département de Rouen. – Requêtes adressées au prince de Montbarey, relativement au service de la garde-côte. – Lettres du marquis de Mathan. de Sartine et du prince de Montbarey.

C. 716.(Liasse.) – 53 pièces, papier.

1779. – Guerre.– Gardes-côtes. – Information faite au sujet des malversations commises dans le tirage des milices gardes-côtes à Fécamp, par les employés du sieur Godde, commissaire des guerres. – Minute de la lettre écrite par l'intendant au ministre à la suite de cette information. – Observations en faveur du sieur Godde. – Correspondance à ce sujet. – Abus du même genre à Saint-Valery-en-Caux. – Lettres signées par le prince de Montbarey.

C. 717.(Liasse.) – 220 pièces, papier.

1779. – Guerre. – Gardes-côtes. – Requêtes et recommandations présentées à l'appui pour obtenir exemption du service de la garde-côte. – Lettres de MM. d'Aubermesnil, de Belbeuf, de La Marche, maître des comptes ; de Limon, ancien intendant des finances de Monsieur ; M^{me} de Mailly, princesse de Montbarey ; MM. Morcan, docteur de Sorbonne ; Monceaux, chevalier de Saint-Louis ; Nollent d'Aguesseau, de Sartine et le prince de Montbarey.

C. 718.(Liasse.) – 175 pièces, papier.

1780-1783. – Guerre. – Gardes-côtes. – États de la population, en garçons, dans les paroisses sujettes au tirage des canonnières gardes-côtes dans la Généralité de Rouen, dressés par le chevalier Du Tertre, commissaire principal des guerres et du corps royal de l'artillerie en Normandie. – Nombre des hommes jugés propres au service, exempts aux termes de l'ordonnance, trop petits ou trop vieux, infirmes ou cassés. – Extrait de l'état, adressé à MM. de Serilly et de Biré, des gardiens des batteries et signaux des côtes et des appointements qu'ils ont touchés. – Correspondance relative auxdits états. – Lettres signées par de Sartine, le prince de Montbarey, les maréchaux de Castries et de Ségur.

C. 719.(Liasse.) – 117 pièces, papier.

1785-1787. – Guerre, – Gardes-côtes. – État nominatif des paroisses de la Généralité de Rouen sujettes au service des canonnières gardes-côtes. – État des garçons non classés pour le service de la marine, domiciliés dans les trois cent quatre-vingt-treize paroisses signalées au service de la garde-côte, lesquels ont comparu au dernier tirage pour le remplacement de ceux qui avaient été levés en 1781 pour ce service, conformément aux ordres du maréchal de Castries, secrétaire d'État de la marine. – Mémoire sur le projet de lever des matelots dans les paroisses sujettes au service des canonnières gardes-côtes. – Notes du secrétaire de l'intendance, de laquelle il résulte que le nombre des canonnières gardes-côtes, imposés sur la Généralité de Rouen, était de 3,100 à fournir par 393 paroisses, et que le tirage annuel était de 620. – Itinéraire du chevalier Du Tertre pour le remplacement des canonnières. – Ordonnances de MM. de Crosne et de Villedeuil, intendants (imprimées). – Lettres signées par les maréchaux de Castries et de Ségur, par le comte de Montmorin, de Villedeuil et le duc d'Harcourt.

C. 720.(Liasse.) – 103 pièces, papier.

1788-1789. – Guerre. – Gardes-côtes. – État des paroisses à assujettir à la garde-côte et du nombre d'hommes qu'elles doivent fournir. – Mémoire concernant la garde-côte de M. Le Chevalier, subdélégué de Honfleur. – Ordonnance du Roi concernant les habitants des paroisses situées sur le bord de la mer, sujets au service de la garde-côte et des canonnières auxiliaires de la

marine. – Ordonnance de M. Maussion, relative au même objet. – Copie sommaire des procès-verbaux dressés lors de la levée des canonnières auxiliaires de la marine, du remplacement et du licenciement des canonnières gardes-côtes des 393 paroisses de la Généralité, formant 15 divisions et une demi-division depuis Creil jusqu'à Dives, pour constater la difficulté d'exécuter les ordres du Roi dans cette partie des côtes de France. – Lettres du chevalier Du Tertre, comtes de Brienne, de La Luzerne et de Puységur.

C. 721.(Liasse.) – 128 pièces, papier.

1759-1789. – Guerre. – Galériens. – Garnisons. – Gendarmerie. – Génie. – Correspondance ministérielle relative aux soldats condamnés aux galères. – Lettres d'envoi d'ordres du Roi pour les faire attacher à la chaîne. – Sentences du conseil de guerre extraordinairement assemblé à Dieppe, par ordre du comte de Caumont, lieutenant pour le Roi, commandant en ladite ville. – États des dépenses occasionnées par les garnisons en la ville d'Eu. Établissement du Havre au 1^{er} bataillon du régiment de Navarre. – M. de Maussion est invité par le comte de Puységur à prescrire au commissaire des guerres de former une *revue par extrait* et un contrôle nominatif des gendarmes qui ont obtenu des retraites lors de la réforme du corps de la gendarmerie. – Extraits de l'état des officiers du corps royal du génie, destinés à servir dans les places, et des appointements qui leur sont attribués. – Lettres signées par le duc d'Harcourt, le duc de Choiseul, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur, les comtes de Brienne et de Puységur.

C. 722.(Liasse.) – 314 pièces, papier.

1711-1789. – Guerre. – Gratifications. – Grenadiers royaux de France, supprimés en 1771 et grenadiers provinciaux. – Gratification de 600 livres au chevalier de Pascal pour sa bonne conduite, lors d'un mouvement à Rouen, le 29 août 1770. Cette émeute eut lieu à propos de l'exécution, sur le Vieux-Marché, en vertu d'un arrêt du Parlement, d'un bourgeois de Rouen, condamné à être pendu pour avoir tué un homme d'un coup de couteau, dans un café. Le cri d'un voiturier qui avait crié *gare !* et qu'on avait cru entendre crier *grâce !* avait donné lieu au désordre. – Quinze jours de solde de gratification au détachement du régiment du maréchal de Turenne, employé aux travaux du Tréport et de Dieppe, au régiment de Picardie employé aux travaux de Saint-Valéry, à la compagnie du chevalier de Mainville, qui s'était rendue au Havre à l'occasion du voyage de Louis XVI, en Normandie. – État des hommes présents au Havre lors du passage de Sa Majesté. – Ordonnance du Roi concernant les colonels établis à la suite du régiment des grenadiers de France, signée : Louis ; – pour augmenter la masse des régiments de grenadiers royaux, régiments provinciaux et bataillons de garnison. – État des bas officiers, grenadiers et tambours du corps supprimé des grenadiers de France incorporés auxdits régiments, avec indication de l'ancienneté de leurs services et de l'échéance de leur congé, etc. – Lettres signées par Voysin, le marquis de Crémilles, le marquis de Monteynard, le prince de Montbarey, le maréchal marquis de Ségur, le comte de Puységur

C. 723.(Liasse.) – 154 pièces, papier.

1759-1784. – Guerre, – Habillement. – Correspondance entre l'intendant, ses subdélégués et le ministre. – États des marchandises adressées par le régisseur de l'habillement au sieur Biérix, chargé des transports militaires. – Inventaires des habillements en dépôt dans les magasins. – Le prince de Montbarey mande à M. de Crosne que, le Roi ayant résolu de faire pourvoir en nature à l'habillement des hommes retirés avec solde, pension, ou récompense militaire, au lieu de leur donner les 36 livres qu'ils recevaient précédemment pour leur entretien, ordre a été donné au sieur Carzenac, entrepreneur de l'habillement des Invalides, d'envoyer à Rouen huit habillements à l'uniforme de l'infanterie française. – Lettres signées par le marquis de Crémilles, le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, le duc d'Aiguillon, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur.

C. 724.(Liasse.) – 182 pièces, papier.

1719-1789. – Guerre. – Habillement. – États arrêtés par M. de Gasville, intendant, des sommes à payer par chaque bourg et paroisse pour l'habillement des milices, à raison de 25 livres pour chaque

soldat ; ces sommes devaient être remises par les syndics ou collecteurs des paroisses entre les mains des receveurs des tailles des Élections, le jour de l'assemblée des milices pour être formées en compagnie. – États des habillements militaires en dépôt dans diverses villes de la Généralité. – États de situation des effets du Roi et de ceux des troupes provinciales. Mémoires de fournitures et comptes. – Instruction sur la manutention des magasins du Roi (imprimée.) – Lettres signées par le marquis de Crémilles, le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur, le comte de Puységur.

C. 725.(Liasse.) – 307 pièces, papier.

1752-1785. – Guerre. – Habillement. – Correspondance entre l'intendant, ses subdélégués, les commissaires des guerres, les officiers de la garde-côte et le ministre. – Comptes. – États de situation. – Fusils avec baïonnettes, gibernes et habits uniformes fournis aux gardes-côtes. – Lettre du comte d'Estrées à ce sujet. – Lettre de M. de Moras fixant à 20 livres le prix de l'uniforme du soldat garde-côte, composé d'un justaucorps et d'un chapeau bordé de poil de chèvre. – Le duc de Choiseul demande à M. de Crosne des renseignements sur les manufactures établies dans l'étendue de la Généralité et pouvant fournir des marchandises pour l'habillement des troupes. – Lettres adressées à l'intendant par M. de Boisroger, inspecteur général des manufactures ; MM. Lemonnier et Deschamps, gardes de la communauté des fabricants de draps de la ville de Louviers. – États de l'armement des canonnières gardes-côtes. – Licenciement des canonnières. – Procès-verbaux de dépôt de leurs effets dans les 16 magasins de la Généralité. – Le maréchal de Ségur mande à M. de Crosne d'ordonner aux commissaires des guerres de faire la visite desdits effets. – États particuliers. – Minute de l'état général adressé au ministre. – Ordre de faire vendre par les subdélégués les boiseries ayant servi au dépôt dans les magasins. – Lettres de MM. le comte de Puységur, Bauldry de Bellengreville, ingénieur en chef au Havre ; de La Saussaye, Du Tertre. Héron, commissaires des guerres. – Lettres signées par le comte d'Estrées, de Moras, le duc de Choiseul, le maréchal de Ségur.

C. 726.(Liasse.) – 188 pièces, papier.

1746-1786. – Guerre. – Hôpitaux. – Correspondance entre l'intendant et le ministre, contre certaines clauses insérées dans les marchés des hôpitaux militaires : – arrangements nouveaux ordonnés par le Roi ; – précautions à prendre pour prévenir les abus qui se remarquent dans ces établissements et en assurer la comptabilité. – Lettre d'envoi d'un imprimé relatif aux expériences faites d'un topique pour arrêter l'hémorragie des artères sans ligature. – Les hôpitaux ont droit à 6 sols à la sortie de chaque soldat qui y aura été traité ; ils ne peuvent exiger que 40 sols pour l'enterrement de ceux qui y meurent, à la charge de fournir un drap pour les ensevelir et de payer 10 sols à l'aumônier. – Rappeler aux commissaires des guerres qu'ils ont à envoyer à M. de Paulmy une expédition des procès-verbaux des délibérations prises dans les assemblées des officiers de l'hôpital, qu'ils doivent tenir le premier de chaque mois. – Règles diverses à observer dans la rédaction des états de dépenses. – Modèles. – M. Héron rend compte à l'intendant de sa visite à l'hôpital de Dieppe. – Ordre de faire renvoyer au régiment de Limosin, pour y achever son engagement, un soldat renfermé à l'hôpital général de Rouen pour cause de folie et qui avait recouvré la raison. – Annonce de fonds. – Demandes et réceptions d'états d'hôpitaux. – Lettres signées par MM. le comte d'Argenson, le marquis de Paulmy, le marquis de Crémilles, Foullon, le maréchal de Belle-Isle, le duc de Choiseul, le prince de Montbarey, les maréchaux de Castries et de Ségur.

C. 727.(Liasse.) – 180 pièces, papier.

1760-1761. – Guerre. – Hôpitaux. – États des journées des soldats malades aux hôpitaux des places du département de Rouen, lesdits états certifiés par M. de Montrozier, commissaire-ordonnateur des guerres, et vérifiés par l'intendant. – Certificats des supérieurs et directeurs d'hôpitaux.

C. 728.(Liasse.) – 75 pièces, papier.

1777-1780. – Guerre. – Hôpitaux. – États des journées des soldats malades aux hôpitaux des places du département de Rouen, certifiés par les administrateurs des hôpitaux, vus et vérifiés par les commissaires des guerres. – Modèles imprimés. – Billets d'entrée et de sortie.

C. 729.(Liasse.) – 143 pièces, papier.

1754-1787. – Guerre. – Hôpitaux. – Correspondance concernant les militaires traités à Blangy-Houffleur. – M. Périer, au nom du duc de Penthièvre, se plaint à M. de Crosne de l'insuffisance de l'allocation accordée aux hôpitaux de Blangy et de Criel pour la journée de soldat (10 sols à Blangy, 5 sols à Criel). – Maison à Bolbec affectée à loger les malades du régiment de Lorraine. – Mauvais état de l'hôpital de Caudebec, exposé par le sieur Leduc. – Seize sous proposés pour la journée du soldat et refusés par la ville de Dieppe : « même à 24 sols l'hôpital serait en perte ». – Fiévreux du 1^{er} bataillon du régiment de Bavière, commandé par le baron de Pirch, à l'Hôtel-Dieu de la ville d'Eu. – Envoi à l'intendant du nouveau règlement de l'hôpital d'Évreux. – Effets fournis par M. de Brou à l'hôpital de Fécamp. – Demande d'augmentation de la journée du soldat, par M. Vignerot, prêtre, directeur de l'hôpital de Gisors : « Depuis 10 ans tout a augmenté d'un tiers pour le moins ». – Effets donnés par le Roi à l'hôpital de Grainville-la-Teinturière, en récompense du zèle avec lequel ont été soignés les soldats malades. – Lettre de M. Colombier au sujet de l'hôpital du Havre ; – lettres des administrateurs ; – deux soldats portés à l'hôpital après avoir été passés par les verges, si cruellement punis qu'ils seront plus d'un mois sans marcher et qu'ils seraient morts si on n'en avait pris un soin extrême. – M. de Paulmy, à son passage par Honfleur, ayant reconnu les inconvénients de faire passer de là au Havre les soldats malades, recommande de les confier au sieur Le Blanc, chirurgien de Honfleur, qui avait proposé de s'en charger. – Lettres signées par le marquis de Paulmy, le maréchal de Belle-Isle, le marquis de Crémilles, le duc de Choiseul et le maréchal de Ségur.

C. 730.(Liasse.) – 165 pièces, papier.

1759-1787. – Guerre. – Hôpitaux. – Correspondance concernant les militaires traités à Louviers-Vernon. – Requête à l'intendant à ce qu'il lui plaise faire payer 14 sous par jour et par chaque soldat à l'Hôtel-Dieu de Montivilliers ; signé : de Bellefont, abbesse ; Pinard, official de l'exemption ; de Beaunay, Houssaye, d'Auberville, etc. – Deux lettres de M^{me} Le Veneur, abbesse de Neufchâtel. – Réclamation des administrateurs de l'hôpital de Nonancourt, contre l'allocation de 10 sous par journée de soldat malade. – Lettre de M. Sebin, prieur de l'Hôtel-Dieu de Pont-Audemer. – Lettres et mémoires concernant l'épidémie qui attaqua, en 1786, le régiment de maréchal de Turenne, en garnison à Rouen ; ce régiment avait été employé, à la campagne précédente, à des travaux de dessèchement des marais de Rochefort. – Rapports intéressants sur cette épidémie, rédigés par Lépecq de La Clôture. – Lettres signées par MM. Leschevin et Laumonier. – Mémoire sans date ni signature sur l'hôpital général de Rouen : « Pour loger les folles il conviendrait construire 12 ou 13 loges qui contiendraient ensemble environ 15 toises de long ; leur place la plus naturelle et de moins de dépense, est de les adosser contre le mur rempart de la ville, adjacent à l'hôpital ; ces folles auraient la vue du soleil ; leurs cris ne seroient plus si aisément entendus. » – Partie du couvent des Pénitents de Saint-Valery, prise pour former un hôpital militaire. – Lettres de MM. Héron, de La Grave, etc., commissaires des guerres ; du vicomte de Lau, du duc d'Harcourt, Foullon, de Charrin, 1^{er} commis de la guerre ; du prince de Montbarey, du maréchal de Ségur.

C. 731.(Liasse.) – 120 pièces, papier.

1750-1786. – Guerre. – Hôpitaux. – « Instruction dressée par M. Richard, premier médecin inspecteur général des hôpitaux militaires du royaume, sur la nature, les propriétés et l'administration des eaux minérales de Bourbonne, Digne, Barèges et Saint-Amaud. » (Imprimée.) – Correspondance au sujet des extraits mortuaires, adressés par les majors des régiments aux intendants, et par ceux-ci à leurs subdélégués qui devaient les faire tenir aux familles. – Mémoire de M. Lepecq, aux fins d'obtenir du maréchal de Ségur une gratification pour les pénibles services rendus par lui aux malades. – Titre de médecin militaire en chef de l'hôpital de Neufchâtel conféré au sieur Le Hure. – États des armes laissées par les soldats décédés dans les hôpitaux ; – des à-

compte touchés par les soldats pour leur subsistance et autres besoins en sortant des hôpitaux. – Lettres signées par le comte d'Argenson, le marquis de Paulmy, le comte de Crémilles.

C. 732.(Liasse.) – 208 pièces, papier.

1758-1788. – Guerre. – Hôpitaux. – Dragées antivénériennes du docteur Keyser. – Bougies ou sondes anti-vénériennes, médicamenteuses et chirurgicales composées par le sieur André, chirurgien à Versailles. – Bougies du sieur Goulard, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Montpellier. – Bandages herniaires ; – lettres pour en accuser l'envoi ou la réception. – États de distribution de ces divers instruments et médicaments. – Recommandation du livre de M. Gardanne sur les maladies vénériennes. – Lettres signées par le comte d'Argenson, le comte de Crémilles, le duc de Choiseul, de Sartine, le maréchal Du Muy, le prince de Montbarey, le comte de Saint-Germain, le maréchal de Ségur, le comte de Brienne.

C. 733.(Liasse.) – 147 pièces, papier.

1711-1783. – Guerre. – Inspection des troupes. – Intendants d'armée. – Invalides ; – leurs pensions, leur solde et leur habillement ; – correspondance à ce sujet entre l'intendant, ses subdélégués et le ministre. – Inspection du corps royal de l'artillerie dans le département de Normandie par M. de Beauvoir, maréchal de camp, employé dans la province de Normandie, au Havre. – Le marquis de Crevolle, maréchal de camp, désigné pour l'inspection des troupes de la Généralité. – M. Senac de Meilhan nommé à la place d'intendant d'armée. – M. de Veimerange, commissaire ordonnateur des guerres, chargé de remplir les fonctions d'intendant dans le corps d'armée qui s'assemble sur les côtes de Normandie et de Bretagne, sous les ordres du comte de Vaux. – Règlement concernant le paiement qui devra être fait aux bas officiers, soldats, cavaliers, hussards et dragons des troupes du Roi actuellement retirés avec la solde dans les paroisses de son royaume. – Lettres de M. Chambon de La Barthe, du marquis de Monteynard, du comte de Saint-Germain, du maréchal Du Muy du prince de Montbarey, de Sartine, du maréchal de Ségur.

C. 734.(Liasse.) – 258 PIÈCES, papier.

1784-1789. – Guerre. – Invalides ; – leurs pensions, leur solde, leur habillement ; – correspondance à ce sujet entre l'intendant, ses subdélégués, les régisseurs de l'habillement, les commissaires des guerres et le ministre. – États des invalides pensionnés. – États des fournitures. – Le Roi approuve l'admission de Pierre Michault, ancien soldat au régiment de Soissonnais, dans la compagnie de canonniers invalides de Barthélémy, en garnison à Dieppe. – Le comte de Guibert, brigadier des armées et mestre de camp, commandant du régiment de Neustrie, chargé de faire, à la place de son père, l'inspection des invalides détachés dans la Généralité. – Lettres signées par le maréchal de Ségur, les comtes de Brienne et de La Tour Du Pin.

C. 735.(Liasse.) – 104 pièces, papier.

1694-1768. – Guerre. – Logement des troupes. – Contrôles du logement des troupes envoyées en quartier dans les places et les paroisses de la Généralité de Rouen, aux Andelys (gendarmes de la Reine), à Bolbec, Breauté, Bouteville, Étrepagny, Fécamp, Gruchet, Lyons, etc. – Mémoire de ce qui est dû par les officiers aux bourgeois des villes pour leurs logements, fourrages, etc. – État du logement des troupes qui peuvent être emplacements dans la ville de Caudebec fait par les conseillers du Roi, échevins en exercice. – États analogues pour les paroisses de Critot, Roquemont, La Rue Saint-Pierre. – Requêtes à l'intendant : – suppliques de 12 notaires gardes-notes de Rouen, pour être exemptés du logement des gens de guerre.

C. 736.(Liasse.) – 153 pièces, papier.

1733-1755. – Guerre. – Logement des troupes. – Correspondance. – Lettres des officiers ; – plaintes des administrations municipales et des particuliers pour cas de foule. – État des bourgeois de Pont-Audemer qui logent des officiers chez eux ou dans des appartements qu'ils louent à leurs frais. – Contrôle du logement de MM. les officiers de la garnison et ville de Pont-Audemer pendant les quartiers d'hiver. – M. Oursel, l'un des plus riches habitants du Havre, prétend s'exempter du

logement des gens de guerre au moyen d'une charge de contrôleur des brasseurs de bière. – Extrait de l'ordonnance du Roi du 25 juin 1750, concernant le logement des troupes dans les villes. – Lettres de MM. Desparts, commissaire des guerres, de La Millardière, colonel, directeur en chef de l'artillerie du Havre, Bourges, lieutenant au régiment de Beaufremont, Bonnier de Saint-Cosme, Du Plouy, de Courey, de Butler. – Lettres signées par Orry, le marquis de Breteuil, le comte d'Argenson.

C. 737.(Liasse.) – 126 pièces, papier.

1756. – Guerre. – Logement des troupes. – Correspondance, etc. – Difficultés du maire de la ville d'Eu avec le comte de Brienne, colonel du régiment d'Artois, à l'occasion des réjouissances pour la prise de l'île de Minorque. – Représentations de MM. Le Carbonnier, maire de la ville d'Eu, Varin, L'Homme, échevins, Le Carbonnier, procureur syndic, au sujet des ordres de l'intendant relatifs au logement d'un bataillon entier du régiment d'Artois. – Nombre des maisons dont cette ville est composée : 650, distraction faite des maisons occupées par les privilégiés ; 200 seulement occupées par des personnes aisées, chez lesquelles on peut trouver des logements. – État du logement des officiers du régiment d'Artois qui arrivera à Eu. – Lettres signées par le duc d'Harcourt, le comte d'Argenson.

C. 738.(Liasse.) – 163 pièces, papier.

1757. – Guerre. – Logement des troupes. – Correspondance, etc. – La ville du Havre demande à M. de Paulmy à être déchargée du logement du corps nombreux d'officiers d'artillerie, eu égard à la petitesse du lieu, à la cessation totale du commerce maritime et à la misère des citoyens. – Lettres de MM. Quesney, maire de Honfleur, Caresme, Lemonnier, Houel, échevins : « La plus grande partie des habitants de cette ville sont mariniers, prisonniers en Angleterre ou au service du Roi ; les autres de profession pour la marine sont sans occupation par la cessation totale du commerce. » – Correspondance et informations au sujet de l'insulte faite au sieur Le Roy, échevin de la ville de Dieppe, par M. le chevalier de Coüé, major du régiment de la Reine. – Lettres signées par le duc d'Harcourt, L.-J.-M. de Bourbon, le marquis de Paulmy.

C. 739.(Liasse.) – 250 pièces, papier.

1758-1760. – Guerre. – Logement des troupes. – Correspondance, etc. – Le sieur Le Prince, pourvoyeur de la marée pour les maisons de la Reine et de Madame la Dauphine, à Dieppe, maintenu dans l'exemption du logement des gens de guerre. – État-major du régiment de Flamarens, logé par cantonnement au bourg de Cany ; plainte à cette occasion de J.-B. Cherfils, notaire royal, procureur et changeur pour le Roi, au bailliage de Cany. – Lettre de M. de Crémilles à M. de Brou : « Les subdélégués, n'ayant aucune autorité par eux-mêmes, ne peuvent que faire exécuter vos ordres, et vous êtes trop ami de la règle pour leur en donner dans des cas relatifs aux fonctions des commissaires des guerres, qui doivent les recevoir de vous toutes les fois qu'ils sont à portée de les remplir, » – Lettres de MM. Desparts, de Thianges, de Flamarens, de Montrozier, de Kersauson, du duc d'Harcourt, de L.-J.-M. de Bourbon, du marquis de Crémilles.

C. 740.(Liasse.) – 272 pièces, papier.

1761-1763. – Guerre. – Logement des troupes. – Correspondance, etc. – Le prince de Lorraine, abbé commendataire de Jumièges, recommande à l'intendant la pétition des habitants de Jumièges, tendant à obtenir exemption du logement des troupes pendant l'hiver de 1761, en considération de leur misère. – Frais de casernement au bourg de Cormeilles de la compagnie de Pontcharrost-dragons. – Minute d'ordonnance de l'intendant ; – confirmation de la nomination faite de la personne de François Patin comme syndic militaire du Bourgtheroulde, en remplacement du sieur Rabeaux ; – les habitants de la paroisse et les syndics des paroisses formant l'arrondissement dudit lieu se conformeront à ce que Rabeaux leur prescrira pour l'exécution des ordres qu'il recevra de l'intendant, relativement au service des troupes ; – le syndic assiera le logement des troupes avec égalité, eu égard aux occupations et tenures des particuliers ; à chaque passage de troupes, il tiendra un contrôle exact des logements, un état des voitures et chevaux qu'il commandera. – M. Turgot

recommande la paroisse d'Etrépagny, dont il est seigneur. – Observations de M. Rutel, subdélégué, sur la proposition du duc de Choiseul, de donner pour aide à la ville de Chaumont, lors du passage des troupes, certaines paroisses des environs. – Lettres signées par les ducs d'Harcourt et de Choiseul.

C. 741.(Liasse.) – 306 pièces, papier.

1764-1768. – Guerre. – Logement des troupes. – Correspondance, etc. – La ville du Havre demande à être exemptée du logement du comte de Rozen, colonel du régiment de Dauphiné, en payant à cet officier 60 livres par mois ; – il est logé chez la dame Papillon ; – en désaccord avec elle pour un salon qui était la seule pièce où il pût recevoir les officiers de son régiment. – Lettre du marquis de Faudoas, capitaine des grenadiers au régiment d'infanterie de la Reine, au sujet de la difficulté qui lui était faite par les consuls du Havre de lui payer le logement exigé par son grade de colonel. – Renseignement au sujet d'une plainte portée par le marquis de Fitzjames contre M. Dupin, maire de la ville de Pont-Audemer. – Requêtes des avocats au Parlement de Normandie pour être maintenus en possession de leur exemption du logement des gens de guerre. – Lettres de MM. Coupiane, Cambon, de Merleval, du duc de Choiseul.

C. 742.(Liasse.) – 288 pièces, papier.

1769-1771. – Guerre. – Logement des troupes. – Correspondance, etc. – M. Le Porquier annonce à l'intendant qu'il a fait afficher le règlement de police militaire du duc d'Harcourt : « L'établissement d'une brigade de maré-chaussée à Gisors permet d'espérer qu'il y aura deux cavaliers résidant à Chaumont ; cet avantage purgerait notre contrée d'une infinité de mendiants valides de tous les pays, qui s'y réfugient et s'y amassent, lorsqu'ils sont poursuivis dans les autres provinces ; les vols et les forfaits y deviendraient aussi moins communs : c'est le vœu des seigneurs, des curés et de tous les particuliers. » – Lettre de M. Oursel au sujet de l'établissement d'une autre brigade de maré-chaussée à Ingouville, près le Havre : « Les archers de cette brigade arrêtent journellement des mendiants valides et vagabonds, et les déposent dans les prisons royales du Havre comme en prison empruntée, pour, ensuite et lorsqu'ils auront une certaine quantité de ces mendiants..., les transférer à Caudebec, où leurs procès doivent être instruits. » – Requête de M^{me} de La Rochefoucauld, abbesse de Saint-Sauveur d'Évreux, pour être dispensée du logement des gens de guerre ; titres à l'appui. – Plusieurs particuliers exemptés de ces mêmes charges par les échevins de Rouen pour services rendus à la ville. – Lettres signées par d'Ormesson, le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard.

C. 743.(Liasse.) – 278 pièces, papier.

1772-1778. – Guerre. – Logement des troupes. – Correspondance, etc. – Le duc d'Harcourt prie l'intendant de lui faire payer sur les tailles le logement qui lui est dû par la Généralité, en sa qualité de commandant. – Requête des habitants de Dieppe afin que tous fussent astreints, sans distinction de qualité, ni de profession, à faire ou faire faire le guet et la garde de la ville. – Mémoire signé d'un grand nombre de négociants de la ville de Rouen, par lequel ils demandent qu'on leur accorde, ainsi qu'à tous les autres citoyens qui sont assujettis à faire le service de la milice bourgeoise, la faculté de se faire remplacer par telle personne qu'ils jugeront à propos. – État des logements des casernes de la ville de Rouen. – Mémoire pour servir à la distribution des logements des personnes qui ont droit de loger à la citadelle du Havre. – État des effets et ustensiles nécessaires dans chaque chambre occupée par les soldats, cavaliers et dragons (imprimé). – Lettres de MM. Mistral, Legier, chef de brigade, de Luzy, capitaine au corps royal du génie, Lebeuf, directeur des fortifications au Havre, et du chevalier de Campistron. – Lettres signées par le duc de La Vallière, le prince de Lambesc, Tolozan, le duc d'Harcourt, l'abbé Terray, le marquis de Monteynard, le duc d'Aiguillon, le maréchal Du Muy, le comte de Saint-Germain, le prince de Montbarey.

C. 744.(Liasse.) – 284 pièces, papier.

1779-1781. – Guerre. – Logement des troupes. – Correspondance, etc. – Ordre de marquer à la craie, ainsi qu'il est d'usage dans les cas extraordinaires, les logements nécessaires tant pour les

officiers généraux que pour les troupes qui composent le corps d'armée commandé par M. le comte de Vaux. – L'intendant jugera de l'utilité de contraindre certains particuliers de Pont-Levêque à la charge du logement, si le cas de foule est constaté. – L'intendant donnera des ordres pour faire loger à Rouen, en totalité, le 1^{er} bataillon du régiment de Toul du corps royal de l'artillerie. – Apostille de Marie-Thérèse, comtesse d'Artois, à la pétition de Laurens, ancien inspecteur des postes, retiré à Gisors. – Traité de la fourniture générale des lits dans les pavillons et casernes des villes, citadelles, forts et châteaux du royaume et de la Corse. – Plaintes des officiers municipaux de Caudebec sur le refus des préposés des fermes de loger des troupes : « Caudebec est composé d'environ 600 feux. En réduisant un quart sur ce nombre à cause des pauvres, on voit qu'un bataillon, qui n'est jamais composé de plus de 500 hommes, ne peut pas y faire foule. » – Contrôle du logement des officiers du régiment de Vexin en quartier à Pont-Audemer. – Lettres de MM. de Thieulin, directeur de l'artillerie de Basse-Normandie, de Regnier, lieutenant-colonel, de Souches, grand prévôt de France, du duc de Liancourt. – Lettres signées par le duc d'Harcourt, le prince de Montbarey, le comte de Vergennes.

C. 745.(Liasse.) – 224 pièces, papier.

1782-1789. – Guerre. – Logement des troupes. – Correspondance, etc. – État général de la ville de Chaumont-en-Vexin, de toutes les maisons qui la composent, tant exemptes de droit que prétendues exemptes par privilèges, occupées par des filles roturières, ruinées et dévastées. – État de ce qui est dû aux propriétaires des maisons prises pour le casernement de Dieppe. – Procès-verbal pour constater la foule qu'occasionne à Montivilliers le régiment de Poitou. – Projet de transférer les Oratoriens de Dieppe dans la maison des Minimes, et de destiner les bâtiments qu'ils laisseront vacants à l'établissement de deux bataillons. – Prétention du geôlier des prisons de Dieppe de toucher un sou par jour sur la solde de chaque soldat envoyé en prison, pour la paille qui lui est délivrée. – Lettres de MM. Lagenerte, colonel d'artillerie, de L'Espinasse, capitaine au corps royal du génie, Heuzé de Saint-Paul, directeur au corps royal de l'artillerie du département de la moyenne et basse Normandie. – Lettres signées par le maréchal de Ségur, le comte de Brienne et le baron de Breteuil.

C. 746.(Liasse.) – 321 pièces, papier.

1708-1790. – Guerre. – Licenciement. – Certificats de retraite délivrés à des soldats invalides par Jean-Joseph de Sahuchet d'Amarzit d'Espagnac, maréchal des camps et armées du Roi, chargé de l'inspection générale des compagnies détachées de l'Hôtel royal des Invalides réparties dans les provinces du royaume. – Visas des subdélégués. – Extrait des registres des actes de l'état civil. – États des officiers, bas officiers et soldats invalides retirés dans les diverses subdélégations de la Généralité, d'après les certificats du baron de Cazillac et du comte de La Serre. – Lits militaires. – Correspondance relative à leur fourniture. – États généraux des fournitures de lits servant à coucher les troupes dans les places du département de Rouen. – États des mêmes fournitures dressés par les commissaires des guerres lors de leurs visites. – Procès-verbaux de réception ; marchés avec les entrepreneurs. – Nombreux états signés par M. d'Arthieulle, commissaire des guerres. – Lettres de M. Virieu de Beauvoir, du comte d'Argenson, du marquis de Paulmy, du maréchal de Belle-Isle, du duc de Choiseul, du comte de La Tour Du Pin.

C. 747.(Registre.) – In-folio, papier ; 152 feuillets.

1718-1740. – Guerre. – Maréchaussée. – Registre à l'usage d'un lieutenant de maréchaussée (M. Blandin), contenant copie d'ordonnances, de lettres ministérielles, de comptes et d'extraits de jugements du conseil de guerre. – Copie de la quittance donnée à Gabriel Blandin, écuyer, de la somme de 15,000 livres pour la finance de l'office de lieutenant du prévôt général d'une compagnie de maréchaussée établie au département de Rouen, créée héréditaire par édit du mois de mars 1720.

C. 748.(Liasse.) – 114 pièces, papier.

1730-1741. – Guerre. – Maréchaussée. – Correspondance ministérielle, signalements, gratifications, nominations, destitutions, etc. – Faire payer à deux gardes de la maréchaussée de

Rouen ce qui leur est dû pour s'être employés à la saisie des livres du sieur Touchais. – Faire saisir un braconnier dénommé par la duchesse de La Rochefoucauld. – État demandé par le maréchal de Villars des noms et demeures des lieutenants des maréchaux de France. – Donner la chasse aux mendiants et vagabonds des environs de Gisors. – A l'avenir, les prévôts seront astreints à remettre, tous les trois mois, à l'intendant une liste des particuliers constitués prisonniers par les maréchaux, liste indiquant l'état de la procédure et les raisons qui font différer le jugement. – Les subdélégués informeront l'intendant tous les mois des tournées que la brigade de leur résidence et celles des environs auront faites, et s'en feront remettre des certificats par les curés ou les principaux habitants. – Le sieur de Jort, syndic des avocats du bailliage de Rouen, nommé procureur du Roi de la maréchaussée à la place du sieur Le Danois, décédé. – Ordres à transmettre au sieur Cambon, prévôt général, à l'occasion du voyage de madame la comtesse de Toulouse à Forges. On suivra ce qui a été fait à l'occasion du voyage au même lieu, en 1738, de madame la duchesse, seconde douairière. – Lettres signées par Chauvelin, le maréchal de Villars, d'Angervilliers, le marquis de Breteuil.

C. 749.(Liasse.) – 127 pièces, papier.

1742-1786. – Guerre. – Maréchaussée. Correspondance ministérielle, etc. – Le sieur de La Croix, brigadier des gardes du corps du Roi, demande le secours de la maréchaussée pour désarmer des braconniers qui détruisent le gibier de la terre de Bachivilliers, dont il est seigneur. – La plupart des curés font difficulté de communiquer les registres baptismaux des paroisses aux cavaliers de la maréchaussée chargés de la vérification des signalements des soldats de recrue ; l'intendant est prié d'engager les curés de son département à satisfaire à la volonté du Roi, et même de réclamer là-dessus l'autorité de MMgrs les évêques, s'il est nécessaire. – Dispute entre le sieur Des Petits-Prés et le sieur Taiffa-ville pour le commandement de la maréchaussée de Rouen. – Le service des maréchaussées est important à tous égards, et particulièrement à l'escorte des deniers des impositions qui sont voiturés tous les mois des Élections au chef-lieu, et souvent du chef-lieu à Paris : réveiller sur ce service la vigilance du prévôt général, – Réforme de la maréchaussée. – Suppression de brigades. – Requêtes au duc d'Harcourt, lieutenant général commandant dans la province de Normandie. – Lettres signées par le marquis de Breteuil, le comte d'Argenson, le chancelier d'Aguesseau, le comte de Saint-Florentin, le duc de Choiseul, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur.

C. 750.(Liasse.) – 64 pièces, papier ; 3 sur parchemin.

1706-1779. – Guerre. – Maréchaussée. – Plaintes dirigées contre Jean-Nicolas Cambon, prévôt général, par le sieur de Taiffa-ville, son lieutenant ; mémoire justificatif ; pièces à l'appui. – Rôles de montres et revues faites par MM. de Lamoignon et Roujault de la compagnie du grand prévôt général de la haute Normandie, ses lieutenants, officiers et archers, tant de ladite compagnie que de celles des bailliages de Rouen, Caux, Évreux et Gisors. – Grands prévôts avant M. Cambon, Jacques de La Fosse, seigneur de Saint-Gervais, Antoine Marion et Louis Pelet. – Revues du milieu du XVIII^e siècle, mentionnant les signalements et les services des officiers et cavaliers. – Revues faites aux brigades de la compagnie de maréchaussée de Rouen par M. Cambon ; ses lieutenants Julien They Des Petits-Prés, Gabriel Blandin, Nicolas-Balthazar Baudry.

C. 751.(Liasse.) – 60 pièces, papier.

1739-1757. – Guerre. – Milices. – Correspondance ministérielle. – Prendre des arrangements nécessaires pour que les miliciens, étant en corps de bataillons, puissent être coiffés et chaussés. – Lettres au sujet de l'ordonnance du Roi, du 30 octobre 1742, portant augmentation de 30,000 hommes de milices, dont la levée doit être faite dans les villes capitales et autres qui en ont été exemptes par le passé. – Réclamation de M. de La Bourdounaye en faveur du département de Rouen : « C'est trop que d'ordonner la levée de 1270 hommes, indépendamment du remplacement, eu égard au nombre prodigieux des manufactures du pays, à son grand commerce, qui fait une des principales richesses de l'État, au peu de monde qui reste pour la culture des terres, surtout depuis les maladies. » – Lettre du même, à M. de Breteuil, relativement à l'opération de la levée de la milice à Rouen : « Elle a duré.... jours. Tout s'est passé avec la plus grande tranquillité. Nulle

plainte, nuls murmures, nulle insolence de la part des garçons. Je n'en ai pas envoyé un seul en prison. Il y en avoit pourtant environ 6,000 sur la liste. Mais le déchet a été considérable, et d'autant plus que je les ai trouvés en général vilains et mal faits. J'en ai renvoyé plus de 3,000 parce qu'ils n'avaient pas les cinq pieds. » – Bataillons de milice portés à 630 hommes, par augmentation de 40 hommes, réduits ensuite à 510. – Cinq bataillons pour la Généralité de Rouen, Pont-Audemer, Vernon, Neufchâtel, Gisors, Rouen. – Lettres de M. Cochin au sujet de l'exemption de milice dont jouissent, par la grâce du Roi et en faveur des arts, les élèves de l'Académie de peinture ; – du duc de Saint-Aignan, en faveur des habitants du Havre. – Ordonnances du Roi concernant la milice. – Lettres signées par d'Angervilliers, les marquis de Breteuil, de Paulmy, le comte de Crémilles, de Boullongne.

C. 752.(Liasse.) – 59 pièces, papier.

1758-1762. – Guerre. – Milices. – Correspondance ministérielle. – Lettre d'envoi de l'ordonnance du Roi pour porter les bataillons de milice à 120 hommes : – « Mais Sa Majesté a voulu ménager les gens de la campagne, et que le plus fort de la levée portât sur les villes. » – Ordonnance de M. de Brou, en conséquence de l'ordonnance du Roi (imprimé.) – Les commissaires des guerres feront la revue la plus exacte de tous les bataillons de milice et en remettront des états signés d'eux à l'intendant de la Généralité. – Prétention des maîtres chirurgiens de la ville de Rouen de faire la visite des hommes qui s'assemblent pour le tirage de la milice. – Amende de 600 l. imposée par le ministre aux religieux de Saint-Ouen de Rouen, pour s'être opposés à l'enlèvement d'un fuyard qui s'était retiré dans leur église. – Lettre de M. de Brou au maréchal de Belle-Isle à ce sujet : il lui remontre l'importance de réprimer de pareils abus dans un moment où une levée aussi considérable que celle d'alors, et dans une ville qui depuis plus de 10 ans n'y avait pas été assujettie, rendait le maintien de la règle absolument nécessaire ; il ajoutait que d'autres maisons religieuses s'étaient permis de recéler des fuyards. – Lettres signées par le marquis de Paulmy, le marquis de Crémilles, de Vault, le maréchal de Belle-Isle, le duc de Choiseul.

C. 753.(Liasse.) – 205 pièces, papier.

1711-1786. – Guerres. – Milices. – Requêtes adressées à l'intendant à l'effet d'obtenir exemption de la milice. – État des requêtes présentées tant à M. de La Michodière qu'à M. de Crosne, intendants, par différents particuliers tombés au sort, ledit état portant indication des personnes qui s'intéressaient aux réclamations et les décisions adoptées. – Lettres du duc Du Châtelet, de MM. l'abbé de Breteuil, Portail, Sevin Des Fontanelles, les chanoines Papillaud et Terrisse. – Remerciements adressés à M. de Crosne, par les échevins de Bolhec, pour avoir bien voulu, à la sollicitation de leur illustre patron le duc de Charrost, exempter leur bourg du tirage de la milice en se contentant de 3 miliciens fournis par ledit duc et payés à ses frais.

C. 754.(Liasse.) – 181 pièces, papier.

1758-1786. – Guerre. – Milices. – Requêtes adressées à l'intendant par des jeunes gens tombés au sort, à l'effet d'obtenir permission de se faire substituer ou de se marier. – Lettres de MM. Grente de Grécourt, Papillaud, chanoine, Saunier, curé de Saint-Maurice d'Etelan, du duc de La Rochefoucauld, de Miromesnil. – Lettre signée par le maréchal de Ségur.

C. 755.(Liasse.) – 219 pièces, papier.

1701-1747. – Guerre. – Milices. – États des soldats fournis par la Généralité de Rouen pour les recrues de l'infanterie de l'armée d'Italie ; – des lieux déterminés pour l'assemblée de ces soldats ; – des déserteurs arrêtés ou qui se sont représentés. – Liste des prisonniers de milice de la conciergerie du bailliage de Rouen, arrêtés par ordre de M. l'intendant et de M. de Broust, son subdélégué, présentée à mondit sieur par Martin Regnault, concierge des prisons. – Rôles des garçons des différentes paroisses qui doivent tirer ou ont tiré au sort pour la milice. – Sur 19 garçons au Petit-Andely, 5 désignés comme ayant accepté des charges de syndic qu'ils faisaient valoir comme motifs d'exemption. – Lettres de syndics et de subdélégués au sujet de la levée. – Requêtes à M. de Richebourg, intendant, et à M. Aubert, trésorier de France, député pour entendre

les plaintes au sujet de la levée de la milice. – Réclamations de particuliers et de paroisses (Longueil, Ry, Saint-Pierre-Azif, le Vieux-Bourg). – États des hommes de milices fournis par les paroisses des diverses Élections. – Rôles d'escouade.

C. 756.(Liasse.) – 118 pièces, papier.

1750-1754. – Guerre. – Milices. – États et contrôles des miliciens : noms des paroisses des miliciens, années de service. – États des hommes qui ont été renvoyés, pour infirmités, comme surnuméraires ou qui se sont trouvés absents au moment de l'assemblée. – Bataillons de Rouen et de Neufchâtel, compagnies de grenadiers, capitaines : Blondel de Bellebrune, Blondel de Pierreville ; lieutenants : Lintot, d'Aussebourg,

C. 757.(Liasse.) – 81 pièces, papier.

1755-1758. – Guerre. – Milices. – États et contrôles des miliciens. – Routes fournies par l'intendant à des soldats du Vieux-Palais de Rouen, pour porter aux syndics et aux curés les mandements relatifs à la levée de la milice. – Permission au porteur de recevoir 5 sols dans chaque paroisse et non davantage. – Projet de levée pour la subdélégation de Dieppe, accompagné d'une lettre de M. de Belmesnil, subdélégué ; il prie l'intendant de se contenter de 175 miliciens au lieu de 200. Avec 200, il faudra prendre de 4, 2, de 7, 3, et à proportion du reste ; il paraît déjà bien dur de prendre de 5, 2, de 8,3, etc. ; s'il fallait absolument 200 hommes, mieux vaudrait tomber un peu plus fort sur les villes que de désoler les campagnes. – Lettre de M. Regnault de Rousseville, avocat, syndic de Pont-Levêque ; à défaut de maire et d'échevins, il lui faut, malgré sa mauvaise santé, pourvoir au logement des troupes, conduire les miliciens à Rouen, s'occuper du recouvrement du dixième : prière à l'intendant de commettre quelqu'un à sa place pour la conduite des huit miliciens de la ville à Rouen. – Lettre signée par de Moras.

C. 758.(Liasse.) – 80 pièces, papier.

1765-1779. – Guerre. – Milices. – États et contrôles des milices. – État des miliciens levés dans la Généralité de Rouen. – Indication des paroisses et centaines, des noms des miliciens, de leur vacation, de leur domicile au moment du tirage, de leur état et de leur résidence actuelle. – Liste des garçons et hommes veufs sans enfants, depuis l'âge de 18 jusqu'à 40 ans, sujets au sort de la milice, et en outre des hommes mariés de l'âge de 20 ans et au-dessous, existant dans les différentes paroisses de la Généralité de Rouen, qui seront aussi assujettis au sort à défaut de garçons. Dans ces états, on indique le nombre de feux de la paroisse et la taille des hommes (28 paroisses). – États des officiers réformés ou retirés, domiciliés dans la généralité de Rouen, qui désirent continuer leur service dans la milice ; – des sujets proposés pour y remplir les lieutenances et autres emplois. – Lettres signées par le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard.

C. 759.(Liasse.) – 61 pièces, papier.

1766-1773. – Guerre. – Milices. – Contrôles des miliciens de l'Élection, faubourgs et banlieue de Rouen ; – âge, domicile, profession, signalement des miliciens. – Comptes rendus à J.-B. François de La Michodière, intendant, par Gaspard-Norbert Arvillon de Sozay, commis à la recette générale des finances de cette Généralité, des recettes et dépenses faites à l'occasion du petit équipement de la milice. – Ordonnances de l'intendant en faveur des subdélégués, servant de pièces justificatives au compte du petit équipement.

C. 760.(Liasse.) – 160 pièces, papier.

1711-1787. – Guerre. – Milices. – Abonnements, chirurgiens, équipement, exemptions, fuyards. – Soumissions passées par quelques communautés de la ville de Rouen de fournir certain nombre d'hommes pour la milice. – Engagements contractés par la communauté des drapiers. – État des communautés abonnées. – Lettre de M. de Miromesnil à l'intendant, pour le prier de charger le sieur Duquesne de l'examen des garçons que des infirmités empêchent de tirer à la milice. – Minutes d'ordonnances de l'intendant relatives à l'équipement de la milice. – État des exemptions particulières du tirage au sort pour les régiments provinciaux accordées par le Roi à la Généralité de

Rouen, eu égard aux circonstances locales (imprimé.) – « Seront exempts les principaux ouvriers des manufactures de faïence établis dans le faubourg de Saint-Sever de la ville de Rouen. » – Autorisation accordée par l'intendant à des miliciens tombés au sort de poursuivre et faire arrêter des fuyards pour être substitués à leur place. – Demandes de grâce, etc. – Ordonnances de l'intendant. – Ordonnances de M. de Maussion qui condamnent deux particuliers à dix années de service comme fuyards. – Lettres signées par Voysin, le marquis de Monteynard, de Sartine.

C. 761.(Liasse.) – 141 pièces, papier.

1709-1785. – Guerre. – Milices. – Lieutenances, lieux du tirage, règlements, etc. – Lettres des syndics et des subdélégués au sujet des opérations du tirage. – Demandes de lieutenances ; lettres du chevalier de Lèzeau, – du chevalier de Mirabeau, etc., – de Houard (l'auteur des *Coutumes anglo-normandes*), en faveur d'un nommé Jacques Doresmieulx, qui sollicitait une lieutenance à la milice. – État des officiers des bataillons de milices de Gisors, Neufchâtel, Pont-Audemer, Rouen, Vernon, avec mention de l'âge et des services. – Ordonnance de M. de Crosne, intendant : « Le centenaire de la centaine de. avertira tous les garçons de sa centaine dont il a la liste, et les conduira à 7 heures du matin aux Récollets, hors Bouvreuil, pour tirer au sort. » – Ordonnance de Louis XIV pour faire fournir des recrues de milices par les paroisses aux troupes d'infanterie française de ses armées, si mieux n'aiment les particuliers qui seront obligés de tirer au sort donner 75 livres pour chacun homme que les paroisses auront à fournir. – M. Besogne, syndic de Sainte-Croix de Cormeilles, demande à être dispensé de conduire à Neufchâtel les 2 ou 3 miliciens de sa paroisse : « Je suis syndic, mais en outre chirurgien très-affairé et accoucheur, et actuellement plusieurs femmes à la veille d'accoucher, dont j'ai la confiance (de ce nombre il y en a de condition), jette tent les hauts cris sur l'absence que ce voyage exigera de moi. » – Lettres signées par Le Blanc, et parle duc de Choiseul.

C. 762.(Liasse.) – 217 pièces, papier.

1714-1768. – Guerre. – Mouvement des troupes. – Routes de la cour signées par les rois Louis XIV et Louis XV, contresignées par leurs ministres Voysin et le duc de Choiseul. – Reconnaissances pour fournitures de logement et d'étapes délivrées par les officiers porteurs de la route. – Certificats des maires et échevins. – Départ de divers détachements pour la Généralité de Rouen. – Avis donnés à l'intendant par MM. Brehant, Brezé, Contades, d'Hérouville, La Serre, Monconseil, de Tourny, par les ducs de Broglie, d'Harcourt, et par L.-J.-M. de Bourbon. – M. de La Bourdonnaye, prévenu par M. de Balincourt du prochain passage par Vernon et Evreux du régiment de Médoc ; – prisonnier de guerre échangé de la garnison d'Egra, en route pour Caen. – Lettres signées par les marquis de Paulmy, de Crémilles et par le duc de Choiseul.

C. 763.(Liasse.) – 146 pièces, papier.

1769-1775. – Guerre.–Mouvement des troupes. – Routes de la cour signées par le roi Louis XV, contresignées par ses ministres le duc de Choiseul et le maréchal de Félix Du Muy, accompagnées des lettres d'envoi et des réponses de l'intendant. – Chemins assignés à divers détachements par le maréchal d'Harcourt. – Reconnaissances pour fournitures de logement, etc. – Marche des détachements destinés à la garde des côtes de Normandie aux ordres de M. le maréchal d'Harcourt. – Bataillon du régiment de la marine en route pour le Havre, où il doit s'embarquer pour les îles du Vent. – Bataillon du régiment Dauphin employé aux travaux des digues de Brévent. – Détachement du régiment de Penthièvre envoyé aux Andelys contre les émeutiers. – Lettres signées par le duc de Choiseul et le maréchal Du Muy.

C. 764.(Liasse.) – 266 pièces, papier.

1775-1780. – Guerre.– Mouvement des troupes. – Routes de la cour signées par le roi LouisXVI et contresignées par ses ministres, le comte de Saint-Germain elle prince de Montbarey. – États de routes à suivre par les troupes et portant la signature de M. d'Avrange. – Chemins assignés à divers détachements par le maréchal d'Harcourt. – Marche des troupes pour se rendre au camp, près Bayeux. – Compagnie Du Pugct (artillerie) envoyée à Rennes. – Lettres signées par le maréchal

d'Harcourt, par son fils le duc d'Harcourt, par Du Puget, commandant l'artillerie au Havre. le prince de Lambesc, le maréchal de Broglie, le comte de Saint-Germain, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur.

C.765. (Liasse.) – 181 pièces, papier.

1780-1789. – Guerre. – Mouvement des troupes. – Routes de la cour signées par Louis XVI et contresignées par ses ministres, le maréchal de Ségur et le comte de Puységur. – États signés par M. d'Avrange et indiquant les routes à suivre par les troupes. – Route à suivre par les détachements de troupes placés sous les ordres du marquis de Beuvron, destinés à passer en Amérique. – Bataillon de Waldener autorisé à lever une légion d'environ 600 hommes pour le service de la compagnie hollandaise des Indes orientales. – Dépôt accordé au Havre pour la réunion et embarquement de cette troupe. – Lettres du marquis de Beuvron, datées du château du Champ de la Bataille. – Lettres signées par de Veimecrange, intendant de l'armée au Havre, par le maréchal duc d'Harcourt, le duc d'Harcourt, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur, le comte de Puységur.

C. 766.(Liasse.) – 71 pièces, papier.

1756-1789. – Guerre. – Officiers. – Correspondance ministérielle relative à leur logement, à leur traitement. Extrait de l'état général des officiers et employés de l'artillerie servant dans les places et de leurs appointements. – Meubles et ustensiles fournis aux officiers du corps royal d'artillerie et du génie assemblé au Havre. – Le marquis de Rostaing, commandant en chef, de Mouy, commandant en second, Du Portal, colonel et directeur en chef, de La Geneste, capitaine aide-major. – Demande de renseignements sur la résidence actuelle des officiers réformés, ou retirés du service. – Lettre de M. de Vault à M. de Brou : « le Roi avait ordonné de ne plus admettre aux emplois d'officiers de ses troupes que des fils d'officiers, enfants de magistrats ou de la noblesse. Pour suivre invariablement ce principe, comme les indications des extraits baptistaires ne sont pas toujours assez explicites quant ; à l'extraction des sujets, le maréchal de Belle-Isle pense qu'il est nécessaire que les intendants s'informent particulièrement de ce point et en fassent mention dans leurs propositions. » – Lettres signées par Virieu de Beauvoir, par le marquis de Crémilles, le maréchal de Ségur, le comte de Puységur.

C. 767.(Liasse.) – 300 pièces, papier.

1775-1782. – Guerre. – Officiers. – Demandes de places. – Lettres de recommandation. – États de service à l'appui. – États des officiers de milice établis dans le département de Rouen qui désirent continuer leur service dans les mêmes troupes. – Noms des bataillons, noms des officiers, leur âge, leur résidence, – détails de leurs services et des actions de guerre où ils se sont trouvés ; – Alexandre-Constant de Creny, chevalier de Saint-Louis, capitaine au bataillon de Rouen. – Pierre-Marc Lesur, capitaine au bataillon de Gisors.

C. 768.(Liasse.) – 77 pièces, papier.

1707-1761. – Guerre. – Police militaire. – États des soldats de milice qui ont déserté. – Ordres transmis à l'intendant par Chamillard et Voysin de faire arrêter et punir des déserteurs. – Plaintes contre des soldats. – Interrogatoires par ordre de l'intendant. – Assassinat d'un nommé Tricaud, sergent de milice, par deux soldats du sieur Dumesnil, capitaine au régiment de Conflans. – Violences et excès commis un jour de foire à Annebaut par des dragons de la compagnie de Brion, en quartier à Montfort. – Information à ce sujet par Guillaume-Nicolas Legras, lieutenant du bailli dudit lieu. – Information faite par M. Colleaux, lieutenant de police à Caudebec, au sujet d'un nommé planchon, homicide par deux soldats du régiment de Saint-Vallier. – Lettres signées par le marquis de Chamillard, Voysin, le marquis de Paulmy, le marquis de Crémilles.

C. 769.(Liasse.) – 227 pièces, papier.

1761-1789. – Guerre. – Police militaire. – Placet des soldats du régiment de Blois, en quartier à Saint-Valéry, contre leur officier. – État des frais de poste du voyage de M. Des Ervolus, lieutenant de maréchaussée, de Rouen à Versailles, où il a été député pour y rendre compte du conseil de

guerre tenu à Rouen. – M. de La Panne, maire de Neufchâtel, insulté par un officier au régiment d'infanterie de Berri ; le Roi veut que le coupable soit retenu deux mois en prison et que sa paye de ce temps soit envoyée à l'intendant pour être distribuée au plaignant. – Ordre d'informer des mauvais traitements faits par un lieutenant au régiment royal-étranger à des chaudronniers de Bacquerville qu'il s'était permis de faire enfermer de son autorité pendant trois jours dans une chambre basse servant de prison aux cavaliers.– Ordonnances du duc d'Harcourt, gouverneur de la province de Normandie. – Plaintes, demande de renseignements. – Lettres signées par de Lamignon, le maréchal de Belle-Isle, le duc d'Aiguillon, le maréchal de Ségur, le comte de Puységur.

C. 770.(Liasse.) – 180 pièces, papier.

1714-1787. – Guerre. – Poudres et salpêtres. – Ordonnances, arrêts du Conseil, instructions relativement à la fabrication des poudres et salpêtres. – Instruction sur l'établissement des nitrières et sur la fabrication du salpêtre, publiée par ordre du Roi pour les régisseurs généraux des poudres et salpêtres ; à Paris, de l'imprimerie royale, 1777. – Ordres de délivrer de la poudre aux régiments. – Correspondance relative à la recherche du salpêtre, au prix des matières employées pour la fabrication et à la régie des poudres. – Lettres signées par Orry, Machault, d'Ormesson, le comte d'Argenson, de Moras, le duc de Choiseul, l'abbé Terray, Turgot, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur, Necker, le comte de Vergennes, de Villedeuil.

C. 771.(Liasse.) – 208 pièces, papier.

1714-1787. – Guerre. – Poudres et salpêtres. – Nitrières établies dans la Généralité. – Poudrière de Maromme, près Rouen, connue sous le nom de moulin à poudre de Sainte-Barbe ; – adjudication des réparations à y faire, 1714 ; sa reconstruction, 1771. – Police des eaux pour ledit moulin. – Poursuites contre les propriétaires de moulins à papier sis sur la rivière de Maromme. – Ordonnances rendues en conséquence par M. de La Bourdonnaye, intendant. – Vente par la ville de Rouen à l'adjudicataire de la ferme des poudres d'un terrain sur le Cours-Dauphin le long de la rivière de Seine, à l'effet d'y faire construire une raffinerie de salpêtre. – Réclamation des officiers municipaux de la ville de Rouen contre le dépôt des poudres existant au Vieux-Palais. – Détail estimatif d'ouvrages à faire au magasin à poudre de Grandmont, près Rouen. – Mémoire concernant l'établissement d'une nitrière royale au hameau de La Poterie, près Évreux, conformément au désir des arrêts du Conseil d'État des 8 août 1777 et 24 janvier 1778. Le sieur Pichault, entrepreneur. – Correspondance entre l'intendant et ses subdélégués à l'effet de constater le nombre de nitrières établies dans la Généralité. – Lettres signées par d'Ormesson, le comte d'Argenson, Trudaine, le marquis de Monteynard, Necker.

C. 772.(Liasse.) – 123 pièces, papier.

1746-1789. – Guerre. – Poudres et salpêtres. – Poursuites des adjudicataires et des régisseurs généraux des poudres et salpêtres du royaume contre des particuliers chez lesquels on avait saisi de la poudre de guerre. – Commissaires généraux des poudres : Louis-Édouard de Lantage, Vincent de La Pierre, Eudel.

C. 773.(Liasse.) – 51 pièces, papier.

1761-1789. – Guerre. – Pensions – Pionniers. – Places de guerre. – Prisonniers de guerre. – Demandes de pensions et d'augmentation de pensions. – Admission à l'hôtel des Invalides. – Lettre du maréchal de Ségur au sujet d'une pension du sieur de Bourdainville. « Le Roi a décidé de ne plus accorder d'augmentation de pension. » – Les sieurs Legier Duplan, capitaine, et Boucher de Rolcourt, lieutenant, envoyés au Havre pour y être employés sous les ordres de M. Legier, chargé de diriger les opérations relatives au nouveau projet sur cette place. – Lettre du duc de Choiseul, ministre de la guerre, relative à la dépense d'un détachement de 346 prisonniers anglais et de 145 femmes de la même nation qui étaient à leur suite. – Lettres signées par le duc de Choiseul, de Laverdy, le maréchal de Mury, le comte de Saint-Germain, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur, le comte de Puységur.

C. 774.(Liasse.) – 42 pièces, papier.

1710-1713. – Guerre. – Quartiers d’hiver. – Ordonnances du Roi, portant règlement pour le paiement des troupes (imprimées). – États divers : – lieux désignés pour servir de quartier aux troupes de gendarmerie, de cavalerie ou de dragons et d’infanterie qui doivent hiverner dans la Généralité de Rouen ; – quartiers des régiments du Roi et des Cravates ; – semestre des officiers des régiments, jours de leur arrivée, noms de leurs commandants ; – liste des officiers de la gendarmerie, capitaines, lieutenants, les marquis de Nesle, de Trudaine, de Renty, de Tavannes, de Mérinville, de Crissy, de Buzanval, d’Illiers, de Mauny, Dauvet, – les comtes de Monthiers et d’Estain, les chevaliers de Flamarens, de Roye et de Montmain. – Fourrages fournis par M. Farges, entrepreneur pour les cantonnements des rivières de Bresle et d’Yères, aux 28 escadrons de gendarmerie, cavalerie et dragons, de la fin de mars au 24 avril 1711.

C. 775.(Liasse.) – 150 pièces, papier.

1756-1757. – Guerre. – Quartiers d’hiver. – Correspondance. – Dragons du régiment de Beaufremont envoyés dans la Généralité de Rouen. – Réclamations des maires et échevins, et des officiers. – Contestations entre M. Bouchet, maire de Caudebec, et M. Vernouillet, capitaine de dragons, en quartier dans cette ville. – Extrait de l’ordonnance du Roi pour régler le service dans les places et dans les quartiers (imprimé). – Lettres du comte d’Estrées et du marquis de Puységur. – Lettres signées par le duc d’Harcourt, le marquis de Paulmy.

C. 776.(Brochure.) – In-folio, 46 pages (imprimée).

1768. – Guerre. – Quartiers d’hiver. – Extrait de l’ordonnance du Roi pour régler le service dans les places et dans les quartiers ; publié à Rouen, chez Jacques Joseph Le Boullenger, imprimeur du Roi, rue du Grand-Maulevrier.

C. 777.(Liasse.) – 193 pièces, papier.

1702-1703. – Guerre. – Recrues pour l’armée d’Italie ; – états des hommes non mariés, sujets à tirer au sort, des paroisses de Bonneville-la-Louvet, Bréauté, Condé-sur-Risle, Fécamp, Gonneville, les Loges, Le Marais - Vernier, La Poterie-Mathieu, Saint-Laurent-de-Brévedent, Saint-Martin, Saint-Firmin, Saint-Nicolas-de-la-Taille, Le Tilleul, Trois-Pierres ; – hommes fournis au Roi par les métiers de la ville de Louviers ; procès-verbal dressé à cette occasion par Nicolas Le Cheron, subdélégué de l’intendant, assisté des officiers de police ; – engagements ; – états des engagements des soldats de recrue ; – états des soldats réformés, malades, déserteurs ; – des hommes livrés à M. d’Estival, capitaine au régiment de Bretagne, pour les conduire au Milanais ; – état des paroisses de la banlieue et Élection de Rouen qui doivent fournir les 77 hommes pour les recrues d’infanterie de l’armée d’Italie ; – revue des 140 hommes assemblés à Evreux pour le second régiment de Blaisois ; – correspondance entre l’intendant, les officiers et les subdélégués ; renseignements sur les opérations de la levée ; – milicien rebelle conduit à Rouen par un huissier et les gens de sa paroisse, contrefaisant si habilement le mort que les conducteurs se croient trop heureux de l’abandonner et de se sauver ; – difficulté de procéder à un second tirage dans les paroisses où cela devenait nécessaire par suite de la désertion ou du refus des garçons tombés au sort ; – cloches sonnées trois fois à Bures, sans qu’il vienne d’autres personnes que les pères de famille et les maîtres pour déclarer que tous les garçons se sont sauvés ; – lettres de MM. le chevalier de Trêves et de Miremont ; – lettre signée par Chamillard.

C. 778.(Liasse.) – 46 pièces, papier.

1762-1786. – Guerre. – Recrues. – Correspondance ministérielle. – État des officiers et bas officiers du régiment de recrues de Rouen destinés au travail des recrues ; – état des sergents, caporaux appointés et tambours, dont le régiment de recrues de Rouen se trouvera composé après le départ du détachement destiné à joindre le régiment d’infanterie de Flandre ; – réduction sur le prix des engagements, abaissés par le duc de Choiseul de 100 à 80 livres ; – réclamations des préposés aux recrues ; – officiers de semestre astreints à faire au moins deux hommes de recrues ; ne pouvant

obtenir la permission de faire battre la caisse et poser des affiches que du commandant ou de l'officier chargé de la police ; – lettres signées par le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, le comte de Saint-Germain, le maréchal de Ségur.

C. 779.(Liasse.) – 98 pièces, papier.

1763-1766. – Guerre. – Recrues. – États mensuels des hommes de recrues au régiment de Rouen ; – taille des hommes, jours des enrôlements ; – extraits de revues ; régiment de Rouen composé de 8 compagnies, ayant pour capitaines MM. de La Cocherie, de Rouch, Roudel, de La Fortelle, Duchéron, d'Auteuil, Lemoine, de La Davière ; pour commandant d'état-major M. Desfugerais, et pour capitaine aide-major M. de Mrccey ; – procès-verbaux de réforme et de désertion signés par M. Héron, commissaire des guerres ; – hommes réformés, renvoyés à l'intendant pour avoir leur congé absolu.

C. 780.(Liasse.) – 114 pièces, papier.

1726-1786. – Guerre. – Remontes. – Correspondance ministérielle. – Dépôts de remontes à Elbeuf pour le régiment de dragons de Lorraine ; à Evreux pour le 1^{er} régiment de cheveu-légers ; à Brionne, puis à Tuit-Simer, pour le régiment des chasseurs des Cévennes ; à la Mesangère, près le Bourgtheroude, pour le 3^e régiment des chasseurs à cheval ; à Bolbec, pour le régiment de cavalerie de Royal-Piémont ; à Honfleur, pour le régiment de Commissaire-Général-Cavalerie ; – M. Sevaistre, capitaine au régiment des chasseurs des Cévennes, commandant le dépôt de remontes de Tuit-Simer ; – lettres signées par le marquis de Monteynard, le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur.

C. 781.(Liasse.) – 50 pièces, papier.

1755-1756. – Guerre. – Revues. – Extraits des revues faites par MM. Héron et Desparts, commissaires des guerres, pour servir au paiement des subsistances ; – camp de Dieppe ; – corps des grenadiers de France ; – Royal-Roussillon-Cavalerie ; – régiments d'Artois-Infanterie ; – de Beauvoisis-Infanterie ; – de la Reine-Dragons ; – de Beaufremont-Dragons ; – d'Harcourt-Dragons ; – de Bentheim-Allemand ; – de Dillon-Infanterie-Irlandaise, etc. ; – liste de tous les officiers et maréchaux de logis des régiments.

C. 782.(Liasse.) – 94 pièces, papier.

1756. – Guerre. – Revues. – Extraits des revues faites par MM. Bonnier de Saint-Cosme, Héron, Desparts et Vaudricourt, commissaires des guerres, pour servir au paiement des subsistances (camps de Dieppe et du Havre) ; – régiments d'Enghien, de Lyonnais, de Touraine (infanterie française) ; – compagnies détachées de l'hôtel des Invalides, etc.

C. 783.(Liasse.) – 25 pièces, papier.

1758-1785. – Guerre. – Revues. – Correspondance ministérielle. – Instructions concernant les revues, les contrôles et les décomptes de la subsistance des troupes (imprimées) ; – ordre à l'intendant de surveiller les commissaires des guerres pour la tenue, la remise et l'envoi régulier de leurs recrues ; – ne point comprendre dans les revues les chevaux des trois sous-lieutenants créés par ordre du Roi, du 2 mai 1781, dans les deux premières compagnies de chaque régiment, – revue faite au Havre par M. de Montrozier, commissaire du corps royal de l'artillerie ; – officiers dudit corps réunis à l'équipage d'artillerie assemblé au Havre : le marquis de Rostaing, maréchal de camp ; Desaleux, major ; d'Hemery, capitaine d'ouvriers ; – lettres signées par le maréchal de Ségur.

C. 784.(Liasse.) – 61 pièces, papier.

1765-1788. – Guerre. – Recherches et renseignements concernant certains individus. – Récompenses militaires. – Réformes. – Régiments provinciaux. – Remplacements. – Répétitions de fonds. – Retenues. – Correspondance ministérielle. – Invitation à l'intendant de cesser toutes

recherches relativement à un jeune Anglais Guillaume Cowper, lequel, après avoir été détenu dans la citadelle de Besançon, avait été relâché sur la demande de sa famille, et voyageait en France ; – grenadier du régiment de Poitou, réformé pour infirmités incurables, ne peut être admis, au compte du Roi, dans un hôpital de charité, cette faveur n'étant applicable qu'aux soldats qui par d'anciens services auraient été jugés dignes de récompenses militaires. Cependant on lui donnera asile dans l'hôpital de Charité de Lisieux, sa ville natale, pour y être soigné aux frais de cette maison. L'intendant de Rouen lui fera fournir de gîte en gîte une voiture attelée d'un cheval d'ordonnance pour se rendre à l'Intendance d'Alençon, au moyen de 3 sous par lieue pour sa subsistance ; – lettres signées par les ducs d'Harcourt, de Choiseul, d'Aiguillon, le prince de Montbarey et le maréchal de Ségur.

C. 785.(Liasse.) – 81 pièces, papier.

1769-1775. – Guerre. – Subsistances. – États du pain fourni aux prisonniers militaires par Leriche, concierge des prisons de la Cour des Comptes, à raison d'une livre et demie par jour à chacun sur le compte du Roi ; – états mensuels des soldats reçus dans les hôpitaux ; – billets de subsistance délivrés aux soldats en route sur les congés, ou sur les ordres du Roi, ou sortant des hôpitaux (soldats des régiments de Guyenne, Languedoc, Lorraine). Ces billets devaient être acquittés par M. Polonceau, trésorier des troupes à Rouen. – État des hommes du régiment de Languedoc qui ont été réformés à la revue de M. le comte de Rochambeau, inspecteur général d'infanterie. (Autographe du comte de Rochambeau.)

C. 786.(Liasse.) – 352 pièces, papier.

1778. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments de Bassigny, La Marche, Languedoc, Rohan-Soubise, Saintonge, Dillon-Irlandais, Monsieur-Dragons, Condé-Dragons. – Mandement des subdélégués aux trésoriers des troupes. – États des sommes payées par les subdélégués. – Feuilles de route délivrées par l'intendant aux soldats des régiments provinciaux. – Récépissés donnés par eux aux collecteurs des paroisses. – « État des sommes à rembourser aux collecteurs des tailles d'aucunes paroisses des subdélégations de Chaumont et Pont-de-l'Arche, qui les ont avancées aux soldats provinciaux pour aller en revue. »

C. 787.(Liasse.) – 365 pièces, papier.

1778. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments d'Aunis, Beau ce, Bourgogne, Conty, La Couronne, Flandre, Forez, Penthièvre, de la Reine, du Roi, de Touraine, etc. – États mensuels de soldats admis dans les hôpitaux.

C. 788.(Liasse.) – 186 pièces, papier.

1779. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments provinciaux, des régiments de Flandre, Lorraine, Noailles, Paris, etc.

C. 789.(Liasse.) – 283 pièces, papier.

1780. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments de Commissaire-général, Berwiek-Infanterie Boulonnais, Savoie-Carignan, Conty-Infanterie, Royal des vaisseaux, Penthièvre, Roussillon, Viennois, Maréchal-de-Turenne, Navarre-Infanterie, etc.

C. 790.(Liasse.) – 266 pièces, papier.

1780. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments de Paris, la Reine, Grenadiers royaux, La Fère, et Toul-Artillerie, 4^e de Chasseurs à cheval, etc.

C. 791.(Liasse.) – 340 pièces, papier.

1780. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments des Carabiniers, de Mestre-de-Camp, Monsieur-Dragons, Beauce, Orléans-Cavalerie, Flandre, Royal-Comtois, Vexin-Infanterie, etc.

C. 792.(Liasse.) – 352 pièces, papier.

1781. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments d'Orléans-Cavalerie, Waldener-Suisse, Nassau-Siegen, Grenadiers royaux de la Champagne, Grenadiers Royaux de la Normandie, Aquitaine, du Roi, etc.

C. 793.(Liasse.) – 396 pièces, papier.

1781. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments de Navarre-Infanterie, Royal-Roussillon, Bourgogne-Infanterie, Flandre-Infanterie, la Reine-Infanterie, Colonel-Général-Infanterie, Guyenne-Infanterie, Luxembourg, Artois, etc.

C. 794.(Liasse.) – 310 pièces, papier.

1782. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments de Neustrie, Picardie, Saintonge, Armagnac, Bourbon-Dragons, Royal-Italien, Perche, etc.

C. 795.(Liasse.) – 325 pièces, papier.

1782. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments de Boulonnais-Infanterie, Bassigny-Infanterie, Rouergue, Bresse, Berry-Infanterie, Limosin, Auvergne, La Sarre, etc.

C. 796.(Liasse.) – 332 pièces, papier.

1783. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments de Bourbon, Brie, Poitou-Infanterie, Béarn-Infanterie, Foix, Vivarais, Royal-Hesse-Darmstadt, Berry, Royal-des-Cravates, Chartres-Dragons, Ségur-Dragons, Condé-Dragons, Royal-Corse, etc.

C. 797.(Liasse.) – 297 pièces papier.

1783-1784. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments de Barrois, Conty, Dauphin-Infanterie, Auxonne-Artillerie, Strasbourg-Artillerie, Lyonnais, du Roi-Dragons, des Cheval-légers, etc.

C. 798.(Liasse.) – 340 pièces, papier.

1785. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments de Vivarais, Ile-de-France, Poitou, Quercy, Provence-Infanterie, La Martinique, etc.

C. 799.(Liasse.) – 398 pièces, papier.

1786. – Guerre. – Subsistances. – Billets de subsistance délivrés aux soldats en route, etc. – Soldats des régiments du duc d'Angoulême, du Dauphin-Infanterie, de La Marck, Maréchal-de-Turenne, Poitou, Soissonnais, des Chasseurs-des-Alpes, etc.

C. 800.(Liasse.) – 142 pièces, papier.

1744-1789. – Guerre. – Secours. – Semestres militaires. – Service des troupes. – Solde. – Demande de secours par M. Picquet de La Houssiette, ancien capitaine au régiment d'Aquitaine. –

Ouvrier estropié dans les grands travaux du Havre, envoyé aux boues de Saint-Amand aux frais du Roi. – L'abbé Stuard demande une réponse au placet qu'il a fait présenter à Louis XVI le jour que S. M. dîna à l'archevêché à son passage à Rouen. – Les soldats qui n'auront pas rejoint leur régiment à l'expiration des congés de semestre ne seront plus sommés, mais arrêtés et mis en prison. – Procès-verbaux de semestre. – Rappel de certaines dispositions de l'ordonnance du 1^{er} mars 1768 concernant les filles débauchées. – Règlement des décomptes de la cavalerie française (imprimé). – Extraits des états remis au trésorier général de l'extraordinaire des guerres pour envoyer dans les places les fonds que le Roi a ordonné d'y envoyer. – États des appointements des officiers retirés dans la Généralité de Rouen. – Lettres de MM. Eude, marquis de Mireville ; Oury, garde de l'artillerie du Monl-Saint-Michel ; Legier, ingénieur en chef au Havre. – Ordonnances portant la signature de Louis XV. – Lettres signées par le comte d'Argenson, le marquis de Breteuil, le duc de Choiseul, le maréchal de Ségur, le comte de Puységur.

C. 801.(Liasse.) – 165 pièces, papier.

1709-1789. – Guerre. – Subsistances. – Substitutions. – Successions. – États des fonds ordonnés pour la subsistance des troupes ; – des sommes dues aux divers régiments ; – des grains, farines et sacs vides existant dans les différentes places de la Généralité. – Lettres du marquis de Bouthillier, colonel commandant du régiment de Picardie, et de l'abbé Papillaud. – Lettres et pièces signées par le duc Du Châtelet, lieutenant général des armées du Roi ; le maréchal de Villars, le maréchal Du Muy, le comte de Saint-Germain, le maréchal de Ségur, le comte de Puységur.

C. 802.(Liasse.) – 223 pièces, papier.

1751-1774. – Guerre. – Transports. – Voitures au compte du Roi. – Fournitures par les syndics des paroisses de voitures et de chevaux de selle et de trait pour le service des troupes étant en marche ; – mandements aux syndics de la part des officiers municipaux ; – plaintes des paroisses ; – réclamations des particuliers pour être payés de leurs avances. – Lettres des subdélégués ; – ordonnances de l'intendant. – Ordonnance du Roi portant règlement sur les voitures qui doivent être fournies aux troupes pendant leur marche (imprimé). – Les voitures ne seront pas chargées de plus de 1,500 livres pesant. – Biérix nommé commissaire général pour les transports de l'artillerie et des effets militaires. – Lettre du vicomte de Suzy, major des gardes du corps du Roi. – Lettres signées par le comte d'Argenson, le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, le duc d'Aiguillon, le maréchal Du Muy.

C. 803.(Liasse.) – 364 pièces, papier.

1775-1783. – Guerre. – Transports. – Voitures au compte du Roi. – Fournitures par les syndics des paroisses, etc. – M. Le Chevallier rend compte à M. de Crosne du passage du régiment du Roi : « La route de Honfleur à Pont-l'Évêque étant impraticable, les voitures, sur les ordres du duc de Choiseul, se sont rendues à Caen par Pont-Audemer et Lisieux, ce qui a fait le double du chemin ordinaire ; la troupe s'est frayé un chemin à travers les champs ; elle était précédée d'un détachement d'ouvriers qui abattaient les haies et comblaient les fossés. En arrivant à Pont-l'Évêque les soldats étaient dans un état déplorable. Il n'y a pas eu de plaintes de la part des particuliers. » – David Gloria, entrepreneur des convois militaires à Dieppe. – Bietrix de Sault chargé du service général des transports d'artillerie et autres effets militaires, sous le titre de commissaire général aux transports du département de la guerre à la place de son frère aîné. – Lettres signées par le maréchal de Ségur et le comte de Puységur.

C. 804.(Liasse.) – 134 pièces, papier.

1769-1789. – Guerre. – Troupes provinciales. – Congés, permissions de se marier, substitutions, exemptions. – États des ouvriers papetiers travaillant dans les diverses manufactures de la Généralité. – État des exemptions du service dans les régiments provinciaux particulières à la Généralité de Rouen ; – en faveur des verreries, des papeteries, des 18 manufactures de faïence établies au faubourg de Saint-Sever, des manufactures d'huile de vitriol au même faubourg, de celles de rubans de soie à Ecouis, et d'alexandrines à Neufchâtel, des contre-mâîtres de la

manufacture de coutils, façon de Bruxelles à Évreux, et de chaque manufacture de draps d'Andely, Louviers, Elbeuf et Orival. – Ordonnance du Roi concernant les régiments provinciaux. – Lettres signées par le comte de Saint-Germain, le maréchal de Ségur, le comte de Puységur.

C. 805.(Liasse.) – 245 pièces, papier.

1773-1782. – Guerre. – Troupes provinciales. – Correspondance entre l'intendant et les syndics des paroisses chargés de faire parvenir à chaque homme l'ordre de se trouver à l'assemblée des soldats provinciaux. – États des soldats qui ne se sont pas rendus aux assemblées ; motifs de leur absence. – Tirage au sort des grenadiers royaux.

C. 806.(Liasse.) – 89 pièces, papier.

1775. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbaux de tirage au sort dans les paroisses des subdélégations d'Andely, Caudebec et Chaumont, dressés et signés par Jacques Ruellon, adjoint au subdélégué d'Andely, et par les subdélégués Louis-François-Romain Lemarchand et Nicolas-Louis-Alexandre Le Porquier. – Nombre des garçons et hommes veufs appelés au tirage ; – des individus renvoyés pour exemption, infirmités ou défaut détaille, dans chaque paroisse ; – signalement des individus tombés au sort. – État nominatif des garçons et hommes veufs sans enfants de la subdélégation de Caudebec qui ont été assujettis au tirage pour la levée des soldats provinciaux.

C. 807.(Liasse.) – 140 pièces, papier.

1775. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbaux de tirage au sort dans les paroisses des subdélégations d'Eu, Gournay, Magny, Rouen, dressés et signés par les subdélégués Jérôme-François Marin, Charles-Pierre-François Paterelle, Jean-Baptiste-Hector-Louis Lemarié ; pour la subdélégation de Rouen, par M. Godde, commissaire principal des guerres. – Procès-verbal dressé en présence des officiers municipaux de la ville de Rouen de l'admission de 35 hommes présentés par les syndics et gardes en charge des communautés d'arts et métiers, pour servir dans les régiments provinciaux. – trois garçons présentés par les ouvriers domiciliés dans l'enceinte du Vieux-Palais.

C. 808.(Liasse.) – 250 pièces, papier.

1775. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbaux de tirage au sort dans les paroisses de la subdélégation de Dieppe, dressés et signés par M. Charles-Adrien de Quiefdeville, seigneur de Belmesnil, subdélégué. – États nominatifs joints à chaque procès-verbal de tirage indiquant les causes d'exemption ou de réforme. – Paroisses de Dieppe, faubourg du Pollet, Ardouval, Bures et Burettes, La Fresnaye, Orival, Saint-Martin-sous-Bellen-combre, Grandes-Ventes, Pommerval, La Heuze, Les Authieux, Muchedent, Saint-Honoré, Petites-Ventes, Mainières, Fresles, Douvrend, Osmoy, Saint-Valery-sous-Bures, Mesnil-Follemprie, Maintru, Saint-Vast-d'Equiqueville, Dampierre, Freuleville, Meulers, Saint-Aubin-le-Cauf, Equiqueville, Ricarville, Envermeu, Alihermont, Vanchy, Crodalle, Torcy-le-Petit, Torcy-le-Grand, Cressy, Saint-Héliier, Cropus, Aubmesnil-le-Bas, les Innocents, Louvetot, Saint-Ouen-sous-Bellencombres, Notre-Dame-du-Parc, La Crique, Royville, Sevis, Le Catelier, Angreville, Centacres, Auberville-sur-Saône, Saint-Laurent-d'Envermeu, Pelletot, Longueville, Saint-Crespin, Saint-Ouen-sous-Bailly, Eavy, Crôville, Vaudreville.

C. 809.(Liasse.) – 240 pièces, papier.

1775. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbaux de tirage au sort dans les paroisses de la subdélégation de Dieppe, Sainte-Foy, Lintot, Dénestanville, Boishullin, Saint-Ouen-Prend-en-Bourse, Arques, Bertreville, Àrnelles, Mesnil-Saint-Germain, Omerville, Crespeville, Étables, Le Bourguay et La Chapelle, Criquetot, Lammer-ville, Baequeville, Briqueville-la-Baignard, Bondeville, Beaunay, Herbonville, Hugleville, Cailleville, Mesnil-Rury, Auffay Saint-Pierre-Bénouville, Gouneville, Tostes, Imbleville, Eurville, Saint-Denis-sur-Scie, Englesqueville-sur-Saône, La Fontelaye, Belleville-en-Caux, Varvannes, Bonnetot, Gonnetot, Grainville-la-Renard, Angouville, Tocqueville, Saint-Just, Bourg-de-Saône, Biville-la-Rivière, Rainfreville, Létanville,

Saint-Ouen-sous-Brachy, Draqueville, Vibeuf, Breteville, Montebourg, Canville, Thibermesnil, Sassetot, Benesville, Saint-Vast-du-Val, Le Torp, Bosville, Saint-Lauren-en-Caux, Thiédeville, Bramelot, Greuville, Étalleville, Saint-Mars, Reuville, Vénestanville, Lindebeuf, Viquemare, Belmesnil.

C. 810.(Liasse.) – 88 pièces, papier.

1777. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbaux de tirage au sort dans les paroisses des subdélégations d'Andely, Caudebec, Chaumont. – État nominatif des garçons et hommes veufs sans enfants de la subdélégation de Caudebec qui ont été assujettis au tirage pour la levée des soldats provinciaux. – Trois garçons de la paroisse de Bolbec condamnés à la prison et déclarés par l'intendant soldats provinciaux de droit pour avoir excité du trouble pendant le tirage de la paroisse de Bolbec.

C. 811.(Liasse.) – 282 pièces, papier.

1777. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbaux de tirage au sort des paroisses de la subdélégation de Dieppe. – États nominatifs par paroisses indiquant les causes d'exemption.

C. 812.(Liasse.) – 111 pièces, papier.

1777. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbaux de tirage au sort dans les paroisses des subdélégations d'Eu, Évreux, Gisors, Gournay, le Havre et Lyons. – États nominatifs joints aux procès-verbaux de tirage des paroisses de la subdélégation du Havre, signés par M. de Coupiane, commissaire des guerres. – État, en forme de tableau, de la levée des soldats provinciaux de l'Élection de Lyons. – Total des garçons exempts, petits, infirmes. – Récapitulation totale des garçons 1802 : –des exempts 665 ; des infirmes 459 ; des petits 556 ; des garçons admis au sort 122. – Signé : Havet, subdélégué.

C. 813.(Liasse.) – 123 pièces, papier.

1777. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbaux de tirage au sort dans les paroisses des subdélégations de Magny, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Pont-l'Évêque, Vernon.

C. 814.(Liasse.) – 130 pièces, papier.

1777. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbal de tirage au sort dans les paroisses de la ville et de la subdélégation de Rouen. – Admission d'hommes comme soldats provinciaux pour servir à la décharge des communautés d'arts et métiers.

C. 815.(Liasse.) – 163 pièces, papier.

1778. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbaux de tirage au sort dans les paroisses des subdélégations d'Andely, Caudebec, Chaumont, Dieppe, Eu, et Évreux. – États signalés des soldats provinciaux levés dans les subdélégations de Caudebec, Chaumont et Eu. – États nominatifs des garçons et hommes veufs sans enfants de la subdélégation de Caudebec qui ont été assujettis au tirage : hommes reconnus propres à tirer 607 ; hommes qui n'ont point été admis au tirage par exemption 1528 ; par infirmités 1566 ; par défaut de taille 1695 ; sort échu à 57.

C. 816.(Liasse.) – 156 pièces, papier.

1778. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbaux de tirage au sort dans les paroisses des subdélégations de Gisors, Gournay, le Havre, Lyons, Magny, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Vernon. – États signalés des soldats provinciaux levés dans les subdélégations de Gisors, Gournay, Magny, Neufchâtel et Pont-Audemer. – États contenant le nombre de garçons qui ont comparu au tirage de la levée des soldats provinciaux des Élections de Pont-de-l'Arche et Vernon ; de ceux qui ont été renvoyés sans tirer par exemption, infirmités, défaut de taille ; de ceux qui ont été assujettis au tirage ; de ceux qui ont eu le sort.

C. 817.(Liasse.) – 262 pièces, papier.

1778-1781. – Guerre. – Troupes provinciales. – Procès-verbaux de tirage au sort dans les paroisses de la subdélégation de Rouen et dans celles des subdélégations d'Évreux, Gournay et Neufchâtel. – Hommes présentés par les communautés d'arts et métiers de la ville de Rouen pour être dispensés de tirer au sort. – 305 garçons tirent au sort pour toutes les paroisses de ladite ville. – A Bully, sur 77 garçons et hommes veufs sans enfants, 65 en état d'être renvoyés, à savoir : 28 par exemption, 7 par infirmités, 30 par défaut de taille.

C. 818.(Liasse.) – 215 feuillets, papier.

1778-1781. – Guerre. – Troupes provinciales. – États des garçons et hommes veufs sans enfants sujets au sort dans les subdélégations de Gisors, Gournay et le Havre. – Noms, prénoms, âge, taille, lieux de naissance, vacation, somme de la taille des pères ou maîtres, observations. – Listes pour la ville d'Harfleur, pour les paroisses Saint-Étienne et, Saint-Jean d'Elbeuf. – États signalés par subdélégations des soldats provinciaux.

C. 819.(Liasse.) – 27 pièces, papier.

1760-1775. – Guerre. – Correspondance relative au tabac de cantine ; – aux troupes embarquées au Havre pour Dunkerque ; – aux troupes légères. – Ordonnance du Roi concernant la distribution du tabac aux troupes (imprimée). – Avis à l'intendant : le baron de Vioménil pourra se porter à la tête d'un corps de troupes légères dans la Généralité de Rouen. – M. de Veimerange chargé de servir près de ce corps en qualité de commissaire des guerres. – Lettres signées par les marquis de Paulmy et de Cremilles, le duc de Choiseul et le maréchal Du Muy.

C. 820.(Liasse.) – 154 pièces, papier.

1756-1762. – Guerre. – Vivres. – Correspondance relative à l'établissement et aux réparations de fours pour le pain de munition à Andely, Caudebec, Dieppe, Evreux, Eu, Vernon. – Ecrivain à M. Lemoyne, à propos d'un four construit pour le service du bataillon de Méhégan, l'intendant approuve le parti qu'il lui proposait d'astreindre les collecteurs à lui représenter leurs rôles avant qu'ils pussent se servir du ministère des huissiers pour leur recouvrement : « je dois même vous observer que la permission d'employer cette voie ne doit leur être accordée que très-rarement et dans le cas où, celle des garnisons ayant été employée plusieurs fois inutilement, elle deviendrait indispensable pour contraindre des redevables de mauvaise volonté. » – Lettres de M. Bauldry, ingénieur. – Lettres signées par le comte d'Argenson, le marquis de Paulmy, le maréchal de Belle-Isle, le marquis de Cremilles, le duc de Choiseul.

C. 821.(Liasse.) – 129 pièces, papier.

1756-1763. – Guerre. – Vivres. – Correspondance relative aux magasins établis pour les farines et les subsistances à l'occasion de la guerre avec l'Angleterre, à Dieppe, chez les pères de l'Oratoire et les Carmélites ; à Eu, chez les pères Jésuites, les Capucins et les Chanoines ; à Fécamp, chez les Bénédictins ; à Harfleur, dans l'église paroissiale ; à Rouen, au Vieux-Palais, à la *Chèvre*, à la sucrerie et à l'*Écu-de-Verre*, etc. – Difficultés faites aux gardes-magasins. – Réclamation du père Laffon, prieur de l'abbaye d'Eu, en faveur « de la salle capitulaire dont les enjolivements se trouveraient endommagés, si on y mettait les sacs de blés de munitions. » – Requête de Jean Poncel, recteur du collège d'Eu, et des PP. Jésuites, contre le garde-magasin qui les privait de leurs classes et de leur chapelle. – Le curé d'Harfleur demande un secours pour la réparation de son église « prise par le directeur des vivres et occupée depuis pendant plus de quinze mois à loger des farines. » – État des ustensiles appartenant au Roi sur les établissements des vivres vendus à l'expiration du service. – plan d'arrangement sur le service des vivres proposé en cas de descente de l'ennemi dans la Généralité de Rouen. – Marchés conclus avec les munitionnaires. – Lettres des maires et échevins de Dieppe, du Havre, de Honfleur ; de M. Delespine Du planty, directeur des vivres ; de M. Doré ; des commissaires des guerres. – Lettres signées par le marquis de Paulmy, le duc de Choiseul, etc.

C. 822.(Liasse.) – 174 pièces, papier.

1756. – Guerre. – Vivres. – Correspondance avec le ministre de la guerre, le directeur des vivres, les commissaires des guerres, les munitionnaires et les officiers, relativement à la subsistance des camps formés dans la généralité de Rouen, notamment de ceux de Notre-Dame-des-Vertus, près Dieppe, du Havre et de Honfleur. – M. d'Argenson s'explique dans une longue lettre avec M. de Brou « sur les principes et les motifs qui devraient amener une résolution et sur le parti qu'il y aurait à prendre si, par l'effet du monopole, le prix de la viande devenait trop cher dans les camps pour qu'il fût possible au soldat de s'en procurer sur sa solde. » – Troubles à Honfleur à l'occasion de la fourniture du pain ; « toute la ville en feu, les boulangers n'ont pas eu de pain pour fournir aux soldats. » – Plaintes de M. de Polignac, commandant le camp ; Paris Duverney, consulté par le ministre sur la conduite de M. Seigneur, commissaire des guerres ; copie de sa lettre à M. de Polignac, communiquée par lui à son neveu, M. de Brou ; – le comte d'Estrées à Honfleur ; « tout ce mouvement de troupes est apaisé ; un mot de M. le comte d'Estrées a fait ce miracle. » – Lettres de MM. Millin, de Bourgade, d'Hugues, Bonnier de Saiul-Cosme, de Polignac, Paris Duverney. – Lettres signées par le comte d'Argenson, le marquis de Cremilles.

C. 823.(Liasse.) – 192 pièces papier.

1757-1760. – Guerre. – Vivres. – Correspondance avec le ministre, les directeurs des vivres, les munitionnaires et les commissaires des guerres. – Pain de munition aux pionniers employés aux travaux qui ont été jugés nécessaires à Dives et à Honfleur. – Ration de pain de munition pour les troupes augmentée de quatre onces par le Roi. – Lettre de M. Bezuel, subdélégué de Neufchâtel à l'intendant : « Il me paraît que Messieurs de Dieppe craignent ; nous avons déjà des femmes ici, et on demande des voitures dans le pays pour transporter les meubles et effets. Je me souviens du bombardement de 1694 par le bruit du canon que j'entendois d'ici (Neufchâtel). Je ne crois pas que les Anglois tente (sic) rien à Dieppe, la mer estant beaucoup plus éloignée qu'elle n'estoit dans ce temps-là, du moins c'est ma réflexion. » – Lettres de Mgr. de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, en faveur des Bernardines de Neufchâtel. – Lettre du marquis de Brancas, maréchal des camps et armées du Roi, et commandant pour S. M. en Moyenne-Normandie. – Lettres signées par le maréchal de Belle-Isle, le marquis de Cremilles, Boullongne de Moras.

C. 824.(Liasse.) – 259 pièces, papier.

1761-1786. – Guerre. – Vivres. – Correspondance avec le ministre de la guerre, les directeurs des vivres, les gardes-magasins, les officiers de l'armée et les officiers municipaux. – États mensuels du prix du pain dans les endroits de la Généralité où il y a des troupes en garnison ou en quartier. – Prix du bois à Gournay. – Ventes, au compte du Roi, de vivres, bouchoirs, chaudières et autres ustensiles. – État de l'effectif du régiment de Maréchal-de-Turenne pour la fourniture de la viande. – Ordre adressé par le duc de Choiseul à l'intendant de faire reverser sur Calais et Dunkerque la totalité des grains et des farines emplacements en la Généralité de Rouen. – Émeute à Fécamp à l'occasion de la cherté de 1768. – Lettres à ce sujet du duc d'Harcourt et de Miroménil : « le prieur de Fécamp donne l'aumône à tous ceux qui se présentent avec un billet de leur curé ; quant aux autres pauvres honteux, il a pris d'autres voies pour les soulager. » – Presque partout, le pain bis le plus commun au prix de 3 sous la livre, la viande au prix de 5 sous et demi. – Arrêt du Conseil d'État relatif aux droits patrimoniaux de Honfleur (imprimé). – Plainte du P. Pelletier, prieur de l'hôpital de Grainville-la-Teinturière, contre M. Barthélémy, garde-magasin de Fécamp. – Lettres de M. Delespine Du planty, directeur des vivres ; du marquis de Caraman, capitaine de dragons ; de M. Lefebvre, lieutenant-colonel du régiment Colonel-Général-Dragons. – Lettres signées par le duc de Choiseul, le marquis de Monteynard, le comte de Saint-Germain, le prince de Montbarey, le maréchal Du Muy.

C. 825.(Liasse.) – 148 pièces, papier.

1759-1785. – Guerre. – Vivres. – Le maréchal de Belle-Isle écrit à M. de Brou : « Les circonstances obligent à établir le service des vivres en régie, il est nécessaire de dresser des inventaires exacts des blés, farines et autres effets appartenant au Roi, déposés dans les divers

magasins de la Généralité de Rouen. » – États et inventaires dressés en conséquence de cet ordre. – Derniers états dressés par MM. Celery et de Segonzac, préposés du munitionnaire général, le premier à la place du Havre, le second à la place de Rouen. – Lettres signées par les maréchaux de Belle-Isle et de Ségur.

C. 826.(Liasse..) – 51 pièces, papier.

1710-1759. – Guerre. – Vivres. – État de la fourniture faite par le sieur Nupied, suivant l'ordre de M. de Richebourg, intendant de la Généralité de Rouen, au sieur Préaux, de blés destinés aux armées du roi Louis XIV, en Flandre. – États généraux de la fourniture du pain de munition faite aux troupes qui ont formé des camps en la Généralité (camps du Havre, de Dieppe, de Honfleur), ou qui y ont été en garnison ; lesdits états présentés par Nicolas Follet, munitionnaire des vivres de Flandre et d'Allemagne et des côtes de l'Océan, et signés par l'intendant.

C. 827.(Liasse..) – 235 pièces, papier.

1760-1761. – Guerre. – Vivres. – États généraux de la fourniture du pain de munition faite aux troupes en garnison dans la Généralité, lesdits états présentés par Biaise Bruneau, munitionnaire général, et signés par l'intendant. – États des détachements fournis par les régiments pour divers services des soldats malades et de certaines dépenses faites au compte du Roi. – Détachements du régiment de Penthièvre à La Rocheguyon, au Grand-Andely, à Bacqueville, etc.

C. 828.(Liasse..) – 192 pièces, papier.

1762-1785. – Guerre. – Vivres. – États généraux de la fourniture de pain faite aux troupes de la Généralité par Biaise Bruneau et Jacques Christophe Naudet, successivement munitionnaires généraux, et signés par l'intendant. – Extrait du marché passé pour la fourniture du pain de munition aux troupes dans toutes les provinces du royaume (imprimé), ledit extrait accompagné d'une lettre d'envoi signée par le maréchal de Ségur.

C. 829.(Liasse..) – 183 pièces, papier.

1786-1787. – Guerre. – Vivres. – États généraux de la fourniture de pain faite aux troupes de la Généralité, accompagnés de pièces de correspondance. – États du prix du sac de froment et du sac de seigle, au poids de 200 livres chacun, poids de marc dans les différentes subdélégations, dressés conformément à des ordres du gouvernement et pour servir lors du renouvellement des traités à conclure avec les munitionnaires. – Projet de construction d'un magasin pour le service des vivres sur l'emplacement de l'ancien gouvernement de la citadelle du Havre ; – lettre à ce sujet de M. Legier, directeur des fortifications. – Lettre de M. l'abbé Tessier à l'intendant pour lui accuser réception de 200 exemplaires des *Moyens pour préserver les froments de la carie*. Il le remercie, en même temps, d'avoir envoyé un élève vétérinaire à Limets pour s'opposer aux progrès de la contagion. – Lettres signées par le maréchal de Ségur, le comte de Brienne, etc.

C. 830.(Liasse..) – 127 pièces, papier.

1788-1790. – Guerre. – Vivres. – États généraux de la fourniture de pain faite aux troupes de la Généralité. – Inventaires des matières et effets existant dans les places. – Règlement arrêté par le Roi, concernant la composition et les fonctions du directoire des subsistances militaires (imprimé). – Lettres signées par le comte de Brienne.

C. 831.(Liasse..) – 161 pièces, papier.

1715-1788. – Marine. – Correspondance concernant : les amirautés, artillerie, bois de marine, canonnières, chaloupes canonnières, classes, colonies, compagnies franches, course, déserteurs, fortifications, gardes et invalides de la marine. – Lettre de M. Pallu à l'intendant, au sujet d'une demande de M. Glier : Doit-on l'autoriser à remonter la Seine à 5 lieues de Rouen, et à prendre pour compléter les levées des pêcheurs dans les paroisses de Port-Saint-Ouen, Poses, etc. ? – M. Toustain de Limézy recommande à l'intendant une souscription ouverte pour l'armement d'une

frégate de 26 canons commandée par le capitaine Favre, devenu célèbre par ses malheurs et par sa belle défense contre une armée de corsaires anglais. – Mémoire sur les avantages du commerce de l'Amérique, sur l'état de ce commerce avant la guerre, et sur l'utilité de la Louisiane, par rapport à nos manufactures. – Examen des moyens et du temps nécessaires pour mettre la colonie de la Louisiane en état de fournir à la consommation du tabac de France. – Lettres signées par les comtes de Maurepas et de Saint-Florentin, de Moras, le duc de Choiseul, de Laverdy, de Sartine, de Calonne, le maréchal de Castries, le comte de La Luzerne.

C. 832.(Liasse.) – 142 pièces, papier.

1726-1786. – Marine. – Correspondance concernant ; les maître de quai à Honfleur, officiers de l'amirauté, leurs privilèges, pavillons et batteries le long des côtes, les prises. – Mémoire du maire et des échevins de Honfleur, adressé à Mgr L.-A. de Bourbon, amiral de France, pour lui exposer l'impossibilité où se trouvait leur ville de payer au sieur Goubard, maître de quai, les 450 livres de gages attribués à sa commission. – Mission confiée à M. Chardon, maître des requêtes, relativement aux abus qui s'étaient introduits dans les règlements des parts de prises. – Mémoire du Roi pour lui servir d'instruction (copie). – Lettres de M. Chardon à M. de Crosne ; – de MM. de Vernon, lieutenant-colonel, et de La Perrière, major du régiment de Bresse, à Brest. – Lettres signées par L.-A.. de Bourbon, le comte de Maurepas, Orry, le maréchal de Ségur, les comtes de Montmorin et de La Luzerne.

C. 833.(Liasse.,) – 171 pièces, papier.

1782-1783. – Marine. – Correspondance concernant les soldats provinciaux détachés pour le service de la marine. – États et signalements des soldats. – États de répartition des soldats provinciaux que les différentes subdélégations paraissent dans le cas de fournir pour le service de la marine, en proportion du nombre d'hommes que la Généralité de Rouen doit fournir. – Lettre du marquis de Ségur à M. de Crosne, au sujet de l'ordonnance de Louis XVI, pour détacher de chaque bataillon des troupes provinciales 32 hommes de bonne volonté destinés au service de la marine. L'intendant ordonnera à ses subdélégués de faire rendre chez eux, un jour de dimanche ou de fête, les garçons de leur subdélégation, de leur donner lecture de cette ordonnance, et de leur faire sentir les avantages attachés à l'état qu'on leur propose, afin d'en déterminer le plus qu'il sera possible à l'embrasser. – Texte imprimé de ladite ordonnance. – Lettres des subdélégués témoignant de la répugnance des soldats provinciaux pour le service de la marine. – Lettres signées par les maréchaux de Ségur et de Castries.

C. 834.(Liasse.) – 69 pièces, papier.

1709-1786. – Correspondance ministérielle relative à la marine. – Voysin, ministre de Louis XIV, écrit à M. de Courson, intendant, qu'il peut faire diminuer le nombre d'hommes dont est composée la garde chargée de veiller aux passages de la Seine depuis Andely jusqu'à La Rocheguyon ; « mais il ne convient pas au service de S. M. « d'abandonner entièrement cette garde. » – Contestation entre le prévôt de la marine du Havre et les officiers du bailliage de Rouen à l'occasion des scellés apposés chez feu le sieur Pelletier, commis principal des classes. – Communication d'une lettre du sieur Laugier, commissaire de la marine, au sujet du vaisseau hollandais *Capitaine-Ruyter*, qu'une affiche, mise à la Bourse de Rouen, annonçait être entré à Amsterdam à son retour de Smyrne sans avoir fait quarantaine. – Ordre au sieur Frigery, consul de la nation suédoise à Rouen, de remettre sa patente, parce que S. M. suédoise a ordonné de ne plus le reconnaître en cette qualité. – Le P. Cailleau, Cordelier, revenu de Pétersbourg à Rouen, enfermé au château. – Lettres signées par Voysin, le comte de Maurepas, Machault, les ducs de Praslin et de Choiseul, les maréchaux de Castries et de Ségur.

C. 835.(Liasse.) – 89 pièces, papier ; 4 sur parchemin.

1712-1790. – Ponts et chaussées. – Personnel. – Correspondance et états relatifs au traitement, à la nomination des ingénieurs, sous-ingénieurs, élèves, conducteurs, piqueurs et cantonniers. – Instructions déterminant les fonctions et appointements des employés subalternes ; – pour le

premier ingénieur et les quatre inspecteurs de la Généralité. – Ingénieurs : Bruan, depuis architecte à Paris, Dubois, Rolland ; – inspecteurs : Bayeux, Legendre, Magot ; – sous-ingénieurs : Marmillod, Ruelle, Duchesne, Pitot, Portier, Gaillon, Des Fontaines, Cadet de Limay, Cleroy, Ulriot de Montfeu, Bourgeois, Gallot, Gauthier, Gaigneur, Lamblardie, Quevanne, Barbot, Pioche de La Vatte. – Monge, envoyé comme élève en la Généralité, aux appointements de 80 livres par mois, en 1775. – Lettre de M. de Cessart, relative aux travaux faits au port de Cherbourg et à la visite qu’y fit le baron de Breteuil. – Lettres de Lamandé. – Lettres signées par de Bercy, Machault, Trudaine, d’Invau, de Cotte.

C. 836.(Liasse.) – 248 pièces, papier.

1730-1755. – Ponts et chaussées. – Comptabilité. – Annonce de fonds transmis à MM. de Jort de Fribois, de Jort Du Parc, Boussenot, trésoriers des ponts et chaussées de la Généralité. – Lettres signées par MM. Racine de Jonquay, Delarue de Beaumont, de Saint-Rémy, de Gresiliemon, d’Echeverry, de Sii, Trudaine, Prévost, Borda. – M. Prévost donne avis à l’intendant qu’il a traité avec M. de Sii pour la charge de trésorier général des ponts et chaussées, et en a obtenu les lettres de provision.

C. 837.(Liasse.) – 242 pièces, papier.

1756-1784. – Ponts et chaussées. – Comptabilité. – Annonce de fonds transmis à MM. de Jort Du Parc, Brulley, trésoriers des ponts et chaussées en la Généralité. – Lettres signées par MM. Trudaine, Prévost, Borda, Thoynet.

C. 838.(Liasse.) – 96 pièces, papier.

1736-1790. – Ponts et chaussées. – États de situation ; – extraits de l’État du Roi pour les ouvrages à faire aux ponts, chemins et chaussées en ce qui concerne la Généralité de Rouen. – Orry réduit la recette et la dépense de la Généralité à 37,800 livres ; – d’Ormesson mande à M. de La Bourdonnaye que 15 ou 20,000 livres lui paraissent devoir suffire pour occuper les pauvres de la ville de Rouen à quelque ouvrage qui leur procure la subsistance et les empêche de mendier. – Trudaine félicite M. de Brou du succès du travail de l’année sur les routes de la Généralité de Rouen. « Il me fournit une nouvelle preuve de ce que j’ai toujours pensé, que les corvées conduites avec modération et avec intelligence pouvoient, sans surcharge, opérer de grands avantages pour le commerce et pour l’utilité des habitants. » – Arrêts du Conseil et déclarations du Roi concernant la comptabilité des trésoriers généraux des ponts et chaussées. – Observations de M. Lamandé sur les travaux d’art. – Lettres signées par Orry, d’Ormesson, Trudaine, La Millière.

C. 839.(Liasse.) – 236 pièces, papier.

1749-1790. – Ponts et chaussées. – Comptabilité. – États de distribution des fonds des ponts et chaussées et des ports maritimes de la Généralité, signés par MM. Baudouin et Dubois ; – des ordonnances délivrées sur les fonds donnés par le Roi pour réparer les dégradations causées par l’hiver de 1784 ; – des ateliers établis et des travaux exécutés. – Lettres signées par de Calonne.

C. 840.(Liasse.) – 202 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1741-1788. – Ponts et chaussées. – Ponts et ponceaux dans la partie de l’ancienne Généralité de Rouen, comprise actuellement dans le département de la Seine-Inférieure. – Devis et adjudications de travaux. – Reconstruction du pont de Picardie à Eu, sur la Bresle. – Mémoire sur les deux portes de Picardie et de Normandie, à Eu. – Lettres signées par Orry, Trudaine, La Millière.

C. 841.(Liasse.) – 86 pièces, papier.

1741-1778. – Ponts et chaussées. – Pont de bateaux de Rouen. – Devis et adjudications de travaux à y faire. – Mémoire adressé au marquis de La Vrillière, ministre secrétaire d’État, par le sieur de Caux de Fierville, ingénieur militaire, au sujet dudit pont construit sur les dessins de frère Nicolas, religieux Augustin qui « s’est intrus dans Rouen en qualité d’architecte. » – Mémoire et détail des

réparations à faire au pont, signé par Galnil, premier ingénieur des ponts et chaussées du royaume. – plan général proposé par Necker, au nom de S. M., pour mettre la ville de Rouen en état d'acquitter ses charges et de subvenir au paiement des ouvrages à faire à son pont de bateaux. – Lettre de Necker. – Lettres signées par Boullongne, Bertin.

C. 842.(Liasse.) – 111 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1737-1787. – Ponts et chaussées. – Ponts et ponceaux dans la partie de la Généralité de Rouen non comprise dans le département de la Seine-Inférieure : – pont de Saint-Jean, au Grand-Andely ; ponts à Aveny, sur la rivière d'Epte, Boisgirard, Bonneville, Bouquetot, Boutteville, à la Croix-Rouge, au chemin de Beaulieu, à Dangu, Évreux, Fiquefleur, Fleury-sur-Andelle, au Jarrier, près Nonancourt, à Garenne, sur la rivière d'Eure, Gasny, Gisors. – Devis et adjudications. – pièces signées par les ingénieurs MM. Martinet, Dubois, Lamandé, de Cessart.

C. 843.(Liasse.) – 92 pièces, papier.

1704-1787. – Ponts et chaussées. – Ponts et ponceaux dans la partie de la Généralité de Rouen non comprise dans le département de la Seine-Inférieure : – ponts d'Incarville, Hainaut, sur la rivière de Fresne ; à Magny, Manneville, sur la route de Honfleur à Alençon ; Pacy, Pont-Saint-Pierre, Pont-de-l'Arche, Saint-Clair-sur-Epte, Vernon et clans la vallée de Saint-Nicole. – Lettre d'envoi à M. de Courson, intendant, d'une proposition faite pour le rétablissement du pont de Vernon et d'un devis montant à 80,000 livres. – Lettres signées par d'Armenonville, de Berey, La Millière, etc.

C. 844.(Liasse.) – 126 pièces, papier.

1736-1790. – Ponts et chaussées. – Routes dans la partie de la Généralité de Rouen comprise dans le département de la Seine-Inférieure. – Routes de Rouen à Beauvais, – à Caen, – à Dieppe. – Devis, adjudications, mémoires, lettres d'ingénieurs. – Correspondance au sujet d'une pétition des habitants de Sainl-Sever : ils demandaient la continuation du pavé vers l'extrémité du faubourg, dans un passage qui formait la grande route de Rouen à Caen, et se trouvait impraticable pendant huit mois de l'année. – M. Dubois, ingénieur, rend compte de la visite par lui faite, de la route de Rouen à Dieppe, « État déplorable ; toutes les chaussées, particulièrement entre Tôtes et Rouen, impraticables ; les voitures passent sur les terres ensemencées et causent ainsi aux paroisses limitrophes une perte des plus considérables. » – Lettre de M. Baveux, inspecteur des ponts et chaussées, à M. de Brou ; – utilité d'une route partant de Rouen et aboutissant à Fécamp, en passant par Saint-Valery-en-Caux, Cany, et par Yvetot, bourg qui, par ses seules manufactures, mérite attention et dont on ferait un point de centre où se réuniraient les communications et le commerce. « Si les routes de Rouen au Havre et du Havre à Dieppe en devenoient un peu plus longues, ayant moins à monter et à descendre, il y auroit encore à gagner pour les transports et pour les voyageurs. » – Lettres signées par d'Ormesson, Trudaine, Thouret, procureur syndic des États provinciaux.

C. 845.(Liasse.) – 168 pièces, papier.

1740-1790. – Ponts et chaussées. – Routes dans la partie de la Généralité de Rouen comprise dans le département de la Seine-Inférieure. – Routes de Rouen au Havre, – à Mantes, – à Saint-Omer, – à Saint-Valéry ; – de Rouen à Elbeuf ; – de Caudebec à Yvetot. – Devis, adjudications, lettres d'ingénieurs. – Mémoire présenté à l'intendant par François Boutran, marchand à Rouen, contre les détenteurs des moulins situés au bout du canal de Bapaunic (imprimé). – Devis des ouvrages qu'il convient de faire pour construire une pièce de pavé de grès à commencer à la sortie du village de La Mi-Voie jusqu'au pont du Becquet, ou de Saint-Adrien. – Lettres signées par le duc de Choiseul, Trudaine.

C. 846.(Liasse.) – 128 pièces, papier.

1745-1790. – Ponts et chaussées. – Routes dans la partie de la Généralité de Rouen comprise dans le département de la Seine-Inférieure. – Routes d'Eu au Tréport ; – du Havre à Lille ; – de Paris à

Dieppe. – Mémoire sur la construction d'une route de communication et d'un canal entre la ville d'Eu et le bourg du Tréport. – Mémoire adressé à M. Joly de Fleury, contrôleur général, par les officiers municipaux et habitants de Fécamp, pour lui demander que la confection du chemin du Havre à Dieppe par leur ville ne soit pas suspendue, attendu l'utilité de ce chemin pour le commerce de tout le canton. – Devis des ouvrages à faire en pavé de grès dans le bourg de Forges-les-Eaux. « La traverse dudit bourg et les arrivées étoient impraticables avant le voyage de madame la Dauphine ; on y a travaillé en avril, may et juin 1749 : ce sont les communautés qui ont fait ces ouvrages, mais elles se sont bornées à couper les terres, à en régaler la superficie et à sabler légèrement le bourg. » – Lettres de l'ingénieur Lamblardie. – Lettres signées par La Millière, Thouret.

C. 847.(Liasse.) – 177 pièces, papier.

1726-1789. – Ponts et chaussées. – Routes dans la partie de la Généralité de Rouen comprise dans le département de la Seine-Inférieure. – Route de Paris au Havre. – Traverse du bourg de Pavilly, faisant partie du chemin vicinal de Rouen à Saint-Valéry. – Travaux de charité appliqués au chemin du château de Bully ; – correspondance y relative. – Lettres de M. de Tocqueville, au sujet de la route de Rouen au Havre dans la partie qui doit passer par le bourg de Bolbec ; – renseignements sur les affaires de cette ville. – Devis des ouvrages à faire pour former le nouveau chemin rampant de la montagne de Bon-Secours, proche Rouen, signé par M. Dubois. – Élargissement du chemin de la côte de Bon-Secours du temps de M. de Crosne. – Indemnité à M. Chauffer de Fleurigny pour perte de terrain. – Supplique des notables bourgeois, marchands, manufacturiers, fabricants, artistes, artisans du faubourg Saint-Sever, pour prier l'intendant d'aviser aux moyens de procurer l'écoulement d'un ruisseau de 300 pieds de longueur, de la rue Pavée à la Grande-Rue. – Minute de lettres de M. de Crosne à son secrétaire, M. Royer. – Lettres signées par de Beaumont, de Maupeou, de Vergennes.

C. 848.(Liasse.) – 219 pièces, papier.

1696-1790. – Ponts et chaussées. – Routes dans la partie de la Généralité de Rouen non comprise dans le département de la Seine-Inférieure. – Routes de Rouen à Paris, par Vernon ; – de Beauvais à Vernon, par Gisors ; – de Paris à Gisors, Gournay, Forges. – Travaux à Magny : nouvelle route, abreuvoir, devis, adjudications. – Lettre de M. Lemarié, avocat, plus tard subdélégué, et de M. Peltier, syndic, *ex voto urbis*, adressée à M. de Brou, en faveur de Magny. On a assujetti cette ville aux passages des troupes ; « l'on veut à présent la priver de l'unique avantage qui lui reste en faisant passer par Gisors la route de Rouen, au centre de laquelle elle est placée. Quel crime a-t-elle donc commis ? » – Lettre de M. Bayeux : au moment de prendre sa retraite et de perdre, comme il le dit, son état et sa petite fortune, il se félicite de ce que tout n'arrive que par le malheur des temps et non par plaintes ou reproches dans son service. – Lettres signées par Necker, Thouret.

C. 849.(Liasse.) – 228 pièces, papier.

1738-1790. – Ponts et chaussées. – Routes dans la partie de la Généralité de Rouen non comprise dans le département de la Seine-Inférieure. – Routes de Paris à Caen ; – de Paris en Bretagne, par Nonancourt ; – côte de Biszy, chaussées de Pont-l'Évêque et de Louviers ; – travaux exécutés par M. Cochin, ingénieur, sur la route de Lisieux à Honfleur, que devait suivre le comte d'Artois à son voyage à Cherbourg, en 1786. – Devis, adjudications, lettres de MM. de Tourny, de Limon, surintendant des finances de Madame, et de Cessart. – Lettres signées par de Vergennes, le baron de Breteuil, La Minière, Thouret.

C. 850.(Liasse.) – 273 pièces, papier ; 3 plans.

1777-1786. – Ponts et chaussées. – Boulevards de Rouen exécutés sous l'administration et par les soins de M. de Crosne. – Lettres et pièces de comptabilité relatives à leur plantation et aux ponts, arceaux et chaussées qui y furent établis ; – divers ateliers ; – un atelier d'enfants pour les travaux du boulevard. – plan d'une partie de la ville, entre la rue de Crosne, le boulevard Cauchoise et la rue du Renard. – Autre plan de la partie du quai de Rouen occupée par les diligences d'eau

près la porte du Bac. – Observations sur l'élagage des platanes. – Lettres de M. d'Ornay, de M. de Villedeuil, intendant, et des ingénieurs Pioche, Lamandé, de Cessart. – Lettres signées par Joly de Fleury, Necker, de Calonne, de Vergennes.

C. 851.(Liasse.) – 145 pièces, papier ; 1 plan.

1737-1778. – Ponts et chaussées. – Indemnités de terrain. – Réclamations des propriétaires. – Rapports des ingénieurs. – États des indemnités. – Mémoire présenté à M. de Cotte, commissaire du Roi, ayant le département des ponts et chaussées, sur la nécessité et la facilité de finir la route de Pout-l'Évêque à Caen, signé : Le Sueur, secrétaire ; le chevalier de Sus-la-Ville, échevin ; Becquemont, conseiller de ville. – plan d'une partie de Nonancourt (porte de Dreux, route de Paris en Bretagne). – Lettres signées par d'Ormesson, Trudaine.

C. 852.(Liasse.) – 163 pièces, papier.

1779-1790. – Ponts et chaussées. – Indemnités de terrain. – Réclamations des propriétaires. – Rapports des ingénieurs. – Observations sur le projet de route de Lisieux à Falaise. – États des indemnités à paver. – Total des indemnités : 90,308 livres en 1785.

C. 853.(Liasse.) – 120 pièces, papier ; 3 sur parchemin.

1708-1789. – Ponts et chaussées. – Extraction de cailloux. – Plaintes des propriétaires. – Requêtes des adjudicataires des travaux. – Rapports des ingénieurs. – Ordonnances de l'intendant. – Arrêts du Conseil d'État portant règlement pour l'ouverture des carrières et chemins aux abords ; – autorisant les entrepreneurs de la construction et entretien de la nouvelle route de Honfleur à Lisieux et de Lisieux à Caen à prendre les pierres et sables nécessaires sur les terres labourables, herbages, vignes, prés, bois et autres terrains équivalents, quoique fermés de clôtures de pierres sèches, de haies et de fossés, à l'exception, néanmoins, des cours, jardins et vergers entourés d'arbres, etc. – Lettres de madame de Fontenailles, abbesse de Bondeville ; de M. de Montmorency-Tingry. – Lettres signées par de Cotte, La Millière, Trudaine, Blondel, Thouret.

C. 854.(Liasse.) – 115 pièces, papier.

1756-1789. – Ponts et chaussées. – Demandes d'alignements. – Rapport de l'ingénieur en chef, M. Lamandé. – Ordonnances de l'intendant (pièces classées par routes et par ordre alphabétique de paroisses).

C. 855.(Liasse.) – 104 pièces, papier.

1751-1789. – Ponts et chaussées. – Devis et adjudications de travaux à faire pour l'entretien des chaussées pavées. – Détail estimatif de l'entretien pendant deux années des chaussées en pavé de grès sur la grande route de Rouen au Havre, par Yvetot, et de Rouen au Havre, par Caudebec ; – sur celle de Rouen à Dieppe et à la ville d'Eu ; – sur celle de Rouen à Amiens, par Neufchâtel et Aumale ; – de Paris à Dieppe, par Forges pour 28,526 t. 3.9. superficielles à commencer au 1^{er} avril 1787. – Lettre de M. Lamandé. – Lettres signées par La Millière.

C. 856.(Liasse.) – 230 pièces, papier.

1740-1789. – Ponts et chaussées. – Devis pour l'entretien, pendant six années, à commencer au 1^{er} janvier 1762, des grandes routes de Rouen à Dieppe et à la ville d'Eu ; – de Rouen à Caen ; – de Rouen à Paris, par Magny ; – de Rouen à Paris, par Vernon (pièces imprimées). – Devis et conditions imposées aux adjudicataires ; – baux d'entretien des chaussées en cailloutis.

C. 857.(Liasse.) – 302 pièces, papier.

1738-1789. – Contraventions à la police du roulage, notamment à l'arrêt du Conseil du 28 décembre 1733, dont une des dispositions obligeait les propriétaires de voitures et charrettes à faire peindre en caractères gros et lisibles, sur une plaque de métal posée en avant des roues, leurs

noms et surnoms ; – suppliques des contrevenants. – Ordonnances des intendants. – Mémoire présenté à M. de MauSSION par le sieur Bagneris de La Fond. Il propose un établissement pour la sûreté du roulage et celle des droits du Roi aux entrées de Paris. – État des personnes chargées de l'exécution du règlement pour la conservation des routes. – Orry, pour intéresser les soldats de la maréchaussée à la surveillance des contrevenants, annonce qu'il leur destinera une partie des amendes. – D'Ormesson demande à M. de La Bourdonnaye un modèle des romaines dont on se sert à Rouen, et à l'aide desquelles on peut, peser les voitures chargées. – Lettres signées par Orry, d'Ormesson, Trudaine.

C. 858.(Liasse.) – 77 pièces, papier.

1723-1785. – Navigation sur la Seine. –Correspondance. – Adjudication d'ouvrages à faire pour la construction d'un bac au pont de Vernon, en vue de rétablir le passage interrompu par le barrage dudit pont. – Mémoire où l'on expose quelle est la situation des bancs de sable et de vase qu'on se propose de fixer ou de mettre en valeur dans le cours de la rivière de Seine, depuis la pointe d'Ételan jusqu'à Honfleur. – Réflexions préliminaires sur le plan présenté pour rendre la rivière de Seine navigable à tous vaisseaux, même à ceux de guerre. – Projet d'arrêt du Conseil d'État en faveur d'Antoine Mustel et compagnie, proposant de fixer à leurs dépens dans l'embouchure de la rivière de Seine, depuis Quillebeuf jusqu'à la pointe du Hode, sous la direction d'un ingénieur nommé par le Roi, tous les bancs de sable et de vase qui seront jugés les plus propres par leur situation à déterminer le cours des eaux et à faciliter la navigation...., moyennant qu'on leur accordera à titre, d'inféodation, les atterrissements auxquels donneront lieu leurs travaux. – Port appelé le Quai-au-Coq, à l'embouchure de la rivière de Touques. – Soldats employés aux ouvrages du quai de Quillebeuf (60 toises avaient été emportées par la mer dans l'hiver de 1756-1757). – Pont de Poissy. – Voitures par eau ; – galiote de Bonnières ; – projet de messagerie de Rouen au Havre. – Paquebots d'Amérique. – Lettres signées par L.-A. de Bourbon, d'Asfeld, Orry, Maurepas, Machault, d'Ormesson, Trudaine, Berryer, de Courteille, de Calonne.

C. 859.(Liasse.) – 63 pièces, papier.

1749-1772. – Rivières navigables ou flottables, bacs et passages, moulins, pertuis, vannes, écluses et gords, sur les rivières de Gambon, d'Andelle, d'Eure et de Risle. – Correspondance. – Projet, d'une voiture d'eau qui ira régulièrement une fois par semaine de Louviers à Rouen. – Copie d'un arrêt du Conseil portant règlement pour la rivière d'Andelle. – Lettres signées par de Beaumont, Bertin.

C. 860.(Liasse.) – 56 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1747-1785. – Navigation. – Devis et adjudications de travaux pour les chemins de halage. – Arrêt du Conseil. – Mémoires, correspondance relative à l'office de plançager, courbager et voyer le long de la Seine. – Devis des ouvrages qu'il convient de faire au chemin du halage des bateaux qui montent et descendent la rivière de Seine pour aller de Rouen à Paris, signé : Martinet. – Arrêt du Conseil rendu sur le vu du procès-verbal de M. Varnier, vicomte de l'Eau, à Rouen, ordonnant qu'il soit procédé à l'adjudication desdits travaux. – Louis Baugrand, maintenu par arrêt du Conseil dans la jouissance des droits attribués à l'office de plançager, courbager. – Procès entre Louis Lemonnier, pourvu de l'office de maître des aides envergeurs aux pont et fossé de Pont-de-l'Arche, et le sieur Dumont, maître dudit pont. – Lettres signées par Bertin, Trudaine.

C. 861.(Liasse.) – 196 pièces, papier ; 2 sur parchemin.

1309-1787. – Bacs et péages. – États des bacs situés sur les rivières, avec les noms des propriétaires et l'indication des droits que l'on perçoit sur les passagers. – Correspondance relative à l'exécution de l'arrêt du Conseil de 1771, portant règlement sur les péages et bacs du royaume. – Droits de péages et travers du Pollet, de Dieppe, Arques, Saint-Vast, la foire Saint-Barnabé d'Arques ; adjudications. – Mémoire de l'origine et établissement du droit de 45 sous sur chaque muid de vin descendant par la rivière de Seine. – Déclaration du droit de travers de Magny, dépendant du domaine du comté de Chaumont, appartenant au comte de Charolais. On y lit :

« Juifs : chacun Juif ou Juive qui passent par ledit travers qui sont tenus et réputés pour bêtes se doivent acquitter a de deux deniers parisis » (imprimé). – Copie d'une charte de Philippe le Bel, relative aux privilèges des marchands de Rouen. – Lettres signées par Caumartin, de Séchelles, Terray, Turgot, Clugny, Necker, Débonnaire de Forges.

C. 862.(Liasse.) – 11 pièces, papier ; 4 sur parchemin.

1737-1771. – Péages. – Arrêt du Conseil portant confirmation de péages en la Généralité de Rouen en faveur de l'hôtel de ville de Gournay, à Gournay ; de l'évêque de Lisieux, au pont de Touques ; du prince de Lambese, à Brionne, Pontautou, La Cambe, Saint-Martin-du-Parc ; du marquis de Rothelin, à Néauphe, Saint-Éloi et Saint-Denis-le-Ferrement ; de M. de Boisdenmetz, à la chaussée de Bordeaux-Saint-Clair ; du sieur de La Loude, à la porte marinière de Bigars à Louviers ; du sieur de Martinboz, au pont de Roncheville ; de MM. Martel et Convers, à Chamoinnes-sur-l'Eure ; du sieur Langlois, engagiste, à Pont-de-l'Arche.

C. 863.(Liasse.) – 42 pièces, papier ; 14 sur parchemin.

1734-1772. – Péages. – Arrêts du Conseil d'État portant suppression de péages dans la Généralité de Rouen. – Lettre autographe de Mgr de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen. – Lettres signées par d'Invaü, Terray.

C. 864.(Cahier.) – Petit in-folio, 58 feuillets, papier.

1694-1773. – « Mémoire du maréchal de Vauban pour fortifier la ville de Dieppe. » – « Projet de la ville de Dieppe » par le même ; – « Dieppe en 1700, d'après le plan du même. » Copié au Havre, le 31 mars 1773.

C. 865.(Liasse.) – 112 pièces papier ; 4 plans.

1733-1788. – Port de Dieppe. – Adjudication et devis de travaux. – Arrêt du Conseil d'État qui ordonne qu'il sera exécuté incessamment une nouvelle ouverture au port de Dieppe, et que généralement tous les autres travaux ordonnés pour le renouvellement et la perfection de ce port seront continués et achevés, conformément aux plans adoptés et arrêtés au Conseil. – Pension accordée par le Roi à Bouzard, dit le *Brave homme*. – Bâtiment destiné à loger le garde-pavillon du port ; – plans et devis. – plan de la nouvelle passe du côté de la mer. – Lettres signées par La Millière, de Villedeuil, Blondel, Lambert.

C. 866.(Liasse.) – 8 pièces, papier, formant 29 feuillets.

1778-1789. – Port de Dieppe. – Résumé des différentes observations faites le 4 mars 1779 par les capitaines de navires marchands, pilotes et marins sur le projet de la nouvelle entrée. – Observations sur les procédés qui ont été proposés pour fonder nouvelles jetées. – Mémoires sur la nécessité de conserver Dieppe au rang des places de guerre ; – relatif aux articles du projet pour mettre Dieppe en état de défense, approuvés par le maréchal d'Harcourt ; – projet et estimation des ouvrages à faire dans ce but. – Remarques sur l'état présent du port. – Rapport de l'ingénieur des ponts et chaussées sur les expériences et essais de maçonnerie de pouzzolane faits au port.

C. 867.(Plan gravé.) – Hauteur : 0^m,64 ; largeur : 0^m,92 ; colorié, collé sur toile, avec rouleaux.

1786. – Port de Dieppe. – « plan de Dieppe avec le projet des ouvrages pour l'amélioration du port et l'agrandissement de la ville. Ce projet a été approuvé en mars 1786. »

C. 868.(2 cahiers.) – In-folio, papier, formant 33 feuillets.

1676. – Port d'Harfleur. – Recherches consignées dans deux mémoires, intitulés, l'un : « Antiquités de la ville d'Harfleur, par le sieur de La Motte, eschevin en laditte ville » ; l'autre : « Sièges de la ville d'Harfleur en 1413. »

C. 869.(Liasse.) – 163 pièces, papier ; 5 plans.

1733-1786. – Port du Havre. – Adjudication et devis des travaux, plans, etc. – Rétablissement des retranchements qui servent de digues contre les inondations de la mer sur la rive droite de la Seine, entre la citadelle du Havre et Le Hoc. – Observations sur l'état desdites digues et sur les moyens proposés à l'effet de réparer les désordres causés par la mer et d'obvier à la submersion de la grande et de la petite Heure ; – plan à l'appui. – Requête des habitants de l'Heure à l'occasion d'un nouveau débordement de la mer. – Demande de la destruction d'un épi et de l'établissement d'un atelier de charité par les officiers municipaux du Havre : les terres de Saint-Adresse avoisinant la mer s'étaient éboulées, un chemin fait tout récemment et l'aqueduc qui conduisait les eaux au Havre avaient été anéantis. – Devis d'ouvrages pour la réparation et l'entretien des quais, du chenal, écluses, etc. – Les officiers de l'amirauté attribuent au mauvais état du port le naufrage du *Denliefsten* et du *Concordia affinitatis*. – Détournement au profit du Havre des eaux de la fontaine de Graville. – Mémoire concernant le projet d'un établissement et d'une rade fortifiée à faire en dedans du banc de l'Éclat. – Lettres des ingénieurs Legier, Du Portal, de Cessart. – Lettres signées par de Silhouette, Berlin, le marquis de Crémilles, le duc de Choiseul, Débonnaire de Forges.

C. 870.(Plan gravé.) – Hauteur : 0^m,64 ; largeur : 0^m,94 ; collé sur toile, avec rouleaux.

1787. – Port du Havre. – « plan du Havre avec le projet des ouvrages pour l'amélioration du port et l'agrandissement de la ville proposé par les ingénieurs des ponts et chaussées et approuvé le 2 février 1787. »

C. 871.(Plan mnuscrit.) – Hauteur : 1^m,07 ; largeur : 1^m,62 ; colorié, collé sur toile, avec rouleaux.

1787. – Port du Havre. – « plan de la ville du Havre avec les projets relatifs à son agrandissement et à l'amélioration de son port. » – Ce plan présente de grandes analogies avec le précédent ; exécution soignée ; titre orné des armoiries de la ville.

C. 872.(Liasse.) – 148 pièces, papier ; 1 sur parchemin ; 1 plan.

1777-1783. – Port de Rouen. – Adjudications et devis de travaux. – Mémoires sur l'incommodité des quais et sur la nécessité de leur élargissement ; – sur le besoin de construire un mur de quai entre le pont de bateaux et les casernes de Saint-Sever. – A la date de ce mémoire (1781), l'ancienne *barbacane* n'existait plus. – Arrêt du Conseil d'État, par lequel le Roi cède à la ville de Rouen la propriété acquise à Sa Majesté, par son édit de février 1778, des baraques à cidre situées sur le quai depuis la porte Guillaume Lion jusqu'à la Porte-Dorée, à charge de les détruire et d'employer le terrain qu'elles occupent à l'élargissement du quai. – Lettres signées par Berlin, Trudaine.

C. 873.(Liasse.) – 152 pièces, papier.

1768-1786. – Ports de Fécamp, Honneur, Quillebeuf, Sainl-Valery-en-Caux, Tréport, Yport. – Adjudication d'ouvrages à faire à Fécamp pour la reconstruction de la tête delà jetée de l'ouest emportée par le coup de mer du 31 mars 1782, moyennant 23,290 livres. – Lettre de M. Le Chevalier, subdélégué de Honfleur, destinée à la *Gazette de France*, « Les habitants, animés d'un zèle patriotique, se sont offerts à ouvrir eux-mêmes un chenal droit et profond un travers du banc de sable et de vase qui rendait l'accès du port difficile aux grands navires... Malgrêles difficultés du terrain et la rigueur de la saison, tous les habitants, sans distinction d'état, ni de qualité, sont allés travailler comme de simples journaliers pendant 25 jours dans l'eau et ayant la vase jusqu'au genou... Ce pénible ouvrage a été souvent garni de 800 à 900 travailleurs qui ont été conduits et dirigés avec toute l'intelligence possible par M. Rolland, inspecteur des ponts et chaussées. » – Mémoire historique sur la construction des écluses de chasse. – Lettres signées par L.-A. de Bourbon, le maréchal de Castries.

C. 874.(Plan manuscrit.) – Hauteur : 0^m,66 ; largeur : 0^m,96 ; colorié, collé sur toile, avec rouleaux.

1786. – Port de Fécamp. – « plan du port de Fécamp. » – Légende : jetée du nord, jetée du sud, chenal, épi, port, écluses de chasse, retenue, parc aux huîtres, abbaye.

C. 875.(Plan gravé.) – Hauteur : 0^m,63 ; largeur : 0^{fa},93 ; colorié, collé sur toile, avec rouleaux.

1786. – Port de Honfleur. – « plan de Honfleur, avec le projet général des ouvrages pour l'amélioration du port et l'agrandissement de la ville. »

C. 876.(Plan manuscrit.) – Hauteur : 0^m,60 largeur : 0^m,88 ; colorié, collé sur toile, avec rouleaux.

1786. – Port de Saint-Valery-en-Caux. – « plan de Saint-Valery-en-Caux, avec le projet d'une écluse de chasse et d'un bassin de désarmement. » – Légende : jetée de l'est, jetée de l'ouest, chenal, épi, écluse de chasse, bassin de désarmement, chapelle, port, retenue, la carrière, route de Saint-Valery à Dieppe, roule de Saint-Valery à Caux.

C. 877.(Plan manuscrit.) – Hauteur : 0^m,60 ; largeur : 0^m,88 ; colorié, collé sur toile, avec rouleaux.

1786. – Port du Tréport. – « plan du Tréport, avec le projet général pour son amélioration. » – Légende : jetée de l'ouest, jetée de l'est, cale pour calmer la mer, chenal, port, écluse de chasse, écluse de navigation, retenue, canal du Tréport à Eu, chemin du Tréport à Eu, chemin du Tréport à Mers, place, abbaye, du Tréport, village de Mers.

C. 878.(Volume.) – In-folio, papier, 48 feuillets.

1749. – « Mémoire sur l'état présent des ports, des côtes de la haute Normandie, avec l'état des ouvrages qu'il convient d'y faire pour la défense et la sûreté du commerce par M. Gourdon de L'Églisère, lieutenant général des armées du Roi, directeur des fortifications de Normandie. » L'auteur y passe en revue tous les ports depuis le Tréport jusqu'au Mont-Saint-Michel. – A la fin du volume : « Au Havre-de-Grâce, le 4 février 1773 ; » c'est la date de la copie de ce mémoire.

C. 879.(Volume.) – In-folio, papier, 63 feuillets.

1756-1762. – Mémoire général des côtes maritimes de la Normandie par M. le chevalier de Bonneval, ingénieur en chef à Granville. « Par la description de toute cette étendue de côtes on va tâcher de faire connaître ce que l'on y peut craindre de l'ennemi et ce que l'on pense qu'il conviendrait d'y faire pour s'y opposer. » Le mémoire est divisé en trois parties, la haute, la moyenne et la basse Normandie. Il est suivi : 1° d'un mémoire sur la presqu'île du Cotentin, composé par le même auteur en 1764 ; 2° d'un plan représentant le profil du terrain, depuis la laisse de basse mer, vis-à-vis de l'entrée du havre de Portbail... jusqu'à la hauteur du Gorget ; 3° d'un abrégé d'observations de M. Du Portal sur la situation d'une partie de la basse Normandie, portant la date du mois de juillet 1756. – Par quelques lignes ajoutées à la fin du premier mémoire, on voit qu'il fut approuvé par M. Du Portal et recommandé par lui à l'attention du ministre.

C. 880.(Liasse.) – 77 pièces, papier.

1733-1789. – Bornes militaires. – Canal de Crécy. – Carrières. – Chemins. – Phares. – plantations des routes. – Rivières. – Travaux d'art. – Mémoire du sieur Des Taisnières, subdélégué de Lyons, tendant à prouver contre M. Bonnel que le chemin de Lyons à Gournay par Fleury est grand chemin d'ancien temps (imprimé). – Projet pour l'établissement de deux feux sur deux tours à élever à la pointe de Barfleur et au cap de la Hève. – Avis de l'intendant au contrôleur général sur le projet d'une déclaration relative à la plantation des arbres sur les grands chemins. – Retenue d'eau pour le flottage des bois sur la rivière d'Andelle. – Observations des officiers de la vicomte de L'Eau sur le flottage de la rivière d'Iton. – État général de ce que doivent payer toutes les communautés de la Généralité de Rouen, pendant l'année 1787, pour leur contribution aux travaux des routes. – Lettres signées par le comte de Maurepas, Orry, Trudaine, de L'Averdy.

C. 881.(Liasse.) – 246 pièces, papier.

1716-1778. – Minute d'une lettre adressée au maire, SEINE INFÉRIEURE. – SÉRIE C. aux échevins et à la Chambre de commerce de Rouen pour les engager à accepter 8,000 livres tournois d'argent et 10,000 livres de coton à 28 sous la livre, que Pierre Hurard, marchand, proposait de leur

prêter pendant cinq mois sans intérêt. Le coton devait être distribué aux pauvres femmes que l'on occuperait à filer. – Orry annonce à M. de La Bourdonnaye qu'il destine à son département 150,000 livres pour mettre les pauvres à portée de gagner leur vie en travaillant aux ouvrages publics. Il trace à l'intendant les règles à suivre pour faire de cette somme un emploi conforme à son objet. – Instruction pour l'établissement et la régie des ateliers de charité (imprimé). – Fonds de charité. – États des travaux. – Lettres signées par Orry, Terray, Trudaine, d'Ormesson, Turgot, Necker.

C. 882.(Liasse.) – 175 pièces, papier.

1777-1780. – Ateliers de charité. – Correspondance, demandes, projets, états. – Ateliers à Auffay, Duclair, Écouis, Evreux, Formoville, Louviers, Mesnières, Omerville, Pavilly (chemin de Pavilly à Barentin) à la côte de la Valette, près Maromme, etc. – Lettre autographe de Miroménil, garde des sceaux, relative à un atelier à établir pour former une communication de la grande route à sa terre de Miroménil. – Minutes de lettres de M. de Crosne, l'une concernant la perfection de la porte de Gournay sur la route de Paris. – Lettres de François de Narbonne, évêque d'Évreux, du duc de Charrost, du président d'Esneval, de la duchesse de Mortemart, du marquis d'Heudreville, du comte d'Épinay-Saint-Luc, des ingénieurs Rolland, Pioche, Lamblardie, de Cessart. – Lettre signée par Necker.

C. 883.(Liasse.) – 247 pièces, papier.

1781-1784. – Ateliers de charité. – Correspondance, etc. – Ateliers à Blainville, Bourgheroude, Conteville, Derchigny, Évreux, Fatouville, Gournay, Lilly, Magny, La Rivière-Prédauge, La Roheguyon, Sauqueville, Sérans, etc. – Lettre de Joly de Fleury à M. de Crosne au sujet des ateliers de charité. Rien de plus satisfaisant que le compte qui en est rendu au Roi chaque année lors de la distribution du moins imposé ; ne rien négliger pour maintenir et perfectionner cet établissement ; en éloigner tout ce qui a l'air de la contrainte et de l'autorité ; les faire servir à ouvrir ou perfectionner les communications vicinales, en faisant usage des ingénieurs des ponts et chaussées ; faire en sorte que les communications aient la solidité nécessaire et que les paroisses s'occupent de leur entretien ; correspondre pour cela avec M. La Millière, chargé du département des ponts et chaussées. – Lettres de MM. le président d'Acquigny, de Bosmelet, de la duchesse Turgot de Saint-Aignan, des ingénieurs de Montfeu, Lamandé. – Lettres signées par Joly de Fleury, La Millière.

C. 884.(Liasse.) – 119 pièces, papier.

1785-1786. – Ateliers de chanté. – Correspondance, etc. – Ateliers à Aveny, Blangy, Chambors, Dangu, Maineville, Omerville, Sommary, au chemin d'Écos à Gisors. – État des demandes. – Mémoire sur l'objet et l'utilité des travaux ordonnés. – Gratifications aux ingénieurs. – Lettres de M. Hesnard, maire de Blangy : « Les rues intérieures de Blangy étaient dans un état affreux. L'eau croupissoit et séjournoit partout. Leur insalubrité y a mainte fois porté la contagion et on a vu chaque fois une dépopulation marquée et des plus affligeantes..... Nous avons eu dans le temps des corvées 18 paroisses en aide.... Grâce aux bontés de M. de Crosne nous commençons à respirer un air pur..... » – Félicitations à M. de Crosne de la part du président d'Acquigny sur sa nomination à la charge de lieutenant général de police. – Candidat recommandé par M. de Chambors pour remplacer M. Le Porquier, subdélégué de Chaumont. – Lettres des ingénieurs Barbot, Chaubry, Lescaille, Lamblardie, de MM. les marquis de Fayel et d'Estampes, du baron Du Feugueray, du vicomte de L'Espinasse. – Lettres signées par le comte de Vergennes, le baron de Breteuil, de Calonne, La Millière.

C. 885.(Liasse.) – 162 pièces, papier.

1785-1786. – Ateliers de charité. – Correspondance, etc. – Ateliers à Acquigny, Blainville, Cailly, Duclair, Elbeuf-sur-Andelle, EnvErmeu, Honfleur, Yville, Miroménil, Montagny, Noyers, La Roheguyon, Sainte-Geneviève -de-Gasny, Touques, Vaudreuil, Villetertre. – Projet de travaux pour former entre Évreux et Brosseville une communication également utile pour la ville et pour les paroisses du canton ; l'évêque y contribuera pour 1,200 livres. – Contribution offerte par l'abbé de

Jumiéges pour rendre praticable l'entrée du bourg de Duclair. – Atelier pour former les tranchées d'une plantation projetée à l'entrée de Honfleur. Cette ville reçoit des accroissements continus dans son commerce, mais en même temps le nombre des journaliers s'accroît et il est nécessaire d'aviser aux moyens de les soulager. Rapports de M. Lamandé. – Lettres de MM. Cachin, ingénieur, de Leveville, maître d'hôtel du Roi, des marquis de Mesnilglaise et de Seignelay, de la comtesse de Léoncourt, de la duchesse d'Enville, de François de Narbonne, évêque d'Évreux, du prince de Lorraine, abbé de Jumiéges, de MM. Lacroix, Michel, G. Guillebert, Goubard, Liétout-Deslondes, officiers municipaux de Honfleur.

C. 886.(Liasse.) – 105 pièces, papier.

1786. – Ateliers de charité. – Correspondance, etc. – Ateliers à Évreux, Manneville, Morvilliers, Pavilly, à la côte de Saint-Vigor, à Tierceville. – Rigoult, maire de Saint-Valery-en-Caux, et Ch. Fauconnet sollicitent la construction d'une écluse de chasse et le curage de la retenue de leur port. – M. de Rallemont, à propos d'un atelier de charité, rend compte de ce qui a été fait à Fauville pour répondre aux vues du gouvernement quant à l'extinction de la mendicité. – Requête du père Cardon, prieur de Beaumont-en-Auge, du syndic et des habitants pour obtenir un embranchement pour leur bourg ; le pays manque absolument de débouchés ; il y a pourtant tous les huit jours un des plus forts marchés de bestiaux du royaume, et le Roi y a établi, il y a quelques années, une école militaire qui compte plus de 200 élèves. – Plainte des habitants d'Elbeuf-sur-Andelle contre M. de Pommereu, au sujet de l'interruption des travaux commencés pour établir une communication entre Rouen et le château du Héron. – Lettres de la duchesse de Mortemart, des marquis d'Eudreville et de Vêrac, de MM. de Girardin, lieutenant général du bailliage d'Évreux, Duperier de Boisfrant, gentilhomme du prince de Conti, etc. – Lettres signées par le comte de Vergennes, La Millière.

C. 887.(Liasse.) – 128 pièces, papier (1 plan).

1786-1790. – Ateliers de charité. – Correspondance, etc. – État des ordonnances de l'intendant sur les travaux de charité. – Affiches d'adjudications. – Certificats d'affichages pour les syndics. – Atelier aux carrières de La Rocheguyon. – Mémoire sur l'entretien de la route de Paris à Rouen, entre Fleury et Rouen, rédigé et signé par l'ingénieur Pioche. – Réclamation des habitants des paroisses de Clarbec et Drubec, afin qu'il fût établi une communication du chemin de Corbon et de Beuvron à la grande route de Pont-l'Évêque à Caen. – plan de l'embranchement proposé. – Lettres de MM. de Bellisle, de Limon, ancien intendant des finances de Monsieur, de la duchesse d'Enville. – Lettre de Galonne, lettres signées par le même et par La Millière.

C. 888.(Liasse.) – 71 pièces, papier.

1758-1764. – Corvées. – Correspondance, états de situation, de répartition des travaux imposés aux communautés des paroisses qui, pour avoir accompli leur tâche le plus tôt, dans les trois mois avant la récolte, ont droit à la récompense promise, conformément à l'ordonnance de M. de Brou. – Règlement pour servir d'instruction aux subdélégués. – Invitation à M. de La Bourdonnaye à ne point demander des corvées jusqu'à ce que les menus grains aient été entièrement semés. – Copie d'une lettre de M. Trudaine à M. de Brou : « MM. Bayeux et Dubois, ingénieurs, attribuent le peu d'avancement des chemins dans la Généralité de Rouen à la mollesse avec laquelle les travaux des corvées ont été conduits ; » il lui rappelle que la règle adoptée par tous les contrôleurs généraux et approuvée par M. de Séchelles est d'exiger 12 corvées par an des contribuables. – L'intendant voit des difficultés à obtenir une telle contribution par suite du gouvernement fort doux auquel la province a été accoutumée. – Modération recommandée aux intendants en ce qui concerne la corvée, en vue du soulagement des peuples. – Lettres signées par Orry, de Silhouette, Boullongne.

C. 889.(Liasse.) – 61 pièces, papier (2 plans.)

1759-1760. – Corvées. – Plaintes portées contre le sieur Des Taisnières, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage et subdélégué en l'Élection de Lyons. – Lettres de justification et d'information. – Mémoire pour servir de défense. – État des titres servant à justifier l'exposé dudit mémoire (pièces imprimées). – 2 plans du chemin de Fleury.

C. 890.(Liasse.) – 183 pièces, papier.

1765-1770. – Corvées. – Correspondance, instructions, réclamations, ordonnances de l'intendant. – Arrêt du Conseil d'État contenant règlement pour les travaux publics en Languedoc ; – état transmis à M. de La Michodière par L'Averdy pour servir d'exemple et de modèle dans les provinces. – Lettre de d'Invau : plainte de la négligence des subdélégués dans la suite des corvées employées aux travaux des routes ; exiger des contribuables 12 journées, lorsqu'il s'agira de travaux nouveaux, 6 lorsqu'il s'agira de réparations simples ; enjoindre à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de faire une carte de la Généralité, un toisé et un inventaire circonstancié pour chaque route ou chemin. – Lettres de MM. de Montfeu, ingénieur, Nollent d'Aguesseau, du comte de Trie, de Louis de Jarente, évêque d'Orléans. – Lettres signées par le duc de Choiseul, d'Invau, Terray.

C. 891.(Liasse.) – 300 pièces, papier.

1771. – Corvées. – Correspondance, réclamations, ordonnances de l'intendant. – Plaintes du comte de Virieu-Beauvoir, de M. Mathieu, curé du Havre, des marguilliers et propriétaires d'Ingouville, au sujet du chemin de la montagne d'Ingouville tracé par M. Le Bourgeois. « Personne n'ignore combien, depuis quelques années, le bourg d'Ingouville s'est accru et embelli par un grand nombre de maisons que des particuliers y ont fait construire à grands frais, et combien de marchands et de manufactures de toute sorte y sont tablis. » – Lettres des ingénieurs Rolland, de Montfeu, du comte de Vargemont, de monseigneur de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen. – Lettre du duc d'Harcourt en faveur des habitants de la paroisse de Gravenchon dépendante du comté de Lillebonne, qu'on voulait assujettir aux corvées pour la grande route d'Yvetot à Caudebec.

C. 892.(Liasse.) – 199 pièces, papier.

1771. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, états des défailants, ordonnances de l'intendant. – Lettre de M. Camusat de Bernières en faveur des habitants de Tosny-Bnières et Villiers-sur-le-Rouille, pour obtenir qu'ils soient dispensés de la corvée du chemin de Gaillon au Rouille. « Ces pauvres misérables ont perdu par le débordement de la rivière leurs labours, leurs engrais... ; ils sont réduits à manger du pain d'orge... « Si je ne les faisais pas travailler, j'aurais la douleur d'en voir mourir de faim plus de la moitié... » – Lettre de Charles Papavoine, maire de Louviers et de François Le Camus, échevin : « Quelle désolation, Monseigneur, de voir les restes d'un pauvre peuple échappés à l'épidémie languir faute de travail par la chute des manufactures et succomber de faim et de misère !... Notre ville, qui par sa population était d'une très-grande considération, ne ressemblera bientôt plus qu'à un bourg. » – Plaintes de M. le comte de Virieu-Beauvoir, gouverneur du Havre. « Depuis 23 ans que je commande dans le gouvernement du Havre, j'ay appris à connoître les habitants : une douzaine demande ce que tous les autres rejettent, et souvent cette douzaine, un peu plus orgueilleuse parce qu'elle est plus riche, imagine devoir l'emporter sur les autres ; voilà précisément l'histoire d'aujourd'hui. » – Lettre de M. Trugard de Maromme au sujet des fabricants de tuiles de la Haye-Malherbe. – Lettres du marquis de Matharel et du chevalier de Limoges, lieutenant des maréchaux de France.

C. 893.(Liasse.) – 117 pièces, papier.

1771. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, ordonnances de l'intendant. – Estimation de la perte occasionnée à Tourny par l'orage du 16 mai. – Lettre de l'ingénieur Rolland à l'intendant au sujet de la route de Honfleur à Pont-l'Évêque. « Le public qui ordinairement n'est pas porté à dire du bien de la corvée, ne cesse pourtant les éloges qu'il donne à voire nouvelle méthode de faire travailler, elle prend on ne peut mieux dans ces cantons ; nous ne faisons plus répandre de larmes aux pauvres des campagnes ; au contraire, ils viennent gagner sur ces mêmes routes le pain qu'elle leur enlevait jadis. » – Notes sur les corvées de Pavilly : « Suivant le dénombrement de la paroisse de Pavilly, il y a 96 manœuvres et 48 chevaux, la corvée est fixée à 8 jours de travail par chaque journalier, elle est occupée à fermer les terrassements de la montagne de Barentin ; les 96 manœuvres doivent faire 384 toises, ce qui fait par chaque manœuvre 4

toises. » – Lettres du président de Crosville, du marquis de Belbeuf et de M. Le Sens de Folleville.
– Lettre signée par Terray.

C. 894.(Liasse.) – 215 pièces, papier.

1772. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, ordonnances de l'intendant. – Instruction de M. de Crosne pour les paroisses qui voudront faire faire leurs corvées à prix d'argent (imprimé.) – Réponse de l'intendant aux observations adressées au contrôleur général au sujet de ladite instruction (minute). – Plainte de M. de Pommery, propriétaire du château du Thil, au sujet de la conduite tenue dans l'exécution des ordres de l'intendant quant à la corvée. – Le duc d'Harcourt écrit à M. de Crosne en faveur de l'élargissement projeté de la communication entre Lillebonne et Bolbec. – Lettres : de l'ingénieur de Montfeu, de Chabannes, abbé de Bonport, de Moy, abbesse de Saint-Saëns, du duc d'Estissac, du marquis d'Estampes, du président Portail, l'aveugle, du président Turgot, de M^e Dubocage de Bleville, de M. Guesnier Des Bordeaux, bailli d'Etrépany. – Lettre signée par Terray.

C. 895.(Liasse.) – 247 pièces, papier (1 plan).

1772. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, ordonnances de l'intendant. – Requêtes des propriétaires et habitants d'Hauville, Routot, Le Lendin, au sujet de la route projetée entre la Maille – raye et la chapelle de Brestot ; – de la ville de Caudebec : « Il ne se fait point de commerce à Caudebec, où il n'y a aucune manufacture ; la route ancienne de Rouen au Havre étant abandonnée, les auberges de ladite ville sont désertes, les marchés le sont également ; » – d'Ingouville et de la ville du Havre, des paroisses de Rouelles, Saint-Aubin-sur-Gaillon, Saint-Julien-de-la-Liègue. – Signatures nombreuses au bas des requêtes. – Bottet, curé de Saint-Melaine, près Pont-de-l'Arche, demande des fonds pour obvier à la chute prochaine de son église ébranlée par suite de la démolition du mur du cimetière, lors de la confection de la nouvelle route. – Lettres de M. de Rumare, des ingénieurs Cleroy et Rolland. – Lettre signée par Trudaine.

C. 896.(Liasse.) – 235 pièces, papier.

1772. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, ordonnances de l'intendant. – L'abbé Terray mande à l'intendant qu'il a été décidé que la nouvelle route de Forges à Dieppe serait dirigée vers les hauteurs en passant par le village de Martincamp. – Mémoire à consulter du propriétaire de La Houssoye, M. de La Motte, sur une contestation entre lui et le seigneur du Saussay, M. Vallier (imprimé). – Lettre de M. Renault, échevin de Gisors : « Depuis 21 ans que je suis officier de notre ville, « je vois dépérir annuellement son commerce et diminuer le nombre de ses habitants, tant par le passage des troupes que par l'acquit de toutes les charges extraordinaires dont les campagnes sont exemples. » – Lettres des comtes de Brancas, Flamarens, Rohan de Brionne, de Nadaillac, maréchal des camps et armées. – Lettres signées par de Sauvigny, intendant de Paris, le duc d'Harcourt, Terray, de Maupeou.

C. 897.(Liasse.) – 263 pièces, papier.

1773. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, ordonnances de l'intendant. – Devis pour les ouvrages de corvée. – Adjudications des tâches. – Délibérations des communautés des paroisses sur l'exécution des travaux à elles assignés par l'intendant. Nombreuses signatures au bas desdites délibérations. – Lettre du subdélégué de Neufchâtel : « J'ay connu par la « représentation qui m'a été faite qu'il y a en cette ville 60 et tant de veuves, et de plus 40 sexagénaires, qui payent depuis 3 livres jusqu'à 12 livres et au-dessus. » – État des habitants de Magny qui, bien qu'imposés à la taille, réclament l'exemption de la corvée. – Supplique des habitants du bourg de Gaillefontaine. – Lettres de dom de Courdennanche, prieur de Saint-Georges-de-Bocherville, de dom Huard, prieur de Jumièges, de l'ingénieur Lamblardie, de la comtesse de Varneville, du marquis d'Estampes. – Lettre signée par le duc d'Harcourt.

C. 898.(Liasse.) – 182 pièces, papier.

1773. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, ordonnances de l'intendant. – Rapport de M. Rolland, ingénieur, sur l'utilité que présenterait le redressement et l'élargissement du canal de la rivière de Corby, du pont de Toutainville à la Risle. – Réclamation de secours en faveur du bourg d'Écos ravagé par l'incendie. – Lettre de MM. de Pontécoulant, Avrix de Bonnière, vicaire général d'Évreux, des ingénieurs Lamblardie, Rolland, de Montfeu, Le Bourgeois.

C. 899.(Liasse.) – 228 pièces, papier.

1773. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, ordonnances de l'intendant. – Rôle de répartition par les haut cotisés de 882 livres sur les habitants de la paroisse des Loges, pour 49 toises de chaussée allouées au village de Toussaints ; – adjudication des tâches ; – devis. – Lettre de Lamblardie au sujet des travaux : « J'ay passé à Forges, où le travail est en bon train ; à Aumale, de mesme ; dans ce dernier endroit des ouvriers ont pris de l'ouvrage à si bas prix qu'il y a de pauvres malheureux qui ne gagnent pas 6 sols par jour, ce qui m'a fait beaucoup de peine. C'est une suite de la tolérance des marchés particuliers que font les paroisses. » – Requête des habitants de Jumiéges ; les tempêtes ont grossi les eaux de la Seine et causé un débordement. – Lettres du chevalier d'Havrincour, commandeur du Val-de-la-Haye, de l'abbé Papillauld, des ingénieurs Lamblardie, de Montfeu, Rolland.

C. 900.(Liasse.) – 300 pièces, papier.

1774. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, ordonnances de l'intendant. – Adjudications, devis d'ouvrages. – Le comte d'Harcourt-Lillebonne réclame, en faveur de la Compagnie franche du Vieux-Palais, la continuation de l'exemption de corvée. – Requête de M^{me} Pilliers de Menou en faveur des habitants de Saint-Georges-sur-Eure. – Lettre du marquis de Fulvy, datée du château de Boullay, près Évreux : « Si j'eusse suivy le chemin qui m'était tracé par mon père et mon oncle, M. Orry, j'aurais peut-être, Monsieur, l'honneur d'être un de vos confrères. J'ai préféré la retraite. » – Lettres de M. de Boismont, abbé de Grestain, du marquis d'Eudemarc, Dubois, ingénieur. – Lettres signées par Rigoley d'Ogny, Lenoir, Turgot.

C. 901.(Liasse.) – 157 pièces, papier.

1775-1776. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, ordonnances de l'intendant. – Le gouvernement annonce l'intention de supprimer la corvée et d'y suppléer par une imposition sur tous les biens-fonds. – Projets de déclarations rédigés à cet effet par Turgot. – Objections de l'intendant. – Vive opposition que rencontre l'édit du mois de février 1776, portant suppression de la corvée. – Nouveaux avis demandés à l'intendant par les successeurs de Turgot. – Instruction générale pour les intendants sur la forme que le Roi veut être observée pour la construction et l'entretien des routes de son royaume. – Dans une longue lettre adressée à M. de Clugny, M. de Crosne donne d'importants renseignements sur son administration, « il s'était efforcé d'éviter les abus qui résultoient du service personnel de la corvée ; » – il proposait aux habitants des campagnes, sans jamais les y contraindre, de faire faire leurs corvées à prix d'argent... ; lorsqu'il a été donné des ordres pour la suppression des corvées, plus des deux tiers des paroisses de la Généralité avaient pris ce parti. Il explique à quoi tient l'opposition des Cours à l'édit. – Lettres signées par Trudaine, de Fourqueux, Turgot, de Clugny, Necker.

C. 902.(Liasse.) – 240 pièces, papier.

1777-1778. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, rapports des ingénieurs, ordonnances de l'intendant. – Devis des ouvrages, adjudications des tâches, délibérations des habitants des paroisses. – Copie de la lettre écrite par Necker à l'intendant de Rouen, le 8 septembre 1777, et observations sur ladite lettre. – Longueur totale des routes ouvertes et indispensables dans la Généralité de Rouen 244 lieues, dont 115 ³/₄ en cailloutis, à l'entretien des communautés, communautés, 21 lieues ¹/₄ en pavé, à l'entretien des ponts et chaussées, et

107 lieues en partie commencées ou en terrain naturel non travaillé. – Entretien annuel des 115 lieues 3/4 cailloutis estimé à 232,000 livres, à la charge des communautés ; ouvrages à faire aux 107 lieues qui restent à perfectionner estimés à 320,000 livres ; ces observations portent la signature de M. de Cessart.

C. 903.(Liasse.) – 300 pièces, papier.

1778. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, rapports des ingénieurs, ordonnances de l'intendant. – Devis des ouvrages, adjudications des tâches, délibérations des habitants des paroisses. – Renseignements donnés au contrôleur général au sujet des griefs allégués par les habitants de Neufchâtel quant à l'imposition de la taille et aux corvées pour la route de Neufchâtel à Rouen. – Recommandation en faveur d'un corvéable adressée par M. Rumare à M. de Crosne ; il le félicite, à cette occasion, de la récompense qu'il a obtenue « au brave Bouzard pour une action incroyable, qui, sans lui, auroit été longtemps inconnue. » – Lettres des ingénieurs de Cessart, Hubert, Le Bourgeois, du président de Coqueromont, – Lettre signée par Necker.

C. 904.(Liasse.) – 300 pièces, papier.

1779-1780. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, rapports des ingénieurs, ordonnances de l'intendant. – Devis des ouvrages, adjudications des tâches. – Éclaircissements transmis par l'intendant de Caen, M. Esmangart, sur le taux de la corvée de sa Généralité et sur le rapport existant entre elle et les brevets des tailles. – Rapport de M. Pioche, ingénieur du département de Caudebec, sur la nécessité d'exclure des adjudications les entrepreneurs reconnus incapables. – Lettre de M. Périer, secrétaire des commandements du duc de Penlhièvre : « Toujours occupé du soulagement des malheureux, le prince avoit offert le prix des arbres des lisières de la forêt d'Eu qui se trouvent sur l'alignement de la nouvelle route de Neufchâtel à Blangy, pour être employé en faveur des corvéables. » – Lettres du président d'Esneval, de l'ingénieur de Cessart. – Lettres signées par le président de Cotte.

C. 905.(Liasse.) – 279 pièces, papier (1 plan).

1780. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, rapports des ingénieurs, ordonnances de l'intendant. – Devis des ouvrages, adjudications des tâches. – plan figuré de la grande route de Dieppe à Forges, aux abords de la paroisse des Grandes-Ventes. – Requête de Jacques-François Lecerf, fieffataire de la ferme des eaux minérales de Saint-Paul, à l'occasion du préjudice que lui avait causé le minage de la côte Sainte-Catherine. – Note sur l'état de la route entre Bourgdun et Cany : « chemins creux et si étroits qu'on y passe difficilement avec une voiture attelée de deux chevaux. » – Lettres de l'ingénieur Hubert. – Lettre signée par le duc de Montmorency.

C. 906.(Liasse.) – 250 pièces, papier.

1781-1786. – Corvées. – Correspondance, réclamations, avis des subdélégués, rapports des ingénieurs, ordonnances de l'intendant. – État des incendiés de Saint-Martin-de-Veules, présenté par le collecteur. – Rapport de l'ingénieur sur ledit état. – Remercîments adressés à M. de Crosne par de Maupeou pour avoir fait remettre les fonds de l'atelier de Martincamp à Bully. – Mémoire présenté au nom de la ville de Dieppe, par Louis Niel, Cousin Despréaux et Abraham Vasse, sur la communication de Dieppe à Neufchâtel par Étran, Martinéglise, Arehelles. – Les officiers municipaux de Neufchâtel demandent une route par la vallée de Bray ; la route de Forges à Dieppe par les hauteurs, qui l'a emporté grâce à l'influence du chancelier, ne remplit pas le but ; avantages de la direction proposée. – Arrêt du Conseil d'État qui ordonne l'essai pendant trois ans de la conversion de la corvée en une prestation en argent. – Mémoires et suppliques du marquis de Mornay, maréchal de camp, du comte de Blangy, de M. d'Ervillé, intendant des armées, des habitants de Lyons-la-Forêt, de Quillebeuf, des riverains de la grande route de Caen à Pont-l'Évêque, à Dozulé, Putot, Criqueville, etc. – Lettres signées par Delessart, La Minière, de Meaupeou, de Villedeuil.

C. 907.(Liasse.) – 158 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1787. – Corvées. – Correspondance, requêtes, rapports des ingénieurs, devis des travaux, arrêts du Conseil, instructions. – Conversion de la corvée en une prestation en argent. Enregistrement au Parlement de Normandie, le 14 août 1787, de la déclaration du Roi qui prescrit cette importante mesure. – Mode de paiement. – Annonce de l'envoi fait au contrôleur général d'une carte itinéraire de la Généralité dressée par départements des ingénieurs. – Entretien annuel des parties de routes achevées, évalué à 252,361 livres. – Plus de 6 millions seraient nécessaires pour perfectionner les travaux aux routes ouvertes, commencées et projetées. – Lettres signées par La Minière, Lambert, de Galonne.

C. 908.(Liasse.) – 207 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1788-1790. – Corvées. – Correspondance, requêtes, rapports des ingénieurs, ordonnances de l'intendant. – Arrêt du Conseil ordonnant la levée des contributions représentatives de la corvée de la province de Normandie. – Lettre de M. Pocholle, subdélégué de Dieppe : « Le travail le plus minutieux, le plus désagréable, celui qui occasionne la plus grande perte de temps, le plus grand nombre d'importunités, le travail enfin le plus dur, le plus accablant pour un subdélégué est le travail relatif à la confection et à l'entretien des chemins royaux. » – Rôles et assiettes de la contribution en argent pour la corvée sur les paroisses de l'Élection de Lyons, et sur Colmesnil et Saint-Pierre-Azif. – Lettres signées par Thouret, procureur syndic provincial, La Millière, Blondel.

C. 909.(Liasse.) – 55 pièces, papier.

1770-1789. – Académies. – Lettre de M. Le Roy, de l'Académie des sciences, où sont posées quelques questions au sujet d'un globe de feu aperçu le 12 novembre 1770, sur le chemin de Pont-l'Évêque à Beuzoville. – Lettre d'envoi d'une lettre des commissaires de l'Académie des sciences, chargés d'examiner l'affaire des cidres. – Prix extraordinaire proposé par l'Académie royale des sciences. – L'abbé Dcshoussayes, chanoine de Rouen, engage M. de Crosne à accepter la fonction de prince de l'Académie de l'Immaculée – Conception. – Subvention à l'Académie de Rouen, à charge d'entretenir, d'augmenter, et surtout de rendre publique sa bibliothèque. – Prix de l'Académie d'Amiens ; – de celle d'Arras. – Extrait de deux séances publiques de l'Académie royale d'Arras (imprimé). – Mention de M. de Robespierre, avocat, directeur de ladite Académie. – Bibliothèque de législation, administration, histoire et droit public attachée à la Chancellerie de France. – Appel aux savants. – Refus d'autoriser l'établissement dans la ville de Rouen d'un lycée social projeté par M. Benard. – M. Costard Dnmesnil demande la concession du terrain servant à l'Académie d'équitation. – Lettres de MM. Dubois de Fosseux, Milcent, Vrégeon. – Lettres signées par le duc de Charrost, le comte de Vergennes, de Lamoignon, de Villedeuil, Barentin.

C. 910.(Liasse.) – 64 pièces, papier.

1649-1789. – Aérostats. – Collèges. – Blanchard, s'appêtant à passer en Angleterre, réclame la protection de l'intendant contre les employés de la douane, qui exigent des droits pour son ballon. – M. de Gaule, ingénieur de la marine du Havre, demande la permission de faire une seconde expérience d'un ballon enlevé par le procédé du feu. – 1860 livres tournois réclamées par un fabricant d'acide vitriolique de Déville pour fournitures faites au feu sieur Pilatre des Roziers, pour sa dernière expérience aérostatique. – Lettre relative à l'envoi, par Rouen, d'une caisse de manuscrits destinés à la bibliothèque du Roi, expédiés par M. d'Havrincour, ambassadeur en Hollande. – Etablissement projeté par l'évêque d'Évreux d'un collège de plein exercice, libre et gratuit, dans sa ville épiscopale. – Emplacement du noviciat des Jésuites à Rouen, réclamé par madame de Maulévrier, – Programme d'une comédie latine, *les Petits-Mâtres*, qui sera représentée par les écoliers de seconde du collège royal archiépiscopal de Bourbon, de Rouen, le 13 avril 1748 (imprimé). – Lettre du subdélégué Paternelle en faveur du collège de Saint-Germcr. – Affiches des cours du collège de Verneuil, sous le principalat de Jacques de Quidebeuf (imprimé.) – Réponse de M...., résidant à Rouen, à un étranger de ses amis, au sujet de la pension du collège de Vernon

(imprimé). – Mémoire pour le sieur Formant, chanoine principal dudit collège. – Lettres signées par Miroménil, Terray, Bertier, le comte de Vergennes, de Calonne, Barentin, de Lamoignon.

C. 911.(Liasse.) – 67 pièces, papier.

1740-1789. – Écoles à Ganzeville, Hauville, Pont-l'Évêque, fondées par la demoiselle Hertel, Ducastel, curé de Saint-Thurien, M. de Bailleul ; autres à Épouville et Oissel. – Demandes d'autorisations. – Règlement de 1763 pour les maîtres préposés à l'instruction des enfants de l'Hôpital général de Rouen. – Arrêt du Parlement de Rouen relatif aux écoles gratuites pour pauvres. – Mémoire adressé à Berlin par Descamps, peintre du Roi, directeur de l'école de dessin de Rouen. – Le ministre reconnaît que cette école a rendu les plus grands services, que Descamps a le mérite d'être, pour ainsi dire, le fondateur des écoles de dessin en France ; Il regrette qu'un homme de ce talent languisse dans une pénible médiocrité. – Cleron, professeur d'hydrographie au Havre, demande une augmentation de traitement. – Lettres de Levêque et de Monge à l'intendant pour lui rendre compte de l'inspection des écoles d'hydrographie de Dieppe et du Havre. – Les traitements sont insuffisants ; il serait désirable d'établir des écoles à Saint-Valery-en-Caux et à Fécamp. – Demande de M. Scanégatty, professeur de physique à Rouen. – M. La Blancherie recommande à M. de Crosne son établissement de correspondance générale sur les sciences et les arts. – Lettre relative à un tableau de M. Pierre destiné aux Chartreux de Rouen. – Eclaircissements topographiques demandés par M. de La Michodière pour l'état de la population que prépare le contrôleur général. – Lettres signées par le comte de Saint-Florentin, Berlin, Boullongne, le comte de Vergennes, Tolozan.

C. 912.(Liasse.) – 101 pièces, papier.

1739-1787. – Machines :de l'abbé Dumontier pour remonter les bateaux contre le courant ; de Kay, artiste anglais, pour abrégier la main-d'œuvre des cartes ; de Fouquier, pour faire les rots ; de Lebeau, pour fendre les cuirs dans le sens de leur épaisseur ; de Wood et Hill, ayant cédé leurs droits à Decrétot et Pétou, de Louviers, pour carder et filer la laine et le coton. – Bleuze, de Valenciennes, prétend être arrivé à découvrir les gisements de charbon par la baguette divinatoire. – Apparences de charbon signalées dans la paroisse de Saint-Laurent-de-Fribois. – Projet proposé par le sieur Rozet, religieux de l'abbaye de Mortemer, pour faire parvenir promptement des ordres dans les pays éloignés. – Mémoire du sieur Cointeraux sur les moyens de prévenir et d'éviter les incendies dans les campagnes. – Invention parle sieur Scanégatty d'un nouveau four à cuire le plâtre dans lequel on peut substituer le charbon de terre au bois. – Comptes rendus d'expériences ; rapports de Dambourney. – Lettres signées par le duc d'Aven, Orry, Trudaine, Terray, le maréchal de Ségur, Tolozan.

C. 913.(Liasse.) – 102 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1760-1788. – Société d'agriculture de Rouen. – Arrêts du conseil et correspondance concernant son établissement et la nomination de ses membres. – Comptes rendus de ses séances. – États de ses dépenses. – Mémoire contenant l'historique de ses travaux et de ses services, de Dambourney. – Subvention en sa faveur sur l'octroi des marchands. – Ses observations sur l'établissement des pépinières royales. – Lettres de Haillet de Couronne, Delépine, secrétaire perpétuel de l'Académie de Limoges. – Lettres signées par Bertin, de L'Averdy, Terray, Lambert, Trudaine, de Calonne, le comte de Vergennes.

C. 914.(Liasse.) – 138 pièces, papier.

1753-1785. – Bailliages d'Arques, Aumale, Beaumont-le-Roger, Cany, Caudebec, Chaumont, Eu, Évreux, Gisors, le Havre. – Correspondance de l'intendant, états concernant les nominations et les réunions d'offices. – Suppression de la vicomte d'Aumale proposée par le duc de Penthièvre ; demande de renseignements. – Mémoire pour le sieur Rohard, juge ordinaire et prévôt châtelain de Chaumont. – États des criminels, vagabonds détenus dans les prisons du bailliage d'Évreux. – Composition du bailliage ancien de Gisors, séant à Andely. – Renseignements au sujet de l'affaire du sieur Marck, consul prussien au Havre. – État des affaires jugées au bailliage de cette ville dans

le cours des années 1768-1770. – Lettres signées par Machault, le comte de Saint-Florentin, de Séchelles, de Maupeou, Necker, Miroménil.

C. 915.(Liasse.) – 188 pièces, papier.

1709-1785. – Bailliages de Lyons, Magny, Mantes, Montivilliers, Neufchâtel, Nonancourt, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Rouen, Vernon. – Correspondance de l'intendant, états concernant les nominations, les réunions d'offices ou de hautes justices. – Tableau et état des villes, bourgs, paroisses en leur totalité et des hameaux par extension qui composaient et formaient le ressort du bailliage royal de Lyons-la-Forêt à l'époque de sa suppression, en juin 1772.– État des affaires jugées au bailliage de Montivilliers. – État du bailliage royal de Neufchâtel. – Projet d'arrondissement pour la formation d'un Présidial à Vernon, au lieu du bailliage qui y existait. – Renseignements au sujet de réclamations de particuliers, du sieur Haillet de Couronne, à l'effet d'être maintenu en possession des honneurs et profits attachés à sa charge de président du Présidial de Rouen ; – de la marquise de Sommary contre la réunion au bailliage de Neufchâtel de la haute justice de Canchy ; – des maire et échevins de Nonancourt, pour la conservation de leur juridiction municipale. – Lettres signées par d'Aguesseau, de Courteille, d'Ormesson, de Maupeou, Terray, Amelot, Miroménil, Necker, Débonnaire de Forges.

C. 916.(Liasse.) – 108 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1709-1789. – Correspondance concernant la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie (compétence, enregistrement d'édits), sa suppression en 1772, l'enlèvement de ses archives à Paris, leur restitution à la suite du rétablissement de la Cour. – Projet proposé par la Chambre des Comptes de former une collection de tous les titres concernant le domaine du Roi. – Inventaires dressés par François-Nicole Royer, avocat en Parlement, subdélégué général de l'intendant, agissant pour son absence et en son nom. – M. Harel chargé de veiller au renvoi des papiers de Paris à Rouen. – Lettres signées par Louis XV, d'Ormesson, de L'Averdy, de Maupeou, Bertin, Terray, de Cluguy, de Beaumont, Débonnaire de Forges, Tolozan, Miroménil, Barentin.

C. 917.(Liasse.) – 299 pièces, papier.

1741-1789. – Maîtrises des eaux et forêts : – d'Arques, Caudebec, Lyons, Pacy, Rouen, Vernon. – Correspondance concernant les plaintes, les provisions aux offices. – Mémoire touchant la consommation de bois des quatre verreries de la forêt de Lyons.– Lettres patentes qui augmentent les gages des gardes généraux et particuliers du département de Rouen (imprimé). – Déclarations des bois de futaies. – Lettres signées par l'archevêque de Bourges, le duc d'Harcourt, de Baudry, de Beaumont, de Courteilles, Débonnaire de Forges, de Vilevaut, le comte de Vergennes, Miroménil, Lambert.

C. 918.(Liasse.) – 96 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1731-1789. – Parlement de Normandie. – Correspondance concernant sa compétence, sa capitation, l'enregistrement des édits, sa suppression et son rétablissement. – Mémoire en réponse à une lettre de Lenoir où se trouvaient proposées les questions suivantes : qui a le droit de commander les armées à Rouen en l'absence du Gouverneur ; – de convoquer la Noblesse, le ban et l'arrière-ban ? – quels sont les droits et les prérogatives du major de la ville ? (Ce qui donna lieu à ce mémoire fut une contestation survenue entre le premier président et le comte de Saint-Hilaire, lieutenant des maréchaux de France, au sujet de la convocation faite par le premier président des nobles et officiers militaires retirés du service pour élire des notables.) – États des magistrats composant le Parlement ; – des anciens officiers de cette Cour qui ont reçu des ordres d'exil ; – indication des lieux désignés pour leur demeure. – Lettres d'envoi d'arrêts du Conseil qui cassent et annulent des arrêts du Parlement. – Lettres signées par Chauvelin, Trudaine, le comte de Saint-Florentin, de Courteille, d'Ormesson, Bertin, le duc de La Vrillière, Miroménil, le baron de Bréteuil, le comte de Saint Priest.

C. 919.(Liasse.) – 207 pièces, papier ; 3 sur parchemin.

1600-1781. – Vicomté de l'Eau de Rouen. – Sentences rendues au siège de cette juridiction ; procès-verbaux des vicomtes de l'Eau ; arrêts du Parlement. – Déclarations du Roi, mémoires servant à établir la compétence du vicomte de l'Eau, contre les prétentions des prieur et consuls, des échevins, du lieutenant de police et de l'amirauté de Rouen (imprimés). – Correspondance concernant les officiers de la vicomté de l'Eau, les logements du vicomte, des clercs-siégés, du peseur, le poids aux laines et les droits de coutume ; – le prince de Condé engagiste desdits droits. – Règlement du vicomte de l'Eau concernant les bateliers et la police du quai. – Lettres signées par Orry, Trudaine, de Courteille, La Millière.

C. 920.(Liasse.) – 159 pièces, papier.

1740-1789. – Édits, déclarations, correspondance concernant les amirautés, le Bureau des finances, la Chambre souveraine des décimes, le Conseil supérieur créé en 1771, les Cours prévôtales, les Élections, les officialités, les sièges consulaires, les hautes justices, les justices aliénées ; – suppression de sièges, réunions d'offices, nomination d'officiers, compétence, etc. – Règlement de Guillaume - Urbain de Lamoignon, intendant à Rouen, au sujet des amirautés, en exécution de l'arrêt du Conseil du 24 février 1700. – États des amirautés de la Généralité et des droits perçus ; réformes proposées – « L'indécence avec laquelle se font les expéditions des amirautés dans des maisons empruntées et souvent dans des cabarets, la perte qui arrive des registres et des papiers au deffaut de greffes, d'où il naît, quantité d'inconvénient pour les familles qui ne trouvent plus les preuves, qui devraient rester dans le dépôt public, du départ et du retour de leurs parents feroit souhaiter qu'on pût trouver des fonds pour bâtir des prétoires et des greffes. » – Lettre de M. Alexandre, subdélégué de Rouen, au sujet des hautes justices du bailliage de Rouen, plus nombreuses que partout ailleurs et favorables à l'impunité ; les commissaires de police de Rouen sans autorité dans les faubourgs, qui sont soumis aux justices particulières de Grammont, Émendreville et Saint-Gervais ; les tapageurs et les filles de mauvaise vie y trouvent un asile. – Gratification de 1,000 livres accordée par Terray à M. Dubois, ingénieur en chef, pour sa carte des bailliages de la Généralité. – Lettres signées par d'Aguesseau, Chauvelin, Terray, d'Ormesson, Bertin, de Maupeou, Miroménil, le maréchal de Castries, de Lamoignon, Barentin.

C. 921.(Plan manuscrit.) – 1 pièce, h. 2 m., l. 2 ni. 13 c ; papier collé sur toile avec rouleaux.

1772. – Carte de la Généralité de Rouen où sont indiquées toutes les paroisses et un certain nombre de hameaux, avec des marques particulières servant à désigner les diverses juridictions, les traites foraines, les foires et marchés, le quart-bouillon, etc... Des lignes de points rayonnent de chaque siège de juridiction et indiquent jusqu'où s'étend le ressort. (Cette carte pourrait être celle à laquelle il est fait allusion à l'article précédent.)

C. 922.(Liasse.) – 100 pièces, papier ; 38 sur parchemin.

1737-1789. – Galériens. – Correspondance, extraits des registres du greffe criminel de Rouen. – État des galériens détenus dans la *tournelle des galériens* de Rouen, autrement dite *les galiots* ; – visite des malades par MM. Rouelle et Lepecq ; – plaintes des prisonniers ; – ordres du Roi pour envoyer les prisonniers à Alençon ; – commutation de la peine des galères en une détention dans les maisons de force. – Le comte de La Luzerne reconnaît que les ordres relatifs à la translation des condamnés aux galères ont été et doivent être adressés au procureur général du Parlement, quand la condamnation a été prononcée par la Cour ; que c'est à lui, dans ce cas, à les faire conduire à Alençon où ils sont pris par la chaîne de Paris ; mais les ordres ont été constamment adressés à l'intendant, quand il s'est agi de personnes condamnées pour contrebande ou pour délits militaires. – Lettres signées par Louis XVI, le comte de Maurepas, de Lamoignon, le comte de La Luzerne.

C. 923.(Liasse.) – 283 pièces, papier.

1706-1788. – Police judiciaire. – Correspondance, extraits imprimés de la correspondance de la maréchaussée de la Généralité de Paris. – Renseignements sur l'affaire de Morin de La Boissaye,

ancien garde de la porte du Roi et du sieur Ricquier ; – vente par Ricquier à Morin de la terre de Richebourg appartenant précédemment à Levailant et Alline, marchands de coton à Lyons-la-Forêt. – Lettre de Miroménil à l'intendant, pour lui apprendre que le roi Louis XVI avait jugé à propos de défendre de désigner les exécuteurs des sentences criminelles sous la dénomination de bourreau. – Lettre de MM. Petigny, secrétaire du sceau, et Trugard de Maromme. – Lettres signées par d'Ormesson, Orry, Chauvelin, Bertin, de Lamoignon, de Maupeou, Miroménil, le baron de Breteuil, le comte de Vergennes.

C. 924.(Liasse.) – 180 pièces, papier.

1709-1788. – Police judiciaire. – Demandes de renseignements à l'intendant sur des dénonciations adressées aux ministres.– Envoi de signalements. – Signalement de trois criminels d'État du royaume de Suède, le comte de Hard, le baron Erié Wrangel, Thur de Gillenspetz. – Le seigneur de la paroisse de Toqueville fatigue le curé par toute sorte de mauvais procédés ; l'inviter à mieux se conduire et le mettre sous la surveillance du subdélégué. – Arrêter des quêteurs signalés aux environs de Gisors auxquels on suppose de faux passe-ports. – Prisonniers demandant à sortir de prison et à être jugés. – Lettres signées par Amelot, les comtes de Saint-Florentin et d'Argenson, de Sartine, le duc d'Aiguillon, le comte de Vergennes, Miroménil, de Lamoignon.

C. 925.(Liasse.) – 127 pièces, papier.

1730-1751. – Lettres de grâce et de rémission. – Correspondance au sujet de demandes en faveur de condamnés, renseignements, extraits de procédures. – Lettres de rémission sollicitées par un dragon, subordonnées à cette condition qu'il gardera prison pendant trois mois et servira dans le régiment de L'Hôpital pendant dix ans à compter de la date de l'entérinement desdites lettres. – Ordonner aux officiers du bailliage de Rouen de surseoir au jugement d'un prévenu jusqu'à ce qu'on ait rendu compte au garde des sceaux des circonstances du meurtre commis et qu'il ait pu leur faire savoir les intentions du Roi. – Lettres de rémission sollicitées par un soldat aux gardes prisonnier dans les prisons de Caudebec : « Tout ce qu'on pourra faire de plus favorable pour lui, écrit d'Aguesseau à M. de La Bourdonnaye, sera d'adoucir la condamnation qui sera sans doute prononcée contre lui ; j'écris à M. le procureur général de m'informer de l'arrêt qui sera rendu contre cet accusé, afin qu'on ait le temps d'expédier les lettres de commutation de peine qu'il plaira au Roi de lui accorder. » – Deux particuliers condamnés aux galères pour avoir soulevé les ouvriers d'Elbeuf contre leurs patrons. – Avertir les juges d'Étouteville qu'ils aient à faire leur devoir avec plus de diligence. – Lettres signées par Chauvelin, d'Angervillier, d'Aguesseau, Machault.

C. 926.(Liasse.) – 121 pièces, papier.

1771-1789 ». – Lettres de grâce et de rémission. – Correspondance au sujet de demandes en faveur de condamnés, renseignements, extraits de procédures. (Pièces rangées par ordre alphabétique.) Lettres A. - C. – Maupeou rappelle à M. de Crosne que personne n'ayant droit, excepté le Roi, de voir les procédures criminelles, il est nécessaire, lorsqu'on les demande de la part de Sa Majesté, qu'on fasse mention dans les lettres au greffe que la demande a lieu par les ordres du chancelier. – Le Roi veut bien faire éprouver les effets de sa clémence au sieur X.... ; ses parents sont hors d'état de pourvoir aux frais de sa détention ; un d'eux, sans s'engager dès maintenant, a demandé à connaître le montant de ces frais : 250 fr. à Bicêtre, et 100 à 150 fr. pour frais d'expédition de lettres de commutation ; lui communiquer ce renseignement et voir s'il n'y aurait pas dans la Généralité de Rouen une maison de force où la pension soit moins élevée. – Lettres signées par de Maupeou, Miroménil, de Lamoignon, Barentin, de Cicé, archevêque de Bordeaux.

C. 927.(Liasse.) – 77 pièces, papier.

1771-1789. – Lettres de grâce et de rémission. – Correspondance au sujet de demandes en faveur de condamnés, renseignements, extraits de procédures. (Lettre D.) – Demande de l'interrogatoire d'une prévenue qui s'était pourvue en grâce à l'occasion de la naissance du Dauphin. – Homicide du suisse de l'abbaye de Beaumont. – Lettres signées par de Maupeou, Miroménil, de Cicé, archevêque de Bordeaux, Barentin.

C. 928.(Liasse.) – 193 feuillets, papier.

1765-1790. – Lettres de grâce et de rémission. – Correspondance au sujet de demandes en faveur de condamnés, renseignements, extraits de procédures. (Lettres E.-Y.) – Atroupements et émeutes dans le pays de Caux en 1789 : suivant le comte de Saint-Priest, les circonstances actuelles exigent que les poursuites ne soient pas si rigoureuses. – Révolte à Forges-les-Eaux ; femme foulée aux pieds par des cavaliers de la maréchaussée. – Le Roi ayant accordé à une femme la commutation de la peine de mort en celle d'une réclusion pendant deux ans, et ses parents n'étant pas en état de payer les frais de sa translation et de son entretien dans une maison de force, elle fera son temps aux prisons d'Andely, où elle est détenue. – Lettres signées de Maupeou, Miroménil, Débonnaire de Forges, le comte de Saint-Priest, de Lamoignon, de Cicé, archevêque de Bordeaux, Barentin.

C. 929.(Liasse.) – 5 cahiers in-4°, papier, 265 feuillets.

1773-1777. – Frais de justice. – États des exécutoires décernés et des ordonnances délivrées par l'intendant sur le domaine pour le paiement des frais de justice ; – impression de jugements ; – fourniture de pain et de médicaments, – géôlage, – visite de médecins, – exécutions, paiement de témoins, etc. – Assassin de madame de Brotonne rompu et brûlé vif. – Mention de huit exécuteurs de sentences criminelles pour la Généralité de Rouen. – 6,000 livres de traitement à l'exécuteur de la haute justice de Rouen. – Traitement de maladies épidémiques aux environs d'Aumale.

C. 930.(Liasse.) – 5 cahiers in-4°, papier, 332 feuillets.

1778-1782. – Frais de justice. – État des exécutoires décernés et des ordonnances délivrées par l'intendant. – Vols d'églises aux environs de Chaumont et de Beauvais. – Mention de 500 livres payées au brigadier de la maréchaussée d'Eu, pour frais de capture et conduite au Mont-Saint-Michel, en vertu d'ordres du Roi, du sieur Le Vaillant de Piémont (*sic*), soupçonné et depuis convaincu d'avoir formé le projet de passer à l'étranger avec plusieurs gentilshommes verriers et de débaucher des ouvriers qui devaient l'y rejoindre à l'effet d'y établir une manufacture de verrerie à l'instar de celle de France.

C. 931.(Liasse.) – 5 cahiers in-4°, papier, 360 feuillets.

1783-1787. – Frais de justice. – État des exécutoires décernés et des ordonnances délivrées par l'intendant. – Mention de frais pour la révision, en vertu de lettres patentes de 1784, du jugement de la fille Marie-Françoise-Victoire Salmon, injustement condamnée par le Parlement, pour crime de poison et de vol domestique, à faire amende honorable, à être brûlée vive, après avoir été appliquée à la question ordinaire et extraordinaire. – Frais d'analyse et de décomposition des cidres pendant la foire de novembre 1784, à Rouen, par MM. Le Chandelier, Le Carbonnier, Mesaize, apothicaires à Rouen.

C. 932.(Liasse.) – 3 cahiers in-4°, papier, 188 feuillets.

1787-1790. – Frais de justice. – État des exécutoires décernés et des ordonnances délivrées par l'intendant. – Mention d'arrêts du Parlement condamnant encore en 1789 à la question ordinaire et extraordinaire ; – d'un procès d'office pendant en la cour de Parlement à l'occasion du refus fait par les Augustines de la ville d'Orbec de céder un terrain à elles appartenant, pour y faire un nouveau cimetière, conformément à la déclaration du Roi de 1776.

C. 933.(Liasse.,) – 185 pièces, papier.

1773-1774. – Frais de justice. – Correspondance concernant les exécutoires donnés sur le domaine. – Demandes de paiement, mémoires de fournitures. – Circulaire aux subdélégués pour l'envoi des états des procès criminels qui doivent être adressés à la fin de chaque semestre à M. le chancelier. – Lettre du duc d'Harcourt à M. de Crosne : « Vous savez que de tout temps les prisons de la Cour des Aides ont servi de prisons militaires. Il est effectivement convenable à tous égards que les gens de guerre qui ont mérité la prison pour s'être écartés de la discipline et de la police de leur troupe ne se trouvent pas confondus avec des malfaiteurs. » – Certificat de l'usage, existant,

depuis quarante ans au moins, de donner aux prisonniers d'Évreux deux livres de pain blanc par jour ; – la même ration réclamée par Louis Langlois, concierge des prisons de Pont-de-l'Arche, pour ses prisonniers. Avec une livre et demie, ils ne pourraient pas vivre. On ne peut compter, sur les aumônes. – L'intendant justifie auprès du chancelier M. de Dun d'Ireville, lieutenant général au bailliage et siège présidial d'Évreux, accusé par M. Perchel, procureur général du Conseil supérieur de Rouen. – Lettres signées par le duc d'Harcourt, de Sartine.

C. 934.(Liasse.) – 220 pièces, papier.

1775-1790. – Frais de justice. – Correspondance concernant les exécutoires décernés sur le domaine. – Demandes de paiement, mémoires de fournitures, etc. – M. de Dun d'Ireville écrit à l'intendant : « Le concierge des prisons d'Évreux est sans gages, et les réductions qu'on a faites, depuis quelques années, le mettent tellement dans le cas de ne pouvoir subsister, que celui qui occupe cette place, homme honnête, désintéressé et supérieur à son état, cherche à se retirer, étant constamment en retour. Je ne puis vous dissimuler, monsieur, que la police des prisons est de mes fonctions la plus pénible ; l'humanité est sans cesse révoltée du spectacle affligeant que présentent les nôtres, et à chaque visite on fait, malgré qu'on en ait, des vœux, pour qu'on adopte en France les principes de la Chine. » – Autres lettres dans le même sens de M. de Dun et de M. Des Ervolus. – Petites filles toutes nues, de quatre et de dix ans, abandonnées par leur mère, trouvées par les cavaliers de la brigade de Lyons, mises aux prisons d'Évreux, et transférées au dépôt ; réclamations en leur faveur. – Lettres signées par Necker, Débonnaire de

C. 935.(Liasse.) – 153 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1681-1784. – Frais de justice. – Correspondance, arrêts. – État concernant les traitements et les secours accordés aux exécuteurs des hautes œuvres. – Arrêt du Parlement de Rouen, concernant la perception du droit de *havage* (sur les grains). – Droits perçus par les exécuteurs sur les grains aux marchés supprimés par arrêt du Conseil du 3 juin 1775. Pour arriver à déterminer leurs salaires, Turgot écrit à l'intendant : « Ce n'est pas une indemnité des droits qu'ils percevoient sur les grains qui leur est due, ce sont des salaires convenables pour des fonctions nécessaires à la sûreté de la société ; peut-être seroit-il même à désirer que cette classe d'hommes, choisis parmi les criminels auxquels on aurait accordé la vie, ne pût prétendre que le simple nécessaire. » – État des exécuteurs de la Généralité et de tous les profits qu'ils percevaient avant l'arrêt de 1775. – Les droits de l'exécuteur de Rouen s'élevaient à 17,650 livres. – Supplique adressée par lui à l'intendant. Il expose les disgrâces et les charges de l'état où il a eu le malheur de naître : « renfermé sans cesse dans le cercle étroit de sa famille, un exécuteur est un être isolé qui n'est regardé en France que comme un animal sauvage.. ; il n'a rien qu'au poids de l'or. » – Lettres signées par Orry, Trudaine, de Courteille, Turgot, Bertin, de Clugny, Débonnaire de Forges, Joly de Fleury, de Beaumont, Chardon.

C. 936.(Liasse.) – 168 pièces, papier.

1737-1789. – Frais de justice. – Correspondance concernant les gratifications demandées par les officiers de justice, le paiement des déboursés, salaires et grosses des greffiers, les impressions, les frais de diverses procédures sur le fait des monnaies. – Indemnité réclamée par le bourreau pour ses domestiques qu'il avait chargés de dépendre huit cadavres exposés aux fourches patibulaires de Rouen, et que l'infection avait rendus malades. – Demande d'abroger l'usage qui refuse aux accusés innocents l'impression et l'affiche de leur arrêt d'absolution aux frais du domaine. – M. de Belbeuf écrit à M. de Crosne au sujet de la mauvaise tenue des actes de l'état civil par les curés, et de la nécessité de rectifier les actes vicieux. – Lettres signées par Orry, Machault, Trudaine, de Moras, Chauvelin, Bertin, de Courteille, de L'Averdy, d'Invau, Terray, Cochin, d'Ormesson, de Beaumont, Joly de Fleury, Débonnaire de Forges, de Calonne, Lambert.

C. 937.(Liasse.) – 131 pièces, papier.

1777-1784. – Frais de justice. – Correspondance concernant la répétition sur les hauts justiciers et autres particuliers des frais de justice dont l'avance avait été faite par le domaine. – Copie du

testament d'un criminel exécuté à Beauvais ; il dénonce tous les voleurs et empoisonneurs qui faisaient partie de sa bande. – Lettres signées par Necker, Miroménil, d'Ormesson, de Beaumont, de Calonne, Debonnaire de Forges.

C. 938.(Liasse.) – 232 pièces, papier.

1785-1790. – Frais de justice. – Correspondance de l'intendant concernant la répétition sur les hauts justiciers et autres particuliers des frais de justice dont l'avance avait été faite par le domaine. – Arrêt de la Cour qui décharge M. de Montigny, bailli de Laigle, de l'accusation contre lui formée, le renvoie dans l'exercice de ses fonctions et ordonne que le procureur général sera tenu de lui nommer ses dénonciateurs, et de lui remettre les mémoires contenant les faits dénoncés, aux fins par lui de poursuivre ses réparations, dommages et intérêts ; – refus de ce magistrat. – Plaintes du sieur de Montigny. – L'intendant émet l'avis qu'il faut ordonner que le domaine du Roi demeurera chargé des frais du procès, sauf à en poursuivre le recouvrement, si les dénonciateurs venaient à être connus. – Renseignements sur un long procès entre le curé de Trouville et quelques-uns de ses paroissiens, poursuivis par lui comme auteurs d'un libelle diffamatoire. – Lettres signées par de Beaumont, de Calonne, Debonnaire de Forges.

C. 939.(Liasse.) – 140 pièces, papier.

1735-1775. – Frais de justice. – Correspondance de l'intendant concernant le paiement des courses extraordinaires de la maréchaussée. – Liste des brigands et assassins composant la bande de Pierre Brieu, dit Fleur d'Épine, constitués prisonniers au bailliage de Rouen. Six furent rompus, neuf pendus, un grand nombre condamnés aux galères. – Gratification au sieur de Cambon, prévôt général de la maréchaussée du département de Rouen, et à ses officiers et cavaliers, pour l'activité qu'ils avaient déployée dans la poursuite des bandits, voleurs et assassins qui désolaient le pays de Caux. En un mois, trois cent cinquante individus avaient été capturés, entre autres Fleur d'Épine, leur procès fut fait et parfait avec la plus grande célérité par les officiers de la maréchaussée, concurremment avec ceux du bailliage. – Supplique de Bernard Bourdon, exempt de maréchaussée, pour frais par lui faits à l'occasion de la recherche des assassins de madame de Brotonne. – Lettres signées par Orry, Trudaine, Machault, de Courteille, de Lamoignon, de L'Averdy, Terray, Berlin, de Beaumont, le maréchal Du Muy.

C. 940.(Liasse.) – 250 pièces, papier.

1776-1783. – Frais de justice. – Correspondance de l'intendant concernant le paiement des courses extraordinaires de la maréchaussée. – Frais et déboursés par les sieurs Des Ervolus et Darmancourt, lieutenants de maréchaussée, à l'occasion de la capture d'une troupe de braconniers qui désolaient le Vexin. – État des jours de vacation employés par la brigade d'Eu, tant pour notifier un ordre du Roi au sieur Le Vaillant de Piémont, gentilhomme verrier, demeurant à Réalcamp, à ses père et mère, au sieur de Caqueray, maître gentilhomme verrier, que pour informer des démarches dudit sieur de Piémont. – Necker recommande à l'intendant de lui transmettre les mémoires relatifs au service extraordinaire de la maréchaussée tous les trois mois au plus tard, ou bien à mesure qu'ils seront remis par les brigades. – Lettres signées par de Beaumont, Debonnaire de Forges, Necker, Taboureaux, le maréchal de Ségur, d'Ormesson, le prince de Montbarrey.

C. 941.(Liasse.) – 191 pièces, papier.

1784-1786. – Frais de justice. – Correspondance concernant le paiement des courses extraordinaires de la maréchaussée. – Jugement prévôtal en dernier ressort qui condamne Michel Martin, dit Lasne, et Limermont, voleurs de grand chemin, à être rompus vifs sur la place publique du Vieux-Marché de Rouen, et à 100 livres d'amende envers le Roi. – Brigades de maréchaussée assemblées à Rouen pour empêcher le peuple de piller le bois dans les chantiers. – Gratifications aux cavaliers qui avaient recherché et pris Marquet, voleur de grand chemin, en considération des peines qu'ils avaient eues et de l'importance de la capture. – Lettre du duc de La Rochefoucauld. – Lettres signées par Debonnaire de Forges, de Calonne.

C. 942.(Liasse.) – 179 pièces, papier.

1785-1790. – Frais de justice. – Correspondance concernant le paiement des courses extraordinaires de la maréchaussée. – Ordre de Louis-François-Hélie Camus de Pontcarré, premier président au Parlement de Normandie. – Mémoire de vacations du greffier de la prévôté de Rouen au procès instruit, fait et parfait en ce siège, touchant nombre de vols à main armée, attroupements séditieux dans le pays de Caux. – Autre mémoire où se trouve mentionné le procès de Bordier et Jourdain. – Lettres signées par de Calonne, Débonnaire de Forges, Lambert.

C. 943.(Liasse.) – 247 pièces, papier.

1736-1790. – Frais de justice, prisonniers. – Correspondance concernant les accouchements dans les prisons, les gages des concierges, les dessertes des prisons, les enterrements de prisonniers, l'entretien des fers et des menottes. – Lettres des subdélégués constatant le déplorable état des prisons et la triste condition des geôliers. – « Il est constant que depuis longtemps les prisons du bailliage de Rouen sont dans un état de dépérissement qui ne permet pas de s'asseurer d'un prisonnier, sans renoncer aux droits de l'humanité en le chargeant de fers, ou en l'enfermant dans les cachots. » – Difficulté de trouver un geôlier à Neufchâtel ; un des derniers a été tué dans la prison par les prisonniers, et cet exemple effraie ; la place est confiée à un maçon à 100 livres de gages ; il parle de se retirer. – « L'état du concierge des prisons de la ville de Dieppe a de tout temps été un état misérable, et en conséquence un état de misérable le plus souvent. » – Prisonniers décédés au bailliage de Rouen enterrés par le bedeau de Saint-Patrice. – Les Augustins Déchaussés disent la messe à la tournelle des galériens. – Réparations aux fers et menottes de cette prison. – Extrait d'arrêts du Conseil et décisions qui se trouvent au chartrier de la ville de Rouen touchant les réédifications des bâtiments du Palais, de la conciergerie et de la prison des galériens. – Lettres signées par Trudaine, Cochin, Berlin, de Courteille, de Beaumont, d'Ormesson, de Calonne, Débonnaire de Forges.

C. 944.(Liasse.) – 195 pièces, papier.

1736-1790. – Frais de justice, prisonniers. – Correspondance concernant le pain, le gîte et geolage, le traitement des malades, la translation et la conduite des prisonniers. – Mention de quêtes au profit des pauvres de la conciergerie les premiers dimanches de chaque mois ; faible revenu desdites quêtes. – Le sieur Petit, négociant à Rouen, demande à être chargé, pendant dix-huit ans, des fournitures à faire aux prisonniers des quatre prisons de Rouen, moyennant un abonnement de 33,000 livres par an ; – lettre de M. de Belbeuf au sujet de cette proposition, qu'il combat. – Lettres signées par Orry, Trudaine, Berlin, de Courteille, le duc de Choiseul, Cochin, le maréchal de Castries, Débonnaire de Forges, Lambert.

C. 945.(Liasse.) – 203 pièces, papier.

1749-1789. – Frais de justice. – Correspondance concernant l'analyse des cidres frelatés à Dieppe faite par MM. Girard, médecin, Decroisille et Feret, apothicaires, chimistes ; à Rouen, par MM. Le Chandelier et Mesaize ; – les menues nécessités des bailliages ; – la recherche des cadavres ; – les salaires des vérificateurs d'écritures, etc. – Le contrôleur général demande à l'intendant à quoi tiennent les augmentations progressives et considérables qu'on observe dans l'état des frais de justice payés sur le domaine de 1754 à 1774. – Il faut en chercher la cause dans le grand nombre des procès criminels, et dans la cherté des grains qui a multiplié les vagabonds et les malfaiteurs. – Lettres signées par Trudaine, Terray, de Beaumont, de Vergennes.

C. 946.(Liasse.) – 147 pièces, papier.

1732-1785. – Frais de justice. – Correspondance concernant l'entretien et la fourniture des poteaux, sellettes, équipages servant aux exécutions ; – observations sur l'état des frais de justice de la Généralité de Rouen ; – sur la quantité et le prix de la fourniture de pain aux prisonniers ; – sur les auditoires et les prisons de la Généralité. – Orry, frappé de l'exagération des frais de justice dans un département, rappelle à M. de La Bourdonnaye que les huissiers et les greffiers doivent attendre

pour être payés que les procès soient jugés, que l'exécutoire des frais ait été décerné et que l'intendant l'ait visé. – Nécessité du *visa* rappelée par Necker ; – exceptions pour les salaires des témoins, les frais d'exécution, de conduite, de translation de prisonniers ou de condamnation aux galères. – Mémoires d'exécuteurs des hautes œuvres : « pour avoir saisi un criminel, 5 livres ; pour l'avoir conduit et fait mettre à genoux pour entendre la lecture de sa sentence, 10 livres ; pour l'avoir fait relever et reconduire dans ladite prison, 5 livres ; pour l'avoir mis entre les mains du confesseur, 10 livres ; pour l'avoir ressaisi dans la prison pour le conduire au marché pour y être pendu et étranglé, 30 livres ; pour l'avoir dépendu, 20 livres ; pour l'avoir porté aux fourches patibulaires, 20 livres ; pour l'avoir rependu audit lieu patibulaire, 20 livres. » – Lettres signées par Orry, Trudaine, de Courteille, Necker, de Beaumont. Débonnaire de Forges.

C. 947.(Liasse.) – 214 pièces, papier

1732-1789. – Frais de justice. – Correspondance concernant : – les droits de quittance ; – les règlements pour la fixation des droits de justice ; – les charges des seigneurs ; – les salaires des témoins ; – les transports des juges pour dresser des procès-verbaux. – Édits et déclarations. – La dépense qui se fait pour la nourriture des prisonniers dans les prisons d'Évreux. doit être prise sur le domaine d'Évreux, dont le duc de Bouillon jouit à titre d'échange. – Les subdélégués ne sont pas en droit de prétendre des journées et vacations. – Tarif sur le pied duquel il faut faire payer les vacations ou journées des officiers des Cours supérieures et des autres Justices royales, suivant l'arrêt du Conseil du 23 octobre 1683. – Lettres signées par Orry, Trudaine, de Gaumont, de Breteuil, Machault, Bertin, de Courteille, Terray, de Beaumont, Débonnaire de Forges.

C. 948.(Liasse.) – 174 pièces, papier.

1748-1769. – Frais de justice. – Correspondance concernant la répétition des frais de justice. – Mémoire que présente Jean Darracq, chirurgien et apothicaire à Caudebec, pour avoir traité, pansé, médicamenté les prisonniers détenus dans les prisons de cette ville, et pour avoir assisté aux procès-verbaux de torture. – Lettre au sujet d'une plainte du marquis de Marivault, engagiste du domaine de Caudebec : « Depuis plus de cinq ans, les « officiers du bailliage retiennent dans les prisons une femme condamnée à être renfermée dans une maison de force ; cette femme y pullule ; elle y a eu déjà trois enfants ; elle lui coûte plus de 350 livres par an ; il serait juste de l'envoyer dans une maison de force, ou dans un hôpital général. » – Lettres signées par Trudaine, Cochin, de Courteille, de L'Averdy, d'Invau.

C. 949.(Liasse.) – 199 pièces, papier.

1570-1776. – Frais de justice. – Correspondance concernant la répétition des frais de justice. – Extrait des registres de la Cour de Parlement de Rouen, comprenant les lettres patentes du roi Henri III, qui confirment l'échange fait par Charles V, avec Pierre et Robert, comtes d'Alençon, en 1370, de leurs terres de Château-Josselin, en Bretagne, contre les châteaux et châtelainies d'Exmes et de Cany-Caniel, en Normandie. – Lettres signées par Cochin, Terray, de Beaumont, de Courteille, Turgot, Taboureau.

C. 950.(Liasse.) – 174 pièces, papier.

1733-1789. – Statistique criminelle. – Lettre du chancelier d'Aguesseau : « Il y a longtemps qu'il lui revient que la poursuite des crimes est plus négligée que jamais dans la plupart des provinces du royaume. Pour prévenir les inconvénients d'un état si contraire à la sûreté et à la tranquillité publique, il a écrit au procureur général de lui adresser tous les six mois des mémoires exacts des crimes dignes de mort, ou de peines afflictives, qui auraient été commis dans leur ressort, ou des procédures qui les auraient suivis. Les intendants étant à portée d'en être ou plus promptement ou plus exactement informés qu'un procureur général, il leur demande de lui envoyer, de leur côté, un pareil état. » – M. de Belbeuf, procureur général au Parlement de Normandie, s'étant opposé à ce que le juge de Neufchâtel transmet à M. de Crosne les renseignements nécessaires pour ces sortes d'états, sous prétexte que les procédures devaient être secrètes, M. de Miroménil, alors chancelier, mande à l'intendant qu'il ne souffrira point que la règle qui a toujours été suivie soit altérée, et

l'invite à prendre les mesures nécessaires pour faire les envois à l'ordinaire. – États des criminels dignes de mort ou de peines afflictives dont les délits ont été commis dans le ressort des hautes justices de la Généralité de Rouen. – Avis de réception. – Observations sur la rédaction et les résultats de ces états. – Lettres signées par d'Aguesseau, de Lamoignon, de Maupeou, Miroménil, Barentin.

C. 951.(Liasse.) – 106 pièces, papier.

1671-1785. – Affaires de religion. – Églises et communautés religieuses. – Ailly. – Bourgachard. – Demandes d'autorisation d'acquérir ou d'aliéner, etc... – Donner des ordres pour qu'il ne soit souffert aucune assemblée à l'instar de celle du cimetière de Saint-Médard, et pour que les prétendus convulsionnaires soient mis en prison sur-le-champ. – Faire exécuter la déclaration de 1686 ayant pour objet la répression des abus auxquels donnaient lieu les pèlerinages. – Demande de renseignements sur des libelles manuscrits contre la religion et le gouvernement répandus du côté de Neufchâtel. – L'intendant les attribue à Pierre Le Clerc, sous-diacre, natif de Buchy. – Le cardinal de Rohan annonce que le Roi, afin d'arriver à la diminution des communautés dont le nombre a considérablement augmenté depuis cent ans, s'est décidé à défendre à plusieurs maisons de recevoir des novices. – Liste de ces maisons. – Correspondance relative à ces défenses. – États des maisons religieuses de la Généralité. – Secours accordés par le Roi. – Les administrateurs de l'hôpital de Bourgachard demandent à démolir deux chapelles dépendant de maladreries réunies dès 1694 à leur hôpital, celles de Moulineaux et de Brestot, bonnes seulement à servir de retraite aux vagabonds. – Fondation de 200 livres de rente par Jean de Malortie, sieur de La Vallée, pour marier les pauvres filles et apprendre métier aux pauvres garçons des paroisses d'Emalleville, Carcouët, Verdun, etc. – Lettres signées par le cardinal de Rohan. Orry, Chauvelin, Bouille, Bertin, de Vergennes.

C. 952.(Liasse.) – 147 pièces, papier.

1730-1789. – Églises et communautés religieuses. – Canehan. – Gueures. – Demandes d'autorisation d'acquérir ou d'aliéner. – Clerc du trésor de l'église Saint-Remy de Dieppe mis en prison, de l'autorité du major et malgré les plaintes du curé, pour avoir introduit deux personnes dans un banc où se trouvait la femme dudit major ; – demande de renseignements à ce sujet. – Le sieur Ribouleau, entrepreneur à Évreux, de la fabrique de ratine, façon de Hollande. – M. de Dun d'Ireville, qui a obtenu du prieur de Saint-Taurin la promesse d'emphytéoser de nouveau l'abbatiale à ce fabricant, prie l'intendant d'user de son influence pour que la congrégation ne nomme pas un autre prieur. – Réclamation des curé et habitants de Saint-Léger d'Évreux contre les filles dites de *Caer*, vouées à l'instruction de la jeunesse, qui prétendaient s'introduire dans la ville. – Les Ursulines suffisent aux besoins de la population. – L'abbé de Foy, le savant diplomate, demande la permission de supprimer plusieurs bâtiments de son abbaye, notamment la grande galerie qui servait autrefois de promenoir aux moines. – L'église de la Chartreuse de Caillou ayant été détruite par un incendie le 9 août 1764, les Chartreux proposent de vendre trois fiefs pour se procurer l'argent nécessaire à sa reconstruction. – Appel comme d'abus, par le chapitre d'Écouis, d'une sentence de l'officialité de Lisieux ; – consultation à ce sujet de MM. Vimar, Thieullen, Du Castel, avocats de Rouen. – Lettres signées par Chauvelin, Amelot, Machault, le comte de Saint-Florentin, Bertin, de Lamoignon, Terray, de Vergennes, le baron de Breteuil.

C. 953.(Liasse.) – 141 pièces, papier.

1708-1784 – Églises et communautés religieuses. – Heudreville. – Villarceaux. – Demandes d'autorisations d'acquérir ou d'aliéner. – Chauvelin consulte M. de Gasville sur la proposition faite par l'abbé de Saint-Simon de convertir la distribution générale de pain qu'il était obligé de l'aire le 15 décembre de chaque année à la porte de son abbaye de Jumièges en un établissement de deux soeurs de la Providence pour instruire les enfants et soigner les malades. « Il est certain que ces sortes d'aumônes générales sont un bien faible soulagement pour les pauvres. Comme on donne un pain de deux livres à tous ceux qui se présentent, sans refuser personne, ceux qui peuvent s'en passer y vont également comme ceux qui ont besoin, ce qui attire une confusion très-grande et souvent des désordres, de manière qu'on est obligé d'appeler des archers de la maréchaussée pour

pouvoir faire la distribution. » – Lettre d'envoi à l'intendant d'un mémoire remis à La Vrillière par la princesse de Conti, douairière, à la sollicitation de madame de La Vallière, Carmélite, en faveur des Carmélites de Rouen. – Lettres signées par le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, La Vrillière, Chauvelin, Orry, Amelot, le comte de Saint-Florentin, de Lamoignon, de Sartine, Bertin, de Maupeou, de Vergennes.

C. 954.(Liasse.) – 153 pièces, papier.

1729-1765. – Réparations et reconstructions d'églises et de presbytères ; – correspondance à ce sujet. – Lettres d'envoi d'arrêts du Conseil, autorisant des impositions sur les paroisses, d'après les règles de la déclaration de 1684. – Projets d'arrêts. – Imposition de 4,000 livres sur les habitants de la paroisse de Saint-Godard de Rouen, pour réparations à faire à leur église. – Lettres signées par d'Ormesson.

C. 955.(Liasse.) – 103 pièces, papier.

1766-1769. – Réparations et reconstructions d'églises et de presbytères ; – correspondance à ce sujet. – Lettres d'envoi d'arrêts du Conseil autorisant des impositions sur les paroisses. – Projets d'arrêts. – Reconstruction à neuf du clocher et de la nef de l'église d'Yvecrique, conformément au devis du sieur Michel de La Fosse. – Imposition de 25,450 livres pour les réparations et réédifications nécessaires, tant à la nef qu'aux sous-ailes et chapelles de l'église paroissiale de Notre-Dame de Vernon. – Lettres signées par d'Ormesson.

C. 956.(Liasse.) – 85 pièces, papier ; 60 sur parchemin.

1770-1774. – Réparations et reconstructions d'églises et de presbytères ; – correspondance à ce sujet. – Arrêts du Conseil autorisant des impositions sur les paroisses ; – lettres d'envoi desdits arrêts. – Projets d'arrêts. – Imposition de 2,480 livres sur les habitants de Surcy, pour réparations à la nef et au clocher de leur église ; – de 6,000 livres sur ceux de Saint-Pierre d'Oudalle, pour la construction d'une nouvelle église paroissiale. – Certificats d'enregistrement au contrôle général des finances signés par Terray et Turgot. – Lettres signées par d'Ormesson.

C. 957.(Liasse.) – 50 pièces, papier ; 40 sur parchemin.

1775-1780. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères ; – correspondance à ce sujet. – Arrêts du Conseil autorisant des impositions sur les paroisses. – Lettres d'envoi desdits arrêts. – Confirmation d'adjudication au rabais de la reconstruction du clocher, de la sacristie et des murs du cimetière de l'église de Bec-Hellouin, pour 25,800 livres ; – de la reconstruction de la nef et du clocher de Saint-Michel de Préaux, pour 5,900 livres ; – de réparations et reconstructions aux voûtes et au clocher de Londinières, pour 2,900 livres. – Certificats d'enregistrement au contrôle général des finances signés par Turgot et Taboureau. – Lettres signées par d'Ormesson et Necker.

C. 958.(Liasse.) – 137 pièces, papier ; 48 sur parchemin.

1778-1790. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères ; – correspondance à ce sujet. – Arrêts du Conseil autorisant des impositions sur les paroisses. – Lettres d'envoi desdits arrêts. – Imposition de 3,450 livres sur les habitants de la paroisse de Sauqueville, pour la réparation du clocher de leur église. – Lettres signées par Thouret, procureur syndic provincial, Necker, Blondel, Lambert.

C. 959.(Liasse.) – 184 pièces, papier.

1713-1789. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères. – Traitement des vicaires, des clercs des paroisses. – Requêtes présentées par les paroissiens ou les curés aux fins d'obtenir l'autorisation d'imposer la paroisse. – Rôles et assiettes d'impositions. – Affiches d'adjudications. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement de Dieppe. – Anneville. – Ouville-la-Rivière. – 5,800 livres pour la réédification du chœur de l'église d'Apperville. – Assiette de 3,454 livres sur les possédants fonds de la paroisse de Berneval pour les frais d'un procès qu'ils avaient

soutenu contre leur curé pour le rétablissement de son presbytère. – Adjudication au rabais des ouvrages à faire à la nef et au clocher d'Heugleville ; – à l'église et au presbytère d'Ogeville. – Réparations à l'église, au presbytère, au pont de Martin-Église. – Lettres de M. de Ménibus à ce sujet. – Lettres signées par d'Ormesson, Bertin, de Vergennes.

C. 960.(Liasse.) – 142 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1713-1790. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères, etc. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement de Dieppe. – Penly-Varvannes. – Réclamation de maître Jean-Joseph-Susanne-David Houard, avocat, et de Michel Mulo, contre un rôle d'imposition arrêté par M. Pocholle, subdélégué, pour la réparation de l'église de Rainfreville. – Requête des habitants de Saint-Denis-du-Val pour la reconstruction de leur église. – Lettres concernant la construction du clocher de Saint-Hellier, la réparation de celui de Sauqueville. – Affiche imprimée pour l'adjudication à faire devant M. Le Pelle de Longchamp, subdélégué de l'intendant, de plusieurs bâtiments à construire sur le lieu presbytéral du Grand-Torcy. – Minute d'une lettre de l'intendant en réponse à une dépêche de M. d'Ormesson sur la question de savoir si, conformément à la demande de M. Duval, conseiller du Roi à l'Hôtel-de-Ville de Paris, on pourrait réunir la paroisse du Tréport à l'abbaye, et charger les religieux des fonctions curiales. – L'intendant accuse la négligence des habitants du Tréport qui, depuis longtemps, ne voulaient réparer leur église que quand le dommage était devenu considérable ; il démontre l'impossibilité légale de l'union projetée. – Lettres signées par d'Ormesson.

C. 961.(Liasse.) – 125 pièces, papier.

1773-1783. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement du Havre. – Bolbec. – Correspondance, délibérations, mémoires relatifs à la reconstruction de l'église dudit lieu ; – devis imprimés des ouvrages à faire pour la reconstruction de l'église du bourg de Bolbec, suivant les plans agréés par monseigneur le duc de Charost, seigneur de Bolbec, et par la communauté des habitants dudit bourg. Signé : Telles de La Poterie, curé de Bolbec, Gonfrai, Bellet, Le Blond père, Leblond fils, Neveu, Gatinne, Joret. – Lettres du duc de Charost ; note de ce personnage constatant que les frais de reconstruction de l'église de Bolbec se sont élevés à 128,000 livres. – Lettre de Mgr de La Rochefoucauld à M. de Crosne pour lui recommander l'église de Bolbec, plus importante dans cet endroit que dans tout autre, attendu le grand nombre de calvinistes.

C. 962.(Liasse.) – 117 pièces, papier.

1708-1789. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères, etc. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement du Havre. – Auberville-la-Renaut. – Turretot. – Adjudication de terrain pour former un cimetière à Fécamp. – Devis de réparations à faire à l'église de Buglise. – Adjudication au rabais des réparations à faire à la tour et à l'église de Fontaine-la-Mallet sous l'administration de M. de Richbeourg. – Reconstruction de l'église de Saint-Sauveur de Montivilliers ; le nommé Julien Bruneteau adjudicataire des travaux. – Rôle de répartition par les députés composant la municipalité de Saint-Jean-de-Neuville sur tous les propriétaires possédant biens-fonds, pour la réparation du clocher et la construction de la flèche de leur église. – Lettre de M. d'Éprémessnil, conseiller au Parlement de Paris : il joint ses instances à celles de madame d'Ectot, sa cousine, pour obtenir l'expédition d'un arrêt du Conseil concernant les réparations de l'église Saint-Michel du Haizel. – Lettres signées par Desmaretz, de Vergennes, Blondel.

C. 963.(Liasse.) – 263 pièces, papier.

1775-1790. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères, etc. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement de Neufchâtel. – Aubermesnil. – Fry. – Essai de mémoire pour les curés de la vallée de Bray contre l'arrêt du 25 mai 1784, qui, en les dépouillant des dîmes du trèfle et du foin, les privait de leur principale ressource : « Après un hiver affreux, où les curés de la vallée de Bray avaient partagé leur nécessaire avec les pauvres qui abondent dans ce canton, dans un temps où plus que jamais le clergé est avili, dans un temps où, pour parler comme

un jurisconsulte très moderne, règne une liberté scandaleuse dans les propos, un air d'impiété dont la contagion semble flétrir dans tous les cœurs la racine de la foi, etc. » – Lettre d'envoi dudit mémoire par M. Labbey, curé de Serqueux. – Frais des ouvrages faits à l'église et au clocher de Bures. – Lettres de MM. d'Herbouville et Thouret, procureurs syndics provinciaux, etc.

C. 964.(Liasse.) – 124 pièces, papier.

1712-1789. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères, etc. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement de Neufchâtel – Gaillefontaine. – Monchaux. – Supplique à M. Roujault, intendant, par messire Jean Vigueroux, curé de Hodanger pour les réparations de son presbytère. Lettre du même au père Ivard, procureur de Bellosanne. pour lui demander sa protection contre le sieur de Rabâche. – Rôle de répartition des sommes imposées sur les possédants fonds de Graval et d'Aubermesnil pour la condition des maîtres d'écoles de ces paroisses, ledit rôle signé par les députés de la commission intermédiaire de Rouen et renvoyé à l'intendant par les procureurs syndics provinciaux. – Procès des propriétaires de Londinières contre ceux de Bailly-en-Campagne, au sujet des réparations de Londinières. – Bailly, hameau de 52 feux, désuni pour les impositions, en vertu d'un arrêt du 31 décembre 1641. Fait-il partie de Londinières ? son église est-elle église paroissiale, ou simple chapelle ? – Flechel, curé de Marques, se plaint de la mauvaise habitude où sont les syndics de son canton de sonner les cloches soit pour corvée, soit pour transport des équipages des soldats, sans prévenir le curé du sujet pour lequel ils sonnent. – Lettres signées par d'Ormesson.

C. 965.(Liasse.) – 203 pièces, papier.

1764-1790. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères, etc. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement de Neufchâtel. – Nesle-Normandeuse. – Villers-sous-Foucarmont. – Rôle d'imposition sur tous les biens-fonds de Nesle-Normandeuse d'une somme de 896 livres pour la réparation de l'école de la paroisse, non compris la cotisation de 300 livres de monseigneur le duc de Penthièvre, celle de 100 livres de M. Le Valleur, curé ; – impositions pour la construction des murs du cimetière commun de Neufchâtel, pour une année de la condition du cleric laïque et maître d'école de Pierrecourt. – Lettre de M. Le Brument, président et maire de Neufchâtel, au sujet d'un incendie considérable arrivé en 1756 en la paroisse de Villers-sous-Foucarmont.

C. 966.(Liasse.) – 76 pièces, papier.

1710-1789. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères, etc. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement de Rouen. – Ambourville. – Duclair. – Affiches imprimées, adjudications au rabais d'ouvrages à faire à l'église des Autieux près Buchy, au chancel et manoir presbytéral de Bocasse-en-Caux, au presbytère de Blosseville-Bonsecours, au porche et à la nef de l'église du Bosc-Béranger, à la nef, au clocher, au porche de l'église du Bosc-Guéard, à l'église de Celloville, aux presbytères de Collemare et de Croismare. – Devis des ouvrages à faire pour la réédification de certaines parties de la nef, clocher, porche et murs du cimetière de l'église du bourg de Blainville, dressé par le sieur Le Brument, architecte (imprimé). – Reconstruction de la nef, du clocher, du chœur, sanctuaire et sacristie de l'église paroissiale du Chef-de-l'Eau, sur les dessins de M. Gilbert, architecte (imprimé). – M. Quimbel, curé, et les habitants de Barentin remontent à l'intendant, M. de Gasville, que leur église menace ruine. – Rôle et répartition faite par Armand Hurard, curé de Barentin, Nicolas Mancheron et Pierre Cousin, d'une somme de 3,418 livres sur la paroisse, pour réparer la nef de l'église. – Lettres signées par d'Ormesson.

C. 967.(Liasse.) – 108 pièces, papier.

1733-1786. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères, etc. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement de Rouen. – Ecalles-sous-Villers. – Isneauville. – Affiches d'adjudication au rabais de réparations à faire aux presbytères d'Elbeuf-sur-Andelle et d'Emanville, au clocher et porche d'Épinay, à la nef et au clocher d'Hénouville, au clocher des Ifs. – Devis imprimés des ouvrages à faire pour la construction des presbytères des paroisses de

Franqueville et du Houleme. – Devis de la reconstruction d'une partie de la nef et des bas côtés à faire à l'église de Saint-Jean d'Elbeuf (imprimé). – Bertin annonce à l'intendant que le Roi contribuera pour 300 livres à la réparation du chœur et du chancel de Hautot-sur-Seine. – Lettres signées par de Courteille, Bertin, d'Ormesson.

C. 968.(Liasse.) – 121 pièces, papier.

1709-1790. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement de Rouen. – Launay. – Préaux. – Affiches imprimées d'adjudications au rabais d'ouvrages à faire aux presbytères de Launay, de Limésy, d'Oissel, de Panneville, au portail et clocher de Morgny, à la nef d'Ormesnil, à la nef, à la chapelle et au portail de Pavilly, au chancel et à la nef de La Pommeraye. – Supplique des habitants de Pavilly pour qu'il soit avisé à la réparation de leur église. Dans la nuit du 21 au 22 janvier 1757 une *avalasse* considérable était arrivée au bourg de Pavilly ; l'eau avait pénétré dans l'église, en avait ruiné le pavage et foulé les tombes. Procès-verbal des dégâts causés par les eaux dressé, conformément à la demande de l'intendant, par M. Thibault, architecte. – Devis imprimé des réparations à faire à la nef et de la reconstruction du clocher de l'église paroissiale de La Neuville-Champ-d'Oisel. – Lettres signées par d'Ormesson.

C. 969.(Liasse.) – 141 pièces, papier,

1710-1789. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères, etc. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement de Rouen. – Quevilly. – Sotteville. – Devis imprimés des ouvrages à faire pour la reconstruction des presbytères de Quincampoix, Saint-Aubin-la-Rivière, Saint-Léger-du-Bourdeny. – Affiches imprimées d'adjudication au rabais d'ouvrages à faire aux presbytères du Petit-Quevilly, de Quévreville-la-Poterie, de Saint-Jacques-sur-Darnétal, de Saint-Jean-du-Cardonnay, de Saint-Maurice, de Saint-Thomas-la-Chaussée, à la nef et au clocher de Ry. – Lettres signées par d'Ormesson.

C. 970.(Liasse.) – 71 pièces, papier.

1710-1789. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères, etc. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement de Rouen. – Tendos. – Yainville. – Affiches imprimées d'adjudications au rabais de travaux à faire aux presbytères de N.-D. de Varangeville, de La Vaupalière, du Trait, à la nef, au clocher et à la pyramide de l'église de Tendos, à l'église de Touffreville-sur-Cailly.

C. 971.(Liasse.) – 90 pièces, papier.

1721-1790. – Reconstructions, réparations d'églises et de presbytères, etc. – Ville de Rouen, affiches imprimées d'adjudication au rabais d'ouvrages à faire aux presbytères de Saint-Patrice, Saint-Vigor, Saint-Vincent et Sainte-Marie-la-Petite. – Procès-verbal de visite du clocher de Saint-Maclou par le sieur Jean-Baptiste-Robert Delorme, architecte à Rouen. Autre procès-verbal de visite du même clocher par le même architecte. – Sur la réquisition du doyen curé et des trésoriers, M. de La Bourdonnaye, ordonne que la partie du clocher, depuis la ligne courbe jusqu'au haut, sera immédiatement démolie, et qu'à cet effet il sera procédé par-devant lui à l'adjudication de ce qu'il pourra en coûter pour ladite démolition. – Mention des francs-maçons sur un rôle d'imposition de la paroisse Saint-André hors ville. – Lettres signées par Bertin et d'Ormesson.

C. 972.(Liasse.) – 268 pièces, papier.

1713-1789. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères. – Paroisses aujourd'hui comprises dans l'arrondissement d'Yvetot. – Devis imprimés pour la reconstruction à neuf du presbytère de la paroisse d'Ectot-L'Auber – pour les réédifications à faire à l'église de Saint-Mellon ou Saint-Denis-d'Héricourt. – Affiches imprimées d'adjudications au rabais d'ouvrages à faire au presbytère d'Yerville, à la nef et au clocher d'Ecretteville-sur-les-Baons. – Construction de la nouvelle église d'Yvetot adjugée aux nommés Dumont et Broqueville, moyennant 112,000 livres. – Devis imprimé dressé par le sieur de France, architecte. – Mémoire instructif sur le procès

pendant en Cour entre le général des trésoriers, propriétaires et habitants du bourg et principauté d'Yvetot, appelants de sentence rendue en la haute justice dudit Yvetot, le 22 avril 1772, etc., et M. Antoine Grégoire, curé dudit Yvetot, le sieur Robert Vasse et autres, ses joints intimés, etc. (imprimé). – Adjudication par Michel Le-maistre, lieutenant général de l'Élection de Caudebec, subdélégué de M. Roujault, intendant, des réparations à faire à l'église d'Ecretteville-sur-les-Baons. – Lettres signées par Bertin, d'Ormesson, Tolozan, Blondel.

C. 973.(Liasse.) – 229 pièces, papier.

1703-1790. – Réparations, reconstructions d'églises et de presbytères. – Paroisses en dehors du département. – Affiches imprimées d'adjudications au rabais d'ouvrages à faire au presbytère de Pitres, à l'église de Perruel, à la nef et au clocher de Vraiville. – Adjudication des réparations et réédifications à faire à l'église de Charleval. – Rôle et assiette de 150 livres de pension annuelle pour former la condition d'un clerc faisant fonctions de maître d'école dans la même paroisse. – Bourgelat recommande à M. de Saint-Seine, secrétaire de l'intendant, la demande de la marquise Du Menilglaise relative au presbytère de Boucourt. – Renseignements demandés par Turgot sur ce qui s'observe dans la Généralité de Rouen relativement à la réparation des presbytères. – Lettres signées par d'Ormesson, de Maupcou, Turgot, Blondel.

C. 974.(Liasse.) – 74 pièces, papier.

1682-1698. – Religionnaires. – Observations du marquis de Châteauneuf sur des demandes à lui adressées à l'effet d'obtenir distraction de biens compris dans l'adjudication des propriétés confisquées sur les Religionnaires absents de la Généralité de Rouen. – Renvoi de lettres et de placets pour dons faits par des parents réfugiés en faveur de leurs enfants demeurés en France. – Ordre d'examiner si les tuteurs se comportent bien, parce qu'au cas où Sa Majesté leur accorderait leurs demandes, il ne faudrait pas qu'ils eussent le soin de l'éducation de ces enfants, s'ils n'étaient pas eux-mêmes en état de leur donner le bon exemple. – Placet de François de Civille, seigneur de La Ferté. – Assemblées de protestants dans les carrières du Bois l'Abbesse, de Lillebonne et de Bolbec. – Arrestations. – Enquête dressée par M. Yves-Marie de La Bourdonnaye, intendant. – Lettres signées par le marquis de Châteauneuf.

C. 975.(Liasse.) – 73 pièces, papier.

1698-1781. – Religionnaires. – Actes de l'autorité souveraine, correspondance concernant les assemblées, les cimetières, les biens celés des Religionnaires. – Ordonnance qui défend aux nouveaux convertis de porter les armes. – Maximes d'après lesquelles le Roi décide les questions qui se présentent au sujet de la régie des biens des Religionnaires. – Mémoires des maîtres et des maîtresses d'écoles du diocèse de Rouen employés en 1699 pour les nouveaux catholiques à Rouen, à Dieppe, à Bolbec, à Turretot, à Luneray, à Baqueville, à Lintot. – Lettre de M. Goujon de Gasville à l'un de ses subdélégués, au sujet d'assemblées de protestants qui se faisaient dans des granges : il faut d'abord éviter les mesures rigoureuses et employer la douceur. « ce dernier party sera le meilleur et tout à fait du goût de M. le duc d'Orléans, qui est rempli de bonté pour les peuples. » – Lettres des subdélégués concernant les emplacements à destiner pour les cimetières des Religionnaires. – Des familles protestantes françaises sont parties des Cévennes, du Périgord et de la Normandie, pour se rendre dans les possessions anglaises sous la conduite de deux ministres, Gilbert et Bontiton, qui les ont débauchées : le duc de Choiseul mande à l'intendant de se concerter avec le duc d'Harcourt pour s'opposer à de pareilles émigrations. – Demandes de renseignements secrets et certains sur diverses personnes : Marie-Anne Bichot, veuve du sieur Lecloustier, ingénieur à Dieppe, Pierre Courtin de La Grange, l'abbé Descoteaux, Marie Lucas, de Lintot, Catherine-Élisabeth Selingue, de Bolbec, le sieur de La Tronche, Marie-Madeleine Vasseur, etc. – Lettres signées par d'Ormesson, les comtes de Maurepas et Du Muy, Louis, évêque d'Orléans, Bertin, de Marville, le duc de Choiseul.

C. 976.(Liasse.) – 163 pièces, papier.

1783-1789. – Religionnaires. – Correspondance au sujet de leurs assemblées, de leurs cimetières, de leur état civil. – Les négociants et fabricants luthériens, Suédois et Allemands établis au Havre, demandent à avoir un prêtre de leur religion pour les guider et instruire leurs enfants. – Le Roi leur ayant accordé cette grâce, l'intendant est invité à les avertir de n'en user qu'avec circonspection. – Requêtes des protestants des juridictions de Caudebec, de Montivilliers et du Havre ; de Religionnaires de Bolbec, Foucard, Saint-Nicolas de La Taille, Luneray ; leurs efforts pour ouvrir des écoles et des temples. Plaintes contre eux, notamment de la part du curé de Mélamare et de M. de Belbeuf. – Ordres à l'intendant de leur faire connaître que le Roi ne souffrira pas qu'ils tiennent des assemblées et des écoles, ni qu'ils donnent la moindre publicité à leur culte ; mais ils peuvent rester dans le sein de leurs familles et dans l'intérieur de leurs maisons, et ils seront assurés de la protection de Sa Majesté. – « Je pense, écrit M. de Vergennes, qu'il serait charitable de faire insinuer à ces gens-là de se tenir tranquilles et de ne pas donner l'éveil par des requêtes sur les empiétements qu'ils se permettent contre les ordonnances. » – Ordre de faire observer la conduite des ministres J.-B. Paumier et Mordant. – Édit du Roi de 1787. – Correspondance relative à l'exécution de cet édit en ce qui concerne les cimetières. – Lettres signées par de Vergennes, le baron de Breteuil, Lambert, de Villedeuil, Barentin.

C. 977.(Liasse.) – 84 pièces, papier.

1698-1700. – Religionnaires.– États des nouveaux convertis du diocèse de Rouen classés par doyennés ; – de ceux du bourg de Bolbec, des villes de Dieppe et du Havre, de ceux de la ville de Rouen par paroisses et par rues, avec indication des professions. – A Rouen, nouveaux convertis : 847 chefs de famille, 631 enfants, 171 domestiques. – Correspondance au sujet des nouveaux convertis et des Religionnaires sortis du royaume entre l'intendant, les doyens et les subdélégués.

C. 978.(Liasse.) – 172 pièces papier.

1700-1787. – Religionnaires. – Correspondance relative aux ordres du Roi pour faire recevoir aux Nouvelles Catholiques de Rouen des jeunes filles de la religion prétendue réformée. Plusieurs admises sur leur demande. – Ordre de s'enquérir si elles ont quitté de leur plein gré la maison paternelle, et si c'est sincèrement qu'elles désirent se convertir. – Virieu de Beauvoir, gouverneur du Havre, loue la fidélité des protestants de cette ville et regarde comme inopportun d'user contre eux de rigueur : « c'est leur enfoncer le poignard dans le sein que de leur enlever leurs enfants. » – Les demoiselles Green, filles du chevalier Mathews et nièces d'un général anglais aux Nouvelles Catholiques ; s'étant converties et se voyant pour cela seul destituées des secours de leur famille, elles demandent au Roi une pension ; lettre en leur faveur du cardinal de La Rochefoucauld. – Mademoiselle Compigné refusée à ses parents conformément à ses désirs ; M. Royer, subdélégué de l'intendant l'interroge et s'assure de la sincérité de ses sentiments. Quatre ans après, ayant témoigné le désir d'être rendue à ses parents, ordre est donné de la faire sortir des Nouvelles Catholiques. « C'est sur sa demande qu'elle y est entrée, il serait injuste de la retenir malgré « elle. » – Permission accordée à un père par le baron de Breteuil d'interroger sa fille sur les motifs de sa conversion en présence du secrétaire de l'intendant, et sans qu'il y ait aucune religieuse. – Minute d'une lettre de M. de Saint-Seine, secrétaire particulier de M. de La Michodière, au curé de Bolbec, en faveur de la fille Bonnetot ; il insiste pour qu'il se montre tolérant et indulgent pour elle. – Règles établies par de Vergennes relativement aux pensionnaires des Nouvelles Catholiques. – Pièce intitulée : plan de la maison des Nouvelles Catholiques de Rouen. – Ancien étal des pensionnaires. – Ordres signés par le roi Louis XV. – Lettres signées par La Vrillière, Amelot, le comte Du Muy, le comte de Saint-Florentin, Bertin, de Vergennes, le baron de Breteuil.

C. 979.(Liasse.) – 93 pièces, papier.

1700-1749. – Religionnaires. – États de distribution et de gratification à faire, suivant les ordres de Sa Majesté, du produit net des revenus de la régie des biens des Religionnaires de la Généralité de Rouen. Le *bon* est écrit de la main du Roi. – Ordonnance de M. de La Bourdonnaye, intendant, pour le paiement des honoraires des sieurs Quimbel, Blactot et Bruzard, prêtres, qui ont tenu les écoles pour l'instruction des Religionnaires à Rouen et à Bolbec. – 400 livres dans les premières années à l'abbé Louis pour le loyer de la maison des Nouvelles Catholiques. – Fonds distribués : en

1708, 6,550 livres ; – en 1730, 4,492, à savoir : 750 livres pour pensions, 800 livres pour établissements, apprentissages de métiers, etc., 910 livres pour gratifications, 1,732 livres pour aumônes, 300 livres pour la maison des Nouvelles Catholiques ; – en 1740, 3,380 livres, à savoir : 740 livres pour gratifications, 400 livres pour établissements, 1,940 livres pour gratifications, 300 livres pour la maison des Nouvelles Catholiques. – Lettres signées par La Vrillière, le comte Du Muy.

C. 980.(Liasse.) – 151 pièces, papier.

1750-1785. – Religionnaires. – États des gratifications accordées par le Roi sur le produit du tiers net des biens en régie de la Généralité de Rouen. Le *bon* est écrit de la main du Roi. – Produit du tiers net : en 1750, 2,901 livres ; en 1785, 1,750 livres. – Lettres signées par le comte Du Muy, Louis, évêque d'Orléans, le duc de La Vrillière, de Marville.

C. 981.(Liasse.) – 158 pièces, papier.

1700-1781. – Religionnaires. – Régie et ferme de leurs biens situés en la Généralité de Rouen. – Arrêts du Conseil d'État, déclarations du Roi, ordonnances de l'intendant, comptes, devis, adjudications, mémoires des régisseurs et correspondance au sujet de cette régie. – Régisseurs Robert Grisel, Pierre Fourcroy, procureur de Charles Boucher, Charles Le Boulanger, Braïer de Maisonneuve, etc. – Lettres signées par le comte Du Muy, Bertin, le comte de Saint-Florentin, Amelot.

C. 982.(Liasse.) – 243 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1747-1784. – Religionnaires. – Correspondance relative à des demandes en autorisation de vendre ou d'aliéner des biens situés en France. – pièces classées par ordre alphabétique de paroisses. – Avremesnil. – Le Havre. – Mémoire tendant à démontrer l'injustice d'Esther Malandain, veuve Sortemboc, à solliciter la permission de vendre ou aliéner son bien pour repasser en Angleterre, son pays natal. – Révocation d'ordres du Roi en vertu desquels la demoiselle Brière de Lesmont était retenue au couvent de Caudebec ; elle y avait été mise à l'âge de 3 ans, elle y était encore à 24 ans. – Lettre en sa faveur de l'abbé Crespin, prédicateur ordinaire du Roi. – Certificat des religieuses. – Lettres signées par le comte de Saint-Florentin, de Vergennes.

C. 983.(Liasse.) – 201 pièces, papier.

1755-1787. – Religionnaires. – Correspondance relative à des demandes en autorisation de vendre, ou aliéner des biens situés en France. – pièces classées par ordre alphabétique de paroisses. – Lammerville. – La Trinité-du-Mont. – Les sieurs de Bostaquet, père et fils, ayant sollicité un arrêt de surséance avec la permission de vendre une partie de leurs biens pour se libérer, le baron de Breteuil leur fait dire qu'ils peuvent maintenant disposer librement de leurs biens, n'y ayant, plus de défenses à cet égard. – Quant à l'arrêt de surséance, il demande à l'intendant des renseignements sur les causes de l'embarras et la nature des engagements des pétitionnaires. – Lettres signées par le comte de Saint-Florentin, Bertin, le baron de Breteuil.

C. 984.(Liasse.) – 191 pièces, papier ; 2 sur parchemin.

1701-1781. – Religionnaires. – Location de leurs biens. – Affiches imprimées. – Procès-verbaux d'adjudications passées devant l'intendant, revêtus de sa signature. – pièces classées par ordre alphabétique de paroisses. – Allouville. – Cuverville. – État que donne devant monseigneur Quentin de Richebourg, intendant, Jacques Benoist, fermier d'une ferme de la succession du sieur Jacques Gueutteville, de Dieppe, située à Brachy, et des paiements par lui faits audit défunt Gueutteville, à ses héritiers, à ses créanciers, des réparations et frais de justice.

C. 985.(Liasse.) – 156 pièces, papier ; 3 sur parchemin.

1652-1784. – Religionnaires. – Location de leurs biens. – Affiches imprimées. – Procès-verbaux d'adjudications, etc. – pièces classées par ordre alphabétique de paroisses. – Darnétal. – Fresnoy. –

Aveu rendu à M. de Manneville pour biens situés à Offranville. – Déclaration de Pierre Acher, libraire et imprimeur, bourgeois de Dieppe, ayant épousé Madeleine Mansire.

C. 986.(Liasse.) – 178 **pièces**, papier.

1706-1782. – Religionnaires. – Location de leurs biens. – Affiches imprimées. – Procès-verbaux d'adjudication, etc. – pièces classées par ordre alphabétique de paroisses. – La Gaillarde. – Mesnil-Rury. – État estimatif des réparations, améliorations à faire aux bâtiments et dépendances de deux fermes sises en la paroisse de Gruchet Saint-Siméon, ayant appartenu au sieur Le Page, Religionnaire fugitif.

C. 987.(Liasse.) – 155 pièces, papier.

1701-1781. – Religionnaires. – Location de leurs biens. – Affiches imprimées. – Procès-verbaux d'adjudications, etc. – pièces classées par ordre alphabétique de paroisses. – Octeville. – Yvetot. – État estimatif des réparations, améliorations à faire aux bâtiments et dépendances d'une ferme sise en la paroisse Saint-Jean-d'Aptot, ayant appartenu à Marthe Lefèvre, Religionnaire fugitif.

C. 988.(Liasse.) – 120 pièces, papier.

1707-1764. – Religionnaires. – Location de leurs biens. – Affiches imprimées. – Procès-verbaux d'adjudication, etc. – Ville de Rouen. – pièces classées par ordre alphabétique de rues. – Rue Ancrière. – Rue du Crucifix. – Supplique présentée à l'intendant par Pierre-François Roger Du Quesney, écuyer ; André-Pierre Roger Des Ifs, avocat au Parlement, et Louis-Marie Roger de La Boulaie, aussi avocat, tous trois fils et héritiers de maître Guillaume Roger, ancien syndic des avocats dudit Parlement, à l'effet d'être reçus opposants à l'adjudication d'une maison ayant appartenu à leur cousine Marie Lefèvre, Religionnaire fugitive.

C. 989.(Liasse.) – 99 pièces, papier ; 3 sur parchemin.

1707-1786. – Religionnaires. – Location de leurs biens. – Affiches imprimées. – Procès-verbaux d'adjudication, etc. – Ville de Rouen. – Pièces classées par ordre alphabétique de rues. – Rue Dinanderie. – Rue de la Grosse-Horloge. – Supplique présentée à l'intendant par Charles-Louis Queval, ancien administrateur de l'Hôtel-Dieu de Rouen, à l'effet d'être maintenu en possession d'une maison qui lui a été fieffée rue de la Grosse-Horloge. – Procès-verbal de l'état d'une maison sise dans la même rue, provenant de Denis Le Plâtrier, Religionnaire fugitif, fieffée au sieur Goullé ; – signé par Jarry, architecte des biens des Religionnaires.

C. 990.(Liasse.) – 40 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1706-1784. – Religionnaires. – Location de leurs biens. – Affiches imprimées. – Procès-verbaux d'adjudication, etc. – Ville de Rouen. – Pièces classées par ordre alphabétique de rues. – Rue des Iroquois. – Rue de la Prison. – Arrêt du Conseil d'État ordonnant qu'à la requête des fermiers de la régie, il serait, par l'intendant de Rouen ou son subdélégué, procédé à la vente et adjudication, au plus offrant, d'une maison à Rouen, rue du Petit-Salut, provenant des nommés Ernaut, fugitifs du royaume pour fait de religion. – Lettre d'envoi de cet arrêt signée par le comte de Saint-Florentin.

C. 991.(Liasse.) – 159 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1706-1781. – Religionnaires. – Location de leurs biens. – Affiches imprimées. – Procès-verbaux d'adjudication, etc. – Ville de Rouen. – pièces classées par ordre alphabétique de rues. – Rue du Ruissel. – Rue de la Vicomté. – Arrêt du Conseil qui ordonne que par le sieur Lambert, fermier général des biens des Religionnaires, il sera passé bail au sieur Hellot d'une maison sise à Rouen, rue Saint-Lô, ayant appartenu aux sieur et dame de Heucourt.

C. 992.(Liasse.) – 77 pièces, papier.

1706-1710. – Religionnaires. – Location de leurs biens. – Procès-verbaux d’adjudications passées par devant Guillaume - Urbain de Lamoignon, intendant, revêtus de sa signature. – pièces classées par ordre alphabétique de noms de personnes, à défaut d’indication de lieux. – Mention de l’hôtel de l’Intendance sis dans la rue de la Seille.

C. 993.(Liasse.) – 162 pièces, papier ; 3 sur parchemin.

1705-1790. – Religionnaires. – Demandes d’envoi en possession de leurs biens. – Poursuites de la régie contre les adjudicataires. – pièces classées par ordre alphabétique de noms de personnes. – Alleaume. – Gueuttevillc. – La Vrillière recommande à M. de Richebourg, intendant, la sœur du sieur Basnage, ministre établi en Hollande, en considération de l’attachement que ledit sieur Basnage a témoigné avoir pour les intérêts du Roi dans plusieurs occasions. – État de la succession de la dame Basnage. – La nommée Beuzelin ayant demandé le don de la moitié des biens de son père échue à sa sœur, fugitive pour fait de religion, et la mainlevée de l’autre moitié qui lui appartenait, il lui est répondu que le Roi ne donnait pas les biens des fugitifs à leurs parents collatéraux, qu’ainsi la fortune de la sœur réfugiée devra rester en régie ; que, quant à l’autre moitié des biens, la mainlevée doit être accordée, si ladite Beuzelin se conduit bien dans la religion catholique. – Lettres signées par La Vrillière, de Torcy, Bertin.

C. 994.(Liasse.) – 218 pièces, papier.

1687-1787. – Religionnaires. – Demandes d’envoi en possession de leurs biens. – Poursuites de la régie contre les adjudicataires. – pièces classées par ordre alphabétique de noms de personnes. – Haize. – Viard. – Renvoi par le marquis de Châteauneuf à M. Feydeau de Brou, intendant, d’un placet de Marie Gosselin, veuve de Jean Marois. Elle demandait à avoir la jouissance du bien laissé en France par un fils du premier lit de son mari, Religionnaire fugitif ; – ordre d’éclaircir si cette femme se conduit bien dans la religion catholique et si elle y élève ses enfants. – Secours accordés à titre de provision, en attendant la liquidation de leurs droits, à Marie Maréchal, veuve de Robert Néel, de Dieppe, et à Madeleine Néel, sa fille, convertie à la religion catholique, sur les biens du feu sieur Néel, saisis à cause de l’absence de Robert et de Jacques Néel, ses fils. – Lettres signées par le marquis de Châteauneuf, La Vrillière, le comte de Saint-Florentin, Bertin.

C. 995.(Liasse.) – 76 pièces, papier.

1774-1787. – Hôpitaux et établissements de charité. – État général des hôpitaux et établissements de charité de la Généralité de Rouen. – Mention de l’objet desdits établissements suivant les fondations, des titres des fondations, des revenus ; observations. – États particuliers par subdélégations ayant servi à la rédaction de l’état général. – États des hôpitaux relativement à la population. – « Observations de M. de Crosne sur les hôpitaux et établissements de charité pour le soulagement des pauvres malades. » – Revenus portés pour la Généralité à la somme de 776,417 livres, et, en y comptant les aumônes réglées des couvents et des particuliers, à celle de 800,000 livres. – « Hospice de charité (de Paris), institution, règles et usage de cette maison. » Imprimerie royale, 1780. – Acte de l’établissement du Bureau de charité de Châteauroux transmis pour servir de modèle. – Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen ordonnant que, par provision, tous parents jusqu’au septième degré des enfants mineurs au-dessous de sept ans, dont le père ou la mère seront décédés, et des vieillards grabataires dont la pauvreté sera suffisamment constatée, seront tenus de contribuer à leur garde, nourriture et entretien (imprimé). – Lettres signées par Turgot, Necker, de Vergennes.

C. 996.(Liasse.) – 179 pièces, papier.

1738-1789. – Hôpitaux actuellement compris dans le département de la Seine-Inférieure : – Aumale, Blangy, Bolbec, Caudebec, Dieppe, Elbeuf, Eu, Fécamp, Gournay, Grainville-la-Teinturière, Harfleur. – États et correspondance concernant ces établissements. – État des établissements de charité de la ville d’Aumale transmis par M. Beuvain. – Deux mémoires historiques sur l’origine et la situation actuelle du prieuré du Val-aux-Grès, près Bolbec, l’un sans nom d’auteur, l’autre signé par F. Michel. – Lettre de M. de Quiefdeville au sujet des droits

maritimes de l'hôpital de Dieppe. – « Mémoire pour l'établissement d'un hôpital général en la ville d'Elbeuf, siège d'une manufacture considérable de draps. » (Imprimé.) – Renseignements sur les revenus de l'hôpital d'Eu et son mode d'administration envoyés à l'intendant par M. Charles. – Lettres signées par de Moras, Boullongne, Boutin, de L'Averdy, le duc de Praslin, de Villedeuil, La Millière, le prince de Lambesc.

C. 997.(Liasse.) – 136 pièces, papier ; 1 plan.

1709-1789. – Hôpitaux actuellement compris dans le département de la Seine-Inférieure : – le Havre, Lillebonne, Montivilliers, Neufchâtel. – États et correspondance concernant ces établissements. – Ancien mémoire de l'établissement de l'administration de l'hôpital général de la ville du Havre, de ses revenus et de ses charges. – État général des biens-fonds et casuels du même établissement. – Autre état des personnes à sa charge. – Droits à son profit sur les barques passagères du Havre et de Honneur. – Lettre de M. Colombier, médecin de Paris, inspecteur général des prisons, maisons de force et hôpitaux du royaume, en mission au Havre, écrite par lui à l'intendant, accompagnée d'un plan de l'hôpital. – État de l'établissement de charité subsistant au Havre sous le nom de la Miséricorde. – État des biens et revenus de toute nature et des charges de l'Hôtel-Dieu de Montivilliers. – Lettres signées par le duc d'Harcourt, le marquis de Paulmy, Trudaine, d'Ormesson, Bertin, La Millière.

C. 998.(Liasse.) – 133 pièces, papier.

1681-1789. – Hôpitaux actuellement compris dans le département de la Seine-Inférieure : – Rouen. – Hospice général et Hôtel-Dieu. – États et correspondance concernant ces établissements. – Édité du Roi portant établissement de l'Hôpital général pour renfermer les pauvres mendiants de Rouen, donné à Versailles au mois de mai 1681 (imprimé). – Instruction et tableau, tant des revenus, produits, que des charges et dépenses de l'Hôpital général par les états qui en ont été dressés depuis 1683, avec un état des forces et charges en 1763 (imprimé). – Autres tableaux imprimés des charges et dépenses. – Droits de chauffage. – Droits sur le pied fourché. – Allocation de 100,000 livres sur le produit des droits réservés. – Parmentier, censeur royal aux Invalides, recommande M. Laumonier, chirurgien major de Metz, pour la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, vacante par la mort de M. David, gendre de Lecat. – M. Laumonier, préféré à M. Pelletan, que recommandait l'Académie royale de chirurgie. – Emprunt de 60,000 livres pour ouvrages à faire à l'église de l'Hôtel-Dieu. – Projet du sieur Duquesnay, maître chaudronnier, pour l'établissement, à Rouen, d'un bureau des nourrices pareil à ceux de Paris, Versailles et Saint-Germain. – Copie d'un mémoire adressé à M. le directeur général par les maire et échevins de la ville de Saint-Valery-en-Caux et par les dames de la Charité dudit lieu à l'effet d'obtenir des secours. – Saint-Valéry, petite ville ou bourg qui peut contenir environ 4,500 habitants. – Lettre du cardinal de La Rochefoucauld. – Lettres signées par Chauvelin, Boullongne, Bertin, La Millière.

C. 999.(Liasse.) – 101 pièces, papier.

1756-1789. – Hôpitaux en dehors du département de la Seine-Inférieure : – Andely, Bourgachard, Évreux, Gisors, Honneur. – Établissement du Bureau d'administration des hôpitaux d'Évreux et ses règlements ; Évreux, imprimerie de la veuve Malassis. – Privilèges des administrateurs et autres officiers servant pour l'administration, régie et gouvernement de l'Hôpital général de Honfleur ; Rouen, imprimerie de Viret. – Lettre de M. Senac de Meilhan, intendant à Valenciennes, au sujet d'une maîtresse dentelière réclamée pour diriger l'établissement fait à l'hôpital d'Évreux. – Lettres signées par le marquis de Paulmy, La Millière.

C. 1000. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1726-1789. – Hôpitaux en dehors du département de la Seine-Inférieure : – Saint-Antoine de Laillery, près Chaumont, hôpital administré par des religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-François ; Louviers, Magny, Néaufle, fondé par un seigneur de Réveillon vers 1334 ; Pacy, Pont-Audemer, Pont-l'Évêque, Saint-Louis-de-Vernon. – États et correspondance concernant ces établissements. – Discussion entre les officiers municipaux de Pont-Audemer, en cette qualité

directeurs de l'Hôtel-Dieu, et le sieur Sebin, prieur de cette maison. – Déclaration que donne à l'assemblée générale du clergé de France Jacques Savary, trésorier receveur en exercice de l'Hôtel-Dieu de Pont-Audemer, du bien et revenu de la léproserie de Saint-Jacques et Saint-Christophe du Chemin-Perreux, paroisse de Saint-Mard-sur-Risle. – Place de médecin civil et militaire de l'Hôtel-Dieu de Pont-1'Évêque demandée par le sieur Hamelin Des Essarts. → Cette nomination regarde les administrateurs de l'Hôtel-Dieu. » – Lettres signées par Orry, le comte de Saint-Florentin, Boullongne, le prince de Montbarrey, La Millière.

C. 1001. (Liasse.) – 152 pièces, papier.

1759-1790. – Enfants trouvés. – Correspondance administrative à leur sujet. – Les seigneurs haut justiciers, les engagistes, le Roi lui-même, dans les lieux où il a la justice, sont chargés de faire nourrir les enfants trouvés jusqu'à l'âge de sept ans. – Exemption de la milice pour les enfants propres des particuliers qui se chargeront d'élever des enfants trouvés. – Transport à l'Hôpital général de Paris des enfants trouvés des provinces ; – charge excessive pour cet établissement ; – mortalité effrayante sur les enfants transportés ; – invitation à l'intendant de donner des ordres pour que cet abus n'ait plus lieu et d'enjoindre à la maréchaussée d'y tenir la main. – M. de Crosne rend compte au directeur général des finances des mesures qu'il a prises pour assurer l'exécution de l'arrêt du Conseil qui ordonne que les enfants trouvés seront reçus dans l'hôpital d'enfants trouvés le plus voisin. – Trois hôpitaux destinés à les recevoir dans, la Généralité, ceux de Rouen, Dieppe, le Havre ; – ceux de la ville d'Eu, de Criel et de Blangy ne les admettent que du consentement du duc de Penthièvre, dont les bienfaits font subsister ces maisons. – Article 15 de la coutume de Normandie, qui charge les paroisses de la nourriture et de la garde des furieux et des insensés, en cas de pauvreté de leurs familles, applicable aux enfants trouvés, d'après le sentiment des plus anciens et premiers jurisconsultes de Rouen. – Inexécution de l'arrêt de 1779 ; – plainte de Necker : « Ce compte qu'on me rend me fait une véritable peine. » – Lettre du baron de Bréteuil à M. de Maussion, au sujet d'une demande du sieur Hervier, chirurgien à Pont-1'Évêque, tendant à ce qu'il fût désigné un endroit où les enfants que leurs mères ne sont pas en état de garder pussent être portés ; il ajoute : « Vous ne pouvez mieux exercer vos premières fonctions d'intendant qu'en venant au secours de ces infortunés. » – Divers projets pour la nourriture et la conservation des enfants trouvés proposés par MM. de Brossard, Gisclar, chirurgien à Magny, et par l'hôpital du Havre. – Dépenses de cet hôpital pour les enfants trouvés. – Lettres signées par le duc de Choiseul, l'abbé Terray, Bertin, Necker, de Vergennes, le baron de Bréteuil, La Millière.

C. 1002. (Liasse.) – 172 pièces, papier.

1764-1789. – Paupérisme. – Règlement pour les maîtresses de charité de la paroisse de Roquefort, suivi du procès-verbal des assemblées. – Souscription en faveur des pauvres de la ville et faubourgs de Rouen, proposée par une société de citoyens, 1789 (imprimé). – Correspondance relative à la détresse occasionnée dans les campagnes, notamment par les orages de 1776, par la grêle de 1779, par les inondations et l'hiver rigoureux de 1784. – Lettre des officiers municipaux de Louviers : MM. Le Camus, Du Busc, Pollet, Petou ; ils expriment leurs alarmes en songeant à la quantité de neige qui tombe depuis près de deux mois. – Communications interrompues entre Rouen et le faubourg Saint-Sever. – Le pays de Caux parcouru la nuit par des bandes de mendiants qui forcent les paysans à leur donner ce qu'il leur plaît d'exiger. – Mention du zèle et de la bravoure de Jean Dagomet, soldat provincial, pendant le cours de trois inondations arrivées en la paroisse de Saint-Lubin. – Minute d'une lettre de M. de Crosne à M. Bertin : « Les actes multipliés de charité et de bienfaisance que M. le cardinal de La Rochefoucauld vient de faire dans le cours des visites de son diocèse sont trop intéressants et font une trop grande sensation dans la province, pour que je n'aie pas l'honneur de vous en instruire. » Il le prie d'en faire insérer le récit dans la *Gazette de France* pour le bon exemple et pour servir d'émulation à tous ceux qui ont des biens d'Église. – Minute d'une lettre écrite par M. de Crosne au contrôleur général, pour lui rendre compte de la situation actuelle de la province à la suite du cruel hiver de 1784, et des mesures qu'il a prises pour venir au secours des sujets du Roi. – Lettres signées par de Calonne.

C. 1003. (Liasse.) – 159 pièces, papier.

1760-1788. – Secours sur la capitation aux incendiés. – Incendies à Aucquemensnil, Andé, Buchy, Cailly, Criquebeuf-sur-Seine, Dénestanville, Duclair, Fourges, Grainville-la-Teinturière, Gravelle, près le Havre maison conventuelle et partie de l'église du prieuré ; Mesnil-Fiquet, Mondétour, Omerville, Pont-l'Évêque, Rouen (marché aux veaux), Sainte-Croix-Ia-Corneille, Valdavid. – Procès-verbal dressé par les officiers du bailliage de Cau-debec de l'incendie arrivé au bourg de Bolbec le 14-juillet 1765, et des suites de cet incendie, signé : Cousin, sieur d'Osbosc et de La Varenne, lieutenant général, civil et criminel au Présidial. – État des livraisons faites par Pierre-Jacques Le Marcis, négociant de Rouen, aux ouvriers incendiés de Bolbec, de rouets, de traits et de métiers. – Gratification à Amable Gaud, maître maçon, pour l'intrépidité dont il avait fait preuve pendant l'incendie de Bolbec. – Lettres signées par de L'Averdy, d'Ormesson, Bertin, Necker, Joly de Fleury, Miroménil, de Vergennes. le baron de Bréteuil.

C. 1004. (Liasse.) – 119 pièces, papier.

1725-1774. – Secours accordés pour cause de perles par suite de grêles, d'inondations, d'épidémies, etc. – Demandes ; – procès-verbaux de dommages ; – états de répartition des secours. – Supplique des pauvres habitants de Roncherolles-en-Bray, ruinés par la grêle en 1725. – Mention de désastres causés à Pont-Audeiner par un « orage qui éclata pendant la nuit du 12 au 13 janvier 1756 ; – effets du même orage à Cailly : « En une heure de temps, abondance d'eau si prodigieuse qu'elle a renversé plusieurs maisons et entraîné bestiaux, récoltes et meubles, tellement que la plus grande partie des habitants est réduite à la mendicité. » – État des pertes causées au bourg de Cany par un orage qui a commencé le 2 juillet 1760, à midi, et n'a fini que le 3, à plus de 4 heures du matin ; – supplique des syndics, propriétaires et habit ints dudit bourg, revêtue de nombreuses signatures. – Lettre du duc d'Harcourt au sujet des ouragans des 21 et 22 février 1773, qui ont désolé la province. – Lettres signées par d'Ormesson.

C. 1005. (Liasse.) – 155 pièces, papier.

1775-1778. – Secours accordés pour cause de pertes par suite de grêles, d'inondations, d'épidémies, etc. – Demandes ; – procès-verbaux de dommages ; – états de répartition des secours. – Lettre de M. Bruno, curé du Pollet, en faveur des pauvres de la ville de Dieppe : – « Trois paroisses immenses qui gémissent dans la désolation, et dont une grande partie des habitants sacrifient leurs biens et leur vie pour la défense de l'État, méritent assurément l'attention, les regards et les bienfaits du gouvernement. Vous avez dû voir, Monseigneur, par les états qui vous sont envoyés, que les baptêmes et les mariages diminuent presque de moitié. » – Lettres signées par de Vergennes.

C. 1006. (Liasse.) – 148 pièces, papier.

1764-1786. – Secours sur les fonds libres de la capitation pour des familles chargées d'enfants. – Correspondance à ce sujet. – Rejet d'une demande d'exemption d'impositions sollicitée par un père chargé d'enfants : « Les privilèges des pères de familles roturières (établis par l'édit de 1666) ont été révoqués et ils n'ont de grâces à espérer que celles que le Conseil, d'après les éclaircissements pris sur l'état de leurs familles, juge à propos de leur accorder, en considération de la faveur que mérite toujours la population. » Ces mêmes privilèges, formellement révoqués par rapport aux roturiers par la déclaration de 1683, sont tombés en désuétude par rapport aux gentilshommes. Le Conseil n'admet plus les demandes qui ont pour objet de les faire revivre, mais son intention étant toujours de favoriser la population dans le royaume, l'usage est de consulter MM. les intendants sur les secours dont peuvent avoir besoin les pères chargés de nombreux enfants. – Demandes en faveur de MM. Guillaume-François Heugue, bourgeois de Saint-Sever de Rouen, Pillore, chirurgien distingué de Rouen, Varin de Bretteville, maître honoraire de la Chambre des Comptes. – M. Mistral recommande à M. de Crosne M. Laignel, avocat au Havre, qui demandait une pension en considération de ses onze enfants vivants. « Il le représente comme jouissant de l'estime générale et de la plus haute considération par ses connaissances supérieures dans le droit maritime. » – Lettres signées par d'Ormesson, Joly de Fleury, Necker, de Vergennes.

C. 1007. (Liasse.) – 224 pièces, papier.

1753-1789. – Secours demandés en faveur de familles pauvres. – Lettres du comte de Fourneaux sur certains points relatifs au bien public : « La grande âme de M. Turgot avait été pénétrée de mes tableaux et j'ai vu qu'il en avait versé des larmes ; mais la Providence, qui ne veut pas que nous ayons longtemps de grands hommes à notre teste, nous a ravi celui-ci, comme vous avez vu s'enfuir l'illustre Maupeou, et ce grand homme languit à présent dans les bois, ignoré et chéri seulement d'un petit nombre de sages. » – Copie d'un placet présenté au contrôleur général par la veuve de M. Lemarcis, qui avait signalé son zèle et sa générosité envers ses compatriotes du bourg de Bolbec, à l'occasion de l'incendie presque total de ce bourg. – Mémoire en faveur des pauvres familles acadiennes réfugiées au Havre à la suite de la conquête de leur pays par les Anglais, dont elles n'avaient point voulu accepter la domination. – 50 ou 60 Acadiens au Havre à chacun desquels le Roi fournissait six sous par jour ; – ils demandent le paiement de cette pension. – Le cardinal de La Rochefoucauld écrit à l'intendant pour lui recommander quelques personnes blessées par un loup furieux. – Lettres de MM. de Villiers du Terrage, premier commis des finances ; Baroche, secrétaire de l'archevêché ; de Saint-Ouen, curé de Saint-Maclou de Rouen ; Bruno, curé du Pollet ; Lefort, curé de Saint-Jacques de Dieppe ; Clary, curé de Magny, en faveur des pauvres. – Lettres signées par le comte de Saint-Florentin, Bouillé, Saint-Contest, de Boullongne, Louis, évêque d'Orléans, Bertin, Cochin, Trudaine, Necker, Joly de Fleury, d'Ormesson, de Vergennes, le baron de Bréteuil, Tolozan.

C. 1008. (Liasse.) – 136 pièces, papier.

1681-1768. – Extinction de la mendicité, édits, règlements, correspondance ministérielle. – Ordonner aux maréchaussées d'arrêter les vagabonds mendiants valides et de les conduire dans les prisons les plus prochaines, où l'intendant leur fera fournir le pain du Roi. – Le sieur Cambon, prévôt général de la haute Normandie, propose de faire décréter la peine de mort contre les vagabonds récalcitrants ; – leurs attroupements multipliés à un point alarmant pour la sûreté publique, notamment dans le pays de Caux ; – au dire du subdélégué de Neufchâtel, la terreur était telle, vers 1761, que les paysans n'osaient plus sortir de chez eux. – État de la quantité de tours qui sont au château du Pont-de-l'Arche, où M. Cambon proposait d'enfermer les vagabonds ; – faire louer dans les principales villes des granges ou autres lieux pour ceux qui seront arrêtés, les faire garder par la milice bourgeoise et les cavaliers de la maréchaussée. – Lettre de L'Averdy au sujet de la déclaration de 1764, concernant la mendicité. – Avis d'ordres adressés au prévôt général pour faire arrêter les mendiants qui s'écarteraient à plus d'une demi lieue de leur domicile. – Instructions sur l'administration des dépôts de mendicité ; – pour les lieutenants de maréchaussée, sur la conduite qu'ils doivent tenir et la manière dont ils doivent remplir les états imprimés à eux adressés par le duc de Choiseul. – Dépôt général de mendicité de Rouen pour 350 personnes. – Dépôts provisoires à Caudebec et à Évreux pour 150 et 130 détenus. – Minute d'un mémoire de M. de Crosne contenant les éclaircissements demandés par la lettre du contrôleur général, du 12 janvier 1768, au sujet des dépôts établis dans la Généralité. – Lettre du cardinal de La Rochefoucauld. – Lettres signées par Louis XV, le comte de Saint-Florentin, Berryer, de L'Averdy, de Maupeou, le duc de Choiseul.

C. 1009. (Liasse.) – 103 pièces, papier.

1769-1788. – Extinction de la mendicité. – Correspondance ministérielle à ce sujet. – Enfants familiarisés dès l'âge le plus tendre avec la vie mendicante, cause principale de la perpétuité du fléau du vagabondage et de la mendicité ; – inconvénient de les conserver avec leurs parents dans le dépôt ; deux partis à prendre à leur égard : les placer chez des maîtres ouvriers, ou les mettre chez des gens de la campagne. – Usage de l'hôpital de la Charité de Lyon proposé pour exemple par l'abbé Terray. – Précautions à prendre par les intendants avant de prononcer l'élargissement des renfermés. – Éloges accordés au zèle avec lequel les intendants ont secondé les vues du Roi : « Tout le royaume en a senti les effets, et la tranquillité des chemins débarrassés de cette foule de mendiants qui les infestoit a prouvé toute l'utilité des mesures adoptées. » – La Généralité de Rouen paraissait faire exception ; elle était plus que jamais infestée d'une multitude de mendiants. – Réveiller l'attention de tous ceux qui doivent concourir à l'extinction du vagabondage. – Secours dus par les paroisses aux pauvres invalides qui y sont nés ; – difficulté de les exiger des paroisses. –

Sous l'administration de Turgot, dépôts de mendicité réduits à un par Généralité ; – ordre de se montrer plus indulgent par rapport aux vagabonds. – Engagements pour les ouvriers provinciaux. – Travaux publics en faveur des pauvres. – Renouvellement sous l'administration de Necker de la défense de mendier « si sou- « vent et presque toujours si inutilement publiée. » – Astreindre les paroisses au soulagement des malheureux ; – réserver les secours publics pour les cantons les plus pauvres ; – chercher à établir des bureaux d'aumônes dans les différentes paroisses de la Généralité. – Minute d'une longue lettre adressée à Turgot par M. de Crosne. – Lettres signées par de Boullongne, Terray, d'Invau, de Clugny, Turgot, Taboureau, Necker, de Calonne, le comte de La Luzerne.

C. 1010. (Liasse.) – 133 pièces, papier.

1741-1773. – Extinction de la mendicité. – Correspondance entre l'intendant, ses collègues et ses subdélégués. – Signalements, vérifications des déclarations, interrogatoires, envoi d'états, ordonnances de l'intendant. – État général contenant les extraits des procès-verbaux des captures opérées par les brigades de la lieutenance de Caudebec, en exécution de l'arrêt du Conseil du 21 octobre 1767. – Difficulté entre le subdélégué et le procureur du Roi de Caudebec au sujet d'une inscription attachée au dépôt des mendiants. – Lettre de M. de Belbeuf à ce sujet. – Jeunes gens enfermés au dépôt de mendicité par ordre de M. de Crosne, à la prière de leur père, jusqu'à ce qu'ils pussent être embarqués.

C. 1011. (Liasse.) – 157 pièces, papier.

1773-1774. – Extinction de la mendicité. – Correspondance entre l'intendant, ses collègues et ses subdélégués, etc. – Lettres de recommandation de MM. le président Du Portail, de La Garde, maître des requêtes à Paris ; de mesdames de, La Rochefoucauld et de Chambray, l'une abbesse de Saint-Sauveur d'Évreux, l'autre prieure de Bellefont à Rouen. – Lettre de M. de Dun d'Ireville : « Je suis peu surpris de la destruction des dépôts particuliers ; on n'en tiroit point parti et les frais d'administration étoient en pure perte. Si j'avois eu un emplacement plus commode, j'aurais mis celui d'Évreux sur un autre ton ; les enfants des mendiants m'occupoient particulièrement ; la quantité en est énorme, et, aux frais près de l'établissement d'une retraite pour eux, je les aurois fait subsister sans qu'il en coûtât au Roy. Qu'en fera-t-on ? les laissera-t-on perpétuer une génération qui déshonore l'humanité ? »

C. 1012. (Liasse.) – 120 pièces, papier.

1775-1787. – Extinction de la mendicité. – Correspondance entre l'intendant, ses collègues et ses subdélégués, etc. – Lettre de M. de Dun d'Ireville : « J'ai fait afficher l'ordonnance qui proscriit entièrement la mendicité ; elle a jeté l'alarme partout, et une infinité de malheureux viennent me demander la permission de ne pas mourir de faim chez eux : il faudroit obliger chaque communauté de nourrir ses pauvres..... Il est étonnant qu'on ait oublié ce point essentiel ; il devoit servir de haze à l'ordonnance. » – Lettre de M. Royer, secrétaire de l'Intendance, à M. de Crosne, au sujet d'une lettre de M. Pillore, concernant les maladies du dépôt. – « Signalement de 36 particuliers détenus à la maison de force de Beaulieu, près Caen, qui s'en sont évadés le 44 juillet 1783, sur les 10 heures du matin, et l'un des-quels, après l'évasion, a tué un des guichetiers d'un coup de fusil. »

C. 1013. (Liasse.) – 172 pièces papier.

1788-1789. – Extinction de la mendicité. – Correspondance entre l'intendant, ses collègues et ses subdélégués, etc. – Lettre de M. Lépecq, médecin de Rouen.

C. 1014. (Liasse.) – 119 pièces, papier.

1754-1788. – Extinction de la mendicité. – Lettres d'envoi d'ordres du Roi pour l'admission au dépôt de mendicité de Rouen d'individus condamnés par le Parlement à être renfermés, ou pour l'élargissement des détenus. – Le marquis de Spinola, ministre plénipotentiaire de la république de Gênes, réclame des matelots Génois arrêtés par la maréchaussée comme vagabonds. – A propos d'un mémoire d'un ancien soldat détenu au dépôt de Rouen avec sa femme et ses enfants, le baron

de Bréteuil écrit à l'intendant : « La manière dont on enferme quelquefois, Monsieur, dans les dépôts de mendicité, demande une grande surveillance, et la vôtre est plus faite qu'aucune autre pour en bannir les abus. » – Lettres signées par le comte de Saint-Florentin, de L'Averdy, d'Invaux, Turgot, Berlin, le maréchal de Ségur, de Vergennes, le baron de Bréteuil.

C. 1015. (Liasse.) – 300 pièces, papier.

1773-1788. – Extinction de la mendicité. – Suppliques à l'intendant à l'effet d'obtenir la liberté de mendiants détenus ; – recommandations, certificats en leur faveur ; – mention de l'expédition des ordres pour leur élargissement. – Lettre du chevalier de Malherbe, major au régiment de Bourgogne-Cavalerie, en faveur d'un soldat arrêté.

C. 1016. (Liasse.) – 250 pièces, papier.

1768-1773. – Extinction de la mendicité. – Déclarations de mendiants ; – soumissions souscrites par eux de ne plus mendier et par leurs parents de faire en sorte qu'ils ne mendient plus. – Extraits des greffes de la maréchaussée. – Lettres des intendants et des subdélégués, une notamment entièrement écrite de la main de Turgot, du temps qu'il était intendant de Limoges. – Lettres signées par de Sartine.

C. 1017. (Liasse.) – 185 pièces, papier.

1785-1789. – Extinction de la mendicité. – Déclarations de mendiants ; – soumissions souscrites par eux de ne plus mendier et par leurs parents de faire en sorte qu'ils ne mendient plus. – Lettres des intendants et des subdélégués. – Prêtre Liégeois détenu au dépôt des mendiants de Rouen ; – égards particuliers que l'on a pour lui ; – employé à l'instruction de la jeunesse et au soin des malades ; – d'un bon exemple dans la maison. – Lettres de M. Turgis sur la tenue de cet établissement. – M. de Crolbois, envoyé des Cours de Trêves et de Nassau, réclame les bontés de M. de Maussion en faveur d'un jeune homme de Strasbourg arrêté pour mendicité.

C. 1018. (Liasse.) – 278 pièces, papier.

1768-1789. – Extinction de la mendicité. – Correspondance relative aux transfèrements de mendiants à l'Hôtel-Dieu et d'un dépôt clans un autre. – États, déclarations, descriptions d'habillements. – Jeunes gens des dépôts engagés dans le corps des ouvriers provinciaux ; – on leur accorde un secours d'un sou par lieue. – Neuf individus renfermés dans le dépôt de Rouen, auteurs et chefs d'une révolte, jugés au Parlement et condamnés seulement à être renfermés de nouveau dans le même dépôt ; – la légèreté de la peine prononcée mécontente Turgot ; – ordre donné par lui de les transférer au dépôt de Saint-Denis pour éviter le mauvais exemple. – Copie de la lettre écrite, le 24 avril 1788, par M. le comte de Brienne aux prévôts généraux de la maréchaussée, contre l'abus de laisser les mendiants plusieurs mois en prison avant de les transférer dans le dépôt. – Lettres signées par de L'Averdy, Necker, Turgot, La Millière.

C. 1019. (Liasse.) – 125 pièces, papier.

1768-1790. – Extinction de la mendicité. – Correspondance relative aux filles de mauvaise vie enfermées en vertu d'ordonnances militaires au dépôt de mendicité de Rouen ; – elles y étaient reçues aux termes d'une convention arrêtée en 1768 entre le ministre de la guerre, le duc de Choiseul et le ministre des finances, d'Invaux ; – les commandants des places n'y peuvent envoyer que les filles non domiciliées ; – sans compétence à l'égard des filles domiciliées. – Prix des journées répétés par la caisse de la mendicité sur celle de l'extraordinaire des guerres. – États des filles renfermées. – Lettres de MM. Cresté de La Neuville, d'Andrezel, major du régiment de Navarre. – Lettres signées par d'Invaux, de L'Averdy, le duc de Choiseul, Terray, de Clugny, de Calonne, La Millière.

C. 1020. (Liasse.) – 128 pièces, papier.

1761-1789. – Extinction de la mendicité. – États des mendiants détenus, d'après les procès-verbaux de capture. – Tableaux mensuels de la régie économique du dépôt de mendicité de Rouen. – Dépense pendant le mois de février 1789 pour pain et denrées, 2.333 livres. – En moyenne, 250 détenus. – Lettres signées par La Millière.

C. 1021. (Registre.) – In-folio, papier, 30 feuillets.

1789. – Mendicité. – Noms des détenus, le lieu de leur naissance, leur âge, leur taille, leur signalement, leur état de validité, la date de leur entrée au dépôt et les litres de leur détention.

C. 1022. (Liasse.) – 252 pièces, papier.

1767-1780. – Extinction de la mendicité. – Comptabilité. – Extraits de l'état des fonds faits pour l'opération de la mendicité transmis à l'intendant par le contrôleur général. – États des gratifications accordées à la maréchaussée. – Proposition par M. de Crosne de faire rendre par le Conseil un arrêt portant établissement pendant trois années d'une imposition annuelle de 25,000 livres sur la Généralité de Rouen pour l'extinction de la mendicité. – Terray annonce qu'il s'occupera de faire rendre cet arrêt. – Lettres signées par de Boullongne, de L'Averdy, d'Invau, Terray, Turgot, Taboureau, de Clugny, Bertier.

C. 1023. (Liasse.) – 196 pièces, papier.

1781-1783. – Extinction de la mendicité. – Comptabilité. – Extraits de l'état des fonds faits pour l'opération de la mendicité transmis par le contrôleur général. – États des gratifications accordées à la maréchaussée. – Lettres signées par Bertier.

C. 1024. (Liasse.) – 185 pièces, papier.

1784-1789. – Extinction de la mendicité. – Comptabilité. – Extraits de l'état des fonds faits pour l'opération de la mendicité transmis par le contrôleur général. – États des gratifications accordées à la maréchaussée. – Lettres signées par Bertier, de Villedeuil, La Millière.

C. 1025. (Liasse.) – 216 pièces, papier.

1768-1770. – Extinction de la mendicité. – Comptabilité. – Comptes et pièces justificatives des comptes. – État général, signé par Terray, des recettes et dépenses faites dans la Généralité de Rouen depuis le moment qu'on s'y est occupé de l'opération de l'extinction de la mendicité jusqu'au 1^{er} janvier 1769. – Mention de l'ouverture des dépôts de mendicité de Rouen, de Caudebec et d'Évreux. – Recette, 62,039 livres ; dépense, 51,643 livres. – Autre compte général rendu à l'intendant par le sieur Royer, caissier établi pour l'opération de la mendicité. – 1,500 livres accordées à l'intendant pour gratifications à faire à sa guise aux employés de ses bureaux et à ses subdélégués. – Lettres signées par d'Invau, Terray, Bertier.

C. 1026. (Liasse.) – 120 pièces, papier.

1770. – Extinction de la mendicité. – Comptabilité. – Compte général rendu à l'intendant par M. Royer. – pièces justificatives. – Recette, 90,717 livres ; dépense, 79,976 livres. – Lettres signées par Bertier.

C. 1027. (Liasse.) – 138 pièces, papier.

1771-1778. – Extinction de la mendicité. – Comptabilité. – Comptes généraux rendus à l'intendant par M. Royer et son successeur, M. Bartélemy. – En 1771 : recette, 67,255 livres ; dépense, 65,609 livres. – En 1778 : recette, 107,692 livres ; dépense, 97,956 livres. – Lettres signées par Bertier.

C. 1028. (Liasse.) – 292 pièces, papier.

1779-1784. – Extinction de la mendicité. – Comptabilité. – Comptes généraux rendus à l'intendant par M. Georges-Jean-François Ribout, secrétaire de l'Intendance, chargé de la caisse, de la mendicité. – Ordonnances de l'intendant. – pièces justificatives. – En 1784 : recette, 110,722 livres ; dépense, 110,722 livres : – 300 livres de gratification au sieur Dupré, aumônier du dépôt de mendicité de Rouen. – Lettres signées par Bertier.

C. 1029. (Liasse.) – 214 pièces, papier.

1785. – Extinction de la mendicité. – Comptabilité. – Compte général rendu à l'intendant par M. de Sainte-Colombe, régisseur et caissier du dépôt de mendicité de Rouen, tant pour lui que pour les sieurs Ribout et Petit-Jean. – pièces justificatives des douze premiers chapitres. – Ordonnances de l'intendant. – Recette, 80,150 livres : dépense, 78,784 livres ; – Heutte, entrepreneur de la subsistance. – Payements aux renfermés employés à la filature.

C. 1030. (Liasse.) – 230 pièces, papier.

1785-1787. – Extinction de la mendicité. – Comptabilité.– pièces justificatives des chapitres 13^e-23^e du compte précédent. – Ordonnances de l'intendant. – Compte de M. de Sainte-Colombe. – pièces justificatives. – En 1787 : recette, 64,947 livres ; dépense, 79,307 livres.– Payement de vacations au sieur Quillebeuf, greffier de la subdélégation de Rouen. – Lettres signées par de Calonne, Bertier.

C. 1031. (Liasse.) – 210 pièces, papier.

1788. – Extinction de la mendicité. – Comptabilité. – Compte général rendu à l'intendant par M. Michel Rulion, régisseur-caissier du dépôt de mendicité de Rouen, tant pour lui que pour le sieur de Sainte-Colombe, son prédécesseur.– pièces justificatives des chapitres de la recette et des six premiers chapitres de la dépense.– Ordonnances de l'intendant – Recette : 90,281 livres ; dépense, 110,281 livres.

C. 1032. (Liasse.) – 230 pièces, papier.

1788. – Extinction de la mendicité. – Comptabilité. – pièces justificatives des chapitres 7^e-14^e du compte de M. Rulion. – États par semaine du coton filé par les renfermés, et des paiements faits aux hommes et aux femmes employés à la filature. – Ordonnances de l'intendant.

C. 1033. (Liasse.) – 270 pièces, papier.

1789. – Extinction de la mendicité. – Compte général rendu à l'intendant par M. Rulion. – pièces justificatives de la recette et des sept premiers chapitres de la dépense. – Ordonnances de l'intendant. – Recette : 70,558 livres ; dépense, 81,116 livres. – Lettres signées par La Millière.

C. 1034. (Liasse.) – 220 pièces, papier.

1789. – Extinction de la mendicité. – pièces justificatives des 8^e-14^e chapitres du compte de M. Rulion. – Ordonnances de l'intendant. – 600 livres par an au sieur Marc, chirurgien du dépôt. – États par semaine du coton filé par les renfermés.

C. 1035. (Liasse.) – 156 pièces, papier.

1767-1784. – Extinction de la mendicité. – Correspondance concernant les entrepreneurs des dépôts de mendicité Chevremont, Heutte, etc. ; – les pharmacies établies dans ces dépôts ; – la subsistance et les travaux des détenus. – Marchés faits avec les entrepreneurs ; – plaintes faites contre eux. – Matière médicale des dépôts de mendicité du royaume (imprimé).– L'Averdy trouve trop bon le pain des prisons : « On ne doit regarder, écrit-il à l'intendant, que comme un abus que des criminels ou des gens détenus pour correction ayent du pain meilleur et plus beau qu'ils n'en auraient chez eux, et cet abus est tel que je désirerais que vous vous occupassiez de le réformer dans votre Généralité ; ce qui est d'autant plus important qu'il pourra en résulter une grande économie

pour le Roi. » – Lettre du même : « Il ne seroit pas possible d'entreprendre cette opération (l'extinction de la mendicité), si pour gages des employés il en coûtoit 2,000 livres par dépôt, y en ayant environ 100 dans le royaume. Il seroit dur d'avoir à payer 200,000 francs par an avant de nourrir un seul pauvre. » – Approvisionnements de riz ; manière de l'apprêter. – Ration par jour de chaque renfermé : une livre et demie de pain composé moitié de froment, moitié de seigle, et deux onces de riz cuit à l'eau. – Riz remplacé par de la soupe. – Proposition du sieur d'Audiffret, de Barcelonette, de se charger de 200 enfants des dépôts pour sa fabrique de moulinage à organiser la soie. – Étoffes de laine fournies au dépôt par la manufacture de Tours. – Lettres signées par de L'Averdy, d'Invau, Terray, de Clugny, Bertier.

C. 1036. (Liasse.) – 239 pièces, papier.

1659-1773. – Extinction de la mendicité. – Dépôt de Caudebec. – Correspondance relative à son établissement, à son administration et aux secours spirituels. – Mémoire pour faciliter l'établissement d'une maison de force dans laquelle on puisse renfermer les pauvres mendiants ; – bail à loyer par le maire et les échevins d'une maison destinée à cet usage ; – correspondance relative au service spirituel de ladite maison : « L'intention du Roi est de faire administrer dans tous les dépôts les secours spirituels dont les vagabonds ont besoin, sans que S. M. soit obligée de faire aucune dépense pour cet objet ; c'est le moyen de faire cesser l'espèce de jalousie excitée par l'espoir d'une récompense entre les religieux et les prêtres séculiers. » – Lettre de l'abbé Terrisse, vicaire général, au sujet du refus que font les prêtres de Caudebec d'aller dire la messe au dépôt de mendicité. « Je ne leur donne pas d'ordre, parce que je serois embarrassé de leur faire exécuter. La juridiction ecclésiastique est presque bornée aujourd'hui aux exhortations. Si ces messieurs persistent dans leur refus, je n'en serai pas édifié. En ce cas, nous nous adresserons aux Capucins de la même ville, et j'espère trouver chez eux plus de complaisance. » – Consentement donné par les trésoriers de l'église de Caudebec à la translation ordonnée par l'archevêque de la messe de Saint-Crépin au dépôt ; – engagement par eux de fournir ce qui sera nécessaire pour la célébration de ladite messe. – Contrat de fondation de la messe de Saint-Crépin par Nicolas Le Carpentier, curé de Maulévrier. – Lettres signées par de L'Averdy, d'Invau, Terray, Bertier.

C. 1037. (Liasse.) – 79 pièces, papier.

1766-1783. – Extinction de la mendicité. – Dépôt d'Évreux. – Correspondance relative à son établissement, à son administration et aux secours spirituels. – Bail à loyer de la maison destinée aux mendiants. – État des dépenses journalières des mendiants renfermés au dépôt d'Évreux. – Lettre de M. Girard à l'intendant : « Les prisons d'Évreux sont pleines de mendiants ; plusieurs viennent de mourir ; l'alarme se met dans la ville ; il est urgent de les transférer ailleurs. » – Difficultés pour le service spirituel du dépôt d'Évreux. – « Ce que l'on peut faire de mieux, écrit l'évêque, est d'en charger les Capucins ou tous autres religieux, parce que les prêtres séculiers, surtout dans mon diocèse, sont très-rares. » – Lettres signées par de L'Averdy.

C. 1038. (Liasse.) – 136 pièces, papier ; 2 sur parchemin.

1765-1787. – Extinction de la mendicité. – Dépôt de Rouen. – Correspondance relative à son établissement, en 1768, dans l'ancien noviciat des Jésuites, aux travaux qui y furent pratiqués, à son administration. – Turgot approuve les observations présentées par l'intendant sur le peu de nécessité qu'il y avait à conserver ce dépôt, et sa proposition d'en destiner les bâtiments à former un corps de caserne ; il l'invite à en ordonner l'évacuation le plus tôt possible. – Nouveau projet, sous l'administration de M. de Villedeuil, de transférer le bailliage au dépôt, dont l'utilité était contestée ; – M. de Belbeuf, partisan de ce projet : « On convient aujourd'hui, écrit-il à M. Colombier, que la déclaration très-hostile faite à la mendicité a détruit l'ancienne race de mendiants de père en fils ; on ne voit déjà plus que des vieillards et des infirmes connus dans leurs cantons ; ainsy à peu de frais on peut pourvoir à la punition du vagabondage et du renfermé, par sentence ou par arrêt rendu en police. » – Mémoire en réponse à ce projet. – Mendiants entrés au dépôt : en 1768, 131 ; en 1769, 166 ; en 1770, 158 ; depuis l'établissement en 1768, jusqu'à la fin de l'année 1786, il en était entré 4,031 ; il y en avait, en 1787, 277 ; sur ce nombre, au plus 50 mendiants, autant de renfermés par ordre du Roi ou en vertu de jugements prévôtaux ; 30 fous

ou imbéciles ; le reste se composant de vagabonds ou de repris de justice. – Loges de fous construites en pierres de taille et fermées de portes bien ferrées peu convenables pour y renfermer les mutins. – Moyens proposés pour les rendre à la fois plus sûres et plus saines. – Lettres signées par de L'Averdy, Terray, de Clugny, Turgot, Necker.

C. 1039. (Liasse.) – 138 pièces, papier.

1767-1789. – Extinction de la mendicité. – Dépôt de Rouen. – Correspondance concernant le personnel, l'aumônier, le chirurgien, le concierge, le régisseur. – 500 livres demandées par l'archevêque de Rouen pour assurer le service spirituel aux détenus ; – 200 livres seulement proposées par M. de L'Averdy. – Lettre de Mgr de La Rochefoucauld à ce sujet : « Il me semble que M. le contrôleur général n'est pas bien magnifique et qu'il est persuadé qu'on peut vivre en Normandie avec très-peu de chose. « Je souhaite que les Capucins se contentent de 200 livres qu'il veut bien leur accorder, et il ne tiendra assurément pas à moi qu'ils ne s'en contentent. » – Refus par les prêtres de Saint-Vivien d'acquitter une messe de fondation de la paroisse dans la chapelle du dépôt, notifié à l'intendant par M. Gosselin, curé ; – lettre de M. Marescot, vicaire général, à cette occasion. – M. Hamel, aumônier. – Turgot aînonce à l'intendant qu'il le recommandera pour une cure à la bienveillance de l'archevêque. – Difficultés faites au sieur Marc, docteur en médecine, chirurgien du dépôt, par ses confrères du collège de Rouen, sous prétexte que, n'étant pas admis à la maîtrise, il ne pouvait exercer la chirurgie dans cette ville. – États signés par Lépecq et Marc. – Lettres signées par de L'Averdy, Terray, Turgot, d'Ormesson, de Calonne, Miroménil, Bertier, La Millière.

C. 1040. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1768-1789. – Extinction de la mendicité. – Dépôt de Rouen. – Correspondance relative à la police, aux évasions et incendies qui y arrivèrent, à une révolte qui y éclata en 1775. – Minute de la réponse de M. de Crosne à Turgot, à l'occasion de plaintes formées par le procureur général du Parlement pour le régime du dépôt de mendicité. – M. de Belbeuf demandait que cette maison fût mise sous l'administration des magistrats du Parlement et des notables de la ville ; – il croyait que le but de l'établissement était faussé, parce qu'au lieu d'un hôpital de pauvres, on avait une maison de correction sans forme judiciaire et sans tribunal. – Lettre de M. de Dun d'Ireville, au sujet des mémoires présentés par le comte de Fourneaux : « Ses réflexions sur les prisons, la mendicité, les dépôts et l'ordonnance sur la mendicité, dénuées de l'indécence des expressions, présentent quelques vérités dignes de l'attention du ministre ; les prisons, surtout à Évreux, sont un séjour d'horreur ; les longueurs n'entraînent les sages formalités prescrites pour l'instruction des procès criminels en font un supplice quelquefois plus cruel que la mort même. » – Articles de règlements approuvés par M. de Crosne : « On suspendra tout transfèrement pendant les mois de décembre, janvier et février, à raison de la rigueur de la saison. – Les mendiants et vagabonds arrêtés pour la première fois seront punis de six mois de renfermement. – Les renfermés qui auront travaillé avec assiduité, et dont la conduite aura été irréprochable au dépôt, obtiendront leur liberté avant le terme. – Le concierge ne pourra infliger aux renfermés aucune punition que la privation de pitance et le cachot. – On ne placera jamais que les fous dans les loges. » – Etat constatant que, sur 521 personnes renfermées dans le dépôt pendant le cours de 1777, il y a eu 86 morts, c'est-à-dire près du 6^e. – Lettres signées par le duc d'Harcourt, d'Invau, Terray, de Clugny, Taboureaux, Bertin, Necker, Miroménil, Berlier, La Millière.

C. 1041. (Liasse.) – 211 pièces, papier.

1764-1765. – Etats par chaque journée des expéditions adressées des bureaux de l'Intendance à l'intendant ; – analyse de la correspondance.

C. 1042. (Liasse.) – 200 pièces, papier.

1766-1770. – Etats par chaque journée des expéditions adressées des bureaux de l'Intendance à l'intendant ; – analyse de la correspondance.

C. 1043. (Liasse.) – 188 pièces, papier.

1771-1787. – États par chaque journée des expéditions adressées des bureaux de l'intendance à l'intendant : – analyse de la correspondance.

C. 1044. (Liasse. – 219 pièces, papier.

1710-1786. – Lettre du duc de Choiseul : « L'intention du Roi, en réunissant la *Gazette de France* au « département des affaires étrangères, a été de lui assurer « une supériorité marquée sur toutes celles de l'Europe. » – Les intendants ont reçu l'ordre d'envoyer exactement des bulletins qui comprendront tout ce qui sera capable d'intéresser le public. – Invitation à celui de Rouen de charger particulièrement de ce soin un de ses secrétaires et de transmettre un bulletin, chaque mois, à MM. Arnault et Suard. – Bulletins adressés par les subdélégués pour la *Gazette de France* : exemples de longévité, tempêtes, tremblements de terre en 1772, etc. – Lettre concernant le voyage du prince électoral de Saxe en Normandie en 1715 ; – le passage à Rouen de l'alconte Moula, secrétaire de l'ambassadeur de Perse, et d'Alsabé, porte-étendard de Perse, même année ; – du comte de Falkenstein (l'Empereur Joseph II), en 1777 ; – de madame l'Archiduchesse gouvernante des Pays-Bas et du duc de Saxe, – de Teschen, 1786. – Francès, chargé des affaires de France à Londres, recommande à l'intendant le fils du comte d'Hertfort, grand chambellan de S. M. britannique, qui s'était rendu à Rouen pour y étudier la langue française, les lois et la jurisprudence de Normandie. – Renseignements sur les nourrices qui se présentent pour l'Enfant de France. – *Te Deum* pour la naissance de princes et pour succès militaires. – Bulletins de la santé du roi Louis XV. – Lettres signées par Louis XIV, Louis XVI, le duc d'Harcourt, le comte de Saint-Florentin, le duc de Choiseul, Rigoley d'Ogny, de Vergennes.

C. 1045. (Liasse.) – 252 pièces, papier.

1707-1790. – Loteries de S. A. R. le duc de Lorraine ; – de l'École militaire ; – de l'hôtel de ville de Paris ; – loterie royale de France. – Prospectus, édits, arrêts du Conseil (imprimés) ; – correspondance à ce sujet entre l'intendant, les ministres, le prévôt des marchands de Paris, les administrateurs généraux de la loterie de Paris. – Défense de placer en France des billets de loteries étrangères. – Refus d'autoriser des loteries particulières. – Connaissance des affaires concernant la loterie de l'École militaire attribuée aux intendants. – Arrêt du Conseil d'État du Roi portant suppression, à compter des 1^{er} et 6 août 1776, des loteries de l'École royale militaire, de l'Hôtel-de-Ville de Paris, établies en 1759 et 1760 ; de la Générale d'association et de celle des Communautés religieuses. – Création d'une nouvelle loterie sous le nom de Loterie royale de France, dont le premier tirage sera fait le 1^{er} septembre 1776, et union à la régie de la Loterie royale, des loteries des Enfants trouvés et de piété, qui sont conservées (imprimé). – Mémoire présenté à Mgr de Maussion par Marie-Madeleine-Bérénice Bachelé, veuve de Claude-Henri Chatelain, détenue par lettre de cachet au couvent du Refuge, contre le sieur Braïer de Maison-Neuve, ancien directeur de la loterie de l'École militaire (imprimé). – Lettres signées par Pontcarré, Bignon, Caumiartin, prévôts des marchands ; – par Desmaretz, Machault, de Séchelle, le marquis de Paulmy, de Cremilles, le maréchal de Belle-Isle, Taboureau, Necker, Bertin, de Vergennes, d'Ormesson, Miroménil.

C. 1046. (Liasse.) – 168 pièces, papier.

1708-1712. – Monnaies. – Édits, déclarations du Roi, – arrêts du Conseil d'État concernant la fabrication des nouvelles monnaies. – Correspondance ministérielle à ce sujet. – Arrêt du Conseil d'État qui règle le prix pour lequel les louis d'or et écus de l'ancienne fabrication seront reçus dans les bureaux de receltes et dans les bureaux de monnaies jusqu'au 1^{er} février 1710, comme aussi le prix des matières d'or et d'argent, et ordonne que toutes les espèces décriées seront portées aux Monnaies sous peine de confiscation et autres peines (imprimé). – « Mémoire concernant la monnoye. » – « Bordereau des espèces qui se sont trouvées dans les caisses des receveurs des tailles, des aides et des greniers à sel, le 21 mai 1709, à l'augmentation des espèces. » – « Moyen de rendre l'argent plus commun à Rouen où il est d'une rareté extraordinaire. » – Lettre de l'intendant au contrôleur général ; le bruit s'était répandu à Rouen qu'il allait y avoir un établissement de

billets de banque pour rembourser les billets de monnaie ; depuis ce bruit, les bourses étaient si fermées qu'il n'était pas possible de trouver un sou, et que par suite toutes négociations avaient cessé. – Lettres signées par Desmaretz.

C. 1047. (Liasse.) – 198 pièces, papier.

1715-1789. – Monnaies, – Correspondance ministérielle concernant la fabrication et la refonte des monnaies, la prorogation des anciennes monnaies, la diminution sur les espèces de billon, le décri des monnaies nommées *Augustes*. – Mémoires présentés pour obtenir le paiement en numéraire de billets de banque aux années 1720, 1721. – Mémoire pour les manufactures de M. Law : « Pour la manufacture de fer, acier, cuivre et pour la verrerie établie à Harfleur, il y a environ 300 personnes employées, tant François qu'Anglois, pour le paiement desquels il faut par semaine 4,000 liv. – Pour la manufacture de laine établie à Charleval, il y a environ 150 personnes, tant François qu'Anglois, pour lesquels il faut par semaine au moins 2,000 liv. » – Mémoire pour Joseph Boutigny et compagnie qui venaient d'établir à Rouen, rue des Carmes, une manufacture de tabac qui employait près de 480 ouvriers. – États de distribution d'espèces en remboursement de billets de banque à faire aux manufactures et aux communautés religieuses. – A Saint-Sever, près Rouen, faïenceries de Bertin, Fouquay, de la dame de Saint-Étienne, de Caussy, Guilbaut, Heugue, Breard, Cauchois. – Plaintes au sujet de quantité de pièces de deux sous fausses fabriquées à Jersey, qui avaient cours principalement dans l'Élection d'Avranches. – États hebdomadaires de la Monnaie de Rouen. – Lettres de M. Thevenin de Tanlay, premier président à la Cour des Monnaies. – Lettres signées par Orry, de Séchelle, Chauvelin, Foullon, Terray, Turgot, Taboureau, Necker, Delessart, le maréchal de Ségur, de Calonne.

C. 1048. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1759-1763. – Monnaies. – Lettres patentes, – arrêts du Conseil concernant la conversion en monnaie de la vaisselle d'or et d'argent ; – correspondance ministérielle à ce sujet. – Le Roi en ordonnant que sa vaisselle serait portée à l'Hôtel des Monnaies de Paris, pour y être convertie en espèces, fixe le prix de celle qui y sera portée volontairement par les particuliers. – Extrait de l'état de l'argenterie des églises adressé à Mgr l'archevêque de Rouen, contenant l'indication des pièces désignées comme pouvant être sacrifiées aux besoins de l'État, sans nuire à la décence du service divin, signé : Terrisse et Rose, vicaires généraux. – État de l'argenterie que l'église métropolitaine de Rouen a délibéré d'envoyer à l'Hôtel des Monnaies de ladite ville. – Relevés des registres tenus au change des monnaies. – Lettres signées par de Silhouette, Chauvelin, Berlin.

C. 1049. (Liasse.) – 165 pièces, papier.

1716-1786. – Monnaies. – Privilèges des changeurs ; – provisions aux offices de change ; – correspondance ministérielle à ce sujet. – État des changeurs établis dans la Généralité de Rouen reçus en l'Hôtel des Monnaies de ladite ville ; – date de leur réception ; – mention de leur titre. – Lettres signées par de Séchelle, Chauvelin, Foullon, Jolyde Fleury, Delessart, de Calonne, Routin.

C. 1050. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1741-1787. – Monnaies. – Arrêts du Conseil relatifs aux privilèges des monnayeurs. – Provisions d'offices à la Monnaie de Rouen ; – correspondance ministérielle à ce sujet. – « Mémoire sur les privilèges des officiers monnayeurs et ajusteurs des monnaies. » – « Arrêt du Conseil et lettres patentes sur icelui portant règlement pour le prévôt général des Monnaies, les officiers et archers de ladite prévôté, leurs droits, fonctions et juridictions. » (Imprimé.) – Lettres signées par de Séchelle, Chauvelin, de Boullongne, Turgot, Delessart, d'Ormesson.

C. 1051. (Liasse.) – 9 pièces, papier.

1696-1788. – Noblesse. – Arrêts du Conseil. – Édits et déclarations concernant la noblesse (imprimés). – Les greffiers, notaires et tabellions délivreront des extraits de tous les actes dans lesquels les parties auront pris des qualifications nobiliaires. – Règlement général pour la procédure qui sera faite contre les usurpateurs de la noblesse par-devant les commissaires généraux, ou les

intendants des provinces ; – exacte recherche à faire de ceux qui continuent leur usurpation. – Noblesse accordée aux 130 commissaires extraordinaires des guerres. – Nouvelle recherche prescrite, laquelle sera terminée au plus tard en 1715. – Ordre de publier sans délai l'édit concernant les anoblis. – Le comte de Waroquier de Combles prie l'intendant de Rouen de lui adresser l'état des nobles et privilégiés de sa Généralité.

C. 1052. (Cahier.) – In-folio, 39 feuillets, papier.

1678. – Noblesse. – « Mémoire de quelques anoblissements. » – Relevé des actes relatifs aux anoblissements enregistrés à la Cour des Aides de Normandie de 1578 à 1678.

C. 1053. (Cahier.) – In-folio, 17 feuillets, papier.

1656. – Noblesse. – « Noms, surnoms et demeures des personnes qui ont pris la qualité de nobles, escuiers, chevaliers et le nom des tabellions qui ont passé et reçu les contrats qui ensuite ont été apportés au contrôle des titres de la ville, vicomte et châtellenie de Gisors, depuis et compris l'année 1645, jusques et compris le 20 mars de l'année 1656. » – Ledit état rédigé par Nicolas Ogier, à la réquisition de Jean Du Port.

C. 1054. (Cahier.) – In-folio, 29 feuillets, papier.

1657. – Noblesse. – « État et noms de ceux qu'il faut faire assigner en l'Élection de Gisors pour faire preuve de noblesse. »

C. 1055. (Liasse.) – 16 pièces, papier.

1663-1670. – Noblesse. – Rôles d'amendes apercevoir sur les personnes condamnées par nos seigneurs les commissaires généraux pour la recherche des usurpateurs de titres de noblesse. – Listes des taxés.

C. 1056. (Liasse.) – 253 pièces, papier.

1546-1664. – Noblesse. – Requêtes et généalogies adressées aux commissaires généraux députés par Sa Majesté pour l'exécution des ordonnances des mois de mars 1655 et février 1661, concernant la noblesse. – Jean Du Port et après lui Thomas Boussault, chargés des poursuites. – Productions relatives aux familles résidant dans les vicomtes d'Arques et de Neufchâtel, classées par ordre alphabétique de noms de personnes.

C. 1057. (Cahier.) – In-folio, 24 feuillets, papier.

1666. – Noblesse. – « État des réponses (du commis de la recherche de la noblesse) étant au pied des inventaires de ceux qui ont été renvoyés au Conseil par monseigneur de La Galissonnière, intendant en la Généralité de Rouen. » – Contredits aux prétentions de certaines familles ; – et discussion des preuves par elles produites.

C. 1058. (Cahier.) – In-folio, 16 feuillets, papier.

1666. – Noblesse. – « État des personnes qui sont « de mourantes en l'Élection de Caudebecq et qui sont au chapitre des exempts. »

C. 1059. (Cahier.) – In-folio, 34 feuillets, papier.

1667. – Noblesse. – « Extrait des registres du contrôle des titres de la ville et vicomte de Caudebec, touchant les personnes qui se sont qualifiées nobles ou qui ont pris la qualité d'essuyer, de messire et de chevalier, » certifié véritable par Le Mancel, commis à l'exercice du contrôle et délivré à M. de La Porte, receveur des taxes sur les usurpateurs.

C. 1060. (Registre.) – In-folio, papier, 83 feuillets.

1664. – Noblesse. – État de ceux qui ont été assignés, pour représenter leurs titres de noblesse, aux Élections d'Andely, Arques, Caudebec, Gisors, Pont-Audemer, Pont-de-l'Arche, Pont-l'Évêque.

C. 1061. (Cahier.) – In-folio, 18 feuillets, papier.

1667. – Noblesse. – « État général de toutes les personnes qui ont pris la qualité de noble et d'escuyer dans l'estendue des paroisses du ressort de la Généralité de Rouen, et qui se prétendent tels, estant pour cet effet employez et compris dans les rolles des tailles de leurs paroisses, d'où leurs noms et qualitez ont esté extraits et tirez. »

C. 1062. (Liasse.) – 32 pièces, papier ; 4 sur parchemin.

1596-1692. – Noblesse. – Inventaires et pièces produites à M. de La Galissonnière, intendant à Rouen, à l'occasion de la recherche de la noblesse ; – par les sieurs Baudry de Semilly, de Neufvillette, de Boussaumont de Fontenay, de Boissel, Timoléon Dandel, sieur de Courey, Dufour de Cotimont, maître de la garde-robe de la duchesse d'Orléans, Nicolas Marne, Louis de La Poterie, Pierre Le Gouez, sieur de Saint-Vast et de Gerroz, de Maze, Louis Du Vauchel, sieur de Berville, aide aux vols des oiseaux du cabinet du Roi. – Certificats de services militaires des membres de la famille Baudry. – Copie de lettres d'anoblissement accordées par Henri IV, étant à Rouen, à Jean Voisin, Jean Puchot, Vincent Dauten, Jean Paviot, Marc-Antoine Bigot, et Richard Baudry, conseillers échevins de ladite ville ; à François de La Place, syndic, Isambert Fleury, receveur, Arnoult Gosselin, greffier, et Lucas Boullaye, maître des ouvrages. – Certificat du chevalier d'Hoquincourt, colonel du régiment de cavalerie étrangère. – Lettres signées par le roi Louis XIV.

C. 1063. (2 cahiers.) – In-folio, papier, 25 feuillets.

1668-1672. – Noblesse. – États des jugements rendus interlocutoirement par monseigneur l'intendant. – Fragment d'un registre contenant les conclusions du commis à la recherche de la noblesse contre les nobles et prétendus nobles.

C. 1064. (Cahier.) – In-folio, 43 feuillets.

1715-1719. – Noblesse. – Registre constatant les productions de pièces faites au greffe de l'intendant sur la poursuite de François Ferrand, chargé de la recherche de la noblesse et de la remise des pièces aux parties après vérification. – Signatures des parties, MM. J. de Billeheust, L. Lescolier de Sainte-Marie, Robert Corneille, etc.

C. 1065. (Liasse.) – 102 pièces, papier.

1712-1718. – Noblesse. – Procédures devant l'intendant en conséquence d'assignations données à des particuliers de la Généralité de Rouen, à la requête de François Ferrand, chargé du recouvrement des sommes à provenir de la recherche des usurpateurs de titres de noblesse. – Généalogies, écussons, inventaires de pièces produites par les parties ; – conclusions du procureur du Roi, Baillard de Caumont ; – condamnations, actes de désaveu de noblesse. – Renvoi devant les commissaires généraux du Conseil. – Ordonnances de décharge en faveur de Pierre et Jean Alorge, Jacques de Bellemare, Guy de Borel, veuve de Campulley, Charles de Cassagneau, Barthélemy de Cavalier, Michel Cheron, Paul de La Foye, Louis, Robert de La Haye, Louis de La Rue, sieur de Saint-Aubin.

C. 1066. (Liasse.) – 101 pièces, papier.

1706-1718. – Noblesse. – Procédures devant l'intendant, etc. – Ordonnances en faveur de J.-B. de La Touche, Ferdinand Du Hamel, sieur de Beaufort, Jacques-Léonard et Robert-Louis Du Héquet, Albert Du Quesnei de Coupigny, Adrien Duval, sieur d'Huest, Charles Fortin du Broquigny, Guillaume-Nicolas et Jacques Gallie, Jean-Paul Godescard, François Grandin, Louis-Philippe Grandin, sieur de La Gaillonnière, Pierre Guedier de Clerval, Antoine-François, Guillaume et Antoine Guerout, sieurs de La Conterie, de Saint-Aubin, Du Verdray et Du Mesnil, Pierre-François-Gilbert de Rouville.

C. 1067. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1699-1718 – Noblesse. – Procédures devant l'intendant, etc. – Ordonnances en faveur de Pierre Hauquelus, Claude Hébert, Louis-François, Nicolas-André Larchier, sieurs de Goudeville et de Courperon, Guillaume Le Barbier, sieur de Grainville, Nicolas Le Blanc, sieur de Malvoisine, Pierre-Alexandre Léonor, Marc-Antoine et Louis Le Bouchier frères, sieurs d'Hérouville, Pierre Le Cloustier, sieur de Mézières, Louis-François Le Goués, sieur de Gerros, Samuel Le Sueur, sieur de Colleville.

C. 1068. (Liasse.) – 63 pièces, papier.

1694-1717. – Noblesse. – Procédures devant l'intendant, etc. – Ordonnances en faveur de Michel Martel, sieur de Platemare, Charles Isambard de Médine, sieur de La Houssaye, Alexandre-Guillaume de Paix de Cœur de Grosfy, Ferdinand de Pilliers, Nicolas de Romé, sieur Du Totet de Toqueville, Odet de Saint-Bosmer, sieur du Val-Comtal, Richard, Adrien, François-Louis et Jean-Louis Talbot – Renvoi devant le Conseil avec avis favorable de l'intendant de François Quintanadoine, sieur Du Bosguerard issu d'une famille noble d'Espagne, en possession de noblesse en France dès 1517.

C. 1069. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1585-1784. (copie). – Noblesse. – Demandes de noblesse, de confirmation de noblesse, d'affranchissement de la taxe sur les anoblis ; – correspondance ministérielle à ce sujet. – Lettres de Henri IV qui confirment la noblesse à Jean Gosselin, sieur de La Vacherie, maître en la Chambre des Comptes de Normandie, pendant vingt ans procureur des États de Normandie et greffier des manants et habitants de la ville de Rouen, fils de Nicolas Gosselin, pendant quarante ans procureur des mêmes États et procureur syndic de la ville de Rouen, lequel avait rendu de signalés services au pays, au danger et péril de sa vie, en plusieurs commissions, affaires et lointains voyages. – Factums pour Antoine de Grainville contre Elisabeth de Brethel, veuve de J.-B. Deschamps ; – de madame de Brethel contre ledit de Grainville (imprimés). – Avis de M. de La Bourdonnaye, intendant de Rouen, sur la nécessité de l'enregistrement des lettres de noblesse accordées par le Roi aux échevins de Rouen, au Bureau des finances de la même ville et sur le droit que prétendent avoir les trésoriers de France de forcer les impétrants à l'enregistrement de leurs lettres. – Dénonciation contre un particulier par M. d'Hozier, juge de la noblesse de France. – Lettres signées par Caumartin, Chauvelin, le comte de Saint-Florentin, d'Ormesson, Terray, Tolozan.

C. 1070. (Liasse.) – 258 pièces, papier.

1730-1789. – Noblesse. – Demandes d'érection de terres en fiefs, baronnies, marquisats, d'union ou de désunion de fiefs ; – de don de garde noble ; – correspondance ministérielle à ce sujet. – Lettre de M. de Brilly, subdélégué de Pont-l'Évêque, au sujet de la fiefferme de Bonneville et Canappeville, inféodée à Fouque Rioult, en 1329, rétrocedée par celui-ci en 1394, aux habitants en général, propriétaires et possédants fonds en ces deux paroisses. – Madame de Cailly de Joyeuse prie l'intendant de lui envoyer deux cavaliers de maréchaussée à l'effet de faire danser, au nom de ladite dame, la première danse, ainsi que c'est l'usage de temps immémorial, à la fête de Collemare. – Lettres signées par Chauvelin, Amelot, le comte de Saint-Florentin, de Beaumont, de Maupeou, de Lamoignon, Barentin.

C. 1071. (Liasse.) – 225 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1696-1780. – Offices. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil relatifs à la vente des offices dans les dernières années du règne de Louis XIV. – État par Élection des officiers de judicature et des hôtels de ville, et de leurs gages sous l'administration du duc d'Orléans. – Rôles des sommes à payer par les propriétaires des offices et droits domaniaux pour le cinquantième. – Adjudications, réunions, suppressions, liquidations d'offices. – Déclarations du Roi concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des offices du Parlement de Rouen, de la Cour des Comptes de Normandie et des sièges généraux de l'amirauté et des eaux et forêts établie près

ledit Parlement et autres supprimés (imprimé). – Lettres signées par Desmaretz, de Berey, le duc de Noailles, de Courteille, Terray, de Maupeou, Miroménil, Turgot, Necker, Joly de Fleury.

C. 1072. (Liasse.) – 225 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1643-1789. – Offices. – Édits, déclarations, correspondance concernant les offices d'arpenteurs, officiers de la carue, collecteurs des tailles, commissaires aux scellés, contrôleurs des octrois, gardes des forêts, greffiers, huissiers-priseurs. – Édit du Roi portant création de greffiers, secrétaires, alternatifs et triennaux dans tous les hôtels de ville, et de sergents, archers, trompettes, tambours, portiers, gardes et autres offices qui sont exercés par commission ou nomination des maires et officiers municipaux (imprimé). – Chevaliers d'honneur créés dans les Cours supérieures du royaume. – Attribution à l'intendant de la connaissance de toutes les affaires qui pourront naître entre les maîtres de forges et leurs ouvriers. – Lettres signées par Chamillard, Desmaretz, Pontchartrain, d'Ormesson, de Maupeou, Miroménil, Amelot, Necker, Lambert, Tolozan, de Lamoignon.

C. 1073. (Liasse.) – 215 pièces, papier.

1704-1788. – Offices. – Édits, déclarations, correspondance concernant les offices d'inspecteurs des domaines, jaugeurs des poids et mesures, maîtres des ports et passages, notaires, payeurs, officiers de police, receveurs des traites, secrétaires du Roi, subdélégués. – Permission aux notaires d'avoir un sceau aux armes du Roi. – Réclamation signée par un grand nombre d'habitants d'Harfleur contre la résidence à Montivilliers de leur notaire. – État concernant les officiers des Élections et des greniers à sel, et l'époque de la création de leurs offices. – État d'évaluation des offices de police alternatifs. – Charge de lieutenant de police à Rouen, mise à 70,000 livres et achetée par le sieur de Boisguilbert, lieutenant général du bailliage. – Les maire et échevins de Rouen demandent la réunion à la communauté de cette ville des offices de police alternatifs créés par l'édit de 1709. – État pour servir à la liquidation des offices de subdélégués, supprimés par l'édit d'août 1715. – Subdélégués des Élections d'Andely, Arques, Caudebec, Chaumont et Magny, Eu, Évreux, Gisors, Montivilliers, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-l'Évêque : Jean Ouldart, Robert Pottier de Butot, Michel Leinaître, Gaspard Roffet, Nicolas d'Auberville d'Étalonde, Pierre Clopet, Marc-Antoine de Villeneuve, Guillaume Guérout, François-Adrien Bloquel, Ch. Thirel de Siglas, Louis-Gabriel Gaillot ; – aux villes de Gournay, le Havre, Magny, Vernon : François-Laurent Le Petit, Louis-Adrien Plainpel, Jean-Michel Hennin, Claude Le Cauchoix. – Subdélégations de Rouen et de Lyons exercées par commission. – Lettres signées par d'Armenouville, Caumartin, Chamillard, Desmaretz, d'Ormesson, de Maupeou, Amelot, Necker, Miroménil, Joly de Fleury, Barentin.

C. 1074. (Liasse.) – 119 pièces, papier.

1700-1785. – Offices. – Édits, déclarations, correspondance concernant les offices de syndics et greffiers des rôles des tailles, syndics des notaires dans les justices seigneuriales, syndics des officiers dépendant des hôtels de ville, trésoriers des fabriques, trésoriers de France, trésoriers provinciaux, trésoriers receveurs des deniers patrimoniaux, vendeurs d'huîtres. – États des noms, surnoms des syndics et greffiers des paroisses taillables par Élections ; – des paroisses de la Généralité de Rouen où les offices de trésoriers des fabriques et confréries n'ont point été créés ; – indication du nombre des feux des paroisses. – Édit du Roi portant création de syndics perpétuels et greffiers des rôles des tailles alternatifs et triennaux dans chaque paroisse des Généralités taillables (imprimé). – Lettres signées par d'Armenouville, Pontchartrain, Desmaretz, de Bercy, d'Aguesseau, de Galonné.

C. 1075. (Liasse.) – 48 pièces, papier.

1707-1780. – Privilèges de la prévôté de l'Hôtel ; – des fermiers de l'Ordre de Malte ; – des militaires suisses. – correspondance à ce sujet. – Édit du Roi portant suppression et nouvelle création de la compagnie de l'Hôtel et grand prévôt de France (imprimé). – Privilèges de l'Ordre de MM. les grands maîtres de Malte, grands prieurs, chevaliers et commandeurs de l'Ordre de Saint-

Jean de Jérusalem, dont l'impression a été faite par les soins de M. Le Bailly d'Avernes, grand prieur de Champagne (imprimé). – Renouveau d'alliance entre le roi de France, d'une part, et les cantons catholiques de la Suisse et la république du Valais, d'autre part, fait à Soleure (copie par extrait). – Examen de la prétention des militaires suisses à l'exemption du centième denier sur la vente de leurs immeubles. « On assure que les fermiers et autres qui sont chargés du recouvrement des droits du Roy ont établi un si grand nombre de commis dans chaque ville, bourg ou village, que le mal qui vient de ce côté là est presque aussi considérable que celui qui venait du côté des privilégiés. » En conséquence, Chamillard demande à l'intendant un état de tous ceux qui sont établis dans son département pour travailler aux affaires du Roi. – Lettres signées par Chamillard, Desmaretz, Orry, d'Ormesson, Machault, Amelot.

C. 1076. (Liasse.) – 93 pièces, papier.

1786-1787. – Voyage de Louis XVI à Cherbourg et retour par Honfleur, Le Havre, Yvetot, Rouen, Pont-de-l'Arche, Gaillon ; – correspondance à ce sujet. – Itinéraire de S. M. – État de ce qui compose sa suite. – Ordonnance du lieutenant de police de Rouen pour tendre en tapisserie de haute lisse les maisons sur le passage du Roi : – extrait du journal de Rouen, contenant le récit de l'entrée du Roi à Rouen. – Lettres de Noailles, prince de Poix, du duc de Villequier, du comte de Lévis-Mirepoix. – Lettres signées par les maréchaux de Castries et de Ségur, de Vergennes, La Minière.

C. 1077. (Liasse.) – 217 pièces, papier.

1786-1878. – Voyage de Louis XVI au Havre. – Correspondance relative au service des postes, aux travaux des ponts et chaussées, etc. – Précis des préparatifs faits à Rouen pour le passage du Roi à La Mailleraye dans le cas où S. M. y serait venue passer la Seine. – Distribution de 6,000 livres accordées par le Roi pour indemniser ceux qui ont fourni des chevaux de poste. – 50,124 livres employées pour mettre en état les routes de la Généralité lors du voyage du Roi ; – La Millière se récrie sur l'énormité de cette dépense. – Lettres signées par le maréchal de Castries, le duc de Polignac, de Calonne, Blondel, La Millière.

C. 1078. (Liasse.) – 212 pièces, papier.

1730-1786. – Correspondance particulière des intendants et de leurs secrétaires. – Lettres de Bourgelat, Bréquigny, du duc de Broglie, de Calonne, Dupré de Saim-Maur, l'abbé d'Expilly, le cardinal de Fleury, l'abbé de Foy, Holker, Houard, Lecat, Lépecq, Le Pelletier de Saint-Fargeau, Le Roy, de l'Académie des sciences, Malesherbes, de Maupeou, Miroménil, de Monlyon, Parmentier, le cardinal de La Rochefoucauld, l'abbé Terrisse, Thouret, Turgot. – Bréquigny écrit à M. de Villedeuil pour lui recommander son ami Du Theil (Laporte Du Theil), qui désirait savoir jusqu'à quel point il pouvait compter sur la retraite de M. Moreau, et espérer obtenir sa place ; – lettre de recommandation du même en faveur du même.

C. 1079. (Liasse.) – 220 pièces, papier.

1704-1789. – Correspondance particulière de MM. Goujon de Gasville, Roujault, de La Bourdonnaye, de Brou, de La Michodière, de Villedeuil et de Maussion, intendants, et de leurs secrétaires. – Lettre de M. de L'Ormel, bailli d'Aumale, au sujet du chevalier de La Mothe : trois messieurs, cadets de la maison de Gueauville, ci-devant officiers dans les troupes, et le sieur de La Mothe, lieutenant au régiment de Pont, chargés de *faire des hommes*, avaient fait engager par force ou par amitié six garçons. Le lendemain, ils donnèrent congé à cinq en leur faisant payer 3 livres qu'ils dépensèrent au cabaret. Le sixième, n'ayant de quoi payer les gentilshommes, reçut plusieurs coups d'épée. Plainte par lui au bailli ; réclamation par les gentilshommes ; refus du bailli ; proposition de duel ; insultes aux vêpres au milieu de l'église. « La noblesse et les officiers, écrivait le bailli, ne veulent plus reconnaître de justice ; parce que je la soutiens je suis assiégé dans ma maison sans pouvoir sortir, jusqu'à ce qu'il me vienne du secours. » – Lettre de M. Le Carpentier à M. de Brou ; ses impressions en visitant le château de Brou ; projet de l'agrandir ; – plainte contre la ville de Rouen, à laquelle il a consacré dix années d'étude : « Des étrangers m'auraient mieux traité que mes patriotes. »

C. 1080. (Liasse.) – 287 pièces, papier.

1769-1784. – Correspondance particulière de M. de Crosne avec ses secrétaires, MM. Royer, Basselin ; ses parents, mademoiselle Hue, MM. d'Arconville-Thiroux, de Montregard, le baron de Corberon, ministre du Roi aux Deux-Ponts ; avec le chevalier de Mathan, etc. – Fable allégorique du chevalier de Dourlent, au sujet de la naissance du Dauphin. – Lettres de faire part ; – de félicitations pour le rétablissement de la santé de M. de La Michodière. – Avis d'expédition de fournitures, notamment de melons de Honfleur. – Lettres des cardinaux de La Rochefoucauld et de Rochechouart, de Maupeou, Taboureau, Miroménil.

C. 1081. (Liasse.) – 298 pièces, papier.

1770-1784. – Correspondance particulière de M. de Crosne ; remerciements de M. Berlin pour envoi de sable de mer et de coquillages. – Détails contenus dans une lettre de M. de Belbeuf, au sujet des réjouissances qui eurent lieu à Rouen, à l'occasion de la naissance du Roi, en 1779 ; grand souper dans la salle des États : « chaque convive en avait un autre à nourrir derrière lui, les dames surtout s'en faisaient un plaisir. » – Recommandation par le même du sieur Nicolas Bâta, sculpteur établi au Vieux-Palais : « Ses ouvrages sont faits pour flatter les curieux ; je lui en ai vu de la plus grande beauté. » – Milord et milady Arundell invitent M. de Crosne à venir passer quelques jours au château d'Écouis. – M. de Crosne agrégé à la Société libre d'émulation de France. – Le curé d'Auteverne fait une description de sa paroisse et demande un aqueduc qui conduise les excellentes eaux du vivier au bassin commun. – Lettres des ducs de Charost et de Liancourt, du comte de Clermont-Tonnerre, de d'Aguesseau, Bertin, Miroménil.

C. 1082. (Liasse.) – 193 pièces, papier.

1774-1784. – Correspondance particulière de M. de Crosne. – Recommandations, demandes de places, de congés ; remerciements. – Lettre de M. Chabert, directeur général des Écoles vétérinaires, en faveur de M. Desmarais ; – de la marquise de Nagu, en faveur de M. de Fréville ; – de M. de Dun d'ireville, en faveur de M. Regnault, « excellent magistrat et habile criminaliste ; » – de M. de Villepatour, en faveur de M. de Molinier ; – des ducs de La Rochefoucauld et d'Estissac, du comte de Tilly, de M. Saint-Marc, secrétaire de M. de Malesherbes, ministre et secrétaire d'État. – Lettres signées par de Boullongne, Berlin, d'Ormesson.

C. 1083. (Liasse.) – 197 pièces, papier.

1769-1770. – Correspondance particulière de M. de Crosne. – Compliments de bonne année adressés ou reçus par lui. – Lettres des officiers municipaux, subdélégués et autres fonctionnaires, des supérieurs des communautés religieuses, etc. – Les officiers municipaux de Vernon, à l'occasion de la nouvelle année, adressent à l'intendant une corbeille de poires de bon-chrétien, des plus belles qu'ils aient pu trouver dans les jardins de leurs environs, en lui assurant que si, dans quelques-unes des années dernières, ils n'ont pu satisfaire leurs désirs à cet égard, c'était que la nature elle-même s'y était refusée. – M. Lemoyne, subdélégué de la même ville, envoie de son côté à l'intendant une centaine de poires de bon-chrétien de son jardin. Il fait appel à sa pitié en faveur des taillables de Vernon dont la misère augmente de jour en jour, par suite du défaut de commerce.

C. 1084. (Liasse.) – 204 pièces, papier.

1771-1772. – Correspondance particulière de M. de Crosne. – Compliments de bonne année, etc. – M. de Champvieux, membre du Conseil supérieur de Lyon, applaudit à la nomination de M. de Crosne à la place de président du Conseil supérieur de Rouen. « Notre Conseil supérieur de Lyon, ajoute-t-il, travaille immensément, et nous voyons chaque jour la besogne s'accroître. Mais nous avons bon courage... » – M. Sevestre, curé de Radepont, complimente M. de Crosne, en qualité d'ancien juge examinateur, délégué par nos seigneurs les académiciens du *Palinod* de Rouen. – Lettres de MM. Holker, de Chabannes, abbé de Ronport. – Lettres signées par le cardinal de La Roche-Aymon, Louis, évêque d'Orléans, les ducs de Choiseul, d'Harcourt, de Praslin, de La

Vauguyon, de La Vrillière, par Bertin, de Lamoignon, Lenoir, Malesherbes, de Maupeou, de Sartine, Terray.

C. 1085. (Liasse.) – 248 pièces, papier.

1772. – Correspondance particulière de M. de Crosne. – Compliments de bonne année, etc. – M. Regnault remercie M. de Crosne d'avoir demandé pour lui la commission de procureur du Roi à l'Hôtel-de-Ville d'Évreux. Il s'excuse de n'avoir pu s'acquitter plus tôt de ce devoir, à cause de la mort de sa femme, qui, dans ses fonctions de supérieure des pauvres malades de cette ville et eu leur distribuant des secours, avait été atteinte de la maladie qui régnait alors. – Compliments de Houard, correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. – Lettres signées par le due d'Aiguillon, Amelot, Rignon, de Boullongne, de Lamoignon, Delessart, Dupré de Saint-Maur, Foullon, d'Invau, Joly de Fleury, Maurepas, Miroménil, le marquis de Monteynard, de Monlyon, de Saint-Priest, Taboureau.

C. 1086. (Liasse.) – 215 pièces, papier.

1773-1774. – Correspondance particulière de M. Crosne. – Compliments de bonne année, etc. – M. Hamel, prêtre de Saint-Vivien, aumônier du dépôt de mendicité, expose la triste situation de cet établissement sous le rapport de la salubrité. – Lettres de MM. Lépecq, Houard, etc. – Lettres signées par les princes de Lambesc et de Soubise, les ducs de Choiseul, d'Harcourt et de La Vrillière, Amelot, Bertin, de Boynes, de Calonne, de Clugny, de Cotte, Foullon, d'Invau, Joly de Fleury, Lenoir, de Maupeou, Maurepas, Monteynard, d'Ormesson, de Sartine, Sainte-Palayo, Taboureau, Terray, Trudaine, Turgot.

C. 1087. (Liasse.) – 274 pièces, papier.

1773-1777. – Correspondance particulière de M. de Crosne. – Compliments de bonne année. – Lettre des syndics de la Chambre de commerce de la province de Normandie, relative à l'affaire des feux à établir le long des côtes de Normandie, pour la sûreté de la navigation. – Lettres signées par de Calonne, de Cotie, de Maupeou.

C. 1088. (Liasse.) – 173 pièces, papier.

1778-1781. – Correspondance particulière de M. de Crosne. – Compliments de bonne année, etc. – Ameilhon, en faisant ses compliments, demande des renseignements pour son journal et sa gazette. – Tierce, peintre établi à Rome, rend compte à l'intendant des travaux dont il a été chargé : « J'ai fait plusieurs tableaux pour des particuliers qui m'ont fait honneur ; Sa Sainteté, qui s'y connaît parfaitement bien, a voulu les voir, elle en a paru contente. » – Félicitations à M. de Crosne, par M. Pétigny, sur sa nomination à l'Intendance de Lorraine.

C. 1089. (Liasse.) – 118 pièces, papier.

1753-1763. – Correspondance particulière de M. Brulley de Saint-Seine, avocat au Parlement de Paris et premier secrétaire de M. de La Michodière, intendant à Lyon avant de l'être à Rouen. – Lettres de M. de La Michodière ; quelques-unes adressées à M. Dupin, secrétaire du Roi à Bordeaux. – Affaires des Jésuites ; nouvelles de la Cour ; – administration de la Généralité de Lyon ; – détails sur Bourgelat, lettres de ce personnage. – « Il paraît que le Gouvernement laissera aller les Parlements, ce qui doit bien étonner les partisans des Jésuites... Il paroît à tout le monde que les Jésuites sont entièrement perdus, et que l'exemple du Parlement de Rouen qui les a sécularisés sera suivi. » « Le Parlement a enregistré hier la déclaration du Roi sur les Jésuites, mais avec des modifications qui assurent la perte des bons Pères. Le Roi demandoit un délai d'un an ; mais le Parlement n'accorde que six mois. » « Nous sommes dans un temps où on cherche à trouver prise sur les intendants. Quoique je sois au-dessus des mauvais propos, il est cependant prudent de les éviter... S'il y avait beaucoup de femmes comme madame X... dans l'Intendance de Lyon, elles la feraient désertter. »

C. 1090. (Liasse.) – 286 pièces, papier,

1764-1771. – Correspondance particulière de M. de Saint-Seine. – Compliments de bonne année, remerciements, lettres d'affaires. – Turgot, intendant à Limoges, recommande à M. de Saint-Seine le sieur La Brousse, entrepreneur d'une manufacture de cotonnades, qui se rendait à Rouen pour s'instruire sur différents articles de la fabrication et de l'apprêt des étoffes.

C. 1091. (Liasse.) – 70 pièces, papier.

1767-1789. – Discours du Roi, de M. le garde des sceaux et de M. le directeur des Finances, à l'ouverture de l'Assemblée des notables (imprimé). – Correspondance relative à l'Assemblée provinciale de la haute Normandie ; envoi des procès-verbaux des Assemblées paroissiales. – Accusés de réception, par les supérieurs et les supérieures des maisons religieuses, du décret de l'Assemblée nationale qui défendait de faire des vœux. – Lettres de la sœur de Saint-Marcel, supérieure des Ursulines de Magny, de madame de Narbonne, abbesse d'Évreux : « Où est donc cette liberté tant annoncée ? Jusqu'à présent, chaque individu a été le maître de faire le choix de l'état que son cœur lui a dicté, et aujourd'hui ceux qui voudront se consacrer au Roi du Ciel seront forcés de se faire les victimes du monde ? » – « Quelque répugnant que soit ce décret, je m'y conformerai. Jamais ordre n'a été si sensible à mon cœur. Puisse le ciel arrêter le coup de notre destruction ! J'ai quarante-trois religieuses attachées à leur état. Leur dispersion... Ce mot seul mefait frémir. »

C. 1092. (Cahier.) – 11 feuillets.

1786. – Observations préliminaires de la Chambre de commerce de Normandie sur le traité de commerce entre la France et l'Angleterre (sans date, ni signature).

C. 1093. (Liasse.) – 53 pièces, papier ; 4 sur parchemin.

1700-1783. – Collecteurs des tailles. – Plaintes contre eux. – Réclamations pour être déchargés de la collecte ; – ordonnances de l'intendant ; – requête des habitants de la paroisse d'Omerville. (Élection de Chaumont) : « Le 9 juillet 1703, il seroit survenu une si grosse gresle et un si grand orage de pluyes, que tout ce qui estoit sur la terre, dans l'estendue de cette paroisse, a esté presque entièrement perdu. »

C. 1094. (Liasse.) – 300 pièces, papier.

1710-1788. – Requêtes en modération de tailles classées par ordre alphabétique des noms des paroisses qu'elles concernent. – Départements, rôles, etc. – Mémoire pour l'imposition de 1710. – Observations faites à M. Roujault sur la répartition de la taille. – « Auzouville-sur-Foville imposée à 980 livres de capital de la taille, pour 300 à 350 acres de terre, misérable petite paroisse indéfendue et écrasée. » – Bourghtheroude, « à l'exception de deux ou trois laboureurs de cette paroisse, le reste est misérable et très-fatigué par les voitures des bagages îles troupes. » – Pontautou, « ce petit endroit est d'autant plus malheureux que, les chemins étant devenus impraticables, il n'y passe presque plus personne, » – Richeville, « paroisse la plus pauvre et la plus affligée de la sbbdélégation, il n'y reste plus, pour ainsi dire, que des veuves et des orphelins. » – Louis de Bourbon réclame décharge de la taille en faveur du régisseur de son abbaye du Bec.

C. 1095. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1772-1773. – Requêtes en modération de capitation adressées à l'intendant par les anciens magistrats de la Cour de Parlement de Normandie ; – réclamations fondées sur la diminution de leur fortune, par suite de la suppression de leurs charges.

C. 1096. (Liasse.) – 202 pièces, papier.

1772/-1773. – Requêtes en modération de capitation adressées à l'intendant par les anciens maîtres et autres officiers de la Chambre des Comptes de Normandie ; – réclamations fondées sur la diminution de leur fortune, par suite de la suppression de leurs charges.

C. 1097. (Liasse.) – 307 pièces, papier.

1696-1788. – Capitation. – Requêtes en modération de capitation classées par ordre alphabétique des noms des réclamants. – Etats, rôles, comptes de capitation, avis des subdélégués ; ordonnances de l'intendant. – Pierre Bizet, laboureur, syndic des Têtes, fonde sa demande sur cette considération que les fonctions du syndicat, depuis la guerre, sont devenues extrêmement pénibles et lui causent un dérangement continu : « Il faut que le syndic soit sur pied à toute heure du jour et de la nuit. » – M. Magin, ingénieur ordinaire du Roi, employé par S. M. dès l'année 1696 à travailler aux cartes des ports et des côtes de Normandie, demande en réduction de sa taxe. – Ordre pour faciliter le travail de cet ingénieur adressé aux gouverneurs et commandants des places par Paul de Louvigny, intendant de justice, police et finances, de la marine et des fortifications des places maritimes de Normandie. – Lettres signées par d'Ormesson, Blondel, etc.

C. 1098. (Liasse.) – 302 pièces, papier.

1733-1788. – Vingtièmes. – Requêtes en modération de vingtièmes, classées par ordre alphabétique des noms des requérants ; – bordereaux de comptes ; – états. – Lettres de l'abbé de Boismont, propriétaire du Lendin ; Desmaillis, maître d'hôtel de la reine ; d'Eprennil, de Gournay, ancien maire de Vernon ; Murat, aide-major au régiment de dragons de Monsieur ; madame Pilliers de Menou ; du prince de Tingry, de la duchesse de Saint-Aignan, des marquis de Champigny, d'Estourmel, d'Héricy, de La Vallière, de Vintimille, du comte d'O, capitaine au régiment de dragons de Monsieur. – A l'occasion d'une plainte contre le syndic de la Trinité-de-Touberville, l'intendant répond à M. Le Boullenger : « Ce n'est point moi qui l'ay nommé à la place de syndic, il a été choisi et nommé par les propriétaires et habitants ; je n'ay fait que confirmer sa nomination. Je ne puis prononcer sa destitution que sur la demande des propriétaires et habitants de la paroisse..., après même lui en avoir donné communication et l'avoir entendu. S'il en étoit autrement, il pourrait être fondé, ainsi que les propriétaires et habitants, à réclamer contre l'ordonnance que j'aurois rendue, et il me serait impossible de soutenir mon ordonnance. »

C. 1099. (Registre.) – In-folio, 112 feuillets, papier.

1789. – Rôles des vingtièmes de la ville de Rouen, quartier Cauchoise, comprenant les municipalités de Saint-Vincent, Saint-Étienne-des-Tonnelliers, Saint-Pierre-du-Châtel, Saint-Candle-jeune, Saint-Éloi, Saint-Sauveur, Saint-Michel, Saint-Pierre-l'Honoré, Sainte-Croix-des-Pelletiers, Sainte-Marie-la-Petite, Saint-Vigor, Saint-Pierre-le-Portier.

C. 1100. (Liasse.) – 8 cahiers, in-folio, ensemble 54 feuillets, papier.

1710-1717. – Maréchaussée. – Rôle des montres et revues faites en armes par les intendants, MM. Quantin de Richebourg, Étienne Roujault, et par un membre du Bureau des finances de Rouen, de la compagnie du grand prévôt général de la Haute-Normandie.

C. 1101. (Liasse.) – 24 pièces, papier.

1692-1747. – Procès entre monseigneur de Saint-Simon, évêque de Metz, abbé de Jumièges, en cette qualité baron de Quillebeuf, etc., d'une part, et les maîtres de navires et pilotes de ladite ville de Quillebeuf, ceux du Havre et de Dieppe, qui prétendaient assujettir ledit seigneur évêque à garnir et entretenir à perpétuité les rades de ladite baronnie d'un nombre de pieux bons et suffisants pour l'amarrage des vaisseaux et bâtiments. – Mémoires, suppliques, exploits, etc. – Comptes rendus aux généraux des vivres de la marine des recettes et dépenses en effets faites au port du Havre. – Traités pour les étapes.

C. 1102. (Liasse.) – 284 pièces, papier ; 18 sur parchemin.

1750-1758. – Comptes que rend à MM. les gouverneurs, maire et échevins de la ville de Dieppe, le sieur Guillaume Vasse, en la qualité de dépositaire des deniers destinés à la construction de cent bateaux, dont le fret est autorisé par arrêt du Conseil du 7 juillet 1750. – Ces bateaux devaient être employés à la pêche du hareng et du maquereau. – pièces justificatives. – Constitutions de rentes ; – quittances, etc.

C. 1103. (Cahier et atlas.) – In-folio, 35 feuillets, papier.

1765. – **plans** de la ville de Bolbec, dressés à l'occasion de la confection de la grande route de Rouen au Havre : Grande-Rue, rue Étoupée, rues aux Moules, du Carreau, Bourdon, de Derrière, des Fontaines, d'Orteil, du Pont-Toqueville, Saint-Jean, sente de Gruchet. – Observations sur cette route ; – liste des propriétaires sur le terrain desquels elle devait passer. – Lettres de M. de Saint-Seine, secrétaire général de l'Intendance.

C. 1104. (Liasse.) – 39 pièces, papier ; 6 sur parchemin.

1705-1716. – Adjudication par l'intendant à Jean Biard de la mense abbatiale de Jumièges. – Confirmation de ladite adjudication par arrêt du Conseil. – Compte que rend Jean Sanson, intéressé et chargé du recouvrement et de la dépense, par traité de société du 1^{er} octobre 1701, du bail et économat de ladite mense. – Comptes des fruits et revenus de l'abbaye de Jumièges affectés à la subsistance des nouveaux convertis. – Procédures devant l'intendant au sujet de différentes questions relatives à l'économat de la même abbaye. – Procès : contre les religieux de Silly pour les dîmes d'Ommoy ; – contre Marie de Fayot, veuve de Grégoire de Glachant, pour la seigneurie d'Anneville ; – contre la demoiselle Le Prévost de Cocherel, pour la pêche dans la rivière d'Eure ; – Frère Nicolas Bourgeois est chargé des plans à dresser pour cette dernière affaire. – Lettre de d'Aguesseau.

C. 1105. (Liasse.) – 146 pièces, papier.

1653-1784. – Correspondance relative : aux aveux à rendre au Roi, à de fausses lettres de change, aux nourrices, aux pourvoyeurs du Roi, aux pensions, aux mesures, aux rentes à distribuer pour subvenir aux besoins de l'État dans les dernières années du règne de Louis XIV, aux aides, aux bâtards et aux étrangers confirmés dans leurs lettres de légitimation et de naturalité, aux successions. – Demandes de recherches et de renseignements concernant certains particuliers. – Placet du sieur Carbon de Lery à l'effet d'obtenir une pension. – M. Esmangart, intendant de Caen, ayant reconnu que presque toutes les villes de son département étaient dépourvues d'instruments propres à arrêter les incendies, prie M. de Crosne de lui faire connaître le meilleur ouvrier de Rouen dans ce genre de fabrication. « Je sais qu'il s'y fabrique des pompes de toute espèce et à différents prix ; qu'elles sont fort estimées et que vos fabricants en font un objet de commerce pour différentes provinces. » – Lettre de M. Feydeau, autre intendant de Caen, au sujet d'un jeune homme de 15 à 16 ans qu'il avait trouvé à l'Hôtel-Dieu de cette ville sur l'origine duquel on n'avait aucun renseignement et dont l'idiome était inconnu ; on suppose que c'est un Finlandais, oublié à Saint-Malo ; il serait bon de le faire interroger par des marins des navires suédois. – M. de Crosne répond qu'il n'en est pas venu à Rouen depuis longtemps et qu'on n'en attend pas. – Lettres signées par : Desmaretz, Orry, Maurepas, Chauvelin, Amelot, de Silhouette, de Sartine, le comte de Saint-Florentin, de L'Averdy, les ducs d'Aiguillon et de La Vrillière, le prince de Montbarrey, Taboureau, de Vergennes.

C. 1106. (Liasse.) – 241 pièces, papier ; 1 sur parchemin.

1709-1789. – Correspondance concernant l'administration municipale de Rouen, les aides, le commerce et les manufactures, la comédie à Dieppe et à Rouen, la corvée, des demandes de places, les domaines, les établissements religieux, les gabelles, les impositions, les travaux publics, les troupes. – M. Haillet de Couronne est prié de donner lecture à la prochaine séance de l'Académie de Rouen d'une inscription composée par M. de Burigny pour la nouvelle salle de comédie de

Rouen. – Copie de lettres patentes et de délibérations relatives à la construction d'un nouvel Hôtel-de-Ville à Rouen, sur la place du Vieux-Marché. – Invitation à M. de Crosne de la part du Roi d'assister à l'assemblée qui se tiendra pour la nomination des officiers municipaux de Rouen. – État du produit des gabelles. – Instruction générale pour les intendants sur la forme que le Roi veut être observée pour la construction et entretien des routes du royaume envoyée par M. de Clugny, contrôleur général. – Lettres signées par Louis XVI, par Maurepas, le comte de Saint-Florentin, de Silhouette, Berlin, Necker, de Villedeuil.

C. 1107. (Liasse.) – 226 pièces, papier.

1702-1789. – Lettres adressées aux intendants, relatives à diverses affaires concernant leur administration, lesdites lettres classées par ordre alphabétique des noms des signataires. – Le maréchal de Balincourt se plaint des vexations que les habitants de La Bouille font éprouver à Antoine Guilbert, l'un des gardes de la connétablie. – Placet adressé à l'intendant afin d'obtenir la permission de se marier à l'étranger : Louis Chef d'hostel, avec Anne Wiss. – Le lieutenant des maréchaux de France invité à réconcilier M. Foville-Saint-Remy avec sa mère, contre laquelle il plaidait. – Exemption de milice accordée à deux enfants de Jean Galmy pendant tout le temps que durera rétablissement qu'il a entrepris pour la fabrication des presses et frises à l'anglaise. – Lettre signée par de Vergennes.

SUBDÉLÉGATION DE LYONS.

C. 1108. (Cahier.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1740-1749. – Plumitif des ordonnances de la subdélégation de Lyons tenu par Jean-Charles Thomas, sieur de Taisnières, commissaire subdélégué de l'Intendance en la ville et Élection de Lyons. – Adjudication au rabais des ouvrages de réédification à faire au bâtiment du presbytère de la paroisse de Mesnil-sous-Vienne, ladite adjudication passée en l'auditoire de Lyons.

C. 1109. (Cahier.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1749-1755. – Plumitif de la subdélégation de Lyons. – Enregistrement d'ordres du Roi contre la nommée Picquelet, qui ne pourra approcher de la Généralité de Caen plus près que de dix lieues. – Adjudication au rabais des travaux à faire à l'église de Montrotty.

C. 1110. (Cahier.) – In-folio, 8 feuillets écrits, papier.

1750-1757. – Noms, surnoms, qualités et demeures de ceux qui ont été condamnés à l'amende et frais de garnison à l'occasion des corvées ordonnées pour les réparations des chemins ; ledit cahier tenu par Pierre Fournier, coté et paraphé par M. Thomas de Taisnières, subdélégué.

SUBDÉLÉGATION DE ROUEN.

C. 1111. (Liasse.) – 101 pièces, papier (feuilles imprimées).

1787. – Procès-verbaux des assemblées des paroisses de la subdélégation de Rouen (arrondissements de Pavilly, Pont-Saint-Pierre, Ry), pour la nomination d'un syndic et des autres membres qui doivent composer les assemblées municipales, en exécution du règlement de Sa Majesté des 15 et 17 juillet 1787.

C. 1112. (Liasse.) – 9 cahiers in-folio, papier, ensemble 173 feuillets.

1787. – Tableaux des membres composant les assemblées municipales, syndics, seigneurs, curés, greffiers et autres membres dans leur ordre d'élection ; leur âge, le montant de leurs impositions, tant de la taille que des vingtièmes, le nombre de feux. – Tableaux pour les faubourgs et banlieue de Rouen et pour les paroisses comprises dans les six arrondissements de la subdélégation de Rouen.

C. 1113. (Liasse.) – 95 pièces, papier (feuilles imprimées).

1787. – Procès-verbaux des assemblées des paroisses de la subdélégation de Rouen (arrondissements du Bosclehard, Cailly et Duclair), pour la nomination d'un syndic et des autres membres qui doivent composer les assemblées municipales, en exécution du règlement de Sa Majesté de 1787. – Signatures nombreuses. – Les procès-verbaux originaux de ces assemblées furent expédiés au subdélégué, après qu'on en eut tiré deux expéditions, l'une pour le syndic sortant, l'autre pour le syndic nommé.

BUREAU DE FINANCE DE LA GÉNÉRALITÉ DE ROUEN.

C. 1114. (Registre.) – In-folio, 188 feuillets, papier.

1582-1583. – Plumitif des ordonnances du Bureau, intitulé : « Registre des ordonnances et expéditions de messieurs les trésoriers généraux de France à Rouen. » – Vu les lettres patentes du Roi, adressées aux Bureaux de Rouen et de Caen, pour leur mander de faire payer par les receveurs généraux à Michel de Bornes, trésorier des États de Normandie, la somme de 40,000 livres accordée auxdits États pour le remboursement des offices supprimés, le Bureau ordonne qu'il sera payé par le receveur général de Rouen audit de Bornes la somme de 26,666 livres. – Requête de Raymond de Byn, receveur du domaine de Caudebec ; il demande, attendu le manque de fonds, à être déchargé du paiement de la somme de 110 écus sol, pour onze années (10 écus par année), due à Olivier de Lisle et Christophe Fleury, en récompense de la terre que François I^{er} avait prise pour y construire le château de Vatteville. – Ordonnance pour le paiement des trois messagers qui étaient allés, d'après le commandement du procureur des États de Normandie, porter aux baillis et aux lieutenants de Normandie les lettres patentes du Roi pour la réformation de la coutume et les lettres de convocation des États pour le 10 octobre.

C. 1115. (Registre.) – In-folio, 99 feuillets, papier.

1582-1583. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Maître Claude de La Barre, greffier héréditaire audit Bureau. – Le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, avait prié le Roi de lui accorder un jardin situé en la ville de Rouen, paroisse Saint-Vivien, près Sainte-Claire, pour l'employer à quelque œuvre de piété ; le Roi ayant demandé au Bureau si ce jardin était de son domaine et s'il en pouvait disposer, le Bureau prend des informations et reconnaît que ce terrain avait été acheté par les protestants pour y faire les exercices de leur religion et y ensevelir les morts, suivant l'ordonnance de feu M. le maréchal de Montmorency et conformément à l'édit de pacification.

C. 1116. (Registre.) – In-folio, 161 feuillets, papier.

1588. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête des paroissiens d'Oissel à ce qu'il plaise au Bureau : « attendu la contagion, famine et autres incommodités qui a régné en ladite paroisse, de laquelle ils sont presque tous morts, et les réchappés ont tout abandonné, les tenir quittes et déchargez de trois années de toutes charges et impositions. ».

C. 1117. (Registre.) – In-folio, 216 feuillets, papier.

1595. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Refus de tenir quitte le receveur des aides et tailles de Domfront d'une somme de 254 écus qu'il avait payée au capitaine. Ailly, commandant d'une compagnie de gens de pied envoyée en garnison par le duc de Montpensier à Domfront, afin d'empêcher les désordres et pilleries que ceux de la ligue de Bretagne commettaient en basse Normandie. La garnison de Domfront étant assignée sur les finances de la Généralité de Caen, il est décidé que ce serait des deniers de cette Généralité qu'elle devrait être payée. – Un député du Tiers État, Nicolas Le Barbier, lieutenant général civil et criminel au bailliage d'Alençon, ayant demandé que ce qui lui restait dû de sa taxe fût imposé sur ledit bailliage, il est décidé qu'il n'y avait point lieu à cette levée « attendu la pauvreté du peuple et les grandes levées faites en la présente année. »

C. 1118. (Registre.) – In-folio, 139 feuillets, papier.

1596. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Le baron de Médavy, capitaine de cinquante hommes d'armes pour le Roi au bailliage d'Évreux et de Verneuil, demande la vérification des lettres patentes données à Péronne, le 19 octobre 1595, par lesquelles le Roi, en conséquence de l'édit pour la réduction de Verneuil, lui avait accordé 1,000 livres de rente sur la recette des aides de l'Élection de Verneuil. – Les échevins de Rouen demandent communication de lettres patentes du Roi, présentées au Bureau par le sieur de Boniface, pour la levée de 12,000 livres affectées à la continuation des fortifications de Sainte-Catherine-lès-Rouen.

C. 1119. (Registre.) – In-folio, 325 feuillets, papier.

1599. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Sur la requête présentée par le procureur syndic des États de la province de Normandie, afin d'être reçu à la vérification de lettres patentes du Roi portant mandement de lever sur la Généralité de Rouen quelques sommes de deniers ordonnés au duc de Mayenne, le Bureau ordonne que ledit procureur se retirera vers le Roi pour faire ses remontrances et fera ensuite apparoir de la volonté de Sa Majesté ; – autre ordonnance relative à la même affaire. – Vérification de lettres patentes du Roi en faveur des marchands écossais. – Vérification des lettres patentes du Roi qui ordonnent qu'il sera levé sur les Généralités de Paris, de Rouen et d'Orléans la somme nécessaire pour la réparation du pont de Mantes. – La Généralité de Rouen y contribua pour 3,500 livres.

C. 1120. (Registre.) – In-folio, 264 feuillets, papier.

1602. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Expédier à David Doublet, trésorier des États de Normandie, des lettres d'État pour payer au sieur de Fervaques, maréchal de France, lieutenant général en Normandie, 200 écus pour avoir assisté pendant quinze jours à la séance des États de Normandie.

C. 1121. (Registre.) – In-folio, 261 feuillets, papier.

1603. – Plumitif des ordonnances du Bureau, – « Taxe accordée à Martin Le Mégissier, imprimeur pour le Roi à Rouen, pour l'impression de cent cahiers des *Articles v. et remontrances faites en la convention des Estats de et Normandie*, tenue à Rouen, le XXIV d'octobre dernier, avec la responce et ordonnance sur ce faite par Sa Majesté. » – Les habitants de Pontoise demandent à ne plus faire partie de l'Élection de Gisors.

C. 1122. (Registre.) – In-folio, 243 feuillets, papier.

1608. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête des habitants du Mesnil-sous-Jumièges. Ils demandent à être déchargés d'une partie de la taille à cause des pertes qu'ils ont éprouvées les années précédentes, par suite du débordement de la rivière de Seine. – Ordonnances relatives à la démolition du pont de Rouen.

C. 1123. (Registre.) – In-folio, 253 feuillets, papier.

1610. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Démolition du pont de Rouen. – Requête des habitants de Cesseville, Élection de Pont-de-L'Arche, aux fins d'être déchargés de la taille, « attendu la perte arrivée à leurs grains par la fouldre des gresles, eaues et vents qui tombèrent du ciel, le mardi XXII de juin dernier, sur plus de 800 acres, de la valeur de plus de 6 à 7,000 livres. » – Les paroissiens de Champenard, Authueil, Anthouillet, Élection d'Évreux, se plaignaient des pertes qu'ils avaient éprouvées en leurs vignes et noyers depuis l'année du grand hiver ; la plupart des habitants avaient succombé aux maladies contagieuses. – Les contribuables d'Etrépagny déclaraient que depuis quinze ans il ne s'était point passé deux années sans qu'il ne leur fût arrivé quelque malheur, feu, grêle, perte de grains ou stérilité de fruits. – Requêtes analogues des contribuables de Beauvoir-en-Lyons, Croisy-La-Haye, Breuil, Bardouville, Saint-Valery-en-Caux, Sainte-Opportune, Les Authieux, Port-Saint-Ouen, Mesnil-sur-Yère, Montmarcy, Nonant, La Roche-de-Nonant.

C. 1124. (Registre.) – In-folio, 261 feuillets, papier.

1611. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – André Godard, contrôleur général des réparations et fortifications de Normandie, « demande à ce qu’il lui soit fait taxe de sa peine d’avoir eu l’œil et d’avoir été présent à toutes les démolitions faites, depuis le 1^{er} janvier 1606 jusqu’alors, de quelques arches du pont de Rouen, et d’un vieux pont de bois, ci-devant construit sur icelui, ensemble de plusieurs vieux cintres qui se trouvaient sous les arches. » – Les habitants de Breuil-Pont demandent à être déchargés de la taille à cause des pertes occasionnées par le débordement de la rivière d’Eure et par la maladie contagieuse. (Ce plumitif n’est qu’un registre de notes prises à l’audience par les greffiers.)

C. 1125. (Registre.) – In-folio, 193 feuillets, papier.

1612. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête présentée par les paroissiens du village de Saint-Just, Élection d’Andely, afin d’obtenir vérification des lettres patentes du Roi du 23 avril 1611, par lesquelles Sa Majesté, conformément à l’arrêt de son Conseil dudit jour, leur avait permis de faire lever sur eux 1,310 livres en deux années, pour la réparation de la tour, nef et église dudit lieu. – Acte délivré aux États de Normandie de leur opposition à l’exécution des lettres patentes du Roi et arrêt du Conseil, qui ordonnaient que pour le curage des fossés de la ville du Havre il serait levé, sur la province de Normandie, une somme de 2,400 livres.

C. 1126. (Registre.) – In-folio, 104 feuillets, papier.

1613. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête des habitants de La Folletière, Élection de Caudebec, afin d’obtenir vérification des lettres patentes du 25 septembre 1612, par lesquelles Sa Majesté leur avait permis de faire lever sur eux 1,099 livres, pour la réédification de l’église et réparation des cloches de ladite paroisse. – Vérification des lettres patentes données à Paris le 16 décembre 1612, ordonnant la levée sur les contribuables de la Généralité de Rouen de 12,000 livres pour leur part des 18,000 livres accordées par les États de la province à feu monseigneur le comte de Soissons, grand maître de France, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en Normandie.

C. 1127. (Registre.) – In-folio, 158 feuillets, papier.

1614. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Vérification de lettres patentes ordonnant la levée sur les contribuables aux tailles de la Généralité de Rouen de 20,000 livres pour la démolition du château de Quillebeuf. – Ordonnance touchant l’établissement du bateau privilégié du Port-Saint-Ouen, à Rouen, concédé à Jean de Marchis par lettres patentes en date du 30 mars 1613.

C. 1128. (Registre.) – In-folio, 163 feuillets, papier.

1615. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Vérification de taxes accordées à Cotentin Cousset, Julien Le Bret, vicomte de Gisors, Jacques Champion, laboureur, Isaye Petit-Gars, sieur de La Garenne, Pierre Bouille, avocat du Roi au siège présidial d’Alençon, députés du Tiers État des bailliages de Caux, Gisors, Le Perche, Alençon, et au sieur de Flavacourt, chevalier, député de la Noblesse du bailliage de Gisors, pour avoir assisté aux États Généraux tenus à Paris en la présente année. – Ordonnances des 10 et 29 avril, 4, 5 et 19 mai. – Requête des habitants de la paroisse de Beuvilliers, Élection de Lisieux, afin d’être déchargés de la taille, « attendu que si peu d’héritages qui a sont dans ladite paroisse appartiennent aux gentilshommes et bourgeois dudit Lisieux, n’en étant que quelques douze acres aux pauvres contribuables dont ils font de rentes seigneuriales sept vingt livres. »

C. 1129. (Registre.) – In-folio, 151 feuillets, papier.

1616. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Vérification de lettres du Roi ordonnant une imposition pour la solde et entretien des compagnies levées par le duc de Montbason, afin de tenir garnison à Quillebeuf pour la sûreté de cette province, et courir sus à la multitude excessive de

gens de guerre qui se lèvent sans commission de Sa Majesté, à la ruine, foule et oppression du peuple.

C. 1130. (Registre.) – In-folio, 155 feuillets, papier.

1617. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Travaux : au port de Saint-Valery-en-Caux ; – à l'estrapade de Pont-de-L'Arche ; – à la démolition du château de Neufchâtel ; – à la réparation du grand chemin de Vacœuil, tendant de Rouen en Picardie, par lequel passent d'ordinaire les marchands et rouliers ; – au pont de Pont-de-l'Arche ; – au pont de Rouen. – Les receveurs de tailles de la Généralité de Rouen demandent de leur ordonner des escortes, « attendu le péril qu'il y a sur les chemins, à cause des troubles et remuements qui ont maintenant cours en ce royaume, et qu'ils ne sauroient faire voiture des deniers en leur charge, sans danger de leur vie et perte desdits deniers. »

C. 1131. (Registre.) – In-folio, 125 feuillets, papier.

1618. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Réparation des châteaux de Charleval, de Rouen, de Dieppe, d'Évreux, du Vieux-Palais de Rouen et de la citadelle du Havre.

C. 1132. (Registre.) – In-folio, 94 feuillets, papier.

1619. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Sur la requête des habitants du Glos-la-Ferrière, ordre de remettre la somme provenant de la vente des pierres de la fontaine de Glos aux habitants, pour être affectée à la réparation d'une ancienne chapelle assise en la cour du château, appartenant au Roi. – Ordonnances relatives : au canal du Havre, commencé par le sieur de Villars, marquis de Gravelle, gouverneur du Havre, pour conduire de l'eau douce dans cette ville ; – à la démolition du château du pont de Rouen ; – au pont de bois de Rouen ; – au château et au pont de Saint-Valery-en-Caux.

C. 1133. (Registre.) – In-folio, 129 feuillets, papier.

1620. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête en décharge de taille à cause des désastres occasionnés par l'orage du 3 juillet ; – ordonnances faisant droit à ces requêtes. – Ordonnance pour enjoindre aux officiers d'Arques, retirés en la ville de Dieppe, de retourner à leur poste et d'exercer les fonctions de leurs charges, nonobstant les ordres contraires du duc de Longueville. – Le duc de Longueville saisit 6,062 livres dans les coffres de la recette des tailles d'Arques.

C. 1134. (Registre.) – In-folio, 84 feuillets, papier.

1621-1623. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête des habitants de Cany demandant à être déchargés de la taille, « attendu la ruine et combustion arrivée à Cany. » (Ce plumitif n'est qu'un registre de notes prises à l'audience.)

C. 1135. (Registre.) – In-folio, papier, 117 feuillets.

1622. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Vérification de lettres patentes du Roi en forme d'édit, données au camp devant Saint-Jean, au mois de juin 1621, portant création en titre d'office de trois receveurs des deniers communs patrimoniaux et d'octroi en chacune des villes du royaume, un ancien, un alternatif et un triennal. – Durant les trois mois de septembre, octobre et novembre, le bureau est en vacance, « tant à cause de la vacation que de la contagion estant en ceste ville de Rouen. »

C. 1136. (Registre.) – In-folio, 157 feuillets, papier.

1623. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Taxe accordée à Martin Le Mégissier, imprimeur ordinaire du Roi, pour l'impression du *Cahier des remontrances des Estats tenus à Rouen*, le 11 janvier 1623, avec les commissions pour la distribution des étapes. – Bail à ferme des vingt-quatre étaux du pont de Robec, à Rouen.

C. 1137. (Registre.) – In-folio, 163 feuillets, papier.

1624. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête de René Brunet, secrétaire de la chambre du Roi et fermier de l'écu pour tonneau de mer qui se lève en la province de Normandie, rappelant que les registres et les mémoires de sa recette ont été volés et brûlés pendant la sédition naguères arrivée à Rouen (17 mai). – Mention : de réparations aux quatre ponts de la vicomté de Beaumont-le-Roger, et de l'élargissement du grand chemin royal tendant de la porte Bouvreuil au Mont-aux-Malades ; – de l'épidémie qui régna à Caudebec, à Firfol, à Magny. Caudebec fut presque complètement abandonné ; 80 personnes moururent à Firfol, plus de 600 à Magny.

C. 1138. (Registre.) – In-folio, 185 feuillets, papier.

1625. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Les contribuables de la paroisse de Mesnil-aux-Moines, Élection d'Arques, remontrèrent « qu'il était arrivé audit village un tel ravage et abondance d'eau que la plupart des bastimens... semences... avoient été enlevés et perduz, outre plusieurs personnes..... qui avoient esté noyées, tellement que les supplians avoient reçu si grande perte et ruine qu'ils en estoient demeurez pauvres et misérables et contraints de mendier leur vie. » Le Bureau rend une ordonnance en leur faveur. – Mention de travaux : à la chaussée de Moulineaux ; – au grand chemin royal tendant de Rouen à Pont-Audemer, par la montagne de Moulineaux ; – à l'église des Jésuites de Rouen ; – au grand chemin royal de Gisors à Pontoise ; – au pont de Saint-Vast-sur-Équiqueville ; – à la nouvelle église, de Saint-Remy à Dieppe. – Vu le placet présenté au Roi par François Lemetel, sieur de Bois-Robert, aux fins d'obtenir les offices de la maîtrise et conduite de deux bateaux voituriers par la rivière de Seine, pour aller de Rouen à La Bouille et de La Bouille à Rouen, le Bureau donne un avis favorable au sieur de Bois-Robert, sans préjudice toutefois aux droits que le baron de Mauny prétendait sur les bateaux voituriers.

C. 1139. (Registre.) – In-folio, 206 feuillets, papier.

1626. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Vu la remontrance d'Eschard, procureur syndic des États de Normandie, le Bureau ordonne qu'il sera sursis à la levée de la crue de 6,000 livres accordée par le Roi au sieur Batignon, pour le récompenser de la perte d'un navire et que ledit Batignon se pourvoira comme il pourra. – Mention d'un furieux orage arrivé le 27 juin. – Maladies contagieuses à Dieppe et à Saint-Valery.

C. 1140. (Registre.) – In-folio, 176 feuillets, papier.

1627. – Plumitif des ordonnances du Bureau. –Poursuite des remontrances faites au Roi en la convention des États tenus à Rouen le 7 décembre 1620, article 4, le Roi avait ordonné que les contribuables aux tailles qui se retireraient au village prochain hors de ladite province, pour s'en exempter, ne pourraient jouir de cette exemption ; mais, malgré cette défense, nombre de contribuables obtenaient journellement au Conseil du Roi des décharges au préjudice de ce règlement, « ce qui est de telle conséquence, disait le procureur syndic des États de Normandie, que cette province se trouvera en quelque temps destituée d'habitants qui puissent payer la taille et fournir aux charges de l'Etat, estant un vray moyen pour affranchir tous les riches taillables et les faire nobles, du moins leur donner un commencement de noblesse. » – Travaux aux grands chemins tendant de Rouen au pays de Caux par la vallée d'Yonville ; – au Mont-aux-Malades et à Neufchâtel ; – réparations au Vieux-Palais de Rouen, etc.

C. 1141. (Registre.) – In-folio, 139 feuillets, papier.

1627-1629. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Chaussée à faire au grand chemin royal de Rouen à Caudebec par Duclair. (Ce plumitif n'est autre chose qu'un registre de notes très-peu lisibles et à peine compréhensibles prises à l'audience par les greffiers.)

C. 1142. (Registre.) – In-folio, 176 feuillets, papier.

1628. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête des habitants de Saint-Clair-sur-Epte ; ils remontrent que le pont situé à l'entrée du bourg était tombé en ruine par les grandes inondations

survenues le 7 janvier. – Requête des habitants de Fontaine-le-Bourg, exposant qu'au mois de décembre 1627 le tonnerre était tombé sur leur église et qu'il n'en restait plus qu'un pan de muraille.

C. 1143. (Registre.) – In-folio, 180 feuillets, papier.

1629. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête des habitants du Mesnil-sous-Jumièges aux fins d'être déchargés de la taille, « attendu la ruine par eux soufferte par l'impétuosité des vents et débordement de la mer, qui a couvert une grande partie des terres de ladite paroisse et noyé les grains. » – Le Bureau consent l'entérinement des lettres du Roi du 18 décembre 1628, par lesquelles Sa Majesté donnait au cardinal de Richelieu, surintendant de la navigation, tous les deniers provenant des droits appartenant à Sa Majesté et réservés pour le fait de l'amirauté, « tant de ce qui se tire de la mer, soit sparies, waresques, bris et naufrages, prises et confiscations, choses de flot, soit de ce qui s'en seroit allé à fond, ou qui par engins ou force se pourrait pescher. » – Diminution de 800 livres sur la taille durant dix ans aux habitants d'Aumale, attendu que le premier jour de juin 1629 il serait arrivé « une telle combustion et embrasement de feu audit lieu, qu'il y auroit eu jusques au nombre de six vingts et tant de maisons brûlées, qui estoient les meilleures et principales dudit bourg ; ce qui a fait que la plupart desdits habitants sont réduits en une extrême pauvreté et contraints de mandier. »

C. 1144. (Registre.) – In-folio, 211 feuillets, papier.

1630. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Les sieurs Leseigneur, de Hanyvel, de Giverville et Eude, députés par le Bureau pour aller saluer monseigneur le duc de Longueville arrivé à Rouen. – Le procureur syndic des États demande acte de son opposition à l'exécution d'un arrêt du Conseil qui ordonnait de lever : 25,000 livres pour le remboursement des avances faites pour la nourriture de l'armée de Sa Majesté passant de La Rochelle en Piémont ; 10,000 livres, pour le payement des munitionnaires de l'armée de La Rochelle ; 23,333 livres, pour les turcies et levées de la rivière de Loire ; 29,700 livres pour l'établissement de l'armée d'Italie. Il déclare que cet arrêt ne peut être exécuté sans causer la ruine complète de la province déjà accablée d'impositions, et requiert en conséquence que l'on attende pour prendre un parti la prochaine convention des États. – Le Bureau accorde au procureur des États un délai de deux mois pour se pourvoir auprès de Sa Majesté, et ordonne qu'en attendant on surseoira à l'exécution de l'arrêt.

C. 1145. (Registre.) – In-folio, 117 feuillets, papier.

1630-1631. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Lettre du surintendant d'Effiat aux trésoriers de France, par laquelle il leur demande en termes assez vifs d'avoir à rétablir le sieur Leseigneur de Reuville, qu'ils avaient interdit de ses fonctions. (Ce plumitif n'est qu'un registre de notes prises à l'audience par les greffiers.)

C. 1146. (Registre.) – In-folio, 186 feuillets, papier.

1631. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête de Joseph de Boniface, chevalier, baron de Bosc-Rohard, gouverneur de la ville et du château d'Arques. Il remontre que le château, depuis longtemps négligé, est tombé en ruine et devenu inhabitable et demande qu'on y fasse des réparations.

C. 1147. (Registre.) – In-folio, 265 feuillets, papier.

1637. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Plainte des habitants de Vitefleur contre le sieur de Bretigny, cornette de la compagnie de cheveu-légers du sieur Dancourt, qui s'était permis de menacer lesdits habitants de loger sa compagnie au presbytère et de couper les oreilles au procureur fiscal de la haute justice de Vitefleur. – Députation nommée par le Bureau pour aller saluer le Roi.

C. 1148. (Registre.) – In-folio, 87 feuillets, papier.

1642. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – M. Leseigneur communique au Bureau une lettre de cachet du Roi qui lui avait été remise par le sieur Pascal, intendant (le père de Blaise Pascal). – Ordonnance relative au paiement des gages du procureur des États de Normandie. (Ce plumitif n'est qu'un registre de notes prises à l'audience par les greffiers.)

C. 1149. (Registre.) – In-folio, 273 feuillets, papier.

1643. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Mention de Charles Benserade, procureur du Roi à la Maîtrise des eaux et forêts de Lyons. – Ordonnance relative aux travaux faits au pont et au château de Pont-de-l'Arche. – Requête des habitants de Doudeville aux fins d'être déchargés de la taille, en considération de l'incendie arrivé audit bourg le 16 juin. Cet incendie consuma en moins d'une heure 70 maisons. – Vérification d'un arrêt du Conseil du 3 août, ordonnant que la dépense à faire pour les prisonniers de guerre espagnols, pris à Rocroy, serait supportée par chacune des Généralités où ils avaient été envoyés.

C. 1150. (Registre.) – In-folio, 54 feuillets, papier.

1645-1646. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Députation pour aller saluer M. le marquis de Beuvron. – Ordonnance relative aux travaux à faire à Pont-de-l'Arche. (Ce plumitif n'est qu'un registre de notes prises à l'audience par les greffiers.)

C. 1151. (Registre.) – In folio, 278 feuillets, papier.

1661. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête présentée par le marquis de Beuvron, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Normandie. Il remontre que le château du Vieux-Palais de Rouen, destiné à sa demeure, était en plusieurs endroits tellement ruiné qu'il allait devenir inaccessible ; la plupart des édifices étaient découverts ; la muraille qui soutenait le grand corps de logis aboutissant sur le rempart était tombée ; de graves accidents étaient à craindre, si l'on n'avisait promptement aux réparations. – Ordonnance relative aux réparations de Pont-de-l'Arche.

C. 1152. (Registre.) – In-folio, 298 feuillets, papier.

1647. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Travaux à faire aux pont, chaussée et château de Pont-de-l'Arche. – Vérification de lettres patentes du Roi du 16 décembre 1640, qui ordonnent de lever sur les Élections de la Généralité de Rouen 22,000 livres et portion de 52,000 livres accordées par les États de Normandie au duc de Longueville, au marquis de Beuvron et au sieur de Matignon. – Ordonnances relatives aux réparations à faire au château du Vieux-Palais. On avait logé dans les tours de ce château un certain nombre de prisonniers espagnols ; ils étaient exposés à la pluie et à tant d'incommodités qu'ils s'abandonnaient au désespoir et cherchaient de toutes manières à s'évader.

C. 1153. (Registre.) – In-folio, 240 feuillets, papier.

1648. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Mention de Jean Le Clerc, ci-devant entrepreneur des ouvrages du pont neuf de pierre qui devait être construit sur la rivière de Seine à Rouen. – Vérification d'une lettre de cachet du Roi du 22 juillet, et de la déclaration du 19 juillet précédent, portant révocation des commissions extraordinaires des intendants. – Ordonnances relatives au canal de Beuvron à Dives.

C. 1154. (Registre.) – In-folio, 179 feuillets, papier.

1648-1650. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Députation nommée pour aller de la part du Bureau saluer monseigneur le duc de Longueville. – Rapport et ordonnance concernant l'assemblée des compagnies souveraines de la ville de Rouen. (Ce plumitif n'est qu'un registre de notes prises à l'audience par les greffiers.)

C. 1155. (Registre.) – In-folio, 235 feuillets, papier.

1650-1652. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Lecture faite à Jacques Baudry des lettres de cachet du Roi, du dernier février 1651, qui le rétablissent dans la charge de procureur des États de Normandie (Pierre Corneille avait remplacé Baudry dans ses fonctions). (Ce plumitif n'est qu'un registre de notes prises à l'audience par les greffiers.)

C. 1156. (Registre.) – In-folio, 302 feuillets, papier.

1652. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Mention de maître Jean de Benserade, maître particulier quadriennal héréditaire des eaux et forêts en la Maîtrise des quatre vicomtés de Gisors. – Adjudication de réparations à faire au pont de Pont-de-l'Arche. – Requête des habitants de Saint-Saëns, aux fins d'être déchargés de la taille, en considération de l'incendie arrivé le 18 mai : 150 maisons furent consumées ; la plupart des habitants furent réduits à la mendicité ; la perte s'éleva à plus de 200,000 livres. – Requête des habitants du Bosc-le-Hard, ruinés par l'incendie de leur bourg.

C. 1157. (Registre.) – In-folio, 281 feuillets, papier.

1653. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Mention des prisonniers espagnols pris à Rocroy, Fort-Louis et Bourbourg, et conduits au château de Pont-de-l'Arche. – Ordonnance relative aux réparations à faire à un pilier de l'arche du pont de Vernon sous laquelle passaient les bateaux. – Vérification d'un arrêt du Conseil du 20 août qui autorise la levée d'une imposition de près de 2,000 livres sur les habitants de la paroisse du Chêne, pour la réparation de leur église. – Ordonnance pour contraindre par corps le fermier de la ferme du gros des poissons et harengs de la ville de Rouen à délivrer à chacun des trésoriers de France au Bureau des finances de Rouen, la veille de Noël, un plat de viande, et aux greffiers et à un des huissiers un demi-plat.

C. 1158. (Registre.) – In-folio, 187 feuillets, papier.

1654. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Ordonnance relative aux réparations à faire au pont de Vernon. – Requête des habitants de Beuvron, Beaufou, Druval, Saint-Aubin-le-Bizai, Saint-Jouin, Clermont, Putot-en-Auge, Gerrots, à ce qu'il plaise au Bureau ordonner l'enregistrement d'un arrêt du conseil par eux obtenu le 19 mai 1649 et leur accorder mandement pour l'adjudication de la confection d'un canal navigable de 12 à 13 pieds de largeur et de 4 pieds 1/2 à 5 pieds de profondeur, depuis Beuvron jusqu'à Dives.

C. 1159. (Registre.) – In-folio, 209 feuillets, papier.

1655. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Sur l'avis que le duc de Longueville désirait voir MM. du Parlement et des autres compagnies députer pour saluer madame de Longueville, arrivée depuis peu de jours à Rouen, mais que le Parlement avait fait difficulté d'y consentir et avait accordé seulement que MM. de Faucon de Ris, premier président, de Franquetot, président, et Dambray, conseiller, iraient comme particuliers saluer ladite dame, le Bureau, d'après cet exemple, nomme MM. Leseigneur, Puchot et Hanyvel pour y aller, au même titre.

C. 1160. (Registre.) – In-folio, 225 feuillets, papier.

1656. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Requête de Louis Le Porquier, trésorier du duc de Longueville, gouverneur de Normandie, aux fins d'obtenir exécutoire sur Guillaume Duhamel, trésorier des États de Normandie, pour le retrait de la somme accordée par la province audit seigneur de Longueville. – Enregistrement de lettres de naturalité accordées à des familles portugaises.

C. 1161. (Registre.) – In-folio, 190 feuillets, papier.

1657. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Vérification du plan présenté à M. Pierre de Becdelièvre, sieur d'Hocqueville, premier président en la Cour des Aides, aux fins d'obtenir par acensement l'ancien bâtiment servant ci-devant de prison au bailliage de Rouen ; avis favorable du Bureau. – Ordonnance pour procéder à une enquête *de commodo et incommodo* au sujet de

l'érection d'un plein-fief de haubert sous le nom de Saint-Martin de Harfleur, sollicité par le sieur Du Mesnil-Costé, conseiller au Parlement.

C. 1162. (Registre.) – In-folio, 169 feuillets, papier.

1658. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Nombreuses mentions des dégâts causés par les inondations des 13, 15 mars, 12 avril, 24, 25 et dernier mai, 5 et 7 juin : la plupart des maisons d'Elbeuf étaient pleines d'eau et abandonnées, 13 mars ; une arcade et un parapet du pont de Pont-de-l'Arche proche la ville avaient été enlevés, 15 mars ; le pont de Maromme avait été rompu, 12 avril.

C. 1163. (Registre.) – In-folio. 200 feuillets, papier.

1659. – Plumitif des ordonnances du Bureau. – Claude de Girardin, seigneur de Vaudreuil, demande au Bureau qu'il lui plaise commettre un de ses membres pour informer de la commodité ou incommodité de la réfection des deux ponts et chaussées dudit Vaudreuil, qui avaient été ruinés par le débordement des eaux, et de la levée des droits de péage et passage jugés nécessaires pour le paiement des travaux. Baudouin est chargé de cette information. – Nicolas Nepveu, commis à la recette des tailles de l'Élection d'Arques, aura à payer à Jean Le Noble, commis de Jean-Antoine Ranchin, receveur général, 3,970 livres pour la *crue*, des États de la province de l'année 1658. Cette somme devra ensuite être versée entre les mains de Guillaume Duhamel, trésorier des États, pour être affectée à l'usage auquel elle a été destinée. – Jean-Baptiste Poirier, bailli vicontal de la haute justice de Pont-Saint-Pierre, remontre que, dans le grand chemin royal conduisant de Rouen à Ecois, Andely, Vernon, Mantes, Magny, Paris, « il estoit arrivé de grands préci- pièces causés par l'inondation des grandes eaux et ravines dernières, notamment entre l'église Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre et l'Hermitage, lesquels précipices estoient remplis d'eau de plus de 50 pieds de profondeur et d'environ 30 pieds de largeur. » Un commissaire est nommé pour procéder à une enquête.

C. 1164. (Registre.) – In-folio, 236 feuillets, papier.

1661. – Plumitif des ordonnances. – Députation nommée pour aller saluer le duc de Longueville arrivé à Rouen le 11 janvier. – Réception d'une lettre de cachet du Roi du 20 décembre portant ordre à la Compagnie d'aller saluer et haranguer la Reine d'Angleterre, tante de S. M. à son passage à Rouen. – Mention de six-vingts Espagnols capitaines, officiers et autres, pris à la bataille de Rocroy, ayant logé à Pont-de-l'Arche. – Sur la requête de maître Nicolas Petit, commis à la recette générale des finances de la Généralité, il est ordonné que les échevins, procureur-syndic et habitants en général de la ville du Havre seront contraints solidairement, comme pour deniers royaux, au paiement de la somme de 12,000 livres à laquelle ils avaient été taxés pour leur part de la subsistance et de l'ustensile du quartier d'hiver de l'année 1660.

C. 1165. (Registre.) – In-folio, 236 feuillets, papier.

1663. – Plumitif des ordonnances. – Travaux à faire au pont de Pont-de-l'Arche et au canal d'Andely. – Le Seigneur, Puchot, de Bétheneourt et Cavalier rapportent que, sur l'avis qui leur avait été donné du décos du duc de Longueville, ils sont allés saluer madame de Longueville, madame de Nemours, et les comtes de Dunois et de Saint-Paul, ses enfants. – Jacques Malherbe, écuyer, sieur Du Bouillon, conseiller du Roi au Parlement, et Charles Malherbe, écuyer seigneur d'O, conseiller du Roi au siège présidial de Caen, seront payés par de Courcelles, commis à la recette générale, de 450 livres pour la dernière moitié des gages attribués à l'office de président en la Cour des Aides, dont était pourvu feu maître Jacques Du Gripon, leur débiteur.

C. 1166. (.Registre.) – In-folio, 214 feuillets, papier.

1664. – Plumitif des ordonnances. – Travaux à faire au canal d'Andely pour le détournement des ravines. – Mention de Jean-Baptiste Le Blanc, écuyer, sieur de Piosay, maître particulier des eaux et forêts du bailliage de Gisors, héritier de maître Charles de Benserade, procureur du Roi en l'Élection de Lyons. – Guillaume Duhamel, trésorier des États, représente la signification à lui faite

d'un arrêt du Conseil qui lui ordonne de compter par état au dit Conseil de la somme imposée en 1663 pour la *crue* du gouverneur. – Louis Le Forestier, adjudicataire des travaux à faire aux prétoires, halles, maisons, ponts et pavages dépendant du domaine du Roi en la vicomte d'Évreux. – Enregistrement des lettres de provision de Jean-Baptiste Caullier à l'office de conseiller au siège présidial de Rouen ; – de contrats d'acquisition d'héritages par Jean de La Fontaine, dit Wicard, et Simon Vrouling, nouvellement naturalisés. – Réception d'une lettre de Colbert annonçant au Bureau qu'il a rendu compte au Roi du zèle qu'a montré la Compagnie d'entrer au commerce des Indes Orientales et que Sa Majesté a témoigné en savoir gré à la Compagnie.

C. 1167. (Registre.) – In-folio, 250 feuillets, papier.

1665. – Plumitif des ordonnances. – Lettres d'État délivrées à Guillaume Duhamel, trésorier des États, pour 14,916 livres affectées à l'usage de la province. – Postes payées sur ces fonds. – Envoi d'un arrêt du Conseil prescrivant au Bureau de s'informer soigneusement des ponts et chaussées et chemins que les seigneurs sont tenus de réparer et d'entretenir. – Plaintes au sujet du désordre que l'on observe dans le port des paquets du Roi et le départ des courriers. On remettra à Jean Berthet, directeur et contrôleur général des postes en Normandie, l'état général des dites postes dans la Généralité. – Quinze perches du grand chemin du Roi près Caudebec se sont éboulées et sont tombées dans la Seine. Comme c'est un chemin tout à fait nécessaire, n'y en ayant d'autre pour aller de Rouen au Havre, Michel Cavelier, vicomte de Caudebec, demande que l'on assujettisse les particuliers des paroisses riveraines à venir travailler à la réparation. Il en sera écrit à M. Marin, intendant des finances. – Continuation de travaux au canal d'Andely ; pont à faire devant la porte du Bélier, en ladite ville. – On signale les accidents qui arrivent fréquemment à Barentin, parce qu'on a négligé de rétablir le pont tombé, il y avait dix ans, et qu'on n'avait pas encore rétabli. – Députation pour aller saluer le duc de Montausier, lieutenant général de Normandie, arrivé à Rouen le 26 avril.

C. 1168. (Registre.) – In-folio, 287 feuillets, papier.

1666. – Plumitif des ordonnances. – Continuation de travaux au canal d'Andely. – « Messieurs sont partis du Bureau dans des carrosses et sont allés en la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul à la cathédrale pour assister aux prières des vigiles qui se disent pour le repos de l'âme de la feuve Reine-mère. » – Réception d'une lettre de cachet du Roi touchant la commission de Barrin de La Gallissonnière, commissaire départi par Sa Majesté en la Généralité. – Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille aînée du feu duc d'Orléans, et Marie de Lorraine de Guise, en son nom et comme tutrice honoraire du prince de Joinville, héritiers par bénéfice d'inventaire du duc de Guise, demandent l'exécution de l'arrêt du Conseil portant mainlevée des saisies opérées sur sa succession. – Pierre Freslard nommé à l'office de lieutenant général au bailliage de Gisors en la châtellenie de Lyons.

C. 1169. (Registre.) – In-folio, 236 feuillets, papier.

1668. – Plumitif des ordonnances. – Continuation de travaux au canal d'Andely. – Pierre Le Prompt adjudicataire pour le prix de 2,200 livres d'un bateau neuf à faire pour servir au pont de bois de Rouen. – Jacques Moreau adjudicataire du pavé à placer à la grande place de Magny et à la chaussée allant de ladite place à l'hôtel seigneurial du duc de Villeroy. – Ordonnance pour l'enregistrement de la charte de fondation de Charles VII en faveur des Célestins de Rouen. – Ouvrages à faire pour l'amendement et l'élargissement du chemin royal de La Valette allant de Rouen au pays de Caux. – Rappel de l'arrêt du Conseil du 27 août pour la translation des bureaux des recettes générales des finances de la ville de Rouen à Pont-de-l'Arche, à cause de la maladie contagieuse ; – défenses sous des peines rigoureuses faites, à cette occasion, aux bourgeois de Rouen d'approcher des quais et ports de Pont-de-l'Arche et de Caudebec. – Réédification d'un talus près le pont de Vernon servant à tirer les bateaux montant par la rivière de Seine à Paris.

C. 1170. (Registre.) – In-folio, 127 feuillets, papier.

1672. – Plumitif des ordonnances. – Continuation de travaux au canal d'Andely ; – au chemin de Rouen à Dieppe. – Requête de Florent Hébert, banquier à Paris, ayant droit de dame Marie de Fiesque, tutrice honoraire de messire Jean-Louis-Mario, comte de Fiesque, légataire universel de dame Anne Le Veneur, pour recevoir 1,700 livres d'arrérages de 500 livres de rente sur la recette générale de Rouen dont le titre de constitution remontait à Scipion, comte de Fiesque, chevalier de la Reine en 1588. – De Cavelier et de La Place, députés pour aller saluer Je marquis de Beuvron, lieutenant du Roi en Normandie, à son arrivée à Rouen au château du Vieux-Palais. – Le Seigneur et Baudouin présentent une lettre de cachet du Roi qui les commet pour assister au département de la taille de l'année 1673, avec de Creil, commissaire départi en la Généralité. – Adrien Duval nommé conseiller au bailliage et siège présidial d'Evreux, à la place de Robert Le Fevre. – Mention de Charles de La Niepce, sieur d'Anneville, gentilhomme de S. A. Mgr le Prince, fils aîné et héritier de Jean-Pierre de La Niepce, en son vivant élu en l'Élection de Montivilliers.

C. 1171. (Registre.) – In-folio, 52 feuillets, papier.

1674. – Plumitif des ordonnances. – Vérification des lettres patentes du Roi par lesquelles Sa Majesté fait don au second couvent de la Visitation de Rouen d'une ruelle située au haut de la rue Sainte-Geneviève, et de remplacement du rempart auquel elle aboutit. – Pierre Chrétien nommé par de Chamillard exempt général du grand prévôt de Normandie, à la place de Pierre Bonhomme. – Mention de Philippe Baudry, sieur de Monville, conseiller du Roi et vice-bailli de Rouen. – A l'avenir les trésoriers généraux de France qui se feront recevoir en ce Bureau payeront 1,000 livres chacun, outre les droits accoutumés pour aider à couvrir les frais des affaires que la compagnie doit poursuivre à Paris et ailleurs.

C. 1172. (Registre.) – In-folio, 79 feuillets, papier.

1675. – Plumitif des ordonnances. – Enregistrement d'un arrêt du Conseil obtenu par les échevins de Rouen qui leur accorde l'autorisation de lever 30,000 livres sur les trois Généralités de Normandie pour être employées au pont de Rouen. – Baudouin Du Basset représente que Duhamel, archidiacre, et Féret, intendant du cardinal de Bouillon, sont venus le trouver, comme l'ancien du Bureau, pour prier la compagnie d'assister au service qui sera célébré le 14 décembre en l'église de Saint-Ouen pour le repos de l'âme du vicomte de Turenne. – A l'avenir, les trésoriers de France entreront au Bureau et tiendront la séance avec les robes du Palais et le bonnet carré, ainsi qu'il se pratique à la Chambre des Comptes. – Joachim Pellerin nommé conseiller au bailliage et siège présidial de Rouen, à la place de Jacques Nicaise.

C. 1173. (Registre.) – In-folio, 38 feuillets, papier.

1676. – Plumitif des ordonnances. – Sur la requête de Nicolas Le Pesant, sieur de Boisguilbert, ayant acheté l'office de conseiller du Roi au Parlement du sieur de Giverville-Glatigny, il est ordonné que le nouveau titulaire sera payé de ses gages à commencer du 1^{er} janvier 1675. – Mention d'incendies aux bourgs de Bolbec et de Buchy – Louis Asselin, sieur de Bailleul, nommé conseiller layau Parlement, à la place de son père. – Invitation aux élus des Élections de recueillir les informations nécessaires sur les pertes souffertes par les taillables par suite de la grêle, et d'adresser leurs procès-verbaux au Bureau.

C. 1174. (Registre.) – In-folio, 62 feuillets, papier.

1677. – Plumitif des ordonnances. – Isambard Saver, sieur de La Houssaye, conseiller du Roi, trésorier général de France, désirant obtenir des lettres d'honneur de sa charge qu'il exerce depuis plus de vingt ans, demande un certificat favorable à sa compagnie ; – certificat constatant que, reçu à son office le 7 avril 1656, il a été député jusqu'à seize fois vers le chancelier de France, les ministres et les secrétaires d'État. – Louis de Romé, sieur de Vernouillet, pourvu en remplacement de Pierre Lemercier aux offices de lieutenant général, lieutenant civil et président au bailliage et siège présidial de Gisors. – Maître Vallée, notaire et secrétaire du Roi au Parlement de Normandie,

vient annoncer que la Cour a reçu une lettre de cachet du Roi pour assister au *Te Deum* qui doit être chanté dans la cathédrale, à l'occasion de la prise de Fribourg.

C. 1175. (Registre.) – In-folio, 70 feuillets, papier.

1678. – Plumitif des ordonnances. – Requêtes présentées par maître Robert Lepigeon, seigneur châtelain de Magneville et de Bellegarde, baron de Néhou, dans laquelle il expose qu'il a eu ci-devant l'honneur de servir le Roi en qualité de secrétaire d'ambassade au traité de Munster, sous les ordres du duc de Longueville et des comtes d'Avaux et de Servient, ministres d'État, ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de Sa Majesté ; qu'au retour, le duc de Longueville le retint pour son secrétaire ordinaire, charge qu'il a remplie jusqu'au 11 mai 1663 ; qu'en l'année 1656, le Roi ayant envoyé au duc de Longueville l'ordre de lever en la province de 1,000 à 1,200 hommes d'infanterie en moins de six semaines, le sieur Lepigeon mit sur pied le contingent demandé et le conduisit lui-même aux Pays-Bas. Le Bureau accorde acte au suppliant de la vérité des faits énoncés dans sa requête. – Thomas Cholwich, d'origine anglaise, naturalisé Français. – Provisions de Jean de La Varde à l'office de conseiller général en la Cour des Aides ; – de Charles Baudry, sieur d'Imbleville, à celui de conseiller lay au Parlement. – Pierre Cousin, conseiller secrétaire du Roi, receveur général des finances de la Généralité, comme ayant acquis ledit office de Claude de Bourbonne.

C. 1176. (Registre.) – In-folio, 77 feuillets, papier.

1679. – Plumitif des ordonnances. – Le Bureau, invité à se faire représenter par quelques députés à l'assemblée qui devait se tenir chez le premier président pour aviser à la subsistance des pauvres valides, donne pouvoir à ses députés de déclarer : « Qu'il n'est point d'avis d'accepter aucune des propositions qui ont été ci-devant faites, excepté celle d'avoir recours à la piété du Roi pour aumôner à la commission des pauvres quelque bénéfice ou pension considérable, qui est le seul et véritable pain des pauvres, ou au moins d'obliger tous les bénéficiers de son royaume à faire les aumônes requises, comme dépositaires de toutes les charités des fondateurs, et que tout autre revenu par des voies de contrainte détruirait plutôt cet établissement que de l'augmenter, n'ayant été fondé, à l'exemple de l'Hôtel-Dieu de cette ville, que sur la seule charité, laquelle doit être libre et ne veut point être forcée. » – Les officiers des Élections et des greniers à sel astreints à faire vérifier leurs lettres de provision au Bureau et à y prêter serment. – François Le Cordier, avocat au Parlement, nommé président de l'Élection de Pont-l'Évêque en remplacement de Pierre Osmont. – Plainte par de Hanyvel, conseiller du Roi, trésorier général des finances et gouverneur pour le Roi de la ville de Pacy, contre certains particuliers qui s'étaient avisés de percer les murailles de ladite ville, chose préjudiciable à sa sûreté et aux intérêts de Sa Majesté.

C. 1177. (Registre.) – In-folio, 56 feuillets, papier.

1688. – Plumitif des ordonnances. – Mention de l'incendie arrivé à l'abbaye de Saint-Léger-de-Préaux au mois d'août 1679, et « d'un grand livre écrit en parchemin qui est le cartulaire du revenu de ladite abbaye, couvert de bois et de cuir, estant au chartrier des Dames dudit monastère, attaché d'une chaîne et dapté de l'an 1399. » – Les propriétaires et fermiers de maisons, mesures et héritages aboutissant aux chemins royaux et de traverse en mauvais état seront tenus de les réparer ou de les faire réparer, en y employant la quantité de caillou nécessaire ; ils observeront de ménager une pente de deux pieds du milieu du chemin au bord de leurs terres. – Nomination de Marc-Antoine de Brévedent aux offices de conseiller président et lieutenant général au bailliage et siège présidial de Rouen, à la place de son père ; – de Jean Caillot, avocat, à celui de conseiller du Roi au bailliage de Caudebec, à la place de Méry Langlois.

C. 1178. (Registre.) – In-folio, 70 feuillets, papier.

1681. – Plumitif des ordonnances. – Don par le Bureau de 20 livres pour aider au rétablissement de l'horloge de la paroisse Saint-Laurent. – Députation pour aller saluer M. de Matignon, lieutenant du Roi en basse Normandie, en l'absence du marquis de Beuvron, lieutenant pour Sa Majesté en la province. – Autre députation pour aller saluer M. de Beuvron à son retour à Rouen. – Jacques Du

Héquet, avocat au Parlement, requiert mandement afin de taire venir au Bureau Pierre Cousin, receveur général des finances, et de l'obliger à payer des indemnités pour un terrain pris lors de la confection du canal de la rivière de Risle.

C. 1179. (Registre.) – In-folio, 43 feuillets, papier.

1683. – Plumitif des ordonnances. – Il sera pris sur les fonds des gages des présidents et trésoriers généraux de France une somme de 300 livres pour Simon Fournival, secrétaire de l'assemblée des Bureaux des finances à Paris, lequel avait composé et fait imprimer un livre touchant les privilèges des offices de trésoriers de France. – Invitation à un service qui doit être célébré en la chapelle de la Vierge à la cathédrale pour le repos de l'âme de la Reine. – Nicolas Guillot, docteur en médecine, nommé procureur du Roi en l'Élection de Chaumont, en remplacement de Gatien Guerrois.

C. 1180. (Registre.) – In-folio, 71 feuillets, papier.

1684. – Plumitif des ordonnances. – Réception d'une lettre de M. Le Pelletier de Souzy, intendant des finances de France, portant que, pour rendre plus exacte la liste des officiers dont les gages sont assignés sur l'état des finances de la Généralité, le commis de la recette du droit annuel devra laisser au Bureau une copie du registre de sa recette. – La compagnie est assemblée pour travailler à l'expédition des attaches du Bureau sur les commissions des tailles, M. de Marillac, intendant, en ayant un urgent besoin. – Nomination de Jessé Piédoué de Nerval à l'office de conseiller lay au Parlement, en remplacement de Nicolas-Charles de Gruchet ; – de Pierre Le Roux de Langrie, à celui d'avocat général à la même Cour, en remplacement de Pierre Le Guerrois.

C. 1181. (Registre.) – In-folio, 59 feuillets, papier.

1684-1686. – Plumitif des ordonnances. – L'arrêt de Conseil du 18 juillet 1670 sera mis à exécution ; en conséquence, les procureurs du Roi des vicomtes et les voyers particuliers de la Généralité seront tenus d'envoyer incessamment au greffe du Bureau les procès-verbaux de la visite par eux faite des chemins royaux et de traverse. – Ordonné que le grand chemin royal passant par Saint-Maur, allant de la porte Cauchoise au village du Mont-aux-Malades, aura 24 pieds de largeur depuis le bas jusqu'au haut, autant que la situation des lieux pourra le permettre. – Jean Le Cavalier reçu à l'office de trésorier général de France et de garde-scel, en remplacement de Rozée.

C. 1182. (Registre.) – In-folio, 78 feuillets, papier.

1686. – Plumitif des ordonnances. – Il est accordé aux religieux du Mont-aux-Malades 30 livres d'aumône, à charge de les employer à la réparation du chemin de Saint-Maur. – Les dames abbessse et religieuses de l'Hôtel-Dieu de Neufchâtel réclament le payement des arrérages de leurs rentes sur le domaine. – Nomination de Nicolas de Chépy à l'office de président au grenier à sel d'Eu et du Tréport ; – de M. de Ris à la charge de premier président au Parlement, en remplacement de feu M. Pellet.

C. 1183. (Registre.) – In-folio, 143 feuillets, papier.

1687-1688. – Plumitif des ordonnances. – Nicolas Duval remet de la part de Feydeau de Brou, commissaire départi en la Généralité, treize lettres en forme de commissions expédiées par Sa Majesté pour l'imposition des tailles de l'année 1689, aux fins par le Bureau de faire expédier ses attaches sur icelles et de les renvoyer audit sieur de Brou. – Plainte par Nicolas de Hanyvel, sieur du Rouvray, contre M. de Boissay, qu'il accuse d'avoir détourné cinq chemins en la paroisse de Grainville-l'Allouette. – Le Seigneur est député pour assister à la montre et revue de la maréchaussée avec l'intendant de la Généralité. – La succession du chevalier de Longueville est déclarée appartenir au Roi à droit de bâtardise et de déshérence.

C. 1184. (Registre.) – In-folio, 64 feuillets, papier.

1689. – Plumitif des ordonnances. – A l'avenir, les chevauchées seront faites par deux commissaires à tour de rôle, un ancien des sieurs trésoriers et un nouveau en réception, lesquels

seront nommés à la pluralité des voix. – Jean Heurtaut, avocat, nommé à l'office de conseiller au Parlement et commissaire aux requêtes en remplacement de son père. – Le seigneur dépose une lettre de cachet du Roi qui le commet pour travailler au département des tailles avec de Chamillard, intendant.

C. 1185. (Registre.) – In-folio, 177 feuillets, papier.

1690-1697. – Plumitif des ordonnances. – Nomination de François-Charles de Montholon, chevalier, sieur d'Aubervilliers, conseiller du Roi en ses Conseils, à l'office de premier président au Parlement de Normandie ; – de Maignard de Bautot à celui de procureur général en la même Cour. – Enregistrement des lettres du Roi qui donnent à Pierre Diplessis, ancien garde du corps, les biens, meubles et immeubles ayant appartenu au nommé Scoq Fevre, étranger. – Ordre de ne plus s'adresser à la veuve Vaultier pour l'abonnement aux gazettes, attendu sa négligence. – Envoi par de La Berchère, commissaire départi en la Généralité, des commissions des tailles pour l'année 1693. – L'huissier est chargé de renouveler pour le compte de la compagnie le bail de l'hôtel de Saint-Wandrille.

C. 1186. (Registre.) – In-folio, 102 feuillets, papier.

1690-1691. – Plumitif des ordonnances. – Ordre d'assister au *Te Deum* qui doit être chanté dans la cathédrale pour la victoire remportée sur les flottes d'Angleterre et de Hollande. – Envoi par Larcher, commissaire départi en la Généralité, des commissions des tailles pour l'année 1691. – Les religieux, pénitents du tiers ordre de Saint-François des couvents de Rouen, Louviers et Andely demandent la vérification des lettres du Roi qui leur accordent 18 cordes de bois par an pendant neuf ans. – Philippe Maigny, bachelier de Sorbonne, curé de Saint-Nicolas d'Évreux, pourvu des chapelles de Saint-Nicolas, Saint-Martin et Saint-Hilaire, fondées aux châteaux d'Évreux et de Conches, demande l'enregistrement de ses lettres de provision qui lui ont été expédiées par le duc de Bouillon. – Nomination de Jean-Baptiste Garsault à l'office de conseiller receveur payeur alternatif des gages des officiers du Parlement, en remplacement de Jean Brindeau.

C. 1187. (Registre.) – In-folio, 105 feuillets, papier

1692-1693. – Plumitif des ordonnances. – Le sieur de La Calvière, donataire de l'abbaye commendataire de Notre-Dame de Lire, vacante par le décès du sieur de Gremonville, à charge de 6,500 livres de pension annuelle et viagère, requiert l'enregistrement de ses lettres de provision. – Nomination d'Étienne Théroulde, prêtre, avocat, à l'office de conseiller-clerc au Parlement, en remplacement de Claude de La Place. – Certificat adressé aux trésoriers de France de Bourges ; il est d'usage à Rouen que les élus, quand ils sont mandés par le Bureau, obéissent à son appel pour tout ce qui concerne l'intérêt du Roi. – Vérification de lettres de naturalité accordées à François Rice, gentilhomme ordinaire de Limerick, en Irlande, à condition qu'il achète, dans un délai de six mois, pour 2,000 livres de rente en terres dans la vicomté de Rouen.

C. 1188. (Registre.) – In-folio, 96 feuillets, papier.

1694-1695. – Plumitif des ordonnances. – Le trésorier de France qui fera la chevauchée de la vicomté d'Arques s'informerá des entreprises que le sieur Martin, receveur des deniers seigneuriaux du feu duc de Longueville, s'est permises sur un bien communal vulgairement appelé la place d'Offranville, où viennent aboutir cinq grands chemins. – Nomination de Barthélémy Brice, prêtre, avocat en la Cour, à l'office de conseiller-clerc au Parlement. – Le duché de Longueville ayant été réuni à la couronne, il est enjoint au procureur fiscal de la haute justice dudit duché d'indiquer où sont déposés les papiers-terriers et autres titres qui concernent ce domaine.

C. 1189. (Registre.) - In-folio, 94 feuillets, papier.

1696-1697. – Plumitif des ordonnances. – Mention d'un sieur Henri Le Gendre, sieur de La Bretesque, conseiller honoraire au bailliage de Rouen, que le curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers avait refusé d'enterrer, parce qu'il était mort sans avoir reçu les sacrements ; le lieutenant général permit à la veuve de faire inhumer le corps de son mari en tel endroit qu'elle pourrait trouver ; un

certificat du sergent qui assistait à l'inhumation dut tenir lieu de l'extrait mortuaire. – Nomination de Jean-Baptiste Le Bas à l'office de conseiller procureur du Roi en l'Élection de Pont-l'Évêque, en remplacement de Jean-Baptiste Lesueur ; – de Eustache de Beaune, prêtre, chanoine d'Évreux, à celui de conseiller au bailliage et siège présidial de ladite ville, en remplacement de son père ; – de messire Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, gouverneur de la province de Normandie, à la charge de bailli de Rouen, pour en jouir pendant l'espace de trois ans.

C. 1190. (Registre.) – In-folio, 80 feuillets, papier.

1701-1702. – Plumitif des ordonnances. – Nomination de Jean de Clieu, sieur de Neuville, à l'office de conseiller lieutenant général au bailliage de Caux en la vicomté d'Arques, en remplacement de Nicolas de Radiolles ; – de Noël Turgis, enquêteur examinateur au bailliage et siège présidial de Rouen, à celui de commissaire de la police de Rouen, créé par édit du mois de décembre 1699, aux gages effectifs de 125 livres par an. – Ordonnance pour le paiement aux prêtres de l'Oratoire de Dieppe de la rente de 75 livres qui leur était due pour leur peine de célébrer la messe les dimanches et fêtes dans la chapelle des prisons de ladite ville.

C. 1191. (Registre.) – In-folio, 93 feuillets, papier.

1703-1704. – Plumitif des ordonnances. – Enregistrement de contrats d'acquisition par Nicolas Bailly, chevalier, seigneur d'Étrépagny, de la haute, moyenne et basse justice sur les maisons relevant des fiefs de Lisieux, Saint-Germain et la commanderie du Temple situés audit Étrépagny ; – par Antoine-Nicolas Baillard de Caumont, conseiller du Roi au Présidial de Rouen, de la seigneurie et patronage honoraire de Belmesnil. – Foi et hommage des vassaux des fiefs d'Épiney et de Soquentot réservé au Roi. – Nomination de Macé Pottin, avocat à Gournay, à l'office de lieutenant du maire de Gournay.

C. 1192. (Registre.) – In-folio, 176 feuillets, papier.

1706-1710. – Plumitif des ordonnances. – Nomination de Louis de Lestentard, marquis de Bully, aux fonctions de gouverneur de la ville de Caudebec, en remplacement du sieur de Montfort. – Députés nommés pour aller faire le compliment à Mgr de Luxembourg sur la mort de son épouse : de Germont, Le Chevallier, Costé, Le Tellier, Penelle ; ils se rendent au Vieux-Palais, sont reçus par les gentilshommes du sieur de Luxembourg, introduits par la salle des gardes, entre deux haies de soldats, reconduits jusqu'à la porte et traités comme les députés des Cours souveraines. – Le greffier de l'Hôtel-de-Ville ayant prié, de la part des échevins, Messieurs du Bureau d'assister au service qui se fera en la cathédrale pour madame de Luxembourg, le Bureau décide que lesdits échevins seront avertis de préparer aux députés de la compagnie une place en la chapelle de la Vierge, derrière le chœur, et d'envoyer pour les escorter un détachement de la cinquantaine. – Mention de madame de Laval, veuve de Louis Poterat, écuyer, sieur de Saint-Étienne, privilégié du Roi pour les porcelaines et faïences.

C. 1193. (Registre.) – In-folio, 84 feuillets, papier.

1766. – Plumitif des ordonnances. – Contestation entre le Bureau et le duc de Luxembourg, gouverneur de la province. Il avait refusé de recevoir les trésoriers qui avaient été députés vers lui, sous prétexte qu'ils n'étaient pas en nombre suffisant, que le président ne les avait pas accompagnés, et que d'ailleurs ils ne portaient pas le costume de cérémonie. Le Bureau dut céder. – Pierre Huc et Pierre Martin acquéreurs de titres de noblesse ; vérification des quittances de finances par eux payées en conséquence de l'édit d'octobre 1704 (3,000 livres pour 150 livres de rente). – Pierre Clopet nommé à l'office de conseiller du Roi, subdélégué de l'intendant en la ville d'Évreux.

C. 1194. (Registre.) – In-folio, 85 feuillets, papier.

1707. – Plumitif des ordonnances. – Nicolas Langlois, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage de Pont-de-l'Arche, acquéreur d'un des titres de noblesse créés par l'édit de mars 1696 ; vérification de la quittance de la finance par lui payée (3,000 livres pour 150 livres de rente). – Conformément à l'arrêt du Conseil d'État, le Bureau tiendra à l'avenir ses séances dans l'hôtel ci-

devant occupé par les officiers de la Cour des Aides. – Sur la requête de l’avocat du Roi, le Bureau déclare en régle l’archevêché de Rouen et l’abbaye du Bec-Hellouin, vacants par le décès de Jacques Colbert, et en adjuge les fruits à Sa Majesté.

C. 1195. (Registre) – In folio, 183 feuillets, papier.

1708-1709. – Plumitif des ordonnances. – Requêtes du syndic et des députés du clergé de Rouen, propriétaire des offices de greffier des insinuations ecclésiastiques, d’économe et de greffier des domaines des gens de mainmorte créés par édit de 1691, comme aussi des offices de contrôleurs créés par édit d’octobre 1703, à l’effet d’être payés de leurs gages. – Dispense d’un degré de service pour acquérir la noblesse en faveur d’Antoine Cousture, écuyer, sieur de Chamacourt et de Sorquainville, trésorier général de France. – Députation nommée pour aller saluer Mgr d’Aubigné, nouvellement promu à l’archevêché de Rouen.

C. 1196. (Registre.) – In-folio. 97 feuillets, papier.

1710-1713. – Plumitif des ordonnances. – Claude de Guénégaud, chevalier, sieur des Brosses et chancelier de l’ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du mont Carmel, commandeur de la commanderie de Saint-Antoine de Gratemont. – Le Bureau casse, comme d’attentat, la sentence prononcée par les officiers de la police de Rouen contre Jean Fourny, concierge dudit Bureau, chez lequel un commissaire dudit bailliage avait trouvé des personnes buvant pendant la messe ; les trésoriers de France soutenaient que lesdits officiers n’avaient pas plus droit de visite dans leur buvette que dans celle du Parlement. – Lemoine nommé à la charge de troisième échevin d’Évreux. – Don de la garde noble de ses enfants à Louise-Maurice de Furstemberg, veuve de Colbert, marquis de Seignelay.

C. 1197. (Registre.) – In-folio, 168 feuillets, papier.

1714-1732. – Plumitif des ordonnances. – Sur la remontrance faite au Bureau par l’avocat du Roi qu’il se commettait un abus considérable dans les livraisons de bougies dues aux trésoriers de France, lesquelles étaient presque toujours de mauvaise qualité, les syndics et gardes de la communauté des apothicaires sont mandés ; ils reconnaissent l’abus signalé et prennent l’engagement de fournir à l’avenir de bonne cire, portant aux deux bouts du paquet le cachet de l’épicier, les noms du cirier et de celui qui fera la livraison. – Nicolas Vauquelin, sieur de Fauville et de Huqueleu, nommé à l’office de conseiller de Sa Majesté, contrôleur général ancien des finances, domaines et bois de la Généralité, à la place de Jacques-Etienne Delaville. – Commissaires désignés pour faire avec M. de Gasville, intendant, la revue des officiers et archers de la maréchaussée ; – pour aller saluer l’archevêque à son arrivée à Rouen. – Gilles Dufour, conseiller-clerc au Parlement, remplacé par Claude-François Duval de Gravigny.

C. 1198. (Registre.) – In-folio, 101 feuillets, papier.

1720-1723. – Plumitif des ordonnances. – Boullays, doyen du Bureau, expose qu’il a été reçu à son office de trésorier de France il y a plus de 43 ans ; en conséquence, il demande à être admis à participer aux épices et autres droits, sans être astreint au service ; sa demande est favorablement accueillie. – Nomination d’Alexandre Bigot île Monville à l’office de président à mortier au Parlement, en remplacement de Gaston Marc de La Ferté ; – de Jean-Charles Le Sens de Folleville, à celui de conseiller lay en la même Cour, en remplacement de son père ; – de Gaspar Arvillon de Sozay, à celui de trésorier de France et général des finances, en remplacement de Jacques Pesnelle. – Jean-René de Longueil, marquis de Maisons et de Poissy, président au Parlement de Paris, représente le contrat d’acquisition de la seigneurie de Longueil à lui vendue par le comte de Belle-Isle.

C. 1199. (Registre.) – In-folio, 124 feuillets, papier.

1723-1728. – Plumitif des ordonnances. – Arrêt rendu par les commissaires généraux du Conseil députés par Sa Majesté pour juger les contestations concernant la noblesse en faveur de François de Quintanadoine, sieur de Boisguérard, Antoine-Jean-Baptiste de Quintanadoine, sieur de Bréligny, et

Marin-André de Quintanadoine, sieur de Betteville. – Requête de Françoise-Henriette de La Rochefoucauld, abbesse de Saint-Sauveur d'Évreux, contre Hubert Bourlet, receveur des deniers réservés dans le comté d'Évreux pour le duc de Bouillon. – Laurent-Robert Duval, nommé à l'office de contrôleur général alternatif des finances de la Généralité à la place de Robert Cabeuil. – Jean Castra chargé, par Jacques Caraman, sous-fermier des domaines, de faire l'inspection générale des droits réservés dans l'étendue de la Généralité, prête serment devant les trésoriers de France. – Provision du duc de Montmorency à l'office de bailli de Rouen, en remplacement du duc de Luxembourg, son fils, démissionnaire.

C. 1200. (Registre.) – In-folio, 76 feuillets, papier.

1728-1732. – Plumitif des ordonnances. – Enregistrement du contrat d'acquisition par le sieur Danican des baronnies d'Annebault et d'Aubigny, du domaine de Pontautou et Pont-Audemer, du domaine et de la prévôté de Montfort, vendus par le sieur de Tavannes. – Pierre-Alexandre Le Page nommé conseiller lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Rouen. – Don de la garde noble de Françoise Martel à sa mère, dame Madeleine de Chamilly, veuve de François Martel, comte de Clères.

C. 1201. (Registre.) – In-folio, 28 feuillets, papier.

1732-1744. – Plumitif des ordonnances. – Enregistrement des lettres patentes du mois de mai 1741 par lesquelles S. M., en faveur de Pierre-Jacques Le Vicomte le Saint-Hilaire, unit les fiefs de Fréville et de Ruffault en un plein fief de chevalier, sous la dénomination de Saint-Hilaire-le-Vicomte. – Le Brun nommé conseiller et avocat du Roi en la ville et vicomte de Vernon. – Lettres de naturalité à Corneil de Macnemara, prêtre, natif de Liliane en Irlande. – Don à Charles-Pierre Duhamel, sieur de Melmont, chef d'escadre des armées navales, de la garde noble des enfants mineurs de Charles-Etienne Duhanel de Melmont, conseiller au Parlement de Rouen. – Union à la vidamie d'Esneval du fief de Franquesnay et de rentes et tenures dépendant ci-devant de la seigneurie de Jainville.

C. 1202. (Registre.) – In-folio, 17C feuillets, papier.

1744-1750. – Plumitif des ordonnances. – Commission à Charles-Robert Gommé d'Angerval, trésorier de France, pour, en remplacement du sieur Du Vert, avoir inspection sur les ouvrages des ponts et chaussées de la Généralité. – Lettres de naturalité accordées à Élisabeth Gosseler, native d'Arlon, dans le Luxembourg. – Bénigne-Étienne-François Porret de Boisemont, nommé procureur général en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie. – Charles-Claude-Dominique Tourolle, pourvu aux offices de conseiller du Roi, receveur général ancien, mi-triennal et alternatif mi-triennal des domaines et bois de la Généralité, en remplacement de Charles Tourolle, son père.

C. 1203. (Registre.) – In-folio, papier, 290 feuillets.

1750-1760. – Plumitif des ordonnances. – Vérification de lettres patentes par lesquelles le Roi, en faveur du sieur Languedor de Bec-Thomas, érige la baronnie de Bec-Thomas en marquisat. – Nomination de Hildevert-Nicolas Thierry à l'office de président en l'Élection d'Andely ; – de Jacques-Henri Roupnel de Chenilly à celui de conseiller du Roi au Parlement et commissaire aux requêtes, en remplacement de Marc-Félix-Prosper Le Tellier de Brotonne ; – de dom Charles Sauzet à la charge de coadjuteur de l'abbaye de Beaubec pour aider à dom Girardin, abbé, pendant sa vie ; – de M^e Pierre-Jacques Teurtrie, sieur de Cerisiers, à la place de conseiller secrétaire du Roi près le Parlement, en remplacement de Jean-Jacques Martinet. – Enregistrement du contrat de vente à titre d'engagement du manoir du Roi, en la paroisse de Grand-Couronne, au sieur Caminade.

C. 1204. (Registre.) – In-folio, papier, 252 feuillets.

1760-1767. – Plumitif des ordonnances. – Vérification de lettres patentes du mois de décembre 1764, par lesquelles Sa Majesté, en faveur de Nicolas Dauvet, unit les fiefs de Manneville,

Longchamp, Martigny, Les Landes, Bezu-la-Forêt, Montigny, Hébecourt, Fromentel, etc., pour ne composer à l'avenir qu'une seule et même terre sous le nom de marquisat de Dauvet-Manneville. – Chapelle du prieuré de Saint-Ouen-Saint-Maur, dite l'Hermitage, transférée en l'église paroissiale de Saint-Samson d'Étreville, ses biens réunis à la recette de la forêt de Brotonne, à charge de 400 livres de rente sur le domaine de la vicomté de Pont-Audemer. – Les officiers de l'Élection de Rouen refusent de venir donner au commissaire du Bureau pour la chevauchée des paroisses les éclaircissements dont celui-ci avait besoin pour le service du Roi ; M. Vasse, président en l'Élection, assigné pour rendre compte de la conduite des magistrats de son siège. – Lettres de naturalité à Jean Holker père, à la dame Élisabeth Hilton, sa femme et à Jean Holker, son fils. – Antoine Despériers de Fresnes nommé conseiller du Roi, lieutenant général civil et criminel du bailli d'Évreux, en la vicomté d'Orbec.

C. 1205. (Registre.) – In-folio, papier, 229 feuillets.

1767-1775. – Plumitif des ordonnances. – Vérification de lettres patentes par lesquelles Sa Majesté, de grâce spéciale, déclare noble d'extraction Jean Holker, chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment d'Ogilvy et inspecteur général des manufactures de France. – Anoblissement de Louis-Richard-Guillaume Le Lorier de Giverny, l'un des valets de robe ordinaire du Roi. – Don au marquis de Toustain, maréchal des camps et armées du Roi, de la garde noble de son fils mineur, pour trois fiefs nobles qui lui étaient échus de la succession du sieur Papavoine de Canappeville ; – à Tuvache de Vertville de la garde noble de Marie-Madeleine-Jeanne Le Boucher. – Lettres d'honneur à Richard-Philippe-Nicolas Lallemant de Branville, procureur du Roi au Bureau des finances, nonobstant la résignation par lui faite de son office en faveur de Charles-Marin-François Rondeaux de Montbray. – Nomination de Louis-Augustin de Cairon à l'office de conseiller clerc au Parlement, en remplacement de Henri-Bruno Ango de Lezeau ; – de Michel Mauduit à celui de secrétaire du Roi près la chancellerie du Parlement, en remplacement de Jean-Yves Coulon.

C. 1206. (Registre.) – In-folio, papier, 248 feuillets.

1775-1785. – Plumitif des ordonnances. – Vérification de lettres patentes par lesquelles Sa Majesté, « voulant exciter de plus en plus en sa ville de Rouen les sentiments d'émulation qui y sont si naturels et y perpétuer le souvenir du service rendu par les ancêtres du sieur Richard-Gontran Lallemant, écuyer, ancien premier échevin de Rouen, par un établissement aussi important que l'imprimerie, » ordonne que l'imprimerie qu'il possède et que ses ancêtres ont toujours possédée restera dans sa famille comme un monument honorable à titre de privilège héréditaire. – Anoblissement de Jacques-Philippe-Louis Bottereau, directeur et receveur général des domaines et terres de Sa Majesté aux îles du Vent, et de Jean-Alexandre Bottereau, son frère, commerçant à Amsterdam. – Don à dame Marie-Anne-Michel de Chambor, veuve de Guillaume Antoine de La Mezangère, chevalier, baronnet d'Angleterre, de la garde noble de son fils mineur. – Nomination de Michel-Georges Petou et de Jean-Baptiste de Crétot à la charge d'assesseurs en la ville et communauté de Louviers ; – de Jean-Baptiste Tesnière de Brêmesnil à l'office de secrétaire du Roi près la chancellerie du Parlement, en remplacement de César Gosset. – Il sera fait fonds de 3,600 livres par an pour les appointements de François Masson de Morvilliers, successeur de Charles Bouillé dans la charge de secrétaire de la province de Normandie.

C. 1207. (Registre.) – In-folio, papier, 58 feuillets.

1685-1688. – Plumitif des ordonnances, pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine en exécution de l'arrêt du 9 juillet 1684. – Acte de dépôt des baux, arrière-baux, aveux et autres pièces constatant les revenus du Roi dans les différentes vicomtés de la Généralité. – M. Berrier engagiste du domaine de la vicomté de Pont-de-l'Arche. – Le duc de Gesvres engagiste de celui de la vicomté de Pont-Audemer. – Offices des visiteurs de poisson frais et salé, de vendeurs de fruits, et de compteurs d'oranges en la ville et banlieue de Rouen.

C. 1208. (Registre.) – In-folio, papier, 191 feuillets.

1695-1697. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine. – Conflit entre le bailliage et siège présidial de Rouen d’une part et le Bureau de l’autre, au sujet de la juridiction contentieuse du domaine de la voirie. – Le marquis de Barbezieux, secrétaire d’État, stipulé par Charles Lamoureux, garde du Roi en la prévôté de son hôtel, demande la permission de saisir les biens de Jean-Jacques Le Tellier, ministre sorti du royaume, qui lui avaient été donnés par brevet du Roi. – Le sieur de Surville est maintenu dans les droits honorifiques des églises de Cour-d’Évêque et de Mezières, en vertu de l’aliénation qui lui avait été faite par le Domaine ; le sieur Ferault de Follandre devra biffer les titres et armes qu’il a fait apposer au devant et au dehors desdites églises, dont il ne peut se prétendre seigneur honoraire.

C. 1209. (Registre.) – In-folio, papier, 141 feuillets.

1698-1700. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine du Roi. – Défense aux fermiers du Domaine de la vicomté de Vernon de procéder ailleurs qu’en ladite Chambre pour toutes questions relatives aux droits de coutume, minage, etc., sous les peines portées par les édits. – Anne-Hilarion de Costentin, comte de Tourville, maréchal, vice-amiral de France, donataire des biens de trois personnes condamnées à mort par le Parlement de Rouen, s’étant pourvu pour l’envoi en possession en la Chambre du Domaine de Paris, le Bureau voit là une atteinte à ses droits, et invite le procureur du Roi à défendre audit de Tourville de procéder dans cette juridiction. – Pénitents de Pont-de-l’Arche assignés à comparaître pour avoir voulu enfermer dans l’enclos de leur monastère une rue et une partie du rempart de la ville.

C. 1210. (Registre.) – In-folio, papier, 152 feuillets.

1700-1704. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine. – Mandement accordé au procureur du Roi pour faire assigner le greffier de la prévôté de Bellencombre, lequel était saisi en cette qualité des cahiers des plaids tenus en sa prévôté, dépendant de l’ancien domaine de Longueville actuellement réuni à la couronne, – Défense à toutes personnes de vendre et acheter des grains dans les halles ou marchés qu’ils n’aient été mesurés par les mesureurs établis à cet effet, et dans le boisseau réglementaire, sous peine de confiscation. – Le passage de Bédane fait partie du Domaine. – Droits de travers de Neufchâtel.

C. 1211. (Registre.) – In-folio, papier, 128 feuillets.

1702-1705. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine. – Jacques Ribard, reçu maître maçon pour le Roi en la ville, bailliage et vicomté de Rouen, en remplacement de Jean-Baptiste Tisserent. – Plainte par le procureur du Roi au sujet de la manière dont se délivrent les permissions concernant la voirie. – Règlement arrêté en conséquence : on tiendra un registre particulier pour la voirie ; les permissions seront accordées pendant le temps des séances du Bureau, mais sans le ministère du procureur du Roi, en présence du voyer. Les demandes seront signées par les parties requérantes, et paraphées par le conseiller commissaire. – Acte d’installation de Nicolas de Hanyvel, trésorier de France, doyen de la compagnie dans l’office de second président créé par un édit récent.

C. 1212. (Registre.) – In-folio, papier, 116 feuillets.

1704-1706. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine. – L’exécuteur des sentences criminelles de Caudebec prétend le Domaine assujetti à lui fournir un logement, pour lui, sa famille et ses domestiques. – Défense aux juges de Gisors, à peine de nullité de procédures, de connaître d’une question concernant la voirie, la compétence en étant réservée exclusivement à la Chambre. – Enjoint aux marchands poulaillers de déclarer au bureau de Charles Ruby la quantité de paniers et lagots qu’ils exposent au marché.

C. 1213. (Registre.) – In-folio, papier, 136 feuillets.

1706-1710. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine. – Défense de vendre des balais à la porte Saint-Hilaire ; – d’étaler et de vendre du poisson au Coq-Pouchel et à la Croix-de-Pierre, le Vieux-Marché étant spécialement désigné pour

cette vente. – L’avocat du Roi Colombel requiert que les rapporteurs soient tenus de procéder à la lecture des conclusions des gens du Roi avant d’ouvrir leur opinion. – Le fermier du Domaine d’Andely et ses arrière-fermiers sont maintenus dans le droit de voiturier les grains et autres denrées et marchandises qui seront transportés de Vernon à Andely et d’Andely à Vernon les jours de marché, à l’exclusion de tous autres.

C. 1214. (Registre.) – In-folio, papier, 143 feuillets.

1710-1716. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine. – Le Bureau réclame la connaissance d’une instance pendante aux requêtes du Palais entre le couvent de Saint-Wandrille et la marquise de Beuvron relativement à la propriété du bac et passage de Caudebec à La Mailleraye. – Le droit de voirie à Déville est contesté à l’archevêque de Rouen, comme étant un droit royal incommunicable, et par là même ne pouvant être regardé comme une dépendance de la haute justice. – Autorisation au procureur du Roi de faire informer, tant par témoins que par censures ecclésiastiques, contre certaines personnes qui avaient découvert un trésor d’or et d’argent à Heugleville et en demeuraient indûment saisies.

C. 1215. (Registre.) - In-folio, papier, 106 feuillets.

1716-1721. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine. – Le Bureau réclame la connaissance d’une affaire entre la dame Carré et le sieur Piquet de Baignaupuis, correcteur en la Chambre des Comptes, relative au patronage et aux droits honorifiques de l’église d’Hardouville ; – d’un autre procès entre le sieur Frontin du Tot et le curé et les trésoriers de Saint-Maclou de Rouen, au sujet d’un fief sis en ladite paroisse, dont les droits, l’extension et l’existence même étaient matière à contestation. – L’évêque de Montpellier, prieur de Longueville, communiquera au fermier du Domaine les titres justificatifs d’un fief qu’il prétend posséder dans la paroisse de Sainte-Foi, avec un état détaillé des tenures par lui réclamées.

C. 1216. (Registre.) – In-folio, papier, 153 feuillets.

1721-1728. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine. – Don par le Roi au feu sieur Doullé de Bertreville de tous les biens ayant appartenu à maître Charles Saquet, en son vivant lieutenant général au siège de Lyons. – Le procureur du Roi requiert qu’il soit enjoint aux receveurs des domaines de ne louer aucunes maisons que par adjudication, en sa présence et en ladite Chambre, au plus offrant et dernier enchérisseur, et de les faire marquer d’une fleur de lis, ainsi que c’est l’usage. – Défense aux habitants de Pont-Audemer de procéder ailleurs qu’en cette même Chambre pour tout ce qui regarde la voirie et le Domaine.

C. 1217. (Registre.) – In-folio, papier, 77 feuillets.

1728-1732. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine. – Dame Charlotte de Villepoix, épouse de Louis de Guiran, chevalier, sieur de Pierrepont, adjudicataire par bail judiciaire de la ferme de Melleville. – Les fiefs de Manéhouville, Catteville et Mesnilo sont déclarés relever de la barounie de Manéhouville. – Sur la remontrance faite par le greffier en chef du Bureau qu’il lui aurait été signifié un extrait d’un arrêt du Parlement qui maintenait le sieur Le Cornier de Cideville dans la propriété du fief de Joigny, il est ordonné que les pièces relatives à cette seigneurie seront remises audit de Cideville.

C. 1218. (Registre.) – In-folio, papier, 201 feuillets.

1732-1744. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine. – 500 livres prises sur les biens d’un homicide, afin de faire prier Dieu pour la victime par les quatre religions mendiantes de la ville de Rouen. – Succession du sieur de Vattebosc réclamée par la dame de Marivault, héritière de l’abbé de Guénégaud, engagiste des domaines de Montivilliers et de Caudebec, par le prince de Conti, les sieurs d’Esnitot, d’Hermeville, de Saint-Thurien, etc. – Il est enjoint au receveur général de se mettre en possession des biens ayant appartenu à Mallet de Greuille, patron de Cramensnil, depuis peu de temps décédé. – Les ouvriers de la manufacture de faïence du sieur Fouquay, décédé sans héritiers et dont les biens avaient été mis

sous le scellé, réclament la remise de leurs outils et une indemnité pour le temps qu'on leur a fait perdre. – Les maîtres des manufactures de faïence de Saint-Sever, représentés par le sieur Caussy, demandent la remise entre les mains de leur fondé de pouvoirs de tous les titres et papiers concernant lesdites manufactures.

C. 1219. (Registre.) – In-folio, papier, 203 feuillets.

1754-1763. – Plumitif des ordonnances pour les affaires concernant la juridiction de la Chambre du Domaine. – Louis-Charles, marquis de Gouffier, maréchal des camps et armées du Roi, réclame les papiers concernant les chapelles de Saint-Thomas d'Épinay à Saint-Julien près Pont-Audemer, de Saint-Julien à Saint-Denis-du-Val, trouvés dans la succession du sieur Le Chevalier, titulaire desdites chapelles. – Jean Compaing, maître en chirurgie à Rouen, légataire universel de feu sieur Jean de Moy encourt, lieutenant du premier chirurgien du Roi. – Succession de Jean-Jacques Godon, natif de Liège, lieutenant-colonel du régiment de Nassau-Cavalerie, décédé à Cany, adjugée au Roi à titre d'aubaine, sur la requête du receveur général. – A propos d'un droit d'ensaisinement, Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, expose qu'il a acquis, par contrat du 13 février 1754, le marquisat de La Mailleraye de Claude-Constance-César d'Houdetot.

C. 1220. (Registre.) – In-folio, papier, 212 feuillets.

1762-1772. – Plumitif des ordonnances pour les affaires concernant la juridiction de la Chambre du Domaine. – Réclamation de la succession de Madeleine Filleul, femme Le Vaillant ; établissement de filiation. – Défense au sieur Danican d'Annebault de poursuivre au bailliage de Pont-Audemer les contestations nées ou à naître au sujet de treizièmes par lui prétendus sur les biens mouvant du Roi à cause de la vicomte de Pont-Audemer, dont quelques-uns avaient été acquis en vertu de décrets par les sieurs Hurard et de La Marche. – Enregistrement d'édits du Roi qui révoquent les aliénations faites à titre d'engagement des droits de mutation des héritages situés dans la mouvance et directe des domaines engagés et règlent la manière dont ces droits doivent être perçus.

C. 1221. (Registre.) – In-folio, papier, 210 feuillets.

1772-1780. – Plumitif des ordonnances pour les affaires concernant la juridiction de la Chambre du Domaine. – Tous les vassaux qui ont fait leur foi et hommage seront tenus de représenter au Bureau les actes y relatifs, conformément à un arrêt du Conseil ; ceux qui sont en retard se mettront en règle incessamment. – Jacques-Charles de Gruchet, sieur du Mesnil-Saint-Germain, ayant épousé Catherine de Boulainvilliers, et Jean-Louis Gosselin, sieur du Caule, ayant épousé Anne de Boulainvilliers, l'une et l'autre filles et héritières de Samuel de Boulainvilliers et de Marie-Anne de Sarcus, demandent la liquidation à 957 livres du treizième par eux dû pour l'acquisition du fief de Toqueville-les-Murs. – A propos d'un droit de treizième, Jean-Pierre-Prosper Godard de Belbeuf, grand panetier héréditaire de Normandie, procureur général au Parlement de Rouen, expose qu'il a acquis, par contrat du 5 mai 1713, la châellenie de Bellencombre du duc de Charost.

C. 1222. (Registre.) – In-folio, papier, 197 feuillets.

1780-1790. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la juridiction de la Chambre du Domaine. – Proclamations et adjudications de maisons à Octeville et au Havre provenant de la succession de Jean-Baptiste Chopin, avocat au Parlement. – Tous engagistes du Domaine dans l'étendue de la Généralité devront faire enregistrer dans les trois mois au Bureau leurs contrats d'engagement ; les lettres de don, naturalité, légitimation, noblesse, amortissement, érection de terres en fiefs et de fiefs en baronnies ou marquisats, établissement de foires ou marchés devront y être enregistrées dans les trois mois. – Cinq ancres de navires trouvées au perré du Havre sont adjugées au Domaine à droit d'épaves.

C. 1223. (Registre.) – In-folio, papier, 98 feuillets.

1698-1752. – Plumitif des ordonnances pour les affaires de la Chambre du Domaine. – Tarif des droits à payer par les marchands forains aux foires du Pardon, du Pré, de Saint-Gervais de Rouen, et

en la place de la Rougemare ; – des droits de coutume dus au Vieux-Marché et autres places domaniales de la même ville ; – aux foires et marchés de Lyons. – Communauté des tanneurs tenue à la réparation et à l'entretien de la couverture de la Renelle depuis les Trois-Images jusqu'à la fontaine du bailliage. – Quarante acres de terre nommées les Communes de Ricarville relevant de la prévôté de Bellencombre adjudgées au sieur d'Iquelon. – Seigneurie de Muis, relevant de Sa Majesté à cause du Château-Gaillard, estimée à 40,000 livres. – Envoi du prince de Conti en possession des propres paternels faisant partie de la succession du sieur de Vattebosc, comme relevant du marquisat de Graville.

C. 1224. (Registre.) – In-folio, papier, 74 feuillets.

1581. – « Registre commung commençant le dernier jour de septembre et dedans lequel sont les estats délivrez à M. Massard, receveur général pour le quartier d'octobre. Delabarre, greffier. » – Dons par le Roi à Jacques Brissart, l'un des fourriers ordinaires de ses logis, des matériaux d'une vieille maison enclose de murailles, vulgairement appelée le Vieux-Château « qui estoit anciennement en la ville de Neufchâtel, laquelle estoit si caduque qu'elle est tombée par terre depuis deux ans ; » – à de Florette, l'un des gentilshommes de sa maison ; – au capitaine Bellefosse ; – à Pierre Le Normant, sieur de Beaumont, chevalier des Ordres du Roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre. – François Auzeray de Courvaudon nommé président au Parlement en remplacement et en considération des services de son beau-père Nicolas Damours. – Entérinement des lettres de provisions de Robert Bequet, Jean Bernard, Guillaume Cottard, Jean Duquesne, René Duval, Jean Godart, Louis Du Moucel, Àlonce Du Quesnay, Jean Roussel, conseillers en la Chambre des Comptes ; – Charles de La Roque, conseiller clerc au Parlement ; – Jacques Boullene, conseiller en l'Amirauté de France à la Table de marbre du Palais ; – Jacques Duhamel, avocat du Roi au siège présidial d'Alençon ; – Joachim Langlois, conseiller clerc au Présidial d'Évreux ; – Nicolas Robert, receveur et payeur au même siège. – Autorisation aux habitants de Criel de lever sur eux cent écus sol pour soutenir un procès contre Charles Le Creil, à l'occasion des frais faits pour la réparation du port et havre de ladite paroisse.

C. 1225. (Registre.) – In-folio, papier, 98 feuillets.

1597-1599. – Vérifications de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Claude Groulard, sieur de La Cour, premier président au Parlement (100 écus par forme de pension) ; – Jean Du Buisson, sommelier en chef de l'échansonnerie (droits de relief dus à cause de la vente du fief de Boischevreuil près Conches) ; – Dallincourt, chevalier des Ordres du Roi, capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances ; – d'Espéron, pair et colonel de France (200 écus) ; – de La Commette, capitaine d'une compagnie de gens de pied sous le feu sieur de Saint-Remy (120 écus) ; – Pierre Le Doul, conseiller au Parlement, pour ses gages de lieutenant général ancien au siège présidial d'Évreux ; – Étienne Regnault, trésorier général de l'extraordinaire des guerres ; – de Mailly ; – de La Grange, conseiller d'État ; – Jean de La Barre, pour avoir entretenu une garnison au château d'Harcourt ; – Benjamin Le Tanneur, receveur des finances ; – madame la duchesse de Nemours ; – de Bellegarde, premier gentilhomme de la chambre et grand écuyer de France ; – Thomas Le Clerc « l'un des plus spéciaux serviteurs du Roi ; » – Villarts, gouverneur des villes de Grâce et de Pont-de-l'Arche ; – de Gomonvilliers, homme d'armes de la compagnie du sieur Paloyseau ; – de Goustimesnil ; – Jean Duval, receveur général des bois ; – aux frères Mineurs d'Évreux pour la réparation de leur église ; – aux frères de Saint-François de Séz ; – aux sœurs de Sainte-Claire de Mortagne. – Vente au Roi par Pierre-Charles de Gruchet d'un terrain, maison et verger à Sotteville, près Rouen, « pour accommoder de demeure le : « frères Capucins de Rouen, dont la maison d'abord bâtie au pied de la montagne Sainte-Catherine avait été abattue pendant les troubles. » – Octroi aux habitants de Gournay ; pour leurs fortifications ; – à l'Université de Caen, pour la maintenir dans sa splendeur. – Fieffe à Charlotte de Mouchy, veuve de messire Nicolas de Mailloc, baron de Cailly, de la place où étaient les halles dudit Cailly brûlée avec une partie des maisons par ordre du Roi, lors du siège de Rouen. – Droit d'aubaine aboli par suite de convention entre la France et les provinces unies des Pays-Bas. – Privilèges des marchands écossais. – Bourgeois d'Yvetot assujettis, nonobstant leurs privilèges, aux nouvelles impositions. – Décharge de la taille en faveur des habitants de Fleury, en l'Élection d'Andely, dont le village avait été

incendié durant les troubles. – Clément Surville, maître de la poste à Dieppe ; – Daniel de Civille, maître des ports et passages en Normandie.

C. 1226. (Registre.) – In-folio, papier, 122 feuillets.

1584-1601. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Charles Maignart de Bernières ; – Louis Bretel de Lanquetot, président au Parlement ; – de La Tigeoire, conseiller en la même Cour ; – de Marseilles, pour services rendus au duc de Montpensier, gouverneur de Normandie ; – Nicolas Deschamps avocat de Sa Majesté au siège de Montivilliers ; – Mallassise, l'un des écuyers ordinaires de son écurie ; – Marin Le Bourgeois, l'un de ses peintres et des valets de sa chambre ; – Du Boiscoudren, son maître d'hôtel ordinaire ; – Jean Lemercier, autre valet de sa chambre ; – Jean Berruyer, secrétaire de la Reine douairière. – Concession de dix minots de sel aux religieuses de Sainte-Claire d'Alençon ; – de deux minots à l'Hôtel-Dieu de Dieppe ; – de 40 livres par an aux religieux de Saint-François de Rouen pour leur chauffage. – Décharge de taille en faveur de Dieppe, en considération de sa fidélité ; – de Quillebeuf ou Henriquarville ; – de La Ferté Frênel, village réduit de 200 contribuables à 48 ; – de Rugles, « lieu ruyné démoly de fond en comble et inhabité à cause des misérables troubles et logements tant des armées royale ; estans en Picardie que des ennemis. » – Réparation à la Cour des Aides de Rouen. – Octrois concédés à Bellême et à Pont-de-l'Arche pour réparer et achever leurs murailles, tours et ponts. – Fieffe à Maurice Allard, maître des grosses forges tant en la baronnie de Chambrais qu'à Vieux-Conches de l'emplacement de forges à fer et fourneaux près le parc de Conches, abandonnés depuis longtemps au préjudice du public ; il offrait de les rétablir : « le païs délaissé se pourroit remettre par la multiplicité des artisans. » – Confirmation des privilèges des « chevaliers harquebuziers et arbalétriers de Magny, » – Levée de deniers pour la réparation des grands chemins de Paris à Rouen rompuz et gastez. » – Légitimation de Simon et Marie de Chastes, enfants naturels. d'Isabeau Sandret et d'Aymar de Chastes, vice-amiral de France. – Lettres patentes en forme de jussion pour le remboursement île Villarts, gouverneur du Havre. – Avis donné au Roi sur la fieffe du moulin de l'Étang, en la vicomté de Beaumont-le-Roger, requise par Jean de Folleville, sieur du Bois david.

C. 1227. (Registre.) – In-folio, papier, 163 feuillets.

1584-1601. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Jean L'homme, sieur du Roullin, commissaire ordinaire de l'artillerie ; – Marie de Lorraine, duchesse d'Aumale (420 écus, somme à laquelle elle avait été taxée pour le ban et arrière-ban convoqués eu 1597) ; – de La Pille ; – de Riberpré ; – la dame de Sepoix ; – Nicolas Donnest ; – Robert Dyel, conseiller au Parlement ; – Jean Grollart, lieutenant du grand prévôt de l'hôtel ; – Jean Bouchard, avocat à Neufchâtel ; – Jean Largillière, valet de chambre et barbier du Roi ; – Du Buisson Cornu ; – René Bodin, valet de chambre ordinaire du Roi ; – Jean et David Bertout, naguères greffiers au Bureau de Rouen ; – Gentian Thomas, maître des comptes ; – Jean de Flecelles, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi ; – de Montgla, premier maître d'hôtel ordinaire de sa maison ; – Jean Louvel et Jean Du May, ses fourriers ordinaires ; – Jean Lespaignol, chef de son éehansonnerie ; – Jacques de Neu, sieur de La Bretesche. – Attache pour le payement des gages du sieur de La Tour Morel, prévôt général en la maréchaussée de France et de ses lieutenants, greffier et archers. – Délivrance de sel aux religieuses de Sainte-Claire d'Alençon. – Don aux « capitaine et compagnons des harquebuziers de Rouen de la place où souloit estre le chasteau de Rouen de présent démoly et du tout inhabitable, à la place du clos qu'ils avaient sur les remparts, abattu et ruiné pour ouvrir un chemin. » – Adjudication au rabais île travaux à faire au bailliage et vicomté ; – aux halles du Vieux-Marché ; – à la vicomté de l'Eau ; – au Vieux-Palais de Rouen ; – au port et havre du Tréport, à la requête de la duchesse de Guise et d'après le devis du maire et des échevins d'Eu ; – à la chaussée et aux, halles de Pont-de-l'Arche ; – au moulin du Roi à Rosay. – Octrois concédés à Gournay et à Éyieux ; – à Bernay pour réparer ses murailles et payer un précepteur qui instruisse la jeunesse. – Fieffe d'une place servant autrefois de siège à un moulin à foulon à Bernay. – Continuation d'immunités en, faveur des habitants de Gaillon. – Privilèges concédés à René Du Bellay, prince d'Yvetot, et à ses hommes et vassaux.

C. 1228. (Registre.) – In-folio, papier, 120 feuillets.

1584-1585. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Louis de Champagne, comte de La Suze ; – Georges Chenu ; – Jean Gandais, secrétaire des finances ; – Marguerite Greque, femme, de chambre de la Reine ; – Jacques Godelin, secrétaire ordinaire de la chambre ; – Eustache Huel, archer des gardes sous le sieur de Larchant ; – Ludovic de Maniguet, grand maître des eaux, et forêts en Languedoc ; – Claude Pinart, sieur de Comblezy ; – Nicolas Pioche, archer de la porte ; – Nicolas de Thou, évêque de Chartres ; Jean Pouchon, Hugues Le Blanc, Charles de Rochebouel et Guillaume Vignon, clerks de l'argenterie ; – Charles de Sauzay, Jean Le Coq, secrétaire ordinaire de la chambre, et François de Maran, archer des gardes de la Reine mère ; – Pierre de Melun, prince d'Épinay, sénéchal de Hainaut (1,000 écus sur le duché d'Évreux, à charge d'entretenir le château) ; – Roch de Sorbières, sieur des Pruneaux, chambellan du duc d'Anjou (domaines de Pacy, Ezy et Nonancourt) ; – aux frères Mineurs de Saint-François d'Évreux. – Permission à ceux de Pont-Audemer de mendier du sel au déchargement des bateaux. – Remise sur la subvention des villes closes en faveur du Petit-Andely ; – Argentan ; – Dieppe ; – Harfleur ; – Lisieux. – Part réservée pour les fortifications d'Évreux ; – Louviers ; – Neufchâtel ; – Pont-Audemer ; – Vernon. – Exemption de taille en faveur de Charleval ; – Eu ; – Tréport ; – Pont-de-l'Arche, ville fermée pendant, plusieurs mois et peuplée uniquement de malades ; – Etrépagny ; – La Lacelle, localités dépeuplées par la contagion. – Nomination de Pierre Donnes, trésorier général des fortifications de Normandie ; – Jacques Martel, sieur de Basqueville, capitaine de Couches ; – Jean Le Vavasseur, sieur de Callenges, capitaine d'Évreux ; – Pierre Édeline, sieur de Marcouville, capitaine de la Tour-Grise de Verneuil. – Suppression d'offices conformément aux réclamations des États de Blois. – Remboursement des officiers supprimés de la province. – Fief érigé à Périers en faveur de Jean-Jacques Rome. – Moulins du Château et de La planche à Évreux engagés à Jean Ladvocat. – Indemnité à Jérôme Maynet, pour les maisons dites *les croissants* à Dieppe, brûlées par ordre du sieur de La Mailleraye pour réduire les gens de là religion prétendue réformée. – Octroi concédé à Bernay pour les fortifications et la construction d'un collège. – Imposition de 600 écus sur Vimoutier pour la réparation de la clôture dudit bourg « quasi ruyné et démoly à raison des guerres passées. »

C. 1229. (Registre.) – In-folio, papier, 132 feuillets.

1585-1586. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi au cardinal de Bourbon ; – Jean Frage, sommelier du gobelet de la Reine ; – Thomas Guynet, son cordonnier ; – Guillaume Le Roy, sieur de Bourdainville, archer des gardes ; – Guillaume Vente, receveur du domaine de Verneuil ; – Frédéric Pico Contin de La Mirande (maison du Roi à Conches et 2,000 écus). – Payements, gages, pensions à Claude Groulart, sieur de La Cour, premier président ; – Laurent Godefray, Jean-Baptiste Le Chandelier, conseillers ; – Jérôme Vauquelin, avocat général au Parlement ; – Charles Duval, conseiller à la Cour des Aides ; – Nicolas Langlois, premier président ; – Nicolas La Vache, conseiller-maître à la Chambre des Comptes ; – Tanneguy Bazire, avocat du Roi ; – Philippe Le Cousturier, conseiller au siège présidial de Rouen ; – Nicolas Bouvier, Alexandre Gastey, conseillers magistrats au siège présidial ; – Pierre Le Hayer, lieutenant particulier du vicomte d'Alençon ; – Jean Du Pont-Saint-Pierre, conseiller au siège présidial d'Andely ; – Robert La Vache, lieutenant général du vicomte d'Arques ; – Jacques de Tascher, procureur du Roi au siège de Bellême ; – Guillaume Baudot, lieutenant général à la vicomté de Breteuil ; – Jacques de Neville, lieutenant général à Cany ; – Jacques Le Monnier, conseiller ; – Jacques Le Hérichon, second avocat au siège présidial d'Évreux ; – Nicolas Morin, procureur du Roi à Gisors ; – Guillaume Beuriot, vicomte de Montivilliers ; – Christophe Bougler, lieutenant particulier en la vicomté de Neufchâtel ; – Jérôme Séguier, grand maître des eaux et forêts de Normandie ; – Énemont Servient, receveur général des finances en la Généralité ; – Pierre Sécard, sieur de Saint-Arnoul, commissaire ordinaire en la marine du Ponant ; – Pierre Billiard, trésorier général de l'extraordinaire des guerres du côté du Piémont ; – François Collin, trésorier des mortes-payes de la province ; – Philippe Lemaire, sieur de Boscherville, contrôleur général des finances à Rouen ; – Jean Gaudon, sieur de La Gaudonnière, capitaine du château de Mainière au Perche ; – de Bréauté, capitaine du château de Vatteville. – Nomination de Pierre de Pagalde, trésorier de France. – Décharges de la subvention en faveur d'Argentan ; – Domfront ; – Montivilliers ; – Pont-de-l'Arche. – Impositions particulières sur Gournay ; – Bellou-le-Trichard. – Ouvrages au château de Dieppe par ordre d'Aymar de Chastes, terrasse et plate-forme sur le devant, fort et citadelle sur 16

derrière. – État de ce que Noël de Heere, traitant pour les fournitures des greniers à sel du royaume, aura à recevoir sur chaque minot de sel vendu aux greniers de la Généralité ; – des gages des officiers des greniers à sel ; – des deniers dus à Barthélémy Cenamv, gentilhomme lucquois, pour arrérages des sommes par lui prêtées au Roi. – Commission au bailli d'Évreux pour saisir les biens de ceux de la nouvelle religion qui ont pris les armes. – Vente à Nicolas Lochard de prés à Montisambert dépendant du domaine du Perche.

C. 1230. (Registre.) – In-folio, papier, 140 feuillets.

1587-1588. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à la duchesse de Longueville ; – à Pierre de La Griffe ; – aux Minimes de Dieppe pour achever leur église ; – aux Jacobins d'Évreux ; – aux Emmurées ; – aux Célestins de Rouen, dont la maison avait été endommagée « par la violence du canon lors du siège. » – Payements, gages, pensions au duc d'Elbeuf ; – de Breauté, colonel ; – Yves Clouet, maréchal général des logis de l'arrière-ban de Normandie ; – Jean de La Vallée, l'un des cent gentilshommes de Sa Majesté, capitaine de Bellême ; – Jacques Le Roi, sieur de La Grange, trésorier de l'Épargne ; – aux cent quatre arquebusiers ; – aux compagnons de la cinquantaine de Rouen, ces derniers chargés de la défense du fort Sainte-Catherine. – Avis du Bureau favorable à Marianne Bachelier, veuve de Robert Langlois, qui demandait à établir un service de transport de Rouen à la Bouille par la Seine, en considération de ce que son mari avait été tué et sa marchandise pillée, près La Rochelle, par les écumeurs de mer. – Établissement du plein fief de Moy et union dudit fief à celui de La Mailleraye en faveur de Jean de Moy, sieur de La Mailleraye. – Décharge de la taille en faveur de Favières ; – Saint-Hilaire sur Rîle ; – Sérifontaine, paroisses ruinées par la contagion ; – de la subvention en faveur de Caudebec ; – Dieppe ; – Louviers ; – Montivilliers ; – Nonancourt ; – Verneuil. – Octrois concédés à Alençon ; – Harfleur ; – Lisieux ; – Neufchâtel. – Le Bureau est d'avis que les ouvriers de castelongne (couverture de lit) du bourg de Darnétal ne doivent pas être assujettis au subside de 12 deniers pour livre sur la draperie. – Rabais sur la ferme de la draperie ; on reconnaît que « le trafic et manufacture de draps a presque du tout cessé. »

C. 1231. (Registre.) – In-folio, papier, 25 feuillets.

1588-1589. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Don à Hugues Attenoux, sieur de Goujon, lieutenant de Villarts au gouvernement du Havre (vieille maison au quartier des Barres) ; – à Le Vavasseur, capitaine d'Évreux ; – au capitaine Ceton et à Jean de Brasdefer, l'un exempt, l'autre archer des gardes écossaises. – Payements, gages, pensions au sieur de Colombe, capitaine du château d'Harcourt ; – Antoine de Bigards de La Londe, procureur de Tiercelin, prieur de Saint-Lô ; – Marc Miron, sieur de La Ferrière, grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de Normandie, etc. – Décharge d'imposition en faveur de Gournay. – Commission aux élus de Neufchâtel de lever sur les habitants de cette ville 500 livres pour leurs fortifications. – Mainlevée en faveur du duc de Montpensier des domaines de la vicomte d'Auge et du comté de Mortain. – Commission pour la vente du bois du *défends* en la forêt de Lyous. – Ouvrages au bailliage et siège présidial de Rouen.

C. 1232. (Registre.) – In-folio, papier, 176 feuillets.

1593-1594. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Charles Le Cordier, sieur de La Pille, procureur général en la Chambre des Comptes ; – Marin Le Pigny, grand vicaire du cardinal de Bourbon ; – Jean Meslin ; – aux capitaines des bourgeois de Rouen ; – aux frères Mineurs de Saint-François d'Évreux, pour réparer leur église et leur couvent ruinés pendant les troubles ; – à ceux de Rouen ; – aux religieuses de Sainte-Claire de Mortagne. – Payements, gages, pensions au comte de Soissons ; – au prince de Conti ; – à la princesse de Condé ; – à Jacques Le Veneur, sieur de Carrouges ; – de Souvré, lieutenant général gouverneur en Touraine ; – de Médavy, gouverneur de Verneuil, lieutenant du Roi au bailliage d'Évreux ; – de Bellengreville, commandant du fort de Meulan ; – de La Pimpie, commandant d'Arques (frais par lui faits pour la *répurgation du château infecté de la contagion*) ; – au capitaine Vaillant ; – Fournier Laisné, enseigne de la compagnie du sieur de Montlouet ; – de La Tour Morel, prévôt général ; – Olympe Du Faur, veuve du sieur Du Fay ; – de Pontcarré, conseiller de Sa Majesté ; –

Jean de La Motte, conseiller à la Cour des Ailes, pris par les Ligueurs et mis à rançon ; – Pierre Ferineluis, indemnit  pour la perte d’un bateau qu’il avait conduit par ordre du grand ma tre de Vernon   Pont-de-l’Arche et qui avait  t  coul    fond par l’ennemi   la prise de la ville ; – Jean Le Roy, fermier du pr sident d’Archivy, qui, au mois d’ao t 1592, avait eu   loger l’arm e anglaise dans sa maison   Archelles. – 700 livres donn es   Philippe Hurault, abb  de Royaumont, pour r parer le moulin de cette abbaye   Neufch tel, br l  par le duc de Parme, au si ge de cette ville, compl tement d truit par Fontaine Martel, ladite indemnit    prendre sur la vente des mat riaux du ch teau. – Imposition de 8  cus sur chaque muid de sel entrant en Seine, destin e au paiement du sieur de Villarts, amiral de France. – D charge de la taille en faveur d’Ivry, Ibouvilliers, Villeneuve-le-Roi ; – Bailleul ; – Saint-Pierre-la-Garenne ; – Pormor ; – Bures et Fresles ; – la Croix-Saint-Leufroy ; – Elbeuf-sur-Andelle, Saint-Arnoul, Blainville, Catenay ; – Etr pagny ; –  vreux ; – Vernon ; – Pavilly, ruin  par un incendie qui avait consum  les halles et l’ glise et n’avait laiss  subsister que sept ou huit maisons ; – Pont-de-l’Arche « r duit   une extr me affliction par l’injure des pr sents troubles ; » – Pontoise, qui avait eu   subir deux si ges. – Ouvrages au moulin de l’ tang, aux pr toire et halles de Beaumont-le-Roger ; –   la Cour des Aides de Rouen. – Jeu de paume de Raoul Chesnel pris pour la commodit  du ch teau d’Alen on. – Octroi conc d    Neufch tel. – Privil ges de la cinquantaine ; – des 104 arquebusiers de Rouen. – Le Bureau des finances r tabli   Rouen. – Le fonds du quatri me du vin de cette ville employ  pour mettre le canon en campagne pour le si ge d’Honfleur.

C. 1233. (Registre.) – In-folio, papier, 136 feuillets.

1594-1595. – V rification de lettres patentes, arr ts du Conseil, etc. – Dons par le Roi au sieur de La Boucheti re ; – de Feugueroiles et Mercey, gentilshommes ordinaires de la chambre ; – Marin Le Pigny, chanoine de Rouen, aum nier et pr dicateur du Roi ; – Louis Marc, sieur de La Fert . – Payements ; gages, pensions aux cinquante archers mortes-payes du Havre ; –   Nicolas Quentin, abb  de Notre-Dame de Champagne,  v que de Lisieux ; – Charles Pascal, avocat g n ral au Parlement ; – Tanneguy Bazire, avocat g n ral en la Chambre des Comptes ; – Pierre Le Charron, tr sorier g n ral des guerres ; – Claude Bodin, contr leur g n ral des guerres ; – L onard Fleureteau, ma tre de la Chambre aux deniers ; – de La Tour Morel, pr v t g n ral ; – Aymon de Mailloc, sieur de Saint Denis, commandant de Conches ; – de H douville, gouverneur de Gisors ; – Dallincourt, capitaine de Pontoise ; – Alonce Le Seigneur, ma tre des ouvrages et fortifications de Rouen ; – de Gerponville, capitaine d’une compagnie de cheveu-l gers ; – de La Moussaie, capitaine d’une compagnie d’arquebusiers   cheval ; – Octoviel Smith, Anglais r fugi    Dieppe, lequel avait pr t  au Roi 9,715  cus ; – Eustache Trevache, bourgeois de Rouen, autre pr teur de Sa Majest  ; – Charles Duval de Coppeauville, qui avait  t  prisonnier des Ligueurs ; – Du Petit-Bosc. – Permission   Dominique Berthi, Lucquois,   B n dict et Alexandre Massey,   Jacques et Daniel Robin, marchands de Paris,   Guillaume et Antoine Pingerel, marchands d’Amiens, de faire entrer en France des caisses de draps de soie qu’ils avaient en d p t en Flandre, aux Pays-Bas et en Allemagne. – Privil ges d’Harfleur. – Affranchissement de la taille en faveur d’Alen on et de Vernon. – D charge de la taille en faveur d’Allouville, de Blainville, de quelques paroisses de F camp, de Gournay, de Saint-Aubin pr s Henriquarville, de Le Tremblay, de l’ lection de Verneuil, de Valliquerville. – D charge de la subvention en faveur de Caudebec, de Dieppe, de Lisieux, de Lyons, du Rugles et de Vernon. – Fieffe d’une maison rue du Sac   Rouen. – Ouvrages au Vieux-Palais, notamment   la tour Maussifrote. – R tablissement sur le quai de Rouen du bureau de la foraine ; on y emploiera les mat riaux   provenir de la d molition d’un  peron de pierre devant la porte de la Harenguerie. – Octrois conc d s   Gisors et   Vernon.

C. 1234. (Registre.) – In-folio, papier, 101 feuillets.

1594-1595. – V rification de lettres patentes, arr ts du Conseil, etc. – Dons par le Roi au capitaine Cusson, lieutenant du commandeur de Chastes au gouvernement de Dieppe ; –   de Bellegarde, grand  cuyer de France ; – aux habitants de Rouen de la maison des J suites,   charge de lui conserver sa destination de coll ge. – Payements de gages et pensions   de Lisores, de Courvaudon, de Gr monville, pr sidents au Parlement ; Abdenago de La Palme, Pierre Le Clerc, ci-devant receveur g n ral des bois au d partement de Normandie ; Andr  Ligear, greffier des  tats

de la province ; Jacques Bachelier, receveur des tailles de Pont-de-l'Arche, déchargé de 2,000 écus pour pertes par lui éprouvées après la surprise de cette place. – Permission à Bénédicte Massey, marchand de Paris, de faire entrer en France des draps de soie en dépôt en Flandre. – Indemnité aux enfants Nepveu pour une maison au Havre qu'on leur avait prise pour la construction d'une citadelle. – Ouvrages à la Romaine (poids public) de Rouen entre, la porte de la Vicomté et la porte des Aignelets. – Habitants de Dieppe exemptés des francs-fiefs et nouveaux acquêts. – Confirmation des privilèges de Rouen. – Octrois concédés à Montivilliers ; – octrois de la ville d'Eu, « pour l'entretien et sûreté du port de Mesnilval-sur-la-Mer proche, ville qui est en pays limitrophe, subject aux incursions des Flamans, Anglois, etc. ; » – octrois concédés à Neufchâtel, pour la réparation de ses murailles ruinées par les espagnols ; – au Tréport, pour la réparation de son port, fort proche de l'Angleterre. – État de ce que M. l'amiral Villars a reçu pour avances par lui faites et qui lui ont été confirmées par le Roi. – Commission pour faire état des droits d'amirauté dus au Roi depuis la mort dudit amiral. – Ordres au Bureau pour faire acheter 100 muids de blé à Eu pour la nourriture de l'armée occupée au siège de La Fère ; lettres de Saldaigne à ce sujet ; vente au Roi par la ville d'Eu desdits 100 muids. – Transfèrement sur les droits de gabelles d'une rente de 3,000 écus sol sur la recette générale de Rouen, vendue par François d'O, lieutenant général pour Sa Majesté au gouvernement de Paris, à Florent d'Argouges, trésorier général des gabelles.

C. 1235. (Registre.) – In-folio, papier, 254 feuillets.

1591-1596. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à sa sœur ; – à René Du Bec, sieur de Vardes, gentilhomme ordinaire de la chambre ; – à de Boisrozé, autre gentilhomme de la chambre ; – à Pierre Costé ; – à Damville, amiral de France ; – à Claude Groulart ; – à François Du Jardin, homme d'armes de la compagnie du sieur de Hertré ; – à Pierre de La Haye, sieur de Lintot – à l'Hôtel-Dieu de Dieppe. – Payements de gages et de pensions au duc de Mayenne ; – à de Fervaques, lieutenant général en Normandie ; – à Miron, conseiller d'État ; – à Villars ; – à Marin Le Pigny ; – à de Fontenay, grand prévôt de France ; – à de La Rivière, premier médecin de Sa Majesté ; – au comte de Choisy ; – à Valency, capitaine de 50 hommes d'armes, tuteur des enfants du feu sieur de Cesseval, gouverneur de Beauvais ; – à Louis de La Motte et à François Jaupitre, sieur de La Chapelle ; – à Nicolas Bouvier, président au siège présidial d'Alençon. – Confirmation de noblesse en faveur de François Du Four. – Décharge sur la subvention en faveur d'Argentan ; – Dieppe ; – Étrépagny ; – Eu ; – Fécamp ; – Gournay ; – Harfleur ; – Hontleur ; – Lisieux ; – Le Neufbourg ; – Neufchâtel ; – Pont-Audemer ; – Saint-Valéry ; – Veules ; – Conches, dont les misères sont attribuées aux troupes du sieur de Falandre et à la contagion ; – même décharge à Gisors, eu égard aux fournitures faites aux troupes du duc de Nemours et au régiment de Nérestan ; – à Montivilliers, qui avait payé 1,000 écus à Biron et 1,000 autres écu pour la garnison du Havre ; – à Pont-de-l'Arche, où la peste régnait depuis 1595 ; – à Vernon, qui avait successivement nourri la compagnie du connétable et celle des cheveu-légers. – Décharge de la taille en faveur de la paroisse de Mantilly, de l'Élection de Domfront, dont les maisons avaient été incendiées par les ennemis venus de Bretagne sous la conduite du marquis de Belle-Isle. – Décharge à Benjamin Le Bienvenu, receveur des tailles, de 2,400 écus pris chez lui par l'ennemi lors de la trahison et surprise de Pont-Audemer, le 4 juillet 1592 ; – à Antoine Duverger, receveur des tailles à Pont-l'Évêque, de 900 livres payées à la compagnie du capitaine Chauvin quand on l'avait licenciée après la prise de Fécamp. – Ouvrages aux fortifications du Havre ; – au château de Pont-de-l'Arche ; – au bailliage ; – au bureau de la Romaine de Rouen. – Ordonnance pour procéder à l'estimation de la grosse tour de Rugles démolie par ordre du duc de Montpensier. – Lettres patentes pour faire vendre au profit du Roi les matériaux du château de Neufchâtel. – Confirmation des privilèges d'Henriquarville. – Octrois concédés à Argentan ; – Bernay ; – Évreux ; – Pont-Audemer. – Abolition de la levée sur le poisson salé reçu à Henriquarville à la demande de Calvart, ambassadeur des Provinces-Unies. – Fief de la place d'un moulin à foulon à Bernay ; – d'un moulin à vent à Moulins-la-Marche. – Adjudication de terrains pour composer un plein-fief de haubert sous le nom de Diel. – Lettres de naturalité à Guillaume Fretherston de Birmingham.

C. 1236. (Registre.) – In-folio, papier, 181 feuillets.

1596-1597. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à sa sœur ; – à Jean de Gonnellieu ; – à Guérinière, lieutenant des gardes du duc de Montpensier ; – à de Lisores, président au Parlement ; – à Jean Meslin ; – à de Perdeillan ; – à René Roussel, procureur substitut de Calais, ruiné à la prise de cette place par les Espagnols ; – à de Tardes ; – au baron de Villeray ; – à la Madelaine d'Essay. – Payements, gages, pensions au duc de Mayenne ; – à Charles de Matignon, lieutenant général en basse Normandie ; – à Georges de Villarts, gouverneur du Havre ; – à Du Rollet, gouverneur de Louviers ; – à de La Pimpie, commandant au château d'Arqués ; – aux sieurs de Vieux.-Rouen, d'Heudebouville, Levicomte, de Guierville, de Coupeauville ; – à Sébastien Larchevesque, procureur du Roi à la table de marbre du Palais ; – à Des Hameaux, premier président ; – à Antoine Caradas, président ; – à Louis Marc, conseiller ; – à Gabriel Le Page, procureur du Roi à la Cour des Aides ; – à Étienne Guérin, auditeur en la Chambre des Comptes ; – à Jacques Bellet, naguères procureur au siège présidial de Rouen ; – à Mathurin Nouvel, procureur du Roi à Couches ; – à de La Tour Morel, prévôt général ; – à Constantin Housset, exempt comme l'un des douze soldats des mines de France sous la charge d'Alain de Ramesay. – Ouvrages : à la geôle de Beaumont-le-Roger ; – aux fortifications du Havre (vidange des fossés par corvées imposées aux habitants de l'Élection) ; – au bailliage ; – à la geôle ; – à la vicomté de l'eau de Rouen. – Décharges de la subvention en faveur d'Andely ; – Breteuil ; – Caudebec ; – Dieppe ; – Gisors ; – Gournay ; – L'Aigle ; – Lyons ; – Mortagne ; – Orbec ; – Séez. – Charleval exempté de la taille, à charge d'entretenir le pavé de la grande rue. – Étapes pour les soldats que doit lever le sieur de Boniface. – Lettres patentes prescrivant de prendre un sou pour livre en sus du prix des enchères des fermes pour la décoration des maisons royales. – Édît pour le règlement des tailles. – Commission à MM. du Parlement pour la recherche des faux-sauniers. – État des gages dus aux juges du Présidial d'Évreux. – La Rue-aux-Vieilles, près Saint-Vincent de Rouen, fieffée à Arthur Ygou. – Avis du Bureau sur la fieffe des anciennes forges de Vieux-Conches sollicitée par Maurice Allard.

C. 1237. (Registre.) – In-folio, papier, 147 feuillets.

1587-1598. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à de Lomenie, secrétaire ordinaire ; – à de Boniface, gentilhomme ordinaire de la chambre ; – à Du Rollet, donataire de l'abbaye de Bonport ; – à Jean Le Camus, sieur de Saint-Bonnet, général des chasses du bailliage de Rouen ; – à Germain Cazaux, homme d'armes de la compagnie des ordonnances de Sa Majesté ; – à de Boisrozé ; – à Ferdinand de Palme-Carille, natif de Flandre, naturalisé Français ; – à de Lisores ; – à Philippe Desportes (remise des levées extraordinaires imposées sur les abbayes de Tiron, Josaphat, Bonport et Vaux-de-Cernay, bénéfiques dont il avait été privé pour s'être retiré au Havre auprès de Villarts et que le Roi lui restitua pour les services qu'il lui avait rendus à la réduction du Havre et de Rouen). – Payements, gages, pensions au duc de Mayenne ; – à Biron, maréchal de France ; – à Villarts ; – à Jérôme Séguier et Marc Miron ; – à de La Tour Morel, prévôt général de la marine de France en Normandie ; – à de Lormeron, secrétaire du duc de Montpensier ; – à Odet de Saint-Denys, baron de Hertré. – Décharge de la subvention en faveur du Grand et du Petit-Andely ; – Dieppe ; – Évreux ; – Louviers ; – de la taille en faveur de Saint-Mars d'Égrenne, de l'Élection de Domfront, paroisse ravagée par le marquis de Belle-Isle. – Passeport pour le sieur de La Haulle se rendant, pour le rétablissement de sa santé, aux bains de Spa, avec la demoiselle Halle, sa belle-sœur, Le Pigny, aumônier du Roi, hommes et serviteurs jusqu'au nombre de douze personnes. – Ouvrages à la Cour des Aides ; – à l'échafaud de Rouen. – Levée sur les bailliages de Rouen, Caen et Gisors des fonds avancés par le sieur Morel pour l'adémolition des forteresses du château deNeufchâtel. – Octrois concédés à Eu ; – Honfleur. – Érection d'un plein-fief de haubert en la forêt de Lyons en laveur de Michel Sublet, sieur d'Heudricourt. – « Articles accordés par le Roi au sieur baron de Mesdavid pour la réduction de la ville de Vermeuil. » – Lettres d'abolition en faveur dudit baron et de ses partisans. – Nomination de Lancelot de La Garenne, sieur de Merçay, gouverneur de Vernon, à la charge de capitaine de ladite ville, en remplacement de Marc-Antoine de Ségliise.

C. 1238. (Registre.) – In-folio, papier, 101 feuillets.

1596-1603. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Isaac Bourseville, garçon de sa chambre ; – à André Brunette, bourgeois de Rouen ; – à de Loménie, secrétaire ordinaire du cabinet ; – à de Beaumont, gentilhomme ordinaire de la vénerie ; – à de Douon, contrôleur général des bâtiments, et à de Verton, l'un des secrétaires dudit Douon ; – à Antoine Bret, secrétaire ordinaire de la chambre ; – à Gilles Auzeray de Boissnormand, avocat général au Parlement de Rouen ; – à Thouzé, maître d'hôtel du duc de Vendôme. – Don de sel à la Chartreuse de Bourbon-près-Gailton. – Travaux de charpente à l'arche du Digue au pont de Pont-de-l'Arche entrepris par Geoffroy Gigoult, maître charpentier à Rouen. – Octrois concédés à Neufchâtel et à Alençon. – Concession d'abonnement de taille à Harfleur (750 livres tournois par an) ; – à Honfleur (350 écus par an). « La dicte ville de Honfleur est frontière, ainsi qu'elle a été jugée par le feu roi Louis XI, estant sur le lieu où se font ordinairement plusieurs embarquements pour le service du Roy ; le port et havre dudit Honfleur est seul refuge en la coste du midy pour tous vaisseaux qui ne peuvent entrer de mauvais temps au Havre-de-Grâce et autres navigans en la rivière de Seine, ainsi que Sa Majesté a peu voir passant naguères par ladicte ville. » – Déclaration du fief d'Orival à Saint-Aubin-le-Cauf érigé en faveur de Claude Groulart. – Aymon de Mailloc, gouverneur et capitaine des villes et châteaux de Lisieux et de Couches. – Les trésoriers de France sont d'avis de décharger les habitants du Havre et de la côte de Normandie de l'imposition de 60 sous par tonneau de mer : « pour tous moiens les habitants de la ville Française-de-Grâce sont propriétaires de 200 vaisseaux, és-quelz il y en a six à sept vingtz qui naviguent chacun an en Espagne, Flandre, Angleterre, a Ecosse, Irlande, Péru, Brésil et autres païs estrangers, et le surplus fait la pesche des morues aux terres neufves. » – Décharge à Alexandre de Vieupont, capitaine de 50 hommes d'armes, vice-amiral de Bretagne, pour 611 écus pris par lui en 1589 au Bureau des fermiers du quatrième du Neufbourg, afin de payer les gens de guerre qu'il entretenait audit lieu pour le service du Roi. On rappelle que le Neufbourg fut pris, forcé et brûlé par les ennemis.

C. 1239. (Registre.) – In-folio, papier, 164 feuillets.

1595-1604. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi aux sieurs de Loménie et de Guillaumont ; – au comte de Soissons, grand maître de France ; – au sieur de Sainte-Marie-du-Monl ; – à Charles Martel, sieur de Baequeville et à Marguerite Martel, sa sœur ; – à Pierre Jaloux, sergent de la compagnie de Villarts, tenant garnison au Havre ; – à Esme de Peverel Montéraullier, sieur de Bémécourt – à de Boisrozé ; – à de La Montaigne ; – aux Jacobins d'Évreux. – Décharge de la taille en faveur de la paroisse de Chérences, de l'Élection de Chaumont et Magny, ruinée deux fois par les ravages des eaux, par la foudre et la grêle. – Ouvrages à faire aux halles et prétoire de Conches ; – aux châteaux, pont-levis et pont de Pont-de-l'Arche ; – aux halles aux bouchers du Vieux-Marché de Rouen ; – à la jetée du Tréport ; – au pont de l'Étang, près Beaumont-le-Roger. – Le marquis de Rosny prescrit d'informer des excès et outrages commis sur la personne de Jacques Le Brasseur, maître serrurier, adjudicataire des travaux à faire au pont de Pont-de-l'Arche, et de s'opposer à l'enlèvement des matériaux provenant des démolitions dudit pont. – Avis des trésoriers généraux de Rouen pour rendre le port d'Honfleur accessible en y amenant les rivières de Fiquetfleury et de Saint-Sauveur. – Permission aux officiers de Mortagne d'acheter une maison pour y faire une nouvelle prison ; la prison qui servait alors n'était qu'une chambre « en laquelle les hommes, « femmes et filles détenus prisonniers estaient contraints de loger ensemblement, mesmes ceux qui estoient travaillez de maladie, confusément et sans aucune séparation, ce qui apportoit... déshonneur et scandalle, outre la corruption de l'air reserré et enfermé en lieu sy estroit qui auroit engendré plusieurs maladies contagieuses. » – Octrois concédés à Argentan ; – à Honfleur ; – à Pont-Audemer ; – à Pontoise (pour l'entretien des fontaines et paiement des gages du chirurgien et du prêtre des pestiférés ; – au Tréport. – Pierre Costé, maître en la Chambre des Comptes, et Charles Le Cordier, procureur général, commis pour procéder dans les Généralités de Rouen et de Caen à la recherche des abus et malversations commises au fait des gabelles et finances. – Lettres de naturalité à Jean Titelouze, natif de Saint-Omer, organiste de Notre-Dame de Rouen. – Décharges sur le droit de 3 livres par tonneau de mer en faveur des villes de Dieppe et Française-de-Grâce. – Défense de trafiquer avec les Espagnols.

C. 1240. (Registre.) – In-folio, papier, 187 feuillets.

1588-1605. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à de Loménie ; – à Charles de Goustimesnil, sieur de Boisrozé, lieutenant de l'artillerie de Normandie ; – à Étienne de Conches, l'un des postes de Cour ; – à de La Resnière, gouverneur de Bellême (pour le récompenser de la rançon de feu La Motte-Serran, pris en combattant et livré par ordre de Sa Majesté au Parlement séant alors à Caen, qui le condamna à être rompu vif et mis sur la roue) ; – à de Guillaumont ; – à de Sainte-Marie-du-Mont, bailli gouverneur de Rouen. – Jacques Cavelier, lieutenant général au bailliage de la même ville ; – de Civile ; – de Pluviuel ; – Pierre Arnault, trésorier général de France à Paris ; – de Saint-Denis-Mailloc ; – Pierre Pourcelet, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi ; – Jacques de Tremollière, secrétaire ordinaire de la couronne de Navarre ; – Jean de Flécelles, secrétaire de Sa Majesté ; – Michel Lasne, orfèvre de Caen ; – de La Montaigne ; – Isaac de Ribes, sieur de La Rivière, archer des gardes du corps ; – Isaac Bourseville, garçon de la chambre du Roi ; – de Banquemare ; – Nicolas Servient, receveur général des finances ; – Du Rollet, grand prévôt de Normandie, Étienne Du Bois et Lancelot-Grouart, ses archers ; – Pierre de Reneville ; – Nicolas Le Roux de Saint-Aubin et Nicolas-Thomas de Verdun, présidents au Parlement ; – de La Braquetière, commissaire ordinaire des guerres ; – de Mercey, gouverneur de Vernon ; – Arnault de Liberot, garçon de la chambre du Roi ; – aux cordeliers d'Évreux ; – aux religieuses de Sainte-Claire de Mortagne ; – au collège des Jésuites de Rouen. – Continuation de l'octroi de dix deniers par minot de sel en faveur de l'Université de Caen. – Décharge de la taille en faveur du bourg de Clères, « à cause de l'accident de feu advenu au mois de mai 1605. » – Ouvrages au moulin de l'Étang, près Beaumont-le-Roger ; – au pont Perrin, à Évreux ; – au château et pont de Pont-de-l'Arche (deux tourelles à la porte du château du pont couvertes en ardoise d'Angers) ; – à la cohue de la vicomte de Rouen ; – aux prisons du bailliage ; – au pont de Rouen ; une arche du côté de la ville était tombée à l'eau depuis longtemps ; trois autres qui menaçaient ruine avaient été détruites par ordre du marquis de Rosny, grand voyer de France ; – à la jetée du Tréport. – Octrois concédés à Argentan ; – à Gournay. – Légitimation d'Antoine et Paul Bessons, fils naturels de Perrin Bessons et de Simonne Arcel. – Le Roi accorde par continuation aux habitants de Fidelaire, Sebecourt, Sainte-Marguerite, Sainte-Marthe et Baubray la jouissance de 2,000 acres de terre encloses dans la forêt de Couches, moyennant 5 sous de rente par acre. – Wulf et Antoine Lambert, habitants de Rouen, pourront faire transporter par mer, dans l'espace de quatre ans, jusqu'à 200,000 livres pour achat de fil, cendres, savons, outils et autres ustensiles propres à l'établissement d'une manufacture de toile de Hollande ; le Roi veut développer l'industrie, afin que le royaume ne soit plus tributaire de l'étranger. – État des officiers de la compagnie du prévôt général de Normandie, et des gages qui leur sont attribués.

C. 1241. (Registre.) – In-folio, 124 feuillets, papier.

1598-1607. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi aux duchesses de Nemours et d'Aumale ; – à Daubigny, maître d'hôtel de la Reine ; – à Noël Le Broust et Jean Tulloue, secrétaires de la chambre ; – à Jacques Duval, docteur en médecine ; – à de Moléon, gentilhomme du duc de Montpensier ; – à de Saint-Bonnet, capitaine général des chasses du bailliage de Rouen ; – à de Limoges-Saint-Just, gentilhomme du Roi ; – à Philippe Fonlanyer, secrétaire de ses finances, grand audiencier de Navarre, maître des eaux et forêts de Pont-de-l'Arche ; » – à Gabriel Guybert, lieutenant criminel au bailliage de Rouen ; – à de Guillaumont, gentilhomme de la suite du duc de Montpensier ; – à Dumoustier, lieutenant de la vénerie ; – à de Saint-Léger Boislesvesque, greffier au Parlement ; – à Robert Du Vicquet, avocat général en la même Cour ; – à de Beringhen, premier valet de la chambre ; – à Gachenot de Liberot et à Jean Tiphaigne, dit Danobis, garçons de la même chambre. – Anoblissement de Francisque Delcampo, gentilhomme de Naples, écuyer de la grande écurie, maître de l'académie instituée en Normandie. – Avis défavorable des trésoriers de France au sujet du don fait par le Roi à Jacques Hervyeu, dit le capitaine du Lion, d'un bateau privilégié de Rouen à Port-Saint-Ouen. – Décharges de la taille en faveur de Blangy ; – de Forges ; – de Vély, de l'Élection de Gisors, paroisses ruinées par l'incendie ; pertes de Blangy évaluées à plus de 40,000 livres ; église et quantité de maisons détruites à Forges par l'incendie qui y éclata le dimanche de Quasimodo. – Réparations au moulin de Rosay ; – au bac portant une grue servant à la démolition du pont de Rouen. – Octrois concédés à Alençon ; – à Caudebec ; – à Louviers. – Quais et murailles de Caudebec endommagés « par les

grands flots et mers survenus depuis Pâques. » – Légitimation de Marie de Boissey, fille de François de Boissey et de Jeanne de Vignault.

C. 1242. (Registre.) – In-folio, 77 feuillets, papier.

1603-1609. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc., – Dons par le Roi à Raoul Bretel de Grémonville, conseiller au Parlement ; – à Nicolas Langlois de Motteville, premier président en la Chambre des Comptes ; – à Pierre Lefebvre, maître des comptes en la même Chambre ; – à Louis Marc, sieur de La Ferté, général en la Cour des Aides ; – à Boniface, baron de Bosclehard, gouverneur de la ville et du château d'Arques ; – au capitaine Cristoflin ; – à Alexandre Lorfevre de Saint-Amand, au nombre des gentilshommes et capitaines estropiés, couchés sur l'état de la Charité Chrétienne ; – à Toussaint Lemercier, chapelain ordinaire du commun de la Reine ; – à Jacques de Tremollière, secrétaire ordinaire de la cour de Navarre ; – à Jean de Verton, secrétaire des finances du Roi ; – à Philippe Fontanyer et à Jacques Le Bas, secrétaires de sa chambre ; – à Prêru, secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; – à Jacques Platon, l'un de ses valets de chambre ; – à de Longeval-Crecy ; – à Daniel Sorin. – Décharge de la taille en faveur de Freneuse, paroisse de l'Élection de Chaumont, pour perte soufferte par suite de l'impétuosité d'une grande grêle tombée le jour de la Pentecôte. – Travaux aux halles, auditoire et prisons de Verneuil ; – au pont de pierre de Rouen. – Octrois concédés à Eu, pour payer les emprunts contractés, afin de fournir au trésorier de l'épargne une rançon de 5,000 écus, pour se rédimier du pillage pendant les troubles ; – à Gisors, pour réparer les murailles tombées tant à cause de la vieillesse que des grands vents et ravages des eaux ; – à Saint-Valery-en-Caux, pour travailler au port, à présent bouché et en si mauvais état que les bateaux de quinze à vingt tonneaux n'y peuvent aborder sans péril, tandis qu'autrefois ceux de cent et de six-vingts tonneaux y entraient en sûreté ; – à Pont-de-l'Arche, pour réparer les remparts. – Concession d'abonnement de taille au Tréport (400 livres par an). – Fieffe d'une place vide à Rouen ayant fait partie du château à présent démoli. – Privilèges des habitants de Subibouru, au bout du pont de Saint-Jean-de-Lux.

C. 1243. (Registre.) – In-folio, 212 feuillets, papier.

1579-1611. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Le Jumel de Lisores, procureur général au Parlement de Normandie ; – à Jean de Flecelles, secrétaire des finances ; – à de Souvré, capitaine de 200 hommes d'armes, premier gentilhomme de la chambre du Roi ; – à de Saint-Jean de La Louverie, de Guillaumont, de Pradine, autres gentilshommes de ladite chambre ; – à Jean Boucher, sieur de Crasnes, homme d'armes de la compagnie du comte de Soissons ; – à de Beauregard, gentilhomme dudit comte ; – à Robert Lecoq, archer des gardes du corps ; – à dame de Thoury ; – à Jean Brunette ; – à Jean Postel ; – à Jean Du Marchis (droit de bateau voiturier de Rouen à Port-Saint-Ouen) ; – à Nicolas Minart (passage de la traverse de Croisset nommé *la grande et petite barquette*) ; – aux couvents de Sainte-Claire d'Argentan ; – à de Bellomer ; – aux frères Mineurs d'Évreux ; – aux frères Saint-François de Rouen. – Lettre d'affranchissement en faveur des habitants de Dieppe. – Continuation d'octroi à l'Université de Caen. – Ouvrages aux halles d'Arques ; – aux fossés du Havre-de-Grâce ; – à la geôle, aux prisons, au prétoire de Pont-de-l'Arche ; – à la geôle et prisons du bailliage, à la Chambre des Comptes, à la vicomté de l'Eau de Rouen. – Octrois concédés à Alençon ; – Argentan ; – Bellême ; – Evreux ; – Gisors ; – Gournay ; – Lisieux ; – Verneuil. – Fieffe du moulin du Roi à Mélicourt, sur la Charentonne. – Lettres du Roi sur le cahier des États de la province de Normandie, concernant les acquéreurs de terres du domaine de Sa Majesté. – Bail général des cinq grosses fermes de France à Urbain de La Motte, bourgeois de Paris.

C. 1244. (Registre.) – In-folio, 176 feuillets, papier.

1594-1612. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi au sieur de Boissnormand ; – à Gilles Auzeray de Courvaudon, président au Parlement ; – à Pierre de Marseilles, procureur du Roi au siège de Françoise-de-Grâce ; – à de Guillaumont ; – à de Flecelles, secrétaire des finances ; – à de Loménie, secrétaire des commandements ; – à Robert Lemprière, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi ; – à de Boureil, gentilhomme de la chambre, conducteur des ambassadeurs ; – à de La Forest, autre gentilhomme ordinaire de la chambre ; – à

Jean Berruyer de Bernesault et à Jacques Berruyer de Thiron, fils de Jean Berruyer, secrétaire du Roi ; – à Jean Lemire et à Jean Renou, ses médecins ordinaires ; – à François Renou, frère dudit Jean, poursuivant d'armes en l'écurie du Roi ; – à Isaac Bourseville, fourrier de ses logis ; – à Du Briquet, son porte-manteau ; – à Roussel de La Rivière-Goderville ; – aux couvents de La Chaise-Dieu ; – de Saint-François de Rouen. – Décharge de la taille en faveur de Breuil (pont ravagé par le débordement de l'Eure) ; – de dix-sept paroisses de l'Élection d'Alençon (Sééz notamment) ruinées par la grande tempête du 3 juillet 1611. – Modérations sur les rentes dues au Roi et sur les tailles en faveur des habitants d'Harfleur, pour l'entretien du havre de ladite ville nommé Le Hoc. – Établissement d'une foire à Dieppe. – Ouvrages aux halles et à l'horloge d'Arqués ; – aux fossés du Havre ; – à la geôle et aux prisons du bailliage de Rouen. – Permission aux habitants d'Évreux d'acheter une maison pour servir d'hôtel commun de ville ; – à ceux de Gisors d'abattre une vieille halle dont les matériaux serviront à la construction de l'église des Récollets. – Octrois concédés à Alençon ; – Andely ; – Caudebec ; – Évreux ; – Mortagne ; – Pont-Audemer ; – Rouen ; – le Tréport ; – Domfront, pour clore la ville, ouverte depuis la démolition du château par ordre de Henri IV. – Privilèges des habitants du Havre ; – des Minimes de Saint-François de Paule. – Lettres de naturalité à Georges Lecordier, interprète pour la langue anglaise à Rouen. – Vente de 1,560 pieds de terrain au Havre à Villarts, gouverneur de ladite ville. – Réunion de fiefs au domaine de Bellou, en faveur du sieur de Souvré. – Adjudication de la ferme des aides à Denis Feydeau.

C. 1245. (Registre.) – In-folio, 128 feuillets, papier.

1617-1619. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Isaac Bourseville ; – au sieur de Lanquetot, maître d'hôtel de la Reine et capitaine du château de Pont-de-Rouen ; – à de Guigny, l'un des gentilshommes servant le Roi. – Décharge de la taille en faveur de la paroisse d'Hérouville, ravagée par la grêle. – Ouvrages au port du Havre (canal d'eau douce construit par les soins de Villarts) ; – à la geôle du bailliage ; – aux halles aux bouchers du Vieux-Marché ; – au pont de Rouen. – Lettres patentes par lesquelles le Roi permet aux habitants de cette ville de faire bâtir un pont de bois sur la rivière de Seine, en attendant la construction d'un nouveau pont de pierre ; – par lesquelles il leur donne le château du bout du Pont, qui nuisait à la navigation en laissant trop peu de place entre les rives, à charge d'en employer les matériaux au pont à construire et de payer 6,000 livres au sieur de Lanquetot. – Octrois concédés à Alençon ; – Bernay ; – Evreux. – Lettres de naturalité à Antoine Rodriguez Lamego, Portugais, Béatrix Auriques, sa femme, et Bartholomé, leur fils. – Levée sur les habitants de Champrond d'une amende de 95 livres, à laquelle ils avaient été condamnés par le Parlement de Paris, à payer à Jacques Guilleminet à Jean Collet, prieur et curé dudit Champrond. – Avis donné au Roi par le Bureau sur la requête du procureur des États de Normandie ; il y a lieu de différer leur session jusqu'au 7 janvier prochain, à cause de la contagion qui afflige la ville de Rouen ; la peste a gagné deux cent cinquante maisons, dont près de cinquante en quinze jours.

C. 1246. (Registre.) – In-folio, 144 feuillets, papier.

1618-1622. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Alphonse Jubert d'Arquency, président en la Cour des Aides ; – à Scipion Marc, lieutenant général au bailliage de Rouen ; – à d'Arcana, capitaine et gouverneur des ville et château de Vernon ; – à de Croisy ; – à la dame Catherine Barjot de La Pallu, veuve du baron de Bois-Geufroy ; – aux Capucins et aux Jacobins d'Évreux. – Sur la requête de Philippe Belis, geôlier et garde des prisons du bailliage et vicomté de Rouen, et de François Barré, son pleige, le Bureau émet l'avis qu'il y a lieu de leur accorder une remise de 350 livres ; la geôle a été sans profit, à cause des troubles et guerres du royaume, de la contagion qui a fait périr nombre de prisonniers, en a fait élargir plusieurs et a contraint de transporter ailleurs ceux qui restaient. – Ouvrages aux halles de Cailly ; – aux chaussées de Montivilliers ; – au pont-levis du château de Pont-de-l'Arche ; – à la geôle du bailliage et *maison de Pierre* de Rouen. – Octrois concédés à Alençon ; – Châteauneuf-en-Timerais ; – Harfleur ; – Chef-de-Caux ; – Neufchâtel ; – Le Tréport. – Lettres de naturalité à Mathieu-Fernande Carille et Élisabeth Delgade, sa femme, d'Anvers. – Permission aux officiers de l'Élection de Lisieux défaire une levée de deniers, pour le remboursement des avances faites afin d'équiper et de solder 40 pionniers envoyés à l'armée du Roi.

C. 1247. (Registre.) – In-folio, 227 feuillets, papier.

1550-1623. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Raoul Bretel de Grémonville, président au Parlement ; – à Guillaume de Morchesne, conseiller en la même Cour ; – à Du Fay, sieur du Bourgachard, bailli de Rouen ; – à de Grisolles, maître des comptes de la chambre du Roi ; – René d'Escageul, sieur du Bois-Gentil ; – aux couvents de Bellomer ; – de Saint-François d'Évreux. – Continuation d'octroi pour l'Université de Caen. – Décharge accordée à René de Guisancourt, receveur des bois de la forêt de Lyons, d'une somme de 5,250 livres qu'il avait été contraint, par emprisonnement de sa personne, de mettre aux mains du duc de Longueville durant les troubles. – Rabais à Pierre Petit-seigneur, sous-fermier de Saint-Valery-en-Caux, et décharge de la taille aux habitants, à cause de la contagion qui avait désolé ledit bourg, l'avait fait abandonner et en avait fait cesser le commerce ; plusieurs maisons brûlées quand on les a purgées et nettoyées du mauvais air. – Concession de sel aux habitants de Fécamp, à condition de contribuer pour moitié à la construction de la jetée de leur port. – Ouvrages au Présidial d'Évreux ; – à la Cour des Aides de Rouen ; – à la place du pont de Robec appelée *les vingt-quatre étaux à vendre poisson* ; – au port de Saint-Valery-en-Caux. – Octrois concédés à Alençon ; – Andely ; – Bellême ; – Gournay ; – Honfleur ; – Mortagne ; – Neufchâtel ; – Pont-Audemer. – Lettres de naturalité à Diego Henriques Cardoso et Catherine Henriques, sa femme ; – à Philippe Henriques, veuve de Vasco Pegrezidre ; – à Louis Dias de Lemes et Maria Francq, sa femme, Portugais ; – à Gracia Denis et Dominique Pereira, son fils ; – à Antoine Fonseca et Henriques, sa femme, de Galice ; – à Louis Desormeaux et à Marie Hennin, d'Artois. – Adjudication à Antoine Feydeau, de Bois-le-Vicomte, du fournissement général des greniers à sel et de la ferme des gabelles.

C. 1248. (Registre.) – In-folio, 170 feuillets, papier.

1621-1625. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Le Roux de Saint-Aubin, président au Parlement ; – à Jean de Boislesvesque, greffier en la même Cour ; – à Tanneguy de Clinchamp, baron de Pommereul, capitaine et gouverneur des ville et château de Conches ; – à Louis de Limoges, sieur de Saint-Just, l'un des gentilshommes servants de Sa Majesté ; – à Pierre de Bec-delièvre, sieur de Quevilly ; – à de Caudemont ; – à François Le Métel de Boisrobert (droit de bateaux voituriers par la Seine de Rouen à La Bouille et de La Bouille à Rouen) ; – aux Récollets de Paris ; –aux Jésuites de Rouen (15,000 livres pour la construction de leur église) ; – au couvent de Saint-François de la même ville. – Décharge de la taille en faveur des paroisses de Coudres, désolée par la grêle ; – du Mesnil-aux-Moines, ravagée par les eaux tombées du ciel (trente personnes noyées). – Ouvrages à la cohue, geôle, prisons et Chambre du Conseil de Cany, incendiés ; – au pont-levis de Pont-de-l'Arche ; – au Vieux-Palais de Rouen, dont était gouverneur de Bauquemare, sieur de Vitot. – Minimés et Carmélites de Dieppe dispensés de contribuer à la reconstruction de l'église Saint-Remy. – Octrois concédés à Alençon ; – Domfront ; – Fécamp ; – Françoise-de-Grâce ; – Louviers ; – Pont-de-l'Arche. – Lettres de naturalité à Jacques Offerman, de Harlem ; – à Fernande Leppe de Paz et Béatrix Pereira, de Bayonne, en Galice ; – à Barthélemy et Martin Rodrigues, de Braganca, en Portugal. – Fief d'une place vague près les halles à blé d'Évreux au gardien desdites halles ; – de maisons à Rouen, rues de Flandre et Saint-Hilaire.

C. 1249. (Registre.) – In-folio, 207 feuillets, papier.

1611-1626. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi au sieur de Grémonville, président au Parlement ; – à Charles Le Chevalier, vicomte de Montivilliers ; – à de La Berge et de La Rozière, maître ordinaire de l'hôtel du Roi ; – à Poulet, gentilhomme ordinaire de sa chambre ; – à Hugues Guichard, l'un de ses valets de robe ; – à de Lanquetot, maître d'hôtel de la Reine ; – au comte de Tillières ; – au chapitre de Notre-Dame de Cléry, – Ouvrages au chemin faisant séparation entre celui qui mène au pont de Bapaume et celui qui mène à Déville, au-dessus du mont Riboudet ; – au pont de la rivière de Beauvais, paroisse des Vieux, sur le grand chemin royal de Rouen à Caudebec ; – à ceux de Bures et de Neufchâtel ; – à la chambre, geôle et prison de Caudebec ; – à la geôle et aux prisons de Rouen ; – au Vieux-Palais de la même ville ; – aux halles et prétoires de Neufchâtel et de Mortemer. – Octroi concédé à Alençon. – Lettres de naturalité à

Richard Limbrey, d'Exeter ; – à Jean Thotil d'Affinton, en Angleterre ; – à Simon Chapelier, de Tournay. – Privilèges de la ville d'Harfleur, confirmés afin que la postérité n'attribue pas à l'infidélité des habitants la destruction de ses murailles ; – privilèges de la cinquantaine ; – et de la compagnie des 104 arquebusiers de Rouen. – Érection du fief de Hertelay en la paroisse du même nom en faveur de Jean Cavalier. – Jean-Baptiste Scarron, conseiller et secrétaire du bail des gabelles, subrogé pour cinq ans dans ledit bail à Antoine Feydeau. – Baux des gabelles et des cinq grosses fermes.

C. 1250. (Registre.) – In-folio, 208 feuillets, papier.

1615-1627. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Charles de La Champagne, sieur de Breteville, conseiller au Parlement ; – à Pierre Guillebert, lieutenant criminel au bailliage de Caux : – à François de Rochechouart, baron de Saint-Cyr ; – à de La Rivière-Bautot, commissaire de l'artillerie de France ; – à d'Auterive ; – aux religieux de La Chaise-Dieu. – Ouvrages au grand chemin de Rouen au Roumois, allant à Caumont par la forêt de Roumare et par la Rivière-Bourdet ; – à la geôle de Montivilliers ; – à la maison du concierge de la halle aux bouchers du Vieux-Marché ; – au Vieux-Palais de Rouen. – Octrois concédés à Andely ; – Bernay ; – Conches ; – Lyons ; – Neufchâtel, – Rouen ; – Vernon ; – à la ville d'Eu (une maladie contagieuse a ruiné la ville ; les principaux bouchers l'ont abandonnée ; il n'y reste que des pauvres et des mendiants). – Lettres de naturalité à Richard Bogan de Tutues, en Angleterre – à Piter Jeansen Van Ardanbarc, d'Utrecht. – Fieffe d'une place vague à Moulineaux accordée à Jacques de Civile, sieur de Rombosc. – Lettres de cachet du Roi invitant à faire fournir aux soldats qui ont à passer l'hiver au blocus de La Rochelle des habits de bure et des souliers. – Défense aux États de faire aucune levée de deniers sans l'attache du Bureau.

C. 1251. (Registre.) – In-folio, 91 feuillets, papier.

1625-1628. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Charles de Faucon, sieur de Frainville, premier président au Parlement ; – à Pierre de La Boe, lieutenant particulier en l'Élection de Neufchâtel ; – à de Bouchard, lieutenant d'une compagnie de chevaux-légers ; – à de La Guiolle, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi ; – à Du Bue, l'un de ses écuyers servants ; – à Du Moustier, sous-lieutenant de sa vénerie ; – à Queneault, secrétaire des commandements du duc d'Orléans ; – aux Carmélites de Dieppe ; – au couvent de Saint-Louis de Poissy ; – aux Récollets de Rouen ; – aux religieux de Saint-François de Séz. – Ouvrages à un pont de bois à Aulage ; – aux halles de Pacy ; – à la rue Poiteron à Rouen (nécessité de la paver ; il s'y trouve quantité d'eaux croupissantes qui favorisent la contagion) ; – au port de Saint-Valery-en-Caux. – Les Jésuites du collège d'Alençon, au nombre de 22, n'avaient eu jusque là que 4 classes, 5^e, 4^e, 3^e et 2^e ; sur les rentes qui leur avaient été affectées, on leur avait retranché 250 livres, pour les maîtres des petites écoles de ceux de la religion prétendue réformée ; ils prendront 350 livres par an sur l'octroi de la ville pour une classe de rhétorique ; 300 livres en plus leur sont accordées pour leur aider à bâtir une salle nouvelle. – Octrois concédés à Bellême ; – Bressolles, dans le Perche ; – Gournay ; – Le Havre ; – Honneur ; – Neufchâtel ; – Le Tréport. – Le marquis de La Londe demande à percevoir un droit de péage de 3 boisseaux pour 20 muids sur le sel passant par la porte de sa seigneurie de La Salle-du-Bois.

C. 1252. (Registre.) – In-folio, 107 feuillets, papier.

1621-1629. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi au cardinal de Richelieu (droits de varech, bris, naufrages, etc.) ; – à Jean Bigot de Sommesnil, général en la Cour des Aides ; – à Georges Langlois, sieur de Plainbosc, trésorier de France ; – à Jacques Rouxel de Médavy ; – à François de Langle, chanoine d'Évreux ; – à de Bonnissent ; – aux frères Mineurs de Saint-François ; – aux Jacobins d'Évreux ; – à l'abbaye de Bellomer. – Décharge de la taille en faveur de la ville d'Aumale, incendiée le 1^{er} juin 1629, par suite de la nonchalance d'un brasseur de bière ; 120 à 140 maisons avaient été consumées ; pertes évaluées, en immeubles à 106,200 livres, en meubles à 27,689 livres. – Ouvrages à la halle au blé et à la conciergerie d'Évreux ; – aux couvertures du logis du Roi et à la chapelle du château de Pont-de-l'Arche (sur la requête de François de Rolondy, sieur de Cahusac, lieutenant du cardinal de Richelieu au gouvernement de

ladite ville, mestre de camp entretenu par Sa Majesté et gentilhomme ordinaire de la Reine mère) ; – à la rue du Grand-Maulévrier de Rouen, qui n'était pas encore pavée et dont la puanteur causait la contagion. – Octrois concédés à Caudebec ; – à Evreux ; – à Gisors ; – à Pont-Audemer ; – à Caen, pour son Université. – Lettres de naturalité à Jean de Lattre et Élisabeth Data, sa femme, de Valenciennes ; – à Louis Moutier, du comté de Venise ; – à Philippe et Jean-Baptiste Chapelier, d'Anvers ; – à Domingo Alvarès et Bernade de Casières, sa femme. – Adjudication de la halle aux bouchers de Rouen. – Nomination de Jean Gaillot à la poste de Lillebonne par le duc de Longueville.

C. 1253. (Registre.) – In-folio, 176 feuillets, papier.

1618-1630. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Chevalier, président en la Cour des Aides à Paris ; – à Georges Duhamel, sieur de Hastréaumont, maître ordinaire en la Chambre des Comptes à Rouen ; – à Jacques Merieult, procureur du Roi à la Table de marbre du Palais de la même ville ; – à Daniel Sorin, piqueur ordinaire de la fauconnerie ; – aux Capucins ; – aux religieux de Saint-François d'Évreux. – Ouvrages à la grande chaussée de Moulineaux ; – à la Chambre du Conseil des eaux et forêts d'Arques. – Octrois concédés à Châteauneuf-en-Timerais ; – à Évreux ; – à Harfleur ; – à L'Aigle ; – à Louviers ; – à Mortagne ; – à Verneuil ; – à Vernon. – Lettres de naturalité à Thomas Tindalle, d'Angleterre ; – à Paul de Lens, docteur en médecine ; – à Diego Fernandez Penso ; – à Simon Loppes Manuel, de Portugal. – Le sieur de Boyvin-Vaurouy député pour assister aux assemblées générales qui se tiennent à Paris pour établir l'accord entre les Bureaux du royaume.

C. 1254. (Registre.) – In-folio, 85 feuillets, papier.

1614-1632. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Pierre Le Guerchois, avocat général au Parlement ; – à Du Ver, conseiller en la même Cour ; – aux Carmes de Pont-Audemer. – Ouvrages au Vieux-Palais, sur la requête du sieur de La Mailleraye, lieutenant général en Normandie, capitaine et gouverneur dudit château. – Lettres de naturalité à Fernande de Castre ; – à Manuel Dacosta Borgès et à Duarte Dacosta, de Portugal ; – à Nicolas Hervieu, capitaine de navire, d'Angleterre ; – à Julien Deric, charpentier de navires, d'Amsterdam, ces deux derniers domiciliés au Havre. – Gages de 3 sous par jour à Michel Domande, sieur de Bléville et de Condette, garde héréditaire « du fouyer de guerre d'entre le Chef-de-Caux et Bléville. » – Fief à Pierre Viger, sieur de Moutaure, conseiller au Parlement de Rouen, d'un buisson taillis où l'on peut ouvrir une carrière, près ledit Montaure. – État des gages attribués aux offices de conseillers et contrôleurs des charges et offices de receveurs et payeurs anciens alternatifs et triennaux, etc., créés par édit d'août 1628.

C. 1255. (Registre.) – In-folio, 127 feuillets, papier.

1633-1637. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Don par le Roi à Pierre Costé, sieur du Mesnil, conseiller au Parlement, des fossés, rempart et contrescarpe d'Harfleur, dont les fortifications avaient été démolies depuis la porte de Montivilliers jusqu'au canal de la rivière à l'endroit de la cour de la chaîne ; – aux religieuses de Gomerfontaine. – Confirmation aux religieux de la Rédemption des captifs de Notre-Dame de Liesse, près Gisors, d'un terrain nommé le Friche-Lallemand. – Décharge de la taille en faveur de Bully ; – en faveur de Pavilly, dont presque tous les habitants étaient réduits à la mendicité ; – de Saint-Victor-d'Épinay, paroisse affligée par 22 gens de guerre à loger et par la maladie contagieuse qui avait enlevé les deux tiers de la population. – Ouvrages au pont de la cavée de Canteleu ; – aux ponts dits de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Lubin ; – à la geôle et au prétoire de Nonancourt, sur la requête du duc de Longueville, engagiste du domaine dudit Nonancourt. – Établissement d'un moulin en la terre de Fontaine ou dans le bourg du Sap dont la nécessité avait été exposée par Nicolas de Grieu, sieur de Paperottes. – Octrois concédés à Alençon ; – Bellême ; – Conches ; – Dieppe ; – Gournay ; – Louviers ; – Montivilliers ; – Pont-Audemer. – Imposition pour la fourniture des poudres et salpêtres. – Révocation en faveur des villes maritimes et frontières de l'édit qui supprimait les privilèges des villes quant aux exemptions de tailles. – Lettres en faveur de Cherbourg, l'une des places les plus importantes de la province, pour les marques particulières de l'affection et de la fidélité de ses habitants à la couronne ; – de

Pout-Audemcr, déclarée ville frontière et maritime, et dont les privilèges sont énumérés à partir du xv^e siècle. – Lettres pour la levée sur les Élections de deniers devant servir à payer les avances faites par certaines paroisses qui avaient logé les gens de guerre ; – compagnie de Boufflers en garnison à Saint-Nicolas d'Alihermont ; – du baron de Viteaux, cheveu-légers, à Lyons ; – régiment du colonel Loyson, infanterie allemande, pendant 60 jours, au Pollet et à Envermeu. – Lettres de naturalité à Aliénor Pimentel, de Portugal.

C. 1256. (Registre.) – In-folio, 203 feuillets, papier.

1011-1638. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Don par le Roi à Alexandre Bigot ; – à Robert de Franquetot, sieur de Congny, présidents au Parlement ; – à de La Barre, président en la Chambre des Comptes ; – à Thomas Courtais, pourvoyeur des oiseaux du cabinet du Roi ; – à Tanneguy de Clinchamp, baron de Pommereul ; – à Pierre Le Prince ; – au couvent de Saint-Louis de Poissy. – Décharge de la taille, en faveur de Monceaux, « pauvre bourg de l'Élection d'Arques affligé en « 1636 et 1637 des trois fléaux, peste, guerre, famine et du « feu qui en a consumé une partie ; » – de Bouville, paroisse de l'Élection de Caudebec, ruinée par la grêle du 22 juillet ; – de Crasville, Surtauville, Quatremares, Surville, Montaure, La Haye-Malherbe, dont un orage avait détruit les maisons ; – de Pontoise, qui avait logé les 20 compagnies du régiment du marquis de Brézé, et dont la plus grande partie de la population avait succombé à la maladie contagieuse. – Ouvrages au château de Pont-de-l'Arche ; – au grand chemin du Bourg-Achard. – Jean Talon, conseiller du Roi, député en la province pour le régalement de l'emprunt sur les villes ; tarifs arrêtés par lui des impositions du Havre ; – Honneur ; – Louviers ; – Pont-Audemer ; – Henriquarville ou Quillebeuf ; – Rouen (tarif sur le petun et le sucre) ; – Saint-Valery-en-Caux. – Concession d'abonnement de taille à Harfleur, dont la population, composée d'armuriers, d'artisans pour les magasins des forteresses et de gens associés pour la pêche de la baleine, serait réduite à rien, si on les privait de leurs privilèges ; – Honfleur, « constitué comme un souverain recours et dernier azile aux vaisseaux qui voguent le long des costes du plus utile fleuve du royaume ; » – Pont-Audemer, « clef de la France. » – Privilèges des monnayeurs. – Régiment irlandais du colonel Tirel, à Dieppe. – Fieffe d'échoppes devant la cathédrale de Rouen. – Lettres de naturalité à Léonor Rodriguez, veuve de Louis Antonio ; – à Violan Vas et Marie Mendez, veuve de Antonio et François Acosta, de Portugal.

C. 1257. (Registre.) – In-folio, 38 feuillets, papier,

1632-1639. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Don par le Roi, aux Pénitents du Petit-Andely, d'une sente allant de la rue des Grands-Vérots à celle des Petits-Vérots. – Décharge de la taille en faveur de Pontoise, eu égard à sa pauvreté causée par le poids excessif des tailles depuis dix ou douze ans, les inondations, la chute d'un rocher qui avait écrasé une partie des maisons, la grêle et les tempêtes de 1637, la contagion qui en 1638 avait fait mourir 1,200 personnes. – Octrois concédés à Dieppe ; – à Gisors, pour payer les dettes contractées, afin de payer les sommes auxquelles les villes avaient été imposées par M. Vallier, à l'occasion de l'emprunt pour la subsistance des gens de guerre (30,000 livres sur Dieppe, 12,600 livres sur Gisors). – Saint-Nicolas et Saint-Martin de Veules seront à l'avenir imposées séparément. – Les habitants d'Eu seront taxés à la taille par les trésoriers de France pour leur abonnement de 1,500 livres, à l'exclusion des élus d'Arques. – Confirmation des privilèges des monnayeurs de Rouen ; – des habitants de Darnétal. – François de Pelletot, sieur du Tronquay, « capitaine de la côte de Caux pour les ports de mer d'Estréar, Antifer et autres, » obtient l'enregistrement de l'arrêt qui ordonne que les paroisses de Normandie situées à demi-lieue de la mer et sujettes au guet payeront la taxe des gens de guerre pour cette année exceptionnellement et sans tirer à conséquence. – Régiment de Navarre envoyé en garnison à Neufchâtel par le maréchal de Châtillon, général pour Sa Majesté en Picardie. – Lettres de naturalité à Rodrigo de Morais et Marie Rodrigo de Morais, de Portugal.

C. 1258. (Registre.) – In-folio, 47 feuillets, papier.

1629-1640. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Séguier, président du Parlement de Paris ; – à Cinq-Mars, grand-écuyer de France ; – à de Beauficel, lieutenant général des eaux et forêts à la Table de marbre du Palais à Rouen ; – à Sanson Vaignon,

greffier civil au Parlement de Normandie ; – à François Le Cornu, sieur de Bimorel, lieutenant civil et criminel au bailliage et siège présidial d'Évreux ; – à Nicolas Patrix, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi ; – à de La Marsillière, gentilhomme ordinaire de la même chambre ; à Philippe de Cospéan, évêque, comte de Lisieux ; – aux Capucins d'Évreux. – Décharge de la taille en faveur de la paroisse du Val, de l'Élection de Pont-Audmer, réduite à 3 habitants, le reste étant mort de la contagion ou s'étant retiré ailleurs à cause des guerres ; – de Saint Pierre-de-Boscguérard où il était mort plus de 150 habitants depuis 1638 ; où 100 acres de terre labourable restaient en friche par suite de la pauvreté des habitants, « emprisonnés et exécutés par les huissiers et sergents qui leur font vendre si peu de bien qu'il leur reste ; » – du Tréport, abandonné par la meilleure partie des bourgeois maîtres de navire et marinières et où il ne demeurerait que de pauvres pêcheurs. – Octrois concédés à Beaumont-en-Auge ; – à Eu. – Tarif des impositions levées en la ville de Rouen pour le paiement de 1,085,000 livres. – Honfleur maintenu dans son privilège d'exemption de tailles nonobstant la révocation des abonnements. – Nom du fief de Bozermont, changé en celui de Varengéville-Bozermont, afin que Pierre Roque puisse conserver le titre de Varengéville, qui lui était contesté par les seigneurs de Varengéville.

C. 1259. (Registre.) – In-folio, 37 feuillets, papier.

1633-1641. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi au marquis de La Ferté-Imbaut, baron de Mauny, maréchal des camps et armées, ambassadeur en Angleterre ; – aux Frères-Mineurs de Saint-François de Rouen. – Anoblissement de Nicolas Le Paulmier, sieur des Câtelets ; son père était bailli d'Harcourt, ses trois oncles morts aux sièges de Falaise et de Lisieux ; son fils aîné s'était distingué par sa valeur en un grand nombre de sièges. – Plainte de ce que, par suite du mauvais état de la rue ou grand chemin royal de la paroisse de la Chaussée, allant de Dieppe au Bois-Hullin, les chassemarrées passent avec des chariots dans une sente réservée aux gens de pied, qu'ils endommagent notablement. – Érection en plein-fief de haubert du fief de Montigny, demi-fief de haubert auquel est uni le fief de Monts, en faveur de Nicolas Servient, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé. – Paroissiens de Saint-André-en-la-Marche déchargés de la taille, eu égard à leur pauvreté. – Bien que pour certaines considérations importantes, Sa Majesté n'ait pas jugé à propos de faire assembler les États de Normandie en 1640 et 1641, les deniers destinés aux affaires de la province n'en doivent pas moins être remis aux mains du trésorier, qui payera les commissaires comme s'ils avaient assisté aux États. – François Du Fossé, sieur de La Fosse, nommé procureur général au Parlement. – La ville de Pont-Audemer continuera à jouir de l'exemption des tailles, mais payera à l'avenir, à titre de subvention, 4,000 livres par an, au lieu de 1,500 livres qu'elle a payées à partir de 1599. – Lettres de naturalité à Françoise Tindalle, d'Angleterre, mariée à Jean-Baptiste Porrée, docteur en médecine de Rouen.

C. 1260. (Registre.) – In-folio, 42 feuillets, papier.

1601-1642. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Dons par le Roi à Pierre Le Guerchois, avocat général au Parlement ; – à Claude de La Barre ; – à de Fumechon, président en la Chambre des Comptes ; – à Marguerite Robert, remueuse du Dauphin et du duc d'Anjou. – Don de la garde noble des enfants mineurs de Nicolas Le Tellier, sieur de Tourneville, au sieur de Beaumont, lieutenant de la vénerie du Roi ; – de ceux de Charles Bigot, sieur du Quesnay, à Cécile de Fréville, leur mère. – On imposera sur la Normandie 2,500 livres en plus, afin d'établir des postes de Rouen à Saint-Malo, pour la correspondance des provinces de Bretagne et de Normandie, et de Rouen au Havre. – Octrois concédés à Dieppe ; – au Havre. – Tarif des impositions à lever en la ville d'Honfleur pour l'emprunt, ledit tarif arrêté par Jacques Talon. – Confirmation des privilèges de Dieppe. – Lettres de naturalité de Jean Heuffe, de Liège ; – de Samuel Le Jeune, d'Anvers ; – de Laurent de Mare, de Gand ; – de Guillaume Lefebvre, du pays de Liège.

C. 1261. (Registre.) – In-folio, 49 feuillets, papier.

1630-1643. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Don par le Roi aux religieux de Saint-François du grand couvent de Rouen. – Garde noble de Marie Du Moucel, fille mineure de feu Louis Du Moucel, sieur de Sassetot, et de Marguerite Le Seigneur, attribuée à Pierre Du Moucel, sieur de Criquemauville, son oncle. – Octroi concédé à Honfleur. – État des taxations à

payer par chacun an aux commissaires députés par Sa Majesté pour la tenue des États de Normandie, encore que lesdits États n'aient pas été assemblés (28,650 livres), à savoir : au duc de Longueville, gouverneur, 1,200 livres ; au maréchal de Guiche, lieutenant général, 610 livres ; au sieur de La Vrillière, secrétaire des commandements de Sa Majesté ayant le département des affaires de la province, 600 livres ; au sieur Du Houssay, intendant et contrôleur général des finances ayant le département de la province, 300 livres ; au sieur de Ris, président en la Cour du Parlement, 500 livres. – Rail à Claude Rullot, bourgeois de Paris, des fermes des aides et du droit annuel des caba-retiers. – Privilèges des habitants de Dieppe étendu à ceux du Pollet, nonobstant la réclamation du procureur syndic des États de Normandie. – Édit qui rétablit les officiers du Parlement dans leurs fonctions et prérogatives, et décide que ladite Cour sera dorénavant tenue par deux séances semestres, et que la haute justice du comté d'Eu en ressortira, comme cela avait lieu antérieurement à la réformation de la coutume de Normandie.

C. 1262. (Registre.) – In-folio, 89 feuillets, papier.

1639-1648. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Pension à Jean-Louis Faucon, sieur de Ris, premier président du Parlement. – Confirmation de privilèges en faveur des Chartreux, de la Rose de Notre-Dame de Rouen ; – de l'abbaye de Lire, sur la demande de Mgr Du Perron, évêque d'Angoulême, grand -aumônier de la reine d'Angleterre. – Anoblissement de Charles Durant, lieutenant civil et criminel de la vicomte de Pont-Audemer ; – de Jacques Durant, lieutenant général des eaux et forêts de la même vicomte ; – de Nicolas Dericq ; – de Thomas d'Aussy, sieur de La Garenne. – Ouvrages du pont neuf de pierre à construire à Rouen. – Matériaux provenant de la démolition de l'ancien pont employés aux réparations du pont de Pont-de-l'Arche, dont étaient adjudicataires Fleury Perrot, maître maçon, et Adrien Petit, architecte du duc d'Orléans. – Arrêt du Conseil qui ordonne, sur la requête du sieur de Ris, qu'il sera dressé procès-verbal des réparations à faire au château de Charleval, « bâti en peu de jours de cloisonnage et de mauvais matériaux, en attendant la construction du grand château qui n'était que commencé et demeura imparfait par la mort de Charles IX. » – Octrois concédés au Havre ; – à Monti-villiers. – Les habitants d'Henriquarville ou Quillebeuf maintenus dans leur privilège d'exemption de la taille, en considération de ce qu'ils « montent et descendent à leurs risques et dépens et sans salaires tous les vaisseaux passant devant ladite ville chargés d'armes et de munitions de guerre pour le service du Roi. » – Liste des membres du Parlement. – Lettres de naturalité à Thomas Thar, d'Angleterre.

C. 1263. (Registre.) – In-folio, 46 feuillets, papier.

1614-1605. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Don par le Roi au sieur Nalot, trésorier payeur de la gendarmerie du Roi ; – à l'abbesse de Saint-Saens, « abbaye d'ancienne fondation, beaucoup considérée pour la dévotion du lieu et pour être dans un pays où des filles de plusieurs familles nobles recherchent d'y être admises » (huit minots de sel par an). – La province de Normandie, eu égard à la maladie contagieuse qui l'a désolée et à la disette générale, « Dieu ayant permis qu'il n'y ait été recueilli presque aucun blé », est exemptée pour un an du logement des troupes, moyennant paiement de 300,000 livres. – Il sera levé sur la province 1,500 livres pour les appointements du sieur d'Ocqueville, président en la Cour des aides. – Le comte d'Harcourt nommé commandant en la province de Normandie, pendant la détention du duc de Longueville. – Le sieur de Montreuil, capitaine au régiment des gardes et maréchal des camps et armées du Roi, commis à la garde du Vieux-Palais. – Lettres de naturalité à Henri que Mendez de Quaros ; – à Jérôme Mendez, à leurs femmes et à leurs enfants, de Portugal, domiciliés à Rouen ; – à Laurent Vauchek, interprète des langues flamande et écossaise, domicilié à Quillebeuf.

C. 1264. (Registre.) – In-folio, 48 feuillets, papier.

1643-1651. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Don par le Roi au sieur de Longueil, gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté, gouverneur des ville et fort de Fécamp. – Il sera imposé à l'avenir sur la province 3,000 livres par an de gratification pour le sieur de Motteville, président en la Chambre des Comptes. – Lettre de cachet du Roi prescrivant de faire payer leurs gages du quartier d'hiver aux chefs et officiers commandant ses troupes qui doivent prochainement marcher au rendez-vous. – Le duc d'Elbeuf, ses hoirs et ayants cause jouiront

pendant vingt années de ce qui revient à Sa Majesté des ventes et coupes ordinaires des forêts de La Londe, Pont-de-l'Arche, Andely, Vernon. – Échange de fiefs entre le Roi et Pierre Le Petit, sieur d'Éprétot, conseiller au Parlement. – Lettres de naturalité à Guillaume Adeline, maître chirurgien de Rouen, qui pendant quelques années était allé s'établir à Ulm, ainsi qu'à sa femme et à ses enfants.

C. 1265. (Registre.) – In-folio, 188 feuillets, papier.

1641-1656. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Don par le Roi à Du Plessis-Praslin, gouverneur du frère unique du Roi ; – à Louis Courtin, conseiller au Parlement de Rouen ; – à Martel de Chambines, lieutenant général au bailliage et siège présidial d'Évreux ; – à Léonard Aubery. – Franc-salé concédé à l'abbaye de Saint-Amand de Rouen, composée de plus de 70 religieuses ; – à celle de Montivilliers ; – au monastère du Val-de-Grâce du faubourg Bouvreuil. – Décharge de la taille en faveur de Bosc-le-Hard dont les halles et les maisons, à l'exception d'une seule, avaient été incendiées ; – de La Ferté-Saint-Sanson, Littetot, paroisses imposées plus que de raison par les élus ; – de Saint-Saëns, gros bourg dont un incendie avait consumé 150 maisons, causé une perte de 200,000 livres et ruiné entièrement le commerce. – Permission à la paroisse du Chêne d'imposer sur ses habitants 136 livres pour la réparation de l'église qui menaçait ruine. – Vérification ordonnée des dettes d'Harfleur ; – une imposition sera faite des sommes dont elle demeure redevable ; depuis le tarif arrêté par Talon, en 1638, « les principaux et plus riches habitans au nombre de près de 100 familles qui possédoient deux fois plus de bien que tout le reste se sont retirés à Dieppe, au Havre et à Rouen. » – Imposition de 600 livres sur la Généralité pour la construction d'une demi-lune au Vieux-Palais. – Autre imposition pour le percement d'un canal de dix-huit à vingt pieds de largeur du bourg de Beuvron à la rivière de Dives.

C. 1266. (Registre.) – In-folio, 121 feuillets, papier.

1633-1663. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Don par le Roi aux frères de Saint-François de Rouen ; – à l'hôpital de Gonesse. – Philippe de Montaut, duc de Navailles, nommé gouverneur et lieutenant général de la citadelle du Havre. – Décharge de la taille en faveur de Muys, paroisse ruinée par l'incendie et par les inondations ; – du Petit-Andely, qui avait subi une perte de plus de 60,000 livres, par suite du débordement de la Seine. – Hameaux de Bosetheroulde, Pimont, Boisvatier et Bout-de-la-Ville distraits de la paroisse de Saint – Georges-sur-Fontaine-le-Bourg, pour l'imposition de la taille. – Union du fief de Rouvray aux fiefs de Vaurouy, Dampont, Torcy, pour être possédés par le sieur de Vaurouy, sous le nom de fief de Vaurouy ; les hameaux de Carouge, Bocage et Clanquemure sont distraits de la paroisse de Sainte-Marguerite-sur-Duclair et unis audit fief pour composer une nouvelle paroisse ; le seigneur est assujéti à faire les frais de la construction de l'église, du presbytère et le traitement du curé. – Lettres patentes pour la confection d'un canal à Andely pour le détournement des eaux. Deux fois en 1658 cette ville fut ravagée par des inondations, en février et le 21 décembre ; la perte fut évaluée la première fois à 150,000 livres ; la seconde, « le déluge le plus épouvantable qui puisse être imaginé » dévasta les vignes, ruina les fondements de l'église et rendit la ville inaccessible. – Aliénation des domaines de Caudebec ; – Montivilliers ; – 860 arpents de bois en la forêt de Lyons ; 126 en celle du Trait ; – 200 en celle de Roumare. – Lettres de naturalité à François de Conink, du Brabant ; – Marc Petersen, – André Ainsinq et Hermand Rottembourg, de Hambourg ; – Egbert Capré, du comté de Gueldres ; – Tobie Dierquenet, de Middlebourg ; – Hunfroi Wilquins, d'Angleterre ; – Georges Hacquet, de Limerick.

C. 1267. (Registre.) – In-folio, 95 feuillets, papier.

1376-1667. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Don par le Roi à la duchesse de Savoie ; – à Pierre de La Tour, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Gisors et président au siège présidial d'Andely. – Pension à Pierre de Lenglade, lieutenant général au bailliage d'Évreux. – Nomination de François de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, comme gouverneur du Havre ; – du duc de Montausier, lieutenant général en Angoumois et en Saintonge, comme lieutenant général en Normandie. – Anoblissement de Charles de La Farge. – Erection du fief du Basset à Cléon en faveur de Pierre Baudouin. – Dispense de résidence à Nicolas de Hanyvel, trésorier général, pour aller voir l'Italie, le Portugal et autres pays étrangers, afin d'ajouter à son

expérience. – Charte du roi Charles V, par laquelle il mande au vicomte d'Arques d'appliquer au domaine du Roi une rente de 100 livres baillée en contreplége par le prieuré de Saint-Saëns pour la fiefferme de Monville. – Accord entre les pères de l'Oratoire et les commissaires du Bureau des Valides de Rouen. Les Oratoriens abandonnent au Bureau la collation des maisons de la me de l'Aumône et sont déchargés du logement des pauvres, auquel ils étaient assujettis comme propriétaires de l'ancien Hôpital du Roi.

C. 1268. (Registre.) – In-folio, 43 feuillets, papier.

XII^e siècle-1673. – Vérification de lettres patentes, arrêts du Conseil, etc. – Confirmation des privilèges de Notre-Dame de Cléry ; – de Saint-Louis de Poissy ; – de l'Hôtel-Dieu de Rouen ; – du Mont-aux-Malades. – Copie de la charte du roi d'Angleterre Henri II qui donne aux lépreux de ce dernier établissement la foire de Saint-Gilles, etc. – Échange entre le Roi et Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, de la principauté de Rocourt et Sedan, contre le comté d'Évreux. – Lettres de naturalité à Antoine Mendez Dacosta, de Portugal ; – à Jacob Vermande, de Hollande ; – à Pierre et Claude Le Buffier (l'auteur du *Traité des premières vérités*), nés en Pologne, de Robert Le Buffier ; ledit Robert ayant suivi le roi Casimir à Varsovie y avait épousé Catherine Carré, nièce du médecin du Roi. Le malheur de la guerre les avait forcés à se retirer à Rouen.

C. 1269. (Registre.) – In-folio, 176 feuillets, papier.

1583. – Ordonnances et expéditions du Bureau. – Lettres du Roi ordonnant la levée d'impositions communiquées au procureur des États de la province. – Réparations aux murailles d'Andely ; – au pont dormant du château de Rouen, à la requête du sieur de Laure, gentilhomme de Sa Majesté, commandant audit château pour M. de Carrouges ; – aux halles auxbouchers du Vieux-Marché de ladite ville. – Bureau des finances établi depuis cinq ans dans la maison du chanoine Nicolas Mérille. – Fieffé du géolage et garde des prisons de Neufchâtel, ainsi que de la vieille cohue sur la paroisse Saint-Jacques à François de Fry. – Contagion dans les Élections de Lisieux et de Mortagne ; – à Rernay ; – à Englesqueville, paroisse de l'Élection d'Arqués, qui resta presque inhabitée. – Accident de feu à Bolbec le mardi de la Pentecôte ; le clocher et 800 maisons incendiés. – Alain de Bouteneourt, capitaine du Château-Gaillard et du charroi de l'artillerie.

C. 1270. (Registre.) – In-folio, 289 feuillets, papier.

1594. – Ordonnances et expéditions du Bureau. – Prorogation de délai au procureur des États pour obtenir la surséance d'une imposition sur la province. – David Doublet et Michel de Bornes se prétendent l'un et l'autre trésoriers des États. – Don par le Roi au sieur de Garde ; – à Jean Du Bec, abbé de Notre-Dame de Mortemer, qui avait éprouvé de grandes pertes pendant les troubles, avait été mis en prison et obligé à de grosses rançons. – Dégâts à Vernon, à l'occasion des guerres, grêle et foudre du ciel ; – dans la paroisse des planches, par suite d'une grêle extraordinaire le jour du Saint-Sacrement 1593. – Geôle de Caudebec en ruine ; le geôlier n'y peut garder ses prisonniers. – Réédification à faire à la cohue et au bailliage de Rouen. – Paiement à la compagnie de 100 cheveu-légers et à deux compagnies de gens de pied envoyées à Bellencombre. – La recette des tailles de l'Élection de Bernay n'a pu se faire à cause de la révolte des gaultiers. – Levée d'une imposition de 7,488 écus sur les habitants de Gournay, La Ferté et paroisses en dépendant pour la naturalité obtenue du Roi et du duc de Mayenne. – Les sieurs de La Haulle et de Canouville, délégués pour accompagner l'amiral au siège d'Honfleur. – 300 boisseaux de blé, 100 boisseaux d'avoine, 20 bœufs gras, 60 muids de cidre à lever sur la châtellenie d'Andely, pour la nourriture de l'armée étant au siège d'Honfleur. – Paiement pour les frais du siège et de la réduction d'Honfleur. – Boisrozé, commandant au bourg de Lillebonne. – Lyons pillé et saccagé par la garnison de Pont-de-l'Arche. – Bois de haute futaie abattu pour les fortifications de Pont-l'Évêque par ordre du sieur de Drubec, commandant pour le service de Sa Majesté en ladite place. – Papiers de l'élu de Caudebec perdus dans le navire du sieur de Theuville, amiral de la flotte mise par le Roi devant Rouen, qui fut coulé par les Espagnols. – De Boniface, lieutenant de l'amiral au fort de Sainte-Catherine ; – pont de guerre audit fort lors du siège qu'il eut à soutenir. – Levée pour la réduction de Tancarville. – Informer de la rébellion de messire Anne de Guiry Des Cars, évêque de Lisieux.

C. 1271. (Registre.) – In-folio, 176 feuillets, papier.

1596. – Ordonnances et expéditions du Bureau. – Taxe à Jean Assenac, Thomas Baron, Robert Truppey, pour s'être transportés par les bailliages et vicomtes de la province, afin de remettre aux délégués de chaque vicomte, de la part de François Thomas, procureur syndic, le cahier des demandes faites par le Roi en l'assemblée des États tenue à Rouen. – Taxe au sieur de Menucourt, président au Bureau des finances, de La Mothe de La Vastine, conseiller en la Cour des Aides, Maître Marin Le Pigny, grand vicaire de l'archevêque, ayant présidé la convention des États, pour s'être transportés à Verneuil, à l'effet d'informer des paroisses mixtes de la baronnie de Châteauneuf-en-Timerais. – Ouvrages à la grosse tour de Pont-de-l'Arche. – Assiette de 1,000 écus sur ladite ville pour fournira l'indemnité due au propriétaire de deux maisons du faubourg démolies par ordre de Du Rollet. – Paiement pour le Roi à des marchands de chevaux d'Allemagne, de Danemark, de Flandre, de Frise et de Liège. – Contagion à Beaumont-le-Roger, bourg presque complètement abandonné ; – à Londinières ; – à Saint-Aubin du Tenney.

C. 1272. (Registre.) – In-folio, 119 feuillets, papier.

1582. – Départements, états de la valeur des finances, lettres d'État expédiées au Bureau. – Principal de la taille et crue. – Valeur des fermes, aides, quatrièmes et impositions. – Taille. – Crue. – Taillon. – Aides et subsides pour les 5 sous pour muid de vin. – 43,576 écus pour l'acquit des gages d'officiers et autres charges. – 37,830 écus pour l'entretienement des compagnies des sieurs de Carrouges et de La Mailleraye, gouverneurs et lieutenants généraux pour le Roi. – 48,000 écus pour obvier aux desseins d'aucuns qui s'étaient élevés en armes et s'étaient saisis de certaines places fortes en Dauphiné. – 42,150 écus sur les villes et faubourgs par forme de subvention. – 250 écus pour les réparations. – Deniers restant à recouvrer. – 12,000 écus pour Abel de Bugnons, trésorier des lignes de Suisse. – 43,000 écus que Michel de Bornes, trésorier des États de la province, aura à prendre des revenus des tailles de la Généralité pour le paiement des postes, frais, affaires communes, taxations des commissaires qui ont tenu la convention. – 666 écus au même pour frais et voyages relatifs aux États. – Deniers provenant des ventes de bois. – 250 écus sur les Élections de Gisors et Andely pour le paiement des avances faites pour la nourriture de quatre compagnies de gens de pied du sieur de Cambue, mestre de camp. – 2,000 écus sol par an durant trois ans sur les habitants circonvoisins de Dieppe, pour le « revêtement de murailles encommencé d'une grande terrasse et plate forme assise devant le château et pour la défense d'icelui, pour mettre en état de défense un fort et circuit de terre qui couvre le château, et ce par les ordonnances du sieur de Sigogne, gouverneur de la place. » – 3,000 écus pour la solde de 500 hommes de guerre entretenus dans les villes baillées pour apanage au frère du Roi. – 1,769 écus pour la solde des compagnies levées par les capitaines de Mau-comble, d'Escrainville et d'Orival qui doivent être conduits au comte de Brissac. – Prix que payent les sujets du Roi pour chaque minot de sel vendu aux greniers de la Généralité. – Quantité de sel vendu auxdits greniers. – Outrepasses des forêts. – 3,250 écus que Jean Ysoré, trésorier général des réparations et fortifications de Normandie, recevra pour être employés à l'exercice de sa charge, conformément aux ordonnances des gouverneurs.

C. 1273. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1575-1578. – Lettres d'attaches et ordonnances du Bureau sur les lettres patentes de provision d'offices, de concession d'octrois, etc. – Nomination d'Émeri Bigot, président ; – Robert Bucquet, – Nicole de Croismare, conseillers ; – Nicolas Thomas, avocat général au Parlement ; – Gabriel Le Paige, procureur général en la Cour des Aides de Rouen, – Gilles de Ryant, sieur de Villeray, président en la Cour, Chambre du Conseil et siège présidial ; – Philippe Dalleaume ; – François Caget, conseillers à l'échiquier d'Alençon ; – Maclou Tallebot, conseiller au siège présidial de Caudebec ; – Michel de Choisy, maître des ports, ponts et passages ; – Jean Ysoré, trésorier général des réparations, fortifications et avitaillements des villes, châteaux, places fortes, ports et havres ; – Arnoult Gosselin, contrôleur général en la recette du taillon ; – Robert Boyvin, sieur de Galleville, commis pour remplir provisoirement l'office de greffier des États de Normandie ; – Pierre Le Feuzelier, contrôleur général provincial des greniers à sel de la Généralité. – Octrois concédés à Conches ; – Gisors ; – Gournay ; – Neufchâtel ; – Vernon. – Levée de 11,000 livres sur l'Élection d'Andely pour l'entretienement du sieur de Breauté, gouverneur de Vernon. – Décharge de la taille

en faveur de la paroisse de Plasnes « en considération des pertes souffertes durant les troubles et guerres, et à l'occasion du tonnerre et orages advenus audit lieu au mois d'août 1575. »

C. 1274. (Registre.) – In-folio, 161 feuillets, papier.

1588-1504. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jean-Maximilien de Limoges, président en la Cour des requêtes ; – Charles Pascal, avocat général ; – Nicolas Le Junel, sieur de Lisores, conseiller au Parlement ; – Jacques Bouchart, lieutenant général à la Table de marbre du Palais ; – Pierre L'Hermite, conseiller au siège présidial ; – Jacques de Gaugy, lieutenant général des eaux et forêts de la vicomte de Rouen ; – Martin de Pymont, conseiller magistrat au siège de Caudebec ; – Pierre Le-moyne, lieutenant en l'amirauté de Dieppe ; – Charles Guitrée, conseiller au siège présidial d'Évreux ; – Nicolas Madeleine, avocat du Roi aux bailliage, vicomte, eaux et forêts de Verneuil ; – Eléachin Fresnel, sieur des Jardins ; – Tristan Boivin, sieur de Hardancourt, vice-baillis de Rouen et de Gisors ; – Adrien de Médyne, maître des ports, ponts et passages ; – Jacques Duval, visiteur général des droits de foraine ; – Jean Asselin, trésorier des mortes-payes de Normandie ; – Pierre Vauquelin, commis pour courir avec cinq archers à cheval et cinq à pied le long de la côte de la mer au pays de Caux contre les faux-sauniers ; – Pierre de Rouxel de Médavy, chevalier des Ordres du Roi, son lieutenant au bailliage d'Évreux et commandant pour son service à Verneuil, bailli d'Évreux ; – Jean de Longchamp, sieur de Fumechon, capitaine de Lisieux ; – Pierre Fourchault, garde visiteur des marchandises du bureau particulier de la romaine à Dieppe. – Augmentation de l'escorte de Pierre Duval, prévôt en la baronnie de Châteauneuf-en-Timerais.

C. 1275. (Registre.) – In-folio, 161 feuillets, papier.

1593-1595. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Gilles Auzeray, – Anne Du Buisson, – Robert Le Prévost, – Jacques Rassent, conseillers au Parlement ; – Claude Febvrier, conseiller à la Table de marbre du Palais ; – Jean Du Loyr, avocat général à la Chambre des Comptes ; – Jean Hallé, sieur de La Haulle, président ; – Abdenago de La Palme, – Georges Langlois, trésoriers généraux de France au Bureau des finances ; – Jacques Baudry, – Jean Haye, conseillers au siège présidial ; – Laurent Le Charetier, procureur en la vicomté ; – Antoine de Caumont, vicomte de l'Eau de Rouen ; – François Perdriel, conseiller au siège présidial d'Alençon ; – Jacques Bouloche pourvu à la même charge à celui d'Andely ; – Louis Petit, substitut du procureur du Roi à Bellême ; – Charles Quieuro, président ; – François de Saint-Amand, conseiller ; – Guillaume Bouchard, lieutenant général ancien ; – David d'Hérisson, lieutenant particulier au siège présidial d'Évreux ; – Robert Le Bond, lieutenant général en la vicomté du Perche à Mortagne ; – Georges Du Fay, vicomte de Pont-Autou et Pont-Audemer ; – Gabriel de Moutiers, commissaire examinateur au siège de Pontoise ; – Pierre Du Ryer, commissaire pour faire les montres du prévôt et des vice-baillis ; – Pierre Foucault, lieutenant et vice-bailli de Gisors ; – Daniel de Civile, maître des ports, havres, ponts et passages ; – Claude Duval, lieutenant général de la maîtrise des ports ; – Jean Duval, receveur général des bois de haute futaie ; – Arthur Ygou, receveur général des droits des traites et impositions foraines ; – Jacques Le Secq, contrôleur des traites domaniales et douanes ; – Jacques Pogue, arpenteur et garde des bêtes fauves des forêts ; – Michel de Bornes, trésorier des États de Normandie ; – Antoine Le Souin, contrôleur général des finances en la Généralité de Rouen ; – Nicolas Du Tot, capitaine du Château-Gaillard, du grand et du petit Andely, pourvu à cette charge par Alphonse d'Est, duc de Ferrare, comte de Gisors.

C. 1276. (Registre.) – In-folio, 153 feuillets, papier.

1593-1596. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jean Le Cornu, conseiller aux requêtes ; – Mathurin Cusson, notaire en la Cour du Parlement ; – Philippe de Chefderue, conseiller au siège présidial ; – Louis Pradon, procureur du Roi à la vicomté ; – Jean Laudasse, vicomte de l'Eau de Rouen ; – Pierre Le Bouteiller, conseiller au siège présidial de Caudebec ; – Pierre Demeules, lieutenant particulier des eaux et forêts du Perche, nommé par la veuve de Jean de La Vallée, sieur Des Sablons et de Lespinay, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, capitaine de Bellême, assassiné quand il se rendait à l'armée de Picardie et dont le corps avait été trouvé sous des feuilles ; – Richard Le Gras, lieutenant particulier du bailli de Rouen en la vicomté

de Pont-Autou et Pont-Audemer ; – Jean Hennequin, contrôleur pour faire les montres du prévôt et des vice-baillis ; – Robert Paulmier, sieur de La Painguière, – Pierre Vauquelin, capitaines pour la recherche des faux-sauniers ; – Mathurin Le Pelletier, capitaine d'une patache équipée dans le même but ; – Pierre de Fontenay, sieur de La Besnière, capitaine de Bellême ; – Isaac Lepage, contrôleur provincial des guerres en Normandie au département des bailliages de Caen, Cotentin et Alençon ; – Jacob Cavalier, peseur au bureau général de la romaine de Rouen ; – Arthur Ygou, receveur général de la foraine en Normandie ; – Antoine Boudor, – Jean Bury, – Jean Depommare, – Jean Favre, receveurs particuliers ou contrôleurs de la foraine au Havre, Dieppe. Rouen.

C. 1277. (Registre.) – In-folio, 103 feuillets, papier.

1588-1597. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de René Danfernet ; – Charles de Lavache ; – Pierre Du Moncel, conseillers au Parlement ; – Jean Pradon, huissier aux requêtes du Palais ; – Jean Guenet, lieutenant général à la Table de marbre ; – Charles Boutren, conseiller ; – Jean Ygou, greffier à la Cour des Aides ; – Thibaut Des Portes, trésorier général au Bureau des finances ; – Toussaint Guenet, conseiller au bailliage de Rouen ; – Jacques de La Porte, procureur du Roi au bailliage de Gisors établi à Andely ; – Thomas Foucault, lieutenant particulier au siège et vicomté de Breteuil ; – Antoine Piedeleu, vicomte de Caudebec ; – Jacques Le Charpentier, procureur du Roi au siège présidial d'Evreux ; – Jacques de Fry, lieutenant général au bailliage de Caux, vicomté de Neufchâtel ; – Nicolas Merieult, avocat du Roi en la vicomté d'Orbec ; – Étienne Le Royer, lieutenant du maître des eaux et forêts du Perche ; – Nicolas Servient, receveur général des finances ; – François Jean, receveur général des droits et impositions foraines à Rouen ; – Pierre Cavelet, receveur particulier des mêmes impositions aux bureaux du Havre, Harfleur et Fécamp ; – de Chauvigny, capitaine du château de Bonsmoulins, – Nicolas Cocquart, – Fabien Daulge, – Pierre Paulmier ; – Abraham Le Tenneur, commis pour la recherche des faux-sauniers. – Patache du Roi pour garder les rivières depuis le Havre jusqu'à Rouen.

C. 1278. (Registre.) – In-folio, 189 feuillets, papier.

1590-1598. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination d'Étienne Beguignon, – Robert de Fer-de-Moulin, – Charles Hue, – Bourbonne Chuppin, – Antoine Badran, – Michel Canu, – Claude Mouet, – Jean de Bellesence, – Fleurant Boussart, aux offices nouvellement créés de receveurs triennaux des Aides des Élections de Lyons, Montivilliers, Rouen, Chaumont et Magny, Arques, Pont-Audemer, Caudebec, Mortagne, Conches ; – de Jean Guillebert, – Jean Le Pigny, vicomtes d'Arques et de Montivilliers ; – d'Aristarque Tardieu, – François Gervaise, l'un contrôleur général des finances, l'autre receveur général du taillon en la Généralité. – Henri IV nomme Jean Belis receveur du domaine à Rouen, à la place de feu son père qui avait rendu de grands services à l'État pendant 25 ans, avait été blessé à la journée de Saint-André-de-La-Marche, sous la charge de Le Blanc Du Rollet, gouverneur de Pont-de-l'Arche. – Pour empêcher le cours des faux-sauniers et faire valoir le revenu des greniers à sel que la longueur des guerres et des troubles avait diminué de plus de moitié, le Roi commet Laurent Paumier, dit La Rozière, en la province de Normandie « pour en icelle commander quinze archers à cheval, afin de garder principalement les passages depuis Domfront jusqu'au Maine et Château-Gontier, rabattant le long des rivières de Loyre, Mayne et empêcher le passage du faux-sel venant de Bretagne au Mont-Saint-Michel et autres points de la Basse-Normandie. »

C. 1279. (Registre.) – In-folio, 119 feuillets, papier.

1596-1599. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Robert Diel ; – Claude Eude, sieur de Bérengerville, – Jean de La Faye, conseillers ; – Georges Voisin, notaire et secrétaire en la chancellerie ; – François Guerry, receveur du Parlement ; – Gabriel Tessier, conseiller ; – Jean de La Faye, lieutenant général à la Table de marbre du Palais ; – Claude Febvrier, conseiller au siège présidial ; – Pierre Corneille, maître particulier des eaux et forêts en la vicomté de Rouen ; – René Fresnaye, substitut enjoint aux enquêtes, et autres actes de justice du bailliage, vicomté, Élection et eaux et forêts de Bellême ; – Enoch Heultes, second avocat au bailliage, siège présidial, vicomté et ancien ressort de Caudebec ; – Pierre Lemoyne, lieutenant commis à l'amirauté de Dieppe ; – Claude Le Doux, lieutenant général au siège présidial ; – Jacques Le Hérichon, lieutenant

particulier du bailli d'Évreux ; – Robert Freslard, lieutenant général criminel en la vicomté de Lyons ; – Charles Le Chevallier, vicomte de Montivilliers ; – Claude Chassegay, commissaire exécuteur aux bailliages et sièges royaux du grand Perche ; – Claude Boullenger ; – Jean Lemercier, avocats du Roi en la vicomté de Pont-de-l'Arche ; – Jérôme Bellier, conseiller assesseur en la juridiction des maréchaux, vice-bailli d'Alençon ; – Charles de Matignon, comte de Torigny, bailli en cette ville ; – Claude Robert, contrôleur provincial des guerres en Normandie ; – Jean Quesnon, capitaine ordinaire du charroi de l'artillerie ; – David Danviray, receveur général provincial des gabelles ; – Jean de Flecelles, receveur général des finances, provenant des ventes de bois ; – Robert Le Bis, receveur général des amendes et confiscations des faux monnayeurs ; – Thomas Maynon, receveur général du taillon en la Généralité de Rouen.

C. 1280. (Registre.) – In-folio, 108 feuillets, papier.

1594-1600. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Mathurin de Blaye, – Jacques Fizet, – Jacques Le Seigneur, sieur de Viquemare, religieux, conseillers au Parlement ; – Jacques Colombel, conseiller au bailliage de Rouen ; – François Caget, procureur du Roi ; – Nicolas Grimoult, sieur de La Motte, religieux, lieutenant général civil au siège présidial d'Alençon ; – Pierre Du Crottay, procureur du Roi à celui de Caudebec ; – Nicolas Christi, avocat du Roi à celui d'Évreux ; – Guillaume Charlemagne, lieutenant de l'amirauté aux sièges d'Honfleur et Henricarville ; – Richard Fromentin, vicomte du Perche ; – Jacques Du Pastis, assesseur criminel du Perche, à Mortagne ; – Jacques Bouillé, contrôleur général des finances en la Généralité de Rouen ; – Nicolas Desbarres, trésorier des mortes-payes de la province ; – Abraham Duval, receveur du domaine en la vicomté de Pont-Audemer.

C. 1281. (Registre.) – In-folio, 146 feuillets, papier.

1577-1603. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Maximilien Prin, conseiller à la Table de marbre du Palais ; – Jean Bigot, lieutenant particulier assesseur criminel au siège présidial de Rouen ; – Gilles Le Paumier, pourvu de la même charge à celui d'Alençon ; – Jacques Hérembert, lieutenant général à la vicomté d'Argentan et Exmes ; – Jean Toustain, pourvu à la même charge au siège de Cany ; – Nicolas Christi, conseiller ; – Mathieu Du Vivier, avocat du Roi au siège présidial d'Évreux ; – Pierre Le Coq, procureur à l'amirauté d'Honfleur et de Quillebeuf ; – Nicolas Le Picard, lieutenant en celle de Saint-Valery-en-Caux et Veules ; – messire Robert Aux-Épaulles, sieur de Sainte-Marie-du-Mont, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine et gouverneur des villes et châteaux de Carentan et Valognes, pourvu à l'office de capitaine et bailli de Rouen, vacant par la mort de Jacques Leveneur, sieur de Tillières ; – Gabriel de Limoges, sieur de Saint-Just, nommé capitaine des gardes des forêts de Lyons, Longbouel et Bacqueville. – Jacques Hellot remplace Jean Poquet, premier valet de chambre du cardinal de Bourbon et ensuite au service du prince de Conti, dans la charge de grand arpenteur général et garde des bêtes fauves de Normandie. – Bernard de Louans, « l'un des plus spéciaux serviteurs du Roi, » et Louis Rousseau, sieur de La Revollière, chargés de faire les montres des vice-baillis de Rouen, Evreux, Alençon, Caux, Gisors, Le Perche. – Robert Le Jumel, vice-bailli de Gisors. – François de Montfort, sieur de Frementel, lieutenant de robe longue du prévôt général en Normandie. – Roger La Mare, maître serrurier, arquebusier, voyer au bailliage de Rouen, en remplacement de Jean Desmontiers.

C. 1282. (Registre.) – In-folio, 135 feuillets, papier.

1592-1604. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Pierre de Becdelièvre, – Pierre Roque, Thomas Duval, conseillers au Parlement ; – René d'Erard, lieutenant général, – Gatien Fouqueron, – Michel Hamelin, conseillers au siège présidial d'Alençon ; – Charles-Marc-Antoine de Saint-Martin, procureur du Roi en la vicomté d'Arques ; – Guillaume Baudot, lieutenant particulier en la vicomté de Breteuil ; – Pierre Cavelet, lieutenant particulier au siège présidial de Caudebec ; – Guillaume Legendre, – Charles Bayard, – Josias de Grieu, – Louis Tesson, pourvus d'offices de judicature aux sièges d'Évreux, Neufchâtel, Orbec, Pont-de-l'Arche ; – David Danviray, receveur général des finances en la Généralité de Rouen, en remplacement de Henri Dambray. – Lettres patentes par lesquelles le Roi érige en titre d'office-formé un prévôt général des

maréchaux de France en Normandie, avec deux lieutenants, l'un de robe longue, l'autre de robe courte, deux exempts, un greffier, un payeur et cinquante archers ; – le sieur de Suresnes, pourvu à cet office. – Édité par lequel le Roi maintient, nonobstant l'opposition des États de la province, l'office de prévôt général dont était alors en possession Pierre Le Blanc Du Rollet, gouverneur de Louviers, créé en titre d'office-formé avec trois lieutenants de robe longue, trois de robe courte, un greffier général, deux greffiers particuliers, un commissaire, un contrôleur et vingt-sept archers.

C. 1283. (Registre.) – In-folio, 112 feuillets, papier.

1597-1605. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Claude Groulard, – Admery Gueriboult, – Olivier Mallet, – Tanneguy de La Porte, – Pierre Tiremois, – Jean-Baptiste Le Brun, ce dernier en récompense des services rendus par son père « en ces derniers remuements », conseillers au Parlement ; – Daniel de La Place, conseiller aux requêtes du Palais ; – Jacques Bazire, assesseur à la Table de marbre ; – Pierre Colombe], conseiller au siège présidial de Rouen ; – Marin Caget, – Henri Mabon, conseillers à celui d'Alençon ; – Pierre Cavelet, lieutenant particulier, assesseur criminel à celui de Caudebec ; – Léon Mallard, – Charles Cavey, – Adrien Houlley, lieutenants particuliers aux sièges royaux d'Essay, Exmes, Orbec. – Suzanne de Mouchy, veuve d'Adrien, sire de Bréauté, capitaine de Vatteville, donne à Alexandre L'Orfevre, sieur de Saint-Amand, ladite capitainerie, en considération des services rendus par lui à son mari et à son fils pour lors mestre de camp du régiment de Normandie. – Gabriel Ferrant, sieur de Launay Boursaudière, est nommé par le Roi, pour services rendus durant les guerres et journellement en plusieurs importantes occasions, à la capitainerie du château du Bout-du-Pont de Rouen, dont s'était démis le capitaine Marc, sur le commandement du Roi.

C. 1284. (Registre.) – In-folio, 135 feuillets, papier.

1594-1606. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jacques de Baneville, – Jean Buvache, conseillers au Parlement, le second nommé en conséquence des articles de la réduction de Rouen, d'après lesquels le Roi devait maintenir un certain nombre d'officiers pourvus par le duc de Mayenne ; – Josias Béraut, conseiller ; – Thomas Lefebvre, lieutenant particulier ; – Isaac Poyer, avocat du Roi à la Table de marbre du Palais ; – Pierre Lecornier, général en la Cour des Aides, – Georges de Fosse, – Isaac Isnel, – Jacques Le Carpentier, conseillers, – Romain Boyvin, procureur du Roi au siège présidial de Rouen ; – Nicolas Le Hayer, lieutenant particulier à celui d'Alençon ; – Hubert Du Plessis, lieutenant particulier du bailli de Caux, en la vicomté d'Arques ; – Regnault Le Coutre, avocat du Roi au siège de Caux ; – Louis Du Chesne, – André Isnel, conseillers au siège présidial de Caudebec ; – Pierre Le Gras, lieutenant particulier, assesseur criminel au siège royal de la vicomté de Pont-Autou et Pont-Audemer, nouvellement rétabli ; – Charles de Guyeuro, lieutenant de robe longue du prévôt général ; – Mathieu Brice, receveur général du taillon de la Généralité de Rouen.

C. 1285. (Registre.) – In-folio, 127 feuillets, papier.

1582-1607. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Christophe Le Doux, – Pierre Vigor, conseillers ; – Louis Du Mouchel, garde des sceaux au Parlement ; – David Onfray, conseiller à la Table de marbre du Palais ; – Guillaume Michel, conseiller général en la Cour des Aides ; – Gabriel Guibert, lieutenant général criminel, – Gilles Charles, – Nicolas Febvrier, conseillers au siège présidial de Rouen ; – Jean de Dessus-le-Pont, conseiller à celui d'Andely ; – François Bry, lieutenant particulier assesseur criminel et premier conseiller à celui de Bellême ; – Nicolas Baudot, lieutenant particulier assesseur criminel en la vicomté de Breteuil ; – Joachim Berthelot, procureur du Roi aux bailliages, vicomté, eaux et forêts, Élection et Chambre à sel de Couches ; – Jean Paon, conseiller au siège présidial de Caudebec ; – Nicolas d'Octelonde, lieutenant premier et principal en l'amirauté du Havre-de-Grâce ; – Robert Freslard, lieutenant général du bailli de Gisors en la châtellenie de Lyons ; – Alexandre Lerouge, avocat du Roi à Montivilliers ; – Azarias Lemeusnier, lieutenant particulier criminel en la vicomté de Verneuil ; – René Bordier, receveur général des forêts de Normandie ; – Jacques Rouillé, receveur général des finances ; – Esaïe Du Buse, receveur des traites foraines et domaniales de la Généralité ; – Jean

Regnouard, voyer et visiteur des chemins, ponts et chaussées de la vicomté d'Évreux ; – Georges Poussin, élu à Chaumont en remplacement d'Antoine, son frère.

C. 1286. (Registre.) – In-folio, 77 feuillets, papier.

1597-1609. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Gilles Auzeray de Courvaudon, président ; – Louis Bretel, conseiller clere au Parlement ; – Jean Lemoyne, – Charles Du Feugueray, conseillers à la Table de marbre du Palais ; – Alphonse Jubert, sieur d'Arquency, président en la Cour des Aides ; – Laurent Hallé, sieur du Mesnil, trésorier de France au Bureau des finances ; – Louis Le Georgelier, conseiller au siège présidial de Rouen ; – Gilles Dalleaume, – Pierre Clouet, pourvus à la même charge à ceux d'Alençon et de Caudebec ; – Claude Le Doux, président à celui d'Évreux ; – Vincent Cauchon, président en l'Élection de Neufehâtel ; – Étienne Lermite, bailli du Perche ; – Georges de Borbeaux, lieutenant général en la vicomté de Vernon ; – Abraham Le Tenneur, receveur général des finances provenant des ventes de bois de haute futaie, terres vaines et vagues de Normandie.

C. 1287. (Registre.) – In-folio, 424 feuillets, papier.

1603-1611. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Tanneguy de La Porte, président aux requêtes du Palais ; – Le Roux de Tilly, président au Parlement ; – Jean Cavalier, lieutenant général ; – Pierre Le Blanc, avocat au siège présidial ; – Jean Baudri, président, en l'Élection de Rouen ; – David Hérichon, conseiller ; – Jean Le Maréchal, avocat du Roi au siège présidial d'Évreux ; – Gilles Vippart, sieur de Silly, capitaine, bailli et gouverneur de cette ville ; – Louis Varin, maître des ports et passages de Normandie ; – Jean-Baptiste Langlois, sieur du Mesnil-Plichon, greffier des États de Normandie, aux gages de 500 livres par an et taxations du taillon, en remplacement d'André Liégeard, qui avait résigné cet office entre les mains du Roi. Langlois paya 1,000 livres au Roi, et, de plus, 108 livres pour le droit de marc-d'or.

C. 1288. (Registre.) – In-folio, 199 feuillets, papier.

1602-1613. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Hector Le Guerchois, avocat général ; – Pierre Blondel, conseiller au Parlement ; – Guillaume Hallé, lieutenant général à la Table de marbre du Palais ; Eustache Cavalier, – Georges Louvet, conseillers au bailliage ; – Jacques Poussin, élu en l'Élection ; – Jean Martel, avocat du Roi en l'Élection, grenier à sel et Romaine de Rouen ; – Mathieu de Lemperrière, lieutenant particulier, civil et criminel au bailliage et siège présidial de Gisors, établi à Andely ; – David Cabeuil, lieutenant particulier du bailliage de Rouen au siège de Pont-de-l'Arche ; – Claude Fontaine de La Pouldrière, assesseur du prévôt général de Normandie au bailliage d'Alençon ; – Robert Chaudebout, sieur de La Haye, pourvu de la même fonction au comté du Perche ; – Pierre Le Poulletier, voyer menuisier pour le Roi au bailliage de Rouen ; – poste de Rouen donnée à Raullin Gouché : « ordonné aux postes de La Forge-Feret, Grand-Couronne et La Vaupalière, de porter et courir tous les paquets de lettres du Roi pour ses expresses affaires et mener tous les gentils-hommes et couriers audit Gouché. »

C. 1289. (Registre.) – In-folio, 208 feuillets, papier.

1592-1614. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Pierre Damyens, – Pierre de Becdelievre, conseillers au Parlement ; – René Corneille, conseiller au siège présidial de Rouen, en remplacement de Robert Corneille, son père ; – Jacques Duhamel, lieutenant général criminel ; – Thomas Du Val, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage et siège présidial d'Alençon ; – André Le Picard, procureur du Roi ; – Pierre Lucas, conseiller à celui de Caudebec ; – Gabriel de Rupprière, lieutenant particulier civil et criminel en la vicomté de Pont-Autou et Pont-Audemer ; – Pierre Richard, avocat du Roi aux bailliage, eaux et forêts et ressort français de la Tour-Grise de Verneuil ; – André Le Fournier, vice-bailli et prévôt des maréchaux de France au bailliage de Caux ; – Pierre Blanchard, leur lieutenant général en l'Ile-de-France à Pontoise, Chaumont et Magny ; – Jean de Longchamp, baron d'Ouillie, sieur de Fumechon, gentilhomme ordinaire de la chambre, est confirmé dans sa charge de capitaine et gouverneur de Lisieux, dont ses père et grand-père avaient joui dès le règne de Charles IX. – Pension à Pierre Guillebert, lieutenant criminel au

bailliage de Caux. On loue le grand soin qu'il a montré à l'instruction des procès d'une infinité de voleurs qui se rencontrent dans l'étendue de cette juridiction.

C. 1290. (Registre.) – In-folio, 138 feuillets, papier.

1522-1616. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jacques Turgot, sieur de Saint-Clair, – Pierre de Gallentine, conseillers au Parlement ; – Jacques Mallon, conseiller à la Table de marbre du Palais ; – Pierre de Moy, conseiller au siège présidial de Rouen ; – Pierre Bouvier, président ; – François Le Noir, conseiller à celui d'Alençon ; – François Bry, lieutenant particulier, assesseur criminel au siège royal appelé le Grand-Perche, établi à Bellême, en remplacement de son père ; – Jean Cavelier, lieutenant particulier, assesseur criminel de la vicomté de Pont-Autou et Pont-Audemer ; – Jacques de Maleuvre, lieutenant particulier ancien, civil et criminel du bailliage d'Alençon, vicomté de Verneuil, au ressort de la *Tour-Grise* ; – Établissement par François 1^{er} d'un contrôleur en chaque recette du domaine. – Nicolas Jourdel, – Charles Du Meslier ; – Michel Petigars, contrôleurs du domaine aux bailliages de Senlis et de Clermont en Beauvaisis, et au comté de Perche. – Jacques Du Fay, chevalier, sieur du Boscachard et Lieuray, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, nommé bailli de Rouen, en remplacement de Jean Du Fay, sieur Du Taillis, son père. – Joseph de Boniface, sieur d'Ectot l'Auber, Yerville, Pimont, Saint-Marlin-aux-Arbres, nommé capitaine et gouverneur du château d'Arques, en remplacement de son père, conseiller d'État, mestre de camp d'un régiment de gens de pied, décédé en l'armée du Roi, exploitant ledit régiment.

C. 1291. (Registre.) – In-folio, 225 feuillets, papier.

1582-1619. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Charles de Bauquemare, – Adrien Dandasne, – Adrien Lamy, – Jacques de Lamothe, – Louis Paulmier, conseillers au Parlement ; – Jean Du Pré, – François Du Bosc, conseillers en la Cour des Aides ; – Étienne Bérenger, – Guillaume Pauger, conseillers au siège présidial de Rouen ; – Isaac Martel, président en l'Élection d'Arques ; – Pierre Cavelet, président au siège présidial de Caudebec ; – Pierre Du Vaucel, conseiller à celui d'Évreux ; – Nicolas Le Sueur, conseiller à celui du bailliage de Gisors, établi à Andely ; – Gaspard Morant, – Michel-Antoine Sonning, – Michel de Grosparmy, trésoriers et receveurs généraux des ponts, passages, chemins, quais, talus et autres ouvrages publics du royaume ; – Isaac de Pylon, sieur du Boscregnoult, vice-bailli de Rouen, lieutenant du grand prévôt ; – Charles de Saint-Léger, trésorier des mortes-payes en la province ; – Pierre Siret, garde des bois et des bêtes noires et fauves des forêts d'Évreux et de Gravigny.

C. 1292. (Registre.) – In-folio, 239 feuillets, papier.

1614-1620. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination d'Alexandre Desmarests, – René Guerard, – Scipion Marc, – Jacques Marguerit, – Lanfranc de Moges, – Israël Peigné, conseillers au Parlement ; – Michel Druel, – Guillaume Le Noble, conseillers à la Table de marbre du Palais ; – Louis Du Crocq, vicomte de l'Eau de Rouen ; – Jacques Du Four, lieutenant général civil et criminel du siège présidial d'Alençon ; – David Gallie, procureur du Roi en la vicomté d'Arques ; – Jacques Bernard, lieutenant général, civil et criminel en celle d'Exmes ; – Nicolas Deschamps, lieutenant particulier, assesseur criminel en celle de Montivilliers ; – Pierre Le Blanc Du Rollet, prévôt général des maréchaux de France en la province de Normandie ; – Nicolas Blanchard, lieutenant de robe longue, – Pierre Alexandre, – Pierre Lambert, lieutenants de robe courte dudit prévôt ; – Jean de Choisy, – François Chouayne, contrôleurs généraux des ponts et chaussées du royaume ; – Jean La Housse, contrôleur général des épiceries, drogueries et aluns de, Rouen et Normandie ; – Robert Bachelier, contrôleur général des finances de la Généralité ; – Jean de Bornes, receveur et payeur des gages du siège présidial de Rouen ; – Pierre Minedorge, maître vitrier pour le Roi au bailliage de Rouen, en remplacement de Guillaume Le Viel, décédé.

C. 1293. (Registre.) – In-folio, 194 feuillets, papier.

1601-1621. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Pierre Boisvyon, – Pierre de Bonissent – René Le Coigneux, – Charles de Mathan, conseillers ; – Louis Cusson, notaire et

secrétaire au Parlement ; – Georges Dambray, lieutenant général à la Table de marbre du-Palais ; – Jacques Poerier, sieur du Theil, lieutenant général au siège présidial de Rouen ; – François Cavé, président en l'Élection d'Argentan ; – Pierre Damours, lieutenant particulier, assesseur criminel et premier conseiller en la vicomte de Beaumont-le-Roger ; – Nicolas de La Croix, conseiller au siège présidial de Caudebec ; – Charles-Marc-Antoine de Saint-Martin, lieutenant en l'amirauté de Dieppe ; – François Damonville, – Michel Guibelet, conseillers au siège présidial d'Évreux ; – Jean Costard, président en l'Élection de Lisieux ; – Gabriel de Clinchamps, baron de Bellegarde, bailli d'Évreux ; – Jean de Périers, lieutenant de robe longue du vice-bailli de la même ville.

C. 1294. (Registre.) – In-folio, 162 feuillets, papier.

1614-1622. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Raoul Bretel, – Charles Maignard de Bernières, présidents ; – Jacques Le Noble, – Charles Puchot, – Pierre Roussel, conseillers ; – Jacques Le Hardeley, notaire et secrétaire du Parlement ; – Jean-Baptiste Onfray, conseiller à la Table de marbre du Palais ; – Adrien Leseigneur, trésorier de France au Bureau des finances ; – Regnaud de Hesbert, avocat du Roi ; – Scipion Marc, lieutenant général au siège présidial ; – François Briffault, procureur du Roi au bailliage, vicomte de l'Eau et Cour ecclésiastique de Rouen ; – Antoine Dailly, conseiller au siège présidial d'Andely ; – Pierre Le Seigneur, président en l'Élection de Caudebec ; – Gabriel de Corday, lieutenant général en la vicomte d'Exmes ; – Tanneguy Foucault, lieutenant de robe longue ; – Nicolas Du Theil, lieutenant de robe courte du grand prévôt ; – Nicolas de L'Estoille, contrôleur à faire les montres des maréchaussées ; – Léonard Massé, trésorier alternatif des mortes-payes ; – Simon Auger, arpenteur général des bêtes fauves de la province ; – Jean Du Resnel, contrôleur général alternatif des finances à Rouen.

C. 1295. (Registre.) – In-folio, 398 feuillets, papier.

1617-1623. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jacques Baillchache, – Charles de La Champaigne, – Henri Dambray, – Pierre Le Guerchois, conseillers au Parlement ; – François Le Tellier, conseiller ; – Guillaume Le Noble, lieutenant particulier ; – Jacques Merieult, procureur du Roi à la Table de marbre du Palais ; – Gaspard de Bernières, président ; – Jessé Bobert, conseiller ; – Pierre Fermanel, lieutenant particulier, assesseur criminel au siège présidial ; – Pierre de Lisle, vicomte de l'Eau de Rouen ; – Nicolas Le Sauvage, conseiller ; – Etienne Bréant, garde des sceaux au siège présidial d'Andely ; – Robert Le Sencschal, conseiller ; – Pierre de Conty, garde des sceaux à celui de Caudebec ; – Joseph Du Vaucel, conseiller à celui d'Évreux ; – Guillaume Dut'our, lieutenant particulier au siège d'Exmes ; – Antoine Deschamps, pourvu à la même charge à celui de Montivilliers ; – Louis Le Brument, lieutenant du bailli de Caux en la vicomte de Neufchâtel ; – Adrien Merieult, avocat du Roi au bailliage et vicomte d'Orbec ; – Charles Des Jardins, sieur de Saint-Remy ; – Ambroise Lesecq, sieur de La Barre, lieutenants du grand prévôt, le second en remplacement de Léon Juliotte, résidant à Moulins, assassiné par les barons d'Echauffour père et fils ; – Costentin Heudebert, trésorier des États de Normandie ; – Jacques Le Comte Du Quesne, baron de Nonant, lieutenant au gouvernement des bailliages d'Évreux et Gisors, en remplacement du duc de Chaulnes, pair et maréchal de France ; – Simon Cavelier, – Pierre Le Boucher, contrôleurs généraux des finances ; – Thierry de Gueudeville, receveur ancien du taillon en la Généralité de Rouen.

C. 1296. (Registre.) – In-folio, 277 feuillets, papier.

1619-1624. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Robert de Bonshoms, – Jacques Dyel, conseillers au Parlement ; – René Ridet, trésorier général de France au Bureau des finances de Rouen ; – Jean Lozier, premier avocat du Roi en la vicomte de Caudebec ; – Jean Aveline, – Pierre Paresy, lieutenants particuliers à l'amirauté de Dieppe ; – Jacques de Langle, conseiller clerc au siège présidial d'Évreux ; – Nicolas Bouulloche, garde des sceaux à celui d'Andely ; – Romain Rebut, lieutenant civil et criminel à l'amirauté d'Honfleur ; – Jean Thirel, second avocat du Roi aux sièges de la vicomte de Pont-Autou et Pont-Audemer ; – Jacques Marguerit, sieur Du Bu, prévôt général, en remplacement de Pierre Le Blanc Du Rollet ; – Guillaume Ballan, – Cyprien Baudot, lieutenants de robe longue dudit prévôt ; – Jacques de

Flecelles, trésorier et receveur général des ponts, passages, chemins, voiries, etc., du royaume ; – Jean Du Tremblay, contrôleur général des mêmes ouvrages ; – Jacques d'Aigremont, contrôleur des mortes-payes ; – Guillaume Aubourg, greffier des États de la province.

C. 1297. (Registre.) – In-folio, 200 feuillets, papier.

1612-1625. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Louis de Croismare, – Georges Du Fay, – Charles Labbé, – Nicolas Turgot, conseillers au Parlement ; – Martin Duhamel, conseiller à la Table de marbre du Palais ; – Georges Des Hommets, trésorier de France au Bureau des finances ; – Georges Lengeigneur, conseiller au siège présidial de Rouen ; – Nicolas Le Hayer, lieutenant particulier à celui d'Alençon ; – Louis Le Poullétier, – Denis Noël, conseillers ; – Nicolas Du Mouchel, avocat du Roi à celui de Caudebec ; – Jean de L'Espinay, président en l'élection de Chaumont et Magny ; – Jean Martel, lieutenant général du bailli d'Évreux en la vicomte de Conches et Breteuil ; – Abraham Le Hayer, procureur du Roi au siège présidial d'Essay ; – Charles La Vache, avocat du Roi aux juridictions royales de Pont-de-l'Arche ; – Tanneguy de Clinchamp, sieur de Pommereuil, capitaine et gouverneur du château de Conches ; – Louis Meusnier, maréchal des logis du duc d'Anjou, voyeur et visiteur des chemins, chaussées, ponts et passages de la vicomte d'Évreux ; – Thomas Le Febvre, maître maçon et voyer en la vicomté de Rouen, en remplacement de Jean Laurais.

C. 1298. (Registre.) – In-folio, 267 feuillets, papier.

1603-1626. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jean Buzelin, conseiller au Parlement ; – François Le Hayer, lieutenant particulier à la Table de marbre du Palais ; – Michel Boullays, – André Le Breton, conseillers au siège présidial ; – Pierre Aubourg, président en l'Élection de Rouen ; – Pierre Ladvenant, conseiller au siège présidial d'Andely ; – Louis de Bois-la-Ville, président en l'Élection de Bernay ; – Félix Heutte, avocat au siège présidial de Caudebec ; – François Poignant, procureur du Roi à l'amirauté de Dieppe ; – Pierre Troussel, lieutenant civil et criminel au siège de l'amirauté d'Honfleur et Quillebeuf ; – Achille FROUTIN, lieutenant général au bailliage et châtellenie de Gisors ; – Jean Honnoy, lieutenant particulier en la vicomté d'Orbec ; – René Chaudebois, sieur de La Haye, Georges Desmoulins, – Louis de Guyeure, sieur Du Chastel, lieutenants du prévôt général ; – Daniel Lefebvre, assesseur en la maréchaussée du Perche, à Nogent-le-Rotrou ; – Gabriel de Guénégaud, conseiller et trésorier de l'épargne, avec la charge de premier commis ; – Mathurin Mallebranche, trésorier receveur général des ponts, passages, chemins, voiries du royaume ; – Charles Hoguel, commissaire à faire les montres des mortes-payes de Normandie.

C. 1299. (Registre.) – In-folio, 280 feuillets, papier.

1609-1627. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Henri Ardier, abbé de Saint-André, près Clermont ; – Alexandre Bigot, – Martin Du Candal, – Claude Sarrau, conseillers au Parlement ; – Jean Hallé, conseiller et général en la Cour des Aides, – Nicolas Rasant, trésorier de France au Bureau des finances ; – Gabriel Dupont, conseiller au siège présidial de Rouen ; – René Fouqueron, conseiller à celui d'Alençon ; – Simon Couppel, président en l'Élection de Domfront ; – Jean Vaumelle, lieutenant particulier au siège d'Exmes ; – Michel Cottard, président en l'Élection de Lisieux ; – Jean Lemarchand, pourvu à la même charge en celle de Montivilliers ; – François Damonville, lieutenant particulier ancien au bailliage de Vernon ; – Pierre de La Varde, – Jean Thirel, lieutenants de robe courte du prévôt général ; – Gaspard Morand, trésorier général des ponts et chaussées de France ; – François Tassin, contrôleur général et provincial héréditaire des gabelles ; – Nicolas Gassion, contrôleur général du taillon en la Généralité ; – François Ferrand, chapelain de la chapelle royale de l'Incarnation, autrement dite Saint-Louis, au vieux château de Neufchâtel.

C. 1300. (Registre.) – In-folio, 182 feuillets, papier.

1616-1628. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Charles de Faucon, premier président ; – Jacques de Boivin, – Jacques Le Cornier, conseillers au Parlement ; – François Ygou,

trésorier de France au Bureau des finances ; – Pierre Harenc, conseiller ; – François Asselin, lieutenant général à la Table de marbre du Palais ; – Étienne Le Blanc, conseiller au siège présidial de Rouen ; – Charles de Gueteville, lieutenant général en la vicomte d'Arques ; – Louis Du Chesne, conseiller examinateur au siège présidial de Caudebec ; – François Le Prévost, lieutenant général à celui d'Évreux ; – Pierre Foucques, – Philippe Mailloc, lieutenants au siège d'Orbec ; – Daniel Cabeuil, lieutenant général en la vicomté de Pont-de-l'Arche ; – Georges Madeline, procureur du Roi en la vicomté de Verneuil ; – Georges Lengeigneur, sieur de La Moissonnière, vice-bailli de Rouen ; – Jean Bordel, prévôt général au Perche ; – Michel-Antoine Scarion, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, contrôleur général des ponts, passages, chaussées, voiries du royaume ; – François Bence, lieutenant général de la maîtrise des ports de la province ; – Denis Bachelier, maître des ouvrages et voyer pour le Roi en la vicomté de Caudebec ; – Nicolas Guillebert, curé de Berville-en-Roumois, chapelain de la chapelle royale du Grand-Couronne, fondée en l'église de Saint-Godard, de Rouen.

C. 1301. (Registre.) – In-folio, 145 feuillets, papier.

1606-1629. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jacques Poerier, sieur Du Theil, président ; – Nicolas Baillard, – Lanfranc Bouchard, – Michel Marescot, – Jacque Roque, conseillers au Parlement ; – Pierre Corneille, avocat ancien à la Table de marbre du Palais ; – Adrien Le Seigneur, président ; – Marc Aurèle de Giverville, – Gilles Eude, trésoriers de France au Bureau des finances de Rouen ; – Louis d'Erard, lieutenant général ancien au siège présidial d'Alençon ; – Pierre Boulloche, conseiller à celui d'Andely ; – Mery Langlois, pourvu à la même charge à celui de Caudebec ; – Jean Varquin, lieutenant au siège de la marine, à Fécamp ; – Pierre de Bordeaux, lieutenant général en la vicomté de Vernon ; – Louis Target, trésorier général des fermes de France ; – Jean Favre, contrôleur général des traites domaniales et impositions foraines de la province ; – Denis Deschesnes, voyer et visiteur des chemins et chaussées du bailliage d'Évreux.

C. 1302. (Registre.) – In-folio, 184 feuillets, papier.

1622-1630. – Vérification de provisions d'offices. s– Nomination d'Antoine de Franquetot, président ; – Gallien de Béthencourt, – Claude Le Doux, – Jacques Le Roux, sieur de Néville, – Jacques Payen, – Adrien Sécart, – Jean Toustain, sieur d'Anglesqueville, – Nicolas Voisin, conseillers au Parlement ; – Pierre Baudouin, Pierre Bigot, – François Louvel, sieur de Normare, trésoriers de France au Bureau des finances ; – Pierre Delamare, conseiller au siège présidial de Rouen ; – Antoine Dupont, avocat du Roi en la vicomté d'Arques ; – Guy Fermanel, lieutenant général en celle de Beaumont-le-Roger ; – Simon Brabain, commissaire examinateur en celle de Caudebec ; – Antoine Gaillard, lieutenant criminel au siège de Conches ; – Christophe de Rouen, procureur du Roi à l'amirauté de Fécamp ; – Antoine Lefebvre, pourvu à la même charge aux sièges de Neufchâtel ; – Christophe Fournier, pourvu de la même charge à ceux de Pontoise ; – Robert Crestien, – Guillaume Le Prévost, lieutenants du prévôt général ; – François Vauquelin, baron de Bazoches, bailli d'Alençon ; – Joachim de Lespine, sieur de Montgombert, gentilhomme ordinaire de la chambre, bailli du Perche ; – Pierre Chantereau, contrôleur général alternatif des bois au département de Normandie ; – Guillaume Dupuy, trésorier provincial ancien des régiments et compagnies des gens de guerre au département de Rouen.

C. 1303. (Registre.) – In-folio, 161 feuillets, papier.

1625-1631. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Barthélemy Brice, – Henri Danviray, – Jean-Louis de Faucon, – Nicolas Du Houllay, – François Le Noble, – François de Vigneral, conseillers au Parlement ; – Charles Boutran, – Charles Heultes, conseillers et généraux à la Cour des Aides ; – René de Chantecler, – Richard Osmont, trésoriers de France au Bureau des finances ; – Pierre Bachelet, lieutenant particulier à la Table de marbre du Palais ; – Vincent Cocquerel, conseiller, – Antoine Le Febvre, ancien avocat du Roi au siège présidial de Rouen ; – Gilles Dalleaume, lieutenant particulier au siège présidial d'Alençon ; – Nicolas Le Charpentier, procureur du Roi au siège d'Évreux ; – François Hatinguois, lieutenant principal en la marine au Havre-de-Grâce ; – François de Bretignières, second avocat du Roi au bailliage de Verneuil ; –

Philippe Du Resnel, contrôleur général ancien des rentes constituées sur les greniers à sel de Normandie.

C. 1304. (Registre.) – In-folio, 87 feuillets, papier.

1627-1632. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Tenneguy de Lannoy, sieur de Criqueville, président au Parlement ; – Laurent Marc, conseiller et général en la Cour des Aides ; – Charles Gueuteville, trésorier de France au Bureau des finances ; – Hector de Bérenger, – Etienne Trevet, conseillers au siège présidial de Rouen ; – Mathieu Le Gendre, lieutenant particulier, assesseur criminel au siège présidial d'Évreux ; – Jean Le Neuf, procureur du Roi au siège de la marine au Havre-de-Grâce ; – Jean Le Dorey, avocat du Roi en la vicomté d'Orbec ; – Jean Grossin, procureur du Roi au siège de la vicomté de Pont-Autou et Pont-Audemer.

C. 1305. (Registre.) – In-folio, 183 feuillets, papier.

1610-1633. – Vérification de provisions d'offices, lettres patentes et arrêts du Conseil. – Nomination de Pierre de Becdelièvre, – Guillaume Boyvin, abbé de Montmorel, – Antoine de Montenay, – Nicolas Turgot, – Philippe Le Sueur, conseillers ; – Georges Sablet, procureur général au Parlement ; – Jean de La Place, conseiller ; – Philippe de Chennevières, avocat général à la Cour des Aides ; – Guillaume Alorge, trésorier de France au Bureau des finances ; – Arthur Godart, sieur Du Béquet, lieutenant général au siège présidial de Rouen ; – Mathieu Du Vivier, second avocat à celui d'Évreux. – Don par le Roi au prince, à la princesse de Condé, aux duchesses d'Angoulême et de Ventadour, des biens de Henri, duc de Montmorency, confisqués en vertu de l'arrêt du Parlement de Toulouse (Ecouen et Préaux à la duchesse d'Angoulême ; Damville, à la duchesse de Ventadour, etc.) ; – A Marie de Clercy, de la garde noble de ses enfants mineurs, héritiers de Charles de Pelletot, sieur de Fréfosse, capitaine de la côte d'Étretat, leur père ; – de pensions à Tanneguy de Lannoy, président au Parlement ; – Regnaud de Hesbert, avocat du Roi au siège présidial de Rouen. – Décharge de la taille en faveur de Freneuse et Méricourt, paroisses ravagées par la grêle et l'inondation. – Ouvrages au pont de Neufchâtel, près la porte de Bas ; – aux moulins de Nonancourt ; on réclamait la construction d'un moulin en dehors de la ville ; en temps d'épidémie, les habitants des paroisses circonvoisines n'osaient apporter leur blé à la ville, quand la maladie y régnait ; – octrois concédés à Bernay, – Eu, – Pont-de-l'Arche ; – confirmation des privilèges d'un franc parc et franche porcherie au village de Montigny en faveur de Jacques Pollin.

C. 1306. (Registre.) – In-folio, 141 feuillets, papier.

1624-1636. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Charles Auzeray, sieur de Courvaudon, – Guillaume de La Basoche, – Pierre Rocque, – Toustain, conseillers, – Samson Vaignon, greffier en chef au Parlement, – Gabriel Le Prévost, conseiller à la Table de marbre du Palais, – Laurent Le Cornu, trésorier de France au Bureau des finances, – Jacques Onffray, vicomte de l'Eau de Rouen ; – Charles Huet, conseiller au siège présidial d'Évreux ; – Louis Le Chevalier, vicomte de Montivillers ; – Jean Mocquereau, receveur général des bois de l'Ile-de-France au département de Paris et autres provinces ; – Pierre Thévenin, contrôleur provincial ancien, alternatif et triennal des ponts, chaussées, chemins, quais, talus de la Généralité ; – Jean Bachelier, maître des ouvrages et voyer pour le Roi en la vicomté de Pont-de-l'Arche ; – Laurent Le Doyen, capitaine des chasses, eaux et forêts de la forêt de Bort ; – Claude Le Sage, munitonnaire de la ville du Havre.

C. 1307. (Registre.) – In-folio, 93 feuillets, papier.

1616-1637. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Pierre Damiens, – Gilles Fermanel, – Claude Le Roux, sieur de Cambremont, conseillers au Parlement ; – Jean Taupin, lieutenant général des eaux et forêts à la Table de marbre du Palais ; – Charles de La Place, – Pierre Mahault, – Pierre Mauduit, conseillers et généraux à la Cour des Aides ; – Louis Baillehastre, procureur du Roi en la vicomté de Rouen ; – François Le Cornu, lieutenant civil et criminel au siège présidial d'Évreux ; – Jean Donnet, lieutenant du chevalier du guet en la ville de Pont-Audemer,

office nouvellement créé ; – Antoine de La Mare, lieutenant de robe longue en la maréchaussée ; – Jean Le Roy, contrôleur général des traites foraines en Normandie, au bureau de Rouen.

C. 1308. (Registre.) – In-folio, 112 feuillets, papier.

1613-1638. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination d'Alexandre Bigot, président en la Grand-Chambre ; – Robert de Franquetot, président ; – Marc-Antoine de Brévedent, – Claude Groulard, – Guillaume Gueroult, – Alexandre Michel, – Pierre de Montagu, – François Voisin, conseillers au Parlement ; – Jean Chouquet, notaire secrétaire en la Cour des Aides ; – Simon Grenier, – François Lemercier, conseillers au bailliage ; – Jacques Le Page, président en l'Élection de Rouen ; – Louis de Croisy, président, – Nicolas de Laigle, – Guillaume Le Doux, – Mathieu Le Gendre, conseillers au siège présidial d'Évreux ; – Jacques de Chambon, lieutenant criminel en la vicomté de Breteuil ; – Gilles de Bry, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage du Perche ; – Michel Haultement, – Pierre Olivier, archers du guet à Pont-de-l'Arche ; – Adrien de Reusse, lieutenant de robe longue du prévôt général ; – Antoine Le Redde, trésorier et contrôleur provincial des ponts, chaussées, chemins, quais, etc., du royaume ; – Jean Du Fay, comte de Maulevrier, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, bailli de Rouen.

C. 1309. (Registre.) - In-folio, 77 feuillets, papier.

1626-1639. – Vérification de provisions d'offices. Nomination de François Auzeray, – Guy Du Val, conseillers au Parlement de Rouen ; – Mathurin Cousturier, lieutenant particulier, assesseur criminel au siège présidial d'Évreux ; – Alphonse Aubert, lieutenant civil et criminel au siège royal ; – Jacques Le Bourg, procureur du Roi à l'amirauté du Havre ; – François Du Houllay, lieutenant criminel du bailli d'Évreux en la vicomté d'Orbec ; – Lazare Charlier, contrôleur à faire les montres du prévôt général de Normandie ; – Adrien de Limoges, sieur de Saint-Saëns, bailli de Caux ; – Adrien de La Faye, chapelain de la chapelle Saint-Eustache, en l'église de Rutel et Moulineaux, fondée au château, paroisse de Saint-Godard de Rouen.

C. 1310. (Registre.) – In-folio, 77 feuillets, papier.

1634-1640. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination du sieur de Grainville, procureur du Roi au Bureau des finances, pendant l'interdiction des magistrats de cette juridiction ; – Pierre de Cherville, conseiller du Roi au siège présidial d'Évreux ; – Pierre de Beausse, vicomte en la vicomte de Pacy, désunie de l'ancienne vicomte d'Évreux ; – Marin Le Tellier, contrôleur triennal des mortes-payés de Normandie ; – Marin Grouvel, maître charpentier voyeur et toiseur pour le Roi en la vicomte de Rouen. – MM. de Paris et de Coullanges, conseillers aux Conseils du Roi et maîtres ordinaires en la Chambre des Comptes de Paris, commissaires députés pour tenir le Bureau des finances en la Généralité de Rouen. – Quittance de 330 livres à Charles de Benserade, pour sa nomination de procureur du Roi en l'Élection de Lyons.

C. 1311. (Registre.) – In-folio, 28 feuillets, papier.

1634-1641. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de François Hayet, avocat du Roi à la Table de marbre du Palais ; – Louis Du Perron, conseiller et général en la Cour des Aides ; – Henri Boyvin, trésorier de France au Bureau des finances de Rouen ; – Louis Le Vacher, conseiller-trésorier et receveur général alternatif des ponts, chemins, chaussées... du royaume ; – Henri Quesnay, commis à la poste du Boscgouet (la nomination aux postes appartenait au duc de Longueville, gouverneur de la province). – Lettres d'anoblissement de Nicolas Paulmier.

C. 1312. (Registre.) – In-folio, 59 feuillets, papier.

1633-1643. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Charles de La Vache, conseiller au Parlement ; – Antoine Murette, avocat général à la Cour des Aides de Rouen ; – Philippe de Cauquigny, lieutenant général, civil et criminel au siège présidial de Caudebec ; – François Le Cornu, lieutenant général civil au bailliage d'Ezy et Nonancourt ; – François Le Gras, lieutenant général, civil et criminel en la vicomte de Pont-Autou et Pont-Audemer ; – Gabriel Testu, – Jean Vialart, sieur de Herse, grands maîtres enquêteurs et généraux réformateurs, – François

Chapperon, contrôleur général réformateur des eaux et forêts de Normandie ; – Georges Pyel, maître de la poste de Rouen.

C. 1313. (Registre.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1638-1643. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Noël Favier, président à mortier, charge pour laquelle il eut à payer 112,500 livres ; – Guillaume de Bautrou, – Claude de Briou, – Charles Duval, sieur de Manneville ; – Bernard de Fortia, – Jacques de Guillon, sieur de Richebourg, – Guillaume de Harcourt, – Jean Le Ragois, – Jacques Megrigny, – Claude Pellot, – Roque de Voyer, – Jean Sibour, conseillers au Parlement ; – Jacques de Béthencourt, trésorier de France au Bureau des finances de Rouen ; – François de Harcourt, marquis de Beuvron, lieutenant général en Normandie ; – Robert Raoul, sieur de Caudemont et de La Fontaine, conducteur général des gens de guerre ; – Charles Bucaille, trésorier triennal des mortes-payes en la même province ; – Pierre Morin, maître de la poste de Saint-Romain de Colboscq.

C. 1314. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1637-1647. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jean-Louis de Faucon, premier président ; – Jean Le Roux, président ; – Guillaume Bigot, – Hervé du Bosc, – Pierre Cavelet, – Étienne Chabenat, – René Coicaux, – François-Louis Coiffier, – Louis de Crois y, – Jacques Dambry, – Pierre Damiens, – Michel Le Cauchoix, – Nicolas Le Peigné, sieur d'Arques, – Bernardin de Louvencourt, – Paul Mascranny, – Octave de Périgny, – Jacques Turgot, – Jacques Voisin, conseillers au Parlement ; – Claude Lenglée, trésorier de France au Bureau des finances ; – Jacques Du Moustier, conseiller ; – François Briffault, procureur du Roi au siège présidial de Rouen ; – Claude Louis, procureur du Roi au siège de Vernon ; – Charles Le Grix, vice-bailli de Rouen ; – Jacques Charles, commissaire ordinaire des guerres, ayant la conduite générale des gens de guerre et résidents en Normandie ; – Pierre Audou, maître de la poste de Magny.

C. 1315. (Registre.) – In-folio, papier, 81 feuillets.

1636-1647. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de François d'Aguesseau, – Claude d'Allesso, – Claude Bretel, – Jean Brodeau, – Pierre Cavelier, – Ferdinand de Chalon, – Honoré Courtin, – Charles Dalleaume, – Robert Dandasne, – Louis Du Fay, – Denis Languet, – Jean-Baptiste Le Brun, – Pierre Mallo, – François Miron, – Charles Puchot, sieur du Plessis, – Charles Renouard, – Nicolas Theroude, conseillers ; – Du Fossé, procureur général ; – Jacques Hue, avocat général au Parlement ; – François Agasse, conseiller à la Table de marbre du Palais, – Alphonse Jubert, – Pierre Lambert, conseillers ; – Jacques Du Grippon, procureur du Roi à la Cour des Aides ; – Martin Saver, trésorier de France au Bureau des finances ; – Nicolas Caron, – Robert Toustain, conseillers ; – Pierre Roque, sieur de Varangéville, lieutenant général au siège présidial ; – Jean Du Busc, procureur du Roi au même siège, à la Vicomté-de-l'eau et à la Cour ecclésiastique de Rouen ; – Charles Duval, conseiller ; – Jacques Du Val, lieutenant particulier au siège présidial d'Andely ; – Pierre Le Cerf, – Jacques de Saint-Yon, conseillers en la Cour des Aides de Caen, créée par édit de juillet 1638 ; – Nicolas Dallet, procureur du Roi en l'amirauté de Caudebec ; – Nicolas de Launay, pourvu à la même charge au siège d'Ézy et Nonancourt ; – David Cabeuil, lieutenant général civil au bailliage de Pont-de-l'Arche ; – François Damonville, lieutenant particulier à celui de Vernon ; – Philippe Poiret, sieur de Vaux, lieutenant général du prévôt des maréchaux, à Pontoise ; – Jean Raoul, sieur de Grande-Ile, premier archer héréditaire en la prévôté générale de Normandie pour le bailliage de Rouen ; – Claude Pérou, grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de Normandie ; – Robert Costil, – Pierre Morin fils, maîtres des postes de Bossgouet et de Saint-Romain de Colbosq.

C. 1316. (Registre.) – In-folio, papier, 144 feuillets.

1639-1651. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Robert de Bonshoms, sieur de Couronne, président à mortier ; – Nicolas Asselin, – Louis Charles, – François Costé, sieur de Buglise, – Charles de La Porte, sieur de Montagny, – Philippe Rouillé, – Germain Texier, – Charles de Vasson, conseillers au Parlement ; – Jacques Baudouin, sieur d'Yville, – Jean Du Jardy, – Jean-

Baptiste Labbé, conseillers en la Cour des Aides ; – Jacques de Paul, conseiller au siège présidial de Rouen ; – Jean Guillebert, lieutenant-assesseur criminel au bailliage de Caux, au siège d'Arques ; – Gabriel Le Doux, président au siège présidial d'Évreux ; – Charles de Médine, conseiller, vicomte en la vicomté de Pont-Audou et en celles de Bourgachard et de Montfort désunies de l'ancienne vicomté de Pont-Audemer ; – Robert Le Petit, commissaire à faire les montres du prévôt général de Normandie, de son greffier, de son lieutenant et de ses archers aux bailliages de Rouen, Évreux, Caux, Gisors, Alençon et Mortagne ; – Jean-Antoine Ranchin, receveur général ancien des finances ; – François de La Londe, receveur général ancien du taillon de la Généralité ; – Clément Le Breton, charpentier-toiseur et voyer, pour le Roi, en la vicomté de Rouen.

C. 1317. (Registre.) – In-folio, papier, 140 feuillets.

1640-1653. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Philippe Maignard, sieur de Hauville, procureur général ; – Nicolas Asselin, – Claude Aubery, – Charles Boullays, – Raoul Bretel, – Nicolas Charles, Jacques Costentin, – Alexandre Costé, – Jacques Déry, sieur de Haudreville, – Alexandre Giot, – René Le Chevalier, – Dominique de Montfort, – Claude de La Place Fumechon, – André de Tournebu, – Pierre de Tiremois, conseillers au Parlement ; – Raoul Masselin, avocat du Roi à la Table de marbre du Palais ; – Olivier Druel, – Claude de La Hogue, conseillers à la Cour des Aides ; – Bernard de La Place, trésorier de France au Bureau des finances ; – Jacques Baron, – Pierre Pouyer, lieutenants particuliers ; – Jean Le Grand, avocat du Roi au siège présidial de Rouen ; – André Druel, conseiller au siège présidial d'Andely ; – Nicolas de Croismare, président de la Cour des Aides de Caen ; – Pierre Drouet, lieutenant assesseur criminel à Cany ; – Joseph Damonville, lieutenant criminel au siège présidial d'Évreux ; – Mathieu Duval, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage de Gisors ; – Adrien Le Masson, sieur de Percy, lieutenant particulier à celui de Montivilliers ; – Henri Groulard de La Cour, capitaine général des chasses et bêtes fauves en l'étendue du bailliage de Rouen ; – René de Longueil, sieur de Maisons-Grisolles, capitaine des chasses, pour les forêts d'Évreux, Couches et Breteuil ; – Pierre Le Boucher, contrôleur général triennal des finances en la Généralité ; – Pierre Cartier, – Jean Fournel, maîtres des postes de Magny et Tôtes.

C. 1318. (Registre.) – In-folio, papier, 156 feuillets.

1634-1656. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Guy Duval, sieur de Lescaude, président à mortier ; – Pierre Le Guerchois, avocat général ; – Jean Ango, – Roland de Bernières, sieur de Louvigny, – Jean Beuzelin, – Robert Bigot, – Augustin Blouet, – François Clerel, sieur de Rampen, – Antoine Damiens, – Charles Des Hommets, – Jacques de Grouchet, sieur de Sauqueville, – François Juliennet, – François Le Brun – Jean Le Cornier, – Robert Le Roux, – Michel Lucas d'Osseville, – François de Marguerit, – Alexandre de Moges, – Adrien Poirier, – Nicolas Puchot, – Jacques de Royers, – Jacques Scot, conseillers ; – François Toustain, garde des sceaux au Parlement ; – Pierre Chrestien, conseiller à la Table de marbre du Palais ; – Claude Bertout, – Richard Boissel, – François Charlemaigne, – François de La Place, – Germain Le Tellier, conseillers ; – Claude Aveline, notaire, secrétaire de la Cour des Aides ; – Marc-Antoine Eude, – François Mouret, – Isambart Saver, trésoriers de France au Bureau des finances ; – Jean Des Héberts, – Jean Meslin, – Daniel Racine, conseillers au siège présidial de Rouen ; – Pierre Lemercier, – Quentin Le Pelletier, conseillers au siège présidial d'Andely ; – Pierre Lucas, lieutenant général en la vicomte de Bolbec, désunie de l'ancienne vicomté de Caudebec ; – Sébastien Forey, pourvu à la même charge, à celle de Cany ; – François Guibelet, conseiller ; – Pierre Martel, lieutenant général au siège présidial d'Évreux ; – Julien Huet, lieutenant général ; – Jacques de Machy, lieutenant criminel au bailliage de Gisors ; – Guillaume Braquehais, lieutenant général en la vicomté de Montivilliers ; – Louis Mordant, pourvu à la même charge, à celui de Vernon ; – Nicolas de Fermeluis, vice-bailli de Gisors ; – Henri Le Prévost, lieutenant de robe longue ; – Charles Quesnel, sieur du Torp, lieutenant de robe courte en la prévôté de Normandie ; – Claude Le Mire, chevalier du guet à Pont-Audemer ; – Robert Pinchard, courrier ordinaire de la province de Normandie ; – Sébastien Perru, maître de la poste du bourg de Touques ; – Raphaël Auger, arpenteur général des bêtes fauves (*sic*) ès forêts de Normandie ; – Guillaume Duhamel, trésorier des États de la province.

C. 1319. (Registre.) – In-folio, papier, 135 feuillets.

1633-1659. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination d'Adrien Poërier, sieur de Fontenay, président à mortier ; – Jacques Turgot, président ; – Jacques Anfrue, sieur de Chaulieu, – Michel Barberie, sieur de Saint-Contest, – François Bertault, – Charles Blondel, – Henri Dambray, – Gilles Halle, – Jean Hébert, – Le Blanc Du Rollet, sieur de La Croisette, – Georges Le Roux, sieur de La Bouteillerie, – Pierre Le Sueur, – Louis Marc, – Adrien de Novince, sieur d'Aubigny, – Nicolas Romé, – Jean Toustain, conseillers ; – Nicolas Thouroude, sieur d'Aptot, garde des sceaux ; – Thomas de Hardelay, notaire et secrétaire du Roi ; – Michel de La Broise, substitut du procureur général au Parlement ; – André Le Breton, – Léonor-Agnès de Parfontaines, lieutenants généraux à la Table de marbre du Palais ; – Guillaume Quesnel, – Simon Le Villain, avocats du **Roi** au siège présidial de Rouen ; – Charles Lemarchand, président ancien au siège présidial d'Andely ; – Pierre de Guillebert, sieur de Villette, lieutenant assesseur criminel d'Arques ; – Jacques Chevallot, président au siège présidial d'Évreux ; – Claude Mathé, lieutenant principal civil en la marine ; – Jean Leneuf, procureur du Roi en la vicomte du Havre ; – Louis Parchappe, lieutenant civil et criminel à Montivilliers ; – Jean Langlois, lieutenant général criminel à Pont-de-l'Arche ; – Jacques de Saint-Simon, sieur de Plainmarescq, prévôt général de Normandie : – Thomas Pigache, assesseur du vice-bailli de Rouen ; – Jacques Jourdain, – François Tiphaine, lieutenants de robe longue en la maréchaussée ; – le marquis d'Hectot, gouverneur du Vieux-Palais et lieutenant général en Normandie ; – Alexandre de Rassent, capitaine-gouverneur du château d'Arques ; – Timoléon Le Roy, contrôleur général héréditaire des traites foraines ; – Nicolas Testu, contrôleur général ancien des grands maîtres des eaux et forêts en Normandie ; – Joseph Accard, chapelain de la maladrerie de N.-D. du Pin.

C. 1320. (Registre.) – In-folio, papier, 157 feuillets.

1629-1662. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination d'Alexandre Bouchart, – René Damphernet, – Gilles de Giverville, – Tenneguy Du Moncel, – Jacques Toustain, conseillers au Parlement ; – Robert Roquette, conseiller à la Table de marbre du Palais ; – Charles Boutren, – François Duhamel, – Jacques de La Porte, – Pierre de Varoc, conseillers à la Cour des Aides ; – Louis Toustain, conseiller au siège présidial de Rouen ; – Pierre Harel, substitut du procureur général à la Cour des Aides de Caen ; – Jacques de La Houssaye, sieur de Saint-Victor, juge civil et criminel à l'amirauté de Dieppe ; – Pierre de Beausse, – Pierre Dural, – François Fortin, – Jacques Le Batelier, lieutenants et conseillers du siège présidial d'Évreux ; – Jean-Baptiste Hubert, procureur du Roi au siège de la marine d'Honfleur et Quillebeuf ; – Louis Le Brument, lieutenant ; – Denis de Lourmel, avocat du Roi en la vicomté de Neufchâtel ; – Jacques Du Houllay, lieutenant général et civil en la vicomté d'Orbec ; – Gabriel Chamillard, grand prévôt de la basse Normandie, démembrée de la prévôté générale de Normandie, sur la demande du sieur de Saint-Simon ; – Marin Gastebled, premier assesseur du grand prévôt ; – Noël Duprey, – Jacques Estienne, sieur de La Guyonnière, – Guillaume Ozou, – Jacques Trosnel, – Jean de Vitecoq, sieur de La Bruyère, lieutenants procureurs du Roi de la prévôté ; – Denis Matharel, grand maître des eaux et forêts de Normandie ; – Jean de Courcelles, commis pour faire la recette de la Généralité ; – Jacques Aveline, procureur syndic des États de la province pour le cas où Baudry, son oncle, renoncerait à cette fonction qu'il avait dignement remplie, au jugement des délégués ; – Pierre Viart, premier huissier de la même assemblée. – Le duc de Longueville nomme aux postes du Bordeaux les sieurs : de Vigny, – de Francouville, – de Saint-Denys.

C. 1321. (Registre.) – In-folio, papier, 107 feuillets.

1615-1663. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Hervé de Crosville, – Pierre Hue, sieur de Bieuville, conseillers au Parlement ; – Alexandre Le Boucher, conseiller à la Cour des Aides ; – Robert Diel, trésorier de France au Bureau des finances de Rouen ; – Pierre Lucas, lieutenant général en la vicomté de Bolbec ; – Pierre Lozier, avocat du Roi ; – Robert Thibault, lieutenant général ; – Michel Cavalier, conseiller vicomte en la vicomte de Caudebec ; – Claude Damonville, – René de Langle, conseillers ; – Guillaume Le Doux, procureur du Roi au siège présidial d'Évreux ; – Jacques Routier, assesseur criminel en la vicomté de Pont-de-l'Arche ; – Philippe Baudry, sieur de La Fremondière, vice-bailli de Rouen ; – Étienne Gruel, assesseur en la

compagnie du lieutenant criminel de robe courte de Pontoise, Chaumont et Magny ; – Nicolas de Lestoille, contrôleur à faire les montres du prévôt général de Normandie ; – archers nommés par Jacques de Saint-Simon ; – François Malherbe, sieur d'O, – Gabriel de Chamillard, – Robert de Vallois, sieur de Coville, prévôt général et grands prévôts de Normandie ; – Nicolas Baudry, – Nicolas de Fermeluis, – Guillaume Ozou, – Alexandre Des Jardins, vice-baillis des bailliages de Rouen et Gisors. – Archers mortes-payes nommés par Alexandre de Rassent, vicomte d'Archelles, gouverneur de la ville et château d'Arques ; – Georges de Brancas, sieur de Villarts, gouverneur du Havre ; – Alphonse de Fourbin, – Louis de Moy, sieur de La Mailleraye, – François de La Haye, – Jean Du Pré, – Antoine de Villeneuve, gouverneur ou préposés au gouvernement d'Honfleur ; – François de Rotondis, sieur de Cahusac, – Jean de Lonlay, sieur de Saint-Georges, – Lenormant, sieur de Beaumont, – Christophe Le Sesne, sieur de Menilles, – Eustache de Merellessart, commandants ou lieutenants du gouverneur à Pont-de-l'Arche. – Confirmation des privilèges des monnayeurs. – Lettres de naturalité à Rodriguez et Nunez Henriquez, d'Espagne. – Don à Anne de Bourbon, duchesse de Longueville, de la garde noble de ses enfants.

C. 1322. (Registre.) – In-folio, papier, 144 feuillets.

1626-1664. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de René d'Auber, – Jean Diel, – Pierre de Galentine, – Alexandre Guenet, – François de Mathan, – Louis Voisin, conseillers au Parlement ; – Michel Coulon, conseiller ; – Adrien Du Houllé, lieutenant général à la Table de marbre du Palais ; – Pierre Briffault, – Léonor de Garaby, – Abraham Huet, conseillers à la Cour des Aides ; – Charles Du Carron, sieur de Ranfeugère, – Jean-Baptiste Caullier, – Pierre Du Moustier, – Jossé Robert, conseillers du lieutenant au siège présidial de Rouen ; – Étienne Duval, avocat du Roi ; – Pierre Lemercier, lieutenant général à celui d'Andely ; – Louis de La Houssaye, lieutenant général ; – Guillaume Le Pellé, avocat du Roi en la vicomté d'Arques ; – Jacques Tallebot, lieutenant particulier civil au siège de Cany ; – Pierre-César Gunibert, président ; – Charles Yvelin, conseiller au siège présidial de Caudebec ; – Pierre Liguier, – Jacques de Dampierre, lieutenants particuliers ; – Jean de Mouchy, procureur du Roi à Chaumont en Vexin ; – Philippe Rigoult, procureur du Roi en l'amirauté de Saint-Valéry ; – Henri de Saint-Pierre, sieur de Saint-Julien, lieutenant général du grand prévôt de Normandie ; – René Le Roy, lieutenant du vice-bailli de Gisors ; – Nicolas Petit, contrôleur général ancien des finances en la Généralité ; – Jean Bachelier, sieur de Boridal, maître des courriers et commissaire général des postes de Normandie ; – Archers nommés par les grands prévôts et les vice-baillis. – Lettres patentes en faveur des prêtres de l'Oratoire de Rouen, chapelains de l'hôpital du Roi.

C. 1323. (Registre.) – In-folio, papier, 171 feuillets.

1555-1668. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Louis Du Fay, sieur de La Haye-du-Puits, président ; – Olivier Auzeray, – Jean-Baptiste Boyvin, – Guillaume Brice, – Michel de Farcy, – Pierre Ferrare, – Emery Marc de La Ferté, – Jean Heurtault, – Alphonse Du Houllé, – Jean L'Huillier, – Étienne Petit, conseillers ; – Nicolas Suard, – Pierre Turgeon, notaires et secrétaires au Parlement ; – Michel Blondel, conseiller ; – Nicolas Dubuisson, procureur du Roi à la Table de marbre du Palais ; – Charles Dupont, – Charles de Guenteville, – Nicolas de Hanyvel, sieur de Rouvray, – Jean d'Houdemare, – Philippe de La Place, – Nicolas Puchot, sieur de Saint-Pierre, trésoriers de France au Bureau des finances ; – Jacques Guenet, – Charles Le Roux, conseillers au siège présidial de Rouen ; – Pierre de La Tour, président ; – Robert Grivelé, conseiller ; – Jacques Du Houllé, sieur de Firfol, lieutenant général au siège présidial d'Andely ; – David Galie, lieutenant général en la vicomte d'Arques ; – Augustin Le Haguais, avocat général ; – François Le Haguais, conseiller à la Cour des Aides de Caen ; – Jean Chrestien, lieutenant particulier ; – Pierre de Lenglade, lieutenant général ancien au siège présidial d'Évreux ; – Pierre Freslard, – Michel Freslard, lieutenants généraux, en la châtellenie de Lyons ; – Thomas Cyrot, avocat du Roi aux juridictions de Pont-de-l'Arche ; – Nicolas Damonville, lieutenant particulier assesseur criminel au siège de Vernon ; – François Le Redde, sieur du Breuil, trésorier provincial ancien des ponts et chaussées de la Généralité ; – Augustin Sauvé, commissaire ordinaire des guerres en Normandie ; – Jacques Fleury, sieur de Rochebrune, exempt en la maréchaussée de Pontoise.

C. 1324. (Registre.) – In-folio, papier, 164 feuillets.

1629-1671. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Claude Pellot, premier président ; – Adam de La Basoge, – Pierre Baudouin, – Marc-Antoine de Brévedent, – Christophe Le Faë de Boscheroude, – Michel Le Nouvel, – Antoine de Marest, – Abraham de Rouen, – Raoul de Vigneral, conseillers au Parlement ; – Nicolas Le Gay, lieutenant général à la Table de marbre du Palais ; – Nicolas Toustain, procureur général ; – Henri de Lannoy, conseiller à la Cour des Aides ; – Charles Diel, – Roger Le Nouvel, – Claude Ridet, sieur de More, trésoriers de France au Bureau des finances ; – Noël Germain, avocat du Roi au siège présidial de Rouen ; – Nicolas de Couvain, sieur de Radiolle, lieutenant particulier en la vicomte d'Arques ; – Jacques de La Housse, sieur de Saint-Victor, – François Poignant, lieutenants particuliers ; – Jean de Primerose, procureur du Roi à l'amirauté de Dieppe ; – Nicolas Cochart, – Jean Lemareschal, conseillers ; – Jacques Lemareschal, premier avocat ; – Jean Patry, second avocat du Roi au siège présidial d'Évreux ; – Pierre Corlière, lieutenant à l'amirauté de Fécamp ; – Charles de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, bailli au comté et bailliage de Gisors et capitaine du château de ladite ville ; – Robert Arnois, sieur de Blanques, lieutenant général à l'amirauté du Havre et d'Harfleur ; – Louis Le Royer, avocat du Roi à la vicomte de Nonancourt et Ezy, désunie de l'ancienne vicomte d'Evreux ; – Charles Legras, sieur du Réel, lieutenant général en la vicomte de Pont-Autou et Pont-Audemer ; – Philippe de La Farge, sieur de Vaudrimare, – Jean Le Vavasseur, – François Pellerin, lieutenants en la prévôté de Normandie ; – Étienne de Courcelles, receveur général des finances en la Généralité ; – Pierre Duval, munitionnaire au Havre.

C. 1325. (Registre.) – In-folio, papier, 97 feuillets.

1638-1674. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Nicolas Rome, président aux requêtes ; – François de Boran, – René Brinon, – Henri Henrique de Beneville, – Claude Le Roux, – Henri-François Leseigneur, conseillers ; – Charles Le Noble, substitut du procureur général ; – Laurent Lecerf de La Viéville, garde des sceaux à la chancellerie du Parlement ; – François de Fresnel, conseiller à la Table de marbre du Palais ; – Pierre Asselin, – Philippe Bigot de Graveron, – Jean-Baptiste Le Bas, conseillers ; – Nicolas Du Buc, sieur de Saint-Martin, avocat général, – Michel Druel, avocat du Roi à la Cour des Aides ; – François Rozée, trésorier de France au Bureau des finances, – Jacques Aveline, – Pierre Barjolle, conseillers ; – Pierre Du Montier, lieutenant général criminel au siège présidial de Rouen ; – Adrien Duval, conseiller à celui d'Évreux ; – Joseph Le Febvre, lieutenant civil au bailliage de Gisors ; – André Guenet, sieur de Saint-Just, lieutenant général en la vicomte d'Orbec ; – Yves Des Lyons, président au bailliage et à la prévôté de Pontoise ; – François-Paul Le Vavasseur, vice-bailli d'Évreux ; – David Mahiet, lieutenant de robe longue en la prévôté de Normandie ; – Claude de Bourbonne, receveur général ancien des finances de la Généralité ; – Étienne Le Febvre, maître maçon et voyer pour le Roi en la vicomte de Rouen ; – Nicolas Montfort, maître des œuvres de maçonnerie et charpenterie pour le Roi au bailliage de Caux. – Privilège accordé à Jean Viret et à son fils Eustache, qui s'était rendu capable ès lettres grecques et latines, imprimeurs à Rouen, pour l'impression, vente et distribution des ordonnances, lettres patentes, arrêts, etc. – Lettres du Roi en faveur des Filles de la Madeleine du Refuge de Rouen.

C. 1326. (Registre.) – In-folio, papier, 107 feuillets.

1659-1677. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Gille Hallé, sieur d'Orgeville, – Louis-Marc de La Ferté, présidents à mortier ; – Louis Asselin, sieur de Bailleul ; – François de Bailleul, – François de Beauvais, abbé de Montmorel, – Pierre de Brinon, – Charles de Caradas, – François de Caré, – Robert Costé, sieur du Mesnil, – Jacques Dumoncel, – Thomas Du Montier, – Jean-Baptiste Guérout, – Guillaume Le Diacre, – André Le Georgelier, – Nicolas Le Pesant, – Claude Le Roux, sieur de Tilly, – Henri Louvel, – Louis Maignart de Bernières, – Georges Du Not, abbé de Saint-Pierre-sur-Dives, – Thomas Paumier, sieur de Bosebéranger, – Guillaume Scot, conseillers au Parlement ; – Gédéon de Cléroude, – Formont, – Henri de Pas, sieur de Bois-l'Abbé, – Antoine Aubert, substitut du procureur général à la Cour des Aides ; – Louis Baudouin, sieur de Talevenne, – Geoffroy Gavyon, trésoriers de France au Bureau des finances ; – François Hérambourg, – Joachim Pellerin, – Louis Roquette, conseillers ; – Charles Le Cousturier, lieutenant

général au siège présidial de Rouen ; – Louis Romé, sieur de Vernouillet, lieutenant général à celui d'Andely ; – Michel Du Vivier, lieutenant particulier à celui d'Évreux ; – Jean Fouquet, lieutenant particulier en la vicomté d'Orbec ; – Jean Le Grix, sieur d'Heurteauville, pourvu de la même charge à celui de Pont-Autou et Pont-Audemer ; – Scipion Alain, sieur de Bombreville, – Claude Gucroul, – Nicolas Haveron, – André de Létouille, contrôleurs à faire les montres du grand prévôt ; – Charles Duval, – Guillaume Fillastre, – Nicolas de Tunes, lieutenants en la prévôté. – Décharge de la taille en faveur des incendiés de la paroisse de Londinières. – Lettres de naturalité à Marie Boulé, de Hesdin en Brabant ; – Jean Cartier, du pays de Liège ; – Jean de Grave, de Londres ; – Hermen Vuetken, de Hambourg. – Confirmation de droits de chauffage en faveur de différents établissements religieux. – Don au second monastère de la Visitation de Rouen d'une ruelle conduisant de la rue Sainte-Geneviève au rempart.

C. 1327. (Registre.) – In-folio, papier, 102 feuillets.

1650-1689. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Charles de Faucon de Ris, premier président ; – Marc-Antoine Hellouin, avocat général ; – Henri de Brévedent, – François de Chalons, – Louis-François de Chalons, – Jean Heurtant, – Nicolas de La Porte, sieur de La Ferté, – Pierre Lemarchand, sieur de Bardouville, – Jean Lésens, – Charles de Folleville, – Nicolas de Lespigny, – Jacques Paviot, sieur de La Villette, – Jean de planterose, – Jean-Baptiste Scot, – Pierre Scot de Fumechon, – Jacques Du Tot, sieur de Varneville, conseillers au Parlement ; – Nicolas du Buisson, – Louis Hays, sieur de La Motte, avocats du Roi à l'amirauté ; – Pierre de Colardin, sieur de Boisolivier, président ; – Jean de Beaumer, – Georges de Cavelande, – Louis Dufour, – Charles Le Ber, – Robert Le Cerf, – Claude Richonme, conseillers à la Cour des Aides ; – Antoine Cousture, – Antoine Dupont, – Jean-Baptiste Goullas, – Jean Lechevalier, – Adrien Lucas, – Jacques Thorel, sieur d'Allo, trésoriers de France au Bureau des finances ; – Jacques Brunel, – Gilles Frémont, – Adrien Le Plastrier, – Pierre Piquet, – Jacques de Sahurs, conseillers ; – Siméon Cavelier, lieutenant particulier au siège présidial ; – Pierre Perrier, vicomte de l'Eau de Rouen ; – Jean Ouldard, procureur du Roi au siège présidial d'Andely ; – Pierre Hellouin, lieutenant en l'amirauté ; – Nicolas Du Noyer, lieutenant général en la vicomté de Caudebec ; – Claude de Beausse, lieutenant particulier au siège présidial d'Évreux ; – Claude Lefebvre de Neufmarché, lieutenant général au bailliage de Gisors ; – Philippe Raisin, procureur du Roi en l'amirauté du Havre ; – François de Bertangle, conseiller en la vicomté de Lyons ; – Charles de Moy, lieutenant général au siège de Neufchâtel ; – Louis Cousin, lieutenant particulier au bailliage de Pont-de-l'Arche ; – Charles Duval, lieutenant criminel en la maréchaussée ; – le due de Saint-Aignan, lieutenant général au gouvernement du Havre ; – David Gallye, sieur d'Ibouville, bailli de Caux ; – Jean Lescuyer, voyer pour le Roi des œuvres de maçonnerie et charpenterie de la vicomté d'Arques ; – Jean-Baptiste Le Tisserend, maître maçon voyer pour le Roi en celle de Rouen. – Anoblissement de Thomas Legendre, commerçant ; – Louis Gréard, avocat au Parlement ; – Nicolas Godescar, échevin de Rouen ; – Laurent Tacquet, échevin de Dieppe. – Cession à René de Langle d'un ancien chemin pour lui tenir lieu de terrain pris pour l'élargissement de la côte Saint-Michel, près Évreux, conformément à une ordonnance de M. de Marillac, intendant.

C. 1328. (Registre.) – In-folio, papier, 69 feuillets.

1676-1690. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination d'Auguste Durand de Missy, – Thomas Hardy. – François de Heusté de Lamberville, – François Le Cornu de Bimorel, – Bruno-Emmanuel de Motteville, – François-Romé de Fresquiennes, – Nicolas Voysin, conseillers ; – Georges Le Prévost, notaire et secrétaire au Parlement ; – Pierre Puchot de Lespinay, trésorier de France au Bureau des finances ; – François Dufour, maître particulier des eaux et forêts de Rouen ; – Henri Bonté, conseiller honoraire au siège présidial d'Andely ; – Robert Dupont, lieutenant général en la vicomté d'Arques ; – Jean Foloppe, avocat du Roi au siège présidial de Caudebec ; – François de Rouvray, vicomte de Gisors ; – Nicolas de Courcole, lieutenant général en la vicomté de Lyons ; – Jean Sulley, lieutenant en la vicomté de Montivilliers ; – Pierre Favier, lieutenant général à Neufchâtel ; – Louis de Viltecoq, lieutenant particulier civil et criminel à Pont-Audemer ; – Nicolas Langlois, lieutenant, général ancien à Pont-de-l'Arche ; – Jean-Baptiste Garsault, receveur payeur alternatif du Parlement ; – Nicolas Morant, voyer du comté d'Évreux ; – Joseph de

Mayol, prieur de beaulieu ; – Philippe Magny, chapelain d'une portion de la chapelle Saint-Nicolas au château d'Évreux. – Lettres de don en faveur des Pénitents de Rouen, Louviers, Andely. – Arrêt du conseil qui défend aux Minimes de Dieppe de continuer la levée des droits qu'ils ont perçu jusqu'alors sur les poissons entrant dans la ville, ordonne qu'il leur sera payé sur les deniers patrimoniaux une rente annuelle de 800 livres, à charge par eux de faire balayer la poissonnerie et de fournir les claies nécessaires.

C. 1329. (Registre.) – In-folio, papier, 236 feuillets.

1681-1693. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Charles-François de Montholon, premier président ; – Maignard de Bernières, procureur général ; – Jean-Baptiste Scot de Fumechon, président à mortier ; – François de Romé, président aux requêtes ; – Jean-Baptiste Augo de Lezeau, – Nicolas Bouchard, sieur de Blosserville, – Robert-François Boulaye, – Jean-Henri Dambray, – Louis-Jérôme d'Érard, – Toussaint Guenet, – Nicolas Du Houllay, – Jean-François Hubert, – François-Armand Le Cornier de Sainte-Hélène, – Pierre Le Guerchoix, – Hyacinthe Paviot de Bouillon, – Etienne Théroude, conseillers, – Louis-René Baillard, sieur Des Cours, – François Doisnel, – Charles Dupont Mouret, – André Hellot, – Charles Lambert, substituts ; – François Sanson, notaire et secrétaire au Parlement ; – Jacques-Robert Le Chevalier, – Adrien de Rouen, – Charles Thérouhle, conseillers ; – Louis Petit, sieur de Captot, avocat général ; – Pierre-Antoine Le Ber, – Jacques Noël, substituts à la Cour des Aides ; – Guillaume-Antoine Fleureau, – Nicolas Le Maistre, trésoriers de France au Bureau des finances ; – Thomas Le Danois, conseiller ; – Guillaume Haillet, conseiller honoraire ; – Pierre Le Pesant de Boisguillebert, lieutenant général ; – Daniel Coignard, chevalier d'honneur au siège présidial de Rouen ; – Hector-Gilles Comptant, procureur du Roi aux eaux et forêts d'Andely ; – Isaïe Coullast, sieur de Saint-Martin, avocat du Roi au bailliage ; – Jacques Colleaux, vicomte, – Adrien d'Elbeuf, – François Gaudry, lieutenants en l'amirauté de Caudebec ; – Mathieu de Quillel, sieur du Valratier, conseiller ; – Philippe-Joseph Le Doux de La Musse, procureur du Roi ; – François de Langle, vicomte d'Évreux ; – Joseph Huet, lieutenant général ; – Louis Gautrin, – Louis Mordant, lieutenants particuliers à Gisors ; – Adrien de Bailleul, procureur du Roi à la vicomte de Monlivilliers ; – Jacques Le Rouyer, pourvu de la même charge à Nonancourt ; – Jacques Thierry, lieutenant en l'amirauté de Touques ; – David-Joseph de Bordeaux, procureur du Roi alternatif au bailliage de Vernon ; – François Mallet de Mailly, – Gabriel Mohier, – Nicolas Vasse, maires de Louviers, Nonancourt, Saint-Valery-en-Caux ; – Pierre Le Vavasseur, maître des ports, ponts et passages de Normandie ; – Charles Petit, contrôleur à faire les montres du, prévôt et de ses lieutenants ; – de Calvières, abbé de Lire ; – Jacques Colbert, coadjuteur de Rouen, prieur de Notre-Dame de Sausseuse ; – Baltasar de Fourcy, abbé de Saint-Waudrille. – Lettres de naturalité à Jacques et François Rice, gentilshommes de Limerick. – Changement de chemin autorisé à Touffreville. – Dons par le Roi à Duplessis, garde du corps ; – Pernost, huissier de la chambre ; – Mignon, commis du marquis de Croisy ; – Dumas, – Mazen. – Don des biens du chevalier de Longueville aux princes de Condé et de Conti.

C. 1330. (Registre.) – In-folio, papier, 122 feuillets.

1658-1695. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Bruno-Emmanuel de Motteville, président à mortier ; – Jacques Asselin, – Claude de Becdelièvre de Quevilly, – Barthélémy Brice, – Pierre Costé, sieur du Mesnil, – Louis Gueroult, – Guillaume Le Gendre, sieur de Roumilly, – Hector-Joseph Pavyot, sieur de Saint-Aubin, conseillers ; – François Le Rebours, notaire et secrétaire du Roi au Parlement ; – Nicolas Ballandonne, conseiller à la Cour des Aides ; – Antoine-Nicolas Baillard, conseiller honoraire ; – David Toustain, conseiller au bailliage de Rouen ; – Pierre Martin, avocat du Roi à la vicomté d'Arques ; – Guillaume Romé de La Bertoudière, lieutenant criminel au siège royal de Conches ; – Jean Lemercier, lieutenant au bailliage de Gisors ; – Nicolas Desmarets, lieutenant général à l'amirauté du Havre et d'Harfleur ; – Louis Lemaistre, lieutenant particulier au bailliage de Magny ; – Charles Bodin, lieutenant civil à celui de Neufchâtel ; – François Bréant, procureur du Roi à celui de Pont-de-l'Arche ; – le marquis de Rasset, brigadier de cavalerie, bailli de Caux ; – Michel de Fouilleuse de Flavacourt, premier page de la petite écurie, bailli de Gisors ; – Nicolas Tallebot, contrôleur général ancien des

finances ; – Guillaume Cabeuil, contrôleur général alternatif des domaines et finances de la Généralité ; – Jean-Baptiste Baudry, sieur de La Pescherie, vice-bailli à Rouen ; – Antoine Des Roys de La Gamelle, sieur du Rouve, – Nicolas Eustache, – Pierre Le Prévost, maires d'Andely, du Havre et de Pacy. – Dons par le Roi au marquis d'Harcourt ; – à Blondeau, commis du marquis de Barbezieux ; – à de Courcy, lieutenant de vaisseau ; – à Guillaume Morel, bourgeois de Paris. – Commission au sieur de Hanyvel, trésorier de France, pour faire la visite des ponts, chemins et chaussées de la Généralité.

C. 1331. (Registre.) – In-folio, papier, 140 feuillets.

1186-1697. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Pierre Scot de Fumechon, président à mortier ; – Guillaume Le Chevalier, avocat général ; – Claude Bertout, – Nicolas-Louis de Brinon, – Guy de Faoucq de Garnetot, – François Le Cordier de Bigards, – Jacques Papavoine, – François Du Resnel, conseillers au Parlement ; – Remi Chaperon, lieutenant général à la Table de marbre du Palais ; – Louis-François Bigot, – Guillaume-François Quentin, sieur de Morigny, conseillers ; – Paul Le Jaune, substitut du procureur général à la Cour des Aides ; – Claude Rozée, procureur du Roi ; – Guillaume Collombel, avocat du Roi au Bureau des finances ; – Antoine-Nicolas Baillard, conseiller, – Pierre Barjolle, lieutenant particulier ; – Pierre Lemoine, conseiller honoraire au siège présidial de Rouen ; – André-Louis de Romé de Vernouillet, lieutenant général au siège présidial d'Andely ; – Charles Lemonnier, procureur du Roi ; – Antoine Lehallier, docteur en théologie, conseiller honoraire à celui de Caudebec ; – Eustache de Beausse, – Jacques Fontenay, conseillers à celui d'Évreux ; – Jean-Baptiste Corbière, lieutenant à l'amirauté de Fécamp ; – Pierre Le Prévost, sieur de Tournon, procureur du Roi à celle du Havre ; – Nicolas Denise, avocat du Roi à la vicomté de Neufchâtel ; – Louis Mordant, lieutenant particulier au siège royal de Vernon ; – Pierre de Langlade, – Jean Bonté, – Charles-François Guedier, – Michel Advenel, – Louis Mordant, maires d'Évreux, Gisors, Gournay, Pont-Audemer, Vernon ; – Jean-Paul de Selve, grand prévôt général de la haute Normandie ; – Henri Osvald de La Tour-d'Auvergne, abbé de Conches (brevet du Roi et bulles) ; – Guillaume Le Brun, chapelain de la chapelle Saint-Etienne au château de Pont-de-l'Arche ; – Pierre Le Franc, chapelain de la chapelle Saint-Romain au Vieux-Palais de Rouen. – Don par le Roi à Lamoureux, garde de la prévôté de l'hôtel. – Lettres de naturalité à Catherine Videbien, de Bruxelles ; – à Joseph Chas, fils de Jouannez Sacerdotte, natif d'Alep en Arménie. – Bail du duché de Longueville. – Copie de la charte de Richard de Vernon, fondateur du chapitre de cette ville.

C. 1332. (Registre.) – In-folio, papier, 109 feuillets.

1645-1698. – Vérification de provisions d'offices, anoblissements, confirmations de noblesse. – Arrêt du Conseil d'État qui règle les civilités que doivent rendre les trésoriers de France tant au gouverneur qu'aux lieutenants généraux de la province à leur arrivée à Rouen. – Nomination de François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg à l'office de bailli de Rouen ; – de Thomas Corneille, sieur de Cotte Coste, reçu avocat au Parlement en 1681, à l'office de conseiller au bailliage et siège présidial de Rouen. – Lettres d'anoblissement ou de confirmation de noblesse de Richard de Bauquemare, – Robert Du Faguet, sieur de Montbert, – Pierre Hue, – Pierre Estièvre, – Jean Hescamps, sieur d'Épreville, – Louis Lemonnier, – François Grossin, – Nicolas Cottart, ancien cheval-léger, – Ezéchiel-Bernard Robin, – Jean Blin, sieur de Maupertuis (armoiries).

C. 1333. (Registre.) – In-folio, papier, 140 feuillets.

1692-1700. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jean Chaufray, – Maximilien de Courvaudon, – Louis-Émeric Marc de La Ferté, – Barthélémy Lecordier de Bigars, – Jean Le Sens de Folleville, – Joseph de Marguerit, – Georges-Michel de Motteville, conseillers ; – Louis de Ry, commissaire aux requêtes ; – Gabriel-Pierre Le Bas, substitut ; – Jean Lecerf de La Viéville, garde des sceaux au Parlement ; – Adrien Du Houlley, lieutenant général à la Table de marbre du palais ; – Barthélémy Dalleaume de Tréforest, – François Doynel, – Jacques de Lannoy, conseillers à la Cour des Aides ; – Georges Jubert, sieur d'Oinville, premier président ; – Nicolas de Germont, président ; – Jacques Charron, – Joseph Terreau, trésoriers de France ; – Henri Le Picquays, substitut au Bureau des finances ; – Henri Le Gendre, conseiller honoraire au siège présidial ; –

Pierre Varin, procureur du Roi en la vicomté ; – Jacques Brunel, procureur de police de Rouen ; – Joseph Hyverneau, enquêteur et commissaire examinateur au bailliage d'Arques ; – Nicolas Du Noyer, lieutenant particulier au bailliage de Caux ; – Adrien Le Febvre, conseiller ; – Robert Cresté, procureur du Roi ; – Gaspard Le Sec, comte de Montault, chevalier d'honneur au siège présidial de Caudebec ; – Jean Saint, conseiller honoraire ; – Nicolas Le Doux de Baquepuis, procureur du Roi au bailliage d'Évreux ; – Louis Gautrain, lieutenant général ; – Nicolas Aubery, procureur du Roi de police à Gisors ; – Georges Sausse, lieutenant général à Longueville ; – Charles Mesanguel, lieutenant général en la vicomté de Montivilliers ; – Charles Le Vavasseur de La Binellerie, procureur du Roi de police à Pont-Audemer ; – Joseph de Bordeaux, pourvu de la même charge à Vernon ; – Armand-Claude Halle de Clerbourg, lieutenant de vol pour corneille du cabinet du Roi, gouverneur du grand et du petit Andely et du Château-Gaillard ; – Charles-Nicolas, baron d'Anglure, gouverneur de Saint-Valéry ; – Simon Collombel, secrétaire de la ville d'Évreux ; – Nicolas Dufour, maire de Magny. – Lettres d'anoblissement ou de confirmation de noblesse d'Antoine de Gouy de Montgiron, – Guillaume de La Bunodière, – Simon Laisné, sieur d'Etintot, – Louis Langlois, sieur de Jainville, – Nicolas Le Chéron, – Charles Le Fournier, sieur d'Offrainville, – Thomas Le Fournier, sieur de Jenville, – Jacques Pattier. – Dons par le Roi aux trois filles du feu sieur de Calvimont, capitaine d'infanterie ; – Du Challart, commis de Pontchartrain, secrétaire d'État.

C. 1334. (Registre.) – In-folio, papier, 96 feuillets.

1692-1702. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Pierre Le Bas, président aux requêtes du Palais ; – Joseph de Croisy de Bougy, – Pierre Danviray, Jacques de Launoy, – Pierre Le Bas, – Charles Mouret Du Pont, – Guillaume de Vigneral, conseillers ; – Pierre Le Noble, – Romphaire Rabel de Beaupré, substitués du procureur général du Parlement ; – Jacques d'Houdemare, conseiller ; – Félix Dufour, secrétaire du Roi à la Cour des Aides ; – Adrien Lucas, sieur de Boucourt, président ; – Louis Costé, trésorier de France au Bureau des finances ; – Barthélémy Buquet, sieur de La Neuville-Chant-d'Oisel, conseiller au siège présidial ; – François planterose, substitut en la monnaie ; – Nicolas Laigle, – Christophe Millet, – Nicolas Paumier, – Laurent Tassin, – Noël Turgis, commissaires de police à Rouen ; – Jean Le Pelé, lieutenant général ; – Pierre Le Pelé, avocat du Roi en la vicomté d'Arqués ; – Jean de Clieu, sieur de Neuville, lieutenant général au bailliage de Caux ; – Claude Le Doux, président ancien au siège présidial d'Évreux ; – Michel de La Grange, assesseur en l'Hôtel-de-Ville de Gisors ; – Guillaume Perdriel, lieutenant de police d'Harfleur ; – Benoît de Fresnel, lieutenant civil et criminel en l'amirauté d'Honfleur ; – Jacques de Beausse, lieutenant général de police à Pacy ; – François Bréant, substitut du procureur du Roi ; – Michel Le Forestier, lieutenant général de police à Pont-de-l'Arche ; – Pierre de Mesle, assesseur à l'Hôtel-de-Ville de Vernon ; – Jacques de La Fosse, grand prévôt de Normandie ; – Louis Siegeault, commandeur de Burgouet ; – Jean-Baptiste Tisseran, maçon voyer en la vicomté de Rouen. – Octroi concédé à Évreux. – Don par le Roi au sieur Blondeau, commis de Chamillard, secrétaire d'État. – Lettres de noblesse en faveur de François Le Petit, lieutenant en l'Élection d'Andely ; – Jean-Baptiste-Adrieu Mallet, sieur des Douaires, lieutenant général de police à Neufchâtel.

C. 1335. (Registre.) – In-folio, papier, 224 feuillets.

1695-1704. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Nicolas-Pierre Camus de Pontcarré, premier président ; – Maximilien Constantin Auzeray de Courvaudon, – Claude de Becdelièvre de Quevilly, présidents à mortier ; – Jean-Nicolas de Bailleul, – Guillaume Bigot de Graveron, – Nicolas-Antoine Godefroy, – Jean-Louis Hérault, – Thomas Hue de Vertmanoir, – Nicolas Jubert de Bouville, – Jacques-Adrien Lucas, – Alexandre Paviot, conseillers ; – Pierre Chycolet de Corbigny, – Antoine Fleureau, – Robert Le Danois, – Barthélemy Moufle, secrétaire du Roi au Parlement ; – Siméon Cavelier, – Étienne Lequeux, – Charles-Yves Macé, – Louis de Sacy, secrétaires du Roi à la Cour des Aides ; – Romain Du Vrac, trésorier de France au Bureau des finances ; – Pierre Esnard, conseiller honoraire au siège présidial ; – Charles-Jean-Baptiste Robillard, changeur pour le Roi à la monnaie de Rouen ; – Jacques Colleaux, lieutenant général de police à Caudebec ; – Robert Lucas, sieur de La Brosse, président au siège présidial d'Évreux ; –

Jean Hescamp, sieur d'Épreville, procureur du Roi au bailliage et vicomté de Pont-Audou et Pont-Audemer ; – Sébastien Gigon de La Berterie, lieutenant général de robe longue en la prévôté générale de Normandie ; – Jean Lesea, trésorier receveur des ponts et chaussées de la Généralité ; – Sébastien-Jean-François de Montfort, gouverneur de Caudebec ; – Pierre de Langlade, subdélégué d'Évreux ; – Charles Gehu, – Louis Fonteyne, – Joseph Petitseigneur, – Mathieu Gouttard, maires de Lyons, Pacy, Saint-Valery, Vernon. – Aliénation de droits de haute justice et de seigneuries, – de la halle aux bouchers de Rouen, – de pièces de terre à Aumenil-le-Bas, – Eprétot, – Fontenay, – Gaineville, – Pont-de-l'Arche, – Saint-Georges-de-Gravenehon (fermenommée Le Platon), – des prévôtés de Bellencombre, d'Étretat. – Lettres de naturalité à Claude Janet, de la paroisse de Tarentaise ; – de noblesse, à Jean Caulier, – Antoine Heuzé, sieur de Trigny, – Pierre Martin, sieur de Bures.

C. 1336. (Registre.) – In-folio, papier, 104 feuillets.

1698-1709. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Gilles Maignard de Bernières, – Louis de Romé de Vernouillet, présidents à mortier ; – Adrien Boullays, – François de Brévedent, – Jean Dufour, – Jean d'Ernorhon, – Jean Germont, – Adrien Lambert, – Louis de La Motte-Ango, – Louis de Lamperrière, – Louis Le Faé, – Anne-Robert Le Roux d'Esneval, – Nicolas Pavyot de La Villette, – Jacques Pigou, conseillers ; – François Bonnel, – François de Houpeville, – Michel Sauvalle, substitués au Parlement ; – Daniel Pigou, lieutenant général à la Table de marbre du Palais ; – Nicolas Lucas de Boucourt, président ; – François Boutren de Mélamare, – Jacques Pesnelle, trésoriers de France au Bureau des finances ; – Étienne Le Maryé, conseiller au siège présidial de Rouen ; – Pierre de La Tour, président à celui d'Andely ; – Joseph Guerard, procureur du Roi à Arques ; – Jean-Baptiste Bosguerard, président ; – Nicolas Cochart, conseiller au siège présidial d'Évreux ; – Jean Bloquel, lieutenant criminel à Neufchâtel ; – François Destunes, – Auguste Duquesnay, lieutenants de robe longue ; – Bonaventure de Varangue, lieutenant de robe courte du prévôt général ; – Louis de Lestandart de Bully, – Louis Le Blanc Du Rollet, gouverneurs de Caudebec et de Louviers ; – Nicolas Lemonnier, – Jacques Foisnard, maires d'Andely et de Pont-l'Évêque ; – François Guyot de Chenisot, receveur général des finances de la Généralité ; – Bernard Beard, – François de Bouligny, – Renaud Brouard, – Jacques Gislain de Beauparc, – Jacques Gislain de Bellecourt, – Louis Gueroult, – Jean Le Page, – Georges Le Prévost, – Josias Le Serrurier, – Jean Robillard, directeur trésorier de la monnaie de Rouen, secrétaires du Roi ; – Jean Le Cerf, – Laurent Le Cerf de La Vieville, gardes des sceaux près la chancellerie du Parlement. – Dispense de degré de service pour acquérir la noblesse en faveur d'Antoine Cousture de Chamacourt, trésorier de France, – Thomas Daussy, greffier en chef au Bureau des finances. – Bail des domaines. – Aliénation du Clos du Roi à Saint-Michel du Haizel, – des droits du poids aux laines à la vicomté de l'Eau de Rouen. – Bureau des finances transféré dans l'ancien bâtiment de la Cour des Aides.

C. 1337. (.Registre.) – In-folio, papier, 174 feuillets.

1679-1713. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de François Le Cordier de Bigards, procureur général ; – Anne Le Roux d'Esneval, président ; – Pierre Baudouin Du Basset, – Louis de Becdelièvre, – Jacques de Civille de Saint-Mars, – Louis Desmarets de Saint-Aubin, – Jean Des Fontaines, – Charles-Henrique de Reneville, – Claude Langlois de Colmoullins, – Marc-Antoine de Languedor, – Charles Le Boulenger, – Gilles Le Diacre, – Jean-Baptiste Lesdo, – François-Louis Robert, sieur de Saint-Victor, – Jacques de Tiremois, – Richer d'Aube, conseillers au Parlement ; – François Marquent, – Adrien de Rouen, présidents ; – Guillaume Boistard, conseiller à la Cour des Comptes ; – Anne Aubert, Thomas Bourdon, – Jean Lemarchand, – Claude Ridel, trésoriers de France au Bureau des finances ; – Michel Dufour, – Alexandre Le Page, conseillers au siège présidial de Rouen ; – Pierre Cabut, – Louis de La Houssaye, lieutenants à l'amirauté de Caudebec et Quillebeuf et à celle de Dieppe ; – François Grégoire, procureur du Roi au bailliage du Havre ; – Guy Fleury, – Isembert d'Hostel, – Vincent Lamboy, – Jacques Le Coiffret, – André Le Paulmier, – Antoine Niel, – Jean Pesquet, secrétaires du Roi près la chancellerie du Parlement ; – Pierre de Combes, – Claude Bretel, marquis de Lanquetot, gouverneurs de Gisors et de Montivilliers ; – Pierre Le Roux de Langrye, lieutenant général d'épée

au bailliage de Rouen ; – Nicolas Lemonnier, – Nicolas de Grieu, majors pour le Roi à Louviers à et Pont-1'Évêque ; – Charles Damaire, maire d'Harfleur ; – Gaspard Abiel, secrétaire du gouverneur de la province. – Don par le Roi à Paul de La Marcandière, chantre de la chapelle de sa musique ; – au marquis de Vitermont, – à Duchesnay, commis du comte de Pontchartrain. – Aliénation des domaines d'Ezy, Pacy et Nonancourt, – des droits sur les marchés de Lyons, – Neufchâtel, – Rouen, – Vernon. – État des péages de la Généralité. – Octrois du Havre. – Érection du fief de Saint-Crespin à Lorleau en faveur de Sublet. – Lettres de noblesse pour Nicolas Dauberville, bailli d'Eu. – Dispense d'un degré pour acquérir la noblesse à Guillaume Colombel, avocat du Roi, – Michel Fournier, trésorier de France au Bureau des finances de Rouen.

C. 1338. (Registre.) – In-folio, papier, 173 feuillets.

1654-1716. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Louis Baudouin Du Basset, – Charles Baudry, – Scipion Bertout, – Alexandre Bigot, – Alexandre Costé, – François-Xavier Déry, – Pierre Godefroy, – Charles Guedier, – Jacques Jores, – Louis-Henri de Rome, – Jacques Du Tot, conseillers au Parlement ; – Pierre de Bosguerard, auditeur en la Cour des Comptes ; – Anne Aubert, second président ; – Gabriel de Cavelande, – Charles de La Roche, – Thomas Ragon, – Jean Therriat, trésoriers de France, au Bureau des finances ; – Nicolas Bloquel, – François Couture, conseillers ; – Gabriel Le Pesant de Pinterville, procureur du Roi ; – Guillaume Germain, avocat au siège présidial ; – Auguste Le Bourgeois de Belleville, conseiller ; – François Du Hamel, avocat du Roi à l'amirauté ; – Pierre Varin, – François d'Houpeville, procureurs du Roi à la vicomté et à la vicomté de l'Eau ; – Jean Le Pesant de Boisguilbert, lieutenant général de police à Rouen ; – Philippe Fauconnet, procureur du Roi au bailliage de Cany ; – Paul de Romieu, conseiller au bailliage de Caudebec ; – Jean Aubry, procureur du Roi à celui de Gisors ; – Denis Glier, lieutenant criminel à l'amirauté du Havre ; – Louis Feudrix, lieutenant civil et criminel au bailliage de Montivilliers ; – Pierre Le Massif, lieutenant ancien à celui de Pont-de-l'Arche ; – Nicolas Baco, – Jean-Baptiste Cavelier, – Louis Langlois, – Gabriel Le Rouyer, – Jacques de Lescluse, sociétaires du Roi ; – Jacques Le Bailli, référendaire près la chancellerie du Parlement ; – Jean Le Prince, notaire secrétaire en la Chambre des Comptes ; – Alexandre de La Rochefoucauld, prieur de Bonne-Nouvelle ; – Louis Pelet, grand prévôt de la haute Normandie ; – Gabriel de Jort de Fribois, trésorier des ponts et chaussées de la Généralité ; – François de Pouilleuse, bailli de Gisors ; – Ange de Garnier, – Alexandre Costé, – Anne Du Rollet, – Louis-Henri d'Harcourt, gouverneurs de Chaumont, Harfleur, Louviers, le Vieux-Palais de Rouen ; – Charles Le Tellier, lieutenant général d'épée au bailliage de Vernon. – Bail des domaines. – Lettres de confirmation de l'établissement du couvent de Saint-Joseph à Rouen. – Don par le Roi à Marie d'Espinay de Saint-Luc.

C. 1339. (Registre.) – In-folio, papier, 140 feuillets.

1690-1723. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jean-Baptiste Le Chapelain, avocat général ; – Alexandre Bigot, – Charles de Rome, présidents à mortier ; – Robert Deslandes, – Charles Duprey de Pierville, – Marc-Antoine d'Hermerel d'Agy, – Laurent de La Bunodière, – Pierre Leber de Trouville, – Jean Lesens de Folleville, conseillers au Parlement ; – Loup Lavenier, – François Suert, conseillers ; – Claude Judde, lieutenant général à la Table de marbre du Palais ; – Guillaume Hélix, – Louis Le Tac, auditeurs ; – François Varin, – Paul de Villeneuve, maîtres à la Cour des Comptes ; – Gaspard Arvillon de Sozay, – François Du Vert, trésoriers de France au Bureau des finances ; – Jean-Baptiste Baillard, – Louis Le Gros, – Jean Le Sueur, conseillers ; – François Le Chandelier, assesseur criminel ; – Guillaume Le Baillif, procureur du Roi au bailliage ; – Jacques Néel, vicomte de l'Eau de Rouen ; – Jacques Colleaux, lieutenant-général de police et vicomte ; – Martin Du Noyer, conseiller au bailliage de Caudebec ; – Laurent Croisé, procureur du Roi en l'amirauté de Dieppe ; – Charles Le Couturier lieutenant général au bailliage d'Évreux ; – François de Lombard, procureur du Roi au bailliage de Grainville-la-Teinturière ; – Jean Hescamps, procureur du Roi au bailliage de Pont-Autou et Pont-Audemer ; – Charles Bréant, – Jean Davene, – Sébastien Larsonnier, – Jean de La Vallée, – Gabriel Lenoir, – Toussaint de Lespines, – François Magueux, – Louis Mauduit, – Thomas Moulin, – Charles-Claude Poirier, – Bénigne Porret, – Robert Portier, sieur de Butot, secrétaires du Roi près la chancellerie du Parlement ; – Jean-François Hénault, – Nicolas Léger, gouverneurs de Caudebec et de Saint-Valery-en-Caux ; – Louis Ricouart,

lieutenant de Roi au gouvernement du Havre (en récompense de ses services lors des bombardements du Havre et de Calais) ; – Jean Busquet, maire de Caudebec. – Érection du comté de Motteville. – Échange entre le Roi et le marquis de Belle-Isle. L'île de Belle-Isle cédée pour Beaucaire ; Beaucaire remplacé par le comté de Gisors. – Vente de la seigneurie de Longueil à Charlotte Roque de Varangéville. – Lettres de naturalité à Jean de Mierbe, de Liège.

C. 1340. (Registre.) – In-folio, papier, 140 feuillets.

1693-1726. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jacques Asselin de Villequier, – François Crespin de Pierreval, – Charles-Godefroy de Croissanville, – François Haillet, – Gabriel Le Bas de Bouttemont, – Claude Morlet, – Jean Vallier, – Raoul de Vigneral, conseillers ; – Roger Frault, – Louis de Gripière, substitués au Parlement ; – Jean Le Cheron, maître à la Cour des Comptes ; – Claude Marc, procureur du Roi au Bureau des finances ; – Louis Guenet, – Louis Lavoisé, conseillers au siège présidial de Rouen ; – Pierre de La Tour, lieutenant criminel au siège présidial d'Andely ; – Charles de Hanoy, procureur du Roi en l'amirauté de Caudebec ; – Charles Le Cousturier, conseiller au siège présidial d'Évreux ; – Pierre Tricotté, procureur du Roi ; – Jean-Baptiste Godeheu, avocat du Roi au bailliage de Neufchâtel ; – Le Grix d'Heurteauville, lieutenant particulier au bailliage de Pont-Autou et Pont-Audemer ; – Claude Le Tellier, substitué à celui de Vernon ; – Robert Le Forestier, lieutenant général de police ancien à Pont-de-l'Arche ; – Pierre Duval, – Jean Frémont, – Jean de Jort, – Michel Gauvel, – Arnaud de La Porte, – Miles L'Hermitte de Chambertrand, – Georges Le Jaulne, – Victor de Maneville, – Nicolas Regnault, secrétaires du Roi près la chancellerie du Parlement ; – Pierre Barbette, – Antoine Le Grix, maires d'Évreux et Pont-Audemer ; – Charles-Adrien de Quefdeville, bailli et capitaine du château de Longueville ; – Louis de La Vergne de Tressan, archevêque de Rouen ; – Antoine Costard de Hotot, commandeur de Saint-Antoine de Villedieu en la Montagne ; – Henri de Raymond de Roquette, prieur de Saint-Ymer-en-Auge ; – Pierre Le Trecher de Rafoville, prieur de la Madeleine près Vernon. – Union à l'hôpital de Lisieux de la maladrerie du Pin. – Adjudication à Nicolas de Frémont d'Auneuil du marquisat de Charleval. – Érection du marquisat de Varneville. – Mainteneur des sieurs de Quintanadoine dans leur noblesse d'extraction (imprimé). – Lettres de noblesse en faveur de Jean-Baptiste Le Chapelain, avocat général au Parlement ; – Étienne de Périer.

C. 1341. (Registre.) – In-folio, papier, 231 feuillets.

1762-1767. – Vérification de provisions d'offices. – Nomination de Jean de Belbeuf, procureur général ; – François Le Cornu, – Armand de Pommereu, – Guy Duval de Bonneval, présidents à mortier ; – Louis Grente, – Hector Pavyot, avocats généraux ; – Claude Carrel, – Pierre Costé, – Nicolas Divery, – Laurent Duval, – Auguste Gommé, – Barnabé Hays, – François Le Jeune, Thomas Le Tort, – Thomas de Paul, – Louis planterose, – église Porret, – Jacques Ricquier, – Georges de Saint-Quentin, – Pierre de Ruallem, – Auguste de Sens, conseillers au Parlement ; – Abdon Hely, président ; – Philippe Abaquesné, – Jean-Baptiste Arnois, – Jean Bichere, – Pierre Brochant, – Pierre Carpentier, – Alexis Durand, – Marin Gohon, – Pierre Hamel, – Charles-Nicolas de La Londe, – Michel de La Londe, – Jean-Baptiste de La Mare-Robert, – Jean Lecellier, – Guillaume Le Cavelier, – Félix Le Loup, – Athanase Le Petit, – Charles Lioult, de Saint-Martindon, – Thomas Lioult, – Louis Masselin, – Noël Menard, – Pierre Morin, – Pierre de Nully, – Simon Renard, – Étienne Taillet, – Jean de Turgis, – Jean Vaultier, conseillers à la Cour des Comptes ; – François Prier, président ; – Nicolas de Moncroix, – Jean-Baptiste Heultes, – Jacques de La Place, – Michel Le Courtois, – Charles Le Maistre de Claville, – Pierre de Paul, trésoriers de France au Bureau des finances ; – Durand, procureur du Roi ; – Jean-Jacques Le Roi, conseiller honoraire au bailliage de Bouen ; – Jean Guesnier, – Pierre Bourdon, – Louis Lemarchand, procureurs du Roi à Andely, Arques, Caudebec ; – Pierre Fenestre de Hotot, conseiller au siège présidial de Caudebec ; – Michel Cousin, avocat du Roi au bailliage de Caux ; – Dagoumer, lieutenant général à celui de Pont-de-l'Arche ; – Louis Manoury, référendaire ; – Claude Danse, – Pierre-Léon Duvergier, – Antoine Girauld, – César Gosset, – Joseph Laffoley, – Jean Lefèvre, – Michel Mabile, – Jacques Molle, – Louis Tilloy, – Thomas Thillaye, secrétaires du Roi près la chancellerie du Parlement ; – dom d'Ortigue, abbé de Beaubec ; – le duc d'Harcourt, gouverneur de Normandie ; – le comte de Lillebonne, son fils, lieutenant général de la haute Normandie et gouverneur du vieux château de

Rouen ; – Louis de Mondrand, grand maître des eaux et forêts ; – Jérôme Millin Du Perreux, receveur général en la Généralité.– Lettres de naturalité à Antoine Garvey, – Cyprien de Joncourt, – Marie Gislend de La Fontaine, – Jean Holker, – Jean-Baptiste Gérard, prêtre. – Érection du marquisat de Dauvet-Manneville, – du comté de La Rivière Prédauge. – Lettres de noblesse pour les sieurs Le Couteulx. – Gages de 3,600 livres à Charles Boulié, secrétaire de la province. – Aliénation de 288 acres de terre à Criquebeuf ; – 92 acres à Saint-Étienne du Rouvray. – Mouvance de terre cédée à Jean Rondeaux de Sétry. – 260 livres par an tiendront lieu à Anne Du Fay de redevance pour droits d'usage concédés aux habitants des communes riveraines des forêts du Trait et de Maulévrier. – Suppression du prieuré de Saint-Ouen-Saint-Maur, dit l'Hermitage.

C. 1342. (Registre.) – In-folio, papier, 105 feuillets.

1697-1698. – Plumitif des sentences de la voirie. – Ordre à tous les propriétaires de maisons de la ville de Rouen, et, à leur défaut, aux locataires de faire incessamment réparer, aux dépens des loyers, le pavé dégradé et en mauvais état en face de leurs héritages. – Approchements faits par Hubert, voyer. – La réparation nécessaire pour le chemin de Franqueville sera faite dans le mois aux dépens de tous les habitants de la paroisse. Ceux qui ont des harnais les fourniront pour apporter le caillou nécessaire pour amender ledit chemin, et les autres particuliers qui n'en ont point travailleront à ramasser le caillou, à peine de 60 sous d'amende contre les premiers, et de 30 sous contre les autres ; – ordre au voyer de tenir la main à l'exécution de la présente sentence. – Jean Herment, bourgeois de Rouen, reçu à la commission de voyer dans l'étendue de l'Élection de Lyons pour veiller à la réparation des grands chemins royaux et de traverse, et pour empêcher qu'il ne s'y fit aucune entreprise ni usurpation.

C. 1343. (Registre.) – In-folio, papier, 273 feuillets.

1698-1700. – Plumitif des sentences de la voirie. – Sur la requête présentée par les habitants d'Auzouville-sur-Ry, la Chambre ordonne que les propriétaires riverains seront tenus de faire incessamment travailler à la réparation des chemins de cette paroisse, pour être icelle parfaite dans le mois, et, faute par eux d'y satisfaire, autorisation est donnée à M. de Germont, député-commissaire, d'y faire procéder à leurs frais. – Conflit de juridiction : le sieur Boullays est déchargé de l'amende à laquelle il avait été condamné à la police du bailliage de Rouen le 2 juillet dernier, et défenses lui sont faites de procéder ailleurs qu'en cette Chambre au sujet de la voirie. – Défense au vicomte de Gisors de prendre connaissance des faits relatifs à la voirie, et à Besnier de prendre la qualité de voyer.

C. 1344. (Registre.) – In-folio, papier, 111 feuillets.

1700-1713. – Plumitif des sentences de la voirie. – La Chambre, faisant droit sur le réquisitoire du procureur du Roi, ordonne de nouveau à tous propriétaires et locataires de maisons de la ville de Rouen et faubourgs de faire incessamment réparer chacun en droit soi le pavé en mauvais état le long d'icelles, à peine de 50 livres d'amende et d'y être mis des ouvriers à leurs frais. – Conflit de juridiction ; la Chambre décharge le sieur Chardon de la condamnation portée contre lui par le juge de police et lui fait défense de procéder ailleurs qu'en ce siège ; il pourra conserver à la fenêtre de la chambre du sieur Cocheri l'enseigne de sa profession de maître d'escrime, consistant en un bras tenant un fleuret. – Permission à Louis-Robert Lecerf, seigneur patron de La Crique-Bellencombre, de faire informer, tant par semonce que par censures ecclésiastiques, pour avoir révélation de quidams malveillants qui ont démonté pendant la nuit les planches du pont de Bellencombre. – Mandement contre le sieur de Saudret pour avoir usurpé un chemin conduisant de Friche-Moisy à l'église de Saint-Benoît.

C. 1345. (Registre.) – In-folio, papier, 72 feuillets.

1713-1722. – Plumitif des sentences de la voirie entre particuliers. – Maître Charles Du Busc, conseiller du Roi, premier aumônier de l'artillerie de France, contre maître Jean Le Forestier, conseiller-secrétaire du Roi, en la présence du sieur de La Noé, conseiller-secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances. La Chambre faisant droit sur les requêtes du sieur Du

Busc ordonne que procès-verbal sera dressé séparément par le sieur Costé, conseiller-commissaire, des entreprises faites par ledit Le Forestier sur le fond des grands chemins. – Adjudication au rabais des ouvrages à faire à la chaussée des prairies de Croisset et de Bapaume, proclamée à la requête des habitants de Canteleu ; – le sieur Jean Du Four, maître maçon, s'en rend adjudicataire pour 280 livres. – Asselin Du Manoir assigné à la requête de M. d'Albon, prince d'Yvetot, pour rendre praticable le grand chemin conduisant d'Yvetot au lieu patibulaire ; – défense au bailli de cette ville de prendre connaissance de l'affaire.

C. 1346. (Registre.) – In-folio, papier, 76 feuillets.

1722-1732. – Plumitif des sentences de la voirie entre particuliers. – Madame de Catteville est condamnée à ouvrir le chemin tendant de son avenue à la grange du personnat de l'église de Mireville, et les chemins tendant de Bréauté à Bolbec et de Bernières à l'église, passant par le pied du gros chêne situé près le pont de la maison de Mireville ; – sentence relative à la même affaire. – Sentence par provision portant que, vu la proximité de la Fête-Dieu et des processions du Saint-Sacrement, le sieur Du Pas ouvrira son héritage du Petit-Quevilly, sauf le droit des parties au principal. – Plainte par le sieur de Civile de Saint-Mars, contre le sieur de Boishéroult, au sujet du chemin tendant de Boishéroult à Boscbordel par la Croix-Vauquelin et le bois des Bullots.

C. 1347. (Registre.) – In-folio, papier, 185 feuillets.

1732-1762. – Plumitif des sentences de la voirie entre particuliers. – Requête de Marie-Madeleine-Jeanne-Suzanne de planterose, veuve de François-Philippe de Brévedent, conseiller au Parlement, dame de Bardouville ; – autorisation accordée de supprimer un chemin passant entre la cour d'honneur dudit château de Bardouville et l'avant-cour, à charge par ladite dame d'en donner un autre sur son fonds, et de l'entretenir en bon état. – La Chambre ordonne qu'il sera dressé procès-verbal de la place destinée à usage de halles au bourg de Roumare ; de sa largeur et de celle des rues qui y aboutissent. – Requête présentée par le sieur Jacques-Adrien Dary, chevalier, sieur d'Ernemont, à ce qu'il plaise à la Chambre d'accorder mandement contre les sieurs Camus et Mauger pour se voir condamner, Camus, à restituer le chemin appelé des Chassemarées, dont il est riverain, et Mauger à remettre en bon état le chemin de la Crotte, qu'il avait dégradé à la saison des labours.

C. 1348. (Registre.) – In-folio, papier, 170 feuillets.

1714-1719. – Plumitif de la voirie générale. – La Chambre rend exécutoire un rôle de contribution pour la réparation d'une bétoire (égout) construite dans le jardin des Carmes Déchaussés de Rouen ; – fait itératives défenses à tous voituriers et rouliers de charger les charrettes ou chariots de plus de 2,500 pesant et d'y atteler plus de quatre chevaux, à peine de confiscation desdits chevaux et charrettes, même des marchandises, le tout conformément aux règlements concernant la voirie. – Adjudication au rabais des ouvrages à faire pour le pavage devant et autour du parvis de la cathédrale de Rouen.

C. 1349. (Registre.) – In-folio, papier, 216 feuillets.

1719-1723. – Plumitif de la voirie générale. – Procès-verbal de Jacques Letellier, conseiller du Roi, trésorier général de France et grand voyer en la Généralité de Rouen, au sujet de l'alignement donné à quatre maisons que prétend construire le sieur Le Mire, dans une place vide vis-à-vis le mur des Emmurées au faubourg Saint-Sever. – Mandement accordé à l'avocat du Roi pour faire approcher les habitants d'une rue de Fécamp, la rue Arquaise, devenue impraticable. – Sur la requête présentée par Thomas Moulin, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, fermier des postes, carrosses et messageries de Normandie, Paris et Bretagne, la Chambre ordonne, conformément aux règlements de voirie, que tous les propriétaires d'héritages aboutissant aux grands chemins royaux publics et de traverse seront tenus de faire réparer lesdits chemins avec cailloux, gravier et fascines, et rehausser le milieu desdits chemins en diminuant vers les terres, et enjoint aux laboureurs d'ébrancher les arbres plantés le long des routes.

C. 1350. (Registre.) – In-folio, papier, 133 feuillets.

1731-1734. – Plumitif de la voirie générale. – Défense de procéder ailleurs qu’au Bureau au sujet d’un chemin tendant de l’église de Sévis à celle de Cressy, formant l’objet d’une contestation entre Anne Pottier, seigneur de Sévis, et Abraham Le François, laboureur. – Ordre aux propriétaires de biens aboutissant aux grands chemins royaux publics et de traverse, qui sont en mauvais état et dont se plaignent les négociants et les maîtres des voitures publiques, postes et rouliers, de satisfaire dans trois mois aies faire réparer avec cailloux, gravier et fascines, à peine de 50 livres d’amende ; les grands chemins royaux seront ouverts de 24 pieds, les chemins publics de 16, et ceux de traverse de 8 pieds. Signé : Gueroult de Saint-Aubin.

C. 1351. (Registre.) – In-folio, papier, 240 feuillets.

1734-1737. – Plumitif de la voirie générale. – Défenses à certains particuliers assignés pour la réparation du pont de Saint-Gilles, dans la banlieue de Rouen, de se pourvoir ailleurs sous peine de 500 livres d’amende. Les officiers de l’Hôtel-de-Ville de Rouen, prétendent connaître de leurs contestations, comme seigneurs de Robec, bien que cette rivière eût été soumise à la juridiction du Bureau par déclaration du Roi. – Approchement (assignation) contre le sieur Le Rat, marchand rubanier de la rue Ancrière, à Rouen, pour faire retirer de cette rue et du cul-de-sac Saint-Vincent quatre sapins (ou étemperches), où il mettait à sécher son ruban.

C. 1352. (Registre.) – In-folio, papier, 265 feuillets.

1737-1739. – Plumitif de la voirie générale. – M. de Saint-Paul, procureur, est interdit pendant un mois de son office, pour avoir manqué à la Chambre en présentant la défense de quelques particuliers. – Locataires de maisons rue du Diable, vis-à-vis le portail de Saint-Jean de Rouen, condamnés à faire retirer des planches attachées à des coffrets sur les étaux de leurs boutiques, parce qu’elles étaient de hauteurs différentes, contrairement aux règlements.

C. 1353. (Registre.) – In-folio, papier, 214 feuillets.

1739-1741. – Plumitif de la voirie générale. – Ordre au sieur Du Mesnil-Raboult de supprimer une pointe en forme de digue formée dans la rivière, au-dessus du pont qui conduisait au moulin de la dame de Villars, et quinzaine accordée pour assembler les habitants, afin de délibérer sur la réédification dudit pont. – Commission de voyer accordée à Denis Michault, entrepreneur et adjudicataire pour six années des pièces de pavé à faire aux grands chemins de Rouen à Vernon, Évreux et Dives.

C. 1354. (Registre.) – In-folio, papier, 243 feuillets.

1741-1745. – Plumitif de la voirie générale. – Itérative défense à tous entrepreneurs, maçons, plâtriers, charpentiers et d’autres de tailler leurs matériaux dans les rues et d’en apporter plus qu’ils ne pourront en employer dans trois mois. – Plaintes du procureur du Roi au sujet des chemins de Rouen au Havre, lesquels sont devenus tellement impraticables, que les carrosses et fourgons et ceux qui courent la poste soit à cheval soit en chaise ne peuvent y passer sans de sérieux dangers, à cause de la profondeur des ravines.

C. 1355. (Registre.) – In-folio, papier, 276 feuillets.

1745-1747. – Plumitif de la voirie générale. – La Chambre, ayant égard à la requête du maire et des échevins de Cautlebcc, fait défense à tous habitants de porter dans les chemins et le long du quai de cette ville, les immondices ou vidanges qui ne peuvent servir à leur amélioration ; visite en sera faite par les échevins en exercice, qui auront à donner, par écrit, la permission nécessaire. – Ordre, sur la réquisition du procureur du Roi, aux habitants de Saint-Didier de s’assembler pour délibérer sur la réparation d’un chemin qui leur est demandé par le syndic de la paroisse, et ce à la première convocation qui en sera faite au prône par le curé, à la diligence dudit syndic.

C. 1356. (Registre.) – In-folio, papier, 290 feuillets.

1747-1750. – Plumitif de la voirie générale. – Approchement de plusieurs particuliers d'Angerville-la-Martel et de Sainte-Hélène, riverains du cliemin de Fécamp, pour réparer chacun en droit soit avec cailloux, enlever les terres, rendre le chemin praticable et de la largeur portée par les règlements, et ouvrir des cavées qui n'ont environ que de 5 à 7 pieds de large. – Enjoint à des cabaretiers de la rue Saint-Vivien et de la rue des Champs de se retirer au greffe de la Chambre, pour y demander permission de placer leurs enseignes.

C. 1357. (Registre.) – In-folio, papier, 315 feuillets.

1750-1753. – Plumitif de la voirie générale. – Réception de la pièce de cailloutage faite par Nicolas Letellier, entrepreneur des ouvrages du Roi pour les ponts et chaussées, à Déville, sur le chemin tendant de Rouen au Havre, à partir de la rue du Moulin-à-Plomb-Laminé jusqu'au pont du Petit-Maromme, ledit ouvrage trouvé bien et dûment fait par M. Baudouin, ingénieur du Roi pour les ponts et chaussées. – Denis Maillot, cabaretier de la rue Martainville à Rouen, mis à l'amende pour avoir placé deux enseignes sans permission.

C. 1358. (Registre.) – In-folio, papier, 335 feuillets.

1753-1757. – Plumitif de la voirie générale. – Adjudication au rabais d'ouvrages à faire à deux ponts, l'un en bois, l'autre en pierre sur la rivière de Risle, à l'entrée du bourg de Montfort, à Jacques-François Lernaut pour 3,360 livres. – Mention de la destruction d'une partie de la halle de Pacy, en prévision du passage du Roi à son voyage au Havre.

C. 1359. (Registre.) – In-folio, papier, 327 feuillets.

1757-1765. – Plumitif de la voirie générale. – Adjudication au rabais à Vincent Liégeard, pour 19 livres 5 sous le cent, de la fourniture du pavé d'échantillon en la ville et faubourgs de Rouen pour 3 ou 6 ans consécutifs, au choix de l'adjudicataire, à charge par lui de fournir le pavé de 7, 8 et 9 pouces, carré et cubé, bien échenillé, de pierre dure sans sabouret. – Le procureur général du Parlement ayant adressé au Bureau, pour être enregistré, un arrêt rendu le 18 janvier précédent, au sujet des plantations des chemins vicinaux et de traverse, confirmatif d'arrêts des 17 août 1751 et 3 mars 1762, le Bureau déclare qu'il y voit une suite des prétentions de la Cour contre sa compétence en fait de voirie, refuse d'enregistrer ledit arrêt et arrête qu'il en sera porté plainte au Roi. Signé de Fourneau, Duval d'Angerval, Lemaistre, plantou de Villainville, Le Boucher d'Honguemare, Dufour, Hély de Sainl-Saën.

C. 1360. (Registre.) – In-folio, papier, 398 feuillets.

1765-1771. – Plumitif de la voirie générale. – Dépôt par M. d'Angerval, trésorier de France et commissaire des ponts et chaussées en la Généralité, du plan des alignements tant du nouveau boulevard entre les portes Beauvoisine et Bouvreuil, que de l'embranchement sur celui de la nouvelle route d'Amiens, et ensemble de la rue de l'Avalasse devant servir de communication de la porte Bouvreuil à ladite route, conformément au projet approuvé par le Conseil, comme il était certifié sur ledit plan par M. Dubois, ingénieur du Roi pour les ponts et chaussées de la Généralité.

C. 1361. (Registre.) – In-folio, papier, 373 feuillets.

1771-1778. – Plumitif de la voirie générale. – Lutumière, procureur du maire et des échevins d'Harfleur, représentant la communauté de cette ville, conclut à ce qu'il plaise à la Chambre accorder acte de ce qu'ils s'engagent à satisfaire à rapprochement du procureur du Roi, concernant le pont de Versailles, et, en ce qui touche le pont de Colleville, maintient que ce pont, ayant été construit par le sieur Fromentin, sieur de Col moulins, pour sa commodité, la ville d'Harfleur n'a pu supporter les charges de sa réparation ; – sentence conforme à ses conclusions.

C. 1362. (Registre.) – In-folio, papier, 340 feuillets.

1778-1784. – Plumitif de la voirie générale. – Défense aux riverains de la rue Criquebeuf et du chemin de Saint-Pierre à Elbeuf, et à tous autres dans l'étendue du bailliage de Pont-de-l'Arche de

reconnaître pour raison de la voirie d'autres juges que ceux du Bureau ; dans le cas où les officiers du bailliage persisteraient à vouloir connaître du droit de voirie, le Bureau entend évoquer au Conseil toutes contestations auxquelles leurs prétentions donneraient lieu. – La Chambre en direction de voirie, ayant égard au réquisitoire de M. Dornay, procureur du Roi, enjoint aux Dames Hospitalières de Saint-François d'abattre leur maison de la rue du Bec, qui menaçait ruine, ce qui était d'autant plus dangereux que les diligences de Rouen à Paris y passaient deux fois par jour.

C. 1363. (Registre.) – In-folio, papier, 329 feuillets.

1784-1787. – Plumitif de la voirie générale. – Discours du procureur du Roi au Bureau, au sujet du prochain passage du roi Louis XVI à Rouen, à son voyage de Cherbourg : « Quand même vous n'en auriez pas été instruits par lettre, l'allégresse publique que vous partagez, Messieurs, avec tous les bons et fidèles sujets du Roi justement adoré, vous en aurait suffisamment averti ; l'heureux partage du François et son caractère distinctif est l'attachement sans bornes et son amour pour la personne sacrée de ses Rois, mais surtout pour le Roi qui se refuse constamment aux délices d'une cour brillante et agréable, pour ne s'occuper que du bien de ses peuples ; qui ne s'arrache à ses grands travaux paternels et patriotiques que pour aller animer par sa présence la plus vaste, la plus étonnante et surtout la plus utile entreprise qu'aucun peuple de la terre ait jamais tentée. » – Conformément aux conclusions de ce discours, le Bureau ordonne que la grande route de Rouen au Havre sera visitée attentivement par le voyer et les huissiers attachés à son service, à l'effet de la dégager de tous les obstacles qui pourraient s'y rencontrer.

C. 1364. (Registre.) – In-folio, papier, 96 feuillets.

1700-1705. – Plumitif de la petite voirie. – Permission à différents particuliers de placer à leurs maisons des enseignes ou des auvents. – Permission à Toussaint de La Rue, maître charpentier de Rouen, de faire élargir une porte rue Saint-Vincent.

C. 1365. (Registre.) – In-folio, papier, 185 feuillets.

1705-1714. – Plumitif de la petite voirie. – La Chambre, vu les déclarations passées par certains particuliers et signées par eux sur le plumitif du greffe, faisant droit sur le réquisitoire du procureur du Roi, leur fait défense de reconnaître la compétence du lieutenant général de police de Rouen pour fait de pavage. – Propriétaire et entrepreneur condamnés solidairement pour avoir fait construire sur le rempart de Martainville, sans avoir pris auparavant les alignements et permissions nécessaires en la Chambre.

C. 1366. (Registre.) – In-folio, papier, 185 feuillets.

1723-1727. – Plumitif de la petite voirie. – Injonction à tous les propriétaires, locataires, engagistes de réparer le pavé des environs des halles de Magny et des rues qui y conduisent, et d'y faire travailler incessamment, à peine d'y être contraints. – Plaintes des propriétaires du Petit-Bouvreuil à Rouen contre les religieux Carmes Déchaussés, pour avoir fait remplir des bétoires, de présent encloses dans leur jardin, où de temps immémorial allaient se perdre les eaux des collines voisines, lesquelles eaux, faute de cet écoulement, refluaient dans la rue et la rendaient impraticable pour les gens de pied et de cheval.

C. 1367. (Registre.) – In-folio, papier, 183 feuillets.

1727-1731. – Plumitif de la petite voirie. – Maître de Saint-Paul, procureur pour le sieur Simon, passe son obéissance de faire abattre la devanture d'un tènement de maisons inhabitées depuis 12 ans et inhabitables, qui surplombaient considérablement sur la rue du Chaperon. – La dame veuve Du Saussay, rue du Vert-Buisson, est condamnée à faire clore ou combler un puits pratiqué sur ladite rue, dont la margelle avait été démolie jusqu'au niveau de la chaussée.

C. 1368. (Registre.) – In-folio, papier, 250 feuillets.

1619. – Vérification par les commissaires généraux députés par le Roi, des finances, des greffes, des Élections de Normandie, et vidimus des contrats d’adjudication qui ont été délivrés suivant l’édit du mois de décembre 1619.

C. 1369. (Registre.) – In-folio, papier, 64 feuillets.

1646-1649. – Vérification de quittances de taxes payées par les receveurs des tailles pour être maintenus et conservés dans leurs privilèges et exemptions. – Les échevins de Rouen reconnaissent avoir créé au nom du Roi à Marie Miffant, veuve de feu Horace Bouchard, 275 livres de rente au denier 12 sur les 6 livres par tonneau de vin. Dans cette pièce, il est fait mention de messire Jacques Diel, chevalier, seigneur de Miromesnil, conseiller du Roi en ses conseils, intendant de justice, police et finances en la Généralité de Rouen, et d’Estienne Pascal, président en la Cour des Aides d’Auvergne, commissaires généraux députés par Sa Majesté pour l’exécution de la déclaration du mois de septembre 1645, par lettres patentes en forme de commission, du 11 décembre 1645.

C. 1370. (Registre.) – In-folio, papier, 120 feuillets.

1684-1698. – Contrôle général des finances. – Enregistrement de quittances des finances payées en vertu de différents édits, notamment en vertu de celui d’octobre 1683, poire les augmentations de gages créés héréditaires.

C. 1371. (Registre.) – In-folio, papier, 122 feuillets.

1698-1707. – Contrôle général des finances. – Enregistrement de quittances de finances délivrées par Bertin et Millien, gardes du trésor royal.

C. 1372. (Registre.) – In-folio, papier, 114 feuillets.

1707-1709. – Contrôle général des finances. – Enregistrement de quittances de finances délivrées par Bertin Millien, Claude Le Bas de Montargis, gardes du trésor général.

C. 1373. (Registre.) – In-folio, papier, 150 feuillets.

1709-1715. – Contrôle général des finances. – Enregistrement de quittances de finances délivrées par Claude Le Bas de Montargis, Pierre Gruyn et Jean de Turmenies de Nointel, gardes du trésor royal.

C. 1374. (Registre.) – In-folio, papier, 167 feuillets.

1716-1723. – Contrôle général des finances. – Enregistrement de quittances de finances délivrées par Pierre Gruyn, Jean de Turmenies de Nointel, Claude Le Bas de Montargis, gardes du trésor royal.

C. 1375. (Registre.) – In-folio, papier, 146 feuillets.

1723-1725. – Contrôle général des finances. – Enregistrement de quittances de finances délivrées par Jean de Tourmenies de Nointel, Antoine Paris, Pierre Gruyn, Jean Paris de Montmartel, gardes du trésor royal.

C. 1376. (Registre.) – In-folio, papier, 90 feuillets.

1725-1731. – Contrôle général des finances. – Enregistrement de quittances de finances délivrées par Rolland, Pierre Gruyn, Jean Paris de Montmartel, Jean de Tourmenies de Nointel, gardes du trésor royal.

C. 1377. (Cahiers.) – In-folio, papier, 297 feuillets.

1758-1766. – Contrôle des finances. – Quittances du receveur général des finances de la Généralité de Rouen, Étienne Le Texier de Menneton.

C. 1378. (Cahiers.) – In-folio, papier, 238 feuillets.

1767-1777. – Contrôle des finances. – Quittances de Louis Paris de Treffonds, Étienne Le Texier de Menneton, Jean-Louis Le Beuf, Millin Duperreux, receveurs généraux des finances de la Généralité de Rouen.

C. 1379. (Registre.) – In-folio, papier, 58 feuillets.

1612. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Paris, le 19 janvier, de la recette et dépense des deniers de la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Potier. – Somme de la dépense, 1,841,630 livres 13 sous 4 deniers. – Pour les postes de la Généralité qui seront entièrement payées de quartier en quartier sur les lieux, la somme de 1,916 livres 8 sous. – Au trésorier des États de Normandie pour les frais des commissaires, la somme de 14,330 livres.

C. 1380. (Registre.) – In-folio, pipier, 171 feuillets.

1660. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 14 août, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux ; Jean de Courcelles, commis à la recette. – Somme de la dépense : 2,945,800 livres.

C. 1381. (Registre.) – In-folio, papier, 71 feuillets.

1662. – État arrêté au Conseil royal des finances de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen, suivi de l'édit du remboursement du casuel de quelques offices supprimés des Élections de ladite Généralité. – En tête de cet état et des suivants se trouve un mandement, sur parchemin, adressé aux trésoriers des finances pour coordonner l'exécution.

C. 1382. (Registre.) – In-folio, papier, 187 feuillets.

1664. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Fontainebleau, le 25 juillet, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux ; Jean-Antoine Ranchin, receveur général des finances île ladite Généralité. – Somme de la dépense : 2,368,383 livres.

C. 1383. (Registre.) – In-folio, papier, 116 feuillets.

1667. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté au camp devant Lille, le 24 août, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux ; Jean-Antoine Ranchin, receveur général. – Somme de la dépense : 2,401,000 livres.

C. 1384. (Registre.) – In-folio, papier, 90 feuillets.

1669. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Saint-Germain-en-Laye, le 27 août, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – M^e Étienne de Courcelles, receveur général. – Somme de la dépense, 2, 250, 400 livres.

C. 1385. (Registre.) – In-folio, papier, 59 feuillets.

1670. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Saint-Germain-en-Laye, le 12 août, de la recette et dépense à faire des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – M^e Jean-Antoine Ranchin, receveur général. – Somme de la dépense, 2,258,894 livres.

C. 1386. (Registre.) – In-folio, papier, 49 feuillets.

1671. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Saint-Germain-en-Laye, le 17 juillet, de la recette et dépense à faire des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – René Aubry, receveur général. – Somme de la dépense, 2,239,040 livres.

C. 1387. (Registre.) – In-folio, papier, 59 feuillets.

1672. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Saint-Germain-en-Laye, le 30 août, de la recette et dépense à faire des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Etienne de Courcelles, receveur général. – Somme de la dépense, 2,289,040 livres.

C. 1388. (Registre.) – In-folio, papier, 79 feuillets.

1673. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté au camp devant Maestricht, le 22 juin, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – René Aubry, receveur général. – Somme de la dépense, 2,429,333 livres.

C. 1389. (Registre.) – In-folio, papier, 58 feuillets.

1675. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 4 mai, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – René Aubry, receveur général. – Somme de la dépense, 2,577,800 livres.

C. 1390. (Registre.) – In-folio, papier, 62 feuillets.

1676. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Saint-Germain-en-Laye, le 11 juin, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Rellet, receveur général. – Somme de la dépense, 2,699,660 livres.

C. 1391. (Registre.) – In-folio, papier, 73 feuillets.

1677. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 12 juin, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – René Aubry, receveur général. – Somme de la dépense, 2,702,994 livres.

C. 1392. (Registre.) – In-folio, papier, 68 feuillets.

1689. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 10 mai, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – René Aubry, receveur général. – Somme de la dépense, 2,092,344 livres.

C. 1393. (Registre.) – In-folio, papier, 92 feuillets.

1690. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 4 avril, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Jacques Poullétier, receveur général. – Somme de la dépense, 2,254,105 livres.

C. 1394. (Registre.) – In-folio, papier, 92 feuillets.

1691. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 29 mai, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – René Aubry, receveur général. – Somme de la dépense, 2,259,800 livres.

C. 1395. (Registre.) – In-folio, papier, 93 feuillets.

1692. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 15 avril, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Jacques Poullétier, receveur général. – Somme de la dépense, 2,154,367 livres.

C. 1396. (Registre.) – In-folio, papier, 98 feuillets.

1693. – État arrêté par le Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 28 avril, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – René Aubry, receveur général. – Somme de la dépense, 2,177,380 livres.

C. 1397. (Registre.) – In-folio, papier, 85 feuillets.

1694. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 27 avril, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Jacques Poulletier, receveur général. – Somme de la dépense, 2,179,885 livres.

C. 1398. (Registre.) – In-folio, papier, 151 feuillets.

1708. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 15 mai, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour ladite année, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – François Guyot de Chenizot, receveur général. – Somme de la dépense, 2,331,182 livres.

C. 1399. (Registre.) – In-folio, papier, 119 feuillets.

1710. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 20 mai, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Jean-Marie de Vouigny, receveur général. – Somme de la dépense, 2,254,234 livres.

C. 1400. (Registre.) – In-folio, papier, 171 feuillets.

1711. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 27 octobre, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – François Guyot de Chenizot, receveur général. – Somme de la dépense, 2,050,435 livres.

C. 1401. (Registre.) – In-folio, papier, 184 feuillets.

1712. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 15 octobre, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Jean-Marie de Vouigny, receveur général. – Somme de la dépense, 2,305,138 livres.

C. 1402. – Registre. – In-folio, papier, 208 feuillets.

1716. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Paris, le 9 mai, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour l'année 1713, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Jean-Marie de Vouigny, receveur général. – Somme de la dépense, 2,351,922 livres.

C. 1403. (Registre.) – In-folio, papier, 181 feuillets.

1717. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Paris, le 17 avril, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour l'année 1714, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – François Guyot de Chenizot, receveur général. – Somme de la dépense, 2,529,305 livres.

C. 1404. (Registre.) – In-folio, papier, 340 feuillets.

1718. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Paris, le 3 avril, de la recette et dépense des deniers imposés sur la Généralité de Rouen pour l'année 1715, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Jean-Marie de Vouigny, receveur général. – Somme de la dépense, 2,611,307 livres.

C. 1405. (Registre.) – In folio, papier, 219 feuillets.

1720. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Paris, le 22 décembre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1716, signé : Louis ; plus

bas : Phelypeaux. – François Guyot de Chenizot, receveur général. – Somme de la dépense, 2,599,907 livres.

C. 1406. (Registre.) – In-folio, papier, 190 feuillets.

1721. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Paris, le 27 avril, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1717, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Jean-Marie de Vouigny, receveur général. – Somme de la dépense, 2,646,041 livres.

C. 1407. (Registre.) – In-folio, papier, 194 feuillets.

1721. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Paris, le 10 août, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1719, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Jean-Marie de Vouigny, receveur général. – Somme de la dépense, 2,757,051 livres.

C. 1408. (Registre.) – In-folio, papier, 134 feuillets.

1728. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Meudon, le 19 juillet, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1722. – François Guyot de Chenizot, receveur général. – Somme de la dépense, 3,058,261 livres.

C. 1409. (Registre.) – In-folio, papier, 175 feuillets.

1728. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 10 août, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1726. – François Guyot de Chenizot, receveur général. – Somme de la dépense, 3,446,554 livres.

C. 1410. (Registre.) – In-folio, papier, 130 feuillets.

1729. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 30 août, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1728, signé : Louis ; plus bas : Chauvelin. – François Guyot de Chenizot, receveur général. – Somme de la dépense, 3,350,033 livres.

C. 1411. (Registre.) – In-folio, papier, 211 feuillets.

1731. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 25 septembre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1730, signé : Louis ; plus bas : Chauvelin. – François Guyot de Chenizot, receveur général. – Somme de la dépense, 3,366,244 livres.

C. 1412. (Registre.) – In-folio, papier, 186 feuillets.

1732. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 8 juillet, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1731, signé : Louis ; plus bas : Chauvelin. – Barthélemy Moufle de La Thuillerie, receveur général. – Somme de la dépense, 3,352,328 livres.

C. 1413. (Registre.) – In-folio, papier, 212 feuillets.

1733. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 25 août, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Chauvelin. – Jean Guyot de Villers, receveur général. – Somme de la dépense, 3,415,660 livres.

C. 1414. (Registre.) – In-folio, papier, 137 feuillets.

1734. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 7 décembre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Chauvelin. – Marie-Camille Fillion de Villemur, receveur général. – Somme de la dépense, 3,304,127 livres.

C. 1415. (Registre.) – In-folio, papier, 144 feuillets.

1736. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 4 décembre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Chauvelin. – Marie-Camille Fillion de Villemur, receveur général. – Somme de la dépense, 3,304,127 livres.

C. 1416. (Registre.) – In-folio, papier, 145 feuillets.

1737. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 26 novembre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Amelot. – Jean Guyot de Villers, receveur général. – Somme de la dépense, 3,874,438 livres.

C. 1417. (Registre.) – In-folio, papier, 144 feuillets.

1738. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Fontainebleau, le 30 septembre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Amelot. – Marie-Camille Fillion de Villemur, receveur général. – Somme de la dépense, 3,249,554 livres.

C. 1418. (Registre.) – In-folio, papier, 156 feuillets.

1739. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Fontainebleau, le 22 septembre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Amelot. – Jean Guyot de Villers, receveur général. – Somme de la dépense, 3,228,412 livres.

C. 1419. (Registre.) – In-folio, papier, 139 feuillets.

1740. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 19 janvier, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Amelot. – Marie-Camille Fillion de Villemur, receveur général. – Somme de la dépense, 3, 204, 772 livres.

C. 1420. (Registre.) – In-folio, papier, 152 feuillets.

1740. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 6 décembre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année, signé : Louis ; plus bas : Amelot. – Jean Guyot de Villers, receveur général. – Somme de la dépense, 3, 083, 502 livres.

C. 1421. (Registre.) – In-folio, papier, 150 feuillets.

1741. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 19 novembre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année, signé : Louis ; plus bas : Amelot. – Marie-Claude Fillion de Villemur, receveur général. – Somme de la dépense, 3, 023, 190 livres.

C. 1422. (Registre.) – In-folio, papier, 162 feuillets.

1742. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 30 octobre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année, signé : Louis ; plus bas : Amelot. – Jean Guyot de Villers, receveur général. – Somme de la dépense, 3, 593, 634 livres.

C. 1423. (Registre.) – In-folio, papier, 164 feuillets.

1747. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 11 août, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Jean Guyot de Villers, receveur général. – Somme de la dépense 3, 996, 578 livres.

C. 1424. (Registre.) – In-folio, papier, 168 feuillets.

1748. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 14 mai, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Claude fugues de La Perratière, receveur général. – Somme de la dépense, 3, 998, 140 livres.

C. 1425. (Registre.) – In-folio, papier, 208 feuillets.

1749. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 18 mars, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Guyot de Villers, receveur général. – Somme de la dépense, 4, 069, 848 livres.

C. 1426. (Registre.) – In-folio, papier, 205 feuillets.

1752. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 17 mars, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Claude Nugues de La Perratière, receveur général. – Somme de la dépense, 3, 200, 015 livres.

C. 1427. (Registre.) – In-folio, papier, 198 feuillets.

1755. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 18 février, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Phelypeaux. – Jean Guyot de Villers, receveur général. – Somme de la dépense, 3, 150, 935 livres.

C. 1428. (Registre.) – In-folio, papier, 148 feuillets.

1763. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 12 février, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant ladite année, signé : Louis ; plus bas : Berlin. – Louis Paris de Treffonds, receveur général. – Somme de la dépense, 4, 051, 452 livres.

C. 1429. (Registre.) – In-folio, papier, 145 feuillets.

1766. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 16 décembre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Bertin. – Louis-Paris de Treffonds, receveur général. – Somme de la dépense, 3, 346, 722 livres.

C. 1430. (Registre.) – In-folio, papier, 138 feuillets.

1768. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 12 janvier, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1766, signé : Louis ; plus bas : Bertin. – Étienne Le Texier de Menneton, receveur général. – Somme de la dépense, 3,442,098 livres.

C. 1431. (Registre.) – In-folio, papier, 115 feuillets.

1769. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Compiègne, le 22 août, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1767, signé : Louis ; plus bas : Bertin. – Louis-Paris de Treffonds, receveur général. – Somme de la dépense, 3,444,347 livres.

C. 1432. (Registre.) – In-folio, papier, 290 feuillets.

1770. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 10 août, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1768, signé : Louis ; plus bas : Bertin. – Étienne Le Texier de Menneton, receveur général. – Somme de la dépense, 3,624,235 livres.

C. 1433. (Registre.) – In-folio, papier, 153 feuillets.

1770. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Fontainebleau, le 30 octobre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Bertin. – Louis-Paris de Treffonds, receveur général. – Somme de la dépense, 3,599,374 livres.

C. 1434. (Registre.) – In-folio, papier, 213 feuillets.

1774. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 15 mars, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1772, signé : Louis ; plus bas : Bertin. – Jérôme-Robert Millin-Duperreux, receveur général. – Somme de la dépense, 3,813,012 livres.

C. 1435. (Registre.) – In-folio, papier, 57 feuillets.

1775. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 4 juillet, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1773, signé : Louis ; plus bas : Bertin. – Jean-Louis Lebeuf, commis à la place de M. Louis-Paris de Treffonds, receveur général. – Somme de la dépense, 3,913,345 livres.

C. 1436. (Registre.) – In-folio, papier, 80 feuillets.

1776. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 5 mars, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année 1774, signé : Louis ; plus bas : Bertin. – Jérôme-Robert Millin-Duperreux, receveur général. – Somme de la dépense, 3,882,798 livres.

C. 1437. (Registre.) – In-folio, papier, 68 feuillets.

1781. – État arrêté au Conseil royal des finances tenu par Sa Majesté à Versailles, le 20 décembre, pour la distribution des finances de la Généralité de Rouen pendant l'année précédente, signé : Louis ; plus bas : Gravier de Vergennes. – Jérôme-Robert Millin-Duperreux, receveur général. – Somme de la dépense, 4,224,730 livres.

C. 1438. (Registre.) – In-folio, papier, 72 feuillets.

1623-1627. – Lettres d'État expédiées. – Mandement du Bureau aux officiers des finances de recevoir ou de payer telle ou telle somme pour tel ou tel usage. – État de la somme de 902,947 livres que M. Jacques Rouillé, conseiller du Roi et receveur général de Rouen, aura à recevoir des receveurs particuliers des tailles : 18,000 livres pour le canal des rivières de Loire et de Seine ; 15,000 livres pour la réfection du pont de Rouen ; 15,000 livres pour la réfection des ponts de Mantes et de Saint-Cloud ; et 18,000 livres pour la réparation des ponts et chaussées de France, etc.

C. 1439. (Registre.) – In-folio, papier, 489 feuillets.

1698. – Étapes. – État de la dépense de Jacques Collet, entrepreneur général des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont séjourné dans ladite Généralité pendant les six premiers mois de l'année 1697. – Un arrêt du Conseil du 11 décembre 1696 avait fixé : à 6 sous 10 deniers la ration du fantassin, consistant en 24 onces de pain, une pinte de vin ou un pot de cidre ou de bière, mesure de Paris, une livre de chair de 6 sous 4 deniers ; – celle du cheval d'officier de suite, de remonte et de bagage à 18 sous 4 deniers, consistant en 20 livres de foin et un boisseau d'avoine ; – celle du cavalier à 36 onces de pain, une pinte et demie de vin ou un pot et demi de cidre ou de bière, 2 livres de chair, et pour son cheval, à 20 livres de foin, un boisseau d'avoine, etc. – La dépense de ce compte s'élève à 69,126 livres. – Il fut arrêté le 16 août.

C. 1440. (Registre.) – In-folio, papier, 47 feuillets.

1698. – État de la dépense du même Jacques Collet, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont séjourné dans la Généralité de Rouen pendant les six derniers mois de l'année 1697. – La dépense s'élève à 23,024 livres. – Le compte fut arrêté le 3 octobre.

C. 1441. (Registre.) – In-folio, papier, 25 feuillets.

1701. – État de la dépense de Jean Courageot, bourgeois de Paris, traitant général des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans

les lieux de passage de ladite Généralité pendant l'année précédente. – La dépense s'élève à 9,878 livres.

C. 1442. (Registre.) – In-folio, papier, 135 feuillets.

1704. – État de la dépense de Jean Petit, entrepreneur général des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans ladite Généralité pendant l'année précédente. – Un arrêt du Conseil du 12 décembre 1702 avait fixé : à 8 sous la ration de fantassin, consistant en 24 onces de pain, une pinte de vin ou un pot de cidre ou de bière, mesure de Paris, une livre de chair, bœuf, veau ou mouton, au choix de l'étapier ; – à 14 sous celle du cheval d'officier de remonte, de suite et de bagage, consistant en 20 livres de foin et un boisseau d'avoine ; – à 27 sous 6 deniers celle du cavalier, consistant en 36 onces de pain, une pinte et demie de vin, un pot et demi de cidre ou bière, 2 livres de chair ; – à 38 sous 6 deniers la ration du gendarme, garde du corps, mousquetaire, cheveu-léger ou gentilhomme, consistant en 2 pains de 24 onces chacun, 2 pintes de vin ou Spots de cidre ou de bière, 2 livres et demie de chair. – La dépense s'élève à 86,357 livres. – Le compte fut arrêté le 28 juillet.

C. 1443. (Registre.) – In-folio, papier, 260 feuillets.

1705. – État de la dépense d'Augustin de Saint-Cyr, bourgeois de Paris, entrepreneur général des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de ladite Généralité pendant l'année précédente. – La dépense s'élève à 47,622 livres. – Le compte fut arrêté le 14 août.

C. 1444. (Registre.) – In-folio, papier, 427 feuillets.

1706. – État de la dépense d'Edme Berthier, bourgeois de Paris, entrepreneur général des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de ladite Généralité pendant l'année précédente. – La dépense s'élève à 64,001 livres. – Le compte fut arrêté le 12 juin.

C. 1445. (Registre.) – In-folio, papier, 550 feuillets.

1707. – État de la dépense de Charles Fleury, bourgeois de Paris, entrepreneur général des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont séjourné dans les lieux de passage de ladite Généralité pendant l'année précédente. – La dépense s'élève à 166,474 livres. – Le compte fut arrêté le 19 décembre.

C. 1446. (Registre.) – In-folio, papier, 244 feuillets.

1708. – État de la dépense de Charles de Lacour de Beaumont, bourgeois de Paris, adjudicataire général des étapes de France, en vertu d'un arrêt du Conseil d'État du 29 novembre précédent, de la fourniture des étapes faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de la Généralité de Rouen pendant les trois premiers mois de ladite année. – Point d'indication du total ni de la date.

C. 1447. (Registre.) – In-folio, papier, 165 feuillets.

1709. – État de la dépense de Charles de Lacour, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de la Généralité de Rouen pendant les six derniers mois de l'année précédente. – La dépense du compte de toute l'année s'élève à 135,036 livres. – Le compte fut arrêté le 17 juillet.

C. 1448. (Registre.) – In-folio, papier, 97 feuillets.

1711. – État de la dépense de Denis Béguin, bourgeois de Paris, entrepreneur général des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné

dans les lieux de passage de ladite Généralité pendant les mois de janvier et de février de l'année 1709. – La dépense s'élève à 10,897 livres. – Le compte fut arrêté le 11 juillet.

C. 1449. (Registre.) – In-folio, papier, 83 feuillets.

1711. – État de la dépense du même Denis Béguin, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de la Généralité de Rouen du 15 septembre au 31 décembre 1709. – La dépense s'élève à 149,719 livres. – Le compte fut arrêté le 11 juillet.

C. 1450. (Registre.) – In-folio, papier, 635 feuillets.

1712. – État de la dépense de Georges Petit, bourgeois de Paris, entrepreneur général des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de ladite Généralité pendant les six premiers mois de l'année 1710. – La dépense s'élève à 246,818 livres. – Le compte fut arrêté le 15 juillet.

C. 1451. (Registre.) – In-folio, papier, 20 feuillets.

1712. – État de la dépense de Georges Petit, à cause de la fourniture par lui faite aux gendarmes de Sa Majesté qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de la Généralité de Rouen pendant les six premiers mois de l'année 1710. – La dépense s'élève à 29,378 livres. – Le compte fut arrêté le 15 juillet.

C. 1452. (Registre.) – In-folio, papier, 16 feuillets.

1712. – État de la dépense de Georges Petit, à cause de la fourniture par lui faite aux gendarmes de Sa Majesté qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de la Généralité pendant le mois de novembre 1710. – La dépense s'élève à 22,833 livres. – Le compte fut arrêté le 15 juillet.

C. 1453. (Registre.) – In-folio, papier, 817 feuillets.

1712. – État de la dépense d'Edme Berthier, bourgeois de Paris, entrepreneur général des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de ladite Généralité pendant les six premiers mois de l'année 1711. – La dépense s'élève à 233,241 livres. – Le compte fut arrêté le 16 novembre 1712

C. 1454. (Registre.) – In-folio, papier, 82 feuillets..

1712. – État de la dépense d'Edme Berthier, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de la Généralité de Rouen pendant les six derniers mois de l'année précédente.

C. 1455. (Registre.) – In-folio, papier, 981 feuillets.

1713. – État de la dépense de Louis-Alexandre Ameline, bourgeois de Paris, entrepreneur général des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de ladite Généralité pendant l'année précédente. – La dépense s'élève à 336,769 livres. – Le compte fut arrêté le 3 octobre.

C. 1456. (Registre.) – In-folio, papier, 239 feuillets.

1714. – État de la dépense d'Edme Berthier, bourgeois de Paris, entrepreneur des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de ladite Généralité pendant les mois de janvier et de février et depuis le 15 septembre jusqu'au 31 décembre 1713. – La dépense s'élève à 31,552 livres. – Le compte fut arrêté le 12 octobre.

C. 1457. (Registre.) – In-folio, papier, 15 feuillets.

1714. – État de la dépense d'Edme Berthier, à cause de la fourniture par lui faite aux gendarmes de Sa Majesté qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de la Généralité de Rouen pendant les mois de mars, avril, mai, juin, juillet de l'année précédente. – La dépense s'élève à 30,330 livres. – Le compte fut arrêté le 12 octobre.

C. 1458. (Registre.) – In-folio, papier, 427 feuillets.

1715. – État de la dépense de Charles Millon, bourgeois de Paris, entrepreneur général des étapes de la Généralité de Rouen, à cause de la fourniture par lui faite aux troupes qui ont logé et séjourné dans les lieux de passage de ladite Généralité pendant l'année 1714. – La dépense s'élève à 126,587 livres. – Le compte fut arrêté le 6 septembre.

C. 1459. (Portefeuille.) – 51 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1613-1633. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – « Articles accordez entre Messieurs des États et Chambre des Comptes de Bretagne, homologuez par arrêt du Conseil du 5 mars 1615. » – Commission pour le règlement des tailles. – Édits du Roi portant : établissement de la Chambre des Comptes de Dauphiné ; – création en chaque Élection de deux offices de conseillers et intendants particuliers des deniers communs et d'octroi et d'un conseiller et intendant général desdits deniers ; – suppression des Bureaux généraux des finances d'Angers, Chartres, Troyes, Alençon, Agen, etc. ; – des charges de grand voyer, voyer particulier de Paris et capitaine des canaux. – Bail à maître Philippe Hamel, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, de la ferme générale des gabelles de France du 1^{er} octobre 1632 au dernier septembre 1640 (imprimé). – (Les pièces comprises dans ce portefeuille et dans les quatorze articles suivants ont été recueillies par M. Lemaître, trésorier de France, qui fit don de sa collection au Bureau.)

C. 1460. (Portefeuille.) – 61 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin.

1633-1639. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Édits du Roi confirmant l'édit de 1629 pour les préséances des officiers de la Chambre des Comptes ; – portant création de quatre offices de présidents trésoriers généraux en toutes les Généralités du royaume, d'un avocat et d'un procureur de Sa Majesté avec attribution de la petite voirie, épices et droits à tous les officiers des Bureaux ; – d'une Généralité et d'un Bureau des finances en la ville d'Alençon, avec pareil nombre d'officiers qu'aux autres Bureaux (imprimés).

C. 1461. (Portefeuille.) – 59 pièces, papier ; 17 pièces, parchemin.

1638-1645. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Édit du Roi portant création d'une Cour des Aides à Caen, à laquelle est uni et incorporé le Bureau des finances dudit lieu, pour n'être dorénavant qu'une seule et même compagnie. – Mandement pour la taille adressé aux manants et habitants de Rouen par Claude de Paris, conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant de justice, police et finances de la province de Normandie, et par Étienne Pascal, conseiller du Roi, président de la Cour des Aides d'Auvergne, commissaires généraux députés par Sa Majesté en la Généralité de Rouen pour le département et assiette des subsistances du présent quartier d'hiver et tailles de l'année 1643. – Procès-verbal de l'établissement du Bureau des finances par les commissaires de la Chambre des Comptes de Rouen ; – du rétablissement de l'ancien Bureau des finances de Rouen (imprimés).

C. 1462. (Portefeuille.) – 58 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1646-1659. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Arrêt du Conseil d'État pour le soulagement des villes qui ont fait des avances pour la nourriture des prisonniers espagnols. – Déclaration du Roi donnée sur les mouvements arrivés en la province de Normandie, lue, publiée et enregistrée à Rouen en Parlement (imprimés). – Arrêt du Conseil d'État portant règlement entre les trésoriers de France généraux des finances de Bretagne et la Chambre des Comptes de la même province.

C. 1463. (Portefeuille.) – 62 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1660-1677. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Recueil des édits, déclarations et arrêts du Conseil du Roi concernant la Chambre des Comptes. – Déclaration du Roi servant de règlement pour la levée des droits de péage, tant par eau que par terre, dans l'étendue de la France, et pour arrêter les abus qui s'y sont commis jusqu'à présent (imprimés).

C. 1464. (Portefeuille.) – 61 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1678-1688. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les commissaires départis dans les provinces et Généralités du royaume se transporteront dans les greffes des Bureaux des finances et se feront représenter les registres et minutes des actes de cautionnement faits pour les recettes des tailles et du taillon, depuis 1640 jusques et y compris 1662. – Déclarations du Roi : pour le rétablissement des leçons de droit civil pour l'augmentation du droit civil et canon ; – portant règlement pour les prisonniers. – Édits en forme de règlement pour la Chambre des Comptes de Bretagne (imprimés).

C. 1465. (Portefeuille.) – 69 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1689-1694. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Édits : portant création des offices des receveurs des octrois en la province de Normandie ; – décidant que les plus proches parents et légitimes héritiers des Religionnaires fugitifs entreront en possession des biens que ceux-ci ont laissés dans le royaume, sans néanmoins pouvoir les vendre ni aliéner qu'après cinq ans ; – établissant une Élection, une recette des tailles en chef et un grenier à sel à Pontoise ; – un Bureau des finances à Lille (imprimés).

C. 1466. (Portefeuille.) – 79 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1695-1699. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Édits portant : création d'un siège d'Élection et bureau de recettes des tailles-en-chef à Eu et à La Charité-sur-Loire ; – établissement d'un siège de bailliage à Longueville (imprimés). – Déclaration du Roi portant règlement général pour les fonctions, droits, rang, séance et privilèges attribués aux maires, échevins et autres officiers de ville. – Copie d'un certificat en forme de l'ordre de cérémonie qui se pratique aux États de Languedoc rédigé par les trésoriers de France au Bureau des finances de Toulouse.

C. 1467. (Portefeuille.) – 83 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1700-1705. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Arrêt du Conseil d'État du Roi et extrait de la déclaration donnée en conséquence, concernant l'enregistrement des contrats et tous autres actes translatifs de propriété pour les amortissements et francs-fiefs (imprimé). – Édits portant attribution de nouveaux droits aux maîtres des ponts et pertuis sur la rivière de Seine, dans le ressort du Parlement de Rouen, avec confirmation de leurs privilèges et création de dix offices de gardes des portes pour la ville de Rouen, et d'un pareil nombre pour chacun des autres ports qui sont sur les rivières de la dépendance du Parlement de Rouen.

C. 1468. (Portefeuille.) – 95 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1706-1709. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Édits concernant les exempts et les privilégiés. – Déclarations du Roi portant que les billets de monnaie auront cours dans le royaume ; – que les droits de péages, pontages, canaux et pertuis seront levés par doublement et perçus, tant par eau que par terre, en argent, denrées ou espèces, au profit de Sa Majesté. – Arrêt du Conseil d'État qui ordonne la perfection du quartier Saint-Germain des Prés, la construction du quai d'Orsay, de l'hôtel des Mousquetaires de la première compagnie de la garde.

C. 1469. (Portefeuille.) – 89 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1710-1719. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Déclaration du Roi portant que les contestations au sujet des droits de contrôle des actes des notaires,

insinuations, etc., seront jugées par les intendants. – Ordonnances du Roi servant de règlement pour le Conseil du dedans du royaume et pour le Conseil des finances.

C. 1470. (Portefeuille.) – 93 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1720-1738. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Déclaration du Roi pour la levée du 50° du revenu des biens pendant douze années. – État de l'administration de l'Hôtel-Dieu de la Madeleine de Rouen. – Tarif des droits dus dans les places domaniales de Rouen.

C. 1471. (Portefeuille.) – 74 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1738-1747. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Arrêts du Conseil du Roi et lettres patentes : portant règlement entre les président, conseillers, maîtres, correcteurs et auditeurs de la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie, tant pour ce qui concerne leurs droits dans les présentations d'aveux que sur toutes leurs contestations dans les fonctions, rangs, préséances ; – ordonnant qu'il sera procédé à l'adjudication du bail de la totalité du péage du quartier de Dieppe dit le Pollet ; – maintenant les officiers des Bureaux des finances dans leurs privilèges, notamment dans celui d'avoir le pain bénit, par morceaux de distribution, immédiatement après les seigneur et dame de paroisse. – Lettres patentes d'érection du comté de Coigny, février 1747 (imprimé).

C. 1472. (Portefeuille.) – 66 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1747-1755. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Déclaration du Roi concernant le marc d'or. – Arrêts du Conseil d'État : ordonnant que le maréchal duc de Belle-Isle percevra les droits de péage à lui dus à Gisors suivant un tarif déterminé ; – portant suppression des droits de péage et de travers dans la baronnie de Baudemont. – Arrêt de la Cour du Parlement de Normandie portant règlement sur les plantations.

C. 1473. (Portefeuille.) – 47 pièces, papier.

1755-1762. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Ordonnance des présidents trésoriers généraux de France au Bureau des finances de Rouen, tenant la Chambre du domaine, concernant les fermiers et engagistes des domaines du Roi. – Mémoire pour justifier que la voirie n'appartient pas aux seigneurs hauts justiciers dans l'étendue de leur haute justice. – (Ce portefeuille et les deux suivants ne font point partie de la collection donnée au Bureau par M. Lemaître, mais ils y font suite.)

C. 1474. (Portefeuille.) – 41 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1762-1770. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État concernant les finances. – Lettres des ministres Bertin et de L'Averdy adressées au Bureau. – Arrêt du Conseil d'État du Roi qui ordonne que la direction des alignements des maisons, saillies, avances, constructions et réparations de pavés, et généralement tout ce qui concerne la voirie et en dépend, appartiendra aux trésoriers de France (imprimé). – Déclaration du Roi qui maintient et confirme les officiers des Bureaux des finances dans tous les privilèges qui leur ont été précédemment accordés.

C. 1475. (Portefeuille.) – 101 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1771-1780. – Édits, déclarations, arrêts du Conseil d'État, concernant les finances. – Ordonnance de l'intendant de la Généralité de Rouen concernant la police des routes. – Édité portant suppression de quarante-huit offices de receveurs généraux des finances et établissement d'un nouvel ordre à cet égard. – État des officiers du Bureau de Rouen, suivant l'ordre de leur création, transmis à M. Amelot, intendant des finances, conformément à la lettre de M. Turgot, contrôleur général.

C. 1476. (Liasse.) – 42 pièces, papier.

1650-1769. – Lettres patentes, arrêts du Conseil, ordonnances du Bureau des finances, relatifs aux fermes, aux octrois et à la voirie (le tout imprimé). – Arrêt du Conseil qui autorise les comptables à présenter leurs états en personne, sans être obligés de recourir au ministère des procureurs. – Correspondance avec M. d'Ormesson au sujet de difficultés faites aux payeurs et comptables pour la présentation de leurs états.

C. 1477. (Liasse.) – 14 pièces, papier ; 16 pièces, parchemin.

1699-1788. – Lettres patentes et arrêts du Conseil d'État concernant la voirie, les domaines, les finances, adressés au Bureau des finances de Rouen. – Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que Joseph-Basile Poinson fera, pour le compte de Sa Majesté, pendant six ans, à commencer le 1^{er} janvier 1786, la régie de tous les domaines étant dans les mains de Sa Majesté. – Lettres patentes sur décrets de l'Assemblée Nationale concernant : l'abolition du droit de triage et la propriété des bois, pâturages, marais vacants, terres vaines et vagues ; – l'abolition des droits féodaux.

C. 1478. (Liasse.) – 36 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1678-1782. – Lettres patentes et arrêts du Conseil relatifs à l'échange conclu entre le maréchal de Belle-Isle et le Roi. – Contrat d'échange de la terre et seigneurie de Beaucaire entre le Roi et le comte de Belle-Isle ; – lettres patentes y relatives. – Contrat d'échange des domaines, terres et seigneuries de Gisors, Andely, Vernon, Longueville, Auville, Beaucaire, Montoire, etc., entre le Roi et le comte de Belle-Isle. – Lettres patentes qui confirment le contrat d'échange du marquisat de Belle-Isle contre quelques parties du domaine de Sa Majesté. – Aliénation par le Domaine de plusieurs larris ou terrains vagues dans les forêts d'Arques et d'Éavy, de quelques pièces de terre à Ricarville près Dieppe, à Infreville et à Mortemer, et du droit de pêche dans la rivière d'Harfleur.

C. 1479. (Registre.) – In-folio, papier, 368 feuillets.

1736-1784. – Enregistrement du dépôt des comptes et leur distribution, pour être examinés, aux membres du Bureau.

C. 1480. (Liasse.) – 80 pièces, papier.

XVII^e siècle. – Requêtes adressées au Bureau, pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Charles de Bec-de-Lièvre de Brumare, chevalier, président à mortier au Parlement de Normandie, en remplacement de feu Jacques Turgot, – François-Charlemagne, sieur Du Bouilly, conseiller en la Cour des aides de Normandie, requièrent l'enregistrement de leurs lettres de provision. – Étienne Godescar requiert la vérification des lettres de noblesse obtenues par Nicolas, son père, en 1650. – Requête de Nicolas Lefebvre, fermier des moulins du Roi en son domaine de Lyons, contre les meuniers étrangers qui venaient prendre en ladite ville les blés des bourgeois.

C. 1481. (Liasse.) – 94 pièces, papier.

XVII^e siècle. – Requêtes adressées au Bureau, pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Étienne de Ponte, comte d'Albaret, ci-devant premier président et garde des sceaux au Conseil Souverain de Pignerol, président à mortier, – Jean Henri Dambrey, chevalier, sieur de Montigny, conseiller du Roi au Parlement, – Pierre le Pesant de Boisguillebert, lieutenant général au bailliage, siège présidial de Rouen, en remplacement de Marc-Antoine de Brévedent, – Guillaume Le Brun, curé du Manoir-sur-Seine, pourvu à la chapelle de Saint-Étienne, au château de Pont-de-l'Arche, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Requête de Jean-Anne de Foville, chevalier, sieur d'Eschainville, commandant les galères du Roi à Saint-Malo, pour obtenir liquidation des droits attribués à l'office de procureur du Roi en l'Élection de Montivilliers, dont feu son père jouissait.

C. 1482. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1617-1691. – Requêtes adressées au Bureau, pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Signification, à la requête de François de La Place, procureur-syndic des habitants de Rouen, aux trésoriers de France, des protestations de nullité de cette ville contre l'ordonnance desdits trésoriers, relativement à l'aménagement du pont et à l'adjudication des ouvrages, matières dont ils n'avaient droit de connaître, « suivant l'arrêt du Conseil privé du 21 février et la réponse de Sa Majesté au quatrième article du cahier des remontrances de l'année 1616. » Signé : Fortin. – Copie des lettres de provision de Nicolas de Croismare, président en la Cour des aides de Rouen.

C. 1483. (Liasse.) – 69 pièces, papier.

1692-1697. – Requêtes adressées au Bureau, pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Édité pour l'affranchissement des cens et rentes, lods et ventes dus au Roi dans les villes et faubourgs et dans les bourgs fermés du royaume (imprimé). – Dame Claude Hallé d'Orgeville, veuve de monseigneur Dyel de Saint-Igny, en son vivant trésorier de France audit Bureau, réclame 526 livres pour le prorata des gages de son fils, dont elle était héritière. – Information sur l'utilité de la suppression de la sente Cavallé, à Bourgdun, passant sur les terres de René de Bailleul, sieur de Haltemare.

C. 1484. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1698. – Requêtes adressées au Bureau, pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Requête d'Alexandre Stoppa, chevalier, seigneur d'Outre-mancourt, major des gardes suisses, pour obtenir enregistrement des lettres de donation à lui faite par le Roi des biens de Louis-Charles Stoppa.

C. 1485. (Liasse.) – 81 pièces, papier.

1698. – Requêtes adressées au Bureau (voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Conclusions de Léonor-Agnès Huimon en faveur du curé de Doudeville, de Jean Du val, Pierre Gilles et Pierre Collé, fermiers de M. Du Buisson, intendant des finances, qu'on voulait faire condamner à l'élargissement d'une rue passant à Doudeville, au hameau de Boscmaltère.

C. 1486. (Liasse.) – 118 pièces, papier.

1699. – Requêtes adressées au Bureau (domaines), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Mandat de dépôt aux prisons royales de Rouen du commis voyer de l'Élection d'Andely, pour exaction et concussion, ledit mandat décerné sur les plaintes d'un habitant de Bacqueville. – Pierre Du Jardin, adjudicataire de la ferme du *croquet*, ou petit poids du Neuf-Marché de Rouen, requiert mandement pour faire assigner le fermier du Domaine à l'effet de se voir condamner à la résolution de son bail ; – Pierre Du Jardin, ne pouvant faire apparoir de pancarte et de tarif, avait été troublé dans la perception de ses droits.

C. 1487. (Liasse.) – 126 pièces, papier.

1699. – Requêtes adressées au Bureau (finances), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Maximilien-Constantin Auzeray de Courvaudon, conseiller au Parlement de Rouen en remplacement du feu de Tilly, – Simon Colombel, greffier de la ville et communauté d'Évreux en remplacement de Jean Bosguérard, – Armand-Claude Hallé de Clerbourg, sieur de, Courcelles et de Fourneaux, lieutenant de vol pour corneille du cabinet du Roi, et ci-devant capitaine de cavalerie au régiment Royal-Étranger, nommé gouverneur du Grand et du Petit-Andely et du Château-Gaillard, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision.

C. 1488. (Liasse.) – 144 pièces, papier ; 2 plans.

1699. – Requêtes adressées au Bureau (voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Procès entre Louis Desmares, sieur d'Orcher, et Georges-Charles Quesnel, au sujet d'un chemin au hameau de Boutteville, paroisse de Saint-Pierre-en-Port ; – accession de terrain par Adrien ssLucas, sieur de Boucourt, trésorier général de France ; plans informés. – Les habitants de la paroisse de Neuville assignés par le commis voyer de l'Élection de Gisors à comparaître au Bureau, pour se voir condamner à l'amende, faute par eux d'avoir réédifié le grand chemin le long de leurs héritages.

C. 1489. (Liasse.) – 211 pièces, papier.

1700. – Requêtes adressées au Bureau (domaines et voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Barthélémy Le Cordier de Bigards de La Londe, docteur en théologie, chanoine de Rouen, conseiller clerc, – Louis-Émery-Marc de La Ferté, commissaire aux requêtes au Parlement, – Louis Petit de Captot, premier avocat général à la Cour des aides de Normandie, – Adrien Alexandre de Hanyvel, comte de Mannevillette, marquis de Crèvecœur, président à mortier au Parlement de Paris, pourvu à l'office du greffier de police de Rouen, – David Joseph de Bordeaux, procureur du Roi au bailliage de Vernon, – Antoine de Gouy, sieur de Montgiron, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision et de maintenue de noblesse. – Antoine Couture, sieur de Chamacourt, trésorier général, remontre que la question du retablissement du pont de pierre sur la rivière de Scie à Auffay sort de la compétence de la gruerie de Longueville, qu'elle regarde les trésoriers de France, et que ledit pont doit être rétabli aux frais des seigneurs d'Auffay, lesquels doivent être assignés à cet effet.

C. 1490. (Liasse.) – 177 pièces, papier.

1701. – Requêtes adressées au Bureau (voirie et domaines), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Procès-verbal d'accession par Jacques-Philippe de Cavelier, sieur de Maucomble, trésorier de France, d'un chemin à Collemare en litige entre les sieurs d'Auteuil et de Pissy. – Requête de Pierre Mesnil, fermier des moulins de la ville d'Harfleur, pour contraindre les riverains de la grande chaussée allant à Montivilliers à la réparer et à curer la rivière pour en empêcher le débordement. – Requête de Claude Le Nepveu, procureur en la Chambre des Comptes de Normandie, contre le sieur Cousin, secrétaire du Roi, qui l'accusait d'avoir bouché plusieurs chemins à Conteville. – Contestations entre Charles Regnault, fermier des domaines de la Généralité de Rouen, demandeur, et Charles Bourrelier, maître de l'hôtellerie du *Soleil d'Or*, faubourg Cauchoise, défendeur, les religieux de Fécamp intervenant dans l'affaire à cause de leur haute justice de Saint-Gervais. Il s'agissait d'un paquet remis en garde à l'hôtelier par un inconnu, et composé d'une courte-pointe de damas à fleurs, de cinq serviettes de damas par figures, et de trois autres à grain d'orge ; l'hôtelier les avait fait crier par la ville de peur qu'on ne l'accusât de recel. Le domaine réclamait le paquet ; l'abbaye de Fécamp y prétendait comme à chose *gaive* (sans maître), en vertu de l'article 604 de la coutume ; elle obtint gain de cause, mais les dépens de l'hôtelier durent être payés par privilège.

C. 1491. (Liasse.) – 18 pièces, papier.

1702. – Requêtes adressées au Bureau (voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Information au sujet d'une sente à Gouy sur laquelle le sieur Baillard était accusé d'avoir empiété. – Mention de poiriers de *grossmesnil* plantés dans le jardin dudit Baillard, notamment d'un vieux poirier de *grossmesnil* ayant plus de soixante ans.

C. 1492. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1703. – Requêtes adressées au Bureau (voirie et domaines), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Ordonnance et affiche pour l'adjudication du pavé de Rouen. – Louis Baillard, sieur du Parc, auditeur à la Chambre des Comptes, requiert mandement contre Thomas Du Moncel, sieur de Gouy, qui avait voulu s'arroger droit de passage et de chemin à

travers sa propriété. On cite comme abornement le fossé de la vigne. – Accession par Louis Costé, trésorier de France, d'une rue publique à Letteguive, sur laquelle on accusait le curé Laurent Petit d'avoir empiété en faisant construire le mur de son presbytère. – Nicolas-Pierre Camus de Pontcarré, premier président, – Pierre Le Guerchois, procureur général au Parlement de Normandie, – Jean de Lesdo, sieur de La Rivière, procureur général, – Thomas Paulmier, président en la Cour des aides, – Bruno-Emmanuel de Motteville, premier président en la Chambre des Comptes, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision.

C. 1493. (Liasse.) – 128 pièces, papier.

1703. – Requêtes adressées au Bureau (finances), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – François Perchel, procureur du Roi au bailliage de Rouen, – Jacques Colleaux, vicomte de Caudebec, – François Grégoire, substitut au bailliage et vicomté du Havre, – Dauphin Piot, ancien archer de la compagnie du prévôt général de la haute Normandie, – Nicolas Hay, archer, garde de la connétablie et maréchaussée de France au bailliage de Pont-Audemer, – Louis de Sacy, avocat au Conseil du Roi, conseiller de Sa Majesté, maison et couronne de France à la Cour des aides, – Jean-Baptiste Robillard d'Avrigny, receveur au change en la Monnaie de Rouen, – Jacques de L'Hôpital, lieutenant de maire de Nonancourt, – Pierre Le Loup, contrôleur des quittances des receveurs des tailles de l'Élection de Pont-l'Évêque, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision.

C. 1494. (Liasse.) – 63 pièces, papier.

1704-1706. – Requêtes présentées au Bureau (finances et domaines), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Procès contre les tanneurs de Rouen pour se voir condamner à remettre une pierre servant de couverture à La Renelle (ruisseau). – Procès entre Louis de Bihorel, conseiller en la Chambre des Comptes, et les nommés Le Roux et Valois, qu'il accusait d'avoir entrepris de fermer les chemins et routes étant sur les biens communaux d'Anneville. – Antoine de Saint-Ouen, visiteur, vendeur de poisson frais, sec et salé, à Rouen, requiert l'enregistrement de sa quittance de finances, montant à 2,000 livres. – Ordonnance de la Chambre contre certains particuliers qui s'étaient permis de changer le chemin du Bas-Caumont, chemin royal et de charroi allant rendre dans tout le pays du Roumois, notamment au Bourgachard, pour le faire passer à 600 pieds de distance de sa direction primitive.

C. 1495. (Liasse.) – 134 pièces, papier.

1706. – Requêtes présentées au Bureau (finances), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Michel Sublé, marquis d'Heudricourt, conseiller d'État, grand louvetier de France, adjudicataire de la haute justice de Bezu et de Saint-Éloi, – Étienne Moreau, président, – Pierre Crestien, lieutenant en l'Élection d'Évreux, – Robert Thierry, président au grenier à sel d'Honfleur, – François Bertengles, procureur du Roi en la Maîtrise de Lyons, – Nicolas d'Auberville, bailli du comté d'Eu, subdélégué ès villes d'Eu et Tréport en l'Intendance de la Généralité de Rouen, office créé par édit du mois d'avril 1704, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision.

C. 1496. (Liasse.) – 137 pièces, papier.

1707-1709. – Requêtes adressées au Bureau (voirie et finances), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Procès contre Jean Fossé, hôtelier à Luneray, pour prétendue usurpation sur la rue publique dans la construction d'un bâtiment. – Extrait d'actes de l'état civil de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Couture de Bernay, concernant Pierre Lemaître, sieur du Fieftiqué, officier de Son Altesse Royale feu Mademoiselle. – Avis imprimés pour prévenir certains bourgeois de Rouen de faire paver devant leurs maisons, signés : Ribart, voyer pour le Roi en la vicomté de Rouen. – Guillaume de Housseville, Germain L'Honoré, Jean Nicolle Des Fontaines, Balthazar Néel, François Lenoble et François Du Vivier, médecins du collège de Rouen, requièrent vérification de leurs quittances de finances pour le rachat de leur capitation. – Requête de

Gabriel-Claude d'O, chevalier, sieur de Franconville, pour obtenir enregistrement des lettres de don de droits de reliefs et de treizième du fief de Villers.

C. 1497. (Liasse.) – 127 pièces, papier.

1710. – Requêtes adressées au Bureau (finances et voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Pierre de La Tour, président et lieutenant général au bailliage de Gisors, – Samuel Albo, contrôleur des registres d'état civil d'Évreux et Pont-de-l'Arche, – Jean Bonté, prévôt et maire de Gisors, – Jean Maille, lieutenant de maire à Louviers, – Nicolas Dufour, maire perpétuel ancien de Magny, – Pierre Levavasseur, maître des ports de Rouen, – les six vendeurs de poisson frais, sec et salé de la même ville, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances.

C. 1498. (Liasse.) – 105 pièces, papier.

1710. – Requêtes adressées au Bureau (finances et voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – François Lorgeril, lieutenant criminel en l'Élection d'Arques, – Robert Cresté, procureur du Roi au bailliage de Caudebec, – Jean Legrix, sieur d'Heurteauville, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Pont-Audemer, – Gaspard Abeil, secrétaire de feu le maréchal de Luxembourg et de la province de Normandie, requièrent vérification de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances.

C. 1499. (Liasse.) – 129 pièces, papier.

1710. – Requêtes adressées au Bureau (domaines), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – « Lots des anciens propres et des acquêts de feu M. André de La Tour, archer de la maréchaussée du bailliage de Gisors, présentés par sa veuve, Marguerite Viel, à Louis Hérault, receveur général des domaines. » – Supplique d'Alexandre-François de Carrey, chevalier, sieur de Saint-Gervais, conseiller au Parlement de Normandie, ayant épousé Marie-Anne-Alexandre-Cécile de Martainville de Thionville, contre le domaine, qui prétendait que les biens de ladite dame étaient soumis à la garde noble.

C. 1500. (Liasse.) – 73 pièces, papier.

1712-1713. – Requêtes présentées au Bureau (finances, voirie, alignements), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – François Chauffer, fils d'Isaac Chauffer, en son vivant receveur des tailles de Pont-l'Évêque, requiert répétition de deniers sur le sieur Deslandes, pourvu dudit office.

C. 1501. (Liasse.) – 155 pièces, papier.

1714. – Requêtes présentées au Bureau (finances et voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Pierre Le Duc, greffier de police de Caudebec, – Jacques Rotrou, conseiller du Roi, élu en l'Élection d'Évreux, – Denis Berée de Courpont, avocat au Grand-Conseil, président en celle de Gisors, – Jean-Baptiste Lemoine, président au grenier à sel de Vernon, – Jacques de Lécluse, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, – Ange de Garnier, gouverneur de Chaumont en Vexin, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances. – Requête de Marie-Anne d'Espinay, demoiselle de Saint-Luc, pour obtenir enregistrement des lettres patentes données à Versailles, le 30 septembre 1706, qui lui confèrent les droits de lods et ventes dus à cause de la vente par elle faite au sieur Legendre de Collande de la châellenie de Gaillefontaine et de la seigneurie de Beaussaut et Bezancourt.

C. 1502. (Liasse.) – 129 pièces, papier.

1714. – Requêtes adressées au Bureau (domaines), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – David Amoutons, curé de Fresnes-le-Plan, tuteur de l'enfant mineur de Guillaume Amoutons, demande autorisation de faire saisir les biens meubles déposés dans une maison de la rue Haranguerie, dépendant de la succession de la dame Carré, qu'Adrien Gontier,

fermier des domaines, réclamait à titre de déshérence. – Requête de Charles Lamoureux, doyen des gardes de la prévôté de l'Hôtel, donataire, en vertu de lettres patentes, des biens ayant appartenu aux filles de Daniel Mayet contre Jean Le Roux, tailleur de Paris, se prétendant créancier dudit Mayet.

C. 1503. (Liasse.) – 69 pièces, papier.

1714. – Requêtes présentées au Bureau (voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Procès entre Georges Lesueur et Jean-Baptiste France, marchands à Rouen, au sujet des sentes ou forières de La Barguette et le Mont-aux-Prêtres, à Croisset ; – enquête à ce sujet. – Adjudication des ouvrages à faire à la chaussée de Croisset et de Canteleu ; – devis des ouvrages à faire pour réédifier cette chaussée. – Devis des travaux à exécuter au Petit-Bouvreuil, à Rouen, pour l'écoulement des eaux. – Enquête au sujet de chemins à Guenonville, partant l'un de La Mare-Patin pour aller à Barneville, l'autre de La Marc-Gourdan au hameau de La Mare-Guibard, pour aller d'Yville à l'église du Lendin. Il s'agissait de savoir si c'étaient des chemins publics, comme le prétendait Jean Le Forestier, sieur de Guenonville, secrétaire du Roi, contre Charles Du Busc, premier aumônier de l'artillerie de France et aumônier de Son Altesse Royale Madame.

C. 1504. (Liasse.) – 120 pièces, papier.

1715-1719. – Requêtes adressées au Bureau (domaines, finances, voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – M. Chevalier, curé de Bosgouët, et six anciens paroissiens certifient que le chemin de l'église du Bosgouët à Pont-Autou et à la Bouille, interrompu depuis peu par la barrière de M. Morieult, avait toujours été ouvert jusqu'alors. – Guillaume Haillet, lieutenant criminel au bailliage et siège présidial de Rouen, greffier garde-minutes à la chancellerie du Parlement, – Ambroise Gaudin, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances.

C. 1505. (Liasse.) – 124 pièces, papier.

1720. – Requêtes adressées au Bureau (finances), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Pierre de Becdelièvre, marquis d'Hocqueville, premier président en la Cour des aides, – Louis Haillet, lieutenant général criminel au bailliage de Rouen, – Nicolas Bourdin, lieutenant particulier eu l'amirauté de Dieppe, – Nicolas de Launay, greffier du bailliage de Pont-Audemer, – Pierre-Georges Le Febvre de Vatimesnil, secrétaire audiencier en la chancellerie près le Parlement de Rouen, – Alexandre Le Cerf de La Viéville, garde des sceaux en la même chancellerie, – Pierre Duval, sieur du Coudray, secrétaire du Roi, – la communauté des loueurs de chevaux en la ville de Rouen, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances. – Supplique de Guillaume-François Boistard, sieur de Prémagny, correcteur en la Cour des Comptes, aides et finances, à l'effet d'obtenir enregistrement de ses lettres d'anoblissement.

C. 1506. (Liasse.) – 134 pièces, papier.

1721-1724. – Requêtes adressées au Bureau (finances et voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Plainte de Jean Hue, sieur de La Rocque, doyen de l'église de Rouen, titulaire de la chapelle de la Belle-Verrière, et de Louis du Jarier-Bresnard, curé de Saint-Sever, contre un nommé Dupas, curandier du Petit-Quevilly, pour avoir fait boucher le chemin nommé la chaussée du Bosc. – Procès-verbal des mutations, réunions, détériorations et améliorations de fiefs faites par le comte de Belle-Isle dans les domaines d'Andely, Gisors et Lyons, ledit procès-verbal dressé par Nicolas Lemaistre, sieur de Claville, Claude-Nicolas Marc, Jean-François de Paul, conformément à une ordonnance du Bureau.

C. 1507. (Liasse.) – 127 pièces, papier.

1724. – Requêtes adressées au Bureau (finances et domaines), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Inventaire de la succession du sieur de Courcelles, curé de la seconde portion de la paroisse de Pormor, adjugée au Roi à droit de déshérence. – Ordonnance

pour l'enregistrement du don fait à Charles Doullé, sieur de Bertreville, des biens de Charles Saquet, lieutenant général au siège royal de Lyons ; Charles Doullé étant mort, l'enregistrement était requis par son frère Nicolas Doullé, curé de Boissey. – Requêtes au nom du domaine présentées par Robert Cabucil de Langrune, conseiller du Roi, contrôleur général des finances, domaines et bois de la Généralité de Rouen, – Armand de La Porte, – Christophe Linart Davelay, secrétaires du Roi près le Parlement de Rouen, – Pierre de La Tour, propriétaire de l'office de lieutenant général de police ancien d'Andely, – Joseph Fiquet Du Bocage, receveur des tailles de l'Élection d'Arques, – Antoine Costard de Hautot, commandeur de Villedieu-en-la-Montagne, près Gournay, requièrent vérification de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances.

C. 1508. (Liasse.) – 147 pièces, papier.

1724. – Requêtes adressées au Bureau (domaines et finances), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Jacques-Henri Du Tot, seigneur de Varneville, conseiller au Parlement, – Robert Blondel, avocat du Roi en l'Élection d'Arques, – Charles-Robert Le Cousturier de Pithienville, lieutenant général criminel au bailliage d'Évreux, – Claude Paris, procureur du Roi ancien de la Maîtrise des eaux et forêts de Pont-de-l'Arche, – Nicolas Morisset, lieutenant de maire ancien et mi-triennal de Caudebec, – Marin Marque, conseiller ancien mi-triennal alternatif de Neufchâtel, – Charles Le Comte, receveur des deniers patrimoniaux de Nonancourt, – Pierre Lengeigneur, ancien lieutenant de maire à Pont-Audemer, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision.

C. 1509. (Liasse.) – 184 pièces, papier.

1725. – Requêtes présentées au Bureau (domaines et voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Jean-Baptiste-Gabriel Caumont, sieur de Gauville, demande mandement pour faire assigner certains particuliers qui s'opposaient au changement d'un chemin dit le chemin du Bourg d'Ault à Paris. – Plainte de Marie-Thérèse Tiercet, maîtresse de la poste et fermière des carrosses et messageries de Rouen à Dieppe et retour, au sujet du mauvais état des routes : « Les voitures qui, d'ordinaire, arrivent en un jour de Dieppe à Rouen, y peuvent maintenant arriver à peine en deux, et encore les chevaux crèvent-ils après être arrivés. » – Adjudication définitive et au rabais par Jean Lemarchand, sieur de La Clémentière, trésorier de France, à Nicolas Cousture, charpentier, des réparations à faire aux bâtiments de l'Élection de Caudebec.

C. 1510. (Liasse.) – 179 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1725. – Requêtes adressées au Bureau (finances), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Guillaume Le Baillif-Mesnager, avocat général au Parlement, – Charles Lemercier, avocat du Roi au siège présidial d'Andely, – Pierre de Larrey, seigneur de Haineville, ci-devant titulaire de l'office de lieutenant général au siège de Cany démembré de Caudebec, – Yvelin de Béville, ancien président en l'Élection, – Charles Hanoy, procureur du Roi à l'amirauté de ladite ville de Caudebec, – Georges d'Hostel, substitut au bailliage, prévôté et vicomte de Gisors, – Nicolas Delauney, assesseur au bailliage de Pont-Audemer, – Paul Mottet, facteur d'orgues à Évreux, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances.

C. 1511. (Liasse.) – 94 pièces, papier.

1725. – Requêtes adressées au Bureau (voirie et finances), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Enquête pour changement de chemin à Gauville. – Pierre-Jacques-Papavoine de Canapeville, conseiller clerc, – Pierre-Robert Dandasne, conseiller au Parlement de Normandie, – Michel Duval, conseiller du Roi, garde-marteau en la Maîtrise particulière des eaux et forêts d'Arques, – François Bonnet, sieur de Valleville, ancien major des côtes, – Nicolas-François de Cantel, sieur de Parfontaine, et Marie-Marguerite de Bonnechose, son épouse, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances.

C. 1512. (Liasse.) – 144 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1726. – Requêtes adressées au Bureau (domaines), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – État dressé par M. Jean Lemarchand, sieur de La Clémentière, trésorier de France, de la succession du sieur Alexandre de Manneville, à Rouen, rue Bouvreuil, appartenant au Roi, à titre de déshérence. – Inventaire du procès commencé extraordinairement en la Chambre du Domaine de la Généralité de Rouen contre sept particuliers constitués prisonniers aux prisons de la Cour des aides, comme prisons empruntées pour crime de rébellion.

C. 1513. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1726. – Requêtes adressées au Bureau (finances, voirie, domaines), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Alexandre de Lattaingant, conseiller au Parlement de Paris, – Nicolas de Fremont d'Auneuil, marquis de Charleval, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, – Charles Doubleau, greffier en chef au bailliage d'Ézy, – Charles-Robert Papou, garde marteau en la Maîtrise de Lyons, – Marthe Louvel, veuve de Louis Osmont, secrétaire du Roi, – Nicolas Rohard, prévôt forain de la châtellenie royale de Chaumont-en-Vexin, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances. – Étienne Deperier, capitaine de vaisseau, – François de Quintanadoine, sieur de Boisguérard, – Antoine-Jean-Baptiste de Quintanadoine, sieur de Brétigny, et Marin-André de Quintanadoine, sieur de Bretteville, requièrent enregistrement de leurs lettres d'anoblissement et de maintenue de noblesse.

C. 1514. (Liasse.) – 122 pièces, papier.

1726-1728. – Requêtes adressées au Bureau (finances), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Procès-verbal d'ouverture faite de la poche ou sac des papiers censés inutiles d'Alexandre de Manneville. – Charles-Antoine de Lux, sieur des Rousseaux, – Jacques Colleaux, vicomte de Caudebec, lieutenant général de police, – Brian Macdermot, lieutenant dans un régiment irlandais, donataire des biens de feu Robert Macdermot, son frère, mort à Rouen, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision et de don.

C. 1515. (Liasse.) – 172 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1728. – Requêtes présentées au Bureau (finances et voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Denis Lormier, avocat en la vicomté d'Auge, – Michel-Alexandre Lemaistre, président au bailliage et siège présidial de Caudebec, – Guillaume Le Diacre, sieur du Mesnil des Essarts, lieutenant de MM. les maréchaux de France dans le bailliage de Rouen, – Georges Hébert de Saint-Maurice, trésorier, receveur et payeur ancien mi-triennal des gages des officiers de la chancellerie près le Parlement de Normandie, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances. – Affiche du devis des réparations à faire au moulin à huile situé à Villy près Melleville, de la confiscation du sieur de Pierrepont, ci-devant occupé par Jean Lequien.

C. 1516. (Liasse.) – 148 pièces, papier.

1728. – Requêtes adressées au Bureau (domaines), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Tarif des droits des marchés et places domaniales de Rouen, pour le sieur Philippe Pérard, bourgeois de Paris, qui s'en était rendu adjudicataire. – Pierre-Robert Le Cornier, chevalier, seigneur de Cideville, conseiller au Parlement de Rouen, requiert décharge d'une amende à laquelle son fermier de la paroisse de Sainte-Marguerite avait été condamné pour fait de voirie. – Inventaire dressé par François-Nicolas Maillet, sieur de Boullé-Morin, trésorier de France, chez M^e Jean Lucas, receveur ancien des tailles de l'Élection d'Andely.

C. 1517. (Liasse.) – 87 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1729. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, finances, voirie), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Sentence portant que Charles Lefebvre, fermier de partie des terres dépendant des fiefs de Lardinière et Jauge d'Arques, appartenant aux représentants de feu

Isaac Lemarié, sera tenu de payer à Claude Nérot, receveur général de la Généralité de Rouen, les droits de reliefs dus au Roi. – Avis de MM. Lemassif, Martin, Piedeloup, maire et échevins de la ville et bailliage de Pont-de-l'Arche, *de commodo et incommodo* de l'avant-solier d'une maison rue Sainte-Marie, appartenant à messire Jacques de Routier, chancelier et chanoine de l'église de Rouen.

C. 1518. (Liasse.) – 124 pièces, papier.

1729. – Requêtes présentées au Bureau (domaines), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Inventaire et procès-verbal de la succession du nommé Alexandre Bosquier, rue du Petit-Musc, à Rouen. – Procès-verbal des ouvrages faits au moulin à huile de Villy.

C. 1519. (Liasse.) – 99 pièces, papier.

1729. – Requêtes adressées au Bureau (domaines et finances), pièces produites à l'appui, ordonnances rendues en conséquence. – Procès-verbal de plantation de bornes entre les pâtures appartenant à Dom Louis-François Bertran, aumônier titulaire du prieuré de Sainte-Foy de Longueville, et les pâtures dites de Longueville, appartenant au Roi. – Jacques Duval, sieur d'Eprenesnil, président au grenier à sel du Havre, – Louis Hermant, trésorier receveur et payeur alternatif et mi-triennal des gages des officiers de la chancellerie près le Parlement de Rouen, – Jean-François de Gaude, mestre de camp de cavalerie, – François Subtil, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, – Paul d'Albert, abbé de Saint-Victor-de-Cerisy, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances.

C. 1520. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1731. – Requêtes adressées au Bureau (finances, domaines, voirie) ; pièces à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Copie des lettres du Roi qui nomment Jean-Baptiste-François Le Cordier de Bigards, seigneur de La Heuze et de La Londe, président à mortier à la Cour de Parlement de Rouen. – Jacques Billard, procureur du Roi au bailliage de Rouen ; – Joseph-Pierre-Guérard, sieur du Vaudreuil, procureur du Roi en la vicomté d'Arques ; – François de Tunes, procureur du Roi au siège de Grainville-Ia-Teinturière ; – Pierre Bridelle, docteur en Sorbonne, vicaire général et official de l'archevêque, et prieur commendataire du prieuré de Beaulieu ; – Louis de Bonnechose, curé de Gamaches, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision – Enquête faite par André de Nepveu, sieur de Blangy, trésorier de France et grand voyer en la Généralité de Rouen, au sujet d'une sente à Boisbordel en litige entre François-Jean-Baptiste Bonissent, sieur d'Arlençon, et M. de Civile-Saint-Mars, conseiller au Parlement.

C. 1521. (Liasse.) – 148 pièces, papier.

1732. – Requêtes adressées au Bureau (finances, voirie, domaines) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Gabriel-Nicolas Carrel, sieur de Maisonval, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Cany ; – Gabriel Le Rouyer, sieur de Menuchon, élu en l'Élection d'Évreux ; – Louis-Étienne Raisin Dumarets, grènetier au grenier à sel d'Harfleur ; – Louis-Adrien Plaimpel, lieutenant civil et particulier au siège de l'amirauté du Havre ; – Antoine Doubleau, maître chirurgien à Darnetal, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision ou de quittances de finances. – Requête de Joseph d'Albon, prince d'Yvetot, pour la réparation de la rue d'Avallaville à Yvetot.

C. 1522. (Liasse.) – 95 pièces, papier.

1732. – Requêtes adressées au Bureau (voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à Louis Le Houas, maçon ; – à Romain Lefortier, moulinier ; – à Robert Dezaubris, marchand drapier, pour maisons à Darnetal ; – à Pierre Baudouin, chevalier, seigneur de Gonseville, conseiller au Parlement de Normandie, pour une maison à Rouen, rue des Cordeliers, qu'il désire aumôner auxdits religieux ; – à Jean-Charles Tardif, ancien officier des cinquante francs-archers de ladite ville, pour une maison rue du Ruissel.

C. 1523. (Liasse.) – 141 pièces, papier.

1733. – Requêtes adressées au Bureau (voirie, finances, domaines) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Contestation à propos de voirie entre Jean Asse, curé de Veulettes, et Jean Eude, sieur d'Eudeville. – Les directeurs et maîtres de la poste courante et voiture publique de Rouen à Dieppe remontent que les chemins sont totalement en ruine par la faute des riverains, de sorte que les voituriers, messagers et postillons ne peuvent faire leur route pour le service du Roi et du public sans être exposés à des pertes considérables, notamment depuis la côte de Mont-de-Caux de Dieppe jusqu'à plus d'une lieue en deçà. – Adrien Ledoux de Bacquepuis, procureur du Roi au bailliage et siège présidial d'Évreux ; – François-Philippe de Folleville, procureur du Roi en l'Élection de Lyons ; – Romain Boutry, garde général de la maîtrise des eaux et forêts de Pont-de-l'Arche, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision.

C. 1524. (Liasse.) – 85 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1734. – Requêtes présentées au Bureau (finances, domaines, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Jacques Varnier, vicomte de la vicomté de l'Eau de Rouen ; – Michel Hennin, procureur du Roi au bailliage de Magny ; – Pierre Morin, procureur du Roi en l'Élection de Pont-de-l'Arche ; – Charles Tourolle, receveur général ancien et mi-triennal, et receveur général alternatif et mi-triennal des domaines et bois de la Généralité ; – Bernard-Richard Bourdet, contrôleur à la marque des cuirs à Pont-Audemer, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Procès entre Abel Toussaint de Thiville, comte de Bapaume, seigneur de Manneville-la-Raoul, et François Harel, fossoyeur, prévenu d'avoir enterré plusieurs personnes dans le grand chemin qui passe devant la porte de l'église de ladite paroisse de Manneville.

C. 1525. (Liasse.) – 144 pièces, papier.

1735. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, finances, voirie, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Robert de Lorme, architecte de Rouen, demande alignement pour la réédification de sa maison le long de l'Eau-de-Robec, vis-à-vis de la Croix-Verte. – Jean-Baptiste de La Rue, docteur en Sorbonne, conseiller clerc au Parlement ; – Jacques Ruault, élu en l'Élection d'Évreux ; – François de Morgeot, sieur de Saint-Ouen, procureur du Roi au bailliage d'Orbec ; – Louis Mordant, lieutenant général civil et criminel ancien, et lieutenant général civil de nouvelle création du bailli de Gisors en la vicomté de Vernon ; – François-Marie de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, bailli de Gisors ; – Nicolas Gamare, maire ancien mi-triennal et alternatif d'Honfleur, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision.

C. 1526. (Liasse.) – 108 pièces, papier.

1736. – Requêtes adressées au Bureau (domaines, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Louis de Becdelièvre, marquis de Cany, demande la permission de construire un éperon en pierre de taille du côté des grands degrés appelés communément les degrés du bailliage, à son hôtel de Rouen. – Demande par les PP. Jésuites d'alignement pour un bâtiment rue des Jésuites. – Pierre Gilles, lieutenant en l'Élection d'Andely ; – Jacques de L'Homme, élu en l'Élection d'Évreux ; – Pierre-Charles Aubron, conseiller en celle de Pont-Audemer ; – Jean d'Ivry, receveur ancien des tailles de ladite ville de Pont-Audemer ; – Frédéric-Jérôme de Roye de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges et prieur commendataire de Bonnenouvelle, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision.

C. 1527. (Liasse.) – 115 pièces, papier.

1737. – Requêtes adressées au Bureau (domaines, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Louis-François Baudry, sieur de Neuville, demande mandement pour assigner sa mère, tant en son nom que comme tutrice de Nicolas-Laurent-Jean Baudry, son frère, afin de défendre conjointement, contre le prince de Conti, dans l'instance concernant la succession du sieur de Vattebosc. – Requête de François Du Busc, entrepreneur ordinaire de la réparation des grands chemins et chaussées de la Généralité, aux fins d'avoir

exécutoire contre certains particuliers, pour travaux de réparation par lui faits au grand chemin de Rouen à Dieppe, depuis La Loge-aux-Pauvres jusqu'à Touvents, à raison de 20 sous par journée d'ouvrier et de 8 livres pour son banneau. – Procès-verbal de visite d'un chemin dit le chemin du Roi, à Saint-Pierre-de-Manneville, prétendu inutile, et dont le changement était demandé par Jean-Baptiste de Fergeol, sieur de Villers.

C. 1528. (Liasse.) – 60 pièces, papier.

1737. – Requêtes présentées au Bureau (domaines) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Procès-verbal de visite par Jean-François Lhomme, trésorier de France, d'une maison au Havre, rue Saint-Pierre, provenant de la déshérence de la femme Fromage. – Jeanne Le Page, fermière de la place domaniale de La Croix-de-Pierre, à Rouen, conjointement avec plusieurs autres femmes tenant des places par sous-branchement, demande qu'il soit fait défense aux bouchers et charcutiers de faire brûler leurs porcs sur ladite place.

C. 1529. (Liasse.) – 61 pièces, papier.

1737. – Requêtes présentées au Bureau (alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Les correcteur et religieux Minimes, – les intendants du chapitre de la cathédrale, – les commissaires administrateurs de l'hospice général des Valides, – Jean-Baptiste de Saint-Gervais, official métropolitain de Rouen, demandent alignement pour des maisons sises en ladite ville.

C. 1530. (Liasse.) – 60 pièces, papier.

1738. – Requêtes présentées au Bureau (alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Requêtes présentées aux fins d'obtenir alignement pour des maisons à Rouen, par : Jacques Hesbert, maçon entrepreneur, au nom du sieur de La Tourelle, capitaine de cavalerie ; – Pierre Barjolle, entrepreneur, au nom de M. Prével, commissaire enquêteur et de police au bailliage, et de M. le marquis de Bosclehard ; – Nicolas Loyer, architecte, au nom de Marin Le Houé, procureur au bailliage.

C. 1531. (Liasse.) – 75 pièces, papier.

1739. – Requêtes adressées au Bureau (finances, domaines) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Raoul Ruault de Beaulicu, conseiller au siège présidial d'Évreux ; – Jacques Prémord, grènetier au grenier à sel d'Honfleur ; – Pierre Ducreux, greffier en la gruerie de Routot ; – François Roussel-Duprey, procureur du Roi en l'Élection de Pont-1'Évêque ; – Jacques d'Hostel, secrétaire de la province de Normandie ; – Marin Gruchet, maire perpétuel ancien mi-triennal de l'Hôtel-de-Ville de Fécamp, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision ou de leurs quittances de finances. – Inventaire des biens de Joseph Brozet, mulâtre de la Guadeloupe, ouvrier de François Sénéchal, manufacturier en écaille, décédé sans héritiers.

C. 1532. (Liasse.) – 106 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1739. – Requêtes présentées au Bureau (domaines) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Michel Du Busc, entrepreneur des ouvrages du Roi pour les ponts et chaussées, adjudicataire de l'entretien de la route de Rouen à Paris par Vernon, se plaint de ce que le fermier du péage de Pont-de-1'Arche prétend l'assujettir aux droits d'usage pour le passage sur le pont de Pont-de-1'Arche des banneaux destinés au transport du sable et du pavé. – Droits de treizième réclamés de Joseph-Louis Leprince, pour biens achetés dans l'Élection de Pont-Audemer. – Requête de Claude Nérot, receveur général des finances et bois de la Généralité, contre Nicolas Dcshayes, garde des forêts du Roi, demeurant au hameau de Louraille, paroisse de Notre-Dame-de-La-Londe, pour le paiement d'un droit de treizième.

C. 1533. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1739. – Requêtes présentées au Bureau (voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Délibération du syndic et des habitants de Bellencombre, assemblés au son de la cloche à l'issue de la messe paroissiale, en présence de Jean-Baptiste Le Sauvage, curé du bourg ; on fera les réparations réclamées par le procureur du Roi ; pouvoir est donné au syndic d'agir contre les refusants ; – on rétablira au moyen de corvées, auxquelles tous seront assujettis suivant leur état et leur capacité, la ravine tendant de Saint-Ouen et des Innocents à Bellencombre, le chemin royal de Bellencombre à Eu que suivent les troupes allant de Saint-Victor à Eu ; le bois nécessaire est promis par la comtesse de Gères ; l'urgence desdites réparations est démontrée, personne ne pouvant apporter de denrées à Bellencombre sans péril ; des personnes sont demeurées plus de deux jours embourbées et ont même failli périr.

C. 1534. (Liasse.) – 124 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1740. – Requêtes adressées au Bureau (domaines, finances) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Pierre d'Épinay, substitut au bailliage d'Arque ; – François-Romain Lemarchand, conseiller à celui de Caudebec ; – Martin Boullenc, procureur du Roi au grenier à sel de Dieppe ; – Balthazar de Verton, procureur du Roi au grenier à sel d'Eu et de Tréport ; – Philippe Piquet, élu en l'Élection de Gisors, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Apposition de scellés et répertoire chez dame Cécile de Massolay, au faubourg d'Eauplet, paroisse de Bon-Secours, dont la succession a été adjugée par extraordinaire au domaine du Roi.

C. 1535. (Liasse.) – 66 pièces, papier.

1740. – Requêtes adressées au Bureau (domaines, voirie générale) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Jean-Louis Lamy, sieur de Quibermont, capitaine garde-côte de la capitainerie de Saint-Aubin-sur-Mer, déclare ne posséder de son chef et de celui de demoiselle Marie-Marguerite Margue aucuns biens-fonds qui aient servi aux murs, remparts, fossés et fortifications de Neufchâtel. – Même déclaration de maître Adrien Bezuél, lieutenant criminel au bailliage de Neufchâtel ; – de Casimir Godefroy, sieur d'Ugoville, docteur en médecine au même lieu. – Procès-verbal de l'état de la petite rue Saint-Jean, à Rouen, dressé par M. Gaspar Arvillon de Sosay, grand voyer au Bureau.

C. 1536. (Liasse.) – 73 pièces, papier ; 1 plan.

1740. – Requêtes adressées au Bureau (alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à l'abbé de Boutigny pour une maison qu'il désire construire rue du Jardin-au-Blanc, sur le lieu dit le Jardin-au-Blanc ; – à Bernardin-François Cadot, chevalier, marquis de Sébéville, châtelain de Montérolier, ci-devant mestre de camp de l'ancien régiment de dragons de Languedoc, pour une maison rue de Tirelinceul, à Rouen ; – aux pénitents de Pont-de-l'Arche, pour la reconstruction de leur église (plan annexé au procès-verbal).

C. 1537. (Liasse.) – 169 pièces, papier.

1741. – Requêtes adressées au Bureau (domaines, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Délibération des habitants de Torey-le-Petit pour la réparation d'un pont de pierre en leur paroisse. – Apposition de scellés chez le sieur de La Motte, curé d'Allouville, décédé sans héritiers. – Procès-verbal de visite d'un puits mitoyen à Rouen, rue du Crucifix, à la maison où pend pour enseigne : *la Chèvre des Vignerons*. – Testament de François Brequehais, décédé à Martot sans héritiers. – Ordonnance qui condamne le sieur Chevalier, élu à Caudebec, à remettre en état le, grand chemin royal le long de son héritage, à Saint-Pierre-en-Port.

C. 1538. (Liasse.) – 95 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1741. – Requêtes présentées au Bureau (finances, domaines) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Pierre-Jacques Le Vicomte, de Saint-Hilaire, demande l'enregistrement des lettres d'union des fiefs de Fréville et de Ruffault en un plein fief de chevalier, sous la dénomination de Saint-Hilaire-le-Vicomte. – Procès-verbal de visite du pont et du moulin de

La Pannevert, paroisse de Saint-Gilles-de-Répainville. – Inventaire chez le sieur Henri-François Pinchon, chargé du recouvrement des droits domaniaux et seigneuriaux de la Généralité, et ancien trésorier de la paroisse de Saint-Nicaise de Rouen. – Succession du sieur Georges Gordon, adjudgée au Roi par ordonnance de la Chambre du domaine.

C. 1539. (Liasse.) – 121 pièces, papier.

1741. – Requêtes adressées au Bureau (alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à la communauté des commissaires de police propriétaires de leur *étude* attenante au bailliage ; – à Thomas-Toussaint Mouchel, doyen des capitaine de la compagnie des cent-quatre arquebusiers ; – à Alexandre Bigot, chevalier, sieur de Monville, président à mortier au Parlement de Normandie, pour maisons sises à Rouen.

C. 1540. (Liasse.) – 93 pièces, papier.

1742. – Requêtes adressées au Bureau (domaines et finances) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Requête d'Augustine Hélène Le Pelletier, veuve de Pierre Godard, marquis de Belbeuf, aux fins de la vérification des lettres de don à elle fait par le Roi de la garde noble de ses enfants mineurs. – Apposition des scellés chez Anne Toussaint, demeurant à Rouen, rue des Charrettes, décédée sans héritiers.

C. 1541. (Liasse.) – 58 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1742. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Procès-verbaux de scellés, inventaires, recensement des meubles, papiers, livres, faïences appartenant à la succession Nicolas Fouquay, maître de manufacture de faïence à Saint-Sever, né à Paris en 1686, acquéreur par contrat du 16 mars 1720 de la faïencerie do Poterat de Saint-Étienne, décédé sans héritiers connus. – Mention de documents concernant l'histoire de la faïence à Rouen, notamment des lettres patentes du 15 décembre 1647, accordées à Nicolas Poirel de Granval, et des arrêts du Parlement qui en ordonnèrent l'enregistrement. – Importance de la manufacture de Fouquay attestée par l'inventaire de ses marchandises.

C. 1542. (Liasse.) – 51 pièces, papier.

1742-1743. – Requêtes présentées au Bureau (alignements, domaines) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à Claude-Emmanuel Langlois, sieur de Colmoulins, président à mortier au Parlement ; – à Jean-François Le Febvre Du Plys, sieur de Franqueville, conseiller du Roi, juge en la Monnaie de Rouen, pour maisons sises en cette ville. – Ordonnance pour le sieur Louis-Jean-Jacques Delisle, marquis de Marivault, propriétaire à titre d'engagement des domaines de la vicomte de Caudebec, qui enjoint aux propriétaires de passer déclaration dans trois mois des héritages mouvants du Roi, à peine de réunion.

C. 1543. (Liasse.) – 63 pièces, papier.

1744. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à M. Pain, curé de Saint-Vigor, pour son presbytère ; – à Pierre-Nicolas Andrieu, lieutenant des monnayeurs en garnison pour le Roi ; – aux officiers de la cinquantaine, pour maisons sises à Rouen.

C. 1544. (Liasse.) – 58 pièces, papier.

1745. – Requêtes adressées au Bureau (finances, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Jean Thieffray requiert enregistrement de la délibération des échevins de Dieppe qui le nomme receveur des octrois de cette ville. – Alignements donnés : aux sœurs d'Ernemont, – à Robert Le Viel, maître vitrier, pour maisons sises à Rouen.

C. 1545. (Liasse.) – 75 pièces, papier.

1746. – Requêtes présentées au Bureau (finances, domaines) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Pierre Baillard Des Cours, conseiller-clerc au Parlement ; – François Gueroult, sieur d'Étainhus, lieutenant général civil et criminel au siège présidial de Caudebec ; – Charles-Antoine Varemault, conseiller élu en l'Élection d'Eu ; – François-Pierre Haize, lieutenant général civil et criminel au bailliage du Havre ; – Jean Fiquet, receveur des tailles de l'Élection de Caudebec, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Inventaires des biens : du sieur Lapert, mesureur de sel à Rouen, rue du Figuier ; – de la dame Childe, veuve Tourny.

C. 1546. (Liasse.) – 105 pièces, papier ; 1 plan.

1746. – Requêtes présentées au Bureau (voirie, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Enquête *de commodo et incommodo* pour le changement de la sente Prieur, à Glos-sur-Risle, réclamé par Jacques Grente de Sahurs, conseiller au Parlement de Rouen. – Procès-verbal de l'état des bétoires des Carmes Déchaussés au faubourg Bouvreuil, à Rouen. – Diligences concernant la réparation du chemin de la forêt des Caillettes, tendant de Rouen au Havre par Caudebec. – Requête d'alignement présentée par François Cornet, chanoine de Rouen, au nom de l'archevêque, pour le nouveau portail de l'archevêché ; – plan y annexé.

C. 1547. (Liasse.) – 75 pièces, papier.

1747. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, voirie, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Apposition de scellés chez M^{me} Cruchet, veuve de Pierre Lemire, rue de l'Oratoire. – Procès-verbal d'accession de lieu, rue des Charrettes, pour le pavage. – Alignement demandé par Pierre de La Rue, abbé de Notre-Dame-de-Lilledieu, pour la maison où pend pour enseigne la *Grande Crosse*, à Rouen.

C. 1548. (Liasse.) – 115 pièces, papier.

1748. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, finances, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Louis Rozet, grènetier au grenier à sel de Fécamp ; – Charles Thierry, président au grenier à sel d'Honfleur, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Alignements donnés : à Pierre-Paul Caussy, maître de manufacture de faïence ; – à Pierre-Charles Duhamel, seigneur de Gremonville, chef d'escadre et chevalier de Saint-Louis, pour maisons à Saint-Sever et à Rouen.

C. 1549. (Liasse.) – 117 pièces, papier.

1749. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, finances, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Thomas Saffrey, élu en l'Élection d'Arques ; – Jean Quesnel, président au grenier à sel de Darnetal ; – Michel-Pierre Blondel, procureur du Roi en l'Élection de Pont-Audemer ; – Pierre Manchon, receveur alternatif des tailles en l'Élection de Pont-Audemer, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Alignements donnés : à Charles Tinel, pour maison au bourg de Darnetal ; – à Maximilien-Constantin Anzeray de Courvaudon, président à mortier au Parlement de Normandie ; – à la compagnie des cent-quatre arquebusiers, stipulée par Jean-Nicolas Duquesné, capitaine en chef, pour maisons sises à Rouen.

C. 1550. (Liasse.) – 111 pièces, papier.

1750. – Requêtes présentées au Bureau (finances, domaines) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Exécutoire par M^e Alexandre Chambellan, huissier audiencier des trésoriers de France, sur la succession de demoiselle Catherine Brûen, Anglaise, adjugée au Roi. – Requête d'Adrien-Robert de Fremont de Charleval, marquis de Rosay, pour obtenir vérification du contrat d'engagement des domaines de Charleval et Noyon-sur-Andelle, fait en sa faveur. – Enregistrement de l'adjudication de la haute justice de Saint-Martin-du-Manoir au sieur Toustain de Richebourg.

C. 1551. (Liasse.) – 88 pièces, papier ; 1 plan.

1750-1753. – Requêtes adressées au Bureau (voirie, domaines, finances) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Information *de-commodo et incommodo* d'une sente ou mort-chemin partant de la ferme de Montgautier appartenant au sieur Ézéchiél Pontrevé, négociant, paroisse de Hautot-Saint-Sulpice. – plan de la ravine de Louviers. – Enregistrement du contrat d'engagement de la ferme de la marque des draps à Rouen, en faveur de Jacques Fossard, receveur des consignations.

C. 1552. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1754. – Requêtes adressées au Bureau (domaines, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Réunion au domaine du fief de La Franche-Table de Dun, autrement dit La Graverie, huitième de fief, paroisse de Vireville. – Alignements donnés : à Michel Ricard, – Jean Lemire, marchands à Rouen, – Jacques-Henri Du Tot, marquis de Varneville, pour maisons sises à Rouen.

C. 1553. (Liasse.) – 64 pièces, papier.

1755. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, finances) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Antoine Lucas, procureur du Roi en l'Élection d'Arques ; – André de La Houssaye de Saint-Victor, lieutenant civil et criminel au siège de l'amirauté du Dieppe ; – Louis-François de Paule Lefebvre d'Ormesson, brigadier des armées du Roi, pourvu de la commanderie de Villedieu-la-Montagne ; – François-Christophe Terrisse, haut doyen de la cathédrale de Rouen, abbé de Saint-Victor-en-Caux, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision.

C. 1554. (Liasse.) – 70 pièces, papier.

1755. – Requêtes adressées au Bureau (voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à Pierre-Robert Mustel, notaire, secrétaire du Roi près le Parlement ; – au trésor de Saint-Maclou, stipulé par Pierre Bonté, trésorier en charge ; – à Nicolas Foucher, substitut au Parlement, pour maisons sises à Rouen.

C. 1555. (Liasse.) – 108 pièces, papier.

1756. – Requêtes adressées au Bureau (domaines, finances, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Pierre Hezou, procureur du Roi en l'Élection d'Évreux ; – Robert Garvey, natif de Newry en Irlande, naturalisé français ; – Jean-Joseph Laffiteau, évêque de Sisteron, abbé de Corneville ; – dom François Vitasse, prieur titulaire de Saint-Philbert-sur-Risle, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Apposition de scellés chez la dame de Thuithébert, décédée à Rouen, rue du Coquet.

C. 1556. (Liasse.) – 102 pièces, papier.

1756. – Requêtes adressées au Bureau (voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à Charles-Nicolas-Guillaume Ribard, négociant ; – à Baudouin, drapier ; – à François-Marie Le Cornu de Bimorel, conseiller au Parlement, pour maisons sises à Rouen ; – à François Lelong, syndic de Canleleu, pour maisons sises en ladite paroisse.

C. 1557. (Liasse.) – 111 pièces, papier.

1757. – Requêtes adressées au Bureau (finances, domaines, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Thomas Hue, marquis de Miroménil, premier président au Parlement de Normandie ; – Nicolas de La Roque, sieur du Framboisier, président en l'Élection de Pont-Audemer ; – Anne-Henri Le Cordier, sieur de Boiserval, receveur ancien et alternatif des tailles de Pont-de-l'Arche ; – Étienne Halley, curé de Saint-Galien, chapelain de la chapelle de

Saint-Jean du château de Pont-Audemer, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Inventaire des biens du sieur Sansonney, d'Oinville, en la maison des Carmes de Rouen, où il était décédé.

C. 1558. (Liasse.) – 95 pièces, papier.

1757. – Requêtes adressées au Bureau (alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : au sieur de Rouen, conseiller du Roi en l'Élection de Rouen ; – au sieur de La Roche, médecin, président en la même juridiction ; – au sieur Boulanger, conseiller au Parlement ; – à Romain Rondel, sieur des Parfontaines, secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie près la même Cour, pour maisons sises à Rouen.

C. 1559. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1758. – Requêtes adressées au Bureau (alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : au curé de Saint-Nicaise de Rouen, pour un bâtiment rue Poisson, abandonné par lui pour l'instruction de ses pauvres ; – à Jacques Lesueur de Fumechon, conseiller du Roi en l'Élection de Rouen, pour une maison rue Saint-Patrice.

C. 1560. (Liasse.) – 111 pièces, papier.

1759. – Requêtes présentées au Bureau (finances, domaines) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Charles-François Le Diete Du Flos, président au grenier à sel de Gournay ; – Nicolas Roussel, élu en l'Élection de Magny ; – Guillaume-Antoine Scott, lieutenant de Roi à Pont-Audemer, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Ordonnance qui adjuge au Roi la succession paternelle de la dame veuve Lepage, décédée à Saint-Arnoult, près Blainville.

C. 1561. (Liasse.) – 151 pièces, papier.

1759-1760. – Requêtes présentées au Bureau (alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à Nicolas-Charles de Saint-Ouen, maître ordinaire en la Cour des Comptes, pour un jardin près le pré de La Bataille, à Rouen ; – à Portier, pour la manufacture des forces, à Saint-Gilles de Répainville ; – à Jean-Baptiste-Joseph Chauffer, conseiller en la Cour des Comptes, pour une maison au hameau d'Eauplet.

C. 1562. (Liasse.) – 148 pièces, papier.

1761. – Requêtes adressées au Bureau (finances, voirie, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – François-Paul Gallois, châtelain de Mercy, président en la Cour des Comptes de Normandie, gouverneur des ville et château de Caudebec, ministre et secrétaire d'Etat du Roi de Pologne ; – François-Antoine de Courcy de Montmorin, grand bailli d'Evreux, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Alignement donné à Françoise-Marie-Barbe Néel, veuve de M. Petit de Belaunay, pour une maison, rue Orbe, à Rouen.

C. 1563. (Liasse.) – 155 pièces, papier.

1961. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, finances, voirie, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Mandement en faveur de M. Claude-César-Constance de Houdetot, maréchal des camps et armées du Roi, contre le duc de Chaulnes, pair de France, marquis de La Mailleraye, pour faire juger que le fief de Moy est un bien patrimonial, non un engagement du Domaine. – Inventaire de la caisse du sieur Boissel, receveur des tailles à Montivilliers, après son décès. – Ordonnances portant qu'il sera dressé procès-verbal *de commodo et incommodo* au sujet d'un chemin, paroisse de Paluel, hameau de Coudeville, dont le sieur Bigoult de Fennemare demandait le changement. – Claude-Nicolas Lecat, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, requiert enregistrement de ses lettres de noblesse.

C. 1564. (Liasse.) – 101 pièces, papier.

1763. – Requêtes adressées au Bureau (domaines, finances, voirie, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Ordonnance qui autorise le sieur d'Hugleville à changer deux chemins et à en supprimer un autre dans la paroisse d'Hugleville. – Information *de commodo et incommodo* à ce sujet. – Ordonnance qui adjuge au Roi la succession de Michel Langlois, horloger au Havre. – Les maire et échevins de Gisors demandent l'enregistrement de lettres patentes qui leur accordent des droits de travers.

C. 1565. (Liasse.) – 71 pièces, papier.

1763. – Requêtes présentées au Bureau (alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à Nicolas Buée, nioulinier A Darnetal, pour une maison audit lieu ; – à Nicolas Renault, ancien capitaine de la Cinquantaine ; – à M. Routier, conseiller au Parlement, pour maisons sises à Rouen.

C. 1566. (Liasse.) – 103 pièces, papier.

1764. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, finances, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Ordonnance d'enregistrement d'arrêts du Conseil et de lettres patentes qui donnent au marquis de Marivault et à sa femme 2,400 livres de rente viagère, au moyen de la remise par lui faite au Roi des domaines de Caudebec et de Montivilliers que le Roi réunit. à la couronne. – Inventaire des biens de Marie-Anne-Clotilde Levasseur, dite Le Boucher, décédée à Rouen, rue Percière, dont la succession a été adjugée au Roi. – François-Henri de Harcourt, comte de Lillebonne, requiert enregistrement de ses lettres de provision, à la charge de lieutenant général de la haute Normandie, vacante par la démission de son père.

C. 1567. (Liasse.) – 80 pièces, papier.

1764. – Requêtes présentées au Bureau (alignements) pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à M. Tissot, curé de Saint-Éloi, pour une maison sur le pavé de Déville ; – à Mollien, maître passementier ; – à Lambert, marchand teinturier ; – à Holker, inspecteur général des manufactures, pour maisons sises à Rouen.

C. 1568. (Liasse.) – 129 pièces, papier.

1765. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, finances, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Ordonnance qui enjoint aux bouquetiers de se retirer sur la place Domaniale, vis-à-vis et sur les côtés du parvis de Notre-Dame, et ordonne l'exécution des règlements contre les encombrements de voie. – Inventaire des biens de l'abbé Fanin, chanoine de Rouen, dont la succession a été adjugée au Roi. – Procès-verbal d'accession de la rue de L'Aumône, et interrogatoire des voisins, afin de savoir quel préjudice peut causer une galerie que le sieur Fiquet de Normanville veut établir sur ladite rue. – Charles Boulié, avocat au Parlement de Paris, nommé secrétaire de la province de Normandie par M. le duc d'Harcourt, demande à jouir des émoluments attachés à sa charge.

C. 1569. (Liasse.) – 79 pièces, papier.

1765. – Requêtes présentées au Bureau (voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à François-Laurent Augier, d'Angerville, auditeur en la Cour des Comptes ; – à Parent, monnayeur pour le Roi ; – à Nicolas David ; – à Toustain de La Carbonnerie ; – à Jean-Baptiste Philippe, maître tondeur privilégié de Rouen ; – à Jean-Louis-Raphaël Blanbureau, imprimeur ; – à Romain Cabeuil, auditeur en la Cour des Comptes, pour maisons sises à Rouen.

C. 1570. (Liasse.) – 110 pièces, papier.

1766. – Requêtes présentées au bureau (domaines, finances) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Ordonnance qui déclare valable le testament de Jacques Le Brasseur de La Viéville, prêtre habitué de Saint-Godard, et accorde délivrance de ses meubles au sieur Isabel, comme exécuteur testamentaire. – Enregistrement d'arrêt du Conseil et de lettres patentes qui accordent à Charles-François Langlois, lieutenant général du bailliage de Gisors, séant à Andely, 300 livres de pension pendant trois ans ; – des lettres de provision de Pierre-Léon Duvergier, sieur de Belay, à un office de secrétaire audiencier en la chancellerie près le Parlement, et de lettres qui réunissent à perpétuité, en faveur de Philippe-Martin-Cousin d'Auzeboc, l'office de lieutenant général de Caudebec à celui de lieutenant général civil et criminel du bailliage et siège présidial de la même ville.

C. 1571. (Liasse.) – 79 pièces, papier.

1766. – Requêtes présentées au Bureau (alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à Antoine Le Coûteux ; – à Charles Delacroix, procureur en Parlement ; – à Pierre Chéruef, marchand à Rouen ; – à Robert Durand, maître plâtrier, adjudicataire de la construction du presbytère de Saint-Sever, pour maisons sises à Rouen. – plan d'alignement donné à M. Piquenot, pour une maison dans la rue Derrière-les-Murs-Saint-Ouen.

C. 1572. (Liasse.) – 84 pièces, papier.

1767. – Requêtes présentées au Bureau (finances, alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Enregistrement des lettres d'érection en comté des fiefs de Prédauge et de L'Épée sous la dénomination de comté de La Rivière-Prédauge, en faveur de François-Charles-Alexandre de La Rivière, mousquetaire de la seconde compagnie du Roi ; – des lettres de naturalité de Cyprien de Joncourt de Dandalh, en Irlande. – Alignement pour la place de la Calende, appartenant au chapitre de Notre-Dame de Rouen.

C. 1573. (Liasse.) – 120 pièces, papier.

1768. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, finances, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Inventaire à Maromme et à Rouen de la succession du sieur Doré, contrôleur des poudres et salpêtres, adjudgée au Roi ; – à Caudebec, près Elbeuf, de celle du sieur Du Mesnil Le Grand. – Enregistrement des lettres de provision de Pierre Parrin de Sémerville à l'office de conseiller-maître ordinaire en la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie ; – de la prise de possession par le sieur Augustin de la Chapelle du château du Vieux-Palais.

C. 1574. (Liasse.) – 105 pièces, papier ; 1 plan.

1768. – Requêtes présentées au Bureau (alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements-donnés : à Pierre-Jacques-Amable Levasseur, négociant, ancien juge-consul et conseiller-échevin ; – à Pierre Thibault, ajusteur en la Monnaie de Rouen ; – à Louis-Léonor Le Carpentier d'Auzouville, doyen de MM. les conseillers au Parlement, pour maisons sises à Rouen. – plan d'alignement d'une maison sise au faubourg Cauchoise, sur la route de Rouen au Havre.

C. 1575. (Liasse.) – 129 pièces, papier.

1769. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, finances, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Enregistrement des lettres de naturalité de Christophe Meighan, natif de Fargeim, en Irlande ; – des lettres de provision de Guillaume-François Boistard de Prémagny, sieur de Vauville, à un office de conseiller au Parlement. – Ordonnance qui permet à Marie-Louis-Bruno-Emmanuel de Motteville, président à mortier au Parlement de Normandie, l'usage d'une galerie sur la rue des Arsins, à Rouen.

C. 1576. (Liasse.) – 117 pièces, papier.

1769. – Requêtes présentées au Bureau (alignements) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à Gueroult de Villers, conseiller au Parlement ; – à Jacques Allard, commissaire aux saisies réelles et receveur des consignations ; – à Boulenger, imprimeur ; – à Louis-Étienne Du Bois, ancien avocat au Parlement, administrateur temporel de la Maison de la province unie et associée à l'Hôpital général, pour maisons sises à Rouen.

C. 1577. (Liasse.) – 122 pièces, papier.

1770. – Requêtes présentées au Bureau (domaines, finances, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Denis-Robert-Joseph Prévost de La Croix, conseiller clerc au Parlement de Rouen ; – François-Noël Anquetin de Beaulieu, président en l'Élection de Lyons, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Alignements donnés : à Jean Darracq, maître eu chirurgie à Caudebec, pour maisons sises sur le quai de cette ville ; – à François Hue, entrepreneur des ouvrages du Roi, pour un ancien bâtiment servant de dépôt pour les mendiants, rue du Paradis, paroisse Saint-Vivien, à Rouen.

C. 1578. (Liasse.) – 110 pièces, papier.

1771. – Requêtes présentées au Bureau (alignements, finances) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Alignements donnés : à Pouchet de Bellemare, marchand à Eauplet ; – à Godefroy, manufacturier de sucre ; – à Jean-Baptiste Le Brument, architecte ; – aux Capucins ; – aux Annonciades ; – à Jean-Samuel Hébert, trésorier de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pour des maisons sises à Rouen.

C. 1579. (Liasse.) – 126 pièces, papier ; 1 plan.

1772-1773. – Requêtes adressées au Bureau (domaines, finances, voirie) ; pièces produites à l'appui ; ordonnances rendues en conséquence. – Scellés sur les papiers trouvés au château d'Annebault, appartenant à la succession du sieur Danican, engagé du domaine de Pont-Autou et Pont-Audemer. – Enregistrement de lettres de surannation sur lettres d'anoblissement en faveur du sieur Louvet Des Landes, sous-brigadier de la seconde compagnie des mousquetaires. – Répertoire après décès chez le sieur Scalogne, fabricant au Petit-Château, faubourg Saint-Sever. – Procès-verbal pour mettre Bertault et Nervet en possession des moulins du château et de la planche, à Evreux ; du moulin du Moucel, paroisse d'Asnières. – plan intitulé : Carte du terrain entre Wargemont, Graincourt, Derchigny, Berneval, et chaussée pour changer un chemin de traverse sur les terres et domaine de M. le comte de Wargemont.

C. 1580. (Liasse.) – 136 pièces, papier.

1774. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Étienne-Jacques Guéroult de La Chapelle, ancien vicomte de Lyons ; – Antoine Fournier, lieutenant de maire, – et Joseph Lanièce, premier échevin à Gisors, requièrent enregistrement de leurs lettres de provision. – Mandement en faveur de Jacques Cousin, directeur de la manufacture des toiles de Neufchâtel, pour la réparation du chemin de Brémontier à la commune du Quesnay. – Procès-verbal des réparations des ponts, halles, auditoire, prison, du domaine de Pont-Audemer, Beuzeville et Montfort.

C. 1581. (Liasse.) – 79 pièces, papier.

1775. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Inventaire après décès chez Marie-Thérèse de Loanga, de la Martinique, rue Orbe, à Rouen. – Alignements donnés : à François d'Aubigny, chirurgien ; – à Thomas-Antoine Cavelier, seigneur d'Esclavelles, lieutenant des maréchaux de France ; – à Michel Hareng, brasseur ; – à André Huet, sculpteur, pour des maisons sises à Rouen.

C. 1582. (Liasse.) – 63 pièces, papier.

1776. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Alignement donné à Jacques Legagneur pour l'hôtel Vatel, rue des Carmes. – Demande d'alignement au nom de Jean-Baptiste Bergault, régisseur des poudres et salpêtres du royaume, par Vincent de La Pierre, son commissaire en la province de Normandie, pour la reconstruction d'un mur servant à entourer une place sise près le pont de Maromme, où était un moulin servant à la fabrication des poudres et salpêtres nommé la *Batterie de Sainte-Barbe*.

C. 1583. (Liasse.) – 140 pièces, papier.

1777. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Louis-Pierre-François Godard de Belbeuf, avocat général en la Cour de Parlement ; – Léonor-Marie Baudouin de Doudeauville, conseiller lay en la même Cour ; – Esprit-François de Vimont de Camp-Franc ; – Charles-Henri-Jacques de La Motte, auditeurs en la Cour des Comptes ; – François-Nicolas Ruellon, trésorier de France au Bureau des finances ; – Jean-Jacques Bourdon, conseiller référendaire en la chancellerie ; – Michel Bonnet-Roussel ; – Louis-Alexandre Durand ; – Georges-Pierre Villette, secrétaires du Roi, maison et couronne de France ; – André-Nicolas de Sacquespée, avocat du Roi au bailliage de Rouen, demandent enregistrement de leurs lettres de provision, – Arpentage des terres du Grand-Quevilly, cédées à plusieurs particuliers par arrêt du Conseil.

C. 1584. (Liasse.) – 105 pièces, papier.

1798. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Procès-verbal de transport sur le fief et la prairie d'Andely, vendus par le Domaine aux sieurs Adrien La Caille et Jean-Jacques Gossey, et des oppositions à ce qu'ils en soient mis en possession. – Le marquis de Beuvron, pourvu, par lettres du 2 janvier 1776, de la charge de gouverneur du Vieux-Château de Rouen, requiert enregistrement desdites lettres.

C. 1585. (Liasse.) – 128 pièces, papier.

1778. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Alignements donnés : à Besson fils, maître sculpteur ; – à Daubigny, Maury et Ruby, chirurgiens ; – à Turgis frères, conseillers au bailliage de Rouen ; – à Hurard, marchand et juge-consul ; – à Deschamps, député de la Chambre de commerce ; – à Joseph-Jean-Baptiste Boulenger, imprimeur du Roi ; – à Charles Serevillot, peintre en faïence ; – à Michel-Charles-Louis de Biencourt, marquis de Pontraincourt, pour des maisons sises à Rouen.

C. 1586. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1779. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Barthélemy Prévôt, envoyé en possession de l'ancien Prétoire de Grainville-la-Teinturière. – Ordonnance qui adjuge au Roi la succession de Louise-Adelaïde Schuabe, juive, décédée au monastère de Saint-Jean-d'Andely. – Requête des habitants de Léry, représentés par Jean-Baptiste Dehors, syndic, contre le sieur de Longmesnil, accusé d'avoir empiété sur le port servant à l'exercice des droits de bac. – Enregistrement des lettres de mainlevée de garde noble de Pierre-Henri Le Fèvre de Vatimesnil. – Procès-verbal de visite de la rue de La Pannevert, à Darnetal ; – de la rue des Minimes, à Rouen ; – de deux chemins supprimés et de deux autres qui leur avaient été substitués à Graincourt, au hameau de Wargemont ; – des chemins de Rouen, en la paroisse de Montfort ; – d'un autre dit de Carrouge, à Illeville.

C. 1587. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1780. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Ordonnance pour le sieur Ferment, marchand à Rouen, prescrivant l'enregistrement d'un contrat de vente de deux pièces de terre au hameau de Lessart, paroisse du Petit-Couronne, la mise en possession dudit terrain et le dépôt au greffe du procès-verbal d'arpentage. – Réception de René-Jules Pottin de La Mairie, avocat au Parlement, élu à Gisors. – Enregistrement des lettres portant érection du fief de Mesnil-Licubray en baronnie, en faveur de Jean-Baptiste de Bonardi, maître de la Chambre des Comptes de Paris.

C. 1588. (Liasse.) – 140 pièces, papier.

1780. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Alignements donnés : à M. Noury de Bénouville, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; – à Menard, conseiller au Parlement ; – à Henri Adam, négociant ; – à veuve Jadoulle, – à Louis-Guillaume Besongne, imprimeur ; – à Jean Ribard, avocat au Parlement ; – à Jean-Robert Bigot, chevalier, président à mortier au Parlement, pour des maisons sises à Rouen. – Les Dominicains de Rouen demandent alignement pour le portail de leur église sur la rue des Jacobins.

C. 1589. (Liasse.) – 96 pièces, papier.

1780. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Ordonnances d'envoi en possession pour divers particuliers des biens appartenant à la succession du sieur Chopin, décédé au Havre. – Enregistrement des lettres de provision de Louis-Jacques Savary, avocat au Parlement, à l'office de second avocat du Roi au bailliage de Pont-Aude-mer. – Mandement par Guillaume Delafoy, avocat, au nom de Marie-Martine-Calixte Dupas, sa femme, contre certains individus qui avaient supprimé le chemin des Sorciers, à Saint-Sever.

C. 1590. (Liasse.) – 128 pièces, papier ; 1 plan.

1781. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Alignements donnés : à Pierre Cantais, imprimeur ; – à Vimard, avocat au Parlement ; – à Pantin, directeur de la Monnaie ; – à Flavien-Marie Scanegatly, physicien, membre titulaire de l'Académie des sciences de Rouen. – plan de la place Cauchoise, conforme au plan général arrêté par M. l'intendant, signé : de Cessart.

C. 1591. (Liasse.) – 82 pièces, papier ; 1 plan.

1782. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Procès-verbal dressé par Lamblardie, ingénieur des ponts et chaussées, d'un terrain vague connu sous le nom de commune de Sainte-Marguerite-de-Quevremont, près Dieppe ; – plan y annexé, comprenant l'emplacement du phare d'Ailly. – Enregistrement des lettres d'érection des seigneuries du Bourg-Théroutte et de Montaure en marquisat, sous le titre de marquisat de La Londe, en faveur de Jean-Baptiste Le Cordier de Bigards, président au Parlement de Normandie. – Réception de Nicolas Beaujon à l'office de receveur général des finances de la Généralité des exercices impairs.

C. 1592. (Liasse.) – 140 pièces, papier.

1782. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Alignement pour le cimetière de Saint-Godard, de Rouen ; – rapport sur l'alignement demandé par l'entrepreneur dudit cimetière à établir au-dessus du faubourg Beauvoisine, signé par Pioche et de Cessart, ingénieurs. – Autre demande d'alignement pour le cimetière du Mont-Gargan par le marquis de Belbeuf, procureur général au Parlement de Normandie.

C. 1593. (Liasse.) – 51 pièces, papier.

1783-1784. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Ordonnance pour le sieur Jean-Baptiste Buiguet, qui déclare valable le testament fait en sa faveur par le sieur Alleaume. – Scellés apposés chez M. Lullin, directeur des Domaines, décédé à Rouen. – Fixation à 1,583 livres de la part qui revient au Roi dans la succession de Pierre-Charles Viard et de Marie-Françoise Carpentier, sa veuve. – Enregistrement des lettres de provision de François Boisselot de La Bigottière à l'office de secrétaire du Roi, maison et couronne de France.

C. 1594. (Liasse.) – 121 pièces, papier.

1784. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Alignements donnés : à Louis-Hippolyte Néel, avocat au Parlement ; – à Pain Des Essarts, doyen et curé de Notre-Dame de La Ronde ; – à Pierre Seyer, imprimeur de Son Éminence le cardinal de La Rochefoucauld ; – à Laquerrière, président à la Monnaie, pour des maisons sises à Rouen.

C. 1595. (Liasse.) – 244 pièces, papier ; 1 plan.

1785. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – plan d'une pièce de terre en côte au Triège-des-Rotis, paroisse de Montaure, concédée par le Roi à Augustin Delville. – Inventaire des biens appartenant à la succession de Jean Louise, autrement dit Jean Le Sain, rue du Renard, Déville. – Alignements donnés : à Gilles-Louis-Amable de Romé du Bec ; – à Mery, chirurgien ; – à Laurent Moulin, entrepreneur des ouvrages de la ville ; – à Jean-Louis-Jacques Hécamp de Coltot, conseiller de grand'-chambre au Parlement, pour des maisons sises à Rouen.

C. 1596. (Liasse.) – 84 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1784-1789. – Requêtes, pièces à l'appui, ordonnances. – Quittances d'ordonnances délivrées. – Procès de messire Adrien-Robert de Frémont de Charleval contre les sieurs Le Coq et Barbé, pour faire rentrer dans sa propriété 64 pièces de terre usurpées sur le domaine de Charleval, qui lui avait été engagé par le Roi. – Alignement donné à M. Pottier, faïencier, pour une maison sise en la Grande-Rue de Saint-Sever.

C. 1597. (Liasse.) – 61 pièces, papier ; 25 plans.

1773-1779. – Acensements de terrains aliénés par le Domaine et situés au Havre et aux environs, ordonnances de mise en possession, plans, arpentages. – Procès-verbal d'arpentage d'un terrain couvert de galet, dépendant du domaine de Gravelle, contenant 200 pieds de long sur 90 de large, borné par le terrain des Corderies. – plans de terrains sur le perré du Havre à Ingouville, dressés par Hubert, inspecteur des ponts et chaussées. – plan géométrique des fossés de la ville d'Harfleur, réunis au domaine du Roi par arrêt du Conseil du 3 septembre 1776, et accordés à titre d'acensement à MM. les officiers municipaux de ladite ville, accompagné du procès-verbal d'arpentage de Jérôme Siméon, arpenteur royal.

C. 1598. (Liasse.) – 13 pièces, papier ; 6 plans.

1781-1785. – Acensements de terrains aliénés par le Domaine, et situés au Havre et aux environs. – plans pour « indiquer un terrain d'excédence (excédant 15 pieds) situé sur le perré du Havre, paroisse d'Ingouville, entre les Corel deries et le chemin tendant du Havre à Sainte-Adresse, » dressé par Jérôme Siméon, arpenteur, accompagné du procès-verbal d'arpentage ; – de nivellement de la rue de l'Hôpital au Havre, par M. Hubert, arpenteur des ponts et chaussées. – Autre plan intitulé : « Relevé de l'arpentage d'une petite ferme sise en la paroisse de Saint-Michel-d'Ingouville, contenant, tant en mesure que prairie, jardinage et labour, 5 acres 3 vergées 38 perches, ladite ferme dépendant de Gravelle, et appartenant à Sa Majesté. »

C. 1599. (Liasse.) – 51 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; 24 plans.

1786. – Acensements de terrains aliénés par le Domaine, et situés au Havre et aux environs. – Envoi en possession des aliénataires de terrains acensés par le Roi, conformément aux arrêts du Conseil. – plans d'une prairie à Saint-Sauveur-de-Montivilliers et à Sainte-Croix-de-Montivilliers ; – d'un bois taillis à Épouville ; – de divers terrains à Gravelle, à Fontaine-La-Mallet et sur le perré du Havre, dressés par Jérôme Siméon, arpenteur ; – d'une corderie sur le perré du Havre, ayant 1,250 pieds de longueur sur 15 de largeur, accordée au sieur Marcadé par le Domaine, avec la position de ladite corderie par rapport aux briqueteries et autres bâtiments voisins.

C. 1600. (Liasse.) – 56 pièces, papier.

1775-1789. – Requêtes, pièces produites à l'appui, ordonnances. – Mémoire pour justifier des droits de voirie qui se perçoivent au Bureau des finances de Rouen. – Alignements donnés : à Guillaume Gaillard, maître de la poste de La Forge-Féret ; – à M. Le Moine, maire à Dieppe ; – à Pierre-Polycarpe Mahon, marchand de coton, pour des maisons situées à Boos, Bertreville, Yvetot. – Le maire et les échevins de Rouen requièrent vérification de l'arrêt du Conseil du 22 février 1780 qui leur concède, à titre d'acensement perpétuel, le terrain et fossés formant l'emplacement de l'ancien fort de Sainte-Catherine, à charge de payer au Domaine une redevance annuelle d'un setier

de froment, mesure de Paris, du poids de 240 livres. – Inventaire fait chez le sieur de Neuville, chevalier de Saint-Louis, bâtard, décédé à Saint-Saens. – Envoi en possession de Marie-Catherine Préaux, veuve de Louis Brunel, de 100 acres de terre en friche sur les paroisses d'Hénouville et de Saint-Martin-de-Boscherville.

C. 1601. (Liasse.) – 52 pièces, papier ; 24 pièces, parchemin.

1645-1788. – Enregistrement des droits de ventes et de treizièmes de la vicomté d'Andely. – Quittances des droits de nouveaux acquêts payés par les paroisses pour leurs communes. – Contrôle des quittances pour les domaines et bois de la Généralité ; – bordereau des recettes et dépenses du compte des mêmes domaines, présenté par Henri-Abraham Béchuat. – Ordonnances de M. de La Bourdonnaye, intendant, qui maintient le duc de Luxembourg dans son droit de fouage dans l'étendue du domaine de Toucarville ; – ordonne l'imposition du même droit au profit du marquis de Marivault dans les paroisses des vicomtés de Caudebec et de Montivilliers. – Compte présenté par le sieur Fauvel de la recette et dépense tant des deniers particuliers du Bureau que des fonds des menues nécessités, augmentation de gages, quatre parts gagnantes dans les épices, droits de chapelle et autres. – Observations du Bureau pour servir à la confection de l'état du Roi. – Lettre signée par Desmaretz, au sujet de l'édit du mois de mai 1708 qui attribue aux officiers des Bureaux des finances la liquidation des droits d'amortissement, francs-fiefs et nouveaux acquêts, et leur réunit le quart du produit desdits droits pour la finance qu'ils doivent payer.

C. 1602. (Liasse.) – 57 pièces, papier ; 48 pièces, parchemin.

1598-1710. – Offices de receveur des tailles et taillon des Élections de Pont-Audou et Pont-Audemer, Chaumont et Magny. – Provisions, cautionnements, prestations de serment, réceptions. – Receveurs des tailles de Pont-Audou et Pont-Audemer : Michel Canu, Benoist Millon, Jean Beuzelin, sieur de Lière ; Vincent Charlemagne, Richard de La Salle ; – de Chaumont et Magny : André Patelé, Gatien Cormier, Jacques de Bart, Alexandre Chereau, Nicolas Chardin, Étienne Camus, Claude Coquille, etc.

C. 1603. (Liasse.) – 161 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin.

1695-1704. – Procédures relatives au règlement entre les Bureaux d'Alençon et de Rouen des frais d'une instance en cassation d'arrêt poursuivie contre le maire et les échevins de Rouen. – Mémoire des frais, productions, factum pour les présidents trésoriers de France de la Généralité de Rouen, et Jean de Laporte, directeur des domaines de la même Généralité, contre Claude Rozée, procureur audit Bureau ; Guillaume Colombel, avocat de Sa Majesté, partie intervenante. – « Mémoire pour les officiers du Bureau des finances de Rouen, dont le sieur Goulas est l'un d'iceux intimes, contre ceux d'Alençon, appelants d'un jugement arbitral. » (Imprimés.)

C. 1604. (Registre.) – In-folio, 100 feuillets, papier.

1705-1712. – Déclarations passées devant M. Allaire, tenant le greffe des gens de mainmorte établi à Lyons, en vertu de la déclaration du 21 décembre 1692. – Baux passés par les établissements religieux, monastères, fabriques, notamment par le receveur général de l'abbaye de Mortemer, l'hôpital de Gournay, l'abbé de Saint-Laurent, le prieur de Bézu.

C. 1605. (Registre.) – In-folio, 105 feuillets, papier.

1728-1751. – Déclarations passées devant MM. Allaire et Delavoipiere, tenant le greffe des gens de mainmorte de Lyons. – Baux passés par les établissements religieux, notamment du prieuré de Villaine, de celui de Saint-Paul à Lorleau ; – de la Basse-Cour, de la ferme de La Lande appartenant à l'abbaye de Mortemer. – Adjudication des octrois de Lyons.

C. 1606. (Liasse.) – 230 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1747-1750. – Terriers. – Titres généraux, contraintes, requêtes, blâmes de déclarations ; – décisions des commissaires du Conseil, – du Bureau des finances. – Copie des lettres patentes et

des règlements relatifs à la confection des terriers de Caudebec et de Montivilliers. – Lettres patentes qui ordonnent la confection d'un nouveau terrier des domaines de Caudebec et de Montivilliers, à laquelle fin il est enjoint à tous vassaux, possesseurs de justices, seigneuries, fiefs, fonds nobles ou roturiers, droits domaniaux et autres d'en fournir déclaration exacte et dûment justifiée.

C. 1607. (Registre.) – In-folio, 175 feuillets, papier.

1698-1703. – Sommier des droits domaniaux reçus dans les Bureaux d'Arques, Caudebec, Dieppe, Eu, Montivilliers, Neufchâtel. – Rentes de ville, rentes de campagne, fermages, amendes. – Rentes dues à Caudebec à cause des bois sujets à tiers et danger par les religieux de Saint-Wandrille, Adrien Deschamps, sieur des Landes, Marie Grand-mare, M. Du Mesnil-Pernel ; – passage de Caudebec à Vieux-Port affermé 60 livres. – Le camp au Roi, près Cany, affermé 10 livres. – Mention de l'abandon de la conciergerie de ce bourg.

C. 1608. (Registre.) – In-folio, 138 feuillets, papier.

1701-1713. – Sommier général des domaines de la Généralité de Rouen, suivant l'ordre des Élections. – Sous-fermes, droits en régie, contrôle d'exploits, amendes. – Halle du Vieux-Marché à Rouen affermée aux bouchers pour 1,100 livres par an. – Ferme du Croquet du Neuf Marché et de la Calende, en la même ville, affermée à Pierre Dujardin pour 320 livres ; – les menus droits du Vieux-Marché affermés pour 300 livres ; – le barrage et la Rougemare pour 800 livres et quatre longues de veau.

C. 1609. (Liasse.) – 98 pièces, parchemin.

1680-1681. – Déclarations fournies à Pierre de La Cour, lieutenant général au bailliage de Gisors, et à Jacques Gallye, vicomte d'Andely, commissaire subdélégué de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la châtellenie et vicomté d'Andely, par : Marc-Antoine Le Pelletier, doyen de la collégiale ; – Jean Ouldart, procureur du Roi ; – Jacques Duval, – Marin Duval, lieutenants particuliers au siège présidial ; – Guillaume Ouldart, bailli de la haute justice d'Écouis ; – Jean Chandelier, – Jacques Dieupart, docteurs en médecine ; – Louis de Campoyer, sieur de La Brosse ; – Nicolas Le Tellier, sieur de La Boissière, etc. ; – nombreuses mentions de vignobles.

C. 1610. (Liasse.) – 30 pièces, parchemin.

1702. – Déclarations d'héritages relevant de Sa Majesté à cause de son domaine d'Andely, situés à Andely, Vezillon, etc., reçues par M. Lémaistre de Claville, trésorier de France, commissaire député par le Bureau pour tenir les plaids royaux aux fins de la confection du papier terrier dudit domaine. – Nombre de vigneron à Vezillon ; – Marie de Noyon, veuve de Mathieu Duval, sieur de Maubuquet, lieutenant particulier criminel d'Andely, etc.

C. 1611. (Liasse.) – 114 pièces, parchemin.

1678-1680. – Déclarations passées par-devant Jean Bonté, Charles Delaune, Guillaume Duhamolet, notaires commis par M. Le Blanc, intendant, pour la confection du terrier du domaine d'Arques. – Arques, – Dieppe, – Bouteilles, – Auppegard, – Ectot-l'Auber, – Bully, – Saint-Pierre-le-Viger. – Déclarations : de Jacques Jolly, prêtre, pour la communauté des habitants d'Arques ; – des habitants de Bouteilles, – Lestanville, – Quévremont-sur-la-mer ; – de Guillaume Bigot, agent des affaires de l'Hôtel-Dieu de Paris ; – de Georges Buyat, secrétaire de Louis-Antoine, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, abbé de Fécamp ; – de l'Hôtel-Dieu de Dieppe ; – des religieuses de Sainte-Marie Du Pollet ; – de Jean Renault, procureur général du chapitre de Charlemonil ; – d'Antoine Verel, premier chapier de Saint-Rémi-de-Dieppe, pour les quatre charités de cette ville ; – de Jean Lemercier, et de Charles Vaultier, docteurs-médecins ; – de David Gallie ; – de Daniel Miffant ; – de Gabrielle d'Anglurre de Savigny, veuve de Joseph de Boniface, gouverneur d'Arques.

C. 1612. (Liasse.) – 156 pièces, parchemin.

1678-1680. – Déclarations passées par-devant Jean Bonté, Charles Delaune, Antoine Lemareschal, notaires commis par M. Le Blanc, intendant, pour la confection du terrier du domaine d'Arques. – Terres dépendantes du fief Diel, situées à Ardouval, Bellencombre, Esclavelle. % Les Essarts, la Heuze, Maintru, Pommeréval, Ricarville, Rosay, Saint-Saëns. – Déclarations : des habitants de Saint-Saëns pour leur commune des Aulnets ; – de Charles Du Bosc, sieur de Beaupré ; – de Charles de Caqueray, – d'Eulde de Vallincourt, – de Charles Garin, – de Lestendard, sieur de Quénonville ; – de Martel, veuve d'Anne Caruier, sieur de Muchedent ; – de Jacques de Pardieu, marquis de Maucombe ; – de Mathieu et Nicolas de Ricarville.

C. 1613. (Liasse.) – 58 pièces, parchemin.

1678-1680. – Déclarations passées par-devant Bonté, Charles Delaune, Guillaume Duhamolet, notaires commis par M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier du domaine d'Arques. – Arques, – paroisses dépendantes de la sergenterie d'Euvermeu, – biens dépendants du fief Robillard situés à Ancourt, Glicourt, Gouchaupré, Saint-Quentin, Sauchay-le-Haut, Tourville. – Déclarations : des habitants d'Angreville, – de Bellengreville, – de Canehan, – de Torqueville, hameau d'Euvermeu ; – de Catherine et Marie de Saint-Ouen ; – d'Anne de La Houssaye, veuve d'Antoine Guéroult, lieutenant particulier de la vicomte d'Arques ; – des maîtres et gardes du métier de maréchal en blanche et noire-œuvre (objets polis et non polis) au Pollet et de tous les maréchaux de la vicomté d'Arques ; les maréchaux déclarent devoir 6 livres 8 sous pour la valeur de deux fers à cheval, 11 galons de vin et un gâteau, que le prévôt élu d'entre eux était obligé anciennement d'apporter au bourg d'Arques ; pour cela ils avaient liberté de faire sortir de la ville de Dieppe, sans payer aucun droit aux portes, tous les fers nécessaires à leurs travaux.

C. 1614. (Liasse.) – 73 pièces, papier ; 20 pièces, parchemin.

1503-1786. – Titres de propriété des domaines de Caudebec et de Montivilliers. – pièces de procédure concernant une contestation entre le receveur général et les sous-fermiers du Domaine, d'une part, et madame de Mellemont, au sujet des treizièmes de Rogerville. – Four à chaux et carrières de Caudebec appartenant à l'engagiste du Domaine. – Fieffe d'une maison sise au Havre par le marquis de Marivault. – Adjudication par les commissaires généraux députés par le Roi, en exécution de l'édit de décembre 1654, du domaine de la vicomte de Montivilliers, – de celui de la vicomté de Caudebec à Claude de Guénégaud. – Copie du contrat d'acquisition par Diel de Miromesnil pour 11,000 livres des vicomtés de Caudebec, Montivilliers, Arques, Neufchâtel. – Extrait du registre des fiefs et arrière-fiefs du bailliage de Caux fait par ordre de Louis XII, suivant sa missive donnée à Mâcon le 30 août 1507, en ce qui concerne un fief situé en la paroisse d'Épouville, appartenant à Pierre Frétel (copie du xviii^e siècle).

C. 1615. (Liasse.) – 131 pièces, papier.

1675-1686. – Déclarations données au Roi conformément aux lettres patentes et ordonnances de MM. de Creil et Le Blanc, intendants, pour la confection du papier terrier de la vicomte de Caudebec, par : – messire Charles de Biran pour la châellenie d'Auzebosc et de Saint-Clair-sur-lcs-Monts ; – Abraham Déricq pour le fief de Saint-Aubin de Crétot ; – Charles Le Ber pour celui de Compiègne, *alias* Tourville à Tourville. – Contrat de vente par Barthélemy de Milleville à Jean de Rémy, sieur de Montigny, de la terre de Vaucelle à Maulévrier.

C. 1616. (Liasse.) – 26 pièces, papier ; 39 pièces, parchemin.

1748. – Déclarations fournies au commis du Bureau des finances pour la confection du papier terrier de Caudebec ordonné par lettres du 28 février 1747, par : – J.-B. Alexandre, pour le fief de La Martinière à Saint-Arnoult ; – Pierre-Louis Costé pour un huitième de fief dit Grandcamp à Grandcamp ; – Françoise Lesueur, veuve de Jean Déricq, pour le fief de Saint-Aubin de Crétot ; – Nicolas-Michel Le Duc, sieur du Mesnil-sous-Lillebonne, pour 109 acres de terre à Gravenchon au Triège appelé le bois du Parc ; – Charles de Montdion pour le fief de Montmirel à Valliquerville ; –

Michel-Louis Rioult, garde de la porte du Roi, pour la troisième branche de la sergenterie noble de Caudebec ; – Jean-Michel Rouillard pour le prieuré de Cléville ; – Charles Le Ber pour le fief de Compiègne ; – les habitants de Carville sur La Folletière, – Crosville, – Gravenchon, – Saint-Gilles de Crétot, – Saint-Nicolas-de-La-Haye pour leurs communes.

C. 1617. (Liasse.)– 50 pièces, papier ; 26 pièces, parchemin.

1749. – Déclarations fournies au commis du Bureau des finances pour la confection du papier terrier de Caudebec, par : – Jeanne Du Bourguel, veuve de M. Asselin, baron de Villequier, pour la seigneurie de Villequier-La-Guerche ; – messire Alexandre, vicomte de Bertout et de Carillo, pour le fief de Quénonville ; – François-Adrien de Biran pour la châellenie d’Auzebosc ; – messire Philippe de Canivet pour le fief d’Ancretteville ; – Jean-Baptiste-Marie Dandasne pour celui de Mentheville-sur-Duredent ; – Claude-Robert-Vincent d’Emalleville pour le marquisat d’Émalleville ; – Jean-Baptiste-Nicolas d’Eu pour la sergenterie de l’épée de Cany ; – Timoléon de Gouel pour une branche de la sergenterie noble de Bolbec ; – Charles Le Boucher, sieur d’Enneville, pour le fief d’Auzouville ; – Françoise-Élisabeth de Bailleul, veuve de M. Le Cornier de Sainte-Hélène, pour celui d’Écretteville ; – Jean-François-Louis Le Chartier, sieur de Beuzevillette, pour celui de Feugueray à Beuzevillette ; – messire Louis-François Le Parmentier pour ceux de Criquetot-le-Mauconduit et Butol ; – Anne-Claude Le Roux d’Esneval pour ceux d’Écalles, les Wifs et Savary ; – Pierre-Adrien de Rouen pour celui de Caillot-Hattingue ; – Louise-Adélaïde Salbigothon d’Espinay pour celui de Trubleville à Saint-Paër ; – Thomas de Thomson pour celui de Rohan à Bellefosse ; – les habitants de Sainte-Gertrude pour leurs communes. – Ordonnances du Roi concernant les communes pâtures de Beuzevillette, Saint-Silvestre, Saint-Wandrille.

C. 1618. (Liasse.) – 14 pièces, papier ; 16 pièces, parchemin.

1749. – Déclarations fournies au commis du Bureau des finances pour la confection du papier terrier de Caudebec, par : – Marie-Madeleine de Houdetot, veuve de Louis de Becdelièvre ; – le marquis de Cany pour la seigneurie de Houdetot ; – Nicolas-Alexandre Bigot de Sommesnil pour le fief de Cleuille ; – Jean-Charles Busquet pour une des trois branches de la sergenterie noble de Caudebec ; – Jacques Delaunoy pour le fief de Belintot à Bouville ; – Charles-Adrien Deschamps pour celui de Boishébert à Anvronville ; – Jean Fiquet pour celui d’Ausseville à Normanville ; – Nicolas de Grainville pour celui d’Ancretteville, nommé vulgairement Ancourteville ; – Louis-François, de Mâcon, pour celui de Lintot ; – Pierre-Adrien, de Rouen, pour les seigneuries d’Autretot et de Blanques ; – le curé de Saint-Pierre d’Amfreville pour les terres dépendantes de son bénéfice.

C. 1619. (Liasse.) – 4 pièces, papier ; 25 pièces, parchemin.

1750. – Déclarations fournies au commis du Bureau des finances pour la confection du papier terrier de Caudebec, par : – messire Pierre-Jacques-Louis de Becdelièvre, marquis de Quevilly, pour la seigneurie de Cany-Caniel et Canville ; – Catherine-Charlotte de Canouville pour le fief de Sifflet, autrement de Cailletot, ou du Roi à Raffetot ; – Abraham-Jean-Michel Cottart pour celui de Vaurouy ; – Jacques Dallet, ancien échevin de Rouen, pour dix-sept acres à Maulévrier ; – Marc de Fauville pour la seigneurie de Lanquetot ; – messire Charles-Amable-Étienne-François Hébert pour la baronnie du Vertbosc ; – Charles-Jean-François, président honoraire au Parlement de Paris, pour les fiefs d’Ételan, Norville, Grasquesne ; – Marie-Thérèse-Julie Guyot de Chenisot, veuve d’André-Jubert de Bouville, pour celui de Septmanville à Saint-Martin-aux-Bunaux ; – François Le Cornu de Bimorel pour celui de La Geôle à Baons-le-Comte ; – Charles-Joseph Le Petit, sieur du Catillon, pour celui du Toupin au Mesnil-sous-Lillebonne ; – Alexandre-Dominique Le Painturier de Guillerville pour celui de Solles à Ricarville ; – Françoise-Gabrielle Maignard de Bernières pour le marquisat de Bernières ; – messire Charles Martel, comte de Fontaine ; – Marie-Louis-Bruno-Emmanuel de Motteville pour celui d’Hautot-les-Belles ; – Michel-Alexandre Poërier, comte d’Amfreville, pour celui d’Auberville-la-Manuel ; – Jeanne-Angélique Roque de Varangéville, dame de Doudeville, veuve de monseigneur Louis-Hector de Villars, maréchal de France, pour

ceux de Doudeville et du Fresnay ; – les habitants de Saint-Wandrille et de Veulettes pour leurs communes.

C. 1620. (Liasse.) – 9 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1751. – Déclarations fournies au commis du Bureau des finances pour la confection du papier terrier de Caudebec, par : – Thomas-Amable-Nicolas Lesdo pour les fiefs de Valliquerville, La Londe-Récusson, Allonville et Tournay ; – Charlotte-Françoise Auber, veuve de messire Charles-Louis, comte de Manneville, pour celui de Theuville ; – Antoine-Charles de Pertuis pour la baronnie de Baons-le-Comte ; – le chevalier de Vernouillet pour la sergenterie dudit Baons-le-Comte.

C. 1621. (Liasse.) – 33 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin.

1756-1764. – Déclarations fournies au commis du Bureau des finances pour la confection du papier terrier de Caudebec, par : – Pierre-Jacques-Louis de Becdelièvre pour le fief du Perron à Hanouard ; – Adrien de Biran pour ceux d'Auzebosc et de Touffreville-la-Corbeline ; – Pierre-Nicolas-Alexandre de La Blandinière pour la Franche-Vavassorie dite le Fief-aux-Choux ; – Louis-François-Claude Boutren et Marie-Charlotte Le Cornier de Sainte-Hélène pour la baronnie d'Angerville-la-Martel ; – Philippe-Charles, comte d'Hunolstein, seigneur du Château-Voué et noble dame Marie-Thérèse de Gaude de Martainville, sa femme, pour le fief de Beuzeville-la-Grenier.

C. 1622. (Liasse.) – 15 pièces, papier.

1547-1557. – Productions sur les déclarations fournies pour la confection du papier terrier du domaine de Caudebec. – Aveux de : Jean-Baptiste Alexandre pour le fief de La Martinière ; – Alexandre de La Champagne pour celui d'Auberville-la-Manuel ; – Henri Martel pour ceux (Je Fontaines et de Soreng à Bolbec ; – Françoise-Marie de Villequier pour une pièce de terre vaine et vague en la forêt de Maulévrier, garde de La Haye-des-Prés ; – du chapitre de Saint-Jean-l'Évangéliste du château du Plessis-lès-Tours pour le fief de Doudeville. – Production des habitants d'Auberville et de Saint-Silvestre pour leurs communes.

C. 1623. (Registre.) – In-folio, 99 feuillets, papier.

1688. – « Registre de receipte actuelle pour la perception des droits du domaine du Roy de l'Élection de Caudebecq, pour messieurs les intéressez, sous le nom de M. Jean Baudouin, adjudicataire dudit domaine. » – Rentes dues à cause des bois vendus, sujets à tiers et danger, par les religieux de Saint-Wandrille, par René de Maçon, sieur de Monval ; – à cause des sergenteries nobles, par : Nicolas Busquet, conseiller au Parlement ; – Nicolas de La Montagne, seigneur de La Chapelle ; – pour fieffe d'héritages par : Adrien Deschamps, sieur de Montaubert ; – Marie Grandmarre, etc.

C. 1624. (Registre.) – In-folio, 47 feuillets, papier.

1694. – « Registre pour servir à la receipte du domaine dans l'étendue de l'Élection de Caudebec pendant le cours du bail de M^e Pierre-Louis. » – Conciergerie de Cany affermée 25 livres ; – état des rentes dues à cause de fiefs aux reins et rives des forêts de Maulévrier et du Trait, par : Guillaume Quesnel, conseiller au siège présidial ; – Pierre de La Votte, procureur du Roi en l'Élection ; – François Perrain, sieur de Haut-Hostel, brigadier des mousquetaires ; – Adrien Le Tellier, sieur de Saint-Gilles de Crétot ; – Robert de La Haye, sieur de La Picottière.

C. 1625. (Registre.) – In-folio, 109 feuillets, papier.

1679-1759. – État des fonds et droits situés dans la censive et mouvance du domaine du Roi dans l'étendue de la vicomté de Caudebec, dont les déclarations sont à passer au terrier, en exécution des lettres patentes du 28 février 1767. – Relevé des déclarations, aveux, titres et autres actes concernant ledit domaine. – Sommier des cens et rentes domaniales. – État du sommier général des

domaines du Roi d'après la copie délivrée par M. de La Bruyère, directeur général, au directeur particulier du domaine du bailliage de Caudebec.

C. 1626. (Registre.) – In-folio, 67 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. – Sommier du domaine de la Vicomté de Caudebec : – « Ce sommier contient deux chapitres, le premier portant détail entier des duchés, marquisats, comtez, baronnies, plains fiefs,..... tenus et mouvant directement du Roi,..... leurs situations et extensions, les rentes, droits et devoirs domaniaux auxquels ils sont sujets envers le seigneur engagiste du domaine et les noms des seigneurs qui les possèdent. – Le second chapitre renferme aussi un détail des sergenteries nobles de toute l'étendue de la vicomté de Caudebec... Ce domaine appartient à titre d'engagement du roi Louis XIV, de glorieuse mémoire, à haut et puissant seigneur messire Louis-Jean-Jacques Delisle, chevalier, marquis de Marivault. »

C. 1627. (Registre.) – In-folio, 189 feuillets, papier.

1749-1764. – Sommier du domaine de la vicomté de Caudebec : – « Ce sommier contient les cens et rentes créés pour fieffés d'héritages en roture, bâtardise, indemnités, déshérences et autres droits de différentes espèces, les locations de maisons, fours à chaux, carrières, sablonnières et argillières, places vagues, herbages, lisières et autres choses de pareille nature..... appartenant à messire Jean-Jacques Delisle, marquis de Marivault. » – Au commencement : « État des paroisses sujettes au droit de fouage et de monnéage, avec indication du nombre de feux. »

C. 1628. (Cahiers.) – In-folio, 136 feuillets, papier.

1748-1760. – États par ordre alphabétique des fiefs relevant du Roi dans l'ancienne vicomté de Caudebec, avec indication de la consistance du domaine non fieffé et du domaine fieffé ; des noms des propriétaires, des dates des aveux et arrêts de mainlevée et des rentes dues au Domaine. – Tableau des 186 paroisses du domaine de Caudebec, indiquant les communes pâtures, terres vaines et vagues et marais. – Arrêt de la Chambre souveraine établie par le Roi pour le recouvrement des droits d'amortissement, qui modère la taxe due par les paroissiens du Trait et de Sainte-Marguerite pour leurs communes. – Déclaration des habitants d'Élétot, Saint-Nicolas de La Haye, Saint-Georges-de-Gravenchon, pour leurs communes. – « Journal de la réception des déclarations au fur et à mesure qu'elles ont été passées par les tenants du domaine de la vicomté de Caudebec, et actes de dépôt a de leurs pièces justificatives. » – Affirmations des déclarations, productions, instructions des procédures concernant le papier terrier de la subdélégation de Caudebec.

C. 1629. (Registre.) – In-folio, 344 feuillets, papier.

1748-1749. – Déclarations rendues au domaine de Caudebec (tome 1^{er}) pour former le terrier ordonné par lettres patentes du 28 février 1747, lesdites lettres au commencement du registre. – Déclarations par : Alexis-Nicolas-Hellouin de Ménibus d'Alaincourt, ancien capitaine de cavalerie, pour biens à Saint-Gilles-de-Crétot ; – Charles Le Ber, sieur de Trouville, pour le fief de Compiègne ; – Michel-Louis Rioult, garde de la porte, pour la troisième branche de la sergenterie de Caudebec ; – Jean-Michel Rouillard, pour le prieuré de Cléville.

C. 1630. (Registre.) – In-folio, 302 feuillets, papier.

1749-1751. – Déclarations rendues au domaine de Caudebec (tome 2^e). – Déclarations par : Pierre-Alphonse de Civille, sieur de Rames, pour bois abroustis à Maulévrier ; – Nicolas d'Eu, substitut du procureur général au Grand Conseil, pour la sergenterie du Pled de l'Épée de Cany ; – Claude-Bernard-Antoine Du Fay, pour le comté de Maulévrier ; – Charles-Joseph Le Petit, sieur Du Catillon, pour la seigneurie de Toupin au Mesnil-sous-Lillebonne ; – Alexandre Poërier d'Amfreville, pour le fief d'Auberville ; – les habitants de Saint-Wandrille, pour leurs communes.

C. 1631. (Registre.) – In-folio, 95 feuillets, papier.

1754-1759. – Domaine de Montivilliers ; sommier des déclarations blâmées suivant les ordonnances du Conseil du 25 avril 1754. – Deux chapitres : « L'un portant détail entier des duchés, marquisats..., fiefs tenus et mouvant directement du Roy, leurs situations et extensions, les rentes, droits et devoirs domaniaux auxquels ils sont sujets..., et les noms des seigneurs qui les possèdent ; le second chapitre renfermant un détail des sergenteries nobles de toute l'étendue de ladite vicomté de Montivilliers, leurs qualifications et extensions... Ce domaine appartient à titre d'engagement du Roi Louis XIV à... messire Louis-Jean-Jacques Delisle..., marquis de Marivault. »

C. 1632. (Liasse.) – 138 pièces, papier.

1621-1763. – Domaine de Montivilliers. « État des deniers deubz au Roy par les tenants et propriétaires des héritages, terres, moullins et collombiers roturiers relevant neument de Sa Majesté, scies en la vicomté de Montivillier, taxés, liquidés et arrêtés pour le droit d'aides-chevets deubz à Sa Majesté à cause du mariage de Madame, sœur aînée du Roi (Louis XIII), avec le prince d'Espagne, suivant la coutume de Normandie. » – État des rentes seigneuriales ; – de la recette des droits dus au Roi. – Déclarations pour le terrier par : Anne d'Allençon, dame du fief de Mirville, à Tiergeville ; – Charlotte-Françoise Auber, dame de Theuville-aux-Maillots ; – Pierre-Jean-Alexandre Costé, châtelain de Saint-Supplix ; – Pierre-Georges de Motteville, châtelain du Château-Soyer et franc-fief de La Tourelle, à Montivilliers ; – Antoine-Charles de Pertuis, baron des Baons-le-Comte et seigneur du Mesnil-Taste, de La Murette, d'Ectot, de Vittanval et de Carclif ; – Bénigne Porret, seigneur de Vattetot-sur-la-Mer ; – Louis de Romé, baron du Bec-Crespin ; – les trésoriers de la paroisse d'Octeville.

C. 1633. (Cahiers.) – In-folio, 430 feuillets, parchemin.

1678-1681. – Déclarations fournies à Philippe Godard, sieur de Glatigny, procureur du Roi à Lyons, capitaine des chasses dudit lieu, subdélégué de l'intendant, Nicolas Martin, notaire-garde-notes royal, commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisses de Beauficel, Bosquentin, Le Boulay, Le Coudray, Croisy, Doudeauville, La Grange, La Haye, Les Hogues. – Déclarations par : Louis Le Lieur, curé de Beauficel ; – Antoine Le Roux, curé de Bosquentin ; – Pierre Saas, desservant de l'église des Hogues ; – Charles de Pillavoine, sieur Du Coudray ; – Claude Delesques, sieur de Fumechon ; – Charlotte Dieupart, – Gilbert de Garro, – les habitants de Beauficel, – de Doudeauville, pour leurs droits d'usage dans la forêt.

C. 1634. (Cahiers.) – In-folio, 244 feuillets, parchemin.

1678-1680. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisses de Lilly, Lisores, Longchamp, Lorleau. – Déclarations par : Charles-Amédée de Brossard, sieur de Saint-Martin-au-Bosc ; – Charles de Clermont, sieur de Maupertuis ; – Marguerite de Castillon, veuve de François de Nollevall.

C. 1635. (Cahiers.) – In-folio, 223 feuillets, parchemin ; 24 feuillets, papier.

1678-1680. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisses de Mesnil-Lieubray, Montagny, Montroti, Neufmarché, Nollevall Noyon, Périers, Rosay, Saint-Martin-au-Bosc, Touffreville-sur-Ecouis, Transières, Vasœuil. – Déclarations par : Nicolas d'Averhault, sieur de Montasiné ; – Françoise Chevalier, veuve de messire Georges de La Porte, sieur de Montagny ; – Antoine Du Boudrand, prieur de Neufmarché ; – Jean Du Manant, curé de Maineville ; – les trésoriers de l'église d'Argueil, – les religieux de Saint-Ouen, pour leur seigneurie de Périers, – les habitants de Montagny, du Roule et de Rosay, pour leurs droits de pâturage ; – ceux de Neufmarché, pour 58 acres de pâtis et pour les coutumes de la Veuve et Crestien.

C. 1636. (Registre.) – In-folio, 98 feuillets, papier.

1678-1679. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisse de Besancourt. – Déclarations par : Anne de

Monsure, veuve de David de Bongars ; – Charlotte Godart, veuve de Nicolas de Bongars, propriétaire du four à verre du Landel ; – François d'Espinay de Saint-Luc, capitaine-enseigne des gens d'armes de la garde ordinaire du Roi ; – Émery Jubert de Bonnemare ; – Marie de La Poterie, veuve de Gédéon de Caqueray ; – les habitants de Besancourt, pour leurs droits d'usage.

C. 1637. (Registre.) – In-folio, 280 feuillets, parchemin.

1779-1680. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisse de Bezu. – Déclarations : par Louis de Courcelles, sieur de Belleface ; – Charlotte de Liévin, veuve de Pierre de La Varie, sieur de Bezu ; – Henri Le Clere, chirurgien à Morgny ; – Georges Le Lac de Hautecourt, – Jean Le Vaillant, sieur de Plémont ; – René Le Vert, sieur de Bernapré ; – Jacques Lusse, curé de Longchamp ; – les habitants du hameau des Landes.

C. 1638. (Registre.) – In-folio, 346 feuillets, parchemin.

1678-1679. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisse de Fleury. – Déclarations par : des sabotiers ; – un faiseur de fûts à miroirs ; – des marchands domiciliés aux hameaux d'Ecorcheval et de Frémont ; – Susanne de Bongards, veuve de Charles Le Vaillant, sieur du Valguerrier ; – Jacques Caqueray, sieur de Montbrun ; – Nicolas Pagnerre, bourgeois de Paris ; – Jean Patriarche, prêtre de Rouen.

C. 1639. (Registre.) – In-folio, 248 feuillets, parchemin.

1678-1681. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisse de Lyons. – Déclarations par : Julien Crosnier, conseiller assesseur ; – Jean-Baptiste Le Blanc, sieur Du Rosay, maître particulier des eaux et forêts ; – Charles Gehet, procureur aux juridictions royales ; – Pierre Robillard, docteur en médecine ; – Louis de Lavoipiere, chirurgien ; – Antoine Freslard, sieur de Saint-Georges ; – Jean Le Brun, cellierier-procureur de l'abbaye de Mortemer.

C. 1640. (Registre.) – In-folio, 272 feuillets, parchemin.

1678-1681. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisse de Lyons. (Double de l'article précédent.)

C. 1641. (Registre.) – In-folio, 340 feuillets, parchemin.

1677-1680. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisse de Morgny. – Déclarations par : des sabotiers, – Jacques Lusse, curé de Longchamp ; – Charles Le Bis, sieur du Camp-Jean, receveur des aides ; – Michel Couillebaut, chirurgien à Besancourt ; – Alexis Lenfant, chirurgien à Morgny ; – Antoine de Brossard, sieur de Brunval ; – Louis de Couriol, sieur de Belleface ; – Louis Le Chevalier, sieur de Beutil ; – Louis de Sébouville.

C. 1642. (Registre.) – In-folio, 330 feuillets, papier.

1677-1680. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons, paroisse, de Morgny. (Double de l'article précédent.)

C. 1643. (Registre.) – In-folio, 161 feuillets, parchemin.

1677-1680. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisse de Puchay. – Déclarations par : des sabotiers, briquetiers, tisserands entoile ; – Louis Néhou, curé d'Amécourt ; – Claude Du Bosc, sieur de Martainville au Perche ; – Blaise Lusse, commissaire des tailles en l'Élection de Gisors et Pontoise ; – Antoine Du Perche, chirurgien à Puchay.

C. 1644. (Registre.) – In-folio, 246 feuillets, parchemin.

1678-1681. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisse du Tronquay. – Déclarations par : des tisserands en toile, marchands au hameau de La Grandfrai ; – Paul de Dampierre, sieur de La Bardouillière ; – Jean de Limoges, sieur de Saint – Just ; – Charles Regnard, sieur des Prés.

C. 1645. (Registre.) – In-folio, 248 feuillets, papier.

1678-1681. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomté de Lyons. – Paroisse du Tronquay. (Double de l'article précédent.)

C. 1646. (Liasse.) – 104 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1679-1681. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de Montivilliers, par : les habitants de Baigneville, – Cauville, – Chef-de-Caux, – Contremoulins, – Gonnevillle. – Gravelle, – Heugleville, – La Poterie, – Octeville, – Saint- Jouin, – Saint-Laurent, – Saint-Martin-du-Manoir, – Sandouville, – Tourville, – les trésoriers et fabriques de Bénouville, – Étretat.

C. 1647. (Liasse.) – 96 pièces, parchemin.

1751. – Déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers, conformément aux lettres patentes du 28 février 1747, par : les habitants de Bacqueville, – Chef-de-Caux, – Dauheuf-le-Sec, – Éculletot, – Fécamp (paroisses de Saint-Fromond, Saint-Léonard. Saint-Nicolas, Saint-Valéry), – Gravelle, – Heugleville. – L'Heure, – Oudalle, – Saint-Jouin (hameaux d'Écrépintot et de Quetteville), Saint-Silvestre, – Sandouville : – Jean-Baptiste Coinpoint Du Boscle-Hard, pour les fiefs de Saint-Gilles-de-La-Neuville, Saint-Léonard-sur-Fécamp, Vertot, Le Tronquay, Reuville, Turretot ; – Pierre-Georges de Motteville de La Haye Du Puits, pour celui de Château-Soyer et franc-fief de La Tourelle.

C. 1648. (Liasse.) – 51 pièces, parchemin.

1751. – Déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers, par : les habitants de La Poterie ; – les Frères de la Charité de Saint-Sébastien et Saint-Roch de Montivilliers ; – Louis Romé, pour lu baronnie du Bec-Crespin, dite *Mortemer*.

C. 1649. (Liasse.) – 142 pièces, papier.

1751. – Minutes des déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers, analysées sous les deux numéros précédents.

C. 1650. (Liasse.) – 116 pièces, papier.

1539-1751. – Productions sur les déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers. – Abandon par les habitants de Colleville à Pierre Lenud, sieur d'Anseville et de Colleville, de leurs droits de pâturage en la terre du Torp. – Vente par les enfants mineurs de Pierre Neveu, à la fabrique de Sainte-Croix-de-Montivilliers, de biens à Montivilliers. – Aveux par : Antoine Aude, pour la châellenie d'Hermeville ; – Jean d'Arcambourg, pour la fiefferme de Gaineville ; – Pierre Conradin, pour le fief de Castillon, à Saint-Vigor ; – Pierre de Foville, pour celui d'Écrainville ; – David-François Grenier, pour celui de Cauville ; – Jean Le Dentu, pour le fief Chépier ou du Tourillon, à Bornembusc ; – Philémon Le Vannier, pour la vavassorie noble d'Hongerville, à Colleville ; – Jacques de Maulde, pour la châellenie de Bléville ; – Charles de Rigault, pour le fief d'Imauville, à Grainville-l'Allouette : – François de Roussel, – Charles de Clercy, pour la seigneurie de Clercy ; – les habitants de La Poterie, pour leurs communes. – Productions au sujet de propriétés à Montivilliers et dans la prévôté de Saint-Eustache.

C. 1651. (Liasse.) – 113 pièces, parchemin.

1752. – Déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers par différents particuliers, pour biens à Montivilliers, – à Saint-Jean, – Saint-Jean-d’Aptot, – dans les prévôtés d’Étretat, – l’Heure, – Mélamare ; – par : Nicolas de Beaunay, pour le fief de Lu Clinarderie ; – Simon Belhomme, pour celui de Franqueville, à Contremoulins ; – Anne-Alexandre de Bourgeoise, pour la baronnie de Manneville-la-Goupil ; – Louis-Claude Boutren, pour la seigneurie de Saint-Jouin ; – Diel de Vaudroque, pour le fief de Mireville à Tiergeville ; – Charles-David de Godefroy, pour celui de Daubeuf ; – Charles Hébert, pour celui de Houqtietot ; – Jean-François Martel, pour la franche vavassorie de Sainte-Marguerite ; – Nicolas Nepveu, pour le fief de Gruchet ; – Jean Baptiste Noury de Bénouville, pour celui du Caron, à Bénouville ; – Charles Le Boulenger, pour celui des Champs, à Grainville-l’Allouette ; – François Le Paulmier, pour celui d’Helandes, à Angerville-l’Orcher ; – les enfants mineurs de M. Le Roux, pour celui de Touffreville ; – Hector Pavyot, pour la vavassorie des Marets à Daubeuf ; – Louis de Saint-Aubin, pour la seigneurie de Sandouville ; – Thomas de Tompson, pour celle de Saint-Gilles ; – la fabrique de l’Heure ; – l’hôpital du Havre ; – les habitants de Saint-Étienne-de-Fécamp.

C. 1652. (Liasse.) – 67 pièces, parchemin.

1752. – Déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers par différents particuliers pour biens à Écrainville, – Saint-Jouin, – Montivilliers, – dans les prévôtés de Mélamare, – Saint-Eustache ; – par : Charles-Pierre de Bailleul, pour les fiefs du Donjon, Vilmesnil, Baigneville ; – Louise Chardon, pour la vavassorie noble d’Anxtot ; – Claude-Pierre Estienne, sieur de Geffose, pour les fiefs de Trérnaville et Guierville ; – Hyacinthe d’Estourmel, pour celui de Tocqueville-les-Murs ; – Charles Langlois de Jainville, pour celui d’Herbouville, à Manéglise ; – Marie-Louise Le Parmentier, pour celui de Fauville ; – Élisabeth Le Roux d’Esneval, pour celui d’Épouville ; – Yolande-Hélène Pestel, pour celui de Blésimare et de La Greverie, à Saint-Sauveur-la-Campagne ; – les habitants de Benarville, Colleville, Fécamp (paroisses de Saint-Léger et de Saint-Ouen), Ganseville, Isneauville, Limpiville, Toussaints, pour leurs communes.

C. 1653. (Liasse.) – 178 pièces, papier.

1752. – Minutes des déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers, analysées sous les deux numéros précédents. – Déclarations des habitants de Daubeuf-le-Sec, – Saint-Eustache-La-Forêt, – Tiergeville, pour leurs communes.

C. 1654. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1575-1752. – Productions sur les déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers par les communes de Bacqueville, – Ganseville, – Limpiville, – Tiergeville, – Toussaints. – Copie de l’aveu rendu au Roi par Thomas de Caumont, fils de Jean de Caumont, pour la sergenterie héréditaire d’Harfleur, plein fief de hauptert.

C. 1655. (Liasse.) – 144 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1753. – Déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers par différents particuliers, pour biens à Gomerville, – Saint-Nicolas-de-La-Taille, – Saint-Jouin, – Montivilliers, – dans le fief de Gueldes à Harfleur, – dans les prévôtés de Crétot, – Étretat, – Mélamare ; – par : Fabre de Bailleul, pour les fiefs de Fontenay et Vattetot ; – Jacob-François-Alexandre de Banastre, pour celui d’Yvetot à Saint-Romain-de-Colbosc ; – François de Baudot, pour celui de Senneville ; – Jacques de Boutren, pour celui de Franqueville à Mélamare ; – Pierre-Alphonse de Civile, pour la châellenie de Rames ; – Costé de Saint-Supplix, pour celle de Saint-Supplix ; – François Le Roux, pour le fief de Drumare ; – François Maignard de Bernières, pour celui de Butermare ; – Pierre Papavoine de Canappeville, chanoine de Rouen, pour la seigneurie de Theuville-aux-Maillots ; – François de planterose, pour la châellenie d’Orcher ; – Nicolas de Roussel, pour la baronnie de Goderville ; – Claude-François de Sesmaisons, pour deux branches de la sergenterie royale de Goderville ; – les habitants d’Harfleur, Montivilliers, Fécamp (paroisse de Sainte-Croix), – Saint-Laurent de Brévedent, – Sorquainville ; – les trésoriers de Saint-Martin d’Harfleur.

C. 1656. (Liasse.) – 141 pièces, papier.

1753. – Minutes des déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers analysées sous le numéro précédent.

C. 1657. (Liasse.) – 41 pièces, papier.

1579-1753. – Productions sur les déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers par : MM. Banastre de Parfondeval, sieur d'Yvetot ; – Beaunay de Boishymont, sieur de La Payennière et du Douet ; – Pierre-Alphonse de Civille, châtelain de Rames ; – Nicolas Le Clerc de Sandouville, possesseur de la sergenterie noble nommée le Franc-Chépage-du-Roi à Saint-Romain ; – Le Roux d'Imonville, sieur de Druniare et Recusson ; – Martel, sieur de Cramensnil ; – Claude-François de Sesmaisons, possesseur de la sergenterie de Godarville. – Érection de la terre de Thiboutot en marquisat en faveur de Louis-François de Thiboutot, avec union des fiefs d'Alvemont, Auberville-La-Renault, Glatigny, Maniquerville, Froberville.

C. 1658. (Liasse.) – 32 pièces, papier ; 33 pièces, parchemin.

1754. – Déclarations et minutes de déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers par : messire Jacques d'Héricy, pour le fief des Mottes ; – Charles-François-Marie de Houdetot, pour le marquisat de Houdetot ; – François Le Roux d'Imonville, pour la baronnie de Crétot ; – Jean-Baptiste de Martonne, pour le fief d'Auxtot et Franck-Table de Dun ; – Porret de Boissefont, procureur général en la Chambre des Comptes, pour la seigneurie de Vattetot-sur-la-Mer ; – Jean Béquet, pour une pièce dite le *cimetière aux Huguenots* en la paroisse de La Remuée ; – les Annonciades de Fécamp, – les religieuses de Montivilliers.

C. 1659. (Liasse.) – 32 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

1755-1764. – Déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers par différents particuliers pour biens à Montivilliers, – dans les prévôtés de Caretot, – L'Heure, – Saint-Eustache-La-Forêt ; – par : Louis-Pierre de Becdelièvre, comte de Cany, pour les fiefs de Pretreval, Carville, Baigneville, Mentbeville, Grainbosc ; – Alexis-Madeleine-Paul de Boivin, marquis de Bacqueville, pour la sergenterie de Saint-Romain-de-Colbosc ; – Claude de Boutren, pour le fief de Vitreville ; – Jacques de Boutren, pour la prévôté de Mélamare à lui engagée ; – Catherine Grenier de Cauville, veuve de Jacques Cavelier, pour la haute, basse et moyenne justice de Cuverville ; – François-Théodore Desmares, baron de Trébons, pour le fief d'Imauville ; – Charles comte d'Hunolstein, pour le fief des Essarts ; – Le Roux d'Imonville, pour la seigneurie de Longueil ; – François-Louis Leseigneur de Reuville, pour le fief du Hertelay ; – Guillaume Fréchon, curé de Saint-Sauveur de Montivilliers ; – les trésoriers de la même paroisse ; – ceux de Sainte-Croix de la même ville ; – l'hospice général du Havre.

C. 1660. (Liasse.) – 64 pièces, papier.

1755-1764. – Minutes des déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers analysées sous le numéro précédent.

C. 1661. (Liasse.) – 41 pièces, papier.

1613-1764. – Productions sur les déclarations fournies pour la confection du papier terrier de Montivilliers par : madame Cavelier de Cuverville ; – M. d'Héricy, sieur des Mottes ; – Le Roux d'Imonville, baron de Crétot ; – Leseigneur de Reuville, sieur du Hertelay. – Copie d'une lettre des habitants et paroissiens du Hertelay par laquelle ils déclarent entendre contredire l'érection du fief prétendu par Jean Cavelet, conseiller au gouvernement du Havre-de-Grâce.

C. 1662. (Liasse.) – 44 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1693-1759. – Déclaration fournie à Étienne Lemasson, notaire garde-notes au bailliage de Montivilliers, par les propriétaires de la prévôté royale du Parc-d'Anxtot, stipulée par Jean Bocage, prévôt d'icelle ; – minute de ladite déclaration, – production.

C. 1663. (Registre.) – In-folio, 197 feuillets, papier.

1743-1764. – Sommier du domaine engagé de la vicomté de Montivilliers, contenant les cens et rentes créés pour fieffe d'héritages en roture, bâtardise, indemnités, déshérence et autres droits de différentes espèces, les locations de maisons, fours à chaux, carrières, sablonnières, argilières, places vagues, herbages, lisières et autres choses de pareille nature, appartenant par engagement à messire Louis-Jean-Jacques Delisle, marquis de Marivault ; au commencement, table du sommier, état des paroisses sujettes au droit de fouage, avec indication du nombre de feux.

C. 1664. (Registre.) – In-folio, 436 feuillets, papier.

1751-1752. – « Registre pour servir à porter les déclarations à rendre au terrier du domaine de Montivilliers ordonné par lettres patentes du 28 février 1747. » – Déclarations : des habitants d'Éculetot, Saint-Léger-de-Fécamp, Gravelle, Heugueville, L'Heure, Oudalle, Saint-Denis-Chef-de-Caux, Saint-Jean-d'Abtot, Saint-Martin-du-Manoir ; – de ceux des hameaux d'Écrépintot et Guetteville ; – des propriétaires de la prévôté royale du Parc-d'Anxtot ; – de Claude Belhomme, secrétaire du Roi, pour le fief de Franqueville à Contremoulins ; – de Jean-Baptiste Bobée chirurgien juré royal à Gonnevillle, pour biens à Saint-Eustache-La-Forêt ; – de Pierre Conradin, enseigne des vaisseaux du Roi et de port au département du Havre, pour le fief du Castillon à Saint-Vigor-d'Imonville ; – de Catherine de Foville, veuve de messire Jacques-François Desportes des Colombiers, pour la seigneurie de La Mare-des-Champs à Saint-Jouin ; – de Marie-Geneviève Lambert de Formentin, veuve de Marc-Antoine de Languedor pour le fief de Crétot-Boismilon à Saussuzemare ; – de Pierre de Larrey, pour celui de Maupertus à Gerville ; – de François-Louis Leseigneur de Reuville, conseiller au Parlement, pour celui du Hertelay.

C. 1665. (Registre.) – In-folio, 39 feuillets, papier.

1751-1758. – Enregistrement des productions de pièces pour la confection du papier terrier. Dates du dépôt et de la restitution des pièces aux parties. – Mention des déclarations : de Jean Cardinot, changeur au Havre ; – de Guillaume Frechon, curé de Saint-Sauveur de Montivilliers ; – de François Germain, capitaine de navire ; – de Louise-Hélène-Thérèse Oursel ; – de Jean-Baptiste Plaimpel, lieutenant de l'amirauté du Havre ; – de Pierre-Alphonse de Civille de Rames.

C. 1666. (Liasse.) – 70 pièces, parchemin.

1679-1680. – Déclarations fournies à Charles Patry, subdélégué de Neufchâtel, commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de Neufchâtel ; – par : Marie et Élisabeth Bretel, pour la ferme des avoines des coutumes de la forêt de Lucy ; – René de Brinon, pour la prévôté de Rosay ; – Jean-Baptiste de Limoges, pour la prévôté de Saint-Saëns ; – Louis de Mailly, marquis de Nesle, pour la fiefferme de Predeville ; – Richard de Manneville, pour le bois de Caumont à Villy ; – Adrien de Monsure, gouverneur d'Aumale, pour la seigneurie d'Ormesnil ; – Auguste de Riencourt, pour celle de Renouval ; – François de Rime, pour le fief de Resseroy à Bouafles ; – les paroissiens de Saint-Germain-sur-Bresle, – Vieux-Rouen ; – l'Hôtel-Dieu de Neufchâtel, – les religieux de Beaubec, – de Royaumont. – Nombreuses déclarations pour biens situés à Neufchâtel.

C. 1667. (Liasse.) – 100 pièces, parchemin.

1678-1679. – Déclarations fournies à Martin Le Pelletier, Robert Suriré, notaires, et Aveline, subdélégué, commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomte de Rouen ; – par : Nicolas Ballandone, procureur syndic de la ville de Rouen ; – les habitants de Grand-Couronne, – Hénouville, – Hautot, – Maromme, – Grand-Quevilly, – Saint-Étienne-du-

Rouvray, – Saint-Martin-de-Boscherville (hameau du Génétay), – Vassonville, – Saint-André-hors-la-porte-Cauchoise ; – Jacques Asselin et Pierre Delamare, pour la franche porcherie de la forêt de Rouvray ; – Louis-David Dumoncel, pour la seigneurie de Louraille, à Saint-Thomas-de-la-Chaussée ; – Pierre Duquesne, sieur de Toqueville, pour le Clos des Galères, à Saint-Martin-du-Pont ; – Charles d'Herbouville, capitaine pour le Roi aux côtes maritimes à Saint-Aubin, pour un bois taillis dit de La Valette, à Saint-Jeau-du-Cardonnay ; – Guy Lecomte, sieur de La Poterie, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Bèfort, pour le manoir du Roi à Grand-Couronne ; – Nicolas Le Roux, sieur de Berville, pour le jardin de Richebourg-hors-le-Pont, borné par le fossé qui sépare l'ancienne mairie de la ville d'avec la nouvelle (mention d'un bâtiment détruit pendant les guerres de la Ligue) ; – René de Tiremois, sieur de Sacy, pour l'île Surreau, en l'eau de Seine, paroisse de Saint-Paul ; – Paul Autin, religieux de la commanderie de Saint-Antoine-de-Rouen ; – les Célestins, – la Chartreuse de Saint-Julien, – l'abbaye de Bondeville, – le prieuré des Deux-Amants.

C. 1668. (Liasse.) – 100 pièces, parchemin

1678-1679. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomte de Rouen. – Paroisses Notre-Dame-de-la-Ronde, – Saint-Laurent, – Saint-Maclou, – Saint-Nicaise, – Saint-Nicolas, – Saint-Pierre du Chatel, – Saint-Pierre-l'Honoré, – Saint-Vigor, – Saint-Vincent. – Déclarations : des religieux de Gonesse, – des Feuillants, – des Mathurins, – des Minimes, – du collège de Saint-Marc, – des trésoriers de Saint-Nicaise, – du chapitre de la cathédrale de Rouen, – du jeu de paume de la rue aux Ours, – du Corbeau, rue de l'École, – de La Cornière, rue Dinanderie. – Nombreuses indications d'enseignes.

C. 1669. (Liasse.) – 91 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1678-1679. – Déclarations fournies aux commis de M. Le Blanc, intendant, pour la confection du papier terrier de la vicomte de Rouen – Ville de Rouen, paroisses de Saint-Cande-le-Jeune, – Saint-Cande-le-Vieux, – Saint-Denis, – Saint-Éloi, – Saint-Étienne-des-Tonneliers, – Saint-Herbrand, – Saint-Godard, – Saint-Hilaire, – Saint-Jean, – Saint-Michel, – Saint-Patrice, – Saint-Vivien, – Sainte-Croix-des-Pelletiers. – Déclarations : des Jésuites, – de l'Hôpital-Général, – des trésoriers de Saint-Étienne-des-Tonneliers, – de Pierre de Becdelièvre, – François de Caradas, – Guy de Pertuis, pour partie de l'emplacement de l'ancien château, – Jean de Champion, sieur de Montpoignant, pour le jardin Le Roi, en la vallée d'Iouville, proche la fontaine Saint-Filleul et le manoir de La Motte.

C. 1670. (Liasse.) – 18 pièces, papier ; 59 pièces, parchemin.

1504-1763. – Domaine du Roi, aveux, déclarations et autres documents relatifs aux rentes et droits domaniaux. – Décrets des héritages qui furent à M^r Jean Le Masuner, sieur de La Salle, à l'instance de M Pierre Bugard, vicomte de Blaqueville. – Déclaration que baille au Roi, à cause de sa châellenie de Caudebec, Balthasar Le Marinier, seigneur de la baronnie de Cany, Caniel, Canville et Vauville. – Gage-devoir des rentes dues à l'abbaye de Saint-Wandrille. – pièces produites par le procureur du duc d'Harcourt à celui du marquis de Marivault dans l'instance poursuivie au Bureau des finances contre M. d'Ennel, propriétaire du fief de Vasouy.

C. 1671. (Liasse.) – 24 pièces, papier.

1748. – Domaine de Montivilliers. – Rôle des propriétaires ou possesseurs des terres, fiefs, seigneuries, maisons, moulins, tant en fief qu'en roture, situés dans l'étendue du domaine de Montivilliers, et qui en ont été distraits. – État des fiefs du même domaine. – Relevé des rôles du dixième des fonds et revenus de Montivilliers, le Havre, Harfleur, Fécamp. – État des paroisses du bailliage de Montivilliers aux syndics desquels a été ou sera délivrée l'ordonnance du ministre pour la représentation des rôles de vingtième.

C. 1672. (Registre.) – Grand in-folio, 23 feuillets, papier.

1719-1734. – Enregistrement par M. Nérot, receveur général des domaines et bois de la Généralité, des actes translatifs de propriété d'héritages situés dans la mouvance du Roi. –

Déclaration de Gabriel Hue de Mon-tagu, sieur de Langevinière, pour moitié de la châteltenie de Radepont, qui lui avait été apportée en dot par sa femme, Anne-Marguerite de Gonnellieu. – Ventes par :Marguerite Bouchard de Blosseville à Louise Le Baillif, veuve de Nicolas Marye, de la vicomté et haute justice de Blosseville ; – M. de Caradas à Pierre Le Marchand, sieur de Bardouville, de la châteltenie de Barentin ; – Bon-Thomas Castel à Louis-Hyacinthe Castel, son frère, de la baronnie de Crèveœur, sur la rivière d’Eure ; – André Costé à Jean Law, sieur de Tancarville, de la châteltenie de Saint-Supplix ; – Marie-Anne d’Espinay-Saint-Luc à Thomas Le Gendre, de celle de Gaillefontaine et des fiefs de Beau-mont et Besancourt ; – Jacques-Georges Du Fay, chevalier, sieur du Bourgachard, à Marc-François de Chalon, baron de Crétot, du comté de Maulévrier ; – Nicolas-André Jubert à Charles-Louis Fouquet de Belle-Isle, comte de Gisors, du marquisat de Bizy ; – le prince de Monaco à Henri-Joseph de Manneville, de la baronnie de Manéhouville. – Érection du comté de Motteville, en faveur de Bruno-Emmanuel Langlois de Motteville. – Adjudication, pour 310,000 francs, à Jean de Vitry, de la châteltenie d’Orcher, ayant appartenu à Law.

C. 1673. (Registre.) – Grand in-folio, 17 feuillets, papier.

1735-1739. – Enregistrement par M. Tourolle, receveur général des domaines et bois de la Généralité, des actes translatifs de propriété d’héritages situés dans la mouvance du Roi. – Déclarations par :Louis de Becdelièvre pour le marquisat de Quevilly, la baronnie et châteltenie de Cany Caniel, etc. ; – Marc de Chalon, pour la baronnie, franche bouteillerie et haute justice de Crétot ; – Pierre Godard de Belbeuf. pour le marquisat de Belbeuf ; – Jacques-François Grimaldi, due de YalentinoLs, pour le duché d’Estouteville ; – Madeleine de Jauchebou-ton, comtesse de Graville, pour la demi-baronnie de Clerès ; – Françoise-Madeleine Maignard de Bernières, pour le marquisat de Bernières à Rouville ; – Anne-Marie de Beuzelin de Bosmelet, veuve de Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force, pour la châteltenie d’Orcher ; – Geneviève Rolland de Valmont, pour la baronnie de Manneville La Goupil, érigée par lettres patentes de mai 1663 ; – Suzanne de Rothelin, pour celle de Bellecombte. – Ventes par :Marie Renée de, Belforière de Soyecourt, veuve de Timoléon Gilbert de Seiglière, à Pierre-Christophe Tessier, de la châteltenie de Longueil ; – Louis-Jacques de Malassise à Thomas del Pantaros, de la châteltenie d’Orcher ; – Francois-Morin de Tourville à François-Robert Haillet, de la seigneurie d’Oissel. – Union de fiefs à celui de Houdetot et érection dudit fief en marquisat.

C. 1674. (Registre.) – Grand in-folio, 122 feuillets, papier.

1731-1750. – Enregistrement par M. Alexandre, directeur des domaines de la Généralité, des titres translatifs de propriété des fiefs, terres, seigneuries, hautes justices, héritages tant nobles que roturiers relevant du Roi. – Déclarations par :Marie-Sophie Colbert de Seignelay, duchesse de Luxembourg, pour le comté de Tancarville et baronnie d’Hallebosc ; – Anne-Madeleine Delpech de Cailly, pour la baronnie de Cailly ; – Thomas-Richard Dumoncel de Gouy, chanoine de Rouen, pour le fief de La Panneterie, à Gouy ; – Pierre-Marc-Antoine Languedor, pour la baronnie de Beethomas et le fief de Crétot, dit Boismilon ; – Pierre-Robert Le Cornier, pour les fiefs de Cideville, – ci de Cornier, en la garenne de Cléon ; – Suzanne-Thérèse de Lestendart, veuve de Michel-Charles, marquis de Roncherolles, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur de Landrecies, pour le marquisat de Bully. – Lots et partage de la succession de Madeleine Le Roux de Tilly, épouse de Maximilien Anzeray de Courvaudon, entre Bernardin-François Cadot, marquis de Sibeville, MM. de Gonseville, de Blangy et de Lévaré.

C. 1675. (Registre.) – Grand in-folio, 41 feuillets, papier.

1750-1756. – Enregistrement par M. de La Bruyère, directeur des domaines de la Généralité, des titres translatifs de propriété des fiefs, terres, seigneuries, hautes justices, héritages tant nobles que roturiers relevant du Roi. – Ventes : par Robert Bigot, sieur de Sassetot, à Thomas Lemonnier, de la baronnie de Monville ; – par M^{elle} d’Estourmel à Samuel de Boulainvilliers, seigneur de Saint-Saire, de la sergenterie noble de Goderville ; – par André-François-Gabriel Jubert de Bouville, baron de Dangu, à Jean-François-Marie de Boutren, sieur d’Hattenville, du fief d’Émonville, sis à Saint-Vast-de-Dieppedalle ; – par le prince Emmanuel-Maurice de Lorraine, pair de France, à Louis-

Charles de Lorraine, comte de Brionne, du duché d'Elbeuf, au prix de 650,000 livres, sous la réserve de l'usufruit en faveur du prince d'Elbeuf et de 9,000 livres de rente viagère, etc. ; – par Armand Nompars de Caumont, duc de La Force, à M. de Valroche, de la baronnie de La Boullaye, située entre Évreux et Gaillon. – Ouverture de successions : châtellenie de Formoville, échue à Charles-Pierre de Bailleul, héritier par sa femme de Nicolas-Louis de Brinon ; – baronnie de Manéhouville, échue à Charlotte-Natalie de Manneville, épouse du comte de Rochechouart ; – duché d'Estouteville, échu à Honoré-Camille-Léonor Grimaldi, prince de Monaco.

C. 1676. (Registre.) – Grand in-folio, 98 feuillets, papier.

1757-1763. – Enregistrement par M. Delamare, commis de M. Tourolle, receveur général des domaines et bois de la Généralité de Rouen, des titres translatifs de propriété des fiefs, terres, seigneuries, hautes justices, héritages tant nobles que roturiers relevant du Roi. – Ventes : par Jean Le Boucher à Étienne Marye, secrétaire du Roi, de la seigneurie de Merval, près Gournay ; – par Louis Le Neuf de Sourdeval, au nom du marquis d'Héricy, à Charles-Louis de Canouville, marquis de Raffetot, mestre de camp, du plain fief de Ribeuf. – Ouverture de successions : baronnie d'Angerville-La-Martel, échue à Claude Boutren, au droit de sa femme Françoise Le Cornier de Sainte-Hélène ; – baronnie de Pont-Saint-Pierre, échue à Michel de Roncherolles ; – châtellenie de Lanquetot, échue à Mard de Fauville, au droit de sa femme Marie de Rome, héritière de Claude de Bretel, chef d'escadre des armées navales, commandant de la marine au Havre ; – châtellenie de Saint-Denys Le Thibout, échue à Charles Hénault, président honoraire au Parlement de Paris, neveu et héritier de Charles Ponthon ; – châtellenie de Rouvray, échue à Marguerite de Lestendart, veuve de Claude de Remy, sieur de Courcelles ; – comté de Maulévrier, échu à Catherine-Julie de Motteville, femme de Louis-Charles comte de Moy ; – marquisat de Sommery, échu à Antoine-Nicolas Dumesniel, mestre de camp de dragons pour le Roi ; – marquisat de Panilleuse, près Vernon, échu à Nicolas-Louis Jubert, comte de Bouville, maréchal des camps et armées du Roi ; – marquisat de Bully, échu à René Ange et Charles-Victor de Maupeou, fils et héritier d'Anne-Marguerite-Thérèse de Roncherolles, épouse de René-Charles-Auguste de Maupeou, président au Parlement de Paris.

C. 1677. (Registre.) – Grand in-folio, 97 feuillets, papier.

1757-1763. – Enregistrement par M. Delamare, commis de M. Béchuat, contrôleur général des domaines et bois de la Généralité, des titres translatifs de propriété des fiefs, terres, seigneuries, hautes justices, héritages tant nobles que roturiers relevant du Roi. – Vente par Jean-Baptiste Heulies à François de Quillebeuf, sieur de Béthencourt, de la châtellenie de Croisset. – Ouverture de successions : fief de Bouville, échu à Gilles-Louis Hallé ; – fief de Pontrencart, échu à François Miffant ; – baronnie du Vertbosc, échue à Charles-Amable Hébert, sieur de Beauvoir ; – baronnie de Pont-Saint-Pierre, échue à Michel de Roncherolles ; – châtellenie de Rouvray, échue aux enfants de Charles de Remy, sieur de Courcelles, et de Marguerite-Françoise de Lestendart. – Lots et partage entre Jean-Baptiste-Jacques Du Deffend marquis de la Lande, colonel de dragons, et son frère, colonel d'infanterie, de la succession de leur père le marquis de La Lande, lieutenant général des armées du Roi.

C. 1678. (Registre.) – Grand in-folio, 97 feuillets, papier.

1763-1769. – Enregistrement par le même des titres translatifs de propriété des fiefs, terres, seigneuries, hautes justices, héritages tant nobles que roturiers relevant du Roi. – Ventes : par Louis de Biran à Jean-Nicolas-André Despommare, de la châtellenie d'Auzebosc et Touffreville La Corbeline ; – par Jacques de Reneville à Alexis de Boivin, du fief du Tilleul, en la vicomté de Longueville. – Ouverture de successions : baronnie de Monville, échue à M. Racine, vicomte de Blaqueville, petit-fils et héritier de Thomas Le Monnier ; – comté de Brionne, échu aux enfants de Louise-Julie de Rohan et de Claude de Lorraine ; – duché de La Rocheguyon, échu à Louise de La Rochefoucauld, duchesse d'Euville. – Lots et partages de la succession de la duchesse de La Force, entre Auguste-Thomas Du Fossé, Armand-Thomas Hue de Miroménil, premier président au Parlement de Rouen, Bernardin, marquis de Mathan, lieutenant de Roi au gouvernement de la ville et château de Caen ; – de celle de Thomas de Lesdo, président en la Chambre des Comptes de

Normandie, entre Antoine-Pierre Caillot de Coqueromont, Nicolas-Louis de Romé et les enfants d'Adrien de Rouen de Bermonville. – Accord entre certains créanciers et les syndics et directeurs des droits des autres créanciers de défunt Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert, conseiller d'État, grand doyen des maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel, surintendant des maisons, domaines et finances de la Reine.

C. 1679. (Registre.) – Grand in-folio, 147 feuillets, papier.

1763-1771. – Enregistrement par le même des titres translatifs de propriété des fiefs, terres, seigneuries, hautes justices, héritages tant nobles que roturiers relevant du Roi. – Ventes : par François Bouchard, comte de Jousac, héritier du président Hénault, à Jean-Charles Delavigne, négociant à Rouen, de la châtellenie de Saint-Denys-le-Thihout et de la seigneurie de Vaccueil ; – par Marie de Clermont-Tonnerre, veuve d'Hyacinthe Cayetan de Lannion, pair de Bretagne, à Thérèse de Mondray, de la terre de Chambray, sur la rivière d'Eure ; – par Prosper Duval, à Alexandre de La Vache, de la seigneurie de Mondétour ; – par Jean-Baptiste Fauvel, à Jean-Jacques et à Louis Le Couteux, de la châtellenie d'Haqueville et Richeville ; – par Michel de Roncherolles, marquis de Pont-Saint-Pierre, à Jean-Baptiste Gaillard de Beaumanoir, ancien capitaine de dragons, de la baronnie d'Écouis et Plessis ; – par la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon, à Claude Daniel, marquis de Boisdennemets, du fief d'Auteverne. – Contrat de mariage entre le marquis de Tourny, mestre de camp, et Antoinette Bouhier de Lautenay. – Partages entre Marie-Marc de La Ferté, veuve d'Antoine de La Mire, Gabriel Melchior, comte de Lia Mire, baron d'Avenescourt, François-Jean de La Mire, comte de Mory, et Geneviève-Alexandrine de La Mire de La Motte.

C. 1680. (Registre.) – In-folio, 26 feuillets, papier.

1758-1771. – Bureau de Cailly. – Registre tenu par le sieur Vanier, préposé par le receveur général de la Généralité pour le contrôle des titres de propriété des héritages étant dans la censive du Roi. – Aveu par les religieuses de Fontaine-Guéraud d'une ferme à elles appartenant, à Montgaille, en la paroisse de la Rue-Saint-Pierre. – Don à la fabrique de la même paroisse par Charles Michel, qui en était curé, de huit acres de terre et d'une maison à usage d'école. – Vente à Pierre-Joseph Duruel, sieur des Landes, lieutenant-colonel de cavalerie, d'une ferme à Collemare.

C. 1681. (Registre.) – In-folio, 10 feuillets, papier.

1758-1770. – Bureau de Caudebec. – Registre tenu par le sieur Fricot, préposé par le receveur général de la Généralité pour le contrôle des titres de propriété des héritages étant dans la censive du Roi. – Ventes : par M. Hellouin de Ménibus, à M. Charles de Brillon, de la ferme de Couesoit ; – par M. de La Bunodière, à M. de Colleville, de la ferme de Saint-Guillaume.

C. 1682. (Registre.) – In-folio, 6 feuillets, papier.

1757-1771. – Bureau de Fécamp. – Registre tenu par le sieur Chaperon, préposé par le receveur général de la Généralité pour contrôler les titres de propriété des héritages étant dans la censive du Roi. – Ventes : par François-Théodore Desmares de Trébons, à Daniel de Vattemare, de la seigneurie de Clercy ; – par Philippe Yolande de Pestel, à Jean-Baptiste-François Gueroult Du Verderey, sieur de Touville, des fiefs de Blésimare et Je La Gréverie.

C. 1683. (Registre.) – In-folio, 28 feuillets, papier.

1757-1772. – Bureau de Longueville. – Registre tenu par le sieur Alexandre, préposé par le receveur général de la Généralité pour le contrôle des titres de propriété des héritages étant dans la censive du Roi. – Cession par avancement d'hoirie à Isaac-Antoine Dumont, sieur Du Bostaquet, de la sergenterie noble de Baqueville. – Succession échue à demoiselle Miffant de Monville, par le décès de son frère.

C. 1684. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1757-1769. – Bureau de Montivilliers. – Registre tenu par le sieur Boutreuil, préposé par le receveur général de la Généralité pour le contrôle des litres de propriété des héritages étant dans la censive du Roi. – Vente par Charles-Jacques Boutren, sieur de Franqueville, à Jean-Prosper Compoint, ancien capitaine d'infanterie, et à Noël Compoint de Plaval, son frère, d'une ferme à Hengueville. – Succession échue à Étienne-Auguste Adam de Valville, curé de Vergetot, par le décès de son frère Louis-Nicolas-Adam de Valville, écrivain principal de la marine de Brest. – Philippe-Charles, comte de Hunolstein, se déclare propriétaire, du chef de sa femme, d'un quart de fief de haubert, dit le fief des Essarts, à Saint-Gilles de La Neuville.

C. 1685. (Registre.) – In-folio, 14 feuillets, papier.

1770-1771. – Bureau de Montivilliers. – Registre tenu par le sieur Boutreuil, préposé par le receveur général de la Généralité pour le contrôle des titres de propriété des biens relevant roturièrement du Roi. – Vente par Jean-Louis Fromont, hydrographe au port de Rouen, à Jean-Baptiste Le Prevost, négociant, d'un héritage sis à Octeville, hameau de Saint-Andrieu. – Succession échue à Jean-Josse-Raisin Duperron, bourgeois du Havre, par le décès de son père, ancien administrateur de l'hôpital de cette ville. – Déclaration de la confrérie dite la Charité du Saint-Sacrement et de Saint-Sébastien fondée en l'église de La Poterie pour biens à elle appartenant sis à Cuverville, hameau de La Porrerie.

C. 1686. (Registre.) – In-folio, 196 feuillets, papier.

1771-1789. – Sommier pour servir au contrôle des ensaisnements des contrats translatifs de propriété, ou des déclarations des biens mouvant du Roi et des quittances et recettes des droits seigneuriaux casuels dus au Roi à cause de son domaine de Gravelle. – Rentes dues au Roi : par M. de Marfauville, représentant demoiselle Hélène Houssaye, un plat de fraises couvert de roses la veille de la Saint-Jean-Baptiste ; – par M. Le Sueur fils, représentant les enfants mineurs de feu M. Plaimpel, subdélégué, sept chapons et demi et une aire de pigeons blancs, quand il y a des pigeons blancs dans sa volière ; – par Richard-Emmanuel Farcis, 2,000 de tuiles ; – par Jean-Baptiste Lemonnier, 2,000 de tuiles ; – par Louis-Nicolas Lagarre de Cavelier de Montgeon, l'un des cheval-légers de la garde du Roi, 29 boisseaux de blé froment, mesure de Montivilliers de 4 livres 10 sous le boisseau ; – par Jean Blacuisse, chirurgien en la citadelle du Havre, 4 boisseaux de blé froment, même mesure et même prix ; – par la communauté de la ville du Havre, propriétaire d'un terrain nommé la Mare-aux-Mâts, près d'Ingouville, 78 livres 15 sous ; – par Robert-François Faguet, sieur de Montbert, major de la ville du Havre, propriétaire d'un terrain situé au marais du Corridor, 63 livres ; – par M. Fouquet, bailli de Gravelle, représentant de M. Toustain de La Marguerite, vicomte du Havre, 1 livre 7 sous 6 deniers ; – par Pierre Andrieu, maître sculpteur, 9 livres 11 sous.

C. 1687. (Registre.) – In-folio, 53 feuillets, papier.

1788-1791. – Registre tenu par le sieur Desescalliers, receveur des domaines du Roi au Havre, pour l'enregistrement des droits d'ensaisnement des héritages mouvant du Roi, à cause de son domaine de Gravelle. – Contrat par lequel Augustin Le Neuf de Tourneville, ancien officier de cavalerie, fieffe à Jacques-Joseph Eyriès, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre royal et distingué de Charles III, sous-directeur de port au Havre, un terrain situé à Gravelle. – Succession échue audit Augustin Le Neuf, demeurant au Château-Joli à Gomerville, par le décès de son frère. – Lots de la succession de Charles Le Prestre, briquetier au Havre ; il y est fait mention d'un moulin pour faïencerie et d'un grand bâtiment à usage de faïencerie à Sanvic.

C. 1688. (Registre.) – In-folio, 320 feuillets, papier.

1758-1772. – Bureau du Havre. – Registre tenu par le receveur général de la Généralité pour le contrôle des titres de propriété des héritages étant dans la censive du Roi. – Déclarations de propriété : par la fabrique de Saint-Nicolas de L'Heure ; – par la communauté des habitants de la

même paroisse. – Fiefferme de Gaineville échue aux enfants mineurs de Joseph-Michel Du Bocage de Bléville, par le décès de leur père. – Adrien-Thomas-Pierre Heilley, sieur de Jumièges, conseiller du Roi et du duc d'Orléans au siège d'Honfleur, se déclare propriétaire, du chef de sa femme, Marie Le Boulenger de Beauregard, d'une maison au Havre, par suite de l'absence de Jean-Baptiste et de Joseph-Nicolas Le Boulenger de Beauregard, ses beaux-frères, embarqués pour un voyage de long cours sur le *Prince cVAngolle*, dont on n'a point reçu de nouvelles.

C. 1689. (Registre) – In-folio, 95 feuillets, papier.

1772-1777. – Bureau du Havre. – Registre tenu par le sieur Desescalliers, préposé par le receveur général pour le contrôle des titres de propriété des héritages étant dans la censive du Roi. – Ventes : par Michel-Archange Duval Du Manoir, à Robert-François de La Haye, procureur du Roi au dépôt des sels, d'une maison rue de la Halle ; – par Jacques Duval, sieur d'Esprêmesnil, à Jacques Destraits, ancien capitaine d'infanterie au régiment étranger de Dunkerque, d'une ferme à Ingouville. – Succession de M. Martin de Boisville échue à ses fils, l'un avocat, l'autre maître ordinaire à la Cour des Comptes, un troisième officier au corps royal du génie, etc. – Succession de Jean Lourdet, curé d'Étainhus, échue à Jean-Baptiste Oursel et à ses frères.

C. 1690. (Registre.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1778-1780. – Bureau du Havre. – Enregistrement par le sieur Desescalliers des droits d'ensaisinement payés pour les héritages mouvant du Roi. – Vente par Louis-Charles Duchemin, assesseur au bailliage du Havre, à Charles-Guillaume-Hyacinthe Costé, capitaine de navire, d'une ferme à Saint-Nicolas-de-L'Heure. – Cession à titre d'avancement d'hoirie faite à ses enfants par Marie-Marthe de La Motte, veuve de Nicolas-Louis Plaimpel, écrivain principal de la marine. – Succession échue à Jean-Baptiste-Philippe Hay de Marfauville, cheveu-léger de la garde du Roi, par le décès de Philippe-Nicolas de Marfauville.

C. 1691. (Registre.) – In-folio, 52 feuillets, papier.

1680-1682. – Bureau du Havre. – Enregistrement par le sieur Desescalliers des droits d'ensaisinement payés pour héritages mouvant du Roi. – Ventes de maisons au Havre : par Pierre-Jacques Lestorey de Boulongne, à Étienne-Jacques Hardouin, négociant ; – par les demoiselles Pelley, à Jacques Chauvel, héraut d'armes de France, consul de Suède. – Échange de terres à Ingouville entre Jacques-François Begouen, l'un des maires, échevins et lieutenants généraux du Havre, et Elisabeth Godin.

C. 1692. (Registre.) – In-folio, 51 feuillets, papier.

1781-1783. – Bureau du Havre. – Registre tenu par le sieur Desescalliers, où sont marqués régulièrement jour par jour toutes les sommes par lui reçues, provenant des cens, rentes et redevances de toute nature dus au Roi, tant en argent qu'en grains, volailles et denrées de toute espèce. – Rentes payées au domaine par l'abbé Gautier, 47 sous ; – par M. Charles-Daniel Ancel, 15 livres ; – par M. de Bléville, 30 sous ; – par M. Borel de Lisle, 25 sous ; – par MM. Homberg frères, Vieillard et Germain, 121 livres ; – par M. Jorel de Parmentier, 3 livres 10 sous ; – par M. Laignel, avocat, 3 livres 10 sous ; – par M. Legrain de Prémarais, 6 livres 12 sous ; – par M. Le Prévost de Tournion, 10 livres ; – par M. de Longuemare, 3 livres 10 sous ; – par M. Martin de Boisville, 79 livres ; – par M. de Rumare, 3 livres 7 sous 6 deniers.

C. 1693. (Registre.) – In-folio, 99 feuillets, papier.

1682-1786. – Bureau du Havre. – Enregistrement par le sieur Desescalliers des droits d'ensaisinement payés pour héritages mouvant du Roi. – Ventes : par les administrateurs de l'hôpital général de Saint-Jean-Baptiste du Havre aux fabriques de Notre-Dame et de Saint-François du pré de Sant-Roch, avec la chapelle qui s'y trouvait ; – par Louis-Michel Legrin de Fenneval à Louis-Michel Dessaux, commissaire de la marine au Havre, d'une ferme à Graville ; – par Louis-Antoine Taveau, entrepreneur de bâtiments, à Jacques-Nicolas Reeulard, rapporteur du point d'honneur au bailliage d'Arques, de *très-vieilles maisons*, rue des Remparts.

C. 1694. (Registre.) – In-folio, 135 feuillets, papier.

1786-1791. – Bureau du Havre. – Enregistrement par le sieur Des scalliers des droits d'ensaisinement payés pour héritages mouvant du Roi. – Succession : d'Anne Delamare, dame de Reboumare et de Maréfosse, veuve de Pierre de Moy, échue à Jacques-Duval d'Esprêmesnil, conseiller au Parlement de Paris, et à son cousin germain, Michel-Archange Duval Du Manoir ; – d'Élisabeth Fontaine, veuve de François Eustache, auditeur en la Cour des Comptes, échue à François-Antoine Eustache, colonel de la milice bourgeoise à Caudebec ; – d'Étienne Tassin, échue à son fils Charles-François Tassin, conseiller du Roi en l'Élection de Montivilliers.

C. 1695. (Registre.) – In-folio, 96 feuillets, papier.

1772-1790. – Bureau du Havre. – Table alphabétique des ensaisinelements. – Noms de ceux qui ont fait ensaisiner ou ont payé des droits seigneuriaux ; – nature et situation des biens ; – numéros des registres d'ensaisinement et des casuels ; – dates ; – noms des rues.

C. 1696. (.Liasse.) – 39 pièces, papier.

1654-1658. – Correspondance du Bureau des finances de Rouen avec les trésoriers généraux de France députés des différents Bureaux du royaume assemblés à la Chambre du Trésor, à Paris, au sujet de la confection du papier terrier, des tailles, etc. – Lettre, datée de Dieppe, de Henri d'Orléans, duc de Longueville, pour obtenir contrainte contre les receveurs qui refusaient de lui payer le don gratuit que lui accordaient chaque année les États de la province de Normandie. – Quatre lettres signées par le surintendant Fouquet au sujet des tailles.

C. 1697. (.Liasse.) – 87 pièces, papier.

1700-1707. – Correspondance du Bureau des finances de Rouen avec les Bureaux des finances du royaume. – Lettre de M. de Charsigné, procureur du Roi du Bureau de Caen. – Le Bureau de Bourgogne demande à celui de Rouen quel rang il occupe par rapport à la Chambre des Comptes. – Lettre de M. Poullietier au Bureau pour lui annoncer que Chamillard l'a nommé garde du Trésor royal, avec une commission d'inspecteur général des fonds qui doivent entrer tous les ans dans ses coffres.

C. 1698. (.Liasse.) – 99 pièces, papier.

1708-1715. – Correspondance entre le Bureau des finances de Rouen et les divers Bureaux des finances du royaume. – Lettre de Cothenot de Mailly, trésorier de France à Dijon ; il demande des éclaircissements au sujet du droit accordé en 1704 à ses confrères de Rouen de porter des robes pareilles à celles des maîtres des Comptes. – Avis réclamé par les Trésoriers de France de Lyon ; peuvent-ils dans les cérémonies publiques prendre la manche de satin doublée d'hermine ? – Lettres de ceux d'Alençon : « Il se forme ici une question pour le pas et le rang des officiers des Bureaux et des gentilshommes de notre ville, et des femmes des uns et des autres dans les assemblées ; cela ne laisse pas d'être de quelque conséquence pour nos charges et nous oblige de vous en écrire pour savoir votre pensée et votre usage. » – Lettre des mêmes : « Trouvez bon que nous vous propositions la question de savoir si, lorsque des opérateurs viennent dans une ville après avoir pris permission du juge de police pour vendre leurs drogues, ils ne doivent pas prendre une permission du Bureau pour mettre dans la rue un théâtre, car il semble que cela forme un encombrement sur la voie publique. » – Lettre de ceux de Caen : « Vous êtes sans doute informés comme nous des taxes dont nous sommes menacés par l'édit d'octobre 1713, sous prétexte de quelques légères attributions que l'on nous y donne, et nous ne doutons pas que vous ne soyez disposés à faire les efforts convenables pour détourner l'orage qui est près de nous accabler. » – Lettre de M. Roujault, intendant de Rouen, relative à la résidence, à Évreux, du grand prévôt de la maréchaussée et de ses officiers. – Lettre de M. Lacour Du Bois, procureur du Roi en l'Élection d'Eu, exposant que le duc du Maine est grand voyer dans son comté et que ses vassaux ne sont pas soumis à la juridiction du Bureau de Rouen.

C. 1699. (Liasse.)– 83 pièces, papier.

1716-1719. – Correspondance entre le Bureau des finances de Rouen et les divers Bureaux des finances du royaume. – Lettres de MM. Aubert, de Chamacourt, Duvrac, Fournier et de Valois à M. Costé, trésorier de France, relatives à l’envoi d’un imprimé contenant deux lettres de l’ambassadeur d’Espagne et faisant connaître sa conspiration contre le gouvernement français. « D’après les bruits qui courent, on tient pour certaine la suppression de toutes les charges créées depuis 1689, notamment celles de la Cour des Aides et du Bureau des finances dont les fonctions seraient attribuées à la Chambre des Comptes. » – « La mort de Mgr l’Archevêque de Rouen n’a point ici surpris personne ; il a été peu regretté, et tout le monde assure qu’on ne perdra point au change, Mgr l’Archevêque de Bordeaux, qui va le remplacer, étant un très brave homme. »

C. 1700. (Liasse.) – 202 pièces, papier.

1720-1755. – Lettres des officiers des Bureaux des finances du royaume à ceux du Bureau de Rouen au sujet du don gratuit et du droit de joyeux avènement. – Mémoire du Bureau de Grenoble au sujet d’un règlement sur les épices. – Lettres : de M. Levasseur à M. Lefournier d’Offranville, au sujet d’un procès avec l’Hôtel-Dieu ; – de M. Branville à M. Lemaitre, au sujet de conflits avec la Chambre des Comptes.

C. 1701. (Liasse.) – 98 pièces, papier.

1756-1758. – Lettre du Bureau des finances de Montauban au sujet des compliments à faire à l’intendant lors de sa première arrivée. – M. Dumanoir, trésorier de France à Bordeaux, demande un certificat en forme de l’usage observé à Rouen pour les fêtes publiques ; – la ville de Bordeaux n’avait pas invité les trésoriers de France aux fêtes qu’elle avait données à l’occasion de la prise de Port-Mahon, témoignant de la sorte son mécontentement de quelques arrêts du Conseil précédemment obtenus à son désavantage dans un conflit de juridiction. – Lettre des officiers du Bureau des finances de Bordeaux faisant connaître à quelles conditions ils donneront leur adhésion au choix d’un ou de deux députés chargés de représenter auprès du Conseil tous les Bureaux du royaume.

C. 1702. (Liasse.) – 41 pièces, papier.

1759. – Lettre des officiers du Bureau de Provence au sujet du projet d’une assemblée générale pour la nomination de deux députés généraux des divers Bureaux auprès des ministres. – Envoi des observations présentées par le Bureau d’Alençon au chancelier pour combattre le projet de la déclaration que le Parlement de Paris sollicite contre les Bureaux des finances. – Renseignements demandés par celui de Bourgogne sur le chevalier d’honneur créé en 1702.

C. 1703. (Liasse.) – 98 pièces, papier.

1760-1764. – Lettre de M. Mars, avocat du Roi au Conseil, député des Bureaux des finances, au sujet d’un procès contre le procureur général de Normandie. – Extrait d’une lettre de M. Duvert, sur l’affaire du Bureau des finances de Paris, à propos de la voirie et au sujet de l’interdiction de M. Devaux, premier président ; – de M. Mouet, trésorier de France et du procureur du Roi. – Lettre de MM. de Sacy, de Belliveux, Varennes et Tranchère, commissaires des Bureaux des finances de France : « Les assemblées des députés des Bureaux ne se tiendront plus dans une des chambres du Bureau des finances de Paris, à la vue du public et dans l’enclos du Palais, mais chez un des députés, M. de Villantroy, comme cela se pratique pour les intendants des finances. »

C. 1704. (Liasse.) – 103 pièces, papier.

1765-1786. – Lettres signées par les contrôleurs généraux Turgot et Necker, et par les intendants des finances, au sujet des attributions et de la capitation des Bureaux. – Lettre de M. Débonnaire de Forges au sujet d’un nouveau règlement à faire pour les réceptions des foi et hommages.

C. 1705. (Liasse.) – 50 pièces, papier.

1786-1787. – Correspondance entre le Bureau des finances de Rouen et les divers Bureaux du royaume au sujet de la conduite de leur député général M. Mars, procureur du Roi, à celui de Moulins. – Les trésoriers de France ayant échoué au Conseil dans l’affaire du centième denier, quelques Bureaux s’en prennent à ce député et l’accusent d’avoir sacrifié leurs intérêts ; les autres, et parmi eux ceux de Caen, Lyon, Metz, lui conservent leur confiance. Les Bureaux mécontents obtiennent la permission de choisir un second député général qui sera adjoint à M. Mars. Leur choix se porte sur M. Bellanger, trésorier général à Tours.

C. 1706. (Cahier.) – In-folio, 43 feuillets, papier.

1779-1786. – Copie de lettres adressées au Bureau des finances de Rouen et des réponses qui y furent faites. – M. Thorel de Champigneulle demande la souscription du Bureau à un ouvrage qu’il prépare en réponse au traité de M. Jousse, conseiller au Présidial d’Orléans : *Etat véritable des trésoriers de France*. – La Compagnie remercie et félicite M. Thorel ; elle souscrit à vingt exemplaires de son livre. – Lettre de Necker, annonçant qu’il ne peut exempter du centième denier les officiers des Bureaux des finances. – Dans leur réponse, les trésoriers de France exposent leurs droits et essayent d’intéresser le ministre à leur position : usurpations continuelles entreprises sur leur compétence ; élévation du prix de leurs charges, plus chères que celles du Parlement et de la Cour des Comptes, moins sûres et moins considérées ; avilissement et anéantissement de leurs offices ; leurs plus beaux jours employés à rendre une justice gratuite et sans aucune sorte de récompense. – Lettre des trésoriers de Montauban au sujet de leur affaire contre les élus, et d’un arrêt du Conseil donnant gain de cause à ces derniers. – Réponse à cette communication par M. Dornay, au nom du Bureau de Rouen.

C. 1707. (Liasse.) – 200 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1705-1778. – Capitation des officiers du Bureau des finances. – États de répartition ; – comptes des recettes et dépenses de la capitation. – Lettres de MM. Desmaretz, Villeroy, d’Ormesson, Orry, Le Pelletier des Forts, de La Houssaye, Dodun, pour annoncer l’envoi d’arrêts du Conseil relatifs à la capitation, et pour presser le Bureau de procéder au plus vite à la répartition de cette imposition entre ses membres et d’en adresser une expédition en forme. – Édit du Roi Louis XIV portant création de 500,000 livres de rente au profit de ceux qui voudront s’affranchir du paiement de la capitation. – M. Desmaretz, contrôleur général, écrit à ce sujet aux trésoriers de France à Rouen : « Sa Majesté m’a chargé de vous mander que vous ferez chose qui luy sera très-agréable de rachepter vostre capitation et de luy donner en cette occasion un nouveau témoignage de votre soumission pour ses ordres et de vostre zèle pour le bien de son service. »

C. 1708. (Liasse.) – 145 pièces, papier.

1659-1746. – Mémoire et procédure concernant la compétence des Bureaux des finances en matière de voirie, notamment dans le comté de Gisors et la Haute-Justice de Préaux. – Mémoire présenté au Parlement par Nicolas Lallemand, sieur de Branville, procureur du Roi au Bureau de Rouen, contre les juges de la Haute-Justice de Préaux, prétendant que la voirie leur appartient dans les limites de ladite justice. – Procès au sujet de l’alignement du bâtiment des consuls ; – de celui d’une maison sise en la rue Beauvoisine et appartenant à l’Hôtel-Dieu de Rouen.

C. 1709. (Liasse.) – 182 pièces, papier.

1693-1736. – Procès du Bureau des finances de Rouen portés au conseil d’État : – entre le Bureau de Paris et ceux de Rouen, Caen, Alençon, Soissons, Metz au sujet de la juridiction domaniale que le premier s’attribuait comme ayant succédé à la Chambre du Trésor supprimée en 1693 ; – pour les charges de premier et de second président et la robe du Palais ; – avec la Cour de Comptes de Rouen, qui contestait aux trésoriers de France le droit de vérifier les états des comptables ; – avec les juges de Gournay, au sujet de la voirie ; – avec le sous-fermier des domaines, pour les francs-fiefs. – Taxe et liquidation des dépens pour procès au profit de MM. Colombel et Goulas.

C. 1710. (Liasse.) – 17 pièces, papier.

1751-1775. – Contestation entre les échevins anoblis par Louis XV à son passage à Rouen et le Bureau de ; finances, au sujet de l'enregistrement des lettres de noblesse. – Mémoire pour établir que toutes les lettres de noblesse doivent être enregistrées au Bureau des finances – Observations des officiers du Bureau de Rouen, pour joindre à leur mémoire contre les échevins anoblis. – Minutes de lettres adressées à cette occasion au comte de Saint-Florentin et au chancelier.

C. 1711. (Liasse.) – 50 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1610-1747. – Extraits des registres du Conseil d'État concernant le Bureau des financés, les tailles et le ; étapes. – « Edit du roi Louis XIV portant attribution de la juridiction de son domaine à chaque Bureau des présidents et trésoriers généraux de France, érection d'iceux en deux services continuels et création de deux présidents quatre trésoriers de France, un avocat et procureur di Roi, dix procureurs postulants, trois huissiers, deux greffiers et un maître clerc de greffe. » – Autre édit du même prince portant création d'une Généralité et Bureau des finances en la ville d'Alençon, avec un nombre d'officier égal à celui des autres Bureaux du royaume. – « Règlement que le roi Louis XIV, par l'avis de la Reine régente sa mère, veut être observé pour la fourniture et la distribution des étapes et pour le logement et la police de se ; troupes marchant à la campagne. » – Mémoire concernant l'exemption des droits d'aides et de subvention.

C. 1712. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1580-1776. – Emprunt de 66,000 livres pour l'acquisition de la charge de premier président. – Observations sur un projet de déclaration envoyé par le chancelier – Instruction pour l'office de trésorier de France. – Mémoire présenté au Roi par Philippe-Nicolas Lallemand, sieur de Branville, procureur du Roi au Bureau de Rouen, au sujet de la seigneurie de Longueil en la vicomté de Montivilliers. – Nominations d'officiers des finances. – Mémoire sur la grande et petite ferme de la vicomté de l'Eau. – Arrêt du Conseil en faveur du Bureau pour la chaussée de Saint-Sever, près Rouen. – Ordonnance prescrivant la vente d'un tenement de trois maisons au Havre, rue Saint-Jacques, provenant de la succession de Jean-François Hue de Montcallot, chef de la ligne Delaunay, vacante. – Copie de lettres du roi Henri III et mandement du Bureau pour la levée des impositions. – Lettre du même Roi pour faire lever 2,816 écus sur la Généralité de Rouen, pour la solde de quatorze compagnies ordonnées pour l'armée navale conduite par le commandeur de Chastes. – Don par Louis XIII à Jacques de Civille, sieur de Rombose, d'un arpent de terre à Moulineaux.

C. 1713. (Liasse.) – 154 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1589-1780. – Aveux de la châellenie de Bellencombre. – Ordonnance rendue entre M. de Belbeuf, procureur général au Parlement de Normandie, et l'administrateur des domaines, confirmant la ventilation d'une partie du contrat d'acquisition de la châellenie de Bellencombre. – Compte des menues nécessités du Bureau. – Construction du siège présidial de Rouen et des halles de Cailly. – Devis des ouvrages à faire à la vicomte de l'Eau. – Requêtes adressées à M. d'Angerval, commissaire des ponts et chaussées en la Généralité. – Exemption des charges des paroisses en faveur des officiers des Bureaux. – Fragments de registres plumitifs. – Réjouissances pour le rétablissement de Louis XV. – pièces de comptabilité. – Requêtes à expédier.

C. 1714. (Registre.) – In-4°. 64 feuillets, papier.

1706-1725. – Droits et épices dus à MM. les procureur et avocat du Roi au Bureau des finances, par les officiers du Roi, à l'occasion de leurs provisions et de leurs quittances de finances (écrit par M. Cossart de Sainte-Marie, commis au greffe) : – pour l'enregistrement des contrats d'aliénation en faveur du maréchal d'Estrées, 1 livre ; – pour la réception de M. Cabeuil, 26 livres 43 sous ; – pour la provision du sieur Du Saussey, procureur du Roi à la Maîtrise de Rouen, 1 livre 8 sous 8 deniers ; – pour celle de M. le président de La Ferté, gratis ; – pour celle du sieur de Fleury, maître des eaux et forêts de Vernon, 13 livres 4 sous ; – pour la quittance de finance du président de Bonnetot, gratis, etc.

C. 1715. (Liasse.) – 53 pièces, papier.

1714-1929. – Comptes rendus à MM. d'Aussy et Fiquet, greffiers en chef, par M. Cossart de Sainte-Marie : – des droits de chapelle perçus à l'occasion de la réception des officiers : – des droits d'expédition et de ceux attribués à l'office de trésorier de France, conservateur des offices du Bureau : « pour la provision du sieur Germain, avocat du Roi au bailliage de Rouen, gratis ; – pour celle de M. Lebas, conseiller au Parlement, gratis ; – pour la réception du sieur Gervais, receveur des tailles de Lyons, 12 livres ; – pour celle du sieur Dupoinchel, receveur des tailles d'Eu aux deux charges, pour double droit, 24 livres, etc. »

C. 1716. (Volume.) – In-folio, 83 pages, imprimé.

1753. – « Mémoire pour les officiers des Bureaux des finances de Rouen, Caen et Alençon, contre les officiers du Parlement, les juges royaux et les seigneurs hauts justiciers de la province de Normandie, au sujet de la voirie. » Imprimerie de Viret, près Saint-Martin.

C. 1717. (Volume.) – In-8°, 120 pages, imprimé.

1789. – « Mémoire sur l'institution du Bureau des finances et l'utilité de leurs fonctions. » Sans nom d'imprimeur ni d'auteur. – A la fin, on lit : Signé par MM. les officiers des Bureaux des finances d'Aix, Alençon, Bordeaux, Bourges, Caen, Dijon, La Rochelle, Limoges, Montpellier, Poitiers, Riom, Rouen, Soissons, Toulouse et Tours.

C. 1718. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1788. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Ambrumesnil. – Mention des particuliers imposés, des mendiants et fugitifs, des exempts, prêtres, nobles, etc. – Nombre de feux : en 1693, 66 ; en 1697, 70 ; en 1712, 70 ; – en 1788, 1,315 livres de taille, 762 d'accessoires, 822 de capitation. – Exempts : Pierre Lemarinier, sieur d'Anneval ; – Jacques du Parc, sieur de Brémare ; – François Lemarinier ; – Parent de Lannoy.

C. 1719. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1788. – Rôles d'assiette de la paroisse d'Ancourt. – Nombre de feux en 1695, 73 ; en 1708, 89 ; – en 1788, 2,699 livres de taille, 1,568 d'accessoires, 1,688 de capitation. – Exempts : M. de Fonteny, chevalier, seigneur de la paroisse, faisant valoir son château du Pontrencart (1 charrue, 6 chevaux, 8 vaches et 150 bêtes à laine) ; – madame d'Ancourt, M. d'Ancourt.

C. 1720. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Angiens. – Nombre de feux : en 1697, 137 ; en 1708, 159 ; – en 1789, 3,703 livres détaille, 2,133 d'accessoires, 2,299 de capitation. – Exempts : M. Jacques de Rocquigny, messire Jean de Clercy, chevalier, occupant de son propre 100 acres de terre avec son logis et masure (2 charrues, 10 chevaux, 6 vaches et un troupeau) ; – Adrien Langlois, sieur de Breteuil, occupant de son propre environ 250 acres de terre, avec son logis et masure (12 chevaux, 6 vaches et un troupeau) ; – Antoine de Roquigny, sieur de Roquefort ; – Charles de Clercy, sieur de Gonnevillle ; – Charles Maret, chapelain du sieur de Clercy ; – Pierre Hacquet, clerc de la paroisse ; – le marquis de Limésy ; – madame de Bailleul ; – maître Pierre Vion, clerc, ayant une maison de la fabrique.

C. 1721. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Angreville. – Nombre de feux : en 1695, 19 ; en 1708, 24 ; – en 1789, 514 livres de taille, 298 d'accessoires, 321 de capitation. – Exempts : demoiselle Marguerite de Creny, veuve de Charles Duboc, sieur de Beaupré, occupant une maison, 60 acres de terre en labour et 1 acre de pré (1 charrue, 4 chevaux, 3 vaches et 40 bêtes à laine) ; – demoiselle Jeanne de Saint-Ouen, veuve de Pierre de La Lande, sieur de Puchenal, occupant une maison, 60 acres de terre et 1 acre de pré (4 chevaux, 2 vaches, 20 bêtes à laine) ; –

M. Le François, faisant valoir son logement, son jardin, 1 acre 1/2 de terre labourable et autant en pré.

C. 1722. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Anneville. – Nombre de feux en 1695, 59 (13 veuves) ; en 1708, 68 ; – en 1789, 1,796 livres de taille, 1,025 d'accessoires, 1,105 de capitation. – Exempts : la dame de Marsillac, occupant une ferme de 30 acres de terres – MM. de Dampierre, prêtre trésorier ; Fichet, Dujardin, Perrée, Guillot, Deprés, Raullin, prêtres chanoines de Charlemesnil, faisant valoir leurs prébendes, qui consistent en une maison et un jardin potager ; – M. de Louville faisant valoir sa maison d'honneur ; – Nicolas Le François, Nicolas Le Roux, chanoines de Charlemesnil, faisant valoir leurs bénéfices.

C. 1723. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Appesville. – Nombre de feux : en 1695, 43 ; en 1707, 50 ; – en 1789, 1,175 livres de taille, 670 d'accessoires, 723 de capitation. – Exempts : Jacques Mel, sieur d'Alingnan, occupant son pavillon et 6 acres de terre en labour, plus de 20 acres en pâturages et deux mesures, le tout valant 300 livres ; – maître Claude Mollard, avocat au Parlement, occupant sa maison, une mesure et deux acres de terre valant environ 100 livres ; – pas d'autre exempt que le curé en 1789.

C. 1724. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Archelles. – Nombre de feux : en 1695 et 1708, 14 ; – en 1789, 402 livres de taille, 232 d'accessoires, 250 de capitation. – Exempts : Jean-François-Paul de Rasset, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, seigneur d'Archelles, baron de Laulne, Lattelle, Yerville et autres lieux, colonel d'un régiment de cavalerie, brigadier des armées de Sa Majesté et grand bailli de Caux, occupant son château d'Archelles, cour, jardin et prairies adjacentes ; – M. de Rasset, faisant valoir son manoir seigneurial, sa grande ferme, ses bois taillis et sa pêcherie ; mademoiselle de Rasset faisant valoir sa maison.

C. 1725. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Ardouval. – Nombre de feux : en 1695, 50 ; en 1708, 53 ; – en 1789, 1,130 livres de taille, 662 d'accessoires et 714 de capitation. – Exempts : Mathieu de Ricarville, sieur de Mondemaine, faisant valoir en propre le couvert ; mademoiselle de Ricarville faisant valoir sa demeure ; – en 1789, pas d'autre exempt que M. Deloche, religieux de Bonport, curé de la paroisse.

C. 1726. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Arques. – Nombre de feux : en 1695, 117 ; en 1708, 159 ; – en 1789, 6,247 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : François Du Crottay, sieur de Lépinay, propriétaire d'une ferme de 200 livres, ayant un serviteur, une servante et deux vaches ; – Jean de Saint-Ouen, occupant, avec sa femme et une servante, une demeure de 20 livres de revenu ; – le sieur de Lambercourt et son fils occupant à louage une maison de l'abbesse d'Arques, avec une servante et une vache, le sieur de Vatierval et la dame de Bray ; – le chevalier de Blainville, Varouval de Saint-Vincent, M. de Creny, mesdames de La Blandinière et de Blainville, le sieur Quesnel, clerc de la paroisse.

C. 1727. (Liasse.) – 82 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Assigny. – Nombre de feux : en 1695, 98 ; en 1708, 113 ; – en 1789, 2,618 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : maître Robert-François, curé ; Lévasseur, Guillaume de Hornoy, prêtres ; – le curé faisant valoir son bénéfice et deux portions de dîmes ; le vicaire occupant sa demeure.

C. 1728. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Aubermesnil. – Nombre de feux : en 1695, 25 ; en 1712, 20 ; – en 1789, 1,892 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jacques Lemoyne, seigneur et patron d'Aubermesnil, faisant valoir son manoir seigneurial ; – Henri Lemoyne, seigneur de la paroisse, faisant valoir son logis.

C. 1729. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Auberville-sur-Eaune. – Nombre de feux : en 1695, 34 ; en 1708, 43 ; – en 1789, 815 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : madame d'Auberville, demeurant avec ses enfants, seigneurs dudit lieu, faisant valoir son bien, consistant en un manoir, 105 acres, avec 8 chevaux de charrue ; – M. de Milleville, faisant valoir son manoir seigneurial.

C. 1730. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Auffay. – Nombre de feux : en 1695, 177 ; en 1708, 180 ; – en 1789, 2,790 livres de taille, 635 d'accessoires, 1,762 de capitation. – Exempts : demoiselle Anne Nepveu, veuve de Jean Linant, en son vivant officier chez le Roi, occupant un tiers des héritages de son mari, et ses enfants les deux autres tiers ; – le sieur Guillaume, sous-archer du vice-bailli ; – Jean-Simon, clerc de la paroisse ; – M. Lavandier, contrôleur des actes ; – Jean Saint-Aubin, invalide.

C. 1731. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Aumoy ou Osmoy. – Nombre de feux en 1695, 38 ; en 1708, 45. – En 1789, 2,691 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : la veuve du sieur Dufort, faisant valoir sa ferme de la valeur de 800 livres (une charrue et 50 bêtes à laine) ; – Pierre-Jean de Trevet, sieur d'Osmoy, faisant valoir partie de sa ferme.

C. 1732. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Aumesnil-le-Bas, *alias* Mesnil-le-Bas et Basomesnil. – Nombre de feux en 1695, 25 ; en 1708, 24. – En 1789, 930 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Madeleine Du Croq, veuve d'Adrien Le Villain, en son vivant officier de la vénerie du Roi, occupant dans la paroisse une ferme de six-vingts livres par an. – En 1789, pas d'autre exempt que le curé.

C. 1733. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Auppegard. – Nombre de feux en 1695, 120 ; en 1708, 125. – En 1789, 6,439 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Henri Lemarinier, seigneur d'Auppegard, occupant son manoir seigneurial, qui consiste en 80 acres de terre (une charrue, 6 chevaux, 6 vaches et 100 bêtes à laine) ; François-Bonaventure Lemarinier, sieur d'Alençon, occupant une ferme de 60 acres (une charrue, 4 chevaux, 3 vaches et 100 bêtes à laine) ; Daniel Duchemin, sieur de La Fontaine, reçu à l'Hôtel des Invalides, occupant une maison et mesure et 3 acres de terre ; Nicolas Malherbe, chapelain ; Jean Barry, clerc de la paroisse ; madame de Bellemare, occupant son pavillon et un jardin de 30 livres ; Pierre-Philippe Aveline, sacristain et maître des écoles ; la sœur Hyacinthe du Sacré-Cœur, dame d'Ernemont, maîtresse des écoles de filles.

C. 1734. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Auquemesnil. – Nombre de feux en 1696, 81 ; en 1708, 92. – En 1789, 4,302 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Antoine de Morant, sieur de Bouricarl, faisant valoir 40 acres de terre (une charrue, 4 chevaux et 4 vaches) ; Nicolas de Morant, sieur d'Auquemesnil, faisant valoir 20 acres de terre (une charrue, 4

chevaux, 4 vaches, 20 bêtes à laine) ; Charles de Morant, sieur de Brachy, faisant valoir 20 acres de terre (2 chevaux, 2 vaches, 10 bêtes à laine) ; demoiselle Jacqueline de Morant, faisant valoir une maison et mesure avec 2 vaches. – En 1789 pas d'autres exempts que le curé et le vicaire.

C. 1735. (Liasse.) – 111 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille des paroisses des Authieux et La Heuze. – Le même rôle pour les deux paroisses pour plusieurs années. – Nombre de feux en 1695, 22, à La Heuze et aux Authieux en 1708, 52. – En 1789, aux Authieux, 601 livres de taille, accessoires et capitation ; à La Heuze, 771 livres. – Exempts : maître Barthélemy du Becquet, curé de La Heuze ; Jean Viguereux, curé des Authieux, faisant valoir la dîme ; M. Auvray, curé des Authieux ; M. Sanson, curé de La Heuze, faisant valoir son bénéfice ; M. le vicomte de Saint-Ouen, seigneur de La Heuze.

C. 1736. (Liasse.) – 82 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Autigny. – Nombre de feux en 1697, 57 ; en 1708, 55. – En 1789, 1,058 livres de taille, 602 d'accessoires, 650 de capitation. – Exempts : demoiselle Jeanne d'Outreleau, veuve de feu de La Mote Graindor, occupant une portion de son logis ; Laurent Levert, sieur de Redova !, ancien garde du corps, faisant valoir 50 acres de terre (une charrue et 4 vaches) ; Robert Amyot, sieur des Marets, garde du corps de Son Altesse le duc d'Orléans, faisant valoir une ferme de 20 acres (2 chevaux et une vache). – En 1789 pas d'autre exempt que le curé.

C. 1737. (Liasse.) – 78 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Auzouville-sur-Saane. – Nombre de feux en 1695, 34 ; en 1708, 48. – En 1789, 741 livres de taille, 429 d'accessoires, 462 de capitation. – Exempts : maître Claude Chavet, curé, faisant valoir une petite maison et mesure d'environ 4 acres en labour, louées du trésor de Saint-Denis-d'Auzouville, imposé à 7 livres comme dérogeant ; Jacques Goupil, clerc de la paroisse ; Laurent Rolet, garde chasse de monseigneur de Baillard.

C. 1738. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Avremesnil. – Nombre de feux en 1695, 170 ; en 1708, 201. – En 1789, 7,852 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Pierre Le Ber, Pierre Le Testu., Jean Le Sauteur, curés des trois portions de la cure ; madame d'Avremesnil, occupant son manoir et 60 acres de terre (2 charrues, 6 chevaux, 8 vaches) ; André de Pardieu, Charles de Barrois, Jacques de Rocquigny, dit Saint-Gilles ; messire Louis-François de Pardieu, mademoiselle de La Fontelaye.

C. 1739. (Liasse.) – 51 pièces, papier.

1695-1749. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bacqueville. – Nombre de feux en 1695, 253 ; en 1708, 318. – En 1749, 6,273 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Bonaventure d'Angennes, curé ; Jean Licquet, vicaire ; Michel Bonvalet, Charles Simon, Charles Levasseur, Guillaume Moltin, Antoine Goubert, prêtres ; François-Henri Martel, sieur de Frion, occupant en propre, à Ablemont, une ferme avec 2 charrues, 6 chevaux et 100 bêtes à laine ; M. François Pillon, officier chez le Roi ; Jacques de La Porte, docteur en Sorbonne, curé ; François Allard, vicaire ; Nicolas Ragot, Michel Au-zou, Nicolas Fontaine, prêtres ; Nicolas Lemonuier, maître d'école ; M. de Frion, faisant valoir 100 acres de terre ; M. de Varanville, faisant valoir son logis et sa ferme de 140 acres de terre ; M. d'Imbleval faisant valoir 12 acres de terre ; la veuve du sieur de Querville faisant valoir 12 acres de terre ; M. Blondel, conseiller du Roi en l'Élection d'Arqués, faisant valoir 80 acres de terre ; M. Blondel, capitaine de milice, occupant son logement.

C. 1740. (Liasse.) – 39 pièces, papier.

1750-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bacqueville. – En 1789, 6,476 livres de taille, accessoires et capitation. Quelques rôles en double. – Exempts : messire Louis Leféron de

La Heuze, curé ; Pierre-Adrien-Bonaventure Caudron, vicaire ; Jacques-Philippe Guerillon, Jean-Baptiste Bouyard, prêtres ; le marquis de Bacqueville ; MM. Martel d'Alençon ; Marlel d'Ablemont ; madame veuve d'Imbleval de La Fresnaye ; M. Beatte d'Ausseville, lieutenant en l'Élection d'Arques ; Jean-Jacques Le Dieu, huissier en la connétablie de France ; Jean-Simon Saffran, huissier au Châtelet de Paris ; Philippe Pesquet, maître des petites écoles publiques pour les garçons.

C. 1741. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Beaumets. – Nombre de feux en 1695,34 ; en 1712,44. – En 1789, 1,393 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : maître Pierre Perdrix, curé ; dame Anne d'Estrépagny, veuve du sieur d'Angiens, faisant valoir une ferme de 30 acres de terre (une charrue, 3 chevaux, 2 serviteurs et 2 servantes) ; Jean d'Epinay, curé ; Augustin Colignon, magistar, faisant valoir la maison du cimetière.

C. 1742. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Beaunay. – Nombre de feux en 1695,85 ; en 1708,97. – En 1789, 5,839 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : noble et discrète personne maître Pierre, de Rouen, curé ; Jean Jourdain, vicaire ; Pierre Luce, huissier en la Cour de Parlement de Normandie, faisant valoir sa ferme de 60 acres de terre (une charrue, 3 chevaux, 4 vaches et quelques porcs) ; maître Féret, curé ; M. Cochon, vicaire.

C. 1743. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bellencombre. – Nombre de feux en 1695, 34 ; en 1708,44. – En 1789, 660 livres de taille, 662 d'accessoires et capitation. – Alexandre Levesque, propriétaire de la charge de greffier des rôles anciens de la paroisse, créée par édit du mois d'août 1690, procureur de la régie des deniers seigneuriaux de la châtellenie de Bellencombre. – Exempts : M. Charles-Auguste Coullard, curé ; Jacques Langlois, vicaire.

C. 1744. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bellengreville. – Nombre de feux en 1695,24 ; en 1708, 38. – En 1789, 1,269 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Maître Nicolas Boulenc, curé ; M. de Marsillac, seigneur du lieu ; M. d'Acheux, occupant sa ferme d'environ 600 livres ; M. Paon, curé ; M. de Bellengreville, faisant valoir son château et une basse-cour.

C. 1745. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1655-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bellengreville-en-Caux. – Nombre de feux en 1795,50 ; en 1708,52. – En 1789, 2,492 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Charles Le Bourgeois, curé ; Jean Lemaitre, vicaire ; Françoise Marye, veuve de M. Alonce Du Crottay, sieur du Traversain, occupant 100 acres de terre (3 vaches et 3 chevaux) ; madame l'abbesse de Bondeville, patronne de la paroisse ; M. Bouillye, curé, et madame Vauquier et son fils, occupant leur manoir seigneurial.

C. 1746. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Belleville-sur-Mer. – Nombre de feux en 1695,36 ; en 1708, 54. – En 1789, 2,173 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Louis Le Febvre, curé ; messire David de Belleville, seigneur de la paroisse, occupant son logis et 112 acres de terre (une charrue, 4 chevaux, 6 vaches et 80 bêtes à laine) ; Pierre de Belleville, sieur de Gueuteville, occupant son logis et 50 acres de terre (une charrue, 2 chevaux, 3 vaches et 40 bêtes à laine) ; Adrien de Belleville, occupant sa maison et 20 acres de terre (une charrue, 2 chevaux, 2 vaches) ; – M. de Belleville, chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

C. 1747. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1787. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Belmesnil. – Nombre de feux en 1695, 45 ; en 1708, 51. – En 1787, 2,500 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : M^e Martin Vautier, curé ; François de Sedeville, sieur de Belmesnil, faisant valoir 200 acres de terre (une charrue, 4 chevaux, 3 vaches, 60 bêtes à laine) ; la veuve de François Nepveu, officier du Roi ; Jean Verdier, archer du vice-bailli ; Joseph Bonnechose, curé.

C. 1748. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1698-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Benesville. – Nombre de feux en 1698, 74 ; en 1708, 84. – En 1789, 4,550 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Hervieu, curé ; Jacques Lucas, piêtre ; dame Jeanne Drouen, veuve de Louis Paon, occupant 10 acres au hameau du Mesnil-Tostes (une charrue et 2 vaches) ; M. Leclerc, curé ; Nion, vicaire.

C. 1749. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Berneval-le-Grand. – Nombre de feux en 1695, 150 ; en 1708, 165. – En 1789, 5,478 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Nicolas Boulanger, curé ; Jean Chapelain, vicaire ; madame de Gueuteville, occupant son logement ; les quatre employés dans les fermes du Roi.

C. 1750. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bertreville. – Nombre de feux en 1795, 62 ; en 1706, 61. – En 1789, 934 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Filye, curé ; Nicolas Le Boulenger, vicaire ; Adrien Du Héron, garde du corps de Monsieur, occupant une ferme de 40 acres de terre (3 chevaux et 4 vaches) ; Dauphin Piot, archer du vice-bailli, occupant une ferme de 20 acres (3 chevaux et 2 vaches) ; Jean-Pierre Pujot, curé ; M. Lemoyne, conseiller au bailliage d'Arques ; Jean-Baptiste Mallet, clerc de la paroisse ; Nicolas Saunier, directeur de la poste aux lettres.

C. 1751. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Biville-la-Baignarde. – Nombre de feux en 1695, 99 ; en 1708, 125. – En 1789, 4,701 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : François Lequesne, curé ; Lucas, vicaire ; Jean Blin, chapelain ; le comte de Mathan, patron de la paroisse ; Lorcher, curé ; Brunet, vicaire ; Jean Sacanville, clerc de la paroisse.

C. 1752. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Biville-la-Rivière. – Nombre de feux en 1695, 27 ; en 1708, 35. – En 1789, 864 livres du tailles, 500 d'accessoires, 540 de capitation. – Exempts : Jean Allain, curé ; M. de Béquigny, occupant sa ferme de 100 acres de terre ; Antoine Colsol, curé ; le sieur Baulaville, clerc de la paroisse.

C. 1753. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1695-1786. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Biville-sur-Mer, au comté d'Eu. – Nombre de feux en 1695, 100 ; en 1708, 118. – En 1789, 4,246 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Marin Morin, curé ; Charles Denis, Nicolas Benoît, prêtres ; François Ducastel, sieur de Neuville, faisant valoir 50 acres de terre (4 chevaux, 4 vaches, 1 valet et une servante) ; François Du Castel, sieur de Bertrimont, faisant valoir 30 acres de terre (2 chevaux, 2 vaches, 1 valet et une servante) ; Louis Ducastel, sieur du Rosay, faisant valoir 40 acres de terre (2 chevaux, un valet et une servante) ; mademoiselle de Neuville, faisant valoir 60 acres de terre labourable.

C. 1754. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Blossesville. – Nombre de feux en 1696, 134 ; en 1708, 140. – En 1789, 3,179 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Henri Soulas, curé ; Pierre Grenier, vicaire ; Pierre Levillain, Nicolas Pellevillain, chapelains de M. de Blossesville ; Adrien Sangrain, clerc de la Paroisse ; Nicolas Joutel, curé ; Jean Du Tot, Jacques Née, chapelains ; le vicomte de Blossesville, M. de Captot, conseiller au Parlement.

C. 1755. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Blumesnil. – Nombre de feux en 1695, 33 ; en 1708, 31. – En 1789, 891 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Charles Auzou, curé ; Paquin, curé.

C. 1756. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Boishulin. – Nombre de feux en 1695, 30 ; en 1708, 28. – En 1789, 1,495 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Yvelin, curé ; M. de Torchy, seigneur de la paroisse ; Nicolas Beaurain, curé ; messire Aymar-Claude de Torchy, seigneur de la paroisse, faisant valoir son logis, un jardin, 80 acres de bois taillis et 80 acres de pâtis et jones-marius.

C. 1757. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bois-Robert. – Nombre de feux en 1795, 58 ; en 1708, 66. – En 1789, 3,238 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts Jean Yve, curé ; Nicolas Laurent, vicaire ; messire Robert de Ricarville, chevalier, seigneur et patron de la paroisse, occupant son logis seigneurial ; M. Gingois, curé ; Nicolas Mercier, magister faisant valoir la maison vicariale ; M. de Médine, seigneur, patron de la paroisse, faisant valoir son château.

C. 1758. (Liasse.) – 82 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bonnetot. – Nombre de feux en 1695, 8 ; en 1712, 7. – En 1789, 1,246 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : M^e Robert Langlois, curé ; Guillaume Ratel, curé.

C. 1759. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bosville. – Nombre de feux en 1695, 11 ; en 1708, 17. – En 1789, 381 livres de taille, 215 d'accessoires, 234 de capitation. – Exempts : Silvestre Le Baron, curé ; Godefroy, curé ; Pierre Laurent, clerc de la paroisse.

C. 1760. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Boudeville. – Nombre de feux en 1695, 49 ; en 1708, 53. – En 1789, 2,514 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Robert Heuzé, curé ; M. Damar, curé ; Nicolas Lecordier, clerc ; Jean Grandsire, gardechasse du comte d'Hunolstein et résidant au château de la paroisse.

C. 1761. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bourg-de-Saane. – Nombre de feux en 1695, 15 ; en 1711, 13. – En 1789, 545 livres de taille, 316 d'accessoires, 340 de capitation. – Exempts ; Antoine Née, curé ; Philippe d'Ouville sieur de Borne ; pas d'autre exempt que le curé en 1789.

C. 1762. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1699-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Rourgdun. – Nombre de feux en 1695, 115 ; en 1711, 130. – En 1789, 5,072 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Pierre Le Roy, Jean Cailloué, curés ; Pierre Lainé, Jacques Vincent, chapelains ; Jean Rion, cleric de la paroisse ; René de Bailleul, sieur d'Altemare, occupant sa ferme de 80 acres de terre (2 charrues, 6 chevaux, 4 vaches et un troupeau) ; Anne Alleaume, veuve de Jean de La Roche, officier de la grande fauconnerie du Roi, occupant une maison et mesure avec 10 acres de terre (2 chevaux, 2 vaches) ; – Simon-Gaspard Martinet, Pierre Levasseur, curés ; Le Tellier, cleric ; madame d'Ectot et son fils, M. Du Carron et MM. du chapitre de Saint-Quentin, seigneurs de la paroisse.

C. 1763. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bouteville. – Nombre de feux en 1697, 88 ; en 1708, 93. – En 1789, 2,000 livres de taille, 1,172 d'accessoires, 1,263 de capitation. – Exempts : Charles Coruble, curé ; Adrien Deschamps, vicaire ; Guillaume de Tourneroché, sieur de Bourval, occupant sa ferme de 140 acres de terre (2 charrues, 8 chevaux, 2 vaches, un troupeau) ; Duval, curé ; Delâtre, vicaire.

C. 1764. (Liasse.) – 94 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bouteilles. – Nombre de feux en 1695, 36 ; en 1712, 54. – En 1789, 2,489 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Cauvelle, curé ; Gosselin, curé.

C. 1765. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Brachy. – Nombre de feux en 1695, 56 ; en 1789, 60. – En 1784, 1,529 livres de taille, 873 d'accessoires, 940 de capitation. – Exempts : Étienne Blondel, curé ; Antoine Louis, curé ; Adrien Dumois, cleric de la paroisse.

C. 1766. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Brametot, *alias* Brennetot ou Brannetot ; quelques rôles communs pour Brametot et Grainville-la-Renard. – Nombre de feux en 1695, 41 ; en 1708 (pour Brametot et Grainville-la-Renard réunis), 76. – En 1789, pour Brametot, 873 livres de taille, 497 d'accessoires, 537 de capitation. – Exempts : Charles Durieu, curé ; Martin Troude, vicaire ; Le Fèvre, curé ; Nicolas Goupil, faisant valoir la maison cléricale.

C. 1767. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Braquemont. – Nombre de feux en 1695, 144 ; en 1708, 145. – En 1789, 1,898 livres de taille, 1,084 d'accessoires, 1,168 de capitation. – Exempts : François de Hornay, vicaire ; Pierre Féret, sieur de Braquemont ; – M. Du Tot, chevalier de Saint-Louis, faisant cultiver son jardin et quelques pièces de terre.

C. 1768. (Liasse.) – 78 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bretteville. – Nombre de feux en 1695, 39 ; en 1708, 55. – En 1789, 2,671 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Gabriel Ferrand, curé ; Louise Valland, femme de messire Charles Gohier, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, patronne de Bretteville, Jacques Miffant, faisant valoir une ferme de 20 acres de terre (une charrue, 3 chevaux, 2 vaches) ; Charles Dumont occupant 20 acres de terre ; Thomas Lenormand, curé ; Joseph Romain, vicaire ; Pierre Cavelier, garde-chasse chez M. de Bret ; M. le comte de Bret, patron de la paroisse, greffier en chef au Parlement de Paris.

C. 1769. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Brunville-sur-Mer. – Nombre de feux en 1695, 52 ; en 1708, 80. – En 1789, 2,500 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : François Le Gras, curé ; Jean-Baptiste Vincent, officier de Son Altesse Royale ; M. Du Mazy, garde du corps de Sa Majesté.

C. 1770. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Bures et Burettes. – Nombre de feux en 1695, 83 ; en 1710, 106. – En 1789, 6,723 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Pierre Regnault, Antoine de La Roche, curés des deux portions de la cure ; Jacques Tuillier, vicaire ; Charles Garin, le sieur Dillois, le sieur de Feuqueray ; Jean - François Langlois, Augustin Belamy, curés des deux portions ; Romain Havet, maître d'école.

C. 1771. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Cailleville. – Nombre de feux en 1697, 97 ; en 1708, 113. – En 1789, 2,247 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Samson Burel, curé ; Gabriel Heude, vicaire ; Claude de Bréauté, patron de la paroisse, demeurant à Valognes en basse Normandie, Marguerite de Pardieu, veuve de Jean Diel, sieur d'Enneval et de Clermont, occupant une ferme de 150 acres de terre (2 charrues, 6 chevaux, 4 vaches, un troupeau de bêtes à laine) ; Guillaume Diel, Jean-Baptiste Arnois, sieur de Reutteville, élu en l'Élection de Caudebec, occupant de son propre une ferme de 80 acres de terre (une charrue, 4 chevaux, 3 vaches, un troupeau de bêtes à laine) ; M. de Reutteville, maître de la Chambre des Comptes, patron de la paroisse, faisant valoir 12 acres de terre et 20 acres de bois taillis ; M. de Breteuil, conseiller au Parlement, occupant une maison, 3 acres de mesure et 20 acres de terre ; M. Diel de Graville ; Pierre Lacaille, cleric de la paroisse.

C. 1772. (Liasse.) 87 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Calleville-les-Deux-Églises. – Nombre de feux en 1695, 83 ; en 1712, 77. – En 1789, 4,120 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Antoine de Cartier, curé du Grand-Moutier ; Pierre Maynet, curé du Petit-Moutier ; Claude Le Jeune, curé du Grand-Moutier, Mallet, curé du Petit-Moutier ; Pierre Nicolet, maître des écoles, faisant valoir la maison cléricale.

C. 1773. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Canehan. – Nombre de feux en 1695, 59 ; en 1708, 76. – En 1789, 1,192 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Louis de La Vallée, curé ; Antoine de Torcy, occupant sa maison et 20 acres de terre ; Florent Du Bos, sieur Du Til, faisant valoir 100 acres de terre (8 chevaux, 8 vaches et 80 bêtes à laine) ; Ferchon, vicaire de la paroisse.

C. 1774. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Canteleu. – Nombre de feux en 1795, 28 ; en 1708, 23. – En 1789, 620 livres de taille, 363 d'accessoires, 392 de capitation. – Exempts : Jean Guérault, curé ; Michel Fleury, curé ; M. de Canteleu, seigneur de la paroisse, occupant son château et 10 acres de terre.

C. 1775. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Canville. – Nombre de feux en 1697, 125 ; en 1708, 147. – En 1789, 5,477 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Antoine Basselin, curé ; Pierre Rausoville, vicaire ; Pierre Duhamel, cleric de la paroisse ; EzéchiélDieullois, curé ; Madame Prier d'Hattenville, dame de Benesville, faisant valoir son

manoir seigneurial, le jardin en dépendant et 20 acres de terre ; M. Paris, conseiller au Présidial de Caudebec ; Ransonnette, avocat ; Jean-Baptiste Quesnel, clerc, faisant valoir la maison cléricale.

C. 1776. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse du Castelier. – Nombre de feux en 1695, 30 ; en 1708, 27. – En 1789, 703 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Pierre Le Cauchois, curé ; Jacques de Lépine, curé ; Nicolas Sannier, directeur de la poste aux lettres.

C. 1777. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Cent-Acres. – Nombre de feux en 1695, 21 ; en 1708, 16. – En 1789, 1,660 livres de taille, 393 d'accessoires, 423 de capitation. – Exempts : Jean Dubreuil, curé ; Pierre Le Goupil, vicaire ; – en 1789, pas d'autre exempt que le curé.

C. 1778. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de La Chapelle-Benouville. – Nombre de feux en 1695, 33 ; en 1708, 35. – En 1789, 670 livres de taille, 392 d'accessoires, 423 de capitation. – Exempts Jean-Baptiste Gallois, curé ; en 1789, pas d'autre exempt que le curé.

C. 1779. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de La Chapelle-du-Bourguay. – Nombre de feux en 1695, 33 ; en 1712, 27. – En 1789, 1,078 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Abraham Le Villain, François Pinchon, curés ; Louis Susenne, seigneur de La Chapelle ; Judith Chauvel, veuve de Charles Langlois, seigneur du Bourguay ; Louis-Honoré-Toussaint Morizet et Antoine David, curés.

C. 1780. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de La Chapelle-sur-Dun. – Nombre de feux en 1695, 48 ; en 1708, 46. – En 1789, 1,107 livres de taille, 803 d'accessoires, 865 de capitation. – Exempts : Julien Choplin, curé ; Vincent Blosseville, vicaire ; Nicolas de La Montaigne, sieur de La Chapelle, occupant une ferme de 120 acres de terre (2 charrues, 6 chevaux, 3 vaches et un troupeau) ; Jacques Du Mesnil, faisant valoir 60 acres de terre (une charrue, 4 chevaux, 2 vaches et un troupeau) ; René Le Seigneur de Mellemont, et dame Charlotte-Marie Quesnel, veuve de M. de Cavalier ; M. Valladc, curé ; M. Bocquel, vicaire ; Jean-Baptiste d'Eu et M. d'Imbleval, son gendre ; Nicolas Colle, clerc, faisant valoir la maison cléricale.

C. 1781. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de La Chaussée – Nombre de feux en 1695, 46 ; en 1708, 55. – En 1789, 2,529 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Michel Guillotin, curé ; Thomas de Grouchy, sieur de Greny, occupant une maison de 50 acres de terre (une charrue, 4 chevaux, 7 vaches et 100 bêtes à laine) ; messire Jacques de Grouchy, sieur de Grouchy, occupant une ferme de 50 acres de terre (3 chevaux, 4 vaches et 100 bêtes à laine) ; M. Franquelin, curé ; Boudry, vicaire ; madame Blondel, faisant valoir son logis et son jardin.

C. 1782. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Colmesnil. – Nombre de feux en 1695, 21 ; en 1708, 25. – En 1789, 1,789 livres détaille, accessoires et capitation. – Exempts : Alexandre Chefdeville, curé ; Nicolas Robert, prêtre ; haut et puissant seigneur messire Étienne-Joseph de Manneville, chevalier, comte du lieu, marquis de Charlemesnil, gouverneur des ville et château de Dieppe ; Guillaume-Romain Potier, curé ; Jean Fouet, clerc de la paroisse ; madame la duchesse de Mortemart ; M. de Boislaville et M. Blondel, chevaliers de Saint-Louis.

C. 1783. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1691-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse du Craville-la-Roquefort. – Nombre de feux en 1695, 77 ; en 1707, 118. – En 1789, 4,635 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Charlemagne de Rocquigny, curé ; Marcecourt, vicaire ; messire Émery de Rocquigny, chevalier, patron du lieu, occupant son logis avec 24 acres de terre (une charrue, 4 chevaux, 3 vaches) ; Piot-Sainte-Catherine, lieutenant de cavalerie, occupant une maison et mesure et 20 acres de terre (une charrue, 3 chevaux, 2 vaches) ; Nicolas Barbe, curé ; Jean-Baptiste Langlois, vicaire ; messiro Giot, seigneur de la paroisse ; Pierre Gouel, clerc, occupant la maison cléricale.

C. 1784. (Liasse.,) – 87 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Crespeville. – Nombre de feux en 1695, 24 ; en 1710, 24. – En 1789, 468 livres de taille, 266 d'accessoires, 287 de capitation. – Exempts : Antoine Durand, curé, ayant un valet et un cheval, et faisant valoir la dîme par ses mains avec 7 acres de terre appartenant à son lieu presbytéral ; M. Cocatrix, curé, faisant valoir son bénéfice.

C. 1785. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Cressy. – Nombre de feux en 1696, 47 ; en 1708, 61. – En 1789, 2,330 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : dom Germain Paulmier, prieur ; dom Pierre Richomme, sous-prieur ; Nicolas Le Barbier, prieur ; Louis Petit, clerc de la paroisse.

C. 1786. (Liasse.) – 94 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de La Crique. – Nombre de feux en 1695, 22 ; en 1708, 36. – En 1789, 1,768 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : M. Le Cerf, seigneur d'Icquelon, conseiller du Roi en sa Cour des Aides de Normandie ; pas d'autres exempts que le curé et le vicaire en 1789.

C. 1787. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Criquetot. – Nombre de feux en 1696, 26 ; en 1708, 30. – En 1789, 860 livres de taille, 1,047 d'accessoires et capitation. – Exempts : Etienne Février, curé ; François Leclerc, vicaire ; pas d'autres exempts que les ecclésiastiques en 1789.

C. 1788. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Crodalle. – Nombre de feux en 1695, 87 ; en 1708, 86. – En 1789, 1,473 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Beccu, curé, occupant son presbytère avec 4 acres de terre et la grosse dîme de la paroisse ; Jacques Creton, curé ; messire Aymar-Nicolas de Mercastel, seigneur de la paroisse, faisant valoir son corps de logis avec une portion d'herbage estimée à 50 livres ; M. le chevalier de Mercastel, faisant valoir son bien en propre estimé à 160 livres.

C. 1789. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Cropus. – Nombre de feux en 1795, 49 ; en 1710, 57. – En 1789, 2,718 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jacques Fichet, curé ; Dupuis, vicaire ; Louis de Paillard, occupant une maison et 12 acres de terre (1 cheval et 2 vaches) ; Gaillard, curé ; Vieubled, vicaire ; M. de Belleville, avocat au Parlement, faisant valoir un jardin et une mesure.

C. 1790. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Crosville. – Nombre de feux en 1695, 42 ; en 1707, 40. – En 1789, 2,727 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Michel Fauvel, curé ; Christophe Le Tanneur, vicaire ; demoiselle Marie de Veules, veuve du sieur de La Bouverache, occupant en propre une maison et mesure, 15 acres de terre en labour et 2 acres de prairie ; François-Bonaventure Bertrand, curé ; Jean Dupuis, cleric de la paroisse.

C. 1791. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Dampierre. – Nombre de feux en 1695, 57 ; en 1708, 67. – En 1789, 2,536 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean-Baptiste Auvray, curé ; son frère, vicaire ; Eustache de Guéran, patron de Dampierre et Riquebourg, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, occupant son château avec un droit de champart ; Pierre Le Tellier, curé ; Joly, vicaire, occupant une petite maison donnée par M. de Dampierre, pour tenir les écoles.

C. 1792. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Denestanville, *alias* Nétanville. – Nombre de feux en 1695, 30 ; en 1708, 33. – En 1789, 929 livres de (taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Blondel, vicaire de la paroisse ; M. Tanneur, curé ; Charles Biville, cleric laïque,

C. 1793. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Derchigny, *alias* Dersigny. – Nombre de feux en 1695, 23 ; en 1708, 28. – En 1789, 952 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Nicolas Losmer, curé ; Jacques Crespin, prêtre ; M. le comte de Caumont, seigneur et patron de la paroisse, faisant valoir son château avec bois et ferme.

C. 1794. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Douvrend. – Nombre de feux en 1695, 126 ; en 1708, 128. – En 1789, 5,568 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Nicolas Àlachaudée, curé ; Charles Vitan, chapelain ; Nicolas Philippe, prêtre, occultant son école ; Louis de Saint-Ouen, sieur d’Agranville, occupant sa maison en propre, avec 28 acres de terre à la solle (1 charrue, 8 chevaux, 4 vaches, 24 bêtes à laine) ; demoiselle Charlotte de Creny, veuve de Jean Sénéchal, sieur de Rocquigny, occupant une maison et 8 acres de terre à la solle (1 charrue, 4 chevaux, 3 vaches) ; Louis de Malleville, sieur de La Fosse, faisant valoir sa maison et 50 acres de verre à la solle (2 charrues, 8 chevaux, 4 vaches) ; Louis de Creny, faisant valoir sa terre de Pucheux et 40 acres de terre à la solle (2 charrues, 8 chevaux, 12 vaches) ; François Diel, sieur du Saussay, occupant une maison d’Adrien Godard et 6 acres de terre en propre (1 cheval) ; M^e d’Agranville, Guillaume de Tollemer, Catherine de Creny, Anne Le Sénéchal, veuve de Nicolas de La Mare ; Catherine Le Sénéchal, Jacques de Saint-Ouen et le sieur d’Aussy, Louis Le Sénéchal, sieur d’Agranville ; Madeleine d’Imbleval ; MM. Le Sénéchal, de La Fosse, Douvrendol, de Folleville, de Guéran, d’Imbleval.

C. 1795. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Draqueville. – Nombre de feux en 1695, 35 ; en 1708, 35. – En 1789, 2,195 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Richard Lucas, curé ; Charles Dumesnil, sieur de Belleville, occupant 25 acres de terre (2 chevaux) ; Hector Levreur, premier archer du vice-bailli de Caux, occupant 25 acres de terre (2 chevaux, 2 vaches) ; M^{me} de Vimont ; Pierre Brument, cleric de la paroisse.

C. 1796. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse d’Éavis ou des Ifs. – Nombre de feux en 1697, 36 ; en 1715, 32. – En 1789, 611 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jacques de Hauquelen, curé, M. Des Eavis et sa mère, occupant une maison, un jardin et 60 acres

déterre (une charrue et 5 chevaux) ; M. de La Mauduite et sa mère ; M. de Cantel, faisant valoir sa terre seigneuriale.

C. 1797. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1679-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Englesqueville-la-Braslong. – Nombre de feux en 1697, 52 ; en 1708, 69. – En 1789, 2,582 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Louis Foucout, vicaire ; Gédéon Langlois, sieur d'Estaintot ; François Lecoutre, avocat, officier de Monsieur ; Pierre Gille, curé ; Laurent Picard, vicaire ; Pierre Meré, cleric, occupant la maison cléricale.

C. 1798. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Esglesquevillc-sur-Saane. – Nombre de feux en 1695, 32 ; en 1712, 39. – En 1789, 2,006 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Michel Hamelin, curé ; François Dumesnil, sieur de Regniéville, faisait valoir sa ferme de 50 acres de terre environ (1 charrue, 3 chevaux, 2 vaches et quelques cochons) ; – Duval, curé ; M. d'Englesqueville, seigneur du lieu, occupant son logement et faisant valoir sa coutume.

C. 1799. (Liasse.) – 42 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Épineville. – Nombre de feux en 1696, 4 ; en 1699, 6. – En 1789, 567 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : M. Le Picard, curé ; M^{lle} Lejeune, veuve de M. Lejeune, conseiller au Présidial de Caudebec ; Tesson, curé ; Chauder, Dubeu, Picart, employés dans les fermes du Roi.

C. 1800. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Équiqueville. – Nombre de feux en 1695, 37 ; en 1708, 36. – En 1789, 1,007 livres de taille, 574 d'accessoires, 619 de capitation. – Exempts : Claude Houssaye, curé ; l'abbé de Sommerly, occupant deux fermes à trois charrues, tant pour lui que pour sa mère ; Le Fort, curé.

C. 1801. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Étables. – Nombre de feux en 1696, 19 ; en 1710, 24. – En 1789, 1,654 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean de Lombart, curé ; Manoury, curé.

C. 1802. (Liasse.) – 73 pièces, papier.

1700-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Étalleville. – Nombre de feux en 1700,50 ; en 1709, 76. – En 1789, 2,728 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean David, curé ; Robert Heuzé, chapelain ; Louis Paon, occupant sa ferme d'environ 15 acres de terre ; Longuet, curé ; M. Guiot, chevalier, seigneur patron d'Étalleville, faisant valoir son manoir seigneurial ; M. Paon, faisant valoir sa maison de plaisance et 2 acres de terre en mesure.

C. 1803. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1788. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Étran. – Nombre de feux en 1695, 29 ; en 1708, 16. – En 1788, 2,422 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Robert Blondel, curé ; Nicolas Gallie, sieur de Saint-Denis, occupant sa ferme d'environ 60 acres de terre (1 charrue, 4 chevaux, 6 vaches) ; Antoine de La Rivière, occupant le couvert seulement ; M. de Marsigny, occupant sa ferme de 40 acres de terre ; M. Deraux ; M^{me} veuve de Lincourt.

C. 1804. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse d’Eurville. – Nombre de feux en 1695,44 ; en 1708, 46. – En 1789, 1,304 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Pierre de Frémont, curé ; M. Le Houx, curé ; 8 mendiants.

C. 1805. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Fontaine-le-Dun. – Nombre de feux en 1796, 88 ; en 1708, 76. – En 1789, 2,467 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Pierre Le Roux, Laurent Toustain, curés des deux portions ; Guerillon, clerc de la paroisse ; messire Charles de Tourneroché, chevalier, seigneur patron du lieu, occupant en propre environ 100 acres de terre, avec son logis et sa mesure (2 charrues, 6 chevaux, 2 vaches et un troupeau) ; Louis de Rocquigny, sieur de Linemare, occupant de son propre environ 40 acres de terre, avec sa maison et mesure (1 charrue, 3 chevaux, 2 vaches) ; M. Delatre, curé ; M. Gille, vicaire.

C. 1806. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de La Fontelaye. – Nombre de feux en 1695, 30 ; en 1714, 39. – En 1789, 990 livres de taille, 589 d’accessoires, 636 de capitation. – Exempts : Nicolas Caudebec, curé ; Isaac Dumont, seigneur patron de la paroisse, occupant une ferme d’environ 80 acres de terre (1 charrue, 3 chevaux, 2 vaches, 80 bêtes à laine) ; M. Lefèvre, curé ; Isaac-Antoinc Dumont de Bostaquet, seigneur patron de la paroisse, occupant son manoir seigneurial.

C. 1807. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Fresles. – Nombre de feux en 1695, 78 ; en 1708, 99. – En 1789, 5,320 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Le Brandonnier, curé ; Guérard, vicaire ; François Lesueur, faisant valoir une maison et mesure (1 charrue, 12 vaches, 80 bêtes à laine) ; André Lesueur, sieur Du Hautbois, occupant une maison et mesure (6 vaches) ; pas d’autre exempt que le curé en 1789.

C. 1808. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de La Fresnaye. – Nombre de feux en 1695,8 ; en 1708, 11. – En 1789, 310 livres de taille, 193 d’accessoires, 179 de capitation. – Exempts : Jean Fontaine, curé ; le sieur d’Ardouval ; le sieur de Ricarville ; pas d’autre exempt que le curé en 1789.

C. 1809. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Freuleville. – Nombre de feux en 1695, 82 ; en 1708, 106. – En 1789, 4,834 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Caltot, curé ; Jean Corné, vicaire ; Le Sueur d’Acqueville ; la veuve du sieur Le Saunier ; Charles Dohin de Vienne, curé.

C. 1810. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de La Gaillarde. – Nombre de feux en 1695, 115 ; en 1708, 140. – En 1789, 2,310 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Alexandre Guerout, curé ; Vivien Du Jardin, vicaire ; Jacques-Gabriel Houel Feugueur, curé ; Gamelin, vicaire ; Alexandre, seigneur de Montgrime ; Daniel Guerout, seigneur du Métillon, conseiller au Parlement de Rouen ; Mallet, élu en l’Élection d’Arques, taxé d’office à 70 livres.

C. 1811. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Glicourt. – Nombre de feux en 1695, 62 ; en 1708, 75. – En 1789, 3,034 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jacques

Soulas, curé ; M. de Fourey, abbé de Saint-Wandrille, seigneur patron de la paroisse ; pas d'autres exempts que le curé et le vicaire en 1789.

C. 1812. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Gonnetot. – Nombre de feux en 1695, 62 ; en 1708, 58. – En 1789, 2,955 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jacques Pontif, curé ; Marc-Antoine Lorgeril, garde du corps de Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans, faisant valoir une ferme de 60 acres de terre ; Jean-Baptiste Duval, curé ; Charles de La Croix, clerc de la paroisse, occupant la maison cléricale.

C. 1813. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Gonneville. – Nombre de feux en 1695, 138 ; en 1708, 156. – En 1789, 6,994 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Michel de Beaumont, François Le Gras, curés des deux portions de la cure ; Pierre Le Carpentier, vicaire ; François Le Picard, chapelain ; Nicolas Quevillon, archer au service du Roi ; MM. de Raimbouville ; Quevillon de La Vatine ; Jean Beatte, clerc de la paroisse.

C. 1814. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Gouchaupré. – Nombre de feux en 1698, 45 ; en 1708, 53. – En 1789, 2,514 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Étienne Ferment, sieur de Saint-Jean, officier de la maison du Roi ; pas d'autre exempt que le curé en 1789.

C. 1815. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Gourel. – Nombre de feux en 1695, 31 ; en 1708, 29. – En 1789, 2,945 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean de La Fontaine, prêtre desservant ; François Eschard, maître ordinaire de la Chambre des Comptes de Normandie, seigneur patron de la paroisse, occupant une ferme de 40 acres de terre (1 charrue, 4 chevaux, 5 vaches et un petit troupeau) ; Jacques Duval, curé ; Pierre Paon, clerc de la paroisse.

C. 1816. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Graincourt. – Nombre de feux en 1695, 37 ; en 1708, 49. – En 1789, 2,423 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Pierre Dumesnil, sieur de La Goulée, curé ; Jacques Caron, vicaire ; M. le comte de Vargemont, seigneur patron de la paroisse, maréchal des camps et armées du Roi, faisant valoir son château.

C. 1817. (Liasse.) – 79 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Grainville-la-Renard. – Nombre de feux en 1695, 20 ; en 1710, 23. – En 1789, 1,209 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : François Le Clerc, curé, occupant 2 acres de terre de bénéfice ; Jean Vasse, curé,

C. 1818. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Grèges. – Nombre de feux en 1695, 40 ; en 1708, 39. – En 1789, 2,761 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Thomas Delamare, curé ; Louis Horné, vicaire ; Adrien de Blancbaston, seigneur de Grèges, occupant sa ferme de 130 acres de terre (1 charrue, 9 vaches et 2 servantes) ; Jacob de Bruchaux, sieur de Plainville, occupant sa ferme de 130 acres de terre (1 charrue) ; Nicolas Daudasne, sieur de Lincourt ; MM. de Fouquesol et de Creny ; madame veuve Coterel.

C. 1819. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Greny. – Nombre de feux en 1695, 54 ; en 1710, 56. – En 1789, 2,332 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Guillaume Bourdon, curé ; François Maurisse, chapelain de la Charité de la paroisse ; Mathieu de Gruchy, faisant valoir 40 acres de terre (4 chevaux, 4 vaches) ; M. de Verton, faisant valoir sa terre d'environ 660 livres.

C. 1820. (Liasse.) – 80 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Greuville. – Nombre de feux en 1696, 92 ; en 1708, 107. – En 1789, 4,483 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Le Roi, vicaire ; Gros-tête, curé ; Laurent Duré, cleric de la paroisse, occupant la maison cléricale avec un jardin.

C. 1821. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1696-1788. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Gruchet-Saint-Siméon. – Nombre de feux en 1696, 44 ; en 1708, 46. – En 1789, 2,304 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Laurent Desjardins, curé ; Martin, curé ; Michel Boulet, cleric de la paroisse, occupant la maison cléricale avec un jardin.

C. 1822. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Gueures. – Nombre de feux en 1695, 103 ; en 1710, 100. – En 1789, 4,912 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Robert Legendre, curé ; François de La Berquerie, occupant 20 acres de terre (2 vaches) ; Jean d'Outreleau, officier de feu mademoiselle d'Orléans, occupant une maison de 30 acres de terre (1 charrue, 3 chevaux, 2 vaches) ; le sieur de Lorgeril, conseiller du Roi, lieutenant criminel de l'Élection d'Arques, faisant valoir 50 acres de terre (4 chevaux, 3 vaches, 80 bêtes à laine) ; Antoine Maillard, curé ; Néel, vicaire ; Etienne Castel, cleric de la paroisse, occupant la maison cléricale ; M. de Canouville, seigneur du lieu ; Jean-Baptiste Paon, receveur du château.

C. 1823. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Gueuteville. – Nombre de feux en 1697, 109 ; en 1708, 122. – En 1789, 2,462 livres de taille, 1,406 d'accessoires, 1,616 de capitation. – Exempts : Jean-Baptiste Sanson, curé ; Pierre Brejolle, vicaire ; Adrien Marets, chapelain ; Pierre Lepaulard, cleric de la paroisse ; Jean Le Picard, sieur de Sainte-Marie ; Jean-Baptiste Le Picard, sieur Du Broulet ; Burel, curé ; Pigné, vicaire ; Michel Duport, cleric ; Le Picard, chevalier de Saint-Louis.

C. 1824. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1696-1788. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Guilmécourt. – Nombre de feux en 1696, 107 ; en 1708, 109. – En 1789, 5,027 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Louis Fils, curé de Saint-Vast ; Remi Le Doux, curé de Saint-Amand ; pas d'autres exempts que le curé et le vicaire de la paroisse en 1789.

C. 1825. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Herbouville. – Nombre de feux en 1695, 24 ; en 1708, 20. – En 1789, 526 livres de taille, 303 d'accessoires, 327 de capitation. – Exempts : Abraham Massonnet, curé ; Nicolas Massif, curé ; Jacques Coruble, cleric de la paroisse, faisant valoir la maison cléricale ; messire Signard, seigneur de la paroisse, occupant son manoir seigneurial et 15 acres de terre.

C. 1826. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse d’Hermanville. – Nombre de feux en 1695, 50 ; en 1708, 59. – En 1789, 1,150 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Laurent Langlois, curé ; M. Du Quesnay, sieur d’Hermanville, au droit de sa femme ; Claude Déhais, curé ; François Lemarchand, vicaire *pensionné* chez le curé ; François Auger, cleric de la paroisse, occupant la maison cléricale.

C. 1827. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Hotot. – Nombre de feux en 1695, 82 ; en 1708, 90. – En 1789, 2,386 livres de taille, 1,362 d’accessoires, 1,468 de capitation. – Exempts : Romain Massé, curé ; Antoine Mel, ingénieur du Roi, faisant valoir sa ferme d’environ 30 acres de terre ; Philippe Le Canu, sieur de La Jonquière, faisant valoir sa ferme d’environ 80 acres de terre (1 charrue, 4 chevaux et 100 bêtes à laine) ; M. Du Bos-le-Comte, faisant valoir sa ferme d’environ 70 acres de terre (1 charrue, 4 chevaux et un troupeau) ; M. l’abbé Aumont, curé ; l’abbé Auvray, vicaire ; M. Le Canu de La Jonquière, faisant valoir sa ferme et 60 acres de terre.

C. 1828. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Houdetot. – Nombre de feux en 1697, 69 ; en 1708, 88. – En 1789, 1,582 livres de taille, 873 d’accessoires, 941 de capitation. – Exempts : Jacques Verdier, curé ; Le Roi, vicaire ; Henri de Rocquigny, sieur d’Halescourt, occupant 40 acres de terre ; demoiselles Élisabeth et Madeleine de Montblaru ; Jean-Charles Lemazier, sieur Du Verger ; Joseph Bénard, curé ; Jean Le Blond, vicaire.

C. 1829. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse d’Hugleville-sur-Scie. – Nombre de feux en 1695, 114 ; en 1710, 123. – En 1789, 3,427 livres de taille, 1,963 d’accessoires, 2,117 de capitation. – Exempts : David Gloria, curé ; Philippe Lucas, vicaire ; Raoul de Bourbel, sieur de Montpinson, occupant son manoir seigneurial et 30 acres de terre en propre ; Jacques Giboury, curé ; Jacques Calais, vicaire ; M. de Bourbel de Montpinson ; M. Le Filleul.

C. 1830. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse d’Imbleville. – Nombre de feux en 1695, 76 ; en 1708, 84. – En 1789, 3,510 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : François Deoga, curé ; Anthiaume, vicaire ; messire Charles Baudry, chevalier, seigneur et patron de la paroisse, conseiller du Roi au Parlement de Normandie, occupant son château et 60 acres de terre (4 cavales, 10 vaches, 100 bêtes à laine) ; M. de Dampierre, conseiller au Parlement de Normandie, occupant son manoir seigneurial.

C. 1831. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse des Innocents. – Nombre de feux en 1695, 43 ; en 1708, 48. – En 1789, 678 livres de taille, 386 d’accessoires, 417 de capitation. – Exempts : Guillaume Huré, curé ; Pierre-André Boquet, vicaire ; pas d’autre exempt que le curé en 1789.

C. 1832. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1685-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse d’Intraville. – Nombre de feux en 1695, 66 ; en 1708, 74. – En 1789, 1,611 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Vasselín, curé ; Jean Dillard et Nicolas Cailloux, vicaires ; messire de Mercastel, occupant sa demeure et un jardin ; mademoiselle Nollent, occupant sa maison et 5 acres de terre sur son domaine de Mahomet.

C. 1833. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille des hameaux de Janval, Épinay, Cotte-Cotte, La Barre, de Saint-Rémy de Dieppe. – Nombre de feux en 1695, 92,22 fugitifs ou mendiants ; en 1708, 128, 2 fugitifs ou mendiants. – En 1789, 2,136 livres de taille. – Fermiers des Hospitalières de Dieppe imposés à 105 livres, faisant valoir 50 acres de terre avec 2 charrues, 6 chevaux, 4 vaches et 50 bêtes à laine.

C. 1834. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Lamberville. – Nombre de feux en 1695, 56 ; en 1708, 72. – En 1789, 1,945 livres de taille, 1,128 d’accessoires, 1,212 de capitation. – Exempts : Charles de Saulx, vicaire ; Le Jeune, archer du vice-bailli ; M. de Bostaquet, seigneur de la paroisse, faisant valoir son logis ; Jacques Gossier, clerc de la paroisse, occupant la maison cléricale.

C. 1835. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Lammerville. – Nombre de feux en 1695, 155 ; en 1708, 149. – En 1789, 4,283 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Charles Vallet, curé ; Jean Vignon, curé ; Pierre Marie, vicaire ; Augustin Farin, clerc de la paroisse ; le comte de Lammerville, faisant valoir son logis et ses bois taillis ; M. du Caron, faisant valoir son pavillon.

C. 1836. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Lestanville. – Nombre de feux en 1695, 32 ; en 1708, 39. – En 1789, 550 livres de taille, 322 d’accessoires, 347 de capitation. – Exempts : Guillaume Ansel, curé ; Jacques de Creny, sans profession ; Dujardin, curé ; Jean-Baptiste Eliot, clerc de la paroisse, occupant la maison cléricale.

C. 1837. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Lindebeuf. – Nombre de feux en 1695, 77 ; en 1708, 77. – En 1789, 2,906 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean de Clercy, curé ; le marquis de Torcy, seigneur et patron du lieu, faisant valoir une terre de 150 acres de terre (2 charrues, 4 vaches et 120 bêtes à laine) ; Charles Le Feu, sieur Du Métillon, faisant valoir 30 acres de terre (2 chevaux, 1 vache) ; Antoine Quesnel, curé ; Pierre Vautier, garde des chasses de la comtesse de La Mire.

C. 1838. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Linnetot (plus tard Lintot). – Nombre de feux en 1695, 42 ; en 1708, 42. – En 1789, 1,349 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Louis de Prelle, curé ; Robert Maurouard, chapelain ; Louis de Clercy, occupant une maison et une mesure d’environ 30 acres de terre, 3 chevaux et 1 vache) ; Nicolas de Lintot ; Isaac Susanne, sieur de Clariel, conseiller du Roi en l’Élection d’Arqués, faisant valoir sa ferme de 60 acres de terre en labour (4 chevaux, 4 vaches et 100 bêtes à laine) ; Antoine Langlois, sieur de La Forrière, officier chez le Roi ; Ango, curé ; Nicolas Boudet, clerc de la paroisse ; madame Du Clariel ; Jacques Vivet, maître de la poste royale.

C. 1839. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d’assiette de la taille de la paroisse de Longueil. – Nombre de feux en 1695, 159 ; en 1708, 191. – En 1789, 10,941 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Adrien Terrier, curé ; Etienne Duchesne, vicaire ; Louis Gaston de Guillaume, sieur de Saint-Germain, faisant valoir 60 acres de terre (1 charrue, 4 chevaux, 100 bêtes à laine) ; Louis Richer, archer du grand prévôt, faisant valoir 60 acres de terre (1 charrue et 4 chevaux) ; pas d’autres exempts que les deux curés en 1789.

C. 1840. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Longueville. – Nombre de feux en 1695, 62 ; en 1708, 60. – En 1789, 1,953 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jacques Langlois, curé ; Matonville, vicaire ; François Pillon, diacre ; Pierre Morel, clerc tonsuré ; Pierre Susenne, lieutenant général au bailliage de Longueville, faisant valoir sa grande ferme d'Épinay de 50 acres de terre (1 charrue, 3 chevaux, 100 bêtes à laine) ; Michel de Sébouville ; le sieur Nevreu, commis au bureau des entrées et contrôleur des exploits.

C. 1841. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Louvetot. – Nombre de feux en 1695, 34 ; en 1709, 33. – En 1789, 894 livres de taille, 518 d'accessoires, 549 de capitation. – Exempts : Taine, curé ; le marquis de Belbeuf, seigneur de la paroisse.

C. 1842. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Luneray. – Nombre de feux en 1695, 136 ; en 1708, 160. – En 1789, 6,075 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Toussaint Duval, curé ; Michel de La Mare, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas de Roquigné ; Anne Le Seigneur, veuve du sieur d'Iberville, occupant une chambre chez Jean Gruel ; Augustin Vatement, curé ; Jean Flamant, vicaire ; Gloria, maître d'école ; la veuve de M. Guérin de Tourville, occupant son manoir et 6 acres de terre.

C. 1843. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Mainières. – Nombre de feux en 1695, 127 ; en 1708, 157. – En 1789, 9,110 livres de taille, 2,407 d'accessoires, 2,596 de capitation. – Exempts : François Le Chandelier, curé ; Jean Lambert, vicaire, et Jacques Martin, prêtre, occupant l'école ; la marquise de Mainières, occupant son château ; Queval, maître d'école.

C. 1844. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Maintru. – Nombre de feux en 1695, 49 ; en 1708, 54. – En 1789, 1,314 livres de taille, 760 d'accessoires, 821 de capitation. – Exempts : Guillaume Le Fèvre, curé ; Jean Simon, vicaire ; Michel Croutelle, sieur Du Monduel, faisant valoir 100 acres de terre ; les héritiers du sieur de Bonneval ; les demoiselles de Bonneval ; le sieur Du Mesnil Boscquemare, occupant 150 acres de terre.

C. 1845. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Manéhouville. – Nombre de feux en 1695, 35 ; en 1708, 33. – En 1789, 1,083 livres de taille, 628 d'accessoires, 677 de capitation. – Exempts : Louis Bérard, curé ; Jacques Euldes, sieur de Catteville, faisant valoir sa ferme de Catteville de 100 acres de terre en labour (2 charrues, 8 chevaux, 5 vaches, 150 bêtes à laine) ; Jean-Baptiste Talbot, clerc laïque, occupant une maison du trésor de la paroisse.

C. 1846. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Manneville-ès-Plains. – Nombre de feux en 1697, 107 ; en 1708, 128. – En 1789, 2,677 livres de taille, 1,528 d'accessoires, 1,648 de capitation. – Exempts : Étienne Eudes, curé ; Adrien Lecomte, vicaire ; Sulpice Du Mesnil, clerc ; Pierre Alexandre et son fils, gardes du Roi, actuellement au service, faisant valoir une ferme de 60 acres de terre (1 charrue, 4 chevaux, 2 vaches et 50 bêtes à laine) ; demoiselle Jeanne Lemaistre, veuve d'Adrien Le Piot, garde du Roi, occupant une maison avec 5 acres de terre (1 vache) ; Jean Billard, curé, faisant valoir son bénéfice et 5 acres d'aumône ; Augustin de La Porte, vicaire, logé par le trésor ; Piot de Touvent, faisant valoir sa maison et 8 acres de terre ; Dominique Colle, clerc de la paroisse, logé par le trésor.

C. 1847. (Liasse.) – 93 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Martigny. – Nombre de feux en 1695, 67 ; en 1708, 68. – En 1789, 2,921 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Nicolas Du Caron, curé ; Jacques Du Montpellié, seigneur de Martigny, capitaine de cavalerie, occupant le logis seigneurial et 60 acres de terre (1 charrue, 3 chevaux) ; Louis d'Étrépagny, sieur Du Mesnil-Rabout, occupant 60 acres de terre (2 charrues, 6 chevaux) ; – Thomas de Launé, curé ; M. de Martigny, seigneur de la paroisse, faisant valoir 7 acres de terre.

C. 1848. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Martin-Église. – Nombre de feux en 1695, 50 ; en 1710, 70. – En 1789, 2,762 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Charles Féray, curé (1 valet, 1 cheval, 1 vache) ; le chevalier de Catteville, occupant sa ferme de 20 acres de terre et 12 acres de pré estimées 800 livres (2 valets, une servante, 4 chevaux, 4 vaches) ; le curé, faisant valoir son bénéfice et les grosses dîmes ; le vicaire, occupant sa demeure et 5 acres de terre ; M. de Ménibus, occupant sa grande ferme et son pavillon.

C. 1849. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse du Mesnil-Durdant. – Nombre de feux en 1697, 24 ; en 1712, 23. – En 1789, 423 livres de taille, 240 livres d'accessoires, 259 livres de capitation. – Exempts : Charles Du Vaupan, curé ; Pierre Le Comte, vicaire ; Gédéon de Raullin, sieur de Gueuteville ; Jean de Raullin, occupant 60 acres de terre ; Jean Blanquet, curé ; Richard, vicaire ; Le Picard de Veules, seigneur de la paroisse ; madame Langlois de Veules, veuve du sieur Le Picard, faisant valoir sa maison avec mesure et 12 acres de terre.

C. 1850. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Mesnil-Folemprise. – Nombre de feux en 1695, 64 ; en 1708, 67. – En 1789, 1,191 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Pierre Jollye, curé ; Jean Bélanger, desservant de la paroisse et titulaire de la chapelle de Folemprise, faisant valoir 2 acres de terre de ladite chapelle avec sa demeure ; Antoine Couailler, clerc laïque.

C. 1851. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Mesnil-Rury. – Nombre de feux en 1695, 35 ; en 1708, 53. – En 1789, 1,654 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : François Horlville, curé ; Arsen, curé ; Antheaume, clerc, occupant la maison cléricale.

C. 1852. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse du Mesnil-Saint-Germain. – Nombre de feux en 1695, 14 ; en 1708, 18. – En 1789, 1,948 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean-Jacques Hurault, curé ; Pierre Lemoine, sieur de Biville, occupant son manoir de 1,000 livres de rente (1 charrue, 4 chevaux, 4 vaches) ; Jacques Vaucourt, curé ; Furel, vicaire.

C. 1853. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1695-1788. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Meulers. – Nombre de feux en 1695, 103 ; en 1708, 112. – En 1788, 4,910 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : René Le Chartier, curé ; Michel Néel, clerc ; le président de Meulers, seigneur patron de la paroisse, n'y faisant aucune résidence, demeurant habituellement à Rouen ; Jean Horcholle, curé ; Vallée, vicaire ; Joseph Millet, clerc laïque, faisant valoir la maison d'école des garçons ; la sœur de la Providence, faisant valoir celle des filles.

C. 1854. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Montebourg. – Nombre de feux en 1695, 18 ; en 1710, 24. – En 1789, 1,405 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Charles Le Breton, curé, occupant son presbytère et 6 acres de terre d'aumône ; le comte d'Hunolstein, seigneur patron de la paroisse ; Lubin Motet, clerc.

C. 1855. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Muchedent. – Nombre de feux en 1695, 33 ; en 1710, 35. – En 1789, 1,856 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Louis Barrois, curé ; Gabriel Carruyer, sieur de Muchedent, occupant une maison et mesure, 60 acres de terre et 4 acres de pré ; Moinet, curé ; Beuchiquet, prieur de Pubel ; M. de Muchedent, faisant valoir sa ferme de 50 acres de terre en labour, 6 acres en herbages, 4 acres de bois taillis, le tout valant 900 livres.

C. 1856. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1788. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Neuville-et-Puits. – Nombre de feux en 1695, 11 ; en 1710, 113. – En 1789, 1,841 livres de taille, 1,650 d'accessoires, 1,778 de capitation. – Exempts : Robert Chapelle, curé ; Chapelle Marc de Fauville, Claude Gavée, Louis Deligne, Cagnart, prêtres ; Capron, vicaire ; M. Labbé, chevalier de Saint-Louis, occupant son logis.

C. 1857. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Notre-Dame-d'Alihermont. – Nombre de feux en 1695, 116 ; en 1708, 106. – En 1789, 5,886 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Robert Godeby, curé ; Guillaume Hornoy, chapelain ; François Forget, prêtre habitué ; Alexandre Le Caruier, sieur de Bruquedalle (2 chevaux, 1 valet) ; Louis Lecaruier, sieur de Bonneval, faisant valoir 100 acres de terre (1 charrue, 4 chevaux, 4 vaches, 60 bêtes à laine, 2 valets, 2 servantes) ; Robert de Caqueray, faisant valoir 100 acres de terre (1 charrue, 4 chevaux, 4 vaches, 60 bêtes à laine, 1 valet, 1 servante) ; Joachim Le Prévost, sieur de La Ferté, faisant valoir 20 acres de terre (2 chevaux, 2 vaches, 1 valet) ; M. de Caqueray, curé, faisant valoir son bénéfice, d'un revenu de 1,400 livres ; Abraham, vicaire ; Balavoine, clerc ; M. de La Ferté, faisant valoir son bien, d'un revenu de 650 livres ; M. Le Prévost ; mesdemoiselles Du Mesnil et de Crétot.

C. 1858. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse Notre-Dame-d'Enverineu. – Nombre de feux 1695, 178 ; en 1708, 209. – En 1789, 3,078 livres de taille, 1,787 d'accessoires, 1,926 de capitation. – Exempts : Jean Gervais, curé ; François Duval, vicaire ; David de Dieppe, Charles Le Borgne, Michel Vaccandare, David de Bures, prêtres ; Antoine Gallie, sieur de Brais, faisant valoir 50 acres de terre ; David Gallie, faisant valoir 30 acres de terre ; Marthe Hareng, veuve de M. de Petiteville, et madame de Rouville ; Gondré, vicaire ; Vieuville, chapelain de Brais ; le maître d'école d'Envermeu et deux sœurs pour l'instruction des filles ; madame Bourdon, occupant le pavillon de madame Allard ; deux commis aux aides et le contrôleur des actes.

C. 1859. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Notre-Dame-du-Parc. – Nombre de feux en 1696, 39 ; en 1709, 41. – En 1789, 514 livres de taille, 297 d'accessoires, 321 de capitation. – Exempts : Jean Aupaix, curé ; François Thieffray, vicaire ; Louis Rebours, curé ; Augustin Bienaimé, clerc, faisant valoir une petite maison du trésor.

C. 1860. (Liasse.) – 53 pièces, papier.

1695-1750. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Offranville. – Nombre de feux en 1695, 251 (18 mendiants) ; en 1708, 299. – La même année, 5 prêtres au chapitre des exempts. – En 1750, 7,913 livres de taille. – Exempts : Pierre Talbot, curé ; Jean Boudet, Nicolas Laignel, Guillaume

Dupuis, Jacques Duhamel, Pierre Bourgeaut, prêtres ; Guillaume Duval, sieur de La Croix, faisant valoir 30 acres de terre (1 charrue, 3 chevaux, 4 vaches) ; Thomas Fournier, faisant valoir sept-vingts acres de terre (2 charrues, 8 chevaux, 8 vaches, 140 bêtes à laine) ; Jean Taquet, sieur de Breteuil, faisant valoir 100 acres de terre (1 charrue, 4 chevaux, 6 vaches, 140 bêtes à laine) ; Pierre Cauvin, sieur d'Offranville, faisant valoir 120 acres de terre (2 charrues, 8 chevaux, 4 vaches, 140 bêtes à laine) ; mademoiselle de Penly, faisant valoir 25 acres de terre (1 charrue, 3 chevaux, 4 vaches) ; la veuve du sieur d'Étrumont, faisant valoir 70 acres de terre (1 charrue, 4 chevaux, 4 vaches) ; Gille Peinlil, curé ; Jacques Garin, François Bras-de-Fer, Nicolas Boullard, prêtres ; la sœur de la Providence pour l'instruction des tilles ; Duval de La Croix ; Chauvin d'Offranville ; Fournier d'Offranville ; Parent d'Alençon ; Duchalel ; Baudry de Samaunon ; Thomas Papillon, invalide.

C. 1861. (Liasse.) – 38 pièces, papier.

1751-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Offranville. – En 1780, 16 mendiants. – En 1789, 18 mendiants, 9,121 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Romain Benard, curé ; Duval, vicaire ; Duval, prêtre habitué ; le clerc et la sœur de la Providence ; Chauvin d'Offranville, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du Roi, faisant valoir son manoir seigneurial, un herbage et 38 acres de terre ; M. de Lannoy d'Offranville, occupant sa maison d'honneur et 12 acres de terre ; M. Duval, occupant sa maison d'honneur et 57 acres de terre ; madame Duval ; M. Parent d'Alençon ; madame Duchatel ; M. Masier, chevalier de Saint-Louis, et madame Baudry.

C. 1862. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Omonville. – Nombre de feux en 1695, 41 ; en 1708, 50. – En 1789, 1,734 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : François Renault, curé ; Pierre Poisson, vicaire ; Jacob Bontemps, seigneur de la paroisse, faisant valoir sa ferme de 80 acres de terre (2 charrues, 8 chevaux, 3 vaches, 80 bêtes à laine) ; Joseph Nasse, curé ; Pierre Verdure, vicaire ; Jean-Baptiste Batailler, seigneur patron de la paroisse, occupant son château.

C. 1863. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Orival. – Nombre de feux en 1695, 22 ; en 1710, 25. – En 1789, 658 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Robert Pottier, curé ; pas d'autre exempt que le curé en 1789.

C. 1864. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Ouille-la-Rivière. – Nombre de feux en 1695, 71 ; en 1710, 78. – En 1789, 4,254 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Bulletel, curé ; Cadot, vicaire ; madame de Tessy, faisant valoir sa ferme de 120 acres de terre ; la dame d'Esneval ; Guillaume Ferand, curé ; le marquis de Thiboutot ; M. d'Anglaiville ; M. de Milleville de Bétencourt.

C. 1865. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Pelletot. – Nombre de feux en 1695, 19 ; en 1708, 22. – En 1789, 470 livres de taille, 275 d'accessoires, 297 de capitation. – Exempts : Vincent Sanson, curé ; pas d'autre exempt que le curé en 1789.

C. 1866. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Penly. – Nombre de feux en 1695, 95 ; en 1708, 100. – En 1789, 2,218 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Nicolas Lesage, curé ; Antoine Lesage, prêtre, frère du curé et demeurant au presbytère ; Gabriel Frechon, garde de la porte du Roi, occupant une maison et 30 acres de terre (1 charrue, 3 chevaux) ; M. de

Montot, chevalier, garde du corps du Roi, faisant valoir son logis et 24 acres de terre ; M. de La Houssaye, faisant valoir son logis et 16 acres de terre ; les quatre employés dans les fermes du Roi.

C. 1867. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Plaine-Sève. – Nombre de feux en 1697, 51 ; en 1708, 58. – En 1789, 1,427 livres détaille, 727 d'accessoires, 892 de capitation. – Exempts Ango, curé ; Adrien Jourel, vicaire ; MM. Quesnel, seigneurs de Plaine-Sève, occupant 160 acres de terre (2 charrues, 1 vache, 150 bêtes à laine) ; Claude Ridet, sieur de Plaine-Sevette, trésorier de France, occupant 100 acres de terre (2 charrues, 3 vaches, 100 bêtes à laine) ; Pierre Niel, curé ; Honoré, clerc.

C. 1868. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Pommeréval. Nombre de feux en 1695, 43 ; en 1708, 105. – En 1789, 1,304 livres de taille, accessoires et capitalion. – Exempts : Antoine Collombel, curé ; André Cauchois, vicaire ; Jean-Jacques Bourgoise, chevalier, seigneur patron de la paroisse, occupant son manoir seigneurial ; Jean Chatel, curé ; Vincent Le Bourgois, vicaire ; M. le comte de Sedaige, patron de la paroisse, faisant valoir son château ; Nicolas de La Lande, soldat invalide.

C. 1869. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Pourville. – Nombre de feux en 1695, 16 ; en 1710, 31. – En 1789, 135 livres de taille. – Exempts : François Le Pelletier, curé ; Dieulois, curé.

C. 1870. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Quevremont (Sainte-Marguerite). – Nombre de feux en 1695, 49 ; en 1707, 51. – En 1789, 1,473 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jacques Bonnet, curé ; Pierre Lessé, chapelain ; David Auzou ; un huissier en l'Élection d'Arqués, propriétaire d'une maison et de 30 acres de terre (une charrue, 2 chevaux, 2 vaches et 40 bêtes à laine) ; Moy, curé ; M. et madame de Bourval, occupant leur château avec 75 acres de terre (2 charrues, 6 chevaux, 4 vaches, 150 bêtes à laine, 3 domestiques).

C. 1871. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Quiberville. – Nombre de feux en 1695, 64 ; en 1708, 70. – En 1789, 1,027 livres de taille, 591 d'accessoires, 638 de capitation. – Exempts : Charles Delandre, curé ; François Delamare et le sieur Miffant, occupant une ferme de 50 acres de terre ; demoiselle de La Barre, occupant 4 acres de terre ; Le Gendre, prêtre desservant.

C. 1872. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Raimfreville. – Nombre de feux en 1695, 28 ; en 1710, 32. – En 1789, 966 livres de taille. – Exempts : Richard Roussel, curé ; Elisabeth Chauvel, veuve de Daniel de Miffant, sieur de Crèvecœur, faisant valoir sa ferme de 60 acres de terre (une charrue, 4 chevaux, 6 vaches) ; Jean Millot, curé ; M. d'Ericq, seigneur du Grand-Écaquelon, occupant son manoir seigneurial (3 domestiques).

C. 1873. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Reuville. – Nombre de feux en 1695, 53 ; en 1708, 77. – En 1789, 3,193 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Nicolas Commère, curé ; Cornillot, vicaire ; Adrien Simon, conseiller du Roi, vice-bailli de Caux, faisant valoir environ 80 acres de terre (3 chevaux, 2 vaches, 80 bêtes à laine) ; Jacques Bougard, curé ;

Jean-Baptiste Potier, M. François-Louis Le Seigneur, chevalier, seigneur patron de la paroisse, faisant valoir son château, cour d'honneur et jardin.

C. 1874. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Ribeuf. – Nombre de feux en 1695, 9 ; en 1708, 12. – En 1789, 545 livres de taille, 311 d'accessoires, 325 de capitation. – Exempts : Gilbert Mounerot, curé ; – Louis Vieillot, curé ; Etienne Catel, cleric de la paroisse.

C. 1875. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Ricarville. – Nombre de feux en 1695, 54 ; en 1708, 63. – En 1789, 756 livres de taille, 430 d'accessoires et 464 de capitation. – Exempts : Jean Gelé, curé ; messire François de Rome, seigneur patron de Ricarville, occupant son manoir seigneurial ; Vincent, curé, et le magister, faisant valoir une maison de l'église.

C. 1876. (Liasse.) – 84 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Rouxmesnil. – Nombre de feux en 1696, 9 ; en 1708, 13. – En 1789, 952 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Nepveu, curé ; Jean-Baptiste ; Pan, curé ; Gaillard, cleric de la paroisse.

C. 1877. (Liasse.) – 81 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Royville. – Nombre de feux en 1695, 74 ; en 1708, 96 ; – En 1789, 1,700 livres de taille, 996 d'accessoires, 1,074 de capitation. – Exempts : Jean Mullot, curé ; Philippe Vinet, vicaire ; la veuve d'Antoine-Jean de Clermont, maréchal des logis des gardes de Monsieur, occupant sa ferme de 50 acres de terre (une charrue, 3 chevaux, 3 vaches) ; Henri Le François, archer du vice-bailli de Caux, occupant une ferme de 50 acres de terre (une charrue, 3 chevaux, 3 vaches, 80 bêtes à laine) ; Hochel, curé ; Henri Paine, vicaire ; Charles Allais, cleric ; M. de Toqueville, seigneur patron de la paroisse, faisant valoir son logis et son jardin.

C. 1878. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Aubin-le-Cauf. – Nombre de feux en 1695, 103 ; en 1708, 122. – En 1789, 6,472 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Guillaume d'Orival, curé ; Jean Boucourt, vicaire ; M. de Martigny, ayant épousé la marquise de Torcy, faisant valoir son château de Saint-Aubin (4 valets et 2 servantes) ; la veuve du sieur Fatouville, faisant valoir une ferme de 300 livres (1 valet, 2 chevaux) ; les religieuses de Sainte-Marie-du-Pollet, faisant valoir la ferme du Grand-Aunay d'un revenu de 800 livres (2 valets, une servante et quelques chevaux) ; – Robert Métais, curé ; Jean planquois, vicaire ; la présidente de Torcy, faisant valoir son manoir seigneurial par son garde.

C. 1879. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Aubin-sur-Mer. – Nombre de feux en 1695, 77 ; en 1708, 95. – En 1789, 1,485 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Barthélemy Ives, curé ; Jean Dumonstier, chapelain de M. d'Auber ; M. Alphonse d'Auber, chevalier, seigneur patron de la paroisse ; M. d'Auber de Vertot, occupant sa maison et son jardin ; l'abbé de Monchy, curé ; Nicolas-Antoine Rouen, vicaire ; Santais, maître d'école ; le comte de Choiseul-Gouffier, seigneur de la paroisse, occupant son château, où réside M. Le Sieur, receveur de la seigneurie.

C. 1880. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Aubin-sur-Scie. – Nombre de feux en 1695, 69 ; en 1708, 90. – En 1789, 5,047 livres de taille, accessoires et capitation. –

Exempts : Pierre de L'Oraille, curé ; Guillaume Lemonnier, vicaire ; Jean-Marie Boutevillain, curé ; Louis Laisné, clerc de la paroisse.

C. 1881. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Crespin. – Nombre de feux en 1695, 37 ; en 1710, 34. – En 1789, 2,987 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Nicolas-François Deschamps, curé ; Jean-Henri Jourdain, vicaire ; Susanne Roussel, veuve de Jacques Élye, sieur de La Lande, occupant à moitié sa ferme de 100 acres de terre ; Talmy, curé ; Joseph Battement, clerc de la paroisse.

C. 1882. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Denis-d'Aclon. – Nombre de feux en 1695, 31 ; en 1708, 29. – En 1789, 434 livres de taille, 246 d'accessoires, 265 de capitation. – Exempts : Antoine de La Honssaye, curé ; Pierre Villard, vicaire ; André Ricard, curé ; François Lavenu, vicaire.

C. 1883. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Denis-du-Val. – Nombre de feux en 1695, 23 ; en 1712, 26. – En 1789, 1,692 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Pierre Fulletot, curé ; François de Pardieu, seigneur patron de la paroisse ; Roussillon, curé ; Lantais, clerc de la paroisse.

C. 1884. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Denis-sur-Scie. – Nombre de feux en 1695, 74 ; en 1708, 102. – En 1789, 4,391 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Thomas Bocquet, curé, occupant son presbytère et 8 acres de terre ; Simon Vallée, vicaire ; la veuve de Charles Baudouin, sieur de Berville ; pas d'autres exempts que le curé et le vicaire en 1789.

C. 1885. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Héliier. – Nombre de feux en 1695, 38 ; en 1708, 51. – En 1789, 2,220 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Nicolas Lapostre, Jean-Baptiste Racine de Sainte-Marguerite, curés ; Jean Le Parmentier et Guillaume Soudé, archers du grand-prévôt ; pas d'autres exempts que le curé et le clerc en 1789.

C. 1886. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Honoré. – Nombre de feux en 1695, 40 ; en 1708, 38. – En 1789, 905 livres de taille, 556 d'accessoires, 597 de capitation. – Exempts : Charles Fredry, curé ; Guérard, vicaire ; la veuve de Louis de Miffant, sieur de Monville, faisant valoir sa ferme de 200 acres de terre (2 charrues, 10 chevaux, 10 vaches, 120 bêtes à laine) ; le sieur Fauville, faisant valoir sa ferme de 40 acres de terre (3 chevaux) ; M. Dambray, conseiller au Parlement de Rouen, faisant valoir sa ferme de 25 acres de terre ; Noël-Nicolas Fécamp, curé ; Nicolas Cotard, vicaire.

C. 1887. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Jacques-d'Alihermont. – Nombre de feux en 1695, 68 ; en 1708, 70. – En 1789, 3,225 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : François Le Bouteiller, curé ; Jean de Foville, occupant 60 acres de terre (6 chevaux, 6 vaches) ; Guillaume d'Avesne, occupant une maison et 30 acres de terre (1 cheval et 2 vaches) ; Charles d'Avesne, occupant 10 acres de terre (2 vaches) ; Routier, curé ; Floquel, vicaire ; M. d'Avanne, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, faisant valoir sa ferme de 50 acres de terre d'un

revenu de 700 livres ; madame de Guiran, veuve de messire d'Avanne ; madame d'Avanne, veuve de messire d'Avanne ; madame d'Acheux, veuve de messire de Foville, faisant valoir une ferme et 15 acres de terre d'un revenu de 400 livres.

C. 1888. (Liasse.) – 89 pièces, papier

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Just. – Nombre de feux en 1697, 19 ; en 1710, 34. – En 1789, 607 livres de taille, 350 d'accessoires, 373 de capitation. – Exempts : Adrien Quesnel, curé, faisant valoir son presbytère et 5 acres de terre ; Aimar Quesnel, chevalier, seigneur patron d'Yquelon et de Saint-Just, faisant valoir sa ferme d'environ 200 acres de terre en labour (2 charrues, 6 chevaux, 3 vaches, 100 bêtes à laine) ; Jean-Baptiste Becheray, curé.

C. 1889. (Liasse.) – 83 pièces, papier

1695-1788. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Laurent-d'Envermeu. – Nombre de feux eu 1695, 9 ; en 1708, 11. – En 1789, 61 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempt : Duval, curé ; pas d'autre exempt que le curé en 1789.

C. 1890. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Laurent-en-Caux. – Nombre de feux en 1695, 125 ; en 1708, 121. – En 1789, 4,459 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Robert de Pestel, curé ; Pierre Dupuis, vicaire ; Jacques Pellevillain, chapelain ; messire Jacques-François de Pestel, chevalier, marquis de Normanville, seigneur patron de la paroisse ; Jacques de Vipart, François Paon, faisant valoir une ferme de 50 acres de terre (3 chevaux, 2 vaches) ; Isaac Haran, sieur des Marettes, garde de Monsieur, faisant valoir une ferme de 50 acres de terre (1 charrue, 3 chevaux, 2 vaches, 100 bêtes à laine) ; Jean Faucon, archer du grand prévôt, faisant valoir une ferme de 60 acres (1 charrue, 3 chevaux, 2 vaches, 100 bêtes à laine) ; Jean-Baptiste-Balthasar Masselin, curé ; Hue, vicaire ; Jean de Laporte, cleric ; M. Molard Tibermont, officier dans les gardes-côtes ; messire Pierre-Alexandre Malherbe, seigneur de la paroisse, faisant valoir sa coutume.

C. 1891. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Mars. – Nombre de feux en 1695, 120 ; en 1708, 114. – En 1789, 1,900 livres de taille, 1,113 d'accessoires, 1,200 de capitation. – Exempts : Nicolas de Heugleville, curé, occupant son presbytère et 5 acres de terre d'aumône ; Jean Jean, vicaire ; la veuve d'Adrien Leclerc, faisant valoir 20 acres de terre (1 cheval et 2 vaches) ; Adrien d'Imbleval, faisant valoir 30 acres (1 charrue, 3 chevaux, 2 vaches et 80 bêtes à laine) ; François Nepveu, officier chez le Roi ; MM. Leclerc, Suzanne d'Epinay, Vousland.

C. 1892. (Liasse.) – 93 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Martin-de-Veules. – Nombre de feux en 1695, 235 ; en 1708, 262. – En 1789, 2,152 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Nicolas Le Febvre et Jacques Le Febvre, curés des deux portions de la cure ; François Lesauvage, Jacques de Vattemare, Martin Le Picard, Nicolas Richer, prêtres ; Guillaume Le Picard, occupant sa ferme d'environ 50 acres de terre (1 charrue, 3 chevaux, 1 vache, 100 bêtes à laine) ; Nicolas Le Picard, sieur de Saint-Philbert, occupant sa ferme d'environ 80 acres de terre (2 charrues, 6 chevaux, 4 vaches, 400 bêtes à laine) ; madame de Parfonval.

C. 1893. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Martin-en-Campagne. – Nombre de feux en 1695, 140 ; en 1798, 175. – En 1789, 3,543 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Claude Lejeune, curé ; Robert Lomer, Jean Fromentin, Jean Chapelain, prêtres ; madame de Tourville, occupant une ferme de 150 acres de terre (8 chevaux, 10 vaches, 300 bêtes à laine) ; Louise Dandasne ; les employés des Gabelles.

C. 1894. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Martin-sous-Bellencombre. – Nombre de feux en 1695, 17 ; en 1708, 21. – En 1789, 340 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Louis Chauvet, curé ; mademoiselle de Vallière, occupant sa maison, faute de fermier ; pas d'autre exempt que le curé en 1789.

C. 1895. (Liasse.) – 53 pièces, papier.

1695-1750. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Nicolas-d'Alihermont. – Nombre de feux en 1695, 237 ; en 1708, 250. – En 1750, 4,683 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Pierre Frémont, curé ; Jacques Alix ; Pierre Sauvage, François Ridel, prêtres ; Guillaume Gallye, sieur de Saint-Sauvenr, Jacques Delamare, Antoine de Saint-Ouen, sieur de Crodalle, faisant valoir sa ferme d'environ 100 acres de terre 6 chevaux et 4 vaches) ; le sieur de Braquemont, faisant valoir sa ferme et 20 acres de terre (4 chevaux, 3 vaches) ; Charles Inel, sieur de Marouville ; Joseph Le Corbeiller, curé ; Jean Denis, vicaire ; Jacques Burel, chapelain ; – madame de Vieuroq, faisant valoir 15 acres de terre ; le sieur Lamy, faisant valoir 50 acres ; le sieur Du Clariel, faisant valoir 10 acres.

C. 1896. (Liasse.) – 41 pièces, papier.

1751-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Nicolas-d'Alihermont. – En 1789, 9,740 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : David, curé ; Maillard, vicaire ; Pavie, second vicaire ; Cellier, clerc, maître des écoles ; Fouchet, procureur du Roi aux eaux et forêts de la Maîtrise d'Arques.

C. 1897. (Liasse.) – 79 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Nicolas-de-Veules. – Nombre de feux en 1695, 94 ; en 1708, 88. – En 1789, 840 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Le Marchand, curé ; Jacques Boivin, vicaire ; – Jean Le Blanc, curé à portion congrue.

C. 1898. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Ouen-le-Mauger. – Nombre de feux en 1695, 67 ; en 1708, 61. – En 1789, 1,468 livres de taille, 856 d'accessoires, 922 de capitation. – Exempts : Pierre Henry, curé, labourant 2 acres de terre que lui baille le Trésor et faisant valoir la grosse dîme, moyennant 550 livres qu'il paye à madame l'abbesse de Saint-Amand-de-Rouen, dame Marie de Paviot, veuve de M. Heurtaux, officier de la Chambre des comptes ; M. Hérambourg, curé, faisant valoir son bénéfice d'une valeur de 800 livres et les grosses dîmes de l'abbesse de Saint-Amand, d'une valeur de 600 livres ; Adrien Berthelot, clerc de la paroisse.

C. 1899. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Ouen-Prend-en-Bourse. – Nombre de feux en 1695, 50 ; en 1710, 61. – En 1789, 3,374 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Guillaume Louvet, curé ; Antoine-Philippe, vicaire ; madame de Calloville, faisant valoir une ferme de 40 acres de terre (2 charrues, 6 chevaux, 100 bêtes à laine) ; M. de Boismont, président au magasin à sel de Dieppe, faisant valoir une ferme de 50 acres (1 charrue, 3 chevaux).

C. 1900. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Ouen-sous-Brachy. – Nombre de feux en 1695, 20 ; en 1708, 34. – En 1789, 520 livres de taille, 625 d'accessoires et capitation. – Exempts : Vincent Le Tellier, curé ; Jean Capron, curé, faisant valoir le manoir presbytéral, 6 acres de terre et les grosses dîmes ; Pierre Roynel, clerc, occupant la maison cléricale ; M. Parent de

Saint-Ouen, faisant valoir son manoir seigneurial avec 6 acres de prairie et la acres de terre en labour ; madame de Crény de Saint-Ouen, faisant valoir 8 acres de bois taillis et 8 acres de *côtière*.

C. 1901. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Ouen-sous-Bellencombre. – Nombre de feux en 1695, 29 ; en 1708, 30. – En 1789, 709 livres de taille, 404 d'accessoires, 436 de capitation. – Exempt : Jean Duval, curé ; pas d'autre exempt que le curé en 1789.

C. 1902. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Ouen-sous-Bailly. – Nombre de feux en 1695, 56 ; en 1708, 60. – En 1789, 1,517 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Bourdon, curé ; M. de Milleville, faisant valoir 100 acres de bois taillis.

C. 1903. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Pierre-de-Bénouville. – Nombre de feux en 1696, 38 ; en 1710, 33. – En 1789, 800 livres de taille, 469 d'accessoires, 505 de capitation. – Exempts : Marin Martin, curé, occupant les terres de la cure et les grosses dîmes des religieux de Saint-George-de-Bocherville ; Millet, curé, faisant valoir son bénéfice d'une valeur de 800 livres et les grosses dîmes d'une valeur de 500 livres.

C. 1904. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Pierre-le-Petit. – Nombre de feux en 1695, 33 ; en 1708, 33. – En 1789, 633 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Louis Benoist, curé ; Nicolas Le Roux, sieur de Berville, domicilié à Rouen et n'ayant dans la paroisse que son manoir seigneurial ; Gourdon, curé ; Bachelet, clerc, occupant la maison cléricale et un petit jardin.

C. 1905. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Pierre-le-Viger. – Nombre de feux en 1695, 100 ; en 1708, 105. – En 1789, 4,811 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Vivien Gouyer, curé ; Michel Godebout, vicaire ; les Pères Feuillants de Blérencourt, faisant valoir une ferme de 90 acres de terre (2 charrues, 6 chevaux, 4 vaches, un troupeau) ; Nicolas de Fieret, sieur de Baudribose, occupant une maison avec mesure et 50 acres de terre ; Jacques Larchevêque, curé, logeant au presbytère le vicaire ; Pierre Hamel, maître d'école, occupant la maison cléricale.

C. 1906. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux. – Nombre de feux en 1695, 160 ; en 1708, 162. – En 1789, 7,990 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts Pierre Legendre, curé ; Pierre Duval, vicaire ; Pierre Benoist, chapelain de Notre-Dame-de-Pitié ; Pierre Auvray, clerc de la paroisse ; messire Adrien d'Herbouville ; Filleul, curé ; Forestier, vicaire ; Romain, chapelain ; Vincent Auzou, clerc, occupant la maison cléricale ; le marquis d'Herbouville, faisant valoir sa maison seigneuriale.

C. 1907. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Quentin. – Nombre de feux en 1795, 35 ; en 1708, 38. – En 1789, 812 livres de taille, 463 d'accessoires, 499 de capitation. – Exempts : François Maquerel, curé, faisant valoir son bénéfice, les grosses dîmes évaluées à 500 livres, 1 acre de terre (2 vaches) ; Nicolas Pioline, chapelain ; le sieur Du Pollet, faisant valoir 25 acres de terre à la *solle* (4 chevaux, 4 vaches, 1 valet et une servante) ; Paris, curé ; M. de Saint-Quentin, faisant valoir son manoir seigneurial et 30 acres de terre d'un revenu de 500 livres.

C. 1908. (Liasse.) – 82 pièces, papier.

1700-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Sylvain. – Nombre de feux en 1700, 72 ; en 1708, 76. – En 1789, 539 livres de taille, 870 d'accessoires, 947 de capitation. – Exempts : Charles Mellotte, curé ; Augustin Ducroq, vicaire ; Charles Miffant, seigneur patron de la paroisse ; Jacques Louvel, sieur d'Esteimbuc, occupant sa ferme de 30 acres de terre (1 charrue, 2 vaches et 40 bêtes à laine) ; de La Breque, curé, faisant valoir son bénéfice (3 domestiques et 3 chevaux) ; Carité, clerc de la paroisse ; Cantrel, agent d'affaires de M. de Campulay, logeant au château.

C. 1909. (Liasse.) – 82 pièces, papier.

1695-1788. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Sulpice-de-Bellengreville. – Nombre de feux en 1695, 34 ; en 1708, 32. – En 1788, 700 livres de taille, 405 d'accessoires, 436 de capitation. – Exempts : Jean de Corneille d'Andrieu, curé, faisant valoir la dîme (un serviteur et 2 chevaux) ; M. de Valalis, faisant valoir son bien.

C. 1910. (Liasse.) – 17 pièces, papier.

1697-1715. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Valery-en-Caux. – En 1797, 775 feux ; 84 invalides ; M. de Farcy, curé et 17 ecclésiastiques. – Exempts : l'abbé de Fécamp, seigneur de Saint-Valéry ; le bailli de Vitefleu, en même temps receveur du grenier à sel de Saint-Valéry ; MM. Vasse, conseiller du Roi et maire perpétuel de Saint-Valéry ; Dary, receveur de la consommation ; Pierre Le Corbeiller, greffier au magasin à sel ; Meaulme, brigadier ; Carpentier, Dufour, Bonemare, Charlet, gardes. – En 1715, 747 feux, 47 invalides. – Exempts MM. Fauconnet, receveur au grenier à sel ; Dary, receveur de la romaine ; François Fauconnet, procureur du Roi ; Le Corbeiller, grènetier ; François Vasse, contrôleur ordinaire des guerres ; la veuve de Joseph Petit, seigneur, maire.

C. 1911. (Liasse.) – 18 pièces, papier.

1716-1736. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Valery-en-Caux. – En 1716, 13,294 Livres ; en 1736, 13.080 livres de taille. Philippe Cotelle, syndic, taxé à 252 livres par monseigneur l'intendant ; Jean Douville, occupant le moulin à vent de M. de Néville, taxé à 65 livres. On distingue 3 quartiers, la ville, l'amont et l'aval.

C. 1912. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Valery-sous-Bures. – Nombre de feux en 1695, 22 ; en 1708, 25. – En 1789, 2,084 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempt : Guillaume Bourdel, curé ; pas d'autre exempt que le curé en 1789.

C. 1913. (Liasse.) – 94 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Vast-d'Équiqueville. – Nombre de feux en 1695, 62 ; en 1708, 7-1 – En 1789, 3,159 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Du Catelier, curé ; Gédéon Gosselin, sieur Du Mesnil-Martigny, faisant valoir sa ferme (2 charrues, 6 vaches, un troupeau) ; M. le chevalier de Torcy, faisant valoir une ferme à moitié (2 chevaux et 1 vache) ; Gabriel Le Charetier, sieur de Sainte-Marie, occupant sa ferme (4 chevaux, 6 vaches et un troupeau) ; pas d'autre exempt que le curé on 1789.

C. 1914. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Saint-Vast-du-Val. – Nombre de feux en 1695, 50 ; en 1710, 70. – En 1789, 2,774 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Adrien Louvel, vicaire ; Jean Le François de Montfort, chevalier des ville et château de Caudebec, faisant valoir une ferme de 70 acres (3 chevaux, 3vaches, 100 bêtes à laine et 10 porcs) ; François

Faucon, avocat, archer du vice-bailli de Caux, faisant valoir une ferme de 50 acres (3 chevaux, 2 vaches, 50 bêtes à laine et 10 porcs) ; Lendormy, curé ; Grémare, vicaire, occupant son vicariat.

C. 1915. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Sainte-Agathe-d'Àlihermont. – Nombre de feux en 1695, 78 ; en 1708, 79. – En 1789, 3,441 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jacques Le François, curé, occupant le presbytère et le tiers de la dîme ; François Le Picard, vicaire, occupant la maison d'école ; la veuve de Charles de Saint-Ouen, occupant une maison et 24 acres de terre (3 chevaux, 3 vaches) ; Pierre de Saint-Ouen, sieur de Beauvai ; occupant la ferme de Beau-val (8 chevaux, 6 vaches et 100 bêtes à laine) ; les demoiselles de Selincourt, occupant une maison et 4 acres de terre ; M. de Saint-Ouen de Beauval, faisant valoir son bien, un corps de logis, une maison et 80 acres de terre d'un revenu de 1,500 livres ; M. de Montot, faisant valoir son logis et 16 acres de terre d'un revenu de 100 livres.

C. 1916. (Liasse.) – 92 pièces, papier

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Sainte-Foy. – Nombre de feux en 1695, 80 ; en 1700, 93. – En 1789, 2,021 livres de taille, 2,438 d'accessoires et capitation. – Exempts : Pierre de La Chaussée, curé ; Jacques Compiègne, vicaire ; Jacques Lemoine, sieur du Hamelet, occupant 60 acres de terre ; Claude Lemoine, sieur de La Houssaye, occupant environ 30 acres de terre ; Robert, curé ; Blondel de Noyer, chevalier de Saint-Louis, faisant valoir une maison et 10 acres de terre d'un revenu de 300 livres ; M. Du Polet, faisant valoir une maison, 10 acres de terre et 6 acres de bois taillis d'un revenu de 500 livres ; M. de Pol de Flamanoir, chevalier de Saint-Louis, faisant valoir sa maison et 18 acres de terre d'un revenu de 500 livres ; mademoiselle de Puismartin et M. de Meighan, officier.

C. 1917. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Sainte-Geneviève. – Nombre de feux en 1696, 76 ; en 1709, 78. – En 1789, 2,160 livres de taille, 2,629 d'accessoires et capitation. – Exempts : Jean Saint-Blimont, curé ; Pierre Petit, vicaire ; le comte de Mathan, seigneur de la paroisse, gentilhomme d'honneur ordinaire de la chambre du Roi ; Nicolas Barbe, curé.

C. 1918. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Sassetot-le-Malgardé. – Nombre de feux en 1697, 49 ; en 1708, 48. – En 1789, 2,492 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Guillaume Dieppedalle, curé ; Jean Le Marchand, curé ; Guillaume Chevalier, clerc de la paroisse, faisant valoir la maison cléricale.

C. 1919. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1696-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Sauqueville. – Nombre de feux en 1696, 67 ; en 1710, 70. – En 1789, 3,075 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Guillaume Goudré, curé-doyen ; Jean Bertran, chantre ; Michel Rouen, Jacques Fauville, Jacques Roberge, Nicolas Le Breton, chanoines de la Collégiale ; Pierre Bertran, clerc de la paroisse ; – Nicolas Prouin, curé-doyen, faisant valoir son bénéfice de 1,000 livres ; Charles Stalin, chantre ; Claude Genty, Étienne Guerout, chanoines de la Collégiale ; Jean-Étienne Martin, sacristain et maître des écoles.

C. 1920. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Septmeules. – Nombre de feux en 1695 et en 1708, 42. – En 1789, 2,119 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : François Ferrand, curé ; Le Picard, clerc, occupant un logement de l'église.

C. 1921. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Sévis. – Nombre de feux en 1696, 40 ; en 1710, 56. – En 1789, 2,084 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempt Pellevilain, curé ; pas d'autre exempt que le curé en 1789.

C. 1922. (Liasse.) – 30 pièces, papier.

1695-1750. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Sotteville-sur-Mer. – Nombre de feux en 1695, 251 ; en 1708, 285. – En 1750, 4,413 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Henri Lami, curé ; Jean Poisson, vicaire ; Nicolas Du Jardin, chapelain ; Jean Hersent, prêtre ; Nicolas Goussot, clerc de la paroisse ; Antoine Daniel, sieur Du Mesnil-Gaillard, faisant valoir sa ferme de 30 acres de terre (3 chevaux, 1 vache) ; demoiselle Marie Le Picard, veuve d'Adrien Doullé, sieur de Bellicourt, faisant valoir sa ferme de 12 acres de terre (2 chevaux, 1 vache).

C. 1923. (Liasse.) 37 pièces, papier.

1751-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Sotteville-sur-Mer. – En 1789, 7,988 livres de taille, accessoires et capitation. – 9 mendiants. – Exempts : François Mannoux, curé ; Adrien Picquet, vicaire ; Gentil, diacre ; Jean Anthaume, clerc de la paroisse, occupant son couvert ; Antoine-Thomas Amiot, seigneur du Mesnil-Gaillard, trésorier de France en la Généralité de Rouen, faisant valoir sa ferme de 40 acres de terre ; 2 employés dans les fermes du Roi.

C. 1924. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Thibermesnil. – Nombre de feux en 1695, 20 ; en 1708, 24. – En 1789, 1,733 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Séguin, curé, occupant son presbytère et 2 acres de terre ; Hébert, curé ; la comtesse de La Mire, ayant la garde noble de ses enfants mineurs.

C. 1925. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Thiédeville. – Nombre de feux en 1695, 29 ; en 1708, 38. – En 1789, 1,884 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempt Jacques Gueroult, curé ; Flahault, clerc de la paroisse, occupant son logement ; Nicolas Bergère, garde des chasses de M. de Belleville.

C. 1926. (Liasse.) – 93 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse du Thil. – Nombre de feux en 1695, 116 ; en 1708, 129 ; – En 1789, 3,159 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Louis Boullier, curé ; Nicolas Cavelier, prêtre ; François-Bonaventure d'Outreleau, sieur de La Carbonnière, garde du Roi ; Louis Gy, curé, faisant valoir son bénéfice de 1,200 livres ; Félix-Laurent Nion, vicaire, occupant son logement de 50 livres ; M. Le Bourgeois, bourgeois de Dieppe, faisant valoir son pavillon et son jardin de 50 livres ; M. Des Essarts, faisant valoir son pavillon et son jardin de 30 livres.

C. 1927. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Tonneville. – Nombre de feux en 1697, 43 ; en 1708, 56. – En 1789, 1,028 livres de taille, 586 d'accessoires, 632 de capitation. – Exempts : Adrien Deschamps, curé ; Adrien Quesnel, curé ; Jacques Hamel, clerc de la paroisse, faisant valoir la maison cléricale.

C. 1928. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Toqueville-en-Caux. – Nombre de feux en 1695, 38 ; en 1708, 54. – En 1789, 1,102 livres de taille, 697 d'accessoires, 751 de capitation. – Exempts : Michel Caron, curé ; Philippe Le Vasseur, seigneur patron de la paroisse, occupant sa maison seigneuriale et une ferme de 50 acres de terre (1 charrue, 6 chevaux, 4 vaches) ;

– Le Franc, curé ; M. Bricotté, procureur du Roi au Bureau des finances de Rouen, faisant valoir son manoir seigneurial et une mesure avec 1 cheval et 2 domestiques ; Jean Boullen, clerc et maître d'école de la paroisse, occupant la maison cléricale.

C. 1929. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Torcy-le-Grand. – Nombre de feux en 1695, 83 ; en 1708, 96. – En 1789, 2,454 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Raoul Guerard, sieur de Ribeuf, curé ; Jean Flest, vicaire ; le comte de Longaunay ; 3 chevalier de Torcy ; messire de Calonne, curé ; Thomas Toutain, clerc de la paroisse.

C. 1930. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Torcy-le-Pelit. – Nombre de feux en 1695, 83 ; en 1708, 99. – En 1789, 3,237 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Vincent Crespin, curé ; François Le Forgeur, vicaire ; Pierre Cœuret, curé.

C. 1931. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1689. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Tostes. – Nombre de feux en 1695, 55 ; en 1708, 55. – En 1789, 2, 311 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Augustin Clerisse, curé ; Nicolas Beuriot, chapelain ; Arrachât, curé ; Devaux, clerc de la paroisse, occupant la maison cléricale.

C. 1932. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1695-1788. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Tostes. – Nombre de feux en 1695, 81 ; en 1708, 88. – En 1789, 1,778 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Thomas Lemanicier, sieur du Perron, tiré ; le vicaire, occupant une petite maison appartenant à église ; Attinaux, clerc de la paroisse, occupant l'école et ne chambre de la maison de la fabrique ; Jean Fiquet, maître de la poste de Tostes, occupant une maison et 50 acres de terre qu'il tient du président de Bosmelet et 30 acres de terre en propre (9 chevaux, 3 vaches, 80 moutons ; le sieur Liégaard, maître de la poste, tenant hôtellerie du *Cygne* et 50 acres de terre.

C. 1933. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Tourville-la-Chapelle. – Nombre de feux en 1695, 15 ; en 1708, 113. – En 1789, 5,974 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Louis Breton, curé ; Jean Dillard, prêtre ; Guillaume de Malederrée, seigneur de Catteville, faisant valoir 100 acres de terre (1 charrue, 4 chevaux, 4 vaches) ; le curé, faisant valoir, indépendamment de son bénéfice, la grosse dîme des religieux de Fécamp ; le comte de Malederrée, de Catteville.

C. 1934. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1695-1780. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Tourville-sur-Arques. – Nombre de feux en 1695, 100 ; en 1708, 105. – En 1789, 2,795 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : François Basselin, curé ; Damien Court, curé ; Calel, vicaire ; Fontaine, receveur ; Pierre Marc, jardinier ; Jean Frimin, garde-chasse du marquis de Miroménil.

C. 1935. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Vanchy. – Nombre de feux en 1696, 99 ; en 1708, 109. – En 1789, 5,477 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Gondré, curé ; monseigneur le cardinal de Bouillon, seigneur de Vanchy, abbé de Saint-Ouen, faisant valoir par son receveur les rentes seigneuriales et les dîmes du lieu ; Nicolas Le Blanc, sieur de Malvoisine, propriétaire de 10 acres de pourpris et de 65 acres de terre labourable (6 chevaux, 6 vaches et 30 bêtes à laine) ; Pierre de Hoquelu, sieur de Fumechon, occupant une maison, un jardin

et 6 acres de bois taillis (2 chevaux, 1 vache) ; Adrien d'Imbleval, sieur de Douvrendel, occupant la ferme de Bretel de 6 acres de pourpris, 6 acres de pré et 80 acres de terre labourable (5 chevaux, 10 vaches et 40 bêtes à laine) ; François de Guiran, sieur de Beaumont, occupant sa maison et 4 acres de terre labourable (1 cheval) ; Adrien de Pardieu, occupant sa maison et 5 acres de pourpris ; François d'Imbleval, occupant le tiers d'une ferme dudit sieur de Malvoisine au droit de sa femme (2 chevaux et 2 vaches). MM. de Biville, d'Imbleval de Bretel occupant son logis, 3 acres de mesure et 4 acres de terre labourable d'un revenu de 350 livres ; de Folleville, faisant valoir son logis avec une mesure et 24 acres de bois taillis et 15 acres de terre labourables d'un revenu de 500 livres.

C. 1936. (Liasse.) – 51 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Varangeville. – Nombre de feux en 1695, 168 ; en 1708, 212. – Exempts. Jean Roussel, curé ; Pierre Joncmarin, prêtre ; Louis Climèche, chapelain ; – Germain Landrin, curé ; Adrien Foucault, vicaire ; de La Houssaye, seigneur de la paroisse, faisant valoir son château avec une ferme d'environ 110 acres de terre (2 charrues, 8 chevaux, 6 vaches et 200 bêtes à laine) ; Laurent Hébert, capitaine de côtes et messire Louis Tourneroche, sieur de Bourienne, occupant leurs pavillons.

C. 1937. (Liasse.) – 41 pièces, papier.

1750-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Varengeville-sur-la-Mer. – En 1750, 3,545 livres de taille ; en 1789, 3,479 livres de taille, 2,019 d'accessoires, 2,177 de capitation ; – 18 mendiants et fugitifs. – Exempts : Nion, curé, occupant son presbytère, un jardin, 2 acres de terre, un petit herbage et le tiers de la dîme estimée à 1,600 livres ; Havart, vicaire, occupant son vicariat ; M. Dotte, gentilhomme, occupant en propre une petite maison, mesure et jardin, estimés 30 livres ; de La Barre, cleric de la paroisse.

C. 1938. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Varvannes. – Nombre de feux en 1695, 75 ; en 1708, 70. – En 1789, 2,842 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : MM. de Verdun, taisant valoir à moitié sa ferme de 60 acres de terre ; de Bréauté, occupant sa ferme de 60 acres de terre ; les sieurs de Varvannes, occupant aussi la leur de 50 acres de terre ; Mauger, curé ; M. de Varvannes, occupant son manoir seigneurial et une ferme de 80 acres d'un revenu de 1,500 livres ; M. de Bobasset, occupant une ferme de 40 acres d'un revenu de 600 livres et de plus 9 acres et demie d'une valeur de 145 livres, qui lui sont échues au droit de la demoiselle de La Barre, sa femme.

C. 1939. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1695-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Vaudreville. – Nombre de feux en 1695, 8 ; en 1710, 9. – En 1789, 862 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Nicole Rolland, laboureur, occupant une ferme du président de Brumare, contenant 40 acres de terre et une autre au même seigneur, sise à Saint-Ouen-le-Mauger, de 150 acres (2 charrues, 6 vaches, 100 bêtes à laine), imposé à 210 livres ; M. Du Bec, curé, faisant valoir, à défaut de presbytère, une maison et jardin du sieur Gosselin.

C. 1940. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Vénestanville. – Nombre de feux en 1695, 50 ; en 1710, 67. – En 1789, 1,048 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jean Bordel, curé ; M. de Cuverville, faisant valoir une ferme de 60 acres de terre (1 charrue, 3 chevaux) ; Cliquot, curé, faisant valoir son presbytère, un jardin et 6 acres de terre ; Charles de Cuverville, seigneur de la paroisse, occupant son logis seigneurial et 50 acres de terre ; Michel Thomassin, cleric de la paroisse, occupant la maison cléricale.

C. 1941. (Liasse.) – 33 pièces, papier.

1696-1730. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse des Ventes d'Éavis. – Nombre de feux en 1696, 320 ; en 1708 et 1715, 362. – Exempts : Antoine de La Lande, curé ; Louis L'Hostelier, vicaire ; Jacques Lambert, Jean Le Clerc, prêtres ; Philippe Aprix, sieur de Strossy, occupant sa ferme de 50 acres de terre (1 charrue, 2 chevaux, 1 vache) ; Philippe Aprix, sieur de Saint-Paul, occupant une maison et 50 acres de terre (1 charrue, 2 chevaux) ; Louis Aprix, sieur de Morienne, occupant sa ferme (1 charrue, 4 chevaux, 2 vaches ; la veuve de François Bequet, sieur de La Roque, occupant sa ferme (1 charrue, 4 chevaux, 6 vaches et 50 bêtes à laine).

C. 1942. (Liasse.) – 32 pièces, papier.

1731-1764. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse des Ventes d'Éavis et Saint-Rémy. – En 1764, 10,259 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : André de Conihoult, curé ; Nicolle, prêtre ; MM. de Morienne, de Lannoy, de Monval.

C. 1943. (Liasse.) – 25 pièces, papier.

1765-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse des Ventes d'Éavis (quelques rôles communs pour les Ventes d'Éavis et Saint-Rémy). – En 1789, pour les Ventes d'Éavis, 11,043 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Pierre-André-Robert Roussel, curé ; Thibaut, vicaire, faisant valoir son vicariat ; Thomas-Jacques Le Cordier de Bigards, chevalier, comte de La Heuze, seigneur haut justicier de la paroisse.

C. 1944. (Liasse.) – 21 pièces, papier.

1768-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse des Petites-Ventes-Saint-Rémy. – En 1768, 1,539 livres de taille, capitation et ustensiles. – En 1789, 1,806 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : le curé, faisant valoir son presbytère et la dîme ; M. de Monval, faisant valoir son logis.

C. 1945. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1694-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Vibeuf. – Nombre de feux en 1695, 93 ; en 1709, 109. – En 1789, 6,202 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Jacques Duchemin, curé ; Nicolas Hélot, vicaire ; messire Pierre Le Pigné, seigneur de Doux-Mesnil et patron de Vibeuf, conseiller du Roi, occupant en propre 100 acres de terre (1 charrue, 3 vaches, 100 bêtes à laine) ; Raoul de Baudry, sieur de Camprose, occupant 50 acres de terre en propre (1 charrue, 2 vaches) ; Jacques Le Seigneur, sieur de Pimont, occupant en propre 100 acres de terre (1 charrue, 4 vaches) ; Nicolas de Héry, sieur Du Mesnil, occupant en propre 16 acres de terre (1 cheval, 1 vache) ; les demoiselles de Bostaquet, occupant en propre 30 acres de terre (2 cavales, 2 vaches) ; Jean-Augustin de Rune, curé, faisant valoir son presbytère, la dîme et 6 acres de terre d'une valeur de 6,000 livres ; Pierre Rogé, vicaire, et Pierre Havé, clerc de la paroisse, occupant leur logement.

C. 1946. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1697-1789. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse de Viquemare. – Nombre de feux en 1697, 32 ; en 1708, 43. – En 1789, 1,631 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Charles Hache, curé ; Jacques Des Étables, curé ; Pierre Homo, clerc, faisant valoir la maison cléricale.

C. 1947. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1694-1788. – Rôles d'assiette de la taille de la paroisse d'Yquelon. – Nombre de feux en 1696, 40 ; en 1708, 44. – En 1789, 1,677 livres de taille, accessoires et capitation. – Exempts : Nicolas Caudehec, curé ; Georges Saillot, vicaire ; Bloquet, curé ; Pileur, chapelain ; M. de Guichainville, seigneur, patron du lieu, faisant valoir son manoir seigneurial et 16 acres de terre.

C. 1948. (Cahiers.) – In-folio, 355 feuillets, papier.

1706-1790. – Enregistrement de déclarations de translation de domicile. – Les fermiers déclarent leurs impositions, pour qui ils occupent, pour qui ils vont occuper et les conditions de leur bail. Les déclarations de 1706 et 1707 sont signées. – François Nicole, fermier de la terre des religieux de Bonport à Ardouval, par 2,600 livres de fermage par an ; Pierre Le Roux, fermier d'une maison, de prairies et de deux moulins à Longueil, appartenant à M. de Gouffier, par 3,000 livres de fermage par an ; – ferme de 80 acres de terre, à Saint-Aubin-le-Cauf appartenant à M. d'Héricy, occupée par Adrien Pasquet, moyennant 1,360 livres par an ; – ferme de M. le président Du Moncel, au Mesnil-aux-Moines, occupée par Charles-Antoine Du Vivier, moyennant 1,200 livres par an.

C. 1949. (Cahiers.) – 158 feuillets, papier.

1694-1719. – Enregistrement des actes de nomination des collecteurs des tailles. – Principaux collecteurs de La Chapelle-du-Bourguay, Crodalle, Cuverville, Longueil, Monchy, Saint-Léger, Saint-Martin-le-Gaillard : Etienne Gastebois, Pierre Vespière, Jacques Flahault, Jean Poulain, Michel Bouin, Antoine Martin, Jean Carpentier.

C. 1950. (Registre.) – In-folio, 123 feuillets, papier.

1694-1706. – Enregistrement de lettres patentes, arrêts du Conseil et de la Cour des Aides de Normandie, de provisions, quittances de finances et autres contrats. – Georges de Lestre, sieur de Hodenger, est maintenu dans ses privilèges de noblesse, contrairement aux prétentions des collecteurs de la paroisse de Saint-Quentin. – François Pillon, sieur de Varenville ; Charles de Fri, sieur du Val-Boct, sont confirmés et maintenus nobles. – Lettres d'anoblissement en faveur de Jean Cavelier, de Dieppe. – Louis Du Castel, nommé par le duc d'Orléans l'un de ses gardes du corps. – Nicolas Langlois, porté sur l'état des officiers de la grande vénerie de France, en qualité de *valet de chien par quartier*. – Commission de capitaine au régiment de Piémont pour le sieur Du Parquet. – Office héréditaire de maire de Saint-Valery-en-Caux, octroyé à Joseph Petit, syndic. – Quittances de finances pour les offices de syndics perpétuels de paroisse. – Baux de vaches à cheptel par des bourgeois de Dieppe ; une vache de 2 ans estimée 38 livres est baillée à un paysan du Grand-Torcy pour le prix de 100 sous par an.

C. 1951. (Cahier.) – In-folio, 52 feuillets, papier.

1746-1756. – Enregistrement de lettres patentes, arrêts du Conseil, provisions, quittances de finances, baux des aides, etc. – Édit du roi Louis XV portant création d'une noblesse militaire. – Arrêt de la Cour des Comptes de Normandie, qui ordonne qu'à l'avenir la provision alimentaire des prisonniers détenus à la requête des parties civiles sera de 2 livres de pain par jour, et en essence et qualité requises, que le geôlier sera tenu de délivrer sur la simple demande du prisonnier. – Lettres de noblesse en faveur de Charles-Nicolas Freschon de Montot. – Provisions : de René Dumont à la place de garde-magasin d'artillerie de Dieppe ; – d'Antoine Lucas à l'office de procureur du Roi en l'Élection d'Arques ; – de Benoît Du Mazy à celui de contrôleur général des finances en la Généralité de Rouen.

C. 1952. (Cahiers.) – 3 in-4°, 1 in-folio, 230 feuillets, papier.

1730-1749. – Enregistrement des déclarations faites en exécution de la déclaration du Roi du 16 novembre 1723 : – par Pierre Beatte, pour une ferme et un moulin à Hermanville qu'il loue pour 2,000 livres et 400 livres de taille ; – par Nicolas Delaporte, pour une ferme et un moulin à Saint-Ouen-sous-Brachy, loués pour le même prix ; – l'un et l'autre ont pris à bail les dîmes de Brachy pour 300 livres chacun ; ils entendent en payer la taille non à Brachy, mais dans les paroisses où ils sont domiciliés.

C. 1953. (Cahiers.) – In-4°, 217 feuillets, papier.

1758-1766. – Enregistrement des déclarations faites en exécution de la déclaration du Roi du 16 novembre 1723 : – par Michel Mathurin Bruno, curé de Neuville-le-Pollet ; – Joseph-Constance

Bonnechose, curé de Belmesnil ; – Charles Sellier, syndic d’Intraville ; – Lelong, fermier de 5 vergées de terre à Étran, appartenant à la confrérie de l’Assomption, fondée en l’église Saint-Jacques de Dieppe.

C. 1954. (Cahiers.) – In-4°, 115 feuillets, papier.

1775-1790. – Enregistrement de déclarations faites par les taillables, quant aux lieux où ils entendent être imposés ; – par les privilégiés, à l’effet de jouir des privilèges de noblesse pour les terres par eux occupées ; – et de déclarations de défrichements pour obtenir les exemptions accordées par le Roi, le 13 août 1766. – Déclarations de : David Houard, avocat au Parlement, occupant, par défaut de fermier, une ferme à Graincourt ; – dom Ravaise, procureur du prieuré de Longueville ; – Vieillot, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel de Dieppe et président à celui de Saint-Valery-en-Caux ; – Bigot et François Poulet, élus en l’Élection d’Arques ; – Pierre de Saint-Ouen, chevalier, sieur de Beauval ; – Charles Parfait de Caqueray, sieur de Monval ; – Pierre Dupont de Tous-les-Mesnils.

C. 1955. (Liasse.) – 173 pièces, papier.

1701-1733. – Requêtes adressées à l’Élection d’Arqués, pour : l’enregistrement de lettres de provision à des offices ; – nominations de collecteurs par les habitants des paroisses ; – commissions de courliers-jaugeurs. – Thomas Falaize, piqueur au vol pour héron de la grande fauconnerie de France ; – Jacques Le Tellier, tisserand, nommé à l’office de syndic perpétuel et de greffier des rôles d’Offranville, nouvellement rétabli par édit du mois d’août 1722 ; – Pierre Morel, demeurant à Dieppe, pourvu de l’état et charge de l’un des gardes et valets des levrettes de la chambre du Roi ; – Michel Martel, garde du Roi en la prévôté de son hôtel et grand prévôt de France.

C. 1956. (Liasse.) – 150 pièces, papier.

1733-1754. – Requêtes à l’effet d’obtenir l’enregistrement de lettres de provision à des offices, adressées par le sieur Alexandre, contrôleur des actes des notaires au bureau de Longueville, reçu à l’exercice d’ensaisiner, enregistrer et contrôler les titres translatifs et rétrocessifs des biens nobles et roturiers situés dans la vicomté de Longueville ; – Antoine Boullard le jeune, Pierre Pocholle, Adrien-Pierre Le François et Jean-Jacques Le Marchant, acquéreurs de la charge de maître Thomas Poulet, tous procureurs de l’ancien bailliage de Longueville, à la suppression de la juridiction dudit bailliage, par édit de septembre 1744, deviennent procureurs du bailliage d’Arques, sans être tenus de prendre de nouvelles provisions. – Opposition des procureurs d’Arques à l’exercice de leurs fonctions.

C. 1957. (Liasse.) – 116 pièces, papier.

1754-1787. – Requêtes pour obtenir l’enregistrement de lettres de provision à des offices, adressées : par Claude-Guillaume Vallois, receveur en la romaine de Dieppe ; – par Nicolas-Robert Aubert, procureur aux juridictions royales d’Arqués ; – par le sieur Lemeunier, receveur du Bureau principal des fermes ; – par René Dumont, garde-magasin d’artillerie ; – par Louis Demarceaux, commis aux expéditions du Bureau général du tabac ; – par Jean Desprez, receveur du contrôle et parisis des poids-le-roi, à Dieppe, etc.

C. 1958. (Liasse.) – 103 pièces, papier.

1677-1697. – Informations : sur Guillaume Dubuc, notaire à Dieppe, ayant traité de la charge de greffier de l’écritoire de l’Élection d’Arques ; – au sujet des voies de fait commises sur les collecteurs du Tréport, par Jean Canchie, maître de bateau ; – au sujet des menaces proférées par un taillable de Gueures contre Alexandre de Lorgery, lieutenant criminel, vérificateur des rôles au siège de l’Élection d’Arques, etc.

C. 1959. (Liasse.) – 97 pièces, papier.

1698-1701. – Information sur Jean Renaut, tenant l'hôtellerie des *Quatre Fils Aymon*, à Dieppe, dans la Grande-Rue. – Jean Beaudouin, fermier des aides du pays de Caux, demande à être maintenu, ainsi que son prédécesseur, en possession de percevoir un sou pour livre sur le poisson frais, sec et salé, introduit en la ville de Dieppe. – Contestation entre François Vasse, contrôleur des guerres, bourgeois, marchand de Saint-Valery-en-Caux, et les fermiers des aides, au sujet de la vente du hareng ; ligue des bourgeois de ladite ville pour empêcher les matelots qui veulent vendre leur pêche au sou pour livre de faire ladite vente ; injures et voies de fait.

C.1960. (Liasse.) – 107 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1702-1710. – Information sur le contrôleur de Saint-Nicolas-d'Alihermont, pour malversations et concussions. – Quittances de 1,500 livres pour la finance de l'office de juré-vendeur-visiteur des ports de l'Élection d'Arqués, en vertu d'un édit. – Arrêt du Conseil d'État, portant que tous les particuliers, cabareliers ou autres qui façonneront des eaux-de-vie de boissons provenant de leur héritage ou d'achat seront tenus de payer le droit annuel en gros, et de faire leurs déclarations avant de mettre le feu aux chaudières (imprimé).

C. 1961. (Liasse.) – 102 pièces, papier.

1708-1712. – Copie d'une lettre de M. Desmaretz, contrôleur général, à M Roujault, intendant, relative à des voies de fait commises par un gentilhomme de Criel envers des employés des aides ; – copie de la lettre de M. Roujault à ce sujet. – Information contre Néel et Chenevières, commis au bureau des grandes entrées à la porte de la Barre de Dieppe, accusés d'avoir insulté Joseph-Pierre Guérard Du Vaudrai, procureur du Roi à la vicomte et à l'Élection d'Arques.

C. 1962. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1713-1753. – Louis Guillebert Des Essarts demande l'enregistrement de ses lettres de provision à la charge de valet de limiers de la louveterie du Roi. – Copie d'une lettre de M. Roujault à M. de Butot, relative à la nomination du sieur Regnault à la place de concierge des prisons de Dieppe. – Empreintes de la marque de papiers et de parchemins timbrés du bail de M^e Charles Boyer. – État des pertes faites par Guillaume Asselipe, commis aux aides, dans l'incendie de Bacqueville, le 8 juin 1719. – Produit des entrées du bourg de Bacqueville, depuis le 1^{er} octobre 1717 jusqu'au dernier septembre 1718. – Copie des lettres de provision de Jean Thévenin, conseiller secrétaire du Roi, à l'office de greffier de l'Élection d'Arques.

C. 1963. (Cahiers.) – In-4°, 109 feuillets, papier.

1770-1790. – Déclarations par Jacques Évrard, Jacques Martin et Jacques Pillon, mesureurs de grains à la halle de Bacqueville, du prix des grains de ladite halle. – En 1770, le blé froment, le meilleur de la halle, de 31 livres 10 sous à 32 livres ; le blé méteil, de 26 à 27 livres ; le blé bis, de 21 à 22 livres le sac. – En 1780, le blé froment, 21 livres ; le blé méteil, 19 ; le blé bis, 15 ; le seigle, 15 ; l'orge, 16 ; l'avoine, 10. – En 1790, le blé froment, 38 livres ; le blé méteil, 32 ; le blé bis, 28.

C. 1964. (Cahiers.) – In-folio, 272 feuillets, papier.

1773-1774. – Procès-verbaux de chevauchée des fiefs des paroisses par les élus. – Déclarations des syndics : noms du seigneur et du patron de chaque paroisse. – Fiefs et arrière-fiefs ; leurs noms, dignités et mouvances ; noms, qualités et demeures de leurs propriétaires ; – mutations qui y sont arrivées depuis la dernière chevauchée ; s'il y en a qui soient tombés en garde noble, et depuis quel temps. – S'il y a des forges, des verreries ou autres manufactures, et leurs noms. – S'il y a des biens appartenant à gens de mainmorte ; leur nature, la désignation des propriétaires, les noms des détenteurs. – (Presque toujours les syndics ignorent les noms des fiefs, leur dignité et leur mouvance) ; 15 fiefs à Offranville ; – 4 fiefs à Varangeville, à M. de Varangeville et au prince de Monaco ; – fief de Rambure, au sieur de La Blandinière, à Rouxmesnil ; – fiefs de Caudecoste et du Plessis, à MM. de Va-renne et de La Blandinière, au Petit-Apperville ; – Sacres de terre, appartenant à la chapelle de Caudecole, baronnie du Jardin, fiefs du Hamelet, de Saint-Aubin et du Mesnil, à Saint-Aubin-sur-Scie.

C. 1965. (Cahiers.) – In-folio, 198 feuillets, papier.

1775. – Procès-verbaux de chevauchée des fiefs des paroisses par les élus. – A Bertreville, 4 acres de terre à l'hôpital de Grainville ; – à Gonnevillle, neuf fiefs à MM. l'abbé de Saint-Wandrille, de Belmesnil, les marquis de Bacqueville, de Cany, de Mathan, le chevalier de Raimbouville, de Moutpinçon, de Bostaquet, et aux chanoines de Sauqueville.

C. 1966. (Cahiers.) – In-folio, 184 feuillets, papier.

1776. – Procès-verbaux de chevauchée des fiefs des paroisses par les élus. – A Tourville-sur-Arques, un fief à la commanderie de Saint-Vaubourg ; les autres à monseigneur de Miroménil, garde des sceaux de France ; – 40 acres de terre et 3 acres de bois au chapitre de Charlemesnil, 1 acre de terre à l'abbaye d'Arques, 2 acres à la commanderie de Sainte-Vaubourg.

C. 1967. (Cahiers.) – In-folio, 188 feuillets, papier.

1777. – Procès-verbaux de chevauchée des fiefs des paroisses par les élus. – A Saint-Ouen-sous-Bellencombre, M. d'Yquelon, seigneur ; l'abbé Terrisse, patron ; fief à M. de La Roque ; trait de dîmes à l'abbé Terrisse ; ferme au prieur de Saint-Martin. – A Notre-Dame-d'Envermeu, trois fiefs à M^{me} de Bernonville ; ferme au prieuré de Saint-Laurent. – A Étran, 3 acres de terre à l'Hôpital général de Dieppe.

C. 1968. (Cahiers.) – In-folio, 170 feuillets, papier.

1778. – Procès-verbaux de chevauchée des fiefs des paroisses par les élus. – A Bacqueville, plusieurs fiefs possédés par le marquis de Bacqueville, maréchal des camps et armées du Roi, demeurant en ladite paroisse. – A Belmesnil, deux fiefs : Flainville et Épinay, à M. de Belmesnil, ancien lieutenant général du bailliage d'Arques, demeurant à Dieppe. – A Beaunay, le fief du Grand-Beaunay, plein fief de haubert, au marquis de Mathan, maréchal de camp, demeurant à Paris.

C. 1969. (Cahiers.) – In-folio, 292 feuillets, papier.

1779-1780. – Procès-verbaux de chevauchée des fiefs des paroisses par les élus. – A Lamberville, trois fiefs : l'un à l'abbesse de Saint-Amand ; l'autre à M. de Bostaquet, résidant ordinairement à La Fontelaye ; le troisième, le fief d'Ausseville, à M. Béatte, lieutenant en l'Élection d'Arques. – A Saint-Ouen-Prend-en-Bourse, deux fiefs : Ausouville et Vigor, au marquis de Bacqueville. – huit fiefs au Bourgdun, à MM. d'Herbouville, d'Anglesqueville, de La Ferrière, aux religieux de Saint-Ouen et à l'hôpital de Rouen.

C. 1970. (Cahiers.) – In-folio, 320 feuillets, papier.

1781-1782. – Procès-verbaux de chevauchée des fiefs des paroisses par les élus. – A Varvannes, les fiefs du Montmirel, de Lire, de La Courquesnel, de Beaubasset, de Bellemare, à MM. de Varvannes, de La Londe, de Beaubasset et de La Mare. – Le comte de Choiseul-Gouffier, capitaine de cavalerie, seigneur honoraire de Gonnolot ; l'archevêque de Rouen, seigneur patron de cette paroisse.

C. 1971. (Cahiers.) – In-folio, 164 feuillets, papier.

1783. – Procès-verbaux de chevauchée des fiefs des paroisses par les élus. – A Angreville, moulin à blé appartenant à l'archevêque de Rouen, M. l'abbé Rondel, seigneur et patron de cette paroisse. – A Septmeules, fief au duc de Penthièvre, seigneur patron de la paroisse. – A Saint-Vast-d'Équiqueville, fief de Bruncotte, au marquis de Sommary, demeurant à Paris.

C. 1972. (Cahiers.) – In-folio, 232 feuillets, papier.

1784-1785. – Procès-verbaux de chevauchée des fiefs des paroisses par les élus. – A Lestanville, trois fiefs : Talbot, Lestanville, Fréville à M. Beaucoursel, demeurant à Rouen. – A Belleville-en-Caux, fief du Traversain, l'abbesse de Bondeville, dame patronne. – A Saint-Pierre-le-Petit, fief de

Crosville, et la noble et franche vavassorie de Clères, dont est propriétaire mademoiselle de Gonzeville, demeurant à Paris.

C. 1973. (Cahiers.) – In-folio, 262 feuillets, papier.

1786-1787. – Procès-verbaux de chevauchée des fiefs des paroisses par les élus. – A Offranville, douze fiefs, dont le syndic déclare ignorer les noms ; il ne connaît que MM. Chauvin d'Offranville et Fournier, auxquels quelques-uns desdits fiefs appartiennent. – Cinq fiefs à Longueuil : Mousseaux, Bretteville, Soquentot, L'Enfant, Griserue, à MM. de Choiseul, d'Avremesnil, de Civile-Saint-Mars, d'Anglesqueville, de Néville. – A Appeville, deux fiefs : Caudecoste et Le Plessis, appartenant à MM. de Varenne et de La Blandinière.

C. 1974. (Cahiers.) – In-folio, 142 feuillets, papier.

1788-1789. – Procès-verbaux de chevauchée des fiefs des paroisses par les élus. – A Reuville, deux fiefs : Saboutot et Amontot. – A Calleville, trois fiefs : Calleville, Bosrenout et Beaunay. – Madame la comtesse de La Mire, dame patronne de Vibeuf.

C. 1975. (Liasse.) – 63 pièces, parchemin.

1699-1788. – Mandements du Roi aux président, lieutenant et élus en l'Élection d'Arques, fixant les sommes à lever sur les contribuables aux tailles de ladite Élection signés par les rois Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, contre-signés par le secrétaire d'État ; certificats, par le contrôleur général des finances, de l'enregistrement desdites lettres au contrôle général ; ordonnances des trésoriers de France au Bureau des finances de Rouen pour leur exécution. (Dans ces mandements, le Roi entre dans quelques explications au sujet de l'état de ses affaires et de la situation du pays.)

C. 1976. (Liasse.) – 38 pièces, papier.

1694-1748. – États de répartition par les intendants MM. Lefèvre d'Ormesson, de La Bourdonnaye, de Vaubourg, d'Herbigny, de Lamoignon, de Richebourg, Roujault et de Gasville des sommes à imposer pour la taille sur les paroisses de l'Élection d'Arques, arrêtés au bureau de ladite Élection. Le rôle pour l'année 1705, arrêté par Nicolas-Joseph Foucault, marquis de Magny, intendant de la Généralité de Caen. (Tableaux imprimés.) – En 1695, 269,648 livres à imposer sur l'Élection d'Arques. – En 1741, 353,893 livres.

C. 1977. (Liasse.) – 32 pièces, papier.

1751-1769. – États de répartition par les intendants MM. de La Bourdonnaye de Brou, de La Michodière, Thiroux de Crosne, des sommes à imposer pour la taille sur les paroisses de l'Élection d'Arques. – Mandement de l'intendant et de François-Nicolas Ruellon, trésorier de France au Bureau des finances de Rouen, pour la Généralité de Rouen, pour la taille de 1757. (Tableaux imprimés.) – En 1759, 335,969 livres à imposer sur l'Élection d'Arques. – En 1769, 531,793 livres.

C. 1978. (Liasse.) – 19 pièces, papier.

1778-1789. – États de répartition par les intendants MM. Thiroux de Crosne, de Villedeuil, de Maussion, des sommes à imposer pour la taille sur les paroisses de l'Élection d'Arques. (Tableaux imprimés.) – Somme à imposer en 1789, 746,936 livres.

C. 1979. (Liasse.) – 153 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses, contenant la liste des habitants taillables des paroisses d'Ambrumesnil et Ancourt, pour, la nomination des grands et petits collecteurs, principaux collecteurs ou consorts. – Certificats de nomination. – Indication des exempts. – Parmi les exempts d'Ambrumesnil, le comte de Choiseul-Gouffier. – Parmi ceux d'Ancourt, M. Daumont, François Le Clerc, garde-étalon. – Déclarations de : Broussaut, Gaillard, curés ; Jacques Ancelot, Jacques

Nepveu, Jean Hottot, Le Grix, syndics d'Ambrumesnil ; – Gilles, Houssaye, Monteuil, curés ; Vildor et Jean Peltier, syndics d'Ancourt.

C. 1980. (Liasse.) – 154 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses d'Angiens et Angreville, pour la nomination des collecteurs. – Déclarations de : Le Grand, Auvray, Saint-Requier, Le Gros, curés ; Adrien Boury, Canu, syndics d'Angiens ; – Lemonnier, Viconque, Hardy, curés ; Louis Voisin, Gremon, François Debonne, syndics d'Angreville.

C. 1981. (Liasse.) – 173 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses d'Anneville et Appeville. – Déclarations de : Poisblanc, Marcotte, Lemasle, Lamy, Pannevel, curés ; Louis Fizet, Nicolas Le François, Jacques Deschamps, syndics d'Appeville ; – Lemercier, Yvart, Blondel, Petit, curés ; Nicolas Doré, Charles Guilbert-Catteville, Nicolas Le Fèvre, syndics d'Anneville.

C. 1982. (Liasse.) – 196 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses d'Archelles, Ardouval, Arques. – Déclarations de : Mollard, Lamy, Lormier, curés ; Hotot, Louis Tasson, Merlier, syndics d'Archelles ; – Lorenchet, Loyauté, de Loche, prieurs-curés ; Flamant, Delaunay, syndics d'Ardouval ; – Le Febvre, Richer de Saint-Pierre, Brossard, Jacques Ouin de La Croix, curés ; Guillaume Ouin, Larchevesque, syndics d'Arques. – Convention entre les habitants d'Arques : « pour éviter l'indignation et vexation que le collecteur nommé pourrait faire à ses électeurs, les paroissiens viendront, les uns après les autres, donner leur voix au curé d'Arques, ce qui a été exécuté, et la pluralité des voix s'est portée sur la personne d'Adrien Bunel. »

C. 1983. (Liasse.) – 161 pièces, papier.

1698-1789. – Tableau des paroisses d'Assigny et Aubermesnil. – Déclarations des sieurs : Chéron, Duquet, Lequien, curés ; Mallet, syndic d'Assigny ; – Lemoyne de La Houssaye, Lemoyne d'Aubermesnil, Lemoyne de Marencourt, Édeline, curés ; François Forestier, syndic d'Aubermesnil.

C. 1984. (Liasse.) – 286 pièces, papier.

1698-1789. – Tableau des paroisses d'Auberville et Auffay. – Déclarations des sieurs : Beaurain, Gaillard, curés ; Bignon, Plessard, Tubeuf, syndics d'Auffay ; – Lemonnier, Jean Pichon, curés ; Crespin, syndic d'Auberville.

C. 1985. (Liasse.) – 184 pièces, papier.

1695-1789. – Tableaux des paroisses d'Auppegard et Auquemesnil. – Déclarations de : Bouteilles, Auvray, Binet, Fleury, Castel, Gautier, curés ; Diel, Lamotte, Ancelot, Estancelin, syndics d'Auppegard ; – LeFebvre, Sorin, Baudouin, Richer, curés ; Morcamp, Stalin, syndics d'Auquemesnil. – Maître d'école à Auppegard, en même temps sacristain.

C. 1986. (Liasse.) – 158 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses d'Aumoy (Osmoy), les Authieux, Autigny. – Déclarations de : Nicolas Feuillye, Delauné, curés ; Pierre Vigne, Grebauval, Nicolas Cartier, La Motte, syndics d'Osmoy ; – Capron, Doumergue, curés ; Bouffard et Dillard, syndics des Authieux ; – Thomas Fatras, Delacourt, curés ; Blondel, syndic d'Autigny.

C. 1987. (Liasse.) – 145 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses d'Auzouville-sur-Saône et Avremesnil. – Déclarations : de Jourdain, Bellefontaine, Bellet, Gogibu, curés ; La Caille, Martin Gosselin, syndics d'Auzouville-

sur-Saône ; – Le Fauteur, Le Ber, Bourgeaux, Hamel, Urban, Milleville, Lecomte, curés ; Adrien Bance, Berville, syndics d'Avremesnil.

C. 1988. (Liasse.) – 192 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Bacqueville, Basomesnil et Banville. – Déclarations de : Gondrée, Dangennes, Lemarchand, Le Féron de La Heuze, curés ; Massé, Bizet, Rouland, syndics de Bacqueville ; – Le Bouvier, Le Refait, Gabriel Deslandes, Carmont, curés ; Merlin, Dillard, syndics de Basomesnil ; – Le Baron, Chevreuil, Cadot, Godefroy, curés ; Guillaume Caperon, Antoine de La Barre, Jean Larchevêque, syndics de Bauville. – En 1716, à Bacqueville, 117 chefs de famille insolubles ou fugitifs et 7 septuagénaires.

C. 1989. (Liasse.) – 161 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Beaumets et Beaunay. – Déclarations de : Perdrix, Soingnart, Mouchet, Dépinay, curés ; François Delauné, Cauchois, syndics de Beaumets ; – de Rouen, docteur en théologie ; Barbe, Ango, curés ; Neveu, Larchevesque, Poulet, syndics de Beaunay.

C. 1990. (Liasse.) – 160 pièces, papier.

1701-1789. – Tableaux des paroisses de Bellencombre, Bellengreville et Saint-Sulpice-de-Bellengreville. – Déclarations de : Laire, Mouquet, Soury, Papin, curés ; Lemaire, Merlin, Baudouin, syndics de Bellengreville ; – Boulon, Le Long, Delamare, Radou de Saint-Laurent, Lépaular, Marchand, Paon, curés ; François Rémi, François Gandon, Antoine Cauchois, Antoine Compiègne, Lefèvre, syndics de Bellengreville et de Saint-Sulpice-de-Bellengreville.

C. 1991. (Liasse.) – 128 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Belleville-en-Caux et Belleville-sur-Mer. – Déclarations de : Le Bourgeois, Minet, licencié ès lois au Parlement de Paris ; Noé, P. Le Bouillyé, curés ; Le Nouvel, Simon, Gabriel Requier, syndics de Belleville-en-Caux ; – Le Fèvre, Huet, La Caille, Roussel, Du Bucq, Langlois, curés ; Pierre Clémence, Nicolas Poyer, syndics de Belleville-sur-Mer.

C. 1992. (Liasse.) – 120 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Belmesnil et Beneville. – Déclarations de : Bonté, Dedun, Mullot, Bonnechose, curés ; Pierre Douillet, Sanson, syndics de Belmesnil ; – Hervieu, Lucas, Leclerc, curés ; Coignard, syndic de Beneville.

C. 1993. (Liasse.) – 178 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Berneval-le-Grand et Bertreville. – Déclarations de : Le Boullenger, Lomer, Trochet, Deschamps, curés ; Jacques Langlois, Pierre Seré, Croisel, syndics de Berneval-le-Grand ; – Bossard, Dacheux, Pujot, curés ; Adrien Paon, Delamare, syndics de Bertreville.

C. 1994. (Liasse.) – 156 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Biville-la-Baignard et Biville, comté d'Eu, ou Biville-sur-la-Mer. – Déclarations de : Lemarchand, Gervais, curés ; Jacques Dubos, syndic de Biville-la-Baignard ; – Morin, Riencourt, Lorcans, Le Sénéchal, curés ; Pierre de France, Godry, syndics de Biville-sur-la-Mer.

C. 1995. (Liasse.) – 143 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Biville-la-Rivière et Blosseville. – Déclarations de : Allain, Bezuquet, Lengané, Patin, Bodin, curés ; Pierre Hannetier, Joseph Faucon, syndics de Biville-la-Rivière ; – Pimont, Quinel, Joutel, curés ; Jacques Mignot, syndic de Blosseville.

C. 1996. (Liasse.) – 159 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Blumesnil ou Blancmesnil et Bois-Hullin. – Déclarations de : Charles Auzou de Colleville, Affagard, Levesque, curés ; Guerout, Héleine, syndics de Blumesnil ; – Heuveline, Grandin du Haut-Manoir, Beaurain, curés ; Gabriel Laîné, Auguste Nepveu, syndics de Bois-Hullin.

C. 1997. (Liasse.) – 99 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Bois-Robert et Bonnetot. – Déclarations de : Ive, Plessy, Dambry, Gingois, curés ; Jacques Mallet, Gogibu, syndics de Bois-Robert ; – Auger, Godefroy, Pain-Thibault, curés ; François, Deschamps, syndics de Bonnetot.

C. 1998. (Liasse.) – 137 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Boudeville et Bourville. – Déclarations de : Heuzé, Nicolas, Pierre, de Saulty, Damart, curés ; Pierre Bauche, syndic de Boudeville ; – Comble, Barjolle, Duval, prêtre de l'Oratoire, Jeanne, curés ; Nicolas Angot, Antheaume, syndics de Bourville.

C. 1999. (Liasse.) – 137 pièces, papier.

1702-1789. – Tableaux des paroisses de Bouteilles et du Bourg-de-Saône. – Déclarations de : Couvet, Rasset, Lescieur, Lainé, Gosselin, curés ; Jean Lemonnier, Renoux, syndics de Bouteilles ; – de Grandcourt, Fouré, David, Le Clerc, curés ; Le Vacher, syndic du Bourg-de-Saône.

C. 2000. (Liasse.) – 148 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses du Bourgdun et de Brachy. – Déclarations de : René Dehors, Nicolas Lemasle, Le Roy, Crespin, Duval, Martinet, Le Vasseur, curés de la première ou de la seconde portion ; Thomas Auger, Saffray, syndics du Bourgdun ; – Blondel, Louis, Linard, curés ; Daniel Lefebvre, Thieury, Vincent, Le Roux, syndics de Brachy.

C. 2001. (Liasse.) – 144 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Bramelot et Braquemont. – Déclarations de : Charles Durieu, Prévost, Montier, Le Fevre, curés ; Pierre Richer, Antoine Hamel, syndics de Brametot ; – Fréchon, Le Tenneur, Pichon, Picard, curés ; Jean-Nicolas Quien, Joseph Nicolle, syndics de Braquemont. – Présentation par les paroissiens de Brametot du sieur Comble comme collecteur, en remplacement du sieur Bréant, qui s'était vanté de décharger et de surcharger les taillables à volonté.

C. 2002. (Liasse.) – 121 pièces, papier.

1699-1789. – Tableaux des paroisses de Bretteville et Brunville. – Déclarations de : Ferrand, Mabire de Longuemare, Carpentier, Montier, Le Normand, curés ; Capron, Le Roy, Vapail, syndics de Bretteville ; – Le Gras de Vaubercey, Denis, Signard, curés ; Colas Gondrée, Troude, syndics de Brunville.

C. 2003. (Liasse.) – 132 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Bures et Burettes cl Cailleville. – Déclarations de : Antoine de La Roche, Guérie, Marcotte, Eudes, curés ; Louis Delaunay, Le Talleur, Le Gendre, Le Dru, syndics de Bures et Burettes ; – Bréant, Heurtematte, Ruette, curés ; Jean Angot, Bourienne, syndics de Cailleville.

C. 2004. (Liasse.) – 156 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Calleville-les-Deux-Églises et Canehan. – Déclarations de : Menival, Vallot, Lorcher, Petit, Caplain, Bourdon, curés ; Briquois, Lemaitre, syndics de Calleville-les-Deux-Églises ; – Vallée, La Boulais, Paré, curés ; Jacques Laboulais, Albert Courtin, syndics de Canehan.

C. 2005. (Liasse.) – 127 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Canteleu et Canville. – Déclarations de : J. Gueroult, Bertault, François Grenier, Delaune, Fleury, curés ; – Jean Lardant, Vincent Le Roux, Gabriel Tallevast, syndics de Canteleu ; – Durieu, Isaac Nion, Germain, Dicullois, curés ; Larchevesque, La Barbe, syndics de Canville.

C. 2006. (Liasse.) – 140 pièces, papier.

1707-1789. – Tableaux des paroisses du Castelier et de Centacres. – Déclarations de : Cauchois, Dardenne, Chambellan, de Lépine, curés ; Guillaume Dumont, Jean Hue, syndics du Catelier ; – Courtin, Le Roy, Fécamp, Thérin, curés ; Nicolas Auger, syndic de Centacres.

C. 2007. (Liasse.) – 153 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de La Chapelle-du-Bourguay et La Chapelle-Bcnouville. – Déclarations de II. Le Parmentier, de Visme, Morizet, curés ; Guillaume Ferment, Jean Piollet, Jacques Poullard, syndics de La Cha-pelle-du-Bourguay ; –Le Gallois, Dupré, Bocquet, Bâtel, Haquet, curés ; Pierre Sevestre, Jean Duclos, Mallct, syndics de La Chapelle-Benouville.

C. 2008. (Liasse.) – 137 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de La Chapelle-sur-Dun et La Chaussée. – Déclarations de Choplin, Nouflard, Valade de Homps, curés ; Tiercin, syndic de Le Chapelle-sur-Dun ; – Guillotin, Le Courtois, Hébert, Franquelin, curés ; François Féret, Jacques Nepveu, syndics de La Chaussée.

C. 2009. (Liasse.) – 124 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Colmesnil et Craville-La-Roquefort. – Déclarations de Chefdeville Omont, Vauquelin, Binet, Pottier, curés ; Jacques Tellier Pierre Mauger, Louis Lucien, syndics de Colmesnil ; – Roquigny, Alain de Boval, N. Barbe, curés ; Nicolas Capperon, Pierre Capperon et François Féré, syndics de Craville-la-Roquefort.

C. 2010. (Liasse.) – 143 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Crespeville et Cressy. – Déclarations de Durand, Bonté, Nion, Cocatrix curés ; Morisse, syndic de Crespeville ; – Paulmier, Romier Le Barbier, prieurs-curés ; Marle et Duval, vicaires ; Vanquelin, Baudouin, Tiquehan, Le Barbier, Vincent Allain syndics de Cressy. Certificat donné par Bonté, curé d Crespeville, au sieur planage, trésorier de ladite paroisse « Les habitants n'ont osé signer le tableau indiquant 1 rang de ceux qui n'ont pas encore fait la charge de grand collecteur, quoiqu'on en ait fait lecture au buffet de l'église pendant trois dimanches consécutifs et qu'ils soient obligés de convenir qu'il est dans les règles, par ce que le nommé Antoine Nepveu, qui s'est rendu foi midable parmi eux, les en a détournés, leur disant qu'il veut être grand collecteur des tailles pour cette année en faire la répartition à sa fantaisie. »

C. 2011. (Liasse.) – 120 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de La Crique : et Criquetot. – Déclarations de Fosset, de Sonning de mignon, Frère, Osmont, curés ; Vadcart, Le Plé, syndics le La Crique ; – Febvrier, Cabot, Delaune, Le Saunier, sures ; Jacques Talbot, syndic de Criquetot.

C. 2012. (Liasse.) – 143 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Crodalle et jropus. – Déclarations de Becu, Yvart, Caron, Turpin, Creton, curés ; Clément, Roland, vicaires ; Antoine Greboval, Pierre Selle, syndics de Crodalle ; – Fichet, de a=Gellelleville, Ellyes de La Lande, Guillard, Lequeu, de Sonning, de Lignon, curés ; Jacques Langlois, syndic de Cropus.

C. 2013. (Liasse.) – 164 pièces, papier.

1701-1789. – Tableaux des paroisses de Crosville et Dampierre. – Déclarations de Fauvel, Huard, Pilon, Godefroy, Bertren, curés ; Defieret de Baudribosc, chanoine desservant ; Lemoyne, Delabaye, syndics de Crosville ; – Auvré, Horlaville, Lemoyne d'Aubermesnil, Delacroix, Le Tellier, curés ; Mauger, vicaire ; Bulle, Roussel, Rousseaux, syndics de Dampierre.

C. 2014. (Liasse.) – 164 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Dénestanville et Derchigny. – Déclarations de Prelles, Le Boucher, Sampic, Gilles, curés ; Blondel, Caule, vicaires ; Augustin Jones, religieux du couvent de Veulcs, desservant ; Boissel, Larchevesque, Le Roux, syndics de Dénestanville ; – Losmer, Dufou, Nicolas Heux, curés ; Jean Moré, Lagnel, syndics de Derchigny.

C. 2015. (Liasse.) – 103 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des hameaux de Janval, Lépinay, Caudecote, La Barre (faubourgs de Dieppe) et de la paroisse de Douvrend. – Déclarations de Chaperon, Coignard, curés de Saint-Remy de Dieppe ; Bulé, Pierre Aubrée, Bressin, Delavicuville, Herment, syndics desdits hameaux ; – Alexandre, Jolly, Regnault, Decan de Villeneuve, curés ; Louis Le Roy, Jean Vain, Trébet, syndics de Douvrend.

C. 2016. (Liasse.) – 144 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Draqueville. Éavis ou Les Ifs. – Déclarations de Tourny, Dumesnil, Dely, Frérot, curés ; Jean Boullen, Jacques de Prelle, Duglay, syndics de Draqueville ; – de Hocquelus, Havard, Duhamel, Piquet, curés ; Charles Duhamel, Michel Gondré, Jean Pinchon, syndics d'Éavis.

C. 2017. (Liasse.) – 141 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses d'Englesqueville-sur-Saane et Englesqueville-la-Bras-Long. – Déclarations de Jean Feuillie, Petit, Hamel, Laire, Nivard, curés ; Robert Marical, Requier, Pierre Bertrand, syndics d'Englesqueville-sur-Saane ; – Laudasse, Hamelin, Delaistre, Demahiel, Lorin, Lemaréchal, Naze, curés ; Charles Paumier, syndic d'Englesqueville-la-Bras-Long.

C. 2018. (Liasse.) – 162 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses d'Équiqueville et Étables. – Déclarations de Sujet, Plichon, Baillet, Le Fort, curés ; François Petit, Jean Folain, syndics d'Équiqueville ; – Caillot, Duval, Maquinehan, Manoury, curés ; Claude Viout, Nicolas Sellier, syndics d'Étables ; – François Motte, charron, adjoint à Laurent Grandin, principal collecteur, parce que celui-ci, ne sachant ni lire ni écrire, ne pouvait l'aire les rôles. – Nomination de collecteurs signée par le curé seulement, les autres paroissiens qui avaient pris part à l'élection n'ayant voulu souscrire par crainte.

C. 2019. (Liasse.) – 145 pièces, papier.

1701-1789. – Tableaux des paroisses d'Étalleville et Etran. – Déclarations de David, Longuet, curés ; Deshayes, vicaire ; Joseph Desvé, N. Mignot, syndics d'Étalleville ; – Robert Blondel, Le Court, curés ; Séquence, Grandsire, vicaires ; Nicolas Breton, Jean Thomas, syndics d'Etran.

C. 2020. (Liasse.) – 134 pièces, papier.

1701-1789. – Tableaux des paroisses d'Eurville et Fontaine-Le-Dun. – Déclarations de de Fremont, G. Pigny, Du Crottey, Haquelon, Caudebec, Lehoux, curés ; Pierre L'Endormy, Nicolas Simon, Jean Blondel, syndics d'Eurville ; – Le Duc, Fréchon, Guerard, de Paul, Benoist, Forestier, curés ; Dedanne, Guillaume L'Heureux, syndics de Fontaine-Le-Dun.

C. 2021. (Liasse.) – 122 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de La Fontelaye et La Fresnaye. – Déclarations de Maugendre, de La Londe, Le Prévost, curés ; Boulon, syndic de La Fontelaye ; – Jean Fontaine, Duval, Corniquet, Arachequesne, curés ; Le Febvre, Jean Delahaye, syndics de La Fresnaye.

C. 2022. (Liasse.) – 149 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Fresles et Freulleville. – Déclarations de Le Brandonnier, Perrenou, Ternisien, de Querson Riou (autrement Riou de Querson ou de Kerson), curés ; François Le Taleur, Boutrolle, Nicolas Tranchepain, syndics de Fresles ; – de Rune, Barbe, curés ; Papin et Bienaymé, syndics de Freulleville.

C. 2023. (Liasse.) – 120 pièces, papier.

1706-1789. – Tableaux des paroisses de La Gaillarde et Glicourt. – Déclarations de Guerout, Le Breton, Dumonstier, Fauqueur, curés ; Cartier, vicaire ; Charles Thieury, Mallet, Vasse, syndics de La Gaillarde ; – Soulas, Lemoyne, Ruault, Castel, curés ; Jacques Ferment, Antoine Bourgeois, syndics de Glicourt.

C. 2024. (Liasse.) – 155 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Gonnolot et Gonneville. – Déclarations de Ponty, Vinot, Le Chesne, Lemoyne d'Aubermesnil, Godefroy, Duval, curés ; Cocatrix, Antoine Houdeville, Pierre Boust, syndics de Gonnolot ; – Michel de Beaumont, Beraye, Peyron, L'Hurier, curés ; Adrien Mauventre, Pierre Roger, Philippe Petit, syndics de Gonneville.

C. 2025. (Liasse.) – 153 pièces, papier.

1704-1789. – Tableaux des paroisses de Gouchaupré et Gourrol. – Déclarations de Peltier, curé ; Grêton, Grebauval, Andrieux, vicaires ; Pierre Innemer, Louis Lefort, Jean-Jacques Ferment, syndics de Gouchaupré ; – Mauger, Hardy, Petit, Le Febure, Godescar, Duval, curés ; Étienne Petit, syndic de Gourrel.

C. 2026. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1702-1789. – Tableaux des paroisses de Graincourt et Grainville-La-Renard. – Déclarations de Delasalle, Le Febure, curés ; Allain, Vasselín, Bruneau, Charles Lequien, Fromentin, syndics de Graincourt ; – Glinel, Jourdain, Chevreuil, Cadot, Bouchard, Harang, Vasse, curés ; Nien, Viguerard, Rouland, syndics de Grainville-La-Renard.

C. 2027. (Liasse.) – 132 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Grèges et Grény. – Déclarations de Thomas Delamare, de Buggenoms, Roussel, curés ; Louis Seury, Billoquet, Vincent Fromentin, Jacques Grebauval, syndics de Grèges ; – Des Authieux, Gaston Lebeuf, de Richebraque, Simon, curés ; Innemer, vicaire ; Michel Malo, syndic de Grény.

C. 2028. (Liasse.) – 82 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux de la paroisse de Greuville. – Déclarations de Picquet, Gosselin, Bouvout, de la Pilatrie, Le Bas, Grosteste, prieurs-curés ; Fortier, Jacques Roger, Buquet, Caron, syndics de Greuville.

C. 2029. (Liasse.) – 128 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Gruchet-Saint-Siméon et Gueures. – Déclarations de Desjardins, de Pardé, Grenier, Martin, curés ; Burel, Marin, Cappon, syndics de Gruchet-Saint-Siméon ; – Deschamps, Lemachois, Elie Laisnel, Néel de Gouberville, Mitiffen, curés ; Étienne de La Porte, syndic de Gueures.

C. 2030. (Liasse.) – 125 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Gueutteville et Guillemécourt. – Déclarations de J.-B. Samson, Regnauld, curés ; Roulland, Bertin, syndics de Gueutteville ; – L. Filz, Levasseur, Merlin, curés ; Le Febvre, J. Filz, Noury, Jacques Fréchon, Nicolas Delavoie, syndics de Guillemécourt.

C. 2031. (Liasse.) – 142 pièces, papier.

1706-1789. – Tableaux des paroisses d’Herbouville et Hermanville. – Déclarations de J. Courtois, Lécaudé, Teinturier, curés ; D. Lemasson, Antoine Nion, Nicolas Parmentier, syndics d’Herbouville ; – Langlois, Thoué, Deshayes, curés ; Jean Felle, Nicolas Autin, syndics d’Hermanville.

C. 2032. (Liasse.) – 137 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses d’Heugleville-sur-Scie et La Heuze. – Déclarations de D. Gloria, Loyer, Chevalier, Gibory, curés ; Baudoin, Le Long, syndics d’Heugleville-sur-Scie ; – Du Becquet, G. Ygou, Gavand, Fié, Sanson, curés ; Bouffart, syndic de La Heuze.

C. 2033. (Liasse.) – 146 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Hotot-sur-Dieppe et Houdedot. – Déclarations de Gérard, Macé Cavuel, Lemonnier, Hoüard, Aumont, curés ; Delamare, Pannevel, vicaires ; Nicolas Breton, syndic de Hotot-sur-Dieppe ; – Leverdier, Cheval, Bénard, curés ; Le Roy, Boullard, syndics de Houdetot.

C. 2034. (Liasse.) – 119 pièces, papier.

1713-1789. – Tableaux des paroisses d’Imbleville et Les Innocents. – Déclarations de Deauga, Auvray, Le Clerc, Lelouey, curés ; Delaunay, vicaire ; L’Endormy, Quesnel, syndics d’Imbleville ; – Morel Gosselin, Poupinet, curés ; Durand, Le Vacher, Acheray, Pollard, Mouquet, syndics des Innocents.

C. 2035. (Liasse.) – 150 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses d’Intraville et Lamberville. – Déclarations de Cailleu, Longer, Aubery, Loyer, Filleul, Ratiéville, curés ; Charles Laurent, Charles Sellier, Jean Trochet, syndics d’Intraville ; – Guillebert, Dorée, Fleury, curés ; Michel Martel, Antoine Vallot, Fécamp, Lesade, Boitard, Viard, syndics de Lamberville.

C. 2036. (Liasse.) – 156 pièces, papier.

1695-1789. – Tableaux des paroisses de Lammer-ville et Lestanville. – Déclarations de Vallet, Joustel, Meillibuc, Vignon, prieurs-curés ; Antoine Desmarais, Duclos, Gourné, syndics de Lammerville ; – Ancel, Pain, Jacques Dumontier, Dieullois, Dujardin, curés ; Rolland, Alexandre, syndics de Lestanville.

C. 2037. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Lindebeuf et deLintot. – Déclarations de Clerissy, Crevel, Quesnel, curés ; Néel, Havé, Le Bourg, syndics de Lindebeuf ; – Prellès, Jeanne, Caron, Ango, curés ; Le Boucher, Pain-Thibaut, vicaires et desservants ; Jean Paris, Michel Bouillon, syndics de Lintot.

C. 2038. (Liasse.) – 163 pièces, papier.

1694-1787. – Tableaux des paroisses de Longueil et Longueville. – Déclarations de A. Terrien, Quatresols, Guian, Hernault, Delabarre, Bauldry, curés ; Ridet, François Caron, Pierre Forget, syndics de Longueil ; – Langlois, Ballue, Faucourt, Ducbatard, Gentil, curés ; Mahieu, Le François, Poulet, Le Boullenger, Jean-Jacques Hue, syndics de Longueville.

C. 2039. (Liasse.) – 138 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Louvetot et Luneray. – Déclarations de Taine, Blacquetot, Cecille, Leproux, curés ; Pierre Mauger, Charles Mauger, Baudouin, syndics de Louvetot ; – Duval, Trochu, Le Harivel, Bouillie, Lanfray, Vatterment, Romain, curés ; Nicolas Langlois, syndic de Luneray.

C. 2040. (Liasse.) – 133 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Mainières et Maintru. – Déclarations de Le Chandelier, Boissay, Gueneau, Bodin, curés ; Jean Delahaye, Levavasseur, Legendre, Ruhaux, Thuillier, syndics de Mainières ; – Le Febvre, Delamare, Allain, curés ; Guillaume Le Febvre, Pierre Simon, Pierre-Jacques Delaunay, syndics de Maintru.

C. 2041. (Liasse.) – 138 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Manéhouville et Manneville-ès-Plains. – Déclarations de Scaurion, Cauchard, Hamel, curés ; François Lemarchand, Mathieu Berlaux, syndics de Manéhouville ; – Eude, Banteleu, Lecerf, de Conquedo, Billard, curés ; Desmarets, Joseph Blin, syndics de Manneville-ès-Plains. – Vulfran Michel, nommé principal collecteur de Manneville, ne sachant ni lire ni écrire, les habitants, assemblés en état de *commun*, lui adjoignent son fils pour faire les rôles.

C. 2042. (Liasse.) – 159 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Martigny et Martin-Église. – Déclarations de Leclerc, Delaunay, Philippe, curés ; Gosselin, Charles Le Febvre, syndics de Martigny ; – Musnier, Groüard, Lemarchand, Bessin, curés ; Thirel, Billoquet, Héricher, vicaires ; Bénard, syndic de Martin-Église.

C. 2043. (Liasse.) – 133 pièces, papier.

1702-1789. – Tableaux des paroisses de Mesnil-Follemprie et Mesnil-Saint-Germain. – Déclarations de Jolly, Marcotte, Bellanger, vicaires, faisant l'office curial ; Vitrebert, Bouffard, Noël Croquelois, syndics de Mesnil-Follemprie ; – Hureau, Bonté, Vasseur, Langlois de La Cour de Mautheville, curés ; Jacques Touzé, J. Bourguignon, Louis Bimout, Marc Gamelin, syndics de Mesnil-Saint-Germain.

C. 2044. (Liasse.) – 145 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Mesnil-Durdan et Mesnil-Rury. – Déclarations de Grouchy, Vaultier, Lemaeschal, Blanquet, curés ; Jean Le Sieu, syndic de Mesnil-Durdan ; – Prevost, Soudain, curés ; Merlin, Delamare, Savoye, Jean Le Febvre, syndics de Mesnil-Rury. – Protestation des habitants de Mesnil-Durdan contre Jacques Stalin, collecteur sortant de charge, lequel, de concert avec quelques paroissiens non taillables, s'était nommé lui-même collecteur sans que les principaux contribuables en eussent connaissance.

C. 2045. (Liasse.) – 142 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Meullers et Montebourg. – Déclarations de Chartier, Delacroix, Horcholle, curés ; Piquet, vicaire ; Pierre Paquet, Jean-Baptiste Houssaye, syndics de Meullers ; – Le Breton, de Mongrymme, Barc, Grandsire, Desvaux, David, curés ; Léonard Néel, Lepron, Jean Grindel, syndics de Montebourg.

C. 2046. (Liasse.) – 156 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Muchedent et Neuville-le-Pollet. – Déclarations de Barrois, Dacheux, Dardenne, Moinet, curés ; Noël Plaisant, syndic de Muchedent ; – Chapelle, Pierre Heusey, Bruno, curés ; Broussin, vicaire ; Antoine Caignard et Jacques Le Doulx, syndics de Neuville-le-Pollet.

C. 2047. (Liasse.) – 149 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Notre-Dame-d'Alihermont et Notre-Dame-d'Envermeu. – Déclarations de Cotterel, Christophe Eurieult, Caqueray de Folleville, curés ; Antoine Duclos, Gabriel Hinfrey, Gabriel Dardenne, Pinchon, syndics de Notre-Dame-d'Alihermont ; – Dumonstier, Pavée, Gervais, curés ; Pierre Quenouille, Tuillier, Antoine de Grège, syndics de Notre-Dame-d'Envermeu.

C. 2048. (Liasse.) – 164 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Notre-Dame-du-Parc et Offranville. – Déclarations de Eude, Dardenne, Nicolas Yvelin, Pichon, Caron, Rebours, curés ; Osmont, syndic de Notre-Dame-du-Parc ; – Tallebot, Legendre, Pintel, Bénard, curés ; Louis Chiroye, Pierre Maurouard, Jacques Brunet, syndics d'Offranville.

C. 2049. (Liasse.) – 123 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses d'Omonville et Orival. – Déclarations de Regnault, J. Hochard, Masse, curés ; Verdure, vicaire ; Jean Toutain, Mauconduit, François Lourette, Antoine Lagnel, syndics d'Omonville ; – Potier, Bénard, Paul Lecanu, Levesque, Guilbert, curés ; Jean-Baptiste Delamare, Jean Delahaye, Pierre Morin, syndics d'Orival.

C. 2050. (Liasse.) – 162 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses d'Ouille-la-Rivière et Pelletot. – Déclarations de Bultel, Picard, Guillaume Ferrand, curés ; Roussel, Houlevigne, Nicolas Voisin, Caron, syndics d'Ouille-la-Rivière ; – Samson, Bouillon, Caron, Bulé, curés ; Claude Varneville, Delamare, Guillaume Durand, syndics de Pelletot.

C. 2051. (Liasse.) – 140 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Penly et Plaine-Sève. – Déclarations de Lesage, Langlet, Blondin, Delavoie, curés ; Baillet, vicaire ; Charles Carpentier, François Vallier, Declais, syndics de Penly ; – Angot, Capelle, Douville, Niel, curés ; Boullard, syndic de Plaine-Sève.

C. 2052. (Liasse.) – 168 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Pommeréval et Pourville. – Déclarations de Collombel, Bruhier, Duthil, de Vauroger, Soury, curés ; Pierre Mayeu, Vincent Panet, Guillaume Garin, Pierre Viel, Vitrebert, syndics de Pommeréval ; – Le Tellier, Fréret, Ferrant, Barbe, Thuillier, Le Hulle, Grieu, Dieulois, curés ; Jean-Baptiste Hénault, syndic de Pourville.

C. 2053. (Liasse.) – 159 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Quévremont-Sainte-Marguerite et Quiberville. – Déclarations de Vanet, Colbry, Levasseur, de Vauroger, Le Clerc, Pallier, Moy, curés ; Lhomo, Santais, Affagard, syndics de Quévremont-Sainte-Marguerite ; – De Landres, Riouall, Harnault, Retel, Lemonnier, curés ; Guilbert, syndic de Quiberville.

C. 2054. (Liasse.) – 146 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Raimfreville et Reuville. – Déclarations de Roussel, Cadot, Fréville, Mullot, Le Boullier, docteur en théologie, curés ; Jean Ouvry, Restout, syndics de Raimfreville ; – Commère, Gaugain, Bouffé de Montcornet, Bougeard, curés ; Nicolas Blard, syndic de Reuville.

C. 2055. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1695-1789. – Tableaux des paroisses de Ribeuf et Ricarville. – Déclarations de Antheaume, Auger, Vieillot, curés ; Guillaume Manneville, Jean planchon, Boitout, syndics de Ribeuf ; – Gelée, Fleury, Houel, Anjo, Vincent, curés ; Jacques Hanneveu, Jacques Simon, Guillaume et Jean-Baptiste Bienaymé, syndics de Ricarville.

C. 2056. (Liasse.) – 152 pièces, papier.

1701-1789. – Tableaux des paroisses de Roumesnil et Royville. – Déclarations de Gaillard, Senault, Charles-François Angers, curés ; Jacques Lemarchand, Dubost, syndics de Roumesnil ; –

Mullot, Yon, Lecanu d'Aubermare, Hochet, curés ; Lengané, vicaire ; Le Roux, Auvray, Prévost, Rolland, syndics de Royville. – Certificat donné par le curé Yon au sieur Pierre Cantrel, collecteur de Royville, du refus fait par les habitants de ladite paroisse de nommer un nouveau syndic, conformément aux ordres de l'intendant.

C. 2057. (Liasse.) – 169 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Aubin-le-Cauf et Saint-Aubin-sur-Mer. – Déclarations de d'Orival, Legras, Fossey, Métais, curés ; Boucourt, vicaire ; Le Febvre, Boulais, syndics de Saint-Aubin-le-Cauf ; – Yves, Lemarchand, Dupuis, Lemoigne, curés ; Vincent d'Orange, Nicolas Gallier, Guillaume Petit, syndics de Saint-Aubin-sur-Mer.

C. 2058. (Liasse.) – 170 pièces, papier.

1693-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Aubin-sur-Scie et Saint-Crespin. – Déclarations de Deloraille, Lequesne, Genu, Rolland, curés ; Louis Tarteron, Jacques Fournier, Jacques Brunet, syndics de Saint-Aubin-sur-Scie ; – Deschamps, Jourdain, Dardenne, Talmy, curés ; Laisné, desservant ; Alexandre Boucout., Jourdain, syndics de Saint-Crespin.

C. 2059. (Liasse.) – 153 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Denis-d'Aclon et Saint-Denis-du-Val. – Déclarations de Le Villain, Boullard, André Ricard, curés ; Saffray, syndic de Saint-Denis-d'Ailon ; – Fultot, Dorange, Nepveu, Canis, Rousselin, curés ; Pierre Rivière, François Neveu, syndics de Saint-Denis-du-Val.

C. 2060. (Liasse.) – 133 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Denis-sur-Scie et Saint-Hellier. – Déclarations de Thomas Bocquet, Lemarchant, Joseph Des Rotours, Lemoyne, Guerillon, curés ; Cailloué, Furon, Garet, desservants ; Jean-Baptiste Jullien, Jean Le Clerc, Robert planquais, syndics de Saint-Denis-sur-Scie ; – Racine, Maubert, Baudouin, curés ; Maillard et Poullard, syndics de Saint-Hellier.

C. 2061. (Liasse.) – 180 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Honoré et de Saint-Jacques-d'Alihermont. – Déclarations de Feudrix, Lespron, Lelièvre, Biais, Fécamp, curés ; Nicolas Dumest, Jean Hue, Dominique Philippe, syndics de Saint-Honoré ; – Bouteiller, Servin, Routier, curés ; Denis Montoire, Pierre Allain, Guilbert, syndics de Saint-Jacques-d'Alihermont.

C. 2062. (Liasse.) – 139 pièces, papier.

1695-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Just et Saint-Laurent-en-Caux. – Déclarations de Delaune, Le Gallois, Bourdon, Durieux, Bécheray, curés ; David Capperon, Thieury, François Bourard, syndics de Saint-Just ; – Antoine de Rallemont de Lespine, Croutel de Haudecour, Masselin, curés ; Pellevilam, René Biard, syndics de Saint-Laurent-en-Caux.

C. 2063. (Liasse.) – 144 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Laurent-d'Envermeu et Saint-Mars. – Déclarations de Gervais, François Corneille, Radou, Diflain, Stalin, curés ; Jean David et Nicolas Dubos, syndics de Saint-Laurent-d'Envermeu ; – de Hugleville, Maromme, Gaultier, Féret, Le Bouteiller, curés ; Jacques Pouillet, Pierre Le Forestier, Simon Hébert, syndics de Saint-Mars.

C. 2064. (Liasse.) – 168 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Martin-de-Veules et Saint-Martin-en-Campagne. – Déclarations de Le Dru, Petit, Berville, Hanot, Saint-Saëns, curés ; Gautier, Jacques Capperon,

Lange, Riboulet, syndics de Saint-Martin-de-Veules ; – Sorin, Jean Vassel, Roussel, Jolly, syndics de Saint-Martin-en-Campagne.

C. 2065. (Liasse.) – 162 pièces, papier.

1695-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Martin-sous-Bellencombe et Saint-Nicolas-d'Alihermont. – Déclarations de Chauvet, Haute, Le Bouteiller, Lemoyne, Philippe, curés ; Marin Brument, Philippe, syndics de Saint-Martin-sous-Bellencombe ; – Le Sauvage, Maugeard, Le Corbeiller, David, curés ; Louis Fortin, Jean Fournier, Pinchon, syndics de Saint-Nicolas-d'Alihermont.

C. 2066. (Liasse.) – 142 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Nicolas-de-Veules et Saint-Ouen-le-Mauger. – Déclarations de Lcmarchand, Godard, Picot, curés ; Guillaume Vatterment, Jacques Née, Louis Le Roy, syndics de Saint-Nicolas-de-Veules ; – François Grébauval, Vassel, Hérembourg, curés ; Nicolas Rollant, Delamare, Jean-Baptiste Blondel, Pierre Borel, syndics de Saint-Ouen-le-Mauger.

C. 2067. (Liasse.) – 155 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Ouen-prend-en-Bourse et Saint-Ouen-sous-Bailly-en-Rivière. – Déclarations de Philippe, Murette, Fleury, Feret, Deschamps, curés ; Duval, Denis Feret, syndics de Saint-Ouen-prend-en-Bourse ; – Bourdon, Lequesne, Eudes, Marie, Thetelin, curés ; Beurain, Jouin, syndics de Saint-Ouen-sous-Bailly-en-Rivière.

C. 2068. (Liasse.) – 111 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Ouen-sous-Bellencombe et Saint-Ouen-sous-Brachy. – Déclarations de Duval, Compiègne, Joutel, curés ; Douillet, Testelin, Pierre Calais, syndics de Saint-Ouen-sous-Bellencombe ; – Le Tellier, Dufeu, Capperon, curés ; Pierre Néel, Nicolas Labbé, Vivien Rivière, Nicolas Le Fevre, Hérembourg, syndics de Saint-Ouen-sous-Brachy.

C. 2069. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Pierre-Benouville et Saint-Pierre-le-Petit. – Déclarations de Tiphaigne, Godefroy, Millet, curés ; Martin, Rolland, Jacques Mallet, Jacques Blondel, syndics de Saint-Pierre-Benouville ; – Benoist Rabaut, Le Cordier, curés ; Boullard, François Bazire, syndics de Saint-Pierre-le-Petit.

C. 2070. (Liasse.) – 148 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Pierre-le-Vieux et Saint-Pierre-le-Viger. – Déclarations de Legendre, Rimbert, Delaporte, Delavigne, curés ; Dujardin, Pierre Leviel, vicaires ; Jacques Mutel, Martin Sannier, Tillau, syndics de Saint-Pierre-le-Vieux ; – Godebout, Chrestien, Larchevesque, curés ; Joseph Desvé, Coignard, Cappon, Nicolas Caudron, syndics de Saint-Pierre-le-Viger.

C. 2071. (Liasse.) – 143 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Quentin et Saint-Sylvin. – Déclarations de François Masquerai, Le François, Pain, curés ; Carpentier, Grand-sire, Jacques Brunet, Mallet, Pierre Castelot, syndics de Saint-Quentin ; – Melotte, Jean de La Rouvraye, Recher, Lucas, Baillard Des Cours, Toustain, Delabrecque, curés ; Adrien, Jean Goupil, Bunel, syndics de Saint-Sylvin.

C. 2072. (Liasse.) – 123 pièces, papier.

1760-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Sulpice-de-Bellengreville et Saint-Valery-sous-Bures. – Déclarations de Devilliers, Radou, Le Grand, Girard, curés ; Robert Langlois, Pierre

Throude, syndics de Saint-Sulpice-de-Bellengreville ; – Bourdet, Le Febvre, Heurtault, Lecerf, Delalande, curés ; Nicolas Gosse, Jean planchon, Neveu, syndics de Saint-Valery-sous-Bures.

C. 2073. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1695-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Valery-en-Caux et Saint-Vast (ou Saint-Vast-du-Val). – Déclarations de Le Febvre, Rouelle, de Saint-Pierre, curés ; Ango, Brasdefer, Cotelle, Fauconnet, syndics de Saint-Valery-en-Caux ; – Duperron, Lafeteur, Lemercier, Boutrolle, Lendormy, curés ; Jean Fouquet, Marin Michaux, Prevel, syndics de Saint-Vast-du-Val.

C. 2074. (Liasse.) – 118 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Saint-Vast-d'Equiqueville et Sainte-Agathe-d'Alihermont. – Déclarations de Jean Du Castel, Gringore, de Loris, Maillet, curés ; Crevier, Pellevillain, Le Machon, Nicolas et Jacques Barbe, syndics de Saint-Vast-d'Equiqueville ; – d'Imbleval, Yvart, Bigot, Douillon, Carpentier, curés ; Deschamps, Nicolas Coquet, Antoine Davesne, syndics de Sainte-Agathe-d'Alihermont. – Syndic à Saint-Vast-d'Equiqueville ne sachant ni lire ni écrire.

C. 2075. (Liasse.) – 185 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Sainte-Foy et Sainte-Geneviève. – Déclarations de Leclerc, Coquet, Curé, curés ; Cottard, vicaire ; Le Marchand, Poyé, Le Boulenger, Louis Dubos, syndics de Sainte-Foy ; – Guerard, Ursin, Barbe, curés ; Jean Damaine, François Gucuret, Simon, syndics de Sainte-Geneviève.

C. 2076. (Liasse.) – 127 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Sassetot-le-Malgardé et Sauqueville. – Déclarations de Deppedalle, Marchand, Le Roux, Cousture, curés ; François Deschamps, Jean Glatigny, Nicolas Savoye, Nicolas Caudron, Pierre Langlois, syndics de Sassetot ; – Gondrée, Hélicher, Foubert, Grandsire, Prouin, curés ; Jean Batel, Drouin, Quesnel, Pierre Deschamps, syndics de Sauqueville.

C. 2077. (Liasse.) – 132 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Sévis et Septmeules. – Déclarations de Pellevillain, Herigoyen, Tranchard, Ouf, curés ; Jacques Morel, Michel Terrien, Peudeloup, syndics de Sévis ; – Desbiens, Mython, Saint-Ouen-Sainte-Beuve, Le Bon, Du Bue, curés ; François Turpin, Adrien Delamare, François Sellier, syndics de Septmeules.

C. 2078. (Liasse.) – 127 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Sotteville et Thibermesnil. – Déclarations de Lamy, Guyart, Le Pasteur de Grandchamp, Tharel, Marmiaux, curés ; Renée, Fremont, syndics de Sotteville ; – Séguin, Ruault, G. Mare, Pottier, curés ; Lemason, Pierre Quemin, Joseph Guerillon, syndics de Thibermesnil.

C. 2079. (Liasse.) – 147 pièces, papier.

1699-1789. – Tableaux des paroisses de Thiédeville et du Thil. – Déclarations de Auvray, Millet, Tainturier, curés ; Romain Dollé, Lesade, Pierre Delamare, syndics de Thiédeville ; – de Villerval, Jorron, Masson, Gy, curés ; Fosse, Cadot, Louis Gedon, André Le Blond, syndics du Thil.

C. 2080. (Liasse.) – 147 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Tocqueville-en-Caux et Tonneville. – Déclarations de Caron, de Monchy, Le Vasseur, de Tocqueville, Basne, Fanet, Lefranc, curés ; Nicolas Morel, Neveu, syndics de Tocqueville-en-Caux ; – Deschamps, Soudry, Hain, Delastre, Quesnel, Vigan, curés ; François Vatel, François Delaporte, syndics de Tonneville.

C. 2081. (Liasse.) – 179 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Torcy-le-Grand et Torcy-le-Petit. – Déclarations de R. Guerard, Du Pastis, de Calonne, curés ; L. Albitte, Nicolas Le François, Mauventre, Michel Le Tellier, syndics de Torcy-le-Grand ; – Vincent Crespin, Le Chevalier, de Chérie, Cœuret, curés ; Pierre Guerrier, Helluy, Jacques Buré, syndics de Torcy-le-Petit.

C. 2082. (Liasse.) – 152 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses du Torp et de Tostes. – Déclarations de Le Vasseur, Quesnel, Arrachart, curés ; Delamare, Faucon, syndics du Torp ; – Thomas Duperron, Auger, Lemoyne d'Aubermesnil, curés ; Marin Regnard, Jean Jobart, Patenostre, Jacques Buquet, Pierre Bizet, syndics de Tostes.

C. 2083. (Liasse.) – 155 pièces, papier.

1698-1789. – Tableaux des paroisses de Tourville-sur-Arques et Tourville-La-Chapelle. – Déclarations de Torcy, Vesier, Tretteville, Delamare, curés ; Guillaume Prévost, Romain Dollé, Adrien Jourdain, Pierre Blondel, syndics de Tourville-sur-Arques ; – Le Breton, Ferey, Savary, Lemerau, curés ; Nicolas Ferrant, Jean Crepin, Joseph Breton, Adrien Fronchard, syndics de Tourville-La-Chapelle.

C. 2084. (Liasse.) – 178 pièces, papier.

1694-1789. – tableaux des paroisses de Vanchy et Varangeville-sur-Mer. – Déclarations de Gondrée, Demare, Le Duc, Damiens, curés ; Marc Bulé, François Flahault, Saunier, syndics de Vanchy ; – Roussel, Landrin, Thierry, Hedin, Nion, curés ; Le Carpentier, Maupas, vicaires ; Michel Houllévique, Louis Sanson, syndics de Varangeville.

C. 2085. (Liasse.) – 156 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses de Varvannes et Vaudreville. – Déclarations de Besnier, bachelier en théologie, Le Pasquier, Haguelon, curés ; Le Mazurier, Briquois, Picot, Lamperrière, vicaires et desservants ; Jean-Baptiste Buron, François Sanson, syndics de Varvannes ; – Pierre Avril, Clémence, Robin, Le Picard, Feray, curés ; Charles Greny, Morisse, Jean Dupré, syndics de Vaudreville.

C. 2086. (Liasse.) – 160 pièces, papier.

1694-1789. – Tableaux des paroisses de Vénestanville et Ventes d'Éavis. – Déclarations de Gremont, Laubreau, Marsollet, Getz, Prévost, Le Boucher, Jollivet, Cliquot, prieurs-curés ; Vincent Le Roux, syndic de Vénestanville ; – Delalande, de Conihoult, Dallet, Roussel, curés ; Mauger, Langlois, Landa, syndics des Ventes d'Éavis. – En 1786, 22 septuagénaires en cette paroisse. Le tableau de ladite année indique quels doivent être les collecteurs jusqu'en 1836. Il mentionne dans la colonne des exempts et privilégiés : Louis-Paul Le Cordier de Bigards, marquis de La Henze, conseiller au Parlement ; le curé Roussel, Panneville, vicaire ; Masson, officier d'invalides ; Lamy, notaire ; Jérôme Hanin, huissier au Châtelet de Paris ; Nicolas Le Féez et Gueurel, gardes pour le Roi ; Landa, syndic ; Charles Noël, aide-syndic ; François Gosse, aveugle.

C. 2087. (Liasse.) – 95 pièces, papier.

1700-1789. – Tableaux des paroisses des Ventes Saint-Rémy et Vibeuf. – Déclarations de Maret, Piolaine, Painchon, curés ; Jean Helluy, Du Fossé, syndics des Ventes Saint-Rémy ; – Duchemin, Delacroix, Le Roux, de Monstrot, De Rime, curés ; Charles Bouteiller, Martin Eliot, Nicolas Ferrand, syndics de Vibeuf.

C. 2088. (Liasse.) – 127 pièces, papier.

1699-1789. – Tableaux des paroisses de Viquemare et Yelon. – Déclarations de Charles Hache, Dévé, de Vaudichon, Thieury, Duhamel, Bouffé de Montcornet, curés ; Jean Le Peltier, Louis Deladreue, syndics de Viquemare ; – Caudebec, Maret, de Hanoy, curés ; Martin Calbry, Michel Gille, Pierre Mignot, syndics d'Yelon.

C. 2089. (Liasse.) – 21 pièces, papier.

1771-1786. – Tableaux des paroisses classées par sergenteries, intitulés : *Département pour la taille*. – Indication, sous les noms des paroisses, des nouveaux occupants qui y sont survenus et des particuliers qui ont été renvoyés ailleurs pour leurs impositions.

C. 2090. (Liasse.) – 64 pièces, papier.

1772-1773. – Ordonnances de M. Thiroux de Crosne, intendant de la Généralité de Rouen. – Remises sur la taille aux paroisses et aux contribuables de l'Élection d'Arques, en considération de pertes d'animaux et de récoltes. – Certificats d'émargement délivrés par les subdélégués (MM. Lamy et de Quiefdeville). – Quittances des collecteurs. – 50 livres à Saint-Pierre-le-Petit, pour l'inondation dont a eu à souffrir Jean Ouvrif ; – 260 livres à Saint-Aubin-sur-Scie, à cause des pertes éprouvées par Pierre Prunier.

C. 2091. (Liasse.) – 22 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1656-1778. – Rôles de taille du hameau de Noyers, dépendant d'Andely, d'Életot, Fultot, Theuville, La Trinité-du-Mont, Omerville, Boscroger, Étouteville, Lyons, Saint-Siméon, Les Authieux-sur-Calonne, Saint-Vast, Triqueville. – Michel Freslard, curé ; Laurent Beauquesne, vicaire, plus sept prêtres et un diacre à Lyons, en 1669. – « Estat des nobles exempts officiers commensaux des maisons royales, et privilégiés, employés dans les rôles des tailles de la ville et chastellenie de Gournay, Élection d'Andely, en 1675, » à Gournay : Nicolas Larchier, écuyer, sieur des Authieux, et André Larchier, écuyer, son fils, à présent cornette de la noblesse du bailliage de Caux, dans l'arrière-ban, et ci-devant capitaine de cheveu-légers dans le régiment de Negent ; le sieur de Saint-Germaer, la veuve de François Davy, sieur de Piccagny ; Louis de Lestre, la veuve de Louis de Hautecloque, l'un des cheveu-légers de la garde du Roi ; la veuve de M^e Antoine Héroult, élu ; Anne de Saint-Ouen, veuve ; Nicolas Malheue, conseiller assesseur en l'Élection d'Andely ; Pierre Le Caulle, licencié ès lois, élu en la même Élection ; Anselme Clou, commis au grenier à sel ; Robert-le-Petit, sieur de La Ramée, commissaire à faire les montres du prévôt général ; Charles de Hautecloque, fourrier des logis de la Reine ; Georges, Jean, André-Jean de Lestre, sieurs de Hodenger ; le sieur de Biévredent.

ÉLECTION DE CAUDEBEC.

C. 2092. (Registre.) – In-folio, 85 feuillets, papier.

1789-1790. – Enregistrement des décrets de l'Assemblée nationale, des lettres patentes, édits et déclarations du Roi et des brevets de maître de poste. – Justin, maître de poste du Havre. – Lettres patentes concernant : les municipalités ; – les délits qui se commettent dans les forêts et les bois ; – la conservation des biens ecclésiastiques et celle des archives et bibliothèques des monastères et chapitres ; – la confiscation des grains et farines en contravention.

C. 2093. (Registre.) - In-4°, 20 feuillets, papier.

1767-1789. – Enregistrement des déclarations de défrichement de landes ou terres incultes, conformément à la déclaration du Roi du 13 août 1766. – Défrichement des grandes et petites Caillettes, – des grands et petits planîtres, à Sainte-Marguerite-sur-Duclair, – de la commune de Veauville-le-Cabot, à Saint-Denis-d'Héricourt.

C. 2094. (Registre.) – In-4°, 36 feuillets, papier.

1711-1789. – Délibérations de messieurs les officiers de l'Élection de Caudebec. – Ordre des visites des paroisses pour le département des tailles entre MM. Cyron, de La Brière, Maraist, His, de Béville, Paris, Arnois, Lemaistre, de Maisonval, Le Gros. – Présidents de l'Élection : Yvelin de Béville, Le Marchand, Pécuchet, Carel.

ÉLECTION D'EU.

C. 2095. (Liasse.) – 94 pièces, papier

1695-1696. – Rôles de taille des paroisses d'Aubéguimont, Avesnes, Baromesnil, Basinval, La Belloye, Blangy, Bosrocourt, Bosegeffroy, Boissay, Le Caule, Campneuseville, Criel, Cuverville, Déville, Étalonde, Eu, Fallencourt, Floques, Folny, Frémentel, Gousseauville, Guerville, Hemic, La Lande, La Leuqueue, Lignemare, Longroy, Mesnil-Reaume, Millebosc, Monchaux, Monchy, Nullefont, Pierrefont, Pont-et-Herancourt, Puisenval, Réalcamp, Richemont, Rieux, Saint-Aignan, Saint-Léger, Saint-Martin-au-Bosc, Saint-Martin-le-Gaillard, Saint-Pierre-en-Val, Sauchay-au-Bosc, Sauchay-en-Rivière, Toqueville, Touffreville, Tréport, Varinpré. – A Blangy, 236 feux ; ecclésiastiques exempts : M^{re} Toussaint Theroude, curé, faisant valoir la dîme avec un cheval et une vache ; – Louis Després, vicaire ; – M^{re} Gouge, chapelain de la Charité. – Nobles : François de Bommy, sieur de Fontaine ; Nicolas de Bommy, sieur de Maricourt. – A Eu, non compris les faubourgs, 530 feux, 22 privilégiés et exempts. – A Tréport, en 1695, 298 feux. – Nicolas Bret, curé de la paroisse ; Jacques Mallcheude, vicaire. – Aucun des collecteurs ne sait écrire.

C. 2096. (Liasse.) – 38 pièces, papier.

1751-1786. – Tableaux des paroisses de Sauchay-le-Bas, ou Sauchay-en-Rivière, et de Sauchay-le-Haut, ou le Haut-Bosc, ou au Bosc. – Déclarations de Délespine, Le Tellier, curés ; Rimbart, Jean Le Lieur, syndics de Sauchay-le-Bas ; – Monnoye, Le Villain, curés ; Pierre Houillet, syndics de Sauchay-le-Haut.

C. 2097. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin.

1702-1714. – Mandements pour la levée des tailles, revêtus de la signature de Louis XIV. – A la dernière année, 93,821 livres, savoir : pour le principal de la taille, 73,673 livres ; pour le dixième, ou 2 sous pour livre, 9,401 livres. – Ouvrages à faire aux ports de Honfleur, Fécamp, Saint-Valery et Tréport.

ÉLECTION DE MONTIVILLIERS.

C. 2098. (Liasse.) – 72 pièces, papier.

1660-1788. – Rôles de taille des paroisses d'Angerville-l'Orcher, Bruneval, Cauville, La Cerlangue, Écuquetot, Sainte-Croix-de-Fécamp, Folleville (Saint-Jean), Fontaine-la-Mallet, Froberville, Gaineville, Ganseville, Godarville, Gommerville, Gonfreville-l'Orcher, Graimbouville, Grainville-l'Alouette, Harfleur, Hermeville, Ingouville, Les Loges, Manéglise, Mannevillette, Montivilliers, Porte-Assiquet, en la paroisse Saint-Sauveur de Montivilliers, Porte-Chef de Caux, La Poterie, Raimbertot, La Remuée, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Saint-Romain, Saint-Aubin, Saint-Supplix, Saint-Vigor, Sanvic, Tiergeville, Tiétreville, Trois-Pierres, Vireville. – Mandement imprimé de Jean Bochart, intendant en la province de Normandie, et des présidents, lieutenants et élus de l'Élection de Montivilliers aux paroissiens de Froberville pour la levée de la taille. – Soixante-douze pauvres dans le rôle d'Harfleur de 1788 ; quinze prêtres dans celui de Montivilliers de 1661.

ÉLECTION DE NEUFCHATEL.

C. 2099. (Liasse.) – 75 pièces, papier.

1649-1768. – Rôles de taille des paroisses d'Aulage, Aumale, Auvilliers, Bailleul, Baillolet, Bailly-en-Campagne, Bailly-en-Rivière, Barc, Beaubec, Beaucamp-le-Jeune, Beau-fresne, Beaussaut, La Bellière, Bouafles, Bouesles, Bourbel, Brémontier, Bully. – Mention dans le rôle

d'Aumale de 1685 de M. Antoine Le Comte, bailli ; – dans celui de la même ville de 1710 de deux régents du collège, les sieurs Miton et Louis Rose, prêtres.

C. 2100. (Liasse.) – 76 pièces, papier.

1685-1768. – Rôles de taille des paroisses de Clais, Compainville, Conteville, Coupigny, Criquiers, Dancourt, Ellecourt, Éclavelles, Exeles, Épinay, Flamets, Fontaine-en-Bray, Forges-les-Eaux, Le Fossé, Fouilloy, Foureigny, Fréauville, La Frenoye, Fretencourt, Les Frétils.

C. 2101. (Liasse.) – 98 pièces, papier.

1685-1768. – Rôles de taille des paroisses de Gaille-fontaine, Gauville, Gourchelles, Graval, Guémicourt, Guimerville, Haucourt, Haudricourt, Hodene-au-Bosc, Hodeng-en-Bray, Illois, Lannoy, Longmesnil, Londinières, Louvicamp, Lucy, Marques, Massy, Mancomble, Mauquenchy, Melleville, Mesnil-David, Mesnil-Mauger, Mesnouval, Montmarquets, Mortemer, Morville, Morvilliers, Monchy-le-Prenx. – 221 cotes dans le rôle de Gaille-fontaine de 1702.

C. 2102. (Liasse.) – 70 pièces, papier.

1685-1768. – Rôles de taille des paroisses de Nesle-en-Bray, Nesle-Normandeuse, Neufchâtel, Neuville-Ferrière, Neuville-sur-Éaune, Nogent, Omonville, Orival, Ormesnil, Parfondeval, Pierrecourt, Pierrement, Preuseville, Quiévre-court, Retonval, Riberpré, Ronchois, Rozay. – 538 cotes, nombre de mendiants, 22 prêtres dans le rôle de Neufchâtel de 1714 ; 11 prêtres et 41 personnes nobles dans celui de 1768.

C. 2103. (Liasse.) – 115 pièces, papier.

1676-1768. – Rôles de taille des paroisses de Saint-Germain-sur-Bresle, Saint-Germain-sur-Éaune, Saint-Martin-le-Blanc, Saint-Martin-l'Orticr, Saint-Rémy-en-Campagne, Saint-Rémy-en-Rivière, Saint-Riquier, Saint-Saens, Saint-Saire, Saint-Valéry, Saint-Vincent, Sainte-Beuve-aux-Champs, Sainte-Beuve-en-Bivière, Sainte-Geneviève-en-Bray, Sainte-Marguerite près Aumale, Sauseuzemare, Serqueux, Smermesnil, Tailly, Thil-en-Bray, Tréforêt, la Trinité-des-Jonquières, Val-de-la-Haye, Val-du-Roi, Vatierville, Ventes-Marc-Mesengère, Vieux-Rouen, Villedieu, Villers-sur-Aumale, Villers-sur-Foucarmonl, Villy. – 7 prêtres dans le rôle de Saint-Saens de 1705, 9 dans celui de 1706, 4 dans celui de 1720 ; – mention dans le rôle de Saint-Saire de 1697 de messire Henri de Boulainvilliers, seigneur de Saint-Saire, demeurant dans son château.

ÉLECTION DE ROUEN.

C. 2104. (Registre.) – In-folio, 304 feuillets, papier.

1698-1699. – Plumitif de sentences. – Défenses à Tisserand, ci-devant fermier de la marque des chapeaux, d'en marquer aucun dans la ville et l'Élection de Rouen. – Louis Guigues, fermier actuel, est autorisé à les marquer de sa marque, tant en blanc qu'en noir, dans les ouvroirs, étuves et magasins.

C. 2105. (Registre.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1780-1781. – Plumitif des sentences. – Réforme du rôle de taille de la paroisse de Bourdainville ; – sentences signées de La Roche, de La Haye, Deschamps, Le Bissonnais de Maisonal.

C. 2106. (Registre.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1775-1777. – Plumitif des sentences d'audience. – Acte accordé au procureur du Roi de la présentation d'un vidimus de lettres patentes du Roi qui accordent aux vassaux de Sa Majesté jusqu'au 1^{er} janvier 1777 pour rendre les foi et hommages dus à cause de son heureux avènement.

C. 2107. (Registre.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1787-1789. – Plumitif des sentences d'audience. – Sentence par laquelle acte est accordé à cinquante-neuf syndics de leur obéissance de convoquer, le premier dimanche suivant, les habitants

de leurs paroisses, aux fins de procéder à la confection des tableaux et nomination des collecteurs à taille et, à leur refus, d'en dresser certificat. – Sept syndics condamnés à 20 livres d'amende comme défaillants.

C. 2108. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1615-1788. – Rôles de taille de la paroisse d'Auzouville-l'Esneval, Barentin, Blainville, Boisdennebourg, Boos, Boscherville, Bourdainville, Duclair, Fontaine-le-Bourg, Le Héron, Heugleville, La Houssaie-Bérenger, Imare, Iquebeuf, Isneauville, Jumiéges (hameau des Sablons), Malauuay, Martainville, Matouville, Mesnil-Durécu, Montérolier, Monteauvaire, Montreuil, Monville, Morgny, Neuville-Chant-d'Oisel, Parc-d'Anxtot, Pavilly, Périers-sur-Andelle, Pitres, Pont-Saint-Pierre (Saint-Nicolas), La Prée, Quévillon, Quincampoix, Romilly, Roncherolles-en-Bray, Roumare, Sahurs, Saint-André-sur-Cailly, Saint-Arnoult, Saint-Denis-de-Bondeville, Saint-Denis-le-Thi-bout, Saint-Étienne-le-Vieux, Saint-Georges-sur-Fontaine, Saint-Germain-des-Essours, Saint-Germain-sur-Cailly, Saint-Jean-du-Cardonnay, Saint-Jean-sur-Cailly, Saint-Maclou de Folleville, Saint-Martin-du-Plessis, Saint-Maurice, Saint-Pierre-de Manneville, Saint-Sulpice-de-Fontaine, Saint-Sulpice-de-la-Pierre, Saint-Thomas-la-Chaussée, Saint-Victor-en-Caux, Saint-Victor-la-Campagne, Sainte-Austreberte, Salmonville-l'Éage, Salmonville-la-Sauvage, Saussay, Servaville, Sierville, Tendos, Touffreville, Vacueil, Vandrimare, Varangeville, Varneville-aux-Grès, Vassouville, Villers-Chambellan, Yainville, Yerville, Ymare. – Assiette faite sur tous les habitants contribuables à taille des paroisses de l'Élection de Rouen, au marc la livre de leur assis à taille de l'année 1615, de la somme de 718 livres, à laquelle ladite Élection « a été taxée pour sa part de 12,000 livres faisant les deux tiers de la somme de 18,000 livres dont les délégués des estats de Normandie, à la dernière convocation d'iceux, ont fait présent à la Roynie, lieutenante et gouvernante pour le Roy en la dite province. »

COMMISSION INTERMÉDIAIRE DE LA HAUTE-NORMANDIE.

C. 2109. (Cahier.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1788. – « Observations sur les États Généraux du royaume et les États particuliers de la Normandie, et ce qui a eu lieu à cet égard en l'Hôtel-de-Ville de Rouen pour l'élection des députés. » – Ce mémoire a été rédigé exclusivement à l'aide des documents conservés aux archives de la ville de Rouen ; la plupart des actes y sont rapportés en entier : le plus ancien qui y soit mentionné est de 1497, le plus récent est de 1654.

C. 2110. (Liasse.) – 12 pièces, papier.

1787. – Règlement pour l'assemblée provinciale et les assemblées de département, pour la formation et la composition des assemblées qui auront lieu dans la Généralité de Rouen. – Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale de la même Généralité tenue au mois d'août dans une des salles du palais archiépiscopal, sous la présidence du cardinal de La Rochefoucauld. – Observations de la Commission intermédiaire provinciale de Rouen sur la tenue des premières assemblées de département, fixées au 24 septembre. – Discours prononcé, le 20 novembre, dans l'église des Cordeliers, devant l'assemblée provinciale de Rouen, par M. l'abbé Arthur Dillon, vicaire général de Langres, député du clergé (imprimé). – Discours adressés à l'assemblée provinciale par le maire et les échevins de Rouen, – par les délégués du Parlement, de l'administration de l'Hôtel-Dieu et de la Chambre du commerce (copies).

C. 2111. (Registre.) – In-folio, 82 feuillets, papier.

1787. – Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale de la Généralité de Rouen, tenue aux Cordeliers de cette ville, aux mois de novembre et de décembre, sous la présidence du cardinal de La Rochefoucauld. – Rapports sur : les travaux publics ; – l'état du commerce et les effets du traité avec l'Angleterre ; – la mendicité ; – les impositions ; – les travaux de la Commission ; – les poids et mesures ; – la nécessité d'établir des cours publics d'accouchement ; – la fixation du prix du pain ; – le *Dictionnaire topographique* de la Généralité, de l'abbé Le Coq ; – l'amélioration de la

race ovine ; – les ateliers de charité ; – les biens communaux ; – la carie des blés ; – la culture des garances. – plan d'une histoire des représentations provinciales de France, exposé par M. Bayeux ; sur la proposition de Thouret, la dédicace en est acceptée par l'assemblée. – Fabrication des toiles et toileries de coton dans la Généralité, estimée, année commune, à 500,000 pièces, valant de 45 à 50 millions ; – fabrication à Rouen et dans les campagnes environnantes de 36,000 douzaines de bonnets ou de paires de bas, représentant une valeur de 1,800,000 livres. – « Le premier pas à faire, pour détruire la mendicité, serait d'obliger tous les mendiants à retourner dans leurs paroisses et à s'y fixer : c'est là qu'ils doivent être secourus, suivant les ordonnances et les conciles, et c'est par là seulement qu'on pourra distinguer les vrais pauvres de ceux qui mendient par goût et par métier. Le travail, accepté ou refusé, sera la pierre de touche... »

C. 2112. (Volume.) – In-4°, 416 feuillets, papier.

1787. – Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale de la Généralité de Rouen, tenue aux Cordeliers de cette ville, aux mois de novembre et décembre, imprimé à Rouen, chez Pierre Seyer, imprimeur de Son Éminence monseigneur le cardinal, rue du Petit-Puits.

C. 2113. (Registre.) – Grand in-folio, 166 feuillets, papier.

1787-1790. – Procès-verbal des séances de la Commission intermédiaire de la Haute-Normandie. – Première délibération, signée par MM. le cardinal de La Rochefoucauld, Le Couteulx de Canteleu, de Goyon, abbé de Saint-Victor ; Thouret, d'Herbouville, Guedry, Rayeux. – Assemblées fixées au jeudi de chaque semaine, à quatre heures de relevée. – Pour expédier et simplifier la correspondance, le cardinal-président enverra à la Commission les lettres qu'il recevra, avec les observations dont elles lui paraîtront susceptibles. – Mention de la lecture d'un mémoire où on expose le tort que les manufactures de faïence de Rouen éprouvent par suite de la préférence donnée aux marchandises anglaises. – Les laboureurs du département d'Arques demandent qu'il leur soit permis de lessiver à l'eau de mer les blés cariés.

C. 2114. (Volume.) – In-4°, 202 feuillets, papier.

1787-1790. – Rapport sur les travaux de la Commission intermédiaire de la Haute-Normandie, Rouen, de l'imprimerie de Louis Oursel, imprimeur du Roi, rue de la Vicomté.

C. 2115. (Registre.) – Petit in-folio, 38 feuillets, papier.

1788-1789. – Arrêtés pris par la Commission intermédiaire de la Haute-Normandie sur les renvois faits par les Bureaux intermédiaires de Rouen, Andely, Arques, Caudebec, Évreux, Gisors, Montivilliers, Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-1'Évêque. – Mandats en faveur de M. de La Pleignière, – des Acadiens du Havre, – de l'École d'Alfort – et de l'Académie de Rouen, pour l'entretien de sa bibliothèque.

C. 2116. (Liasse.) – 70 pièces, papier.

1788-1789. – Minutes d'arrêtés de la Commission intermédiaire de la Haute-Normandie, concernant les ateliers de charité, le casernement, la destruction des loups, les secours, etc. – Titre et droits de la place de secrétaire provincial conservés à M. Bayeux. – Mandement au sieur Dufresne, receveur général des finances de la Généralité de Rouen, de payer à M. Rouland, syndic du bourg de Bacqueville, 1,042 livres pour le casernement de différents détachements de troupes envoyés audit lieu. – Ordre au sieur Prévost, artiste vétérinaire de Rouen, de se transporter en la paroisse de Ferrière-Haut-Clocher, pour y visiter les moutons atteints d'une maladie contagieuse.

C. 2117. (Registre.) – In-folio, 244 feuillets, papier.

1787-1789. – Copies de lettres écrites par la Commission intermédiaire de la Haute-Normandie, ou par les procureurs en son nom. – Importance de faire venir des béliers et des brebis d'Angleterre, malgré la rigueur des lois anglaises. – Montivilliers préféré au Havre comme siège de l'assemblée de département. – Envoi au contrôleur général de l'arrêté de l'assemblée générale du 7 décembre

1787, pour faire contribuer la noblesse et le clergé au rachat des corvées. – Il n’y avait d’exception que pour ceux qui, parmi ces deux corps privilégiés, avaient moins de 1,200 livres de revenu, exception justifiée par cette considération : « qu’il n’y a de sujet à l’impôt dans les facultés du citoyen que ce qui excède ses besoins de première nécessité. L’assemblée provinciale n’a pas désespéré de parvenir, par ses efforts et par le secours du gouvernement, à la possibilité de réaliser pour toutes les classes de contribuables cette doctrine consolante, qui honorera et fera bénir à jamais l’administration assez heureuse pour la mettre en pratique. » – Questions sur les nullités radicales ou les simples défauts à rectifier que présentent un grand nombre de municipalités paroissiales. – Règlements pour les cantonniers. – Questions posées aux Bureaux intermédiaires, au sujet de la formation des États-Généraux. – Circulaire aux départements, pour qu’ils aient à maintenir la perception de l’impôt : « Redoublons d’autorité, resserrons la chaîne de l’administration, que trop d’intérêts séparent ; préparons nos concitoyens à recevoir la constitution qui va leur être donnée, et surtout, jusqu’à ce qu’il survienne un autre ordre de choses, maintenons la tranquillité publique. »

C. 2118. (Registre.) – In-folio, 123 feuillets, papier.

1789-1790. – Copie de lettres écrites par la Commission intermédiaire de la Haute-Normandie, ou par les procureurs-syndics en son nom. – Lettres à Necker, premier ministre des finances, sur la nécessité d’établir des magasins de blé à Caudebec et à Saint-Valery-en-Caux ; – sur l’état de fermentation du pays de Caux où le peuple attroupe avait forcé les officiers municipaux de presque toutes les paroisses à lui fournir le blé au prix qui lui convenait : « La crise est terrible, la fermentation s’accroît, les esprits s’échauffent, les maires de la campagne tremblent tous, la plupart donnent leur démission ; on les menace, enfin, de les pendre aux arbres s’ils ne fournissent du blé à 4 livres, à 3 livres le boisseau. » – Demande de secours en faveur de madame de Mayel pour une école d’instruction de sourds et muets formée depuis plusieurs années à Rouen par l’abbé Huby, chapelain de l’hospice général, élève de l’abbé de L’Epée.

C. 2119. (Cahier.) – Grand in-folio, 42 feuillets, papier.

1789-1790. – Table des deux registres de transcription de la correspondance, analysés sous les deux numéros précédents ; – indication des noms d’hommes et de lieux.

C. 2120. (Liasse.) – 52 pièces, papier.

1741-1989. – Instructions, mémoires, observations sur l’agriculture, à savoir : les causes du blé noir ou charbonné, et les moyens de guérir et de prévenir cette maladie ; – les maladies des animaux domestiques ; – le commerce des bestiaux ; – l’amélioration de la race ovine ; – le parcage des bêtes à laine ; – les dégâts causés par les corneilles ; – la culture de la garance introduite en France par M. Hoffmann, statmaistre d’Haguenau ; – les marais et les communes ; – le droit de vaine pâture ; – les changements à apporter dans l’administration des forêts du royaume ; – la destruction des plantations. – Sur le commerce et l’industrie, à savoir : – les effets du traité avec l’Angleterre ; – la fabrication des toiles peintes ; – le dépérissement des manufactures de faïence ; – les moyens de perfectionner les arts mécaniques ; – de propager les machines à carder et à filer le coton ; – la fabrique de cristal de Quevilly ; – celle de coutils, façon de Bruxelles, d’Evreux ; – les tanneries de Caudebec ; – l’exploitation des terres de Saint-Aubin, propres aux manufactures ; – l’opportunité de laisser aux boulangers la liberté de vendre le pain au prix auquel ils croient devoir l’établir, en ne le soumettant à la police que pour le poids et la qualité ; – un droit local préjudiciable aux fabriques et au commerce de Normandie contre lequel réclament diverses corporations d’arts et métiers de Rouen ; – l’unité des poids et mesures. – Mémoire et consultations pour les fabricants de toiles peintes dans l’intérieur du royaume, en réponse au mémoire des fabricants de toiles peintes d’Alsace (imprimé). – Arrêt du Parlement de Normandie concernant le glanage (imprimé),

C. 2121. (Liasse.) – 48 pièces, papier.

1786-1789. – Mémoires sur l’administration et la mendicité, – les translations de domicile, – les octrois municipaux, – le don gratuit, – les impôts et la forme des rôles, – la répartition de la

capitation, – l'entretien des routes commerciales, – la voirie vicinale, – « la restitution et le recouvrement d'un impôt royal qu'une multitude de particuliers s'est approprié au grand préjudice du Roi, en le percevant sans titre ni droit que celui d'un usage abusif. » – Réflexions sur la mendicité, - Projet de charité de bienfaisance présenté par MM. les curés de Saint-Maclou, Saint-Vivien, Saint-Nicaise. – Projet pour abolir la mendicité dans la ville et les faubourgs de Rouen. – De la mendicité et des moyens de rendre utiles les ateliers de charité. – Ordre d'administration pour le soulagement des pauvres de la ville de Bourges (imprimé). – Compte rendu aux citoyens de la ville du Mans par les administrateurs du bureau de charité (imprimé). – Lettre autographe de Necker, pour faire donner à la ville d'Elbeuf les secours nécessaires ; – lettres signées par le même annonçant qu'il fait mettre 3,000 livres à la disposition de la Commission intermédiaire pour procurer des secours aux indigents de la ville de Louviers.

C. 2122. (Liasse.) – 57 pièces, papier.

1785-1789. – Déclaration du Roi qui ordonne que l'assemblée des États-Généraux aura lieu dans le courant de janvier 1789. – Arrêts du Conseil d'État qui modèrent les droits à percevoir sur les salins ; – sur les soudes et les potasses à l'entrée en Normandie. – Extraits des procès-verbaux des assemblées des départements relatifs aux règlements, aux impositions, aux travaux publics et au bien public. – Instructions pour les assemblées municipales ; – pour la réformation des municipalités paroissiales, signées par le cardinal de La Rochefoucauld, de Saint-Gervais, son vicaire général, Gueudry, Dambournay, Thouret, de Fontenay, d'Herbouville ; la convocation des assemblées municipales sera faite par le seigneur, lequel en sera membre de droit ainsi que le curé ; l'un et l'autre pourtant ne pourront assister aux séances qui auront pour objet la répartition des impositions. Le seigneur présidera, et, en son absence, le syndic, auquel on reconnaît le droit de préséance sur le curé, ce qui donne lieu à des réclamations unanimes de la part des Bureaux. – Autres instructions concernant les dépenses communes des paroisses. – Plaintes de M. de Grandouët, chevalier de Saint-Louis, syndic de Servarille, contre un paysan factieux. – Lettres de MM. Chabert et Le Ferre et pièces de comptabilité relatives à la pension de Duchemin, Durécu, Aubry et Brunelle, entretenus à l'école d'Alfort aux frais de la Généralité. – Lettres de vétérinaires au sujet d'épizooties. – Lettres relatives à la question de savoir si c'est à l'intendant ou au juge de police qu'il appartient d'ordonner la destruction des chiens soupçonnés de rage.

C. 2123. (Liasse.) – 64 pièces, papier ; 1 pièce, parc

1785-1789. – Du cérémonial et autres tonnes que Sa Majesté entend être observés, tant par la Commission intermédiaire provinciale et Bureaux intermédiaires de département que par les trésoriers de France et officiers des Élections, lors des opérations du département de 1790. – Minutes de lettres de la Commission intermédiaire aux procureurs-syndics des départements et au directeur général des finances, au sujet de l'opposition faite par la Cour des Aides et les Élections à la répartition des impositions par les Bureaux de département et les municipalités : « Les troubles commencés dans quelques Élections par des sentences qui proscrivent les opérations faites et qui rappellent les syndics et les collecteurs à l'ancien régime, sous peine d'amendes, alarment vivement les particuliers, réduisent les municipalités à ne plus savoir quelle autorité elles doivent reconnaître, découragent et dégoûtent les Bureaux intermédiaires et nous exposent à des plaintes et à des représentations aussi pressantes que bien fondées, auxquelles il est fâcheux et humiliant pour nous de n'avoir rien à répondre. » – Arrêt du Conseil d'État portant création d'une loterie de 12 millions en faveur des provinces ravagées par la grêle : « Un grand nombre de villages ruinés, plusieurs dégradés au point de ne pouvoir servir d'asyle à la misère, les pauvres ne rencontrent que des pauvres dans une étendue de plus de 40 lieues ; partout la consternation et le désespoir. » – États, par départements, des paroisses qui ont éprouvé des pertes par les orages extraordinaires des 12 et 15 juillet 1788. – Requêtes à l'effet d'obtenir des diminutions sur la taille. – Lettres de Necker, Blondel, Lambert, au sujet de la distribution du *moins imposé*. – Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour les assemblées provinciales de département et municipalités sur les formes de la répartition et assiette des impositions ; – arrêt du même Conseil qui règle à la somme de 27,000 livres la diminution en *moins imposé* accordée à la Généralité de Rouen. – Édité du Roi portant prorogation du second vingtième pour les années 1791-1792.

C. 2124. (Liasse.) – 141 pièces, papier.

1788-1789. – Comptabilité générale. – Correspondance avec le ministre et l'intendant. – Lettres relatives à la gratification accordée par le gouvernement à Bouzard, de Dieppe, dit le *brave homme*. – Extrait de l'état général, approuvé par le Roi, de la composition et de la dépense des bureaux de l'Intendance. – Comptes, journaux tenus par Laurent Hérouard, chef du bureau de la comptabilité. – Lettres signées par Blondel, Lambert, Necker.

C. 2125. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1788-1789. – États des frais de premier établissement des Bureaux intermédiaires d'Andely, Arques, Caudebec, Évreux, Gisors, Montivilliers. – Quittances de Lévisse de Montigny, curé de Quatremares, et Esnard, procureurs-syndics ; de Le Fèvre, secrétaire du département d'Andely ; – de Bruno, curé de Neuville-Le-Pollet, et Louis Niel, procureurs-syndics ; d'Ozenne, secrétaire du département d'Arques ; – de Stresme et Fenestre, procureurs-syndics ; de Liequet, secrétaire du département de Caudebec ; – de Dinomme et Graveron, procureurs-syndics ; de Vallée, secrétaire du département d'Évreux ; – d'Eude, curé d'Angerville-l'Orcher, et Lemasson, procureurs-syndics ; de Soury, secrétaire du département de Montivilliers.

C. 2126. (Liasse.) – 65 pièces, papier.

1788-1789. – États des frais de premier établissement des Bureaux intermédiaires de Neufchâtel, Pont-Audemer, Pont-l'Évêque, Rouen. – Quittances de Létentard de Benne, de Gallye et Delacoudre, procureurs-syndics ; de Mitton, secrétaire du département de Neufchâtel ; – de Trousseauville et Eude, procureurs-syndics ; de Tallon, secrétaire du département de Pont-Audemer ; – de Du Bouillonney et Quesnel, procureurs-syndics ; de Becquemont, secrétaire du département de Pont-l'Évêque ; – de Rondel, chanoine, Thieullen et Massé, procureurs-syndics ; de Viard et Milcent, secrétaires du département de Rouen.

C. 2127. (Liasse.) – 138 pièces, papier.

1788-1789. – États des frais de la Commission, correspondance, mémoires, quittances et autres pièces de comptabilité. – Quittances du Père Dury, prieur du monastère des Cordeliers, servant de siège à la Commission ; – de Bayeux, Thouret et Niel, procureurs-syndics. Les frais de bureau et les traitements de la Commission et des Bureaux intermédiaires s'élèvent, en 1788, à 97,650 livres, à savoir : 34,250 livres pour la Commission intermédiaire ; 8,050 livres pour le Bureau intermédiaire de Rouen, etc. – Lettres signées par Necker.

C. 2128. (Liasse.) – 18 pièces, papier.

1789. – Correspondance relative à la contribution patriotique. – Déclaration du Roi portant sanction du décret de l'Assemblée nationale du 6 octobre, concernant la contribution patriotique. – Lettres patentes sur le décret du 26 décembre 1789, portant qu'il sera accordé un délai de deux mois pour faire les déclarations prescrites par le décret du 6 octobre, et que la liste des noms des contribuables patriotes et des sommes qu'ils se seront soumis à payer sera imprimée. – Contribution volontaire pour l'augmentation du numéraire. – Proclamation du Roi qui autorise les municipalités à recevoir les bijoux et vaisselles d'or et d'argent pour les transmettre aux directeurs des Monnaies. – Lettres signées par Lambert et Necker,

C. 2129. (Liasse.) – 47 pièces, papier.

1789. – Rôles de la capitation des nobles, – des privilégiés, – des officiers de justice, – des officiers honoraires et officiers sans gages du Parlement, – de ceux de la Chambre des Comptes, Aides et Finances, – des employés. – Rôles de supplément. – Demande en décharge ou modération de capitation. – Avis des députés des Bureaux intermédiaires. – Dans le rôle des privilégiés : M. Barbier, directeur des postes, à 1,200 Jures d'appointements ; Lamandé, ingénieur en chef, et Havas l'aîné, inspecteur de la librairie, à 1,800 livres ; – Tardif, greffier des assurances ; Goy, inspecteur des manufactures Eudel, commissaire des poudres et salpêtres ; Saffray, secrétaire de la Chambre

de commerce ; Hure, directeur des convois militaires et des étapes ; Polonceau, commis de l'extraordinaire des guerres.

C. 2130. (Registre.) – In-folio, 49 feuillets, papier.

1788. – État général de l'imposition en rachat de corvée qui doit être payée par la Généralité de Rouen, conformément à la déclaration du Roi du 27 juin 1787 et à l'arrêt d'enregistrement du département du 14 août suivant, à raison du quart du principal de la taille des paroisses et liions taillables, et à raison du quart de la capitation roturière des villes et communautés franches et abonnées. – Montant de la contribution : 667,984 livres. – Copie signée de M. Bayeux.

C. 2131. (Registre.) – In-folio, 4^o feuillets, papier.

1789. – État général de l'imposition en rachat de corvée qui doit être payée par la Généralité de Rouen. – Montant de la contribution : 667,984 livres. – État signé par M. de MauSSION, intendant ; Saint-Gervais, vicaire général ; Gueudry et d'Herbouville.

C. 2132. (Liasse.) – 11 pièces, papier.

1788-1789. – Prestations en rachat de corvées. – Correspondance, arrêts du Conseil d'État, ordonnance de la Commission intermédiaire relativement à cette matière. – Le Roi ordonne que, tant qu'il paraîtra convenable à la Généralité de Rouen, les fonds connus sous le nom de *rachat de corvée* seront versés dans les caisses des receveurs particuliers pour être employés au paiement des ouvrages faits aux grandes routes sur les mandats de l'assemblée ; que les receveurs particuliers feront cette recette en vertu de commissions particulières. – Comptes des fonds de rachat de corvée tenus par Laurent Hérouard. – Lettre de Necker sur le parti que la Commission intermédiaire a cru pouvoir prendre d'assujettir les officiers de justice, les privilégiés et les employés au paiement du quart de la capitation pour leur contribution à la prestation de la corvée. Il blâme ce parti comme contraire aux principes subsistants, bien que conforme à la justice : « Il ne faut pas ajouter sans nécessité aux embarras que les circonstances font naître, lorsque tout fait présumer qu'un nouvel ordre de choses ne tardera pas à faire disparaître ce que celui qui existe aujourd'hui peut avoir de contraire aux principes de la justice distributive. »

C. 2133. (Liasse.) – 121 pièces, papier.

1785-1789. – Correspondance, rapports concernant les ateliers de charité. – États des travaux ; – des cantonniers. – Règlement provisoire pour les cantonniers de la Généralité, arrêté au Bureau de la Commission intermédiaire. – Mandats pour leur paiement. – Mémoire sur le régime des ateliers de charité. – Réclamations présentées par la municipalité de Duclair à l'Assemblée du département ; nécessité d'établir un chemin pour accéder à ce bourg, qui ne communique avec le pays de Caux que par des *cavées* et des ravines : « Son marché était autrefois beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui ; on y a compté jusqu'à 80 et 90 charriots chargés de blé ; à peine s'y en trouve-t-il présentement 23 ou 30. » – Lettres signées par Blondel et Necker.

C. 2134. (Liasse.) – 73 pièces, papier.

1788-1789. – Tableaux récapitulatifs des adjudications des ouvrages des routes, entretien et travaux neufs approuvés par les députés des Bureaux intermédiaires des divers départements. – Lettres d'envoi des procureurs-syndics. – Travaux neufs dans le département d'Andely : 55,000 livres ; – dans celui d'Arques : 61,020 livres ; – dans celui de Neufchâtel et d'Eu : 61,485 livres ; – dans celui de Rouen : 26,860 livres. – Difficulté dans celui de Dieppe de trouver des enchérisseurs ; les intrigues des syndics signalées comme cause du peu de rabais obtenu.

C. 2135. (Liasse.) – 97 pièces, papier.

1789. – États du Roi pour les ouvrages proposés à continuer ou achever dans la Généralité de Rouen pour les ponts et chaussées en conséquence des adjudications. – États comparatifs et généraux des adjudications, – des ouvrages exécutés, – des indemnités. – Tableaux des routes de la

Généralité par classes, avec indication de la longueur du pavé à la charge du Roi et des villes et du montant de la dépense. – Mandats pour le paiement des indemnités. – Lettres signées par La Millière, Blondel, Lambert, Necker.

C. 2136. (Liasse.) – 29 pièces, papier.

1788-1789. – Correspondance avec les Bureaux intermédiaires, relative : à des demandes d'indemnité de terrains présentées par M. de Malherbe, commissaire des guerres, et René Gilles, propriétaire à Beauregard ; – à des demandes en décharge d'impositions présentées par M. Brière de Montvault, procureur du Roi à Magny, – par M. Villiers, greffier en chef au bailliage de Magny, – par M. Lemarié, lieutenant général du même lieu ; – aux ateliers de charité de la côte d'Étrées et Maudétour ; – à la formation de la municipalité de Morvilliers ; – à des contestations entre le curé et la municipalité de Bethencourt, au sujet des gages du clerc.

C. 2137. (Liasse.) – 73 pièces, papier.

1788-1789. – Procès-verbal de l'Assemblée du département d'Andely et Pont-de-l'Arche en octobre 1788 ; président : M. l'abbé Le Rat, doyen du chapitre d'Andely ; – pour l'ordre du Clergé : l'abbé Coquillot, sieur du Mesnil-Jourdain ; Turquet, curé de Tournedos ; Lemeilleur, curé de Saint-Marcel ; – pour la Noblesse : de Challenge l'aîné, le comte de Bouville, marquis de Panilleuse ; le marquis Dury d'Ernemont, de Campion, sieur de Montpoignant ; – pour le Tiers État : de Seffrie, sieur de Molincourt ; Lecamus de Limare, Tuvache, maire de ville à Vernon, bailli du duché de Gisors ; Bodin, maire de ville à Gournay ; Joseph Duruflé, Dubusc, Houzard de la Potterie, Duval de Martot, Mignot, Lévisse de Montigny, curé de Quatremares ; Esnard et Le Fèvre. – Correspondance avec la Commission intermédiaire concernant les impositions, les ponts et chaussées et les demandes de secours. – États des remises. – Mémoires sur les pertes éprouvées par les contribuables par suite des orages et grêles des 17 et 18 juin 1788 et de la débâcle des glaces du mois de janvier 1789.

C. 2138. (Registre.) – In-folio, 72 feuillets, papier.

1788. – Procès-verbal des séances de l'Assemblée du département d'Évreux ; président : l'évêque d'Évreux ; – pour le clergé : l'abbé Ruault, archidiacre d'Ouche ; Adrien Laine, l'un des huit barons d'Angerville, promoteur du diocèse ; Bourdon, Duhail, curés d'Avrilly et de Chambray ; – pour la noblesse : le marquis de Champigny, capitaine au régiment des gardes françaises, seigneur de Normanville ; Odoard, seigneur de Boismilon ; le marquis de Graveron, seigneur d'Heudreville ; Démonthiers, seigneur du Boseroger ; – pour le Tiers État : Regnault, lieutenant général criminel au bailliage d'Évreux, ancien maire de la ville ; Aubertin, Le Prévôt, Le Clerc, Hochon, Ledier, Chiefdeville, de L'Hôpital, Duval, Quinsac ; – procureur-syndic du Tiers État : de Lhomme ; – secrétaire : Vallée. – Renseignements sur la manufacture de coutils établie en 1757 par le sieur Passot, le seul en France qui eût le secret des apprêts à l'instar de ceux de Bruxelles (elle occupa successivement 102, 8, 60 et 120 métiers) ; – sur celle de ratines, façon de Hollande, et draps en cinq quarts fins établie à la maison abbatiale de Saint-Taurin, à la place de la manufacture de velours sur coton. – Objections contre la multiplication des machines : « Il serait mieux de multiplier les métiers. » – Boulard', chirurgien, proposé à l'Assemblée provinciale comme démonstrateur du cours d'accouchement à rétablir à Évreux. – On constate qu'il n'y a pas de non-catholiques dans les municipalités du département d'Évreux.

C. 2139. (Liasse.) – 20 pièces, papier.

1788-1789. – Correspondance concernant les ateliers de charité et les impositions du département d'Évreux. – 300 livres accordées par le vicomte de Lespinasse pour un atelier de charité à Orgeville ; – 3,000 livres accordées par messieurs du chapitre d'Évreux pour une pareille œuvre. – Lettre du Bureau intermédiaire d'Évreux pour demander à la Commission intermédiaire provinciale l'envoi des fonds déposés par l'évêque d'Évreux et par le duc de Bouillon pour les ateliers établis à Saint-Germain et à Évreux, « attendu que la rigueur du froid et la dureté des temps ont amené auxdits ateliers un concours plus considérable que de coutume d'ouvriers et de gens à

qui il faut du pain. » – Certificats délivrés par M. Isnard, ingénieur des ponts et chaussées, relatifs aux travaux commencés.

C. 2140. (Registre.) – Petit in-folio, 102 feuillets, papier,

1788. – Procès-verbal des séances de l'assemblée du département de Gisors. Président, M. le baron de Pontécoulant, maréchal des camps et armées du Roi ; – pour le clergé : MM. de La Katonnerie, doyen du chapitre de Gournay ; Fréret, de Lamblardie, Trochet, curés d'Heudricourt, La Rocheguyon et Sommery ; – pour la noblesse : le marquis de Mornay, maréchal des camps et armées du Roi ; le comte de Marle, le marquis de Boury, capitaine de grenadiers au régiment des gardes françaises ; le marquis de Belloy, ancien officier d'infanterie ; – pour le Tiers État : de Lamouque-d'Inquerville, procureur fiscal au bailliage de Lyons ; Renault, ancien maire et avocat à Gisors ; Guillot, notaire royal à Chaumont ; Le Febvre, Le Long, Vinot de Préfontaine, Beaufiles, Guesnier, de Gonfreville ; – procureurs-syndics du clergé et de la noblesse : Mignot, curé de Gisors ; – du Tiers État : de Nayville, lieutenant du bailliage et ancien échevin en ladite ville ; – secrétaire, Framboisier, avocat et échevin à Gisors. – Plaintes unanimes contre le rang donné au syndic dans les assemblées municipales : « Quelle idée un paroissien se formera-t-il de son curé quand, dans une assemblée publique, il le verra siéger après son bourrelier, son charretier, son batteur en grange ?... Tous les curés réclament les uns par le fait, les autres par leur silence, et la plupart par leur non-comparance et leur non-signature aux assemblées. » – Désastres occasionnés dans le département par la grêle du 12 juillet, évalués à 288,131 livres. – Reprise des cours d'accouchement autrefois établis à Gisors par M. de Crosne ; M. Fournier, lieutenant du premier chirurgien du Roi, en est chargé. – Réclamations contre les haras, les pigeons, l'abus du droit de chasse. – Diminution des moutons et, par suite, augmentation du prix de la viande, des cuirs et du beurre, attribuées en partie à la réunion considérable de biens en un même corps de ferme. – Rapport sur le commerce ; Gisors était autrefois le foyer d'une importante fabrique de toiles communes ; la fabrique de dentelles de fil, ou mignonettes, qui lui a succédé, est en décadence ; les verreries languissent ; les deux raffineries de sucre établies dans le voisinage de Lyons n'occupent plus qu'un petit nombre. d'ouvriers.

C. 2141. (Liasse.) – 44 pièces, papier.

1787-1789. – Correspondance concernant les délibérations de l'assemblée du département de Gisors, – les règlements qu'elle a à suivre, – les impositions, – la formation des municipalités, – les impositions et les travaux communaux. – Procès-verbal des assemblées des 24, 25 et 26 septembre 1787. – Projet de la forme à donner aux convocations d'arrondissement pour la nomination d'un représentant à l'assemblée de département. – Tableau des arrondissements du département de Gisors arrêté en rassemblée tenue le 25 septembre 1787. – Mémoire sur l'ordre que doivent garder entre eux les députés du clergé aux assemblées de département. – États des membres de l'assemblée du département de Gisors, composé des Élections de Lyons, Gisors, Chaumont et Magny ; noms et qualités. – Objections contre la distraction projetée de l'Élection de Lyons, du département de Gisors, pour la réunir à celui d'Andely. – Démission de M. Bocquet de Saumont, député pour l'ordre de la noblesse de l'arrondissement de La Ferté-en-Bray. – Lettre de M. le baron de Pontécoulant à monseigneur de La Rochefoucauld où il lui rend compte de la seconde assemblée de Gisors des 24 et 25 octobre 1787 : « On s'est trouvé à peu près réduit aux gentilshommes verriers. » – Proposition d'établir les assemblées du département dans le réfectoire des Cordeliers : « Pendant quelque temps, les assemblées se sont tenues chez M. Mignot, curé de Gisors. » – Observations auxquelles donne lieu le dépouillement des assemblées paroissiales, au sujet de la formation des municipalités ; nombreux abus signalés. – Plaintes contre le syndic de Buchy. – État des paroisses divisées en plusieurs communautés. – Devis des ouvrages à faire pour la reconstruction du presbytère de Perduville.

C. 2142. (Liasse.) – 119 pièces, papier.

1788-1789. – Correspondance relative aux pertes éprouvées par les contribuables du département de Gisors, principalement à celles qu'occasionna la grêle du 12 juillet 1788. – Liste des paroisses ravagées. – Précis des réponses faites par les municipalités de l'Élection de Gisors à la lettre du

Bureau intermédiaire du département de Gisors au sujet des effets de la grêle. – Renseignements sur la récolte de 1789. – Tableau comparatif de la récolte de 1788 et de celle de 1789. – États des récoltes par paroisses. – La Commission intermédiaire provinciale accorde à titre de secours aux incendiés de Bazincourt le 10^e du prix de reconstruction, à charge aux particuliers de couvrir en tuile. – Sentence de Étienne-Jacques Groult de La Chapelle, seigneur de Cuy-Saint-Fiacre, etc., et de Jacques-Martin Guesnier des Bordeaux, officiers du bailliage de Lyons, qui enjoint aux laboureurs, fermiers, décimateurs et autres, faisant valoir dans toutes les paroisses et hameaux du ressort dudit bailliage de Lyons, de porter ou faire porter toutes les semaines aux halles et marchés de la ville de Lyons au moins un sac de grain en blé froment, méteil, seigle et orge, à raison de chaque charrue : « Il est peu d'exemples d'une disette pareille à celle que l'on vient d'éprouver ; elle a beaucoup plus fait souffrir qu'en 1709 ; mais ce qui doit consoler est que Dieu a voulu répandre sa bénédiction sur ses sujets par une récolte des plus abondantes que l'on ait vues depuis plusieurs années. » – Lettres de M. Lemasurier, docteur-médecin ; de Jean Colmare, curé de Reilly ; de Langlois, curé de Richeville, au sujet d'une fièvre épidémique qui sévit dans ces deux paroisses ; – de Deschamps, artiste vétérinaire, au sujet d'épizooties et de cas de morve.

C. 2143. (Liasse.) – 113 pièces, papier.

1788-1789. – Correspondance et rapports des ingénieurs. – États d'adjudications. – Devis d'ouvrages, conditions, adjudications, procès-verbaux d'examen, journaux de conducteurs relatifs aux ponts et chaussées dans le département de Gisors et d'Andely. – État du montant des adjudications comparé à celui des devis estimatifs. – Bénéfice provenant des rabais évalué à 43,208 livres. – Adjudication par l'assemblée du Bureau intermédiaire du département de Gisors, réunie en la salle du presbytère dudit lieu, des ouvrages à faire sur les routes des trois classes du département. Signé : Framboisier.

C. 2144. (Liasse.) – 100 pièces, papier.

1789. – Répartition sur les contribuables à la taille des municipalités de l'Élection de Neufchâtel du montant des sommes imposées pour les contributions aux travaux des routes. – Principal de la taille : – noms des contribuables avec leurs cotes, rapports des contributions, signatures des députés composant la Commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de la Haute-Normandie. – Sur le rôle d'Aumale : MM. Beuvain, grènetier au grenier à sel ; Engren de La Motte, procureur fiscal ; de Ponthieu, organiste ; Mauger, notaire. – Sur celui de Neufchâtel : MM. Lemonnier-Dumesnil, syndic et receveur de la ville ; Letout, greffier de la subdélégation ; Pierre Godefroy, avocat ; Le Hure, médecin ; Le Borne, chirurgien ; François-Alexis Coquet, vétérinaire ; la veuve de Charles Le Cat, gabelière.

C. 2145. (Liasse.) – 97 pièces, papier.

1787-1789. – Correspondance entre le Bureau de Neufchâtel et la Commission intermédiaire au sujet des impositions, vingtièmes, taille, capitation, rachat de corvée ; transmission de requêtes ; envoi de rôles à l'effet de les rendre exécutoires. – Demandes de renseignements sur cette double question : où les syndics doivent-ils déposer les tableaux de nomination de collecteurs, maintenant que les Élections sont supprimées, et comment avoir communication des rôles de taille, actuellement sous les scellés, en attendant leur transport au greffe des grands bailliages ou Présidiaux dont ressortit la recette particulière des finances, transport qui doit être effectué en vertu d'un arrêt du 28 juin 1788? – Mémoire transmis à M. le comte de Caumont, où l'on examine si les maires et leurs adjoints peuvent diminuer leurs cotes et celles de leurs parents. – Difficulté d'obtenir des renseignements sur les revenus du duc de Penthièvre, parce que les membres du département qui sont en état de les fournir sont tous dévoués à ce prince. – Plainte au sujet de la conduite de l'assemblée municipale de Forges, qui prétendait s'opposer à ce qu'il fût fait aucune répartition en rachat de corvée avant que les travaux de 1788 eussent été achevés et reçus : « Son arrêté est insensé, et vous reconnaîtrez à ce nouveau trait les habitants de Forges, les plus déraisonnables et les plus turbulents qu'il y ait dans la province. » – Réclamations du vicomte de Villeneuve au sujet de la capitation ; de Jérôme Simon, greffier de M. le premier chirurgien du Roi en la communauté des maîtres et chirurgiens de la ville d'Eu, au sujet de l'imposition en rachat de

corvée. – Etat des maîtres de poste ; évaluation de ce qu'ils font valoir et des cent arpents de fermage composant leur privilège.

C. 2146. (Liasse.) – 54 pièces, papier.

1788-1789. – Correspondance entre le Bureau de Neufchâtel et la Commission intermédiaire au sujet des impositions (impositions locales, *moins-imposé*, contribution patriotique, imposition des six derniers mois de 1789) et du département de 1790. – Envoi de rôles à l'effet de les rendre exécutoires pour la condition des maîtres d'école d'Aubermesnil, Barques, Conteville, Graval, Pierre-court, Vieux-Rouen ; – des vicaires de Bosc-Geffroy, Fallencourt, Foucarmont, Maucombe, Réalcamp, Saint-Martin-au-Bosc ; – pour l'agrandissement du cimetière de Campneuseville ; – pour la réparation du clocher et de la chapelle de Sainte-Catherine de Monchaux ; – des presbytères de Barques, Le Caule, Criquiers ; – des ponts de Canche et de Quesnel à Neufville-Ferrière ; – d'un pont sur la rivière d'Epte à Serqueux.

C. 2147. (Cahier.) – In-folio, 15 feuillets, papier,

1788. – Procès-verbal des séances de l'assemblée du département de Pont-Àudemer, tenue au manoir presbytéral de la paroisse Notre-Dame-du-Pré. Président, le marquis de Marguerit de Versainville, chevalier de Saint-Louis ; – pour l'ordre du clergé : dom Dupont, prieur du Bec-Hellouin, Montfort, Hesdin, Nicod, curés de Saint-Germain de Pont-Audemer, d'Écaquelon et de Vattetot ; – pour l'ordre de la noblesse : Deshommets, marquis de Martainville, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie ; Goujon, marquis de Gasville, seigneur d'Yville, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp, lieutenant de la compagnie des Cent-Suisses de la garde ordinaire du Roi ; de Pillon de La Thillaye, seigneur du Tanney ; et M. de Brévedent, comte d'Albon ; – pour le Tiers État : MM. Grandin d'Argence, médecin du Roi, ancien maire de Pont-Audemer ; Bunel, avocat et ancien échevin ; Pouliot, Le Comte, Charles Quidel, Aussy, Balicorne, Jean Pierre Assire, Le Refait, Pottier ; – procureurs-syndics, MM. de Trousseauville, chevalier de Saint-Louis, ancien major de dragons ; Eudc, avocat, ancien échevin de Pont-Audemer, en l'absence de M. Piel, curé du Torp, indisposé. – Rapports concernant les municipalités et leurs réformes, les travaux publics, la corvée, divers objets d'encouragement et de bien public, l'extinction de la mendicité, les cimetières des non-catholiques, les maîtres de poste, la convocation des États-Généraux, les tailles, les communes ; – avis favorable au partage des communes. – Unanimité pour solliciter la suppression des gardes-étalons et une loi qui laisse à chaque particulier la liberté de faire saillir ses juments par tels chevaux qu'il voudra. – Mention d'un mémoire du sieur Louet pour sa manufacture de toile à voile ; – d'un autre du sieur Gavelle, chirurgien, charge de faire à Pont-Audemer le cours d'accouchement.

C. 2148. (Liasse.) – 140 pièce, papier.

1788. – États des pertes occasionnées dans les diverses municipalités du département de Poit-Audemer par les pluies et les orages, lesdits états dressés par les assemblées municipales, quelques-uns vérifiés par les délégués de l'assemblée du département. pièces classées par ordre alphabétique de communes : A–S (Able-ville–Selles). – Pertes évaluées : pour Le Bec-Hellouin à 10,600 livres, pour Beuzeville à 17,056 livres, pour Blacarville à 2,600 livres, pour Bosc-Benard-Commin à 1,257 livres, pour Bouleville à 2,200 livres, pour Condé-sur-Risle à 5,116 livres, pour Formoville à 17,909 livres, pour Le Marais-Vernier à 6,200 livres. – Requêtes des assemblées municipales. – A Bonneville-la-Louvet, « la rivière s'est répandue dans les prés qui l'avoisinent et le foin, qui d'ailleurs eût été d'une assez bonne qualité, n'est pas propre maintenant à servir de litière aux bestiaux. Les meilleurs blés sont entièrement versés, l'herbe les surmonte et l'œil le plus attentif a bien de la peine à distinguer les épis ; des coups de vent affreux ont endommagé les arbres, les uns ont été renversés, les autres ont des branches cassées, et presque tous ont été dépouillés d'une très-grande partie de leurs fruits ; enfin les terres, que le cultivateur avait préparées pour les ensemercer à l'arrière-saison, n'offrent plus que les traces d'une eau prodigieusement abondante. Ce ne sont de toute part que ravines plus profondes les unes que les autres. » – Impossible de communiquer à cheval ou en voiture de l'église de Caumont au hameau du Bas-Caumont ; l'administration des

sacrements aux habitants de ce hameau ne peut avoir lieu. – Supplique des habitants de Corneilles où ils exposent les pertes que leur ont fait éprouver les orages du 25 au 30 juin et celui du 12 juillet.

C. 2149. (Liasse.) – 37 pièces, papier.

1788-1789. – États des pertes occasionnées dans les diverses municipalités du département de Pont-Audemer par les pluies et les orages, lesdits états dressés par les assemblées municipales. pièces classées par ordre alphabétique de communes T–Y (Theillement – Yville-sur-Seine). – Procès-verbaux dressés par MM. Grandin, sieur d'Argence ; Pouliot, Montfort, curé de Saint-Germain-de Pont-Audemer ; Jean-Baptiste Brevedent, d'Ablon. – Pertes évaluées : pour Trouville à 2,902 livres, pour Toutainville à 14,738 livres, pour Triqueville à 10,054 livres, pour Vanescrot à 2350 livres.

C. 2150. (Registre.) – In-folio, 70 feuillets, papier.

1788. – Procès-verbal des séances du département de Pont-l'Évêque. Président, le marquis de Vielzmaison ; – pour l'ordre du clergé : MM. Dupin, Morin, Fortier, Le Comte, de La Vallerie, curés de Sainte-Catherine d'Honfleur, Pont-l'Évêque, Bonnebosc, Grengues, Saint-Vigor-de-Crèveœur ; – pour l'ordre de la noblesse : MM. le comte d'Angerville, de La Rocque, de L'Écaude, le comte de La Rivière-Prédauge ; – pour le Tiers État : MM. Lesueur, avocat, Isabelle, avocat, de La Bruyère-Mouttier, Fleury père, Fleury fils, Duhamel, Pesquet, Godard, Lion de Saint-Thibault, Piquefeu de Bermont ; – procureurs-syndics des deux premiers ordres : de Saint-Pierre Du Bouillonney ; – du Tiers État : Quesnel. – Rapport sur les impositions, l'extinction de la mendicité et les travaux publics : « Vous avez employé dans ce pays 110,000 livres de fonds de corvées et plus avancé en cette année les travaux qu'on n'avoit fait depuis dix ans ; c'est le premier bien public qu'a produit votre administration... La malheureuse ville de Pont-l'Évêque, que les impôts écrasent, que la difficulté des communications a laissée sans commerce, et où le germe de l'industrie reste languissant, sans force, sans vigueur, malgré sa situation heureuse, la bonté de son sol, l'excellence de ses productions, n'a pas un denier de fonds patrimoniaux. » – Rapport sur le nouveau régime administratif : « Les dames de paroisse, que la pudeur du sexe et nos mœurs écartent de toutes fonctions publiques, présideront les assemblées municipales représentées par leur fils ou leur gendre quand elles n'auront que des filles ; ainsi la justice est rendue à tous les états, à toutes les personnes que leur titre porte aux honneurs, – Cairon, démonstrateur pour le cours d'accouchement : « Depuis longtemps l'homme qui semble sur cette terre disputer son existence contre tout ce qui l'entoure, que la nature ne produit qu'avec efforts, et qui naît au milieu des crises de la mort, l'homme, depuis longtemps, désirait qu'un établissement utile approfondit l'art de lui faciliter l'entrée à la vie. » – « Les eaux ont couvert nos prairies ; leur limon fangeux a détruit l'espoir de nos récoltes ; la grêle a ravagé nos campagnes ; l'image de la désolation s'est présentée en divers endroits, dans les mois les plus beaux et ordinairement les plus doux de l'année, et le cœur de l'administration s'est attendri sur les suites de ce malheur ; des moyens pour en adoucir les effets ont été répandus partout. »

C. 2151. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1788. – Minutes de lettres adressées par les procureurs-syndics provinciaux au Bureau du département de Pont-l'Évêque au sujet des travaux publics. – La construction des ponts étant à la charge de la caisse des ponts et chaussées, l'état actuel de cette caisse, relativement aux besoins de toute la Généralité, ne permet pas en ce moment de la grever de la dépense de la reconstruction à neuf du pont Brebant. – Les fonds économisés sur le logement de l'assemblée du département de Pont-l'Évêque employés à l'établissement de quelques réverbères pour la ville. – Les assemblées d'arrondissement n'entreront en activité qu'en 1791, époque où la première régénération des assemblées aura lieu par quart ; jusque-là, les assemblées de département remplaceront elles-mêmes ceux de leurs membres décédés ou démissionnaires. – Difficultés de M. Cachin, sous-ingénieur, avec le Bureau de Pont-l'Évêque : « Il faut ployer les sous-ingénieurs à la subordination et au respect qu'ils doivent aux assemblées de département et aux Bureaux intermédiaires. » – La hausse du prix des adjudications de la route de Manneville emporte à peu près le rabais obtenu précédemment. – La fondation d'une école de frères Saint-Yon, pour l'instruction de la jeunesse,

est un objet sur lequel l'Hôtel-de-Ville et le Bureau intermédiaire peuvent réunir et concerter leurs efforts ; quant à l'établissement des manufactures, l'administration peut aider et encourager ceux qui s'y livrent, mais elle ne peut pas en créer par elle-même. – Avance de 300,000 livres proposée par M. le duc d'Orléans pour accélérer la route de Caen.

C. 2152. (Liasse.) – 137 pièces, papier.

1789. – Minutes de lettres adressées par les procureurs-syndics provinciaux au Bureau de Pont-l'Évêque, au sujet des travaux publics et des impositions. – Mention d'un rôle de répartition des frais de reconstruction de l'église de Saint-Thomas-de-Touques ; – d'un atelier de charité à établir à Drubec pour l'ouverture d'un chemin de Beaumont-en-Auge à la mer au moyen de la contribution qu'offrent M. de Limon et les religieux dudit Beaumont ; – d'une adjudication, pour 27,000 livres, d'un pont à construire sur la rivière de Saint-Sauveur : « Nous voyons, ainsi que vous, avec la douleur la plus vive que les débats des cours de judicature contre l'autorité royale nuisent au bien qu'il seroit possible de faire. La Commission intermédiaire a soin d'instruire le gouvernement de tous les obstacles qu'on oppose à ses vues de bienfaisance... Espérons qu'un nouvel ordre de choses fera cesser tous les conflits dont vous vous plaignez à si juste titre ; qu'il viendra un jour où, pour faire le bien, il suffira de le vouloir faire. »

C. 2153. (Liasse.) – 32 pièces, papier.

1787-1789. – Arrêts du Conseil d'État concernant les abonnements de vingtièmes pour l'année 1788 ; – les assemblées provinciales de département et municipales ; – les contestations relatives à la collecte et les règles générales de la perception ; – les opérations du département des tailles pour 1789 ; – les primes pour la fabrication et l'expédition à l'étranger des toiles appelées rouens-fleurets, ou blancarts ; – pour l'importation des blés des ports d'Europe ; – des blés d'Amérique. – Règlement fait par le Roi sur la composition des assemblées qui auront lieu dans la Généralité de Rouen. – Édit portant création d'assemblées provinciales. – Séance tenue par le Roi aux États-Généraux. – Proclamation du Roi pour la confection des rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789 ; – pour la répartition des impositions ordinaires de 1790 ; – déclaration du Roi portant sanction du décret de l'Assemblée nationale concernant la contribution patriotique. – Lettres patentes du Roi sur divers décrets de l'Assemblée nationale, concernant la nomination des suppléants ; – la conservation des biens ecclésiastiques et celle des archives et bibliothèques des monastères et des chapitres ; – portant que tous titulaires de bénéfices feront dans deux mois la déclaration des biens qui en dépendent ; – les municipalités ; – l'admission des non-catholiques aux emplois civils et militaires. – Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. – Ordonnance de l'intendant concernant les assemblées paroissiales qui se tiendront pour la nomination des membres qui doivent composer les assemblées municipales. – Liste de MM. les députés composant l'assemblée provinciale de la Haute-Normandie. – Instructions de la Commission intermédiaire provinciale de la Haute-Normandie aux assemblées municipales de la Généralité. – Arrêté de la Commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de la Haute-Normandie. – Décret de l'assemblée municipale et électorale de la commune de Rouen, qui ordonne qu'il sera dressé un rôle des hommes sans aveu et qui pourvoit aux abus de la mendicité. – Procès-verbal de la conférence tenue au comité de subsistances de la commune de Rouen.

DÉPARTEMENT D'ARQUES.

C. 2154. (Liasse.) – 42 pièces, papier.

1788-1789. – Procès-verbal de l'assemblée du département d'Arques en octobre 1788. Président, M. Bolot, prieur de Longueville, en l'absence du marquis de Cany ; – pour l'ordre du clergé : Prouin, doyen de Sauqueville ; Bougeard, Selgères, Besnard, Gaillard, Le Michel, curés de Reuville, Arques, Houdetot, Cropus, Douvrend ; – pour la noblesse : Quiefdeville, Bourbel de Montpinçon, Davannes, de Torcy de Boishulin, Guyot d'Étalleville ; – pour le Tiers État : Langlois, échevin de Dieppe ; Hébert, Cavelier, Alix, Guérard, Le Vacher, Fournier, Delaune, Lavandier, Leseigneur, maire de ville à Saint-Valéry ; Langlois, Troussel ; – procureurs-syndics, Bruno, curé

de Neuville ; Louis Niel ; – secrétaire, Ozenne. – Exposé des fâcheux résultats auxquels donne lieu la présidence attribuée aux syndics dans les assemblées municipales ; le clergé et la noblesse n’y veulent pas paraître, tout se règle par le syndic et par le Tiers État. – Rapport sur deux mémoires relatifs aux moyens d’améliorer les races porcine et bovine ; – aux préjudices causés à l’agriculture par les lapins et le tac. – Correspondance concernant les ponts et chaussées ; on signale le peu de succès des adjudications : « Bien loin qu’on puisse obtenir des rabais, elles ont lieu au-dessus des estimations, par suite du concert clandestin qui s’établit entre les laboureurs et les entrepreneurs de profession. »

C. 2155. (Liasse.) – 65 pièces, papier.

1788-1789. – Correspondance au sujet de la taille, de la capitation, des impositions en rachat des corvées. – Rejet des demandes de MM. de Fermanel, ancien colonel des colonies de France ; Le Corbeiller, président au grenier à sel de la ville de Dieppe ; Élye, conseiller du Roi, garde-marteau de la Maîtrise des Eaux et Forêts d’Arques. – Avis du Bureau d’Arques en faveur de MM. Nicolas-Guillaume Deiaunc, lieutenant général au Baillage de Caux, siège d’Arques, et Silvain Thoreau de Bouilly, gentilhomme retiré du service militaire, qui réclamaient modération de leur capitation. – Lettres de Leseigneur, maire ; Doré, Ango, Rigoult, officiers municipaux, en faveur des victimes d’un incendie à Saint-Valery-en-Caux. – Sentence de l’Élection d’Arques qui enjoint aux syndics d’apporter les tableaux de nomination des collecteurs de 1789 au greffe de l’Élection, à peine de 20 livres d’amende (imprimé). – Lettre du Bureau intermédiaire d’Arques au sujet des oppositions que lui font les officiers de l’Élection ; – autre lettre pour se plaindre de ce qu’on retire les rôles des vingtièmes des mains des syndics municipaux après les leur avoir confiés : « Les municipalités se persuaderont que, lorsqu’on les a formées, l’on n’a eu uniquement en vue que de les tromper en leur présentant l’espoir de participer à l’administration et d’opérer par elles la juste égalité dans la répartition des impôts. »

DÉPARTEMENT DE CAUDEBEC.

C. 2156. (Registre.) – In-folio, 40 *feuilles*, papier.

1787-1789. – Procès-verbal des séances des assemblées du département de Caudebec. – Offre de 150 livres par an à M. de La Brière, pour louage d’un appartement pour la tenue des assemblées et le dépôt des archives. – Formation des arrondissements du département de Caudebec ; siège de ces arrondissements établis à Caudebec, Bolbec, Cany, Yvetot, Doudeville, Fauville. – Dépérissement du commerce des cuirs et des chapeaux attribué au droit de marque : « En 1690, on comptoit sur les rôles des tailles à Caudebec plus de 200 lignes de chapeliers ; aujourd’hui il n’y en a pas une seule, si ce n’est quelque revendant. » – Demande de révocation de l’arrêt du Conseil qui oblige les propriétaires sur les rives de la Seine depuis Villequier et Vieuxport à faire porter leurs bois à Rouen. – Rapports du bureau des travaux publics sur les travaux et la mendicité. – Importance qu’il y a à favoriser la culture du lin, parce que la filature de coton n’offre plus les mêmes ressources et n’en offrira même plus du tout, si on introduit les machines anglaises, qui suppléent au grand nombre de bras et les rendent inutiles.

C. 2157. (Liasse.) – 54 pièces, papier.

1788-1789. – Procès-verbal des séances de l’assemblée du département de Caudebec. Président, le comte de Maulevrier ; – pour le clergé : dom Ruault, prieur de Saint-Wandrille ; Dorange, Ébran, Folie, Mouquet, Petit, curés d’Ocqueville, Touffreville-La-Cable, Anquetierville, Normanville et Amfreville ; – pour la noblesse : de Boishébert, seigneur de Raffetot ; de Cabeuil, seigneur de Vaurouy ; le marquis de Beauvoir, de Boishébert de Cliponville, de Clercy ; – pour le Tiers État : Gueret l’aîné, avocat ; Manouri de (Bolbec), Lorient (d’Yvetot), Le Picard de (Bretteville), Lasnon (d’Étouteville), Vauquelin, propriétaire à La Mailleraye ; David (de Guillerville), Marin Manoury (de Fauville), Frébourg, notaire à Valmont ; Crevet Desmottes, Vieillot (de Doudeville) ; – procureurs-syndics : de Siresme et Fenestre. – Le peu de succès de l’élève des chevaux dans le pays de Caux attribué au règlement des haras de 1718 ; la liberté indéfinie d’avoir des étalons serait plus

favorable. – Plaintes au sujet des biens communaux dont les riches profitent seuls. – déclamation relative à la formation d'un atelier de charité entre le Lendin et Bourgachard, pour la réparation de la route par où le coton filé appelé *chaîne*, fabriqué aux environs de Falaise, est apporté chaque semaine à Yvetot. – Correspondance concernant les domaines nationaux, – les ponts et chaussées, – les travaux communaux. – Lettre d'envoi de devis des ouvrages à faire pour la réédification du clocher de Fauville. – Observations de M. Pioche, ingénieur, sur les réparations à faire au presbytère d'Yainville. – Rôles de vingtièmes ; – tableau des propriétaires et habitants ; – délibérations de la municipalité de Veauville-Lesquelles. – Notification à Jean Prével, syndic de cette paroisse, de l'ordonnance rendue par Jacques-Philippe de Boismillon, lieutenant général au bailliage de Cany, conformément aux lettres patentes du Roi pour l'assemblée générale des trois Ordres à tenir par le bailli de Caux en la ville de Caudebec, le 16 mars 1789. – Cahier de doléances de ladite paroisse ; on y réclame la proscription des mécaniques de filature, des jeux de billard, cafés, lieux de débauche ; l'augmentation d'impôt sur les objets de frivolité inutiles à la vie, café, tabac, thé, etc. ; la répression du luxe, en astreignant les particuliers à se servir des étoffes fabriquées dans le pays ; l'établissement dans chaque paroisse d'un bureau de charité.

DÉPARTEMENT DE MONTIVILLIERS.

C. 2158. (Liasse.) – 33 pièces, papier.

1787-1789. – Procès-verbal des séances de l'assemblée du département de Montivilliers. Nomination de M. Eude, curé d'Angerville-l'Orcher, procureur-syndic du clergé et de la noblesse ; de M. Lemasson, avocat, syndic du Tiers État. – Formation des arrondissements dont les chefs-lieux sont établis au Havre, Montivilliers, Goderville, Saint-Romain, Fécamp. – Règlement fait par le Roi pour la composition des assemblées de département. – Instruction pour l'assemblée préliminaire du département. – Premières idées sur la l'orme des convocations d'arrondissement pour la nomination d'un représentant à rassemblée de département. – Extrait des instructions envoyées par Sa Majesté à l'assemblée provinciale de la Haute-Normandie, en ce qui est relatif aux départements. – Instruction de la Commission intermédiaire provinciale aux Bureaux intermédiaires de département, relativement à la réformation des municipalités paroissiales, – aux dépenses communes des paroisses. – Copies de lettres de Lambert, contrôleur général des finances, au sujet des départements, de leurs attributions, etc : « Le logement des députés regarde les officiers municipaux, et j'écris à M. l'intendant pour qu'il leur fasse connaître que, s'agissant d'un service public, qui ne doit souffrir ni obstacle, ni retard, il est nécessaire qu'ils s'occupent de procurer des logements aux membres de l'assemblée et qu'ils en prennent même d'autorité, sauf à régler les indemnités qui seront dues aux propriétaires. » – Ordre de faire remettre aux Pénitents d'Ingouville les logements qui leur ont été pris pour le casernement de la garnison du Havre. – Copie de la lettre écrite par de La Barre, commissaire des guerres au Havre, au sujet de l'utilité qu'il y avait selon lui à conserver les logements pour les troupes. – États des frais d'établissement de l'assemblée du département de Montivilliers.

C. 2159. (Registre.) – In-folio, 48 feuillets, papier.

1787. – Délibérations du Bureau intermédiaire du département de Montivilliers, relatives aux travaux à faire à Épouville, Gommerville, Saint-Gilles-de-La-Neuville, Saint-Jean-de-La-Neuville, pour la reconstruction de clochers ; – pour l'établissement d'un atelier à Goderville ; – d'une maison de clerc aux dépens du curé dans le cimetièrre de Crétot ; – aux écoles de Saint-Romain et de Virville ; – à une imposition de 316 livres sur les habitants de Saint-Germain-de-Montivilliers pour la pension d'un aliéné de la paroisse détenu dans la prison.

C. 2160. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1788. – Procès-verbal des séances du département de Montivilliers tenues pendant le mois d'octobre. Président, le marquis Eude de Mirville, maréchal des camps et armées du Roi ; – pour le clergé : dom Lemaire, prieur de Fécamp et vicaire général du cardinal de La Rochefoucauld, Cotelle, Godefroy, Pimare, Rozé, curés d'Octeville, Sainte-Croix-de-Montivilliers, Saint-Vincent et

Émaleville ; – pour la noblesse : MM. de Rallemont, seigneur d'Écrainville, Hay, de Marfauville, Cavelier, de Montgeon ; – pour le Tiers État : Duval, maire et juge de police d'Harfleur, Mellon, de Caen, de Bévilliers, Heulte, Faure, Desportes, de Gaudetot, Dubois, notaire à Saint-Romain, Richard et Godefroy. – Plaintes contre l'impôt du sel : « Les paroisses sont cotisées à raison du nombre de feux et d'individus, l'assiette s'en fait comme celle de la taille par des collecteurs, plus arbitrairement encore. La diminution de la population dans une paroisse ne fait pas diminuer la quantité de sel qu'elle est obligée de lever. » – Plaintes contre la milice de mer, *milice abhorrée*, qui amène la dépopulation des paroisses riveraines de la mer. – Décadence des tanneries de Montivilliers, florissantes il y avait un demi-siècle, attribuée en partie à l'établissement de MM. Legendre et Martin à Pont-Audemer. – Notions générales sur les communes du département. – Rapports sur la mendicité, – sur l'agriculture : « La terre est divisée par tiers, un en blé, le second en avoine et le dernier en trèfle, orge, lin et terre en repos ; on fait peu d'orge et la culture du lin est bornée à la douzième partie des terres des fermiers. Le blé rend environ 150 gerbes à l'acre, et la gerbe donne un 7^e ou 8^e de boisseau dans les bonnes années : un des obstacles les plus grands à la prospérité de l'agriculture est la brièveté des baux à ferme. Elle provient des lois qui ne permettent pas aux propriétaires de les fixer à un terme plus long que celui de neuf ans, sans être exposés à des droits d'aliénation. » – Réclamation contre le règlement relatif à la composition des équipages : « Les Anglais n'ont aucun règlement, et pourtant leur navigation prospère. »

C. 2161. (Liasse.) – 33 pièces, papier.

1787-1789. – Lettres des députés de la Commission intermédiaire relatives au partage des communes, – de M. Cléry, maire de Fécamp, concernant les pêches maritimes, le commerce et le port de cette ville ; – de l'abbé Tessier, de l'Académie des sciences, pour demander des renseignements sur les effets de l'orage du 13 juillet 1788. – Mémoire sur l'agriculture, le commerce et les manufactures. – Autres mémoires sur l'agriculture, le commerce et le bien public ; – sur la distribution du sel. – État des pêches dans le département. – Gratifications pour la destruction des loups. – Cause de la diminution des tanneries de Montivilliers et encouragements dont elles sont susceptibles. – Rapport de M. de Fréminville, ingénieur, sur la requête présentée par les habitants de la vallée d'Étretat tendant à obtenir des fonds pour prévenir les inondations qui ont lieu chaque année. – Observations relatives au port de Fécamp. – Dumuis, chirurgien à Criquetot, nommé par la Commission intermédiaire pour faire un cours gratuit d'accouchement à douze femmes.

C. 2162. (Liasse.) – 103 pièces, papier.

1787-1789. – Lettres adressées au Bureau intermédiaire et au procureur-syndic de Montivilliers par les députés de la Commission intermédiaire provinciale au sujet de la manutention, des impositions, de la comptabilité, de la vaisselle d'or et d'argent ; – par M. Bérigny, trésorier de France, pour donner sa démission de député à l'assemblée du département. – Avis de l'homologation par arrêt du Conseil d'une délibération prise par les habitants possédant fonds dans la paroisse de Gommerville pour la reconstruction du beffroi et refonte des cloches de cette paroisse. – Remboursement réclamé par la municipalité des frais faits pour la guérison d'un petit Auvergnat trouve les pieds et mains gelés ; – M. Tréhet, curé de Sanvic, se plaint des procédés du syndic et proteste contre une délibération prise au sujet du cimetière des non-catholiques. – Avis de l'approbation donnée par le Roi à la délibération de l'assemblée provinciale qui autorise les communautés d'habitants à tenir dans les nefes des églises leurs assemblées paroissiales relatives aux objets d'administration. – Envoi d'un mandat de 720 livres au nom du révérend frère Harel, gardien des Pénitents d'Ingouville, pour le loyer des bâtiments affectés au logement des troupes. – Félicitations adressées par Necker au Bureau de Montivilliers sur l'esprit de paix, d'ordre et de patriotisme qui l'anime.

C. 2163. (Liasse.) – 59 pièces, papier.

1788-1789. – Minutes des lettres adressées au nom du Bureau de Montivilliers à la Commission intermédiaire ; – aux officiers municipaux relativement à la manutention, aux impositions, à la comptabilité, à la vaisselle d'or et d'argent, aux municipalités. – Minute d'une lettre adressée par le

Bureau à la Commission intermédiaire : « Pour la dépense annuelle du Bureau, il suffira d'une somme de 1,700 livres et de 2,000 livres pour frais d'installation. Le logement aurait été excessivement cher au Havre, au lieu que le prix à Montivilliers n'excédera pas 450 livres. Le logement que nous avons en vue est lambrissé en la meilleure partie, avantage que nous n'aurions probablement pas trouvé au Havre. Nous comptons installer M. le président dans la maison où se tiendra l'assemblée. A l'égard des autres, comme plusieurs sont voisins de Montivilliers, qu'il en est d'autres qui y ont des amis et des connaissances, ne serait-il pas à propos d'attendre qu'on nous en demande ? *{sic.}* » – Objections contre l'exemption de la collecte en faveur des syndics et membres de la municipalité : « Si on les exempte, il ne restera personne dans bien des paroisses pour faire cette charge, et dans d'autres on ne pourra trouver que des gens à petites cotes, dont la solvabilité est peu sûre et à qui les paroissiens ne se soucient pas de confier leurs impositions. »

C. 2164. (Liasse.) – 34 pièces, papier.-

1788-1789. – Lettres adressées au Bureau intermédiaire et aux procureurs-syndics du département de Montivilliers par la Commission intermédiaire au sujet des travaux publics, prestations de chemins, salaires des cantonniers. – Prière d'avertir la municipalité de Leure de veiller à la conservation de sa digue et d'empêcher qu'on en enlève les grosses pierres qui la soutiennent. – Lettres des députés composant la Commission intermédiaire au sujet des adjudications : exhortation à veiller sur l'exécution des travaux : « L'opération des adjudications a couvert de gloire tous les Bureaux intermédiaires par l'important rabais qu'ils ont obtenu. Le seul moyen qui reste pour ternir l'honneur qu'ils ont acquis, est de répandre le bruit que l'avantage des adjudications n'est qu'illusoire, parce que les ouvrages sont et continueront d'être mal faits. » – Mention dans une lettre de M. d'Herbouville de l'usage de faire payer par les entrepreneurs aux cantonniers 6 livres pour le chapeau et une livre pour la fleur de lis. – Copie d'une lettre de Necker : on attribue la destruction d'une grande partie des ponts, lors des crues des eaux de 1784, aux atterrissements qui s'étaient formés et aux plantations qu'on avait faites. En conséquence, l'ingénieur du département est invité à faire sans délai la visite des canaux et cours d'eau sur lesquels il y a des ponts établis, de dresser procès-verbal tant des atterrissements naturels que des atterrissements factices et des plantations qui gênent le libre cours des eaux, tant dans leur état ordinaire que dans le temps des crues.

C. 2165. (Liasse.) – 74 pièces, papier.

1788-1789. – Lettres adressées par les procureurs-syndics et les députés du Bureau intermédiaire de Montivilliers à la Commission intermédiaire provinciale, aux ingénieurs et aux particuliers au sujet des travaux publics, prestations des chemins, salaires des cantonniers. – Minute d'une lettre de la Commission intermédiaire : « La rigueur d'un hiver extraordinaire a dû nécessairement déranger le calcul de spéculation de l'ingénieur, et, dans le fait, les besoins des routes sont par cette circonstance plus considérables qu'on ne pouvait le prévoir. » – Lettre au sujet d'une requête présentée par la municipalité de Graville : « Le pont construit sur le canal à l'endroit où il traverse la vallée de Graville est dans un état de dépérissement et de vétusté qui exige une réédification entière. Ce canal est un ouvrage du gouvernement exécuté par le maréchal de Vauban. » – Plaintes au sujet de l'état d'une partie de l'ancienne route du Havre à Rouen près la chapelle de Sainte-Honorine : « Les voitures sont forcées de prendre par-dessus les terres des laboureurs voisins qui se plaignent avec amertume de ce que cette partie de route est depuis deux ans dans le plus mauvais état et que l'on n'a aucun égard à leurs représentations. » – Le Bureau intermédiaire appuie la demande de congé formée par M. de Fréminville : « Cet ingénieur sait allier au zèle et à l'exactitude la déférence la plus honnête pour toutes les observations et réclamations qu'on croit devoir lui faire. » – Retards dans le paiement des cantonniers : « Ils s'en plaignent, et il faut excuser leur mécontentement ; c'est le cri de l'impérieux besoin. »

C. 2166. (Liasse.) – 192 pièces, papier.

1788-1789. – États de situation des routes, avec indication des noms des entrepreneurs, des ouvrages à faire en cailloutis, des ouvrages faits et des certificats d'à-comptes délivrés. – Itinéraires des routes de Rouen à Fécamp, – du Havre à Dieppe, – de Rouen au Havre, par Duclair, Caudebec,

Lillebonne et La Botte. – Devis des entretiens. – Adjudications. – Conditions. – Plaintes au sujet des chemins, par les officiers municipaux de Bretteville, Goderville, Harfleur, Mélamare, Étretat : « Il y a à Étretat un parc d'huîtres ; on en envoie à Paris par des voitures sur lesquelles on est obligé de mettre de 10 à 12 chevaux ; » – par les habitants de la Mare-Carrel, à Saint-Eustache ; – rapport de l'ingénieur sur les différents ponts situés sur le canal d'Harfleur. – État des cantons et des cantonniers.

C. 2167. (Liasse.) – 107 pièces, papier.

1788-1789. – Lettres de M. Lamandé, ingénieur en chef de la Généralité, au sujet des travaux publics. – Détails estimatifs desdits travaux ; – devis ; – procès-verbaux d'adjudication ; – modèle de borne milliaire : « au-dessus du numéro du mille, en chiffres arabes incrustés, un médaillon ovale, dans lequel sera sculptée une fleur de lys en relief, sur 8 pouces 9 lignes de hauteur. » – Toisé estimatif des terrains pris pour la construction du pont d'Harfleur sur la Lézarde. – Devis des travaux. – plans de la coupe et de l'élévation, signés par Lamandé. – Adjudication desdits travaux faite par les députés du Bureau intermédiaire de Montivilliers à Henri Picart, pour 44,400 livres. – Noms et stations des cantonniers. – Requêtes de Bachelay et Barray, entrepreneurs des travaux des routes.

C. 2168. (Liasse.) – 71 pièces, papier.

1788-1789. – État des paroisses où il n'y a point de non-catholiques et de celles où il y en a, avec l'indication du nombre des familles et des individus qui les composent, et de la dépense estimée nécessaire pour l'établissement des cimetières à fournir aux non-catholiques, en exécution de l'édit du mois de novembre 1787 : 70 familles de non-catholiques, formant un total de 203 individus ; dépense pour l'établissement des cimetières évaluée à 14,973 livres. – Mémoire pour la destruction de la mendicité. – Nomination par l'assemblée de ville de Fécamp de dom Lemaire, prieur de Fécamp, de Massif, curé de Saint-Étienne, de Claville, chevalier de Saint-Louis, de Cléry, maire de Fécamp, pour rédiger une réponse en forme de mémoire à la demande du Bureau de Montivilliers, au sujet de la mendicité. – Mémoire sur les pauvres du Havre et d'Ingouville. – États des pertes occasionnées par l'orage du 12 juillet 1788. – Avis sur des demandes en modération d'impositions. – Correspondance relative aux pêches maritimes ; – aux impositions. – Demande faite par les habitants d'Auberville-sur-Mer, à l'effet d'être autorisés à lever sur eux, par forme d'imposition, les frais d'un procès au sujet de leur bruyère commune ; – par ceux de Saint-Jean-d'Aptot, pour le désarmement des perturbateurs du repos public ; – par ceux de Saint-Vigor, pour organiser une milice paroissiale. – Délibérations et devis relatifs à la construction d'une maison cléricale à Saint-Laurent de Brévedent ; – d'un clocher à Saint-Jean-de-La-Neuville.

C. 2169. (Registre.) – In-folio, 185 feuillets, papier.

1789. – Registre de recette du droit d'un et demi pour cent, autrement dit *domaine d'Occident*, perçu à la douane du Havre sur les denrées coloniales, sucres, cotons, cafés, cacao, indigo, etc. Total de la recette de l'année : 145,121 livres.

DÉPARTEMENT DE NEUFCHÂTEL ET EU.

C. 2170. (Cahiers.) – In-folio, 54 feuillets, papier.

1788. – Procès-verbal des séances de l'assemblée du département de Neufchâtel et Eu tenue au mois d'octobre. Président, M. le comte de Caumont ; – pour l'ordre du clergé : MM. d'Ortigue, abbé de Beaubec, Guignaut, Le Roux, Simon, Potier de La Glos, curés de Notre-Dame de Neufchâtel, Morvilliers, Saint-Martin-le-Gaillard, Saint-Pierre des Jonquières ; – pour l'ordre de la noblesse : le marquis de Sarcus, seigneur en partie d'Illois ; Croutelle des Valours, seigneur de Lignemare ; de Gallye, chevalier de Saint-Louis, ancien échevin de Neufchâtel ; Dumesniel, comte de Sommary, seigneur d'Hémies ; – pour le Tiers État : Blangy, ancien maire de la ville d'Eu ; Engren de La Motte, procureur fiscal du bailliage d'Aumale ; de Vadicourt, président de l'Élection d'Eu ; Le Varlet, Bourdon, Doublet, Hesnard, maire de Blangy ; Claré, Feron, Sageot ; –

procureurs-syndics : Letendart de Benne, pour la noblesse et le clergé ; Delacoudre, avocat, pour le Tiers État ; – secrétaire, Mitton des Croisettes. – Rapports sur les impositions, les incendies, la levée des matelots, les travaux publics, la chirurgie, l'abonnement des droits de cuirs, les communes, le parcage des bêtes à laine, la réunion des communautés. – « Le Parlement de Normandie a ordonné que dans les villes et bourgs de son ressort les maisons et bâtiments seroient couverts en tuile ou en ardoise ; son arrêt est strictement exécuté, mais tout le département n'en ressent pas les avantages. Les arrondissements d'Eu et Blangy sont dans le ressort du département de Paris qui n'a point encore porté son attention sur cet objet... Excepté la ville d'Eu, les autres villes et bourgs du comté d'Eu ont la majeure partie de leurs habitations couvertes en paille. » – Plainte au sujet de la levée des canonniers gardes-côtes : « Il s'agit de soustraire des campagnes à une émigration d'habitants qui infailliblement va être la cause que le territoire de ces campagnes demeurera inculte. » – « il existe dans quelques endroits de la campagne des chirurgiens qui n'en ont que le nom... Il leur suffit de savoir faire une saignée pour se croire capables d'exercer la chirurgie. » – Les biens communaux du département évalués à 600 acres environ ; le Bureau est favorable à leur partage. – Renseignements sur les manufactures de serge à Aumale, – de toiles de coton à Neufchâtel, – sur la chute de la manufacture de rubans à Forges, et des poteries de Martincamp.

C. 2171. (Registre.) – In folio, 87 ets, papier.

1787-1790. – Registre pour servir à inscrire les délibérations, observations et arrêtés de la Commission intermédiaire du département des Élections de Neufchâtel et Eu. – Choix fait de la maison des Pénitents pour l'assemblée du département et le Bureau intermédiaire. – Arrêtés relatifs : à la réformation des municipalités ; – à l'établissement d'un atelier de charité à Saint-Saëns ; – à des travaux de réparation et de construction à faire au pont de Criel ; – aux presbytères de Dergny, de Fontaines, de Quincampoix et des Ventes ; – aux églises de Criquiers, Mondiaux, Nouvelles-Landes, Rosay, Thil-en-Bray ; – aux écoles de Beaussaut et de Londinières ; – aux incendies de Beaumont-le-Jeune et du hameau de Beaurepaire à Fourcigny ; – aux dégâts faits par l'orage à Frettenecourt et à Montmarquet ; – à l'établissement d'un cours d'accouchement dont est chargé le sieur Le Borne, chirurgien à Neufchâtel.

C. 2172. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1787-1789. – Correspondance avec la Commission intermédiaire concernant les États Généraux, les assemblées provinciales et de département, la formation des municipalités, l'établissement de cimetières pour les non-catholiques. – Extrait des instructions envoyées par Sa Majesté à l'assemblée provinciale de la Haute-Normandie, convoquée au 19 novembre 1787, en ce qui est relatif au département. – Instruction pour l'assemblée préliminaire du département de l'Élection d'Eu et de Neufchâtel... Instruction de la Commission intermédiaire provinciale aux Bureaux intermédiaires des départements pour la réformation des municipalités ; – relativement aux dépenses communales. – Envoi d'une lettre de M. Lambert, directeur général des finances, sur la manière dont se doivent tenir les assemblées municipales. – Communautés d'habitants autorisées à tenir dans les nefes des églises les assemblées paroissiales relatives aux objets d'administration. – Vœux exprimés par les municipalités. – Sainte-Geneviève-en-Bray se plaint des haras, des colombiers et de la grande quantité de corneilles. – Hodeng veut que les religieux mendiants soient mis à la charge des religieux rentes. – La paroisse du Haut-Fremontel est désignée par l'abbé de Foucarmont pour les assemblées des municipalités de La Belloye et de Varimpré. – Lettre de la Commission intermédiaire au Bureau de Neufchâtel, à propos d'une délibération de la municipalité de Forges : « Cet acte, tout extraordinaire qu'il est, ne nous a pas surpris, parce que dans un temps d'anarchie il n'y a pas de prétention ridicule qu'on ne puisse essayer ; nous avouons cependant que celle-ci est la plus forte dont la connaissance soit parvenue jusqu'à nous : une très-petite municipalité s'imaginant que tous les liens de l'administration sont rompus, veut se changer en république et ne reconnaît aucune autorité supérieure. » – Lettre du comte de Caumont : « il a reçu les lettres du directeur général des finances ; elles sont sans doute consolantes pour les assemblées provinciales, mais on ne doit pas moins s'affliger de cette variation si contraire à la confiance des peuples et au bonheur des citoyens. »

C. 2173. (Liasse.) – 73 pièces, papier.

1788-1789. – Correspondance concernant le commerce, les secours à distribuer aux nécessiteux, les indemnités, les épizooties, les chevaux morveux, l'agriculture en général et le bien public. – Exposé du plan pour la destruction de la mendicité. – Lettre de M. Blangy, officier municipal d'Eu, pour annoncer l'envoi des états des pauvres et des secours de différentes municipalités ; il fait remarquer qu'ils sont mal dirigés, qu'on n'a pas voulu comprendre ce qu'on demandait. – Plainte du curé de Bethencourt-sur-Mer contre les Bénédictins de Saint-Valery, gros décimateurs de la paroisse, et qui ne faisaient rien pour elle. – Avis de la municipalité du Vieux-Rouen au sujet du plan pour la destruction de la mendicité : signé Colombel, curé ; Borel de Bretizel, Semichon, Le Tellier. – Incendie à Beaucamp-le-Jeune, le 25 avril ; grêle à Montmarquet, le 12 juillet 1788. – Dégâts causés par les loups dans les paroisses qui avoisinent la forêt de Gaillefontaine. – Lettre de la Commission intermédiaire, au sujet de l'institution du Bureau d'encouragement que le cardinal de La Rochefoucauld vient d'installer, à la disposition duquel le Roi a mis une somme de 300,000 livres, « pour l'établissement de machines anglaises, l'acquisition et la propagation de nouvelles races de moutons qui pourront perfectionner les laines nationales, l'encouragement de la culture du lin et surtout de la filature que la nécessité impérieuse des choses oblige à substituer à celle du coton. » – A Éclavelles, la maison d'école des garçons est abandonnée depuis vingt ans environ ; le maître d'école montre aux enfants des deux sexes dans l'ancienne école des filles. – M. Le Varlet, ancien syndic de Pierrecourt, expose le danger qu'il y a à permettre de tirer des coups de fusil à l'occasion des baptêmes et des mariages auprès de l'église de Pierrecourt qui est couverte en chaume ; il signale l'existence du même usage à Campneuseville.

C. 2174. (Liasse.) – 7 pièces, papier.

1789. – États par paroisses des biens et revenus appartenant aux curés, aux fabriques et aux établissements religieux. – Lettre d'envoi par la Commission intermédiaire provinciale des lettres patentes sur un décret de l'Assemblée nationale portant que les titulaires des bénéfices seront tenus de faire dans deux mois une déclaration de tous les biens qui en dépendent. – État du revenu de l'église de Forges porté à 814 livres ; 60 livres au vicaire, 18 livres à la maîtresse d'école, 118 livres au maître d'école. – État des biens-fonds des fabriques de Dergny. Éclavelles, Loudinières et Rouvray.

C. 2175. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1787. – Procès-verbaux des assemblées de paroisses pour la nomination d'un syndic et des autres membres qui doivent composer les assemblées municipales, en exécution du règlement du 15 juillet 1787. Arrondissements d'Aumale et de Blangy. – Aumale, chef-lieu du troisième arrondissement, comprenant 39 paroisses : Thuillier, maire ; Cardon, de La Bouglise, échevins ; Lefèvre, vicaire d'Aumale ; Larcher, Lecointe, Thiébaux, le chevalier de Monsures, Quatresous, Boufflers, Larcher fils, Le Tellier, Félix Thiébaux, Lecointe, avocat, procureur-syndic, Le Roux, notables. – Blangy, chef-lieu du cinquième arrondissement, comprenant 41 paroisses : Hesnard, notaire, maire ; Duhamel, Carton, échevins.

C. 2176. (Liasse.) – 125 pièces, papier.

1787. – Procès-verbaux des assemblées de paroisses pour la nomination d'un syndic et des autres membres qui doivent composer les assemblées municipales, en exécution du règlement de Sa Majesté, du 15 juillet 1787. Arrondissements d'Eu, de Gaillefontaine et de Neufchâtel. – Eu, chef-lieu du quatrième arrondissement, comprenant 42 paroisses : Guignon du Cambard, maire ; de La Huppe, notaire, Anseaume, avocat, échevins ; Dubosc, apothicaire, Heurtault, prêtre, Varambault, avocat et procureur du Roi de l'amirauté d'Eu et de Tréport, Caron, marchand drapier, conseillers ; Aubert, prêtre, de Monceaux, chevalier de Saint-Louis, Varambault, élu en l'Élection, Limosin, seigneur d'Avesnes, Heurtault, procureur au bailliage, Rabion, négociant, Joron, Bignon, de La Huppe et Gourdain, notables. – Gaillefontaine, chef-lieu du second arrondissement, comprenant 36 paroisses : Philippe Psalmon, syndic. – Neufchâtel, chef-lieu du premier arrondissement, comprenant 36 paroisses : Le Hure, maire ; Martin, de Gallye, échevins ; Godefroy, procureur du

Roi, l'abbé Convain de Valdolle, Le Varlet, Antoine-Nicolas Delacoudre, conseillers ; Guignaut, curé de Notre-Dame ; de Boisgriselle, Le Brument de la Panne, Vimar, David Godefroy, Rose, Pourcelot, Jacques Delacoudre, Harier, notables ; Lemonnier Du Mesnil, syndic.

C. 2177. (Liasse.) – 36 pièces, papier.

1788-1789. – Correspondance entre le Bureau de Neufchâtel et Eu, la Commission provinciale et les officiers municipaux au sujet de l'organisation des municipalités. État des réformes qui ont été effectuées. – Réclamations relatives aux municipalités de Beaucamp-le-Jeune, Flamets, Folny, La Fresnoye, La Motte, Monchy, Retonval, Richemont, Saint-Martin-le-Gaillard, Saint-Sulpice-sur-Yère. – Protestation d'Antoine Videbout, notaire à Grandcourt, contre le sieur Levaillant du Douët, qui s'était fait nommer syndic de cette municipalité. – Lettre des officiers municipaux de La Motte-Croix-au-Bailli aux membres du Bureau intermédiaire de Neufchâtel ; ils demandent que l'impôt levé sur eux et consacré aux grandes routes, qui ne leur sont d'aucune utilité, soit employé aux chemins vicinaux. Ils se sont appliqués à surveiller les insurrections malignes qui étaient annoncées : « au moyen de nos veilles, guet et garde, le calme s'est rapproché de nos foyers. »

C. 2178. (Liasse.) – 162 pièces, papier.

1788-1789. – Instruction sur les formes qui doivent être observées pour l'examen et la décision des différentes demandes en décharge ou modération présentées sur les impositions, dont la connaissance est attribuée aux assemblées provinciales. – Tableaux des habitants et propriétaires des municipalités et de leurs impositions : Blangy, Pierrecourt, Guerville, Bourbel, Quiberville, Bazinval, Nesle-Normandeuse, Auvilliers, Mare-Mesangère, Vatierville, Hodeng-au-Bosc, Foucarmont, Rieux, Mondiaux, Réalcamp, Richemont, Sainte-Beuve-aux-Champs, La Lande, Le Gaule, Aubermesnil, Varimpré, Ménonval, Retonval, Les Essarts, La Belloye, Frementel, Osmonville ; Saint-Saëns. – État de la capitation des nobles de l'Élection de Neufchâtel ; – des officiers de justice et des privilégiés de la même Élection. – Extrait des rôles. – Département de la taille, accessoires et capitation fait par les députés composant le Bureau intermédiaire de Neufchâtel et Eu. – Enregistrement à la municipalité de Neufchâtel des bijoux d'or et d'argent des églises. – État des maîtres de poste. – Évaluation de ce qu'ils font valoir, des cent arpents de fermage composant leur privilège.

C. 2179. (Liasse.) – 137 pièces, papier.

1788-1789. – États par paroisses des pertes subies par les contribuables, adressés par les assemblées municipales. – États généraux des pertes extraordinaires faites par les taillables des Élections d'Eu et de Neufchâtel, constatés par procès-verbaux et certificats remis au Bureau intermédiaire. – Procès-verbal des pertes occasionnées dans la paroisse de Criel, le 21 juin 1788, par les grandes pluies qui ont ensablé les jardins, inondé les maisons et emporté à la mer les meubles et les arbres. – Pertes évaluées par Maquet, syndic, et autres membres de l'assemblée municipale, à 6,120 livres. – A Saint-Pierre-des-Jonquières on signale des maladies sur les bestiaux : « Récolte en blé moitié moindre que dans les années communes ; les pois gris pour les chevaux et les pois verts absolument manqués ; la vesce, deux tiers moins que dans les années communes. » – Procès-verbaux en forme de tableaux des pertes de Beaufresne, Haudricourt, Villers-sur-Aumale, Saint-Valéry, Val-de-la-Haye, Gourchelles, Rotherois, Lannois.

C. 2180. (Liasse.) – 124 pièces, papier.

1788-1789. – plans, devis, adjudications de travaux communaux, requêtes, délibérations des assemblées paroissiales, arrêtés du Bureau intermédiaire dudit département. – Lettres d'envoi par la Commission intermédiaire d'arrêtés du Conseil relatifs aux impositions locales à lever en vue de cet objet et pour la condition des vicaires et des maîtres d'école. – Construction d'une école à Beaussaut. – 128 livres pour la condition du vicaire à Bosc-Geffroy. – Réparation du presbytère de Barques. – Construction à Campneuseville d'une maison vicariale, en remplacement de l'ancienne, sur un terrain donné par M. de Fautereau. – Réparations de l'église du Caule ; – du presbytère et du clocher du Criquiers. – Imposition de 8 livres 9 sous sur chaque maison d'Eu, pour l'inscription des

noms de rues et le numérotage des maisons de cette ville ; – de 200 livres pour les honoraires du vicaire de Fallencourt. – Reconstruction du presbytère de Fontaines-en-Bray. – Rôles de répartition de 70 livres pour une demi-année des honoraires du vicaire de la paroisse de Foucarmont. – Construction des maisons du vicaire et du maître d'école de Londinières. – plan et détail estimatif des travaux. – Réparations du puits de Melleville, des ponts de Candie et de Quesnel à Neuville-Ferrière.– Condition des vicaires de Pierrecourt et de Réalcamp. – Réparation de l'église, du portail et du pont de Rosay. – plan de l'église et du portail et détails estimatifs des travaux. – Pension d'une fille épiléptique de Saint-Saëns. – Construction du manoir presbytéral de la chapelle des Ventes-Mare-Mésangère, succursale de la paroisse de Frementel ; lettres à ce sujet de Watremez, religieux de l'ordre de Cîteaux, desservant de ladite chapelle. – 142 livres 9 sous 6 deniers pour la condition du maître d'école du Vieux-Rouen.

C. 2181. (Liasse.) – 64 pièces, papier.

1788. – Lettres des procureurs-syndics provinciaux et des députés de la Commission intermédiaire au Bureau intermédiaire de Neufchâtel et Eu au sujet des travaux publics. – Instruction provisoire pour le service des ingénieurs des ponts et chaussées. – Tableau des cantonniers du département de Neufchâtel et Eu et des adjudicataires par qui ils seront payés. – Recommandation au Bureau d'exercer une grande surveillance sur les cantonniers : « l'inutilité absolue des cantonniers fut vivement soutenue dans les séances de l'assemblée provinciale, car, disait-on, puisque l'adjudicataire est obligé de tenir et de rendre la route en bon état, quel besoin a-t-on des cantonniers ?... Il est encore problématique si, en conservant les cantonniers, il est préférable de les maintenir comme appartenant directement à l'administration ou de les laisser à la disposition de l'adjudicataire qui les choisiront, les occuperait et les payerait à son gré. » – Arrêt de la Commission intermédiaire au sujet de la contribution en rachat de la corvée. – Invitation à donner les ordres les plus précis à l'ingénieur pour qu'il fasse sans délai la visite des canaux et cours d'eau sur lesquels il y a des ponts établis. – Extrait du procès-verbal de l'assemblée provinciale de Picardie concernant les chemins vicinaux. – Parapet du pont de Criel renversé par des gens qui sortaient du cabaret,

C. 2182. (Liasse.) – 90 pièces, papier.

1789. – Lettres des procureurs-syndics provinciaux et des députés de la Commission intermédiaire au Bureau intermédiaire de Neufchâtel et Eu, au sujet des travaux publics. – Arrêt du Conseil d'État du Roi qui, sans s'arrêter aux modifications insérées par le Parlement de Rouen dans son arrêt d'enregistrement des lettres-patentes du 24 janvier 1789, concernant les travaux des routes dans la province, ordonne que lesdites lettres patentes seront exécutées selon leur forme et teneur. – Autre arrêt du Conseil d'État du Roi qui casse et annule les modifications insérées par la Cour des Comptes de Rouen dans son arrêt d'enregistrement des mêmes lettres patentes. – D'Ortigue, abbé de Beaubec, écrit aux membres du Bureau de Neuchâtel qu'il s'est empressé depuis son arrivée dans sa solitude de contribuer à tout ce qui peut être utile et intéresser le bien public ; que les réparations qu'il a fait faire sur les chemins ont procuré du pain à l'indigent et que les adjudicataires de l'administration pourront prendre des pierres partout où ils voudront sur le domaine de l'abbaye. – Plaintes au sujet du peu d'assiduité et de l'insubordination des cantonniers : « Il faut mieux les encourager à bien faire par une gratification, que de les destituer, dans un temps aussi calamiteux. » – Congé accordé à M. Havet, ingénieur, à l'occasion de la mort de sa mère. – Copie du rôle de la capitation des nobles demandée par quelques personnes de la Généralité de Caen, sous le prétexte d'y puiser les moyens de faire un ouvrage particulier à la noblesse de Normandie ; refus en considération des circonstances particulières dans lesquelles la province se trouve et de l'opposition des intérêts de Généralité à Généralité, sur plusieurs objets des affaires publiques.

C. 2183. (Liasse.) – 108 pièces, papier.

1788. – Adjudications pour la confection des routes et l'entretien des pavés en grès. – Devis, détails estimatifs, conditions, états des adjudications, de situation des routes. – Tableau des cantonniers et des adjudicataires par qui ils seront payés. – État du prix des ouvrages adjugés pour la réparation et entretien des chaussées. – Carrière de grès indiquée entre Marseille et Songeons. –

Requête adressée par Antoine Le Vaillant de La Salle, en son nom et en celui des religieuses de l'abbaye de Saint-Saëns. Il combat le projet d'établir un chemin de communication entre Saint-Saëns et l'église Saint-Martin-le-Blanc, par les hameaux de La Salp.s et du Pont-du-Thil.

C. 2184. (Liasse.) – 165 pièces, papier.

1789. – Adjudications pour la confection des routes et l'entretien des pavés en grès. – Devis, détails estimatifs, conditions. – Ouvrages neufs, route de Paris à Dieppe, par Gisors et Gournay, de la Croix de l'Épinay aux abords du pont de Sommery ; – détail estimatif de ces ouvrages établi par M. Lamandé, ingénieur en chef de la Généralité : « Pierre à tirer dans le bois de M. de Montmorency. On estime, d'après l'expérience, qu'il faut 10 jours d'ouvrier, payé 20 sous par jour, pour extraire une toise cube dans sa journée. » – Toisé des terrains à prendre et leur estimation : – à Beaubec, acre de terre labourable, loyer 6 et 15 livres, valeur intrinsèque 120 et 375 livres ; – à Mauquency, acre de terre labourable, loyer 6 livres, valeur intrinsèque 120 livres ; – à Neufchâtel, acre de terre labourable, mêmes prix ; – à Roncherolles, acre de mesure, loyer 40 et 30 livres, valeur intrinsèque 1,400 et 900 livres, acre de prairie, loyer 25 livres, valeur intrinsèque 750 livres, acre de terre labourable, loyer 20 livres, valeur intrinsèque 600 livres ; – à Sommery, acre de terre labourable, loyer 15 livres, valeur intrinsèque 375 livres ; – aux Grandes-Ventes, acre de mesure, loyer 30 livres, valeur intrinsèque 900 livres, acre de prairie, loyer 25 livres, valeur intrinsèque 750 livres, acre de terre labourable, loyer 10 livres, valeur intrinsèque 250 livres.

DÉPARTEMENT DE ROUEN.

C. 2185. (Registre.) – In-folio, 64 feuillets, papier.

1788. – Procès-verbal des séances de l'assemblée du département de Rouen tenue au mois d'octobre. Président, le comte de Germiny ; – pour l'ordre du clergé, sur des sièges disposés à droite du président : MM. Le Baillif-Mesnager, de Boisville, Le Ber, chanoines de Rouen, Aroux, Voisin, Maurouard, curés de Sainte-Croix-des-Pelletiers, Boisguillaume et Hardouville ; – pour l'ordre de la noblesse, sur des sièges à gauche du président : le marquis de Giffard, chevalier de Saint-Louis, le marquis de Soquence, M. d'Houdemare de Vaudrimare, maître des comptes et le marquis d'Estouteville ; – pour le Tiers État, en face du président : MM. Le Bourgeois de Belleville, Levieux, Debonne, Élye Le Febvre l'aîné, anciens échevins, Curmer, secrétaire du Roi, Blondel, maître des postes, Corvée, Dépinay, Dumontier, Le Courtois, Charles Nicole, Jacques Le Metais, ces trois derniers qualifiés de laboureurs ; – absents : l'abbé de L'Orme, prieur de La Madeleine, et Cavelier ; – procureur-syndic pour les deux premiers ordres : l'abbé Rondel, placé devant un bureau au milieu de l'enceinte ; – procureur-syndic pour le Tiers État : Massé ; – secrétaire, Milcent. – Lecture d'un mémoire sur diverses manipulations utiles de la pomme, de terre et notamment sur sa propriété d'être convertie en amidon. – Compte général rendu par le Bureau intermédiaire. – Rapports sur les routes ; – sur les communes, avis défavorable au partage ; – sur les municipalités ; – sur les États-Généraux : « il est bon et même indispensable de conserver la division des États-Généraux en trois ordres, division consacrée par l'usage depuis plusieurs siècles ; mais, en la conservant, il paraît être de justice naturelle que les opinions soient prises et comptées de manière que le clergé et la noblesse aient en commun une voix et le Tiers État, devenu plus nombreux et plus riche, deux voix dans les matières au moins où les intérêts des deux premiers ordres se confondent, et chaque ordre seulement une voix dans celles où leurs intérêts se séparent et cessent d'être analogues. » – Premières idées sur la forme des convocations d'arrondissement pour la nomination d'un représentant à l'assemblée du département, avec les observations du Bureau. – Observations relatives à la taille.

C. 2186. (Registre.) – In-folio, 180 feuillets, papier.

1787-1790. – Procès-verbal des séances de la Commission du département de Rouen tenue aux Cordeliers. – Démission de M. le marquis Toustain de Limésy, président ; – de M. Thiullen, procureur-syndic. – Nomination, par le Roi, de M. de Germiny, pour remplacer M. de Limésy. – Élection de M. Milcent pour secrétaire. – Délibérations relatives : à la réparation de la nef et du

clocher de Frênes-le-Plan ; – aux troupes mises en garnison à Carville et à Long-Paon ; – à la demande formée par les municipalités de Fontaines et de Salmonville-la-Sauvage, de ne former qu'une communauté ; – aux représentations faites par M. Massé, procureur-syndic, sur l'impossibilité de faire le département d'après les principes indiqués par la Commission provinciale.

C. 2187. (Registre.) - In-folio, 311 feuillets, papier.

1789-1790. – Transcription de lettres patentes et d'arrêtés de la commission intermédiaire provinciale. – Lettres patentes sur le décret de l'Assemblée nationale concernant l'envoi et la transcription des décrets sur les registres des cours, tribunaux, corps administratifs et municipalités. – Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. – Constitution des assemblées administratives. – Prohibition des vœux monastiques. – Les faubourgs et la ville de Rouen réunis pour ne former qu'une seule et même municipalité. – Division de la France en 83 départements. – Ordonnances du Bureau intermédiaire pour la transcription desdites lettres patentes.

C. 2188. (Registre.) – In-folio, 182 feuillets, papier.

1787-1790. – Transcription de lettres adressées à la Commission provinciale, à l'intendant, aux syndics relativement à diverses matières administratives. – Regrets à l'occasion de la démission de MM. de Limésy et Thieullen. – Demandes d'ateliers de charité pour le rétablissement des rues de Darnetal, conformément à la décision de M. de Villedeuil, ancien intendant ; la dépense est évaluée à 7,200 livres ; – pour la réparation du chemin de Saint-Aubin-la-Campagne au Becquet, nécessaire pour le transport des terres employées dans l'industrie (vente de terres évaluées à 14,000 livres pour la fabrication des tuiles et pavés, à 12,000 livres pour la faïence, à 15,000 livres pour le raffinage des sucres). – Contestation entre le curé de Cideville et ses paroissiens, au sujet de son presbytère. – Agrandissement du cimetière et reconstruction de la maison vicariale de Frichemesnil. – Avis en faveur du Val-de-la-Haye, paroisse de 140 feux, composée pour la plus grande partie de marins, qui réclamaient la continuation de la modération qui lui avait été accordée sur l'impôt de la corvée. – Félicitations à M. Élye Le Febvre, sur la distinction honorable que le Roi lui a décernée. – Réclamation des paroissiens de Saint-André et de Saint-Gervais de Rouen, pour qu'on ne laisse pas à leur charge, sous prétexte qu'elle est vicinale, l'ancienne chaussée dite *pavé de Déville* qui a cessé d'être royale depuis la construction de la chaussée du mont Riboudet. – Plaintes de la municipalité de Beaumont-le-Hareng, au sujet de la multiplication des corneilles. – Requête présentée par celle de Colmare, à l'effet de conserver son ancien syndic, à cause de la difficulté où on se trouve de le remplacer, aucun de ceux qui pourraient être choisis ne sachant ni lire ni écrire. – Rejet des demandes formées par les municipalités de Croisy-la-Ilaye, Saint-Denis-le-Thibout, Saint-Jacques-sur-Darnetal, Yquebeuf, etc., à l'effet d'être autorisées à faire des dépenses pour leurs assemblées : « Il faut faire comme les autres municipalités, dont les séances se tiennent tantôt chez le curé, tantôt dans la salle du seigneur et tantôt chez un des officiers municipaux. » – Évaluation à 10,000 livres de la perte occasionnée aux habitants de Saint-Maclou-de-Folleville par l'ouragan du 21 juin 1788. – Roue à larges jantes, inventée par M. le comte de Germiny. – Nécessité d'arrêter l'effervescence qui semble échauffer les esprits... : « il est douloureux que les circonstances soient telles que de simples habitants de la campagne se croient permis de nous présenter la question bien singulière s'ils doivent obéir au Roi ou aux élus. » – Circulaire aux municipalités contre les perturbateurs de la tranquillité publique.

C. 2189. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1788-1789. – États arrêtés par les syndics et les habitants des municipalités assemblées au son de la cloche des personnes en état de remplir les fonctions de collecteurs, portebourse et consorts. – Municipalités A – M. Syndic des Authieux près Buchy : Bornand ; – des Authieux-sur-Clères : Charles Bailleul ; – de Cailly : Le Gay ; – de Clères : Cauvigny ; – de Duclair : Neufville ; – de Fontaine-le-Bourg : François Pain ; – de Fretteville : Pierre Caudebec ; – du Houlme : Charles Quilbeuf ; – de Monteauvaire : Fossard ; – de Moulineaux : Demarest. – Exempts à Butot : M. de Coltot, seigneur de Grosfy, M. de Médine et madame veuve Le Turquier.

C. 2190. (Liasse.) – 84 pièces, papier.

1788-1789. – États arrêtés par les syndics et les habitants des municipalités assemblées au son de la cloche des personnes en état de remplir les fonctions de collecteurs, portebourse et consorts. – Municipalités N – Y. Syndic d’Orival : Godré ; – de Pavilly : Jean Quiel ; – de Perruel : Gaillard ; – de La Prée : Louis Catel ; – de Roumare : Rivière ; – de Saint-Jean-du-Cardonnay : Thuillier ; – de Saint-Nicolas-du-Pont-Saint-Pierre : Boissel ; – de Servaville : De Booz ; – de Tendos : Jean Quesnel. – Délibération de l’assemblée municipale de Salmonville-la-Rivière ou Léage : elle demande à n’avoir qu’un collecteur, à cause du petit nombre de ses habitants. – Delaroque, curé, maire du Vieux-Manoir.

C. 2191. (Registre.) – Petit in-folio, 188 feuillets, papier.

1788-1789. – Correspondance du Bureau du département de Rouen avec la Commission intermédiaire relativement aux impositions. – Bureau des impositions établi au cloître des Cordeliers. – « A présent, quels désagrémements pourroit-on tenter de nous faire éprouver qui ne fussent effacés et anéantis par le seul souvenir que c’est par le ministre chéri de la nation (Necker) que sa Majesté a daigné nous faire assurer qu’elle approuvoit notre conduite et étoit satisfaite de notre travail ? » – Lettres concernant les rôles de répartition pour la fonte des cloches d’Yainville ; – pour la réparation de la nef et du clocher de Frênes-le-Plan ; – des presbytères d’Ambourville, Bourg-Baudouin, Mesnil-Rault, Montreuil, Saint-Sulpice-de-la-Pierre. – Demande de diminution de la capitation en faveur des ouvriers de Long-Paon qui sont sans ouvrage.

C. 2192. (Registre.) – In-folio, 135 feuillets, papier.

1789-1790. – Correspondance du Bureau intermédiaire de Rouen avec la Commission intermédiaire, les municipalités, les communautés d’arts et métiers et les particuliers relativement aux impositions. – Lettres circulaires adressées aux syndics municipaux concernant les impositions des six derniers mois de 1789 sur les ci-devant privilégiés et la contribution patriotique : « Nous sommes persuadés que vous vous livrez au travail qui vous est confié par Sa Majesté d’une manière satisfaisante, et qu’à votre exemple tous les bons citoyens s’empresseront de faire leur offrande à la patrie. » – Observations présentées à la Commission au sujet du département de 852,172 livres à faire sur l’Élection de Rouen ; – renseignements sur l’ancien mode de lever les impositions ; celui qu’on propose est inexécutable. – Autres observations sur le même sujet : « Opérer le département, comme le propose le ministre, ce seroit grever nos concitoyens, et nulle considération au monde ne nous fera commettre une injustice. Une surcharge de peut-être plus de 100,000 livres seroit-elle donc la récompense destinée à une ville dont la conduite sage a été applaudie par les représentants de la nation, par le Souverain et ses ministres ? »

C. 2193. (Liasse.) – 59 pièces, papier.

1788-1789. – Correspondance relative aux impositions : – lettre d’envoi au Bureau de Rouen de la Commission par laquelle Sa Majesté a fixé le montant des impositions pour l’Élection de Rouen à 850,300 livres. – Copie de la lettre écrite à M. Lambert, contrôleur général des finances, par la Commission intermédiaire au sujet de cette fixation ; on y fait remarquer qu’il y a une différence en plus de 309,832 livres, et que le Bureau de Rouen trouve des difficultés insurmontables au département de cette imposition. – Procès-verbal de chevauchée dans la paroisse d’Esteville, par Pierre Guilbert des Parquets, doyen en l’Élection de Rouen : « il y a 8 charrues, 32 chevaux, 40 vaches et bœufs, 220 moutons, 300 acres de terre labourable, 1 acre de bois, 40 acres en masure. Exempts : M. le curé, M. de Sainte-Honorine, seigneur de la paroisse, 5 acres et demie au Trésor de Saint-Jacques. » – a Du cérémonial et autres formes que Sa Majesté veut être observées, tant par la Commission provinciale intermédiaire et Bureaux intermédiaires de département que par MM. les trésoriers de France et officiers des Élections lors du département de 1790. » – États formés pour déterminer la fixation de chaque paroisse. – Réclamations de municipalités, de particuliers et de la communauté des marchands de cidre de Rouen. – Copie des rôles à taille de la paroisse d’Ambourville. – Département de l’imposition de la Chambre ecclésiastique du diocèse de Rouen.

C. 2194. (Registre.) – Grand in-folio, 116 feuillets, papier.

1789-1790. – État des pertes et profits que chaque municipalité est dans le cas d'éprouver par suite du nouveau mode de répartition des impositions ordinaires pour 1790. – Noms des paroisses où les biens sont reportés ; – nature et qualité des biens distraits ; – valeur ; – imposition principale de ces objets ; – observations.

C. 2195. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1788-1789. – Lettres de la Commission intermédiaire provinciale au sujet de demandes en décharge et modération de capitation. – Requêtes de la communauté des écrivains de Rouen, composée dans les derniers temps de 45 membres ; – de Gilles-Toussaint Hocquart, capitaine de dragons au régiment de Monsieur et chevalier non-profès de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; – de Louise-Françoise Le Hucher, veuve de Joseph-Claude-Bernard Le Roy, chevalier de Livet, lieutenant de cavalerie à la suite des troupes du roi de Pologne, et capitaine d'une compagnie détachée d'infanterie dite de Trouville, domicilié à Saint-Martin-de-Bocherville, au sujet de leur capitation.

C. 2196. (Liasse.) – 40 pièces, papier.

1788-1789. – Extraits des rôles de la capitation. – États des non-valeurs de celle du Parlement ; – plusieurs avocats pauvres hors d'état de payer, ou ayant quitté le pays et perdu leur état : « De La Londe, très en état de payer, a hérité de son oncle, ancien conseiller, garde en la Monnaie. » – États des non-valeurs de la Cour des Comptes, du bailliage, de l'amirauté, de l'Élection, du grenier à sel, de la Maîtrise des eaux et forêts, de la vicomté de l'Eau, de la juridiction consulaire, des privilégiés (Fontenay, sous-inspecteur des manufactures) ; – des nobles (la dame de Brézé, demeurant avec M. Pigeon, avocat, son frère, rue de la Pie, ne voulant payer comme étant chanoinesse de la cathédrale).

C. 2197. (Liasse.) – 131 pièces, papier.

1788-1789. – Correspondance avec la Commission intermédiaire provinciale au sujet des tailles, des vingtièmes, du rachat de la corvée, de la contribution patriotique et des impositions locales. – Arrêt du Conseil d'État concernant les greffes et les tribunaux d'exception ; – portant règlement pour les assemblées provinciales, de département et municipalités, sur les formes de la répartition et assiette des impositions, et celles de la nomination à la collecte. – Instructions sur les formes qui doivent être observées pour l'examen et la décision des différentes demandes en décharge ou modération présentées sur les impositions dont la connaissance est attribuée aux assemblées provinciales. – Délibération de la Commission intermédiaire au sujet de la contribution pécuniaire représentative de la corvée (le quart du principal de la taille pour les paroisses et communautés taillables, le quart de la capitation roturière pour les villes et communautés franches). – États des maîtres de poste du département ; évaluation de ce qu'ils font valoir, des 100 arpents de fermage composant leur privilège. – Postes à Barentin, aux Cambres, à Vacœuil, au Vert-Galant, à Saint-André-sur-Cailly, à Moulineaux, à Bourg-Baudouin, à Boos, à Port-Saint-Ouen.

C. 2198. (Liasse.) – 110 pièces, papier.

1788. – Détails estimatifs des réparations et entretien de routes, signés par M. Lamandé. – Prix de l'ouvrier, 24 sous par jour : « un ouvrier peut, d'après l'expérience, extraire une toise cube de cailloux et l'entoiser en 4 jours 1/2, ce qui la fait revenir à 5 livres 12 sous 6 deniers ; cassage, 4 livres 10 sous ; charge, 1 livre 5 sous. » – Devis, conditions, adjudications. – Détail estimatif pour la fourniture et l'emploi du caillou nécessaire pour rendre la route de Moulineaux praticable jusqu'à ce qu'on s'occupe de la construction de cette partie de route.

C. 2199. (Liasse.) – 91 pièces, papier.

1788. – Devis, adjudications, conditions des travaux d'entretien ou d'ouvrages neufs sur les routes. – États de l'entretien des routes du département de Rouen ; – des réparations pour mettre les routes à l'entretien simple ; – des ouvrages neufs. – Entretien, montant des devis : 53,102 livres ; montant des adjudications : 40,350 livres. – Réparations, montant des devis : 103,400 livres ; montant des

adjudications : 61,960 livres. – Ouvrages neufs, montant des devis : 600 livres ; montant des adjudications : 480 livres.

C. 2200. (Liasse.) – 85 pièces, papier ; 1 plan.

1789. – Lettres de la Commission provinciale, mémoires, rapports, requêtes concernant les travaux des routes. – État des entrepreneurs du département de Rouen chargés du paiement des cantonniers et tenus de leur fournir des chapeaux et des fleurs de lis. – Règlement de l'indemnité à accorder aux créanciers du sieur Oursel, pour terrain à prendre sur la route de Rouen à Beauvais, près Martainville-sur-Ry. – plan d'une partie de la route à Déville.

C. 2201. (Liasse.) – 195 pièces, papier.

1788-1789. – Détails estimatifs des travaux en cailloutis d'entretien à faire sur les routes. – Devis, conditions, adjudications. – On prévoit la détérioration rapide que doit occasionner, sur la route de Dieppe à Paris par Totes, Rouen et Magny, la fréquentation étonnante des voitures de marées et des rouliers. – Rapports de M. Pioche, ingénieur.

C. 2202. (Liasse.) – 58 pièces, papier.

1789. – Détails estimatifs, devis, conditions, adjudications des ouvrages neufs à faire sur les routes et pour l'entretien des chaussées en pavés de grès : – pont de Saint-Adrien, arceau de la Mi-Voie, arceau du Petit-Maromme, pont de Maromme, grand pont de Fleury, pont du Ravin, murs de la mare du Bourg-Baudouin, arceau de Bondeville, pont de Malaunay, arceau de Sierville, arceau de Routes, arceau de la Loge-aux-Pauvres et d'Isneauville ; – aqueduc dans la levée de Bapaume, arche de Bapaume, pont de bois du calvaire de Duclair. – Rapports de M. Pioche, ingénieur.

C. 2203. (Liasse.) – 96 pièces, papier.

1788. – Lettres de la Commission provinciale, mémoires, rapports concernant les travaux des routes. – Requêtes des adjudicataires des travaux. – Procès-verbaux d'examen. – Conducteurs et cantonniers sous les ordres et la surveillance des départements ; – destitués et institués par la Commission provinciale, mais sur l'avis desdits départements. – Observations de M. de Germiny sur le devis présenté par M. Pioche au département de Rouen, sur le travail à faire aux accotements de la montagne et mont Riboudet. – Rapport du même au sujet d'un projet présenté au département par le marquis de Bolhard sur une route d'embranchement. – Mémoire de M. de Soquence concernant les grandes routes. – Mémoire de M. Pioche concernant les cantonniers. – Instruction provisoire pour le service des ingénieurs des ponts et chaussées.

C. 2204. (Liasse.) – 70 pièces, papier ; 1 plan.

1787-1789. – Lettres de la Commission intermédiaire provinciale. – Rapports de l'ingénieur, – devis, – détails estimatifs concernant les bornes milliaires, – états des cantonniers employés sur les routes du département dressés par M. Pioche, ingénieur. – États de situation des ouvrages à faire et de ce qui a été fait par les entrepreneurs, arrêtés par M. Delassaux l'aîné, conducteur des ponts et chaussées. – Tableaux de l'imposition des travaux des routes. – Toisé des terrains, bâtiments, etc., à indemniser, étant supprimés pour la confection des routes. – Correspondance relative aux indemnités. – plan géométrique du chemin tendant de Rouen à Elbeuf, régnant entre les terres de M. Guérard et celles des frères Saint-Yon, à L'Essart.

C. 2205. (Liasse.) – 50 pièces, papier ; 1 plan.

1788-1789. – Correspondance et rapports concernant les travaux publics, ponts, routes, églises, presbytères, écoles. – Mémoires et observations de M. de Germiny sur les travaux des routes pour le département de Rouen et sur les moyens les plus avantageux à employer pour leur perfection. – Observations de M. Aroux, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers, contre la multiplicité des routes : « Ne perdez pas en chemins inutiles un terrain précieux à la culture ; faites réparer les chemins de communication. » – Rapport sur les routes du département de Rouen. – Ordre de faire sans délai la

visite des canaux et cours d'eau sur lesquels il y a des ponts établis dans le district, et de dresser procès-verbal tant des atterrissements naturels que des rétrécissements factices et des plantations qui gênent le libre cours des eaux, tant dans leur état, ordinaire que dans le temps des crues. – Mention d'un arrêt du Conseil qui ordonne l'imposition d'une somme de 12,000 livres sur les possédants fonds de la paroisse d'Auberville pour la reconstruction de l'église et du presbytère ; – d'un autre qui autorise les habitants de la paroisse du Mesnil-Rault à emprunter 1,770 livres pour les réparations à faire à la maison du curé. – Estimation par M. Pioche, ingénieur, à 2,248 livres des reconstructions et réparations à faire à l'église paroissiale du Bois-levêque. – Devis et plan de la construction d'un bâtiment à usage d'école, à Boisguillaume.

C. 2206. – (Liasse.) – 36 pièces, papier.

1789. – États désignatifs et estimatifs des biens et revenus possédés, dans le territoire des diverses municipalités, par les curés, vicaires, chapelains et autres bénéficiers. – Mesure locale pour les terres et les bois, nombre des paroissiens, étendue de la cure, renseignements sur le patronage, sur l'âge du titulaire. – Arrondissement du Bolhard : Angerville, 101 paroissiens ; Bautot, 232 ; Beaumont-le-Hareng, 231 ; Beuzeville-la-Giffard, 160 ; Biennais, 160 ; Bolliard, 666 ; Braquetuit, 654 ; Cottévrard, 400 ; Critot, 340 ; Étampuis, 180 ; Fresnay-le-Long, 360 ; Grigneuseville, 1,630 ; Montreuil, 846 ; Renfeugère, 202 ; Saint-Maclou-de-Folleville, 520 ; Touffreville, 146 ; Vameville-aux-Grès, 450 ; Vassonville, 360. – M. Vautier, curé de Leully, revenu annuel, 1,965 livres ; – M. Le Tellier, curé de Saint-Sulpice-la-Pierre, revenu annuel, 1,450 livres ; – à Saint-Victor-en-Caux, revenu de l'abbaye de Saint-Victor, 10,675 livres. – Arrondissement de Cailly : Authieux-sur-Buchy, 200 paroissiens ; Beaumont-sur-Buchy, 160 ; Bosc-Bérenger, 200 ; Écalles-sur-Cailly, 100 ; Ernemont, 263 ; Longue-rue, 330 ; Matonville, 230 ; Montérolier, 680 ; La Prée, 200 ; Saint-Aubin-sur-Cailly, 50 ; Saint-Martin-du-Plessis, 110 ; Vieux-Manoir, 350. – M. Léger, curé de Pierreval, revenu annuel, 1,200 livres ; – à Roquemont, 1,970 livres de revenu au curé ; 600 livres aux Péniteuts ; 3,600 livres à l'abbaye de Fontaine-Guérard ; 146 à la fabrique.

C. 2207. – (Liasse.) – 36 pièces, papier.

1789. – États désignatifs et estimatifs des biens possédés par les curés, vicaires, etc. – Arrondissement de Duclair : Duclair, 1,500 paroissiens, 18,657 livres aux religieux de Jumièges ; – Jumièges, 3,000 paroissiens, 18 religieux ; à l'abbaye, 14,918 livres ; à l'abbé, 7,740 livres ; au curé, 800 livres ; – Mesnil-sous-Jumièges, 483 paroissiens, 3,525 livres à l'abbaye de Jumièges, 821 livres au curé, 65 livres à la fabrique ; – Notre-Dame-de-Varangéville, Barette, curé, revenu annuel, 465 livres ; – Saint-Pierre-de-Varangéville, 600 paroissiens. – Le syndic de cette localité, ayant à donner des renseignements sur les usines de la paroisse, répond : « Nous ignorons ce terme d'usine, le dictionnaire de l'Académie n'en parle point ; mais il y a celliers, petites écuries, fours et poulaillers ; » Yainville, 180 paroissiens. – Arrondissement de Pavilly : Ancretiéville, 215 paroissiens ; Auzouville-l'Esneval, 405 ; Barentin, 1,400 ; 3,000 livres aux religieux de Fécamp, au hameau de Campeaux ; 186 livres à la commanderie de Sainte-Vaubourg ; 369 livres à la chapelle de Saint-André-de-Catillon ; Bertrimont, 249 paroissiens ; Bourdainville, 360 ; Bretteville, 230 ; Butot, 350 ; Cidetot, 100 ; Cideville, 390 ; Ectot-l'Auber, 495 ; Émanville, 700 ; Fresquiennes, 1,250 ; Fretteville, 80 ; Goupillières, 165 ; Gueutteville, 249 ; Hardouville, 100 ; Heugleville, 520 ; Limésy, 843 ; Mesnil-Durécu ; 130 ; Pavilly, 1,300 ; Saint-Ouen-du-Breuil, 500 ; Saint-Étienne-le-Vieux, 80 ; Saint-Martin-aux-Arbres, 485 ; Saint-Victoria-Campagne, 166 ; Sainte-Austreberte, 325 ; Le Saussay, 300 ; Sierville, 1,200 ; – au Val-Martin, Dubosc, curé, revenu annuel, 1,717 livres ; – à Villers-Écalles, Langlois, curé, revenu annuel, 1,200 livres ; – à Yerville, Le Bret, curé, revenu annuel, 1,255 livres, 1,600 paroissiens.

C. 2208. – (Liasse.) – 54 pièces, papier.

1789. – États désignatifs et estimatifs des biens possédés par les curés, vicaires, etc. – Arrondissement de Pont-Saint-Pierre : à Amfreville-sous-les-Monts, prieuré composé d'un prieur et de deux chanoines, dont un seulement prêtre ; – Bois-d'Ennebourg, 355 paroissiens ; Bourg-Baudouin, 739 ; Canteleu-le-Bocage, 100 ; Ernainville, 180 ; Fleury-sur-Andelle, 35 hommes ; Gournets, 260 paroissiens ; Letteguive, 65 feux et environ 220 âmes ; Périers-sur-Andelle,

1,200 paroissiens, 8,880 livres aux religieux de Saint-Ouen ; Perruel, 400 paroissiens ; Pitres, M. Godel, curé, revenu annuel, 459 livres ; Radepont, 500 paroissiens ; Saint-Nicolas-de-Pont-Saint-Pierre, 250 ; Saint-Pierre-de-Pont-Saint-Pierre, 230 ; Romilly, 500 ; Senneville, 118 ; Vaudrimare, 150. – Banlieue de Rouen Roncherolles, 450 paroissiens ; Saint-Étienne-du-Rouvray, 1,360 ; Saint-Jacques-sur-Darnetal, 1,000 ; Saint-Léger-du-Bourdeny, 928. – Arrondissement de Ry : Auzouville-sur-Ry, 700 paroissiens ; Bierville, 180 ; Blainville, 600 ; Bois-l'Évêque, 330 ; Boissay, 320 ; Le Boulay, 153 ; Catenay, 392 ; Chef-de-l'Eau, 75 ; Crevon, 150 ; Croisy-la-Haye, 1,200 ; Elbeuf-sur-Andelle, 330 ; Épreville, 160 ; Grainville-sur-Ry, 350 ; Le Héron, 270 ; Héronchel, 99 ; Martainville-sur-Ry, 200 ; Morville, 270 ; Préaux, 900 ; Quévreville-la-Milon, 240 ; Rebets, 352 ; Roucherolles-en-Bray, 700 ; Ry, 280 ; Saint-Aignan-sur-Ry, 350 ; – à Saint-Arnoult-sur-Ry, M. Brésil, curé, revenu annuel, 744 livres ; – à Saint-Denis-lc-Thiboult, 550 paroissiens ; Saint-Germain-des-Essours, 200 ; Saint-Sulpice-de-Fontaine-Châtel, 92 ; Salmonville-la-Sauvage, 78 ; Salmonville-Léage ou la Rivière, 58 ; Servaville, 489 ; Vieux-Rue, 320 ; Vasceuil, 480.

C. 2209. (Liasse.) – 170 pièces, papier.

1788. – Réponses des assemblées municipales aux questions posées par le Bureau de Rouen, en exécution de l'édit du mois de novembre 1787, concernant les sujets du Roi non catholiques. – Y-a-t-il dans la paroisse des habitants non catholiques ? La paroisse possède-t-elle en commun quelque terrain qu'elle puisse fournir pour l'inhumation des non catholiques ? Dans le cas où il faudrait acheter le terrain, à combien peut-on évaluer cette acquisition ? – Réponse négative sur le premier point dans presque toutes les paroisses. – A Canteleu, 15 non catholiques ; à Carville, 3 ou 4 ; à Long-Paon, 2 ; à Maromme, 2 maisons ; à Mesnil-Esnard, 1 famille ; à Saint-Léger-du-Bourdeny, les frères Desseaux ; au Petit-Quevilly, une famille juive qui se trouve à la tête de la manufacture de cristaux et une famille protestante ; à Saint-Gervais-de-Rouen, 30 non catholiques ; à Saint-Hilaire, un ménage ; à Saint-Paul, 20 personnes : « Les non catholiques de Rouen possèdent, au Champ des Oiseaux, un cimetière d'une étendue proportionnée au nombre de ceux qui sont de leur secte. » – Protestation de la municipalité de Sarmonville Léage contre l'obligation à laquelle on veut astreindre les catholiques en général de subvenir aux frais d'établissement de cimetières de protestants.

C. 2210. (Liasse.) – 84 pièces, papier.

1788. – Lettre de la Commission intermédiaire sur la mendicité : « Un des grands objets dont une administration patriotique ait à s'occuper est celui d'acquiescer tous les éclaircissements nécessaires pour soulager efficacement la pauvreté involontaire et pour faire cesser la mendicité criminelle, qui est la honte et le fléau des nations policées... Les vues de l'assemblée provinciale tendent à fonder un plan en grand sur cette matière qui devienne le régime commun de tout le royaume. » – États des pauvres et des secours par paroisses. – Arrondissements du Boslhard et de Cailly : misère par suite de la chute de la filature du coton à Beaumont-le-Ilareng, à Beuzeville-la-Giffard, Boslhard, Cordelleville, Cottévrard, Critot, Frichemesnil, Grugny, Renfeugère ; – aux Authieux-sur-Buchy, à Beaumont près Buchy, Bostheroulde, Bosc-Guérand, Cailly, Ecalles-sur-Cailly, Gouville, Montérolier, Pierreval, La Prée, Roquemont, Saint-Aubin et Saint-Germain-sur-Cailly, Vieux-Manoir. – « Clères, dont est seigneur et patron le duc de Charost, est un petit bourg sujet au droit des Aides, situé dans une vallée environnée de toutes parts de bois et de coteaux et dont les terres labourables ne sont que marne ou caillou, sujette aux écoulements des eaux, très-exposée aux lapins des bois, ce qui les rend très-peu fertiles, difficiles et beaucoup dispendieuses. Il s'y trouve 300 ménages taillables, desquels un tiers est dans la dernière misère, le second tiers prêt à subir le même sort, à cause de la filature de coton qui est entièrement tombée et qui fait le seul travail et la seule ressource de ces deux tiers. »

C. 2211. (Liasse.) – 70 pièces, papier.

1788. – États des pauvres et des secours par paroisses. – Arrondissements de Duclair et de Pavilly : misère par suite de la chute de la filature du coton à Hautot, Houpeville, Petit-Couronne, Saint-Jean-du-Cardonnay, Saint-Thomas-la-Chaussée, Val-de-la-Haye, Notre-Dame et Saint-Pierre-

de-Varengéville. – Barentin, Bertrimont, Brette-ville, Butot, Cideville, Ectot, l'Auber, Emanville, Goupillières, Gueutteville, Heugleville, Saint-Victor-la-Campagne, Sainte-Austreberte, Sierville. – A Butot, les pauvres s'attroupent, ils vont par les fermes la nuit. – A Gueutteville, les hommes gagnent de 12 à 14 sous à filer une livre de coton. – A Yainville, carrière exploitée par le sieur Rollin, pour la fourniture des travaux du Havre. – Suppression des cafés réclamée par plusieurs assemblées municipales. – Plaintes contre les mécaniques. – « La mendicité est inconnue dans le bourg de Pavilly..., les pauvres qu'il renferme ne vont pas mendier ailleurs, si on en excepte un seul individu dont la tête est faible. » – Les syndics des trois hameaux de Jumièges proposent quelques objections contre l'établissement d'une caisse provinciale de secours : « Vous ne pouvez disconvenir, avec nosseigneurs du Parlement dans leurs remontrances sur les vingtièmes, que les peuples ne se soient fait une habitude de la défiance. Ils soupçonnent partout des pièges secrets, ils se refusent à la formation de leurs municipalités, dans la crainte que ce nouveau bienfait ne devienne un moyen d'oppression ; ils ne sont certainement pas plus rassurés par le projet d'une caisse commune à tout le département tenue par un citoyen zélé et intéressé dans laquelle on verserait tous les mois le produit des caisses paroissiales... ; le projet ne contribue pas peu à resserrer les bourses, malgré le zèle avec lequel vous en représentez les avantages. »

C. 2212. (Liasse.) – 120 pièces, papier.

1788. – Arrondissements de Pont-Saint-Pierre, Ry et banlieue de Rouen. – États des pauvres et des secours, par paroisses. – Misère par suite de la chute de la filature du coton à Amfreville-sous-les-Monts, Bourg-Baudouin, Frênes-le-Plan, Mesnil-Rault, Neuville-Chant-d'Oisel, Oissel, Orival, Périers, Perruel, Pitres, Romilly, Saint-Nicolas et Saint-Pierre-de-Pont-Saint-Pierre, Vaudrimare ; – à Auzouville-sur-Ry, Bierville, Blainville, Boishéroul, Bois-l'Évêque, Crevon, Croisy-la-Haye, Fontaine-le-Chatel, Grainville, Roncherolles-en-Bray, Ry, Salmonville-la-Rivière, Vascœuil, Vieux-Rue. – Plaintes contre l'introduction des mécaniques. – A Boos, la misère et la débauche sont venues depuis qu'on a abandonné l'agriculture pour les toileries : « il y a 20 ans, il n'y avait qu'un cabaret à Boos ; il y a maintenant 3 auberges et 12 cabarets ; » – à Celloville, 63 feux et 180 communautés ; – à Fleury-sur-Andelle, fabrique d'indienne abandonnée par la faillite de l'occupant. – « La paroisse de Sotteville-lès-Rouen, chargée d'une population d'environ 4,000 personnes, présente des besoins aussi étendus que ses ressources pour y faire face sont faibles et insuffisantes ; au moins 3,000 de ses habitants sont absolument sans propriété et sans fortune et n'ont d'autre moyen de subsister que leur travail. » – Roussel, syndic de Catenay, attribue la misère aux moines et aux prêtres, et propose de convertir la dîme ecclésiastique en dîme royale. « Qu'est-ce qu'un mendiant, un braconnier, un voleur ? C'est un conquérant gêné par la police des lois ; si son activité vous gêne, mettez-le en lieu où son génie puisse s'exercer sans vous nuire. Sacrifiez le dixième de ce qu'il en coûte au gouvernement pour instruire le procès de tant d'accusés innocents ou coupables, armez vos vaisseaux et cinglez vers les régions australes où tant d'îles, tant de continents se couvrent d'une végétation inutile aux hommes ! »

C. 2213. (Liasse.) – 33 pièces, papier.

1788-1789. – Correspondance concernant l'agriculture, l'industrie, le bien public, les secours à accorder aux nécessiteux. – Rapport du Bureau du bien public sur les communes, lu à l'assemblée générale du département. – « On peut tirer du marais de Harteauville de la tourbe qui devient un secours pour le pauvre dans un temps où le bois est fort rare et fort cher. » – Destruction des chevaux morveux, des loups, des lapins, des corneilles. – Lettre de M. Bréant des Sorreaux, au nom de l'assemblée municipale de Beaumont-le-Hareng, sur les dégâts causés par la multitude extraordinaire de corneilles qui viennent des futaies de Braquetuit, Mesnil-Bénard, Bailly et Grosménil. – Observations sur une mécanique ou moulin propre à scier du bois, et sur un pressoir cylindrique économique inventé par le sieur Bonamy, menuisier de Varneville. – Mémoire que présentent les membres de l'assemblée municipale de Duclair à MM. de l'assemblée du département de Rouen, sur l'utilité et les moyens d'établir quelque manufacture dans ce bourg. – Note sur la pêche du hareng. – Remerciements de M. Lemaire de Ternant, pour l'envoi que le département lui a fait de l'ouvrage de M. Portal, sur la *conservation des hommes*. – Lettre de MM. Moulin, Quesnel, Prevel, officiers municipaux de Rouen, pour demander au département de venir

au secours des ouvriers de cette ville, « plongés dans la plus profonde misère, par les commencements d'un hiver aussi rigoureux que prématuré, par l'interruption de la rivière et l'entière cessation de tous les travaux de la navigation. »

C. 2214. (Liasse.) – 73 pièces, papier.

1787-1788. – Correspondance avec la Commission intermédiaire concernant les États Généraux, les assemblées provinciales, les assemblées de département, la formation des municipalités. – Questions au sujet de la convocation des États Généraux et de leur composition. – Réponses. – La convocation des assemblées provinciales, qui devait se faire dans le cours du mois de novembre 1788, n'aura pas lieu, parce que Sa Majesté s'est déterminée à convoquer ce même mois à Versailles une seconde assemblée de notables. – L'assemblée du département de Rouen, tenue le 28 février 1788, bien qu'autorisée par la Commission intermédiaire, est déclarée par le Conseil nulle et irrégulière, parce que la volonté de Sa Majesté est que ces sortes d'assemblées ne soient réunies qu'une fois par an. Contrairement à la décision de cette assemblée, Sa Majesté tient à ce qu'aucun Bureau intermédiaire dans le royaume ne soit composé de plus de quatre membres. – Extrait des instructions envoyées par Sa Majesté à l'assemblée provinciale de la Haute-Normandie convoquée au 19 novembre 1787, en ce qui est relatif aux départements. – Instructions pour l'assemblée préliminaire du département de l'Élection de Rouen. – Instructions de la Commission intermédiaire aux Bureaux intermédiaires de département, pour la formation et la réformation des municipalités. – Instruction de ladite commission aux assemblées municipales de la Généralité. – Communautés d'habitants autorisées à tenir dans les nefes des églises les assemblées paroissiales relatives aux objets d'administration.